à la fonction du Fondateur, sans nuire ni occasionner la moindre suspension à l'ensemble de l'Etablissement. Elle contiendra les bases des statuts intérieurs, propres à entretenir l'activité, la régularité et la successibilité de toutes les opérations.

Collége d'Economes.

Pour présenter aux Inscriptionnaires la garantie la plus sûre de la fidélité des engagemens contractés avec eux, et pour en assurer l'entière exécution, il faut le concours d'une exacte probité, et des moyens de perpétuer les principes de cette Institution. En composant une Réunion d'hommes éclairés, respectables, dépouillés de tout motif d'intérêt, et conduits par la gloire, et l'honneur d'être utiles à leurs semblables, le but desiré se trouve complètement rempli.

La formation de cette Réunion sous la dénomination de Collége d'Economes, la nomination de son Président et de son Secrétaire, seront pour la première fois faites par le Fondateur. Ce Collége est composé de 40 membres.

Le Président prend le titre de Grand - Econome, et le Secrétaire celui de Solliciteur de l'Institution.

Le Collége est chargé d'ordonner et d'aviser à l'application directe des secours; il sera exclusivement chargé de la police des Asiles; il nomme un Economat salarié pour les opérations actives et courantes, ainsi qu'à toutes les places dépendantes du Collége et des Asiles.

L'Inspectiou générale étant de l'attribution de l'Administration, il sera établi par elle un mode de surveillance sur tous les agens.

Le Collége procède lui-même à son organisation; en cas de remplacement par mort ou démission, l'Administration réunie au Fondateur et le Collége, nomment alternativement aux places vacantes d'Economes. Le premier remplacement se fera ainsi: le Collége présentera trois Candidats à l'Administration qui en choisira un; pour le second remplacement, l'Administration présente trois Candidats au Collége qui en choisit un, et ainsi de suite.

l'effectuera; la somme totale de ces payemens-p
acquittée avant l'âge de cinquante ans, l'entrée s
à soixante ans. Si les payemens partiels ne se tr
terminés avant l'âge de cinquante ans, ils se co
toujours; mais l'entrée ne sera accordée que dix
dernier payement.

On peut devancer les payemens pour les ann
toujours sur le taux correspondant à chaque
desire payer d'avance, mais on ne peut acquitt
arriérées.

Si on désirait prendre des Inscriptions sur
enfant âgé de moins de huit ans, on peut faire l
partiels d'avance, en commençant par compte
avait huit ans.

Par chaque payement-partiel de la premièr
sera ajouté pour l'Administration. . . . . . .

2e. *Classe.* Depuis cinquante et un jusqu'à so
le montant de l'inscription est divisé en dix payem
de quatre-vingt francs chacun, dont la somme
être payée dans le cours de dix années.

Le premier payement sera acquitté en levat
tion; les autres seront payés chaque année. L
peut en être devancé, mais on ne peut pas en ac
plus d'une année arriérée. L'entrée dans l'Asile se
dix années après la levée de l'Inscription, si
Titulaire à rempli ses obligations; elle aura lie
si les payemens ont été négligés. Dans tous les cas
n'est accordée qu'un an après le dernier payem

Pour chaque payement-partiel de la second
sera ajouté, pour l'Administration. . . . . . .

Si, d'après la facilité qu'on accorde aux Inscr
cessionnels et nominatifs, comme on le verra à
mode de payement. de transformer les Inscrip
auront levées et qu'ils n'auront pas complettées, e
tions personnelles, il arrivait que les payemens
raient déjà faits et qui auraient été imputés sur les
suivent immédiatement leur date, fissent class

Sans déroger aux droits dévolus aux Notaires en général, d'être les Receveurs-particuliers des Inscriptions, et pour leur éviter un travail minutieux, occasionné par les facilités accordées aux Inscriptionnaires pour les payemens, il est établi des Correspondans, dont les principales fonctions sont; de recevoir les Déclarations et les Sommes des Inscriptionnaires, les Extraits et Actes exigés; de déposer au plus tard dans la décade, les fonds chez le Notaire Receveur-particulier; de faire remettre les Inscriptions aux parties intéressées; et d'entretenir une correspondance active avec l'Institution.... Ils sont assujettis à fournir un cautionnement.

Les Notaires Receveurs-particuliers, qui seront dépositaires des recettes, ont le droit de vérifier les registres des Correspondans, pour s'assurer de la fidélité de la recette. La Confiance publique exige impérieusement cette mesure.

vérification des pièces, actes et extraits, si l'on
quelque fausseté, l'inscription serait nulle pour
, et serait applicable à un autre individu de la
, à la nomination du Fondateur; ainsi qu'il en a
ion à l'article des Enfans de la deuxième classe.

de présentation. Comme le Titulaire d'une Ins-
survivance se trouve lié par le même titre
et à la volonté d'un autre Titulaire, qu'il
elquefois une grande difficulté de les réunir,
é un mode de présentation qui, n'occasionnant
cement, procurera une grande régularité dans
ion. Savoir : le Titulaire de cette Inscription
faire valoir ses prétentions, devra se pré-
un Notaire quelconque, dès sa soixantième

ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE,

OU

PAR ORDRE DE MATIERES;

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,
DE SAVANS ET D'ARTISTES;

Précédée d'un Vocabulaire universel, *servant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM.* DIDEROT *&* D'ALEMBERT, *premiers Éditeurs de l'*Encyclopédie.

ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE.

HISTOIRE.

SUPPLÉMENT.

TOME SIXIÈME.



A PARIS,

Chez H. AGASSE, Imprimeur-Libraire, rue des Poitevins, n°. 18.

AN XII. — 1804.

AARON (ISAAC). (*Hist. de l'Empire d'Orient.*) Cet homme eut & mérita le sort de ces inventeurs de supplices, de ces conseillers de mort, de ces ministres de cruauté, tels que Pérille & les autres, qui furent eux-mêmes les victimes de leur funeste industrie. Isaac Aaron étoit interprète pour les langues occidentales sous l'empereur Manuel Comnène, mort en 1180; il trahissoit cet Empereur par des interprétations infidèles, & révéloit les secrets de l'Etat aux ambassadeurs des Princes d'Occident. L'Impératrice découvrit la fraude : Aaron fut puni : on lui creva les yeux, ses biens furent confisqués. Une de ces révolutions si fréquentes dans ce pays ayant mis sur le trône Andronic Comnène, Aaron trouva grace auprès de ce nouvel Empereur; & se souvenant que la perte de ses yeux lui avoit laissé des moyens de nuire, dont il avoit su faire usage, il conseilla bien imprudemment à Andronic de ne pas se contenter de crever ou d'arracher les yeux à ses ennemis, mais de leur couper encore la langue. Par une suite du même principe, il falloit aussi leur couper la main, qui pouvoit écrire ou nuire de beaucoup d'autres manières; & pour être tout-à-fait conséquent, il falloit

Leur ôter tout à coup la parole & la vie.

C'est ainsi que l'art de nuire meneroit de crime en crime, & de cruauté en cruauté, jusqu'à ce qu'enfin ces crimes & ces cruautés, soulevant tous les esprits, retombassent sur leurs auteurs. Le conseil d'Aaron retomba sur lui. De nouvelles révolutions lui ayant donné pour maître, en 1203, Isaac Lange, ce Prince lui fit couper la langue d'après son propre conseil, & à cause du mal qu'elle avoit fait.

ABA. (*Hist. de Hongrie.*) Saint Etienne, premier Roi chrétien de Hongrie, mort en 1038, laissa un neveu nommé Pierre, & un beau-frère nommé Aba, qui se disputèrent la couronne; Pierre, surnommé l'*Allemand*, fut d'abord le successeur de saint Etienne : on lui reprocha des exactions & des brigandages qui le firent déposer, & Aba fut mis en sa place en 1041 ou 1042. Il soutint avec courage son élection & ses droits contre les droits plus légitimes de Pierre; il le força d'abandonner la Hongrie, & d'aller chercher un asile dans la Bavière; il ne l'y laissa pas tranquille; il ravagea la Bavière & l'Autriche; il fit aussi la guerre, mais avec moins de succès, à l'empereur Henri III, dit le Noir, par lequel il fut défait : cet échec & les injustices de son gouvernement, égales à celles du règne de Pierre, soulevèrent contre Aba tous ses sujets, qui, ne le regardant plus que comme un tyran malheureux, le massacrèrent en 1044. Pierre fut rétabli en 1047, & mourut cette même année.

ABASSA. (*Hist. des Turcs & Hist. des Califes.*) Abassa est le nom, & d'un homme, & d'une femme.

1°. L'homme de ce nom joue un rôle assez considérable dans l'Histoire des Turcs. Le sultan Mustapha I, parvenu à l'Empire en 1617, fut chassé en 1618, & Osman I fut mis en sa place. Les Janissaires, révoltés contre celui-ci, lui ôtèrent l'Empire & la vie en 1622, & rétablirent Mustapha. Ce fut alors qu'Abassa, homme distingué par des qualités brillantes & dangereuses dans un Etat despotique, homme semblable à l'Acomat de Bajazet, prit les armes contre Mustapha dont il étoit mécontent, &, sous prétexte de venger la mort d'Osman, fit passer au fil de l'épée un grand nombre de Janissaires, auteurs ou complices de la mort de cet Empereur. Le muphti & l'aga des Janissaires secondant Abassa, déposèrent Mustapha en 1623, & lui substituèrent Amurat IV. Ce Sultan employa utilement les talens d'Abassa, mais il l'éloigna de Constantinople; il l'envoya, en 1634, faire la guerre aux Polonois, & bientôt ayant fait sa paix avec eux, il prit le parti de leur sacrifier, ou plutôt de sacrifier à sa propre sûreté ce même Abassa. Il le fit étrangler.

2°. La femme de ce même nom d'Abassa est cette sœur d'Aaron Rashid, à qui ce calife fit épouser Giafar le Barmécide, son visir & son favori, sous la condition expresse qu'ils n'useroient point des droits du mariage, condition qui seule auroit suffi pour leur en faire naître l'envie. En effet, la condition fut violée; Abassa devint grosse. Aaron, dans une colère de Sultan, fit périr Giafar (*voyez* cet article); il laissa la vie à sa sœur; mais elle vécut dans l'abjection & dans une extrême pauvreté, qu'elle souffrit avec constance & avec de grands sentimens de résignation. Une femme, touchée de ses malheurs, s'en entretenant un jour avec elle, & lui demandant des détails sur sa situation actuelle : « *J'ai eu*, lui dit Abassa, *jusqu'à quatre cents esclaves; aujourd'hui deux peaux de mouton forment mon unique vêtement.* » Cette femme lui donna cinq cents dragmes d'argent, & Abassa, frappée de ce secours inespéré comme d'une marque de la protection de la Providence, qui ne l'abandonnoit pas, fut plus sensible à ce léger adoucissement de sa misère, qu'elle ne l'avoit été aux avantages de sa première fortune; elle avoit encore une autre ressource dans sa disgrace, celle

de cultiver les lettres; elle faisoit fort bien des vers, & avoit autant d'esprit que de courage; elle étoit, ainsi que son frère, contemporaine de Charlemagne.

ABAUZIT (FIRMIN), (*Hist. litt. mod.*), savant modeste & philosophe, ami de la retraite, né à Uzès de parens calvinistes, n'eut d'autre patrie que Genève, où il fut mené fort jeune, & où son érudition lui fit donner la place de bibliothécaire. Il ne chercha pas beaucoup à se faire connoitre; & quoiqu'il ait publié quelques ouvrages, il n'est guère connu que par une nouvelle & très-bonne édition de l'*Histoire de Genève* de Spon, qui a paru en 1730, en deux volumes in-4°. & en quatre volumes in-12. Mort en 1768.

ABDISSI (*Histoire ecclés.*), prélat de l'église grecque, patriarche de Muzal dans l'Assyrie orientale, vint dans l'Occident faire des soumissions au pape Pie IV, qui lui donna le *pallium* en 1562. Abdissi présenta aussi sa profession de foi au concile de Trente; elle y fut approuvée. De son côté il promit de faire exécuter tous les décrets de ce concile dans toute l'étendue de sa jurisdiction: ainsi ce fut une conquête que l'Eglise latine parut avoir faite sur l'Eglise grecque. Cet Abdissi étoit un prélat savant & lettré. Abraham Ecchellensis (*voyez* l'article de ce Maronite) fit imprimer un catalogue des écrivains chaldéens, dressé par Abdissi.

ABEN-EZRA (ABRAHAM), (*Hist. litt. mod.*), célèbre rabbin espagnol, a mérité, quoique rabbin, d'occuper quelque place dans la mémoire des hommes. Les Juifs lui ont prodigué les titres de *sage*, de *grand*, d'*admirable*, & ces titres n'ont point été contestés par les Chrétiens hébraïsans. Il avoit une littérature fort étendue & fort variée. Astronomie, médecine, philosophie de tout genre, telle qu'on la connoissoit au douzième siècle; poésie, cabale (car il faut bien qu'un savant rabbin paie tribut à la cabale), tout étoit de son ressort. Ses *Commentaires* sont distingués parmi ses ouvrages, & distingués surtout en ce que l'auteur s'y montre aussi peu rabbin qu'il est possible à un rabbin. Un autre de ses livres, intitulé *Jesud-Mora*, & dont l'objet principal est de recommander l'étude du talmud, a le mérite un peu équivoque d'être devenu fort rare. Un autre ouvrage de lui a pour titre: *Elegantiæ Grammaticæ*. Ce rabbin est mort vers l'an 1174, âgé d'environ soixante & quinze ans.

ABLE *ou* ABEL (THOMAS), (*Hist. d'Anglet.*), étoit chapelain de Catherine d'Arragon, première femme de Henri VIII, roi d'Angleterre. Il n'étoit pas nécessaire d'être attaché à cette Reine malheureuse pour gémir des injustices qu'elle éprouvoit; mais on ne pouvoit l'être sans desirer de la servir & de la défendre. Thomas Abel composa un Traité contre le divorce qu'Henri VIII poursuivoit (*De non dissolvendo Henrici & Catharinæ matrimonio*); dès lors il eut ce Prince pour ennemi implacable. Il acheva de l'irriter en attaquant sa suprématie, & en soutenant publiquement que le Roi ne pouvoit être reconnu pour chef de l'Eglise anglicane. Henri, qui disposoit des lois & des ministres de la justice, fit condamner Abel à être étranglé, éventré, puis écartelé; ce qui fut exécuté en 1540. Les Anglois avoient cependant depuis long-tems leur grande charte, & jamais ils n'avoient été si esclaves. Les deux Guillaumes, les Henri I, les Richard I, &c. avoient été des Titus en comparaison d'Henri VIII. Il n'y a point de constitution qui tienne contre la tyrannie, soit royale, soit populaire; & quand ces deux tyrannies viennent à se cumuler, comme il arrive toutes les fois qu'un Roi injuste a eu le talent ou le bonheur de prendre un certain ascendant sur sa nation, il n'y a plus de sûreté ni d'asile pour les particuliers honnêtes & vertueux que l'injustice révolte.

ABRAHAM USQUE, (*Hist litt. mod.*), Juif portugais, & Tobie Athias, autre Juif du seizième siècle, s'associèrent pour traduire la Bible en espagnol. Leur version porte ce titre: *Biblia en lingua espanola, traduzida palabra por palabra, de la verdad hebrayca; por mui excellentes letrados, en Ferrara* 1553. Ces mots, *traduzida palabra por palabra*, annoncent qu'on s'est piqué d'une littéralité qui ne peut être nulle part mieux placée que dans une traduction de la Bible. Aussi cette version est-elle très-rare & très-recherchée. On en fit une édition particulière à l'usage des Chrétiens espagnols. Cette édition diffère en quelques endroits de celle qui vient d'être annoncée, & ces différences sont relatives aux croyances différentes, l'une de ces éditions ayant été faite pour des Juifs, l'autre pour des Chrétiens. Elles ont encore des différences plus sensibles, & dont les acheteurs peuvent être plus aisément avertis, par exemple, celle de la dédicace. La version à l'usage des Juifs (& c'est la plus recherchée, quoique l'autre le soit aussi) est dédiée à la *senora Gracia Naci*, & porte les noms des traducteurs *Athias* & *Usque* (Abraham); l'autre est dédiée à Hercule d'Est, & porte la signature de *Jérôme de Vergas* & de *Duarte Pinel*.

ACCIAIOLI *ou* ACCIAJUOLI. (*Hist d'Italie.*) Divers personnages de ce nom, mais tous de Florence, tous vivans dans le quinzième siècle ou au commencement du seizième, se sont distingués dans divers genres.

1°. Ange Acciaioli, cardinal, légat, archevêque de Florence sa patrie, avoit beaucoup vécu dans le quatorzième siècle; il avoit vu naitre après la mort de Grégoire XI, arrivée en 1378, ce grand schisme d'Occident, entre Urbain VI & Clément VII; il avoit retenu dans l'obéissance

d'Urbain VI les Florentins, que le cardinal de Prata s'efforçoit d'en détacher en faveur de Clément VII. Il avoit composé un ouvrage pour la défense du même Urbain VI, & travaillé en tout avec zèle à l'extinction du schisme, extinction qu'il n'eut pas la satisfaction de procurer ni même de voir, étant mort en 1407.

2°. Reinier, du même nom, fut un capitaine illustre & même un conquérant distingué par le grand nom de ses conquêtes : ce fut dans la Grèce qu'il les fit, au commencement du quinzième siècle, c'est-à-dire, dans un tems où depuis longtems la Grèce n'étoit plus la Grèce, comme Rome n'est plus Rome.

Muoiono le citta, muoiono i regni.

Les Empires meurent, mais les noms restent. Reinier conquit donc les noms d'Athènes, de Corinthe & d'une partie de la Béotie. Sa femme se nommoit Eubois, peut-être parce qu'il avoit conquis ou qu'il vouloit conquérir l'Eubée à la faveur du voisinage. Il mourut sans enfans mâles, & il eut de riches dons à laisser par son testament; il partagea ses faveurs : Athènes fut donnée aux Vénitiens; il laissa Corinthe à Théodore Paleologue son gendre, mari de l'aînée de ses filles; la Béotie, avec Thèbes & ses dépendances, fut le partage d'Antoine son fils naturel, qui s'empara encore d'Athènes; mais le tems approchoit où Athènes & la Grèce, & tout ce qui avoit formé l'Empire des Grecs, alloit devenir la proie d'un conquérant plus redoutable qu'Acciaioli (Mahomet II), & d'un peuple plus puissant que les Florentins (les Turcs).

3°. Donat, bon citoyen, fut utile à sa patrie dans divers emplois qui lui furent confiés, & dont il s'acquitta d'une manière qui fut si agréable à la République, qu'elle dota ses filles en reconnoissance des services désintéressés du père. Il étoit d'ailleurs homme de lettres. On a de lui des vies d'Annibal, de Scipion, de Charlemagne; il a aussi traduit en latin des vies de Plutarque; il a laissé quelques notes sur la morale & la politique d'Aristote. Il étoit fils de Nevio Acciaioli, lequel étoit petit-fils de Reinier. Il étoit né en 1428, & mourut à cinquante ans en 1478.

4°. Zénobio fut aussi un homme de lettres; il étoit dominicain, & fut bibliothécaire du vatican sous le pape Léon X. On a de lui des poëmes, des sermons, des panégyriques, des lettres, la traduction de quelques ouvrages d'Olimpiodore, de Théodoret, de saint Justin. Né en 1461, mort en 1520.

ACCO. (*Hist. anc.*) C'est le nom d'une femme grecque, qui avoit été fort belle dans sa jeunesse, & à qui la tête tourna dans sa vieillesse, lorsque son miroir, où elle avoit si long-tems contemplé sa figure avec complaisance, l'avertit sensiblement de sa décadence. Le grand usage qu'elle avoit fait du miroir, avoit donné lieu à ce proverbe grec : *Il se mire dans ses armes, comme Acco dans son miroir.*

L'aventure de cette femme rappelle cette épigramme grecque, où Phryné, devenue vieille & laide, consacre son miroir à Vénus toujours belle. M. de Voltaire nous l'a rendue en quatre vers bien naturels & bien ingénieux :

Je le donne à Vénus, puisqu'elle est toujours belle;
Il irrite trop mes ennuis :
Je ne saurois me voir dans ce miroir fidèle,
Ni telle que je fus, ni telle que je suis.

Des gens de lettres ont observé qu'il y auroit eu plus de délicatesse à s'en tenir au premier vers :

Je le donne à Vénus, puisqu'elle est toujours belle.

Que ce seul vers dit tout, que les trois autres n'en sont plus qu'une espèce de paraphrase. La réflexion paroît juste; mais alors l'épigramme ou inscription ne seroit plus qu'une énigme, le mot de *miroir* n'étant point prononcé. Mais on suppose que l'inscription seroit au bas du miroir. Il y auroit peut-être une autre observation encore à faire sur ces vers, c'est que ces mots, *Je ne saurois me voir*, n'ont pas le même sens lorsqu'ils se rapportent à ceux-ci, *ni telle que je fus*, & à ces autres, *ni telle que je suis*. Dans le premier cas, ils désignent une impuissance entière, absolue, indépendante de la volonté. Dans le second, ils ne signifient qu'une impuissance volontaire, qui tient à la répugnance, à l'aversion. Or, cet emploi d'un même mot dans deux sens différens sans qu'on avertisse de la différence, est peut-être une faute, mais c'en est une bien légère.

ACCOLTI. (*Hist. d'Italie.*) Quelques personnages de ce nom & peut-être de la même famille sont diversement connus :

1°. Benoît, jurisconsulte distingué, étoit d'une famille noble, originaire d'Arezzo. Né à Florence en 1415, il remplaça le Pogge dans l'emploi de secrétaire de la République en 1459; il mourut en 1466. On a de lui deux ouvrages assez estimés; une Histoire des Croisades, qui a fourni au Tasse les principaux faits de son sujet; elle a pour titre : *De bello à Christianis contra Barbaros, pro Christi sepulchro & Judæâ recuperandis*; & un éloge des grands hommes de son tems : *De præstantiâ virorum sui ævi.* On rapporte de lui un de ces traits de promptitude de mémoire, qu'on attribue encore à quelques autres, & qui ont toujours droit d'étonner, & même de n'être pas crus quand on n'en a pas été le témoin. Il répéta, dit-on, mot pour mot une harangue latine, prononcée devant le sénat de Florence par un ambassadeur du roi de Hongrie. Si ce n'étoit qu'un compliment de

quelques lignes, & qu'il fût excellent ou mauvais jusqu'au ridicule, la chose est moins incroyable; mais laissons à ce phénomène tout son merveilleux : on pourroit, avec une pareille mémoire, rester fort ignorant si l'on n'avoit pas la faculté de retenir dans le même degré que celle de saisir & de rendre.

2°. Vers le même tems vivoit François Accolti, qu'on appeloit *le Prince des jurisconsultes*, brillant dans les exercices publics, sage & de bon conseil dans le cabinet, & que le pape Sixte IV ne voulut point faire cardinal, de peur, dit-il, de nuire aux progrès de la jurisprudence en enlevant ce savant maître à ses disciples, qui ne pouvoient se passer de lui.

3°. Un autre Accolti (Benoît) fut fait cardinal. Il étoit né à Florence en 1497. On l'appeloit *le Cicéron de son tems*; il ne reste plus aucune trace de ce cicéronianisme ni dans sa prose ni dans ses vers. Mort en 1549.

4°. Un autre Benoît Accolti conspira contre le pape Pie IV, avec Pierre Accolti son parent & plusieurs autres complices, de familles distinguées, mais perdus de dettes & de crimes, tels que le comte Antoine de Canossa, le chevalier Peliccione, Prosper d'Ettore, Thaddée Manfredy, &c. Leur projet ne se bornoit pas à un simple changement de Pape; ils devoient surprendre des places & faire des conquêtes, car ils en avoient déjà fait le partage entr'eux. Canossa devoit avoir Pavie; Manfredy, Crémone; Peliccione, Aquilée; d'Ettore avoit préféré des rentes : tout le reste devoit être pour les Accolti, qui garantissoient aux autres leurs partages. La peau de l'ours étoit vendue, mais l'ours n'étoit pas mis par terre. Le complot fut découvert, & tous les coupables punis du dernier supplice en 1564.

ACERBO (FRANÇOIS), (*Hist. litt. mod.*), jésuite, né à Nocera, publia en 1666, à Naples, des poésies, dont le titre intéressant peut en même tems être l'excuse de leur médiocrité. Voici ce titre : *Ægro corpori à Musâ solatium.* Consolations des Muses à l'usage d'un malade.

ACÉSE. (*Hist. ecclés.*) Il y a deux écueils également à éviter pour les directeurs & les casuistes; l'un est d'exagérer la facilité du salut, & d'endormir les pécheurs dans une sécurité dangereuse; l'autre est de rendre le salut presqu'impossible, & de jeter les ames simples dans le désespoir: c'étoit contre ce dernier écueil que venoit échouer le novatien Acése, qui, sous prétexte de zèle & d'amour pour la perfection, soutenoit au concile de Nicée, en présence de l'empereur Constantin, qu'il ne falloit point admettre à la pénitence ceux qui étoient tombés depuis le baptême; c'étoient cependant ceux-là, & ceux-là seulement qu'il falloit y admettre; ceux qui n'étoient pas tombés n'avoient point de pénitence à faire : il leur suffisoit de se garantir de toute présomption. Constantin, scandalisé de celle d'Acése, lui dit : *Acése, faites donc une échelle pour vous, & montez tout seul au ciel.*

ACHARDS (ELÉAZAR-FRANÇOIS DE LA BAUME DES), (*Hist. ecclés.*), né en 1679 dans la ville d'Avignon, y occupa divers emplois ecclésiastiques. Il se distingua par son zèle & par sa charité dans le tems de la peste, que le voisinage de Marseille étendit, en 1721, jusqu'au Comtat. Le pape Clément XII l'envoya en qualité de vicaire apostolique pour concilier &, s'il le pouvoit, terminer les différends des Missionnaires à la Chine; mais on ne concilie point, on ne termine point les différends des théologiens en s'en occupant; c'est en ne s'en occupant pas qu'on les fait cesser & qu'on en coupe la racine. Si vous les écoutez, ils parleront; si vous les lisez, ils écriront. J'en dis autant des déclamateurs en tout genre, soit enthousiastes, soit de mauvaise foi : abandonnez-les à tout l'ennui qu'ils inspirent naturellement, à tout le ridicule dont ils se couvrent; ne les écoutez pas; ceux qui parlent raison méritent seuls d'être écoutés. C'étoit bien la peine d'envoyer tant de vicaires apostoliques traverser les mers & mourir aux extrémités de l'Asie, pour parler de paix à des théologiens qui ne vivoient que de guerre, & qui étoient animés les uns contre les autres par la jalousie de métier & par l'orgueil de la dispute, deux maladies incurables. Des Achards n'eut pas plus de succès que les autres négociateurs; il mourut à Cochin en 1741, & les disputes continuèrent jusqu'à ce qu'à la fin le tems & l'indifférence publique les eussent fait oublier. M. l'abbé Fabre son secrétaire, & qui fut après lui pro-vicaire pour ces mêmes affaires des missions, a donné en trois volumes in 12 une relation de celle de M. des Achards. Celui-ci avoit été nommé évêque d'Halicarnasse (*in partibus*).

ACONCIO (JACQUES), (*Hist. litt. mod.*), né à Trente au commencement du seizième siècle, vit naître la réforme de Luther & de Calvin, & s'y laissa entraîner; il abjura la religion catholique, & alla en Angleterre professer le protestantisme. Il est très-connu par son Traité des Stratagêmes de Satan, &c. *De Stratagematibus Satanæ in religionis negotio, per superstitionem, errorem, hæresim, odium, calumniam, schisma, &c. libri* 8. La reine Elisabeth en accepta la dédicace. Les Catholiques n'ont qu'un avis sur cet ouvrage; ils le mettent unanimement au rang des livres impies. Les Protestans sont plus partagés; les uns l'approuvent, les autres le condamnent. On a même appliqué à l'auteur le mot qui avoit été dit au sujet d'Origène : *Ubi benè, nemo melius, ubi malè, nemo pejus.* Quand il est bon, nul n'est meilleur; quand il est mauvais, nul n'est pire.

L'ouvrage d'Aconcio est suivi de deux Traités, l'un, de la méthode d'étudier; l'autre, de la manière de faire les livres. Aconcio est mort en Angleterre, on ignore en quelle année : on sait seulement qu'il vivoit en 1566. Son ouvrage avoit été imprimé à Bâle en 1565.

ACTUARIUS. (*Hist. litt. mod.*) C'est le nom d'un médecin grec, grand théoricien, & qui n'étoit pas sans expérience. Ce fut lui qui donna le premier, au treizième siècle, l'analyse des purgatifs encore usités aujourd'hui, tels que la casse, la manne, le séné, &c. Henri Étienne a donné en 1567 une édition in-folio des ouvrages d'Actuarius, qu'on trouve traduits par différens auteurs dans l'édition des *Medici artis principes*.

ADALGISE, (*Hist. des Lombards*), Prince lombard, fils de Didier, dernier Roi de cette nation, détrôné par Charlemagne. Dans l'expédition qui renversa Didier du trône, Adalgise s'étoit enfermé dans Vérone avec la veuve & les enfans de Carloman, dépouillés de la succession de leur père par Charlemagne leur oncle, tandis que Didier s'enfermoit dans Pavie avec le duc d'Aquitaine Hunaud, dépouillé aussi de ses Etats par Charlemagne, & même enfermé par lui dans une prison dont Hunaud s'étoit sauvé. Charlemagne arriva sous les murs de Pavie presqu'au moment où Didier venoit d'y entrer. Didier avoit mis de bonne heure cette place en état de soutenir un long siége : Charlemagne commença ce siége en 774; mais jugeant qu'une partie de ses forces pouvoit pendant ce tems être employée utilement ailleurs, il vint faire le siége de Vérone, pour couper une des branches de cette guerre. Adalgise, qui connoissoit l'état de Pavie, & qui avoit compté que cette place arrêteroit long-tems Charlemagne, fut saisi d'effroi lorsqu'il vit ce vainqueur rapide accourir en diligence pour l'assiéger lui-même dans Vérone; il craignit que quelque coup du sort ou quelque prodige de l'art ne lui eût ouvert les portes de Pavie. Peut-être ce jeune Prince, sur qui les peuples fondoient leurs espérances, n'eut-il pas toute la fermeté qu'exigeoient les conjonctures difficiles où il se trouvoit; peut-être ne poussa-t-il pas la défense de Vérone jusqu'où elle pouvoit aller. La crainte de tomber entre les mains du vainqueur lui fit précipiter sa retraite; il sortit de Vérone pendant la nuit, & s'étant embarqué, il alla chercher un asile & des secours auprès de l'empereur Constantin Copronyme, que sa haine pour les Papes, animée par un zèle d'iconoclaste, & surtout une juste inquiétude des progrès rapides de Charlemagne, unissoient avec les Lombards dans un même intérêt. Par cette retraite Adalgise prolongea la querelle de la Lombardie, & rendit long-tems incertaine la conquête de Charlemagne. Cependant les Lombards, abandonnés par Adalgise, saisirent l'occasion de terminer la guerre, & d'adoucir le vainqueur en remettant entre ses mains la veuve & les enfans de Carloman. Les habitans de Pavie imitèrent ceux de Vérone; ils ouvrirent leurs portes à Charlemagne, & remirent leur roi Didier, avec sa femme & sa fille, à la discrétion de ce vainqueur.

Mais on n'opère pas impunément une grande révolution, & les idées établies ne changent pas en un jour. La plupart des Seigneurs lombards formèrent une ligue contre Charlemagne & contre le pape Adrien I son allié. Le duc de Spolète, le duc de Benevent, Arichise (*voyez* dans ce volume l'article *Tassillon*), y entrèrent; le duc de Frioul, Rotgaud, en étoit l'ame : c'étoit le plus considérable de tous, & par ses talens, & par la situation de son duché, qui donnoit la main à la fois à l'Allemagne, à la France & à l'Italie, & qui dominoit sur la mer Adriatique. Le duc de Frioul étoit resté fidèle au malheureux Adalgise; les Seigneurs lombards, par le conseil & par l'entremise de ce duc, traitèrent avec l'Empereur grec, Léon Porphyrogénète, qui avoit succédé à Constantin Copronyme son père, & qui étoit le mari de la fameuse impératrice Irène. Léon avoit succédé aux opinions comme au trône de son père; il saisit les vues qu'on lui présentoit; il promit d'envoyer Adalgise avec une puissante flotte, & les Seigneurs ligués se chargèrent de favoriser sa descente. Tandis que Léon faisoit lentement les préparatifs de cette expédition, Charlemagne arrive en Italie avec sa célérité ordinaire, fond sur le duc de Frioul, le fait prisonnier; & le regardant déjà comme un sujet rebelle, au lieu de le regarder comme un ennemi qui se défendoit encore, lui fait trancher la tête. Les Historiens français traitent le duc de Frioul de *factieux*, & son projet d'*intrigue* & de *conjuration*, tant on s'accoutume aisément à regarder comme le droit ce qui a prévalu! Adalgise & les Grecs, voyant le projet avorté, n'osèrent paroître, & Charlemagne revola en Germanie à de nouveaux combats.

Mais la cour de Constantinople ne perdit jamais de vue les intérêts d'Adalgise, qui s'unissoient si naturellement avec les siens. Léon Porphyrogénète promit toujours à Adalgise d'employer toutes les forces de l'Empire grec pour son rétablissement. Irène s'étant brouillée avec Charlemagne, se chargea de remplir les engagemens de son mari: le duc de Benevent, Arichise, & le duc de Bavière, Tassillon, tous deux gendres de Didier & beaux-frères d'Adalgise, prenant la place du duc de Frioul, & résolus de le venger, traitoient à la fois, & avec la cour de Constantinople, & avec les Huns, & réunissoient ces diverses puissances dans une ligue contre Charlemagne. Ce Prince avoit long-tems bravé les menaces de Constantin Copronyme, de Léon Porphyrogénète; il n'eût fait que rire du dépit enfantin de Constantin Porphyrogénète, fils de Léon, auquel il avoit refusé

Rotrude sa fille, & qui prétendoit se venger de ce refus; mais Irène ne pouvoit être un ennemi à dédaigner. Charlemagne avoit long-tems estimé & recherché son alliance. Ses guerres jusqu'alors n'avoient été que des expéditions & des courses; celle qui se préparoit, alloit être le choc d'un grand Etat contre un grand Etat : il s'agissoit de la prééminence de l'Empire français ou de l'Empire grec, & du poids des noms de Charlemagne & d'Irène. Adalgise étoit toujours à la cour de cette Princesse, soit que Charlemagne, pendant tout le tems de son alliance avec Irène, eût dédaigné un si foible ennemi, & eût assez respecté son alliée pour n'en point exiger un pareil sacrifice, soit qu'Irene elle-même, si capable de crime en politique, fût incapable de bassesse, Charlemagne sentit toute l'importance de l'affaire que ses conquêtes & ses ennemis lui suscitoient. Le fils du roi des Lombards, réclamant le trône paternel, & soutenu par les Grecs, par les Huns, par le duc de Benevent & par les Bavarois, étoit une grande puissance qui, avec l'avantage de la cause la plus favorable, venoit se mesurer en Italie & en Germanie à la fois avec la puissance française. (On peut voir dans ce volume, à l'article *Taffillon*, par quel coup de foudre Charlemagne écrasa d'abord ce duc de Bavière.)

Cependant les Huns furent fidèles au traité qu'ils avoient fait avec Tassillon. N'ayant pu paroître en armes assez tôt pour le défendre, ils voulurent du moins le venger; ils envoyèrent deux armées, l'une dans la Bavière, pour essayer de la reprendre; l'autre dans le Frioul, pour pénétrer en Italie & favoriser l'expédition du prince Adalgise & des Grecs. Graces aux précautions que Charlemagne avoit su prendre, aucune de ces deux entreprises ne réussit. Les Huns furent repoussés deux fois de la Bavière avec une grande perte, & ils ne furent pas moins complètement défaits dans le Frioul. La fortune sembla vouloir encore joindre aux succès que Charlemagne se procuroit par sa bonne conduite, des avantages dont il ne fut redevable qu'à elle. L'allié sur lequel Adalgise & les Grecs avoient principalement compté pour faciliter leur descente en Italie, Arichise, duc de Benevent, mourut sur ces entrefaites, ainsi que Romuald son fils aîné. La duchesse de Benevent, Amalberge, sœur d'Adalgise, fit ce qu'elle put pour obtenir des Beneventins, qu'ils tinssent les engagemens qu'Arichise avoit pris avec Adalgise son frère & avec les Grecs; mais les négociations de Charlemagne prévalurent : les Beneventins crurent, comme les Bavarois (*voyez* l'article *Taffillon*), devoir plus à leur suzerain qu'à leur duc. Par la mort d'Arichise & de son fils, & surtout par la disposition des peuples, le duché de Benevent rentroit dans la main de Charlemagne; il avoit en sa puissance le jeune Grimoald, second fils d'Arichise : ce fut à lui qu'il donna le duché de Benevent, pour lui fournir l'occasion de réparer les torts de sa famille. En effet, l'ascendant naturel de Charlemagne avoit agi sur le jeune Grimoald, pendant le tems que celui-ci avoit été en ôtage auprès de lui. Touché de la confiance généreuse que ce grand Prince lui témoignoit, il ne songea qu'à s'en rendre digne, & Charlemagne n'eut point alors de sujet plus fidèle. Grimoald combattit Adalgise & les Grecs avec autant de succès que de bonne conduite. Il est vrai que, sous prétexte de lui envoyer du secours, Charlemagne, dont la prudence égaloit la générosité, lui avoit donné pour collègue & pour surveillant Vinigise, un de ses meilleurs généraux, avec l'élite des troupes françaises. Vinigise fut témoin de la reconnoissance de Grimoald & du zèle des Beneventins, qui ne cédèrent en rien aux Français dans cette journée. Les Grecs furent entiérement défaits; Adalgise dut son salut à la fuite; le général d'Irène, nommé Jean, qui avoit acquis de la gloire dans le commandement des armées, fut pris, &, ce que toute la barbarie qui pouvoit encore rester dans ce siècle ne peut pas même faire concevoir, on le fit périr dans la prison, pour avoir rempli ses devoirs de général & de sujet. L'atrocité incroyable de ce fait avoit persuadé à quelques auteurs que c'étoit Adalgise lui-même qui avoit été pris, & qu'on l'avoit sacrifié aux intérêts de Charlemagne pour terminer la querelle du royaume des Lombards; crime politique assez d'usage dans tous les tems, & que les conjonctures, sans pouvoir l'excuser, expliqueroient du moins; mais il est bien reconnu qu'Adalgise ne tomba point dans les mains des Français ni dans celles des Beneventins; qu'il retourna vivre dans l'obscurité à la cour de Constantinople, & qu'il y vécut même long-tems encore; mais on ne le vit plus faire aucune tentative pour réclamer ses droits, & la querelle de la Lombardie finit à cette époque, qui est l'an 788.

Irène s'en tint à cette épreuve, & ne voulut plus commettre sa fortune avec celle de Charlemagne.

ADAM (JACQUES), (*Hist. litt. mod.*), de l'Académie française, secrétaire des commandemens de M. le prince de Conty, père de M. le prince de Conty d'aujourd'hui (en 1789), naquit à Vendôme en 1663. M. d'Alembert lui a en quelque sorte donné un nom; car il n'en avoit pas : sa modestie même l'avoit empêché d'en avoir, & il en méritoit un à ce titre-là seul. Ce n'est que quarante ou cinquante ans après sa mort, qu'un de ses fils a communiqué à M. d'Alembert des détails honorables à la mémoire de cet académicien ignoré, détails dont M. d'Alembert a bien su tirer parti. Jacques Adam étoit le dernier de huit enfans : ses parens le destinant à l'état ecclésiastique, le firent étudier. Il eut bientôt épuisé toute la science de ses premiers maîtres. Remis ensuite entre les mains des Oratoriens de Vendôme, il les étonna

par la rapidité de ses progrès, & l'opinion qu'ils en conçurent fut telle, qu'ils l'envoyèrent encore enfant à Paris avec une lettre pour M. Rollin, par laquelle ils le prioient, non pas de l'instruire ou de le faire instruire, mais de le placer comme tout instruit. M. Rollin, ne voyant devant lui qu'un enfant qu'il prenoit pour un simple commissionnaire, demanda où étoit le sujet que les Oratoriens lui recommandoient : *c'est moi, Monsieur*, répondit le jeune Adam en rougissant de modestie. M. Rollin, après s'être assuré que les Oratoriens ne lui avoient point exagéré les dispositions & les connoissances précoces de cet enfant, osa bien le présenter au célèbre abbé Fleury, comme un homme capable de l'aider dans ses immenses travaux sur l'*Histoire ecclésiastique*. M. Fleury, ne voyant qu'un enfant qui n'avoit pas quatorze ans, crut que M. Rollin plaisantoit, ou que sa tendre indulgence pour la jeunesse studieuse lui faisoit illusion. Croyez-moi, lui dit très-sérieusement & très-affirmativement M. Rollin, « attachez-vous ce jeune » homme, & soyez sûr que vous me remercierez » du présent que je vous fais. » En effet, l'abbé Fleury ne tarda pas à reconnoitre quel trésor son ami lui avoit découvert; il avouoit en toute occasion combien les étonnantes connoissances de ce jeune homme lui avoient été utiles pour son *Histoire ecclésiastique*. Ayant été chargé de l'éducation du prince de Conty, aieul de celui d'aujourd'hui, il ne crut pas pouvoir mieux faire que de s'associer dans cet emploi M. Adam; & le Prince son élève, ayant fait un heureux essai de ses talens, ne crut pas à son tour pouvoir mieux faire que de lui confier l'éducation du dernier prince de Conty son fils. Des raisons d'étiquette dans la maison du Prince arrêtèrent un moment sur ce projet : on ne croyoit pas pouvoir donner à M. Adam le titre de gouverneur, parce qu'il n'étoit pas gentilhomme : on lui proposoit par accommodement, de prendre l'habit ecclésiastique; ce qui le rendroit susceptible de tout titre. M. Adam, aussi ferme que modeste, répondit : « Mes parens m'avoient destiné à cet » état; mais ne m'y étant point senti appelé, je » me croirois coupable d'en prendre le masque » pendant dix années par des vues d'intérêt. » M. le prince de Conty passa par-dessus la difficulté, sacrifia l'étiquette, & aima mieux, dit M. d'Alembert, « donner pour gouverneur à son fils, un sage qu'un » gentilhomme. »

Feu M. le prince de Conty, Prince plein d'esprit & surtout de graces, ne prenoit dans son enfance aucun goût à l'étude du latin, ce qui n'est pas fort étonnant, & M. Adam le fils & M. d'Alembert ont soin de nous avertir que ce n'est pas au gouverneur qu'il faut s'en prendre; mais ce qui étoit plus important encore que l'étude, M. Adam s'appliquoit surtout à exercer son élève aux actes d'humanité, à lui inspirer les vertus qui pouvoient le rendre utile & cher aux malheureux. C'étoit toujours le jeune Prince qui faisoit lui-même la distribution des aumônes. Un jour un pauvre vieillard lui demandoit quelque secours, en ajoutant qu'*il étoit bien malheureux* — *Vous êtes bien malheureux !* dit le jeune Prince. *Est-ce que vous apprenez le latin ?* — *Non Monseigneur.* — *Vous n'êtes donc pas si malheureux. J'en connois de plus misérables*, « dit le Prince en lui donnant cependant l'aumône avec autant de largesse que si ce pauvre eût eu le malheur d'apprendre le latin. »

L'éducation finie, M. le prince de Conty fit M. Adam secrétaire de ses commandemens & chef de son conseil. Dans cette place, il jugea un procès entre les villes de Poitiers & de Niort, toutes deux du gouvernement du Prince; il jugea en faveur de Niort. Cette ville voulut lui témoigner sa reconnoissance par un présent considérable : M. Adam le refusa constamment & parut s'en offenser.

Un négociant du Poitou, décrié par ses mœurs & par son caractère, voulut être maire de la ville où il demeuroit; il étoit parvenu à usurper la protection du Prince par ces voies souterraines, toujours si bien connues des intrigans; mais M. Adam savoit dans quel cas le Prince même vouloit qu'on eût ou qu'on n'eût pas d'égard à sa protection : le Prince l'avoit laissé maître du choix dont il s'agissoit; il donna la place à un honnête citoyen de la même ville, qui ne l'avoit pas demandée. Le négociant, outré de colère, se plaignit au Prince, du mépris qu'on avoit eu pour sa protection, &, voulant se venger de M. Adam, il employa contre lui toutes ces calomnies dont les intrigans ont toujours un répertoire tout prêt pour perdre leurs ennemis. Le Prince cependant écoutoit, se taisoit & écrivoit; il écrivoit à M. Adam, & il chargea l'accusateur de lui porter sa lettre; le négociant ne douta point que le Prince, frappé de ses raisons, ne donnât à M. Adam un ordre positif de révoquer son premier choix & de nommer le négociant : il porta en triomphe la lettre à M. Adam; elle commençoit par ces mots : *A l'ouverture de cette lettre vous ferez jeter le porteur par les fenêtres.* M. Adam, toujours doux & modeste, se contenta de faire lire ce peu de mots au négociant, & de l'exhorter à devenir, s'il pouvoit, moins ambitieux & moins intrigant.

En 1734, M. le prince de Conty, âgé alors de dix-sept ans, servit au siége de Philisbourg : là, pour donner l'exemple aux soldats, il couchoit sur des chariots au milieu de toutes les incommodités d'un sol humide & marécageux. M. Adam l'accompagnoit, & ne crut pas que son âge & sa foible santé l'autorisassent à être mieux couché que le Prince; il suivit en tout son exemple & s'en trouva fort mal. Sur la fin de la campagne, il fut attaqué d'une colique néphrétique qui le conduisit au tombeau le 12 novembre 1735.

Il parut, en mourant, avoir des scrupules & des regrets d'avoir trop vécu pour les Princes & trop peu pour sa famille. *Je crains*, disoit-il, *d'avoir*

trop sacrifié aux occupations de mon état les soins que je devois à ces infortunés que ma mort laisse en bas âge & dans l'indigence.

Il a laissé en effet des enfans, dont un au moins, & c'est celui qui a fourni les mémoires & les anecdotes dont on vient de faire usage, se trouvoit en 1781 dans une véritable indigence, sans y avoir été réduit par sa faute. « Ce fils infortuné de » M. Adam, dit M. d'Alembert, a trouvé dans » l'Académie française les sentimens & les marques » de bienfaisance que méritoient son nom & son » malheur. Tous les gens de lettres de profession, » qui sont membres de cette compagnie, se sont » empressés, sans en excepter un seul, de soulager, chacun suivant ses moyens, le fils de leur » ancien confrère, & la plupart des autres académiciens ont suivi un si digne exemple avec toute » la noblesse qu'on pouvoit attendre d'eux. »

M. Adam avoit étudié avec soin notre langue, & étoit d'une grande utilité à l'Académie dans ses séances particulières, par l'étendue & la variété de ses connoissances; il savoit très-bien la plupart des langues de l'Europe; ce qui ne peut qu'étendre & fortifier la connoissance de la langue française; il avoit cultivé à fond l'étude du grec, & savoit même assez bien l'hebreu : cependant, malgré tout son mérite littéraire, malgré ses talens précoces, sur lesquels nous avons même pour garans M. Rollin & M. l'abbé Fleury, on est en droit de demander pourquoi il a été de l'Académie française, n'ayant publié aucun ouvrage. Il voulut du moins justifier après coup le choix de cette compagnie; il avoit entrepris & achevé un grand travail; c'étoit une traduction d'Athénée, par laquelle on auroit pu juger de son talent pour écrire, en même tems qu'on y auroit trouvé des preuves de son érudition & de sa critique dans la restitution de plus de six mille passages, restitution dont le texte très-corrompu de cet auteur avoit, dit-on, besoin. Il en préparoit à la fois deux éditions; savoir : celle du texte grec, ainsi revu, purgé, corrigé; l'autre française; c'étoit sa traduction. On a long-tems ignoré ce que ce travail étoit devenu : on le croyoit perdu. Nous apprenons par une note de M. d'Alembert, que la traduction a depuis été retrouvée, & que M. l'abbé Desaunays, garde de la bibliothèque du Roi, s'est chargé de la donner au public.

M. l'abbé de Rothelin, en faisant dans l'Académie française l'éloge de M. Adam, lui rend le témoignage qu'il portoit jusqu'au scrupule la crainte d'en trop dire lorsqu'il parloit de lui, & de n'en pas dire assez lorsqu'il parloit des autres. Ce trait est bien conforme à l'idée que tout nous donne de son caractère. « Il ne lui a » manqué pour être célèbre que de le vouloir, » dit M. d'Alembert, qui en conséquence a voulu » qu'il le fût. »

ADÉLAÏDE DE CHAMPAGNE, (*Hist. de Fr.*), mère de Philippe II, roi de France, si connu sous le nom de Philippe-Auguste. Ce Prince étoit neveu du comte de Champagne par Adélaïde sa mère; il l'étoit du comte de Flandre par la Reine sa femme, Isabelle de Hainault. Le comte de Champagne & le comte de Flandre se disputoient le gouvernement du royaume, le Roi étant trop jeune encore pour gouverner par lui-même. La Reine-mère favorisoit le comte de Champagne son frère; mais Louis-le-Jeune, dont l'esprit gouvernoit encore, avoit laissé la régence au comte de Flandre, dont Philippe avoit épousé la nièce. Il ne restoit à la Reine-mère que la garde de la personne de son fils, & que le regret de s'être vainement opposée au mariage d'Isabelle de Hainault, nièce du comte de Flandre, avec Philippe. Les intentions du feu Roi firent triompher le parti du comte de Flandre, qui força la Reine-mère de se retirer dans les terres du comte de Champagne son frère. C'étoit ouvrir le nouveau règne par un acte de violence éclatant. Adélaïde ainsi chassée implora la protection du roi d'Angleterre, Henri II, qui crut avoir plus de droit de défendre une mère contre son fils, que Louis VII n'en avoit eu de soulever des fils contre leur père. Or, c'est ce que Louis VII, son foible rival, n'avoit cessé de faire à son égard. Le jeune Philippe, rival plus redoutable, & dont la valeur annonçoit déjà les grandes destinées, marche sans s'étonner contre sa mère, contre ses oncles, frères de sa mère, & qui tous avoient pris sa défense; enfin contre leur protecteur Henri II. Il écrase en passant le comte de Sancerre, un des frères d'Adélaïde; il s'avance vers les frontières de la Normandie, qui appartenoit alors au roi d'Angleterre. Le vieil Henri s'y trouva pour les défendre; mais il ne voulut point combattre son jeune seigneur : on entama des négociations, dont le fruit fut qu'on assura du moins à la Reine-mère la jouissance paisible des terres assignées pour son douaire.

ADELGREIFF ou ALBRECHT (JEAN). (*Hist. moderne.*) Nous ne cesserons de réclamer au nom de ces fous malheureux que, par une folie bien plus funeste, puisqu'elle est barbare, on a traités en criminels. L'homme dont il s'agit ici en est un triste exemple. Bâtard d'un prêtre des environs d'Elbing, il imagina de jouer un personnage. Sept anges l'instituèrent vicaire de Dieu sur la terre pour extirper tout mal, & pour châtier les Souverains avec des verges de fer. C'est fort bien fait d'extirper tout mal si on le peut; mais, comme vicaire de Dieu ou non, il ne faut point châtier les Souverains avec des verges de fer. Il est clair qu'Adelgreiff pouvoit avoir mérité d'être enfermé : on le brûla. Les titres qu'il prenoit en vertu de la mission qu'il avoit reçue des anges, étoient ceux d'*Archi-Souverain Pontife*, *d'Empereur*, *Roi de tout le royaume divin*, *Prince de paix de tout l'Univers*, *juge des vivans & des morts*, *Dieu & Père*, *dans*

dans la gloire duquel Christ viendra au dernier jour pour juger le monde, Seigneur de tous les Seigneurs, & Roi de tous les Rois. Cet homme mêloit quelques vices à ses extravagances; car ayant été emprisonné en 1636, à Konigsberg, il avoua qu'il avoit été fouetté pour adultère dans la Transilvanie. Mais les crimes pour lesquels il subit le dernier supplice, furent l'hérésie, qui n'est point un crime, & la magie, crime chimérique & impossible. Quand on lui lut sa sentence, il parut l'entendre sans aucune émotion, & se contenta de dire froidement en vrai fataliste : *Il falloit bien que cela fût ainsi, puisque cela devoit être*; & persévérant dans sa folie ou dans son imposture, il assura que trois jours après sa mort on verroit son corps renaître vivant de ses cendres.

Consurget tumulo radians & funere major.

ADELINE (*Hist. d'Anglet.*), neveu d'Ina, roi de Wessex ou des Saxons occidentaux, fut le premier évêque de Stirburn, dans le septième siècle. Il passe pour le premier qui ait appris aux Anglo-Saxons l'usage de la langue latine & les règles de la poésie. Ses ouvrages, tant en prose qu'en vers, quoique composés dans un tems & dans un pays barbares, ont paru mériter d'être imprimés; ils l'ont été en 1101 à Mayence.

ADRIAN (CORNEILLE), (*Hist. de Fr.*), ou frère Cornelis Adriansen, de Dordrecht, franciscain de Bruges, prédicateur du seizième siècle. Prosper Marchand, dans son Dictionnaire historique, article *Louis de Bourbon*, premier *prince de Condé*, donne l'extrait de deux sermons prêchés dans le couvent des Franciscains de Bruges, le 1er. & le 2 de novembre 1567, par ce frère Cornelis Adriansen. Ces sermons joignent au ridicule qui distingue les Maillards, les Barlettes & les Menots, un emportement grossier qui tient à l'esprit du tems & à l'esprit de parti. Jamais il n'appelle le prince de Condé que *ce Condé, ce maudit Condé, ce bandit, cet enragé de Condé*; il l'appelle même *infâme coquin & double scélérat*; il regrette que « Monseigneur » de Guise, ce saint martyr, de bienheureuse » mémoire, ne l'ait pas fait accrocher à un gibet » quand il le tenoit en sa puissance..... Mais » les grands diables d'enfer lui farciront le cul de » soufre & de poix ardente..... Et ce Condé » & ses Huguenots ont au moins chacun cent » mille diables dans le ventre. » Tel étoit le ton de ce prédicateur, tel étoit celui des prédicateurs du tems, & de ceux qui, sans être prédicateurs, étoient entraînés par le fanatisme de la Ligue. Louis d'Orléans, ce fameux ligueur, avocat-général du parlement de la Ligue, appeloit Henri IV *filium Satanæ stercus*. (*Voyez* l'article *Orléans*.) Tels sont les excès où s'emportent des nations même polies, dans ces attaques de frénésie, dans ces maladies épidémiques & pestilentielles, telles que la *Bagaude*, la *Jacquerie*, la *Harelle*, la *Praguerie*, la rage des Anabaptistes de Muncer & de Jean de Leyde, la *Ligue*, la *Fronde*, &c. & c'est de quoi toutes les nations ont toujours besoin d'être averties, surtout quand elles se croient éclairées.

ADRICHOMIUS (CHRISTIEN), (*Hist. litt. mod.*), savant du seizième siècle. Son vrai nom étoit *Adrichem*; mais comme il falloit alors que tous les noms des savans eussent pour le moins une terminaison latine, il alongea son nom d'une terminaison en *ius*. Il étoit né à Delft en 1533; il fut ordonné prêtre en 1561. Les Protestans s'étant rendus les plus forts dans son pays, l'en chassèrent; il se retira dans la ville de Cologne, où il mourut en 1585. Sa *Géographie Sainte* a passé de son tems pour un chef-d'œuvre d'exactitude. Les savans faisoient moins de cas de sa chronique de l'ancien & du nouveau testament, où on l'accuse d'avoir mêlé bien des fables à un sujet qui les rejette nécessairement.

AËRIUS (*Hist. ecclés.*), sectateur d'Arius, & chef particulier de la secte des Aëriens au quatrième siècle : un des dogmes qui lui furent propres, étoit l'égalité absolue des prêtres & des évêques, erreur très-volontaire chez lui, & qui naquit du dépit & de la jalousie qu'il eut de voir son ami Eustathe élevé sur le siège de Constantinople. Sa secte subsistoit encore du tems de saint Augustin.

AETHERIUS (*Hist. mod.*), architecte fameux, qui vivoit dans un tems peu favorable aux arts, au commencement du sixième siècle, sous le règne d'Anastase I, empereur d'Orient. Il construisit dans le grand palais de Constantinople un édifice, connu sous le nom de Chalcis : on croit que ce fut lui aussi qui construisit cette forte muraille, depuis la mer jusqu'à Sélimbrie, pour arrêter les courses des Bulgares & des Scythes. Anastase le combla d'honneurs & l'admit dans son conseil.

AËTION (*Histoire ancienne*), peintre grec, célèbre surtout par son tableau des amours de Roxane & d'Alexandre-le-Grand, qui, exposé publiquement aux jeux olympiques, charma toute la Grèce. Le président des jeux, homme d'une grande fortune & d'une grande considération, en fut si enchanté qu'il donna sa fille en mariage à cet artiste.

AGATHARQUE (*Hist. anc.*), peintre de l'île de Samos, passe pour être le premier qui fit usage de la perspective dans les décorations théatrales. Il vivoit vers l'an 480 avant J. C.

AGATHE (SAINTE), (*Hist. ecclés.*), vierge noble de Palerme, est au nombre des martyres : elle mourut, dit-on, en prison, après avoir souffert

divers tourmens pour avoir résisté à l'amour de Quintien, gouverneur de Sicile. On place sa mort l'an 251 de J. C.

AGESANDRE (*Hist. rom.*), sculpteur de l'île de Rhodes, du tems de l'empereur Vespasien, fit avec deux autres sculpteurs, ce beau groupe de Laocoon, dont nous avons à Marly, à Trianon, etc. plusieurs belles copies, & qui est un des plus superbes monumens de l'antiquité, comme le tableau original que Virgile a tracé du sujet de Laocoon est un des plus beaux monumens de la poésie latine. Le Laocoon d'Agésandre se voit encore dans le palais Farnèse.

AGNAN (SAINT), (*Hist. ecclés.*), évêque d'Orléans, demanda du secours au célèbre Aëtius contre Attila, qui assiégeoit cette ville, & qui fut obligé d'en lever le siége. Cette délivrance de la ville, due à l'intercession de saint Agnan, soit auprès de Dieu, soit auprès des hommes, est sans doute son plus beau miracle : on lui en attribue d'autres cependant. On prétend qu'il guérit d'une maladie grave le gouverneur de la place, soit par ses prières, soit par quelques connoissances en médecine; que le gouverneur, en reconnoissance de sa guérison, mit en liberté tous les prisonniers, & que de là vient le droit qu'ont les évêques d'Orléans de délivrer les prisonniers le jour de leur entrée; droit qui ne peut être exercé qu'avec toutes les restrictions qu'exigent le bon ordre & l'intérêt tant public que particulier.

AGNÈS (SAINTE), (*Hist. ecclés.*), vierge & martyre, n'avoit, dit-on, que douze à treize ans lorsqu'elle souffrit le martyre à Rome, au commencement du quatrième siècle.

AIX-LA-CHAPELLE. (*Hist. de Charlem.*) La construction du palais d'Aix-la-Chapelle & de ses dépendances, surtout de cette fameuse basilique ou chapelle qui a donné son nom à ce lieu, est une des merveilles du règne de Charlemagne.

Les conquêtes de ce Prince avoient si fort reculé les bornes de son Empire, qu'il sentit la nécessité de changer de capitale, de s'en faire une nouvelle qui fût plus au centre de ses Etats, qui donnât la main à la fois à la France & à la Germanie : peut-être même le lieu qu'il choisit, avoit-il l'inconvénient d'être trop éloigné de l'Italie, sur laquelle s'étendoit aussi sa domination; mais c'étoit la Germanie qui l'occupoit par préférence à tout; c'étoit là sa conquête de prédilection, & ce fut en Westphalie qu'il plaça le siége de son Empire. Eginard, le moine de Saint-Gal, & la plupart des auteurs ou contemporains, ou voisins de ce tems, parlent des édifices d'Aix-la-Chapelle avec une admiration qui annonce qu'il venoit de se faire une révolution dans les arts, & que Charlemagne imprimoit à ses ouvrages la grandeur de son génie. Il avoit profité de ses conquêtes; Rome & l'Italie ne lui avoient pas montré en vain leurs ruines augustes; les monumens de la majesté romaine, échappés au ravage des Barbares, en frappant ses yeux, avoient élevé son ame; ses idées s'étoient étendues; le goût du beau & du grand l'avoit saisi. La destruction même servit à l'embellissement de ses édifices; des blocs de pierre carrée, employés à la construction de la basilique, venoient des démolitions des murs de Verdun, que Charlemagne avoit détruits pour punir l'évêque de cette ville, qui s'étoit révolté contre lui. Les colonnes de marbre & la mosaïque qui ornoient cette même basilique, étoient des débris de l'ancien palais impérial de Ravenne. Rome avoit aussi fourni de très-beaux marbres, & cette profusion de marbre étoit un spectacle nouveau & surprenant pour la France & pour la Germanie. Les historiens parlent aussi d'un dôme surmonté d'un globe d'or massif. Les portes & les balustres étoient de bronze; les vases & les chandeliers d'or ou d'argent; les ornemens employés au service divin étoient d'une magnificence inconnue jusqu'alors : peut-être cette magnificence n'étoit-elle qu'apparente; peut-être l'art d'imiter les métaux précieux trompoit-il presque tout le monde dans ces tems d'ignorance. En général, on ne risque rien de soupçonner de quelque exagération les éloges prodigués aux arts dans leur naissance; leurs inventeurs, comme on sait, ont presque tous été déifiés.

Quant au palais, on en vante surtout l'immense étendue, qui étoit telle, que non-seulement les grands officiers de la couronne, avec tous ceux qui leur étoient subordonnés, toutes les personnes employées au service du palais, les députés de tous les pays soumis à la France, les seigneurs & les évêques que les affaires appeloient à la cour, & les vassaux qui les y suivoient, étoient logés commodément, mais encore qu'on y avoit pratiqué de grandes salles où se tenoient, dans les unes, les conférences des prélats & des ecclésiastiques; dans les autres, les diètes des grands vassaux; dans d'autres, ces assemblées mixtes, ces synodes ou plaids, qui étoient à la fois des conciles & des parlemens; d'autres salles enfin étoient consacrées à l'administration de la justice tant civile qu'ecclésiastique.

La chambre du Roi étoit, dit-on, disposée de manière qu'il voyoit tout ce qui entroit dans ces salles & dans ces divers appartemens, petit agrément qui pouvoit offrir un grand sens & donner une grande leçon; c'est que le Prince doit tout voir.

On parle aussi de vastes portiques, de superbes galeries, où les gardes, les soldats, la multitude des officiers & des *personnes du service* pouvoient être à couvert. On vante surtout celle de ces galeries qui conduisoit du palais à la basilique. Les eaux thermales d'Aix-la-Chapelle n'avoient pas

peu contribué au choix que Charlemagne avoit fait de ce séjour. L'art avoit beaucoup ajouté à la nature par la construction des bains. Charlemagne avoit fait creuser de vastes bassins, où l'on faisoit couler les eaux en si grande abondance, que cent personnes pouvoient non-seulement s'y baigner à la fois, mais y nager sans se rencontrer & se gêner. C'étoit un des amusemens du Monarque, & un des spectacles de sa cour; il excelloit dans cet exercice comme dans tous les autres; il prenoit ce divertissement avec ses enfans, ses officiers, ses soldats, avec tous ceux qui vouloient le partager, sans distinction de rang ni d'état. Sa popularité en tout égaloit sa magnificence.

ALABASTER (GUILLAUME), (*Hist. litt. mod.*), théologien anglican des seizième & dix-septième siècles, qui se fit catholique, se refit anglican, & fut chanoine de Saint-Paul de Londres & grand cabaliste; c'est par la cabale qu'il explique la révélation; il explique aussi dans un long Traité ce que c'est que la bête de l'Apocalypse; mais on a de lui un lexique hébreu.

ALAHAMARE (*Hist. mod.*) est le nom de la dynastie des Maures qui régnèrent à Grenade, depuis 1237 jusqu'en 1491, qu'ils furent détrônés par Ferdinand-le-Catholique & Isabelle.

ALAIN. (*Hist. de Bret.*) Il y a eu trois ducs & quatre comtes de ce nom.

DUCS.

1°. Alain I, surnommé *le Fainéant*, régna depuis l'an 560 jusqu'en 594. Un règne de trente-quatre ans est bien long quand celui qui règne mérite le nom de *Fainéant*.

Alain II, dit *le Long*, régna cent ans après, mais avec honneur, depuis 660 jusqu'en 690. Il ne fit la guerre qu'à propos & toujours avec un succès garant de la sagesse de ses mesures.

Alain III vivoit dans le neuvième siècle. Il partagea la Bretagne vers l'an 877, avec Juhel *ou* Judicaël, comte de Rennes. Ce partage & les prétentions de quelques autres grands de cette province au trône de Bretagne pouvoient exciter des troubles intérieurs; mais des ennemis communs réunirent tous les intérêts : ces ennemis communs, c'étoient les Normands, alors le plus terrible fléau de la France. Judicaël les attaqua, les défit; mais emporté par son courage & par l'ivresse du succès, il refusa de leur faire quartier; il les réduisit au désespoir, & périt dans un combat contr'eux. Alain, resté seul en 878, continua de faire la guerre aux Normands, & remporta sur eux une grande victoire. Il répara une partie des ravages qu'ils avoient faits; il rétablit Nantes qu'ils avoient ruinée, & régna sur toute la Bretagne assez paisiblement, tantôt sous le titre de duc, tantôt sous celui même de roi; car l'ancienne prétention des souverains de la Bretagne n'alloit pas à moins qu'à la royauté. Alain III mourut vers l'an 907.

COMTES.

L'orgueil des titres alloit en diminuant parmi les souverains de la Bretagne. Ils étoient descendus déjà du titre de rois à celui de ducs; ils descendirent encore de celui-ci à celui de comtes. Alain I, comte de Bretagne, dit *Barbe torte*, fut aussi le prémier de ces comtes dans le dixième siècle; il gouverna sagement & heureusement; il s'appliqua, comme le duc Alain III, à réparer les ravages des Normands, à rebâtir les églises & les autres édifices publics qu'ils avoient ruinés; il mourut en 952 ou, selon d'autres, en 959.

Alain II, dit *le Rebra*, succéda en 1008 à Geoffroy I son père. Il fit la guerre à Robert-le-Diable, qui ne prétendoit pas moins que de contraindre les Bretons à lui rendre hommage nus pieds, & qui alla mourir en 1035, à Nicée en Bithynie : Alain II mourut en 1040.

Alain III, dit Fergent, fils de Havoise, héritière de Bretagne, sœur du comte Conan, & de Hoel, comte de Cornouailles & de Nantes. Lorsque Guillaume-le-Bâtard, duc de Normandie, & qui n'auroit peut-être pas dû l'être, entreprit la conquête de l'Angleterre, l'esprit guerrier étoit dans toute sa fureur; la chevalerie tournoit toutes les têtes; l'Europe entière envoya ses chevaliers à cette expédition; Hoël, beau-frère & successeur de Conan, y envoya aussi son fils Alain Fergent à la tête de cinq mille Bretons : ce fut par-là qu'Alain se fit d'abord connoître dans le monde. Il succéda en 1084, au comte Hoël son père.

La première croisade s'étant formée de son tems, il alla signaler dans la Terre-Sainte les talens qu'il avoit déjà exercés dans l'expédition d'Angleterre. Il étoit à la prise de Nicée, d'Antioche & de Jérusalem. Revenu dans ses États, il sut les gouverner avec beaucoup de douceur. Il signala sa piété par des fondations religieuses : ce fut lui qui fonda en 1112 l'abbaye de Saint-Sulpice près de Rennes; il se retira dans l'abbaye de Rhédon, & y mourut l'an 1120.

Alain IV, dit *le Noir*, seigneur de la Roche de Rien en Bretagne, & de Richemont en Angleterre, épousa Berthe, comtesse de Bretagne, petite-fille d'Alain III, & fut comte de Bretagne du chef de sa femme. Il mourut le 30 mars de l'an 1146.

ALAIS (JEAN D') *ou* JEAN DU PONT-ALAIS (*Hist. mod.*), farceur qui divertissoit le peuple de Paris par les représentations de ses comédies dans les premières années du règne de François I. Du Verdier l'appelle *chef & maître des joueurs de moralités & farces*, & dit qu'*il a composé plusieurs jeux, mystères, moralités, sotyes & farces « qu'il a » fait réciter publiquement sur échafaut en ladite ville, » aucunes desquelles ont été imprimées, & les autres*

» *non.* » Mais il est plus connu par l'anecdote suivante :

On voyoit autrefois à la pointe de Saint-Eustache, vis-à-vis les boucheries, au bas de la rue Montmartre & de la rue Trainée, une grande pierre posée sur un égoût en forme de petit pont, qu'on appeloit *le Pont-Alais*, du nom de ce Jean *Alais* : & la tradition étoit que cet homme ayant prêté de l'argent au Roi, obtint pour son remboursement le produit d'un impôt dont il fut l inventeur ; cet impôt étoit d'un denier sur chaque panier de poisson qu'on apportoit aux halles. Les donneurs d'avis & inventeurs d impôts qui se sont tant multipliés depuis, étoient si odieux alors, & Jean Alais eut tant de regret de sa fatale invention, qu'il voulut, dit-on, en expiation, être enterré sous cette pierre dans cet égoût des ruisseaux des halles, *en tel puant lieu*, dit du Verdier, *comme s'estimant indigne d'avoir une plus honnête sépulture.*

On observe, & nous devons observer que ni Marot, ni Théodore de Bèze, ni Bonaventure des Périers, auteurs du tems, qui ont parlé de Jean Alais, n'ont rien dit de cette anecdote ; que du Verdier, déjà un peu postérieur, est le premier qui en ait parlé, & sur de simples ouï-dires. Il est vrai que l'anecdote une fois énoncée, a été ensuite beaucoup répétée.

Des raisons de commodité & d'utilité publiques ont fait ôter en 1719, la pierre du Pont Alais.

ALAMANNI (LUIGI *ou* LOUIS). Nous avons donné son article dans le Dictionnaire, & nous avons dit que François I l'avoit envoyé en ambassade auprès de Charles-Quint. Nous ajouterons seulement ici une anecdote concernant cette ambassade. Dans une audience que Charles-Quint donnoit à Louis Alamanni, en 1544, celui-ci, en haranguant l Empereur, répéta plusieurs fois le mot *Aquila* : l'Empereur saisit l'occasion, & l'interrompit en récitant ces vers :

Aquila grifagna,
Che per più divorar due becchi porta.

Ces deux vers, qu'on a traduits ainsi en français,

Cette aigle, d'humeur carnacière,
Ne s'arme de deux becs crochus
Que pour dévorer beaucoup plus.

étoient la fin d'une épigramme satyrique qu'Alamanni avoit faite autrefois contre Charles-Quint dans le tems que les Impériaux ravageoient l'Italie, pays d'Alamanni. Cette citation étoit faite pour déconcerter l'orateur, & c'étoit une petite vengeance que Charles-Quint tiroit de lui. Alamanni, en s'y prêtant de bonne grace, désarma l'Empereur. Sire, lui dit-il, oubliez les folies d'un poëte & d'un jeune homme irrité, pour écouter un ambassadeur & un vieillard qui ne parle que de paix.

Nunc ego mitibus
Mutare quæro tristia, dùm mihi
Fias recantatis amicus
Opprobriis animumque reddas.

ALAVIN (*Hist. mod.*), chef, général ou roi des Goths au quatrième siècle. Ces peuples ayant été chassés par les Huns, des pays qu'ils habitoient dans la Germanie, Alavin pria l'empereur Valens de recevoir les Goths au rang de ses sujets, & de permettre qu'ils habitassent les rives du Danube, à condition de les défendre & de garder la frontière de l'Empire de ce côté : c'étoit assez l'usage alors d'opposer ainsi quelque peuple barbare au torrent des autres peuples barbares dont on craignoit l invasion. Valens accorda la demande d'Alavin ; mais les officiers & les ministres de l'Empereur ne ménagèrent pas assez des sujets dont ils attendoient un tel service ; ils les accablèrent d'impôts, & les forcèrent à prendre les armes pour s'en délivrer : on envoya contr'eux Lupicin, l'un des généraux de l'Empereur ; ils le battirent : l'empereur Valens marcha contr'eux à son tour ; ils le battirent aussi dans une affaire décisive, près d'Andrinople en 378, & ce malheureux Empereur, poursuivi dans sa fuite, fut brûlé dans une cabane où il s'étoit réfugié.

ALBA ESQUIVEL (*Hist. ecclésiast.*), canoniste espagnol, évêque d'Astorga, puis d'Avila, puis de Cordoue, assista au concile de Trente ; ce qui lui donna vraisemblablement l'idée de l'ouvrage par lequel il est connu, & dont voici le titre : *De conciliis universalibus, ac de his quæ ad Religionis & christianæ reipublicæ reformationem instituenda videntur.* Mort en 1562.

ALBAN (SAINT), (*Hist. d'Anglet.*), premier martyr de la Grande-Bretagne, eut la tête tranchée sous l'empire de Maximien-Hercule, collègue de Dioclétien. Son martyre est de l'an 287 de l'ère chrétienne.

ALBANIE. (*Hist. de France.*) L'Albanie étoit anciennement le nom de l'Ecosse, comme Albion celui de l'Angleterre, & par la même raison, c'est-à-dire, à cause de la couleur blanche de leurs rochers. Des ducs d'Albanie ont formé une branche de la maison Stuart. (*Voyez Stuart.*) Un de ces ducs d'Albanie vivoit en France à la cour de François I, & se trouvoit à l'entrevue de ce Prince & du pape Clément VII, à Marseille, en 1533.

Du Bouchet & Brantôme racontent une anecdote singulière de cette entrevue, & le duc d'Albanie y joue un rôle plaisant.

Trois Dames prièrent le duc d'Albanie d'obtenir

pour elles du Pape la permission de manger de la viande les jours défendus. Le duc d'Albanie trouva dans cette demande l'occasion d'une plaisanterie dont il voulut amuser le Pape & le Roi ; il feignit d'avoir mal entendu ; il dit au Pape qu'elles lui demandoient une permission que l'on prend quelquefois, mais qu'on ne demande jamais ; il les supposa veuves, & voulant jouir dans leur viduité des privilèges du mariage avec l'agrément du Pape. Il prepara cette étrange proposition ; il vanta leur respect pour la mémoire de leurs maris, leur tendresse pour leurs enfans, sentimens qui les empêchoient de se remarier, puis il allégua des foiblesses, des tentations auxquelles il demandoit pour elles la permission de succomber sans péché : on peut croire qu'il ne l'obtint point ; mais il obtint audience pour ces Dames. « *Saint-Père*, lui dirent-elles, *nous avons » prié M. d'Albanie de vous représenter nos besoins » & la foiblesse de notre sexe & de notre complexion.* » Le Pape paroissant vouloir refuser, ces Dames s'écrièrent : *Eh Saint-Père ! au moins trois fois la semaine. Trois fois la semaine*, dit le Pape en colère, *il peccato di lussuria !* Ce mot inattendu entraîna une explication qui dégénéra en plaisanterie. Le Pape ayant su de quoi il s'agissoit, accorda la dispense. Brantôme dit que ces trois Dames étoient madame de Château-Briant, madame de Chatillon & madame la baillive de Caen. Du Bouchet les appelle *vertueuses, chastes & dévotes*. Brantôme se contente de les dire *belles & honnêtes* : tous deux les disent *veuves* ; c'est une erreur : ils devoient dire seulement que le duc d'Albanie les disoit veuves, parce que cette supposition convenoit à la plaisanterie qu'il vouloit faire ; car il est certain que jamais la comtesse de Château-briant ne fut veuve.

ALBERT, D'ALBERT, ALBERTI. (*Hist. de France & d'Italie.*) Nous n'avons guère parlé dans le Dictionnaire, à l'article *Albert*, que du fameux duc & connétable de Luynes, & à son occasion d'un très-petit nombre de personnages de sa Maison. Nous observerons ici que la prétention de cette Maison, appuyée du suffrage raisonné & motivé de plusieurs auteurs graves, est d'être descendue de l'ancienne Maison des Alberti de Florence, qui possédoit des fiefs de l'Empire dès l'an 1000. On n'ignore pas combien les factions des Guelphes, des Gibelins & d'autres factions semblables ont multiplié dans ce beau pays les troubles & les proscriptions. Les Alberti ayant vécu long-tems avec un éclat qui, dans les Républiques, excite toujours l'envie, succombèrent sous des ennemis alors plus puissans, & furent obligés de s'expatrier : les uns s'enfuirent à Venise, d'autres passèrent en France, d'autres s'exilèrent jusqu'à Londres. Thomas Alberti ou d'Albert vint se fixer, sous le règne de Charles VI, au Pont Saint-Esprit sur le Rhône, dont il fut fait viguier par des lettres du duc de Berry, gouverneur du Languedoc, oncle du Roi, données à Paris le 13 janvier 1415.

1°. C'est ce Thomas Alberti, ou d'Albert suivant la terminaison française, qui est la tige de la Maison de Luynes ; il s'attacha au Dauphin, qui fut depuis le roi Charles VII. On ajouta dans la suite à la viguerie du Pont Saint-Esprit, déjà conférée à Thomas, celle de Bagnols. Les lettres, qui sont du 24 avril 1420, font une mention honorable des services de Thomas, & annoncent le besoin que le Roi croit avoir de lui pour maintenir le Languedoc dans l'obéissance. En 1421 les maréchaux de Lafayette & de Séverac le chargent expressément, au nom du Roi, de la défense de tout le cours du Rhône, depuis le Pont Saint-Esprit jusqu'à Beaucaire, en y comprenant cette sénéchaussée. Charles VII le fit son pannetier, & lui témoigna en diverses conjonctures sa satisfaction & sa reconnoissance. Par des lettres du 17 mars 1446, son commandement fut accru de la charge de Bailly d'épée du Vivarais & du Valentinois ; tout le cours du Rhône fut sous sa garde depuis Valence.

Thomas Alberti mourut le 28 août 1455.

2°. Jean d'Albert le jeune, un de ses fils, écuyer du roi Louis XI, gouverneur du Pont Saint-Esprit, prévôt & maître des cérémonies de l'ordre de Saint-Michel, vers le tems de son institution, obtint en 1462, du même Roi, diverses graces *en considération des bons & grands services que lui & ses prédécesseurs avoient faits à la couronne & à lui* (*Louis XI*).

3°. Hugues d'Albert son frère aîné prend dans son testament du 7 juin 1479, les titres de *Nobilis & egregius*.

4°. Jacques d'Albert son fils prend dans le sien, du 27 mars 1528, ceux de *Nobilis & potens*.

5°. Léon d'Albert, fils de Jacques, fut tué à la bataille de Cérisoles, en 1544.

6°. Son fils fut Honoré d'Albert, connu sous le nom de capitaine Luynes, & père du connétable. C'étoit déjà un riche & puissant seigneur, possesseur de plusieurs grandes & belles terres en Provence & dans le Comtat-Venaissin, chevalier de l'ordre du Roi, chambellan du duc d'Alençon, gouverneur de Beaucaire, de Château-Dauphin & du Pont Saint-Esprit, colonel des bandes françaises, & maître de l'artillerie en Languedoc & en Provence. Il eut part à toutes les guerres de son tems, & ce titre de *capitaine*, par lequel on le distinguoit, annonçoit qu'il en étoit un. Il avoit fait ses premières armes en 1553, dans l'île de Corse, sous le marquis, depuis maréchal de Thermes ; il servit en 1573 au siège de la Rochelle. Il fut accusé d'avoir trempé dans la conspiration de Lamole & de Coconas ; il étoit parent du premier. Chargé par leurs dépositions, il fut décrété de prise-de-corps le 21 mai 1574, mais le décret n'eut point de suite : on n'en vou-

loit qu'à Lamole & à Coconas, & il ne s'agissoit guère, dans cette affaire, que d'intrigues & d'intérêts de cour. Selon quelques auteurs, ce soupçon d'avoir été complice de Lamole & de Coconas fut ce qui donna lieu à son duel avec le capitaine Panier, duel qui s'exécuta au bois de Vincennes en présence du roi Henri III & de toute la cour, & qui fut le dernier duel public autorisé. Luynes tua son ennemi, que beaucoup de victoires remportées dans des combats semblables faisoient extrêmement redouter. Le maréchal de Damville, qui fut depuis le connétable de Montmorenci, Henri, étoit ennemi de Henri III, & vivoit, loin de la cour, en souverain dans le Languedoc. L'importance du poste du Pont Saint-Esprit; sa situation sur le Rhône, l'avantage qu'il a de donner la main au Comtat, à la Provence, au Dauphiné, avoient attiré toute l'attention du maréchal de Damville, qui n'avoit voulu confier la garde de cette place qu'à Montmorenci-Thoré son frère. Catherine de Médicis, frappée aussi de ces mêmes avantages du poste du Pont Saint-Esprit, voulut le tirer des mains des Montmorenci, alors trop favorables aux Huguenots; elle chargea secrétement le capitaine Luynes, bon catholique, de cette commission, d'autant plus délicate pour lui, qu'il avoit personnellement des obligations au maréchal de Damville. Luynes servit la cour avec beaucoup d'adresse & de succès; il avoit des intelligences dans la ville; il y introduisit peu à peu & un à un, deux cents hommes choisis, qu'il logea chez les amis qu'il avoit au Pont Saint-Esprit. Par leur moyen il parvint à se rendre maître de la place & à faire Thoré prisonnier; mais plus adroit encore, voulant ménager tous les partis & ne pas se faire un ennemi du maréchal de Damville son bienfaiteur, il laissa échapper Thoré. Damville se plaignit, menaça & s'appaisa bientôt; mais cette surprise du Pont Saint-Esprit donna lieu à une nouvelle prise d'armes de la part des Huguenots. Les possessions du capitaine Luynes furent pillées dans cette guerre, où il continua de rendre de grands services. En 1581, il mena au duc d'Alençon, dans les Pays-Bas, douze cents hommes levés dans le Languedoc pour le service de ce Prince. Il fut inviolablement attaché au roi Henri IV. En 1591, il lui présenta Charles d'Albert son fils aîné, qui fut depuis le connétable de Luynes, & que Henri IV reçut alors au nombre des pages de sa chambre. Le capitaine Luynes, partant pour retourner dans le Comtat, tomba malade à Melun, & y mourut en 1592.

7°. Le connétable de Luynes eut pour fils Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, mort en 1690, dont on a quelques ouvrages de piété, entr'autres un *Recueil de sentences tirées des Saints Pères*, imprimé à Paris en 1680, sans le nom de l'auteur.

8°. Charles-Honoré d'Albert, duc de Luynes & de Chevreuse, fils de Louis-Charles, est ce duc de Chevreuse, beau-frère & ami du duc de Beauvillier, ami aussi de l'archevêque de Cambrai, Fénelon, homme de beaucoup de vertu & de mérite, né le 7 octobre 1646. Il avoit d'abord voyagé dans les principales cours de l'Europe. A l'âge de dix-sept ans il alla servir contre les Turcs en Hongrie, & se trouva en 1664 au combat de Saint-Godard. En 1667, il servit aux siéges de Tournai, de Douai, d'Oudenarde, & fut blessé dangereusement le 27 août au siége de Lille. En 1668, il suivit le Roi à la conquête de la Franche-Comté, & se trouva au siége de Dôle. Nommé capitaine-lieutenant des chevau-légers le 7 août 1670, il servit à la tête de cette troupe pendant toute la guerre de Hollande; aux siéges d'Orsoy & de Deventer en 1672; de Maestricht en 1673; de Besançon & de Dôle en 1674; de Valenciennes & de Cambrai en 1677; de Gand & d'Ypres en 1678; dans la guerre de 1688; aux siéges de Mons en 1691, & de Namur en 1692.

Il avoit été fait chevalier de l'ordre du Saint-Esprit en 1689, & fut gouverneur de Guyenne en 1696. Mort le 5 novembre 1712.

Il eut entr'autres enfans deux fils, honorables victimes de leur zèle pour le service du Roi & de l'État.

9°. Honoré-Charles, l'aîné, duc de Chevreuse, capitaine-lieutenant des chevau-légers, né le 6 décembre 1669, fit ses premières armes au siége de Philisbourg, sous le Dauphin, en 1688; fut blessé à celui de Mons en 1691; se trouva en 1691 encore au combat de Leuze; en 1692, à celui de Steinkerque; fut encore blessé, en 1702, dans la guerre de la succession d'Espagne, au combat de Tongres; il fut tué le 9 septembre 1704, en revenant d'escorter un convoi qu'il avoit fait entrer fort heureusement dans Landau; il emporta les regrets & l'estime de toute l'armée.

10°. Son frère, Louis-Nicolas, qu'on appeloit le chevalier d'Albert, né le 9 avril 1679, fut tué à vingt-deux ans au combat de Carpi, en 1701.

11°. Marie-Charles-Louis d'Albert, fils du premier, neveu du second, duc de Chevreuse, prince de Neufchâtel & Wallengin, comte de Dunois du chef de sa mère, & que nous avons vu gouverneur de Paris & colonel-général des dragons, avoit fait, dans la guerre de 1733, les campagnes de 1734 & 1735. Dans la guerre suivante il étoit à l'escalade de Prague en 1741. La même année il reçut quatre blessures au combat de Sahay à la tête des dragons; il étoit en 1742 à la défense de Prague comme il avoit été à l'attaque. Il assista enfin à tous les siéges & à toutes les batailles mémorables de cette même guerre.

Tous les d'Albert qui viennent d'être mentionnés étoient de la même branche que le connétable de Luynes, soit ascendans, soit descendans.

12°. On trouve encore à remarquer dans la même branche Louis-Joseph d'Albert, prince de Grimberghen, connu dans sa jeunesse sous le nom de chevalier, & depuis de comte d'Albert; celui-ci étoit petit-fils du connétable, & fils du duc de Luynes, mentionné sous le n°. 7, & frère du fameux duc de Chevreuse, mentionné sous le n°. 8. Le prince de Grimberghen, né le 1er. avril 1672, fit ses premières armes en 1688, aux siéges de Philisbourg & de Manheim. En 1690 il assista, le 1er. juillet, à la bataille de Fleurus, où il reçut deux coups de feu, dont l'un eut des suites fâcheuses, les chirurgiens n'ayant pu retirer de son corps la balle qui y étoit entrée. Il étoit à la prise de Namur le 5 juin 1692; au combat de Steinkerque le 3 août suivant; il reçut deux coups de baïonnette, & fut encore blessé depuis dans plusieurs actions mémorables. Il passa, en 1703, en Bavière avec le maréchal de Villars; il s'attacha même à la cour de Bavière, où il fut comblé d'honneurs & de dignités. Il fut conseiller d'État, ministre, & ces titres devinrent plus considérables lorsque le fils de l'électeur de Bavière, Maximilien, qu'il avoit long-tems servi, étant devenu Empereur le 4 janvier 1742, sous le nom de Charles VII, le continua dans les mêmes emplois. Il y ajouta celui de feld-maréchal des armées de l'Empire; il le nomma son ambassadeur extraordinaire auprès du roi de France, & par un diplôme daté de Francfort-sur-le-Mein, le 1er. septembre 1742, il le créa Prince du Saint-Empire, ainsi que toute sa postérité masculine; mais il n'eut point de postérité masculine.

La première branche des ducs de Chaulnes, actuellement éteinte, descendoit d'Honoré d'Albert, seigneur de Cadenet, frère du connétable. Nous avons à remarquer dans cette branche ce seigneur de Cadenet, qui, moitié par son mérite personnel, moitié par la faveur du connétable son frère, fut fait chevalier des ordres, capitaine de cent hommes d'armes, gentilhomme de la chambre, duc & pair, & maréchal de France, & tout cela depuis 1619 jusqu'en 1621, époque de la mort du connétable. Il fut, en 1620, ambassadeur en Angleterre, puis successivement gouverneur d'Auvergne & de Picardie. Ce fut lui qui épousa l'héritière de la Maison d'Ailly-Péquigny. En 1639, il fit lever aux Espagnols le siége de Cateau-Cambresis; en 1640, il commandoit au siége d'Arras avec les maréchaux de Châtillon & de la Meilleraye.

14°. Il eut pour fils Charles d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, pair de France, fait chevalier des ordres le 31 décembre 1661, lieutenant-général de Bretagne le 10 juillet 1669, & gouverneur de cette province en 1670. Trois fois ambassadeur à Rome, & ayant eu la gloire de terminer l'affaire des franchises des ambassadeurs. C'est de lui qu'il est tant parlé dans les *Lettres* de madame de Sévigné. Mort le 4 septembre 1698.

15°. Un autre frère du connétable, Léon d'Albert, seigneur de Brantes, forma la très-courte branche des d'Albert, ducs des Piney-Luxembourg; il épousa le 6 juillet 1620 Charlotte-Marguerite ou Marguerite-Charlotte de Luxembourg, & fut autorisé par des lettres-patentes du 10 du même mois, à prendre le titre de duc de Luxembourg.

16°. Henri-Léon son fils le porta aussi, puis il céda son duché & tous ses biens à Madeleine-Charlotte-Bonne-Thérèse de Clermont-Tonnerre sa sœur utérine, fille de Marguerite-Charlotte de Luxembourg, laquelle, après la mort de Léon d'Albert, seigneur de Brantes, arrivée le 25 novembre 1630, s'étoit remariée dans la Maison de Clermont-Tonnerre. Ce Henri-Léon d'Albert-Luxembourg avoit quitté ses biens & ses titres pour entrer dans les ordres; il avoit une autre sœur du même lit que lui, Marie-Louise-Antoinette d'Albert de Luxembourg, qui fit tout le contraire. Après s'être faite religieuse, & avoir été abbesse, elle se fit relever de ses vœux, & fut Dame du palais de la Reine, sous le nom de princesse de Tingry.

17°. Il y eut une seconde branche de ducs de Chaulnes, & celle-là subsiste encore; elle descend du fameux duc de Chevreuse, Charles-Honoré d'Albert, mentionné sous le n°. 8. Elle a pour tige Louis-Auguste d'Albert son cinquième fils, né le 20 décembre 1676, nommé maréchal de France en 1741, mort le 9 novembre 1744.

18°. Le dernier duc de Chaulnes, lieutenant-général des armées du Roi, chevalier de ses ordres & honoraire de l'Académie des sciences, étoit son fils. Il se nommoit Michel-Ferdinand d'Albert d'Ailly.

19°. Le cardinal de Luynes, Paul, nommé d'abord comte de Montfort, né le 5 janvier 1703, sacré évêque de Bayeux le 25 septembre 1729, reçu à l'Académie françaife en 1743, nommé premier aumônier de madame la Dauphine en 1746, archevêque de Sens en 1753, reçu honoraire à l'Académie des sciences en 1755, cardinal en 1756, mort en 1788, étoit fils d'Honoré-Charles d'Albert, tué près de Landau, mentionné ici sous le n°. 9.

Une branche de cette Maison, celle des seigneurs de Mondragon, nous offre à remarquer:

20°. Paul d'Albert de Mondragon, qui se distingua en Piémont à la bataille de Cérisoles en 1544, & en France dans une multitude de combats contre les Protestans;

21°. Et Edouard d'Albert de Mondragon son fils, tué le 15 novembre 1570, d'un coup de pistolet dans le fossé de la ville de Nîmes, dont il étoit gouverneur, & où il se pressoit de rentrer sur la nouvelle que cette ville venoit

d'être surprise par un des chefs du parti protestant.

ALBERTAS ou ALBERTAZZO (*Hist. de Fr. & d'Italie*), Maison originaire d'Italie, & que l'on croit descendue de Princes souverains de Luques, Parme & Reggio.

Antoine Albertas, quittant l'Italie pour se dérober aux violences qu'exerçoient à l'envi les Guelphes & les Gibelins, prit pour sa devise ces mots d'Hélénus dans Virgile :

Fata viam invenient.

Ces mots sont en effet la consolation naturelle des malheureux, qui, lors même qu'ils croient n'avoir plus d'espérance, en conservent toujours une vague & indéterminée, fondée sur les vicissitudes du sort & sur les jeux du hasard. Cette devise convient d'ailleurs parfaitement à quiconque va tenter fortune & chercher une patrie nouvelle. Antoine d'Albertas vint donc s'établir en France en 1360, dans un tems où le pape Innocent VI siégeoit à Avignon, & où la reine Jeanne Ire. régnoit à Naples & en Provence. Ce fut à Apt qu'il fixa son séjour; il y bâtit une maison, & dans cette maison une galerie, au bout de laquelle on lisoit l'inscription suivante :

Antonius Albertazzius, natione Italus, patriâ Albensis, ex nobilibus Albertassiis montis Lupi dominis ortus has ædes erexit, primusque Albertassiam gentem ex Italiâ in Provinciam traduxit, anno Domini 1360.

Cette maison a été rebâtie en 1693, & dans le tems de sa reconstruction il fut fait, le 11 août 1693, une enquête qui constate que cette inscription subsistoit alors en son entier. Jean d'Albertas, héritier & neveu d'Antoine, vint demeurer à Marseille. Cette Maison s'allia aux Maisons les plus illustres de la Provence, telles que les Simiane, les Castelane, les Forcalquier, les Glandeves, &c. Elle se distingua & dans l'épée & dans la robe. Nous remarquerons parmi les guerriers, Surleons d'Albertas, qui, ayant rendu les plus grands services, & au roi Charles VIII à la conquête de Naples, & au Saint-Siége, en reçut une assez singulière récompense; ce fut une bulle du trop fameux pape Alexandre VI, datée du 8 mars 1495, & confirmée depuis par le pape Léon X, qui accorde tant à Surleons d'Albertas qu'à sa famille, la permission de se faire absoudre de toutes sortes de péchés, même des cas réservés, par tel prêtre, ou séculier ou régulier, qu'ils voudroient choisir; de manger de la viande les jours d'abstinence, & d'avoir un autel portatif.

En 1501 Surleons & Antoine son frère armèrent deux galions pour une nouvelle conquête de Naples sous Louis XII. Surleons fut tué dans le cours de cette expédition.

Un de ses descendans, François, chevalier de Malte, fut tué sur une des galeres du Roi vers le milieu du dix-septième siècle. Son neveu, Henri-Raynauld d'Albertas, né le 22 mai 1674, fut reçu premier président de la cour des comptes & des aides de Provence le 13 février 1708, & mourut le 28 janvier 1746.

Son fils, Jean-Baptiste d'Albertas, seigneur de Gemenos, a été reçu dans la même charge le 11 mars 1745; il est mort en 1790, misérablement assassiné au milieu d'un repas qu'il donnoit à une société nombreuse.

Il a laissé un fils plein d'esprit & de mérite.

ALBERTET (*Hist. litt. mod.*), mathématicien & poete provençal du treizième siècle, c'est-à-dire, troubadour, étoit né à Sisteron, & mourut à Tarascon. Il passa toute sa vie à faire des vers pour la Dame de ses pensées, mais apparemment sans les lui communiquer. En mourant, il chargea un de ses amis de les lui remettre; cet ami, bassement infidèle, les vendit à un mauvais poete de la ville d'Uzès, qui trouva plus facile de les acheter que d'en faire d'aussi bons, & qui prit le parti de les publier sous son nom. Le plagiat fut découvert, & l'on sera étonné aujourd'hui d'apprendre que, pour cette faute ou cette sottise, ou cette bassesse, comme on voudra l'appeler, il subit la peine du fouet, qui étoit, dit-on, alors la peine du plagiat. C'étoit mettre les vers à bien haut prix, que d'assimiler les larcins littéraires aux autres larcins. Si quelqu'un méritoit d'être puni, c'étoit l'ami qui avoit si mal répondu à la confiance du troubadour; mais, & son crime, & celui du plagiaire, & beaucoup d'autres semblables, ne sont & ne doivent être punis que par le mépris. C'est la société, non la justice, qui se charge de cette police.

ALBERTINI (FRANÇOIS), (*Hist. litt. mod.*), calabrois de nation, théologien, mort en 1619, paroît avoir eu de la singularité dans le caractère. 1°. Il se démit d'une riche abbaye pour se faire jésuite. 2°. Dans un Traité de théologie, il veut absolument concilier la théologie avec la philosophie; ce qu'on sait n'être pas aisé. 3°. Dans un Traité sur les Anges gardiens, *De Angelo custode*, il en étend l'usage jusqu'aux animaux.

ALBIGEOIS. (*Hist. mod.*) Du tems de Philippe-Auguste, depuis 1198 jusqu'en 1216, siégeoit à Rome le pape Innocent III, un des plus fiers Pontifes romains, & l'instituteur de l'inquisition. C'est lui qui fit de l'abus des Croisades un abus nouveau, en les transportant des infidèles aux hérétiques, & de la Palestine au sein de la chrétienté. La fameuse hérésie des Albigeois infectoit alors particulièrement les Etats du comte de Toulouse. C'étoit une erreur mêlée de mille erreurs, comme l'atteste la multitude des noms donnés aux Albigeois, & qui paroissent avoir désigné des subdivisions de sectes, Petro-Brusiens, Henriciens, Toulousains,

Toulousains, Bulgares, Cathares, Popelicains, Pathariens, &c. Le fondement commun de ces sectes étoit le manichéisme, & leur lien commun une haine violente pour le Pape & pour l'Eglise. Innocent III, qui ne connoissoit point l'usage des moyens doux, imagina d'abord d'exterminer ces sectaires par la voie de l'inquisition. Pierre de Châteauneuf, moine de Citeaux, qu'il chargea le premier de cette légation sanguinaire, fut assassiné. On s'en prit au comte de Toulouse, Raimond VI. Le Pape l'excommunia, & publia une croisade contre lui & contre les Albigeois. La frayeur saisit le comte de Toulouse, qui se crut déjà au rang des Infidèles. Il demanda en tremblant qu'on séparât sa cause de celle des Albigeois; il brigua l'honneur de les combattre lui-même, c'est-à-dire, de brûler ses Etats de sa propre main, & il ne put l'obtenir qu'en se faisant battre de verges par les moines de Citeaux, à la porte d'une église, & qu'en se faisant traîner la corde au cou sur le tombeau de Pierre de Châteauneuf. Il fut admis ensuite parmi les chefs des Croisés; il prit ses villes, & elles ne lui restèrent pas. En travaillant pour la cause commune, il n'avoit fait que se dépouiller. Simon de Montfort (*voyez* son article) fut l'exécuteur-général de cette horrible commission: c'étoit un héros, c'étoit un barbare. Ces Croisés ressemblèrent en tout à ceux de l'Orient; ils exercèrent les mêmes cruautés, se souillèrent des mêmes crimes, mêlèrent comme eux la fureur & la dissolution à la piété. Il n'y eut d'autre différence entre ces divers Croisés, sinon que ceux de la Terre-Sainte portoient la croix sur l'épaule, & ceux du comté de Toulouse sur la poitrine.

Quand le comte de Toulouse vit qu'il ne gagnoit rien à se nuire, il rentra dans ses vrais intérêts, voulut défendre ses Etats, & n'en fut que mieux dépouillé. La guerre s'étendit; le roi d'Arragon prit la défense des seigneurs du comté de Toulouse, accablés par les Croisés. Il lui en coûta la vie au combat de Castelnaudari, où cent mille hommes qu'il traînoit à sa suite furent, dit-on, exterminés par mille hommes seulement que commandoit Simon de Montfort. Quand ce destructeur heureux eut assez brûlé & tué, il fut tué lui-même au siège de Toulouse. La guerre tourna en longueur, se ralentit, se ranima, changea de forme & d'objet, comme presque toutes les guerres qui durent long-tems. Les Albigeois s'avouoient des Anglais, qui sous l'indolent & vil Jean-sans-Terre ne pouvoient pas leur être d'un grand secours; les Croisés étoient presque tous Français. C'étoit la France seule qui leur fournissoit des vivres & des secours de toute espèce. Le Roi, pour sa part, entretenoit quinze mille hommes dans l'armée des Croisés. Il fit plus; il y envoya Louis son propre fils, qui en prit deux fois le commandement, l'une du vivant même de Simon de Montfort, dont la gloire & la puissance commençoient à faire ombrage à Philippe & à Louis; l'autre, après la mort de ce même Montfort, toutes les deux fois avec une valeur signalée, mais avec des succès médiocres; & cette guerre fut toujours sans utilité, comme elle étoit sans justice.

ALBIN (BERNARD), (*Hist. litt. mod.*), Bernard Sifroi son fils, & Christien Bernard, frère puîné de celui-ci, se sont tous trois distingués dans la carrière de la médecine. Leur nom étoit *Weiss*, qui en allemand signifie *blanc*, & qu'ils changèrent en celui d'Albin, qui, dans le latin dont il est dérivé, signifie la même chose.

Le père, né en 1653 à Dessau, dans la principauté d'Anhalt, fut un des plus célèbres médecins de son tems; il mourut le 7 décembre 1721, professeur de médecine dans l'Université de Leyde. Il a composé sur diverses maladies un grand nombre de Traités, dont on trouve la liste dans la bibliothèque de médecine de M. Carrère. L'électeur de Brandebourg, Frédéric, lui avoit donné un canonicat de Magdebourg, qu'il remit, n'en jugeant pas les devoirs compatibles avec les fonctions de médecin & de professeur.

Bernard Sifroi a laissé une savante explication des tables anatomiques de Barthélemi Eustachius; il étoit aussi professeur en médecine à Leyde; il avoit épousé à soixante-treize ans une jeune fille. Il étoit né en 1683; il est mort en 1771.

Christien Bernard son frère, professeur en médecine dans l'Université d'Utrecht, est auteur d'une Histoire naturelle des araignées & autres insectes, & d'une Histoire naturelle des insectes d'Angleterre.

Eleazar Albin (nous ignorons s'il étoit de la même famille que les précédens) est fort connu par son Histoire naturelle des oiseaux, qui a été traduite en français par Derham, ainsi que par son Histoire des insectes.

ALBINUS (PIERRE), (*Hist. litt. mod.*), se nommoit aussi *Weiss*, c'est-à-dire, *blanc*. Il étoit né dans la Misnie, & il en a été l'historien. Il est principalement connu par sa *Chronique de Misnie*, qu'il publia en 1580 à Wittemberg, & dont il donna une seconde édition à Dresde en 1589. On a de lui aussi des poésies latines.

ALBRIC (*Hist. litt. mod.*), médecin & philosophe anglais du onzième siècle, vivoit vers l'an 1087. Son Traité *De Origine Deorum* se trouve dans un recueil imprimé à Amsterdam en 1681, intitulé *Mytographi latini*. Jean Balée, dans ses Centuries de la Grande-Bretagne, cite de lui quelques autres ouvrages, tels que *De ratione veneni. Virtutes antiquorum. Canones speculativi.*

ALBUMAZAR, (*Hist. litt. mod.*), philosophe, médecin & astrologue du neuvième siècle, étoit arabe de nation, & avoit été élevé en Afrique. Ses ouvrages ont paru mériter qu'on les imprimât

près de sept siècles après lui à Venise en 1506. Son Traité *de la révolution des années* l'a fait regarder comme un astronome distingué pour son tems. Il a pu être contemporain de Louis-le-Débonnaire, qui passoit aussi pour un assez habile astronome, quoiqu'il eût peur des éclipses, parce que tout le monde en avoit peur de son tems.

ALBUTIUS (TITUS). (*Hist. rom.*) Un voyage que ce Romain, philosophe épicurien, fit à Athènes, parce que c'étoit là qu'avoient été les jardins d'Epicure, lui donna le ridicule de ne vouloir plus être que grec dans ses principes, dans ses manières, en tout. Scévola, pour se moquer de lui, ne le saluoit qu'en grec. Malgré cette manie, Albutius fut envoyé pro-préteur en Sardaigne; il chassa de cette île les brigands qui l'infestoient, mais il n'eut pas une conduite assez pure, & il fut banni par un arrêt du sénat, comme concussionnaire. Sa consolation fut de prendre Athènes pour retraite, & de devenir entiérement grec.

ALCIDAMAS (*Hist. anc.*), philosophe & rhéteur, natif de la ville d'Elée en Grèce, fut disciple de Gorgias, & outra, dit-on, les défauts de son maître, l'enflure du style, la recherche des ornemens. On lui attribue cependant un ouvrage où l'on ne trouve point ces défauts; c'est un livre contre les prétendus maîtres d'éloquence: il se trouve dans une collection de rhéteurs & d'orateurs grecs, imprimée en 1513 à Venise, en trois volumes in-folio. Alcidamas vivoit vers l'an 424 avant J. C.

ALCIME. (*Hist. sacr. & Hist. litt. mod*) C'est le nom:

1°. D'un grand-prêtre des Juifs, qui usurpa cette dignité, appuyé des forces de Démétrius, roi de Syrie, fils d'Antiochus, commandées par Bacchide, général de Démétrius. Alcime & Bacchide, étant ensemble à la tête de l'armée de Syrie, amusèrent les Juifs par des propositions de paix, accompagnées de sermens qu'ils violèrent à l'instant, en faisant arrêter & massacrer soixante des principaux d'entr'eux. Judas Macchabée vengea ceux-ci par deux grandes victoires qu'il remporta sur Nicanor, que Démétrius avoit envoyé au secours de Bacchide & d'Alcime. Nicanor fut tué dans la seconde de ces batailles; mais Bacchide & Alcime, avec une armée très-supérieure, accablèrent les restes de l'armée de Judas Macchabée, qui succomba sous le nombre, & périt dans ce dernier combat. Alcime, resté souverain Pontife, ordonna d'abattre les murailles du parvis intérieur du temple, ouvrage des Prophètes; il ne put mettre à fin son entreprise; Dieu le frappa, dit l'Ecriture, & il mourut d'apoplexie & de paralysie. L'histoire d'Alcime se trouve au premier livre des Macchabées, chap. 7 & 9.

2°. Alcime (*Latinus Alcimus Alethius*) est le nom d'un homme de lettres, historien, orateur, poëte, natif d'Agen, & qui vivoit dans le quatrième siècle. Il avoit écrit la vie de l'empereur Julien & celle de Salluste, consul & préfet des Gaules sous ce même Empereur. Nous avons perdu ces morceaux d'histoire: il ne nous reste plus d'Alcime qu'une épigramme, c'est-à-dire, une inscription sur Homère & Virgile. Elle se trouve dans le *Corpus poetarum de Maittaire.*

ALCINOÜS (*Hist. litt. anc. & mod.*), philosophe platonicien, nous a donné un abrégé de la philosophie de son maître; ouvrage traduit en latin par Marsile Ficin, & sur lequel Jacques Charpentier a fait un commentaire assez estimé.

ALDANA (BERNARD), (*Hist. mod.*), capitaine espagnol, est un de ces exemples qui prouvent que la bravoure, comme les autres qualités humaines, est journalière. Il étoit gouverneur de Lippa ou Lippowa sur les frontières de la Transilvanie. Les Turcs faisant le siége de Temeswar en 1552, Aldana ne douta pas qu'ils ne vinssent ensuite, à la faveur du voisinage, faire celui de sa place. D'après ces apparences, il fit ce que devoit faire un sage capitaine; il fit observer la marche & épier les desseins des ennemis. Dans le moment où les gens qu'il avoit envoyés à la découverte venoient lui rendre compte de leurs observations, il arriva que des troupeaux assez considérables, dont ils étoient suivis, élevèrent en l'air d'épais nuages de poussiere. Les sentinelles en avertirent Aldana, qui ne douta pas que ce ne fussent les ennemis qui s'avançassent pour l'assiéger. Il n'y a rien de plus fâcheux pour un général que ces apparences d'un danger qui n'existe pas: on croit toujours pour le moins que c'est la peur qui les lui a exagérées, & qui l'a empêché de se procurer des notions plus exactes. La peur d'Aldana dans cette occasion parut si excessive, qu'on alla jusqu'à le soupçonner de trahison. En effet, soit qu'il ne crût pas la place en état d'être défendue, soit qu'il ne se jugeât pas en état de la défendre, il se hâta d'en sortir en mettant le feu partout, à l'arsenal, au château, à la ville. Les Turcs, bientôt instruits de ce qui se passoit, n'eurent que la peine d'accourir en diligence pour éteindre le feu & s'emparer de la ville, qu'ils n'avoient eu ni l'espérance de prendre ni même le dessein d'assiéger. Les Autrichiens, indignés, firent arrêter Aldana: on lui fit son procès; il fut condamné à mort; mais il trouva, ou par lui-même, ou seulement parce qu'il étoit Espagnol, une protectrice dans la princesse Marie d'Autriche ou d'Espagne, fille de Charles-Quint, femme de Maximilien II, depuis Empereur, laquelle obtint de l'empereur Ferdinand I son beau-père, une commutation de peine pour Aldana. Cette commutation fut de la mort en une prison perpétuelle, mais qui par l'événement ne le fut pas. La même

Princesse l'en fit sortir dans la suite : on l'employa même utilement en Afrique contre les Infidèles, & il se distingua dans l'expédition de Tripoli. Ce n'est pas le seul exemple de gens accusés de lâcheté, qui aient su réparer leur honneur; ce qui prouve que sur ce point il ne faut pas toujours être si prompt à condamner.

ALDROVANDUS. ALDROVANDE (ULYSSE), (*Hist. litt. mod.*), savant & infatigable naturaliste, né à Bologne en Italie, exerça la médecine, & la professa, ainsi que la philosophie, dans cette même ville. Il s'occupa toute sa vie de recherches sur l'Histoire naturelle : il y employa son tems; il y consuma son patrimoine. Les longs voyages qu'il entreprit pour cet objet, les appointemens considérables qu'il payoit aux plus célèbres artistes du tems pour avoir les desseins les plus exacts des diverses substances des trois règnes, enfin les dépenses de toute espèce qu'il consacra aux progrès de sa science favorite, altérèrent tellement sa fortune, qu'il se trouva sur la fin de ses jours presque réduit à l'indigence, malgré les secours qu'il tiroit du sénat de Bologne & de divers souverains & grands seigneurs auxquels il avoit su inspirer une partie de son zèle pour l'Histoire naturelle. Plusieurs écrivains ont été jusqu'à dire que ce savant illustre étoit mort à l'hôpital; mais c'est dans la bouche & sous la plume de beaucoup de gens une expression proverbiale, pour signifier une grande détresse, plutôt que l'énoncé d'un fait réel. Il laissa par son testament une immense collection d'Histoire naturelle au sénat de Bologne, qui vraisemblablement auroit eu quelque honte de l'accepter s'il avoit eu à se reprocher d'avoir laissé mourir l'auteur & un tel auteur à l'hôpital. On lui fit un convoi superbe, fait qui s'accorde mal encore avec celui d'être mort littéralement à l'hôpital, à moins que ce ne fût une réparation tardive de cet affront.

Ce qu'il y a de certain est que le malheureux Aldrovande avoit perdu avant sa mort ses yeux qu'il avoit tant exercés à observer la Nature. Il mourut à Bologne en 1605, âgé d'environ quatre-vingts ans. On a le recueil de ses ouvrages d'Histoire naturelle en treize volumes in-folio; mais il n'a fait lui-même que les six premiers : les autres ont été composés sur son plan & avec ses matériaux par divers savans que le sénat de Bologne employoit à ce travail. On a aussi in-folio la description de son cabinet des métaux. Aldrovande étoit d'une famille noble très-connue à Bologne.

ALENCASTRO. (*Hist. de Portugal.*) Telle est la manière dont on prononce en Portugal le nom de Lancastre, qui d'Angleterre a passé en Portugal par le mariage de la princesse Philippe d'Angleterre-Lancastre, sœur d'Henri IV. Lancastre, usurpateur de la couronne d'Angleterre, avec Jean, premier du nom, roi de Portugal; ce Jean I étoit bâtard du roi de Portugal, Pierre *le Justicier*. Son arrière petit-fils, Jean II, eut aussi un bâtard, nommé Georges, né en 1481, nommé le 12 avril 1492, grand administrateur des ordres militaires de Saint-Jacques & d'Avis. Jean II, ayant perdu le 15 juillet 1492 le prince Alphonse son seul fils légitime, mort à seize ans d'une chute de cheval, vouloit laisser la couronne à Georges, projet qui n'eut point lieu par les obstacles qu'y apportèrent les personnes intéressées; Georges fut la tige des ducs d'Aveiro & des ducs d'Abrantes.

Jean de Portugal, l'aîné de ses fils, prit le nom ou surnom d'Alencastro ou Lancastre, en mémoire de sa quatrième aïeule, Philippe de Lancastre, femme de Jean I. Alphonse, second fils de Georges & toute sa postérité, prit aussi ce nom d'Alencastro.

Antoine-Louis, mestre-de-camp & général de l'artillerie de Philippe IV, roi d'Espagne, qu'il servit avec zèle en Italie, en Espagne & en Flandre, étoit petit-fils d'Alphonse. Les rois d'Espagne s'étoient emparés de la couronne de Portugal depuis l'an 1580.

Alphonse, frère d'Antoine-Louis, fut créé duc d'Abrantes en 1645 par le même roi Philippe IV, & fut la tige des ducs d'Abrantes.

Augustin d'Alencastro son fils, duc d'Abrantes, grand d'Espagne, s'attacha, ainsi que son père, au service du roi d'Espagne, & ne voulut point reconnoitre l'autorité de la Maison de Bragance, qui depuis 1640 avoit enlevé le Portugal à l'Espagne. Augustin sacrifia généreusement à la fidélité qu'il croyoit devoir au roi d'Espagne, de riches & puissans domaines qu'il avoit en Portugal, & vécut constamment à Madrid, où il ne jouissoit que d'une pension que le roi d'Espagne lui faisoit.

Ferdinand de Portugal d'Alencastro son fils servit avec gloire en Italie, toujours fidèle aussi au roi d'Espagne, qui le fit gentilhomme de sa chambre & gouverneur du Mexique.

Dans la branche des commandeurs de Coruche restés en Portugal, & reconnoissant la Maison de Bragance, nous remarquerons Georges d'Alencastro, tué à Mozambique en combattant les Infidèles.

Jean d'Alencastro, capitaine-général du Brésil, puis conseiller de guerre & général de la cavalerie en Portugal.

Un autre Jean d'Alencastro, neveu du précédent, qui, allant servir aux Indes orientales, fut obligé de s'arrêter dans sa route, & mourut dans l'île de Zanzibar, vis-à-vis la côte du Zanguebar & de la Cafrerie, vers l'an 1698.

ALES DE CORBET (*Hist. de Fr.*), nom d'une très ancienne famille de Touraine, province où est située la terre de Corbet; mais on prétend que cette Maison, qu'on fait remonter jusqu'à la plus haute antiquité, est originaire d'Irlande, &

qu'elle est la même que celle des Od'Alès ou Od'Ali de ce royaume britannique ; & l'on donne à cette Maison des Od'Alès d'Irlande une origine commune avec plusieurs des plus illustres Maisons irlandaises, telles que les O-Brien, les O-Neille, les O-Carrolles, les Mac-Géogéghan, les O-Donnel, les Maccarti-More, &c. Plusieurs conjectures très-fortes confirment cette identité des d'Alès de France & de ceux d'Irlande. 1°. Ils ont la même tradition sur l'origine commune. 2°. Leurs armes sont absolument les mêmes. On tient en Irlande que deux cadets de cette Maison d'Alès ayant passé dans le continent (on ne dit pas à quelle époque), l'un s'établit en Flandre, où en effet on a connu des Seigneurs de ce nom ; l'autre, pénétrant davantage dans les terres, s'avança jusque dans la Touraine, où ses descendans acquirent la terre de Corbet.

Le premier qui nous soit connu parmi ceux-ci est Hugues d'Alès, qui vivoit en 978. On croit qu'il étoit frère d'un Arnoul, évêque d'Orléans, dont Glaber, historien du tems, exalte beaucoup, & la naissance illustre, & la puissance.

Jean & Hugues d'Alès, frères, &, à ce qu'il paroît, arrière-petits-fils de ce premier Hugues, se trouvèrent en 1115 à la bataille de Scès ou de Cé, où ils accompagnoient le comte d'Anjou.

Hugues IV, fils de Jean, & que des historiens annoncent comme un des plus considérables barons du royaume, passa en Angleterre avec des troupes que Louis-le-Jeune y envoyoit au secours des fils de Henri II contre leur père, redoutable rival de Louis-le-Jeune. Roger de Hoveden nous apprend que cette armée fut défaite en 1173 ; que Hugues d'Alès fut fait prisonnier avec plusieurs autres Seigneurs français, & conduit au château de Falaise ; qu'ayant ensuite été délivré moyennant rançon, il s'étoit croisé pour la Terre-Sainte.

Une sœur de Jean & de Hugues, & tante de Hugues IV, nommée Adelaïs d'Alès, épousa vers l'an 1100 un seigneur de Mont-Lhéri, & ce fut elle qui donna son nom a la ville de la Ferté-Alais ou Ales, près d'Etampes, qui s'appeloit auparavant *Feritas* ou *Firmitas Balduini*, la Ferté-Baudouin, retraite sauvage ou forteresse de Baudouin.

Nous remarquerons encore dans cette Maison, féconde en guerriers distingués, René I d'Alès, seigneur de Corbet, qu'un historien appelle un grand homme, & qui fut tué en 1590 en combattant pour Henri IV contre la Ligue, à la tête de sa compagnie de cent hommes d'armes.

Euverte son petit-fils, tué aussi dans un combat.

Joachim, frère d'Euverte, qui, chargé l'an 1650 du siége de Tortose en Catalogne, par le comte de Marsin, père du maréchal, fut emporté le jour même de la prise de la ville avec quatre cents hommes, par l'explosion d'un magasin à poudre, auquel le feu avoit pris. Il avoit à peine trente ans.

Alexandre, neveu d'Euverte & de Joachim, nommé le chevalier de Corbet, qui servit trente-trois ans avec la plus grande distinction, & fit de ces actions d'une valeur éclatante qui assurent une gloire durable. Le maréchal d'Alègre, qui en avoit été le témoin, lui rendit en toute occasion les témoignages honorables qu'il lui devoit.

Jacques I, frère aîné d'Alexandre, qui, après avoir servi avec honneur sous M. de Turenne, se livra aux belles-lettres & à la controverse, & composa des écrits théologiques, qui contribuèrent, dit-on, à la conversion de divers Protestans, & méritèrent les éloges des grands convertisseurs Bossuet & Pélisson.

Enfin, Pierre-Alexandre, seigneur de Corbet, qui servit avec distinction au siége de Kehl en 1733 ;

Et René-Alexandre son frère, chevalier de Corbet, aide-major-général d'un corps que commandoit M. de Chevert pour la prise des îles de Sainte-Marguerite en 1747, & créé chevalier de Saint-Louis avant son rang par le mérite de ses services.

ALIX (*Hist. de Fr.*), fille de Louis-le-Jeune, roi de France, Princesse que la renommée n'a pas épargnée, soit qu'elle le méritât ou non. Les guerres furent presque continuelles entre Louis-le-Jeune & son rival Henri II, roi d'Angleterre, surtout depuis le divorce de Louis avec Eléonore d'Aquitaine, & le mariage d'Eléonore avec Henri. Ces guerres étoient de tems en tems interrompues par des traités toujours promptement violés ; mais ces traités donnoient lieu à des alliances qui sembloient devoir réconcilier entièrement les deux Rois. En vertu d'un de ces traités, connu sous le nom de *Traité de l'Epte*, parce qu'il avoit été conclu sur les bords de cette rivière, Marguerite, fille de Louis-le-Jeune, avoit épousé le jeune Henri, fils aîné de Henri II. En vertu du traité de Montmirail, Richard fiança la princesse Alix, autre fille de Louis-le-Jeune. Henri II parut se dépouiller, en faveur de ses fils, de ses provinces du continent : il céda la Normandie, l'Anjou, le Maine & la Touraine au jeune Henri ; le Poitou & la Guyenne à Richard. Louis, comme suzerain de tous ces fiefs, confirma ces dispositions, & reçut les hommages du jeune Henri son gendre, & de Richard qui alloit le devenir aux termes des traités. Cependant Henri II, pere & monarque absolu, retenoit l'autorité qu'il sembloit communiquer, & de là naquirent de nouvelles guerres. Suivant le traité de Montmirail, Richard devoit épouser Alix, & Louis devoit lui remettre la ville de Bourges avec une partie du Berry ; mais on ne se pressoit point, de part ni d'autre, d'accomplir ces conventions. Louis ne rendoit point Bourges ; Richard n'épousoit point Alix. On a prétendu que Henri II, à qui cette Princesse avoit été remise, & qui s'étoit chargé de son éducation, avoit conçu pour elle une inclination secrète, d'où naissoit

l'obstacle qui arrêtoit toujours ce mariage. C'étoit Eléonore elle-même qui l'en accusoit : on alla jusqu'à dire qu'il avoit eu d'Alix un enfant, soit qu'il l'eût séduite, soit qu'il lui eût fait violence. On répandit même le bruit qu'il vouloit répudier Eléonore, épouser Alix, &, s'il en avoit des fils, les déclarer ses héritiers. Quelques historiens croient que tous ces bruits étoient autant de calomnies de la jalouse Eléonore ; & quant aux délais qu'apportoit Henri II à la conclusion du mariage de Richard avec Alix, ils les expliquent plus simplement en disant que Henri II s'étant trouvé trop mal d'avoir un fils gendre du roi de France, ne vouloit point doubler ces nœuds. En effet, un sejour du jeune Henri à la cour de France parut lui avoir donné les premières idées d'independance & de révolte. Il s'ennuya d'attendre la mort de son père, & de n'être que simple titulaire de tant d'Etats. Il demanda nettement qu'on lui cédât ou l'Angleterre ou la Normandie. Sur le refus de son père il prit les armes, & implora le secours de la France, qu'il étoit bien sûr d'obtenir. Lorsque Richard vit que le roi de France appuyoit la demande & la révolte de son frère aîné, il forma aussi une pareille demande ; il voulut être maître en Guyenne & en Poitou. Leur mère les seconda, en haine de Henri II & d'Alix. Elle se déguisa en homme pour aller trouver ses fils en France : elle fut reconnue, & le Roi, son mari, la retint plusieurs années prisonnière. Cependant Richard n'épousoit toujours point Alix, et Louis-le-Jeune ne restituoit toujours point Bourges. Les Anglais disent que Louis ne vouloit pas faire la restitution, quand même Henri eût permis le mariage ; les Français, que Henri ne vouloit pas permettre le mariage, quand même Louis eût fait la restitution. Louis mourut en 1180, laissant les affaires en cet état. Le jeune Henri, son gendre, mourut aussi. On avoit constitué en dot à la princesse Marguerite sa veuve, Gisors & d'autres places du Vexin, qui étoient depuis long-tems un objet de contestation entre la France & les Princes normands, rois d'Angleterre. La restitution de cette dot donna lieu à quelques débats qui furent bientôt terminés entre Henri II & Philippe-Auguste, fils de Louis-le-Jeune. On assigna un bon douaire à Marguerite, & l'on commença par le bien payer. On promit de nouveau que Richard épouseroit Alix, & il ne l'épousa point : ce fut cependant à ces conditions que Philippe consentit de laisser à l'Angleterre le comté de Gisors & les autres places du Vexin. Richard fit un voyage en France, & devint ouvertement l'ennemi de son père ; il déclara qu'il vouloit être couronné comme l'avoit été son frère aîné. Henri II, voyant ces mauvais effets de l'alliance de la France, en devint encore plus contraire au mariage de Richard avec Alix. On négocia, & Henri, pour éluder la proposition de ce mariage, offrit de marier Alix avec Jean, dit *Sans-Terre*, son dernier fils : Philippe devoit naturellement rejeter cette offre, parce qu'alors sa sœur n'épousoit plus l'héritier du trône. Il est vrai que quand le mariage avoit été proposé avec Richard, sous Louis VII, Richard n'étoit pas l'héritier, mais Marguerite, sœur aînée d'Alix, étoit femme de l'héritier. On ne s'accorda point : on prit les armes, & bientôt on conclut le traité qui s'appela *la paix d'Afay*. Henri, malade & accablé, laissa faire le légat du Pape & les seigneurs des deux partis, qui dressèrent ensemble des articles de paix que Philippe approuva, & que Henri n'étoit plus en état de discuter. Il remit Alix entre les mains de cinq députés nommés par Richard, qui devoit épouser cette Princesse à son retour de la Palestine, pour laquelle il alloit partir. Pourquoi renvoyoit-on encore si loin ce mariage si long-tems différé ? Richard avoit-il, pour le conclure, moins d'empressement qu'il n'en témoignoit, ou les médiateurs avoient-ils voulu épargner au roi d'Angleterre, qu'ils voyoient mourant, le spectacle d'un mariage pour lequel il avoit toujours montré tant de répugnance ? Henri mourut en 1189, & rien n'empêcha plus Richard de le conclure : il n'en fit rien cependant, & Richard & Philippe partirent pour la croisade. Ils s'arrêtèrent en Sicile. Tancrède, batard du roi Roger, y régnoit alors : soit que ce Tancrède fût naturellement brouillon, soit qu'il crût avoir intérêt à entretenir la division entre les rois de France & d'Angleterre, il fit voir à Richard une lettre par laquelle Philippe l'avertissoit, lui Tancrède, que Richard vouloit s'emparer du trône de Sicile. Philippe proposoit à Tancrède de prévenir Richard, & de fondre avec lui sur les Anglais. La lettre étoit signée de Philippe. Tancrède offroit de prouver, par témoins, qu'il l'avoit reçue de la main du duc de Bourgogne, Prince de la Maison de France, & chef des troupes françaises sous Philippe. Tancrède remit cette lettre à Richard, qui l'envoya sur le champ à Philippe, en lui déclarant que toute alliance étoit rompue entr'eux ; qu'il n'épouseroit point Alix, & qu'il alloit fiancer Berengèle ou Bérengère, fille de Sanchez, roi de Navarre. Les Anglais disent qu'à la vue de la lettre, Philippe fut couvert de confusion ; les Français, au contraire, rapportent qu'il répondit sans s'émouvoir : « Le roi d'Anglèterre est bien le maître de » ne pas épouser ma sœur ; il n'avoit pas besoin » de recourir à un prétexte si honteux ; mais qu'il » me rende donc le Vexin & les autres places que » je lui ai données pour la dot d'Alix. » Au reste, il fit observer que Richard, en rompant avec Alix, avoit une autre femme toute prête ; ce qui, annonçant des mesures prises de longue main, & des projets conduits avec un grand secret, expliquoit le mystère de tant de délais apportés au mariage d'Alix, & rejetoit sur Richard tous les soupçons de fausseté dans cette affaire.

Cependant l'intérêt de la croisade assoupit ces querelles naissantes : on fit un traité. Richard fut

déclaré libre de tout engagement avec Alix, qui épousa depuis le comte de Ponthieu.

ALMÉIDA. (*Hist. de Portugal.*) C'est le nom d'une ancienne famille de Portugal, qu'on fait descendre d'un Pélayo Amada, qui étoit de la Maison de Coëlho, & qui vivoit du tems de Henri de Bourgogne, comte de Portugal, mort en 1112.

Le fils de Pélayo Amada prit, dit-on, le nom d'Alméida, parce qu'il avoit pris en 1190, du tems de Sanche I, roi de Portugal, le château d'Alméida.

On trouve dans la Maison d'Alméida quatre *Vedor da Fazenda*, c'est-à-dire, directeurs ou chefs du conseil des finances, de père en fils, sous les rois Jean I, Alphonse V, Jean II, Emanuel.

Le dernier de ces quatre ministres eut trois petits-fils tués à la bataille d'Alcaçar avec le roi dom Sébastien.

Alvar d'Alméida leur oncle, & fils de ce même ministre, mourut sur mer en allant aux Indes.

Un frère de celui-ci, Gaspard d'Alméida, prêtre assez savant, crut l'être assez pour ramener à l'Eglise catholique le schismatique Henri VIII, roi d'Angleterre. Il fit dans cette intention le voyage d'Angleterre; mais à peine eût-il commencé les travaux de son apostolat, que Henri VIII le fit avertir de réprimer son zèle ou de sortir du royaume; il choisit d'en sortir. Henri voulant d'ailleurs le traiter favorablement, lui offrit un présent; Gaspard le refusa, disant un peu fièrement qu'il ne pouvoir rien recevoir d'un apostat.

Jean d'Alméida, dit *le Sage*, fut tué par Simon de Mello, d'après une querelle qui s'éleva entre eux au jeu: ce n'est guère là la fin d'un sage; mais un sage peut y être conduit forcément.

On trouve une branche entière de cette Maison revêtue de la charge de *contador mor*, c'est-à-dire, chef de la chambre des comptes de Lisbonne.

Michel d'Alméida, de la branche des comtes d'Abrantes, fut un des quarante seigneurs portugais qui proclamèrent Jean de Bragance roi de Portugal, le 1er. décembre 1640.

Au contraire, François d'Alméida, de la branche d'Alméida Lancastre, gouverneur de Ceuta en Afrique, pour les rois d'Espagne, alors rois de Portugal, & qui l'étoient depuis Philippe II. fut fidèle aux Rois qui lui avoient confié ce gouvernement, & suivit constamment le parti de l'Espagne; il avoit d'ailleurs servi avec distinction sur mer; il étoit vice-amiral de la flotte qui reprit en 1625 la baie de Tous-les-Saints.

On distingue dans la branche d'Assumar, Pierre d'Alméida, premier maitre-d'hôtel du roi de Portugal & lieutenant-général de ses armées, qui servit dans la guerre de la succession d'Espagne, principalement sous le comte de Staremberg, depuis 1706 jusqu'en 1713, à la défense de Barcelone, à la campagne de Balaguier, à celle de Pratz-del-Rey, au combat d'Alménara, aux deux batailles de Sarragosse & de Villaviciosa ou Brihuega.

Dans la même branche, Dominique d'Alméida, fils naturel de Diegue Fernandès, lequel fut tué aux Indes orientales en combattant vaillamment.

Jean-Fernandès d'Alméida, mort à Goa en 1723, amiral de la flotte des Indes, avoit rempli depuis 1691 une multitude d'emplois, à chacun desquels il avoit toujours paru supérieur. La branche d'Avintes fournit deux archevêques de Lisbonne, Georges & Thomas, prélats d'un grand mérite, & tous deux hommes d'Etat & bons ministres, surtout Georges, qui fut un des cinq régens du royaume à la mort du roi Sébastien.

Mais le plus célèbre de tous les Alméida fut François Alméida, de la branche des comtes d'Abrantes, mentionnée ci-dessus, & qui fut le premier vice-roi des Indes orientales: nous en avons donné un article très-succinct dans le premier volume, & nous n'avons point parlé de sa fin malheureuse; il revenoit en Europe couvert de gloire. On relâcha pour faire eau à la baie de Saldagne en Afrique, près du Cap de Bonne-Espérance. Quelques soldats portugais, étant descendus à terre, prirent querelle avec des Nègres qu'ils y trouvèrent, & qui, étant en plus grand nombre, eurent quelqu'avantage. Plusieurs Portugais furent blessés; & étant retournés à bord, ils échauffèrent & ils engagèrent dans leur querelle de jeunes seigneurs portugais, qui, malgré les remontrances d'Alméida, voulurent absolument faire une descente, alléguant l'honneur de la nation, & ce vice roi, qui, sans prendre conseil de personne, disent les historiens, avoir fait tant de merveilles aux Indes, n'eut pas la force de résister à ce grand mot d'*honneur de la nation*, comme si cet honneur pouvoit consister à autoriser & à venger quelques étourdis qui n'avoient compromis qu'eux-mêmes. Il les suivit donc plutôt qu'il ne les conduisit, & entrant avec tous ces jeunes gens dans un canot pour gagner le bord: *Où allez-vous mener mes soixante ans?* leur dit-il. Ils n'étoient en tout que cent cinquante, & n'avoient pour armes que des lances & des épées; ils trouvèrent les Nègres assez bien retranchés, & les combattirent avec désavantage. Cinquante-sept Portugais restèrent sur la place, & parmi eux le vice-roi, qui tomba percé d'une flèche à la gorge. Ce funeste événement arriva le 1er. mars 1509. Le roi d'Espagne en prit le deuil comme d'un grand homme & d'un grand malheur.

François d'Alméida fut père de Laurent, qui fut tué dans les Indes en combattant avec une valeur digne de son père. Il eut aussi un neveu digne de lui, Georges d'Alméida, qui acquit beaucoup de gloire dans l'Inde. Le roi de Candy, dans l'île de Ceilan, ayant secoué le joug des

Portugais, Georges, avec peu de troupes, mais choisies, battit une armée de plus de trente mille hommes, prit dix places ou forts malgré une vigoureuse résistance, & réduisit le roi de Candy & quelques autres Princes qui l'avoient suivi dans sa révolte, à demander pardon & la paix. Il mourut pauvre & persécuté à Mangalor sur la côte de Malabar.

AMALBERGE (Sainte). (*Hist. ecclésiast.*) Charlemagne eut beaucoup de femmes & de concubines, qui n'étoient distinguées des autres femmes des Rois, qu'en ce qu'elles ne portoient pas le titre & ne recevoient pas les honneurs de Reines ou d'Impératrices. Il paroît d'ailleurs qu'il eut plusieurs maîtresses proprement dites, & qu'il aima diverses femmes, dont on sait qu'une au moins lui fut rebelle; c'est sainte Amalberge. Peut-être obtint-elle principalement ce titre de *Sainte* pour avoir eu le courage de résister au plus puissant des Rois & au plus aimable des hommes. L'accident arrivé à cette vertueuse fille, qui, en voulant échapper à Charlemagne, tomba & se cassa le bras, n'a pas peu contribué sans doute à établir la réputation d'incontinence dont la mémoire de ce grand Prince est restée chargée. En effet, cet air de violence, & je ne sais quel air d'inceste spirituel que ce titre de *Sainte* semble avoir répandu après coup sur cette entreprise de Charlemagne, ont dû faire tort à ce Prince; cependant plus la vertu de la Sainte doit avoir été prompte à s'alarmer, plus il reste permis de croire que le généreux Charlemagne n'eut contre lui que les apparences, & n'avoit pas réellement intention d'aller jusqu'à la violence.

Ceux qui voudroient trouver dans Charlemagne toute la pureté d'un Saint, puisqu'enfin il a été canonisé, observent qu'il fit de très-beaux réglemens pour réprimer les effets de l'incontinence; ils ajoutent que Charlemagne n'étoit capable ni de l'hypocrisie qui eût affecté un zèle pour les mœurs, qu'auroit démenti sa conduite, ni de la tyrannie qui exige dans les autres des vertus dont on se dispense soi même: ces raisons peuvent avoir quelque force; mais il est certain que l'opinion reçue ne met point la continence au nombre des vertus qu'on révère dans Charlemagne.

La vision de Wetin, moine de l'abbaye de Richenoue, près de Constance, ouvrage composé en 825, onze ans après la mort de ce Prince, fait voir quelle idée on en avoit de son tems. On y rend justice aux grandes vertus de Charlemagne; on y rend hommage à sa gloire; on y vante son zèle pour la religion; on ne l'attaque enfin que sur un seul point, l'incontinence. Wetin est transporté en songe dans un lieu d'expiation, tel que notre purgatoire; il est fort étonné d'y rencontrer Charlemagne. L'ange qui conduit Wetin, & qui lui explique tout ce qu'il voit, le rassure en lui déclarant que ce Prince recevra dans l'éternité la récompense des justes; mais qu'en attendant il est justement puni dans ce lieu de souffrances, de son amour pour la volupté. En effet, un monstre tel que le vautour de Prométhée lui déchire le coupable organe de ses plaisirs, en respectant toutes les autres parties de son corps:

Oppositumque animal lacerare virilia flantis,
Lætaque per reliquum corpus lue membra carebant.

Il faut avouer que Virgile peint un peu mieux le vautour de Titye.

Nec non & Tityon terra omni parentis alumnum
Cernere erat, cui tota novem per jugera corpus
Porrigitur, rostroque immanis vultur obunco,
Immortale jecur tundens fecundaque pœnis
Viscera, rimaturque epulis, habitatque sub alto
Pectore, nec fibris requies datur ulla renatis.

AMBIGAT. (*Hist. anc. des Gaules.*) Vers l'an de Rome 165, pendant le règne de Tarquin l'ancien, cet Ambigat étoit roi des Berruyens, & avoit une sorte d'autorité générale sur toute la Gaule celtique. Ce fut lui qui, trouvant la population de ses Etats trop forte pour le pays, où la culture étoit sans doute alors négligée, & qui trouvant surtout cette multitude oisive & inquiète fort difficile à maintenir en paix, envoya ses neveux Sigovèse & Bellovèse tenter la fortune dans des contrées éloignées & étrangères; il donna le plus grand éclat à cette expédition; il y invita ses sujets par une proclamation solennelle, les exhortant à se rassembler en nombre suffisant pour assurer le succès de leurs entreprises. En effet, Justin fait monter ce nombre à trois cent mille combattans. Le sort des augures fit entre les deux chefs le partage des pays qu'ils devoient conquérir; la Germanie échut à Sigovèse, & il alla établir les Boïens, qui formoient une grande partie de son armée, dans cette contrée de la forêt Hercinie, qui s'appela, de leur nom, la Bohême, dans la Moravie & les pays adjacens. Bellovèse, plus heureux, eut l'Italie en partage; il passe les Alpes: des Gaulois qu'il accompagnoient, les Sénonois & les Manceaux étoient les plus considérables en nombre & en puissance. Ils s'établirent dans la Lombardie & dans une partie de ce qui compose aujourd'hui les Etats de Terre-Ferme de la république de Venise: de là ces Gaulois Sénonois qui prirent Rome dans la suite, & qui furent chassés par Camille.

Atque hic auratis volitans argenteus anser
Porticibus, Gallos in limine adesse canebat,
Galli per dumos aderant arcemque tenebant
Defensi tenebris & dono noctis opacæ;
Aurea cæsaries ollis atque aurea vestis,

Virgatis lucent sagulis, tum lactea colla
Auro innectuntur, duo quisque alpina coruscant
Gæsa manu, scutis protecti corpora longis.....
Aspice..... referentem signa Camillum.

De là cette Gaule cisalpine, relativement aux Romains, & transalpine relativement à la grande Gaule sa métropole. Ce furent les Gaulois qui bâtirent la plupart des villes les plus célebres de la Lombardie & de l'Etat de Venise, telles que Milan, Vérone, Padoue, Bresse, Côme, &c. Leur nom, comme habitans de l'Italie, s'est conservé, non dans les contrées qu'ils occupoient, mais chez des peuples étrangers, tels que les Allemands & les Danois, qui appellent encore l'Italie d'un nom qui signifie le pays ou la terre des Gaulois.

AMBROISE (SAINT), (*Hist. ecclés.*), docteur de l'Eglise, archevêque de Milan au quatrième siecle, étoit d'une famille distinguée; il comptoit parmi ses aïeux des consuls, des préfets. Son père avoit été gouverneur des Gaules, de l'Angleterre, de l'Espagne, de l'Afrique. Il fut lui-même gouverneur de l'Emilie & de la Ligurie. Après la mort d'Auxence, évêque ou archevêque de Milan, il fut élu d'une voix unanime pour lui succéder, & il n'étoit encore que catéchumène; il fallut commencer par le baptiser, & lui conférer ensuite les ordres; il fut sacré le 7 décembre 374. Les grands ennemis de l'Italie étoient alors les Ariens dans l'Eglise, les Gohts dans la politique. Saint Ambroise résista constamment aux premiers: les ravages des seconds fournirent à son zele & à sa charité de grandes occasions de se signaler. Pour racheter les captifs que les Goths avoient faits, il vendit les vases de son église: les Ariens lui en firent un crime, car toute action louable d'un ennemi est un crime; Dieu, répondit saint Ambroise, aime mieux qu'on lui conserve des ames que de l'or; mais le trait par lequel ce saint prélat est le plus célèbre, est la fermeté avec laquelle il crut devoir interdire l'entrée de son église à l'empereur Théodose, après le massacre de Thessalonique. (*Voyez* dans le Dictionnaire l'article *Théodose*.)

Saint Ambroise mourut la veille de Pâques de l'an 397, âgé de cinquante-sept ans. Saint Augustin se faisoit gloire d'être son disciple, & ce fut à sa prière que Paulin, prêtre de Milan, écrivit la vie de saint Ambroise. On a une édition de ses œuvres en deux volumes in-folio, donnée par les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, vers la fin du dix-septième siècle.

Saint Ambroise, comme presque tous les Pères de l'Eglise, a prêché la tolérance. Voici comment il s'explique à ce sujet, dans son commentaire sur saint Luc, liv. 7, chap. 10.

Apostolos misit ad seminandam fidem, qui non cogerent, sed docerent, nec vim potestatis exercerent, sed doctrinam humilitatis attollerent..... Cùm Apostoli ignem de cœlo petere vellent, ut consumeret Samaritanos qui Jesum Dominum intrà civitatem suam recipere noluerunt, conversus increpavit illos, & ait: Nescitis cujus spiritus estis: filius enim hominis non venit animas hominum perdere, sed sanare.

« Le Sauveur a envoyé les Apôtres pour répandre la foi, pour enseigner, non pour forcer les consciences; pour mettre en honneur la doctrine de l'humilité, non pour exercer aucune puissance coactive..... Des Apôtres voulant faire descendre le feu du ciel pour consumer les Samaritains qui n'avoient pas voulu recevoir Jésus-Christ dans leur ville, Jésus se retournant vers ces Apôtres intolérans, les reprit, & leur dit: *Vous ne savez pas à quel esprit vous êtes appelés. Le fils de l'homme n'est pas venu pour perdre les hommes, mais pour les sauver.* »

Un autre Ambroise, nommé le Camaldule, parce qu'il l'étoit, & qu'il fut même Général de son ordre en 1431, appartient plus encore à l'Histoire littéraire qu'à l'Histoire ecclésiastique. Il figura cependant aux conciles de Bâle, de Ferrare, de Florence, & dans un tems où l'on s'occupoit beaucoup de la réunion de l'Eglise grecque & de l'Eglise latine. Il dressa un décret pour cette réunion. Il porta dans les lettres ce même esprit de paix & de concorde. Il fit ce qu'il put pour réconcilier Laurent Valle & le Pogge, dont les querelles atroces étoient le scandale de la littérature (1); & n'ayant point réussi, car on ne réconcilie point des savans que la jalousie divise, il témoigna faire fort peu de cas des savans qui n'avoient, disoit-il, ni la charité d'un chrétien, ni la politesse d'un homme de lettres. Mais où trouvoit-il de son tems des gens de lettres polis?

On a de lui une chronique du Mont-Cassin, des harangues, des lettres, &c. diverses traductions de livres grecs. Mort en 1439.

AMELOT. (*Hist. de Fr.*) C'est le nom d'une famille originaire d'Orléans, qui a produit un très-grand nombre de magistrats, maîtres des requêtes, conseillers d'Etat, présidens au parlement, un président à mortier, un premier président de la cour des aides, plusieurs ministres, dont un étoit de l'Académie française, & honoraire de l'Académie des sciences; un autre est honoraire de l'Académie royale des inscriptions & belles-lettres; un archevêque de Tours, le marquis de Gournay (Michel Amelot), célèbre par ses ambassades à Venise, en Portugal, en Suisse, enfin en Espagne, où ce fut un phenomène de le voir se maintenir depuis 1705 jusqu'en 1709. En effet, on avoit vu en moins de quatre ans, depuis 1701 jusqu'en 1705, le marquis, alors duc & depuis

(1) *Voyez* leurs articles. Celui du Pogge est dans le Dictionnaire, celui de Laurent Valle se trouve dans ce Supplément.

maréchal

maréchal d'Harcourt; le comte, depuis maréchal de Marsin ; le cardinal d'Etrées, l'abbé d'Etrées son neveu, le duc de Grammont, enfin Amelot deGournay, être successivement ambassadeurs de France en Espagne : le dernier fut le seul qui sut plaire au Roi (Philippe V) & à la Reine, ne pas déplaire aux Espagnols & vivre en bonne intelligence avec la princesse des Ursins. Ce fut alors, plus que jamais, le cas de dire :

Principibus placuisse viris non ultima laus est.

Il fut encore envoyé à Rome en 1714, sans caractère, mais chargé d'une négociation secrète. Sous la régence il fut admis au conseil des affaires étrangères, où il ne pouvoit qu'être très-utile. Il fut un des conseillers d'Etat qui assistèrent, à Rheims, au sacre de Louis XV le 25 octobre 1722. Il mourut à Paris le 21 juin 1724.

AMELOT. *Voyez* HOUSSAIE (de la) dans le Dictionnaire.

AMONTONS (GUILLAUME), (*Hist. litt. mod.*), de l'Académie des sciences, étoit né, en 1663, d'un avocat originaire de Normandie, depuis établi à Paris. Etant encore dans le cours de ses études, il devint sourd des suites d'une maladie, & on assure, dit M. de Fontenelle, qu'il ne voulut jamais faire de remèdes pour sa surdité, soit qu'il désespérât d'en guérir, soit qu'il se trouvât bien de ce redoublement d'attention & de recueillement qu'elle lui procuroit, semblable en quelque chose, ajoute-t-il, à cet ancien que l'on dit qui se creva les yeux pour n'être pas distrait dans ses méditations philosophiques.

M. Amontons apprit le dessin, l'arpentage, l'architecture, & devint surtout très-habile dans la mécanique. A vingt-quatre ans il présenta un nouvel hygromètre à l'Académie des sciences, qui l'approuva & le vanta ; il proposa aussi différentes idées pour de nouveaux baromètres & thermomètres. Il donna, en 1695, le seul livre imprimé qu'on ait vu de lui ; il roule sur les mêmes matières ; il est dédié à l'Académie des sciences ; il a pour titre : *Remarques & Expériences physiques sur la construction d'une nouvelle clepsydre, sur les baromètres, thermomètres & hygromètres.* Quoique les clepsydres ou horloges à eau aient été remplacées parmi nous par les horloges à roues, beaucoup plus justes & plus commodes, la clepsydre de M. Amontons avoit un avantage particulier, même sur les autres horloges, c'est que le mouvement le plus violent d'un vaisseau ne la dérangeoit point, au lieu qu'il dérange infailliblement les autres horloges. Reçu dans l'Académie en 1699, il y donna une théorie des frottemens, qui éclaircit cette matière restée jusqu'alors assez obscure. Son nouveau thermomètre, son baromètre rectifié, son baromètre sans mercure à l'usage de la mer, ses expériences sur la nature de l'air, occupent une très-grande place dans l'*Histoire de l'Académie des sciences*. Il avoit, surtout pour les expériences, un talent qui fait dire à M. de Fontenelle, qu'on croyoit voir revivre en lui M. Mariote.

Il étoit l'auteur d'une invention que M. de Fontenelle semble ne regarder que comme un jeu d'esprit, mais qui paraît cependant susceptible d'une assez grande utilité, & qu'il est peut-être étonnant qu'on n'ait pas cherché alors à perfectionner : c'étoit un moyen de faire annoncer une nouvelle plus tôt à une très-grande distance, par exemple, de Paris à Rome, en très-peu de tems, en trois ou quatre heures, sans que la nouvelle fût sue dans tout l'espace intermédiaire. C'étoit par le moyen de certains signaux que se transmettoient de divers postes des gens qui les appercevoient de fort loin au moyen de lunettes de longue vue. La distance des différens postes étoit réglée par la plus grande portée des lunettes, & le nombre de ces postes devoit être le moindre possible ; & comme le second poste faisoit les signaux au troisième à mesure qu'il les voyoit faire au premier, & ainsi de suite, la nouvelle étoit portée de Paris à Rome en presqu'aussi peu de tems qu'il en falloit pour faire les signaux à Paris ; & comme ces signaux étoient pour ainsi dire autant de lettres d'un alphabeth, dont on n'avoit le chifre qu'à Paris & à Rome, rien n'étoit connu dans l'intervalle. L'expérience en fut faite deux fois sur une petite étendue de pays, une fois en présence du Dauphin, Monseigneur, fils de Louis XIV, & une autre fois en présence de Madame : de là le télégraphe.

M. Amontons mourut d'une inflammation d'entrailles, le 11 octobre 1705. Il étoit alors occupé d'inventions utiles sur l'imprimerie, sur les vaisseaux, sur la charrue, qui paroissent avoir été perdues à sa mort.

Le trait le plus marqué de son caractère étoit une entière incapacité de se faire valoir autrement que par ses ouvrages, & de faire sa cour autrement que par son mérite, & par conséquent, dit M. de Fontenelle, une incapacité presqu'entière de faire fortune.

AMRU ou AMROU. *Voyez* ALI dans le Dictionnaire.

AMULIUS. *Voyez* NUMITOR dans le Dictionnaire.

AMURAT. (*Hist. des Turcs.*) Les Turcs ont eu quatre Empereurs du nom d'*Amurat*. Tous quatre ont été guerriers & conquérans.

1°. Amurat, fils d'Orcan, auquel il succéda en 1360, fut un guerrier illustre ; il est distingué en effet parmi les Empereurs turcs par ce titre d'*illustre*. C'est lui qui a formé la milice des Janissaires, si souvent redoutable aux Sultans même. Il enleva aux Grecs, Gallipoli, Andrinople &

presque toute la Thrace. Il soumit de même la Bulgarie & la Servie; il remporta jusqu'à trente-sept victoires; il périt dans la dernière, en 1389. Il se piquoit d'imiter Cyrus; il fit des conquêtes comme lui, mais il ressembla peu d'ailleurs au Cyrus de Xénophon; il n'eut ni clémence ni bonté. Son fils se révolta contre lui; il lui fit crever les yeux, & exerça toutes sortes de cruautés sur les complices de la révolte de ce Prince.

2°. Amurat II, fils & successeur de Mahomet I, fut père de ce célèbre Mahomet II qui prit Constantinople en 1453. Amurat avoit aussi assiégé cette place en 1422; il y avoit employé du canon, & c'étoit la première fois que les Turcs en faisoient usage. Malgré cet avantage il fut obligé de lever le siége; il leva aussi la même année celui de Belgrade, mais il prit d'assaut sur les Vénitiens la ville de Thessalonique. Les princes de Bosnie & d'Albanie furent contraints de lui payer tribut. Ce prince d'Albanie fut le père de Scanderberg. (*Voyez* dans le Dictionnaire l'article *Scanderberg*, & ses guerres, & ses succès contre Amurat II.) L'expédition la plus mémorable d'Amurat II fut celle de Hongrie, où il gagna, le 11 novembre 1444, la bataille de Varnes contre le roi Ladislas. (*Voyez* dans le Dictionnaire, sur cette expédition & ses suites, les articles *Ladislas II* & *Cesarini* ([illegible]) (*Voyez* aussi *Huniade*.) Amurat avoit [illegible] à prendre la fuite dès le commencement de la bataille: ses principaux officiers l'avoient forcé de rester & de vaincre, en le menaçant de le tuer. Il prit son parti, & à son tour il empêcha ses soldats de fuir dans un moment où il les voyoit ébranlés. Les Chrétiens avoient été déterminés à la bataille par le cardinal Julien Cesarini, au mépris d'un traité dont ils avoient solennellement juré l'exécution sur l'Evangile. Amurat, au moment où les Turcs alloient plier, tira, dit-on, de son sein ce traité si indignement violé, & s'adressant au Dieu que les Chrétiens avoient pris pour garant: *Jésus*, s'écria-t-il, *voici l'alliance que les Chrétiens ont jurée avec moi par ton nom. Si tu es Dieu, comme ils le disent, venge ton injure & la mienne.* Ce mouvement, qui rappeloit l'infidélité des Chrétiens, eut un grand effet; en réveillant l'indignation des Turcs, il redoubla leur courage, & ils vainquirent. Amurat eut aussi la gloire de vaincre Huniade, & dans cette bataille, & depuis encore dans d'autres rencontres; mais il mourut, dit-on, de douleur des succès de Scanderberg; ce fut en 1451, dans sa soixante & quinzieme année. Il avoit commencé à régner en 1421. Amurat I avoit établi les Janissaires; Amurat II fit plus peut-être; il les disciplina.

3°. Amurat III fit plus encore; il sut les réprimer. Cette soldatesque séditieuse vint lui demander en tumulte la tête du grand-trésorier. Pour toute réponse il fondit sur eux le sabre à la main, en tua plusieurs, & fit rentrer les autres dans le devoir. Il étoit vaillant, cruel & débauché. Il avoit fait étrangler ses frères. Il s'étendit d'un côté en Hongrie; de l'autre en Perse, par la prise de Raab & de Tauris. Il avoit succédé en 1574 à Selim II son père. Il mourut en 1595, à cinquante ans.

4°. Amurat IV, surnommé l'*Intrépide*, épithète qui auroit bien convenu aussi au précédent, est celui qui prit Babylone en 1638; c'est l'Amurat de la tragédie de *Bajazet*. Sa politique à l'égard des Janissaires étoit d'employer leur valeur au dehors contre les ennemis de l'Etat, pour n'avoir rien à craindre de leur inquiétude dans l'intérieur de l'Empire; c'étoit pour assurer le repos de Constantinople qu'il les menoit prendre Babylone. Racine dit même qu'Amurat avoit voulu retrancher la moitié du corps des Janissaires.

C'est en vain que, forçant ses soupçons ordinaires,
Il se rend accessible à tous les Janissaires;
Il se souvient toujours que son inimitié
Voulut de ce grand corps retrancher la moitié,
Lorsque, pour affermir sa puissance nouvelle,
Il vouloit, disoit-il, sortir de leur tutelle.
Moi-même j'ai souvent entendu leurs discours:
Comme il les craint sans cesse, ils le craignent toujours.
Ses caresses n'ont point effacé cette injure.

Amurat IV eut pour ses frères la même rigueur qu'Amurat III avoit eue pour les siens. Il fit périr Orcan & Bajazet, & n'épargna Ibrahim que parce qu'il le jugea

Indigne également de vivre & de mourir.

Cet usage barbare d'immoler ses frères étoit pour ainsi dire consacré alors par la politique turque:

Tu sais de nos Sultans les rigueurs ordinaires.
Le frère rarement laisse jouir ses frères
De l'honneur dangereux d'être sorti d'un sang
Qui les a de trop près approchés de son rang.

L'influence d'Amurat au dehors se faisoit sentir jusque dans le Mogol, où il secouroit l'empereur Cha-Goan ou Schah-Géan, contre son fils Aurengzeb. Infidèle à la loi de Mahomet, qui en effet ne convenoit pas aux Turcs, maîtres de la Grèce & de tous les bons vins grecs, il mourut d'un excès de vin en 1640, à trente-un ans. Il étoit monté sur le trône après Mustapha, en 1623.

ANGILBERT, (*Hist. de Fr.*) On sait que Charlemagne avoit établi dans son palais une Académie, dont chacun des membres, selon un usage qui s'est conservé dans quelques Académies étrangères, prenoit un nom littéraire & académique, qui exprimoit, ou leurs goûts, ou leurs inclinations, ou le genre de leurs études, ou enfin leur caractère. Le nom d'Angilbert, dans cette Académie, étoit *Homère*, soit parce qu'il faisoit ses délices de la lecture de ce prince des poetes, soit parce qu'il

faisoit lui-même des vers grecs. Le savant Alcuin, chargeant Angilbert qui étoit à Rome, de lui en rapporter des reliques, cite gaîment ce vers de l'*Art d'aimer* d'Ovide :

Si nihil attuleris, ibis, Homere, *foras.*

L'instruction dont Charlemagne charge Angilbert pour le pape Léon III, est adressée à *Homère auriculaire*, c'est-à-dire, *confident*.

Angilbert étoit d'ailleurs l'homme le plus aimable de la cour de Charlemagne ; il le parut trop à la princesse Berthe, fille de ce Monarque. On prétend que la tendresse de Charlemagne pour ses filles nuisit à leur établissement ; qu'il les aima plus pour lui que pour elles-mêmes, & qu'il eut sujet de s'en repentir. Berthe eut deux enfans d'Angilbert ; savoir : Nitard, connu pour avoir écrit une partie de l'histoire de son tems, & Arnide, dont on ignore la destinée. On pourroit induire du récit de quelques historiens, que Berthe, du consentement de son père, avoit épousé secrétement Angilbert ; d'autres ne parlent point de mariage ; d'autres disent clairement qu'il n'eut lieu qu'après qu'il eût été rendu nécessaire par la naissance de ces enfans. Quoi qu'il en soit, Angilbert renonça dans la suite au monde & à la faveur ; il se fit moine, & fut abbé de Saint-Riquier. Un de ses successeurs dans cette Abbaye, nommé Auscher, qui, dans le douzième siècle, a écrit la vie d'Angilbert, prétend qu'Angilbert étoit déjà prêtre lorsqu'il épousa la princesse Berthe ; ce qui n'empêcha pas Charlemagne de consentir à ce mariage. Ce trait n'est pas aussi dépourvu de vraisemblance, que la décence des usages actuels pourroit le faire croire. Les mariages des prêtres n'étoient pas rares alors, même dans l'Occident ; ce fut Charlemagne qui réforma cet usage, comme un abus introduit à la faveur des guerres & de la licence ; mais il pouvoit en avoir profité pour réparer l'honneur de sa fille ; & lorsque les prêtres eurent été rappelés à la loi du célibat, Angilbert aura cru expier, & ses galanteries, & ses mariages en se faisant moine. Ce fut en 790 qu'il embrassa l'état monastique ; il mourut en 814. Charlemagne l'avoit fait gouverneur de toute la partie septentrionale de la France maritime, depuis les bouches de l'Escaut jusqu'à l'embouchure de la Seine, &, en couronnant roi d'Italie Pepin son second fils, il lui avoit donné le même Angilbert pour principal ministre. On trouve quelques poësies d'Angilbert dans le recueil des historiens de France, parmi les œuvres d'Alcuin, & dans le Spicilége. On a aussi l'histoire de son monastère de Saint-Riquier, qu'il avoit pris soin d'écrire.

ANGLURE (*Hist. de France*), petite ville de Champagne, sur la rivière d'Aube, un peu au dessus de la jonction de cette rivière avec la Seine, a donné son nom à la Maison d'Anglure. Il y avoit une ancienne Maison d'Anglure, dont descendoit Helwide, dame d'Anglure, qui par son mariage donna naissance à une seconde Maison d'Anglure. Les ancêtres d'Helwide avoient accompagné Godefroy de Bouillon à la première croisade. Un autre d'Anglure alla aussi à la croisade contre Saladin, & fut pris par ce héros de l'Orient. On attribue à ce d'Anglure une partie de la conduite fidelle & généreuse que M. de Voltaire donne à Nérestan dans *Zaïre ;* c'est-à-dire que, revenu en France sur sa parole pour y chercher sa rançon, & n'ayant pu se la procurer parce qu'il n'avoit qu'un partage de cadet, il revint reprendre ses fers, & qu'on ne put pas dire avec vérité de lui non plus que de Nérestan, qu'il eût permis à son courage

Des sermens indiscrets pour sortir d'esclavage.

Saladin étoit fait pour sentir tout ce qu'un tel procédé a de noble ; il fit ce qu'on fait faire à Orosmane ; il renvoya son prisonnier sans rançon, en exigeant seulement qu'il fît porter le nom de Saladin à tous les aînés mâles qui descendroient de lui. Cette condition étoit peu digne de la délicatesse d'un héros tel que Saladin : c'étoit prescrire la reconnoissance & en prescrire jusqu'à la forme. Je soupçonne qu'ici des historiens sans délicatesse eux mêmes, voyant que les d'Anglure, en mémoire & par reconnoissance de ce bienfait, avoient souvent fait prendre à leurs enfans ce nom de Saladin, ont pensé que c'étoit une condition qui leur avoit été imposée.

Quoi qu'il en soit, Helwide d'Anglure épousa Oger de Saint-Chéron, qui mourut en 1256, & ces Saint-Chéron prirent le nom & les armes d'Anglure, sans y joindre même celui de Saint-Chéron.

Deux petits-fils d'Oger de Saint-Chéron & d'Elwide, Oger II & Saladin d'Anglure, servirent le roi Philippe-le-Bel dans les guerres de Flandre.

Oger III, seigneur d'Anglure, rendit de grands services au roi Philippe de Valois, & fut un de ses quatre chevaliers d'honneur ou principaux chambellans ; il épousa Marguerite de Conflans, fille & héritière d'Eustache, seigneur d'Estoges, chef du nom & armes des anciens seigneurs de Conflans, maréchaux héréditaires de Champagne. Elle tenoit de ses ancêtres le titre d'avouée de Thérouenne, & ce titre fut porté de père en fils par toute sa descendance. Dans la branche d'Estoges, issue d'elle aussi, Jacques d'Anglure, chevalier de l'Ordre du Roi, gouverneur d'Auxerre, servit avec réputation contre les Huguenots aux batailles de Jarnac & de Moncontour, & dans toutes les guerres civiles & religieuses du seizième siècle.

Antoinette d'Anglure sa fille unique épousa en 1572 Chrétien de Savigny, seigneur de Rosne, zélé ligueur, qui tenta en 1591 de porter du secours à la ville de Noyon, assiégée par les Royalistes, & en 1592 à celle de Rouen, assiégée

par Henri IV lui-même. Il fut un des quatre maréchaux de France de la Ligue, nommés en 1593 par le duc de Mayenne ; c'étoient ce baron de Rosne, la Châtre, Bois-Dauphin & Saint-Paul, & c'est à leur sujet que Chanvallon dit au duc de Mayenne, *qu'il faisoit des bâtards qui se feroient légitimer à ses dépens*. En effet, la Châtre & Bois-Dauphin firent leur paix, & furent confirmés dans la dignité de maréchaux de France. Saint-Paul, avant d'avoir pu traiter, fut tué dans une émeute par le duc de Guise ; pour de Rosne, quand il vit la chute de la Ligue, il s'attacha aux Espagnols, & fit avec eux la guerre à Henri IV. Joint avec le comte de Fuente en 1595, il prit le Catelet & la Capelle, & battit les Français devant Dourlens. Toujours attaché aux Espagnols, il fut tué en 1593, au siége de Hultz, en combattant pour eux contre les Hollandais.

Charles, dit Saladin d'Anglure-de-Savigny, fils du baron de Rosne & d'Antoinette d'Anglure, fut substitué par Jacques d'Anglure son aieul, aux nom & armes d'Anglure, & toute leur descendance joignit ce nom d'Anglure à celui de Savigny, & prit aussi assez constamment le nom de Saladin. Un petit-fils de Charles, nommé Claude-François, mourut de blessures reçues à la bataille de Cassel.

Mais il restoit d'autres branches de la Maison de Saint-Chéron d'Anglure.

Dans la branche de Givri, on trouve René d'Anglure, capitaine de cent chevau-légers, chevalier de l'Ordre du Roi, tué en 1562 à la bataille de Dreux.

Il eut pour fils unique Anne d'Anglure, baron de Givri, surnommé *le brave guerrier*. Celui-ci fut un des premiers à reconnoître Henri IV après la mort de Henri III, & à le reconnoître sans condition, &, comme dit d'Aubigné, sans *si* & sans *car*. Il se trouva, en 1592, à ce périlleux combat d'Aumale, & c'étoit là une de ces occasions qui flattoient le plus son courage. La même année (tant le sort des armes & des réputations est inconstant), on ne trouva pas qu'il eût assez bien défendu Neufchâtel ; mais Neufchâtel, dit Pierre Mathieu, pouvoit être forcé dans une heure. En 1594 il battit le duc de Mayenne, qui tentoit de faire entrer du secours dans la ville de Laon. Il assista peu de tems après à un grand combat livré devant la même ville ; mais dans une autre occasion l'armée royale, qui assiégeoit Laon, pensa être surprise par l'arrivée subite d'une nouvelle armée du duc de Mayenne, à la découverte de laquelle Givri ayant été envoyé, assura que rien ne paroissoit en deçà de l'Oise : on lui reprocha encore ce rapport, comme fait trop légérement & d'après un examen un peu superficiel. Peu de jours après il fut tué devant Laon, laissant les plus grands regrets au Roi & à l'armée. Il avoit une grande connoissance de la guerre & une connoissance égale des lettres.

Dans la branche des seigneurs de Bourlemont, princes d'Amblise :

Africain d'Anglure fut tué en 1592, au siége de Beaumont en Argonne.

Ferdinand, chevalier de Malte, petit-fils d'Africain, mourut en 1624 des blessures qu'il avoit reçues dans un combat des galères de Messine contre les Turcs.

Deux de ses frères, Chrétien Maphée, baron de Busanci, & Sébastien, baron de Rimaucourt, furent tués au siege d'Arras en 1640.

Dans une branche ou rameau particulier des comtes de Bourlemont, issus de la branche précédente :

Deux fils de Nicolas d'Anglure, lieutenant-général des armées du Roi, Henri, marquis de Bourlemont, & Louis, colonel du régiment de Bourlemont, furent tués du vivant de leur père, le premier, au siége de Valenciennes en 1677, le second à la bataille de Consarbrick en 1675.

ANHALT (*Hist. d'Allem.*), Maison souveraine d'Allemagne, dont la principauté, située dans la Haute-Saxe, a pour capitale une petite ville de ce nom, presqu'entiérement ruinée. Cette Maison passe pour une des plus anciennes, non seulement de l'Allemagne, mais de toute l'Europe. Les fables la font remonter jusqu'à Japhet ; mais les fables, en matière de généalogie, prouvent souvent une antiquité immémoriale. On croit au moins qu'elle descend de Witikind, ce fameux rival de Charlemagne. Elle a possédé long-tems l'électorat de Brandebourg.

Joachim Ernest, prince d'Anhalt, né le 20 octobre 1533, mort le 6 décembre 1586, étoit resté seul héritier des grands biens de sa Maison ; c'est de lui que descendent tous les Princes de ce nom.

Nous distinguerons parmi eux Jean-Georges qui forma la branche de Dessau, & dans cette même branche Jean-Georges II son petit-fils, prince d'Anhalt-Dessau, lieutenant-général de l'électorat de Brandebourg, & maréchal-de-camp-général, né le 6 novembre 1627, mort le 17 août 1693.

Léopold son fils, prince d'Anhalt-Dessau, lieutenant héréditaire de l'électorat de Brandebourg, qui eut l'honneur de faire la guerre contre Charles XII, & de commander lorsque l'île de Rugen fut prise en 1715, le 17 novembre, sur ce conquérant.

Guillaume-Gustave, fils de Léopold, major-général, puis lieutenant-général des armées du roi de Prusse, électeur de Brandebourg.

Dans la branche d'Anhalt-Bernbourg, Christiern, né le 11 mai 1568. Il s'attacha constamment au malheureux Frédéric, électeur palatin, élu roi de Bohême ; il fut gouverneur-général du Haut-Palatinat pendant les troubles de Bohême & du Palatinat, qui furent la suite de cette nomination de Frédéric à la couronne de

Bohême ; Christiern fut un des plus ardens promoteurs de la Ligue protestante d'Allemagne ; ce qui le fit proscrire en 1621, par l'empereur Ferdinand II, qui le rétablit peu de tems après. Mort en 1630.

Christiern II, fils du précédent, fut blessé & fait prisonnier à la bataille de Prague, livrée le 8 novembre 1621, & qui affermit la puissance de l'empereur Ferdinand II, sur la ruine de la Ligue protestante & du parti de Frederic.

Ernest, fils de Christiern I, & frère de Christiern II, mourut en 1632, des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Lutzen.

Jean-Georges, petit-fils de Christiern II, mourut en 1691, de sept blessures reçues au combat de Leuze, où il servoit les Etats-Généraux.

Frédéric-Guillaume, neveu de Jean-Georges, fut blessé au fameux combat de Denain en 1712.

Un autre prince d'Anhalt-Bernbourg, major-général d'un régiment impérial, fut tué dans une rencontre devant Palerme en Sicile, le 29 avril 1720.

Dans la branche d'Anhalt-Koten, Louis, prince d'Anhalt, né le 17 juillet 1579, mort le 7 janvier 1650, fut le fondateur d'une Académie qu'on appelle *la Compagnie fructifiante*. Il seroit bien aisé de prouver que c'est le titre qui a toujours le mieux convenu aux Académies, même purement littéraires.

Un prince de la Maison d'Anhalt, nommé Georges, né le 14 juin 1507, appartient à l'Histoire littéraire & à celle du lutheranisme. Il étoit savant dans les langues, dans la jurisprudence, dans la théologie ; il fut principal ministre du cardinal Albert de Brandebourg, électeur de Mayence. Ayant adopté les opinions de Luther, il fut nommé, en 1545, surintendant de leurs églises, dans le diocèse de Mersburg en Misnie. Il est auteur de plusieurs ouvrages pour la defense de sa secte. Mort le 17 octobre 1553.

De la même Maison d'Anhalt est Catherine Alexiowna, deuxième Impératrice & Autocratrice de toutes les Russies, née le 2 mai 1729, mariée le 1er. septembre 1745 à Charles-Pierre Ulric, duc de Holstein-Gottorp, qui fut depuis l'Empereur de Russie, Pierre III ; elle monta sur le trône avec lui le 28 juin 1762, devint veuve le 28 juillet suivant, fut couronnée à Moscou le 3 octobre 1762, & régnoit encore en 1789.

ANNEBAUT (L'AMIRAL D'). (*Hist. de Fr.*) Après les célèbres disgraces du connétable de Montmorenci, de l'amiral de Chabot, du chancelier Poyet & du cardinal de Lorraine, sous François I, d'Annebaut se trouva seul à la tête des affaires avec le cardinal de Tournon, hommes d'un genie ordinaire, mais sujets zélés & bons citoyens. D'Annebaut avoit commencé à se distinguer dans la guerre de 1521. Ses exploits dans la guerre de 1536 l'élevèrent au premier rang parmi les capitaines & les chevaliers français : pareil à cet Empereur romain qu'on eût toujours cru digne de l'Empire s'il ne l'eût pas obtenu, d'Annebaut seroit compté parmi les Bayard, les Vandenesse & les Pontdormy si, comme eux, il n'eût pas commandé. Il porta dans le ministère une grande probité, un désintéressement rare & quelques talens.

Le nouveau ministère voulut se distinguer par un nouveau plan. La troisième & dernière guerre de François I contre Charles-Quint commençoit alors, & se dirigeoit naturellement vers le Piémont & le Milanez : on dérangea ce système, & on porta le fort de la guerre vers le Roussillon & le Luxembourg. Le Dauphin, qui fut depuis le roi Henri II, alla commander en Roussillon avec d'Annebaut : on s'attacha au siége de Perpignan, qu'on fut obligé de lever : on en revint à l'ancien système, & les troupes qui avoient échoué devant Perpignan furent envoyées en Piémont, sous la conduite du même d'Annebaut (1542). Il paroit par les mémoires des du Bellay, qui commandoient alors dans le Piémont, que cette arrivée de d'Annebaut ne leur plut point ; elle leur ôtoit le commandement. D'Annebaut, de son côté, voulant tout faire par lui-même, n'eut peut-être pas assez d'égard pour leurs avis. Les du Bellay, dans leurs mémoires, lui imputent d'avoir manqué volontairement diverses expéditions importantes proposées par Langey, & dont le succès, disent-ils, étoit infaillible. Langey mourut en allant en France se plaindre de d'Annebaut. (*Voyez* dans le Dictionnaire l'article *Bellay* (du).) Martin du Bellay, frère de Langey, alla joindre d'Annebaut devant Coni, que ce général assiégeoit. Ce siége, entrepris trop tard, fut d'ailleurs assez mal conduit, si l'on s'en rapporte à Martin du Bellay, qui n'est nullement favorable à d'Annebaut. Ce qu'il y a de certain, c'est que d'Annebaut fut obligé de le lever après un assaut où il perdit beaucoup de monde, & même plusieurs officiers distingués. Ce fut par cette malheureuse expédition que d'Annebaut termina la campagne en Italie, comme il l'avoit terminée dans le Roussillon, par la levée du siége de Perpignan ; il s'étoit seulement emparé, dans le Piémont, de quelques petites places que les Impériaux avoient abandonnées entre le Pô & le Tanaro.

Son passage en France tint lieu d'une expédition malheureuse par le ravage des lavanges, qui ensévelirent sous les neiges plusieurs des gens de la suite de d'Annebaut, entr'autres un jeune gentilhomme nommé Carrouge, nom célèbre par le duel de le Gris & de Carrouge, sous Charles VI. Parmi ceux qui ne périrent pas, les uns, plus malheureux, perdirent la vue ; les autres eurent les pieds gelés : la plupart s'égarèrent dans les montagnes, pénétrés par la neige, transis de froid, mourans de faim ; d'Annebaut lui-même ne dut

son salut qu'aux secours de quelques paysans qui le recueillirent dans leur cabane.

En 1543, l'amiral d'Annebaut fit la guerre dans le Hainaut ; il fit investir Avesne, & bientôt il l'abandonna. Du Bellay paroit persuadé qu'on auroit pu prendre Avesne d'assaut, & il ne conçoit pas ce qui engagea l'amiral à changer ainsi de projet. Il se plaint encore du peu d'attention que fit l'amiral à un avis utile qu'il lui donna au sujet de Landrecies : du Bellay se ressouvint que, lorsqu'en 1521 Charles, duc de Vendome, avoit voulu attaquer cette place, les habitans y avoient mis le feu & s'étoient réfugiés dans la forêt de Mormaux, qui étoit dans leur voisinage. Du Bellay savoit que l'intention du Roi étoit de fortifier Landrecies quand on l'auroit pris : il falloit donc empêcher qu'il ne fût brûlé. Un moyen de l'empêcher étoit d'enlever aux habitans l'asile de la forêt de Mormaux. Du Bellay posta en conséquence un détachement au-delà de la Sambre, entre Landrecies & cette forêt ; mais ce détachement étant trop foible, il envoya demander du renfort à l'amiral, qui non-seulement le refusa, mais encore rappela le détachement de du Bellay du poste où celui-ci l'avoit placé. Ce que du Bellay avoit prévu arriva : les habitans de Landrecies mirent le feu partout, & se sauvèrent, comme en 1521, dans la forêt de Mormaux : il n'y eut guère que l'église qui fut préservée des flammes ; & du Bellay observe que les provisions qui furent réduites en cendres, auroient suffi pendant une année entière à la subsistance d'une nombreuse garnison.

Le Dauphin & l'Amiral, qui s'étoient attachés, par l'ordre du Roi, au siége de Binche, eurent encore le désagrément de le lever. Le Roi, après avoir pris Luxembourg, détacha l'amiral d'Annebaut avec un corps d'armée pour porter secours au duc de Clèves son allié, qui, opprimé par l'Empereur, chassé du Brabant, dépouillé d'une grande partie des duchés de Gueldre & de Juliers, fut obligé de faire son accommodement & de subir le joug presqu'à la vue du secours qu'on lui amenoit pour prévenir cette honte.

Les Impériaux ayant voulu reprendre Landrecies, qu'on avoit réparé & fortifié, l'amiral d'Annebaut sut profiter avec adresse d'un mouvement de leur armée, qui laissa libre une des avenues de la place ; il s'y introduisit & en rafraichit la garnison ; ce qui obligea les Impériaux d'en lever le siége ; il se comporta bien aussi dans différentes escarmouches qu'il y eut autour de cette place, & dans une retraite assez difficile qu'il fallut faire devant les ennemis.

En 1544 l'amiral commandoit contre l'Empereur en Champagne, & toujours sous le Dauphin ; mais le Dauphin ne l'aimoit point, & regrettoit toujours le connétable de Montmorenci. Des officiers qui regrettoient aussi Montmorenci, parce qu'ils avoient vaincu sous lui ; des courtisans qui haïssoient d'Annebaut à cause de sa puissance, s'unirent avec le Dauphin pour faire une espèce de violence à François I en faveur du connétable. Le Dauphin osa le redemander au Roi comme son maitre dans l'art de la guerre, d'ailleurs comme un homme nécessaire à l'Etat, & des conseils duquel il avoit besoin dans cette guerre difficile. Le Roi, soit haine pour le connétable, soit amitié pour d'Annebaut, qui en étoit digne, soit jalousie de gouvernement, trouva très-mauvais que son fils voulût lui choisir ses ministres & ses généraux ; il refusa durement, s'emporta contre son fils & contre ceux qu'il soupçonna de lui avoir suggéré cette démarche.

Il y eut cette même année des négociations & des conferences pour la paix, que la prise de Saint-Dizier & les autres succès de Charles-Quint dans la Champagne rendoient très-nécessaire à la France. Les députés pour les conferences furent, de la part du Roi, l'amiral d'Annebaut & le garde des sceaux, Erault de Chemans. La paix fut conclue à Crespy en Laonnois, le 18 septembre 1544 ; mais la guerre continua contre le roi d'Angleterre Henri VIII, qui s'étoit joint à l'Empereur pour accabler les Français, & qui avoit pris Boulogne & assiégé Montreuil.

En 1545, ce fut du côté de la mer que la France porta ses principaux efforts : on résolut d'aller chercher la flotte anglaise, de lui livrer bataille, de faire même une descente en Angleterre. D'Annebaut commanda en qualité d'Amiral, titre qui depuis long-tems n'entraînoit guère de fonctions. En effet, on voit sous le règne de François I tous les amiraux commander des armées de terre ; d'Annebaut seul en commanda une de mer cette seule année. Vingt-cinq galères, commandées par le baron de la Garde (voyez son article dans le Dictionnaire), se joignirent à la flotte de d'Annebaut. Ce fut la seconde fois qu'on vit des galères oser traverser le détroit de Gibraltar & s'engager dans l'Océan, & ce fut la première fois qu'on en vit un si grand nombre. En 1512, sous le règne précédent, Prégent de Bidoux y avoit mené quatre galères seulement, & cette entreprise avoit paru téméraire. Les Anglais avoient des ramberges, espèces de vaisseaux à voiles & à rames, plus longs, plus étroits, plus propres à fendre les flots que les autres, & dont la vitesse égaloit ou surpassoit celle des galères les plus agiles.

La flotte française arriva le 18 juillet devant l'île de Wight : l'armée navale d'Angleterre étoit rassemblée à Portsmouth : le baron de la Garde l'alla reconnoitre avec quatre galères ; il s'avança jusqu'à l'entrée du canal qui sépare l'île du continent, & sur les bords duquel Portsmouth est bâti. Quatorze vaisseaux anglais sortirent à l'instant du port pour environner les galères, qui n'eurent que le tems de se retirer en forçant de voiles & de rames. Bientôt toute la flotte anglaise se présenta hors du canal ; c'étoit ce que d'Annebaut demandoit : il s'avança aussi avec toute sa flotte ; mais on

ne fit que se canonner de part & d'autre : les Anglais rentrèrent dans le canal. Le lendemain, l'amiral d'Annebaut rangea toute son armée navale en bataille : il la divisa en trois escadres, & se mit à celle du centre ; il envoya ses galères canonner la flotte anglaise, pour l'obliger à sortir du canal : cette canonnade fut si vive & si heureuse, qu'elle coula à fond un des plus grands vaisseaux de la flotte anglaise, dont il ne se sauva que trente-cinq hommes de cinq à six cents dont il étoit monté. Le vaisseau amiral fut aussi en danger de périr. Les Anglais détachèrent leurs ramberges pour donner la chasse aux galères françaises, & d'Annebaut s'avança pour repousser les ramberges ; mais elles se hâtèrent de rentrer dans le canal.

L'amiral français, voyant l'obstination des Anglais à refuser le combat, tenta une autre voie pour les arracher du canal : ce fut de faire une descente. Henri VIII s'étoit avancé jusqu'à Portsmouth ; d'Annebaut crut qu'il ne laisseroit pas faire cette descente sous ses yeux, sans envoyer sa flotte pour l'en empêcher. On fit donc la descente, & on la fit en trois endroits différens, pour obliger les Anglais à diviser leurs forces : les troupes répandues sur les côtes les défendirent foiblement, & escarmouchèrent plutôt qu'elles ne combattirent ; mais la flotte resta inébranlable dans sa rade. L'amiral avoit le plus grand desir de se distinguer par une victoire navale, espèce d'exploit sur lequel il n'auroit point eu de rival sous ce règne parmi les généraux français ; mais il fut obligé de se rendre aux raisons par lesquelles les pilotes & les capitaines de vaisseaux appuyèrent presqu'unanimement l'avis de ramener la flotte en France. On regagna le Boulenois, & l'on prit terre au Portet, près de Boulogne. L'amiral, en arrivant, jeta quatre mille soldats & trois mille pionniers dans un fort que l'on batissoit autour de Boulogne, pour commander le port & empêcher les secours qui pourroient entrer du côté de la mer dans cette place que François I se proposoit d'assiéger.

La flotte s'étant rafraîchie au Portet, se remit en mer pour observer celle des Anglais ; mais à peine avoit-on quitté le rivage, qu'une tempête obligea les vaisseaux français de relacher sur ces mêmes côtes d'Angleterre dont ils venoient de s'éloigner. L'amiral ne cherchoit plus tant alors la flotte anglaise ; celle-ci s'étoit considérablement renforcée ; la flotte française s'étoit dégarnie de soldats aux environs de Boulogne, & avoit aussi des vaisseaux de moins : les Anglais, maîtres de tous les ports, ne perdoient point de vue les vaisseaux français, & attendoient seulement que la tempête les dispersât pour les attaquer avec avantage. Il n'y avoit que le retour du calme qui pût rétablir l'égalité, en donnant à la flotte française le loisir de se développer toute entière en pleine mer : ce calme revint, & alors d'Annebaut remit à la voile sans desirer ni craindre la rencontre de la flotte anglaise : les deux flottes se trouvèrent en présence au point du jour. Les Anglais parurent long tems vouloir engager le combat ; mais ils restoient toujours à portée de leurs ports, & voyant que la flotte française avoit le dessus du vent, ils commencèrent à faire voile vers l'île de Wight : ils firent leur retraite en bon ordre ; mais la canonnade fut très-vive, & dura bien avant dans la nuit. On s'apperçut le lendemain qu'elle n'avoit pas été sans effet ; la flotte anglaise avoit disparu, mais on voyoit flotter sur les eaux beaucoup de cadavres & de débris de navires : les galères françaises n'avoient presque point souffert du feu de l'artillerie ennemie ; leur peu de hauteur les garantissoit ; les coups de canon passoient par-dessus. La flotte française fut ramenée au Hâvre ; ce fut là le terme de cette expédition maritime.

La paix fut conclue cette même année 1545, & ce fut encore, de la part de François I, par l'amiral d'Annebaut, assisté de Raymond, premier président du parlement de Rouen.

La mort du duc d'Orléans, dernier fils de François I, arrivée le 8 septembre 1545, changeant entièrement le point de vue politique relativement au Milanez, qui avoit été cédé à ce Prince par le traité de Crespy, ce fut encore l'amiral d'Annebaut qui fut envoyé avec le chancelier Olivier à l'Empereur, pour lui proposer un nouveau traité qui pût tenir lieu de celui de Crespy, devenu sans objet.

François I, dans son testament, rendit à l'amiral d'Annebaut le témoignage le plus flatteur ; il fit plus que de vanter ce ministre, il le récompensa : le généreux d'Annebaut s'étoit appauvri dans le commandement des armées & dans le ministère : le Roi, par son testament, lui donna cent mille livres, somme considérable pour le tems : présent inestimable, dit M. de Thou, si l'on considère la main qui le fit & le motif qui le fit faire. Aussitôt après la mort de François I, & contre le conseil exprès qu'il avoit donné en mourant à Henri II, Montmorenci fut rappelé, & mis avec les Guises à la tête des affaires. L'amiral d'Annebaut & le cardinal de Tournon furent exclus du conseil. L'amiral étoit aussi maréchal de France ; il mourut à la Fère en Picardie, le 2 novembre 1552. Jean son fils, baron d'Annebaut, se distingua, en 1544, à la bataille de Cérisoles ; au siége de Fossan il tomba de cheval, & eut l'épaule rompue ; à la bataille de Dreux, en 1562, il reçut des blessures dont il mourut.

Le cardinal d'Annebaut (Jacques), évêque de Lizieux, mort à Rouen l'an 1558, étoit frère de l'amiral & oncle de Jean.

ANVILLE (D'). (*Hist. litt. mod.*) Le géographe Jean-Baptiste Bourguignon d'Anville naquit à Paris le 11 juillet 1697. Il dessinoit dans ses classes la carte des pays décrits par les auteurs anciens qu'il étudioit. L'éloge de ce géographe, le plus savant qui ait jamais paru, quoiqu'il n'ait pas

fait peut-être d'aussi importantes réformes que Guillaume de l'Isle, parce qu'il les a trouvées toutes faites, cet éloge est le premier qui ait été prononcé dans l'Académie des belles lettres par son dernier secrétaire, dont il annonça très-avantageusement les talens pour sa nouvelle place. « Les anciens, dit cet historien de l'Académie, » inspirèrent à M. d'Anville pour la géographie » ancienne un amour de préférence qu'il a conservé jusqu'à la fin de sa vie, soit par ce charme » inexprimable qui nous ramène toujours vers les » objets auxquels notre ame doit ses premières » jouissances, soit parce qu'elle lui paroissoit emprunter quelque chose de la majesté imposante » des peuples dont elle éclaire l'histoire..... Il essayoit de suivre les Phéniciens dans leurs navigations, & d'en deviner le secret; il cherchoit » à reconnoître la trace de ceux qui, par l'ordre » de Néchos, partirent de la Mer-Rouge, firent » le tour de l'Afrique, & retournèrent en Egypte » par la Méditerranée, après trois ans de navigation. Il partoit de Carthage avec Hannon, & » côtoyoit l'Afrique, en sens contraire, jusqu'au » cap des Trois-Pointes. Il visitoit avec Scylax les » pays & les établissemens situés sur une partie » des côtes de l'Europe, de l'Asie & de l'Afrique: il accompagnoit Hérodote dans ses voyages » en Grèce, en Italie, en Egypte, en Asie; il » pénétroit au delà de l'Indus avec Alexandre. Il » suivit les Romains dans leurs conquêtes, & leur » savoit presque gré d'avoir subjugué le monde » qu'ils lui faisoient connoître. »

L'énumération des différentes cartes & des divers ouvrages géographiques de M. d'Anville nous meneroit trop loin: on connoît sa géographie ancienne, rapprochée de la moderne: son utilité l'a mise entre les mains de tout le monde.

La géographie seule existoit dans le monde pour M. d'Anville. « En lisant les plus sublimes écrits, » il fermoit les yeux à tout ce qui ne concernoit » pas la géographie: il s'étoit condamné à ne voir » dans Homère & dans Virgile que des noms & » des positions de peuples & de villes. »

Quique Rufas Batulumque tenent atque arva Celennæ, &c.

Il se rapprochoit assez du goût de l'abbé de Longuerue son maître, qui disoit « qu'avec le » recueil des antiquités & des sentences tirées » d'Homère, on pouvoit très-bien se passer de » *l'Iliade* & de *l'Odissée*..... On seroit tenté de » plaindre une pareille insensibilité, si on connoissoit moins les plaisirs vifs que procure la découverte d'une vérité à ces hommes utiles qui » sont animés de la noble ambition d'ajouter à la » masse des connoissances humaines & d'en reculer les limites. »

M. d'Anville avoit un amour-propre naïf qu'il montroit à tout le monde sans offenser personne, & qui avoit chez lui des modifications & des excuses qu'il n'a pas chez le commun des hommes.

« En parcourant sans cesse la terre, il s'étoit en » quelque façon approprié les lieux dont il avoit » rigoureusement déterminé la position. Il contemploit avec complaisance ces membres épars » de son Empire; & comme ses prétentions lui » paroissoient fondées sur des autorités respectables, il voyoit avec peine qu'on osât les contester, surtout quand il s'agissoit de quelque » point de la géographie ancienne, qu'il croyoit » avoir plus invariablement fixée, & dont il s'étoit » réservé plus spécialement la possession: la critique lui paroissoit alors une espèce de sacrilége » contre l'objet même de son culte; & transporté » d'une colère religieuse, il s'écrioit quelquefois: » *On profane toute l'antiquité*..... On l'entendoit » vanter la perfection de ses ouvrages, & dire de » la géographie ce qu'Auguste disoit de Rome: » *Je l'ai trouvée de brique, & je la laisse d'or*..... Cet » enthousiasme, qui eût sans doute été ridicule » dans un homme médiocre, étoit bien excusable » dans un vieillard qui n'avoit pensé, qui n'avoit » vécu que pour la géographie, & à qui la douce » habitude d'être applaudi avoit dû donner une » grande idée de ses talens. On peut dire même » que cet enthousiasme étoit respectable par les » grands effets qu'il a produits. Sans ce ressort » puissant qui faisoit agir M. d'Anville, nous serions vraisemblablement privés d'un grand nombre d'excellens ouvrages, & la géographie seroit » encore dans l'état où il l'avoit trouvée. »

Cette dernière raison est si forte, qu'elle couvre & excuse tout, & qu'elle entraîne le lecteur, quoique toujours prévenu contre les palliatifs & les précautions oratoires.

M. d'Anville perdit sa femme après cinquante ans de mariage, & l'état où il étoit alors ne lui permit pas de sentir cette perte. « Heureux alors » que la privation des facultés de son ame lui ait » épargné le sentiment de cette affreuse séparation! Il est du moins descendu doucement au » tombeau: la douleur l'y auroit précipité. »

Il est mort en 1782. Nous devons ajouter ici, pour l'intérêt de la vérité, que, pour prendre quelqu'instruction dans ses très-savans ouvrages, on a un terrible style à dévorer.

ARMINIUS (SEGESTES, FLAVIUS, INGUIOMER), le premier, beau-père; le second, frère; le troisième, oncle d'Arminius. (*Histoire rom. & german.*) Ce roi ou général des Chérusques, dont nous n'avons dit qu'un mot dans le Dictionnaire, mérite d'avoir ici un article plus étendu. La fameuse victoire qu'il remporta sur Varus l'an 10 de J. C. ne fut pas l'ouvrage de la seule valeur; elle fut encore moins l'ouvrage du hasard. Arminius l'avoit préparée par beaucoup d'adresse, par une grande connoissance, & du local, & de la disposition des esprits qu'il avoit lui-même en partie formée. Élevé à Rome, où Tibère, faisant la guerre en

en Germanie cinq ans auparavant, l'avoit envoyé, il s'y étoit instruit à fond dans l'art militaire; & la nature lui ayant donné un grand courage, un esprit remuant & altier, un caractère propre à former & à exécuter de nobles entreprises, il vint employer toutes ces ressources en faveur de sa patrie. Son plan, pour attirer les Romains dans le piége, fut de faire révolter contr'eux les cantons de la Germanie les plus éloignés, & de retenir les plus voisins dans une soumission apparente. Les Romains, comptant sur les dispositions de ceux-ci, s'engagèrent sans crainte au milieu d'eux; leur marche fut respectée comme celle d'un peuple ami & dominateur; nul trouble, nul obstacle à leur passage; mais quand ils approchèrent des cantons révoltés, ceux-ci leur opposerent toutes sortes d'obstacles, embarrassant les chemins dans les forêts par des arbres coupés & renversés, fatiguant l'armée romaine par des charges irrégulières de pelotons fugitifs qui disparoissoient aussitôt pour recharger d'un autre côté. Dans le même moment tous les cantons réputés fidèles levèrent le masque, se joignirent aux autres, & les Romains se virent de toutes parts environnés d'ennemis; ce fut dans la forêt de Teuteberg que se livra cette bataille si funeste aux Romains, où Varus se tua de désespoir, où Auguste perdit ses légions, que dans sa douleur il redemandoit en vain aux mânes de cet infortuné général. Ce Quintilius Varus s'étoit mal comporté dans son gouvernement; il avoit voulu changer & contrarier les mœurs des Germains; il avoit introduit parmi eux la chicane & des formes de justice qui leur étoient ou inconnues ou odieuses, & qui devenoient pour son avarice un moyen de tirer d'eux ou des présens ou des amendes; il les forçoit de venir plaider devant son tribunal par le ministère des avocats; c'étoit encore les assujettir à un nouvel impôt; aussi fut-ce principalement contre les avocats que leur fureur se tourna au jour de la vengeance; ils les mutiloient horriblement, leur coupoient les mains, les levres, le nez; leur arrachoient la langue, les yeux, les oreilles; *enfin, vipère, cesse de siffler!* disoit un de ces barbares en tenant dans sa main la langue d'un de ces avocats romains; ils firent d'ailleurs toutes sortes d'outrages aux vaincus, tant morts que vivans; ils exposerent les têtes des premiers sur des arbres, & ils choisissoient parmi leurs prisonniers les plus nobles & les plus élevés en dignité pour les envoyer garder les vaches & les pourceaux. On croit qu'après cette bataille, les Germains auroient pu conquérir les Gaules s'ils les avoient attaquées, mais ils aimèrent mieux achever de chasser les Romains des forts que ceux-ci tenoient encore dans la Germanie; ce qui donna le tems à Auguste d'y envoyer Tibère, qui se contenta d'avoir provoqué Arminius sans l'avoir combattu, & après Tibère Germanicus, à qui étoit réservée la gloire d'être le vengeur de Varus.

Cette gloire fut d'autant plus grande qu'il avoit à combattre la jalousie de Tibère, qui ne souhaitoit pas que son neveu eût de plus grands succès dans ce pays-là qu'il n'en avoit eu lui-même, & qui en général ne souhaitoit point de succès à ses parens ni à ses généraux. Germanicus ne songea qu'à vaincre, qu'à servir la patrie, sans s'embarrasser des chagrins jaloux de son oncle, sans paroître les appercevoir. Toujours actif, vaillant & fidèle, il passe le Rhin: son premier exploit fut de surprendre les Marses, peuple de la ligue d'Arminius, au milieu d'une fête qu'ils donnoient pendant la nuit, & où se trouvoient la plupart des Princes & des nobles du pays, pour qui toute fête dégénéroit en partie de débauche. La débauche les lui livra sans défense; le soldat romain en fit un grand carnage. Cependant les peuples voisins engagés dans la même ligue, les Bructères, les Tubantes, les Usipiens, entendirent les cris de ceux qu'on égorgeoit; ils virent les flammes qui ravageoient le quartier des Marses; ils virent tomber ce célèbre temple de Tonfana, divinité tutélaire du pays; ils attendirent le vainqueur à son passage dans les forêts, & l'inquiétèrent dans sa marche; mais Germanicus, à force de valeur & d'adresse, triompha de ces obstacles. Il marche contre les Cattes, peuplade divisée alors en deux factions, dont l'une tenoit pour Arminius, l'autre pour Segestes son beau-père, qui l'étoit devenu malgré lui; Segestes destinoit sa fille à un autre époux. Arminius, sûr d'en être aimé, l'avoit enlevée. La conspiration générale des peuples germains avoit cependant entraîné Segestes dans cette expédition de la forêt de Teuteberg, où Varus avoit péri; mais il n'en étoit pas moins l'ennemi déclaré d'Arminius, & le partisan secret des Romains ou du moins de la paix. Les Cattes, surpris à peu près comme l'avoient été les Marses, furent aussi taillés en pièces: ce ne fut qu'un carnage aussi facile qu'affreux. Cependant des ambassadeurs de Segestes, à la tête desquels étoit Segimond son fils, vinrent implorer le secours des Romains contre Arminius, qui tenoit Segestes assiégé; Germanicus ne se fiant point à la foi de ces peuples barbares, ni de leurs Princes, & sachant que Segimond avoit suivi son père à cette bataille de la forêt de Teuteberg, & qu'il avoit même alors montré du zèle contre les Romains, commença par s'assurer de sa personne, & par l'envoyer sous une sûre garde dans la Gaule belgique; il marcha ensuite au secours de Segestes, parce que c'étoit combattre Arminius, & il délivra Segestes, mais il le tint à sa suite avec sa fille, femme d'Arminius, & qui étoit entiérement dans les intérêts de son mari.

La même division qui se trouvoit dans diverses nations germaniques, attachées, les unes au parti des Romains, les autres à la ligue d'Arminius, se retrouvoit dans la famille d'Arminius: outre Segestes, son beau-père & son plus grand ennemi, i

mais qui dans ce sentiment étoit désavoué par sa fille, Flavius, propre frère d'Arminius, se piquoit d'être fidèle aux Romains; mais Arminius en étoit dédommagé par Inguiomer son oncle, qui ne s'attachoit qu'à lui. Arminius, plus irrité encore contre les Romains par l'espèce de captivité de sa femme, & par l'affront qu'il avoit essuyé dans son expédition contre Segestes, soulève ses Chérusques, anime les Bructères, fait prendre les armes à tous; & tandis que Germanicus, pénétrant jusqu'à la forêt de Teuteberg, y rendoit les derniers devoirs aux déplorables restes des légions de Varus, & recouvroit quelques enseignes romaines, appendues par les Germains dans leurs bois sacrés, Arminius l'attendoit, & l'attaquoit au passage des bois & des marais, dans tous les lieux où les chaussées rompues rendoient les chemins impraticables & l'ordre impossible à observer : l'attention continuelle du chef, & la parfaite discipline de l'armée sauvèrent les Romains, ou plutôt rien ne les sauva que le trop de confiance des ennemis, qui, après avoir fait la première faute de les laisser se ranger en bataille dans une petite plaine, entre des bois & des marais, firent la seconde faute de les attaquer tumultuairement dans ce poste régulier, comme ils l'avoient fait plusieurs fois avec succès dans des occasions où le local favorisoit ces brusques attaques & augmentoit le désordre. Les Barbares furent repoussés avec grande perte, & Arminius y reçut une forte blessure.

Mézeray retrace, d'après Tacite, la marche pénible & périlleuse de deux légions romaines sur le bord de la mer, dans un moment où un vent de nord violent soulevoit les flots avec excès, & où la marée de l'équinoxe d'automne, la plus forte de toutes celles de l'année, & augmentée encore par ce vent impétueux, couvroit des terres qu'on avoit coutume de voir à sec, tellement (dit-il avec une énergie toujours un peu incorrecte, mais pittoresque, que son modèle bien plus énergique lui communique), « tellement que tout étant » inondé, derrière, devant, à l'entour d'eux, ils » ne savoient quelle résolution prendre. Les uns » étoient dans l'eau jusqu'à la ceinture, les autres » en avoient par-dessus la tête. Ceux qui se mettoient à la nage, ne faisoient pas le plus mal, » parce que les flots poussent à terre; mais ceux » qui se vouloient tenir sur leurs pieds, étoient » renversés par le vent & par les vagues, ou bien » ils tomboient dans des fossés, leur bagage & » leurs chevaux tout de même; il en périt un très- » grand nombre..... La nuit survint là-dessus, non » moins affreuse que la tempête, & toute pleine » de désespoir pour des gens mouillés jusqu'aux » os, transis de froid, rompus, qui n'avoient ni » couvert, ni pain, ni feu, ni soulagement. Mais » le jour venant les dégagea de cette extrémité. » *Lux reddidit terram*, dit bien plus énergiquement Tacite. Mais si Arminius avoit pu être instruit de la detresse où se trouvoient ces deux légions, il seroit accouru pour les joindre à celles de Varus.

L'armée de Germanicus avoit couru tant de dangers, que des fuyards portèrent jusqu'à Cologne la fausse nouvelle qu'elle étoit entiérement détruite. Sur leur rapport, les légions qui étoient restées dans ce poste pour garder le pont & assurer le retour, délibérèrent de rompre le pont, & de se retirer en deçà du Rhin. Ce fut alors qu'Agrippine, se montrant digne femme de Germanicus, digne fille de Marcus Vipsanius Agrippa, alla de rang en rang ranimer les courages abattus, réclamer le respect & la foi dus à son mari & à la mémoire de son père, portant dans ses bras & présentant aux soldats son fils, le fils de leur général, leur compagnon, né, nourri parmi eux, ne connoissant d'autre patrie que leur camp. Hélas! ce Prince, cet enfant que l'éloquente vertu de sa mère rendoit alors si intéressant, cet enfant devoit être Caligula.

Tibère apprit l'action d'Agrippine, & dès-lors sa résolution fut prise de rappeler de la Germanie Agrippine & Germanicus.

Cependant Germanicus vainqueur s'avançoit vers le bord du Weser; Arminius étoit à l'autre bord; ce fut là qu'il eut avec Flavius son frère une entrevue, qui commença de part & d'autre par des témoignages de tendresse, qui amena ensuite des reproches, & finit par dégénérer en querelle & en provocation au combat. Flavius avoit perdu un œil à la guerre. Mon frère, lui dit Arminius, qui t'a défiguré ainsi?

FLAVIUS.

Le sort des combats.

ARMINIUS.

Et quel dédommagement en as-tu reçu?

FLAVIUS.

Des dons militaires, des marques d'honneur & la considération attachée à mes services.

ARMINIUS.

Je ne vois là que des marques d'esclavage.

FLAVIUS.

Je ne vois dans tes continuelles révoltes que des marques d'inquiétude & de turbulence.

ARMINIUS.

Et c'est mon frère qui combat contre son pays & contre moi!

FLAVIUS.

C'est moi qui, allié des Romains, veux leur être fidèle.

ARMINIUS.

Dis plutôt qu'esclave des Romains, tu leur sacrifies ta patrie & ta famille.

FLAVIUS.

Je prétends les servir, en les engageant, en les forçant, s'il le faut, à la paix, qui ne peut se trouver que dans la soumission.

ARMINIUS.

C'est-à-dire, dans l'esclavage. Dure à jamais la guerre si la paix n'est qu'à ce prix!

Ainsi de discours en discours leurs esprits s'exaspérèrent au point que Flavius, ne pouvant plus, disoit-il, supporter tant d'outrages, demandoit à grands cris un cheval & des armes pour courir à la vengeance, tandis qu'Arminius, la menace à la bouche & la fureur dans les yeux, sembloit aussi ne respirer que la guerre.

Il eut bientôt satisfaction : l'armée romaine passa le Weser; Cariovalde, avec la cavalerie des Bataves, qui servoient les Romains, gagna le premier le bord, & attaqua les Chérusques; ceux-ci, recourant à leur fuite simulée, stratagème usé, mais qui réussissoit toujours, attirèrent les Bataves dans une petite plaine entourée de bois, qui n'offroit partout que des embuscades. Là fondant tous à la fois sur les Bataves, ils les mirent en pièces, & tuèrent Cariovalde leur chef, avec toute la noblesse qui s'obstinoit à le défendre. Mais bientôt Arminius eut sur les bras toute l'armée romaine; il en soutint long-tems les efforts avec la plus grand courage. « Tout ce qui se peut » faire de la tête, de la voix, de la main, Armi» nius le fit en cette journée : ses ordres, ses » exhortations, sa valeur, en balancèrent le sort » bien long-tems, » dit encore Mézeray en traduisant Tacite : *Arminius, manu, voce, vulnere, sustentabat pugnam*. Enfin grièvement blessé, obligé de céder au nombre & à la force, voyant de toutes parts tomber autour de lui ses derniers soldats, il se barbouille le visage de sang pour n'être pas reconnu, pousse son cheval avec violence à travers le bataillon des Cauces, peuple germain, auxiliaire des Romains; il parvient à le percer tout entier & à se sauver. Quelques-uns ont cru que les Cauces l'avoient reconnu, & n'avoient pas été fâchés de le laisser échapper, soit par admiration pour la valeur & la gloire de ce grand homme, soit afin qu'il restât un tel défenseur à la liberté germanique. Cette fuite, presque miraculeuse, rappelle la déposition de Saint-Preuil au sujet du duc de Montmorenci pris à Castelnaudari : « Le » tourbillon de poussière & de fumée qui s'élevoit » autour de lui m'empêchoit de le reconnoître; » mais en voyant un seul homme mettre en désor» dre plusieurs de nos rangs, & prêt à se faire » jour à travers l'armée entière, j'ai bien jugé que » ce ne pouvoit être que le duc de Montmorenci. » On pouvoit dire de même d'Arminius : « Le sang » dont il étoit couvert m'empêchoit de le recon» noître; mais en voyant un seul homme blessé, » dégoûtant de sang, s'ouvrir un chemin en per» çant un bataillon entier, j'ai jugé que ce devoit » être Arminius. » Tacite dit qu'Inguiomer, oncle d'Arminius, échappa par le même courage ou par le même artifice. *Virtus seu fraus eadem Inguiomero effugium dedit.*

Lorsque les Chérusques eurent rassemblé leurs débris, ils n'en virent que mieux quelle horrible perte ils avoient faite dans la bataille du Weser; ils s'assurèrent de l'impossibilité de résister davantage aux Romains, & ils ne songeoient plus qu'à mettre l'Elbe entr'eux & ces redoutables ennemis, lorsqu'un trophée dressé de leurs dépouilles par les Romains vint affliger & humilier leurs regards; ils ne purent soutenir ce spectacle, & la honte enflammant de nouveau leur courage, ils ne voient plus leur foiblesse, ils ne voient que leur honneur à réparer. Ils se retranchent de nouveau dans leurs forêts; ils s'y mettent en embuscade; ils cherchent à y attirer les Romains; mais Germanicus n'étoit pas un général qu'on pût aisément surprendre; il ne les perdoit pas de vue; il étoit instruit de leurs desseins & de leurs manœuvres; il marche droit à eux, se tenant toujours en garde contre leurs brusques attaques & leurs fuites simulées; il force leurs retranchemens, les presse dans des lieux étroits où ils ne peuvent se servir de leurs longues piques, & où le soldat romain, avec sa courte épée & son bouclier serré contre sa poitrine, combattoit à l'aise & avec avantage : la victoire ne fut pas long-tems douteuse; les légions n'eurent qu'à massacrer sans obstacle. C'est avec peine qu'on voit Germanicus, courant de rang en rang, défendre aux soldats de faire quartier, & leur crier que le seul moyen de terminer la guerre étoit d'exterminer entièrement cette nation opiniâtre. C'est le cas de dire :

Je rends graces aux Dieux de n'être pas Romain,
Pour conserver encor quelque chose d'humain.

J'aime mieux le grand Condé lorsqu'à Rocroi il mettoit autant de soin à conserver les restes des ennemis vaincus, que Germanicus en avoit mis à les détruire.

« Quel fut alors, dit Bossuet, l'étonnement de » ces vieilles troupes & de leurs braves officiers, » lorsqu'ils virent qu'il n'y avoit plus de salut pour » eux qu'entre les bras du vainqueur? De quels » yeux regardèrent-ils le jeune Prince, dont la » victoire avoit relevé la haute contenance, à qui » la clémence ajoutoit de nouvelles graces?

Arminius n'étoit point à cette dernière bataille, qui consomma la ruine de son armée; ses blessures l'avoient mis hors d'état d'agir : c'étoit Inguiomer qui commandoit les Chérusques, & qui, malgré les ordres cruels de Germanicus, trouva le moyen d'en sauver une partie. Cette partie si foible, & qui devoit être si découragée, tenta encore de nouvelles entreprises lorsqu'on eut reçu la nouvelle que Germanicus ayant envoyé par mer une

grande partie des légions dans leurs quartiers d'hiver, une violente tempête les avoit submergées. Germanicus & Silius son lieutenant entrèrent donc encore, par différens côtés, sur les terres des Germains; « ils ravagent, détruisent, embrassent tout : rien n'ose tenir ferme devant eux; » tout ce qui paroît est poussé, battu, enveloppé : » l'épouvante étoit partout, la sûreté nulle part. » Les Barbares admiroient comme invincibles, comme des dieux supérieurs à toute force humaine ces Romains qui, après avoir perdu leur flotte, leurs légions, leurs armes, sembloient avoir augmenté de valeur, de puissance, & même de nombre. *Quippè invictos & nullis casibus superabiles Romanos prædicabant, qui, perdita classe, amissis armis, post constrata equorum virorumque corporibus littora, eadem virtute, pari ferociâ, & veluti aucti numero irrupissent.*

Encore une campagne, & cette guerre de Germanie étoit à jamais terminée; du moins les Romains le croyoient ainsi; & Tibère le crut si bien, qu'il se hâta de rappeler Germanicus, dont il ne pouvoit plus, même de si loin, soutenir la gloire.

Germanicus alla triompher à Rome, & il y traîna en triomphe à sa suite, parmi une foule d'autres Princes & chefs germains, Segimond, fils de Segestes & beau-frère d'Arminius; Thusnelda sa sœur, femme du même Arminius, & un fils d'Arminius & de Thusnelda, pour lors âgé de deux ou trois ans, nommé Thumelicus.

Arminius, ainsi séparé de sa femme & de son fils, mais délivré de Germanicus, & même des Romains, qui se replièrent en deçà du Rhin, paroissant vouloir donner ce fleuve pour borne à leur Empire, & se contentant de laisser au-delà une haute réputation & une grande terreur de leurs armes, Arminius tourna son inquiétude & son activité vers d'autres objets.

La guerre germanique avoit duré si long-tems, & avoit eu des succès si divers, qu'il s'étoit formé dans la Germanie deux factions contraires, dont l'une, qui avoit l'esprit romain, étoit portée d'inclination vers ces maîtres du Monde, & ne les regardoit pas comme si éloignés ni si détachés de toutes vues sur la Germanie, qu'elle ne pût les appeler à son secours dans l'occasion; l'autre, conservant le pur esprit germanique, affectoit une liberté franche & sauvage, & une grande horreur pour le joug des Romains. Arminius étoit à la tête de ceux-ci, & Maroboduus, roi des Marcomans, son rival de gloire & de puissance chez les Germains (*voyez* son article ci-après, à son ordre alphabétique), étoit réputé le chef du parti romain. Arminius le décrioit fort à ce titre; & comme Maroboduus avoit paru vouloir prendre sur ses peuples une domination plus absolue que l'esprit libre des Germains ne le comportoit, Arminius le peignoit d'un côté comme le tyran & l'oppresseur des Germains, de l'autre comme l'esclave des Romains & le satellite de César; il anima contre lui les Chérusques & les restes de sa ligue; il souleva une partie de ses sujets, lui fit la guerre, & le vainquit dans une bataille. Mais ces grands zélateurs de la liberté ont presque tous une pente invincible au despotisme : Arminius, que l'ardeur à défendre la liberté de son pays avoit toujours mis à la tête des armées, & accoutumé au commandement, s'apperçut que sa gloire pouvoit tourner au profit de son autorité. Son ame s'ouvrit à l'ambition, & on lui reproche d'avoir conçu le projet de se faire souverain de la Germanie. Ses compatriotes en furent alarmés, & se liguèrent contre lui. On lui dressa des embûches. Des auteurs cités par Tacite, rapportent qu'on lut en plein sénat des lettres d'un prince des Cattes, qui promettoit de faire périr Arminius si on vouloit lui envoyer du poison. Heureuse nation qui n'en connoissoit point encore l'usage, malheureuse puisqu'elle cherchoit à le connoître! Tibère se crut un Fabricius en répondant que le peuple romain se vengeoit de ses ennemis par les armes, & non point par la fraude & par la trahison. Arminius trouva parmi ses proches & dans sa famille des ennemis plus perfides, par la trahison desquels il périt, après leur avoir quelque tems fait la guerre avec des fortunes diverses. Il n'avoit que trente-sept ans, & avoit régné, c'est-à-dire, combattu douze ans. Après sa mort, on oublia ses projets d'ambition & de tyrannie; on ne se souvint que de sa gloire : il fut révéré dans toute la Germanie comme son dieu tutélaire, comme le vengeur de sa liberté. On croit que c'est lui que les Saxons adoroient sous le nom d'*Irminsul*, dans ce temple fameux qui fut détruit par Charlemagne.

ASCARIC & RAGAISE. (*Hist. rom.*) C'est vers la fin du règne de l'empereur Dèce ou Décius, mort en 253, qu'on voit pour la première fois dans l'Histoire le nom des Francs ou Français. Ils paroissent moins établis le long du Rhin, qu'errans sur ses bords, insultant les frontières de l'Empire, & quelquefois pénétrant dans l'intérieur des provinces, y faisant de grands ravages, & des séjours assez longs pour ressembler à des projets d'établissement. Aurélien & Probus les battirent sous le règne de Valérien & de Gallien, vers l'an 258; & une chanson militaire, parvenue jusqu'à nous, & composée dans le tems par les soldats d'Aurélien, pour célébrer la victoire remportée par ce général sur un millier de Français, semble attester encore la crainte qu'on avoit de ceux-ci, par l'éclat qu'on donnoit à un si léger avantage.

Vers l'an 262, une troupe de Français pénétra jusqu'en Espagne, soit en traversant & pillant les Gaules, soit en s'emparant par force des vaisseaux qu'ils trouvoient dans les ports; car c'est ainsi que, sans aucune marine, ils faisoient toutes leurs expéditions maritimes : ils poussèrent celle-ci jusqu'à envoyer un détachement en Afrique; puis ils se rejoignirent tous, & s'en retournèrent par mer &

chargés de butin dans leur pays, où ils n'arrivèrent qu'en 270.

En 279, Probus, alors Empereur, battit & chassa les Français, qui, avec quelques autres nations germaniques, avoient envahi les Gaules; il les repoussa même jusqu'au-delà de l'Elbe : il en transplanta un grand nombre dans diverses provinces de l'Empire; il en plaça jusque sur les bords du Pont-Euxin. Ceux-ci, en 281, exécutèrent avec un plein succès une des entreprises les plus hardies & les plus incroyables. Ils se saisirent de tous les navires qu'ils trouvèrent dans le Pont-Euxin (la Mer-Noire); ils rasèrent les côtes de l'Asie, épouvantèrent toute la Grèce, l'Italie, la Sicile, l'Espagne; firent une descente en Afrique, d'où ayant été repoussés, ils remontèrent sur les vaisseaux, passèrent le détroit de Gibraltar, & ravagèrent l'Espagne du côté de l'Ocean comme du côté de la Méditerranée. Dans l'expédition de 262, ils y avoient détruit Terragone. A leur retour dans leur pays, en passant devant la Sicile, ils entrent tout à coup dans le port de Syracuse, s'introduisent dans la ville, y font beaucoup de butin & de carnage, & s'abstinrent seulement de la détruire. Ils arrivèrent enfin chez eux chargés des richesses des nations, & ayant considérablement ajouté à la gloire & à la terreur de leur nom.

Sous l'empire de Dioclétien & de Maximien, vers l'an 288, joints aux Saxons, ou sans eux, ils firent encore quelques ravages. On voit, peu de tems après, quelques Rois ou chefs français soumis à Maximien, & servant dans ses armées.

Dans le partage que les Césars Galérius & Constance-Chlore avoient fait avec les empereurs Dioclétien & Maximien, & dans celui qu'ils avoient fait ensuite entr'eux, en qualité d'Empereurs, après l'abdication de ces deux derniers, la Gaule, & par conséquent le soin de défendre la frontière de l'Empire contre les incursions des Germains & des Français, étoit échue à Constance-Chlore, ainsi que la Bretagne, l'Angleterre & l'Espagne. Ce Prince avoit fait alliance avec deux de ces petits Rois français, nommés Ascaric & Ragaise : ils s'étoient vraisemblablement mis à sa solde; ils étoient du moins ses pensionnaires ou ses tributaires. Il croyoit avoir droit d'exiger d'eux une entière fidélité; mais c'étoit toujours ce qu'on avoit le plus de peine à obtenir de ces peuples libres, & toujours prompts à secouer toute espèce de joug. Ascaric & Ragaise, voyant Constance-Chlore occupé dans la Bretagne contre les Calédoniens & les Pictes, saisirent cette occasion de faire de leur côté des courses sur les terres de l'Empire. Constance-Chlore, ayant promptement terminé la guerre britannique, se disposoit à venir châtier les Français, lorsqu'il mourut à Yorck le 24 juillet 304. Constantin son fils, qui succéda d'abord à son partage, & qui réunit dans la suite toutes les parties de l'Empire, après avoir achevé d'appaiser les troubles de la Bretagne, surprit les Français par la diligence imprévue avec laquelle il fondit sur eux au milieu de l'embarras que leur causoit le butin dont ils étoient chargés : ils le croyoient dans le nord de l'Ecosse, & il les écrasoit sur la frontière orientale de la Gaule. Il les défit entièrement, & fit prisonniers leurs rois Ascaric & Ragaise; mais il se montra indigne de sa gloire par la vengeance cruelle qu'il prit de ces malheureux Princes. Qu'il les menât en triomphe à la suite de son char dans la ville de Trèves, c'étoit un usage qu'il trouvoit établi depuis longtems chez les Romains, & c'étoit ce que l'inconstance & l'infidélité de ces Princes pouvoient avoir mérité; mais par quel mépris barbare de tout principe de justice, d'humanité, de décence, par quel horrible abus du droit de la guerre & de la force osa-t-il les faire dévorer par les bêtes féroces, dans l'amphithéâtre, comme des criminels condamnés? Où étoit même la prudence, & comment ne craignoit-il pas pour lui & pour ses successeurs les haines immortelles & les ressentimens implacables de cette nation belliqueuse?

Des écrivains romains, essayant de justifier ou du moins d'excuser une rigueur si exécrable, disent qu'elle paroissoit être nécessaire pour punir l'infidélité continuelle & réprimer la licence effrénée de ces peuples.

« Mais, répond Mézeray dans son Avant Clovis, qui étoit plus digne de blâme & de châtiment, ou des Français qui violoient leur foi après l'avoir donnée, ou des Romains qui, sans aucune justice, les avoient forcés de la donner? »

En effet, de quel droit & de quel front ceux qui abusent de la force pour arracher à la foiblesse des sermens involontaires, osent-ils lui reprocher la violation de ces sermens extorqués & prononcer le mot de parjure, comme si ce parjure n'étoit pas entièrement & uniquement leur ouvrage, comme s'il pouvoit y avoir du parjure où il n'y avoit ni promesse libre ni serment volontaire?

Nous parlons ici en général, car dans les traités de puissance à puissance, on auroit tort d'alléguer le défaut de liberté; ce n'est pas manquer de liberté que de souscrire à une paix moins avantageuse quand on a été battu : on a toujours tiré de ce traité l'avantage qu'on s'en promettoit, celui de sortir de l'embarras présent : on doit donc l'exécuter. François I n'avoit pas droit d'alléguer contre le traité de Madrid le défaut de liberté. Il avoit voulu acquérir la gloire des héros en s'exposant à tous les hasards de la guerre : la captivité est un de ces hasards : il ne pouvoit donc pas l'alléguer contre les traités que cette captivité même lui rendoit nécessaires, & qui pouvoient seuls l'en tirer.

Quant aux rois Ascaric & Ragaise, ils pouvoient mériter d'être punis, comme nous l'avons dit, par l'humiliation d'être traînés en triomphe; ils pou-

voient être punis encore par la perte de quelques avantages politiques : le reste est un crime vil & atroce de la part du vainqueur. Le bon, le doux, le généreux Constance-Chlore, père de Constantin, ne lui eût jamais donné l'exemple de cette lâche cruauté.

ASCELIN. (*Hist. d'Anglet.*) Guillaume-le-Conquérant fut enterré dans l'église de saint Etienne de Caen, qu'il avoit bâtie; mais ce n'est point en dépouillant les hommes qu'il faut bâtir des temples à Dieu. Au milieu de la cérémonie de l'enterrement, un gentilhomme, nommé *Ascelin*, se présenta devant les Prélats: « Je vous défends, » au nom de Dieu, leur dit-il à haute voix, » d'enterrer ce corps ici; cet emplacement est à » moi, c'est celui de la maison de mon père, » envahie par ce tyran; Dieu, qui m'entend & » qui vient de le juger, m'a vengé sans doute » de ses injustices. »

Les Prélats eurent égard à cette violente requête, & on enterra le corps un peu plus loin.

ATTALE, ATTALUS. (*Hist. rom.*) Lorsqu'Alaric, ayant pris & saccagé Rome, se voyoit le seul véritable maître de l'Empire romain, ne pouvant pas, ou ne daignant pas prendre pour lui ce titre d'Empereur, auquel seul les peuples aimoient à obéir, il fit ce qu'avoient déjà fait & ce que firent depuis quelques conquérans; il couvrit de la pourpre impériale un phantôme d'Empereur, qui s'honoroit d'être sa créature & qui n'étoit rien sans lui; ce fut Attale, qu'il trouva préfet de Rome; il le vêtit, le dépouilla, le revêtit deux ou trois fois des ornemens impériaux, selon le besoin & les conjonctures. Ataulfe, successeur d'Alaric, s'accommoda du même homme pour le même usage; mais cet homme s'ennuya du personnage qu'on lui faisoit jouer, & reconnut lui-même pour Empereur un tyran de ce tems, nommé Jovin; Ataulfe, qui ne le reconnoissoit pas, & qui étoit le véritable maître, obligea de nouveau Attale d'être son Empereur après qu'Ataulfe eut vaincu & pris Jovin, & lui eut fait trancher la tête. Attale, ou prenoit sur chaque objet les ordres d'Ataulfe, ou donnoit de lui-même les ordres qu'il croyoit devoir lui être les plus agréables. La ville de Bordeaux ayant ouvert ses portes sans résistance, n'en fut pas moins pillée & brûlée par l'ordre d'Attale. « Misérable idole, s'écrie un auteur moderne, » qui n'ayant ni force ni vertu pour faire du » bien, pensoit se signaler par des embrâsemens » & par des fracas, comme si la destruction & » la ruine n'étoient pas plutôt des marques d'impuissance que de pouvoir! »

Attale finit par tomber entre les mains de l'empereur Honorius, qui triompha de lui à Rome, l'obligeant de marcher à pied devant son char, & qui ensuite l'envoya en exil dans l'île de Lipari, après lui avoir fait couper le bout des doigts de la main droite. Ces derniers événemens sont de l'an 417.

AUDEBERT (GERMAIN). (*Hist. litt. mod.*) Au peu que nous avons dit dans le Dictionnaire, nous ajouterons ici, 1°. que c'est par une erreur typographique qu'il y est dit qu'il mourut âgé de vingt ans; c'est de quatre-vingts ans qu'il faut lire. 2°. Son épitaphe, écrite en lettres d'or sur un marbre noir attaché à la muraille de la galerie du cimetiere de l'église de Sainte-Croix d'Orléans, après avoir rapporté les honneurs qui lui furent conférés par son roi Henri III & par des puissances étrangères, telles que le pape Grégoire XIII, & la Seigneurie de Venise, ajoute les particularités suivantes: « Et nonobstant ces » grands honneurs il s'est toujours plu à exercer » l'état d'élu, dans cette élection, l'espace de » cinquante ans, tant il étoit amateur de sa patrie; » ce que considérant sadite Majesté, ayant créé » & érigé un président & un lieutenant en chaque » élection de France, exempta ledit messire Ger- » main Audebert, & voulut qu'il présidât & pré- » cédât l'un & l'autre. »

Ainsi ce n'étoit ni une présidence de charge ni une présidence passagère & accidentelle, mais une présidence personnelle, de droit & permanente.

La même épitaphe qualifie Germain Audebert *Prince des poetes de son tems*. On peut observer encore qu'elle contient la liste de ses ouvrages. Scévole de Sainte-Marthe a fait son éloge; il l'appelle:

Audeberte, novem sacer camœnis
Quæ te depereunt senem puellæ, &c.
Quo te prosequar, Audeberte, versu
Linguarum decus, ô pater leporum, &c.

Audebert étoit protestant, & Théodore de Bèze étoit son ami. Une épigramme de ce dernier, *De suâ in Candidam & Audebertum benevolentiâ*, a donné lieu à ces odieuses imputations de parti, pour lesquelles le moindre prétexte suffit toujours. Maimbourg les a répetées dans son Histoire du Calvinisme: les protestans les ont réfutées.

L'épitaphe dont nous avons parlé est commune au père & au fils. Voici ce qu'on lit à la fin de cette épitaphe:

« Et sous le même marbre gît messire Nicolas » Audebert, conseiller du Roi en sa cour de par- » lement de Bretagne, fils dudit messire Germain » Audebert, grand imitateur des vertus pater- » nelles, qui trépassa cinq jours après son père, » en l'age de quarante-deux ans. (Le père étoit » mort le 24 décembre 1598.) »

AVESNES: les D'AVESNES & les DAMPIERRES. (*Hist. de Fland.*) Saint Louis étoit l'arbitre de l'Europe: ce fut moins encore son droit de souveraineté que sa réputation d'équité qui fit porter à son tribunal les contestations de la Flandre, autrefois l'alliée de l'Angleterre contre la France.

la comtesse de Flandre, Jeanne, étoit morte sans enfans ; Marguerite sa sœur lui avoit succédé : il s'agissoit de savoir qui succéderoit un jour à Marguerite. Elle avoit eu deux maris, Bouchard d'Avesnes & Guillaume de Dampierre. Elle avoit des enfans des deux lits ; ceux du second prétendoient exclure ceux du premier ; ils avoient, disoient-ils, découvert que Bouchard d'Avesnes étoit engagé dans les ordres avant son mariage, que par conséquent ce mariage étoit nul, & les d'Avesnes, sinon bâtards, du moins inhabiles à succéder. Les d'Avesnes croyoient voir Marguerite incliner pour les Dampierres ; ils cherchèrent un juge plus juste que leur mère, & s'adressèrent à saint Louis. Mézeray rapporte que toutes les parties ayant comparu devant le Roi, Louis demanda d'abord à la mère, qui elle desiroit pour héritiers, ou des d'Avesnes, ou des Dampierres. « *Les enfans légitimes*, dit-elle, *doivent avoir la » préférence*. Sur ce mot l'aîné des d'Avesnes s'écria tout en colère : *Eh quoi ! serois-je tenu pour » bâtard de la plus riche P.... qui vive?* » Louis, le plus respectueux de tous les fils, scandalisé d'un tel outrage fait à une mère, punit d'Avesnes d'une peine que les idées du tems pouvoient rendre plus grave qu'elle ne le paroitroit peut-être aujourd'hui ; il ordonna que du lion de sable en champ d'or que portoit d'Avesnes, il retrancheroit la langue & les griffes, *pour marque*, dit Mézeray, *qu'il ne devoit avoir ni paroles ni armes contre sa mère*.

Quant au fond de la querelle, Louis fit une espèce de transaction ; il donna le Hainaut aux d'Avesnes, & la Flandre aux Dampierres.

Les hommes ne sont pas dignes d'en croire un sage : il faut toujours les horreurs de la guerre pour les ramener à la paix. Les d'Avesnes vouloient un partage plus considérable, les Dampierres persistoient à ne vouloir aucun partage ; ils chassèrent les d'Avesnes ; ceux-ci implorèrent l'appui du comte de Hollande. Louis n'avoit voulu se mêler de leurs querelles que pour les pacifier ; les Dampierres furent vaincus & faits prisonniers. Marguerite à son tour opposa au comte de Hollande, Charles, comte d'Anjou, frère de saint Louis, à qui elle abandonna l'usufruit du Hainaut ; celui-ci repoussa le comte de Hollande & les d'Avesnes : les Dampierres furent mis en liberté moyennant une rançon. Il fut démontré que la guerre n'avoit produit que du mal : on eut recours à Louis & à sa sentence ; le Roi engagea son frère à rendre le Hainaut, & les concurrens furent trop heureux de se soumettre enfin au jugement que Louis avoit prononcé dix ans auparavant.

AUMONT. A cet article, dans le Dictionnaire, nous n'avons parlé que des deux maréchaux de ce nom : cette Maison a produit plusieurs autres guerriers recommandables, plusieurs nobles victimes de la patrie, qu'il est à propos de rappeler ici.

1°. Jean III, sire d'Aumont, qui se trouva, en 1328, à la bataille de Cassel, & qui servit Philippe de Valois dans toutes les occasions importantes ; il fut fait chevalier en 1340. Sa bru fut gouvernante de Charles VI.

2°. Son petit-fils, Pierre II, dit *Hutin*, sire d'Aumont, fut porte-oriflamme de France. Il avoit porté les armes plus de quarante ans.

3°. Jacques d'Aumont, fils de Pierre II & chambellan du Roi, fut tué, en 1396, à la bataille de Nicopolis en Hongrie contre les Turcs.

4°. Jean IV son frère, dit *Hutin*, fut tué à la fatale journée d'Azincourt, en 1415.

5°. Charles, marquis d'Aumont, petit-fils du premier maréchal d'Aumont, & oncle du second, lieutenant-général des armées du Roi, mourut à Spire d'une blessure qu'il avoit reçue au siége de Landau, en octobre 1644.

AUVERGNE (CHARLES DE VALOIS, COMTE D'). (*Hist. mod.*) A l'article *Auvergne*, du Dictionnaire, tom. I, partie II, pag. 508, on renvoie au mot *Charles* pour un article particulier de ce Charles de Valois, d'abord comte d'Auvergne & depuis duc d'Angoulême ; cet article ne se trouve point à *Charles* : nous allons le placer ici.

Ce Prince étoit fils naturel de Charles IX & de Marie Touchet (fille d'un lieutenant-particulier au présidial d'Orléans), dont l'anagramme étoit : *Je charme tout* ; elle charma Charles IX, qui n'en épousa pas moins Elisabeth d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien II. Marie Touchet, ayant vu avant le mariage le portrait de cette princesse, se rassura, & dit : *L'Allemagne ne me fait pas peur*. Son empire en effet dura encore quelque tems ; mais il finit, & elle épousa le comte de Balzac d'Entragnes, seigneur de Malesherbes & de Marcoussy, & gouverneur d'Orléans, dont elle eut, entre autres enfans, la marquise de Verneuil, maîtresse de Henri IV. Le comte d'Auvergne étoit donc frère utérin de la marquise de Verneuil. La promesse de mariage que Henri IV avoit eu la foiblesse de faire à cette femme, & que Sully avoit déchirée, mais que Henri avoit refaite, servit de prétexte au comte d'Entragues & au comte d'Auvergne pour troubler l'Etat par des conspirations, dont l'objet étoit de faire annuller le mariage de Henri IV avec Marie de Médicis, de faire déclarer illégitimes les Princes qui en étoient nés, & de placer sur le trône la marquise de Verneuil. Il fallut bien pardonner à celle-ci, &, à sa considération, à son père & à son frère des complots qui paroissent avoir été poussés très-loin, & qu'ils eussent vraisemblablement payés de leur tête sans le crédit de la Marquise. « J'ai vu en 1744 (dit » l'auteur de l'*Intrigue du Cabinet*), sur la princi- » pale porte du château de Verneuil, actuellement » détruit, une sculpture à demi-bosse déjà bien » effacée, formant un groupe de personnages à

» demi-hauteur d'homme. On remarquoit Henri IV » monté sur un cheval vigoureux, attaqué par » quatre hommes couverts d'armures, mais sans » armes offensives. Il poussoit vigoureusement son » cheval, en fouloit deux aux pieds, renversoit » le troisième d'un coup de botte, & frappoit du » sabre le quatrième qui vouloit saisir la bride. » Les accompagnemens du groupe marquoient » que la scène s'étoit passée dans un bois, & on » voyoit dans les taillis les têtes de quelques au- » tres qui accouroient au secours des premiers. » On me dit pour lors que c'étoit une rencontre » de voleurs; mais l'armure de ces hommes, le » caractère passionné que le sculpteur leur avoit » donné, marquoient plutôt des conjurés que des » voleurs. Il est possible que le comte d'Entragues » ait fait ériger ce monument pour perpétuer le » souvenir d'une action dont il se glorifioit en » présence de Henri IV lui-même. »

Il ne s'en glorifia point; il l'avoua seulement, alléguant pour son excuse le desir de venger l'honneur de sa fille. Au reste, la conjecture de l'auteur ne nous paroît point heureuse; c'est Henri IV & non le comte d'Entragues qui a fait bâtir ce beau château de Verneuil, encore curieux dans ses derniers restes, dans ses souterrains; & puisque Henri IV paroissoit à son avantage dans ce monument, il n'est pas vraisemblable que ce fût l'ouvrage d'un ennemi. D'ailleurs, qui eût jamais osé consacrer dans un monument l'assassinat d'un Roi, & un assassinat qui n'avoit pas réussi? N'étoit-ce pas plutôt la description d'un des momens périlleux du combat de Fontaine-Françaife, où Henri IV avoit couru tant de dangers & montré tant de valeur, & dont la scène étoit aussi dans les bois.

Quoi qu'il en soit, le comte d'Auvergne resta long-tems enfermé pour la part qu'il avoit eue aux complots dont nous avons parlé; il ne fut libre que sous Louis XIII, qui, pour le dédommager du comté d'Auvergne qu'un arrêt du parlement avoit adjugé à la reine de Navarre, Marguerite de Valois, première femme de Henri IV, le fit duc d'Angoulême. Il fut mis à la tête d'une fameuse ambassade qui fut envoyée, en 1620 & 1621, pour négocier avec l'empereur Ferdinand II & les diverses puissances d'Allemagne, & dont la relation a été imprimée. Il fut employé, & il eut du commandement au siége de la Rochelle en 1627 & 1628.

Il avoit épousé en premières noces Charlotte de Montmorenci, fille du connétable Henri, dont il eut, entr'autres enfans morts sans postérité, Louis-Emmanuel de Valois, duc d'Angoulême, plus connu sous le nom de comte d'Alets ou d'Alais. Celui-ci ne laissa point de postérité masculine; mais sa fille & son héritière, Françoise-Marie de Valois, duchesse d'Angoulême & comtesse d'Alets, porta les biens de cette branche d'Angoulême dans la Maison de Lorraine, par son mariage avec Louis de Lorraine, duc de Joyeuse.

Le vieux duc d'Angoulême père n'eut point d'enfans de son second mariage avec Françoise de Nargonne, morte à quatre-vingt-douze ans, en 1715, cent trente-neuf ans après la mort du roi Charles IX son beau-père.

AUXI-LE-CHATEAU (*Hist. de Fr.*), petite ville de France dans l'Artois, à quelques lieues de Dourlens, a donné son nom à la Maison d'Auxi, l'une des plus anciennes de la province.

1°. Hugues, seigneur d'Auxi, est nommé avec sa femme, ses fils & petits-fils, dans un titre de l'an 1197.

La plupart des seigneurs d'Auxi s'intitulent sire & *ber* d'Auxi. *Ber* est un vieux mot qui signifie *Baron*, & qui signifie aussi ce que tout baron doit être, c'est-à-dire, homme de cœur & de courage.

2°. Philippe, sire & ber d'Auxi, fit le voyage d'Afrique avec saint Louis.

3°. Jean I, sire & ber d'Auxi, son fils, fut tué en 1302 à la bataille de Courtray.

4°. Jean II, sire & ber d'Auxi, fils de Jean I, fut tué en 1346 à la bataille de Créci.

5°. David, sire & ber d'Auxi, petit-fils de Jean II, suivit le roi Charles VI en Flandre dans les commencemens de son règne, & le duc de Bourgogne, Philippe-le-Hardy, oncle de Charles VI, lorsque Philippe marcha contre les Liégeois pour rétablir l'évêque dans son siége; il fut tué en 1415 à la bataille d'Azincourt.

6°. Philippe, sire & ber d'Auxi, frère de David, accompagnoit en 1417 le duc de Bourgogne, Jean-le-Cruel, lorsque celui-ci alla pour surprendre la reine à Tours; il étoit aussi avec ce Prince à la levée du siége de Senlis, & mourut en 1418, à Paris, de la contagion que les massacres y avoient causée.

7°. Jacques, sire & ber d'Auxi, son frère, suivit aussi le parti du duc de Bourgogne. Il étoit avec Philippe-le Bon, fils de Jean, à la rencontre de Mons en Vimeu, contre un parti du Dauphin, en 1421.

8°. Jean, sire & ber d'Auxi, leur frère aîné, fut chambellan, & comme ministre & favori du duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, qui le combla de bienfaits. Il eut part à la paix d'Arras en 1435. Il reprit sur les Anglais la ville de Gamaches en 1436, & se rendit maître de la ville & du château du Crotoy en 1437. Il étoit chargé de la garde & de la défense des frontières de Picardie & du Ponthieu, amiral sur les côtes de la rivière de Somme, maître des arbalétiers de France. Louis XI & les princes de Bourgogne accumulèrent sur lui à l'envi les emplois & les dignités: le fameux maréchal des Querdes étoit son gendre.

9°. Dans la branche des seigneurs de Dompierre, Pierre d'Auxi mourut assassiné en 1364, pour une querelle particulière.

10°. & 11°. Enguerrand d'Auxi son frère aîné, & Philippe, fils d'Enguerrand, furent tués tous deux à la bataille d'Azincourt, en 1415.

BAG-

BAGAUDE. (*Hist. anc. des Gaules.*) La *Bagaude*, ou *Bagaulde*, ou *Bagaulte*, est une de ces guerres des pauvres contre les riches, dont aucune n'a jamais eu de succès solide, dont quelques-unes cependant ont été de justes soulèvemens des malheureux contre leurs oppresseurs, mais dont la plupart (comme le peuple est fait pour l'erreur & qu'il prête de tous côtés à la séduction par l'ignorance & la crédulité) ont été excitées par des intrigans & des fourbes ambitieux qui faisoient servir le peuple à leurs desseins. La Bagaude éclata dans les Gaules sous l'empire de Dioclétien & de Maximien, vers l'an 284. Ce mot *bagaude* signifie, dit-on, révolte, & des étymologistes conjecturent que de là peut être venu le mot *bagarre*; mais on observe d'un autre côté que la syllabe *gaude* ou *gaulde* paroît désigner des gens vivant dans les bois. En effet, le mot *gaud* ou *gauld*, en ancien gaulois ou celtique, signifie bois, & le nom de la Gaule lui vient de ce qu'anciennement cette contrée, si menacée aujourd'hui de périr par le défaut de bois, en étoit presqu'entièrement couverte. Nous retrouvons cette signification dans les mots de *gaule* & de *gaulis*, restés à de certains morceaux de bois. Les mots allemands & bas-bretons qui signifient *bois*, ont aussi assez de rapport avec le mot *gaud* ou *gauld*. Les Bagaudes étoient donc des habitans des bois, révoltés contre les habitans des villes. Non-seulement ils habitoient les bois, mais ils y faisoient des retranchemens, selon l'usage des Germains & des anciens Gaulois; ils se retiroient dans ces retranchemens comme dans des forts presqu'inexpugnables, & ils y portoient le butin qu'ils avoient fait dans leurs expéditions. Leur objet, dans cette prise d'armes, étoit, disoient-ils, de se délivrer entièrement du joug des impôts & du brigandage réel ou supposé des magistrats & des autres personnes puissantes. Les esclaves maltraités par leurs maîtres ou prétendant l'être, tous les mécontens, tous les aventuriers, se joignirent à eux. Quelques villes même embrassèrent ce parti de leur propre mouvement; d'autres s'y trouvèrent engagées par surprise; toutes furent sollicitées d'y entrer : la plupart s'y refusèrent. Deux officiers des troupes romaines, Œlius & Amandus, furent assez fous, dit Mézeray, pour se mettre à la tête de ces rebelles. Leur principal retranchement étoit à deux lieues au dessus de Paris, sur la rivière de Marne, au même endroit où depuis a été bâtie l'abbaye de Saint-Maur, qui fut nommée *des Fossés*, à cause des fossés qui restoient encore de ce vaste retranchement des *Bagaudes*. Ce fut dans ce dernier & formidable asile qu'ils furent enfin forcés par Maximien, après qu'il eut long-tems employé sans succès tous les moyens, & de séduction, & de violence. Vainqueur, il abusa, selon son caractère & selon l'usage presque général surtout alors, de tous les droits de la victoire : tous les *Bagaudes* qu'on trouva dans le retranchement, furent passés au fil de l'épée sans exception. Ces paysans étoient chrétiens pour la plupart, & l'auteur de la vie de saint Baboulène les regarde comme des martyrs à qui les cieux furent à l'instant ouverts :

Ad lucis aeternæ jubar
Exutus artus evolat.

Des auteurs s'expriment de manière à faire entendre que la religion avoit mis les *Bagaudes* en quelque correspondance avec cette légion thébaine qui se laissa d'abord décimer jusqu'à trois fois, & ensuite égorger entièrement sans défense, pour n'avoir pas à se reprocher, d'un côté, d'avoir résisté à l'autorité légitime; de l'autre, d'avoir désobéi à Dieu, en prêtant serment à l'Empereur avec les cérémonies payennes qui accompagnoient la prestation de ce serment. On observe expressément dans l'*Avant-Clovis*, que cette vaillante & courageuse légion eût pu donner une grande force au parti des *Bagaudes* si la religion lui eût permis de dissimuler jusqu'à ce qu'elle eût pu se joindre à ce parti.

BAGOAS. (*Hist. anc.*) Aux deux Bagoas mentionnés sous cet article dans le Dictionnaire, nous pouvons en ajouter un troisième, nommé *Bagoas Carus*, épithète que tous les Bagoas n'ont que trop méritée relativement à leur maître :

Delicias Domini.

Bagoas Carus fut dans la même faveur auprès d'Hérode-le-Grand, roi des Juifs, que Bagoas l'Egyptien auprès d'Artaxercès Ochus, & Bagoas le Persan auprès d'Alexandre. Ce Bagoas étoit, comme les autres, d'une taille & d'une figure charmantes; mais si Hérode l'aima, il n'aima point Hérode : les cruautés de ce Prince le révoltoient, & ses fureurs l'effrayoient; il entra dans une conspiration contre Hérode, en faveur de Phéroras qu'on vouloit mettre sur le trône en tuant le premier. La conspiration fut découverte. Hérode, qui ne savoit point pardonner même à ce qu'il aimoit, fit périr Bagoas.

Nous observerons au reste que ce nom de Bagoas, comme celui de Pharaon en Egypte, de

Sophi en Perse, &c. est plutôt un nom générique qu'un nom propre d'homme. Pline nous apprend que ce nom, dans la langue persane, signifie un eunuque, un eunuque favori & tout-puissant.

Clarissima omnium, dit-il en parlant des palmes, *quas regias appellavêre ab honore, quoniam regibus tantùm Persidis servarentur, Babylone nata uno in horto Bagou; ita enim vocant spadones qui apud eos etiam regnavêre.*

« Les plus belles palmes, appelées royales, » parce qu'elles étoient gardées pour les rois de » Perse, croissoient à Babylone dans le seul jardin » des Bagoas; car c'est ainsi que les Perses ap» peloient les eunuques qui ont quelquefois gou» verné parmi eux. » Plin. le natur. liv. XIII. c. 4.

D'autres auteurs confirment ce témoignage. Ovide dit:

Quem penès est dominam servandi cura, Bagoe.

Des savans croient que notre mot de *page* peut venir de *Bagoas* à travers toutes les corruptions accoutumées.

BALAY. (*Hist. de France.*) La Maison de Balay, une des plus nobles du comté de Bourgogne, tire son nom d'une petite ville du Réthelois. 1°. Jean de Balay, le premier de cette race qui soit connu par des titres, est aussi le premier qui vint s'établir en Bourgogne, où il acquit des terres; il vivoit en 1274. Il étoit mort en 1297.

2°. Hugues de Balay, chevalier, capitaine de cent hommes d'armes au service du duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, eut vingt-deux fils, entr'autres:

3°. Jean de Balay, qui se fit un nom par son zèle pour la Maison de Bourgogne. Il fut fait prisonnier de guerre, & ne recouvra sa liberté qu'à des conditions fort dures pour un guerrier si ardent: on lui fit promettre de ne plus monter à cheval & de ne jamais porter d'armes de fer; il ne s'abstint pas pour cela de combattre; mais semblable à cet évêque de Beauvais, Philippe de Dreux, qui croyoit s'être bien corrigé des inclinations sanguinaires que le pape Célestin lui avoit reprochées, & qui pensoit satisfaire à l'horreur que l'Eglise a pour le sang, en ne se servant plus de l'épée, & en se contentant d'assommer les ennemis avec une massue, appelant cela *respecter le sang des chrétiens*, Balay ne monta plus à cheval; il se contenta d'une mule; il ne s'arma plus de fer; il ne porta que des cuirasses de bufle, & s'arma d'une lourde massue avec laquelle il continua de se rendre redoutable dans les combats, & de servir toujours d'une ardeur égale Charles-le-Téméraire & Marie de Bourgogne sa fille.

4°. Gérard, neveu de Jean, se distingua au service de Charles-le-Téméraire, nommément à la bataille de Nancy, & servit, après lui, Marie de Bourgogne & son mari Maximilien d'Autriche.

5°. Jusqu'ici c'étoit dans le duché de Bourgogne que la Maison de Balay s'étoit établie. Ayme de Balay, écuyer-tranchant du roi d'Espagne, Charles (depuis l'empereur Charles-Quint), fut le premier qui s'établit dans la Franche-Comté.

6°. Claude, un de ses fils, fut tué dans les guerres d'Italie.

7°. Etienne, neveu de Claude, enseigne de vaisseau, fut tué à la bataille de Lépante, en 1571.

8°. Claude de Balay, frère aîné d'Etienne, & d'un autre lit, gouverneur & grand-bailly du comté de Charolois pour le roi d'Espagne, Philippe II, eut une épaule emportée d'un coup de fauconneau qu'un gentilhomme, nommé Joffroy de Faulquier, d'une des tours de son château de Marigna, lui tira ou lui fit tirer. Balay étoit seigneur en partie de Marigna, & il paroît que leur querelle naissoit de leurs droits respectifs. Atteint de ce coup qu'il jugea mortel, Balay fit son testament le 18 juin 1572, sur le lieu même, dans une prairie au bord de la rivière de Valouse, & mourut au bout de deux heures. Sa veuve demanda justice de cet assassinat: Joffroy fut banni avec sa famille à perpétuité des Etats du roi d'Espagne, & son château de Marigna, ainsi que la moitié qu'il possédoit dans la terre de ce nom, fut confisqué au profit des enfans de Claude de Balay.

9°. Louis-Nicolas de Balay son petit-fils fut tué en duel.

10°. Gérard, capitaine des gardes du prince d'Orange (qui fut depuis le roi d'Angleterre, Guillaume III), fut tué à la bataille de Cassel, en 1677.

11°. Jean de Balay, frère de Gérard, servit pendant trente-deux ans le roi d'Espagne dans les guerres de Flandre, & se distingua aux batailles de Senef en 1674, de Cassel en 1677, & de Saint-Denis près Mons en 1678. Un duel dans lequel il tua le vicomte de Loo, seigneur flamand, l'obligea de quitter le service d'Espagne, & de se retirer dans ses terres en Franche-Comté. Cette province avoit changé de maître; elle appartenoit alors à la France. Balay prêta serment de fidélité à Louis XIV, entre les mains du maréchal de Duras.

BARAT (Nicolas). (*Hist. litt. mod.*) Ce jeune savant n'a guère pu donner que des espérances; il avoit sans doute du mérite, puisqu'il obtint le suffrage de Boileau, qui le nomma pour son élève à l'Académie des inscriptions & belles-lettres, où l'on sait qu'il y avoit alors une classe d'élèves, supprimée depuis. Ce n'est pas que Boileau fût juge compétent du principal genre de mérite

de son élève ; mérite qui consistoit dans la connoissance des langues orientales : l'élève, sur cet article, en savait vraisemblablement plus que le maître. Barat aida le P. Thomassin dans la composition d'un Glossaire pour servir à la connoissance de ces langues. Il travailla aussi avec M. du Hamel (Jean-Baptiste, premier secrétaire de l'Académie des sciences), pour une édition de la Bible que ce savant avoit entreprise. Barat étoit un des sous-maîtres du collége Mazarin ; cet emploi parut suffire à son ambition : de cette espèce de petit poste littéraire, il entretenoit commerce avec tous les savans étrangers. Boileau ne fit que le montrer à l'Académie. Barat mourut la même année (1706) où il avoit été adopté par ce poète illustre. Il paroit qu'on peut le compter parmi les victimes du travail. Le P. Thomassin, si laborieux lui-même, l'avoit plus d'une fois averti du danger de sa trop continuelle application à l'étude.

BARBATION. (*Hist. rom.*) Cet homme, grand-maître de l'infanterie romaine, fut, sous l'empire de Constance, à l'égard de Julien, ce que Pison avoit été sous l'empire de Tibère à l'égard de Germanicus, c'est-à-dire, qu'il étoit chargé par des ordres secrets de traverser les expéditions militaires de Julien, & de mettre obstacle en toute occasion à sa gloire & à ses succès. Mais Germanicus succomba sous les artifices de Pison ; Julien, plus heureux, triompha de tous ceux de Barbation, répara toujours d'une manière éclatante & glorieuse toutes les fautes volontaires de ce général, & tira de sa jalousie & de celle de Constance une gloire nouvelle.

Julien avoit été envoyé dans les Gaules par Constance, avec le titre de César ; il y faisoit la guerre aux Français & aux Allemands, qui alors infestoient cette contrée. On vouloit réprimer les courses de ces derniers, & les tenir serrés comme entre des tenailles : on divisa donc les troupes romaines en deux armées, dont l'une fut placée à Rheims ; c'étoit celle que commandoit Julien ; l'autre, sous les ordres de Barbation, étoit un peu en deçà de Bâle. Un gros parti d'Allemands se hasarda de passer entre ces deux corps d'armée & de percer jusqu'à Lyon, qu'il pensa surprendre : c'étoit le cas où, d'après le plan convenu, les deux corps d'armée devoient se rapprocher pour serrer entr'eux & pour écraser ces aventuriers allemands. Julien n'y manqua pas ; de son côté il attaqua les Allemands avec vigueur en deux endroits, les défit, en assomma une partie, leur reprit tout le butin qu'ils avoient fait & qu'ils emportoient : une partie de ces Allemands ayant tourné du côté où étoit Barbation, & Julien comptant sur ce général pour les arrêter ou pour les combattre, il apprit que Barbation les avoit laissé passer auprès du poste qu'il gardoit, & n'avoit pas daigné faire le moindre mouvement pour s'opposer à leur passage ; qu'il avoit même retenu, par des défenses formelles, des commandans de la cavalerie qui demandoient la permission de les poursuivre, & qui furent destitués par l'Empereur, sur le rapport de Barbation, à cause des instances qu'ils avoient cru de leur devoir de faire en cette occasion.

D'autres Allemands s'étoient retirés en grand nombre dans diverses îles du Rhin. Julien voulut les y forcer ; il chargea Barbation de lui fournir quelques bateaux pour cette attaque. Barbation brûla tous ceux qu'il avoit, de peur que Julien ne s'en servît. Mais Julien étoit doué du talent de réussir malgré tous les obstacles ; il trouva un gué, força la principale de ces îles, passa au fil de l'épée les ennemis qui étoient dedans : effrayés de cet exemple, ceux qui occupoient les autres îles, les abandonnèrent toutes.

Vers le même tems, d'autres Allemands, comme s'ils eussent conspiré avec lui pour le venger de Barbation, forcèrent le camp de celui-ci, le mirent en fuite, le poursuivirent jusqu'à Bâle, & lui enlevèrent son bagage ; ce qui ayant relevé le courage des autres hordes germaniques, elles se mirent en campagne de tous côtés contre les Romains, qu'elles auroient accablés si la valeur & le bonheur de Julien n'avoient fait tourner contre elles leurs propres entreprises ; il leur fit éprouver la plus sanglante défaite qu'ils eussent essuyée depuis l'empereur Probus, fléau de ces Barbares. C'est ainsi que toutes les perfidies de Barbation tournèrent constamment à la gloire de Julien, à la confusion de Constance & à l'avantage de l'Empire.

Cette expédition de Julien & ces intrigues de Barbation sont de l'an 357 de J. C.

BARCELONE. (*Hist. de Fr. & d'Esp.*) Quelques auteurs prétendent que cette ville importante de la Catalogne tire son nom d'Amilcar Barca, cet illustre général carthaginois, & qu'elle lui doit sa fondation. Il la fit bâtir, selon eux, environ trois cents ans avant J. C. Elle passa ensuite sous la domination des Romains, comme tout ce qui avoit appartenu aux Carthaginois. Dans la décadence de l'Empire romain au cinquième siècle, les Visigoths s'en emparèrent ; les Sarrasins la leur enlevèrent au huitième siècle ; les Français la prirent en 801, sous l'empire de ce Charlemagne, auquel rien ne pouvoit résister : il y établit pour gouverneurs, des comtes qui, sous Charles-le-Chauve ou sous Charles-le-Gras, s'y rendirent souverains.

1°. Le premier de ces comtes souverains, nommé Geoffroi ou Wifred, & surnommé *le Velu*, remporta divers avantages sur les Sarrasins, & mourut en 912.

2°. Wifred, comte de Besalu, son petit-fils, fut tué vers l'an 954.

3°. Raymond, dit *Borrel*, comte de Barcelone, se signala par d'éclatantes victoires remportées sur

les Sarrasins dans les années 1003 & 1010. Il mourut en 1017.

4°. Berenger Raymond, dit *le Courbé*, fils du précédent, mourut à la guerre en 1035.

5°. Son fils, Raymond Berenger I, fit rédiger en 1068 les coutumes que les Catalans ont assez constamment suivies depuis. Mort le 27 mai 1076.

6°. Raymond Berenger II, fils du premier, comte de Barcelone, fut surnommé *Tête d'étoupes*. Il fut assassiné l'an 1082, par Berenger Raymond son frère aîné, avec lequel il avoit de grandes contestations pour le partage de la succession paternelle. Le fratricide crut sans doute expier son crime en faisant le voyage de la Terre-Sainte. Il mourut à Jérusalem sans laisser de postérité.

7°. Les comtes de Barcelone s'agrandissoient toujours, soit par les guerres, soit par les mariages. Raymond Berenger, troisième du nom, fils du second, comte de Barcelone, de Provence, de Besalu & de Cerdagne, né le 11 novembre 1082, succéda cette année-là même à son père assassiné. L'an 1114 il prit l'île de Majorque avec le secours de la flotte des Pisans. Il se distingua en 1126 dans une bataille contre les Maures. Il mourut en 1131.

8°. Raymond Berenger, quatrième du nom, son fils aîné, donna naissance à la seconde race des rois d'Arragon.

9°. L'histoire de ces tems anciens n'est pas très-parfaitement connue : il y a de l'incertitude & de la confusion, & sur les événemens, & sur leur date. Raymond Berenger, comte de Provence, petit-fils du précédent, fut tué en trahison, selon les uns, le 5 avril 1181 ; selon d'autres, il étoit mort long-tems auparavant (en 1166) d'une blessure qu'il avoit reçue au combat de Nice.

10°. Dans la branche des anciens comtes d'Urgel, Ermengaud, premier du nom, comte d'Urgel, fut tué à la bataille de Cordoue contre les Sarrasins, le 1er. septembre de l'an 1010.

11°. Ermengaud, second du nom, son fils, dit *le Pèlerin*, mourut en 1038 à Jérusalem.

12°. Ermengaud, troisième du nom, dit *Barbaster*, né en 1032, mourut en 1055, épuisé des fatigues de toute espèce qu'il eut au siége du château de Barbastre contre les Sarrasins, & c'est de ce château de Barbastre que lui vint son surnom de *Barbaster*.

13°. Ermengaud, cinquième du nom, son petit-fils, tira aussi son surnom de *Moyéruca*, du lieu où se livra, le 14 septembre 1102, une bataille où il fut tué.

14°. Dans la branche des comtes de Besalu, Guillaume, dit Trouni, fut tué du consentement ou par ordre de Bernard-Guillaume son frère, comte de Besalu, mort très-âgé vers l'an 1111.

15°. Dans la branche des comtes de Cerdagne, Guillaume Jourdain fit le voyage de Jérusalem l'an 1102, & mourut l'an 1103 d'un coup de flèche qu'il reçut auprès de Tripoly.

Barcelone passa dans la branche des comtes de ce nom, qui régnoient en Arragon ; il arriva des divisions dans cette Maison : les habitans de Barcelone se séparèrent des Arragonnois, & essayèrent de se mettre en république ; puis ils appelèrent les Princes de la Maison d'Anjou, dont le dernier, Charles, comte du Maine, institua Louis XI son héritier. Les droits sur Barcelone passèrent donc à la Maison de France, & ces droits parurent assez bons à l'empereur Charles-Quint pour qu'il se les fit céder par le roi François I dans le traité de Crespy en 1544. En 1640, les Catalans ayant secoué le joug de l'Espagne, appelèrent les Français, & ceux-ci furent maîtres de Barcelone jusqu'en 1652, que cette place fut reprise par les Espagnols à la faveur des guerres civiles de France. Les Français la reprirent en 1697, sous la conduite du duc de Vendôme ; ils la rendirent l'année suivante par le traité de Riswick. Les habitans de Barcelone, après la mort de Charles II, reconnurent pour roi d'Espagne Philippe V ; mais en 1705 ils reçurent l'archiduc Charles, qui fut depuis l'empereur Charles VI, & le proclamèrent Roi. Les Français assiégèrent Barcelone en 1706, mais ils furent obligés d'en lever le siége ; & malgré le traité d'Utrecht, conclu en 1713, qui portoit que les troupes de l'Empereur évacueroient la Catalogne, & que cette province resteroit, ainsi que toute l'Espagne, à Philippe V, les habitans de Barcelone persistèrent à ne pas reconnoître ce Prince pour Roi ; il fallut les assiéger de nouveau : le maréchal de Berwick emporta leur ville d'assaut le 11 septembre 1714.

BASCHI (*Hist. d'Italie & de France*), Maison d'Italie, dont une partie s'est établie en France.

1°. Ugolino de Baschi, seigneur de Baschi près du Tibre en Ombrie, vivoit en 1080.

2°. Néri de Baschi, vicaire de l'Empereur à Pise en 1310, fit la guerre aux habitans d'Orvieto, qui, l'ayant fait prisonnier en 1317, le firent mourir. C'étoit au fort des querelles des Guelphes & des Gibelins.

3°. Bindo de Baschi, frère de Néri, capitaine des Gibelins, étoit général des troupes de la ville de Todi à la bataille de Monte-Molino, du 5 septembre 1310 ; il fut tué en voulant s'emparer d'Orvieto, le 20 août 1313.

4°. Bernardin de Baschi, chevalier de Rhodes, servit avec distinction à la defense de cette île contre Mahomet II en 1480.

5°. Dans la branche des marquis d'Aubais, Reinier de Baschi fit une guerre fort vive aux Ursins & aux Farnèses en 1354 & 1355. Il fut ensuite général des Pisans contre les Florentins à la bataille de Bagno à Vena, du 7 mai 1363.

6°. Guichard de Baschi, après avoir fait la guerre aux Siennois en 1384, fut le premier de sa Maison qui s'établit en France ; il suivit en Provence Louis II d'Anjou, roi de Naples.

7°. Mais ce fut Bertholde de Baschi son fils qui fit un véritable établissement en France, par l'acquisition du château de Saint-Estève & de plusieurs domaines dans le diocèse de Digne en Provence. L'acquisition de Saint-Estève est du 19 avril 1422.

8°. Perron de Baschi, un de ses fils, suivit Jean d'Anjou, duc de Calabre, dans ses expéditions en Italie; il fut ensuite maitre-d'hôtel du roi Charles VIII, qui l'envoya en ambassade vers le pape Alexandre VI & les républiques de Venise & de Florence, & l'employa encore en diverses autres négociations.

9°. Louis de Baschi, petit-fils de Perron, étant allé à Aix pour le service & par les ordres du roi Henri III, y fut assassiné d'un coup de pistolet le 18 septembre 1574.

10°. Frédéric de Baschi, frère de Louis, servit en Piémont, & en 1563 à la reprise du Havre-de-Grace; il fut fait gouverneur de Sisteron le 30 septembre 1567.

11°. Thadée, frère des deux précédens, général des Rasats en Provence, eut l'honneur de battre Crillon le 14 juin 1574, s'empara de Riez le 6 juillet suivant, & mourut le 30 mai 1579, d'une blessure qu'il avoit reçue sept jours auparavant, en se rendant maitre du château de Trans.

12°. Balthasar de Baschi servit en 1589 dans l'armée du Roi en Provence: le 18 septembre 1595 il fut fait gentilhomme de la chambre de Henri IV. En 1598 il se noya au passage d'une rivière. Le même accident étoit arrivé en 1579 à Octavien de Baschi son oncle, chevalier de Malte. Ce fut Balthasar qui épousa l'héritière de la baronnie d'Aubais, château du Languedoc, entre Nimes & Montpellier, où un escalier d'une construction particulière & d'une hardiesse excessive forme un objet de curiosité. Cet escalier n'a été construit que long-tems après cette époque par un architecte natif de Nimes, nommé Gabriel d'Ardaillon, mort en 1695, & qui avoit achevé cet ouvrage en 1685. Aubais fut érigé en marquisat par Louis XV en 1724.

13°. Louis de Baschi, fils de Balthasar & de l'héritière d'Aubais, & né à Aubais, servit Louis XIII, comme son père avoit servi Henri IV; il empêcha en 1632 la ville de Nimes de se déclarer pour le duc de Montmorenci; il se distingua en 1635 à la bataille d'Avein. Le Roi lui donna un des premiers régimens de cavalerie qui aient été levés en France; il commanda en 1642 la cavalerie dans l'armée de Catalogne, & acquit de la gloire, le 7 octobre de cette année, à la bataille de Lérida.

14°. Charles de Baschi son fils y fut blessé; il s'étoit distingué en 1623 à la bataille de Thionville.

15°. Dans la branche des marquis de Pignan, Jean-Louis de Baschi, de Pignan, du Cailar, colonel du régiment de la Reine, cavalerie, fut tué à la tête de ce régiment au combat de Castiglione dans le Mantouan, le 9 septembre 1706, n'ayant pas encore vingt-un ans (né le 20 octobre 1685).

BASSOMPIERRE. (*Hist. de France*) A l'article *Bassompierre*, dans le Dictionnaire, nous n'avons parlé que du célèbre maréchal de Bassompierre (François), l'ornement de la cour d'Henri IV & de Louis XIII.

Sa Maison descendoit d'Olry de Dompierre, seigneur de Bassompierre en Lorraine, qui vivoit en 1293.

Outre le maréchal de Bassompierre, elle a produit divers personnages qui, soit par leurs services, soit par leur destinée, ont droit d'occuper une place dans l'Histoire. Tels sont:

Christophe II, baron de Bassompierre, colonel de quinze cents reitres entretenus pour le service du Roi en 1570; mort en 1596: c'étoit le père du maréchal.

Jean, frère du maréchal, tué au siége d'Ostende.

Anne-François, marquis de Bassompierre & de Remonville, neveu du maréchal. Ce marquis de Bassompierre, grand-écuyer de Lorraine, bailli de Vosges, & général de l'artillerie de l'Empereur, fut tué en duel.

Anne-François-Joseph, marquis de Bassompierre, colonel d'un régiment au service de l'Empereur, servit dans les guerres de Hongrie, & se signala surtout au camp de Varadin en 1694; il ne vivoit plus en 1713.

Charles-Louis, marquis de Bassompierre, son frère, fut général des armées de l'Empereur: le duc de Lorraine, Léopold, le fit aussi maréchal de Lorraine & grand-bailli de Vosges en 1698. Ces deux frères avoient épousé deux sœurs de la Maison de Beauvau.

Le maréchal de Bassompierre avoit eu de Marie de Balzac, sœur de la trop célèbre Henriette de Balzac, marquise de Verneuil, un fils naturel, que sa mère prétendoit être légitime (*voyez* l'article Bassompierre dans le Dictionnaire). Il se nommoit Louis, fut évêque de Saintes, & premier aumônier de Monsieur, frère de Louis XIV; il mourut le 1er. juillet 1676.

Le même maréchal de Bassompierre eut aussi d'une Princesse qu'il épousa depuis, ou qu'il avoit peut-être épousée dès-lors secrétement, un autre fils qui mourut peu de tems après son père, & qui n'a point laissé de postérité.

BASTIE (LE BARON DE LA). (*Hist. litt. mod*) Joseph de Bimard, baron de la Bastie, né à Carpentras le 6 juin 1703, étoit d'une famille noble du Dauphiné. Dans sa première jeunesse il voulut, & même assez obstinément, entrer chez les Jésuites; & se dérobant à sa famille, il alla se renfermer dans leur noviciat. Sa famille le ramena dans le monde, & il prit le parti des armes; mais la delicatesse de sa santé ne lui permettant point

de suivre cet état, on lui proposa une charge de conseiller au parlement : en conséquence il étudia le droit & prit des degrés. Tout cela n'étoit pas sa véritable vocation ; c'étoient les lettres, c'étoit l'érudition qui le réclamoient. Un procès l'ayant conduit à Grenoble, il y connut le président de Valbonnays ; il assista chez lui à des conférences d'histoire & de belles-lettres : son goût pour la littérature en redoubla. Amené ensuite à Dijon par le même procès, M le président Bouhier fortifia en lui cette ardeur pour les lettres. Bientôt ses correspondances littéraires augmentant avec ses études & ses travaux il fut l'ami des Quirini, des Muratori, puis dans la suite des Rothelin, des Surbeck, des de Boze. Par leur secours, aidé d'un goût naturel, il devint, jeune encore (car il n'a point passé l'âge de la jeunesse), un très-savant antiquaire, un profond littérateur. Il poussoit même l'amour des études solides jusqu'au mépris des lectures simplement amusantes : il en résultoit peut-être que dans son commerce on s'appercevoit qu'il n'avoit pas assez sacrifié aux Grâces : c'est du moins ce qu'on croit démêler à travers les éloges, justes d'ailleurs, que lui donne le secrétaire de l'Académie des inscriptions & belles-lettres. Il s'enfonça dans les profondeurs de la chronologie, dont il parvint à résoudre plus d'une difficulté. Il sut démêler dans la chronique de saint Louis, par le sire de Joinville, ce qui appartenoit au véritable texte de cet écrivain, & ce qui avoit été interpolé par les différens traducteurs ou éditeurs ; & dans le même tems M. de Sainte-Palaye découvroit à Lucques un manuscrit de cette chronique, fait pour Antoinette de Bourbon, mariée en 1513 au duc de Guise, Claude, & dans ce manuscrit on ne trouvoit aucune des additions faites après coup dans la chronique, telle qu'elle avoit été imprimée ; additions qui avoient été si bien indiquées par M. de la Bastie ; en sorte que les conjectures de celui-ci se trouvèrent parfaitement confirmées par la découverte de M. de Sainte-Palaye. Le recueil de l'Académie des inscriptions & belles-lettres est enrichi de beaucoup de recherches savantes de M. le baron de la Bastie, qu'elle s'étoit associé en 1737, sous le titre de correspondant honoraire, & qui a beaucoup plus travaillé pour elle que tant d'associés & de pensionnaires, plus particuliérement astreints à la loi du travail. On y trouve, entr'autres Dissertations, des Mémoires *sur le souverain pontificat des Empereurs romains*, qui donnèrent lieu à une discussion ou dispute littéraire entre lui & le président Bouhier, sur sa vie de Pétrarque, morceau important qui se trouve aussi dans les *Mémoires de l'Acad.* (*Voy.* dans le Dictionnaire l'art. *Pétrarque.*)

On a trouvé dans ses papiers, remis après sa mort entre les mains de M. Falconet, les esquisses de plusieurs ouvrages, mais des esquisses terminées, dit M. Freret, & qui montrent combien l'exécution lui en auroit été facile.

Il fit des additions & des corrections importantes à la science des médailles du P. Jobert ; & cet ouvrage, également utile, dit le même M. Freret, & à ceux qui veulent s'initier dans la connoissance des médailles, & à ceux qui veulent s'y perfectionner, eut le plus grand succès.

M. le baron de la Bastie mourut de phthisie le 5 août 1742, à trente-neuf ans & deux mois.

Il a légué à l'Académie des inscriptions & belles-lettres un manuscrit qu'il avoit fait copier à Florence ; c'est une espèce de calendrier ancien, qui contient une comparaison continue, & jour par jour, de l'année romaine avec les années de douze nations différentes de l'Asie.

BAUDELOT (CHARLES-CÉSAR), (*Hist. litt. mod.*), de l'Académie des inscriptions & belles-lettres. Cet homme, dont nous avons parlé trop succinctement dans le Dictionnaire, d'abord avocat, ayant été attiré de Paris à Dijon par des affaires de famille, y devint antiquaire ; & jugeant qu'il en avoit l'obligation à ce voyage, le seul qu'il eût jamais fait & qu'il fit jamais, il en prit occasion de composer son Traité *de l'Utilité des Voyages*, titre dont la généralité trompe la plupart des lecteurs, l'utilité dont parle l'auteur n'étant ni l'utilité morale ni l'utilité politique dont les voyages sont en effet susceptibles, mais l'utilité particulière qu'il avoit tirée de son voyage unique, & qui se bornoit à la recherche & à l'étude des monumens antiques, médailles, descriptions, statues, bas-reliefs, &c. Les voyages peuvent servir à cette étude sans doute, mais on sent qu'ils n'y sont pas indispensablement nécessaires.

La réputation de M. Baudelot l'ayant mis promptement en liaison avec les plus habiles antiquaires de l'Europe, il fut associé à l'Académie des Ricovrati de Padoue.

L'explication qu'il donna, en 1698, d'une pierre gravée du cabinet de Madame, seconde femme de Monsieur, frère de Louis XIV, fit honneur à son érudition & à sa sagacité : c'étoit une améthyste orientale, représentant une tête couronnée de laurier, & dont un voile ou large bandeau couvre presque tout le visage. M. Baudelot reconnut d'abord à des signes généraux, un ancien joueur de flûte, tels qu'ils étoient ordinairement représentés dans les monumens ; ensuite il parvint à démêler au travers du voile la physionomie & les traits d'un des derniers Ptolémées, de ce père de Cléopâtre, à qui son goût pour la flûte fit donner le surnom d'*Aulétès*.

Peu de tems après il rendit compte à M. Lister, médecin anglais, un de ces amis que ses vastes connoissances lui avoient faits, de la découverte faite presque sous ses yeux, d'une pierre énorme dans le corps d'un cheval, mort à trente ans, au service des religieuses d'Argenteuil. M. Lister, auteur d'un Traité des pierres qui s'engendrent dans le corps de l'homme & dans celui des ani-

maux, n'y avoit fait aucune mention des chevaux. L'abbé Mezzabarbe, homme d'esprit, avoit fait un fort beau travail d'antiquaire : c'étoit un panégyrique latin de Louis XIV, formé des plus belles légendes des médailles des Empereurs romains. L'esprit de cet hommage, d'autant plus flatteur qu'il venoit d'un étranger, étoit de montrer dans la personne du seul Louis XIV, la réunion des grandes actions & des caractères héroïques qui avoient distingué séparément tous ces divers Princes; mais cette idée si heureuse étoit perdue pour la plupart des lecteurs français & pour celui même qui en étoit l'objet. M. Baudelot entreprit de faire passer dans notre langue tout le mérite de ces diverses légendes, qui s'enchâssoient d'elles-mêmes si naturellement dans la langue latine qui les avoit formées, & que plusieurs savans regardent comme la langue propre des légendes : on jugea qu'il avoit su leur conserver, autant qu'il étoit possible, leur force & leurs graces, & Louis XIV fut en état de sentir & de reconnoître le prix de cet ingénieux hommage. L'abbé de Vallemont avoit publié une médaille d'Alexandre-le-Grand, pour justifier la fidélité si suspecte de Quinte-Curce. M. Baudelot jugeoit la médaille fausse & d'un coin moderne; il croyoit d'ailleurs que, même en la supposant antique, on n'en pouvoit rien conclure pour la justification de Quinte-Curce; il exposa ses raisons dans trois lettres critiques, auxquelles l'abbé de Vallemont répondit par des injures. Alors M. Baudelot se tut.

En 1705 il fut reçu à l'Académie des inscriptions & belles-lettres; & comme cette compagnie n'est pas dans l'usage de recevoir de remercîmens publics de la part des académiciens qu'elle admet dans son sein, M. Baudelot imagina d'y suppléer, en choisissant pour sujet de sa première lecture dans l'Académie, une Dissertation sur les actions de graces publiques des anciens. Les premiers volumes du recueil de l'Académie présentent un grand nombre d'ouvrages qui assurent de plus en plus à M. Baudelot la réputation d'un habile antiquaire; mais il n'est pas moins recommandable peut-être par les ouvrages qu'il a fait faire, que par ceux qu'il a faits. Ses connoissances, ses lumières, ses encouragemens, ses secours de tout genre, étoient toujours au service des jeunes talens qui n'osoient éclorre, ou que les obstacles rebutoient: il leur traçoit des plans d'ouvrages; il leur communiquoit ses recherches & ses observations; il leur applanissoit les difficultés de l'impression. C'étoit, disoit-il, de bons danseurs qu'il falloit mener au bal par force. M. de Nointel avoit rapporté de Constantinople des marbres fameux, de près de cinq pieds de haut, avec des inscriptions, dont l'une a plus de deux mille ans. Quel trésor pour un antiquaire! Ces marbres avoient passé de M. de Nointel à M. Thévenot, garde de la bibliothèque du Roi, qui les avoit placés dans une petite maison de campagne qu'il avoit au village d'Issy. A sa mort, M. Baudelot trouva ses héritiers fort embarrassés de ces masses, & disposés à s'en défaire; il les acquit, & s'empressa de les charger presque seul sur la première voiture qu'il put trouver.

Dans un déménagement il fut obligé de les laisser pendant quelque tems rangés de son mieux dans la cour de sa nouvelle habitation, jusqu'à ce qu'il eût pu leur ménager un emplacement commode dans son appartement même. Une femme qui demeuroit dans cette même maison, trouva aussi que ces masses inutiles ne faisoient qu'embarrasser la cour; & soit par plaisanterie, soit pour presser M. Baudelot de l'en délivrer promptement, elle appela des boueux qui passoient, & leur proposa d'emporter ces décombres. M. Baudelot frémit, & se hâta de serrer ses marbres. On eut beau l'assurer qu'on n'avoit voulu que plaisanter & que l'inquiéter, il répondit qu'on n'avoit que trop bien réussi à l'inquiéter, & qu'il n'entendoit point raillerie sur l'article.

Il étoit attaché à Madame, & par conséquent vivoit dans une cour; il y portoit une naïveté de sentimens & d'expressions qui ne se démentit jamais, & dont les gens, qui se croyoient d'habiles courtisans, se moquoient. Ils vouloient quelquefois par pitié lui donner des leçons de leur art. *Vous connoissez bien mal la cour*, leur répondoit Baudelot, *& surtout le cœur de Madame : cette Princesse est le plus honnête homme du monde.*

M. Baudelot mourut le 27 juin 1721, d'une hydropisie de poitrine, dans sa soixante-quatorzième année. Il laissa par son testament, à l'Académie, ses livres, ses médailles, ses bronzes & ses marbres antiques.

BAUME-MONTREVEL (MAISON DE LA), (*Hist. de Fr.*), est une des plus anciennes de la Bresse. Le premier de cette Maison, dont on ait une connoissance certaine, est :

1°. Sigebalde de la Baume, chevalier, qui vivoit vers le milieu du douzième siècle, nommément en 1140 & 1160. Il a eu un fils, un petit-fils, un arrière-petit-fils, tous chevaliers comme lui.

2°. Etienne de la Baume, deuxième du nom, rendit de grands services, & au comte de Savoie, Amé IV, & au roi de France, Philippe de Valois. Ce monarque le fit en 1338 grand-maître des arbalêtiers de France, puis gouverneur de Cambrai, qu'il défendit vaillamment en 1339, contre Edouard III, roi d'Angleterre; il s'éleva jusqu'aux premiers grades, & dans les armées de France, & dans celles de Savoie. En 1352 le roi Jean le rappela en France pour l'opposer aux Anglais. Etienne mourut vers l'an 1362. Il avoit épousé l'héritière de Montrevel.

3°. Il eut pour fils Guillaume de la Baume, seigneur de l'Abbergement, qui, se partageant, comme son père, entre la France & la Savoie, fut chambellan du roi Philippe de Valois, &

tuteur d'Amé VI, comte de Savoie, surnommé *le Verd*. Les historiens de Savoie lui donnent l'éloge d'avoir été un des plus sages chevaliers de toute la Gaule. Il eut beaucoup de part aux plus grandes affaires de son tems, & en France, & dans les Etats de Savoie; il mourut avant son père, l'an 1360, d'une blessure qu'il avoit reçue au siége de Carignan.

4°. Il avoit eu un frère naturel, qui se nommoit Etienne, comme son père, & qui fut amiral & maréchal de Savoie, & chevalier de l'Ordre de l'Annonciade. Cet Etienne acquit de la gloire, surtout à la prise de Gallipoli. Il vivoit encore en 1402.

5°. Jean de la Baume, comte de Montrevel, se distingua, jeune encore, à la prise d'Ormacien en Dauphiné. Il eut, en 1383, la conduite de l'armée que le duc d'Anjou, Louis, régent de France pendant la minorité de Charles VI, avoit levée pour son expédition de Naples. Le duc d'Anjou le fit comte de Cinople en Calabre; mais ce n'étoit qu'un titre honorifique, comme l'étoit pour le duc d'Anjou lui-même le titre de roi de Naples. Tous les Princes s'empressèrent à l'envi d'attirer Jean de la Baume dans leur parti & de l'attacher à leur service. Amé VIII, premier duc de Savoie, le fit chevalier de l'Ordre de l'Annonciade en 1409. Dès l'an 1404 le duc d'Orléans lui avoit donné le collier de son Ordre du Porc-Epic. Le duc de Bourgogne lui fit aussi beaucoup d'avances. Charles VI le fit son chambellan. Il paroît qu'il s'attacha au parti de Bourgogne & d'Angleterre dans le tems du traité de Troyes; car ce fut à la sollicitation du roi d'Angleterre, Henri V, que Charles VI le fit maréchal de France le 22 janvier 1421. Ce furent aussi les Anglais qui lui firent donner le gouvernement de Paris. Il vivoit encore en 1435.

6°. Jacques de la Baume, fils du précédent, s'attacha au duc de Bourgogne, Jean-le-Cruel, qui lui procura, le 26 janvier 1418, la charge de maître des arbalêtiers de France. Le duc de Savoie le combla aussi d'honneurs & d'emplois.

7°. Dans la branche des premiers seigneurs du Mont-Saint-Sorlin, Quentin, chambellan du duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire, fut tué à la bataille de Granson.

8°. Marc de la Baume, seigneur de Bussy, se trouva, sous le règne de Louis XII, à la bataille de Novarre. François I lui donna la lieutenance-générale du gouvernement de Champagne & de Brie, sous le duc de Guise.

9°. C'est en faveur de Joachim de la Baume, un des fils de Marc, que le roi Henri II érigea en comté la seigneurie de Château-Vilain.

10°. Dans la branche des derniers seigneurs du Mont-Saint-Sorlin, Claude de la Baume, tige de cette branche, chevalier de la Toison d'or, maréchal & gouverneur du comté de Bourgogne, & chambellan de Charles-Quint, mort en 1541.

11°. François de la Baume son fils accompagna, en 1552, le même empereur Charles-Quint au siége de Metz, fut gouverneur de Savoie & de Bresse, mourut en 1565.

12°. Emmanuel-Philibert, fils de François, fut page du duc de Savoie, puis gentilhomme de la chambre du roi Charles IX, & des ducs d'Anjou & d'Alençon ses frères; il fut tué en Flandre d'un coup de mousquet au talon.

13°. Antoine de la Baume, frère aîné du précédent, attaché de même, & au roi de France, & au duc de Savoie, fut fait prisonnier en 1590 à la bataille d'Issoire en Auvergne; il commandoit un régiment de quinze cents hommes au siége de Genève en 1593; il fut fait colonel-général de l'infanterie du comté de Bourgogne, & fut tué au siége de Vesoul en 1595.

14°. Jean-Baptiste, seigneur de Saint-Martin, fils d'Antoine, & connu sous le nom de baron de la Baume, s'attacha au service de l'Empereur & du Roi, & acquit la plus grande réputation dans toutes les expéditions militaires qui se firent de son tems en Allemagne & dans les Pays-Bas; il étoit capitaine des gardes-du-corps du cardinal Infant, gouverneur du comté de Bourgogne, général de l'artillerie en Allemagne; il mourut à Grey tout couvert de blessures.

15°. Philibert de la Baume, marquis de Saint-Martin, frère du précédent, né le 26 mars 1586, fut fait chevalier au siége d'Ostende en 1602, & mourut d'une chute qu'il fit à la chasse en courant le cerf.

16°. Claude-François de la Baume, comte de Montrevel, frère aîné des deux précédens, fut fait chevalier, ainsi que Philibert, au camp devant Ostende, le 3 février 1602, par l'archiduc Albert; en 1619 Louis XIII lui donna le régiment de Champagne; il se signala en 1620 au combat du Pont-de-Cé; il suivit Louis XIII au voyage en Béarn, où le gouvernement des villes de Sauveterre & d'Oléron lui fut confié; il fut fait maréchal-de-camp le 24 avril 1621; il se trouva ensuite au siége de Saint-Jean-d'Angely; il mourut le dernier mai de cette même année 1621, d'un coup de mousquet qu'il reçut en forçant les barricades du faubourg de Taillebourg; il alloit être nommé chevalier des Ordres du Roi; il en avoit le brevet.

17°. Ferdinand de la Baume, comte de Montrevel, fils du précédent, eut aussi le régiment de Champagne quand son père fut fait maréchal-de-camp; il commanda ce régiment, n'ayant encore que dix-sept ans, aux siéges de Saint-Jean-d'Angely & de Royan, où il fut dangereusement blessé; il se trouva ensuite au siége de la Rochelle & à toutes les guerres de son tems; il fut, comme son père, maréchal-de-camp, & il obtint en 1661 le collier des Ordres que son père alloit obtenir en 1621; il fut lieutenant-général pour le Roi en Bresse & dans le comté de Charolois. Mort le 20 novembre 1678.

18°. Charles-François de la Baume son fils aîné servit en Artois l'an 1645, y fut blessé & fait prisonnier; il servit depuis sous le prince de Condé, en Catalogne, en Flandre & pendant les mouvemens de Paris; il mourut avant son père, en 1666.

19°. Jacques-Marie de la Baume, fils du précédent, & comte de Montrevel, brigadier des armées, fut tué à la bataille de Nerwinde, le 29 juillet 1693.

20°. Il eut un fils, le comte de Montrevel, capitaine de cavalerie, tué en Italie en 1701.

21°. Le maréchal de la Baume Montrevel, Nicolas-Auguste, étoit fils de Ferdinand, mentionné sous le n°. 17; frère de Charles-François, n°. 18; oncle de Jacques-Marie, n°. 19; grand-oncle du dernier; il avoit été élevé à la cour de France avec les enfans du fameux comte de Harcourt-Lorraine. Une affaire d'honneur qu'il eut à Lyon dans sa tendre jeunesse, & dont il sortit deux fois avec avantage, l'obligea de quitter le royaume: il y rentra en 1667, jaloux de servir le Roi dans la guerre qui s'allumoit alors; il se distingua si noblement au siege de Lille, que M. de Turenne sollicita pour lui des graces du Roi; en 1668 il fut dangereusement blessé d'un coup de mousquet à la cuisse, en dégageant un convoi que les ennemis avoient enveloppé au pont d'Espières.

Dans la guerre de Hollande, au passage du Rhin en 1672, il fut un des premiers qui se jetèrent dans le fleuve: il y reçut plusieurs blessures, entr'autres un coup de sabre au visage; il se distingua encore à la bataille de Senef, au secours d'Oudenarde & de Maestricht, à la bataille de Cassel, au siege de Luxembourg, au combat de Fleurus, à la prise de Namur; il avoit été fait maréchal-de-camp en 1688, au renouvellement de la guerre; il fut fait lieutenant-général en 1693, & en cette qualité il commanda des corps détachés, & fut chargé de garder la frontière tous les hivers pendant cinq années consécutives; il fut enfin compris dans la promotion des maréchaux de France, du 14 janvier 1703; il alla commander en Languedoc contre les fanatiques des Cévennes, qu'il défit en diverses occasions; il eut encore divers commandemens en Guyenne, en Alsace, en Franche-Comté. Mort le 11 octobre 1716.

22°. La Maison de la Baume de Montrevel a donné aussi à l'Eglise des personnages d'un merite distingué, entr'autres deux cardinaux, archevêques de Besançon, qui tous deux eurent occasion de signaler leur zèle contre les Protestans. Le premier (Pierre de la Baume) étoit évêque de Genève en 1523, dans le tems où l'hérésie s'établissoit: les Huguenots le chassèrent jusqu'à deux fois de la ville. Le chapeau de cardinal qu'il obtint en 1539, & l'archevêché de Besançon qui lui fut conféré en 1542, furent son dedommagement & sa récompense. Il mourut le 4 mai 1544.

23°. Il eut, en 1543, pour coadjuteur dans son archevêché, Claude de la Baume son neveu (c'est le second des deux cardinaux que nous venons d'annoncer); il eut aussi à combattre les opinions de Calvin, & il parvint, dit-on, à les dissiper entiérement dans son diocèse. Il fit recevoir le concile de Trente à Besançon, fut fait cardinal en 1578, mourut le 14 juin 1584, ayant été nommé vice-roi de Naples, & partant pour aller prendre possession de ce gouvernement, qui eût mieux convenu, ce semble, à un laïc & à un militaire. Ce prélat fut l'ami des gens de lettres de son tems.

BAUX (MAISON DE). (*Histoire de Prov.*) La Maison de Baux en Provence est une de celles dont l'origine se perd le plus dans les ténèbres & les fables de l'antiquité; mais ces ténèbres & ces fables déposent presque toujours d'une origine illustre, & dont l'époque a échappé à la mémoire des hommes. Par un effet de cette antiquité même, on ignore d'abord si cette Maison tire son nom du château de Baux en Provence, ou si elle le lui a donné. On observe seulement que ce nom de *Baux*, en provençal, signifie un rocher, un promontoire, un lieu élevé & entouré de précipices; que le verbe *debaussar* signifie dans la même langue, se précipiter, tomber d'un lieu élevé. Il y a en Provence des terres connues sous la désignation de terres *baussenques*. Ce sont, dit-on, soixante-dix-neuf, tant villes que bourgs ou villages, qui ont appartenu aux barons de Baux. Ils avoient, ajoute-t-on, une sorte d'attachement mystérieux pour ce nombre de soixante-dix-neuf, parce qu'il étoit composé des nombres 7 & 9. Ces mystères, ces préjugés, ces prédilections systématiques pour de certains nombres, sentent fort l'antiquité; mais indépendamment de tout mystère & de tout système, des possessions aussi vastes étoient un digne objet d'attachement & une marque imposante de grandeur & de puissance. On sait d'ailleurs que les barons de Baux étoient seigneurs en partie de Marseille, qu'ils étoient princes d'Orange, qu'ils ont porté le titre de rois d'Arles, qu'ils ont prétendu à la souveraineté de la Provence, & qu'ils l'ont disputée les armes à la main aux comtes possesseurs.

Le plus ancien de ces barons de Baux, dont on ait connoissance, est Guillaume ou Hugues, qui vivoit en 1040 & 1050.

Raimond son fils eut quatre fils, avec lesquels il prit les armes contre Raimond Berenger, comte de Provence, pour des prétentions qu'avoient fait naître des alliances avec la Maison des comtes de Provence. Il paroît que cette querelle partagea non-seulement la province qui en étoit l'objet, mais encore quelques-unes des provinces adjacentes, & les plus grands seigneurs du voisinage. Vers l'an 1150 il se fit entre les deux partis un accommodement, par lequel les barons de Baux renoncèrent à tous les droits qu'ils pouvoient réclamer sur la Provence, & les comtes de Pro-

vence leur laissèrent en toute propriété les terres baussenques, sous la seule condition de l'hommage.

Quant aux droits que les barons de Baux acquirent dans la suite sur Marseille, ils les vendirent aux Marseillois.

Ce fut Bertrand, premier du nom, le troisième des quatre fils de Raimond, qui devint le premier prince d'Orange de sa Maison par son mariage avec l'héritière de cette principauté. Ce Bertrand I fut assassiné le jour de Pâques de l'an 1181, par l'ordre de Raimond V, comte de Toulouse.

Guillaume II son fils aîné obtint de l'empereur Frédéric II le titre de roi d'Arles. Une branche de la Maison de Baux s'établit dans le royaume de Naples, & c'étoit un Bertrand de Baux qui étoit grand-justicier du royaume dans le tems de l'assassinat d'André de Hongrie, premier mari de Jeanne de Naples; ce fut lui qui, en cette qualité, jugea, condamna & fit exécuter les assassins, nommément la Catanoise & ses complices : on croit qu'il empêcha les coupables d'accuser la reine Jeanne, ou du moins qu'il prit des mesures pour empêcher que leurs accusations ne fussent entendues; & que cette reine, coupable ou non, ne fût avilie & flétrie aux yeux de ses sujets. C'est ce juge qui, sous le nom de Montefcale, joue un fort beau rôle dans la tragédie de Jeanne de Naples de M. de la Harpe; c'est dans sa bouche que l'auteur met ces deux beaux vers :

Quand le Prince au sujet prescrit des attentats,
On présente sa tête, & l'on n'obéit pas.

On voit précédemment un autre Bertrand de Baux, de cette même branche établie dans le royaume de Naples, épouser Béatrix de Sicile, fille de Charles, dit *le Boiteux*, second roi de Naples & de Sicile, de la première Maison d'Anjou.

On vit depuis Robert de Baux, fils aîné de Hugues ou Jacques de Baux, comte d'Avellin, épouser la princesse Marie de Sicile, sœur de Jeanne de Naples. Le pere & le fils furent tués au milieu des troubles, dont le règne de cette fameuse Jeanne de Naples fut si souvent agité.

Raimond V, prince d'Orange & baron de Baux, ayant porté les armes contre les rois & reines de Naples, comtes de Provence, & ses souverains à ce titre, fut condamné, en 1370, à perdre la tête pour ce crime de félonie & de rébellion; la reine Jeanne Ire. lui donna sa grace, & le rétablit dans ses biens.

Ce fut Marie de Baux sa fille qui, par son mariage avec Jean de Chalon, porta vers l'an 1393, dans cette Maison de Chalon, la principauté d'Orange, qui fut depuis portée dans celle de Nassau, aussi par un mariage.

Sous les rois de Naples, successeurs de Jeanne Ire., la baronie de Baux fut réunie au domaine des comtes de Provence jusqu'en 1641, que le roi Louis XIII l'érigea en marquisat, & en fit don au prince de Monaco, Honoré de Grimaldi, pour le récompenser d'avoir secoué le joug des Espagnols, & de s'être mis sous la protection de la France.

En 1382, un Jacques de Baux, prince de Tarente & d'Achaïe, épousa Agnès de Duras, princesse de la Maison d'Anjou, & prit les titres d'empereur de Constantinople & de despote de Romanie. On voit que ni les titres magnifiques ni les grandes alliances n'ont manqué en aucun tems à cette Maison de Baux.

L'Histoire fait mention d'un Bernardin de Baux, qui vraisemblablement étoit de cette même Maison : il étoit chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de Jérusalem & commandeur de Saint-Vincent de Largues; il fut le successeur de Prégent de Bidoux dans le généralat des galères de France en 1518; il signala sa valeur contre les Vénitiens, & se distingua aussi au fameux siége de Marseille en 1524, contre le connétable de Bourbon & le marquis de Pescaire; il mourut le 12 décembre 1527.

BEAUMONT-LE-ROGER, BEAUMONT-LE-VICOMTE & BEAUMONT-SUR-OISE. (*Hist. de Fr.*) 1°. Beaumont-le-Roger, ville de France en Normandie, sur la petite rivière de Rille, entre Evreux & Lisieux; elle a le titre de comté; elle tire ce surnom de *Roger*, d'un de ses comtes qui la fit bâtir ou rebâtir & augmenter dans le douzième siècle. En l'année 1255 saint Louis acquit de Raoul de Meulant le comté de Beaumont-le-Roger, qui depuis a passé dans la branche des comtes d'Évreux, rois de Navarre. Charles III, dit *le Noble*, roi de Navarre, comte d'Évreux, fils de Charles-le-Mauvais, céda en 1404 au roi de France, Charles VI, ce comté de Beaumont.

2°. Beaumont-le-Vicomte, ville de France dans le Maine, sur la Sarthe, entre le Mans & Alençon. Ce lieu, qui en 1543 fut érigé en duché par François I, avoit été long-tems vicomté : il en avoit pris ce surnom de *vicomte*. Beaumont, après avoir eu des seigneurs particuliers, dont l'antiquité paroit remonter aux premiers tems du règne féodal, & dont plusieurs furent employés en différentes affaires par les rois d'Angleterre, ducs de Normandie, & dont quelques-uns même eurent avec eux des alliances, passa en 1253 dans la Maison de Brienne, par le mariage d'Agnès avec Louis de Brienne, fils puiné de Jean de Brienne, roi de Jérusalem & empereur de Constantinople. De la Maison de Brienne, Beaumont passa dans la branche d'Alençon, de la Maison de France, par le mariage de Marie Chamaillart d'Anthenaise, vicomtesse de Beaumont, fille de Marie de Brienne, avec Pierre, second du nom, comte d'Alençon, qu'elle épousa le 20 octobre 1371. Pierre II mourut en 1404, & Marie Chamaillart sa veuve en 1425. Jean I leur fils fut tué, du vivant de sa mère, à la

bataille d'Azincourt en 1415. Son arrière-petite-fille, Françoise d'Alençon, épousa d'abord le duc de Longueville, mort en 1512; puis en secondes noces Charles de Bourbon, duc de Vendôme, & par ce mariage elle transmit à la Maison de Bourbon son vicomté, depuis duché de Beaumont. Elle fut mère du roi de Navarre, Antoine, & aieule d'Henri IV.

3°. La Maison de Beaumont-sur-Oise descend d'Yves I, comte de Beaumont, qui vivoit au commencement du onzième siècle, sous le règne du roi Robert.

Matthieu, premier du nom, son petit-fils, fut chambrier de France, ainsi que ses descendans : il avoit épousé Emme de Clermont, Dame en partie de Luzarches, fille de Hugues, comte de Clermont en Beauvoisis. Il fut l'ennemi le plus ardent de son beau-père; il lui enleva la terre de Luzarches; il mourut vers l'an 1152.

Une branche de la Maison de Beaumont-sur-Oise posséda la terre de Persan.

Thibaut de Beaumont, de cette branche des seigneurs de Persan, & qui possédoit aussi Luzarches, céda au roi saint Louis son comté de Beaumont, moyennant d'autres terres. Philippe-le-Hardi, fils de saint Louis, le donna en apanage à Louis de France, comte d'Evreux, son fils. Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, petit-fils de Louis d'Evreux, fit avec le roi Jean, le 5 mars 1353, un traité par lequel il lui remit ce comté de Beaumont moyennant d'autres arrangemens. Le roi Jean donna ce comté à Philippe son frère, duc d'Orléans, mort sans enfans en 1371. Beaumont revint donc à la couronne pour la troisième fois : il fut encore donné en apanage à Louis, duc d'Orléans, qui, étant parvenu à la couronne, l'y réunit pour la quatrième fois; il fut cédé en usufruit au connétable Anne de Montmorenci, mais sans sortir de la main du Roi, qui toujours y entretint des officiers royaux. Charles IX le donna en apanage au duc d'Anjou son frère, qui fut depuis le roi Henri III.

BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE. (*Hist. de France.*) Aux articles Beaupoil & Saint-Aulaire du Dictionnaire, nous n'avons parlé que du marquis de Saint-Aulaire, de l'Académie françaife, si fameux par les agrémens de son esprit dans l'âge le plus avancé, & du comte de Lanmary, mort ambassadeur en Suède. Nous devons ajouter ici quelques particularités concernant cette Maison.

La Maison de Beaupoil, originaire de Bretagne, est fort ancienne dans cette province; elle joua un rôle considérable dans la grande querelle des Maisons de Montfort & de Blois-Penthièvre, relativement à la succession de Bretagne. 1°. Yves de Beaupoil, chevalier, fut constamment attaché au parti de Charles de Blois. Après que Charles eut été tué à la bataille d'Auray en 1364, Yves se retira en Limosin auprès du comte de Penthièvre, fils de Charles, & il y mourut toujours fidèle au même parti, tout abattu, tout désespéré qu'il étoit alors.

2°. Un de ses fils, Jean de Beaupoil, épousa l'héritière de Laforce, & ce fut une Beaupoil, descendue de Jean & de cette héritière, qui porta la terre de Laforce dans la Maison de Caumont, par son mariage avec François de Caumont, père du maréchal de Laforce, Jacques Nompar.

3°. Le frère aîné de Jean de Beaupoil, Guillaume, épousa Françoise de Broon, nièce du connétable du Guesclin.

4°. Julien de Beaupoil leur fils, écuyer du roi Charles VII, acquit en 1440 la terre de Saint-Aulaire ou Sainte-Eulalie, car c'est le même nom, en latin *Sancta Eulalia*, près d'Uzerche dans le Limosin.

5°. Jean de Beaupoil, second du nom, seigneur de Saint-Aulaire, petit-fils de Julien, fut maître-d'hôtel du roi François I; il l'accompagna en Italie, & fut grièvement blessé au siége de Pavie.

6°. François de Beaupoil, seigneur de Saint-Aulaire, fils du précédent, pannetier des rois François I & Henri II, fut fait chevalier de l'Ordre du Roi sous Charles IX, le 10 octobre 1569, pour prix de la valeur qu'il venoit de signaler à la bataille de Montcontour, où il avoit eu un cheval tué sous lui.

7°. Germain de Beaupoil, seigneur de Saint-Aulaire, fils de François, fut gentilhomme de la chambre du roi Charles IX, & chevalier de son Ordre.

8°. Henri de Beaupoil son fils épousa en 1610 Léonore de Taleyran, sœur du malheureux comte de Chalais, décapité en 1626, & petite-fille du maréchal de Montluc, dont le nom seul auroit dû obtenir grace pour son petit-fils :

Scirent si ignoscere manes.

9°. Louis de Beaupoil de Saint-Aulaire, l'aîné des fils de l'académicien, colonel du régiment d'Enguien, fut tué au combat de Rumersheim dans la Haute-Alsace, le 26 août 1709; il avoit épousé la fille du marquis de Lambert, lieutenant-général des armées du Roi, celle à qui madame la marquise de Lambert sa mère adresse ses *avis à sa fille.*

10°. Un autre fils de l'académicien, Daniel de Beaupoil, colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, mourut en 1706 devant Turin.

11°. Dans la branche de Lanmary, Antoine, capitaine de cavalerie, tué au siége de Mortare.

12°. Louis de Beaupoil son neveu, marquis de Lanmary, grand-échanson de France, capitaine-lieutenant des gendarmes de la Reine, mort à l'armée d'Italie, à Casal-Maggiore, le 26 juillet 1702; c'est lui qui, par son mariage avec Jeanne-Marie Pérault, avoit acquis la baronie de Milly en Gâtinois, la terre d'Angerville, &c. qui depuis,

par l'extinction de cette branche de Lanmary, ont passé dans la famille de messieurs du Lau d'Allemans.

BEAUVAIS (MAISON DES CHÂTELAINS DE). (*Hist. de Fr.*) Le premier de ces châtelains, dont on ait une connoissance certaine, est Guillaume I, qui vivoit en 1225, & dont le fils, Guillaume II, vivoit en 1252.

Dans la branche aînée de cette famille, nous trouvons un Colart, châtelain de Beauvais, qui servoit en 1346 en Normandie, sous ce connétable d'Eu, de la Maison de Brienne, qui eut la tête tranchée au commencement du règne du roi Jean.

Guillaume IV son fils fut chambellan du Roi: il eut en 1359 le gouvernement de la ville de Beauvais; il servit pendant plusieurs années dans les armées françaises contre les Anglais, sous le roi Jean & sous Charles-le-Sage; ce fut sous ce dernier Roi qu'il fut pourvu, vers l'an 1367, de la charge de grand-queux de France; il mourut sous le règne de Charles VI, en 1390.

Dans la branche cadette, Renaud de Beauvais, second fils de Guillaume II, mentionné ci-dessus, servit aussi en 1346, ainsi que Colart son neveu, sous le connétable d'Eu; il fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers, en 1356. Philippe de Beauvais son fils fut aussi fait prisonnier dans cette désastreuse bataille. Dans la suite il servoit encore, en 1368, sous Hué de Châtillon, grand-maître des Arbalétiers; il vivoit encore en 1388.

Il eut deux fils qui moururent sans avoir été mariés. Jeanne de Beauvais sa fille, mariée d'abord à Bureau de Dicy, maître de l'écurie du Roi, épousa en secondes noces Jean Leclerc, chancelier de France: celui-ci fut maintenu par arrêt du 5 mai 1425, dans la possession de la châtellenie de Beauvais, & de toutes les terres qui avoient appartenu à Guillaume II, châtelain de Beauvais. Jeanne de Beauvais & Jean Leclerc vendirent ensemble cette châtellenie à Estout d'Estouteville, seigneur de Beaumont, qui prit en conséquence le titre de châtelain de Beauvais.

BEAUVAIS (VINCENT DE), (*Hist. litt. franç.*), écrivain du treizième siècle, moine dominicain, vraisemblablement natif de Beauvais, fut appelé par le roi saint Louis dans le magnifique monastère de Royaumont, qu'il venoit de faire bâtir. Louis le fit son lecteur, son prédicateur, & Vincent eut même quelqu'inspection sur l'éducation des Princes, fils de saint Louis. A ce titre il a écrit sur l'éducation des Princes. En qualité de moine & de docteur, il a écrit sur la grace de Dieu; & en qualité d'écrivain du treizième siècle, il est l'auteur d'un livre fameux de son tems, *les quatre Miroirs; Miroir* de la Nature, *Miroir* des Sciences, *Miroir* de l'Histoire, *Miroir* de la Morale. Ce dernier *Miroir* n'est pas, dit-on, de Vincent de Beauvais. Le tout est intitulé *Speculum majus*, le grand *Miroir*, pour distinguer cet ouvrage d'un autre *Miroir* ou *Image du monde*, par un auteur français ou anglais, nommé Honorius. Tout étoit *Miroir* dans ces siècles sans goût; tous les titres de livres étoient métaphoriques & ridicules: on ne savoit pas être simple. Guillaume Durand, évêque de Mende, aussi au treizième siècle, fit le *Miroir du Droit*, *Speculum Juris*, d'où il fut nommé *le Spéculateur*. Dans le même siècle, Hugues de Saint-Cher fit un *Miroir* de l'Eglise; Roger Bacon, un *Miroir de chimie* & des *Miroirs de mathématiques & de perspective;* Albert, un *Miroir d'astronomie*. Au douzième siècle, Guillaume, abbé de Saint-Thierry de Rheims, ami de saint Bernard, avoit fait un *Miroir de la Foi*, *Speculum Fidei*. Au quinzième, le juif Pfeffercorn fit contre Reuchlin le *Miroir manuel*, & Reuchlin fit contre le juif Pfeffercorn le *Miroir oculaire*. Dans ce même siècle, un moine fit un *Miroir de l'ame pécheresse*. Au seizième siècle, la reine de Navarre, sœur de François I, fit un autre *Miroir de l'ame pécheresse*, qui fut presque condamné par l'Université. Dans ce même siècle, un écrivain nommé Jean Maire, fit un *grand Miroir des exemples*. Le malheureux Berquin (voyez dans le Dictionnaire l'article *Erasme*) avoit fait un *Miroir* des Théologastres. Le *Paradis d'amours*, le *Temple d'honneur*, la *Fleur de Marguerite*, la *Prison amoureuse*, le *Dictié de l'épinette amoureuse*, tels étoient les titres ordinaires des poësies. Vincent de Beauvais mourut en 1264.

BEC ou BEC-CRESPIN (DU). (*Hist. de Fr.*) La très-ancienne & très-noble Maison du Bec ou du Bec-Crespin en Normandie, n'a nullement besoin d'être descendue & sortie, dès le dixième siècle, de celle des Grimaldi, princes de Monaco. Elle suffit à son illustration. Ainsi, qu'il soit vrai ou non, comme le disent quelques auteurs, qu'un Grimaldi, prince de Monaco, ait épousé Crespine, fille très-inconnue du très célèbre Rollon ou Raoul I, duc de Normandie; que de ce mariage soient nés deux fils, Gui, prince de Monaco, & Crespin, surnommé Ansgotus, qui s'établit en Normandie; qu'un des fils de ce dernier ait fondé l'abbaye du Bec, tout cela semble ne pouvoir être ni prouvé à la rigueur, ni rejeté avec raison. Ce qu'il y a d'incontestable, c'est la très-grande antiquité de la Maison du Bec-Crespin. Le Bec est une ancienne baronie de Normandie dans le pays de Caux. 1°. Il paroît que Gilbert de Brionne, dit *Crespin*, baron du Bec, eut pour le moins part à la fondation de l'abbaye de ce nom, dont la date est de 1034. Il paroît certain encore que c'est de la terre du Bec, & de ce surnom de *Crespin*, que s'est formé le nom du Bec-Crespin, porté par toute la descendance de ce Gilbert.

2°. Guillaume, premier du nom, baron du Bec-Crespin, fils de Gilbert, suivit Guillaume-le-

Bâtard, duc de Normandie, à la conquête de l'Angleterre, en 1066.

3°. Guillaume II son fils se trouva, en 1118, à la défense du château de l'Aigle. Il défendit contre le roi d'Angleterre, Henri I, usurpateur des Etats du prince Robert, frère aîné de Henri, les droits de Guillaume Criton, fils de Robert. Il assista au siége de Gisors, en 1124.

4°. Guillaume, cinquième du nom, est qualifié maréchal de France dans un arrêt du parlement, de la Toussaint 1283; il avoit suivi le roi saint Louis au voyage d'Afrique en 1269. Il tenoit de Jeanne de Mortemer sa femme, fille unique de Guillaume, baron de Varanguebec, la charge de connétable héréditaire de Normandie.

5°. Guillaume VI son fils n'eut que deux filles, dont la cadette, Marie du Bec-Crespin, mariée à Jean de Chalon, troisième du nom, comte d'Auxerre & de Tonnerre, grand-bouteiller de France, vendit avec son mari la terre du Bec-Crespin à Guillaume, seigneur des Bordes.

6°. Mais Guillaume du Bec-Crespin, huitième du nom, son cousin issu de germain, remit cette terre dans sa Maison, soit par retrait, soit par un autre genre d'acquisition; il servit d'ailleurs très-bien l'Etat sous le roi Charles V; il se trouva en 1370, avec le maréchal de Sancerre, à la prise de Limoges; il servit aussi sous le connétable de Clisson, pendant le règne de Charles VI.

7°. Guillaume IX son fils suivit toujours le parti du Roi & de l'Etat contre les Anglais & les Bourguignons leurs alliés; en conséquence les Anglais, alors tout-puissans en France, confisquèrent ses terres, & les donnèrent à un chevalier anglais nommé Jean Falstoff *ou* Falscoff, *ou* Fastol, peut-être le même qui gagna en 1429 la journée dite des Harangs, & perdit la même année la bataille de Patay. Guillaume IX étoit mort en 1415.

8°. Dans la branche des seigneurs de Bourri & de Villebeon, Jean du Bec, second du nom dans cette branche, épousa, en 1491, Marguerite de Roncherolles, Dame de Vardes, par qui la terre de Vardes entra dans la Maison du Bec-Crespin.

9°. Pierre, un de ses fils, fut la tige des marquis de Vardes.

10°. Charles du Bec, seigneur de Bourri & de Vardes, frère aîné de Pierre, fut chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, alors l'Ordre du Roi, & vice-amiral de France.

11°. Son petit-fils, Georges du Bec, baron de Bourri, fut aussi chevalier de l'Ordre du Roi, qui étoit alors l'Ordre du Saint-Esprit, & gentilhomme de la chambre du roi Henri III. Il mourut en 1585.

12°. Dans la branche des marquis de Vardes, René du Bec, marquis de Vardes, fils de Pierre, mentionné sous le n°. 9, fut capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur de la Capelle, & chevalier des Ordres du Roi, de la promotion du 31 décembre 1619.

13°. Jean son fils aîné fut tué en Italie en 1616, par des bandits.

14°. Renée du Bec, sœur de Jean & fille de René, fut mariée en 1632 à Jean-Baptiste de Budes, comte de Guébriant, maréchal de France, mort en 1643, & auquel on rendit à sa mort des honneurs extraordinaires dans l'église de Notre-Dame de Paris. Ce fut la maréchale de Guébriant sa veuve (Renée du Bec), que le Roi chargea, en 1645, de conduire la reine de Pologne (Louise-Marie de Gonzague) dans ses nouveaux Etats. La maréchale de Guébriant eut pour cette commission le titre de *surintendante au voyage, & d'ambassadrice extraordinaire de France*. A son passage en Italie en 1646, trente ans après l'assassinat de Jean son frère, elle lui fit ériger dans l'église de Notre-Dame de Consolation, hors la ville de Gênes, un tombeau dont le Laboureur composa l'inscription funéraire. Renée du Bec mourut à Périgueux le 2 septembre 1659, étant designée pour être Dame d'honneur de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Louis XIV.

15°. René du Bec, second du nom, marquis de Vardes, frère de Jean du Bec & de la maréchale de Guébriant, gouverneur de la Capelle, ainsi que René I son père, epousa Jacqueline de Bueil, comtesse de Moret, l'une des maîtresses de Henri IV.

16°. Il en eut pour fils François-René du Bec, marquis de Vardes, comte de Moret, l'homme le plus brillant de sa Maison, & l'un des plus brillans de la cour de Louis XIV, mais aussi l'un des plus intrigans & des plus dangereux.

17°. Son frère, Antoine du Bec, comte de Moret, lieutenant-général des armées du Roi, fut tué d'un coup de canon au siége de Gravelines, le 13 août 1658.

18°. Ce dernier laissa un fils naturel, nommé comme lui Antoine du Bec, & connu dans le monde sous le nom de chevalier de Moret, qui fut tué au siége de Lille, en 1667.

19°. Une fille unique du fameux marquis de Vardes & de Catherine de Nicolaï, Marie-Elisabeth du Bec, née le 4 février 1661, fut mariée le 28 juillet 1678 à Louis de Rohan-Chabot, duc de Rohan, pair de France, prince de Léon, &c.

La Maison du Bec-Crespin a donné aussi à l'Eglise plusieurs prélats distingués :

20°. Robert, évêque de Laon vers le milieu du quinzième siecle, mort archevêque de Narbonne.

21°. Dans la branche de Bourri & de Villebéon, Michel du Bec, chanoine de Paris, doyen de Saint-Quentin, créé cardinal par le pape Clément V, le 23 décembre 1312, mort en 1316, fondateur de la chapelle de Saint-Michel dans l'église de Paris.

22°. Philippe, évêque de Vannes, puis de Nantes, & enfin archevêque de Rheims, commandeur des Ordres du Roi, mort en 1605.

23°. Jean, abbé de Mortemer, & évêque de Saint-Malo, mort en 1610, auteur de Paraphrases sur les Pseaumes.

BECDELIEVRE. (*Hist. de Fr.*) C'est le nom d'une ancienne & noble Maison de Bretagne, qui a donné une longue suite de magistrats, conseillers & présidens au parlement de Bretagne, premiers présidens de la chambre des comptes de cette province, lieutenans-généraux des eaux, bois & forêts de cette même province, &c. premiers présidens de la cour des aides de Normandie, &c. Plusieurs d'entr'eux furent aussi employés en diverses négociations par les ducs de Bretagne & par la duchesse Anne. Cette même famille a servi avec distinction dans les armées, & a fourni à la patrie d'honorables victimes.

Charles de Becdelièvre vint en France avec la duchesse Anne de Bretagne, & s'attacha au roi Charles VIII, qu'il suivit à la conquête du royaume de Naples.

Pierre de Becdelièvre, dit le chevalier d'Hocqueville, officier aux gardes, mourut à Tournay, en 1697.

Alexandre-François son frère, nommé aussi le chevalier d'Hocqueville après Pierre, capitaine dans le régiment de la Vieille-Marine, fut tué à la bataille de Cassano, en 1704.

Henri, chevalier de Brumare, frère des deux précédens, fut tué au combat naval de Malaga, sur le vaisseau de M. le comte de Toulouse.

Un autre Becdelièvre, d'une autre branche, nommé René, marquis de Saint-Georges, colonel du régiment du Roi & brigadier des armées, fut tué en 1678 à la bataille de Saint-Denis près Mons, où il venoit de repousser à plus de trois cents pas, à la tête du régiment du Roi, le prince d'Orange en personne.

Dans une autre branche encore Jacques de Becdelièvre, chevalier, seigneur de Bonnemare, &c. leva pour le service de Henri IV une compagnie de cent hommes d'armes, qu'il continua de commander pendant l'espace de trente-six années, sous les règnes de Louis XIII & de Louis XIV.

Il eut entr'autres enfans, trois fils, Charles, Gilles & Claude de Becdelièvre, tous trois tués au service sous le règne de Louis XIV.

BELGIUS ET BRENNUS. Environ trois cents ans après l'expédition de Sigovèse & Bellovèse (*voyez* leurs articles à *Sigovèse* dans le Dictionnaire, & celui d'*Ambigat* dans ce Supplément), qui, dans l'intervalle, avoit donné lieu à beaucoup d'autres émigrations semblables, toujours causées par l'extrême population des Gaulois, Belgius & Brennus partirent à la tête de quelques bandes nouvelles, percèrent la Pannonie & l'Illyrie, & n'ayant pas pu s'accorder ensemble, se séparèrent, comme avoient fait Sigovèse & Bellovèse; Belgius se jeta sur la Macédoine, Brennus sur la Grèce. C'étoit vers le milieu du cinquième siècle. Belgius eut de grands succès; il vainquit & tua dans deux sanglantes batailles deux rois de Macédoine, Ptolémée, dit Ceraunus ou le Foudre, & Sosthènes, successeur de Ptolémée. Brennus, moins heureux, perdit une partie de son armée au détroit des Thermopyles, & fut repoussé avec une bien plus grande perte encore, du temple de Delphes, d'où il vouloit enlever les riches offrandes de tant de peuples, & que les Païens croient avoir été préservé par un miracle de leurs dieux.

L'expédition des Gaulois contre Rome (*voyez* dans le Dictionnaire l'article *Brennus*, & dans ce Supplément l'article *Ambigat*) se fit sous la conduite d'un autre Brennus, antérieur d'environ un siècle à celui qui attaqua la Grèce.

Parmi ces diverses bandes de Gaulois qui faisoient ou cherchoient à faire des établissemens dans différentes contrées, il y en eut une qui pénétra dans l'Asie; elle se rendit nécessaire à Nicomède, roi de Bithynie, qui crut ne pouvoir reconnoître dignement les services de ces Gaulois, qu'en leur abandonnant une partie de ses Etats: ils s'y établirent, & y formèrent le royaume qui fut connu en grec sous le nom de Galatie ou pays des Gaulois, & en latin sous celui de Gallo-Grèce, qui exprimoit le mélange des Gaulois & des Grecs dans cette contrée. Il y eut alors trois Gaules principales; savoir: la grande & ancienne Gaule, mère des deux autres; la Gaule transalpine relativement à cette première, & cisalpine relativement aux Romains; enfin la Galatie ou Gallo-Grèce.

BELLEFORIERE. (*Hist. de Fr.*) C'est le nom d'une famille noble du Cambresis. Jean, seigneur de Belleforière, servoit en 1353 & en 1355, sous le maréchal d'Audenehan, & vivoit encore en 1383.

Pierre, un de ses fils, fut tué à la guerre auprès de Gand.

Philippe de Belleforière, arrière-petit-neveu de Pierre, gouverneur du château de Hall en 1488, est fort renommé dans l'Histoire de Flandre.

Divers seigneurs de Belleforière eurent le gouvernement de la ville de Corbie, & Ponthus de Belleforière, chevalier de l'Ordre du Roi & gentilhomme de sa chambre, fut tué en 1580, lorsque cette place fut surprise par le seigneur d'Humières. Il épousa l'héritière de Soyecourt, & ses descendans en prirent le nom.

Maximilien son fils, seigneur de Soyecourt, lieutenant-général ou gouverneur de Picardie & du Boulonois en 1634, commandoit dans Corbie lorsque cette place fut assiégée par les Espagnols, en 1636.

Thibaut son neveu fut tué à la bataille de Rocroy, en 1643.

Charles, frère de Thibaut, fut tué en duel près d'Amiens.

Maximilien-Antoine, marquis de Soyecourt,

fils de Maximilien, servit avec distinction à la bataille de Lens en 1648, au siége de Lille en 1667, & en diverses autres occasions. Il fut fait grand-maître de la garde-robe en 1653, chevalier des Ordres du Roi en 1661, grand-veneur en 1670; mort le 12 juillet 1679. Il épousa, le 23 février 1656, Marie-Renée de Longueil, fille du président de Maisons, ministre d'Etat, & surintendant des finances.

Jean-Maximilien, marquis de Soyecourt, leur fils, colonel du régiment de Vermandois, fut tué à la bataille de Fleurus, le 1er. juillet 1690.

Le chevalier de Soyecourt son frère (Adolphe), capitaine-lieutenant des Gendarmes-Dauphin, mourut le 3 juillet suivant, des blessures qu'il avoit reçues à cette même bataille.

Marie-Renée de Belleforière-Soyecourt leur sœur porta les biens de ces deux familles dans celle de Seiglière-Boisfranc, ayant épousé, le 5 février 1682, Timoléon-Gilbert de Seiglière, seigneur de Boisfranc, chancelier de Monsieur, duc d'Orléans, frère de Louis XIV.

Joachim-Adolphe de Seiglière-Boisfranc leur fils, marquis de Soyecourt, fit ses premières armes en 1702, & servit dans toute cette guerre de la succession d'Espagne. Peu de guerriers se sont trouvés à autant d'affaires considerables : il étoit au siége du fort de Kehl, à l'attaque des lignes de Stolhoffen, à la prise de divers forts & châteaux en février 1703; à la défaite du comte de Styrum, le 28 mars suivant; à la prise d'Ausbourg le 16 décembre aussi suivant, & à la première bataille d'Hochstet encore en 1703. En 1704, il étoit aussi à la seconde bataille d'Hochstet: il y fut blessé d'un coup de fusil, & eut un cheval tué sous lui. En 1705, il étoit au combat de Cassano, à la bataille de Calcinato, au siége de Soncino; en 1706, à ce fameux & triste siege de Turin; en 1707, à la levée du siége de Toulon; en 1709, à la bataille de Malplaquet; en 1712, au combat de Denain & aux siéges de Marchiennes & de Douay; il fut choisi par le maréchal de Villars pour aller annoncer au Roi la prise de cette dernière place, & lui porter les drapeaux ennemis qu'on y avoit trouvés. Le marquis de Soyecourt épousa, le 29 janvier 1720, Pauline Corisante de Pas, fille du marquis de Feuquières, lieutenant-général des armees du Roi. Par ce mariage le nom de Feuquières est devenu, ainsi que celui de Soyecourt, un des noms de la famille de Seiglière-Boisfranc.

Reprenons la famille de Belleforière. La branche des seigneurs de Thun & de Belleforière, séparée de la branche aînée avant que celle-ci eût pris le nom de Soyecourt, nous offre Maximilien de Belleforière, seigneur de Thun-Saint-Martin, tué au siége de Cambrai, en 1594.

Jean de Belleforière son frère, créé chevalier par l'archiduc d'Autriche, Albert. Les lettres de cette création sont du 1er. septembre 1612.

Alexandre, fils de Jean, fut aussi créé chevalier par des lettres du 26 janvier 1644.

BELLEY (AUGUSTIN.) (*Hist. Litt. mod.*) l'abbé Belley (que les savans, dans leurs petites plaisanteries, s'amusoient à appeler *Velleius Pate culus*, disant que c'étoit la traduction latine des mots *l'abbé Belley*, ou *Belley l'abbé*) naquit le 19 décembre 1697, à Sainte-Foy de Montgomery, au diocese de Lisieux; il vint à Paris en 1717, & fut précepteur des enfans de M. le marquis de Balleroy. Une partie de cette éducation se fit à Blois sous les yeux de M. de Caumartin, évêque de cette ville & oncle de M. de Balleroy. L'abbé Belley rédigea les statuts du diocèse de Blois, qui furent confirmés dans un synode & toujours exécutés depuis.

En 1735, le marquis de Balleroy ayant été nommé gouverneur de M. le duc de Chartres, l'abbé Belley suivit ses élèves au Palais-Royal. M. le duc d'Orléans le fit quelque tems après un de ses secrétaires ordinaires.

L'éducation des jeunes Balleroy finie, l'abbé Belley, devenu libre & maître de son tems, l'employa tout entier à l'étude, surtout à celle de la science métallique. Il passoit tous ses jours dans les cabinets des Médailles, dans celui du Roi, dans celui de M. Pellerin; il devint un des plus savans antiquaires. Il fut reçu, en 1744, à l'Académie des inscriptions & belles-lettres. Aucun académicien n'a rempli d'autant de Mémoires le recueil de cette compagnie : ces Mémoires tendent la plupart à éclaircir des points obscurs de l'ancienne géographie, & à fixer les ères marquées sur les médailles. Seize de ces dissertations servent de supplément aux epoques des Syro-Macédoniens du cardinal Noris.

M. le chancelier d'Aguesseau attacha l'abbé Belley au Journal des Savans, le fit censeur des livres, & obtint pour lui une pension de 900 liv. sur un bénéfice.

M. le duc d'Orléans, son premier bienfaiteur, mourut le 4 février 1752, & lui laissa, par son testament, 400 liv. de rente viagère. Le fils de ce Prince lui conserva son logement au Palais-Royal, & le nomma son bibliothécaire & garde de ses pierres gravées, c'est-à-dire, du cabinet le plus riche dans ce genre, après celui du Roi. M. le duc d'Orléans le chargea encore de l'institution de Mademoiselle, depuis duchesse de Bourbon.

L'abbé Belley, dans ses dernières années, ressentit une foiblesse de nerfs qui l'empêchoit d'écrire, & qui, bien augmentée par le saisissement que lui causa l'incendie de l'Opéra, dégénéra en un tremblement très-fort & très-incommode. Il mourut le 26 novembre 1771. Il avoit la physionomie d'un sage de l'antiquité : toujours calme, tranquille & modeste, son ame sembloit inaccessible aux passions & à l'orgueil; jamais on n'entendoit sa voix s'élever dans les assemblées de

l'Académie ; & un jour qu'on le vit répondre avec quelqu'aigreur & quelque vivacité aux objections d'un de ses confrères, on en fut surpris comme d'un phénomène inattendu, & frappé comme d'une altération de son tempérament, qu'il falloit peut-être attribuer à un mouvement extraordinaire de ses nerfs.

BERGER (CLAUDE), (*Hist. des Sciences*), de l'Académie des sciences, né le 20 janvier 1679, eut le même nom & la même profession que son père : tous deux furent médecins. Le fils soutint, sous la présidence de M. Fagon, premier médecin, une thèse contre l'usage du tabac: cette thèse fit du bruit, & lui valut l'amitié & la protection de M. Fagon.

M. de Tournefort, sous lequel M. Berger se livroit à l'étude des plantes, le fit entrer en qualité de son élève à l'Académie des sciences, en 1699. Il devint depuis élève de M. Homberg, & se partagea entre la botanique & la chimie. Son père étoit fort employé comme médecin ; il menoit son fils chez ses malades, & à sa mort, arrivée en 1705, ce fils se trouva fort employé, presqu'à titre héréditaire. En 1709, M. Fagon, qui avoit la chaire de professeur en chimie au Jardin-Royal, & qui ne pouvoit l'occuper, en chargea M. Berger. Mais sa complexion délicate succomba bientôt à ses différens travaux. Son poumon fut attaqué. Il mourut le 22 mai 1712, à trente-trois ans, ayant joui de l'estime, & emportant les regrets des hommes les plus célèbres de son tems.

BERINGHEN. (*Hist. de Fr.*) Cette famille, originaire du duché de Gueldres, vint s'établir en France sous le règne de Henri IV. Pierre de Beringhen (bisaïeul du dernier marquis de Beringhen), grand-bailli & gouverneur d'Etaples, fut employé en plusieurs affaires importantes au dedans & au dehors du royaume, surtout auprès de divers princes d'Allemagne. Les Mémoires de Sully le représentent partout comme honoré de la confiance intime de Henri IV, & comme très-digne de cette confiance, suivant le témoignage que lui en rendit Henri IV lui-même dans une occasion éclatante. Ce Prince soupçonnant Sully de n'avoir pas peut-être attaché assez d'importance à un secret qu'il lui avoit confié pour n'en avoir laissé rien échapper, Sully lui demanda s'il n'en avoit point parlé à d'autres. Le Roi avoua en avoir parlé au P. Cotton & à Beringhen, & il ajouta : *Pour celui-ci, je répondrai bien qu'il n'en a dit mot.* Comme dans une autre occasion il dit, en parlant du président Jeannin : *Je réponds pour le bon homme ; c'est aux autres à s'examiner*, il se trouva que c'étoit le P. Cotton qui avoit été l'indiscret, si même il n'avoit été qu'indiscret.

En 1602, Pierre Beringhen fut fait contrôleur-général des mines & minières du royaume, emploi qu'on croyoit alors devoir être fort considérable, car on avoit conçu de ces mines de grandes espérances qui ne se réalisèrent pas.

Henri, comte de Beringhen, fils de Pierre, fut un des premiers favoris du roi Louis XIII, & s'attacha véritablement à la personne de ce monarque. On prétend que lorsque Louis fut malade à Lyon en 1630, & qu'il se crut en danger de mourir, il confia un secret à son ami Beringhen, sous la condition expresse de ne le jamais révéler de son vivant. Le cardinal de Richelieu, qui ne vouloit pas permettre à Louis XIII d'avoir des secrets, & qui ne prétendoit pas qu'il y eût de secrets pour le premier ministre, voulut savoir ce que Louis XIII avoit confié à Beringhen ; celui-ci eut la fidelité courageuse de résister à Richelieu ; & comme Louis XIII sacrifioit toujours ceux qu'il aimoit au cardinal qu'il n'aimoit pas, Beringhen fut obligé de quitter non-seulement la cour, mais le royaume ; il alla servir en pays étranger, mais du moins il ne servit que des puissances alliées de la France. Ce fut au grand Gustave qu'il s'attacha d'abord, & il se distingua tellement à son service, qu'il devint capitaine des gardes de ce Prince quelque tems avant la bataille de Lutzen (du 16 novembre 1632), où il assista & où Gustave fut tué ; il alla ensuite commander les cuirassiers de Frédéric-Henri, prince d'Orange, le plus fameux capitaine de son siècle, engagé d'ailleurs dans la même cause & dans les mêmes intérêts.

Hectoris hic magni fuerat comes.. ..
Postquàm illum victor vitâ spoliavit Achilles,
Dardanio Eneæ sese fortissimus heros
Addiderat socium, non inferiora secutus.

C'est ainsi que Henri de Beringhen fut mettre à profit sa glorieuse disgrace, fruit de sa vertu, toujours combattant sous des héros & toujours servant son pays. A la mort du cardinal de Richelieu, le Roi devenu libre, se hâta de le rappeler, & Beringhen de se rendre auprès de lui ; mais il n'avoit pas long-tems à jouir de la justice & de la faveur de son maître: Louis XIII suivit de près au tombeau son ministre & son tyran.

Le secrétaire de l'Académie des inscriptions & belles-lettres dit que Henri de Beringhen avoit été pourvu de la charge de premier écuyer dès le tems de Louis XIII. Le président Hénault dit que le duc de Saint-Simon se démit de cette charge en faveur de Beringhen, en 1645, sous le règne de Louis XIV ; peut-être Beringhen en avoit-il la survivance dès le tems de Louis XIII.

Il mit un intervalle entre la vie & la mort, ce que si peu de gens savent faire ; & sur la fin de ses jours il se retira de la cour avec l'agrément du Roi. Il mourut le 30 mars 1692, âgé de quatre-vingt-neuf ans. Il avoit épousé Anne du Blé, sœur du maréchal d'Huxelles, & fille du marquis d'Huxelles, qui étoit désigné pour être aussi maréchal de France &

& cordon-bleu, lorsqu'il mourut de ses blessures au siége de Gravelines, en 1658.

De ce mariage naquirent, 1°. Henri, marquis de Beringhen, sujet de la plus grande espérance. Son nom se trouve parmi ceux que Boileau a célébrés dans sa Description du passage du Rhin, parmi les noms pleins de gloire de ces héros qui les premiers se jetèrent à la nage dans le fleuve, & dont l'intrépidité fut alors si admirée :

La Salle, *Beringhen*, Nogent, d'Ambre, Cavois,
Fendent les flots tremblans sous un si noble poids.

Beringhen courut des dangers particuliers par la résistance de son cheval qu'il ne put jamais forcer à nager, & qui pensa le jeter dans le fleuve. Il fut obligé de passer dans le bateau de M. le Prince. Après le passage de l'autre côté du fleuve, il sembla vouloir compenser, ou plutôt surpasser de beaucoup par un excès de courage & à force d'exploits, le petit avantage que quelques-uns de ses compagnons avoient eu sur lui de passer à la nage; il se jeta au milieu des bataillons ennemis, reçut un coup de mousquet dans la mamelle droite & plusieurs coups dans ses habits. Il fut tué deux ans après (en 1574) d'un coup de canon au siége de Besançon.

2°. Le chevalier de Beringhen son frère (Jacques-Louis) lui succeda dans tous les avantages de l'aîné de sa famille, & quitta pour lors l'Ordre de Malte, où il avoit fait ses caravanes avec tout le succès possible. Le Roi lui donna un régiment de cavalerie, puis le guidon des Gendarmes de Bourgogne; il lui accorda de plus la survivance & l'exercice de la charge de premier écuyer sous son père.

M. de Beringhen acquit dans cette place un nouveau degré de faveur & toute la confiance du Monarque. Il fut fait chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit à la promotion de 1688, quoique son père, qui vivoit toujours, eût été de la promotion précédente, & ce fut le premier exemple d'un père & d'un fils qui aient joui en même tems de cette décoration; encore remarqua-t-on que ce père & ce fils composoient à eux deux pour ainsi dire toute leur famille, ou du moins tout ce qui portoit leur nom dans le royaume; en sorte qu'il sembloit que ce fût toute la famille des Beringhen qui eût été admise dans l'Ordre: toutes ces circonstances ajoutoient du prix à la grace, & étoient remarquées à la cour.

En cette même année 1688, Beringhen alla recevoir à Boulogne-sur-Mer la reine d'Angleterre, & la conduisit dans l'asile que la générosité de Louis XIV lui avoit préparé à Saint-Germain.

La guerre se renouveloit alors. Le Roi fit en personne les campagnes de 1691 (de Mons), de 1692 (de Namur) & de 1693. Celle-ci est la dernière qu'il ait faite. M. le Premier, dans le voyage & dans les marches, étoit toujours seul avec le Roi, dans sa calèche, honneur très-envié, mais épreuve qui n'étoit pas sans danger avec un Prince qui savoit si bien connoître les hommes: l'épreuve tourna au profit de M. de Beringhen, & quand M. le Dauphin alla commander en Flandre en 1694, le Roi lui donna M. le Premier comme un homme qu'il pourroit toujours consulter utilement. Quelques années auparavant, lorsque M. le duc de Bourgogne étoit venu pour la première fois à Paris, le Roi l'avoit chargé expressément d'aller voir & embrasser de sa part M. de Beringhen le père (Henri), vieillard vénérable, qui vivoit encore alors, & à qui cette dernière marque de la bonté du Roi fut bien sensible.

Au commencement de 1707 un parti ennemi composé de trente hommes, presque tous officiers, s'étant partagé en diverses petites troupes, s'avança entre Paris & Versailles pour enlever quelqu'un de nos Princes. Le 24 mars, entre six & sept heures du soir, ils virent passer sur le pont de Sève un carrosse à six chevaux, aux armes & avec la livrée du Roi; ils crurent que c'étoit M. le Dauphin; c'étoit M. le Premier (Jacques-Louis); ils donnèrent le signal, les petits détachemens se réunirent, joignirent le carrosse à l'entrée de la plaine, & enlevèrent M. le Premier. Aussitôt qu'on apprit cette aventure, on ne négligea aucune des mesures de la prudence humaine pour reprendre le prisonnier avant qu'il fût sorti du royaume: le Partisan, homme d'expérience, n'avoit de son coté négligé aucune des précautions qui pouvoient assurer sa retraite. Il avoit d'abord annoncé au prisonnier la nécessité d'une diligence extraordinaire, pour laquelle ses relais étoient disposés; mais il se ralentit insensiblement de lui-même, craignant pour la vie de son prisonnier, âgé alors d'environ soixante ans, & qu'une course si rapide à cheval pouvoit exceder; il le fit reposer trois heures entières dans la forêt de Chantilly, & lui trouva une chaise de poste pour le fatiguer moins: par-là le tems & l'ordre de la marche furent absolument dérangés.

Ibi omnis
Effusus labor atque immitis rupta tyranni
Fœdera.

Les garnisons françaises eurent le tems d'être informées de l'enlèvement; elles se mirent en campagne, & M. le Premier fut repris à quelques lieues de Ham. Il dormoit tranquillement dans sa chaise, lorsqu'un maréchal-des-logis du régiment de Livry attaqua, lui troisième, l'escorte du Partisan; mais ces trois hommes étoient suivis & secondés, & l'escorte se rendit se voyant près d'être enveloppée.

Alors les ménagemens que le Partisan avoit eus pour son prisonnier, ne lui furent pas inutiles à lui-même. Le premier usage que celui-ci fit de sa liberté, fut de sauver la vie & de procurer un bon traitement à tout le parti.

On voulut cependant agiter la question si le chef & sa troupe devoient être regardés comme de vrais prisonniers de guerre ou comme des malfaiteurs qui s'étoient proposé d'insulter le Prince au milieu de sa cour. M. le Premier employa tout son crédit pour obtenir que ses ravisseurs ne fussent point punis ; ils ne furent retenus que par des fêtes & des spectacles, où ils étoient eux-mêmes un spectacle & un grand objet de curiosité ; « ils repartirent enfin avec de bons » passe-ports & chargés de présens qui excédoient » une simple rançon. »

M. de Beringhen avoit beaucoup de goût pour les arts, & c'étoit encore un des articles sur lesquels il jouissoit de toute la confiance de Louis XIV. Il étoit consulté sur les embellissemens de Versailles, sur le choix & l'ordre des statues, des vases, des groupes ; sur les ornemens des fontaines, des bosquets ; sur la décoration des appartemens & des jardins. Quand les Lebrun, les Girardon, les Lenotre, les Mansards, faisoient voir au Roi quelque projet, quelque plan qui lui plaisoit : *Cela me paroît beau*, disoit-il ; *je crois que M. le Premier en sera bien content.*

Lorsque l'Académie des inscriptions, qui, dans l'origine, composée seulement de quelques membres de l'Académie françaiſe, s'occupoit presque uniquement de ces mêmes objets, reçut une plus grande existence, embrassa la carrière entière de l'Histoire & des Lettres, & fut augmentée jusqu'au nombre de quarante Académiciens, dont dix honoraires, M. le Premier eut une de ces dix places d'honoraires ; il fut en quelque sorte, dit le secrétaire de l'Académie, il fut l'Académicien de la cour ; il y remplissoit lui seul presque toutes les fonctions de l'ancienne Académie.

Il avoit joint à un cabinet d'excellens livres, le plus ample & le plus beau recueil d'estampes que l'on connût.

Attaché à tous ses devoirs, zélateur du bien public, il y sacrifioit non-seulement son tems & son repos, mais, quand il le falloit, son propre bien. L'historien de l'Académie des belles-lettres lui rend le témoignage que, dans des tems difficiles, il a fait subsister à ses dépens la petite écurie, confiée à ses soins, & qu'il suppléoit de sa bourse à la modicité des appointemens de ceux qui étoient employés sous ses ordres.

Il ne fut pas plus négligé sous la régence que sous Louis XIV ; il fut d'abord nommé à la première place de conseiller dans le conseil du dedans du royaume ; il eut ensuite la direction générale des ponts & chaussées.

Il mourut le 1er. mai 1723 : il étoit né à Paris au petit Bourbon, le 20 octobre 1651 ; il avoit épousé en 1677 Marie-Elisabeth d'Aumont, petite-fille du maréchal d'Aumont & du chancelier le Tellier. Il a laissé neuf enfans, dont trois fils, desquels deux (l'aîné & le troisième) ont possédé successivement la charge de premier écuyer ; le second fut évêque du Puy.

BERTAUD & COURAUT. (*Hist. de la réform.*) La reine de Navarre, Marguerite de Valois, sœur de François I (*voyez*, dans le Dictionnaire, les articles *Marguerite*, *Alençon*, *Béda*, *Lefevre* d'Etaples), gémissoit des cruautés que les théologiens forçoient François I à exercer contre les malheureux Protestans ; elle fut elle-même attaquée dans sa foi, & obligée de se justifier. Le Béarn servoit d'asile aux savans & aux sectaires. On l'accusa d'avoir trop de confiance en Gérard Roussel, de trop lire la Bible dans l'esprit des nouvelles sectes, d'avoir composé un drame tiré du Nouveau-Testament, & de l'avoir fait représenter par une troupe de comédiens qu'elle avoit fait venir d'Italie ; de leur avoir permis quelques plaisanteries un peu fortes contre les moines & les scholastiques, d'avoir souffert dans son appartement des déclamations plus sérieuses contre le Pape & le Clergé. Le roi de Navarre, séduit par elle, assistoit, disoit-on, dans son palais, à une espèce de *cène* ou de *manducation* à la manière des Protestans. La reine de Navarre avoit un livre de prières traduites en français par l'évêque de Senlis, Guillaume Petit, devenu suspect aux zélés par son indulgence ; elle avoit voulu introduire, même à la cour de son frère, une espèce de liturgie qu'on appeloit *la Messe à sept points*, parce qu'on s'y écartoit en sept points des usages de l'Eglise romaine. Elle donnoit un asile au fameux Clément Marot, que l'officialité de Chartres avoit décrété de prise-de-corps. Elle avoit pour prédicateurs deux Augustins nommés *Bertaud* & *Couraut* : la Sorbonne voulut examiner leur doctrine & leur conduite. *Bertaud*, menacé de la prison, s'enfuit, quitta l'habit de son Ordre, se fit Protestant, mais il finit par rentrer dans le sein de l'Eglise ; Couraut ayant été emprisonné, puis relâché, apostasia, & mourut ministre à Genève. Sur toutes ces plaintes, le Roi manda sa sœur, & eut avec elle un éclaircissement, où il fut aisément désarmé par la douceur & la soumission de Marguerite.

Brantôme rapporte que le connétable de Montmorenci ayant un jour poussé le zèle catholique jusqu'à vouloir irriter François I contre la reine de Navarre, à cause de l'appui qu'elle prêtoit à quelques savans Protestans, le Roi répondit : *Elle m'aime trop ; elle ne croira jamais que ce que je croirai.*

BERTHE. (*Hist. de Fr. & d'Anglet.*) Les Anglo-Saxons avoient ramené le paganisme dans la Grande-Bretagne, qui avoit eu autrefois dans la foi chrétienne ses apôtres, ses martyrs, ses docteurs & ses hérésiarques. Ce fut la France qui eut l'honneur de rendre l'Angleterre chrétienne une seconde fois. Cette conversion fut en Angleterre, comme elle l'avoit été en France, l'ouvrage d'une femme. Berthe, fille de Caribert ou Cherebert,

roi de Paris, l'aîné des fils de Clotaire I, avoit épousé le roi de Kent Ethelbert, & avoit pris sur lui l'ascendant qu'une vertu douce donne quelquefois à ce sexe sur le nôtre. Suivant ses conventions matrimoniales, Berthe avoit le libre exercice de sa religion; ses prêtres cherchoient à faire des prosélytes; elle engagea Ethelbert à recevoir les Missionnaires qu'elle engagea le pape saint Grégoire à lui envoyer. Ils avoient à leur tête le moine saint Augustin. (*Voyez* son article dans le Dictionnaire.) La reine Brunehaud, sur les terres de laquelle ces Missionnaires passoient, leur donna des guides, des interprètes, & favorisa de tout son pouvoir cette mission, pour expier les crimes qu'elle commettoit alors, & ceux qu'elle vouloit commettre encore. Ethelbert se convertit à la grande satisfaction de Berthe; Ethelburge sa fille épousa Edwin, roi de Northumberland, qu'elle convertit comme Berthe avoit converti Ethelbert. Une autre femme en fit autant dans le royaume de Mercie. La religion passa ainsi de royaume en royaume, & l'heptarchie entière étoit chrétienne avant sa dissolution. Ethelbert, mari de Berthe, eut l'honneur de donner des lois à sa nation, comme Clovis en donna aux Francs.

BERTHE. Les trois Berthes, mère, sœur & fille de Charlemagne. (*Hist. de Fr.*) La Fable fait une partie essentielle de l'histoire de Charlemagne. Le règne de ce Prince est la source de tous les romans de chevalerie & de la chevalerie même. La Fable rentre à son égard dans la vérité, en peignant la supériorité de ce Prince sur tous les autres; & ce ne seroit pas le faire connoitre entiérement, que de se borner à ce qu'en disent les chroniqueurs & les auteurs qu'on peut regarder véritablement comme historiens.

L'histoire romanesque de Charlemagne commence même avant sa naissance, & l'imagination des romanciers ne s'est pas moins exercée sur l'histoire de sa mère que sur la sienne.

1°. Berthe, surnommée *au grand pied*, parce qu'elle avoit un pied plus grand que l'autre, ou Berthe *la Débonnaire*, parce qu'elle étoit distinguée entre toutes les femmes par la douceur & la bonté, mérita, par ses vertus, d'être la mère de Charlemagne, & par sa douceur d'être l'aïeule de ce Louis qui hérita de son surnom de *Débonnaire*. Selon les historiens, elle étoit fille de Charibert, comte de Laon, ou d'un seigneur liégeois: selon les romanciers, elle étoit fille, ou d'un Empereur de Constantinople, ou d'un Roi, soit des Allemands, soit des Huns. Le plus célèbre de ces romanciers est l'auteur du roman en vers de *Berthe au grand pied*, nommé *Adenés*, & surnommé *le Roi*, soit parce qu'il étoit le premier ou le roi des ménestrels ou troubadours de son tems, soit parce qu'il étoit roi d'armes du duc de Brabant: il le fut dans la suite, à ce qu'on croit, de Philippe-le-Hardy (fils de saint Louis), par le crédit de la reine Marie de Brabant, femme de Philippe, protectrice zélée d'Adenés, & qui eut part à ses ouvrages. Selon Adenés, la reine Berthe étoit fille d'un roi de Hongrie, nommé Flore, & de la reine Blanchefleur sa femme. Blanchefleur aime sa fille avec tendresse, & se sépare d'elle avec de grands regrets lorsque Berthe vient en France épouser le roi Pepin-le-Bref; mais elle choisit mal les personnes qu'elle place auprès de sa fille, & qu'elle charge de l'accompagner en France: c'étoient une femme nommée Margiste, qui apparemment avoit bien caché jusqu'alors l'ambition dont elle étoit dévorée, & la perfidie qui formoit son caractère; Alise sa fille, qui ressembloit extrêmement à Berthe de taille & de visage, & à qui cette ressemblance, jointe à la conformité d'age, pouvoit avoir procuré la confiance & l'amitié de cette Princesse; enfin, un chevalier d'honneur nommé Tibert, parent de Margiste, amant très-peu délicat & très-ambitieux d'Alise. La pudeur timide de Berthe lui faisoit extrêmement redouter l'instant où elle passeroit dans le lit d'un mari; elle ne pouvoit se familiariser avec cette idée. Elle fit part de son embarras & de son trouble à Margiste, qui bâtit sur ce fondement l'espérance d'une grande fortune pour sa fille, pour elle-même & pour Tibert. Elle loua la délicatesse de Berthe, accrut son embarras en y applaudissant, & lui proposa de l'en délivrer, en lui substituant Alise dans le lit nuptial pour cette nuit si redoutée. Mais que gagneroit-on à sauver une nuit? Que feroit-on les nuits suivantes, & quel feroit le terme prescrit à la pudeur de Berthe?

De plus, comment Berthe, avec assez de pudeur pour craindre le moment de rendre heureux un grand Roi son mari, avoit-elle assez peu de vertu pour consentir qu'un adultère servit de prélude à son union avec ce Prince? Mais il ne s'agit pas de raisonner contre ces romanciers. Il faut cependant convenir que la moralité du roman est assez juste. Berthe est punie de sa faute comme d'une faute grave, & Alise de son crime comme d'un crime.

Quant à Tibert, amant d'Alise, qui consent à prêter ainsi au Roi sa maîtresse, son caractère est donné; c'est une ame vile, intéressée; il n'étoit pour Alise, & Alise n'étoit pour lui qu'un moyen de parvenir à la fortune: c'étoient des complices & non pas des amans.

Alise passa la nuit avec Pepin. Le lendemain matin à la pointe du jour, Margiste conduit Berthe dans la chambre du Roi, en lui disant qu'il faut qu'elle prenne la place d'Alise, ou plutôt la sienne, au moment où le Roi sera prêt à se lever: en approchant du lit, elle fait, avec la pointe d'un couteau, une légère égratignure à sa fille, & se retire en laissant Berthe seule au chevet du lit. Alise s'écrie qu'on l'assassine: le Roi appelle; on accourt; on ne trouve que Berthe, & on apperçoit un couteau laissé sur le lit. Margiste, qui s'étoit peu éloignée, arrive avec les autres, paroit étonnée, indignée, avoue avec une fureur simulée, qu'elle

voit trop que sa fille est l'assassin ; elle ajoute qu'on peut s'en rapporter à elle du soin de la punir, & qu'une fille si coupable & qui la déshonore, ne trouvera point en elle l'indulgence d'une mère. La fausse Berthe obtient cette grace du Roi. (Assez grande singularité encore, qu'on charge une mère de punir une régicide qui paroît convaincue.) La véritable Berthe, interdite, tremblante, ne sachant si ce qu'elle voit est un songe ou une suite mystérieuse du stratagême auquel elle avoit donné lieu, est entraînée sans avoir pu parler; & de peur qu'elle ne parle, on la fait partir un baillon dans la bouche. Margiste & Tibert répondent d'elle, & assurent qu'on n'en entendra plus parler. Pepin prend seulement la précaution de les faire accompagner de trois sergens ou serviteurs fidèles qu'il charge de prendre les ordres de Tibert : celui-ci avoit pris l'ordre de Margiste. On mène Berthe dans la forêt d'Orléans, & là Tibert ordonne aux sergens de la tuer. Mais les sergens avoient eu le tems de voir la patience & la douceur de Berthe; ils en avoient été touchés; ils ne pouvoient la croire coupable : non-seulement ils résistèrent à l'ordre de Tibert, mais ils l'empêchèrent de consommer lui-même le crime, comme il le vouloit : on laissa la malheureuse Berthe aller où elle pourroit. Cependant il falloit rapporter à Margiste une preuve de sa mort : on lui présenta *un cœur de pourceau tout sanglant*, en lui disant que c'étoit celui de Berthe. Le reste de la vie de Margiste, d'Alise & de Tibert ressemble à leur conduite envers la princesse Berthe. Montés sur le trône en scélérats, ils l'occupèrent en tyrans : leur empire fut une suite de vexations & de violences : ils étoient en horreur au royaume. Pepin, toujours trompé, eut d'Alise deux fils, nommés Reinfroy & Henri, qui ressemblèrent, par les mœurs & par le caractère, à leur mère & à leur aïeule, & qui partagèrent avec elles la haine publique.

Cependant la reine de Hongrie, Blanchefleur, voulut venir en France voir sa fille, & jouir du bonheur que cette Princesse devoit procurer à la nation, & de l'amour des François pour elle. Les imposteurs frémirent à cette nouvelle; ils cherchèrent les moyens de faire périr la reine de Hongrie aussi bien que sa fille; ils résolurent de *l'enherber en poires ou en cerises*, c'est-à-dire, de l'empoisonner. Blanchefleur, arrivée sur les terres de France, ne pouvoit reconnoître sa fille aux plaintes qu'elle recevoit de toutes parts sur son injustice & sa tyrannie : au lieu des applaudissemens qu'elle attendoit, elle n'entendit que des murmures, elle ne vit que de la désolation. On lui présenta ses petits-fils prétendus; elle fut étonnée de ne pas sentir pour eux la moindre tendresse : sa fille ne vint point à sa rencontre; une maladie lui servit d'excuse; il falloit surtout empêcher qu'elles ne se vissent. Margiste eut soin de donner & de faire donner à Blanchefleur de momens en momens des nouvelles toujours de plus en plus funestes de la santé de sa fille; & c'étoit toujours la joie qu'elle avoit de son arrivée, qui faisoit ce ravage dans son ame & dans sa santé. Enfin, lorsque Blanchefleur, qui ne concevoit plus rien à tout ce qu'elle voyoit & à tout ce qu'elle entendoit, descend au palais & se présente à l'appartement de sa fille, Margiste vient toute éperdue lui dire que Berthe est absolument hors d'état d'être vue. Blanchefleur veut la voir, & entre malgré tous les obstacles. Alise, enveloppée dans ses couvertures, le visage caché par ses cornettes de nuit, dans une chambre où d'ailleurs on ne laissoit point entrer le jour, sous prétexte que la malade ne pouvoit le soutenir, lui dit d'une voix mourante : *Reine, n'approchez pas; je suis jaune comme cire.* Berthe, même malade, n'eût point fait cet accueil à sa mère. La reine de Hongrie, à qui toutes ces défaites & toutes les choses étranges & contraires à son attente, qui l'avoient frappée en France, achevoient d'inspirer les plus violens soupçons, va droit au fait, c'est-à-dire, à l'examen des pieds; car Alise avoit sur Berthe l'avantage d'avoir les pieds plus petits & parfaitement égaux. Blanchefleur s'assure que ce n'est point sa fille & le déclare au Roi. Les coupables sont arrêtés : Margiste & Tibert, appliqués à la question, avouent toute l'intrigue : Margiste est brûlée vive; Tibert est pendu : Alise, en considération de l'honneur qu'elle a d'être mère des fils du Roi, n'est qu'enfermée à l'abbaye de Montmartre.

Mais qu'étoit devenue la véritable Berthe? Obligée de regarder comme une faveur l'abandon affreux où elle avoit été laissée dans la forêt d'Orléans, elle avoit long tems erré à travers les bois & les champs, mendiant son pain de village en village, de province en province, exposée à tous les dangers, par sa jeunesse, sa figure & sa pauvreté : enfin, dans la province du Maine, un vieil & saint hermite lui donne un asile, & l'adresse à une famille pauvre, mais charitable, qui se chargea de sa misère, & qu'elle en dédommagea en se mettant promptement en état de lui être utile par ses travaux. Simon & Constance sa femme, Isabeau & Aiglantine leurs filles, composoient cette famille vertueuse. Berthe, sans s'expliquer ni se déguiser davantage, se donna pour une infortunée qui fuyoit des persécutions domestiques : on lui demanda son nom; elle dit qu'elle se nommoit Berthe : on remarqua que c'étoit le nom de la Reine; elle rougit, se tut & les servit. Bientôt elle devint la fille de Simon & de Constance, la sœur d'Isabeau & d'Aiglantine. Tout le monde l'aimoit : on la proposoit pour modèle; sa douceur & sa bonté charmoient tous les cœurs : on admiroit ses vertus & ses talens; & lorsque l'aventure de la fausse Berthe eut éclaté, Simon & Constance commencèrent à soupçonner qu'ils possédoient chez eux la véritable. Mais Berthe, attentive à écarter de telles idées, s'occupoit uniquement à filer & à broder, arts qu'elle exerçoit avec d'autant plus de plaisir & de succès, qu'elle les avoit appris d'Ai-

glantine & d'Isabeau : cependant un air de noblesse & de grandeur la trahissoit & déceloit une Reine.

Au bout de plusieurs années Pepin, s'étant un jour égaré à la chasse dans la province du Maine, rencontra une jeune paysanne à laquelle il demanda son chemin, en lui disant comme Henri IV dans la *Partie de chasse*, qu'il étoit un officier du Roi, qui avoit perdu la chasse : elle s'offrit à lui servir de guide. Il accepta son offre avec plaisir ; & comme elle étoit jeune & jolie, il voulut lui parler d'amour, & devint bientôt pressant ; mais l'hommage adressé à la paysanne fut repoussé par la Princesse. Berthe (car c'étoit elle, & elle n'avoit point reconnu Pepin, & n'en avoit point été reconnue) lui dit avec une fierté qui le déconcerta : « Insolent, vous vous dites serviteur du roi Pepin ! Vous » frémiriez, si vous saviez avec qui vous osez vou» loir prendre ces impertinentes libertés ! » Aussitôt elle s'enfonça dans le bois, & elle échappa aux regards de Pepin. Celui-ci, frappé en ce moment du souvenir de Berthe, gagna le premier la maison de Simon, qu'elle lui avoit d'abord indiquée. A force de questionner ces gens sincères & véridiques, qui ne lui cachèrent point leurs soupçons, il vit les siens éclaircis ; il vit que le tems & les circonstances de l'arrivée de Berthe chez Simon s'accordoient avec l'aventure de sa femme ; il se cache pour l'entendre à son retour & pour la surprendre. Elle arrive fort tard, encore très-émue de la rencontre qu'elle avoit faite dans le bois : on la calme, on lui fait entendre d'abord qu'on a mis cet officier dans son chemin, & qu'elle n'a plus rien à craindre. Insensiblement on la remet sur l'histoire de ses malheurs, que par délicatesse même on n'avoit jamais bien approfondie : on finit par lui avouer le soupçon qu'on avoit de la vérité : « Non non, dit-elle en pleurant de ten» dresse, je n'ai plus, je ne veux plus d'autre père » que Simon, d'autre mère que Constance, d'au» tres sœurs qu'Aiglantine & Isabeau ; j'en suis » aimée, je les aime, *j'aime Dieu surtout* ; il m'a » tout donné en me donnant à eux..... — Il vous » a donné de plus un mari, s'écrie Pepin en pa» roissant tout à coup & en tombant à ses pieds ; » un mari dont le destin est de vous aimer en tout » tems, en tout lieu, sous toutes les formes, lors » même qu'il vous méconnoit & qu'il s'oublie, » mais qui n'a jamais pu vous faire agréer son em» pressement ni comme mari ni comme amant. »

La reconnoissance se fait : on regrette seulement que Blanchefleur n'en soit pas témoin : assurément il ne tenoit qu'à l'auteur, qui pouvoit à son gré, ou avancer le tems de cette reconnoissance, ou retarder celui du retour de Blanchefleur en Hongrie. Pepin mande ses courtisans & les présente à leur Reine : il voulut tenir cour plénière, pendant trois jours, dans la maison même de Simon ; il fit de cet homme bon & sage son conseiller ou ministre. Constance fut Dame d'honneur de la reine Berthe ; Aiglantine & Isabeau furent ses Dames du palais. La Reine cultiva toujours avec le même goût les arts qu'elles lui avoient appris ; elle fila des habits pour les pauvres, & *Berthe la fileuse* n'est pas moins connue dans les romans, que *Berthe la débonnaire* & *Berthe au grand pied*. Elle fut mère de Charlemagne : les princes Reinfroy & Henri moururent avant leur père, & n'eurent rien à contester à leur frère.

Girard ou Girardin d'Amiens, écrivain du treizième siècle, qui vivoit sous saint Louis ou sous Philippe-le-Hardy, & qui est le quatre-vingt-quatorzième des anciens poètes français dont le président Fauchet a fait mention, est auteur d'un roman de Charlemagne, qui contient *les faits & gestes* de ce Prince, décrits en vers alexandrins. Dans ce roman, les deux princes Reinfroy & Henri survivent à Pepin. Henri ou Hendri veut emprisonner Charlemagne ; Reinfroy lui fait la guerre : tous deux ont la tête tranchée ; ce qui peut faire allusion à quelques-unes des conspirations dont le règne de Charlemagne ne fut pas exempt.

Le roman espagnol, intitulé *Noches de invierno*, ne fait pas la reine Berthe tout-à-fait si sage : elle aime, au lieu de Pepin, un jeune seigneur de grande Maison, nommé Dudon de Lys, qui a été chargé d'aller la demander en mariage pour le Roi, & de l'amener à Paris : c'est même cette inclination qui favorise le stratagême de la fausse Berthe, laquelle est nommée ici Fiamette. Berthe lui confie le chagrin qu'elle a d'être obligée de donner à la grandeur ce qu'elle eût voulu ne donner qu'à l'amour. Fiamette lui offre de prendre sa place à la faveur de la ressemblance. « Pour vous, ajoute-t-elle, » vous vous retirerez par un escalier dérobé, au » pied duquel vous trouverez Dudon prêt à vous » enlever, & à vous conduire dans un de ses châ» teaux. » Au lieu de Dudon, ce sont les assassins qu'elle trouve, & qui l'enlèvent. Le reste de l'histoire est assez conforme au roman d'Adenès. Pepin retrouve la véritable Berthe sur les bords *du Magne* ou *de la Magne*, qu'on croit être la Mayenne ; il y célèbre de nouveau ses noces avec Berthe, & à la fin de cette fete champêtre il se retire avec elle dans un grand chariot couvert qui leur servit de lit nuptial, & dans lequel fut conçu Charlemagne, dont le nom, selon cet auteur, vient de *caro* (char en espagnol), & de *Magno*, nom de la rivière de Mayenne, etymologie bien forcée, tandis que la véritable est si naturellement & si évidemment composée de son nom propre, & d'un surnom qu'il a mérité à tant de titres.

2°. L'histoire romanesque d'une autre Berthe, fille de la précédente, & sœur de Charlemagne, & mère du paladin Roland, n'est pas moins intéressante dans l'ouvrage espagnol d'Antonio de Eslava, intitulé *Los Amores de Milon de Anglante*. Mais ici la vérité historique est encore plus altérée, & les mœurs qu'on y donne à Charlemagne sont entièrement opposées à l'idée qu'en donnent les historiens. Rien n'est plus connu dans l'Histoire, que

l'indulgence de ce Prince, même pour les désordres de ses filles, & que sa bonté, poussée jusqu'à la foiblesse dans sa famille. Le romancier espagnol le peint au contraire comme le tyran de ses filles & de ses sœurs. Tout trembl it devant lui. Berthe sa sœur conçut pour Milon d'Anglante, comte d'Angers, un amour qui fut poussé jusqu'à l'oubli de tout devoir & de toute bienséance. Sa honte alloit éclater; elle étoit grosse. Les lois de Charlemagne étoient très-rigoureuses contre les filles qui tomboient dans cette faute: il n y alloit pas de moins que de la vie, & les Princesses même du sang royal étoient d'autant moins exceptées de la rigueur de ces lois, qu'elles devoient l exemple, & qu'étant plus défendues contre la séduction, elles avoient moins d'excuse. Mais le Prince pouvoit toujours faire grace. Berthe se jette aux genoux de son frère, lui avoue sa faute & son malheur, & implore sa miséricorde. Son inflexible frère la repousse & la fait mettre en prison. Son amant la délivre, s'enfuit avec elle: ils s'établissent dans une caverne, au fond d'un désert dans l'Italie alors dévastée, loin des violences de leur persécuteur, mais aussi loin des secours humains. Pendant qu'ils se cachoient ainsi à tous les yeux, l'implacable Charlemagne mettoit leurs têtes à prix; il promettoit cent mille écus d'or à qui les représenteroit morts ou vifs. Un jour Milon revenant de chercher des provisions dans les cabanes les moins éloignées, & de s'assurer des secours pour les couches prochaines de sa femme, trouve, à l'entrée d'une grotte placée au dessous de la caverne qui leur servoit d'asile, un enfant vigoureux qui avoit roulé depuis la caverne jusqu'à l'entrée de cette grotte, & qui, par cette raison, fut nommé *Roulant* ou *Roland*; c'étoit son propre fils: Berthe venoit de le mettre au monde par les seules forces de la nature pendant l'absence de Milon. Celui-ci apperçut bientôt la mère, qui, toute languissante & toute éperdue, se trainoit avec effort vers le lieu où son enfant étoit tombé.

Le petit Roland ne tarda pas à se distinguer par sa force, par son audace, par sa valeur; il se fit estimer & aimer des compagnons de son enfance. La ville la plus voisine du désert qu'habitoient ses parens étoit Sienne: les enfans de cette ville, attirés par la réputation naissante de Roland, venoient partager ses jeux & ses premiers exploits. Milon & Berthe étoient si pauvres, qu'ils n'avoient pas de quoi le vêtir. Quatre de ses jeunes amis, fils de quatre différens marchands de drap de Sienne, affligés de le voir aller ainsi presque nu, demandèrent chacun à leur père un morceau de drap, dont on fit un habit au jeune Roland; les quatre morceaux se trouvèrent de quatre couleurs différentes; ce qui fit surnommer l'enfant, *Roland au Quartier*. Tels furent, selon l'Itava, les commencemens de ce fameux paladin.

Milon, en traversant à la nage une rivière débordée, portant son fils sur ses épaules, se noie ou paroît se noyer; un goufre l'engloutit; il disparoît; Roland regagne le bord, & le voilà désormais la seule ressource de sa mère. Un jour Berthe, voulant sortir de sa caverne, trouve à l'entrée un serpent monstrueux, qui l'entoure de manière qu'elle ne peut échapper; mais si le serpent l'avoit effrayée par son aspect, il la rassura par ses discours: ce serpent étoit une Fée, & cette Fée étoit la fille du premier roi des Francs ou plutôt des Gaulois, qui n'est ni Clovis ni Pharamond, mais Samothée ou Samothés, fils ou frère de Gomer, & petit-fils de Japhet, fils de Noé. Ce Samothés, grand-père de Magog, avoit institué le collége des Prêtres ou Professeurs, nommés de son nom, Samothées. Ainsi ce serpent ou cette Fée, ou cette Princesse, étoit une sorte de divinité tutélaire de la France; elle avoit épousé un enchanteur qui, pour quelqu'infidélité qu'elle lui avoit faite, l'avoit ainsi métamorphosée; mais cette punition n'étoit que pour un tems, & le terme où elle devoit finir, approchoit. La Fée annonce aussi à Berthe la fin de ses malheurs; elle lui annonce qu'elle reverra Milon, & qu'il va se faire un changement heureux dans sa fortune. Roland, dont chaque jour augmentoit la force & le courage, se charge d'accomplir ce dernier oracle. Il n'avoit que deux moyens de pourvoir à la subsistance de sa mère; l'un étoit de demander l'aumône, l'autre de se la faire donner; ce second parti étoit le plus conforme à son humeur. L'Empereur étant venu tenir sa cour à Sienne pendant quelques jours, Roland ne se contenta point de la portion que l'on donnoit aux pauvres, de la desserte de la table de Charlemagne; il entre dans la salle où mangeoit ce Prince, prend à sa vue, sur la table, un plat d'argent couvert de viande, & le porte à sa mère. L'Empereur voulut voir où aboutiroit ce hardi badinage; il fit signe qu'on laissat passer l'enfant, sans lui faire aucun mal. Berthe réprimande son fils de son vol & de sa hardiesse, en profite cependant, & après avoir mangé, le renvoie reporter au moins le plat. Roland retourne au palais, retrouve l'Empereur à table, remet tranquillement le plat d'argent, en apperçoit un d'or chargé d'un mets, dont il lui parut agréable de faire goûter à sa mère; il l'emporte avec la même sécurité qu'il avoit emporté le premier. L'Empereur lui crie, en grossissant sa voix pour l'intimider: *Enfant, que fais-tu là?* L'enfant lui répond du même ton & en le contrefaisant: *Crois-tu me faire peur avec ta grosse voix d'Empereur? Tu as trop à manger; ma mère meurt de faim, partageons.* Cette audace plut à Charlemagne; il crut voir quelque chose de surnaturel dans cet enfant; il le fait suivre: on entre sur ses pas dans la caverne; on se met en devoir de l'arrêter & de le conduire à l'Empereur. Sa mère s'élance sur les ravisseurs avec la fureur d'une lionne à qui on enlève ses petits; elle est reconnue à l'instant, & elle reconnoit elle-même, dans les officiers de l'Empereur chargés de cette com-

mission, des vassaux de Milon son mari : elle en est traitée avec toutes sortes de respects; mais ils sont obligés de la conduire à Charlemagne. Le serpent, redevenu Fée, dispose le cœur de ce Prince à oublier les torts de sa sœur, pour ne voir que sa misère. Elle rentre en grace, & reprend son rang à la cour : pour comble de bonheur, la Fée lui rend Milon son mari, qu'elle avoit enlevé & transporté dans son palais au moment où il se noyoit.

Le petit Roland est reconnu pour neveu de Charlemagne; mais il ne voulut quitter l'habit de quatre couleurs, qu'il devoit à l'amitié & à la pitié de ses camarades, que quand il seroit armé chevalier : il ne tarda pas à mériter cet honneur. Le reste de son histoire est connu par la foule des romanciers & des poètes, surtout par l'*Orlando Innamorato* du Boyardo, par l'*Orlando Furioso* de l'Arioste, par le *Rinaldo Innamorato*, premier ouvrage du Tasse, dont Roland & Renaud sont les deux héros. Dans tous ces ouvrages, Roland est un paladin plus terrible qu'aimable, bizarre dans ses exploits, bizarre dans ses amours, qui tantôt exécute des faits d'armes au dessus de toute croyance, tantôt se dérobe volontairement aux occasions de gloire qui lui sont présentées; qui refuse par humeur à Charlemagne de se battre contre Fierabras, Roi sarrasin, lequel étoit venu défier toute la chevalerie française, & qui, lorsqu'Olivier, son cousin & son ami, accepte le combat à sa place, meurt presque de confusion & de jalousie; qui enfin devient fou d'amour, & dont la folie, qui pouvoit être si intéressante, est basse & crapuleuse.

Tout ce que l'Histoire dit de lui, c'est qu'il étoit fils de Milon, comte d'Angers, & de Berthe, sœur de Charlemagne; qu'il fut gouverneur des côtes de l'Océan britannique, & qu'il périt à cette fatale défaite de Roncevaux, en 778.

3°. Charlemagne eut aussi une fille nommée Berthe : c'est celle qui eut deux enfans d'Angilbert avant de l'avoir épousé. (*Voyez*, dans ce Supplément, l'article *Angilbert*.)

BILLETTES (DES). (*Hist. des sciences.*) Gilles Filleau des Billettes, de l'Académie des sciences, né à Poitiers en 1634, étoit frère puîné de M. de la Chaise & de M. de Saint-Martin, dont nous avons parlé à l'article *Chaise* (de la). (*Voyez* le Dictionnaire.)

M. des Billettes étoit fort versé dans l'Histoire, dans la science des généalogies, dans la connoissance des livres, surtout il possédoit le detail des arts; il en a décrit plusieurs, & c'est à ce titre que l'Académie des sciences, qui avoit conçu le dessein de faire la description de tous les différens arts, crut que M. des Billettes lui seroit nécessaire; elle le nomma, en 1699, un de ses pensionnaires mécaniciens. Il mourut âgé de quatre-vingt-six ans, le 15 août 1720, ayant dès le 10 prédit sa mort pour le jour où elle arriva effectivement.

C'est de lui que M. de Fontenelle a raconté avec des précautions si adroites, qu'elles ont non-seulement fait passer, mais consacré ce fait comme un beau trait de caractère, « que quand il passoit » sur les marches du Pont-Neuf, il en prenoit les » bouts qui étoient moins usés, afin que le milieu » qui l'est toujours davantage, ne devînt pas trop » tôt un glacis. Une si petite attention s'ennoblis» soit par son principe; & combien ne seroit-il » pas à souhaiter que le bien public fût toujours » aimé avec autant de superstition! »

Voici encore un trait de caractère bien respectable, & en même tems un mot, soit de M. des Billettes, soit de son panégyriste, bien philosophiquement délicat.

« Personne n'a jamais mieux su soulager, & les » besoins d'autrui, & la honte de les avouer. Il » disoit que ceux dont on refusoit le secours » avoient eu l'art de s'attirer ce refus, ou n'avoient » pas eu l'art de le prévenir, & *qu'ils étoient cou*» *pables d'être refusés.* »

BITUIT. (*Hist. rom. & hist. anc. des Gaules.*) C'est le nom du premier Roi ou chef des Gaulois vaincus par les Romains, & traîné en triomphe à Rome. Les historiens le qualifient riche & puissant Roi des Auvergnacs. En général, l'histoire des Gaulois & de leurs rapports avec les autres peuples est presqu'inconnue jusqu'au tems de l'arrivée des Romains dans les Gaules. Les Phéniciens, ce peuple navigateur, avoient connu & fréquenté, avant les Grecs, les côtes méridionales des Gaules; mais il ne paroît pas qu'ils y eussent fait d'établissement ni fondé de colonies. Des habitans de la ville de Phocée, colonie grecque en Ionie, dans l'Asie mineure, après avoir couru toute la Méditerranée, sans autre dessein que de fuir leur patrie & de s'établir ailleurs, s'arrêtèrent enfin sur la côte méridionale de la Gaule, & y bâtirent la ville de Marseille dans le second siècle de l'ère chrétienne. On ne dit pas quel sujet si pressant chassoit ces Grecs de leur patrie : de grandes haines avoient part sans doute à cette émigration; car on nous les représente jurant avec de grands sermens & de fortes exécrations de ne jamais revenir chez eux.

Phocæorum
Velut profugit execrata civitas
Agros atque lares proprios habitandaque fana
Apris reliquit & rapacibus lupis.

Ils jetèrent, dit-on, une barre de fer toute rouge dans la mer, & promirent de ne revoir la Grèce & l'Asie que quand ils auroient vu cette masse de fer remonter d'elle-même à flot. C'est à peu près la formule du serment qu'Horace, après avoir cité leur exemple, propose aux Romains de faire en quittant Rome, en haine des guerres civiles :

Sed juremus in hæc, simul imis saxa renârint
Vadis levata neu redire sit pudor;
Neu conversa domum pigeat dare lintea, quandò
Padus matina laverit cacumina,
In mare seu celsus procurrerit Apenninus
Novâque monstra junxerit libidine
Cæcus amor, juvet ut tigres subsidere cervis,
Adulteretur & columba milvio,
Creduli nec ravos timeant armenta leones
Ametque salsa lævis hircus æquora.
Hæc & quæ poterunt reditus abscindere dulces,
Eamus omnis exsecrata civitas, &c.

La colonie des Phocéens eut de l'éclat & changea la face des Gaules. On lit à ce sujet, dans l'*Avant-Clovis*, une phrase, dont le misanthrope Rousseau, ce farouche ennemi des lettres qui l'ont tant illustré, auroit pu faire un grand usage. La voici:

« Le voisinage de cette ville grecque asiatique » communiqua la langue grecque, les arts libé» raux, l'éloquence & la politesse aux peuples de » la Gaule; mais avec cela se glissèrent aussi les » délices, les voluptés, les vices & les ordures » abominables, auparavant inconnus à ces peuples » innocens, dispositions infaillibles à la servitude, » qui suit nécessairement la corruption des mœurs.»

Les prospérités & la puissance de Marseille lui attirèrent l'envie des peuples gaulois dont elle étoit environnée; elle eut différentes guerres à soutenir contr'eux. Dans le cours de ces guerres, où les Marseillois acquirent d'ailleurs beaucoup de gloire, ils crurent devoir appeler à leur secours les Romains, avec lesquels ils avoient déjà fait alliance depuis long-tems. Ils les introduisirent dans la Gaule. Ceux-ci saisirent, comme partout ailleurs, l'occasion de s'étendre & de conquérir. Sous prétexte de secourir Marseille & les Marseillois, ils envoyèrent dans ce pays différentes armées, dont une entr'autres, sous la conduite de Caïus-Sextius, personnage consulaire, dompta une peuplade de Gaulois, désignée par le nom de Saliens: ce ne pouvoient point être encore alors des Francs. C'est ce même Sextius qui, dans ce pays de conquête, fonda la ville d'Aix, *Aquæ Sextiæ*, laquelle tire son nom de ce Sextius son fondateur, & des fontaines d'eau chaude qui se trouvent en cet endroit. La fondation d'Aix est de l'an 628 de Rome. Les Romains s'étendirent dans les autres contrées voisines de la Provence: de proche en proche ils attaquèrent les Allobroges, peuples qui occupoient ce qu'on appelle aujourd'hui la Savoie & le Dauphiné; ceux-ci implorèrent le secours de Bituit, le plus puissant de leurs voisins, mais qui fut obligé de céder à l'ascendant des Romains, & qui, ayant été vaincu, comme nous l'avons dit, fut conduit à Rome, pour orner le char de triomphe du vainqueur. Cet événement arriva entre l'an 628 & l'an 635 de Rome. Pendant tout cet intervalle les Romains ne cessèrent de s'étendre & en deçà & au-delà du Rhône, dans la Provence & dans le Languedoc, domptant des peuples, mettant des garnisons pour les contenir; ce fut l'an 635 de Rome qu'ils établirent une colonie à Narbonne, sous les auspices du consul Quintus-Martius Rex.

BLANCHEFORT (*Hist. de Fr.*), bourg du Limousin, entre Brive, Tulle & Uzerche, dont le château, bâti en 1125 par, 1°. Archambaud IV, vicomte de Comborn, surnommé le *Barbu*, devint le partage du cinquième & dernier de ses petits-fils.

2°. Assalit de Comborn, fils d'Archambaud V, donna le nom à cette branche particulière de la Maison de Comborn, laquelle branche, ainsi que tous les rameaux qui en dérivent, n'est plus connue depuis cette époque, que sous le nom de Blanchefort.

3°. Archambaud, premier du nom, comme seigneur de Blanchefort, se plaignit au parlement de la Pentecôte de l'an 1263, d'avoir été injustement & méchamment dépouillé du château de Blanchefort & de ses appartenances par son cousin Archambaud, fils du vicomte de Comborn, & il obtint contre lui un arrêt de restitution, qu'on trouve en latin dans le registre des *Olim*.

4°. Bernard son fils eut une fille unique, Isabelle, qui porta la terre de Blanchefort dans la Maison de Bonneval; mais le nom de Blanchefort n'en resta pas moins aux autres descendans d'Archambaud I.

5°. Parmi ces descendans, nous remarquerons Guy de Blanchefort, premier du nom, tué à la bataille de Poitiers, en 1356.

6°. Guy de Blanchefort, troisième du nom, chambellan du roi Charles VII, & qui servoit en 1437 dans l'armée de ce Prince; il commandoit un corps de cavalerie à Dieppe en 1455, fut sénéchal de Lyon & bailli de Macon, & reçu chevalier le 3 janvier 1458, par le Roi.

7°. Guy de Blanchefort, fils de Guy III, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, alors à Rhodes, & neveu du cardinal d'Aubusson, grand-maître de Rhodes, donna les plus grandes preuves de courage au siége de Rhodes, en 1480. Il eut en sa garde le prince Zizim, frère, non pas de Soliman III, comme on le lit dans Moreri, mais de Bajazet II. Après la mort du grand-maître Emery d'Amboise, Blanchefort, quoiqu'absent, fut élu grand-maître de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, le 22 novembre 1512; lorsqu'il étoit en chemin pour se rendre à Rhodes, il mourut le 24 novembre 1513, près de l'île de Zante.

8°. Charles de Blanchefort son frère fut évêque de Senlis & abbé de la Victoire, abbé aussi de Sainte Euverte d'Orléans.

9°. C'est Gilbert de Blanchefort, grand maréchal-des-logis du Roi, & chevalier de son Ordre, qui

qui épousa une héritière de Créqui. (*Voyez* l'article *Créqui-Canaples* dans le Dictionnaire.)

10°. Et ce fut Antoine de Blanchefort leur fils, qui fut institué héritier du cardinal de Créqui son oncle maternel, à la charge de porter le nom & les armes de Créqui. (*Ibid.*)

11°. Pierre de Blanchefort, seigneur d'Asnois-le-Bourg, est un des personnages les plus célèbres de cette Maison. Il fit ses premières armes sous Imbert de la Platière, seigneur de Bourdillon, depuis maréchal de France; il se trouva, en 1557, à la bataille de Saint-Quentin. On le voit servir encore, & toujours avec distinction, en 1568, 1569, 1575; il fit rompre lui-même son pont d'Asnois, sur la rivière d'Yonne, pour empêcher une jonction de divers corps de troupes de la Ligue; il fut élu, étant absent, député de la Noblesse du Nivernois aux Etats-généraux de Blois en 1576; & ce fut dans cette assemblée qu'il signala, non moins fortement que dans les combats, son zèle & sa fidélité pour ses Rois; il se montra digne du sang dont il sortoit, disent les Mémoires de Nevers, « non-seulement par sa haute générosité, » mais aussi par la fidélité qu'il eut pour son Roi, » dans un tems où presque toute la France faisoit » gloire de lui être infidèle; il a été le seul qui a » découvert le mystère de la Ligue naissante, qui » lui a fait lever le masque, & qui nous a appris » avec quelle dextérité & par quelles pratiques » on corrompoit les principaux députés des Etats, » pour les faire entrer dans la conjuration de ceux » de la Ligue, & les y engager par leurs sermens » & par leurs signatures. »

Pierre de Blanchefort rejeta sans balancer des offres très-avantageuses qu'on lui faisoit pour l'engager à souscrire un formulaire tendant à exclure de la succession à la couronne les Princes de la Maison de Bourbon; il déclara solennellement dans l'assemblée, qu'il n'entreroit jamais dans une association si préjudiciable au Roi, aux Princes du sang, à la Noblesse, à l'Etat; il demanda hautement acte de sa déclaration; il eut bien de la peine à l'obtenir, & il ne l'obtint que de trois députés seulement: ce fut le 10 février 1577 qu'il soutint ainsi les vrais principes de la succession parmi tant de prévaricateurs qui les fouloient aux pieds. Après la séparation des Etats, il courut s'armer pour le service du Roi; il déconcerta les projets des Ligueurs, contint le Nivernois dans l'obéissance, se jeta dans Nevers toutes les fois que cette ville fut menacée, commanda dans la province de Nivernois en 1585, lorsque les troubles civils, suspendus quelque tems, commencèrent à renaître. Il mourut dans sa terre d'Asnois, & y fut inhumé le 15 juin 1591.

12°. Un de ses fils, Jean, seigneur de Fondelin, fut tué dans la malheureuse entreprise du duc d'Anjou sur Anvers, en 1583.

13°. Gabriel, chevalier de Malte, frère de Jean, fut tué en duel à Avalon.

14°. Adrien de Blanchefort, frère aîné des deux précédens, fit ses premières armes à dix-sept ans, en 1574; il suivit, ainsi que son frère Jean, le duc d'Anjou-Alençon dans sa malheureuse expédition de Flandre; il fut même sa ressource après l'échec d'Anvers, s'étant rendu maître de la ville de Dendermonde, où il fournit un asile à ce Prince, & où il recueillit les débris de son armée; il eut alors le commandement de toutes les troupes qui purent parvenir jusqu'à cet asile ouvert par lui seul. Après la mort du duc d'Alençon, il continua de rendre les plus utiles services aux rois Henri III & Henri IV, & d'en recevoir de justes récompenses. Gouverneur de la ville de Saint-Jean-de-Losne, il la défendit plusieurs fois, & toujours avec succès, contre les attaques des Ligueurs. En 1594 il leur enleva la ville & le château d'Avalon; il commanda successivement dans presque toutes les places de la Bourgogne & du Nivernois, depuis 1590 jusqu'en 1614. En cette année il fut nommé député de la Noblesse du Nivernois aux derniers Etats-généraux de la France. En 1616 il fut chargé de maintenir dans l'obéissance la Noblesse & les troupes du Nivernois, & il y réussit. Il mourut révéré & regretté, le 30 octobre 1625.

15°. Roger de Blanchefort, petit-fils d'Adrien, servit avec la même distinction sous Louis XIV; il fut blessé en diverses rencontres; il perdit un œil à l'expédition de Gigeri, en 1664.

16°. François-Joseph son fils se distingua, en 1674, à la bataille de Senef. Au bout de vingt-cinq années de service, ses infirmités, fruit de ses services même, l'obligèrent de se retirer. Mort à Paris, le 17 mai 1714.

La Maison de Branciforte ou Branciforti en Sicile se prétend issue de la Maison de Blanchefort en France, par un Pierre-Guy de Rochefort, qui passa, dit-on, de France en Sicile. On ajoute qu'un seigneur de la Maison de Branciforte, dans ses dispositions testamentaires, appelle à sa succession les seigneurs de la Maison de Blanchefort de France, qu'il nomme ses parens.

BLANCHET (L'ABBÉ). (*Hist. litt. mod.*) C'est après avoir prouvé, par la publication des *Variétés morales & amusantes*, combien M. l'abbé Blanchet, auteur de ce livre, méritoit d'être connu, que M. Dusaulx, de l'Académie des inscriptions & belles-lettres, son ami & son parent, l'a fait connoitre en écrivant sa vie, & en publiant encore après sa mort ses Apologues & ses Contes orientaux. Du tems des oracles, on n'auroit pas manqué de dire que l'auteur des *Variétés*, &c. & des *Apologues*, &c. entraîné dès sa jeunesse vers les lettres par un attrait irrésistible, avoit consulté l'oracle pour savoir quel seroit son rang dans la littérature, & qu'il lui avoit été répondu: *Redoute le moment où tes Essais paroîtront dans le public.* En effet, après avoir, pendant plus de soixante ans, cultivé les lettres dans le secret de son cœur,

après avoir résisté pendant tout ce tems aux tentations de la gloire, après avoir recherché toute sa vie l'obscurité & la pauvreté, comme les autres recherchent la réputation & la fortune; après avoir injustement livré au feu la plupart de ses productions, M. l'abbé Blanchet cède enfin, non sans beaucoup d'incertitudes & d'agitations, & sous la condition de n'être pas nommé il cède à des amis qui veulent le rendre illustre malgré lui dans sa vieillesse; & le moment où ses *Variétés* paroissent imprimées & reçoivent l'accueil le plus flatteur, ce moment de son triomphe est le moment de sa mort; il sembloit qu'il eût été doué du don de faire jouir les autres, & condamné à ne jamais jouir lui-même: toujours aimable dans la société, à laquelle il se livroit peu, sombre & mélancolique dans la solitude, où il aimoit cependant à vivre, accablé de vapeurs, dont il souffroit seul, & dont il craignoit toujours de faire souffrir les autres: *Tel que je suis*, disoit-il, *il faut pourtant que je me supporte; mais les autres y sont-ils obligés?*

L'auteur de sa vie prévoit qu'on lui objectera cette obscurité même à laquelle l'abbé Blanchet s'étoit condamné. Pourquoi, dira-t-on, occuper le public d'un inconnu? Pourquoi? Pour le faire connoître puisqu'il a mérité d'être connu; pour rendre hommage à ses talens, à ses vertus, & le venger des injustices de sa modestie.

Non ego te meis
Chartis inornatum silebo,
Totve tuos patiar labores
Impunè, Lolli, carpere lividas
Obliviones.

Le caractère de l'abbé Blanchet est plein de physionomie & d'originalité. Personne, après avoir lu sa vie, ne demandera pourquoi elle a été écrite. On parle avec raison des réputations usurpées; on peut dire que son obscurité l'étoit. Boursault parle dans ses lettres, de l'abbé T***, de l'Académie françaife, qui avoit, selon lui, de grands talens pour la chaire; il lui disoit que Dieu lui demanderoit compte un jour de ces talens enfouis, & lui diroit: « Je t'avois donné la grace, la force, » l'onction, l'éloquence, en un mot toutes les » qualités nécessaires à un prédicateur, & tu as » résisté à ce que je souhaitois de toi. — Encore » passe, répondoit l'abbé; le reproche sera honnête, au lieu qu'il dira à tant d'autres: De quoi » vous êtes-vous mêlés de prêcher? Je vous avois » donné gratuitement le talent de vous taire, & » malgré moi vous avez voulu parler. »

Ce que l'abbé dont parle Boursault, étoit pour la chaire, l'abbé Blanchet l'étoit pour la littérature. Il composoit cependant pour son plaisir, & quelquefois pour celui des autres; mais il ne publioit rien.

Quant à sa fortune, il ne savoit ni demander ni accepter; il méprisoit sincèrement les richesses, mais sans cynisme, sans jactance, sans condamner les autres à s'en passer comme lui.

Il fallut s'occuper de sa fortune malgré lui. Un indult qu'il tenoit de l'amitié de M. de Chavannes, doyen du parlement, lui ayant procuré un canonicat, il accepta ce canonicat par reconnoissance, & s'en démit peu de tems après. On le fit interprète à la bibliothèque du Roi, à condition de ne rien interpréter; il voulut encore remettre cette place, mais cette fois-ci on étoit en garde contre lui. « Nous ne recevrons point, lui dit » M. Bignon, la démission de votre place d'interprète, comme M. de Mirepoix a reçu celle de » votre canonicat. Ainsi l'abbé fut condamné à » toucher cent pistoles, qui lui ont été comptées » jusqu'à la mort. On le fit aussi censeur, à condition de ne rien censurer, & seulement pour » le gratifier de nouveau. Cette fois il n'en eut » pas le démenti; il accepta le titre, & refusa la » pension. On le fit garde des livres du cabinet » du Roi; il quitta encore cette place pour aller » languir & mourir à Saint-Germain-en-Laye. »

Ce caractère semble au premier coup d'œil offrir quelques traits de conformité avec celui de J. J. Rousseau; mais l'historien de l'abbé Blanchet y trouve de grandes différences. « Jean-Jacques, » dit-il, fut constamment dévoré de l'amour de » la célébrité; il se défia de tout le monde, & fut » toujours insociable; au lieu que l'abbé Blanchet » cacha de son mieux sa vie & ses ouvrages, vécut » avec confiance, & mourut au sein de l'amitié.....

» Cet homme, dont les infirmités précoces » avoient considérablement altéré l'humeur & diminué l'activité, retrouva toujours dans le besoin » de servir ses amis, un principe de vie qui le rendoit infatigable. Cet homme, qui refusoit à » toutes les graces & à tous les bienfaits, entroit » dans le ravissement quand ses amis parvenoient » à quelque chose d'utile & d'honorable. »

M. Dusaulx nous apprend une anecdote qui fait honneur, & à M. l'abbé Blanchet, & au célebre médecin Bouvard son ami.

« M. Bouvard, dit-il, étant, il y a environ quarante ans, à toute extrémité, dit à l'abbé Blanchet: Du caractère dont je te connois, tu ne » feras jamais rien pour ta fortune: il y a grande » apparence, mon ami, que je n'irai pas loin, & » quand je serai mort, que deviendras tu? L'abbé » vouloit répondre; mais le malade profitant de » son avantage, lui imposa silence, & dicta ses » volontés: — J'entends que ta vie durant tu » jouisses de dix mille écus que j'ai gagnés..... Ne » t'effarouche point, le fonds retournera à ma » famille. Quelque tems après l'abbé raconta ce » trait à madame la duchesse d'Aumont, qui en » fut si ravie, qu'elle le pria de recommencer. — » Bon! Madame, ce que je viens de vous dire » n'est rien en comparaison de ce qui suit: quand » mon pauvre Bouvard fut hors d'affaire, est-ce

» que je ne le trouvai pas tout honteux d'en être » revenu ? »

Voilà pour ce qui concerne le caractère de l'abbé Blanchet, & l'intérêt qu'il prenoit & qu'il inspiroit à ses amis. Quant à ses talens, celui d'écrire en prose avec beaucoup d'esprit, de philosophie & de goût, est prouvé par ses deux livres des *Variétés* & des *Apologues*. De plus, l'éditeur nous apprend que l'abbé Blanchet est auteur de plusieurs petits morceaux de poésie, d'un goût exquis pour la plupart, & dont quelques-uns, très-connus, ont été attribués aux meilleurs poètes du tems, qui ne s'en défendoient pas trop. L'abbé Blanchet ne l'ignoroit pas, & disoit : *Je suis charmé que les riches adoptent mes enfans.*

C'est de lui, par exemple, qu'est ce triolet charmant adressé à trois sœurs.

Aimables sœurs, entre vous trois
A qui mon cœur doit-il se rendre ?
Il n'a point fait encor de choix,
Aimables sœurs, entre vous trois;
Mais il se donneroit, je crois,
A la moins fière, à la plus tendre.
Aimables sœurs, entre vous trois
A qui mon cœur doit-il se rendre ?

M. de Fontenelle, juge suprême dans le genre galant, ingénieux & aimable, disoit qu'on ne pouvoit pas mieux faire dans ce genre, & l'on ne peut qu'être de son avis. Le fameux triolet de Ranchin :

Le premier jour du mois de mai, &c.

qu'on appeloit le *Roi des triolets*, est beaucoup moins parfait. Le voici :

Le premier jour du mois de mai
Fut le plus beau jour de ma vie ;
Le beau dessein que je formai
Le premier jour du mois de mai !
Je vous vis & je vous aimai,
Et ce dessein vous plut, Sylvie !
Le premier jour du mois de mai
Fut le plus beau jour de ma vie.

Ce triolet, fort joli sans doute, n'est pas sans tache. Qu'est-ce que ce dessein formé d'aimer ? Aime-t-on ainsi par dessein formé ? D'ailleurs le vers :

Je vous vis & je vous aimai.

qui rappelle le *ut vidi*, *ut perii* de Virgile, exclut cette idée de dessein & d'arrangement. De plus, l'à-propos des refrains, qui fait le principal mérite des triolets, & qui doit être tel, que les vers répétés soient non-seulement bien placés, mais nécessaires à l'endroit où on les répète ; cet à-propos nous paroît plus fin, plus parfait, plus abondant en idées accessoires dans le triolet de l'abbé Blanchet, que dans celui de Ranchin.

Qu'on ne regarde point ce mérite du refrain comme frivole ; il fait le plus grand charme de la poésie lyrique & chantante dans tous les genres ; c'est celui qui donne le plus sensiblement & le plus délicieusement au cœur & à l'oreille à la fois l'idée de la perfection.

Quoi de plus joli encore que ce madrigal de M. l'abbé Blanchet sur une jeune personne habillée en religieuse !

Que cette Vestale a d'appas !
Heureux celui qu'elle aime !
Le bandeau ne lui messied pas,
Il semble un diadême ;
Et s'il étoit deux doigts plus bas,
Ce seroit l'Amour même.

Le portrait suivant, dont le modèle nous est inconnu, mérite d'être fidèle par les contrastes même qu'il rassemble.

Telle est l'inconcevable Hortense,
Egalement fidelle au caprice, au devoir,
Vertueuse sans qu'elle y pense,
Et charmante sans le savoir.

Cette épitaphe de M. le comte de Gisors est simple, noble, guerrière, & digne du jeune héros qui en est l'objet.

Content d'avoir servi ma patrie & mon maître,
Je meurs au bord du Rhin ;
J'étois déjà Bayard, ne pouvant encore être
Dunois ni Duguesclin.

« L'abbé Blanchet a célébré, dit M. Dusaulx, » un illustre étranger, naturalisé parmi nous, & » qui a aussi bien mérité de la France que de » l'humanité. »

N*** tu sus choisir, tu sus servir ton Roi :
Avec un esprit juste, avec un cœur sensible,
Tu réparas le mal que l'on fit avant toi ;
Tu fis le bien qu'on croyoit impossible.

Enfin c'est M. l'abbé Blanchet qui est l'auteur d'une énigme, laquelle est du petit nombre de celles qu'on remarque. Elle fit du bruit dans le tems ; elle occupa ceux même qui s'amusoient le moins de ce genre, & embarrassa ceux qui s'y exerçoient le plus.

On vous annonce une maison
A louer en toute saison.

Elle a deux portes, trois fenêtres,
Du logement pour quatre maîtres,
Même pour cinq en un besoin;
Ecurie & grenier à foin.
Elle est dans un quartier qui pourroit ne pas plaire;
En ce cas le propriétaire,
Avec certains mots qui font peur,
Et sa baguette d'enchanteur,
Emportera maison, meubles & locataire,
Et tant fera qu'il les mettra
En tel endroit que l'on voudra.
On connoît cet hôtel célèbre
A son écriteau singulier,
Pris dans Barême ou dans l'Algèbre,
Et l'on trouve au calendrier
Son nom & celui du sorcier.

Il ne seroit pas impossible que M. l'abbé Blanchet eût pris la première idée de cette énigme dans ces vers du *Mondain* :

Un char commode avec graces orné
Par deux chevaux rapidement traîné,
Paroît aux yeux une maison roulante,
Moitié dorée & moitié transparente.

M. l'abbé Blanchet, toujours sans se nommer, avoit publié dans sa jeunesse, dit M. Dusaulx, une ode contre les incrédules : « Il en usoit dans cette » conjoncture comme ceux qui écrivent contre » les passions qu'ils redoutent, ou dont ils cher- » chent à se guérir. » M. Dusaulx n'en cite qu'une strophe, dont les quatre premiers vers surtout sont bien du ton qui convient à l'ode :

Aux accens de sa voix féconde,
L'Être éternel & tout-puissant
Fit sortir le Tems & le Monde
Du sombre abîme du néant.

« Je sais, dit M. Dusaulx, que, dans le tems » qu'elle parut, l'abbé Desfontaines la traita fort » bien dans son Journal. » Cette ode est apparemment celle que l'abbé Desfontaines, dans ses *Observations sur les écrits modernes*, tome 12, pages 43 & suivantes, annonce sous ce titre : *Les Déistes* ; elle est aussi richement rimée que celles de Rousseau, & contient en effet de fort belles strophes, entr'autres celle-ci :

Sage raison, vierge immortelle,
Tu m'entends, tu viens en ces lieux :
C'est toi, ton cortége fidèle
Avec toi se montre à mes yeux;
L'attention laborieuse
Et la méthode industrieuse
Tenant dans sa droite un compas;
Le doute, enfant de la prudence,
Prêt à fuir devant l'évidence
Qui vient lentement sur tes pas.

Elle finit par ces trois vers, qui font le précis du sujet :

Soumis à Dieu, que j'ai pour maître,
Je fais raisonner & connoître;
Je fais plus, je fais ignorer.

M. l'abbé Blanchet avoit fait des vers pour être mis au bas du portrait de M. Dusaulx; celui-ci, par un sentiment modeste, les trouvant trop obligeans pour lui, & jugeant qu'ils convenoient mieux à l'auteur même, a placé à la tête du recueil des Apologues, &c. une fort belle gravure représentant l'abbé Blanchet, & au bas de laquelle on lit ces mêmes vers faits par l'abbé Blanchet pour M. Dusaulx. Les voici :

Puis-je espérer de vivre au temple de mémoire?....
Mais qu'importe après tout; dans le siècle où je vis,
Je fais, graces au ciel, tout le bien que je puis,
Le vrai bien, peu connu, peu vanté dans l'Histoire;
Je remplis mes devoirs, je règle mes desirs,
J'aime la gloire enfin plus que les vains plaisirs,
Et la vertu plus que la gloire.

Si quelqu'un objecte que ces mots, *J'aime la gloire*, ne peuvent convenir à un homme qui ne songeoit qu'à se cacher, la réponse est qu'il faut prendre le vers entier :

J'aime la gloire enfin plus que les vains plaisirs,

& alors la proposition est vraie; car l'abbé Blanchet s'est constamment refusé aux vains plaisirs, & il a fini par se prêter du moins à la gloire.

Quant à la prose des *Apologues*, &c. contes, anecdotes, maximes & proverbes, tout est moral & philosophique dans ce livre; ce qui l'est moins, est plaisant & ingénieux; telle est, par exemple, l'idée de l'apologue intitulé *l'Académie silencieuse*, ou *les Emblêmes*. Le docteur Zeb, auteur d'un petit livre excellent, intitulé *le Baillon*, est reçu en qualité de surnuméraire à l'Académie silencieuse; il falloit qu'il fît son remercîment en une seule phrase; il le fit même sans dire mot. « Il écri- » vit en marge le nombre cent, c'étoit celui de ses » nouveaux confrères; puis en mettant un zéro » devant le chiffre, il écrivit au dessous : *Ils n'en* » *vaudront ni moins ni plus* (0100). » Le président répondit au modeste docteur avec autant de politesse que de présence d'esprit : il mit le chiffre un devant le nombre cent, et il écrivit : *Ils en vaudront dix fois davantage* (1100).

Un des ouvrages de ce recueil porte le titre

d'*Analyse courte & utile d'une immense Bibliothèque royale*.

Cette analyse est en quatre maximes :

« 1°. Dans la plupart des sciences, il n'y a que
» ce seul mot : *Peut-être*; il n'y en a que trois dans
» toute l'Histoire : *Ils naquirent, ils souffrirent, ils*
» *moururent*.

» 2°. N'aime rien que d'honnête, & fais tout
» ce que tu aimes ; ne pense rien que de vrai, &
» ne dis pas tout ce que tu penses.

» 3°. O Rois ! domptez vos passions, régnez
» sur vous-mêmes ; ce ne sera plus qu'un jeu de
» gouverner le monde.

» 4°. O Rois ! ô Peuples ! on ne vous l'a point
» encore assez dit, & de faux sages osent encore
» en douter : Il n'est point de bonheur sans vertu,
» ni de vertu sans crainte des dieux. »

Un homme de plaisir, qui se croyoit heureux, quoiqu'il fût un peu troublé dans son bonheur par l'idée de la mort, se propose de ne plus penser à la mort ; *mais cela même*, dit l'auteur, *c'étoit y penser*. Ce mot rappelle le trait de Moncrif, passé en proverbe :

En songeant qu'il faut qu'on l'oublie,
On s'en souvient.

Dans l'histoire d'Abou-Taher, prince des Carmathes, l'auteur définit le fanatisme *une espèce de ressort qui a tout à la fois l'énergie du crime & celle de la vertu*. Plus on méditera cette définition, plus il nous semble qu'on la trouvera juste & complète. C'est précisément ce mélange de crimes & de vertus qui rend le fanatisme si redoutable.

Il nous semble encore qu'il y a bien du sens dans ces maximes annoncées comme orientales :

« Les Rois ont besoin du conseil des sages ; les
» sages peuvent se passer de la faveur des Rois.

» On peut vivre sans frère ; mais on ne peut pas
» vivre sans ami.

» La patience est la clef de toutes les portes &
» le remède à tous les maux.

» La tristesse qui vient avant la joie, est moins
» triste que celle qui vient après.

» L'impatience dans l'affliction est le comble de
» l'affliction. »

Le volume des Apologues, &c. est terminé par deux morceaux de traduction ; l'un est l'*Histoire de la famille d'Hiéron*, dans le vingt-quatrième livre de Tite-Live ; l'autre, *la Conjuration de Pison contre Néron*, au quinzième livre des Annales de Tacite. L'éditeur juge que M. l'abbé Blanchet a mieux traduit Tacite que Tite-Live, & il observe à ce sujet qu'il est plus aisé de rendre la force que l'élégance. C'est que la force de l'original soutient le traducteur, & le rend capable des efforts qu'elle exige. L'élégance au contraire ne présente que des difficultés sans fournir le même ressort pour en triompher.

BLANES (DE), (*Hist. d'Esp.*), ancienne Maison espagnole, dont différentes branches sont répandues dans la Catalogne, dans le Roussillon & dans le royaume de Valence. Des historiens disent que Charlemagne donna la ville & le château de Blanes à un Saxon nommé Gines, parent du fameux Witikind, en récompense des services qu'il avoit reçus de ce Gines dans ses guerres contre les Maures, & c'est de ce même Gines qu'on fait descendre toute la Maison de Blanes.

On trouve dans l'histoire des comtes de Barcelone un amiral de Blanes, qui se signaloit vers l'an 850 à la tête des vaisseaux & des galères de la comtesse de Barcelone : cet amiral devoit suivre de près ce Gines, premier donataire de Blanes, & pouvoit être son fils ou son petit-fils.

Les armes de la Maison de Blanes sont de gueules à la croix d'argent. On croit que ce sont les armes de la Maison de Savoie, données, dit-on, dans le treizième siècle à Guillaume, seigneur de Blanes, par un comte de Savoie, qui le reconnoissoit pour son parent, issu comme lui de l'ancienne Maison de Saxe. Cette tradition, qui a beaucoup de partisans, est cependant sujète à quelques difficultés chronologiques & autres.

Le premier de cette Maison, auquel on remonte avec certitude, est Raymond de Blanes, bien connu dans l'Histoire, pour s'être trouvé, avec son frère Geoffroy, dans l'armée du comte de Barcelone-Raymond-Borell à la journée de Cordoue l'an 1001. Tous les premiers descendans se signalent au service des comtes de Barcelone contre les Maures. On distingue parmi eux Guillaume de Blanes, premier du nom, chevalier illustre qui accompagna Pierre II au combat d'Ubéda en 1212, & à la bataille de Muret en 1215.

Raymond de Blanes, quatrième du nom, servit en 1365 Pierre IV, roi d'Arragon, contre Pierre-le-Cruel, roi de Castille ; il fut pris par le comte de Foix, & obligé de vendre, en 1387, la ville & le château de Blanes, qui étoient dans sa Maison depuis environ six siècles.

Guillaume de Blanes, cinquième du nom, petit-fils de Raymond IV, eut douze enfans, dont plusieurs furent maltraités par la nature. Le fils aîné du premier lit, nommé Michel, naquit sourd & muet ; deux filles du second lit naquirent pareillement sourdes & muettes.

Dans les derniers tems, dom Etienne, marquis de Blanes & de Milas, dit le seigneur de Font-couverte, né le 7 novembre 1679, servit bien le roi Philippe V à la tête des milices du Roussillon, dont il fut fait colonel en 1705. Louis XIV, pour récompenser l'attachement de ce seigneur à son service & à celui du Roi son petit-fils, créa en sa faveur & sans finance, la charge de chevalier d'honneur au conseil supérieur du Roussillon. Louis XV, par des lettres expédiées à Meudon au mois de juillet 1723, & scellées le 4 août suivant, rendit ce même office héréditaire pour tous les descendans

du marquis de Blanes. Le même Roi, par des lettres du mois d'octobre 1719, avoit érigé pour lui en marquisat la ville & château de Milas. Un des motifs allégués en sa faveur dans les lettres de 1723 est *son illustre origine, commune avec les ducs de Savoie, descendus de la Maison de Saxe*. Ainsi cette opinion est en quelque sorte consacrée par l'autorité du véritable juge de la Noblesse, le Roi.

On distingue dans un autre genre parmi les rejetons de la Maison de Blanes, Raymond, premier martyr de l'Ordre de la Merci, reçu dans cet Ordre par le fondateur même, saint Pierre de Nolasque; il fut tué à coups de flèche par les Infidèles, en 1236.

Geoffroy de Blanes, religieux dominicain, prédicateur célèbre de son tems, disciple de saint Vincent-Ferrier, & son compagnon dans ses missions apostoliques, mort à Barcelone en 1414. Sa vie se trouve dans l'histoire des Saints de Catalogne, écrite en espagnol par un Dominicain au dix-septième siècle. Il y est dit que *ce saint religieux sortoit de l'illustre Maison des seigneurs de Blanes, qui tiennent rang parmi les principaux chevaliers de Catalogne*.

BLÉ (DU). (*Hist. de Fr.*) C'est le nom d'une ancienne famille de Bourgogne. Le maréchal d'Uxelles portoit ce nom. (*Voyez* dans le Dictionnaire l'article de ce maréchal, au mot *Uxelles*, qui n'étoit pas proprement le sien.) Il y avoit depuis les commencemens du treizième siècle une Maison du Blé, dont descendoit Catherine du Blé, qui épousa Claude de Laye, seigneur de Rotilia en Bresse; c'est de ce Claude de Laye & de Catherine du Blé que descendoit le maréchal d'Uxelles.

Huguenin de Laye leur petit-fils fut substitué aux biens, nom & armes de la Maison du Blé, par Huguenin du Blé, deuxième du nom, son grand-oncle, frère de Catherine.

Pétrarque du Blé, fils de Huguenin de Laye, épousa, en 1537, Catherine de Villars-Sercy, Dame d'Uxelles, d'où le nom d'Uxelles a été joint à celui de du Blé dans la famille de Laye.

Jean, fils de Pétrarque, fut tué à la bataille de Lépante contre les Turcs, en 1571.

Un autre fils du même fut tué dans un combat au tems de la Ligue.

Antoine du Blé, baron d'Uxelles, leur frère aîné, mérita par d'utiles services l'estime des rois Henri III & Henri IV. A dix-sept ans il s'étoit distingué au siège de Brouage, puis à celui de Sédan & dans d'autres occasions: à la journée d'Arques il eut deux chevaux tués sous lui. Il étoit aux sièges de Paris & de Rouen, sous Henri IV; à la défaite des Espagnols à Marseille, à la reduction de la Bourgogne, à la conquête de la Savoie. Mort le 19 mai 1616.

Jacques du Blé, marquis d'Uxelles, fils d'Antoine, fut conseiller d'Etat, d'épée, & chevalier des Ordres du Roi; il donna de grandes preuves de valeur en 1625, sous le connétable de Lesdiguières, dans une guerrre contre Gênes, & en 1628 dans la guerre de Mantoue; il fut tué en 1629 au siège de Privas, d'un coup de mousquet.

Louis Chalon du Blé, marquis d'Uxelles, fils de Jacques, servit avec grande distinction pendant vingt-deux campagnes, & se trouva dans toutes les occasions périlleuses; il mourut des blessures qu'il avoit reçues au siège de Gravelines en 1658. Il avoit deux brevets dont sa mort empêcha l'exécution, l'un de maréchal de France, l'autre de chevalier des Ordres du Roi. Il laissa deux fils; l'aîné, nommé comme lui, Louis Chalon, mourut dans l'expédition de Candie en 1669; l'autre fut le maréchal d'Uxelles. (*Voyez* son article.)

BOHUN (*Hist. d'Anglet.*), Maison considérable d'Angleterre, & qui a donné une Reine à ce pays.

1°. Humfroy de Bohun, surnommé le *Barbu*, fut compagnon d'armes de Guillaume-le-*Conquérant*.

2°. Humfroy II son fils fut surnommé le *Grand*.

3°. Humfroy III, fils de Humfroy II, étoit un des principaux officiers de Henri I, roi d'Angleterre.

4°. Humfroy IV, fils du précédent, fut comte d'Héreford & connétable d'Angleterre.

5°. Les suivans furent comtes d'Héreford & d'Essex.

6°. Humfroy VIII fut de plus connétable d'Angleterre, ainsi que Humfroy IV. Il mourut dans les fonctions de sa place, tué dans un combat livré en Angleterre le 16 mars 1321.

7°. Guillaume de Bohun son fils fut comte de Northampton; 8°. ainsi que son fils Humfroy X, qui fut aussi comte d'Héreford & d'Essex.

9°. & 10°. Ce dernier eut deux filles, dont l'une, Eléonore de Bohun, comtesse d'Essex & de Northampton, épousa Thomas d'Angleterre, duc de Glocester & comte de Buckingham, connétable d'Angleterre; l'autre, Marie, comtesse d'Héreford, fit une alliance plus noble & plus glorieuse encore; elle fut la première femme de Henri IV, roi d'Angleterre, premier Roi de la branche de Lancastre, & la mère de Henri V.

BOILEAU. (*Hist. litt. mod.*) C'est par erreur qu'en rapportant à l'article *Boyer*, le mot de Racine sur les sifflets qui étoient, disoit-il, à Versailles aux sermons de l'abbé Boileau, nous avons dit que, selon Racine le fils, ce n'étoit point une épigramme que son père eût voulu faire *contre le frere de son ami*. L'abbé Boileau, dont il s'agissoit dans ce mot, n'étoit point parent du poète; mais Louis Racine, qui cite ce trait dans un ouvrage qui est autant l'histoire de Boileau que celle de Racine son père, auroit bien dû avertir que cet abbé Boileau n'étoit point de la famille de celui dont il nous entretient sans cesse. L'abbé Boileau le prédicateur

est distingué par le nom de Boileau de Beaulieu, parce qu'il étoit abbé de Beaulieu. M. d'Alembert, plus malin que Racine le fils, ne croit pas le mot de Jean Racine aussi innocent que le fils l'a prétendu. Quoi qu'il en soit, l'abbé Boileau de Beaulieu eut assez de réputation comme prédicateur, pour que la cour desirât de l'entendre, pour qu'on fit un recueil de ses sermons & un choix de ses pensées, pour que l'Académie française crût devoir l'adopter. Il y fut reçu le 16 août 1694. Le P. Bourdaloue disoit de lui, qu'*il avoit deux fois plus d'esprit qu'il ne falloit pour bien prêcher.* M. d'Alembert cite de lui cette pensée :

« *La preuve la plus réelle d'un vrai mérite, c'est de* » *se connoître ; c'est par-là que la philosophie finit ;* » *c'est par-là que la foi commence ; c'est la leçon que* » *le sage fait à l'homme, & la prière que le chrétien* » *fait à Dieu.* »

L'abbé Boileau mourut en 1704. Il étoit de Beauvais.

BOJOCALUS (*Hist. german.*), chef des Ansivariens, peuplade errante dans la Germanie sans pouvoir trouver de retraite assurée ; elle avoit, suivant les apparences, été dans le parti des Romains, car dans un grand soulévement des Chérusques contre Rome, Bojocalus avoit été prisonnier d'Arminius, & depuis il avoit vieilli au service des mêmes Romains ; il avoit porté les armes pour eux pendant cinquante ans. Dans sa vieillesse, il éprouva leur ingratitude altière & despotique. Ce peuple jaloux vouloit qu'on respectât les possessions même qu'il paroissoit avoir abandonnées, & qu'on se ressouvînt qu'elles avoient appartenu aux Romains. En se repliant en deçà du Rhin, ils avoient laissé au-delà des terres vagues qui servoient à la nourriture des troupeaux. Les Frisons avoient cru pouvoir s'en emparer ; mais sur un ordre absolu de l'Empereur, ils ne firent aucune résistance & abandonnèrent ce terrain. Bojocalus le demanda pour ses Ansivariens ; il eut à ce sujet une conférence avec les gouverneurs romains du pays ; ils ne voulurent jamais accorder cette grace aux Ansivariens ; ils offrirent seulement à Bojocalus des terres pour son usage particulier, en considération de ses services. Bojocalus les refusa généreusement : ce seroit, dit-il, trahir les intérêts que ma nation m'a confiés, d'accepter pour moi une grace que j'ai demandée pour elle. Si les Romains croient devoir quelque récompense à mes services, qu'ils m'accordent celle que je leur demande ; c'est la seule qui puisse me flatter. Sur le refus des Romains, il rompit la conférence, & prit congé d'eux en leur disant avec fierté que la terre ne pouvoit lui manquer, soit pour y vivre, soit pour y mourir.

BORNE (LA DAME DE LA). (*Hist mod.*) Brantôme raconte de cette Dame une anecdote bien bizarre, & qui, si elle est vraie, peut servir à peindre les moeurs du tems de notre roi François I. Il prétend (*Dam. Gal. discours I.*) que cette dame de la Borne, belle & de bonne Maison, déféra son mari à la justice pour des irrégularités coupables, mais qui s'étoient passées dans l'intimité du commerce conjugal, & dont il ne pouvoit y avoir de témoin qu'elle-même. Brantôme dit pourtant que le mari eut la tête tranchée ; ce qui seroit bien une autre irrégularité.

BOULEN. (*Hist. d'Anglet.*) Anne de Boulen, ou Bolleyn, ou Bollen, étoit fille du chevalier Thomas de Boulen, vicomte de Rochefort ; elle avoit suivi autrefois en France Marie d'Angleterre, seconde femme de Louis XII ; elle avoit été attachée depuis à la reine Claude, première femme de François I, & après sa mort à la duchesse d'Alençon. Revenue en Angleterre, elle fut attachée à la reine Catherine d'Arragon. Henri VIII devint amoureux d'elle. Si l'ambition d'Anne de Boulen n'eût aspiré qu'à l'autorité, il ne tenoit qu'à elle d'en jouir en bornant Catherine d'Arragon au titre de Reine ; mais elle étoit jalouse du titre, dût-elle perdre l'autorité. Elle voulut être Reine : son adresse servit si bien son ambition, elle enchaîna si fortement Henri VIII par des refus attirans, qu'il désespéra de la vaincre, & ne songea plus qu'à l'épouser. Alors commencèrent les intrigues pour le divorce. (*Voyez* sur ce point, dans le Dictionnaire, l'article *Volsey*, & dans ce volume l'article *Catherine* d'Arragon.) Il paroît que Henri VIII n'oublia rien pour persuader que ses scrupules sur son mariage avec Catherine d'Arragon avoient commencé avant son amour pour Anne de Boulen. On a de lui une lettre dans laquelle il dit qu'il n'a point eu de commerce avec la Reine depuis l'année 1524 ; ce qui, en supposant le fait vrai, pourroit prouver seulement qu'il s'étoit dégoûté de la Reine avant de devenir amoureux d'Anne de Boulen, ou qu'il en étoit amoureux avant cette époque, comme bien des auteurs le prétendent. En ce cas la résistance d'Anne de Boulen aura été longue ; mais elle ne fut pas persévérante jusqu'au bout. Anne de Boulen, pendant le cours du procès du divorce, & sur l'assurance d'un prochain mariage, se rendit enfin aux desirs du Roi qu'elle regardoit déjà comme son mari, & le Roi n'en étoit que plus ardent à solliciter le divorce. L'honneur de sa maîtresse commençoit à exiger qu'il l'épousât promptement & publiquement ; il ne garda plus de mesures, & se passa d'un jugement qu'on lui faisoit trop attendre ; il fit casser son mariage par l'archevêque de Cantorbery, Thomas Crammer, primat du royaume. Il épousa Anne de Boulen, la fit couronner, & publia son mariage dans les cours. Il l'épousa au mois de janvier 1533, & elle accoucha le 3 septembre de la fameuse Elisabeth ; mais on prétend qu'il avoit épousé secrétement Anne de Boulen le 14 novembre 1532.

Anne de Boulen avoit cru devenir Reine ; elle ne fut jamais qu'esclave dans tout le tems de sa faveur. Elle tomba dans la disgrace à son tour : Jeanne Seymour lui enleva le cœur de son mari. C'eût été peu pour Henri de quitter Boulen ; il fallut qu'il la diffamât & qu'il la perdit. Parce qu'il étoit inconstant, ce fut elle qui passa pour infidelle & pour impudique ; il l'avoit jugée sage tant qu'il l'avoit aimée. Quand elle cessa de lui plaire, il découvrit qu'elle se prostituoit à mille amans & à son propre frère ; il la fait arrêter, il fait arrêter avec elle tout ce qu'il prétend soupçonner. La malheureuse Boulen prend d'abord pour un jeu tout ce qu'elle éprouve. Promptement désabusée, elle tombe dans une gaité folle, cent fois plus triste que l'accablement ordinaire des malheureux ; elle rioit & pleuroit, & rioit d'avoir pleuré. Elle écrivit à Henri : *Vous m'avez toujours élevée ; votre amour a fait de moi une Reine, votre haine va faire de moi une sainte & une martyre.* Elle manioit son cou en éclatant de rire : *Il est tres-mince*, disoit-elle, *& l'exécuteur est habile.* Puis fondant en larmes, elle faisoit faire à Marie, fille de Catherine d'Arragon, les plus tendres excuses des chagrins qu'elle avoit causés à cette Princesse & à sa mère. Elle protesta toujours de son innocence. Son frère, le lord Rochefort, & ses autres prétendus complices, furent décapités avec elle : tous nièrent constamment ce qu'on leur imputoit, à la réserve d'un seul, qui osa s'en vanter, séduit par l'espérance d'une grace qu'on lui promit & qu'il n'obtint pas : il fut pendu. Le lord Rochefort avoit été accusé par sa femme. Tous ces détails sont cruels & affreux.

Les Protestans & les Catholiques modérés croient qu'Anne de Boulen n'étoit coupable que d'un peu d'indiscrétion & de coquetterie : elle vouloit plaire à tout le monde ; elle aimoit à voir les effets de sa beauté sur tout ce qui l'environnoit ; elle recevoit avec indulgence les déclarations qu'on osoit lui faire : voilà tous ses crimes. Ses ennemis ont voulu persuader qu'elle avoit poussé plus loin la complaisance pour les amours volages de François I : ils l'appeloient grossiérement *la haquenée du roi d'Angleterre & la mule du roi de France ;* mais le fait qu'ils allèguent n'est rien moins qu'avéré.

Les Anglais disent qu'élevée à la cour de France, où elle fut attachée successivement, comme nous l'avons dit, à la reine Marie, femme de Louis XII, & à la reine Claude, femme de François I, elle y avoit pris un ton de gaité & de liberté, peu conforme aux mœurs de l'Angleterre.

Le P. d'Orléans dit que les panégyristes d'Anne de Boulen ne songent pas qu'ils font le procès au monarque qui la répudia, & aux juges qui la condamnèrent. On est si souvent obligé de leur faire le procès, le P. d'Orléans le leur fait si souvent lui-même & avec tant de raison, que cette considération n'a dû arrêter personne.

Avant d'envoyer Anne de Boulen au supplice, on cassa son mariage, on le déclara nul dès l'origine, & Henri VIII eut encore le plaisir d'envelopper Elisabeth sa fille dans la disgrace de la mere ; mais si Anne de Boulen n'avoit jamais été la femme de Henri, elle ne l'avoit donc pas outragé, elle n'étoit donc pas coupable d'adultère. Henri, à force de vouloir avilir celle qu'il avoit aimée, la justifioit ; il la justifia plus pleinement encore par l'indécente précipitation avec laquelle il epousa Jeanne Seymour dès le lendemain de l'exécution d'Anne de Boulen.

La beauté d'Anne de Boulen n'étoit pas sans quelques défauts que ses graces faisoient disparoitre, & qui en effet avoient échappé à Henri VIII : elle avoit une surdent, une tumeur à la gorge ; elle avoit même une sorte de petite monstruosité : c'étoient six doigts à la main droite.

(Dans le Dictionnaire, l'article d'Anne de *Boulen* est renvoyé de *Boulen* à *Henri VIII*, où elle n'est pas même nommée.)

BOURNEL (*Hist. de Fr.*), famille noble de la province de Picardie.

1°. Guillaume Bournel *servoit en l'ost de Bouvines*, l'an 1340.

2°. Jean Bournel son frère servoit en Normandie sous le maréchal d'Audenehan, en 1354.

3°. Pierre Bournel, seigneur de Thiembronne, servoit en Picardie sous le même maréchal d'Audenehan, l'an 1355.

4°. Guillaume Bournel, seigneur de Lambercourt, maître-d'hôtel du Roi, est qualifié général, maitre, visiteur & gouverneur de toute l'artillerie de France, depuis l'an 1473 jusqu'à sa mort arrivée en 1477.

5°. Louis Bournel, premier du nom, son fils, suivoit, en 1417, le parti du duc de Bourgogne, Jean. Il le quitta depuis, & se saisit, en 1419, de la ville & du château de Gamaches. Il fut fait prisonnier, en 1421, dans une rencontre près de Mons en Vimeu, & fut obligé de rendre Gamaches en 1422. Il se trouva, en 1436, à un combat livré contre les Anglais près de la ville de Calais. Il vivoit encore en 1444.

6°. Guichard Bournel, frère de Louis, & tige de la branche des seigneurs de Namps & de Mouchy, accompagna son frère dans toutes ses expéditions contre les Anglais & les Bourguignons. Mort avant l'an 1466.

7°. Amé son petit-fils, seigneur du Chevalart & du Palais, mort dans les guerres d'Italie du seizième siècle.

8°. Louis Bournel, seigneur de Thiembronne, gouverneur de Lille, Douay, Orchies, Bapaume, fut un des plus illustres capitaines de son tems. Il vivoit en 1578.

9°. Dans la branche des seigneurs de Boncourt, Jean Bournel, seigneur de Demüin, fut tué en 1537 devant la ville de Hesdin.

Nous

Nous ignorons si Giraud de Bournel, gentilhomme limosin & troubadour célèbre, qui vivoit en Provence vers l'an 1227, & qui mourut en 1278, étoit de cette famille. Il écrivoit en vers provençaux : il fut, dit-on, l'inventeur des sonnets, & Pétrarque lui fit l'honneur de l'imiter.

BRAGELONGNE (DE), (*Hist. de Fr.*), famille célèbre, surtout dans la robe, & qui a produit aussi de vaillans guerriers, dont quelques-uns ont été d'honorables victimes de la patrie.

Elle tire, dit-on, son origine d'un Gelongne, seigneur de Bray, qu'on croit avoir été un cadet de l'ancienne Maison des comtes de Nevers. C'est de la réunion de ces deux noms, de Bray & de Gelongne, que paroît s'être formé celui de Bragelongne, comme celui de la Rochefoucauld s'est formé des noms de Foucauld & de la Roche.

1°. Le premier du nom de Bragelongne, qui s'établit à Paris, fut Adam de Bragelongne, second du nom, qui, en 1405, administroit les finances de la reine Isabelle de Bavière, & de son fils le duc de Guyenne, dauphin de France. Il mourut pour la cause du Roi & de l'Etat.

2°. Miles son fils fut rétabli par arrêt du parlement de Paris, de l'an 1437, dans l'hôtel de son père, situé rue du Roi de Sicile, & qui avoit été confisqué par les Anglais.

3°. Thomas de Bragelongne, mort en 1570, fut lieutenant-criminel au châtelet de Paris.

4°. Son fils, Claude, fut conseiller au parlement.

5°. Jérôme, fils de Claude, fut mestre-de-camp-général de la cavalerie légère de France.

6°. Martin, frère aîné de Thomas & d'un premier lit, fut successivement conseiller au châtelet en 1541, lieutenant-particulier en 1554, prévôt des marchands en 1558. Mort le 27 avril 1569.

7°. Jean, fils de Martin, fut aussi lieutenant-particulier au châtelet.

8°. Jérôme, fils de Jean, fut receveur-général des finances à Caen.

9°. Claude, seigneur de Vignolles, fils de Jérôme, fut trésorier-général de l'artillerie.

10°. Jérôme, second fils de Martin, mentionné sous le n°. 6, fut trésorier-général de l'extraordinaire des guerres.

11°. Martin, seigneur de la Forgerie, son frère, fut trésorier de la gendarmerie de France.

12°. Pierre leur frère fut trésorier-général de l'extraordinaire des guerres, & pendant un long tems & pendant diverses générations les Bragelongne furent trésoriers-généraux, ou de l'ordinaire, ou de l'extraordinaire des guerres.

13°. Jean, frère des trois précédens, conseiller au parlement de Bretagne, puis au grand-conseil, maître-des-requêtes & intendant d'Orléans, se retira aux Indes, où il devint propriétaire d'une île & de cinq vaisseaux; il périt dans un naufrage à la vue de la Rochelle.

14°. Jérôme, fils d'un autre Jérôme mentionné sous le n°. 10, trésorier-général de l'ordinaire des guerres & conseiller d'Etat, mort le 14 février 1678, eut entr'autres fils :

15°. François, enseigne au régiment des Gardes, tué au siége d'Arras en 1652.

Nous omettons une foule de magistrats de différens parlemens & autres cours souveraines.

16°. Thomas de Bragelongne, premier président au parlement de Metz & chef de la chambre royale établie en conséquence, ou plutôt en extension du traité de paix de Nimègue, mort le 4 mars 1680, eut dix-sept enfans, parmi lesquels nous remarquerons :

17°. Etienne, *destiné chevalier de Malte*, qui fut fait prisonnier à la bataille de Trèves, n'étant âgé que de quatorze ans; il devint brigadier des armées.

18°. Charles son frère, colonel d'un régiment de dragons, fut tué au combat de Luzzara, le 15 août 1702.

19°. Enfin Pierre leur frère fut colonel d'un régiment d'infanterie de son nom.

20°. Martin de Bragelongne, d'une branche cadette de cette famille, conseiller au parlement en 1570, président des enquêtes en 1576, prévôt des marchands en 1602, conseiller d'Etat en 1616, mourut à quatre-vingts ans, en 1623.

21°. Il eut, entr'autres enfans, Emery, évêque de Luçon, mort en 1645.

22°. Et Claude, tué à Quimpercorentin en 1643, à vingt-deux ans.

23°. Pierre leur frère aîné fut, en 1616, contrôleur-général de la Maison de Marie de Médicis.

24°. Charles, petit-fils de Pierre, chevalier de Malte, brigadier d'armée, commandoit les gardes-du-corps de la reine d'Espagne, & fut tué dans un combat au passage de la Ségre, où il étoit à la tête de deux mille chevaux.

25°. Dans une autre branche encore, Nicolas de Bragelongne, tué à l'armée.

26°. Charles de Bragelongne, seigneur de Moncharville, neveu du précédent, eut la réputation d'un très-habile ingénieur.

Dans une autre encore, beaucoup de militaires ou de personnages dont la vie a été active & errante, tels que :

27°. Robert, capitaine au régiment de Vervins.

28°. Claude, seigneur de Creuilly, capitaine d'infanterie au régiment d'Espagny.

29°. François, seigneur d'Estinville, capitaine des gardes-du-corps du prince d'Osnabruck, & qui s'est établi en Allemagne.

30°. Robert, capitaine & conseiller au conseil souverain de la Guadeloupe, où il s'est établi.

31°. Claude, seigneur de Sumac, capitaine d'infanterie, mort sur mer.

32°. Pierre, qui sortit jeune de la maison de son père, & dont on n'a eu depuis aucune nouvelle.

Tous ces personnages, à compter du n°. 27, étoient frères.

33°. Honoré leur cousin, enseigne des gardes

de Gaston, duc d'Orléans, fut tué à l'âge de vingt-deux ans.

34°. Il avoit un frère, François de Bragelongne, seigneur de Hautefeuille, capitaine-lieutenant des gendarmes du même Gaston, mort le 22 juillet 1703, à soixante-dix-sept ans, ayant survecu quarante-trois ans à son Prince.

BRAQUEMONT (Robert), (*Hist. de Fr. & d'Esp.*), pourvu en 1417 de la charge d'amiral de France, fut envoyé par le roi Charles VI au secours de Jean II, roi de Castille, contre les Maures qu'il vainquit sur mer. Il avoit servi aussi Henri III, roi de Castille, dans des guerres contre le Portugal, & c'étoit à lui, dit-on, que ce Roi avoit permis ou confié la conquête des Canaries : Braquemont en donna la commission à Jean de Béthencourt son parent.

Les Braquemont étoient de la vicomté d'Arques, & dans le cours des guerres & des attentats de Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, contre la France, ils avoient suivi le parti de ce Prince criminel, qui avoit beaucoup de domaines en Normandie.

L'amiral de Braquemont se maria deux fois en Espagne. Il eut du premier lit Jean de Braquemont, qui mourut sur mer en 1415.

Du second, Jeanne de Braquemont. Celle-ci épousa Alvaro-Gonçalès d'Avila, maréchal de Castille & grand-chambellan de l'infant dom Fernand, duc de Pennafiel. La postérité d'Alvaro d'Avila & de Jeanne de Braquemont a depuis porté ce nom de Braquemont.

L'amiral de Braquemont n'étoit qu'un cadet de sa famille. Guillaume son neveu, aîné du nom, étoit seigneur de Sédan & de Florainville ; & ce fut Louis, fils aîné de Guillaume, qui vendit en 1424 ces terres de Sédan & de Florainville à Erard de Lamarck, seigneur d'Aremberg, son beau-frère, qui avoit épousé Marie de Braquemont, sœur de Louis.

BRÉAUTÉ. (*Hist. de Fr.*) C'est le nom d'une des plus anciennes Maisons de la province de Normandie, aujourd'hui éteinte. Peu de Maisons françaises ont versé plus de sang pour la patrie, & lui ont fait plus de sacrifices.

1°. Robert, premier du nom, sire de Bréauté, fut un des principaux seigneurs de cette province, qui accompagnèrent Guillaume-le-Bâtard à la conquête de l'Angleterre, en 1066.

2°. Son arrière-petit-fils, Guillaume, surnommé *le Pieux*, céda, vendit ou donna presque toutes ses terres pour faire le voyage de la Terre-Sainte.

3°. Renaud son neveu fut tué en Angleterre en 1217.

4°. Guillaume, troisième du nom, neveu de Renaud, & l'aîné de la Maison de Bréauté, fut tué à la bataille de Courtray, le 11 juillet 1302.

5°. Roger, second du nom, sire de Bréauté, petit-fils de Guillaume III, est qualifié *noble & puissant seigneur* dans un acte du 17 mars 1353, & ce titre ne se donnoit alors qu'aux premières Maisons du royaume.

6°. Roger son fils aîné fut tué par les Anglais, près de Gisors.

7°. Roger III, frère de ce Roger, fut fait plusieurs fois prisonnier par les Anglais, & obligé de vendre des terres considérables pour payer des rançons très-onéreuses. Devenu libre aux dépens de sa fortune, il se jeta dans Harfleur que les Anglais assiégeoient alors, & où il se signala par une vigoureuse résistance, à laquelle le maréchal de Boucicaut rendit le témoignage le plus honorable. Il perdit encore d'autres terres qui lui restoient, & qui furent confisquées & pendant trente-trois ans occupées par les Anglais.

8°. Jean I son fils, plus malheureux encore que Roger III, fut fait prisonnier par les Anglais, en Normandie, près du mont Saint-Michel, & ensuite encore en Picardie. Les rançons achevèrent de le ruiner ; & enfin ayant été pris une troisième fois par les Anglais, dans une bataille livrée près d'Arques, il se vit hors d'état de payer cette dernière rançon, & fut obligé d'avoir recours au cardinal d'Estouteville son oncle. Il mourut d'un coup de flèche qu'il reçut à la cheville du pied, dans la journée de Mont-Lhéri, du 16 juillet 1465.

9°. Un autre, Jean de Bréauté son frère, fut tué à la bataille de Verneuil, le 6 août 1424.

10°. Un autre de leurs frères, Jacques, seigneur de Bellefosse, fut tué à la bataille de Patay, le 20 mai 1429.

11°. Un autre encore, Roger, seigneur de Crouin, fut tué en 1460, dans une bataille en Angleterre.

12°. & 13°. Jean II, fils de Jean I, & Adrien I, fils de Jean II, se distinguèrent par leur valeur & leurs services.

14°. Adrien II, fils d'Adrien I, fut colonel-général des ban & arrière-ban de Normandie.

15°. Pierre I, fils d'Adrien II, est célèbre par un grand combat de vingt-deux Français (à la tête desquels il étoit), contre vingt-deux Espagnols. Il étoit allé, en 1699, avec la permission du roi Henri IV, servir en Hollande sous le prince Maurice. Grosbendoncq, Hollandais, du parti espagnol, & gouverneur de Bois-le-Duc, ayant tenu quelques propos légers ou grossiers contre l'honneur des Français, Bréauté lui en demanda raison. Il fut convenu qu'on se battroit vingt-deux contre vingt-deux à armes égales. Ces armes devoient être l'épée & le pistolet seulement ; mais les Espagnols manquèrent, dit-on, à la convention, & apportèrent, outre les armes convenues, d'autres armes plus meurtrières & atteignant de plus loin ; de plus, Grosbendoncq, dont les discours étoient le sujet du combat, se dispensa d'y paroître, sous prétexte qu'un gouverneur ne devoit point quitter la ville confiée à ses soins. Il envoya en sa place Likerbi-

kem son lieutenant, autre Hollandais du parti d'Espagne. De plus, ces Hollandais-Espagnols ne se pressant point d'arriver, Bréauté alla au devant d'eux après une heure d'attente, & s'avança jusqu'à la portée du canon. Les Espagnols sortirent enfin de Bois-le-Duc, & le combat s'engagea. Bréauté tua Likerbikem d'un coup de pistolet, & blessa dangereusement deux autres Espagnols. En tout il y eut, du côté des Espagnols, sept tant tués que blessés; & du côté des Français, trois tués & deux blessés. Tel étoit l'état du combat lorsque, par une lâche & coupable infidélité, le gouverneur, qui étoit resté dans la place, d'où il dominoit les combattans, fit tirer sur les Français deux coups de canon qui les dispersèrent, & qui forcèrent Bréauté, resté seul & ayant eu son cheval tué sous lui d'un de ces coups de canon, à prendre le parti de se rendre prisonnier. Il fut mené à Bois-le-Duc, & là, par l'ordre du cruel Grosbendoncq, il fut indignement tué entre les deux ponts à coups de poignards, d'épées & de piques. Il n'avoit que dix-neuf ans, neuf mois & onze jours. Il étoit gendre du fameux de Harlay de Sancy; il étoit marié dès le 17 décembre 1596, & avoit un fils:

16°. Qui se nommoit Adrien-Pierre. Il étoit premier écuyer de la reine Marie de Médicis, & fut tué devant Breda en 1624. Né le 8 janvier 1599, il n'avoit que vingt-quatre ans, dix mois quand il mourut, & il n'avoit qu'un an à la mort de son père: il ne put donc entreprendre de la venger.

17°. Mais son oncle Adrien III, frère de Pierre, prit sur lui le soin de cette vengeance. Il passa en Hollande, & fit appeler par deux fois en duel ce Grosbendoncq, assassin de son frère, qui refusa constamment de lui faire raison. Adrien III restoit toujours en Hollande, ferme dans la résolution de tirer vengeance, par quelque moyen que ce pût être, de l'assassinat de son frère, lorsque par un effet sans doute des intrigues & des sollicitations de Grosbendoncq, Henri IV écrivit à Bréauté, le 24 octobre 1600, pour lui enjoindre de quitter Breda, où il restoit constamment depuis le mois de juin, sans autre affaire que son projet de vengeance, & de revenir sur le champ en France. Le roi écrivit en même tems à Buzenval son ambassadeur en Hollande, & au prince Maurice, de le faire partir incessamment. Bréauté fut forcé d'obéir.

Adrien III laissa deux fils, qui tous deux furent tués en servant la patrie; savoir, entr'autres:

18°. Pierre II, tué à la prise d'Arras en 1640, âgé de vingt-sept ans, huit mois. Le maréchal de Bassompière, bon juge de toutes sortes de mérite, en faisoit grand cas, & l'annonçoit comme un homme capable de parvenir aux premières charges de l'Etat.

19°. François son frère fut tué au siége de Dunkerque en 1646.

20°. Pierre II eut pour fils Jean-Baptiste Gaston, élevé enfant d'honneur du roi Louis XIV, & tué aux lignes d'Arras en 1654, dans sa dix-huitième année.

Quelques autres personnages de la même Maison moururent jeunes & au service.

C'est dans la personne d'Alexandre-Charles, sire de Bréauté, mort le 1er. juillet 1716, dans sa vingt-deuxième année, que cette vaillante & utile Maison s'est éteinte.

BRINON (MADAME DE), (*Hist. mod.*), première supérieure de la maison de Saint-Cyr sous madame de Maintenon, dont elle seconda les vues & les soins pour cette noble & utile institution. Elle étoit fille d'un président au parlement de Rouen; elle se fit ou on la fit religieuse ursuline. Son couvent ayant été ruiné, elle erra quelque tems de clôture en clôture, sans bien & sans ressource. Sa mère, qui la reçut chez elle, la menoit souvent à Montchevreuil, dans le voisinage duquel elle demeuroit. Madame de Maintenon l'y connut, & vit avec édification combien, au milieu du monde, elle étoit fidelle aux devoirs d'un état qu'elle n'avoit pas embrassé par un choix parfaitement libre. Les Ursulines sont consacrées à l'instruction. Madame de Brinon, pour remplir son vœu à cet égard, rassembloit les domestiques & les enfans du voisinage, & se chargeoit de les instruire; elle perdit sa mère, erra encore d'asile en asile, toujours poursuivie par la misère. Une compagne qu'elle s'étoit associée, ne faisoit que doubler son infortune; elles avoient rassemblé avec peine un petit nombre de pensionnaires qu'elles instruisoient, & avec lesquelles elles languissoient à Montmorenci. Madame de Brinon se ressouvint de madame de Maintenon qu'elle avoit vue autrefois à Montchevreuil, pauvre comme elle, & qui lui avoit témoigné de l'estime. Du haut du coteau de Montmorenci elle voyoit ce Saint-Germain où cette même femme, devenue toute-puissante, habitoit avec le plus grand Roi du monde; elle osa penser que le pouvoir de faire du bien ne lui en auroit pas fait perdre le goût. C'étoit connoître madame de Maintenon, & celle-ci lui en sut gré; elle alla voir son établissement, le protégea, l'augmenta, rassembla les pensionnaires que sa charité faisoit élever en divers lieux, & les mit, sous la conduite de madame de Brinon, dans une maison plus vaste & plus commode, qu'elle fit meubler à Ruel. Ce fut là le berceau de Saint-Cyr. De Ruel les pensionnaires, devenues plus nombreuses, furent transférées à Noisy, pour être plus à portée de Versailles & de madame de Maintenon, dont cet établissement commençoit à faire l'occupation la plus chère. Louis XIV lui fit don d'une maison convenable à Noisy. Dans la suite, les idées de madame de Maintenon & du Roi s'aggrandirent, s'élevèrent, & formèrent ce bel établissement de Saint-Cyr. Madame de Brinon, en qui madame de Maintenon croyoit avoir vu des talens distingués pour le commandement & l'administration d'une

grande maison, fut mise à la tête de celle-ci, comme elle avoit été à la tête de la maison de Ruel & de celle de Noisy. Il se trouva qu'au contraire la supérieure avoit tous les talens, hors celui de gouverner. Madame de Brinon, dit l'auteur des *Mémoires* de Maintenon, savoit le monde, les Pères de l'Eglise, les poëtes; elle faisoit des exhortations qu'on venoit entendre de toutes parts, & que les courtisans comparoient, déjà pour l'éloquence, aux sermons de Bourdaloue; mais elle étoit d'une humeur inégale, brusque, impérieuse, prodigue, avide de gloire & de biens.

Madame de Maintenon répandoit avec profusion les bienfaits sur madame de Brinon & sa famille, & lui prodigua les égards les plus flatteurs. Celle-ci devint une espèce de favorite: le roi l'entretenoit toutes les fois qu'il alloit à Saint-Cyr; elle étoit en commerce avec les Princesses, les ministres, les cardinaux: on briguoit à l'envi son amitié, presque sa protection; elle commençoit à être embarrassée de celle même de madame de Maintenon, qui, loin de la lui faire sentir, sembloit redoubler de déférence pour elle. La religieuse prenoit insensiblemment le goût du siècle, celui du commandement, de la liberté, des commodités, de la grandeur: les plaintes s'élevoient de tous côtés; elles étoient appuyées par les supérieurs. Madame de Maintenon gémissoit, patientoit, exhortoit à la patience, pallioit le mal par des moyens doux. En partant pour un voyage de Fontainebleau, elle prit des mesures pour maintenir l'ordre pendant son absence.

Madame de Brinon tomba malade: madame de Maintenon oublia tout, lui envoya Fagon, établit des couriers pour être informée d'heure en heure de son état. Le Roi l'alla voir dans sa convalescence: cette faveur acheva de l'enorgueillir & de la perdre. Sa santé revint & ses caprices avec elle.

Madame de Brinon, sous prétexte de santé, alla voir ses parens dans le Vexin, puis, sans attendre d'obédience, elle partit pour les eaux de Bourbon. Son absence apprit aux Dames de Saint-Louis qu'elles pouvoient se gouverner elles-mêmes.

Son voyage fut une marche triomphale. Elle avoit deux carrosses à elle, & souvent quatre de suite. Elle étoit précédée d'un homme qui faisoit préparer les logemens: les villes la complimentoient, les villages se mettoient sous les armes: à l'église on étendoit sous ses genoux un carreau de velours. A Bourbon, on lui donna des fêtes, on lui rendit des soins, on lui fit des présens, on lui présenta des placets. On rioit à la cour de ce faste royal d'une religieuse: on comparoit la protégée avec la protectrice, qui mettoit de la dignité à tout, mais qui plaçoit surtout la dignité dans la modestie.

« Après avoir été à Bourbon six semaines, s'être promenée quinze jours chez ses parens, & s'être laissée adorer de toute la Noblesse du pays, dit l'auteur des *Mémoires de Maintenon*, elle arrive à Fontainebleau. Madame de Maintenon lui fait dire de venir dîner avec elle. Peut-être avoit-elle l'intention de la gronder, mais elle ne la gronda point. Le Roi même daigna lui parler avec estime: on attribua ses travers à l'ignorance d'une religieuse qui avoit cru que tous les honneurs étoient dus à l'amie de l'amie du Roi, à la supérieure de Saint-Cyr; mais dans ce cas même il falloit du moins l'instruire: il parut bien qu'elle n'avoit pas été instruite; elle arrive à Paris & y séjourne tant qu'il lui plait. Son voyage n'étoit pas encore fini; elle le termina par le trait le plus brillant. Marly & Trianon venoient d'être achevés: elle eut la curiosité fort naturelle de les voir; mais ce fut la manière de satisfaire cette curiosité, qui tint véritablement d'une Vice-Reine. Le Roi avoit établi dans ces deux châteaux des officiers particuliers dépendans de Bon-Temps; celui-ci se piquoit d'un grand attachement à madame de Maintenon, & madame de Brinon jugea que les effets de cet attachement devoient rejaillir sur elle. En conséquence elle donne directement ses ordres à Bon-Temps, lui marque qu'elle ira le matin voir Marly & après le dîner Trianon. Bon-Temps, étonné d'un ton auquel le Dauphin même ne l'avoit pas accoutumé, mais pressé par le tems & n'ayant pas celui de recevoir des ordres de Fontainebleau, prit le parti d'obéir aux risques, périls & fortunes de madame de Brinon. Elle fut servie à dîner par les officiers extraordinaires du Roi: Bon-Temps lui fit les honneurs. Le lendemain on sut à Fontainebleau ce qui s'étoit passé: madame de Maintenon fut outrée, mais elle se contint & excusa son amie.

» Madame de Brinon rentre à Saint-Cyr, critique tout ce qui avoit été réglé pendant son absence par madame de Maintenon, de concert avec la communauté; lui mande à elle-même qu'elle a trouvé la maison de Saint-Cyr dans un désordre affreux, & que ce désordre est l'effet des prétendus réglemens qu'on s'est ingéré de faire pendant son absence; en conséquence, elle detruit & bouleverse tout. On la laisse faire, en se proposant de ne la pas laisser faire long-tems. Enfin l'orage éclate, mais avec tous les ménagemens que madame de Maintenon crut devoir à l'ancienne amitié. La marquise de Montchevreuil, amie de toutes les deux, & chez qui elles s'étoient connues, arrive à Saint-Cyr, prépare la supérieure à la nouvelle de sa déposition, lui remet une lettre-de-cachet portant ordre de quitter la maison le lendemain, une obédience de l'évèque de Chartres sur le même objet, & une décharge de la supériorité. Pour adoucir l'amertume de cette disgrace, elle lui annonce de nouveaux bienfaits de madame de Maintenon, de nouvelles faveurs du Roi, la continuation de l'estime de l'un, de l'amitié de l'autre. Madame de Brinon s'étonne, pleure, gémit, obéit. Elle demande le secret, fait fermer son appartement, cache sa disgrace à toute la mai-

fon, dispose tout pour son départ, sort le lendemain matin sans être vue que de la portière qu'elle embrasse, en lui disant qu'elle ne la quittoit pas pour long-tems; elle se fit mener à Paris à l'hôtel de Guise, chez madame la duchesse d'Hanovre, à qui elle fit part de son aventure, & qu'elle pria d'écrire & d'agir pour la faire rétablir dans sa place. La duchesse d'Hanovre sollicita, pressa, insista; mais les raisons qui avoient déterminé madame de Maintenon étoient trop fortes pour qu'elle ne fût pas inflexible.

» Cette disgrace de madame de Brinon ne fut pas une simple révolution de couvent. La cour & la ville y prirent part. Madame de Sévigné, dans une lettre du 10 décembre 1688, dit: « Voici un » fait. Madame de Brinon, l'ame de Saint-Cyr, » l'amie intime de madame de Maintenon, n'est » plus à Saint-Cyr; elle en est sortie il y a quatre » jours; elle est à l'hôtel de Guise; elle ne paroît » point mal avec madame de Maintenon, car elle » envoie tous les jours savoir de ses nouvelles. » Cela augmente la curiosité de savoir le sujet de » sa disgrace. Tout le monde en parle tout bas, » sans que personne en sache davantage. »

Dans une lettre du 13, elle ajoute:

« Je ne sais encore rien de madame de Brinon, » si ce n'est que le Roi lui donne 2000 livres de » pension. On dit qu'elle ira à Saint-Antoine. Elle » prêchoit fort bien, comme vous savez. »

« Elle tenta, dit l'auteur des *Mémoires de madame de Maintenon*, de se retirer dans quelque maison » religieuse de Paris, les trouva toutes insupportables, & alla à Maubuisson, où elle s'établit à sa » fantaisie & sans dépendre de la communauté. Elle » y entretint un commerce assez vif avec madame de » Maintenon, qui la consola de sa disgrace par mille » complaisances. Elle y mourut (en 1701) regrettant le monde, Saint-Cyr & la vie. »

BRULART. (*Hist. mod.*) Les articles *Brulart* & *Sillery*, dans le Dictionnaire, renvoient à l'article *Puisieux*, où il n'y a qu'un mot insuffisant sur cette famille.

1°. Le chancelier de Sillery est sans doute le personnage le plus célèbre qu'elle ait eu dans la magistrature & dans le ministère. Il fut fait conseiller au parlement de Paris en 1573, puis maître-des-requêtes, puis président au même parlement de Paris en 1595. Il fut trois fois ambassadeur en Suisse: en 1589 sous Henri III; en 1595 & en 1602 sous Henri IV. Il fut aussi ambassadeur à Rome, & dans le cours de cette ambassade il conclut le mariage du Roi avec Marie de Médicis; mais si l'on en croit le duc de Sully, Sillery avoit travaillé d'abord à négocier le mariage d'Henri IV avec la duchesse de Beaufort, qui l'avoit fait nommer dans cette vue à l'ambassade de Rome, & qui l'avoit assuré dès-lors de lui procurer les sceaux & la dignité de chancelier. En 1598, il travailla utilement à la conclusion de la paix de Vervins, & il alla la faire signer à Bruxelles à l'archiduc Albert. En 1604, il fut fait garde-des-sceaux; en 1605, chancelier de Navarre; en 1607, chancelier de France. M. de Sully, qui se trouvoit assez souvent en opposition avec lui au conseil, en parle quelquefois assez peu avantageusement. Il est vrai qu'en général le chancelier étoit, ainsi que Villeroi, favorable à l'Espagne & aux Jésuites, autant que Sully leur étoit contraire: celui-ci attribue encore à des motifs d'intérêt, à des réductions de gages & de pensions, réductions que Sully avoit jugées nécessaires, l'éloignement de Sillery pour lui. Il accuse le chancelier d'être entré dans ces intrigues, *travaillées de main de courtisans*, qui avoient quelquefois troublé l'amitié de Henri & de Sully, en inspirant au premier contre le second d'injustes défiances. On peut regarder comme une espèce de correctif à ce que ces imputations peuvent avoir d'un peu excessif, le jugement que Henri IV portoit de Sillery, & qui nous est rapporté par Sully lui-même:

« Sillery, disoit Henri, est d'un naturel patient » & complaisant, merveilleusement souple, adroit » & industrieux dans toute la conduite de sa vie: » il a l'esprit très-bon; il est assez versé dans » toutes sortes de sciences & d'affaires de sa profession; il n'est pas même ignorant dans les autres, » parle assez bien, déduit & représente fort clairement une affaire; *n'est point homme pour faire de malices noires*, mais il ne laisse pourtant pas » d'aimer grandement les biens & les honneurs, & » de s'accommoder toujours à tout pour en avoir. » Il n'est jamais sans nouvelles ni sans personnes » en main pour lui en découvrir; d'humeur à ne » jamais hasarder légérement sa personne ni sa » fortune pour celles d'autrui. Ses vertus & ses » défauts étant ainsi compensés, il m'est facile d'employer utilement les premiers, & de me garantir » du dommage des autres. »

Henri IV disoit aussi qu'avec son chancelier (de Sillery), qui ne savoit point de latin, & son connétable (Henri de Montmorenci), qui ne savoit ni lire ni écrire, il n'y avoit point d'affaires dont il ne pût venir à bout. En effet, Sillery le servit très-bien dans l'affaire de son mariage, dans celle de la paix de Vervins, & en maintenant les Suisses dans l'alliance de la France, affaire à laquelle on dit qu'il employa pour lors une partie de sa fortune.

Nous avons vu des preuves de la souplesse de caractère que Henri IV & Sully lui attribuent dans les démarches qu'il avoit consenti de faire pour le mariage de Henri IV & de la duchesse de Beaufort. Lorsqu'après la mort de cette duchesse, il eut mis au lieu d'elle la princesse de Toscane sur le trône de la France, & lorsqu'après la mort de Henri IV il la vit maîtresse des affaires, on peut croire qu'il n'eut pas moins de complaisance pour elle; qu'il lui sacrifia aisément les maximes anti-espagnoles du dernier règne, dont aussi bien il n'avoit jamais été le partisan; il songea aussi à pro-

fiter, pour sa fortune, des indiscrètes profusions de la Reine ; il fit doubler ses gages, & s'arrogea de nouveaux droits ; il scella d'ailleurs tout ce qu'on voulut pour les gens en crédit, & ces dissipations se faisoient sous le nom de Henri IV après sa mort. Sully fait à Sillery un reproche grave à ce sujet. « La règle, dit-il, est que, le Roi étant mort, le » sceau dont il s'est servi soit rompu. Non-seule- » ment le chancelier ne l'avoit pas fait, mais il » osa même se servir de ce sceau pour autoriser de » fausses dispositions en faveur de Conchine & de » quelques autres pendant cinq années entières. » Il avoit pour cela la double commodité de faire » fabriquer par son fils, qui étoit secrétaire d'Etat, » toutes les pièces, auxquelles il mettoit ensuite » la dernière main. »

Toutes ses complaisances ne purent le maintenir dans la faveur ; il remit les sceaux en 1616 : ils lui furent rendus en 1623, & sa disgrace fut consommée en 1624. Il n'y survécut pas long-tems ; il mourut la même année, le 1er. octobre, vraisemblablement de la mort des ministres disgraciés.

2°. Pierre Brulart de Puisieux son fils, secrétaire d'Etat, fut enveloppé dans sa disgrace : son crime étoit d'avoir, conformément aux intentions de Louis XIII, traversé la nomination de Richelieu au cardinalat. Il eut de la sagesse & de la modération dans son ministère, & de la fermeté dans sa disgrace. Au tems de sa faveur il refusa d'être fait duc & pair, soit qu'il crût, comme le dit depuis le chancelier le Tellier, que ces sortes de dignités ne convenoient point aux familles ministérielles, connues principalement dans la robe (mais la sienne servoit également l'Etat dans la robe & dans l'épée), soit qu'il craignît que cette éclatante dignité ne parût en lui un abus du crédit. Au tems de sa disgrace, il refusa deux cent mille francs qu'on lui offroit pour la démission de sa charge de secrétaire d'Etat ; il la garda jusqu'à la mort, & cette somme fut cependant payée à ses héritiers. Il mourut tranquillement dans la retraite, le 22 avril 1640.

3°. Le commandeur de Sillery, Noël Brulart, frère du chancelier, fut ambassadeur de la religion (de Malte) en France, puis ambassadeur extraordinaire de France en Espagne, & ensuite à Rome, où, par l'effet des complaisances des Brulart pour la Reine-Mère, il conclut avec les Espagnols, dans l'affaire de la Valteline, un traité désavantageux au Roi, & que le cardinal de Richelieu fit désavouer. Le commandeur fut rappelé de Rome, & disgracié comme son frère & son neveu.

4°. Charles-Henri Brulart, seigneur de Briançon, petit-fils de Puisieux, & arrière-petit-fils du chancelier de Sillery, fut tué à treize ans & demi, au combat de Saint-Gothard ou Godhard en Hongrie, le 1er. août 1664. Il étoit enseigne au régiment de Turenne.

5°. Achille son frère, chevalier de Malte, aide-de-camp du vicomte de Turenne, & capitaine d'infanterie dans son régiment, mourut à dix-neuf ans à Landau, des blessures reçues au combat de Sintzeim.

6°. Fabio Brulart de Sillery, frère des deux précédens, évêque d'Avranches, puis de Soissons, fut célèbre dans l'Eglise & dans les lettres. Le nom de Fabio lui vient de ce qu'il fut tenu sur les fonts de baptême par le cardinal Picolomini, alors nonce en France, qui lui donna le nom du pape Alexandre VII, Fabio Chigi.

L'assemblée du clergé, qui se tint en 1695 à Saint-Germain-en-Laye, le choisit pour haranguer le roi d'Angleterre, Jacques II. Sa harangue fut si agréable aux Anglais de la suite de Jacques, qu'elle fut traduite en plusieurs langues, & envoyée partout comme une espèce de manifeste, dit M. de Bèze. Tous les Jacobites jugèrent au moins qu'on ne pouvoit pas consoler plus noblement ni plus chrétiennement un Roi malheureux. Il fut reçu en 1701, honoraire à l'Académie des inscriptions & belles-lettres, qui s'appeloit alors l'Académie des inscriptions & médailles, & en 1705 à l'Académie française, à la place de M. Pavillon. Comme membre de l'Académie des inscriptions, on lui doit l'explication d'un bas-relief de marbre antique, faisant partie d'un tombeau que le peuple appelle à Soissons *le trou de l'Oracle d'Isis*. Il a aussi rendu compte à l'Académie de quelques autres anciens tombeaux, singuliers par leurs ornemens : il a de plus envoyé à l'Académie les copies figurées de deux colonnes miliaires, trouvées, l'une près de Soissons, l'autre à Vic-sur-Aisne dans le Soissonnois. La première est du tems de Septime Sévère ; la seconde est de la quinzième année de l'empire de Caracalla. On en trouve les explications dans la partie de l'Histoire, tom. III du *Recueil de l'Académie*.

Comme académicien français, on a de lui des *réflexions sur l'Eloquence*. Son discours de réception contient aussi des remarques sur *le génie des langues*, sur *le caractère de l'éloquence & la nature de la poésie*. Il a laissé des poésies françaises, dont une partie est entrée dans les Recueils du P. Bouhours ; il a même laissé des poésies latines, ce qui n'est pas étranger à l'Académie française. Il a ranimé autant qu'il étoit en lui les travaux de l'Académie naissante qu'il trouva établie à Soissons, & affiliée à l'Académie française.

Comme évêque, il a laissé divers Traités de morale, des traductions des plus beaux endroits des Pères, un Commentaire sur quelques épîtres de saint Paul & sur celle de saint Clément, pape, aux Corinthiens ; des sermons & des homélies.

Il a établi des écoles gratuites, des séminaires, des hôpitaux. Il a nourri les pauvres, & fait en leur faveur d'utiles réglemens dans les disettes de 1693 & de 1709. Mort le 20 novembre 1714. Il étoit né le 25 octobre 1655.

7°. Carloman-Philogène Brulart, comte de Sillery, frère des trois précédens, capitaine de

vaisseau, colonel d'infanterie, premier écuyer du prince de Conti, l'a suivi dans toutes ses campagnes, nommément aux combats de Steinkerque & de Nerwinde, & fut blessé dangereusement à ce dernier.

8°. Roger Brulart, marquis de Sillery & de Puisieux, frère aîné des quatre précédens, étoit chevalier des Ordres du Roi, lieutenant-général des armées, gouverneur d'Huningue, conseiller d'Etat d'épée; il avoit été ambassadeur en Suisse.

9°. Félix-François Brulart de Sillery son fils, colonel d'infanterie & brigadier d'armée, fut tué à la bataille d'Almanza, le 25 avril 1707.

10°. Louis-Philogène Brulart, marquis de Puisieux, fils de Carloman-Philogène, n°. 7, est celui que nous avons vu ministre des affaires étrangères, puis ministre sans département jusqu'en 1756.

Dans la branche des seigneurs de Crosne & de la Borde, nous remarquons :

11°. Noël Brulart, procureur-général, ou, comme on disoit encore alors, procureur du Roi au parlement de Paris sous François I & Henri II, depuis 1541 jusqu'en 1557.

12°. Denis Brulart son fils, premier président du parlement de Bourgogne.

13°. Nicolas son fils, aussi premier président au même parlement, ainsi que :

14°. & 15°. Denis II, fils de Nicolas, & Nicolas II, fils de Denis II.

16°. Jean-Baptiste Brulart, baron de Couches & de Sombernon, capitaine des Gendarmes de Berry, tué à la bataille de Spire, le 15 novembre 1703.

Dans la branche des marquis de Genlis.

17°. Pierre Brulart, qui mit la terre de Genlis dans sa famille, étoit fils de Noël Brulart, procureur-général de Paris, n°. 11, & frère du premier des quatre premiers présidens de Bourgogne; il fut fait secrétaire des commandemens de la reine Catherine de Médicis en 1564, & secrétaire d'Etat en 1569. Charles IX, Henri III & Henri IV l'employèrent dans différentes affaires. Il avoit un long usage du ministère. Il mourut le 12 avril 1608, ayant été ministre sous trois Rois, & ayant servi sous cinq; car dès 1557 il étoit pourvu d'une charge de secrétaire du Roi.

18°. Gilles, seigneur de Genlis, son fils, fut reçu secrétaire d'Etat en survivance.

19°. Charles Brulart, seigneur d'Abecourt, fils de Gilles, fut tué en duel en 1649.

20°. Charles, abbé de Joyenval, frère de Gilles, ambassadeur à Venise & à la diète de Ratisbonne, est mort le 25 juin 1649, doyen des conseillers d'Etat.

21°. Noël son frère, seigneur de Crosne, mourut au siége d'Amiens, en 1597.

22°. René Brulart, fils de Gilles, n°. 18, d'un second lit, fut gouverneur des frontières du Dauphiné, & lieutenant-général des armées du Roi.

23°. Florimond Brulart, petit-fils de Gilles, n°. 18, & frère de Charles, n°. 19, & de René, n°. 22, mourut en 1653 au siége de Sainte-Ménéhould.

24°. Charles, frère de Florimond, fut archevêque d'Embrun, & mourut le 2 novembre 1714, à quatre-vingt-six ans.

25°. François, seigneur de Bethancourt, frère des deux précédens, colonel du régiment de la Couronne, fut tué à la bataille de Consarbrick près Trèves, en 1674.

26°. Michel, frère des trois précédens, & colonel du régiment de la Couronne, après François, qui l'avoit été après Claude, marquis de Genlis (un autre de ses frères), fut tué en 1677 à l'attaque d'un fort près Saint-Omer.

Dans la branche des seigneurs du Broussin & du Rancher, issue de celle de Genlis :

27°. Charles, seigneur du Rancher, capitaine aux Gardes-Françaises, gouverneur du Quesnoi, maréchal-de-camp, mort le 1er. juillet 1712, à quatre-vingt-huit ans.

BUCÉPHALE. (*Hist. anc.*) L'Histoire n'a pas dédaigné d'illustrer ce fameux cheval d'Alexandre. La première gloire de son maître est de l'avoir dompté : aucun des écuyers de Philippe son père n'avoit pu y réussir. Alexandre, dont le plus ardent desir, dès sa plus tendre jeunesse, fut toujours de tenter ce que les autres n'avoient pas pu faire, demanda de monter ce cheval fougueux. Sa plus grande peine fut d'en obtenir la permission, tant on redoutoit pour lui ce danger! Il mit tant d'adresse & de courage dans sa manœuvre, & elle eut un si plein succès, que son père s'écria, saisi d'admiration : *Voilà un enfant à qui les Dieux destinent un plus vaste Empire que le nôtre. Jamais la Macédoine ne pourra lui suffire.* Dès ce moment Bucéphale fut le coursier favori d'Alexandre, & cet animal, de son côté, s'attacha exclusivement à son maître. Jamais, si l'on en croit Quinte-Curce, il ne voulut se laisser monter par aucun autre; mais aussitôt qu'Alexandre vouloit le monter, souple & docile, il plioit de lui-même les genoux, se baissoit pour le recevoir, & se relevoit tout orgueilleux de sa noble charge, *credebaturque sentire quem veheret.* Bucéphale s'étant égaré dans l'expédition d'Alexandre contre les Mardes, ce Prince, dans sa douleur, fit de si terribles menaces à ces peuples pour les engager à le lui ramener au plus tôt, qu'ils ne crurent pas pouvoir trouver un abri contre sa vengeance dans leurs montagnes & dans leurs forêts; ils se hâtèrent donc de ramener Bucéphale, d'offrir des présens & de se soumettre; encore leur fut-il fort difficile d'appaiser la colère d'Alexandre. Lorsque la mort lui eut enlevé cet animal, il honora sa mémoire comme celle d'un ami & d'un compagnon de ses victoires. De deux villes qu'il bâtit dans les Indes, comme il prenoit soin d'en bâtir dans presque tous les lieux de ses conquêtes, il nomma l'une Nicée, comme monument de ses

victoires, & l'autre *Bucéphalie*, en l'honneur de son coursier fidele, & comme pour en éterniser le souvenir.

BUEIL (*Hist. de Fr.*), nom d'une Maison française qui a produit beaucoup de sujets utiles.

1°. Jean I, sire de Bueil, étoit écuyer d'honneur du roi Charles-le-Bel, dès le commencement de son régne, en 1322.

2°. Jean II son fils, qui vivoit en 1366, servit dans plusieurs siéges & batailles contre les Anglais; il accompagna Jean, duc de Normandie, fils de Philippe de Valois, & qui fut, depuis le roi Jean, à l'expédition de Bretagne contre Edouard III; il fit lever le siége de Rennes en 1345, se trouva aux siéges de Miraumont, Villefranche, Angers, Seillac, Angoulême, Aiguillon, &c. & combattit avec le connétable d'Eu, le comte d'Erbi, général de l'armée anglaise.

3°. Jean III, fils de Jean II, sire de Bueil, seigneur de Montrésor, lieutenant-général du duc d'Anjou, dans les provinces d'Anjou, de Touraine & du Maine; il défendit la ville du Mans contre les Anglais, les battit à Lusignan en Poitou, leur fit lever le siége de Château-Gontier, reprit sur eux plusieurs places dans le Languedoc & dans la Guyenne en 1377, & les défit encore près de Bergerac. Il fut capitaine des gardes du roi Charles VI vers l'an 1385. Mort vers 1390.

4°. Jean IV, fils de Jean III, maître des arbalêtiers de France, lieutenant-général des provinces de Guyenne, Languedoc, Rouergue, Querci, Agenois, Bigorre & Bazadois, servit sous le duc d'Anjou au siége de Montpellier, défit les Anglais avec son frère Pierre de Bueil, & fit prisonnier le général Felton, sénéchal de Bordeaux. Il fut tué, en 1415, à la bataille d'Azincourt, où l'on remarque qu'il y eut jusqu'à seize personnes du nom de Bueil, prises ou tuées. Ce Jean IV avoit épousé Marguerite, fille de Beraud III, dauphin d'Auvergne, & de Marguerite de Sancerre, de la Maison de Champagne, laquelle Marguerite de Sancerre étoit héritière de la branche aînée des Sancerre-Champagne; & c'est de là que les seigneurs de la Maison de Bueil ont pris le nom & le titre de comtes de Sancerre.

5°. Jean V, fils de Jean IV, comte de Sancerre, amiral de France, chevalier de l'Ordre du Roi, fut surnommé *le fléau des Anglais*, titre qui suffit à sa gloire. En effet, nul ne contribua plus au parfait rétablissement de Charles VII; il fit une entreprise sur le Mans en 1427; se trouva, en 1431, à la défaite des Anglais près de Beaumont-le-Vicomte, puis à la levée du siége de Saint-Celerin; il battit, en 1435, les Anglais entre Meulan & Gisors; en 1438 il défit les grandes compagnies qui ravageoient l'Anjou; il prit par escalade la ville de Sainte-Suzanne. Dans le tems de la conquête de la Normandie, en 1450, il assista aux prises de Rouen, de Montivilliers, de Bayeux, de Caen, de Cherbourg, & en 1451 & 1453 à la prise de plusieurs places en Guyenne; il se signala surtout à la bataille de Castillon en Périgord, où fut défait & tué le brave Talbot, le plus illustre des généraux anglais de ce tems.

6°. Edmond de Bueil, un des fils de Jean V, mourut dans le cours de l'expédition de Naples, où il accompagnoit le roi Charles VIII, en 1495.

7°. Charles de Bueil, comte de Sancerre, fut tué à la bataille de Marignan en 1515; c'est celui qui, dans le Dictionnaire, termine l'article des comtes de Sancerre-Champagne, quoiqu'il ne fût pas de cette Maison, mais de celle de Bueil.

8°. Jean VI son fils fut tué au siége d'Hesdin, en 1537, à vingt-deux ans.

9°. Louis de Bueil son oncle, frère de Charles, grand-échanson de France, chevalier de l'Ordre du Roi, avoit été blessé à Marignan, pris à Pavie. Brantôme a bien raison de dire qu'il *fut un très-brave, sage & vaillant capitaine, qui avoit la façon belle & honorable représentation, homme de bien & d'honneur, n'ayant jamais dégénéré de ses prédécesseurs.* Il est surtout célèbre par sa belle défense de Saint-Dizier, en 1544. L'empereur Charles-Quint, à la tête d'une armée formidable, venoit d'être introduit par intelligences dans la ville de Ligny en Barrois; il s'avance vers Saint-Dizier qu'il somme de se rendre: la réponse du comte de Sancerre fut qu'il n'y avoit point de traîtres dans la place, & qu'il falloit l'emporter l'epée à la main. En effet, Saint-Dizier arrêta les Impériaux beaucoup plus long-tems qu'ils ne l'auroient cru: les assiégés faisoient de fréquentes sorties. Le 19 ou 20 juillet il y eut un des plus furieux & des plus opiniâtres assauts, qui dura depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir. L'armée impériale y fut employée presque toute entière; les divers corps revinrent à la charge jusqu'à trois fois, & finirent par être irrévocablement repoussés avec grande perte. Leur retraite se fit avec précipitation & avec quelque désordre; ils laissèrent dans le fossé des barils de poudre, dont les assiégés avoient besoin & dont ils profitèrent. Le comte de Sancerre fut blessé: un coup de canon lui brisa son épée dans la main, & les éclats lui volèrent au visage. Le lendemain l'Empereur lui envoya offrir une capitulation honorable: Sancerre ne voulut pas seulement permettre que le trompette entrât dans la ville, de peur qu'il ne tentât le courage des assiégés.

La promptitude avec laquelle la brèche fut réparée engagea les impériaux à employer les mines: les assiégés s'en apperçurent, & dans une sortie faite de nuit ils parcoururent les tranchées d'un bout à l'autre, chassèrent ceux qui les gardoient, taillèrent en pièces ceux qui voulurent résister, ruinèrent les travaux, & ramenèrent des pionniers par qui l'on fut instruit de tous les projets des assiégeans.

Saint-Dizier alloit être l'écueil des forces impériales,

périales, l'Empereur ne songeoit déjà plus à le prendre de force, & se bornoit à le réduire par famine; il ne manquoit, pour faire échouer ce dernier projet, qu'une armée qui s'avançât pour faire lever le siége; mais Saint-Dizier ne put être secouru ni par le Roi absent, & forcé de l'être, ni par le Dauphin présent, mais auquel il étoit défendu d'agir. Des intrigues de cour que dirigeoit la duchesse d'Etampes eurent d'ailleurs une influence funeste sur cette expédition. La garnison de Saint-Dizier avoit su repousser la force & résister à la faim; elle ne put tenir contre la trahison. Sancerre avoit eu raison de dire qu'il n'y avoit point de traîtres dans la place, mais il y en avoit au dehors. Un tambour qu'il avoit envoyé au camp impérial pour proposer un échange de prisonniers, retournant dans la place, un inconnu l'aborde, lui remet une lettre écrite en chiffres, lui dit qu'elle est du duc de Guise, gouverneur de la province, & qu'elle est adressée au comte de Sancerre. Elle est déchiffrée au conseil de la garnison: c'étoit un ordre que le duc de Guise donnoit à Sancerre de se rendre au plus tôt & de sauver la garnison, parce qu'il étoit impossible de la secourir. Cette lettre avoit été fabriquée par Granvelle, chancelier de Charles-Quint, à qui la duchesse d'Etampes avoit envoyé, par Longueval, le chiffre du duc de Guise. La garnison fut partagée sur cet ordre: les uns vouloient obéir, les autres résister; mais la faim & le défaut de poudre déterminèrent le plus grand nombre à capituler. Les Impériaux se rendirent d'abord difficiles, & proposèrent des conditions dures. A la fierté avec laquelle on les reçut, ils virent bien qu'il falloit changer de ton; ils se rapprochèrent, & finirent par en accorder de très-avantageuses: la garnison eut la liberté de rester encore douze jours dans la place, pour attendre le secours qui pouvoit arriver. S'il n'en arrivoit point, ils devoient sortir en plein midi avec armes & bagages, tambours battans & enseignes déployées. On leur permit même d'emporter leurs quatre meilleures pièces d'artillerie. Le comte de Sancerre mourut en 1563.

10°. Il eut un fils naturel, nommé aussi Louis, qui fut légitimé en 1540, & qui fut tué en 1560 à Orléans par le comte de Laval.

11°. Dans la branche des seigneurs de Courcillon, Claude de Bueil, comte de Sancerre, grand-échanson de France, servit bien Henri IV dans les guerres de la Ligue, fut pris & blessé au combat de Craon.

12°. Claude son fils, premier chambellan du duc d'Orléans, Gaston, reçut douze blessures au combat de Castelnaudari.

13°. Jacqueline de Bueil, comtesse de Moret, maîtresse d'Henri IV & mère du comte de Moret, tué dans ce même combat de Castelnaudari, étoit sa sœur. Elle épousa René II du Bec, marquis de Vardes, & fut la mère de cet aimable & séduisant marquis de Vardes, François-René, si fameux dans les intrigues de la cour de Louis XIV & du Palais-Royal. (*Voyez*, dans ce volume, l'article *Bec-Crespin*, n°. 16.)

La Maison de Bueil a produit aussi plusieurs prélats distingués.

14°. Hardouin de Bueil, qui fut soixante-six ans évêque d'Angers, & mourut le 19 janvier 1438, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans. C'est lui qui a fondé dans la ville d'Angers un collége qui porte encore son nom.

15°. François de Bueil, archevêque de Bourges, nommé en 1520 par François I, en vertu du concordat. Mort le 25 mars 1525.

BUFFON. (*Hist. litt. mod.*) Georges-Louis Leclerc de Buffon étoit seigneur de Montbar, marquis de Rougemont: le Roi le créa comte de Buffon. Il fut l'un des quarante de l'Académie française, trésorier-perpétuel de l'Académie des sciences, membre de la Société royale de Londres, des Académies de Berlin, de Pétersbourg, de Dijon, de presque toutes les Compagnies savantes de l'Europe: il fut plus que tout cela; il fut M. de Buffon; ce nom seul est au dessus de tous les titres honorifiques & littéraires. On l'a nommé le *Pline français*, & dans cette comparaison l'on peut bien dire de lui ce que Juvénal a dit de Virgile, en le comparant à Homère:

Maronis
Altisoni dubiam facientia carmina palmam.

M. de Buffon est doublement Pline, & par ses connoissances en histoire naturelle, & par son éloquence imposante & majestueuse. Ils ont l'un & l'autre au plus haut degré l'*os magna sonaturum*. La ressemblance est parfaite entr'eux. *Jacet manibus pedibusque devinctis, flens animal cæteris imperaturum & à suppliciis vitam auspicatur, unam tantùm ob culpam, quia natum est. Heu! dementiam ab his initiis existimantium ad superbiam se genitos!* Considérez la noble harmonie de cette phrase, la philosophie qui préside à ces rapprochemens & à ces contrastes, la moralité qui les termine: vous croyez entendre M. de Buffon; vous voyez pour ainsi dire le moule, & de son style, & de sa philosophie. Ce qu'il a dit lui-même de Pline est ce qu'ont dit de M. de Buffon même ses admirateurs & ses panégyristes, c'est-à-dire, presque tous ses lecteurs.

« Pline a travaillé sur un plan bien plus grand » que celui d'Aristote, & peut-être trop vaste. Il » a voulu tout embrasser; il semble avoir mesuré » la Nature, & l'avoir trouvée trop petite encore » pour l'étendue de son esprit. Son Histoire naturelle comprend, indépendamment de l'histoire » des animaux, des plantes & des minéraux, l'histoire du ciel & de la terre, la médecine, le commerce, la navigation, l'histoire des arts libéraux » & mécaniques, l'origine des usages, enfin toutes » les sciences naturelles & tous les arts humains;

» & ce qu'il y a d'étonnant, c'est que dans chaque » partie Pline est également grand : l'élévation des » idées, la noblesse du style, relèvent encore sa » profonde érudition. Non-seulement il savoit tout » ce qu'on pouvoit savoir de son tems, mais il » avoit cette facilité de penser en grand, qui mul- » tiplie la science ; il avoit cette finesse de réflexion » de laquelle dépendent l'élégance & le goût, & » il communique à ses lecteurs une certaine liberté » d'esprit, une hardiesse de penser qui est le germe » de la philosophie. Son ouvrage, tout aussi varié » que la Nature, la peint toujours en beau ; c'est, » si l'on veut, une compilation de tout ce qui avoit » été écrit avant lui, une copie de tout ce qui » avoit été fait d'excellent & d'utile à savoir ; mais » cette copie a de si grands traits, cette compilation » contient des choses rassemblées d'une manière » si neuve, qu'elle est préférable à la plupart des » originaux qui traitent des mêmes matières. »

Si Pline est ici jugé par son plus heureux imitateur, M. de Buffon a aussi trouvé dans son successeur à l'Académie française un panégyriste qui, pour le louer, a su emprunter son style : c'est M. Vicq-d'Azyr. Reçu, avant vingt-trois ans, à l'Académie des sciences, devenu secrétaire-perpétuel de la Société de médecine, le talent d'écrire & l'éloquence qu'il joint à ses grandes connoissances en médecine & en anatomie, lui ont procuré l'honneur de succéder à M. de Buffon dans le temple de l'éloquence & du goût. Il sembloit avoir été réservé pour cette place, & c'est de quoi on est frappé d'abord en lisant son discours, en voyant la convenance parfaite du ton avec le sujet ; en y retrouvant partout la majesté, la richesse, l'harmonie du style de M. de Buffon. C'est ainsi que ce grand naturaliste auroit fait son éloge s'il avoit pu le faire ; c'est ainsi qu'il avoit fait autrefois celui de M. de la Condamine entrant à l'Académie française ; & puisque nous rappelons ce souvenir, nous pouvons ajouter comme témoins, que l'œil n'a rien vu, que l'oreille n'a rien entendu de plus imposant que M. de Buffon avec sa belle & noble figure, avec sa voix pleine & sonore, prononçant ces phrases sublimes par lesquelles il célèbre les sublimes travaux de M. de la Condamine en Amérique. (*Voyez* l'article *Condamine (la)*.) C'est ce même M. de Buffon que l'on croit entendre s'écrier, dans le discours de M. Vicq-d'Azyr :

« Quel grand, quel étonnant spectacle que celui » de la Nature ! Des astres étincelans & fixes, qui » répandent au loin la chaleur & la lumière ; des » astres errans qui brillent d'un éclat emprunté, & » dont les routes sont tracées dans l'espace ; des » forces opposées, d'où naît l'équilibre des mondes ; » l'élément léger qui se balance autour de la Terre ; » les eaux courantes qui la dégradent & la sillonnent ; les eaux tranquilles, dont le limon qui la » féconde, forme les plaines ; tout ce qui vit sur » sa surface, & tout ce qu'elle cache en son sein ; » l'homme lui-même, dont l'audace a tout entre- » pris, dont l'intelligence a tout embrassé, dont » l'industrie a mesuré le tems & l'espace ; la chaîne » éternelle des causes, la série mobile des effets, tout » est compris dans ce merveilleux ensemble. »

N'est-ce pas encore M. de Buffon qui semble dire :

« Autour de l'homme, à des distances que le » savoir & le goût ont mesurées, il plaça les animaux » dont l'homme a fait la conquête ; ceux qui le » servent près de ses foyers ou dans les travaux » champêtres ; ceux qu'il a subjugués & qui re- » fusent de le servir ; ceux qui le suivent, le ca- » ressent & l'aiment ; ceux qui le suivent & le ca- » ressent sans l'aimer ; ceux qu'il repousse par la » ruse, ou qu'il attaque à force ouverte ; & les » tribus nombreuses d'animaux qui, bondissant dans » les taillis, sous les futaies, sur la cime des mon- » tagnes ou au sommet des rochers, se nourrissent » de feuilles & d'herbes ; & les tribus redoutables » de ceux qui ne vivent que de meurtre & de car- » nage. A ces groupes de quadrupèdes il opposa » des groupes d'oiseaux. Chacun de ces êtres lui » offrit une physionomie & reçut de lui un carac- » tère. Il avoit peint le ciel & la terre, l'homme » & ses âges, & ses jeux, & ses malheurs, & ses » plaisirs : il avoit assigné aux divers animaux toutes » les nuances des passions : il avoit parlé de tout, » & tout parloit de lui..... Vous n'avez point ou- » blié avec quelle noblesse, rival de Virgile, M. de » Buffon a peint le coursier fougueux s'animant au » bruit des armes, & partageant avec l'homme les » fatigues de la guerre & la gloire des combats ; » avec quelle vigueur il a dessiné le tigre, qui, ras- » sasié de chair, est encore altéré de sang. Comme » on est frappé de l'opposition de ce caractère fé- » roce avec la douceur de la brebis, avec la do- » cilité du chameau, de la vigogne & du renne, » auxquels la Nature a tout donné pour leurs maî- » tres, avec la patience du bœuf, qui est le sou- » tien du ménage & la force de l'agriculture ! Qui » n'a pas remarqué parmi les oiseaux dont M. de » Buffon a décrit les mœurs, le courage franc du » faucon, la cruauté lâche du vautour, la sensibi- » lité du serein, la pétulence du moineau, la fami- » liarité du troglodyte, dont le ramage & la gaîté » bravent la rigueur de nos hivers ; & les douces » habitudes de la colombe, qui sait aimer sans par- » tage ; & les combats innocens des fauvettes, » qui sont l'emblème de l'amour léger ! Quelle va- » riété, quelle richesse dans les couleurs avec les- » quelles M. de Buffon a peint la robe du zèbre, » la fourrure du léopard, la blancheur du cygne & » l'éclatant plumage de l'oiseau-mouche ! Comme » on s'intéresse à la vue des procédés industrieux » de l'éléphant & du castor ! Que de majesté dans » les épisodes où M. de Buffon compare les terres » anciennes & brûlées des déserts de l'Arabie, où » tout a cessé de vivre, avec les plaines fangeuses » du nouveau continent, qui fourmillent d'insec- » tes, où se traînent d'énormes reptiles, qui sont

» couvertes d'oiseaux ravisseurs, & où la vie semble » naître du sein des eaux ! »

M. de Buffon, s'il n'a eu dans son genre ni égaux ni rivaux, a eu quelques adversaires avec lesquels M. Vicq-d'Azyr le compare.

« Le plus redoutable fut M. l'abbé de Condillac. » Son esprit jouissoit de toute sa force dans la dispute. Celui de M. de Buffon, au contraire, y étoit » en quelque sorte étranger. Veut-on les bien connoître? Que l'on jette les yeux sur ce qu'ils ont » dit des sensations. Ici les deux philosophes partent d'un même point : c'est un homme que chacun d'eux veut animer. L'un, toujours méthodique, commence par ne donner à sa statue qu'un » seul sens à la fois. Toujours abondant, l'autre » ne refuse à la sienne aucun des dons qu'elle auroit pu tenir de la Nature. C'est l'odorat, le plus » obtus des organes, que le premier met d'abord » en usage. Déjà le second a ouvert les yeux de » sa statue à la lumière, & ce qu'il y a de plus brillant a frappé ses regards. M. l'abbé de Condillac » fait une analyse complète des impressions qu'il » communique. M. de Buffon, au contraire, a disparu : ce n'est plus lui, c'est l'homme qu'il a créé, » qui voit, qui entend & qui parle. La statue de » M. l'abbé de Condillac, calme, tranquille, ne » s'étonne de rien, parce que tout est prévu, tout » est expliqué par son auteur. Il n'en est pas de » même de celle de M. de Buffon : tout l'inquiète, » parce qu'abandonnée à elle-même elle est seule » dans l'Univers; elle se meut, elle se fatigue, elle » s'endort, son réveil est une seconde naissance; » & comme le trouble de ses esprits fait une partie » de son charme, il doit excuser une partie de ses » erreurs. Plus l'homme de M. l'abbé de Condillac » avance dans la carrière de son éducation, plus » il s'éclaire; il parvient enfin à généraliser & à » découvrir en lui même les causes de sa dépendance & les sources de sa liberté. Dans la statue » de M. de Buffon, ce n'est pas la raison qui se » perfectionne, c'est le sentiment qui s'exalte; elle » s'empresse de jouir : c'est Galathée qui s'anime » sous le ciseau de Pygmalion, & l'amour achève » son existence. Dans ces productions de deux de » nos grands hommes, je ne vois rien de semblable. » Dans l'une, on admire une poésie sublime; dans » l'autre, une philosophie profonde. Pourquoi se » traitoient-ils en rivaux, puisqu'ils alloient par des » chemins différens à la gloire, & que tous les » deux étoient également sûrs d'y arriver ?

La rivalité de M. de Buffon & de M. de Linné n'avoit pas de fondemens beaucoup plus solides. Ces deux hommes diversement célèbres pouvoient servir l'un à l'autre, & ne pouvoient pas se nuire. Il y a place pour tout le monde dans le temple de la Gloire.

« Le savant naturaliste d'Upsal dévoua tous ses » momens à l'observation. L'examen de vingt mille » individus suffit à peine à son activité. Il se servit, » pour les classer, de méthodes qu'il avoit inventées; pour les décrire, d'une langue qui étoit » son ouvrage; pour les nommer, de mots qu'il » avoit fait revivre, ou que lui-même avoit formés. » Ses termes furent jugés bizarres : on trouva que » son idiôme étoit rude; mais il étonna par la précision de ses phrases; il rangea tous les êtres sous » une loi nouvelle. Plein d'enthousiasme, il sembloit qu'il eût un culte à établir, & qu'il en fût » le prophète..... Avec tant de savoir & de caractère, Linné s'empara de l'enseignement dans les » écoles; il eut les succès d'un grand professeur; » M. de Buffon a eu ceux d'un grand philosophe. » Plus généreux, Linné auroit trouvé, dans les ouvrages de M. de Buffon, des passages dignes » d'être substitués à ceux de Sénèque, dont il a » décoré les frontispices de ses divisions. Plus juste, » M. de Buffon auroit profité des recherches de » ce savant laborieux. Ils vécurent ennemis, parce » que chacun regarda l'autre comme pouvant porter quelqu'atteinte à sa gloire. Aujourd'hui que » l'on voit combien ces craintes étoient vaines, » qu'il me soit permis, à moi leur admirateur & » leur panégyriste, de rapprocher, de réconcilier » ici leurs noms, sûr qu'ils ne me désavoueroient » pas eux-mêmes s'ils pouvoient être rendus au » siècle qui les regrette & qu'ils ont tant illustré. »

La description du Jardin du Roi, dans l'état où l'ont mis les soins de M. de Buffon; la peinture de M. de Buffon lui même avec sa belle physionomie, ses cheveux blancs, ses attitudes nobles, & le feu du génie dans les yeux, composant, au milieu des jardins de Montbar, l'Histoire de la Nature; la peinture même des tendres soins que l'amitié lui prodigua dans les derniers momens, & de l'hommage public que lui rendit, à son convoi, l'affluence de vingt mille spectateurs, ou formant son cortège, ou l'attendant dans les rues, aux fenêtres, & jusque sur les toits : tous ces tableaux sont dans la manière de M. de Buffon, & paroissent sortir de son école ou plutôt de sa main.

M. de Buffon a mêlé quelques erreurs aux grandes & belles vérités que contiennent ses ouvrages. M. Vicq-d'Azyr ne l'a point dissimulé, non plus que M. de Saint-Lambert, qui le recevoit à l'Académie française en qualité de directeur. « Sans » doute, dit ce dernier, la doctrine de la formation des planètes & de la génération des êtres » animés sera citée au tribunal de la Raison; mais » elle y sera citée avec les erreurs des grands hommes. Les idées éternelles de Platon, les tourbillons de Descartes, les monades de Leibnitz, » tant d'autres moyens d'expliquer toutes les origines, tous les mouvemens, toutes les formes, » n'ont point altéré le respect qu'on a conservé » pour leurs inventeurs.

» M. de Buffon, dans le Jardin du Roi, pouvoit » jouir, comme le czar Pierre, du plaisir d'avoir » repeuplé & enrichi son empire. Il y recevoit les » visites & les hommages des savans, des voyageurs, des hommes illustres dans tous les genres,

» & même des têtes couronnées. Plusieurs lui apportoient ou lui envoyoient des animaux, des plantes, des fossilles, des coquillages de toutes les parties de la terre, des rivages de toutes les mers. Aristote, pour rassembler sous ses yeux les productions de la Nature, avoit eu besoin qu'Alexandre fit la conquête de l'Asie. Pour rassembler un plus grand nombre des mêmes productions, que falloit-il à M. de Buffon? Sa gloire. »

On a vu dans le cours de la dernière guerre, c'est-à-dire, de la guerre d'Amérique, des corsaires anglais renvoyer à M. de Buffon des caisses à son adresse, trouvées sur des bâtimens qu'ils avoient pris, & garder d'autres caisses qui appartenoient au roi d'Espagne : des armateurs montroient plus de respect pour le génie que pour la souveraineté.

On ne réunit jamais tous les suffrages. Remarquons ici, comme une anecdote littéraire, que M. d'Alembert, soit par la nature particulière de son goût, soit par l'effet de quelque passion, n'aimoit ni la personne ni les talens de M. de Buffon. Ces belles phrases si harmonieuses, si majestueuses, ne lui paroissoient que de l'emphase & de l'enflure; il n'appeloit M. de Buffon que le *grand phrasier*, *le roi des phrasiers*, *le grand modèle des petits phrasiers*. M. de Buffon, instruit de cette aversion de M. d'Alembert, & sachant qu'il exerçoit sur lui le talent singulier qu'il avoit pour contrefaire, le traitoit de singe, & affectoit pour lui un mépris qui ne pouvoit guère être sincère, ou qui du moins auroit été bien injuste.

M. de Buffon étoit né le 7 septembre 1707. Sa vie entière est dans ses ouvrages, & c'est là qu'il vivra éternellement. Il est mort de la pierre : c'est dire que sa mort a été précédée & préparée par de grandes douleurs, & qu'on ne peut pas citer son exemple à l'appui du soin qu'il avoit pris de rassurer l'espèce humaine sur la crainte des douleurs excessives qui peuvent accompagner la dissolution de nos organes; mais s'il souffrit beaucoup & long-tems, si la douleur ne put détruire que lentement un corps si bien organisé, s'il eut besoin d'opposer un grand courage à de grandes souffrances & à de longues insomnies, il eut à se féliciter du moins d'avoir conservé une tête toujours libre, une présence d'esprit parfaite, & jusqu'au dernier moment l'amour des devoirs qu'il s'étoit imposés. Il succomba la nuit du 15 au 16 avril 1788, & dans la matinée du 15 il avoit encore donné des ordres pour les travaux du Jardin des Plantes, & remis à M. Thouin une somme de 18,000 liv. pour ces travaux.

Son corps ayant été ouvert après sa mort, on lui trouva cinquante-sept pierres dans la vessie : plusieurs étoient grosses comme une petite féve, trente étoient crystallisées en triangle, & pesoient ensemble deux onces & six gros. Les gens de l'art qui ont fait l'ouverture, croient s'être assurés qu'il auroit pu être taillé facilement & sans danger; mais il ne put s'y déterminer dans les commencemens, parce qu'il doutoit ou cherchoit à douter qu'il eût la pierre, & dans la suite, parce qu'il douta encore plus du succès de l'opération, & qu'il crut devoir s'abandonner à la Nature, dont il s'étoit peut-être exagéré les ressources.

Toutes les autres parties étoient parfaitement saines. Le cerveau s'est trouvé, dit-on, d'une capacité un peu plus grande que celle des cerveaux ordinaires.

Il fut présenté le 18 avril à Saint-Médard sa paroisse, puis transporté à Montbar, où il avoit desiré d'être réuni à sa femme dans le même caveau.

A travers les éloges académiques, qui sont les principaux matériaux de cet article, on voit que les plus grands panégyristes de M. de Buffon, en rendant justice à ses talens, à ses lumières, à ses connoissances, ne le jugent pas irréprochable, & ne le regardent pas comme le plus exact des naturalistes. C'est un grand écrivain, un grand peintre en histoire naturelle; mais les physiciens, les observateurs, se défient un peu de sa brillante & poétique imagination. L'opinion de M. d'Alembert, portant sur le style même, est sans doute injuste; mais un homme qui fut toujours incapable de la moindre injustice, M. de Malesherbes, pour venger Linnæus & d'autres naturalistes, a écrit contre les premiers volumes de l'Histoire naturelle de M. de Buffon, où ce Pline français, qui n'avoit pas encore assez étudié l'histoire qu'il entreprenoit d'écrire, s'est principalement livré à l'esprit systématique. Dans cet ouvrage (car c'en est un assez considérable), si M. de Malesherbes paroit toujours plein de respect pour le génie & l'éloquence de M. de Buffon, il n'estime pas autant ses systêmes, & l'on ne sait ce qui étonne le plus, ou de la multitude d'erreurs qu'il relève & rend sensibles dans M. de Buffon, ou de l'immensité des connoissances de M. de Malesherbes dans les diverses parties de l'Histoire naturelle : elle étoit la même dans tous les genres de science, d'histoire & de littérature; mais par un motif plus estimable encore que tant de connoissances, M. de Malesherbes n'avoit pas destiné cet ouvrage à l'impression; jamais il n'eût pu se résoudre à mortifier qui que ce fût, sur-tout un homme célèbre, & l'ouvrage, resté plus de quarante ans manuscrit, n'a paru qu'après la mort de tous les deux, par les soins de M. Abeille, qui, dans la préface & les notes, montre aussi des connoissances étendues dans l'Histoire naturelle. Au reste, si M. de Buffon n'étoit pas encore un naturaliste quand il commença son ouvrage, il l'étoit sûrement devenu depuis, & quarante ou cinquante ans de travaux consacrés à cette science doivent inspirer plus de confiance pour les parties suivantes de son ouvrage.

BURGH (HUBERT DE) *ou* DE BOURG, (*Hist. d'Anglet.*), ministre d'Henri III, roi d'Angleterre. L'évêque de Winchester, Guillaume Desroches, avoit été nommé régent du royaume d'Angleterre

pendant la minorité d'Henri III; mais la faveur & le pouvoir étoient entre les mains d'Hubert de Burgh, grand-justicier, qui les avoit mérités par son zèle, & qui s'en rendoit indigne par son orgueil. Pendant l'expédition que Louis, dit *le Lion*, fils de Philippe-Auguste & père de saint Louis, avoit faite en Angleterre, Louis, pour le forcer à lui rendre Douvres, l'avoit menacé de faire trancher la tête à Thomas de Burgh son frère, qu'il tenoit prisonnier. Hubert préféra son devoir à son frère. Louis épargna Thomas & estima Hubert; mais celui-ci s'oublia dans la grandeur où il parvint sous Henri III : une administration injuste & hautaine souleva contre lui un grand nombre de barons, & l'évêque de Winchester lui-même. Pour se soustraire à l'autorité de ce régent, de Burgh voulut avancer la majorité du Roi; il obtint du Pape une bulle qui déclaroit Henri majeur; mais il ne plut pas à la Nation d'obéir à une pareille bulle, dont on sentit toutes les conséquences : on s'en tint pour lors aux lois du royaume, qui fixoient la majorité à vingt un ans. De Burgh imagina un autre moyen de régner, sous prétexte de faire régner son maitre : ce fut d'engager, par son exemple, les conservateurs des libertés britanniques à remettre les places de sûreté qu'ils s'étoient fait donner pour l'exécution des chartes. Le Roi, de concert avec de Burgh, redemanda la tour de Londres & le château de Douvres. De Burgh, entre les mains duquel étoient alors ces forteresses, les lui remit. Plusieurs barons, gagnés par les séductions ordinaires de la cour, en firent autant; mais de Burgh rentra le lendemain dans ses places, & les autres barons ne rentrèrent point dans les leurs. On peut juger de leur mécontentement. Ceux d'entr'eux qui, plus prudens, n'avoient point remis leurs places, offrirent aux autres leur appui; tout fermenta : les restes du parti français qui avoit servi Louis-le-Lion se ranimèrent. Un riche bourgeois, nommé Constantin Fitz-Arnulph, pour venger une injure faite aux habitans de Londres par le steward ou intendant de l'abbé de Westminster, se mit à piller quelques maisons de l'abbaye, en criant : *Montjoie saint Denis*. Ce cri de guerre parut plus coupable que son action, & rappela le zèle qu'il avoit autrefois montré pour la cause de Louis-le-Lion & des barons rebelles. Hubert de Burgh le fit pendre le lendemain sans forme de procès : c'étoit violer l'article le plus important de la charte des libertés, dite *la grande charte*. Hubert devint odieux au peuple comme à la Noblesse; mais Henri III, Prince lâche & amolli par les voluptés, n'étoit que l'esclave d'Hubert de Burgh, qui, selon ses intérêts, le condamnoit à l'action ou à l'indolence. De Burgh avoit eu un rival dans la faveur du Prince : c'étoit le comte de Salisbury, oncle d'Henri III & fils naturel d'Henri II. Salisbury étoit généreux comme son père; il étoit l'appui du peuple contre les entreprises de de Burgh. Celui-ci l'invite à dîner, & depuis ce moment on voit Salisbury tomber dans une langueur qui le conduit au tombeau. On peut juger si la haine du peuple pour le ministre diminua; mais son empire sur son maitre augmenta, & c'étoit tout ce qu'il vouloit : il le plongeoit dans la mollesse, principe le plus sûr de la foiblesse des Rois & du crédit des courtisans; il l'éloignoit de la guerre & des expéditions du continent; il le concentroit dans les intrigues & dans les plaisirs de son île.

Cependant le comte de Bretagne, Pierre, dit Mauclerc, qui, pendant la minorité de saint Louis & la régence de Blanche de Castille, brouilloit tout en France, & qui ne pouvoit rester en paix, vient lui-même en Angleterre solliciter le secours d'Henri, & lui offrir l'espérance de rentrer dans les provinces françaises confisquées sur son père & sur lui-même. Henri l'écoute, s'enflamme, veut échapper aux fers de son ministre, & partir pour la France; il lève une armée; il ordonne d'équiper une flotte. De Burgh, que cet enthousiasme n'avoit point gagné, obéit froidement & lentement. Quand le Roi voulut s'embarquer avec l'armée, il ne se trouva pas assez de vaisseaux de transport. On dit que le Roi, à la vue de cette négligence, entra dans un tel accès de colère, qu'il tira son épée pour tuer son ministre, en l'appelant *pensionnaire de la reine Blanche*. On l'arrêta : le voyage fut remis à l'année suivante, mais il se fit. Les instances du comte de Bretagne étoient trop pressantes pour qu'on pût s'y refuser, & de Burgh n'osa pas risquer de déplaire une seconde fois.

Cependant Henri III, ou plutôt Hubert de Burgh, avoit révoqué la charte des forêts, & violoit l'autre en toute rencontre. Pour récompense d'un tel service rendu à la monarchie, de Burgh s'étoit donné le comté de Kent. Les grands s'assemblerent; ils demandèrent la confirmation des deux chartes & l'expulsion d'Hubert de Burgh. Richard, comte de Cornouailles, frère du Roi, avoit saisi les terres d'un de ses vassaux. Le Roi prit la défense de ce vassal, & voulut le remettre en possession. Il en parla au comte de Cornouailles, qui lui répondit froidement : *C'est une affaire qu'on peut remettre au jugement des pairs.* Henri, jugeant que c'étoit attaquer la prérogative royale, s'emporta, & dit à son frère : *Ou rendez les terres, ou sortez tout à l'heure du royaume. — Je ne ferai ni l'un ni l'autre*, répliqua Richard avec une fermeté toujours froide, *que quand j'y serai condamné par un jugement des pairs.* De Burgh vouloit le faire arrêter. Henri hésita. Richard n'hésita point; il se mit à la tête des rebelles, & il fallut que le Roi son frère le comblât de bienfaits pour le ramener. De Burgh cependant poursuivoit le cours de ses violences; il prenoit un château à l'archevêque de Cantorbery, & l'archevêque l'excommunioit. Un des quatre fils d'un comte de Pembrock, à qui Henri étoit redevable de sa couronne, mourut. Henri s'empara de sa succession, au préjudice des

frères que laissoit ce fils du comte de Pembrock. L'aîné de ces frères, qui lui-même étoit beau-frère d'Henri, outré d'une telle injustice, se jeta dans la révolte, & en ravageant les terres du Roi, se fit rendre les siennes. Telle étoit l'administration de de Burgh; des entreprises, des violences, de la foiblesse, de la bassesse. Le gouvernement outrageoit tout le monde, & demandoit pardon à tout le monde, parce qu'il n'avoit pas assez de vigueur pour soutenir ses injustices. De Burgh tentoit tout, dans l'espérance que quelque chose réussiroit, que quelque usurpation resteroit impunie, & l'enrichiroit, ainsi que son maitre, toujours avide & toujours pauvre. Au reste, il entouroit, comme nous l'avons dit, le Roi de voluptés, de peur qu'une inquiétude, qui lui étoit naturelle, ne l'arrachât à l'indolence. Henri avoit presque toutes les foiblesses du roi Jean son père; il en avoit surtout l'inconstance. On lui conseilla d'éloigner de Burgh, & de rappeler l'évêque de Winchester; il le fit. L'évêque donna au Roi quelques fêtes, lui fit quelques présens: il n'en fallut pas davantage pour le faire rentrer dans toute son ancienne faveur; mais l'évêque ne se contentoit pas de la disgrace de de Burgh; il vouloit sa mort; il fit rechercher son administration, & s'empressa de lui trouver des accusateurs. On chargea le malheureux de Burgh de tous les crimes possibles & impossibles; il étoit forcier, il avoit pris dans le trésor de la couronne une pierre qui avoit la vertu de rendre invisible & invulnérable, & il l'avoit envoyée au prince de Galles, ennemi de l'Etat.

De Burgh se retira dans un prieuré, espèce d'asile où il s'attendoit cependant d'être forcé ou tué: l'ordre étoit donné. Un ennemi de de Burgh, le comte de Chester, eut seul la générosité de représenter au Roi qu'il se manquoit à lui-même en privant son ministre du droit acquis à tout citoyen d'être jugé selon les lois. De Burgh eut donc la liberté de se défendre; mais à peine étoit-il sorti de sa retraite pour préparer sa justification, qu'au mépris du droit d'asile & de la charte des libertés, on l'arrêta dans une chapelle, où il fut trouvé armé d'une croix dans une main & du saint sacrement dans l'autre. On le chargea de fers. Le peuple, qui le détestoit dans sa gloire, prit pitié de lui dans son abaissement. Un forgeron, à qui on ordonna de ferrer ses fers, refusa son ministère. De Burgh ayant tant de fois violé la grande charte des libertés, avoit perdu le droit de la réclamer; mais c'étoit toujours avec peine que le peuple la voyoit violer si ouvertement, même dans la personne de son plus grand infracteur. Les évêques firent bien plus de bruit encore sur la violation du droit d'asile: on parla d'excommunication. Le Roi & l'évêque de Winchester trouvèrent un expédient qui parut admirable pour appaiser ces clameurs; ce fut de remettre de Burgh dans sa chapelle, & de l'y bloquer. Quand il fut près de mourir de faim, il sortit: on l'arrêta & on l'enferma. Le Roi lui prit une partie de son bien, & déclara qu'il lui laissoit l'autre avec la vie; mais l'évêque de Winchester, qui s'obstinoit à vouloir sa mort, sollicita le gouvernement du château où son ennemi étoit renfermé. De Burgh le sut, & se jugea perdu; il fit part de ses allarmes à ses gardes, qui, touchés de son sort, le laissèrent échapper. On le reprit encore dans une église; les évêques crièrent encore, & le gouvernement trouva si ingénieux l'expédient dont il s'étoit déjà servi, qu'il s'en servit encore. On remena de Burgh dans son eglise, & on l'y bloqua de nouveau; mais le succès ne fut pas le même. Des amis de de Burgh vinrent à son secours, le délivrerent, & il alla dans le pays de Galles se joindre au comte de Pembrock, qu'il avoit persécuté autrefois, mais qui, le voyant malheureux & opprimé à son tour, lui pardonna tout.

De Burgh du moins ne s'étoit permis, dans sa faveur, que des violences sourdes: l'évêque de Winchester en exerçoit d'éclatantes; il renversoit avec mépris toute la constitution. Ses principes, opposés à ceux de de Burgh, tendoient à pousser la Nation à bout; il vouloit que le Roi entreprit tout & soutint tout. Le Roi, en comparant la vie agitée que son nouveau tyran lui faisoit mener, avec la vie molle, oisive, qu'il avoit menée sous la domination de de Burgh, se déclara enfin contre l'évêque de Winchester; il fut renvoyé: sa dignité lui épargna les traitemens que de Burgh avoit essuyés. De Burgh rentra en grace, même en faveur, & en abusa moins; mais son crédit fut bientôt éclipsé, d'abord par celui de Guillaume de Savoie, évêque de Valence, oncle de la Reine, ensuite par celui du comte de Leicester, qui surpassa dans la faveur, & de Burgh, & les évêques de Winchester & de Valence.

De Burgh retomba dans la disgrace: le Roi voulut renouveler l'ancien procès; de Burgh se justifia aux yeux des pairs, & appaisa le Roi par le don de quatre châteaux.

Depuis ce tems l'Histoire ne s'occupe plus de lui. Sa faveur & ses disgraces remplissent tout le milieu du treizième siècle.



CABRAL. (*Hist. de Portugal.*) A l'article *Cabral*, dans le Dictionnaire, nous n'avons parlé que de Pierre Alvarès, qui découvrit le Brésil en 1500. L'origine de la Maison de Cabral remonte jusqu'au tems des fables & des oracles. Solin & Justin, auteurs assez remplis de ces sortes de fables, rapportent que Caranus, roi de Macédoine, consultant l'oracle de Delphes sur le lieu où il devoit s'établir, & fixer sa petite cour errante, il lui fut enjoint de choisir la place où deux chèvres le meneroient; elles le menèrent en Portugal, & c'est de ce Caranus que descend la Maison de Cabral: on en allègue pour preuve les armes de cette Maison, qui sont *de gueules aux deux chèvres passant, armées de pourpre & de sable.*

L'antiquité est remplie de ces situations de villes, indiquées à leurs fondateurs par des animaux, & qui semblent déposer d'une superstition particulière & propre à ces anciens chefs de colonies. C'est ainsi que la situation de Thèbes est indiquée à Cadmus.

Bos tibi, Phœbus ait, solis occurret in arvis
Nullum passa jugum, curvique immunis aratri:
Hâc duce carpe vias, & quâ requieverit herbâ,
Mœnia fac condas Bœotiaque illa vocato.

C'est ainsi que la situation d'Albe est indiquée à Enée par Helénus.

Cùm tibi sollicito secreti ad fluminis undam
Littoreis ingens inventa sub ilicibus sus,
Triginta capitum fœtus enixa, jacebit
Alba, solo recubans, albi circum ubera nati,
Is locus urbis erit, requies ea certa laborum.

Ce qu'il y a de certain, c'est que la famille de Cabral possède depuis très-long-tems la châtellenie de Belmonte, dans la province de Beira, que Gil Alvarès Cabral y fit des fondations à la fin du douzième siècle ou au commencement du treizième, & que cette famille a le privilége singulier, dans une monarchie, de ne prêter de serment & de ne rendre d hommage à personne.

1°. Alvaro Gil Cabral, arrière-petit-fils de Gil Alvarès, se distingua beaucoup sous le roi Jean I à la bataille d'Aljubarrota. Ayant perdu son équipage, & avec cet équipage les titres des concessions faites par les rois de Portugal à sa Maison, le Roi lui en fit expédier de nouveaux, portant déclaration que les originaux lui avoient été enlevés à la guerre par les Espagnols.

2°. Ferdinand Alvarès Cabral son petit-fils fut tué au siége de Tanger en Afrique.

3°. Ferdinand Cabral mourut en exil pour avoir coupé les oreilles à un gentilhomme des Indes orientales, nommé François de Mello.

4°. Un autre Ferdinand Cabral, neveu du précédent, se distingua dans la guerre contre l'Espagne, née de la révolution qui mit la Maison de Bragance sur le trône en 1640. Il fut gouverneur de Fernambuc ou Fernambouc au Brésil.

5°. Ferdinand Alvarès Cabral, fils du fameux Pierre Alvarès, qui avoit découvert le Brésil, périt sur mer à son retour des Indes.

6°. Pierre Alvarès Cabral, fils du précédent, fut tué en 1578, à la funeste journée d'Alcaçer, où périt le roi dom Sébastien.

7°. Jean Gomès Cabral, frère de Pierre Alvarès, capitaine de la garde des rois Jean III & Sébastien, fut aussi tué en Afrique.

8°. Un troisième frère, Ruy-Dias Cabral, fut tué aux Indes orientales dans la guerre du Malabar.

CAJETAN. (*Hist. d'Ital.*) La Maison Cajetan, qui a donné à l'Eglise le trop fameux pape Boniface VIII & une foule de cardinaux, étoit, à ce qu'on croit, originaire d'Espagne; elle vint s'établir à Gaëte ou Cayette en Italie, & elle prit de là le nom de Cajetan.

Nous remarquerons dans cette Maison:

1°. Mathias, qui commandoit les armées de Mainfroi, roi de Sicile. Le pape Boniface VIII (*voyez* son article à ce nom dans le Dictionnaire) étoit son petit-fils.

2°. Dans la branche des ducs de Laurenzano, Louis, colonel, tué à la guerre.

3°. Dans la branche des ducs de Sermonette, Honoré Cajetan, créé duc de Sermonette, & qui fut dépouillé de ses biens par le pape Alexandre VI; Honoré & sa famille furent en butte aux persécutions de ce Pape criminel, & c'est pour eux un titre de gloire ou du moins d'intérêt.

4°. Berardin Cajetan, petit-fils d'Honoré, fut étranglé par l'ordre de ce même Pape, en 1499.

5°. Et on croit que Jacques Protonotaire, fils d'Honoré, oncle de Bérard, fut aussi empoisonné par l'ordre du même Pape, dans la même année 149[illegible].

6°. Guillaume, frère aîné de Jacques, & fils d'Honoré, fut rétabli dans tous ses biens par le Pape Jules II.

7°. Nicolas, l'un de ses petit-fils, fut créé cardinal à l'age de dix ans, par le pape Paul III, en 1536.

8°. Henri son neveu est le fameux cardinal

Cajetan, légat en France dans le tems de la Ligue, & qui, zélé défenseur de cette association séditieuse, & intimement lié avec la cabale espagnole, vouloit exclure de la couronne de France, la Maison de Bourbon, & faire tomber cette couronne à l'infante d'Espagne, Isabelle-Claire-Eugénie. En 1593, uni avec le duc de Féria & le cardinal de Pellevé, il s'opposa de tout son pouvoir à la conférence de Surène, qui amena l'abjuration de Henri IV & sa réconciliation avec l'Eglise, du moins avec l'Eglise de France.

9°. & 10°. Il eut deux neveux cardinaux, Antoine, créé cardinal par le pape Grégoire XV, en 1621. L'Académie des Humoristes lui doit en partie son établissement.

Boniface son frère, évêque de Cassano, puis archevêque de Tarente, fut fait cardinal par le pape Paul V, en 1606.

11°. Louis, neveu d'Antoine & de Boniface, fut créé cardinal par le pape Urbain VIII, le 19 janvier 1626.

12°. François Cajetan, duc de Sermonette, son frère aîné, chevalier de la toison d'or, vice-roi de Valence, gouverneur du Milanez, vice-roi de Sicile, conseiller d'Etat, mourut en 1683, à quatre-vingt-douze ans.

13°. Un autre François Cajetan son petit-fils, après avoir reconnu Philippe V pour roi d'Espagne, prit le parti de l'archiduc Charles, & excita une révolte à Naples en 1701. Ses biens furent confisqués, mais il y fut rétabli par l'Empereur.

14°. Dans la branche de Sortino, Guy mourut en 1542, écrasé avec Syracusa sa mère sous les ruines de son château de Sortino, renversé par un tremblement de terre.

CALIGNY. (*Hist. litt. mod.*) Des lettres de François I, de l'année 1545, nomment parmi les professeurs d'hébreu au Collége-Royal, à la place de Guidacerio, Alain Restaut, *dit de Caligny*, dont on ne sait rien, sinon qu'il étoit Lorrain, & qu'il a fait une grammaire hébraïque, dédiée à du Châtel.

Caligny paroît avoir eu pour successeur Jean Mercier, le plus célèbre des disciples de Vatable. (*Voyez* son article dans ce volume.)

CAMARA. (*Hist. de Portugal.*) La famille da Camara est célèbre en Portugal, surtout depuis Jean Gonçalves Zarco da Camara, qui, sous les auspices de l'infant dom Henri, découvrit & conquit, en 1420, l'île de Madère. Il en fut le premier gouverneur, & transmit à sa descendance ce gouvernement héréditaire. Huit seigneurs du nom da Camara furent successivement gouverneurs de Madère ou du Funchal, qui en est la capitale. Tous portoient le nom de Gonçalves joint à celui de Jean ou de Simon. Jean Gonçalves se nommoit Zarco, soit parce qu'il étoit borgne (car zarco, en vieux portugais, signifie *borgne*), soit parce qu'il avoit tué de sa main un Maure nommé Zarco. Il y avoit en Portugal une ancienne famille de Zarco, dont étoit peut-être Jean Gonçalves. Du troisième gouverneur de l'île de Madère naquit Louis Gonçalves, tige de la branche d'Attaide, père de Martin Gonçalves d'Attaide, & d'Emmanuel da Camara, qui furent tués à la journée d'Alcaçer; & d'Alvar Gonçalves, qui se fit capucin aux Indes, après y avoir servi dans les armées.

Leur frère aîné, Jean Gonçalves d'Attaide, fut Grand-d'Espagne.

Il eut deux petits-fils, tous deux célèbres :

L'un est dom Jérôme d'Attaide, gouverneur de diverses provinces du Portugal, nommé en 1661 gouverneur du Brésil, après s'être distingué dans le commandement des armées portugaises; il fut aussi grand-amiral & conseiller d'Etat. Sa mémoire fut long tems en vénération dans le Brésil.

L'autre est dom François Coutinho, tué en 1643 à la défense d'Elvas.

L'aîné, dom Jérôme d'Attaide, eut aussi des fils dignes de mémoire : dom Emmanuel-Louis, mort de blessures reçues à la guerre; & dom Jean d'Attaide, général des armées portugaises.

Dom Louis d'Attaide, un de leurs frères, fut assassiné à Lisbonne, le 14 ou 15 octobre 1689.

Une branche de cette Maison, issue du second gouverneur de l'île Madère, est dite *branche des grands-panneliers de Portugal*, parce que huit personnages dont elle est composée, ont possédé héréditairement cette charge.

La branche des comtes de Villafranca & de Ribéra-Grande posséda aussi héréditairement le gouvernement de l'île de Saint-Michel, l'une des Açores. Nous remarquerons dans cette branche, dom Louis-Emmanuel da Camara, lieutenant-général & général d'artillerie des armées portugaises, ambassadeur extraordinaire de Jean V auprès de Louis XIV & de Louis XV, mort le 3 octobre 1723.

Le premier de cette famille, qui prit le dom avec la grandesse, fut dom Emmanuel da Camara, second du nom, sixième gouverneur de l'île Saint-Michel, de la branche des comtes de Villafranca, né en 1576.

Dans la même branche, dom Alvar d'Abranches da Camara se trouva au siége de la Baie de Tous-les-Saints quand les Portugais la reprirent sur les Hollandais en 1625. Il fut un des quarante seigneurs portugais qui proclamèrent Roi le duc de Bragance, le 1er. décembre 1640.

La plupart des personnages de cette famille se distinguèrent dans les Indes, soit orientales, soit occidentales, & dans les îles adjacentes; mais la découverte de Madère met au dessus d'eux tous Jean Gonçalves Zarco : le parti qu'il sut en tirer, offre une singularité intéressante. Il falloit débarrasser l'île des bois qui la couvroient : il y mit le feu. L'incendie dura sept ans, & fut un des principes de l'extrême fertilité de la terre. Elle étoit telle, qu'on se plaignoit de la récolte lorsqu'elle ne rendoit

rendoit pas soixante pour un. C'est le cas de dire avec Virgile :

Steriles incendere profuit agros.....
Sive indè occultas vires & pabula terræ
Pinguia concipiunt; sive illis omne per ignem
Excoquitur vitium, atque exsudat inutilis humor,
Seu plures calor ille vias, & cæca relaxat
Spiramenta, novas veniat quà succus in herbas;
Seu durat magis & venas astringit hiantes,
Ne tenues pluviæ rapidive potentia solis
Acrior, aut Boreæ penetrabile frigus adurat.

CAMILLE (JULES). (*Hist. litt. mod.*) Une lettre du fameux Alciat nous apprend l'anecdote suivante. Un savant nommé Jules Camille, assura le roi François I, qu'en un mois, avec une leçon d'une heure par jour, il le mettroit en état de parler grec comme Démosthène, latin comme Cicéron, & de faire des vers, dans l'une & l'autre langue, comme Homère & Virgile. C'étoient les propres termes de ses magnifiques promesses. Il avoit, disoit-il, un secret particulier pour cela, & ce secret étoit assez important pour ne devoir être communiqué qu'au Roi. Camille demandoit pour récompense deux mille écus de rente en bénéfices. Il ne pouvoit guère s'annoncer plus en charlatan; cependant que risquoit-on de l'éprouver? Le Roi ne voulut rien négliger; il l'éprouva, mais il le renvoya aussitôt après la seconde leçon, avec une gratification de six cents écus, & c'étoit sans doute être très-libéral. Ce fait n'est connu que par la lettre d'Alciat, datée du 3 septembre 1530, & qui n'est devenue publique qu'en 1697; mais nous trouvons ailleurs qu'un Jules Camille, grand cabaliste, assez versé dans les langues orientales, orateur & poëte latin, présenta au Roi une grande machine de bois assez singulière, où les principes de l'art oratoire, tirés de Cicéron & de quelques autres auteurs, étoient rangés dans un certain ordre; qu'apparemment François I trouva l'ébauche de ce travail ingénieuse, car il exhorta Camille à le continuer, & lui donna une gratification de cinq cents ducats. On ajoute que Camille employa quarante ans à cet ouvrage, & y dépensa quinze cents ducats. Cette histoire a des rapports marqués avec l'autre, & pourroit bien n'être que la même différemment contée.

CAMPBEL (*Hist. d'Ecosse*), Maison écossaise. Son nom est Campbel ou O-Dubin. Elle paroissoit avec éclat dès le neuvième siècle. Long-tems après Colinmore Campbel se trouva, en 1292, à Berwick, dans cette fameuse assemblée où Edouard I, roi d'Angleterre, décida si impérieusement des droits des prétendans à la couronne d'Ecosse, après l'interrègne qui suivit la mort d'Alexandre III.

2°. Niel Campbel son fils suivit le parti de la Maison de Brus, & fut un des barons qui, en 1315, assurèrent la couronne à ce monarque & à ses descendans.

3°. Colin, fils de Niel, rendit de grands services à la même Maison de Brus, reprit sur les Anglais la forteresse de Duncan, dont il devint gouverneur perpétuel & héréditaire : ses descendans portent encore le titre de ce gouvernement.

4°. Archibaud Campbel son fils resta fidèle à David de Brus, alors prisonnier en Angleterre.

5°. Colin son fils se distingua par diverses expéditions sous le règne de Robert III.

6°. Un autre Colin, fils de celui-ci, fut élevé par le roi d'Ecosse, Jacques Stuart II, à la dignité de lord grand-chancelier d'Ecosse, & fut appelé, en 1445, au parlement, en qualité de lord Campbel.

7°. Un troisième Colin, petit-fils du précédent, fut créé en 1457, comte d'Argyle, par le même Jacques II. Il mourut en 1492, étant aussi lord grand-chancelier.

8°. Archibaud Campbel, second comte d'Argyle, chancelier d'Ecosse, chambellan & maître-d'hôtel du roi Jacques IV, fut tué, le 9 septembre 1513, à la bataille de Flodden avec son Roi.

9°. & 10°. Archibaud Campbel, quatrième comte d'Argyle, petit-fils du précédent, fut, ainsi que son fils, nommé aussi Archibaud, grand-chancelier d'Ecosse. Le père mourut en 1558, le fils en 15-5.

11°. Colin, fils de ce dernier Archibaud, fut aussi grand-chancelier d'Ecosse sous le roi Jacques VI, qui fut depuis Jacques I en Angleterre.

12°. Archibaud, petit-fils du précédent, fait marquis d'Argyle le 15 novembre 1641, par Charles I, eut la tête tranchée le 27 mai 1661, dans les commencemens du règne de Charles II.

13°. Un autre Archibaud son fils fut aussi décapité le 30 juin 1685, au commencement du règne de Jacques II, pour être entré dans les projets du duc de Monmouth.

14°. Un autre Archibaud, encore fils du précédent, fut un des pairs d'Ecosse qui passèrent, en 1688, de Hollande en Angleterre avec le prince d'Orange; il fut aussi un de ceux qui, en 1689, offrirent, au nom des Etats d'Ecosse, la couronne de ce royaume au roi Guillaume & à la reine Marie sa femme. Guillaume le fit colonel de la garde écossaise à cheval & premier duc d'Argyle. Si Guillaume eût échoué, cet Archibaud eût encore eu la tête tranchée comme son père & son aïeul.

15°. & 16°. Jean & Archibaud, tous deux fils du précédent, furent comblés de biens & d'honneurs par la reine Anne & par les deux Georges de Brunswick ses successeurs. Jean se signala surtout dans la guerre de la succession d'Espagne; il réprima aussi, en 1715, ceux qu'on appeloit alors les rebelles d'Ecosse, parce qu'ils agissoient pour la Maison Stuart, qui régnoit depuis si long-tems en Ecosse. Il vivoit encore en 17-8.

17°. & 18°. Au contraire, dans une autre branche des Campbel, Jean Campbel, créé le .2 mai 633 comte de Loudon, & en 1641 lord grand-chan-

celier d'Ecosse, fut toujours fidèle à Charles I & à Charles II son fils, & souffrit beaucoup pour leur cause, ainsi que Jacques Campbel, lord Machline son fils. Ils vécurent errans & misérables dans les montagnes de l'Ecosse septentrionale : le fils mourut en 1683.

CAMPÉGE, CAMPEGGI (*Hist. de Fr. & d'It.*), famille illustre d'Italie, qui a produit quelques généraux, plusieurs savans, & un assez grand nombre de cardinaux & d'autres prélats distingués. Symphorien Champier, à la tête de son ouvrage *De Monarchiâ Gallorum*, qu'il dédie au cardinal Laurent Campége, l'un des plus illustres personnages de ce nom, dit que cette famille est française, originaire du Dauphiné ; qu'elle passa dans le royaume de Naples avec Charles d'Anjou, frère de saint Louis; que de là elle se répandit dans quelques autres contrées de l'Italie.

Ce cardinal Laurent Campége est surtout connu pour avoir été nommé, avec le cardinal Volsey, juge du divorce de Henri VIII & de Catherine d'Arragon; & il paroît que dans cette affaire c'étoit lui qui avoit spécialement la confiance du pape Clément VII. Ce cardinal, avant d'entrer dans l'état ecclésiastique, avoit été marié & avoit eu plusieurs enfans, entr'autres Alexandre, qui fut aussi cardinal. Au concile de Bologne, c'est-à-dire, au concile de Trente, transféré pour un tems à Bologne, on comptoit cinq prélats de la famille Campége. Un d'entr'eux, Thomas Campége, évêque de Feltri, a laissé beaucoup d'ouvrages sur des matières ecclésiastiques, dans l'un desquels il examine si un évêque sacré par des schismatiques, est vraiment évêque. Un autre personnage célèbre de cette famille est Rodolphe Campége, jurisconsulte & poète distingué, mort le 28 juin 1624. On a de lui deux volumes de poésies; un poéme qui a pour titre : *Le lacrime di Maria Vergine* & l'*Italia consolata*, titre un peu vaste pour un simple épithalame; celui-ci fut fait à l'occasion du mariage de la princesse Christine de France, fille d'Henri IV, avec Victor-Amédée, prince de Piémont, puis duc de Savoie.

CAMPEN (JACOB DE), (*Hist. des Anabapt.*), un des chefs des Anabaptistes, un des disciples de *Jean* de Leyde, ainsi que *Jean* de Geléen. (*Voyez* ces deux articles dans ce volume.) Jean de Leyde, ayant été mal servi par Jean de Geléen dans une entreprise sur Amsterdam, avoit nommé depuis pour évêque de cette ville Jacob de Campen, plus fidèle que Geléen, & dont le sort fut plus malheureux. Il étoit depuis six mois caché dans la ville. Les magistrats, voulant exterminer tous les chefs de l'anabaptisme, le firent chercher avec soin : on le trouva, non sans peine, enseveli sous un monceau de tourbe. On le fit voir au peuple pendant une heure sur un échafaud, avec une mître de papier sur la tête. On lui coupa ensuite la langue, parce qu'elle avoit enseigné l'erreur, & la main, parce qu'elle avoit rebaptisé ; enfin on lui trancha la tête, qu'on exposa au bout d'un fer (en 1535.)

CANAYE. (*Hist. de Fr.*) L'article *Canaye*, dans le Dictionnaire, renvoie à l'article *Fresne*, & l'article *Fresne* à l'article *Canaye*, de sorte que l'article n'est point fait : nous allons réparer ici cette omission.

Il y a de ce nom & de cette famille plusieurs personnages dignes de mémoire.

1°. Philippe Canaye, sieur de Fresne, conseiller d'Etat, célèbre par ses ambassades, de la relation desquelles nous avons trois volumes in-folio. Il naquit à Paris en 1551. Son père étoit un avocat de distinction, & le fils se distingua aussi d'abord dans le barreau. Il avoit beaucoup & utilement voyagé en Allemagne, en Angleterre, à Constantinople ; il a publié sous le titre d'*Ephémérides* la relation de ce dernier voyage. Henri III le fit conseiller d'Etat, Henri IV l'envoya en ambassade en Suisse, à Rome & à Venise. Il étoit dans cette dernière ville à l'époque de l'interdit de Venise, c'est-à-dire, du grand démêlé de cette République avec le pape Paul V (Borghèse) ; il contribua beaucoup à terminer ces différends; & le pape Paul V, dont cette affaire compromettoit l'autorité, lui témoigna sa reconnoissance de ce qu'il l'avoit tiré d'un tel pas. Du Fresne-Canaye avoit été, en 1600, un des juges de la conférence de Fontainebleau, entre le cardinal du Perron & du Plessis-Mornay : il est une des preuves de la victoire de du Perron, car il abjura le calvinisme en conséquence de cette conférence, & Clément VIII lui écrivit pour l'en féliciter & s'en féliciter. Il mourut le 7 février 1710.

2°. Le P. Canaye (Jean), jésuite, a été recteur de différens colléges de son Ordre; il a fait aussi les fonctions de missionnaire dans les armées, & à ce titre il a pu en effet être connu du maréchal d'Hocquincourt, avec lequel on le fait converser si plaisamment dans l'ouvrage attribué par les uns à Saint-Evremont, par les autres à Charleval, mais qui est à coup sûr le chef-d'œuvre de son auteur, quel qu'il puisse être, petit conte le plus plaisant & le plus dramatique, où les caractères s'annoncent dès le premier mot, & sont soutenus jusqu'à la fin avec la vérité, la vivacité, la gaité, le *vis comica* de Molière, & dont on peut dire qu'il n'existe peut-être pas un autre opuscule qui, dans le même espace donné, ait autant de piquant & produise une impression de plaisir aussi vive. Le P. Canaye étoit homme de lettres; mais il est beaucoup plus connu par cet ouvrage, dont il est le sujet, que par ceux dont il est l'auteur. Qui est-ce qui fait qu'il a fait de la prose & des vers à la louange de Louis XIII sur la prise de la Rochelle, & un recueil des maximes des anciens sur la vanité du monde ? Il étoit entré chez les Jésuites en 1611. Il est mort à Rouen le 26 février 1670.

3°. L'abbé de Canaye, de l'Académie des Inscriptions & belles-lettres, étoit un savant aimable, un philosophe homme du monde, qui savoit pour lui & pour ses amis, mais qui a rarement pris le public pour juge de ses connoissances & de ses talens. Son amour pour le repos, son indifference pour la renommée, des traits piquans dans l'esprit & dans le caractère, voilà ce qui le distingue.

M. l'abbé de Canaye étoit fils & petit-fils de doyens du parlement; il étoit arrière-petit-neveu de du Fresne-Canaye l'ambassadeur; il étoit parent à peu près au même degré du P. Canaye. Il étoit d'ailleurs allié à plusieurs grandes Maisons du royaume; mais, dit le secrétaire de l'Académie, ne mettons pas plus d'importance à ces avantages, qu'il n'y en mettoit lui-même, & il prouve qu'en effet M. l'abbé de Canaye n'y en mettoit guère, puisqu'étant déjà dans un âge assez avancé, il n'avoit pas encore appris à connoitre les armes de sa famille. Quelqu'un de ses amis voyant un jour diverses armoiries peintes dans la chapelle de son château de Montereau, & lui demandant lesquelles étoient les siennes, il lui fut impossible de le satisfaire sans avoir recours à son cachet, que cette question l'obligea d'examiner pour la première fois de sa vie.

L'abbé de Canaye entra, en 1716, à l'Oratoire, & y passa environ douze ans; en 1728 il fut reçu à l'Acad.mie des belles lettres: il y a de lui, dans le recueil de cette Académie, plusieurs Mémoires, dont les plus considérables sont ceux qui concernent la naissance & les progrès de la philosophie ancienne.

Il s'empressa, aussitôt que les réglemens de l'Académie le lui permirent, d'entrer dans la classe des vétérans, pour redevenir entiérement libre, & n'être plus assujetti à la nécessité du travail & de l'assiduité.

Tel étoit son goût en littérature, qu'il préféroit Homère à tous les ouvrages écrits en grec, & la langue grecque à toutes les autres. « Dès qu'il » connut Homère, il l'aima si passionnément, qu'il » l'apprit presque tout entier par cœur, & dans » la suite il l'aima encore plus, peut-être parce » qu'il l'avoit appris. Il avoit la mémoire très- » étendue & très-ornée. Dans son esprit s'étoient » déposées les richesses que la poésie, l'éloquence » & la philosophie ont produites dans tous les siè- » cles; il avoit le secret d'en jouir & d'en faire » jouir les autres sans avoir l'air de connoître son » opulence & sans que personne la devinât, parce » qu'il paroissoit toujours ne savoir précisément » que ce qu'il avoit besoin de dire. »

Madame de la Guerche, petite-fille du célèbre Florent Chrétien, instituteur d'Henri IV, & marraine de M. l'abbé de Canaye, lui avoit légué des notes précieuses de son aieul, qui furent égarées comme papiers inutiles, & dont il déplora toujours la perte. Le respect des héritiers de M. l'abbé de Canaye pour sa mémoire, dit le secrétaire de l'Académie, & la précaution qu'il a prise d'écrire ses remarques sur les livres, les préserveront sans doute du sort qu'ont éprouvé les papiers de Florent Chrétien, & qui avoit tant affligé M. l'abbé de Canaye.

Le portrait de ce sage aimable (le mot *sage* eût suffi peut-être, car la sagesse prescrit d'être aimable & enseigne à l'être), son portrait a été fait de main de maître par le secrétaire de l'Académie des belles-lettres, & tous ceux qui ont connu l'original l'y reconnoitront.

« Il avoit reçu de la nature cette aptitude au » bonheur..... ou plutôt elle avoit placé le bon- » heur même dans son cœur, en y admettant ex- » clusivement toutes les passions douces & hon- » nêtes..... Il fut heureux dans la retraite; il le fut » dans le monde; il le fut dans tous les âges; il » l'auroit été dans tous les états dont les devoirs » lui auroient permis de jouir en paix de lui- » même.

» Son esprit réunissoit, par un accord singulier, » la naïveté & la finesse, la légéreté & la profon- » deur, l'enjouement & la solidité, la grace & la » force, qualités qui formoient un ensemble d'au- » tant plus piquant, que chacune d'elles contras- » toit mieux avec l'autre.

» Personne n'avoit, plus que M. l'abbé de Ca- » naye, le talent rare de bien raconter, & il y » joignoit le mérite encore plus rare de ne jamais » raconter autant qu'on auroit voulu. Habile à » saisir le ridicule, il n'eût tenu qu'à lui de se faire » craindre; il préféroit de se faire aimer..... Quel- » quefois malin, jamais caustique ni méchant, il » se bornoit à employer cette plaisanterie douce, » aimable, qui avertit les autres de se tenir sur » leurs gardes, les atteint sans les blesser, les con- » traint de faire valoir leurs avantages, surtout de » cacher leurs défauts..... Il traitoit les préten- » tions avec moins de ménagement, & se per- » mettoit quelquefois de tendre des piéges à la » vanité, pour lui arracher des aveux qui la mon- » troient dans sa nudité, & par conséquent dans » sa laideur. C'étoit l'ironie de Socrate, avec » lequel il avoit passé une partie de sa vie. »

M. de Bougainville, bon écrivain, & M. l'abbé de la Bletterie, qui auroit pu l'être, avoient la superstition de ne se pas permettre un *hiatus* dans la prose; petite recherche qui, par la contrainte, peut gâter beaucoup plus le style que tous les *hiatus* du monde. La théorie de l'*hiatus* n'est peut-être pas assez éclaircie. Si l'*hiatus* est formé par la rencontre de voyelles différentes, & d'un son différent, il n'est rien; & la peine qu'on prendroit pour l'éviter seroit superflue, ou même pourroit avoir des inconvéniens. Par exemple, si je dis: Il *a été* en trois jours *à* Issoudun: voilà la phrase naturelle, voilà comme on parle. Si, pour éviter ces prétendus *hiatus*, je dis: *Sa marche jusqu'aux portes d'Issoudun a duré trois jours*, je fais *une phrase*, & on le sent bien. Il n'y a donc d'*hiatus* qui soit un défaut dans

la prose, & qu'il faille éviter, que celui qui est formé par la répétition de la même voyelle & la prolongation du même son. Par exemple, il al*la à A*miens. Un écrivain du second ordre commence un gros volume d'un gros ouvrage assez protégé, par ces mots, *Né & élevé*, c'est manquer absolument d'oreille. Mais observons que la seule répétition de la même voyelle ne forme pas un *hiatus* dans la prose, s'il n'y a prolongation du même son; ainsi dans cette phrase: Il *a été en* trois jours *à Is*soudun, le second *hiatus té en*, n'en est point un, malgré la répétition de l'*e*, parce que le son *e*, & le son *en* n'est pas le même. Dans cette autre phrase: Il n'*a au*cun inconvénient, l'*hiatus* est nul encore, parce que le son *a* & le son *au* sont différens; & si, pour éviter cet *hiatus* prétendu, je disois: Il *n'a nul* inconvénient, la répétition de la nazale & le son dur *n'a nul*, offenseroient bien plus l'oreille; mais dans ce cas particulier, on peut aisément éviter le défaut de la seconde phrase, & jusqu'à l'ombre de l'*hiatus* dans la première, en disant: *Il est sans inconvénient.*

Revenons à l'abbé de Canaye; il connoissoit les scrupules de l'abbé de la Bletterie sur l'*hiatus*, & pour s'en moquer il s'amusoit à déchirer ses délicates oreilles par cette phrase: L'abbé, vous qui possédez si supérieurement l'Histoire romaine, pourriez-vous me dire bien précisément en quelle année Caius-Servilius *Ahala* al*la à A*thènes? Telles étoient ses douces malices & ses innocentes gaîtés.

Le bonheur domestique dont a joui M. l'abbé de Canaye, bonheur dont on ne jouit guère sans le mériter, mais qu'on peut mériter sans en jouir, paroît véritablement digne d'envie dans le tableau qu'en a tracé le secrétaire de l'Académie.

« Les liens qui attachoient M. l'abbé de Canaye » à la société, avoient été successivement rompus » par la mort de la plupart de ses amis, & les » agrémens qu'il trouvoit dans l'intérieur de sa » maison l'avoient empêché de chercher à faire de » nouvelles liaisons au dehors. Ce n'est pas que » son ame sensible n'éprouvât le besoin d'aimer, » mais il pouvoit le satisfaire sans sortir de chez » lui: une nièce (madame la marquise de Mesnil-» Glaise) qui lui épargnoit, depuis près de cin-» quante ans, l'obligation bien pénible pour lui » de se mêler de ses affaires, qui lui prodiguoit » les soins les plus touchans & les plus assidus, » partageoit toutes ses affections avec un neveu » (M. le chevalier de Mesnil-Glaise, aujourd'hui » (en 1783) capitaine aux Gardes-Françaises) » élevé sous ses yeux, formé par lui-même, oc-» cupé sans cesse, ainsi que sa mère, plus encore » par sentiment, que pour acquitter la dette de » la reconnoissance, à faire le bonheur d'un oncle » qui à son tour ne s'occupoit que du leur.

» C'est vraisemblablement autant à leurs soins » tendres & empressés, & à la régularité constante » de sa vie, qu'à son excellente constitution, que » M. l'abbé de Canaye a dû la santé ferme & vi-» goureuse dont il a joui jusqu'à la fin de sa longue » carrière. »

Il est mort le 12 mars 1782, dans la quatre-vingt-huitième année de son âge, étant né le 7 décembre 1694. Nous ajouterons à son éloge, qu'il fut dans tous les tems l'ami de M. de Foncemagne & de M. d'Alembert; c'est un titre pour la mémoire de tous les trois.

CANGE (DUFRESNE DU). Le savant du Cange (*voyez* son article au mot *Fresne* (du) dans le Dictionnaire) étoit d'une ancienne famille de Picardie. On croit que Jean Dufresne, sergent d'armes du roi Philippe-le-Hardy, vers l'an 1280, étoit de cette famille, ainsi qu'un autre Jean Dufresne, chassé par les Anglais de la ville de Calais en 1347, époque de ce mémorable siége décrit par Froissard, & célébré par M. du Belloy. Un troisième Jean Dufresne servoit comme écuyer en 1411, & servit aussi en 1422 dans la garnison de Montargis. Les Anglais le dépouillèrent de ses terres & domaines en 1440. Il se vit réduit alors, ainsi que sa famille, à une misère dont un titre particulier leur fait honneur avec raison. Un Simon Dufresne, peut-être son fils, y est qualifié *povre écuyer, auquel il ne restoit que son cheval & son harnaz qu'il employoit au service du Roi.*

Un Antoine Dufresne, grand-oncle du savant du Cange, servit pendant les dix premières années du règne de François I, sous le seigneur d'Humières & le duc de Vendôme en Picardie.

Divers autres titres nous montrent les Dufresne de race en race, *servant bien & loyaument les rois de France.*

Du Cange avoit plusieurs frères, dont un, nommé Jean, seigneur de Préaux, est le premier auteur du *Journal des audiences*, & est aussi auteur d'un commentaire sur la Coutume d'Amiens.

CANINIUS. (*Hist. rom.*) C'est le nom de cet homme que César fit consul pour une demi-journée seulement, & dont Ciceron a dit qu'il fut si sobre & si vigilant, qu'il ne mangea ni ne dormit pendant tout son consulat, & que son exemple parut si beau, que tout le monde le suivit. César, qui avoit voulu, quoiqu'absent, obtenir le consulat, s'en étoit mis en possession avant que de rentrer dans Rome; ce qui étoit déjà un grand renversement, & des lois, & même des formes, qu'on se pique encore quelquefois d'observer lorsqu'on renverse les lois. Dans la suite, pour montrer encore mieux son pouvoir, il l'abdiqua, & mit pour consuls à sa place, avant la fin de l'année, Quintus-Fabius-Maximus & Caius Trebonius. L'objet de ces changemens étoit de favoriser ses amis & de multiplier ses créatures, en augmentant le nombre de ceux à qui ce court consulat valoit le titre, les droits, les honneurs des consulaires. Ce fut dans ce même objet que Fabius-Maximus, étant

mort le dernier jour de son exercice, César fit nommer Caninius pour remplir le peu d'heures qui restoient de la durée de ce consulat. Cicéron, dans une lettre à Curius, rit & pleure de tout ce désordre & de cette subversion de toutes les lois.

Ità, Caninio consule, scito neminem prandisse. Nihil tamen eo consule mali factum est. Fuit enim mirificâ vigilantiâ, qui suo toto consulatu somnum non viderit. Hac tibi ridicula videntur, non enim ades. Quæ si videres, lacrymas non teneres. Quid, si cetera scribam? Sunt enim innumerabilia generis ejusdem: quæ quidem ego non ferrem, nisi me in philosophiæ portum contulissem, & nisi haberem socium studiorum meorum Atticum nostrum.

CANTELMI. (*Hist. mod.*) La Maison de Cantelmi, l'une des plus illustres du royaume de Naples, a été solennellement reconnue par les deux Charles II, régnant en même tems, l'un en Angleterre, l'autre en Espagne, pour être descendue des anciens rois d'Écosse; & voici comment on rapporte cette généalogie.

Everard, dernier des fils de Duncan, roi d'Ecosse, assassiné par Macbeth dans le onzième siècle, & dont l'aventure a fourni à Shakespeare le sujet d'une tragédie si terrible, le fils de ce Duncan se retira d'abord en Angleterre, auprès d'Edouard le confesseur: de là il passa en Normandie, à la cour des ducs qui étoient ses parens, & il s'y établit. Son petit-fils Rostaing posséda de grands biens en Provence & s'y fixa; il prit le surnom de Cantelme ou Cantelmi, qui avoit déjà été donné à son aieul Everard, & qui étoit un éloge de sa force d'esprit ou de la fermeté de son caractère. Les descendans de Rostaing Cantelmi, attachés au comte de Provence, suivirent Charles d'Anjou, comte de Provence par sa femme, à la conquête du royaume de Naples, où ils firent dans la suite de grands établissemens.

1°. Charles d'Anjou, vainqueur & roi de Naples, donna d'abord à Jacques Cantelmi la terre de Popoli, qui fut depuis érigée en duché au seizième siècle par le roi d'Espagne, Philippe II, en faveur de cette même Maison de Cantelmi.

2°. Rostaing Cantelmi, seigneur de Popoli, fils de Jacques, se signala dans des guerres contre les Sarrasins, où sa vie fut plus d'une fois en danger.

3°. Un autre Jacques Cantelmi, qui vivoit vers la fin du quatorzième siècle, fut le premier comte de Popoli.

4°. Et Jean-Joseph-Bonaventure Cantelmi, mort en 1560, fut le premier duc.

5°. Dans la branche des princes de Pettorano, ducs de Popoli, on remarque André Cantelmi, mestre-de-camp-général & gouverneur de Flandre pour le roi d'Espagne; il se distingua dans la guerre des Pays-Bas entre la France & l'Espagne, sous le règne de Philippe IV, qui répond à une partie de ceux de Louis XIII & de Louis XIV en France. André commanda en chef dans la Catalogne, où il fut défait par le comte d'Harcourt à Lorens ou Llorens, le 22 juin 1645, puis assiégé dans Balaguier, qui fut emporté; il mourut de douleur de ces mauvais succès le 5 novembre suivant.

6°. Son neveu, Fabrice Cantelmi, duc de Popoli, fut fait prince de Pettorano par le roi Philippe IV.

7°. Rostaing Cantelmi, duc de Popoli, un des fils de Fabrice, servit avec la plus grande distinction en Espagne, en Sicile, en Afrique, en Flandre. Retiré dans le royaume de Naples en 1696, il eut le commandement général des troupes de ce royaume. A la mort de Charles II, il fut des premiers à reconnoitre Philippe V pour roi d'Espagne. Louis XIV le nomma chevalier de l'Ordre de Saint-Louis; Philippe V le confirma dans son commandement des troupes du royaume de Naples, & le fit capitaine de ses gardes & Grand-d'Espagne. Il servit au siége de Barcelone en 1705, signala sa valeur à la bataille d'Almanza le 25 août 1707, reçut l'Ordre de la Toison d'or en 1714, fut fait conseiller du conseil de guerre & du conseil des finances en 1715, & nommé gouverneur du prince des Asturies en 1716, ses honneurs croissant ainsi toujours d'année en année.

8°. Le cardinal Jacques Cantelmi son frère, après avoir passé par différentes nonciatures ordinaires & extraordinaires, fut nommé cardinal en 1690, par le pape Alexandre VIII. Non moins zélé que son frère pour la cause de Philippe V, il se déclara aussi des premiers pour ce Prince, qu'il eut la satisfaction de recevoir en 1702 à Naples, dont il étoit archevêque. Il mourut le 11 décembre de la même année, à cinquante-sept ans.

9°. Joseph Cantelmi, fils de Rostaing & neveu du cardinal, fut gendre du maréchal de Boufflers.

CAPPEL. (*Hist. litt. mod.*) C'est le nom d'une famille de Paris, qui a produit, dans le seizième siècle, quelques personnages distingués dans la magistrature & dans les lettres. Le plus célebre fut Jacques Cappel, avocat du roi au parlement, reçu le 4 février 1534. Il étoit petit-fils de Denis Cappel, procureur au châtelet, & d'Yolande Bailly. Telle avoit été la fécondité de cette femme & celle de sa race, qu'elle avoit vu ou pu voir jusqu'à deux cents quatre vingt-quinze enfans issus d'elle. Elle avoit eu plusieurs maris. Son petit-fils, l'avocat du Roi, dont les talens oratoires nous paroissent médiocres même pour le tems, quoi qu'en dise Ribier (Lettres & Mémoires d'Etat, année 1537), est surtout connu par une harangue qu'il prononça au lit de justice de cette année 1537, tenu contre l'empereur Charles-Quint, harangue qui fut trouvée belle alors & long-tems encore après. Il y prétendit que, malgré les traités de Madrid & de Cambrai, par lesquels François I avoit renoncé à la suzeraineté de la Flandre, de l'Artois & du Charolois, possédés par Charles-Quint, cette suzeraineté n'avoit pu cesser, attendu

l'inaliénabilité des droits de la couronne ; que d'ailleurs ces traités ayant été violés par l'Empereur, qui avoit commencé la guerre, étoient censés annullés ; que l'Empereur étoit donc vassal du Roi ; que ce vassal s'étoit rendu coupable de félonie par sa révolte contre son suzerain ; qu'il avoit encouru la commise ; en conséquence Cappel demanda la réunion des trois comtés à la couronne. On juge bien que ses conclusions lui furent adjugées. L'Empereur, cité à son de trompe sur la frontiere, n'ayant point comparu, la réunion fut ordonnée, mais le tems de l'exécuter n'etoit pas encore venu. L'avocat-général Cappel est encore auteur de quelques autres ouvrages restés assez obscurs, & de *Mémoires dressés pour le Roi très-chrétien & l'Eglise gallicane, par Jacques Cappel son conseiller & son avocat au parlement de Paris*. L'objet de ces Mémoires est de s'opposer aux levées de deniers ordonnées par la cour de Rome & à son profit, & par cette raison ils se trouvent dans le Recueil des traités des libertés de l'Eglise gallicane. Jacques Cappel mourut en 1540 ou 1541. Il étoit neveu d'un Guillaume Cappel, recteur de l'Université vers 1490 ou 1491, qui s'étoit signalé par la vigoureuse résistance qu'il avoit faite à la levée d'une décime ordonnée par le pape Innocent VIII ; il avoit appelé comme d'abus de l'ordonnance du Pape, & défendu, par un décret, à tous les membres de l'Université, de rien payer sous peine d'être retranchés de ce corps.

Un autre Guillaume Cappel, fils de Jacques, fut docteur en médecine & homme de lettres. C'est à lui qu'on a dû la publication des Mémoires des du Bellai-Langei, aussi précieux pour l'histoire de François I, que ceux de Sully pour l'histoire de Henri IV. Il a aussi traduit Machiavel en français.

Ange Cappel son frère a aussi traduit quelques traités de Sénèque, quelques fragmens de Tacite.

Louis Cappel leur frère, ministre protestant, se signala par des écrits violens contre l'Eglise romaine. Il chassa de chez lui Jean son fils, parce que celui-ci s'étoit fait catholique, & l'embarrassoit quelquefois dans des disputes sur les matières controversées entre les deux communions. Mort à Sédan en 1586.

CARACCIOLI. (*Hist. mod.*) C'est le nom d'une Maison des plus anciennes, des plus illustres & des plus étendues du royaume de Naples, où on la trouve établie dès le dixième ou même le neuvième siècle : on la croit originaire de Grèce.

Cette grande Maison, divisée en seize branches, a produit sept cardinaux, un patriarche, dix-sept archevêques, vingt-quatre évêques & un nombre considérable de grands-officiers du royaume de Naples, quatre chevaliers de la Toison-d'Or, cinq Grands-d'Espagne. On compte dans cette même Maison douze principautés, vingt-sept duchés, vingt-six marquisats, environ cinquante comtés.

Nous distinguerons parmi les personnages qu'elle a produits :

1°. Jean Caraccioli, grand-sénéchal du royaume de Naples, amant de la reine Jeanne II, puis sacrifié par elle à la duchesse de Sesse sa principale confidente, avec laquelle il avoit eu l'imprudence de se brouiller. On lui supposa des crimes, & pour l'en punir on l'attira par artifice à la cour, sous prétexte de confidences que la Reine avoit à lui faire, & de conseils qu'elle avoit à lui demander ; il vint, & fut tué par ordre de la Reine, en 1432.

2°. Thomas Caraccioli, comte de Gerace, fut dépouillé de ses biens en 1457, par le roi Alphonse d'Arragon, ennemi & successeur de Jeanne II de Naples, pour crime de lèze-majesté, c'est-à-dire, pour avoir été dans les intérêts de la Maison d'Anjou contre la Maison d'Arragon.

3°. Ottin Caraccioli, grand-chancelier du royaume de Naples sous la reine Jeanne II, suivit aussi, après la mort de cette Princesse, le parti d'Anjou contre celui d'Arragon.

4°. Camille, comte de Saint-Angelo, tué au siége de Calvi, en 1460.

5°. Sidonie Caraccioli, femme d'Alphonse de Cardine, marquis de Laino, est au rang des guerrières ; elle se signala, en 1528, à la défense de son château de Laino contre l'armée française.

6°. Jean Caraccioli, prince de Melphe, s'attacha au parti de la France, sous Charles VIII & sous Louis XII. Il se trouva dans l'armée de Gaston de Foix à la bataille de Ravenne ; il se déclara dans la suite pour Charles-Quint contre François I ; mais ayant été fait prisonnier dans Melphe, en 1528, avec toute sa famille, par le maréchal de Lautrec, & se voyant abandonné dans les fers par Charles-Quint, il retourna au service de la France, & s'en trouva bien ; il fut fait chevalier de l'Ordre, & fut dédommagé par le don de plusieurs belles terres, des biens qu'il perdoit en Italie. Le prince de Melphe servit avec grande distinction, en 1536, contre l'Empereur en personne dans l'expédition de Provence ; en 1537 il étoit à la prise du château d'Hesdin ; en 1543 il secourut Luxembourg & Landrecy. Il fut fait maréchal de France le 4 décembre 1544, à la place du maréchal de Montpesat, & mourut à Suze, en 1550.

7°. Trajan Caraccioli son fils avoit été tué, en 1544, à la bataille de Cérisoles.

8°. Un autre fils du maréchal, prince de Melphe, Jean-Antoine Caraccioli, évêque de Troyes, se fit calviniste, se maria, & fut chassé de son évêché. Mort en 1569.

9°. Un autre Caraccioli Galeas, marquis de Vic, embrassa aussi le calvinisme, & alla s'établir à Genève, où il mourut en 1586. On a publié sa vie en italien & en français.

10°. Domitius Caraccioli, marquis de la Bella, mourut percé de onze coups à la défense de Bois-le-Duc, en 1629.

11°. Ferdinand Caraccioli, duc de Castel-San-

gro, fut tué à la défenfe de Nole, pendant la révolution de Naples, de 1647.

12°. Antoine Caraccioli, marquis de Saint-Sébaftien, fignala fa fidélité pour fon Roi dans ces mêmes troubles de 1647.

13°. Charles-André Caraccioli, duc de Saint-Georges, fit d'abord la guerre avec éclat en Afrique, puis en Amérique dans le Bréfil. Revenu en Europe, il accompagna le cardinal infant dans les Pays-Bas; en 1634 il étoit à la bataille de Nortlingue; en 1635 il jeta du fecours dans Valence en Lombardie; ce qui en fit lever le fiége au maréchal de Créqui, joint aux ducs de Savoie & de Parme; en 1638 il fauva Fontarabie; en 1640 il reprit Salces, qui avoit été pris, en 1639, par le prince de Condé; il eut divers commandemens en Franche-Comté, en Navarre, en Catalogne, en Rouffillon, en Portugal, à Naples; en 1646 il fit lever aux Français le fiége d'Orbitello. Il mourut le 5 août de la même année, à fon retour de cette expédition.

14°. Charles-Marie fon fils avoit été tué, en 1641, dans la Catalogne.

CARAFFE. (*Hift. d'Ital.*) Au peu de mots que nous avons dit à l'article *Caraffe*, dans le Dictionnaire, nous joindrons les particularités fuivantes:

On fait defcendre la Maifon Caraffe de la Maifon Caraccioli. On raconte qu'un chevalier, du nom de Caraccioli, au dixième fiècle, fauva la vie dans une bataille à l'un des trois premiers empereurs Othon, qui tous trois fe fuccèdent immédiatement, & qui tous trois régnèrent dans le dixième fiècle. Caraccioli s'étoit jeté au devant du coup mortel qu'on portoit à l'Empereur, & l'avoit reçu pour lui. Othon porta la main fur le cœur de Caraccioli expirant, & s'écria: *O cara fe*, d'où vient le nom *Caraffe*. D'autres, pour expliquer par le même mot, non-feulement le nom, mais encore les armes de Caraffe, difent qu'Othon paffa trois doigts fur la cuiraffe de Caraccioli, toute teinte de fang, & qu'il y laiffa une empreinte de trois faces blanches fur un champ rouge ou de gueules, en difant: *Cara fe m'è la voftra.*

Cette Maifon fe divife & fe fubdivife en différentes branches. Elle fe divife d'abord en deux branches principales; l'une dite *de Spinâ;* l'autre, *de Statera.* Ceux de la première accompagnoient leur écuffon de deux bâtons d'épine verte; les autres de deux pefons, fymboles négligés depuis. La Maifon Caraffe, qui, ainfi que la Maifon Caraccioli, dont on la dit fortie (*voyez* l'article *Caraccioli* dans ce volume), s'eft prodigieufement étendue, fe fubdivife enfuite en feize autres branches formées par ces deux principales.

Nous avons parlé, à l'article *Caraffe* dans le Dictionnaire, du Pape & des cardinaux de ce nom; nous parlerons ici de quelques guerriers.

1°. Dans la feconde branche, dite des princes de la Roccella, Jérôme fe fignala dans la défenfe de ce lieu de la Roccella contre les Turcs, qui avoient fait une defcente dans la Calabre, & qu'il força de fe rembarquer.

2°. Fabrice fon fils battit auffi les Turcs dans la Calabre. Il fut fait prince de la Roccella & prince du Saint-Empire en 1622, & chevalier de la Toifon-d'Or.

3°. Jérôme, fils de Fabrice, fe diftingua par fa courageufe fidélité pendant les troubles de Naples, en 1647, & contint la Calabre dans le devoir.

4°. Grégoire, fils de Jérôme, chevalier de Malte, étoit, en 1656, au combat des Dardanelles; il y emporta pour fa part trois grandes galères turques & huit moyennes, qu'il amena dans le port de Malte, avec trois cent foixante Turcs prifonniers, & deux mille fix cents Chrétiens tirés des fers. Il fut fait grand-maître de Malte le 2 mai 1680, & mourut le 21 juillet 1690.

5°. François fon frère, commandeur de Malte & général des galères de la religion, mort en 1679, fe diftingua auffi en diverfes occafions.

6°. Dans la troifième branche, dite des ducs de Bruzzano, Jofeph, petit-fils de Fabrice (mentionné fous le n°. 2), fe fignala dans la guerre de Meffine en 1674. Mort en 1678.

7°. Dans la quatrième branche, dite des comtes de Policaftro, Frédéric, attaché à l'empereur Charles-Quint, combattit à la bataille de Pavie.

8°. Dans la cinquième branche, dite des ducs de Forli & de Montenegro, Antoine, comte de Caraffe, fervit l'empereur Léopold dans les guerres de Hongrie; alla en Pologne folliciter le fecours de Sobieski; fervit beaucoup à la réduction de la Tranfilvanie; emporta, en 1687, Agria; força, en 1688, la forterefle de Mongats à fe rendre; fe trouva enfin à tous les fiéges & toutes les batailles de fon tems. Mort en 1693.

9°. Dans la fixième branche, dite des feigneurs de Flumara, Cafarelle Caraffe, en 1420, perça la tête d'un coup de lance, dans une joûte, à Leonel de San-Severin, l'homme le plus fort & le plus habile joûteur du tems.

10°. Septième branche: François fut pris par les Florentins au combat de Sarno, en 1460.

11°. Charles, duc d'Andria, dont le duc de Guife de Naples fait une mention honorable dans fes Mémoires, fut fidèle à fon Prince dans les troubles de Naples, & fut tué, en 1655, dans une querelle qu'il eut avec le neveu du comte de Caftriglio, vice-roi de Naples.

12°. Huitième branche: Jérôme, marquis de Montenegro, fervit fous le prince de Parme, Alexandre Farnèfe, & contre le roi Henri IV à l'affaut de Lagny, en 1590; au fecours de Rouen, en 1592; à la furprife d'Amiens, en 1597, & il défendit cette dernière place contre Henri IV. Il fe diftingua auffi en Italie au fiége de Verceil, en 1617. Mort à Gênes en 1633.

13°. Treizième branche: Jofeph, pris par les rebelles dans les troubles de Naples, en 1647, eut

la tête tranchée par un boucher, assassin que le duc de Guise fit périr dans la suite pour venger Joseph.

Un grand nombre d'autres personnages du nom de Caraffe, de toutes les branches, témoignèrent leur fidelité, & signalèrent leur valeur dans les troubles de Naples. Un grand nombre aussi se trouverent à la fameuse bataille de Lépante, gagnée par dom Juan d'Autriche sur les Turcs, en 1571. Un beaucoup trop grand nombre périt dans des duels & des tournois, entr'autres Jean-Thomas Caraffe, comte de Cerrette, qui avoit auparavant eu le malheur de tuer lui-même deux de ses amis, l'un en duel, l'autre dans une joûte. Plusieurs périrent sur l'échafaud, mais dans des tems de trouble, où la vertu a souvent le sort du crime. On compte dans la Maison Caraffe un Pape (Paul IV), douze cardinaux, deux patriarches, trente-six tant archevêques qu'évêques, &c. & la liste des guerriers célèbres auroit pu être plus nombreuse. Cette Maison compte aussi plusieurs gens de lettres.

CARAUSIUS & ALLECTUS. Sous l'empire de Dioclétien & de Maximien, vers l'an 288 ou 290, diverses nations germaniques qui habitoient le long des côtes de la mer Baltique, commencèrent de se livrer à la piraterie, & d'infester les côtes de la Gaule belgique. Maximien, pour réprimer leurs brigandages, envoya ordre à Carausius, Ménapien de naissance, c'est-à-dire, Flamand, & formé dès l'enfance, parmi les Bataves, à tous les exercices de la marine, d'équiper une flotte, & de la tenir à Boulogne, toute prête à fondre sur les pirates lorsqu'ils paroîtroient dans la Manche. Carausius ne prit de cet ordre que ce qui s'accordoit avec ses vues particulières. Sa flotte croisoit avec avantage dans la Manche; mais pouvant arrêter les pirates, il les laissoit passer pour les attendre avec plus d'avantage encore au retour, lorsqu'ils seroient chargés de butin : de ce butin il n'en rendoit rien aux marchands sur lesquels il avoit été fait, ni aux malheureux habitans qui avoient été pillés. Il n'envoyoit pas non plus à l'Empereur les pirates qu'il avoit dû faire prisonniers : on soupçonna enfin, ou qu'il y avoit de la collusion entre lui & les pirates, ou que, plus pirate qu'eux, il les laissoit passer dans leurs courses, pour les arrêter au retour & s'enrichir de leurs prises. Maximien ordonna, le plus secrétement qu'il put, qu'on se défit de ce traitre & de ce voleur public; mais ce traitre avoit des ressources dans l'esprit, & savoit combiner ses projets; il connoissoit, & ses dangers, & ses moyens. Averti, soit par sa conscience, soit par quelques amis, ou, ce qui est vraisemblable, préparé depuis longtems à la révolte, déjà maître d'une flotte & d'une armée navale, il se rend maître encore du port de Boulogne; il pratique & corrompt les légions restées dans la Bretagne (l'Angleterre). Pour la contenir, il passe dans cette île & s'y fait proclamer Empereur; il assure de plus en plus l'empire de la mer en faisant construire un grand nombre de vaisseaux; il fait alliance avec les nations germaniques les plus exercées à la piraterie, & les exhorte à se jeter sur les Gaules. Maximien n'ayant plus de flotte, puisque Carausius s'en étoit emparé, fut obligé de le laisser quelque tems régner paisiblement dans la Bretagne; mais Constance Chlore, aussitôt qu'il eut cette province dans son partage, s'empressa de faire valoir tous les droits de l'Empire contre l'usurpateur : il courut assiéger Boulogne. Carausius étoit absent, mais il avoit laissé la place dans le meilleur état de défense, bien fournie de troupes & de vivres. L'arrivée subite & entiérement imprévue de Constance Chlore commença cependant d'étonner les habitans & les défenseurs de la place. Ce Prince, pour empêcher Carausius de venir la secourir, se servit d'un moyen que le cardinal de Richelieu employa depuis, peut-etre à son imitation, pour prendre la Rochelle. Il ferma le port par une digue; il la forma de grands « arbres qui furent plantés à l'entrée du port avec » de gros quartiers de rochers & de longues fas» cines entre deux. » Sûr alors qu'il ne viendroit aucun secours du côté de la mer, & que Carausius sortiroit en vain de la Bretagne pour s'avancer vers Boulogne, il pressa tellement cette place du côté de la terre, qu'il parvint à s'en rendre maitre. Il arriva un incident où l'on voulut voir du miracle; c'est que la digue, qui étoit restée inébranlable pendant toute la durée du siége, fut emportée aussitôt après que la place eut été réduite, comme si, dit Mézeray, la mer eût été d'accord avec Constance de n'employer « la violence de ses flots que » pour débarrasser le port, *qui néanmoins*, ajoute» t-il, *en est encore gâté*. » Ainsi le miracle ne fut pas complet. Ce port étoit le seul qu'il y eût alors dans la Gaule sur toutes les côtes de l'Océan. On l'appeloit autrefois Gessoriac, *Gessoriacum*, du mot celtique *gesso*, qui signifie havre.

Constance Chlore, voulant terminer promptement cette guerre, tenta une descente dans la Grande-Bretagne. Carausius lui opposa une vigoureuse défense. Constance fut repoussé avec perte, & obligé, comme l'avoit été Maximien, de traiter avec ce rival, & de le laisser pour un tems régner en Angleterre.

Illâ se jactet in aulâ.

Sa domination dura un peu plus de six ans, & ne fut point détruite par les Empereurs romains. Il succomba sous l'ingratitude & la trahison. Un faux ami qui avoit surpris toute sa confiance, & qu'il avoit comblé de biens & d'honneurs, ne se contenta pas de partager sa puissance; il la lui arracha toute entière avec la vie, l'an 297. Ce nouveau tyran étoit Allectus. Le malheureux Carausius avoit de tout point mal placé sa confiance : son assassin n'avoit rien de ses talens. Aussitôt que les Romains

Romains eurent réparé leur flotte, Constance Chlore envoya son préfet du prétoire, Asclépiodote, contre Allectus; Asclépiodote fit sa descente sans rencontrer aucun obstacle, & il eut la peine d'aller chercher Allectus, qui ne se pressoit nullement de venir à sa rencontre. Il le trouva enfin à la tête d'une armée principalement composée de Français. C'étoit en eux qu'il mettoit toute sa confiance; & comme cette nation étoit alors la plus redoutée de l'Europe, il avoit vêtu & armé la plupart de ses soldats à la manière française, pour en imposer d'autant plus à l'ennemi; mais, ni ce que cet avantage avoit de réel, ni ce qu'il avoit seulement d'apparent, ne put compenser l'impéritie du général: Allectus fut entiérement défait, & il périt, mais dans sa fuite & non dans le combat. Cet événement arriva vers l'an 300 de Jésus-Christ. Allectus avoit régné environ trois ans, si c'est régner que d'entendre sans cesse gronder l'orage sur sa tête, & d'attendre à chaque instant le châtiment de son crime.

CARINAN (LE). (*Hist. de Fr.*) A la bataille de Marignan, en 1515, le chevalier Bayard étoit lieutenant de la compagnie de cent hommes d'armes du duc de Lorraine, qui acquit, ainsi que lui, beaucoup de gloire dans cette bataille. Le chevalier Bayard ayant eu un cheval tué sous lui, en avoit monté un second, qui, ayant eu la bride coupée, l'emporta au grand galop à travers les bataillons suisses, jusque dans une vigne où il fut contraint de ralentir sa fougue. Bayard en descendit promptement, & courut à pied d'un côté où il entendoit crier *France*: il y trouva le duc de Lorraine, qui lui fit donner son second cheval de bataille, nommé *le Carinan*, avec lequel il se signala par ses exploits ordinaires.

Cet animal singulier mérite que l'Histoire s'occupe de lui, comme elle a fait de Bucéphale. Le Carinan avoit appartenu au chevalier Bayard, & s'étoit accoutumé à braver, ainsi que lui, le danger & la fatigue. A la bataille de Ravenne, en 1512, percé de coups à la tête & dans le flanc, il combattoit encore; mais enfin, épuisé par le sang qu'il perdoit, il parut vouloir s'abattre: son maître en descendit à regret, & le laissa pour mort sur le champ de bataille. Le lendemain quelques soldats français, allant dépouiller & enterrer les morts, trouvèrent le Carinan, qui, renversé par terre, & ne pouvant plus se relever, s'efforçoit encore de manger le peu d'herbe dont il étoit entouré. Il se mit à hennir aussitôt qu'il les vit, comme pour leur demander du secours; ils en eurent pitié; ils le menèrent à la tente du chevalier Bayard: on pança ses plaies, il guérit, il reprit sa vigueur & son courage.

Bayard, qui le regardoit comme son compagnon de gloire & de travaux, voulant faire au duc de Lorraine un présent noble & utile, le lui donna. Le duc en sentit tout le prix, & le réserva pour les occasions les plus importantes; il n'en pouvoit trouver qui le fût davantage, que le danger de Bayard à la bataille de Marignan. Il s'empressa de le lui offrir. Le Carinan combattit sous son ancien maître, le servit avec son ardeur ordinaire, le dégagea, & s'associa comme autrefois à la gloire de Bayard.

CARLE. (*Hist. de Fr. & d'Esp.*) Le général Carle, Huguenot français réfugié, né dans un village des Cevennes, parvint, par son courage & ses talens, aux premiers honneurs de la guerre chez les étrangers. Il servit, dans la guerre de la succession d'Espagne, la reine d'Angleterre, le roi de Portugal, les Etats-Généraux en 1706. Il servit avec la plus grande distinction en Espagne; il prit Alcantara, conduisit les travaux de Salamanque, défendit Barcelone contre le roi d'Espagne, Philippe V, & lui en fit lever le siége au bout de trente-sept jours de tranchée ouverte; il s'immortalisa surtout par cette belle retraite de l'Andalousie, que le maréchal de Berwick faisoit profession d'admirer, & par mille autres actions glorieuses, dont le récit, dit l'auteur des *Mémoires de madame de Maintenon*, seroit suspect dans la bouche de son neveu.

CAROLI (PIERRE). (*Hist. du Luthéran.*) Le syndic Béda (*voyez* son article dans le Dictionnaire), fier de tant de controverses & de condamnations par lesquelles il s'étoit rendu redoutable à tous ses ennemis, trouva enfin un adversaire aussi brouillon, aussi chicaneur que lui, qui, également versé dans les subtilités de l'école & dans les détours de la chicane, le promena de tribunaux en tribunaux, & fatigua son zèle, mais sans le rebuter: il se nommoit Pierre Caroli. Le turbulent syndic l'ayant cité en Sorbonne au sujet de quelques propositions, Caroli l'assigne à l'Officialité en réparation d'honneur: la Faculté continue l'examen des propositions dénoncées. Caroli, après avoir protesté contre chaque portion de chaque procédure, signifie un acte d'appel au parlement; renvoyé au jugement de la Faculté, il récuse une partie des docteurs, & quand cet incident a duré assez long-tems, il l'abandonne. On lui interdit la chaire par provision; il prêche dans toutes les églises de Paris; il défend longuement & habilement ses propositions, & l'examen de chacune devient la matière d'un grand procès. On le somme de se soumettre à la Faculté; il lit un acte contenant les assurances de sa soumission; l'acte est jugé insuffisant; Caroli n'en veut point signer d'autre: la Faculté parle de le retrancher de son corps, & commence par lui faire une monition: Caroli en appelle comme d'abus au parlement. L'affaire est renvoyée à l'Officialité, qui défend toujours par provision à Caroli de monter en chaire sous peine d'excommunication: Caroli obtient des lettres d'évocation au conseil du Roi, & poursuit à son tour la Faculté; cependant,

ne pouvant plus prêcher, mais étant docteur & voulant enseigner, il explique publiquement des pseaumes dans le collége de Cambray. La Faculté lui défend de continuer cet exercice : « J'obéi-» rai, dit-il, mais j'ai commencé l'explication du » pseaume 21, permettez que je l'achève : sa de-» mande est rejetée ; il affiche aux portes du col-» lége l'inscription suivante :

» *Pierre Caroli, voulant obtempérer aux ordres de* » *la sacrée Faculté, cesse d'enseigner. Il reprendra ses* » *leçons (quand il plaira à Dieu), à l'endroit où il* » *est resté, au verset : ILS ONT PERCÉ MES MAINS* » *ET MES PIEDS.* »

Il fit si bien que ni l'Officialité, ni le parlement, ni le conseil ne purent jamais juger définitivement. Deux hommes tels que Caroli auroient épuisé l'activité de Beda, & les savans, Luthériens ou non, que Béda persécutoit tous indistinctement, auroient pu respirer. Mais on n'échappoit pas à la Sorbonne comme aux autres tribunaux : Beda y fit censurer quelques propositions de Caroli. C'étoit en 1525 que ces deux subtils pédans exerçoient l'un contre l'autre leur inquiète & turbulente adresse.

CASSAGNET DE FIMARCON (*Hist. de Fr.*), Maison noble, dans laquelle est entré le marquisat de Fimarcon, & qui a produit des personnages distingués par leurs services militaires, tels que :

1°. Antoine de Cassagnet, seigneur de Tillader, gouverneur de Verrue, chevalier de l'Ordre du Roi, & gentilhomme de la chambre de Charles IX, qui servit beaucoup & avec gloire sous le maréchal de Montluc & le maréchal de Damville, c'est-à-dire, le connétable Henri de Montmorenci. Il reçut, au siége du Mont-de-Marsan, une arquebusade dans le ventre, dont il mourut deux jours après, en 1569.

2°. Bernard son fils servit en 1622, dans l'armée de Louis XIII, & dans le cours de cette campagne mourut de la peste à Béziers.

3°. Roger, fils de Bernard, fut tué à l'attaque des barricades de Suze, le 6 mars 1629.

4°. Louis de Cassagnet, neveu de Roger & capitaine aux Gardes, fut tué à Paris, en 1651, par des gens de la livrée d'Epernon.

5°. Jean-Baptiste de Cassagnet, marquis de Tilladet, frère de Louis, capitaine des Cent-Suisses de la garde du Roi, lieutenant-général, chevalier des Ordres, &c. gouverneur de Cognac, d'Arras, &c. reçut un coup de mousquet à la cuisse, au combat de Steinkerque, le 3 août 1692, & en mourut le 22 du même mois.

6°. François de Cassagnet, cousin germain du précédent, brigadier des armées du Roi, fut tué à la bataille de Saint-Denis près Mons, le 14 août 1678.

7°. Gaston Paul de Cassagnet, dit le marquis de Narbonne, neveu de François, mourut à Mons, le 6 août 1692, des blessures qu'il avoit reçues trois jours auparavant au combat de Steinkerque.

8°. Jacques son frère, marquis de Fimarcon, est célèbre & célébré dans les chansons du tems, pour la part qu'il eut à l'expédition de Crémone, du 1er. février 1702. Il contribua beaucoup à chasser les Impériaux de cette place qu'ils avoient surprise, & il fut fait aussitôt après brigadier des armées du Roi. Il battit les Camisards au combat de Nages, le 12 novembre 1703, & peu de tems encore après à celui de Vergeses. Maréchal-de-camp en 1704, lieutenant-général en 1718 ; commandant en Roussillon, Cerdagne, &c. en 1713 ; gouverneur de Villefranche en 1717, de Mont-Louis en 1721 ; chevalier des Ordres en 1724 ; mort à Lectoure le 15 mars 1730.

9°. Aimery de Cassagnet, marquis de Fimarcon, frère puîné du précédent & du second lit, & plus jeune que lui de trente sept ans, apporta, le 14 janvier 1734, la nouvelle de la prise de Novare, qui s'étoit rendue le 7, & du fort d'Arona, & fut fait alors brigadier des armées du Roi ; il defendit le château de Colorno contre le marquis de Lignevil'e, général des Impériaux, & l'obligea de se retirer le 26 mai de la même année 1734. Le 29 juin suivant le marquis de Fimarcon fut blessé à la bataille de Parme. Maréchal-de-camp le 1er. janvier 1740, il eut du commandement dans la Flandre hollandaise en 1747 & 1748, & fut fait lieutenant-général le 1er. janvier de cette dernière année de la guerre de 1741.

CASTELLO-BRANCO (*Hist. de Portugal*), noble famille portugaise. Deux seigneurs de Castello-Branco, dom Antoine & dom Pierre son fils, suivirent le roi dom Sébastien à la malheureuse journée d'Alcacer en Afrique, en 1578, &, y ayant été faits prisonniers, furent esclaves des Maures. Dom Antoine, fils de dom Pierre & petit-fils de l'autre dom Antoine, & commandeur de l'Ordre de Christ, ainsi que son père & son aieul, mourut en 1625 sur la flotte commandée par dom Frédéric de Tolede, & destinée à reprendre le Brésil sur les Hollandais, qui venoient de s'en emparer.

CASTRO. (*Hist. d'Esp. & de Port.*) La Maison de Castro, en Espagne & en Portugal, paroit tirer son origine d'anciens Rois de ces contrées.

1°. Pierre-Fernandès de Castro, surnommé *le Castillan*, grand-maître de la Maison d'Alphonse IX, roi d'Espagne, fut tué à Maroc par les Maures, avec son neveu Alphonse de Tello, dans une expédition, dont l'objet étoit d'enlever à ces Infidèles des reliques de martyrs dont ils devoient assez peu se soucier.

2°. Guttière Rodrigue passa quarante ans chez les Maures, apparemment en esclavage. On le surnomma l'*Escalavrado* ou *le Meurtri*.

Des fers de Claudius Félix encor flétri.

3°. Pierre-Fernandès, surnommé *de la Guerre*

à cause de ses exploits, est célèbre dans l'histoire d'Espagne. Mort en 1343.

4°. Pierre de Castro, fait duc d'Arjona en 1423, mourut en 1430, prisonnier dans le château de Pennafiel.

5°. Béatrix sa sœur porta le nom & les biens de la Maison de Castro dans la Maison Osorio.

6°. Un bâtard de cette Maison de Castro Osorio acquit beaucoup de gloire à la guerre contre Grenade & contre le Portugal, sous Ferdinand & Isabelle.

7°. Béatrix sa fille épousa, en 1501, Denys de Portugal, Bragance, & leur postérité prit le nom de Castro.

8°. Dans la branche des marquis de Cascaës, descendue de Pierre-Fernandès, surnommé *de la Guerre*, mentionné sous le n°. 2, Alvar-Pires de Castro fut le premier connétable du royaume de Portugal, où il étoit venu s'établir, fuyant la violence de Pierre-le-Cruel, roi de Castille.

9°. Au contraire, Pierre de Castro son fils, dit *le Borgne*, fut souvent dans les intérêts de la Castille contre le Portugal. Convaincu d'avoir voulu livrer une des portes de Lisbonne aux Espagnols, il fut mis en prison. Ayant été remis en liberté par une indulgence dont on eut à se repentir, il conspira une seconde fois contre le Portugal; & au moment où il étoit découvert, & où l'on alloit l'arrêter de nouveau, il se sauva en Espagne; mais il falloit qu'il trahit; il ne fut pas plus fidèle aux Espagnols qu'aux Portugais; il fit sa paix avec le roi de Portugal en lui livrant Salvaterra, dont le roi d'Espagne lui avoit confié la garde.

10°. Sa petite-fille, Jeanne de Castro, porta les biens de sa branche dans la Maison de Bragance.

11°. Dans la branche des seigneurs de Monfanto, descendue de Pierre de Castro, dit *le Borgne* (n°. 9), Ferdinand de Castro, gouverneur d'Henri, infant de Portugal, fut tué dans un combat contre des corsaires.

12°. Alvar son fils fut tué d'un coup de flèche en Afrique, où il s'étoit distingué dans plusieurs combats.

13°. Georges, fils d'Alvar, fut tué à l'escalade de Tanger, le 13 janvier 1464.

14°. Jean de Castro son frère aîné fut tué à la prise d'Arzilla, aussi en Afrique.

15°. Louis de Castro, marquis de Cascaës, fut ambassadeur extraordinaire de Pierre II, roi de Portugal, auprès de Louis XIV, roi de France.

16°. Martin-Alphonse, comte de Monsanto, général des galères de Portugal, mourut à Malaca qu'il alloit secourir contre les Hollandais, qui prirent cette place importante des Indes orientales, en 1581.

17°. Dans la branche des seigneurs de Valhelhas, descendue d'Alvar (mentionné sous le n°. 12), François, tué à la guerre de Tanger contre les Maures.

18°. Dans la branche de Boquilobo, descendue de Ferdinand de Castro (mentionné sous le n°. 11), Alvar de Castro, tué à la journée d'Alcacer, en 1578.

19°. Jean de Castro, gouverneur & vice-roi des Indes orientales, surnommé *le Grand*, pour ses vertus & ses exploits, qu'il signala surtout en Afrique, d'abord à Tanger, puis sous Charles-Quint à Tunis, & plus encore dans les Indes, où il prit une multitude de places importantes, & subjugua diverses nations, & où il mourut le 6 juin 1548, entre les mains de saint François-Xavier. On a de lui une description fort détaillée de la côte de Malabar, depuis Goa jusqu'à la forteresse de Diu: elle est conservée au collège des Jésuites d'Evora. Il avoit fait aussi une description de la Mer-Rouge. Sa vie a été écrite en portugais, par Hyacinthe Freyre d'Andrade, & traduite en latin par le P. Dominico-Maria del Rosso, jésuite, qui dédia cette traduction à l'Académie royale de l'histoire de Portugal, dont Rosso étoit membre.

20°. Ferdinand de Castro, fils aîné de Jean, fut tué à dix-neuf ans, au siége de Diu, en 1546, par l'effet d'une mine qui fit sauter en l'air un bastion où il étoit.

21°. Alvar de Castro, second fils de Jean, dit *le Grand*, fut blessé dangereusement dans une sortie à ce même siége de Diu. En 1548 il prit d'assaut le fort de Xael, sur la côte d'Arabie. Il fut deux fois ambassadeur à Rome, & finit par être conseiller d'Etat ou ministre du roi Sébastien, & chef du conseil des finances.

22°. Mais François de Castro, un de ses fils, évêque de Guarda, fut grand-inquisiteur de Portugal.

23°. Ferdinand de Castro, second du nom, colonel de cavalerie en Flandre, y mourut à la guerre.

24°. Dans la branche des seigneurs de Reris, qui devinrent amiraux héréditaires de Portugal par l'extinction de la Maison d'Azevedo, dont ils descendoient par femme, Bernard de Castro, tué aux Indes orientales en 1566 ou 1567.

25°. Diegue de Castro, tué au siége de Rhodes;

26°. Ainsi que François de Castro son frère.

27°. Dans la branche des comtes de Mesquitella, Alvar de Castro, tué à Ceuta.

28°. Nuno de Castro son frère, tué, en 1476, à la bataille de Toro; il étoit grand-enseigne du roi Alphonse V.

29°. Dans la branche des seigneurs de Lanhoso, comtes de Basto, Ferdinand de Castro, gouverneur d'Evora, commandeur d'Almodavar & de Gravam dans l'Ordre de Saint-Jacques, conseiller d'Etat de Philippe II, roi d'Espagne, & devenu roi de Portugal, fut créé comte de Basto & Grand-d'Espagne par des lettres-patentes données à Lisbonne le 14 septembre 1585.

30°. Alvar de Castro son frère, pris à la journée d'Alcacer, en 1578, fut esclave en Afrique.

31°. Michel de Castro, frère des precedens,

évèque de Viseu, archevèque de Lisbonne, & gouverneur du Portugal. Mort en odeur de sainteté le 1er. juillet 1623.

Castro de Melgaço.

Il paroît que les généalogistes les plus accrédités s'accordent à regarder la Maison de Castro de Melgaço, venue de Galice, comme issue de la Maison précédente. Nous regarderons donc les Castro de Melgaço comme formant une branche de la Maison de Castro.

Dans cette branche nous remarquerons :

32°. Pierre de Castro, lequel, ayant été fait prisonnier à la bataille d'Alfarroubeira, fut amené devant l'infant Pierre, régent du royaume de Portugal & général de l'armée victorieuse, qui le poignarda de sa main.

33°. Ferdinand de Castro son frère fut dans sa Maison le premier châtelain de Melgaço, charge depuis héréditaire dans sa famille, & dont le nom sert à distinguer sa branche. Le duc de Bragance avoit donné cette charge à Ferdinand, pour récompense de ses services.

34°. Pierre de Castro, quatrième châtelain de Melgaço, arrière-petit-fils de Ferdinand, étoit à la malheureuse journée d'Alcacer en Afrique. Il y eut le même sort que le roi dom Sébastien. On ne trouva point son corps, & on n'a jamais su ce qu'il étoit devenu.

35°. Jérôme de Castro, un des fils du précédent, fut tué à la guerre de Malaca aux Indes orientales.

36°. Jérôme de Castro, capitaine d'infanterie, tué à Valverde en 1642.

37°. Antoine de Mello de Castro, le premier qui ait joint au nom de sa Maison celui de la Maison de Mello, dont il descendoit par femme, étoit commandant d'une escadre destinée pour les Indes orientales ; il fut tué par les Anglais à son retour de l'Inde, à l'île de Sainte-Hélène.

38°. Dans ce même combat, François de Mello de Castro son fils perdit un œil ; il fut depuis vice-amiral de la flotte qui reprit, en 1624, la baie de Tous-les-Saints.

39°. Ferdinand de Mendoça Furtado, fils du précédent, prenoit ce nom de Mendoça, qui étoit celui de sa mère. Etant général de l'île de Ceilan, il fut tué par les Hollandais.

40°. Dans la branche des comtes das Galveas, Jérôme de Mello de Castro, tige de cette branche, tué à la guerre de Malaca aux Indes orientales, ainsi que son frère du même nom, mais d'un premier lit, mentionné sous le n°. 35.

Nous ignorons si la Maison de Castro do Rio est encore la même que les précédentes : nous la voyons porter, ainsi que la Maison de Castro de Melgaço, les noms de Furtado de Mendoça. Quoi qu'il en soit, elle a produit aussi des guerriers de distinction, dont quelques-uns même ont commandé des armées.

Il y a du nom de Castro divers écrivains de différentes professions, tels que :

1°. Alphonse de Castro, franciscain espagnol, qui a beaucoup écrit contre l'hérésie & les hérétiques, *adversùs hæreses*, *de justâ hæreticorum punitione*, &c. Mort à Bruxelles le 13 février 1558, à soixante-trois ans.

2°. Un autre Alphonse, mort aussi en 1558 dans les Moluques, martyr de son zèle missionnaire, & tué par les Idolâtres.

3°. Léon de Castro, mort en 1580, qui soutint contre Arius Montanus, que le texte de la vulgate & celui des septante devoient être préférés au texte hébreu.

4°. Roderic ou Rodriguez de Castro, médecin des seizième & dix-septième siècles, médecin portugais, mais qui exerçoit son art à Hambourg, a écrit sur la nature & les causes de la peste, a traité *de universâ mulierum medicinâ*. On a de lui aussi *Medicus politicus*, titre qui fait naître des idées.

5°. Un autre médecin portugais, du nom de Castro (Etienne-Rodriguez), qui exerçoit la médecine à Pise, a laissé divers traités : *De meteoris microcosmi*, *de animalibus microcosmi*, *de compl. xu morborum*, *de potu refrigerato*, &c. Mort à quatre-vingts ans, en 1637.

6°. Anne de Castro, Dame espagnole, fort célébrée dans les écrits du fameux Lope de Vega, est auteur elle-même de quelques écrits, dont il paroît qu'on fait cas en Espagne, d'un entr'autres qui a pour titre : *Eternidad del rei Phelippe III*, imprimé à Madrid en 1629.

Il y a beaucoup de jésuites, tant espagnols que portugais, du nom de Castro, & parmi eux quelques gens de lettres, ou théologiens du moins.

CATHERINE D'ARRAGON. Catherine d'Arragon, fille de Ferdinand-le-*Catholique* & d'Isabelle de Castille, & sœur de Jeanne-la-*Folle*, mère de Charles-Quint, épousa d'abord le prince Artur d'Angleterre, fils aîné de Henri VII, & après la mort de ce Prince elle épousa en secondes noces le prince Henri, qui fut depuis le roi Henri VIII, & qui étoit le frère d'Artur. Le pape Jules II donna une dispense pour ce second mariage. Catherine d'Arragon avoit vécu si peu de tems avec Artur, qu'on ne croyoit pas que le mariage eût été consommé : c'étoit même sur ce fondement que le pape Jules II avoit accordé la dispense pour le mariage de Catherine d'Arragon avec Henri VIII. Ils vécurent ensemble pendant vingt-quatre ans sans qu'il s'élevât le moindre doute sur la validité de la dispense ; mais Henri VIII s'étant dégoûté de Catherine d'Arragon, dont la douceur mélancolique pouvoit être plus propre à inspirer l'estime que l'amour, & étant devenu amoureux d'Anne de Boulen (*voyez*, dans le Dictionnaire, l'article *Volsey*, & dans ce volume, l'article *Boulen*),

Henri VIII répudia Catherine d'Arragon au bout de vingt-quatre ans de mariage. L'Eglise romaine lui résiste, il quitte l'Eglise romaine.

Une injure si horrible faite à une reine si vertueuse, & le schisme qui en fut la suite, ne pouvoient manquer de réveiller l'enthousiasme & le fanatisme. Une religieuse malade & ictérique, instrument aveugle d'un grand parti, occupa quelque tems l'Angleterre par ses convulsions & ses révélations; elle se nommoit Elisabeth Barton (*voyez*, dans le Dictionnaire, l'article *Barton*); elle est restée célèbre sous le nom de *la Vierge de Kent*. La sainte Vierge lui apparoissoit; un Ange la transportoit à Calais & la ramenoit dans son couvent; la porte du dortoir s'ouvroit miraculeusement toutes les nuits pour que la Sainte pût aller converser avec Dieu Sainte Marie-Madeleine lui apporta du ciel une lettre, où le divorce étoit condamné. Warham, archevêque de Cantorbery; Fisher, évêque de Rochester, tous les partisans de Catherine d'Arragon, parurent ajouter foi aux révélations de la Vierge de Kent: un moine les rassembla dans un gros volume. Cette prophétesse ne donnoit qu'un mois à Henri VIII pour se reconnoitre. Henri VIII la fit pendre: cruauté inutile. Il parut par le procès de cette malheureuse, qu'elle avoit été séduite, & qu'elle n'avoit agi que comme persuadée. Ceux qui l'avoient fait agir furent aussi envoyés au supplice, & le méritoient davantage.

Henri se montra plus indulgent envers quelques prédicateurs qui l'outragèrent en chaire. Un de ces fanatiques, nommé Péto, prêchant devant le Roi, lui dit: *Tu as été trompé par de faux prophètes; mais moi, nouveau Michée, vrai prophète de Dieu, je te dis que les chiens lécheront ton sang, comme ils ont léché celui d'Achab.* Henri se contenta de changer de prédicateur. Le dimanche suivant le docteur Corren le justifia en chaire, & assura le peuple que c'étoit Péto qui étoit *un faux prophète & un chien*; il fut interrompu par le cordelier Ellston, qui l'appela lui-même faux prophète & fauteur d'adultère. Cette scène se passa dans l'église, devant tout le peuple, en présence du Roi lui-même, qui se méla de la querelle, & qui eut beaucoup de peine à faire taire le cordelier. Cependant Ellston & Péto ne furent que réprimandés doucement par le conseil. Henri n'étoit pas encore dans le cours de ses grandes violences: sa suprématie n'étoit pas établie; il croyoit avoir des ménagemens à garder. Bientôt l'échafaud fut le partage des évêques, des grands, des ministres qui condamnèrent le divorce & contestèrent la suprématie. La conduite ferme, modeste & respectueuse de Catherine pendant le cours de ce long procès du divorce, qui dura plusieurs années (depuis 1527 & 1528, jusqu'en 1534), n'ayant pu parvenir à désarmer Henri, elle mourut de douleur: son dernier soupir fut pour son tyran; elle lui écrivit la lettre la plus tendre: « Mes yeux en se fermant, lui dit-elle, » ne cherchent que vous, & ne vous verront point; » mon cœur ne regrette que vous. »

On dit que le barbare fut ému; mais que produisit cette émotion? Il persécuta la mémoire de l'infortunée Catherine sur la fille qu'elle lui laissoit; il voulut que le parlement ôtât à cette fille tout droit à la succession, qu'elle recueillit cependant malgré son père & le parlement. Ce fut la reine Marie.

Catherine d'Arragon mourut en 1536 à Kimbalton, où elle étoit exilée.

CAUMARTIN (LE FÈVRE DE), (*Hist. de Fr.*), famille considérable dans la robe, & qui a produit aussi des sujets utiles à la guerre.

1°. Le roi Charles VI, par des lettres de l'an 1400, accorde à Huart le Fèvre, sieur de Peirette, divers priviléges pour récompense de ses services.

2°. Pierre le Fèvre, frère de Huart, étoit, en 1413, président à mortier du parlement de Paris.

3°. Louis le Fèvre, seigneur de Caumartin, garde des sceaux, avoit eu grande part aux affaires sous les règnes de Henri IV & de Louis XIII. Sully, qui loue peu, lui donne de grandes louanges, & le montre toujours utilement employé pour le service de Henri IV. « Caumartin, dit-il, à l'an 1607, » avoit conduit avec une si grande économie les » deniers qu'on l'avoit chargé de distribuer aux » Cantons suisses, qu'il avoit trouvé le moyen de » mettre en réserve trente mille écus par an, dont » il avoit acquitté d'autres dettes, en composant » de six à un. Cet exemple est trop beau pour le » passer sous silence: il l'est d'autant plus, qu'à » quelqu'un qui veut chercher un prétexte plausible de détourner une partie de la somme au » profit du distributeur, rien n'est si facile que de » faire crier les Suisses, pour empêcher ce bon » ménage. Je ne manquai pas de le bien faire observer à du Refuge, qui alloit prendre la place » de Caumartin. »

Pendant la minorité de Louis XIII il fut du conseil de régence; enfin il fut nommé garde des sceaux à la mort de Méry de Vic d'Erménonville, le 23 septembre 1622. On attendoit beaucoup de sa sagesse & de sa prudence consommée; mais il mourut le 22 janvier suivant.

4°. Un fils digne de lui (Louis le Fèvre de Caumartin), conseiller d'Etat, mourut le 16 août 1624, en allant en ambassade à Venise.

5°. Un autre Louis encore, fils de ce dernier, & conseiller d'Etat comme lui, fit admirer sa sagesse & ses talens dans les divers emplois dont il fut chargé. Il avoit été intendant de Champagne. Le Roi lui confia les sceaux des grands-jours tenus en Auvergne en 1666. Mort le 3 mars 1687.

6°. C'est de Louis-Urbain son fils, intendant des finances & conseiller d'Etat, mort sous-doyen du conseil le 2 décembre 1720, l'homme le plus illustre peut-être de son nom, & dont il est parlé

plus d'une fois dans les Lettres de madame de Sévigné, que Boileau a dit :

Tout n'est pas Caumartin, Bignon ni d'Aguesseau.

7°. Un fils puîné du garde des sceaux de France (Jacques le Fèvre de Caumartin, seigneur de Saint-Port, marquis de Cailly) fut conseiller d'Etat & ambassadeur en Suisse. Mort le 11 decembre 1667.

8°. Il eut un fils, Félix, chevalier de Malte, tué à la guerre.

9°. Un neveu de ce dernier, Henri-Louis, marquis de Cailly, capitaine de cavalerie, fut tué au combat des lignes de Turin, le 7 septembre 1706.

10°. Méry le Fèvre de Caumartin, de la branche dite de Mormant, neveu du garde des sceaux, fut tué en Candie.

11°. Dans la branche dite de Guibernesnil, Marie Philoclée Bourdin, femme de François le Fèvre, seigneur de Guibermesnil, fut celebre par sa beauté, son esprit & ses vers.

La famille des Caumartins a produit aussi des personnages distingués dans l'Eglise, tels que :

12°. François le Fèvre de Caumartin, évêque d'Amiens, un des fils du garde des sceaux. En faisant la visite de son diocese, il fut si indignement outragé par des seditieux, que le Roi envoya dans cette ville des commissaires pour punir de mort les coupables ; ce qui ne servit qu'à faire éclater l'excessive clemence de l'évêque, qui parvint à obtenir leur pardon ; mais le Roi voulut qu'ils fussent au moins condamnés à de fortes amendes, & qu'on gravât sur un marbre le récit de leur crime, pour faire connoître à tous l'extrême bonte du prelat, qui l'avoit pardonné & fait pardonner. Mort le 17 novembre 1652.

13°. Jean-François-Paul, évêque de Vannes, puis de Blois, de l'Académie française, & honoraire de l'Académie des inscriptions & belles-lettres, étoit arrière-petit-fils du garde des sceaux. Il naquit le 16 décembre 1668, à Châlons, où son père (mentionné ici sous le n°. 5) étoit intendant. Le cardinal de Retz, ami & allié des Caumartin, vint exprès à Châlons pour le tenir sur les fonts de baptême, & dans la suite il se démit en sa faveur de l'abbaye de Buzay en Bretagne ; ce qui produisit une singularité dans la vie de l'abbé de Caumartin encore enfant. Son père ayant été nommé commissaire du Roi pour la tenue des Etats de Bretagne, y mena le nouvel abbé de Buzay, âgé alors de sept à huit ans, à qui cette abbaye, non-seulement donnoit l'entrée aux Etats, mais procura encore la présidence d'une commission dont il remplit les fonctions en camail & en rochet. A cette occasion il fit plusieurs discours, ou du moins il les prononça, mais avec tant d'intelligence & de grace, qu'on se plût à croire qu'il les avoit faits, d'autant plus que cela rendoit le phénomène plus merveilleux. Cette entrée dans le monde fut très-brillante : on ne parloit dans toute la province que du *petit président* ; c'est ainsi qu'on l'appeloit ; & sa petite gloire naissante, parvenue jusqu'à la cour, y fut la nouvelle du jour. Il avoit brillé ; il fallut s'instruire : les plus habiles maîtres concoururent à son éducation. M. Lenglet, qui fut célèbre dans l'Université ; Messieurs Couture, Boivin le cadet, & Pouchard, plus celebres encore dans les Académies & au Collége-Royal, lui apprirent diverses langues & en lurent avec lui les meilleurs auteurs. Il fut reçu à l'Academie française en 1694, & la même année il fut chargé d'y recevoir l'évêque de Noyon, M. de Clermont-Tonnerre, qu'une vanité ridicule rendoit, dit on, la fable de la cour. L'éloge outré que l'abbé de Caumartin fit de ce prélat, dont M. d'Alembert, qui fait l'éloge des autres académiciens, n'a osé faire que l'apologie, cet éloge ne parut pas sincère : on crut y voir & on se plut à y voir de l'ironie. Le secrétaire de l'Académie des belles-lettres charge le public de toute la malignité de l'interprétation, & croit l'éloge sincère. Le secrétaire de l'Académie française (M. d'Alembert) paroît penser autrement, & sans qu'il prononce rien formellement, on voit qu'il est pour l'ironie. L'évêque crut avoir été offensé par l'abbé. Louis XIV, sous la protection duquel l'abbé de Caumartin sembloit avoir voulu mettre cette ironie, se crut offensé dans la personne de l'évêque, ou on lui fit croire qu'il l'étoit. « Le Roi, disoit M. l'abbé de Caumartin, » fait mieux que personne ce que vous valez : il » vous connoît à fond ; il aime à vous entretenir, » & lorsqu'il vous a parlé, une joie se répand sur » son visage, dont tout le monde s'apperçoit. »

Il est bien difficile que cette phrase paroisse sérieuse, si on la rapproche de cette autre phrase d'une lettre de madame de Coulanges à madame de Sévigné : « M. l'évêque de Noyon fait toujours » l'*amusement de la cour* ; il sera reçu après demain » à l'Académie, & le Roi lui a dit qu'*il s'attendoit* » *à être seul ce jour-là*. » Le Roi, poursuit M. l'abbé de Caumartin, a souhaité que vous fussiez de cette compagnie...... « Attentif à la perte que nous » avons faite, il veut la réparer dignement en nous » donnant un sujet auquel, sans lui, *nous n'aurions* » *jamais osé penser*. »

Le moyen encore de regarder cette phrase comme sérieuse & de la prendre en bonne part ! Ce mot, dans la bouche d'un directeur de l'Académie françoise, parlant au nom de sa compagnie, n'auroit pu être adressé sérieusement qu'à un grand souverain de l'Europe, dont Louis XIV auroit indiqué le choix à l'Académie.

Quoi qu'il en soit, d'après le prodigieux succès du discours de M. l'abbé de Caumartin, le discours ne fut pas imprimé ; il ne l'a été que longtems après, lorsque la mort des personnes intéressées eut detruit tout le piquant de cette prétendue satyre ; mais ce discours eut une influence malheureuse sur la destinée de l'orateur ; il ne put

parvenir à l'épiscopat pendant toute la vie de Louis XIV, quoique l'évêque de Noyon, par une générosité qui depuis long-tems est devenue en pareil cas une espèce de routine, fit profession d'être son plus ardent solliciteur. Ce ne fut que sous la régence qu'il fut nommé d'abord, en 1717, à l'évêché de Vannes, puis, en 1718, à l'évêché de Blois.

En 1726, l'Académie française, soit qu'elle se ressouvînt de l'aventure de 1694, soit qu'elle l'eût oubliée, honora l'évêque de Blois d'une distinction jusqu'alors sans exemple, & qui annonçoit le cas qu'elle faisoit de son éloquence. Il alloit recevoir à l'Académie, en qualité de directeur, M. le duc de Saint-Agnan, lorsqu'une violente attaque d'apoplexie fit craindre pour la vie du directeur. Son discours étoit prêt: l'Académie arrêta que, quel que fût l'académicien qui rempliroit les fonctions de directeur à la réception de M. le duc de Saint-Agnan, il ne feroit que lire le discours préparé par l'évêque de Blois; ce qui fut fait.

L'évêque de Blois prouva par sa conduite, que Louis XIV avoit eu tort de le juger avec tant de rigueur sur un discours un peu équivoque. Il est au rang des meilleurs évêques d'un tems fécond en excellens évêques. Il a eu la réputation d'un grand canoniste, d'un profond théologien, d'un prelat très-savant. Il a beaucoup fait, & pour l'instruction, & pour l'édification de son diocèse. Il mourut d'apoplexie, mais long-tems après la premiere attaque; il en avoit eu plusieurs plus légères, qu'il avoit dissimulées ou palliées; il ne succomba que le 30 août 1733.

CAUMONT (LE MARQUIS DE). (*Hist. litt. mod.*) Joseph de Seytres (c'étoit le nom de ce marquis de Caumont) étoit d'une famille originaire de la ville de Crest-Arnaud en Dauphiné, où elle possédoit des biens considérables dès l'an 1200. En 1441, Jean de Seytres, un des ancêtres de Joseph, vint s'établir à Avignon, où il épousa Delphine Spifame, dame de Caumont. Depuis ce tems cette branche est toujours restée dans le Comtat.

Joseph de Seytres y naquit, dans la ville d'Avignon, le 29 juin 1688. Sa famille, dont il étoit l'unique espérance, l'empêcha de prendre le parti des armes; mais il fournit une victime à la patrie: un fils aîné, qui, dans l'âge le plus tendre, annonçoit les plus heureuses dispositions, périt en 1742 dans la campagne de Boheme.

Pour lui, c'étoit aux lettres & aux sciences qu'il s'étoit consacré. Son goût s'étendoit à tout; il écrivoit en latin, en italien, en espagnol, avec autant de facilité & de pureté qu'en français; il faisoit même quelquefois des vers dans toutes ces langues. Il se fit un cabinet curieux de monumens antiques, inscriptions, médailles, pierres gravées, manuscrits anciens & singuliers, livres rares, &c. Dom Montfaucon l'a souvent cité dans les vastes recueils d'antiquité qu'il a publiés.

Il a fourni un grand nombre d'observations à M. de Réaumur pour son *Histoire des Insectes*. Il étoit en correspondance avec tous les savans de l'Europe & presque de l'Univers. Il étoit surtout devenu le centre d'un commerce littéraire entre les savans de la France, de l'Italie, de l'Espagne & de l'Angleterre; il avoit même des relations avec ceux de l'Orient, par le moyen du prince Ragotsky, qui lui avoit envoyé ses Mémoires manuscrits. Enfin il ne manqua jamais aux occasions de faire du bien aux lettres.

En 1736 il fut reçu, en qualité de correspondant honoraire étranger, à l'Académie des inscriptions & belles-lettres de Paris, à laquelle il eut toujours soin d'envoyer tout ce qu'il pouvoit découvrir de monumens rares & singuliers, qu'il accompagnoit de conjectures pleines de sagacité, toujours proposées avec modestie.

En 1740, il fut agrégé à la Société royale de Londres.

En 1743, ses poésies italiennes le firent recevoir à l'Academie des arcades de Rome, sous le nom de *Rhodanio*, à cause de son séjour sur les bords du Rhône.

Marie-Elisabeth de Doni de Beauchamps, qu'il avoit épousée en 1722, s'étoit associée à tous ses goûts, & le rendoit parfaitement heureux. Il paroît cependant qu'il mourut de chagrin; ce fut du moins le principe de l'hydropisie à laquelle il succomba en 1745, après quatre mois de langueur; la douleur qu'il ressentit de la mort de son fils aîné y contribua beaucoup, quoiqu'il lui restat une abondante source de consolations dans six autres enfans. Bon ami, bon mari, bon père, il joignoit de grandes vertus à un caractère aimable, à des talens agréables, à des connoissances très-vastes.

CÉCINA (AULUS). (*Hist. rom.*) Pline dit que Cécina étoit le surnom de la Maison licinienne. Le personnage le plus connu sous ce nom est Aulus Cécina, en faveur duquel nous avons une harangue connue, de Cicéron, & auquel le même Cicéron adresse plusieurs lettres qui se trouvent au livre VI des épîtres dites *familières*. Cet orateur en fait un fort grand éloge, & nous le représente comme un homme très-considérable, & par son mérite personnel, & par le grand établissement que sa Maison avoit dans l'Etrurie. *Habetis hominem*, dit-il, *singulari pudore, virtute cognitâ & spectatâ fide amplissimum, Etruriæ nomine totius, in utrâque fortunâ cognitum multis signis, & virtutis, & humanitatis.*

César le retenoit en exil. Nous en dirons tout à l'heure les raisons. Cicéron espère que cet exil cessera bientôt, & c'est sur le mérite & l'importance de Cécina qu'il fonde ses principales espérances. *Intelligit te, in parte Italiæ non contemnendâ, facilè omnium nobilissimum, & in communi republicâ, cuivis summorum tuæ ætatis, vel ingenio, vel gratiâ, vel*

famâ, populi romani parem, non posse prohiberi republicâ diutiùs.

Cécina, comme tant d'autres personnages illustres, avoit porté les armes contre César pour le sénat & la république; mais à ce crime commun il joignoit un autre crime particulier & personnel, que César avoit peut-être plus de peine à lui pardonner. Ce Cécina étoit un homme d'esprit, un bon écrivain, dont les traits portoient coup; & il en avoit lancé quelques-uns contre César, dans un écrit moitié plaisant, moitié violent, où les imprécations d'un ennemi étoient assaisonnées par les railleries d'un satyrique. Cécina ne se croyoit pas fort coupable. *Summa criminis est*, dit-il, *quod armatus adversario maledixi.* Il prétend que tout le monde en fait autant; mais tout le monde n'écrit pas, & surtout d'un style qui blesse. Cicéron cependant paroît penser comme Cécina sur la légéreté de cette faute, ou bien il adoucit ses expressions pour encourager son client: il espère que César, qui aime la gloire, & qui estime les talens, sera flatté de s'attirer, par sa clémence, les éloges d'un homme d'esprit qui, étant son ennemi, l'a légérement effleuré. *Eodem fonte se haustûrum intelligit laudes suas, è quo sit leviter adspersus.* Quoi qu'il en soit de la gravité ou de la légéreté de l'offense, il paroît que Cécina voulut, comme la lance d'Achille, guérir les blessures qu'il avoit faites:

Vulnus Achilleo quæ quondam fecerat hosti,
Vulneris auxilium pelias hasta tulit.

Sans attendre son pardon, & pour l'accélérer, il chante en quelque sorte la palinodie. Il compose d'avance un ouvrage à la louange de César; il l'envoie à Cicéron, pour qu'il l'examine & qu'il le corrige. On sent en effet combien un pareil ouvrage étoit délicat & difficile, combien le sentier étoit étroit & glissant, entre le danger de s'avilir par la bassesse & l'adulation, & celui de déplaire par un mot imprudent, mal-adroit, mal choisi, capable de r'ouvrir la plaie qu'on vouloit fermer! Cicéron, dont le crédit précaire & borné sur César étoit cependant la principale ressource de Cécina, Cicéron est loué dans cet écrit; mais il est loué avec une sorte de précaution & de réserve, car il avoit aussi été au nombre des ennemis de César. Cécina s'excuse auprès de Cicéron, d'être resté si fort au dessous de l'expression de son estime & de son admiration pour lui; il lui peint tout l'embarras qu'il éprouve en composant ce nouvel ouvrage.

Si j'écris quatre mots, j'en effacerai trois.

Cùm ad ipsius Cæsaris nomen veni, toto corpore contremisco, non pœnæ metu, sed illius judicii; totum enim Cæsarem non novi. Quem putas animum esse, ubi secum loquitur? Hoc probabit: hoc verbum suspiciosum est. Quid si hoc muto? & vereor ne pejus sit. Age verò laudo aliquem, non offendo? Cùm porrò non offendam quid si non vult? Armati stylum persequitur, victi & nonaùm restituti quid faciet?..... In hâc igitur calumniâ timoris & cœcæ suspicionis tormento, cùm plurima ad alieni sensûs conjecturam, non ad suum judicium scribantur, quàm difficile sit evadere..... sentimus.

Le premier exil de Cécina étoit en Asie; il avoit depuis obtenu la permission de se rapprocher & de venir en Sicile, sous prétexte de quelques affaires; mais on avoit fixé un terme à son sejour dans cette île, & à l'expiration de ce terme il devoit retourner en Asie. Cicéron obtint par ses amis, qui l'étoient aussi de César, que Cécina pourroit rester en Sicile tant qu'il voudroit, & Cicéron le recommande à Titus-Furfanius-Posthumus son ami, alors proconsul de Sicile. Nous apprenons par cette lettre, que le père de Cécina étoit aussi un homme d'un mérite distingué, dont Cicéron avoit fort cultivé l'amitié. *Nam & patre ejus, claro homine & forti viro, plurimùm usi sumus.*

Nous ignorons si César pardonna entiérement à Cécina, & si on peut l'induire de ce passage de Suétone, où, en vantant la clémence de César, il dit qu'il la signala envers Cécina au sujet de sa satyre, qui ne lui paroît pas une offense aussi légère que l'avoient dit Cécina & Cicéron: il la qualifie durement de *criminosissimus liber. Auli Cæcinæ criminosissimo libro laceratam existimationem suam civili animo tulit.*

Un autre Cécina étoit, avec Valens, un des deux généraux de Vitellius contre Othon, & ensuite contre Vespasien.

CEIS ou SCEY. (*Hist. de Fr.*) C'est le nom d'un château qu'on désigne par le surnom de Scey en Varais, *in Varasco*, pour le distinguer de Scey-sur-Saône, appartenant à la Maison de Baufremont. Scey en Varais est écrit Ceis dans les anciennes chartes. Une très-ancienne famille avoit pris son nom de cette terre de Ceis ou Scey, qu'elle possédoit dès le commencement du dixième siècle, & que Philippe de Scey vendit dans le quatorzième.

Nous remarquerons, dans cette famille de Scey, Etienne, seigneur de Maillot, qui alla servir en Hongrie, où il mourut.

Antoine son frère, qui mourut de même à la guerre.

Un autre Antoine, neveu de celui-ci, tué à la bataille de Lépante.

Jean, seigneur de Buttier, petit-neveu de ce dernier Antoine, se distingua, en 1647, au siége de Lérida.

CHAMBORS. (*Hist. de Fr.*) De la Boissière de Chambors est le nom d'une noble & ancienne famille française qui a produit des sujets utiles à l'Etat. Elle est originaire de Bretagne:

1°. Guillaume de la Boissière, qualifié dans des titres publics *noble d'ancienne extraction*, possédoit, en

en 1421, le fief de la Boissière au diocèse de Quimper.

2°. Maurice de la Boissière son petit-fils quitta la province de Bretagne pour s'attacher au service du roi Louis XI, & Charles VIII lui donna, en 1491, une charge de maître-d'hôtel ordinaire.

3°. Yves, fils de Maurice, fut écuyer de la reine Anne de Bretagne.

4°. Guillaume, fils d'Yves, écuyer tranchant du roi François I & du dauphin François son fils, épousa, en 1528, une héritière de la Maison de Trie, qui apporta dans celle de la Boissière la terre de Chambors, située dans le Vexin français.

5°. De ce mariage naquit, entr'autres enfans, Jean de la Boissière, seigneur de Chambors (et en partie de Gisors, ainsi que ses descendans); il servit, en qualité de maître-d'hôtel, six Rois consécutifs, Henri II, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV & Louis XIII, & mourut en 1624, âgé de quatre-vingt-onze ans.

6°. & 7°. Deux de ses fils, officiers dans la compagnie des Gendarmes de la garde, furent tués, en 1590, à la bataille d'Ivry.

8°. Un troisième, chevalier de Malte, fut tué, en 1597, au siége d'Amiens; & de quatre fils, Jean de la Boissière leur père (n°. 5) vit ces trois immolés, de son vivant, à la patrie.

9°. Il vit aussi périr le quatrième, en 1611, à trente ans. Ce dernier, nommé Jean comme son père, ne perdit point la vie dans les combats, mais il eut deux fils:

10°. Dont l'aîné, Jean, enseigne aux Gardes, fut tué, en 1629, à l'attaque des barricades de Suse.

11°. Le second, nommé Guillaume, dit le *comte de Chambors*, capitaine d'une compagnie de chevau-légers en 1626, maître-d'hôtel du roi Louis XIII en 1638, mestre-de-camp du régiment de cavalerie du cardinal Mazarin en 1645, parvenu jeune à une grande réputation militaire & au grade de maréchal-de-camp, fut tué à la bataille de Lens, en 1648, à trente-neuf ans.

12°. Celui-ci eut deux fils, Louis, page de la grande écurie du roi Louis XIV, puis capitaine au régiment de Picardie, tué à Arleux, en 1651, à seize ans;

13°. Et Guillaume, dit aussi le *comte de Chambors*, page de la chambre du même roi Louis XIV, en 1643; enseigne aux Gardes, en 1648; capitaine de cavalerie & lieutenant des Cent-Suisses de la garde, en 1650; blessé à la bataille de Réthel, aussi en 1650, & au combat de Saint-Antoine, en 1652; ainsi Jean de la Boissière, mentionné au n°. 5, avoit eu trois fils, deux petits-fils, & un arrière-petit-fils, tués dans des batailles, & un autre petit fils blessé dans deux.

14°. Celui-ci eut, d'un premier lit, deux fils qui servirent tous deux avec distinction, mais dont l'aîné (Guillaume de la Boissière de Chambors) a été célèbre encore comme homme de lettres. Elevé dans une pension, dont M. Nicole a fait l'éloge dans le Traité de l'éducation d'un Prince, & où toute autre langue que le latin (qu'on apprenoit par le seul usage) étoit interdite aux élèves & à tous ceux qui les approchoient, il se sentit toute sa vie de l'avantage d'avoir eu cette langue en quelque sorte pour langue maternelle, & d'avoir fait à douze ans sa rhétorique, sous le célèbre M. Hersan au collége du Plessis; il se ressentit aussi dans un autre genre de l'éducation qu'il reçut dans le monde à l'hotel de Soissons où son père demeuroit, & où madame la princesse de Carignan & madame la duchesse de Nemours rassembloient une société nombreuse, & cependant choisie, de gens de lettres mêlés avec des gens de qualité. Ce fut là qu'il connut le fameux prince Eugène, avec lequel il prit des liaisons particulières, & contre lequel il étoit destiné à combattre. Vers le même tems où ce Prince partoit pour la Hongrie, M. de Chambors entroit dans les Mousquetaires, dont M. de Maupertuis son parent commandoit une compagnie: il y fit plusieurs campagnes pendant la guerre de 1688; il eut ensuite dans le régiment Colonel-Général une compagnie, à la tête de laquelle il servit en Allemagne vers la fin de cette même guerre, & en Italie pendant toute celle de 1701. Il se distingua dans plusieurs actions, notamment à la bataille de Luzara. C'étoit avoir rempli une grande carrière militaire que d'avoir fait ces deux guerres de 1688 & de 1701, & d'y avoir constamment approfondi les principes généraux & les détails de cet art malheureusement nécessaire jusqu'à présent. A cette étude, M. de Chambors avoit constamment joint celle des lettres; & libre, par la paix, de s'y livrer avec moins de partage, il en fit sa principale occupation; il fut reçu, en 1721, associé de l'Académie des inscriptions & belles-lettres. Le premier Mémoire qu'il lut à sa réception avoit quelque chose de chevaleresque & de galant, convenable à un gentilhomme & à un militaire: le sujet étoit *la considération que les anciens Germains avoient pour les femmes de leur nation*. Ses *Recherches sur la vie de Titus Labienus* ont éclairci un trait d'histoire important.

M. de Chambors mourut le 7 avril 1743; il étoit né le 28 juillet 1666.

15°. Un de ses frères d'un autre lit, Joseph-Jean-Baptiste de la Boissière de Chambors, a servi dix-sept ans capitaine au régiment de Bretagne, & s'est distingué en plusieurs occasions, & notamment à la prise du fort de Scarpe, en 1712.

16°. Yves-Jean-Baptiste de la Boissière de Chambors son fils, né en 1726, pourvu en 1745 de la charge d'écuyer ordinaire, a servi auprès de la personne de Louis XV & du Dauphin son fils, dans les campagnes de Flandre. C'est lui que M. le Dauphin eut le malheur de blesser à mort à la chasse, le 16 août 1755, dans la plaine de Villepreux. Il s'en punit en grand Prince & en homme sensible,

en s'interdisant pour toujours l'exercice de la chasse, pour lequel il avoit du goût, & qui étoit utile à sa santé.

Les auteurs des diverses oraisons funèbres de ce vertueux Dauphin nous le représentent au moment de ce funeste accident, saisi d'effroi, jetant son arme, se précipitant sur le corps sanglant du malheureux Chambors, l'arrosant de ses larmes, osant à peine lever les yeux sur lui, se refusant à toutes les consolations « que ce noble & fidèle » serviteur voudroit verser dans son ame en le » quittant..... Si quelqu'un, pour le consoler, lui » dit que le blessé ne mourra pas : *Dès qu'il souffre*, » dit-il, *ne suis-je pas assez malheureux ?* »

Tous les secours de l'art ne purent sauver M. de Chambors; il mourut au bout de six jours. Toute la puissance des Rois, dit M. Thomas, n'est rien pour réparer de tels malheurs. Le Dauphin emploie du moins tout son crédit auprès du Roi pour soulager la douleur de la famille. M. de Chambors avoit épousé, en 1754, mademoiselle le Petit d'Avennes. A sa mort (août 1755) il laissoit sa femme grosse. M. le Dauphin, apprenant qu'elle étoit prête d'accoucher, lui écrivit, au mois de janvier 1756, la lettre suivante, qu'on ne peut trop reproduire, monument touchant de la sensibilité de ce Prince.

« Vos intérêts, Madame, sont devenus les » miens; je ne les envisagerai jamais sous une au- » tre vue. Vous me verrez toujours aller au devant » de tout ce que vous pourrez souhaiter, & pour » vous, & pour cet enfant que vous allez mettre » au jour. Vos demandes seront toujours accom- » plies. Je serois bien fâché que vous vous adres- » sassiez, pour l'exécution, à un autre qu'à moi. Sur » qui pouvez-vous compter avec plus d'assurance? » Ma seule consolation, après l'horrible malheur » dont je n'ose me retracer l'idée, est de contri- » buer, s'il est possible, à la vôtre, & d'adoucir, » autant qu'il dépend de moi, la douleur que je » ressens comme vous. »

Madame de Chambors accoucha d'un fils (Louis-Joseph Jean-Baptiste de la Boissière de Chambors). Le père du malheureux écuyer, tué à la chasse, vivoit encore. Le Roi, par des lettres données à Versailles au mois de mai 1756, & qui contiennent l'honorable énumération des services de la famille de Chambors, érige en faveur de l'aïeul & du petit-fils la terre de Chambors en comté, d'après ce principe énoncé dans le préambule des lettres : « Que la plus solide récompense que l'on » puisse donner à la vertu, est celle des titres » d'honneur & de distinction qui passent à la pos- » térité. »

Les lettres portent que ce titre de comté avoit été anciennement attribué à la terre de Chambors.

CHARIETTON. (*Hist. rom.*) Lorsque, sous l'empire de Constance, en 358, Julien, depuis Empereur, faisoit la guerre dans les Gaules & sur les bords du Rhin contre les nations germaniques, nommément contre les Saxons, les Quades, les Chamaves, souvent même contre les Francs ou Français, il se servoit avec avantage d'un aventurier français, nommé Charietton, qui s'étoit attaché aux Romains. Cet homme, d'une taille gigantesque, d'une force de corps proportionnée à sa taille, & d'un courage bien supérieur, s'étoit rendu le fléau des peuples barbares. Il leur faisoit, en barbare lui-même, une guerre continuelle, ou plutôt une chasse plus cruelle & plus funeste qu'aucune guerre. Il se cachoit dans les forêts, les épioit, les suivoit comme le chasseur fait sa proie, & saisissant les momens connus de leur sommeil ou de leur ivresse, il égorgeoit tous ceux qu'il trouvoit dans l'un ou l'autre de ces deux états, & portoit leurs têtes à Trèves, où elles lui étoient apparemment payées. D'abord il opéroit seul & n'associoit personne à ces horribles boucheries : dans la suite sa réputation s'étant accrue avec ses succès, on s'empressa de servir sous lui, & de prendre part à ses expéditions; alors elles changèrent en quelque sorte de nature; de voleur & d'assassin, il devint guerrier; il eut une petite armée; il fut au moins chef de troupes légères : leur objet principal étoit de tendre des pieges, de dresser des embûches, d'attirer l'ennemi par des fuites simulées sur un terrain ou dans des postes désavantageux, de pénétrer par des passages difficiles & peu connus dans les retraites les plus inaccessibles; enfin de faire une guerre qui ne pouvoit être faite que par eux, & qui n'étoit point à l'usage des Romains. Leur adresse & leur connoissance des lieux étoient un supplément nécessaire à la valeur romaine, & contribuèrent beaucoup à la réduction de ces diverses peuplades germaniques.

Ce Charietton survécut aux empereurs Constance, Julien & Jovien. Sous Valentinien, en 366, il servoit encore les Romains contre les Allemands, autre peuple de la Germanie, qui n'avoit pas encore donné son nom à tout ce pays. Il fut tué dans un grand combat qu'il perdit cette même année contre ce peuple.

CHARLES-LE TÉMÉRAIRE. (*Hist. de Fr.*) Charles-le-*Téméraire*, dernier duc de la seconde Maison de Bourgogne, succéda, en 1467, à Philippe-le-*Bon* son père. Une impulsion irrésistible poussoit Charles à la guerre & aux périls. Inquiet, téméraire, ambitieux, il chercha dans les combats la gloire des héros, & il y trouva une mort violente comme son caractère. Mauvais politique, puisque la haine & la vengeance présidoient le plus souvent à ses démarches, sa vie entière fut un tissu de triomphes, de défaites, de fureurs & d'infortunes. Implacable ennemi, contempteur orgueilleux de Louis XI son rival, il en étoit haï & redouté. Dès leur plus tendre jeunesse ils avoient senti l'un pour l'autre une antipathie invincible. La franchise altière & généreuse de Charles s'im-

dignoit de la souplesse artificieuse de Louis. Louis, né jaloux, voyoit avec inquiétude les grandes qualités de Charles & sa réputation naissante. Louis, chassé par ses propres intrigues de la cour du Roi son père, trop heureux de trouver un asile à la cour du duc de Bourgogne, tourna ce bienfait contre ses bienfaiteurs même ; il mit la discorde entre Charles & le duc Philippe ; il tenta la fidélité de leurs sujets. Charles voyoit toutes ces trames obscures, dédaignoit de les rompre, & se proposoit de les punir un jour avec éclat ; mais lorsqu'il vit Louis, monté sur le trône, recueillir en politique quelquefois habile, le fruit des troubles qu'il avoit semés en intrigant ; quand il vit Philippe, affoibli par l'âge & trompé par des ministres vendus à Louis, consentir à la restitution des places de la Somme, qui lui avoient été engagées par le traité d'Arras, alors sa fureur ne connut plus de bornes ; il entra dans la Ligue dite *du bien public*, ou il la forma ; il souleva tout le royaume contre Louis, qui, dans la suite, souleva contre lui une partie de l'Europe. La bataille de Mont-Lhéri (du 16 juillet 1465) fut pour ces rivaux une heureuse occasion de signaler leur courage & d'assouvir leur haine. Il seroit difficile de dire lequel fut vainqueur : ils furent vaincus tous deux : les deux armées furent presqu'également détruites. L'aile gauche du Roi, l'aile droite de son ennemi furent rompues : il y eut une véritable déroute de part & d'autre. La frayeur emporta des fuyards des deux armées jusqu'à cinquante lieues, sans qu'ils osassent regarder derrière eux ni s'arrêter pour manger. Cependant les deux chefs donnoient l'exemple de la constance & de l'intrépidité : on les rencontroit partout où le péril étoit le plus grand, prodigues de leur vie, avides de gloire & de vengeance, transportés du desir de vaincre. Le Bourguignon pensa deux fois être pris ou tué ; mais il resta maître du champ de bataille, & cet honneur lui inspira une présomption qui lui fut bien funeste dans la suite.

Louis, pressé de toutes parts, & incapable de résister à tous les grands du royaume conjurés contre sa tyrannie, sut employer avec succès un art inconnu à l'inflexible Charles, l'art de diviser & de régner, de dissimuler pour se venger plus sûrement, d'accorder tout pour pouvoir tout reprendre dans un tems plus favorable. Tous ces chefs adroitement dispersés, occupés chacun chez eux, perdirent les avantages qu'ils tiroient de leur réunion, & furent subjugués & trompés les uns après les autres. Les Liégeois, excités par Louis, firent à la Maison de Bourgogne des outrages cruels, dont ils furent cruellement punis ; les Flamands, surtout les Gantois, se révoltèrent aussi : Charles parut & les soumit. Il se hâtoit de voler au secours de ses alliés, mais la Ligue n'étoit déjà plus : le Roi l'avoit dissipée par un mélange heureux d'artifice & de force.

Pendant le cours de leurs divisions, la fortune offrit tour-à-tour aux deux rivaux des occasions dont ils ne crurent pas devoir profiter, ou du moins abuser. Chacun d'eux eut son ennemi en sa puissance, & ne voulut ou n'osa s'en assurer. Louis XI, affectant de la franchise par dissimulation, vint trouver Charles dans son camp devant Paris, pour conférer avec lui. Les soldats bourguignons disoient en riant : *Voilà pourtant le Roi au pouvoir de notre Prince.* Charles, pour répondre à ce procédé, reconduisit le Roi jusques sous les murs de Paris, & soit distraction, soit confiance, se laissa engager jusqu'au-delà des premiers retranchemens de l'armée ennemie : il se ressouvint alors du Pont de Montereau & de la fin tragique du duc Jean son aïeul. Louis même l'avertit de son imprudence par un sourire, & le maréchal de Bourgogne gronda Charles avec cette sévérité que le zèle inspire & autorise. Quelques années après, Louis XI crut montrer une confiance héroïque en allant lui-même sans suite négocier à Péronne avec le duc de Bourgogne. Il y porte des paroles de paix ; il est reçu comme un ami. En même tems on apprend que les Liégeois, à son instigation & sur ses promesses, viennent, en se révoltant de nouveau, de commettre les plus atroces & les plus barbares insolences. La colère du duc de Bourgogne, à cette nouvelle, n'eut plus de bornes, & la vie de Louis XI fut en danger. Il faut plus de prudence quand on se permet tant de perfidies. Un machiavéliste habile se remet rarement entre les mains de son ennemi, & ne s'y met jamais au moment où il l'outrage. Louis s'étoit pris au piege qu'il avoit tendu lui-même : la mine avoit joué plus tôt qu'il n'avoit voulu, & il en éprouvoit toute la violence. Incertain de son sort, observé de trop près pour pouvoir songer à la fuite, il avoit devant les yeux cette tour de Péronne où l'infortuné Charles-le-*Simple* étoit mort dans les fers d'Herbert, comte de Vermandois. Si le duc de Bourgogne eût dit un mot, Louis XI auroit eu le sort de Charles-le-*Simple* ; il en auroit peut-être aujourd'hui la réputation. Le duc de Bourgogne imagina une autre vengeance ; il força Louis XI d'assister & de contribuer de sa personne & de ses armes à la destruction des Liégeois ses complices : on veilloit sur lui, on connoissoit sa valeur : il fallut qu'il cueillît toutes les palmes de cette honteuse & funeste victoire ; il fallut qu'il triomphât à force d'exploits, & du désespoir de ses amis, & des défiances de son tyran. Le duc le congédia enfin avec quelques froides excuses aussi injurieuses que l'offense, & le Roi parut s'en contenter.

Après divers traités & diverses ruptures arriva, en 1472, la prompte & funeste mort de Monsieur, frère de Louis XI, dont les intérêts avoient servi de prétexte aux ligues formées contre le Roi. Personne ne douta qu'il n'eût été empoisonné par l'abbé de Saint-Jean-d'Angely, avec lequel Louis XI entretenoit une correspondance secrete : les soupçons s'étendirent jusqu'au Roi. L'abbé de Saint-

Jean-d'Angely mourut en prison, événement qui ne justifia point le Roi dans l'opinion publique. Brantôme & Varillas, auteurs médiocrement croyables, disent que son fou l'entendit s'accuser de ce crime. Le duc de Bourgogne l'en chargea hautement dans un manifeste insolent, suivi des hostilités les plus affreuses. L'incendie fut joint au carnage; la Picardie ravagée, ses habitans, cruellement massacrés, parurent encore au duc de Bourgogne une trop foible vengeance d'un attentat si énorme. Cependant Beauvais arrêta & confondit sa fureur. Un assaut général avoit répandu la terreur parmi les assiégés: ils fuyoient déja de toutes parts; les Bourguignons avoient déjà planté leur étendard sur la brèche; une femme intrépide, nommée Jeanne Hachette, osa l'arracher & le jeter dans le fossé avec l'officier qui l'avoit planté. Les autres femmes imitèrent son courage, & repoussèrent l'ennemi en l'accablant de pierres, de poix résine & de plomb fondu. Il se vengea sur le pays de Caux; il prit Eu & Saint-Valery, échoua devant Dieppe & devant Rouen, rentra en Picardie, menaça Noyon, &, s'étant retiré à Abbeville, accepta une trève que le Roi lui offrit.

Mais plus ennemi encore du repos que de Louis XI, le duc de Bourgogne employa cette trève à conquérir le duché de Gueldres, & à tenter du côté de l'Allemagne des projets d'agrandissement que Louis XI ne manqua pas de traverser en formant contre lui une ligue puissante, dans laquelle entrèrent l'Empereur, le duc d'Autriche, le duc de Lorraine, les Suisses, les villes de Bâle, de Strasbourg, &c. Louis lui-même se mit en campagne aussitôt après l'expiration de la trève, prit Roye, Montdidier, Corbie, & détacha le roi d'Angleterre de l'alliance du duc de Bourgogne, qui fut trop heureux d'accepter une prolongation de la trève. Son ambition, qui ne pouvoit rester oisive, s'exerça pendant ce tems à dépouiller le jeune René de la Lorraine, à former le siége de Nancy, à préparer des fers aux indomptables Suisses, auxquels on ne pouvoit enlever que la liberté. La tyrannie autrichienne la leur avoit procurée, parce que

L'injustice à la fin produit l'indépendance.

Les fureurs turbulentes du Bourguignon ne purent la leur faire perdre. Ce Prince infortuné couroit à sa ruine; la fortune se lassoit de seconder son intrépidité: il perdit successivement, en 1476 & 1477, contre les Suisses & le duc de Lorraine réunis, les batailles de Granson, de Morat, & enfin celle de Nancy, où, devenu plus farouche par le malheur, incapable de prudence & de conseil, guidé par un désespoir aveugle, il osa combattre une armée de plus de vingt mille hommes avec douze cents hommes abattus & découragés. Le perfide Campobasse, son indigne confident, lui en enleva près de la moitié dès le commencement de la bataille, le laissant entouré d'assassins. Il ne put échapper à tant de dangers: on le trouva mort dans un ruisseau presque glacé, où son cheval s'étoit embourbé. On crut du moins le reconnoître à des signes certains, & le duc de Lorraine son vainqueur lui fit de magnifiques obsèques. *Biau cousin*, lui dit-il en lui jetant de l'eau bénite, *vos ames ait Dieu: vous nous avez fait moult de maux & de doleurs*. C'est en effet la seule oraison funèbre que méritent les conquérans. Mais les sujets de Charles, qui l'aimoient d'autant plus qu'il étoit malheureux, se livrèrent avec avidité à l'espérance de le revoir: espérance frivole, & qui avoit pour tout fondement quelque vaine ressemblance qu'on avoit cru trouver entre lui & un homme inconnu, errant dans la Suabe.

Ainsi périt à l'âge de quarante-trois ans Charles-le-Téméraire, terrible & dangereux rival de Louis XI, que ses qualités brillantes rendirent admirable, ses fureurs odieux, & ses malheurs intéressant. Il eut dans sa jeunesse tout l'éclat d'un héros, & dans un âge plus avancé toute la férocité d'un tyran. N'étant encore que comte de Charolois & gouverneur de Hollande, il s'étoit fait aimer & respecter de ses peuples. Ami de la justice, il avoit signalé sa rigoureuse équité par le supplice d'un gouverneur qui, ayant abusé de la femme d'un criminel en lui promettant la grace de son mari, la lui avoit ensuite refusée. Le comte de Charolois voulut que le gouverneur épousât la veuve pour réparer l'outrage fait à son honneur, & il envoya ce séducteur, de l'autel au gibet. Né violent, mais sincère & généreux, il avoit toujours paru incapable d'artifice & de bassesse. Cependant, soit que les tromperies continuelles de Louis XI l'eussent apprivoisé avec la perfidie, soit qu'il fût poussé au crime par cette mélancolie phrénétique où l'habitude de verser le sang & d'exercer des violences le plongèrent sur la fin de sa vie, il devint moins scrupuleux sur le choix des armes dont il combattit son ennemi; il voulut faire empoisonner Louis XI, d'abord par Jean Hardy, qui fut écartelé, puis par un autre scélérat nommé Jean Bon, si pourtant cette accusation ne fut point un stratagême de Louis XI pour rendre Charles odieux.

Charles fut sans doute un des plus grands capitaines de son tems; actif, infatigable, vigilant, portant sur les détails des moindres opérations, un œil toujours attentif & toujours éclairé; profond dans toutes les parties de l'art militaire que l'on connoissoit alors. On l'a comparé, pour la discipline, à Annibal; pour la célérité dans les expeditions, à César & à Alexandre. Il avoit pris ces derniers pour modèles, & leur histoire étoit sa lecture favorite; mais il paroit que c'étoit avec Annibal qu'il aimoit le plus à être comparé. *Monseigneur, nous voilà bien annibalés*, lui disoit son fou en s'enfuyant avec lui après la bataille de Granson. Ce fut ce même fou qui, après la levée du siége de

Beauvais, entendant le duc dire à un ambassadeur de France, auquel il se faisoit un plaisir de montrer son arsenal, *vous allez voir les clefs des plus fortes villes du royaume*, se mit à chercher avec un air d'empressement; & le duc lui demandant ce qu'il cherchoit ainsi : *Je cherche*, dit-il, *les clefs de la ville de Beauvais.*

Charles eut la plus belle milice de l'Europe, & les réglemens qu'il lui donna furent trouvés admirables pour le tems. Ce fut lui qui renouvela & qui apprit aux Français à renouveler la pratique des Romains, d'enfermer les troupes dans un camp retranché. Mais tant de talens n'eurent dans le monde qu'un éclat stérile & funeste. Charles ne sut mettre à profit ni ses vertus, ni ses vices, ni la bonne ni la mauvaise fortune; il fit des conquêtes & n'en jouit point; il se rendit terrible sans se rendre respectable : ses caprices fougueux, ses hauteurs imprudentes aliénoient les cœurs qu'il avoit le plus d'intérêt de gagner; il connoissoit mal les hommes, & ne savoit placer ni sa confiance ni ses soupçons : il disoit avec fureur au brave & fidèle Chimai : *Vous êtes tout Vaudemont!* voulant lui reprocher l'attachement qu'il lui supposoit pour le duc de Lorraine, qui étoit de la branche de Vaudemont; il faisoit arrêter indignement la duchesse de Savoie, qu'une compassion généreuse attiroit du sein de ses Etats pour le consoler & le secourir; & il se livroit aveuglément à Campobasse, qui traitoit de sa vie avec tous ses ennemis. Cependant l'adroit & vigilant Louis observoit toutes ses démarches, travailloit à les lui rendre funestes, lui enlevoit tous les jours quelque allié, lui suscitoit quelque ennemi, détachoit de son service ses plus braves capitaines, ses meilleurs ministres; les appeloit en France par des promesses, les y fixoit par des graces, rendoit Comines aussi nuisible à Charles qu'il lui avoit été utile, encourageoit l'héroïsme naissant du jeune René de Lorraine à s'immortaliser par la défaite d'un si redoutable ennemi, & profitoit des perfidies de Campobasse sans les autoriser. Ce traître lui avoit offert la tête de son maître, & Louis l'avoit refusée; il avoit même averti de cette offre le duc de Bourgogne, comme autrefois Fabricius avoit renvoyé à Pyrrhus le médecin qui devoit, dit-on, l'empoisonner. Mais le duc de Bourgogne ne crut point Louis capable d'imiter sincérement Fabricius; il regarda cet avis comme un stratagême inventé pour lui rendre suspect un ministre fidèle; & Louis, content d'avoir fait son devoir, lui laissa une erreur qu'il n'avoit aucun intérêt de dissiper, & sur laquelle il avoit peut-être compté.

Quelques auteurs attribuent les trahisons de Campobasse au ressentiment d'un soufflet que le duc de Bourgogne lui avoit donné dans un mouvement de colère. Pierre-Mathieu, dans son histoire de Louis XI, s'exprime ainsi à ce sujet : « Le » *soufflet* que Campobasse avoit reçu du duc de » Bourgogne, *soufflait* dans son cœur le feu de la » vengeance. »

Si cette anecdote est vraie, elle est une nouvelle preuve de l'emportement & de l'imprudence de Charles.

Quoi qu'il en soit, Louis XI, moins grand, moins estimable que son rival, eut presque toujours sur lui cet ascendant que le sang-froid, le talent de connoître les hommes ou du moins de s'en défier, l'art de céder au tems, doivent nécessairement donner sur un courage bouillant, qui ne sait que combattre & vaincre ou périr.

La bataille de Nancy, où Charles fut tué, est du 5 janvier 1477.

Marie de Bourgogne, fille unique de Charles, hérita de ses biens, de ses malheurs & de la haine de Louis XI. Ce fut elle qui, par son mariage avec Maximilien d'Autriche, porta dans cette heureuse Maison les grands & beaux domaines de la Maison de Bourgogne & des anciens comtes de Flandre.

Charles avoit peu connu les tendresses du sang. Toujours occupé de projets ambitieux, il alarmoit sa famille par les périls continuels où il s'exposoit, & ne la dédommageoit point par les douceurs de l'amitié.

CHARLES DE VALOIS (*Hist. de Fr.*), frère de Philippe-le-Bel & tige de la branche de Valois, qui a donné treize Rois à la France. Lorsqu'en 1296 la guerre se ralluma entre la France & l'Angleterre, il alla commander en Guyenne contre les Anglais. Sévère & inflexible comme son frère, il commença par faire pendre, sur un simple soupçon d'infidelité, cinquante gascons à la vue de la Réole. Ce spectacle répandit la terreur dans la ville : on s'y défendit foiblement; elle fut prise avec quelques autres places, & le comte de Valois se sut gré de sa sévérité; mais à peine fut-il sorti de cette province, que toutes ces places rappelerent les Anglais.

On ne sait pas bien pourquoi l'on voit, cette même année, Robert, comte d'Artois, commander en Guyenne à la place du comte de Valois : les causes & les motifs échappent à cette distance. Si Philippe rappela son frère de la Guyenne à cause de sa dureté qui aliénoit les cœurs, c'est un trait de politique ferme & sage, qui mérite des éloges; cependant le comte de Valois avoit battu Edmond, frère du roi d'Angleterre. Edmond, après sa défaite, s'étoit renfermé dans Baionne, où il étoit mort.

Dans la guerre contre la Flandre, au commencement du quatorzième siècle, le comte de Valois rendit Philippe-le-Bel maître de Dam, de Dixmude, & pressa tellement le comte de Flandre dans la ville de Gand, que celui-ci crut ne pouvoir trouver d'asile que dans la miséricorde du vainqueur. Le comte de Valois s'obligea de mener à Paris, aux pieds du Roi, le comte de Flandre avec deux

de ses fils, & de les ramener au même endroit où il les auroit pris, si dans l'espace d'un an le comte de Flandre ne pouvoit obtenir la paix. Quand le Roi les eut en sa puissance, il déclara qu'il ne se jugeoit point lié par un traité que son frère avoit conclu sans sa participation ; qu'il croyoit faire assez pour des vassaux félons en leur laissant la vie, mais que leurs Etats resteroient confisqués & leurs personnes captives. Le comte Guy fut enfermé à Compiegne ; Robert son fils aîné, à Chinon ; Guillaume, dans une forteresse de l'Auvergne : on ne voulut pas même leur laisser la douceur de gémir ensemble. Qu'arriva-t-il de cette violence ? La Flandre se révolta : on fit à Bruges un massacre des Français, pareil aux Vêpres siciliennes ; on en fit un carnage horrible à la bataille de Courtray, le 11 juillet 1302.

Sur les injustices & les violences de Charles de Valois à l'égard d'Enguerrand de Marigny, voyez l'article *Marigny*. En général, Charles de Valois gouverna tyranniquement sous ses neveux, surtout sous Louis-le-Hutin. Il vendit les offices de judicature dans les tribunaux subalternes ; ce qui parut alors un abus dangereux : il vendit aux serfs la liberté, en les forçant de l'acheter de leur pecule. Il vendit aux Juifs leur rappel, & ils furent chassés de nouveau quelques années après : il vendoit tout, & ne livroit pas toujours ce qu'il vendoit.

Dans une petite guerre contre les Anglais, qui eut lieu sous Charles-le-Bel, Charles de Valois son oncle, réputé alors le plus grand général de l'Europe, alla commander encore en Guyenne ; il prit & rasa une forteresse qui avoit été le sujet de cette guerre, & soumit presque toute la Guyenne. Le comte de Kent, général des Anglais & Prince du sang d'Angleterre, se voyant serré de près & en danger, demanda une trève & l'obtint, à condition de venir se rendre prisonnier du comte de Valois s'il ne pouvoit engager le roi d'Angleterre à faire au roi Charles une réparation suffisante.

On jugea qu'en cette occasion le comte de Valois avoit très bien servi la France par les armes, & un peu ménagé l'Angleterre par le traité. Il vouloit placer une de ses filles sur le trône de l'Angleterre, en la mariant au prince Edouard, héritier présomptif, & qui fut depuis le célèbre Edouard III ; mais ce mariage ne se fit point.

La déférence des trois fils de Philippe-le-Bel pour Charles de Valois leur oncle déposa un peu trop l'autorité royale entre ses mains ; non qu'il fût indigne de leur confiance, il étoit homme de guerre, il étoit homme d'Etat, mais il ne ménagea pas assez les peuples ; & puisqu'en mourant il eut tant de remords du supplice qu'il avoit fait subir à Enguerrand de Marigny, il nous force de croire que ce ministre étoit innocent, au moins du crime pour lequel Charles de Valois l'avoit fait pendre. Or, on se rappelle que ce crime étoit un divertissement de deniers dont Charles de Valois & Marigny s'accusoient réciproquement.

Le comte de Valois étoit ambitieux. Philippe-le-Bel avoit voulu lui procurer l'Empire. Le Pape (Boniface VIII) amusa son ambition du vain titre d'empereur de Constantinople. Charles de Valois ayant épousé une Princesse qui avoit des droits à l'Empire des Latins, alors détruit, ce Pape le fit son lieutenant en Italie, pour employer ses talens militaires à réduire les Gibelins. Ce fut lui aussi que la France opposa aux Anglais avec le plus de succès, dans les guerres de Philippe-le-Bel contre Edouard I, & de Charles-le-Bel contre Edouard II. C'est de Charles de Valois qu'on a dit, comme de Hugues-le-Grand, qu'il fut fils, frère, oncle, père, gendre, beau-père de Rois, & jamais Roi. Il étoit fils de Philippe le-Hardi, frère de Philippe-le-Bel, oncle de Louis-le-Hutin, de Philippe-le-Long & de Charles le-Bel, grand-oncle d'Edouard III, père de Philippe-de-Valois, gendre de Charles-le-Boiteux, roi de Naples ; beau-père de l'empereur Charles IV, roi de Bohême.

Il mourut le 16 décembre 1325.

CHATEL (DU). (*Hist. de Fr.*) Dans le Dictionnaire, à l'article *Chatel*, tom. II, pag. 103, 4, 5, nous avons distingué avec raison, l'un de l'autre, les deux celèbres Tanneguy du Chatel, oncle & neveu ; mais à la fin de l'article *du Chatel Coëtivy*, qui n'étoit pas de cette Maison du Chatel, nous avons parlé d'un Guillaume qui en étoit (pag. 105, col. 2). Nous aurions dû distinguer aussi deux Guillaume, qui, comme les deux Tanneguy, furent également célèbres ; car le Guillaume du Chatel du combat de Barbazan, n'est pas celui qui défendit Saint-Denis contre les Anglais, & qui fut tué, en 1441, au siége de Pontoise. Le premier étoit aussi l'oncle du second ; il battit aussi les Anglais, mais ce fut en 1403 ; & dans un combat naval il fut tué aussi en combattant contr'eux, mais ce fut en 1404, & dans l'île de Gerzey.

A ces deux Tanneguy & à ces deux Guillaume nous ajouterons encore quelques guerriers distingués de cette Maison du Chatel de Bretagne.

1°. Tanneguy I, qui commandoit les armées du comte de Montfort contre Charles de Blois, sur lequel il gagna, en 1347, la bataille de la Roche-de-Rien.

2°. & 3°. Bernard & Briant ses fils, exécutés à mort pour la même cause, ayant été pris par le parti de Blois.

4°. Guillaume I leur frère, ayant été pris de même, fut admis à payer sa rançon.

5°. Un autre Guillaume, qui chassa les Anglais de la Bretagne, & les défit, en 1558, à Saint-Mahé-de-Léon.

CHÉRADAME (JEAN), (*Hist. litt. mod.*), prend, en 1543, le titre de professeur royal en grec. Il étoit de Séez en Normandie : on ignore son nom français. Celui de *Chéradame* est un nom grec allégorique, par lequel il prétendoit exprimer son ar-

deur pour vaincre les difficultés de l'étude ; il prenoit aussi le nom d'*Hippocrate*, apparemment parce qu'il avoit étudié en médecine. Cet homme ne paroit pas avoir été modeste ; il est trop peu connu pour les noms & pour les éloges qu'il se donne. Il publia une Grammaire grecque, un Dictionnaire grec, une espèce de Grammaire hébraïque, dont Paul Paradis a dit du bien ; il fit un Abrégé des adages d'Erasme ; il donna une édition de quelques comédies d'Aristophane ; il travailla long-tems à une *Myrias mystica*, qui devoit expliquer tous les sens mystiques du nom de Dieu, ainsi qu'à une *Myrias historica*, dont il ne s'occupoit, disoit-il, que les nuits, parce que le jour étoit employé à ses leçons publiques & particulières : il ne paroit pas qu'on ait vu ces fruits de ses veilles.

CHEVRIERS. (*Hist. de Fr.*) La noble & ancienne famille de Chevriers, dans le Mâconnois, se prétend issue des comtes de Mâcon. Lorsque saint Louis eut acheté du comte Jean & de la comtesse sa femme le comté de Mâcon, en 1238, 1°. Gui de Chevriers fut fait bailli de ce comté.

2°. Pierre de Chevriers son fils, sieur de Saint-Mauris, accompagna le même roi saint Louis en Afrique, en 1270.

Nous remarquerons, à l'occasion de cette terre de Saint-Mauris, que les Chevriers la prétendoient libre de tout droit de fief, & qu'en conséquence ils prenoient presque tous la qualité de *libres seigneurs de Saint-Mauris*.

Après la mort de saint Louis, Pierre de Chevriers servit le roi Philippe-le-Hardi dans l'expédition de Catalogne, & se trouva sous Raoul de Nesle au combat de Gironne.

3°. Humbert de Chevriers, petit-fils de Pierre, fut de l'expédition d'Italie sous Charles de Valois. Le roi Philippe de Valois l'arma chevalier, & lui ceignit le baudrier pour le récompenser d'avoir aidé à la defense de Tournay contre les Anglais, en 1340.

4°. Henri, fils de Humbert, servit dans les armées du roi Jean, surtout à la terrible & funeste bataille de Poitiers, en 1356. Il fut chevalier de l'Ordre de l'Etoile.

5°. André, fils de Henri, étoit à la bataille de Rosebeque, en 1382 ; de Nicopolis, en 1396 ; à l'expédition d'Italie, c'est-à-dire, de Gênes, sous le maréchal de Boucicaut. Il servit aussi, en 1385, sous l'amiral Jean de Vienne.

6°. Louis, fils d'André, commandoit la noblesse du comté de Mâcon au combat de Rupelmonde, en 1452 ; & à celui de Grave, en 1453.

7°. Philippe son fils servit en Italie, dans les armées de Charles VIII & de Louis XII, & fut gouverneur de Novare dans le Milanez.

8°. Philibert, fils de Philippe, chevalier de l'Ordre du Roi, étoit à la bataille de Cérisoles, en 1544, & servoit encore sous Henri II.

9°. Gabriel, fils de Philibert, servit aussi sous Henri II & sous ses trois fils, & se distingua au siége de la Rochelle, en 1573.

10°. François, seigneur de Salagny, son fils, fut chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme de la chambre ; il fut institué, en 1614, juge d'armes, charge dans laquelle il eut pour successeur Pierre d'Hozier, en 1641.

11°. Alexandre de Chevriers, d'une branche cadette, commandant une galere sous le chevalier de la Ferriere, qui commandoit les galères de France envoyées au secours de la ville de Roses en Catalogne, assiégée par les Espagnols, se perdit au retour sur les côtes de Sardaigne, avec cinq galères françaises.

12°. Son neveu, Antoine Joseph, chevalier de Malte, se tua en tombant d'un balcon.

CHOIN ou CHOUIN (MADEMOISELLE DE). (*Hist. de Fr.*) Marie-Emilie de Joly de Choin fut la Maintenon du Dauphin, fils de Louis XIV, c'est-à-dire, qu'elle fut pour lui une amie agréable & utile qui corrigea & regla ses mœurs, qui embellit sa vie, qui rendit à sa cour de la décence. On croit que, comme madame de Maintenon, elle parvint à épouser son amant, en refusant d'être sa maîtresse. Elle étoit d'une famille noble, originaire de Savoie, & descendoit de plusieurs grands baillis des provinces de Bresse & de Bugey. Elle fut une des filles de la princesse de Conti, fille de Louis XIV, & de madame de la Vallière, & par conséquent sœur du Dauphin. Mademoiselle Chouin étoit laide & d'une stature colossale, mais elle avoit de beaux yeux, de la dignité dans l'ame, des agrémens infinis dans la conversation ; elle avoit, dit l'auteur des *Mémoires de Maintenon*, tout ce qui choque, & tout ce qui fait aimer. On s'accoutumoit difficilement à sa physionomie. Mais malheur à quiconque s'y accoutumoit une fois ! Elle ne plaisoit pas ; elle charmoit..... En servant la Princesse, elle paroissoit en être servie ou mériter de l'être. Le Dauphin étoit si assidu à la toilette de sa sœur, il y passoit tout le tems de ses longues visites dans un recueillement si respectueux, dans un silence si mêlé d'inquiétude & de timidité, que la Princesse, aidée d'ailleurs par la malignité des courtisans & par l'habitude de plaire, le soupçonna d'un commencement de passion incestueuse que peut-être ne s'avouoit-il pas à lui-même ; elle ne faisoit que s'en douter : pour les courtisans, ils n'en doutoient déjà plus. La Princesse crut devoir interdire à son frère les visites du matin ; & son frere ne tenant aucun compte de cette defense, elle fit part de son idée & sans doute de ses craintes à mademoiselle Chouin. Celle-ci prend avec chaleur le parti du Dauphin, assure la Princesse qu'il est incapable d'une passion criminelle, que du moins il n'en est certainement pas coupable, & lui apprend qu'une autre est l'objet des assiduités du Prince. Et quelle est cette autre ? Mademoiselle Chouin s'accuse elle-même. Le

Dauphin lui avoit écrit plusieurs billets tendres qu'elle avoit tous renvoyés avec beaucoup de respect. Ce n'est pas de sang-froid qu'une Princesse charmante, accoutumée à porter l'amour dans tous les cœurs, s'entend dire par une subalterne & par une fille à elle : « *L'amour-propre vous trompe, & » votre vertu s'alarme sans sujet ; ce n'est pas vous, » c'est moi qu'on aime.* » La Princesse reçoit fort mal la confidence de mademoiselle Chouin, & dans le secret dépit d'avoir servi de prétexte à l'amour du Dauphin pour une de ses femmes, comme Madame (Henriette d'Angleterre) avoit autrefois servi de prétexte à l'amour de Louis XIV pour mademoiselle de la Vallière, elle reproche à mademoiselle Chouin son orgueil crédule, ne veut croire ni à l'amour du Dauphin ni à la vertu de mademoiselle Chouin ; celle-ci demande la permission de se retirer pour échapper aux poursuites du Dauphin : la Princesse de Conti lui défend de songer à la quitter, & surtout de songer à plaire.

Gardez-vous, je vous prie,
D'imaginer que vous soyez jolie.

Un amant que madame la princesse de Conti croyoit avoir fixé, le comte de Clermont-Tonnerre, la quitte, & c'est encore pour mademoiselle Chouin. Cet indiscret amant annonce à celle qu'il veut séduire, le sacrifice qu'il lui fait de celle qu'il se vante d'avoir séduite ; il lui parle de la Princesse avec mépris, & pousse l'indécence de l'ingratitude & de l'indiscrétion jusqu'à révéler des défauts cachés de celle qu'il a aimée. Il est étonnant qu'on espère réussir par un pareil moyen ; mais l'expérience prouve qu'on réussit par-là quelquefois. Le comte ne réussit pas cette fois : sa lettre tomba entre les mains de Louis XIV, il mande sa fille & son fils, leur fait lire la lettre. Ma fille, dit-il à l'une, voilà votre amant ! Mon fils, dit-il à l'autre, voilà votre rival. La Princesse éclata en sanglots : le Dauphin demanda l'exil du comte de Tonnerre & l'obtint.

Cependant la princesse de Conti, qui, s'amusant autant à la cour un peu libre de Meudon, qu'elle s'ennuyoit à la cour un peu grave de Versailles, sentoit l'intérêt d'attirer & de fixer le Dauphin auprès d'elle, & qui, dans cette vue, n'avoit rien négligé pour retenir mademoiselle Chouin, jusqu'à lui faire conseiller, c'est-à-dire, commander de rester, par madame de Maintenon, qui connoissoit à peine cette fille, madame la princesse de Conti changea d'avis, & crut devoir éloigner d'elle une rivale si dangereuse, qui, sans beauté, lui enlevoit, & ses amis, & ses amans. Mademoiselle Chouin se retira chez la princesse d'Epinoy sa protectrice, & qui l'avoit placée chez la princesse de Conti. L'amour du Dauphin l'y suivit, toujours écouté avec respect, jamais favorisé d'un mot ni d'un regard. Bientôt elle disparoît de son nouvel asile : le Dauphin la cherche partout, la demande à tous ceux qui peuvent disposer de son sort ou en être instruits. Il ne reçoit long-tems que des réponses vagues & incertaines ; il apprend enfin qu'elle est cachée dans un petit appartement au faubourg Saint-Jacques. Le Dauphin, déguisé, frappe à sa porte ; elle l'ouvre, &, reconnoissant le Prince, la referme sur le champ ; puis changeant coup sur coup de retraite & de nom, elle essaye de dérober sa trace à la poursuite persévérante du Dauphin, qui la suit dans toutes ses fuites & refuites, & enfin, par la trahison d'une domestique, arrive jusque dans son cabinet & se jette à ses pieds. « Monseigneur, lui dit mademoiselle Chouin, s'il est vrai » que vous m'aimiez, vous n'avez qu'un mot à me » dire, & je n'en ai qu'un à entendre ; mais ce mot, » je ne puis l'entendre, & vous ne pouvez le dire » sans la permission du Roi ; elle le renvoya ensuite d'un ton auquel le Prince ne put résister. » En réfléchissant sur ces paroles, les premières qu'il eût obtenues, le Dauphin craignit qu'elles n'annonçassent plus d'ambition que d'amour, ou même de vertu ; il hésita, puis, entraîné par sa passion, il proposa un mariage secret ; & n'osant encore demander la permission de son père, il prit sur lui de dire qu'elle étoit accordée, & mademoiselle Chouin prit sur elle de le croire. La cérémonie du mariage se fit à Meudon, selon les uns, à Livry selon les autres : on n'en fait pas l'époque précise, non plus que de celui de madame de Maintenon & de Louis XIV. La régularité, la frugalité, l'économie, la sagesse, la piété même entrèrent avec cette femme dans la Maison du Dauphin. Ce Prince devint un homme nouveau. Lorsque le spectacle de cet heureux changement eut produit son effet à la cour, & disposé favorablement le Roi & madame de Maintenon, le Dauphin osa enfin parler au Roi, & lui demander le consentement tardif dont il avoit osé se passer. Le Roi, soit qu'il crût ou non la chose faite, ne lui dit que ce peu de mots : *Mon fils ! pensez-y bien, & ne m'en parlez plus*, enveloppant ainsi sous des paroles mystérieuses la permission & la défense, mais proscrivant bien clairement toute publicité : mademoiselle Chouin n'en demandoit pas davantage. L'obscurité, la tranquillité, étoient tout ce qu'elle desiroit ; même l'opinion publique la touchoit peu : elle en faisoit le sacrifice au Dauphin ; sa propre estime lui suffisoit. Le Dauphin, que son premier mariage n'avoit pas rendu heureux, le fut par cette seconde alliance. A Paris, mademoiselle Chouin demeuroit chez madame d'Epinoy : le Dauphin y passoit toutes les journées. Dans la belle saison madame d'Epinoy & mademoiselle Chouin passoient des mois entiers à Meudon ; mademoiselle Chouin y régnoit, comme une femme modeste & retirée règne dans son ménage. Le Roi alloit toutes les années à Meudon, & madame de Maintenon y avoit un appartement. Quand le Roi y étoit, mademoiselle Chouin n'y paroissoit pas ; mais c'étoit elle qui préparoit & arrangeoit

arrangeoit les fêtes qu'on y donnoit à ce monarque. Tout ce qu'on craignoit à la cour, c'étoit qu'elle ne donnât des frères à M. le duc de Bourgogne & à ses frères : on la crut grosse, & la cour fut inquiète. Quelques-uns ont dit qu'elle étoit accouchée secrétement, comme elle s'étoit mariée. Madame de Maintenon l'estima & la protégea toujours; elle lui avoit sauvé une lettre-de-cachet dans un tems où l'on avoit voulu employer ce moyen pour la soustraire aux poursuites de M. le Dauphin. Lorsque mademoiselle d'Osmond, élève de Saint-Cyr & favorite de madame de Maintenon, se maria, madame de Maintenon, entr'autres instructions qu'elle lui donna, lui dit : « Après » la mort du Roi, vous verrez peut-être made- » moiselle Chouin toute-puissante; mais qu'elle » le soit ou qu'elle dédaigne de l'être, ayez » toujours de la considération pour elle. »

Madame de Glapion, supérieure de Saint-Cyr, qui, renfermée dans son couvent, ne jugeoit des choses du siècle que sur des apparences générales, auxquelles elle appliquoit toute la sévérité monastique, demandoit un jour à madame de Maintenon, pourquoi on ne chassoit pas de la cour cette fille, qu'elle ne croyoit que la maîtresse de M. le Dauphin. « Cette fille ! dit madame de Main- » tenon, nous sommes trop heureux de l'avoir : » elle se conduit bien, elle nous est très-utile. En » mille occasions elle fait faire à Monseigneur le » personnage qui convient. »

Mademoiselle Chouin survécut long-tems à M. le Dauphin, mort en 1711; elle ne mourut qu'en 1741, oubliée ou ignorée de tout le monde; elle demeuroit alors obscurément à Paris, rue des Tournelles, sur le rempart, dans une maison où avoit demeuré madame de Lafayette. « Nous » l'avons vue dans sa vieillesse, dit l'auteur des » Mémoires de madame de Maintenon, sans biens- » fonds, avec un mobilier modique, être la vic- » time de l'économie qu'elle avoit inspirée à Mon- » seigneur, dissiper en œuvres de charité une » pension de 12000 livres, & ne conserver de sa » faveur que ses amis, & cette fierté de caractère » qui ne veut rien devoir, même à l'amitié. »

Son neveu, de son nom, M. Joly de Chouin, baron de Langes, étoit, comme ses pères, grand-bailli de Bresse & gouverneur de Bourg. La fille unique de ce baron de Langes a épousé M. de Savalette de Magnanville, intendant de Tours. Mademoiselle Chouin eut deux autres neveux, M. le baron de Chaillouvres, & M. l'évêque de Toulon.

M. de Voltaire ne croit point au mariage de M. le Dauphin & de mademoiselle Chouin.

CHOISY (François-Timoléon de). (*Hist. litt. mod.*) C'est le célèbre abbé de Choisy, dont nous avons des Mémoires & plusieurs autres ouvrages très-agréables, & qui mourut doyen de l'Académie françaife. Son aïeul paternel avoit fait fortune par un trait de courtisan assez familier aux courtisans, mais qui ne fait pas la fortune de tous, celui de perdre exprès au jeu & de tricher contre soi-même. Il avoit la réputation d'un redoutable joueur d'échecs. Le marquis d'O, surintendant des finances, prétendoit à la même gloire, & en étoit très-jaloux. En pareil cas, jamais surintendant ne trouva de vainqueur; mais M. de Choisy eut la double adresse de se laisser gagner & de paroître se défendre de bien bonne foi : c'est surtout de cet artifice que le surintendant fut la dupe. Disposé favorablement pour le vaincu, par une victoire qu'il croyoit avoir été disputée, il lui trouva de l'esprit, précisément parce qu'il ne le soupçonnoit pas d'en avoir mis dans sa conduite. Il l'employa dans des affaires secrètes, qui furent utiles à sa fortune.

On dit que Louis XIV tenant, contre le marquis de Dangeau, à un jeu qui ne paroît pas intéresser l'amour-propre, puisqu'il est purement de hasard (au brelan), le marquis sentit cependant, en bon courtisan, le malheur & le tort pour un sujet d'oser gagner le Roi, & lui dit : « Sire, je suis » fâché d'avouer à votre Majesté que j'ai brelan » d'as. » Le Roi lui répondit d'un ton railleur & triomphant : « Consolez-vous, Dangeau; j'ai brelan » favori. »

Le fils de l'habile joueur d'échecs, le père de l'abbé de Choisy, fut chancelier de Gaston, duc d'Orléans. Il fut envoyé dans diverses cours, où il servit l'Etat avec zèle. « Chargé d'une négo- » ciation qui exigeoit de l'argent (& le Roi n'en » avoit pas), dit M. l'abbé de Choisy dans ses » Mémoires, il alla en Hollande emprunter deux » cent mille écus sur son crédit, & n'en fut rem- » boursé que six ans après. » Moins habile ou moins heureux courtisan que son père, à son retour en France, il négligea le cardinal Mazarin, qui, pour se venger, ne se contenta pas de le négliger aussi, & voulut quelquefois le persécuter.

La mère de l'abbé de Choisy, arrière-petite-fille du chancelier de Lhôpital, osoit bien dire à Louis XIV, qui goûtoit son entretien : *Sire, voulez-vous devenir honnête homme? ayez souvent des conversations avec moi.* Le Roi la crut; il s'en trouva bien & elle aussi.

Elle avoit vu son mari, à la mort de Gaston, perdre sa charge de chancelier, qui lui avoit coûté cent mille écus. En conséquence elle recommanda toujours à ses enfans de ne s'attacher qu'au Roi. Rien n'est tel que le tronc de l'arbre, disoit-elle. Ce qui n'est vrai que quand l'arbre est fort par lui-même.

Quoique son plus beau titre fût la gloire du chancelier de Lhôpital son bisaïeul, fils d'un médecin de la petite ville d'Aigue-Perse, ce qu'elle leur recommandoit le plus encore, étoit de ne voir que des gens de qualité. L'abbé de Choisy se vante d'avoir bien suivi ses leçons sur ce point, & il s'en vante d'un ton qui réunit les ridicules de la frivolité & de la fatuité. Excepté les parens,

» dit-il, qu'il faut bien voir en dépit qu'on en ait, » je ne vois aucun homme de robe. » Il n'y avoit assurément pas là de quoi se vanter, & cette forfanterie est surtout singuliérement placée dans ses Mémoires sur Louis XIV, où il quitte souvent ainsi ce monarque pour parler de lui-même ; ce qui quelquefois n'est pas sans agrément & sans intérêt, mais ce qui quelquefois aussi pourroit lui faire appliquer ces vers de Boileau :

Et mêle, en se vantant soi-même à tout propos,
Les louanges d'un fat à celles d'un héros.

Mais il prévient habilement cette application, en se la faisant lui-même.

Sa mère lui voyant, dans son enfance, une figure charmante, crut augmenter les agrémens de cette figure en lui faisant porter, bien au-delà de l'enfance, des habits de femme. Il prit goût à cet usage, & le conserva, par différens motifs, dans un âge plus avancé ; ce qui fut pour lui une source, & de ridicules, & qui pis est, de désordres, dont les détails ont été conservés dans l'ouvrage intitulé *Histoire de la comtesse des Barres*.

Quant aux ridicules de cet usage, il y avoit accoutumé tout le monde, (car on accoutume le monde à tout, & cette excuse frivole & insignifiante, *il est comme cela, il est fait ainsi*, est une raison dont la multitude se contente). Il ne quitta presque plus l'habit de femme jusqu'à la fin de ses jours : on le recevoit partout ainsi, sans presque faire attention à cette mascarade. Il se montroit & étoit reçu même à Versailles, même au jeu de la Reine, dans ce travestissement : le sévère Montausier fut le seul qui osa l'en faire rougir, & faire rougir la cour de son indulgence. Cet homme ne savoit composer ni avec la décence ni avec la vérité. Il lui dit en présence de la Reine & de toutes les Dames de la cour, dont son propos étoit presqu'autant la critique que celle de l'abbé : *Monsieur, ou Mademoiselle, car je ne sais comment vous appeler, vous devriez mourir de honte d'aller de la sorte habillé en femme, lorsque Dieu vous a fait la grace de ne le pas être. Allez vous cacher, M. le Dauphin vous trouve mal ainsi. Pardonnez-moi, Monsieur*, répondit le jeune Prince, *je la trouve belle comme un ange* ; & ce mot, ou ironique ou sincère, étoit en effet celui qu'on employoit pour son excuse.

L'abbé de Choisy étoit de ces hommes qui peuvent faire & qui font impunément de grandes fautes, parce qu'ils ont en eux-mêmes de quoi s'en relever. Après s'être distingué dans les écoles & s'être dégradé dans le monde, il voulut, en se laissant oublier quelque tems à Paris, aller cultiver loin de son pays les talens dont il avoit montré le germe, & ne reparoître en France qu'avec une réputation nouvelle, &, s'il se pouvoit, avec quelque considération. Il alla en Italie comme conclaviste du cardinal de Bouillon, lorsqu'il fut question de donner un successeur au pape Clément X ; ce successeur fut l'inflexible Odescalchi, Innocent XI. Si Louis XIV, qui s'opposoit avec raison à ce choix, ne fut pas inflexible à son égard, Odescalchi en eut principalement l'obligation à l'abbé de Choisy, qui s'en repentit bien dans la suite. Les cardinaux français, qui en général étoient assez favorables à Odescalchi, engagèrent l'abbé de Choisy à composer la lettre qui vainquit enfin la résistance de Louis XIV. L'abbé fut le premier admis à l'honneur de baiser les pieds du nouveau Pape ; mais la conduite de ce pontife & son dévouement à la Maison d'Autriche ne tardèrent point à justifier l'aversion qu'avoit montrée Louis XIV, & à donner des regrets à l'auteur de la lettre. Il est d'autant plus inexcusable de se comporter si mal, disoit l'abbé de Choisy en parlant du Pape, qu'il n'a pas manqué d'avertissemens salutaires, & il contoit, à cette occasion, qu'à la cérémonie qu'on appelle l'Adoration du Pape, le cardinal Grimaldi, qui étoit en possession de lui parler avec franchise lorsqu'Odescalchi n'étoit que cardinal, s'approchant de lui pour l'adorer, lui dit tout bas, mais assez haut cependant pour être entendu de quelques-uns de ceux qui étoient les plus proches : *Souvenez-vous de ce que je vous ai toujours dit, que vous êtes ignorant & opiniâtre : voilà la dernière vérité que vous entendrez de moi ; je vais vous adorer.*

L'abbé de Choisy, à son retour en France, eut une grande maladie, dans laquelle il fit des réflexions qui produisirent en lui une espèce de conversion, mais éphémère seulement, car tout étoit éphémère chez lui : aucune de ses idées n'avoit de permanence ; la mobilité de son imagination le menoit & le ramenoit tour à tour de la pénitence aux plaisirs, & des plaisirs à la pénitence. Ses momens de conversion & de pénitence, ou seulement de dévotion courtisane & politique, nous ont valu de lui quelques ouvrages pieux, tels que quatre dialogues sur l'immortalité de l'ame, sur l'existence de Dieu, sur le culte qu'on lui doit, & sur la Providence. Cet ouvrage eut un grand succès : il fut beaucoup lu, & il fut critiqué, c'est-à-dire, déchiré par Jurieu. Une traduction des Pseaumes, la Vie de David & celle de Salomon, qui l'une & l'autre n'étoient que des panégyriques de Louis XIV ; l'Histoire de saint Louis, un Receuil d'histoires édifiantes ; enfin l'Histoire de l'Eglise, sont encore des fruits de cette dévotion de cour, ainsi qu'une traduction de l'Imitation de Jésus-Christ, dédiée à madame de Maintenon. Il avouoit lui-même qu'il avoit fait *sans piété la traduction de ce pieux ouvrage.* La première édition étoit remarquable par une estampe où madame de Maintenon étoit représentée aux pieds du crucifix, & au bas de l'estampe on lisoit ce verset du pseaume 44, qui sembloit adressé à madame de Maintenon par le crucifix même : *Audi, filia, & vide, & inclina aurem tuam, & obliviscere domum patris tui, & concupiscet Rex decorem tuum.* Ecoutez, ma fille, voyez & prêtez l'oreille ; oubliez la maison de votre père,

& votre beauté touchera le cœur du Roi. Les interprétations malignes qui furent faites de ce passage, obligèrent de le retrancher dans la suite. on sut mauvais gré à l'auteur d'y avoir donné lieu, & il se trouva qu'en voulant faire sa cour il avoit désobligé. Il ne suffit pas en effet de flatter, il faut flatter avec adresse & sans inconvénient.

C'est le plus souvent par les aveux de l'auteur, qu'on est instruit de sa frivolité & des dispositions légères qu'il apportoit à la composition de ses plus importans ouvrages. Quand il eut fini le dernier volume de son Histoire de l'Eglise : *J'ai achevé*, graces à Dieu, dit-il, *l'Histoire de l'Eglise ; je vais présentement me mettre à l'étudier. Quel peintre!* disoit-il quelquefois en parlant de lui-même, *quel peintre pour les Antoines & les Pacômes, pour les Augustins & les Athanases!*

Ce fut encore un zèle demi-pieux, demi-courtisan, qui engagea l'abbé de Choisy dans ce fameux voyage de Siam, dont il nous a laissé une relation qu'on lit avec plaisir. Les Jésuites, pour se rendre nécessaires ou du moins considérables, avoient persuadé à Louis XIV que le roi de Siam vouloit se faire chrétien, & sous ce prétexte ils l'avoient engagé à envoyer à Siam une ambassade solennelle, à la suite de laquelle seroit leur père Tachard, missionnaire chargé d'instruire le roi de Siam, & dont nous avons aussi une relation de ce voyage. L'abbé de Choisy se sentit saisi d'un ardent desir de contribuer à la conversion du monarque asiatique : c'étoit, disoit-il, le meilleur moyen d'expier les écarts de sa vie passée. En effet, si ce moyen étoit agréable à Dieu, il l'étoit aussi à Louis XIV. Le chevalier de Chaumont étoit nommé ambassadeur ; l'abbé de Choisy lui fut adjoint avec le titre jusqu'alors inconnu de *coadjuteur d'ambassade*. Arrivé à Siam, l'abbé de Choisy fut désabusé ; il vit qu'il n'étoit, ainsi que le chevalier de Chaumont, qu'un personnage de parade ; que tout le secret de l'ambassade étoit entre les mains des Jésuites, & que ce secret étoit un projet d'ailleurs utile d'établissement d'un commerce dont les Jésuites espéroient d'être les agens les plus intéressés. Ce fut dans ce voyage de Siam qu'il reçut tous les ordres de l'Eglise avec une promptitude presqu'égale à celle de ce Dauphin de Viennois, qui céda le Dauphiné aux Princes français, & qui reçut le jour de Noël le sous-diaconat à la messe de minuit, le diaconat à celle du point du jour, & la prêtrise à celle du jour. L'abbé de Choisy reçut les quatre mineurs le 7 décembre, fut sous-diacre le 8, diacre le 9, prêtre le 10. Ce fut aussi dans ce même voyage de Siam, & dans le vaisseau, qu'il prêcha pour la première fois de sa vie à quarante-deux ans. Les matelots composoient son auditoire ; il fut assez content de ce début, & sembloit se proposer de cultiver ce talent ; mais d'autres occupations plus conformes, ou à ses inclinations, ou à ses vues, disposèrent de lui.

Le roi de Siam, ayant demandé à l'abbé de Choisy s'il étoit vrai qu'il connût le Pape, & lui ayant dit que puisque cela étoit, il le chargeroit de quelques commissions pour Rome, l'abbé, transporté de joie, s'écrie : « Oh çà ! avouons la vérité : ne suis-je pas bien heureux ? & ne pouvant » demeurer ici, pouvois-je retourner en Europe » d'une manière plus agréable & plus convenable » à un ecclésiastique ? J'ai eu le service de Dieu » en vue en venant, & je l'aurai encore en retournant. Il est beau pour notre religion, qu'un Roi » idolatre témoigne du respect pour celui qui en » est le chef en terre, & lui envoie des présens » des extrémités du Monde ; & je crois que le » Roi sera bien-aise de voir le vicaire de Jésus-» Christ honoré par le roi de Siam, & qu'un de ses » sujets soit chargé d'une pareille commission. »

Cet enthousiasme, cette ivresse de plaisir, n'étoit pas d'un homme encore trop désabusé : il le fut bientôt pleinement. Le résultat de son ambassade fut qu'on ne le chargea de rien pour le Pape, & qu'il ne put obtenir du roi de Siam, qu'à force de sollicitations, quelques vains complimens pour le cardinal de Bouillon, que le roi de Siam ne connoissoit ni ne vouloit connoître, mais qui étoit le protecteur de l'abbé de Choisy. Cet acte de reconnoissance envers un protecteur illustre ne fut, par l'événement, qu'une consolation pour un ami malheureux, & tourna fort mal pour l'abbé. En arrivant en France il trouva le cardinal de Bouillon disgracié à la cour & exilé, & la cour, ne considérant pas assez combien il avoit dû être difficile à l'abbé de Choisy de savoir à Siam tout ce qui se passoit à Versailles, trouva mauvais que l'unique fruit de son ambassade fût une distinction pour un sujet exilé : le Roi s'en expliqua plus nettement que justement ; l'abbé s'effraya ; il quitta la cour, & il eut aussi pour son compte l'honneur d'une disgrace, honneur dont on n'étoit point encore jaloux, & qui dut surtout paroître pénible à un homme pour qui le titre seul d'ami d'un ministre ou d'un grand avoit toujours eu tant de charmes : il se retira au séminaire des missions étrangères à Paris, & il nous assure *qu'après une demi-heure d'oraison au pied des autels, il eut le bonheur d'oublier sa disgrace*. Le recours à Dieu dans l'infortune verse en effet le calme & la consolation dans une ame pieuse ; mais la piété de l'abbé de Choisy étoit trop mêlée de retours vers la cour & le monde, & ce prompt oubli de sa disgrace pourroit bien n'être qu'une forfanterie dévote.

Quoi qu'il en soit, ses livres de dévotion & de flatterie, présentés surtout par le P. de la Chaise, firent oublier ses liaisons avec le cardinal de Bouillon. L'abbé de Choisy reparut à la cour ; il fut élu à l'Académie française, ce qui alors étoit presque une marque de faveur, & qui au moins excluoit toute idée de disgrace ; il fut reçu le 25 août 1687 à la place de M. le duc de Saint-Aignan : il se montra un excellent académicien, & par son assiduité aux assemblées, & par son style pur & léger, par ses

Observations sur la langue, que l'abbé d'Olivet a fait imprimer en 1754, long-tems après la mort de l'abbé de Choisy, sous le titre de *Journal de l'abbé de Choisy*. « C'est peut-être, dit M. d'Alembert, le seul ouvrage de grammaire, dont on » puisse dire qu'il instruit & qu'il amuse tout à la » fois. »

Parmi les ouvrages profanes, mais utiles, de l'abbé de Choisy, on ne sauroit oublier son histoire de nos quatre premiers Rois Valois; ce fut à l'occasion du dernier de ces Rois, l'infortuné Charles VI, que M. le duc de Bourgogne lui demanda comment il s'y prendroit pour dire ou pour faire entendre que Charles VI étoit fou; car on croyoit alors qu'une si triste vérité ne pouvoit être présentée qu'avec de grandes précautions. On sait la réponse de l'abbé de Choisy : *Monseigneur, je dirai qu'il étoit fou*. (*Voyez* l'article *Mezeray*.) Des philosophes peu versés dans l'Histoire, & qui ne savent pas combien les idées varient d'un siecle à l'autre, ont reproché à M. le duc de Bourgogne cette question, comme s'il eût parlé par un intérêt de Prince & par un desir secret de voir supprimer, même après la mort des Rois, les vérités affligeantes qui les concernent, ou du moins par le préjugé despotique que le respect dû à la mémoire des Rois doit imposer silence sur de telles vérités. Rien de tout cela. Le Prince parloit d'après les idées du tems. Tout le monde trouvoit alors de la hardiesse, & une hardiesse dangereuse, à énoncer des vérités désobligeantes pour les Rois, après leur mort comme pendant leur vie.

Quand M. de Montausier apprit la réponse de l'abbé de Choisy au duc de Bourgogne, il rendit à l'abbé une partie de son estime; il s'écria comme Molière : *Où la vérité, où la noble liberté va-t-elle se nicher?* On dit même qu'il ajouta : *Je suis fâché de ne pouvoir demander à cet hermaphrodite son amitié.* Cette admiration de Montausier pour un mot si simple, & le plaisir que prenoit l'abbé de Choisy à se vanter de l'avoir dit, ne prouvent-ils pas que tout le monde trouvoit alors un grand & noble courage à oser dire qu'un roi de France étoit fou, à promettre même d'oser le dire?

N'avons-nous pas vu, jusqu'en 1771 (remarquez cette époque), un arrêt du conseil proscrire un ouvrage couronné par l'Académie française, & motiver cette proscription sur la licence que l'auteur avoit prise de ne pas approuver la révocation de l'édit de Nantes & les dragonades? Il est vrai que cet arrêt du conseil étoit l'ouvrage d'un ignorant, qui, ayant été autrefois élevé dans ces principes, croyoit que rien n'avoit changé depuis, & qui n'avoit pas eu les yeux ouverts pour voir quelle révolution l'opinion avoit faite sur ce point dans les idées. Cet ignorant est pourtant célébré comme un très-grand ministre en vingt endroits des Lettres de M. de Voltaire.

Vidi puduitque videre.

Quant à la question du duc de Bourgogne, bien loin d'y trouver un esprit despotique, j'y verrois plutôt le desir honnête & estimable de voir la vérité historique rentrer dans tous ses droits, & la crainte des obstacles que le préjugé pouvoit mettre à une sage liberté.

Les Mémoires pour servir à l'Histoire de Louis XIV sont, malgré le mal que nous en avons dit, à quelques egards, le plus agréable & le plus piquant des ouvrages de l'abbé de Choisy; ils n'ont paru qu'après sa mort. Beaucoup de gens les savent presque par cœur.

C'étoit surtout à écrire des histoires & des anecdotes de son tems que M. l'abbé de Choisy étoit propre; il y mettoit de la vivacité, de l'éclat, un mélange piquant d'esprit & de naïveté. Il n'étoit peut-être pas assez instruit ni assez laborieux pour écrire les histoires qu'on ne peut apprendre que dans les livres & dans les monumens : on n'a pas cependant de traits formels d'ignorance à lui reprocher; mais en général on trouve ses ouvrages un peu superficiels : on sent qu'il s'est épargné le travail des recherches, travail ingrat qui expose au reproche de pédantisme quand il est apperçu; tandis qu'en se l'épargnant, on en est quitte pour un reproche de frivolité, & qu'on est lu. C'est ce qui arrivoit à l'abbé de Choisy : on le lisoit beaucoup, on le lit & on le lira. Non-seulement il n'est pas pédant, mais il en est tout l'opposé; il n'étoit pas même savant; c'est encore de lui qu'on l'apprend, & on apprend en même tems comment il savoit vivre parmi des savans avec cette conscience de son ignorance. « J'ai, dit-il, une place » d'écoutant dans leurs assemblées, & je me sers » souvent de votre méthode; une grande mo» destie, point de démangeaison de parler. Quand » la balle me vient bien naturellement, & que je » me sens instruit à fond de la chose dont il s'agit, » alors je me laisse forcer, & je parle à demi-bas, » modeste dans le ton de la voix, aussi bien que » dans les paroles. Cela fait un effet admirable; » & souvent quand je ne dis mot, on croit que je » ne veux pas parler, au lieu que la bonne raison » de mon silence est une ignorance profonde, » qu'il est bon de cacher aux yeux des autres. »

Si nous croyons l'abbé de Choisy sur l'aveu qu'il fait de ce qui lui manquoit, nous devons le croire aussi sur les bonnes qualités qu'il s'attribue : tout ce qu'il dit de lui peint un bon cœur & des mœurs douces. *Graces à Dieu*, dit-il dans ses Mémoires, *je n'ai point d'ennemis; & si je savois quelqu'un qui me voulût du mal, j'irais tout à l'heure lui faire tant d'honnêtetés, tant d'amitiés, qu'il deviendroit mon ami en dépit de lui.*

Le P. Tachard, pendant l'ambassade de Siam, lui avoit joué beaucoup de tours de jésuite, dont il n'avoit connu qu'une partie à Siam, & dont il ne fut pleinement instruit qu'à son retour en France. *Mais*, dit-il, *quand je me vis dans mon bon pays, je fus si aise, que je ne voulus de mal à personne.* Ce

sentiment a quelque chose d'aimable; mais il faut avouer que, dans le *bon pays* dont il parle, on trouve tant de distractions, qu'un homme d'un caractère frivole & facile, tel qu'étoit l'abbé de Choisy, ne devoit pas y conserver assez d'énergie pour aimer ni pour haïr bien fortement; & tandis qu'on s'occuperoit à se venger du passé, on perdroit le tems de jouir du présent & de préparer l'avenir.

Le repentir que l'abbé de Choisy avoit de ses fautes, n'étoit souvent que le regret de ne pouvoir plus les commettre. Il passoit un jour avec un ami, près d'une terre considérable que le dérangement de sa conduite l'avoit obligé de vendre. Les souvenirs chers & douloureux que cette vue lui rappeloit, lui arrachèrent de profonds soupirs: son ami, entrant dans sa peine, loua cette douleur comme un garant sûr d'un repentir sincère & vertueux. *Ah!* s'écria l'abbé de Choisy, *comme, si je l'avois, je la mangerois encore!*

« Avec des qualités aimables pour la société, » dit M. d'Alembert, il lui manqua la plus essen» tielle pour lui-même, la seule qui donne du » prix à toutes les autres, la dignité de son état, » sans laquelle les agrémens n'ont qu'un éclat fri» vole, & ne sont guère qu'un défaut de plus..... » Il joignit à l'amour de l'étude trop de goût pour » les bagatelles; à l'espèce de courage qui mène » au bout du monde, les petitesses de la coquet» terie, & fut dans tous les momens entraîné par » le plaisir & tourmenté par les remords. » Il mourut le 2 octobre 1724, à quatre-vingts ans révolus, étant né le 16 août 1644. Peu de tems avant sa mort il avoit rempli les fonctions de directeur à la réception de l'abbé d'Olivet son ancien ami, & le discours plein de sensibilité, dit M. d'Alembert, qu'il prononça en cette occasion, fut comparé par ses confrères au chant du cygne. Il étoit doyen de l'Académie française; il eut pour successeur, dans le décanat, M. de Fontenelle.

CHRYSOSTOME (SAINT JEAN), (*Hist. ecclés.*), ou BOUCHE D'OR, ainsi surnommé à cause de son éloquence, naquit à Antioche en 344, d'une des principales familles de la ville. Après s'être exercé quelque tems au barreau, le goût de la retraite vint le saisir; il y passa plusieurs années, d'abord sur les montagnes voisines d'Antioche, puis dans une grotte plus inaccessible aux hommes, où la méditation, la prière & l'étude de l'Ecriture-Sainte l'occupèrent tout entier. La solitude a plus de douceurs peut-être que le commerce toujours orageux du monde; mais les besoins également impérieux, & de l'ame, & du corps, rappellent toujours vers le monde. Saint Jean Chrysostôme y rentra. Mélèce, évêque d'Antioche, l'ordonna diacre, & Flavien, successeur de Mélèce, ce Flavien dont saint Chrysostôme nous a conservé l'éloquent discours à l'empereur Théodose, en faveur de son peuple d'Antioche, éleva Chrysostôme au sacerdoce en 382. Le même saint Jean Chrysostôme fut placé sur le siége de Constantinople en 398. Son épiscopat ne fut qu'un combat éternel contre les abus qui défiguroient son église, contre l'orgueil des grands & les intrigues des favoris, contre tous les vices du siècle, contre toutes les sectes hérétiques de son tems, nommément contre les Ariens & contre les partisans d'Origène. Son zèle s'étendit au-delà des bornes de son diocèse, au-delà même de celles de l'Eglise; il envoya des missionnaires travailler à la conversion des Scythes. Ce zèle pour la propagation de la foi dans les contrées où elle est encore inconnue, peut n'avoir pas de succès; mais il n'excite guère d'orages: le zèle apostolique contre le vice puissant fait naître des haines dangereuses & funestes. Ni le rang de l'impératrice Eudoxie, ni la faveur d'Eutrope, n'empêchèrent Chrysostôme de s'élever avec force contre leurs injustices. Son éloquence & ses vertus ne l'empêchèrent pas de succomber. Les succès même de son éloquence lui furent funestes: son sermon sur le luxe des femmes, satire indirecte contre Eudoxie, n'eut que trop de succès, & ne fut que trop applaudi. Eudoxie ne le lui pardonna jamais, & ne songea qu'à préparer sa vengeance. Elle gagna un certain nombre d'évêques, & parvint à faire condamner saint Jean Chrysostôme, en 403, dans une assemblée que les écrivains catholiques ne traitent que de conciliabule: on chassa ce saint prélat de son siége; mais bientôt la superstition, au lieu de la justice, s'empressa de le rappeler. Un tremblement de terre qui agita toute la ville, & qui ébranla surtout le palais impérial la nuit même d'après le départ du saint, effraya tellement l'Impératrice, qu'elle crut ne pouvoir échapper au danger que par le prompt rappel de Chrysostôme. Si la superstition savoit être conséquente, Eudoxie eût évité avec soin toutes les occasions d'irriter contr'elle cet homme redoutable, qui lui paroissoit disposer des élémens; mais comme ces deux personnages, toujours ennemis dans le fond du cœur, n'avoient l'un pour l'autre qu'un respect forcé, de nouvelles ruptures ne tardèrent pas à éclater. L'inauguration d'une statue de l'Impératrice, élevée dans la place près de l'église de Sainte-Sophie, parut accompagnée de beaucoup de cérémonies payennes; des Payens & des Manichéens présidoient à l'ordonnance de cette fête; les acclamations du peuple, des danses & d'autres plaisirs mondains & profanes troubloient le service divin dans l'église de Sainte-Sophie. Saint Chrysostôme signala encore son zèle & son éloquence contre ces fêtes indécentes, contre ceux qui les célébroient, contre ceux qui les ordonnoient ou qui les permettoient; en un mot, contre l'Impératrice. Cette Princesse oubliant le tremblement de terre qui avoit suivi le premier exil du saint, ou guérie de ses craintes superstitieuses par le dépit & la colère, forma de nouvelles intrigues avec des évêques ennemis ou

jaloux de saint Jean Chrysostôme, & le fit de nouveau condamner & chasser de son église le lundi 10 juin 404. Il fut exilé en Bithynie. La persécution contre ses adhérens fut poussée jusqu'à l'effusion du sang. L'Orient trembla & se tut; mais le pape Innocent I & les plus grands évêques de l'Eglise d'Occident s'empressèrent à consoler Chrysostôme par les marques les plus flatteuses de leur estime & de leur vénération. L'empereur Honorius écrivit en sa faveur à l'empereur Arcadius son frère; mais l'ascendant d'Eudoxie sur ce foible Empereur son mari triompha aisément de tous ces efforts. Saint Chrysostôme fut transféré d'exil en exil, de prison en prison, maltraité par les soldats qui le conduisoient, & dont la fureur brutale étoit animée par l'assurance de plaire à l'Impératrice. Il succomba enfin sous tant de maux, & mourut en route à Comane, le 14 septembre 407. C'est un des Pères les plus illustres de l'Eglise d'Orient. Ses principaux ouvrages sont ses Traités du Sacerdoce, de la Providence, de la Divinité de Jésus-Christ; mais c'est surtout par ses Homélies qu'il est célèbre. On a donné plusieurs bonnes & savantes éditions de ses œuvres. La dernière est celle de dom Montfaucon, en treize volumes in-folio, & en grec & en latin. Celle-ci est aussi la plus complete, & la plus savamment ornée de préfaces, de notes, de variantes. On y trouve une vie de ce saint docteur. Cette vie avoit déjà été plusieurs fois écrite; la première, par le docteur Hermant, janséniste, ami de Port-Royal; la seconde, par M. de Tillemont, dans ses Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique.

Plusieurs des ouvrages de saint Jean Chrysostôme ont été traduits en français. M. Fontaine, de la société de Port-Royal, a traduit une partie de ses Homélies; Maucroix en a traduit une autre; l'abbé de Bellegarde a traduit ses Sermons choisis & ses Opuscules, un P. de Bonrecueil ses Lettres.

Sur l'histoire de saint Jean Chrysostôme, (*voyez* les articles *Eudoxie* & *Eutrope* dans le Dictionnaire.)

L'article *Chrysostôme*, dans le Dictionnaire, avoit été renvoyé à *Jean*, où il ne se trouve pas.

CIVILIS, TUTOR ET CLASSICUS. (*Hist. rom. & germaniq.*) Ce que Florus & Sacrovir avoient tenté sous l'empire de Tibère en faveur de quelques cités de la Gaule, Civilis, Tutor & Classicus (mais surtout le premier) le tentèrent pour toutes les Gaules, au milieu de la confusion des guerres civiles, sous Vitellius & Vespasien. Leur projet ne se bornoit pas même à procurer la liberté aux Gaules; ils ne se proposoient pas moins que d'y transporter l'Empire. Claudius-Civilis étoit un grand seigneur de race royale & d'un crédit puissant chez les Bataves, nation moitié germanique, moitié gauloise, étant venue de la Germanie, & s'étant établie en deçà du Rhin. Un autre grand seigneur de la même nation, nommé Julius-Paulus, qu'on croit avoir été son frère, fut suspect, ainsi que lui, aux gouverneurs romains, à cause de l'amour de la liberté, à cause du talent & de l'audace que tous deux signaloient en toute occasion: ils furent donc arrêtés sous de faux prétextes; Paulus fut mis à mort, & Civilis envoyé à Néron, qui le retint prisonnier. Relâché par Galba, il retomba encore dans de nouveaux dangers sous Vitellius, les soldats romains, qui avoient quelque pressentiment ou quelque soupçon de ce qu'il tramoit, ayant demandé sa tête. Il commandoit pour les Romains la cohorte des Bataves, ce qui l'exposoit d'autant plus à ces mortelles défiances. Il vit qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de s'en garantir que de les justifier, & que son intérêt personnel étoit d'accord, sur ce point, avec l'intérêt & l'honneur de sa nation. D'ailleurs, à quel maître étoit-on alors obligé d'obéir? Depuis Néron, il n'y avoit point eu de pouvoir fixe, stable & généralement reconnu: les Empereurs ne faisoient que passer sous les yeux comme des ombres fugitives, & l'Empire romain, agité par tant de convulsions diverses, sembloit prêt à s'écrouler:

> Ce colosse effrayant, dont le monde est foulé,
> En pressant l'Univers est lui-même ébranlé.
> Il panche vers sa chute.

C'est ainsi que Civilis le voyoit, & qu'il le faisoit voir à ses concitoyens & aux autres peuplades, tant germaniques que gauloises, dont il étoit environné, & qui entroient dans les mêmes dispositions, nommément aux Caninéfates & aux Frisons. Ce Civilis n'avoit rien de barbare que la fierté, l'audace & l'amour de la liberté qui distinguoient ces nations réputées barbares; il ne le cédoit d'ailleurs ni en vertu guerrière, ni en connoissances militaires, ni en talens pour les négociations, aux plus habiles d'entre les Romains. L'auteur de l'Avant-Clovis lui trouve des rapports avec Annibal & avec Sertorius, non-seulement parce qu'il avoit perdu comme eux un œil à la guerre, mais parce qu'il étoit comme eux fécond en stratagêmes & en ressources.

Il profita d'abord habilement de la conjoncture de la guerre civile allumée entre Vespasien & Vitellius; il parut se dévouer au parti du premier, pour avoir un prétexte de combattre l'autre. On faisoit alors dans la Germanie & dans les Gaules des recrues au nom de Vitellius. Les vicieux agens de ce vicieux Empereur excitoient de justes murmures, & par ces levées même, & par la manière dont ils les faisoient; ils y employoient presque toujours, ou la fraude, ou la violence; tous les enrôlemens étoient forcés, & ils n'enrôloient que des vieillards par avarice, pour leur vendre ensuite leur liberté, ou que des jeunes gens d'une figure très-distinguée, par des motifs plus infâmes encore & plus corrompus. Lorsque Civilis vit les

peuples disposés à ne plus souffrir ces indignités, il assembla leurs principaux chefs dans un bois sacré, où il leur donna pendant la nuit un grand festin. Là, quand il les voit échauffés par le vin & la bonne chère, & devenus par-là même plus capables d'une résolution courageuse, il leur remet devant les yeux tous les outrages qu'ils avoient reçus des Romains, & les exhorte à une vengeance qu'il leur représente comme également facile & honorable. Il les y engage par les sermens les plus solennels, accompagnés des exécrations les plus terribles. Animés par cette éloquence martiale, chefs & peuples brûlent de le suivre. Les Caninéfates, pour mieux braver les Romains, mettent à leur tête un grand seigneur de leur pays, nommé Brignon, homme hardi & brutal, & surtout fils d'un père qui avoit fait la guerre aux Romains, & qui n'avoit jamais dissimulé son mépris pour les extravagances de Caligula. Cette conduite du père fit élire le fils, bien plus que les talens non encore éprouvés de celui-ci. Les Caninéfates, joints aux Frisons, fondent sur les cohortes romaines éparses en divers forts le long des côtes de la mer; les unes sont enveloppées, emportées ou défaites; les autres se sentant hors d'état de résister, brûlent leurs forts & se retirent. Civilis, qui ne s'étoit pas encore déclaré, même contre Vitellius, rappelle les chefs de ces cohortes à leurs postes, leur assure que le soulèvement des barbares n'est rien; qu'il l'auroit réprimé avec sa seule cohorte, qu'ils en ont conçu trop d'allarmes, que la retraite seule des Romains pourroit donner de l'activité à ces mouvemens, & du poids à cette entreprise légère. C'étoit pour surprendre les Romains dans leurs postes, qu'il cherchoit ainsi à les y ramener; il espéroit les vaincre plus aisément ainsi dispersés en divers pelotons, que rassemblés en un corps d'armée; mais les Germains, dans l'ivresse de leurs succès, s'étant trahis & l'ayant trahi, Civilis fut obligé de se déclarer, non pas encore en son nom, mais au nom de Vespasien. S'étant donc mis à la tête de ses Bataves, il attaqua les Romains en qualité de Vitelliens; une cohorte de Tongres, qu'il avoit pratiquée d'avance, passa du côté des Bataves au moment même du combat, & les Romains, affoiblis par cette défection, furent battus; ils s'attendoient à être soutenus par vingt-quatre de leurs galères qui rasoient les côtes pour être à portée de leur fournir les secours nécessaires; mais la plupart des rameurs étoient Bataves, et ils avoient aussi été séduits par les Bataves: ils feignirent d'abord de la mal-adresse &, comme dit Mézeray, *une malicieuse lourdise*, pour troubler le service des soldats & des matelots; ensuite se montrant ouvertement rebelles ils tuèrent leurs capitaines & leurs officiers. Les succès de Civilis devenoient imposans, & attiroient à son parti une foule de Germains & de Gaulois; il faisoit porter devant son armée les enseignes des cohortes qu'il avoit vaincues; il menoit à l'arrière-garde sa mère & sa sœur, & il vouloit qu'à son exemple, ses soldats fussent suivis de leurs femmes, de leurs enfans, de leurs parens les plus chers, pour redoubler en eux l'ardeur de la victoire, & pour les retenir par le frein de la honte & par un si puissant intérêt, s'ils étoient tentés de fuir. Ce moyen lui réussit: bientôt il présenta de nouveau la bataille aux Romains; le cri militaire, qui, selon l'usage, fut poussé d'abord de part & d'autre, fit présager l'issue du combat. Le chant des soldats bataves, les hurlemens furieux de leurs femmes, annonçoient l'allégresse, la résolution & la confiance; le cri qui partit du camp romain n'eut pas la même vigueur: leur épouvante se faisoit déjà connoître à la foiblesse de leurs voix. Il restoit encore assez de Bataves fidèles en apparence aux Romains pour former une aile presqu'entière dans l'armée romaine; cette aile, au moment de la bataille, se tourna tout-à-coup du côté de Civilis. A cette vue toutes les cohortes auxiliaires lâcherent pied: il n'y eut que les légionnaires qui tinrent ferme, & qui firent leur retraite en bon ordre dans le camp de *Vetera*. Dans le même tems, de vieilles cohortes de Caninéfates & de Bataves que Vitellius avoit mandées, & qui étoient en chemin pour se rendre à Rome, ayant appris les succès de leurs compatriotes, revinrent sur leurs pas pour se joindre à eux. La garnison de Bonn ayant voulu leur fermer le passage, fut repoussée & défaite par ces cohortes, qui exécuterent ensuite sans obstacle la jonction projetée. Civilis se vit alors en état d'assiéger les légions romaines dans leur camp de Vetera; il commença par les sommer de prêter serment à Vespasien, en attendant qu'il pût exiger ce serment pour lui-même. Les légions répondirent qu'elles n'avoient ni ordre ni conseil à prendre d'un ennemi & d'un traître, que Vitellius étoit seul Empereur, & qu'elles lui seroient fidelles. Civilis essaya de forcer le camp, & y donna plusieurs assauts; mais obligé d'abandonner ce projet, il se contenta d'y tenir les légions bloquées, & se proposa de les affamer; il continua de remporter divers avantages qui fortifioient de plus en plus son parti; mais enfin celui de Vitellius étant entierement abbatu, & Vespasien étant absolument sans ennemis dans la Gaule & dans la Germanie, les généraux romains sommèrent Civilis de se désister d'une guerre qui devenoit sans objet, puisqu'il ne l'avoit, disoit-il, entreprise que pour les intérêts de Vespasien. Cet argument sans réplique étoit fort embarrassant pour Civilis, & la chute trop prompte de Vitellius lui enlevoit le seul prétexte, à la faveur duquel il pût suivre ses projets. Forcé de se déclarer, il ne s'ouvrit d'abord qu'avec précaution à ceux qu'il espéroit d'attirer au parti de la liberté, c'est-à-dire, au sien; il donna de belles paroles aux autres, ne songeant qu'à gagner du tems; il séduisit beaucoup de Gaulois, quelques Romains même; mais comme il ne levoit toujours point le siege de Vetera, Vocula, gé-

néral de l'armée romaine, marcha en forces contre lui. Ce général, qui ne manquoit point de talens, fut accusé de chercher à prolonger la guerre pour se rendre nécessaire, & de s'abstenir exprès de vaincre de peur d'avoir vaincu. Il força Civilis de lever le siége de Vetera, mais il ne le poursuivit point. Bientôt sa politique se tourna contre lui & lui enleva le fruit des avantages même qu'il n'avoit pu s'empêcher de remporter : ses troupes se mutinèrent, & la sédition fomentée par les intrigues secretes de Civilis devint si forte, que Vocula fut réduit à se sauver pendant la nuit, travesti en esclave.

Civilis se déclara pour lors & entraîna une grande partie de la Gaule. Ce fut alors que Tutor, Classicus & Sabinus se rangèrent à son parti. Classicus engagea un des factieux à tuer Vocula, qui avoit été retrouvé. Civilis & ses amis étoient parvenus à corrompre jusqu'aux légions romaines, qui, ayant toujours été attachées à Vitellius, aimèrent mieux obéir à Civilis que de se soumettre à Vespasien qu'elles étoient accoutumées à combattre. Civilis recommença le siége de Vetera, & les légions qui défendoient ce camp, se voyant abandonnées par les autres, furent obligées de se rendre.

Sabinus se fit proclamer Empereur de la Celtique, mais il fut battu. Classicus entra dans le camp romain, revêtu des ornemens impériaux, & reçut le serment des officiers & des soldats, non pour lui, mais pour l'Empire des Gaules, c'est-à-dire, pour Civilis. Tutor & Classicus étoient à son égard ce que Mucien & Antonius Primus étoient dans le même tems à l'égard de Vespasien.

Civilis eut ensuite à combattre un autre général, Pétilius Cerialis, dont il n'eut pas aussi bon marché que de Vocula. Quand les légions qui s'étoient ou données ou rendues à Civilis, se virent en présence d'autres légions romaines, elles reprirent l'esprit romain, & se tournèrent toutes du côté de Cérialis. Ce général triompha aisément des lieutenans de Civilis; il prit Trèves. Civilis, joint avec Classicus, vint le surprendre dans son camp près de cette ville, & il eut d'abord cet avantage momentané que produit toujours la surprise à ceux qui l'emploient, mais il finit par être repoussé avec perte; il vint ensuite occuper ce camp de Vetera, d'où il avoit chassé les Romains. Il crut qu'à la vue de ce théâtre de ses exploits & de ses succès, ses soldats en seroient plus animés à de nouveaux succès encore. En effet, ils s'y défendirent d'abord avec grand courage, même pendant quelque tems avec avantage; mais ils finirent par en être chassés, & obligés de mettre le Rhin entr'eux & leurs ennemis.

Ce fut alors que, pour élargir encore ce fossé, Civilis rompit une levée que Drusus avoit faite pour retenir la pente naturelle du fleuve qui le portoit vers le rivage des Gaules. Par ce moyen le courant retomba dans le canal de la Lecque, & fortifia la barriere du Rhin.

Cependant Tutor & Classicus lui ayant amené des renforts de la Germanie, l'infatigable Civilis voulut encore tenter la fortune; il attaqua les Romains à la fois dans quatre postes différens, & fut d'abord vainqueur partout. Mais Cérialis accourant avec toute son armée au secours de ses postes forcés, la fortune changea, les Germains furent précipités dans le Rhin. Civilis, quoique percé de coups, se tint ferme sur son cheval, qui passa le Rhin à la nage & le sauva. Classicus & Tutor passèrent ce fleuve dans des nacelles. A quelque tems de là Cerialis descendant le Rhin de Bonn à Nuys, Civilis pensa le surprendre; il mit son armée en désordre & lui prit plusieurs navires; il reparut quelque tems avec une flotte puissante qu'il étaloit avec orgueil à l'embouchure de la Meuse. La flotte romaine étoit en présence. Les deux armées navales passèrent à côté l'une de l'autre, & se lancèrent des traits : on se menaça, mais on ne combattit point.

C'est un personnage bien difficile, que celui d'un chef de rebelles; s'il cesse d'être heureux & triomphant, il perd tout crédit dans son parti, souvent même il devient suspect, & c'est à le rendre tel que ses ennemis s'attachent. Les Romains rendoient alors à Civilis artifices pour artifices : tous les moyens de corruption dont il avoit usé envers eux, ils les employoient contre lui. En ravageant les terres des Bataves, ils avoient grand soin de respecter les siennes, pour persuader à ces peuples que Civilis étoit d'intelligence avec les Romains. Civilis voyoit que les dispositions des Bataves ne lui étoient plus favorables; que la guerre, dont le poids écrase toujours à la longue, commençoit à leur déplaire; que les principaux chefs, jaloux de sa gloire, songeoient à faire à ses dépens leur accommodement avec Rome : il résolut de les prévenir, & il se mit à négocier avec Cerialis; il se vanta même dans la suite de l'avoir sauvé d'une perte certaine, dans une occasion où un débordement du Rhin ayant inondé son camp, ce général restoit sans vivres, sans vaisseaux qui pussent lui en apporter, sans aucun moyen de travailler à des retranchemens nécessaires. C'étoit le moment, disoient alors les Germains, d'opprimer ces légions qui leur avoient fait tant de peine, & d'acquérir par leur ruine une gloire égale à celle d'Arminius. Civilis, au contraire, employa toute son adresse à les détourner de ce projet, préférant à une gloire incertaine ou fragile un accommodement certain & solide. Il se ménagea donc une entrevue avec Cérialis; ils se virent sur un pont du Waal, ayant une arche rompue entr'eux deux. Ils convinrent aisément de leurs conditions : Civilis, Tutor, Classicus & cent treize sénateurs de Trèves, qui avoient suivi leur parti, furent rétablis dans tous leurs biens, & jurèrent de ne jamais tirer l'épée que pour la défense de l'Empire romain. Il ne fut plus parlé de l'Empire des Gaules. On ignore le reste de l'histoire & la fin de ces trois

trois conjurés, Civilis, Tutor & Classicus. Leur entreprise étoit noble, mais elle n'eut pas d'autre issue que d'affermir & d'augmenter la domination qu'ils avoient voulu renverser. Quant à la fin de Sabinus, événement très-mémorable, on peut la voir à son article dans le Dictionnaire.

CLASSICUS. (*Voyez* l'article *Civilis*).

CLAUDE (LA REINE), (*Hist. de Fr.*) étoit la fille aînée du roi Louis XII & de la célèbre Anne de Bretagne. On a presque tout dit de la reine Claude, en n'en disant presque rien : son obscurité fait sa gloire. Ce fut une sainte, qui, négligée par François I son mari, maltraitée par sa belle-mère Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, ne se plaignit point, n'exigea rien, ne regretta rien, servit Dieu, secourut les malheureux, & ne fit jamais de mal. On la nomma, pendant sa vie, la *bonne reine*, & personne n'en parle aujourd hui : on ne sait pas même si c'est elle qui a donné son nom, ou dont on a donné le nom à la reine des prunes. Voilà les femmes qui ne sont point célèbres. Qu'une femme sans pudeur (Louise de Savoie) ait fait pendre un vieillard innocent (Semblançay); qu'elle ait forcé un héros désespéré (le connétable de Bourbon) à déchirer le sein de sa patrie, à faire son Roi prisonnier; qu'on ait tremblé sous elle, on ne l'oubliera jamais.

Quand j'ai dit que la reine Claude étoit négligée par François I, j'ai voulu dire seulement qu'elle n'avoit ni crédit ni faveur; le crédit étoit entre les mains de la duchesse d'Angoulême; la faveur étoit pour la comtesse de Chateaubriant. D'ailleurs, le Roi eut de la reine Claude, en dix ans de mariage, trois fils & quatre filles.

Dès le 28 juin 1515 elle lui avoit fait une donation entre-vifs du duché de Bretagne, des comtes de Nantes, de Blois, de Montfort & autres terres.

Claude naquit à Romorentin le 13 octobre 1499, fut mariée le 18 mai 1514, & mourut le 25 juillet 1524, à Blois. Bordigné, du Bouchet & quelques autres parlent de ses miracles : bornons-nous à parler de ses vertus.

CLAUDIA *ou* CLODIA (*Hist. rom.*), digne sœur de ce tribun Clodius, l'ennemi de Cicéron & de tous les gens de bien, le violateur des mystères de la bonne déesse. Elle avoit, dit-on, commencé par être violée par lui, ou peut-être par se livrer à lui : c'est ainsi qu'elle préluda aux désordres de sa vie, qui ne cédèrent qu'à ceux de Messaline, dont le nom est resté en possession d'être l'emblême de la débauche. Claudia fut distinguée des autres femmes de son nom, par le surnom infamant de *quadrantia* ou de *quadrantaria*, tiré d'une pièce de monnoie fort vile qu'elle recevoit, dit-on, de chacun de ses amans pour prix de ses faveurs. Il semble que ces deux femmes (Claudia & Messaline) prissent plaisir à n'omettre aucune des circonstances de bassesse & d'opprobre qui appartiennent au métier de prostituée. Juvénal nous représente aussi Messaline demandant de l'argent aux soldats & aux autres débauchés qui entroient dans le lieu de prostitution où elle se rendoit la nuit en quittant la couche impériale :

Excepit blanda intrantes atque æra poposcit.

C'étoit sans doute, dans son intention, aider à son déguisement; car ce ne pouvoit être, ni par besoin, ni par intérêt. Cette femme, qui gouvernoit si absolument l'Empereur, devoit disposer des finances de l'Empire. La conduite de Claudia rend croyable celle de Messaline, & absout Juvénal d'hyperbole. Cette Claudia voulut inspirer ou vendre de l'amour à Cicéron; car c'est surtout à corrompre les personnages graves & vertueux, que ces machiavelistes d'amour mettent leur gloire. Cicéron se moqua d'elle, & ne lui épargna point les railleries dans sa harangue pour Cœlius. Claudia, quoique déshonorée dès la maison paternelle, n'en épousa pasmoins le consul Quintus-Metellus-Celer, un des plus honnêtes hommes de la république. Que pouvoit faire une pareille femme d'un mari honnête homme? Elle l'empoisonna; ce qui lui a fait donner par Quintilien le surnom de *quadrantaria Clytemnestra*, surnom qui n'est pas tout-à-fait juste, & qui a besoin de cette correction que Juvénal nous fournit :

Hoc tantùm differt quod tyndaris illa bipennem
Insulsam & fatuam dextrâ lævâque tenebat,
At nunc res agitur tenui pulmone rubetæ.

CLERC (LE). (*Hist. du Luthéran.*) La ville de Meaux fut, en France, le berceau du Luthéranisme. Ce fut là que les Luthériens firent en France leurs premières profanations; ce fut là qu'on vit pour la première fois des bulles & des mandemens déchirés & des placards affichés, où le Pape étoit traité d'Antechrist. Un cardeur de laine, nommé Jean le Clerc, fut un de ceux qui se distinguèrent le plus par ces traits de zèle. Le parlement les fit fustiger dans les carrefours de Paris, les fit marquer d'un fer chaud à Meaux, & les bannit du royaume à perpétuité. Jean le Clerc trouvant qu'il avoit encore trop peu souffert pour l'Evangile, alla briser des images à Metz : on lui coupa le poing & le nez, on le couronna d'un fer chaud, & on le jeta au feu (en 1525). Il fut le premier martyr du Luthéranisme en France. Théodore de Bèze l'appelle *le Restaurateur des églises de Meaux & de Metz*.

CLUGNY. (*Hist. de Fr.*) Nom d'une ancienne famille de Bourgogne, originaire d'Autun, qui a fourni un grand nombre de magistrats estimés, soit

dans le parlement de Dijon, soit dans divers autres tribunaux de la même province.

Elle a produit aussi plusieurs guerriers qui ont bien servi l'Etat, entr'autres un seigneur d'Estailles, tué au siége de Toulon la nuit du 2 au 3 août 1707.

Elle a eu aussi des prélats d'une grande distinction, tels que le cardinal Ferri de Clugny, évêque de Tournay. Il eut part aux plus grandes affaires de son tems, & fut chargé des ambassades les plus importantes à Rome & auprès de Louis XI. Il mourut à Rome le 7 octobre 1483.

Son frère, Guillaume de Clugny, évêque de Poitiers, fut aussi employé dans les plus grandes affaires de son tems, par les ducs de Bourgogne, Philippe-le-Bon & Charles-le-Téméraire. Envoyé par ce dernier en Angleterre, pour conclure une ligue contre la France, il y négocia le mariage de Charles avec Marguerite d'Yorck, sœur d'Édouard IV. Après la mort du duc Charles, il courut risque de la vie par son attachement à la mémoire de ce Prince & à la personne de Marie de Bourgogne sa fille. Il fut arrêté à Gand par les Gantois rebelles, avec le chancelier Hugonet & le seigneur d'Imbercourt (*voyez* leurs articles dans ce volume), à qui ces furieux firent trancher la tête à la vue de leur souveraine, qui demandoit grace pour eux, ou plutôt qui réclamoit en faveur de leur innocence. Ce qui le sauva peut-être, c'est qu'il se laissa, comme tant d'autres Bourguignons & Flamands, attirer au service de Louis XI. Ce Prince l'employa aussi dans d'importantes affaires.

Guillaume de Clugny mourut à Tours, en 1480, subitement, ainsi que le cardinal son frère. Du Bouchet, dans ses Annales d'Aquitaine, dit qu'il mourut de colère & de douleur de quelques paroles amères que lui dit Louis XI, qui en disoit souvent.

La famille de Clugny a produit aussi quelques gens de lettres. On a, de Jacques de Clugny, lieutenant-général au bailliage de Dijon, reçu le 29 avril 1676, une description des grottes d'Arcy, insérée dans le deuxième volume des *Mémoires de Littérature*, recueillis par le Père Desmollets de l'Oratoire; & on a du Père François de Clugny, aussi de la congrégation de l'Oratoire, mort le 21 octobre 1694, dix volumes d'œuvres spirituelles, toutes à l'usage des pêcheurs : c'est *la Dévotion des Pêcheurs par un Pêcheur*; c'est *le Manuel des Pêcheurs*; ce sont des *Sujets d'oraisons pour les Pêcheurs*, &c.

COISLIN (DU CAMBOUT DE). (*Hist. litt. mod.*) Nous n'avons presque fait que nommer, dans le Dictionnaire, les principaux personnages de cette Maison; nous considérerons ici plus particuliérement trois d'entr'eux, relativement aux lettres qu'ils ont servies & qui les ont illustrés.

Ces trois personnages sont Armand du Cambout, premier duc de Coislin; Pierre du Cambout son fils, aussi duc de Coislin, & Henri-Charles du Cambout, évêque de Metz, aussi duc de Coislin.

Tous trois ont été de l'Académie française, & l'on peut d'abord s'étonner de cette espèce de succession héréditaire dans une compagnie qui ne sauroit être trop en garde contre ces idées d'héritage & de droits de famille.

L'étonnement diminue lorsqu'on sait qu'Armand du Cambout étoit petit-neveu du cardinal de Richelieu, & petit-fils du chancelier Seguier, l'un fondateur, l'autre conservateur de l'Académie, & qu'il fut élu dans le tems où ce dernier recueilloit dans sa maison l'Académie, alors sans asile & sans appui, au milieu des troubles de la Fronde & des guerres civiles.

Solus enim tristes hàc tempestate camœnas
Respexit.

Ce choix d'ailleurs a été justifié par l'amour éclairé du duc de Coislin pour les lettres, & ce mérite s'étant trouvé dans un degré plus éminent encore chez deux de ses fils, l'un a succédé à son père, l'autre à son frère, sans que cette exception si honorable pour eux ait été désapprouvée. Si les corps doivent être jaloux de l'honneur de leurs choix, il ne leur est pas défendu d'être reconnoissans, & il leur est prescrit d'être justes.

L'évêque de Metz fut de plus honoraire de l'Académie des inscriptions & belles-lettres, & ce fut la récompense d'un assez grand service qu'il avoit rendu aux lettres.

Le chancelier Seguier son bisaïeul avoit formé une collection de manuscrits de toutes langues & de toutes sciences, au nombre de quatre mille, tirés pour la plupart du fond de l'Orient. Cette collection, dit l'historien de l'Académie des belles-lettres, étoit conservée depuis sa mort avec une sorte de respect qui, en la rendant presqu'inaccessible, l'avoit aussi presque fait oublier. L'évêque de Metz, pour en procurer l'usage aux savans, commença par en faire faire un bon catalogue; puis considérant que les manuscrits grecs, qui formoient la portion la plus précieuse de ce recueil, demandoient des soins plus particuliers, il engagea dom Bernard de Montfaucon à donner de ces manuscrits une notice si raisonnée, si détaillée, si savante, que ceux qui se proposeroient de travailler sur quelque ancien auteur grec, ou d'en donner une nouvelle édition, fussent aussi sûrement guidés par cette notice, qu'ils auroient pu l'être par les manuscrits originaux. Il a depuis légué ces manuscrits à la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés.

L'évêque de Metz avoit été élevé par le cardinal de Coislin son oncle, évêque d'Orléans, premier aumônier du Roi, l'un de ces arbitres du bon goût & du bon ton, au milieu de la cour la plus polie de l'Univers, & dans la maison duquel c'étoit un honneur d'être admis; il profita si bien

dans cette école, que le Cardinal n'attendit pas qu'il eût achevé ses études pour le produire à la cour, où il fut tellement goûté, qu'il avoit à peine vingt-un ans quand le Roi lui donna la survivance de la charge de premier aumônier. Il eut dans la suite l'abbaye de Saint-Georges de Boscherville au pays de Caux, l'évêché de Metz, & fut fait commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit.

M. l'évêque de Metz ayant perdu, le 7 mai 1710, Pierre du Cambout son frère, second duc de Coislin, dont il étoit le seul héritier, devenoit duc de Coislin; on voulut élever à ce sujet une difficulté. N'étoit-il pas contre l'esprit de l'Eglise & contre l'esprit du gouvernement, qu'un ecclésiastique, un évêque, succédât à une pairie laïque? Quant à succéder, qu'importe qu'on succède héréditairement ou par nomination? La question est de savoir si une pairie laïque est compatible ou non avec l'état ecclésiastique. Eh! comment pouvoit-on élever cette question, quand on avoit l'exemple des cardinaux de Richelieu & de Mazarin, qui avoient possédé l'un & l'autre une pairie laïque? C'étoit, disoit-on, de leur part un abus du pouvoir; mais que pouvoit-on répondre à l'érection faite en 1674, & enregistrée en 1690, de l'archevêché de Paris en pairie purement laïque, qui est le duché de Saint-Cloud? L'évêque de Metz alla porter au Roi les lettres d'érection du duché de Coislin en faveur de son père & des descendans mâles légitimes indistinctement; il fit voir qu'il n'y avoit point d'exclusion pour les ecclésiastiques, que cette exclusion n'avoit jamais été prononcée, ni en général dans les lois de la pairie, ni en particulier dans aucune lettre d'érection; il fut donc admis à prêter le serment ordinaire, & prit séance au parlement le 31 mars 1711.

Le bien qu'il a fait à son diocèse est inappréciable; il a bâti & doté des séminaires, fondé ou enrichi des hôpitaux, élevé ou rétabli des temples & des monastères, construit des casernes superbes pour la tranquillité des citoyens, la commodité des soldats & l'ornement de la ville; il a donné aux évêques de Metz une maison de campagne agréable, en employant les pauvres pendant l'horrible disette de 1709, à bâtir le château & à former les jardins de Frescati. Outre sa bibliothèque principale qu'il laissoit à Paris comme au centre de la littérature, & où il avoit soin d'avoir des doubles & des triples pour prêter plus facilement les livres du plus grand usage, il avoit à Metz une bibliothèque de dix ou douze mille volumes, ouverte à ceux qui savoient s'en servir; il en avoit une à Frescati; il mettoit dans chacun de ses séminaires un fonds de livres convenables; il en envoyoit tous les ans aux curés de campagne pour leur instruction & celle de leurs paroissiens.

Il avoit, comme le cardinal de Coislin son oncle, le talent de la conversation & de la narration; mais, dit le secrétaire de l'Académie des belles-lettres, *comme il n'ennuyoit pas, il n'aimoit pas à être ennuyé*; c'est-à-dire, apparemment qu'il n'avoit pas toujours sur cet article toute la tolérance que la société rend souvent nécessaire. Il mourut le 28 novembre 1732, à soixante-huit ans.

COLIGNY. A cet article du Dictionnaire, tome II, 1re. partie, page 205, colonne 1re., dernier alinéa, il est dit que le comte de Coligny, du combat de Saint-Godart, étoit un troisième fils du second maréchal de Coligny-Châtillon. C'est une faute. Le second maréchal de Coligny-Châtillon, Gaspard III, n'a laissé qu'un fils, le duc de Châtillon, Gaspard IV, mort en 1649, au château de Vincennes, des blessures qu'il avoit reçues à l'attaque de Charenton. Son frère aîné, Maurice, comte de Coligny, étoit mort en 1644, du vivant du maréchal leur père.

Quant au comte de Coligny, Jean, qui commandoit les Français en Hongrie, en 1664, au combat de Saint-Godart, il étoit de la branche de Coligny-Saligny, issue de Jacques de Coligny-Saligny, quatrième fils de Guillaume II, seigneur de Coligny, celui-ci aïeul du célèbre amiral de Coligny, & quatrième aïeul du second maréchal de Coligny-Châtillon.

COLLÉONI (*Hist. d'Ital.*), noble & illustre famille de Bergame en Italie, dans l'Etat de Venise, y étoit déjà puissante dès l'an 1100. Sa puissance alla toujours en augmentant dans les siècles suivans. Les Colléoni & les Sovardi, Maisons rivales, partageoient en deux factions toute la ville de Bergame; les premiers étoient Guelphes, les seconds Gibelins.

Le personnage le plus considérable, non-seulement de la famille Colléoni, mais de toute l'Italie, & peut-être de l'Europe entière, fut Barthélemi Colléoni. Jamais particulier ne s'est procuré une si grande existence par ses seules qualités personnelles, jamais puissance ne se rendit si formidable que ce seul homme. Né en 1400, il languit dès son enfance dans la captivité: il put dire comme Egisthe:

Hercule, ainsi que moi, commença sa carrière;
Il sentit l'infortune en ouvrant la paupière;
Et les dieux l'ont conduit à l'immortalité,
Pour avoir, comme moi, vaincu l'adversité.

La division s'étoit mise dans la famille des Colléoni. Différentes branches de cette famille se disputoient certaines forteresses, surtout celle de Trezzo, située au milieu du fleuve de l'Adda. Quatre frères Colléoni, cousins-germains de Barthélemi, pour être seuls maîtres de cette importante seigneurie, tuèrent Paul, surnommé Picho, leur oncle, père de Barthélemi, & Antoine, un autre de leurs oncles, & oncle aussi de Barthé-

lemi. La veuve de Paul & Barthélemi son fils restèrent enfermés & enchaînés dans la forteresse de Trezzo. La mère de Barthélemi eut l'adresse de s'échapper avec lui de cette place. Il erra d'abord dans les cours de divers seigneurs ou petits tyrans de l'Italie, tels que Georges Benzone, seigneur de Crême; Philippe Arcello, seigneur de Plaisance; celui-ci, dont il étoit page, prit plaisir à l'instruire dans l'art de la guerre, & bientôt le disciple l'emporta sur le maître. Il servit ensuite sous quelques-uns de ces chefs de bandes, dont l'Italie étoit remplie. Les troubles de Naples, sous le règne de Jeanne II, fournirent une ample matière à son courage; il offrit ses services à cette Reine, & lui en rendit de si essentiels, que Jeanne, pour en conserver la mémoire, ajouta plusieurs pièces aux armes de la Maison Colléoni. Le Pape avoit perdu Bologne; Colléoni la lui rendit. Il commanda les armées, tantôt des Vénitiens contre les ducs de Milan, tantôt des ducs de Milan contre les Vénitiens, & il fit toujours triomphet le parti qu'il servit. Il battit plusieurs fois les Français, que leurs liaisons avec les Viscontis & leurs droits sur Naples attiroient souvent alors en Italie. Ferdinand, roi de Naples, les Florentins, le duc de Milan, Galeas-Marie Sforce, c'est-à-dire, le milieu & les deux extrémités de l'Italie, ayant formé une ligue formidable à la liberté de cette contrée, & rassemblé des troupes nombreuses, Colléoni écrasa ces forces, & dissipa cette ligue dans les champs de la Romagne. Tous les Souverains cherchant à l'attirer, lui faisoient à l'envi des offres, des présens, des promesses, sûrs que c'étoit fixer chez eux la victoire. Blanche-Marie, duchesse de Milan, veuve de ce François Sforce, grand capitaine & grand Prince qui avoit conquis le Milanez, & l'avoit bien gouverné, Blanche-Marie invitoit Colléoni à venir défendre & gouverner ses Etats. Le pape Pie II lui offroit le gonfalon de l'Eglise. La république de Sienne espéroit jouer un rôle en Italie si ce général ne dédaignoit pas de la protéger. Louis XI, avare par caractère, & quelquefois prodigue par esprit d'intrigue, lui offroit cent cinquante mille écus d'appointemens, des titres, des dignités, de grands établissemens; mais ce fut la république de Venise qu'il devoit servir, & qu'il servit le plus constamment. Il étoit né son sujet, & elle acheta ses services par autant d'honneurs, d'égards & de bienfaits que si elle n'avoit eu aucun droit à ces mêmes services. En 1458, le doge, en présence de la noblesse & du sénat, aux grands applaudissemens du peuple, remit à Colléoni, dans l'église de Saint-Marc, le bâton de commandement des armées vénitiennes, avec une autorité telle qu'aucun général n'en avoit eu jusqu'alors & n'en obtint dans la suite. Son nom fut inscrit dans le livre d'or de la liberté de Venise. Pendant vingt ans qu'il exerça cet emploi, il rendit la république respectable & redoutable à tous ses voisins. Nul n'osoit attaquer un Etat dont ce général entreprenoit la défense. Paul II, en 1468, fit une ligue générale de toute la chrétienté contre les Turcs; Colléoni en fut nommé le généralissime; mais le Pape mourut, & la croisade n'eut point lieu. Toujours quelque Souverain, quelque république, faisoit des tentatives pour attirer Colléoni, & toujours Venise alarmée ajoutoit à ses bienfaits pour le retenir. Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, ce fameux rival de Louis XI, profita d'un moment où Venise, en paix avec tous ses voisins, sembloit pouvoir se passer de Colléoni, pour couvrir les offres de tous ses concurrens par des offres plus avantageuses; mais Venise crut avoir obligation à ce général de la paix dont elle jouissoit, & craignit de la perdre si elle le perdoit. Les Souverains renonçant enfin à le séduire, se bornèrent à l'honorer. Le roi de Sicile, René d'Anjou, veut qu'il joigne à ses armes celles d'Anjou. Charles-le-Téméraire y joint aussi celles de Bourgogne. Christiern, roi de Danemarck, dans son pélerinage à Rome, rendit à Barthélemi l'hommage de le visiter. L'empereur Frédéric III, voulant aussi se rendre à Rome, prit un sauf-conduit de Barthélemi, comme du seul garant de la sûreté de l'Italie. Nul Monarque ne voyageoit dans cette contrée sans aller voir celui qui en faisoit l'ornement. Il le faisoit en effet autant par sa magnificence que par la gloire de ses exploits. Il tenoit dans son château de Malpaga, sur le territoire de Bergame, une des plus brillantes cours de l'Europe; & en voyant un grand homme, on croyoit encore voir un grand Prince & un Prince utile. Le nombre de ses fondations pieuses ou bienfaisantes, de ses établissemens nobles, vastes, salutaires, égale celui de ses combats & de ses victoires, & à ce titre-là seul il seroit immortel. Cet homme étoit en tout extraordinaire & supérieur aux autres hommes. Sa force surpassoit la vigueur humaine. Son agilité étoit encore au dessus. Armé & cuirassé, il devançoit à la course les hommes les plus légers. Désarmé, il suivoit un cheval au galop. Son esprit effaçoit en pénétration & en vivacité les esprits ordinaires, & il n'avoit pas négligé de le cultiver par les lettres & par la conversation des savans. Il mourut dans son château de Malpaga, le 3 novembre 1475. Venise ne l'apprit que trop tôt par le moyen de canons disposés de distance en distance; il avoit augmenté & perfectionné l'usage de l'artillerie, art qui jusqu'à lui étoit resté dans une longue enfance. Quatre mille soldats, qui avoient servi sous lui, ne voulurent plus reconnoître d'autre chef; ils continuèrent de combattre, en suivant les ordres, les leçons, les exemples de leur grand général qui n'étoit plus. Ils obéissoient à son ombre. Le sénat lui fit ériger dans la place de Saint-Jean & de Saint-Paul, à Venise, une statue équestre de bronze doré, qui passe pour un ouvrage exquis, & qui est au rang des raretés de l'Italie. On y lit cette inscription :

Bartholomeo Coleono
Bergamensi
Ob militare imperium
Optimè gestum
Senatus Consultus
Joanne Mauro
Et Marino
Venerio
Curatoribus.
Anno salutis
1475.

Plusieurs autres personnages de la Maison Colléoni se distinguèrent, & avant & après Barthélemi. De son tems même Bénédict Colléoni rendit, comme lui, de grands services à la république de Venise, & acquit la réputation d'un vaillant capitaine. Il fit la guerre pour les Vénitiens contre les Turcs dans la Morée, vers le milieu du quinzième siècle, & contribua beaucoup à la prise de Misitra, autrefois Lacédémone. Il fut tué dans cette expédition. Gaspard & Persaval Colléoni combattirent avec gloire sous les drapeaux de Barthélemi.

Bertrand & Thomas Colléoni furent aussi des capitaines fameux; ils se signalèrent aussi contre les Turcs: on les comparoit aux anciens Grecs, dont on leur attribuoit le courage.

Un Alexandre Colléoni étoit regardé comme le rival du célèbre Barthélemi. On l'appeloit même *le grand Barthélemi*, apparemment parce qu'il avoit sur lui quelqu'avantage pour la taille; car qui pouvoit d'ailleurs surpasser Barthélemi?

Jean-Antoine Colléoni, capitaine d'un vaisseau armé par la ville de Bergame, fit des prodiges de valeur à la bataille de Lépante, en 1571.

Les Colléoni eurent aussi des gens de lettres: Maurice Colléoni, général des Célestins, en 1585, qui réforma le breviaire & les hymnes de son Ordre.

Valérien Colléoni, auteur d'un Traité *Della Grandezza di Christo*.

Célestin Colléoni, capucin, prédicateur célèbre & auteur de divers ouvrages, entr'autres d'un recueil des monumens sacrés & profanes les plus remarquables de Bergame. Ce livre fut publié en 1618.

CONAN. (*Hist. de Bret.*) Pendant que toutes les puissances de l'Europe s'empressoient de seconder l'expédition de Guillaume-le-Bâtard, duc de Normandie, en Angleterre, sans considérer les divers intérêts qui devoient les en détourner, Conan, comte de Bretagne, fut le seul qui ne s'aveugla point. Petit-fils, par sa mère, du duc de Normandie, Robert-le-Diable, il prétendit, comme tant d'autres concurrens vaincus par Guillaume, être préféré à un bâtard; mais il sut mieux prendre son tems: il réclama la Normandie au moment où Guillaume réclamoit l'Angleterre. Il étoit difficile que la France ne secondât point une demande faite si à propos, & qui, au lieu d'un vassal que la couronne d'Angleterre alloit rendre trop redoutable, lui eût donné, dans la personne de Conan, un vassal ordinaire & d'une puissance bornée. Conan proposoit un arrangement qui eût pu satisfaire tout le monde, en laissant à la valeur des chevaliers cette occasion de s'exercer, dont elle paroissoit si jalouse; il demandoit que la Normandie lui restât si Guillaume conquéroit l'Angleterre. Guillaume, sans lui répondre, continua ses armemens; Conan mourut (1066). On peut croire que Guillaume fut accusé de cette mort. Hoël, beau-frère & successeur de Conan, ne parla plus de la Normandie, & s'occupa, comme le reste de la noblesse française & étrangère, de l'expédition d'Angleterre, où il envoya son fils, Alain Fergent, servir sous Guillaume avec cinq mille Bretons.

CORONÉ. (*Hist. litt. mod.*) Denis-Arron, Charron ou Coroné, nommé professeur en grec au Collége-Royal par des lettres de François I, données en 1545, n'en est pas plus connu, quoique Léger Duchêne voye son étoile briller au ciel dans la couronne d'Ariane, parce qu'il se nommoit *Coroné*.

Vescitur & dulci ambrosiâ post fata, Corona
Jam nova Gnosiaco in sidere stella micans.

Coroné étoit de Chartres. On dit qu'il s'occupa d'une traduction de *Chalcondyle*, qui n'a point paru. Il dédia au roi François I une édition du Traité d'*Actuarius*, médecin grec, sur la composition des drogues médicinales.

CORNU (LAURENT). (*Hist. de la Réf.*) Dans le tems où la Réforme s'établissoit & prenoit des forces, même en France, un dominicain apostat & renégat, nommé Laurent Cornu, natif de Rouen, avoit épousé deux femmes. Il fut pris à Lyon, & condamné à être brûlé. Le parlement confirma cette sentence. Ce malheureux fut dégradé par l'archevêque de Lyon, prêché publiquement par un chanoine de Notre-Dame, livré aux insultes de la populace & brûlé vif à la place Maubert à Paris. Il voulut haranguer l'assistance: on le lui permit d'abord, mais on lui imposa bientôt silence, & les flammes lui étouffèrent la voix. Le dernier mot qu'on entendit, fut le nom de *Jésus*, soit que la piété le lui dictât, soit que la douleur le lui arrachât. Cet homme étoit coupable sans doute. Remarquons cependant qu'on ne le condamnoit ni pour son apostasie, ni pour son libertinage, mais pour son hérésie. Ses crimes auroient été punis d'une peine plus légère: il fut brûlé pour son erreur.

COSSUS (CLAUDIUS). (*Hist. rom.*) Ce personnage est connu par un trait heureux d'éloquence, qui sauva toute une nation dans une conjoncture délicate & difficile. Les Helvétiens avoient embrassé le parti de Galba, & bravé les Vitelliens, qui s'en étoient vengés par une irruption terrible dans l'Helvétie. Des milliers d'Helvétiens avoient été taillés en pièces; un grand nombre d'autres avoient été vendus à l'encan comme esclaves. Avenche, leur ville capitale, étoit sans fortifications & sans aucun moyen de résister au vainqueur. Il ne restoit d'autre ressource que d'implorer la clémence de Vitellius, qui étoit alors dans les Gaules. Les députés de cette ville parurent devant lui au milieu de ses gens de guerre, tous frémissant de colère, ne respirant que la vengeance, menaçant les députés, leur portant le poing au visage, & les pointes des hallebardes aux yeux. L'Empereur paroissoit encore plus irrité qu'eux. Il falloit conserver tout son jugement dans ce grand péril. Claudius Cossus, chef de la députation, homme exercé aux divers mouvemens de l'éloquence, & qui à force d'art savoit cacher toutes sortes d'arts quand il en étoit besoin, parut d'abord avec une contenance en apparence mal assurée, bégayant avec embarras quelques paroles mal arrangées, mais il intéressoit par cet air d'embarras même: on l'écoutoit. Peu à peu il commanda, il força l'attention qu'il avoit sollicitée d'abord par de timides instances; il fléchit la colère du soldat; il changea leurs ames, & ce farouche vainqueur, que rien ne sembloit pouvoir appaiser, entra si bien dans tous les sentimens que l'orateur vouloit inspirer, qu'il se joignit à lui pour obtenir de l'Empereur, attendri & changé lui-même, la grace des Helvétiens & la conservation de leur ville; c'est ainsi qu'il est beau d'être éloquent, & cette manière de vaincre en vaut bien une autre.

COUPLET (CLAUDE-ANTOINE), (*Hist. des Sciences*), né à Paris le 20 avril 1642, a beaucoup perfectionné la science des eaux & des nivellemens, & s'est rendu par-là un des hommes les plus utiles de son siècle. M. Buhot, cosmographe & ingénieur du Roi, l'instruisit, lui donna sa fille, entra dans l'Académie des sciences à l'époque de son institution, en 1666, & y fit entrer peu de tems après M. Couplet son gendre. En 1670, M. Couplet acheta de lui la charge de professeur de mathématiques de la grande écurie. C'étoit le tems où Louis XIV faisoit faire de grandes conduites d'eau pour l'embellissement de Versailles, & où les esprits se tournoient vers la science des nivellemens, qui en fut perfectionnée au point de devenir une science toute nouvelle. L'histoire de l'Académie des sciences de 1699 parle d'un niveau que M. Couplet s'étoit en quelque sorte rendu propre, en le rendant d'une exécution plus facile.

Lorsqu'il travailloit pour des particuliers, il ne vouloit que réussir, & pour assurer le succès souvent il y mettoit du sien. Loin de faire valoir ses soins & ses peines, il en parloit, dit M. de Fontenelle, avec une modestie qui enhardissoit à le récompenser mal, & ce n'étoit jamais un tort avec lui.

Il ne travailla pas moins utilement pour le public, surtout à Coulanges, dite *la Vineuse*, petite ville de Bourgogne à trois lieues d'Auxerre, à qui cette épithète de vineuse convenoit d'autant mieux, dit M. de Fontenelle, qu'elle n'avoit que du vin & point d'eau. Les habitans étoient réduits à des mares qui étoient souvent à sec; alors il falloit aller chercher fort loin un puits qui souvent tarissoit aussi & les renvoyoit à une fontaine éloignée d'une lieue. Pour qu'on ne manquât point d'eau dans les incendies, la police obligeoit chaque habitant d'avoir à sa porte un tonneau toujours plein d'eau, & malgré cette précaution la ville avoit eu, dans l'espace de trente ans, trois grands incendies, à l'un desquels on avoit été obligé de jeter du vin sur le feu. On avoit voulu établir un impôt pour subvenir aux dépenses nécessaires à la découverte de l'eau: des ingénieurs travaillèrent, mais sans succès, & l'entreprise étoit abandonnée lorsque M. le chancelier d'Aguesseau, alors procureur-général, ayant acquis le domaine de Coulanges, voulut tenter un dernier effort. Il s'adressa, en 1705, à M. Couplet, qui partit pour Coulanges au mois de septembre, c'est-à-dire, dans un des tems les plus secs d'une année qui fut mémorable par la sécheresse. Si l'on pouvoit alors trouver de l'eau, on ne devoit pas craindre d'en manquer jamais.

M. Couplet, arrivé à quelque distance de Coulanges, mais sans voir encore cette ville, se fait montrer seulement de quel côté elle étoit, & à la seule inspection générale du terrain il osa promettre cette eau si desirée qu'il venoit procurer. Quand il eut vu les maisons de la ville, il assura que l'eau seroit plus haute. En suivant son chemin, il marquoit avec des piquets les endroits où il falloit fouiller; il indiquoit précisément à quelle profondeur on trouveroit l'eau. Un autre, dit M. de Fontenelle, eût pu prendre un air imposant de divination. M. Couplet expliquoit naïvement les principes de son art, & se privoit de toute apparence de merveilleux. Il entra dans Coulanges, où tout confirma les idées qu'il avoit eues d'abord. Il restoit à conduire l'eau dans la ville par des tranchées & par des canaux, & à lui ménager des canaux de décharge en cas de besoin; il laissa toutes les instructions nécessaires pour les travaux qui devoient se faire en son absence, & repartit pour Paris, promettant de revenir au mois de décembre mettre à tout la dernière main.

Il revint, & le 21 décembre l'eau arriva dans la ville. M. de Fontenelle décrit avec agrément & avec intérêt cet événement & les transports qu'il excita.

« Jamais la plus heureuse vendange n'y avoit

» répandu tant de joie. Hommes, femmes, enfans, » tous couroient à cette eau pour en boire, & ils » eussent voulu s'y pouvoir baigner. Le premier » juge de la ville, devenu aveugle, n'en crut que » le rapport de ses mains, qu'il y plongea plusieurs » fois. On chanta un *Te Deum*, où les cloches » furent sonnées avec tant d'emportement, que la » plus grosse fut démontée : l'allégresse publique » fit cent folies. » La ville, auparavant toute défigurée par des maisons brûlées qu'on ne réparoit point, prit une face nouvelle, & il n'en avoit pas coûté mille écus de dépense à cette ville, qui, pour obtenir un tel bienfait, avoit voulu se charger d'un impôt perpétuel. Elle consacra cet événement & sa reconnoissance par une inscription & une devise. L'inscription est un distique latin que voici :

Non erat antè fluens populis sitientibus unda,
Ast dedit æternas arte Cupletus aquas.

La devise est Moyse tirant de l'eau d'un rocher entouré de ceps de vigne, avec ces mots : *Utile dulci.*

Auxerre & Courson eurent part aussi aux bienfaits de cet excellent physicien ; il donna de meilleures eaux à Auxerre, & rendit aux habitans de Courson une source perdue.

A soixante-dix-neuf ans il eut une première attaque d'apoplexie, & quelque tems après une seconde suivie d'une paralysie. Il languit pendant deux ans, & mourut le 25 juillet 1722.

COURCY (Jean de). (*Hist. d'Anglet.*) Dans le tems où Henri II, roi d'Angleterre, faisoit la conquête de l'Irlande, un gentilhomme normand, nommé Jean de Courcy, d'une taille gigantesque, d'une valeur héroïque, & d'une force qui répondoit à ces avantages, commandoit en Irlande pour le roi d'Angleterre, & battoit les Irlandais partout où il les rencontroit. Un jour il emmenoit une quantité immense de gros bétail qu'il leur avoit enlevé, & qui occupoit un espace de plusieurs milles. Il avoit à passer à travers des bois, dans des chemins creux, bordés de fondrières & d'abîmes. Les Irlandais, qui s'y étoient mis en embuscade, fortirent tout à coup des broussailles en poussant des cris affreux. Les troupeaux, épouvantés, se renversèrent sur leurs conducteurs, qu'ils frappoient de leurs cornes quand ils se sentoient pressés. C'est par une manœuvre à peu près semblable que, chez les anciens, on étoit parvenu à tourner les éléphans contre les armées qui les employoient. L'armée anglaise ne put soutenir ce poids ; elle fut rompue, dispersée, taillée en pièces. Courcy, avec une poignée de soldats qu'il avoit ralliés, combattit pendant deux jours de suite, &, la hache à la main, s'ouvrit enfin un passage. Il prit sa revanche les jours suivans, & massacra des milliers d'Irlandais comme des troupeaux.

Tout cela étoit du carnage inutile. Henri voulut tenter des voies plus douces. Il espéra de soumettre les esprits des Irlandais, en y envoyant un de ses fils pour les gouverner en son nom ; ce fils fut le prince Jean, dit *sans Terre*, le dernier de tous à tous égards. Il porta, chez des peuples un peu sauvages & très-jaloux de leur liberté, l'esprit despotique des cours & toute l'étourderie de la jeunesse. Ses jeunes favoris le divertissoient aux dépens de la noblesse du pays, qui avoit bien voulu se soumettre, mais qui ne savoit pas faire sa cour. Les chefs de cette noblesse eussent pu répondre du reste de la nation ; mais il eût fallu les gagner : on les révolta. On déconcertoit leur gravité farouche par des railleries sanglantes ; on les prenoit par leurs longues barbes ; on leur prodiguoit en riant le mépris & l'insulte ; on les força enfin de se joindre à ceux qu'on appeloit déjà *les rebelles*. Ceux-ci alloient se rendre lorsque l'indignation dont ils furent saisis au récit de tant d'outrages, les enflamma d'une nouvelle fureur. Les succès de Courcy furent perdus. Les territoires de Limmerick, de Corck, de Connaught, se remplirent de troubles. Henri rappela son fils, & remit ses intérêts entre les mains de Courcy, qui peu à peu dissipa l'orage.

Ce lâche Jean, devenu roi d'Angleterre, étoit bassement jaloux de ce brave Courcy, qui avoit seul réparé en Irlande toutes les fautes de Jean, lorsque celui-ci, par sa mauvaise conduite, avoit forcé Henri II son père de le rappeler. La comparaison du mépris que ce Prince s'étoit attiré dans cette île, avec la gloire que Courcy avoit su y acquérir, étoit insupportable au premier ; & Courcy, qui ne voyoit en lui qu'un usurpateur & qu'un assassin, refusoit de lui rendre hommage de quelques provinces qu'il venoit encore de soumettre dans l'Irlande. Le tyran fit marcher contre lui des troupes qui furent battues ; mais il paya des traîtres qui le lui livrèrent. Une prison fut le prix de tant de services que Courcy avoit rendus à la couronne d'Angleterre.

CRÊME (Gui de), (*Hist. ecclésiast.*), cardinal en 1150, fut Antipape en 1164, sous le nom de Pascal III, & continua le schisme de Victor.

Un autre cardinal de Crême, qui vivoit environ trente-neuf ou quarante ans auparavant, étoit légat en Angleterre, dans un tems où ce pays étoit très-agité par la grande question du célibat des prêtres. Les Protestans ont bien du plaisir à raconter l'aventure suivante, qui à la vérité est attestée par tous les anciens auteurs ecclésiastiques. Ce cardinal de Crême, en qualité de légat, tint un concile à Londres, où il fit condamner rigoureusement les mariages des prêtres. Il se distingua par une harangue pleine de zèle, où il appeloit leurs femmes des *prostituées*, & peignoit fortement la

scandale de consacrer & de toucher le corps du Sauveur avec des mains impures & souillées. La nuit suivante les officiers de la police le surprirent dans le lit d'une courtisane; il partit le lendemain, & le concile se sépara. Cette aventure est de l'an 1124 ou 1125.

CROCUS. (*Hist. rom. & Hist. anc. germaniq.*) Vers l'an 262, sous l'empire de Gallien & de Postume, le roi Procus, à la tête d'une bande d'Allemands, à laquelle s'étoient jointes quelques autres nations germaniques, porta le ravage dans diverses contrées des Gaules. C'étoit un si furieux destructeur, que l'effroi qu'il causoit, a mêlé son histoire, de fables absurdes. Sa mère étoit, dit-on, fée ou prophétesse, & assurément ce n'étoit pas une fée bienfaisante. Consultée par son fils sur les moyens d'illustrer son nom, elle répondit qu'il falloit renverser tout ce qu'il rencontreroit de beaux édifices, détruire beaucoup de villes, & en massacrer tous les habitans. En effet, c'étoit donner la définition d'un conquérant. Crocus tâcha de l'être; il ruina de fond en comble l'ancienne ville de Mayence: on l'a depuis rebâtie plus près de Coblentz. Les murailles de Metz tombèrent comme par miracle à son arrivée; mais ce fut lui qui fit le miracle: il en voulut faire autant à Trèves, mais elle se défendit, & l'obligea d'aller chercher ailleurs quelque conquête plus facile; il désola la Gaule narbonnoise & les Aquitaines, exerça d'horribles cruautés dans le Gévaudan, & y fit des martyrs. Le peuple du pays s'étoit retiré dans une forteresse sur la montagne au pied de laquelle est maintenant la ville de Mende. Saint Privat, évêque de cette contrée, s'étoit retiré dans une caverne, où il passoit les jours & les nuits à prier Dieu de dérober son peuple à la fureur de Crocus. Les barbares découvrirent sa retraite & le menèrent à leur barbare Roi, qui, sur le refus qu'il fit d'adorer les idoles & de lui livrer son peuple, le fit assommer à coups de bâton. Saint Privat mourut de ses blessures peu de jours après. Le lieu où il souffrit le martyre & termina sa carrière, se peupla tellement par l'affluence de ceux qui venoient honorer sa mémoire, que, d'un petit bourg, il devint une ville considérable, la capitale & l'église cathédrale du Gévaudan, le siége épiscopal y ayant été transféré d'un lieu nommé Jarry, qui n'est plus aujourd'hui qu'un village.

Crocus détruisit encore jusqu'aux fondemens le fameux temple de Vasso, à Clermont en Auvergne, dont l'Histoire vante la magnificence & la structure merveilleuse. La Provence fut le terme de ses ravages & de ses fureurs; il assiégeoit la ville d'Arles lorsqu'il fut fait prisonnier par un soldat nommé Marius, que Mézeray conjecture avoir été cet aventurier, forgeron de son métier, qui fut pendant deux fois vingt-quatre heures Empereur, sans même en avoir le titre. Crocus fut traité comme il l'avoit mérité: on ne lui épargna ni humiliations ni tourmens: on le promena par toutes les villes qu'il avoit ruinées, & du moins il y avoit de la convenance dans cette partie de son supplice. Il étoit juste qu'il fût couvert d'ignominie dans les mêmes lieux, par la ruine desquels il avoit recherché une funeste gloire: on lui rendit tous les maux qu'il avoit fait souffrir à tant d'innocentes victimes; & quand on fut las de le tourmenter, on lui trancha la tête. Nous répétons qu'il avoit mérité son sort par le mal qu'il avoit fait; mais ce n'est jamais que chez des nations barbares qu'on voit traiter ainsi les ennemis même les plus coupables, & des Rois, & des guerriers pris dans les combats.

CROIX-CHEVRIÈRES (*Hist. de Fr.*), famille du Dauphiné, dont le premier nom étoit de Guerre. Jean de Guerre, second du nom, fut le premier de sa race qui prit le nom de la Croix, en vertu d'une donation qui lui fut faite sous cette condition par un gentilhomme de ce nom; & son fils, Félix de la Croix, étant devenu seigneur de Chevrières par la vente que lui en fit en 1560 la fameuse Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, ces deux noms unis ensemble, formèrent le nom de leurs descendans. Les la Croix-Chevrières acquirent encore dans la suite d'autres biens de la Maison de Poitiers, entr'autres le comté de Saint-Vallier.

1°. Jean de Guerre, ou le premier la Croix, servit avec honneur les rois Louis XII & François I, le premier à la bataille de Ravenne, en 1512; le second d'abord à la journée ou aux deux journées de Marignan, en 1515, puis à la bataille de Pavie en 1525, où il eut, comme le Roi, le malheur de rester prisonnier. Il mourut des blessures qu'il avoit reçues au passage de Suse, en 1536.

2°. Pierre de la Croix son fils aîné, frère aîné de ce Félix qui vient d'être nommé plus haut, s'étant signalé aux batailles de Renty, de Dreux, de Saint-Denis, de Jarnac, fut tué à celle de Moncontour, en 1569.

3°. Félix de la Croix-Chevrières, frère puîné de Pierre, fut homme de robe, conseiller, puis avocat-général au parlement de Grenoble, puis conseiller d'Etat & intendant du Dauphiné. Il fut nommé par le roi François I, le 8 février 1544, pour l'un des commissaires qui firent le procès au chancelier Poyet, sous Henri II. Il fut de la chambre de justice qui jugea le maréchal de Biez & Coucy-Vervins son gendre, & qui ne paroit pas avoir été juste à leur égard. Mort en 1583.

4°. Félix son fils aîné reprit le service militaire. Colonel d'infanterie, il prit Moreste, place sur la frontière du Dauphiné, du côté de la Savoie, expédition dans laquelle il reçut sept coups de mousquet. Il fut tué en 1590, au siége d'Issoire en Auvergne.

5°. Jean de la Croix-Chevrières, frère du précédent, fait conseiller au parlement de Grenoble le 25 juillet 1578; avocat-général au même parlement,

ment, le 29 novembre 1585; maître des requêtes & intendant des finances (dans l'armée que le duc de Mayenne commandoit en Dauphiné), le 29 novembre 1588; surintendant des finances dans cette province pour le roi Henri IV, & conseiller d'Etat, le 13 septembre 1595, par des arrangemens sans doute relatifs à l'accommodement du duc de Mayenne avec ce Monarque. Lorsqu'en 1600, Henri IV eut conquis la Savoie, Jean de la Croix-Chevrières en fut nommé garde-des-sceaux; ce ne fut pas pour long-tems: la paix se fit, & Chevrières fut un des députés nommés pour l'exécution des conditions de cette paix. Il eut le 31 décembre 1605, une charge de président à mortier au parlement de Grenoble, en dédommagement des sceaux de la Savoie & en récompense de ses services. La même année, le 27 mai, il avoit été nommé ambassadeur extraordinaire auprès du duc de Savoie; en 1607, il fut nommé à l'évêché de Grenoble. Il avoit été marié & avoit des enfans. Le second de ses fils, nommé Alfonse, fut nommé, le 30 avril 1611, son coadjuteur dans l'évêché de Grenoble. Le père mourut en 1619, le fils en 1637. Le père étoit savant, homme de lettres & jurisconsulte. Il y a un Commentaire sous son nom dans Guy-Pape; il en fit un aussi sur les donations entre-vifs. Il lisoit beaucoup, & toutes sortes de livres; il disoit n'en avoir jamais lu de si mauvais, qu'il n'y eût trouvé quelque chose de bon. Cette maxime, qui tend à dispenser du choix, suppose la vie de l'homme trop longue:

Le sage est ménager du tems & des paroles.

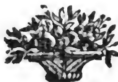
Par la même raison, il doit l'être des livres. Un écolier qui seroit assez ignorant pour ne pas savoir chercher les mots par ordre alphabétique dans le Dictionnaire, les chercheroit dans tout le Dictionnaire indistinctement, & finiroit par les trouver, puisqu'ils y sont; mais avec combien de peine & quelle perte de tems! Il en est de même de celui qui cherche dans un mauvais livre une bonne chose qui peut y être. On s'instruira plus dans un bon livre que dans cent livres médiocres & dans mille mauvais. Tenons nous en donc aux bons, & même aux meilleurs, pour notre profit & pour notre plaisir.

6°. François-Octavien, baron de Clerieu, petit-fils du précédent, mourut au siége d'Arras.

7°. Jean de la Croix-Chevrières, frère de François-Octavien, conseiller au parlement de Grenoble, puis président à mortier, d'abord au parlement de Dijon, puis à celui de Grenoble, fut aussi conseiller d'État, & employé dans plusieurs négociations importantes & secrètes. Sa terre d'Ornacieux fut érigée en marquisat en 1645.

8°. Pierre-Félix son fils aîné, capitaine des gardes de la porte & conseiller d'Etat d'épée, mort en 1699, avoit servi à Gigeri sous le duc de Beaufort, & se distingua depuis dans diverses occasions.

Plusieurs autres personnages de la même famille ont servi avec honneur, soit dans la robe, soit dans l'épée.



DAMASCÈNE (SAINT JEAN). (*Hist. ecclés.*) Saint Jean Damascène, ainsi nommé parce qu'il étoit né à Damas en Syrie, est au nombre des Pères grecs. Un abbé de Billy a traduit ses œuvres en latin. Le P. Lequien, dominicain, a donné, en 1712, une belle édition grecque & latine des ouvrages de ce Père. Ils roulent tous sur la religion, & principalement sur le culte des images, qu'il défendit, & contre l'empereur Léon l'Isaurien, & contre l'empereur Constantin Copronyme, tous deux grands iconoclastes. Il faut que l'histoire de saint Jean Damascène, ou ne soit pas bien parfaitement connue, ou du moins qu'elle ait été longtems sans l'être, puisque Vincent de Beauvais, Raphael Volaterran & d'autres savans ont cru qu'il vivoit sous l'empire de Théodose-le-Grand, vers la fin du quatrième siècle. L'opinion générale est qu'il naquit vers l'an 676, & mourut vers l'an 760.

DANEGELT. (*Hist. d'Anglet.*) Le foible Ethelred II, roi d'Angleterre (*voyez* son article dans le Dictionnaire), dont les Danois ne cessoient d'inonder les Etats, ne put imaginer d'autre plan de défense contr'eux, que de racheter le pillage par un tribut : c'étoit les inviter à revenir, & ils revinrent. Charlemagne & Alfred en usoient autrement ; ils poursuivoient ces voleurs sur les mers, & les écartoient de leurs frontières. Ethelred, incapable de suivre de tels modèles, foula ses peuples pour payer ses ennemis ; il établit la taxe connue sous le nom de *danegelt*, monument de l'oppression des Anglais, de l'ascendant des Danois & de la foiblesse d'Ethelred.

D'ELBÈNE, ELBÈNE *ou* DEL BÈNE, (*Hist. de Fr. & d'It.*), famille qui a produit des sujets utiles. Quelques-uns l'ont crue originaire de France, & ont prétendu qu'elle tiroit son nom de la baronie de Bène près Montfort-l'Amauri. Les armes de la famille d'Elbène y sont ou y étoient, dit-on, gravées en divers endroits sur les murs du château. Les d'Elbènes, ajoute-t-on, dans ce système, passèrent en Italie à la suite des Princes de la Maison d'Anjou, & s'établirent à Florence, où l'article *del*, joint à leur nom de Bène, forma celui de d'Elbène. Mais l'opinion la plus générale & la plus appuyée du suffrage des auteurs est que les d'Elbènes sont originaires de Florence, où, pendant trois ou quatre siècles, ils ont exercé les premières charges de la république. Jacques d'Elbène, surnommé le Grand, très-célèbre dans Scipion Ammirato & les autres historiens de Florence, fut quatre fois prieur de la liberté de la république, en 1334, 1338, 1342, 1360 ; & trois fois souverain gonfalonier, en 1352, 1355 & 1360.

François d'Elbène, un de ses fils, fut prieur de la liberté, en 1373 & 1377.

Albertasse d'Elbène fut aussi prieur de la liberté, en 1473.

Nicolas, fils d'Albertasse, se retira en France, où il fut maître-d'hôtel ordinaire des rois Louis XII & François I.

Barthélemi d'Elbène son fils est auteur d'un ouvrage intitulé *Civitas veri seu morum*.

Julien, fils de Barthélemi, fut envoyé, en 1574, en Pologne, par Catherine de Médicis, pour presser le retour de Henri III en France. Cette famille d'Elbène a donné, en France, une multitude de guerriers & d'évêques ; mais nous ne remarquerons, parmi les premiers, que :

Albert, pannerier du roi Henri II, lequel fut tué, l'an 1554, en Italie, dans l'armée du maréchal de Strozzi.

François, son neveu, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Charles IX, en 1564, qui se trouva aux batailles de Dreux, de Saint-Denis, de Moncontour, au siége de Javarin, & qui fut tué au siége de la Rochelle, en 1573.

Pierre, son frère, aumônier du roi Charles IX, rendit de grands services à ce Prince, à Henri III, à Henri IV, & mourut, en 1590, au camp de ce dernier Roi, devant Paris.

Albert, autre de leurs frères, avoit été tué en 1576, en combattant contre les Reitres sous le duc de Guise.

Alexandre, autre encore de leurs frères, & le plus célèbre de tous, né à Lyon le 7 mai 1554, porta les armes dès sa plus tendre jeunesse, & fut blessé dangereusement, en 1573, au siége de la Rochelle. Il suivit Henri III en Pologne, & après son retour en France il se trouva aux siéges de Livron & du Pousin. En 1576, il servit sous le duc de Guise à la défaite des Reitres ; l'année suivante, il suivit le duc de Mayenne, & assista aux siéges de la Charité, d'Issoire, de Brouage, &c. En 1580, il fut blessé d'une mousquetade au siége de la Fère, & servit toujours avec la même distinction jusqu'en 1589, que ses affaires domestiques l'ayant appelé en Italie, il y servit encore la France utilement dans un autre genre, ayant beaucoup travaillé à la réconciliation de Henri IV avec le Saint-Siége, comme le cardinal d'Ossat lui en rend témoignage dans ses lettres, & comme Henri IV le reconnoit lui-même dans deux des siennes, qui

forment un titre d'honneur pour la famille d'Elbène. Alexandre eut, en 1596, un brevet de conseiller d'Etat & le collier de l'Ordre de Saint-Michel. Mort en 1613.

Parmi les évêques, nous remarquerons Alphonse, évêque d'Alby, prélat savant, auteur de plusieurs ouvrages, tels que : *Tractatus de gente & familiâ marchionum Gothiæ, qui posteà comites sancti Ægidii & tolosates dicti sunt. De regno Burgundiæ Transjuranæ & Arelatis. De origine familiæ Cisterciana.*

Et un autre Alphonse d'Elbène, neveu du précédent, & son successeur dans l'évêché d'Alby. Celui-ci étoit entré dans la révolte du duc de Montmorenci, en 1632, & avoit été obligé, à cette occasion, de sortir du royaume ; il y rentra en 1643, après la mort du cardinal de Richelieu. Il mourut à Paris le 9 janvier 1651.

DENIER DE SAINT PIERRE *ou* ROMESCOT. (*Hist. d'Anglet.*) Dans le tems de l'heptarchie, Offa, roi de Mercie, ayant assassiné, dans un festin, le roi d'Est-Anglie son gendre, & ayant envahi son royaume, imagina, pour expiation, de soumettre ses Etats au *denier de Saint-Pierre*, en conservant ceux qu'il avoit usurpés. Ce *romescot* ou *denier de saint Pierre* n'étoit d'abord qu'une somme destinée à l'entretien d'un collége anglais, fondé à Rome par Offa : cette imposition se leva ensuite sur toute l'Angleterre. C'étoit un don d'un seul Roi de l'heptarchie ; ce fut un tribut de la nation entière.

DESMARETS (Jean). (*Hist. de Fr.*) Sous le règne de François I, un seigneur de la Maison de Tallard avoit tué un simple gentilhomme nommé Jean Desmarets. L'Histoire ne dit pas de quelle manière ; mais c'étoit apparemment par des moyens que la chevalerie désavouoit. Desmarets ne laissoit, pour venger sa mort, qu'une aïeule inconsolable, mais sans appui. Le coupable avoit pour lui le crédit de la Maison du Bellay, dont il étoit allié ; le cardinal surtout l'appuyoit de sa faveur ; la justice étoit lente, & le crime gagnoit tout en gagnant du tems : l'aïeule de Desmarets vint se jeter aux pieds du Roi, en criant *justice*. A ce mot, toujours imposant pour François I, il parut saisi de respect ; il relève cette femme, & se tournant vers la foule des courtisans qui l'environnoient, & parmi lesquels étoient peut-être alors les du Bellay, il dit tout haut ces propres paroles, auxquelles nous serions bien fâchés de rien changer : *Foi de gentilhomme, ce n'est pas raison que cette demoiselle se prosterne devant moi, me demandant une chose que, pour le dû de mon Etat, je lui dois ; mais c'est à faire à ceux qui m'importunent sur les rémissions & abolitions, lesquelles je ne leur dois, sinon de grace & puissance royale.* Il écouta cette femme, la consola, lui promit prompte justice, & lui tint parole. » Comme de fait, dit Pasquier, je vis décapiter » Tallard aux halles de Paris, en l'an 1546. » Les grands du royaume, les ambassadeurs même des puissances étrangères avoient inutilement sollicité la grace du coupable.

DHONA (*Hist. d'Allem.*), Maison ancienne en Allemagne, descend, dit-on, d'un Aloysius d'Urpach, qui vivoit du tems de Charlemagne, & auquel cet Empereur fit don d'un château fort & d'une ville sur l'Elbe, nommés Dhona, dont cette famille tire son nom.

Louis-le-Débonnaire confirma cette donation à Louis-Conrad, fils d'Aloysius, & lui conféra le titre de burggrave, dont la Maison de Dhona fut toujours fort jalouse. La condition de la donation faite par Charlemagne à cet Aloysius, & confirmée par Louis-le-Débonnaire à Louis-Conrad, étoit de défendre de ce côté les frontières de l'Empire contre les Boïens ou Bohémiens, & d'autres peuples barbares.

Dans la guerre que Venceslas, roi de Bohême, fit à Guillaume, surnommé *le Borgne*, marquis de Misnie, la ville de Dhona, qui étoit sous la protection de la Bohême, fut assiégée par Guillaume, qui la ruina entiérement. Alors la Maison de Dhona, obligée de chercher un asile, se dispersa dans les pays circonvoisins. Les uns se retirèrent en Prusse, d'autres en Bohême & en Silésie.

Le premier qui s'établit en Prusse, se nommoit Stanislas.

Pierre de Dhona son fils eut sept enfans mâles, qui presque tous ont une place dans l'Histoire.

Abraham se trouva en France à la bataille de Moncontour, & mourut à Tarascon.

Henri, colonel au service de la Pologne, fut tué à Pernowen en Livonie.

Frédéric, colonel au service du Dannemarck, se noya en passant le détroit du Sund. Il n'avoit que vingt-quatre ans.

Christophe fut général de l'armée, & maréchal de la cour du roi de Dannemarck.

Le dernier de tous fut de tous le plus célèbre : c'est Fabien de Dhona. Né le 6 mai 1550, à Stuma dans la Prusse royale, il avoit appris la théologie à Genève, sous Théodore de Bèze, dont il fut toujours un zélé disciple ; il servit sous Casimir, comte palatin, & sous Etienne Battori, roi de Pologne ; il fut nommé général des troupes que le roi de Dannemarck & les Princes protestans d'Allemagne envoyèrent pour la défense de la cause protestante à Henri IV, alors seulement roi de Navarre, & qui faisoit la guerre à la Ligue. Dhona se montra plus habile qu'heureux ; il fut battu à Auneau dans la Beauce, par un général, ou plus heureux, ou plus habile, le duc de Guise-le-Balafré. C'est de cette expédition du comte de Dhona,

qu'il eſt parlé dans ces vers de la Henriade, où Henri dit à Eliſabeth :

> Guiſe dans Vimori, d'une main plus heureuſe,
> Vengea ſur les Germains la perte de Joyeuſe,
> Accabla dans Auneau mes alliés ſurpris.

Il continua de ſervir ſous Caſimir & ſous ſon neveu Frédéric IV, duc de Bavière, électeur palatin. A cinquante-quatre ans il ſe retira dans ſes terres en Pruſſe. L'électeur de Brandebourg, duc de Pruſſe, lui donna des honneurs & des emplois. Ce général n'avoit pas moins bien ſervi comme homme d'Etat que comme homme de guerre; il avoit été employé dans diverſes cours en trente-quatre ambaſſades. Il mourut en 1621.

Dans cette même branche Achatius ſervit l'empereur Maximilien & d'autres Princes de l'Europe dans des emplois conſidérables, & où il ſe diſtingua.

Chriſtophe, un de ſes fils, fut grand-chambellan du roi de Bohême. Spanheim a écrit ſa vie.

Fabien III, neveu de Chriſtophe, eſt cité & loué par Vicquefort dans ſon Traité de l'Ambaſſadeur.

Chriſtophe-Frédéric ſon fils ſe ſignala dans les guerres de la Hollande contre l'évêque de Munſter.

De cette même Maiſon de Dhona étoient :

Chriſtophe Delficus, maréchal de Suède, mort ambaſſadeur à Londres.

Alexandre, ambaſſadeur en pluſieurs cours de l'Europe, miniſtre & officier-général chez l'électeur de Brandebourg, & gouverneur du Prince électoral.

Jean-Frédéric ſon frère, capitaine des Cent-Suiſſes du roi d'Angleterre, & colonel d'infanterie à ſon ſervice.

Chriſtophe leur frère, colonel des grands mouſquetaires de Brandebourg.

Albert, colonel au ſervice de Hollande, tué dans Maëſtricht aſſiégé par les Français.

Charles-Emile & Théodoric ſes frères, colonels de Brandebourg, tués au ſiége de Bude contre les Infidèles.

Ces trois frères en avoient cinq autres, preſque tous auſſi morts jeunes à la guerre.

DIESBACH. (*Hiſt. mod.*) C'eſt le nom d'une très-ancienne Maiſon établie depuis long-tems en Suiſſe & en Franche-Comté, & précédemment en Allemagne.

1°. Rudolf, baron de Diesbach, fut le premier qui d'Allemagne vint s'établir en Suiſſe, en 1191; il alla enſuite à la croiſade.

2°. & 3°. Pierre & Rudolf ſuivirent les Empereurs à la guerre, & s'établirent à Berne en 1270.

4°. Louis de Diesbach négocia, en 1384, le mariage d'Iſabelle de Bavière avec Charles VI, roi de France.

5°. L'empereur Sigiſmond donna, en 1434, à Nicolas de Diesbach, pour récompenſe de ſes ſervices, une bague où étoient gravés deux lions. Ces lions ſont entrés depuis dans les armes de la Maiſon de Diesbach.

6°. Nicolas de Diesbach, ſecond du nom, élu à trente ans advoyer de Berne, conclut, en 1474, la première alliance du corps helvétique avec la France, ſous Louis XI; il fut nommé général de l'armée des cantons contre le duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire; il inveſtit Blamont, mais au commencement du ſiége il fut bleſſé d'un coup de pied de cheval, dont il mourut de langueur au bout de ſix ſemaines.

7°. Imbert de Diesbach commanda les armées de la Suiſſe contre le duc de Savoie.

8°. Louis de Diesbach, ſecond du nom, ſuivit, en 1516, l'empereur Maximilien dans ſon expédition en Italie.

9°. Guillaume de Diesbach, advoyer de Berne, commanda, comme Imbert, les armées des Suiſſes contre le duc de Savoie; il ſe ruina d'ailleurs à chercher la pierre philoſophale, & fut réduit à vendre ſes plus beaux domaines. Il conſerva cependant de la magnificence, & ſurtout une bienfaiſance à laquelle l'Hiſtoire a rendu témoignage.

10°. Jean de Diesbach commandoit, en 1515, l'armée des Suiſſes à la bataille de Marignan.

11°. Jean de Diesbach, ſecond du nom, qui avoit été page du roi Louis XII, & nommé maréchal-de-camp par François I, en 1521, tems où il n'y avoit que deux ou trois maréchaux-de-camp dans le royaume, fut tué à la bataille de Pavie, avec ſept autres perſonnages de ſa Maiſon.

12°. Sébaſtien de Diesbach étoit général de l'armée des Suiſſes à la bataille de la Bicoque en 1522, & advoyer de Berne en 1529.

13°. Lorſque la réformation fut reçue à Berne en 1528, Rochus de Diesbach, fidèle à la religion catholique, s'établit à Fribourg, canton catholique, & ſa poſtérité s'y fixa.

14°. Une autre branche s'établit en Franche-Comté, en 1559. Imbert de Diesbach, ſecond du nom, fut fait, en 1591, colonel des Gardes-Suiſſes d'Henri IV. Il ſe battit en duel devant le Roi & toute la cour contre un chevalier eſpagnol, qui avoit défié les chevaliers français : il eut un coup d'épée à la main, mais il fendit la tête à ſon adverſaire. Le Roi lui fit don d'une riche chaîne d'or avec ſon portrait; monument que les Dieſbach ont pris ſoin de conſerver dans leur famille.

15°. Nicolas de Diesbach, advoyer de Fri-

bourg, fut envoyé par les cantons auprès de Louis XIII.

16°. Augustin de Diesbach, aussi advoyer de Fribourg, a laissé dans toute la Suisse, par ses services & son zèle pour l'honneur de sa patrie, une mémoire révérée & chérie.

Il y a depuis près de trois siècles une bourse fondée à Berne, en faveur de ceux de la Maison de Diesbach, qui pourroient par quelqu'accident tomber dans la pauvreté; elle est sous la direction de six anciens, qui en accumulent chaque année les revenus, en attendant l'occasion de les employer suivant les ordres de la famille & les besoins des divers individus. Un pareil établissement seroit un lien de plus dans chaque famille.

DINAN (*Hist. de Fr.*), Maison française de Bretagne, qui tiroit apparemment son nom de la ville de Dinan dans cette province, a produit plusieurs guerriers recommandables, tels que :

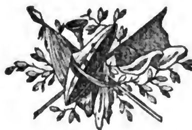
Roland IV, mort le 9 mars 1349.

Roland V son fils, qui dans la grande querelle des Maisons de Montfort & de Penthièvre, pour la succession au duché de Bretagne, suivit le parti de Blois-Penthièvre, & fut tué avec Charles de Blois à la bataille d'Auray, en 1364.

Charles de Dinan, fils de Roland V, mort le 19 septembre 1418.

Bertrand son fils, maréchal de Bretagne, mort le 21 mai 1444.

Jacques, frère de Bertrand, gouverneur de Sablé, grand bouteiller de France, mort le 30 avril, aussi en 1444.



EDBURGE. (*Hist. de Fr. & d'Anglet.*) Egbert, ce Roi anglo-saxon, célèbre par l'extinction de l'heptarchie & par la réunion de l'Angleterre sous ses lois, avoit, dans un tems d'oppression, trouvé un asile à la cour de Charlemagne; il y avoit médité, préparé, mûri ses grands projets. La rivale d'Egbert, la reine Edburge, que les Anglais occidentaux abandonnèrent pour se donner à lui, & qui avoit mérité ce sort par ses vices & par ses crimes, trouva aussi un asile à la cour de Charlemagne. Cette femme, qui avoit empoisonné son mari en voulant empoisonner un de ses amans qu'elle craignoit, ou dont elle avoit à se plaindre, disoit un jour à Charlemagne, que le plus grand objet de son ambition seroit d'être reine de France. « Eh bien! dit Charlemagne, tournant la » chose en plaisanterie, je suis veuf & mon fils » aîné n'est pas marié, qui voulez-vous épouser » de nous deux? Le plus jeune, dit Edburge. Ah! » répliqua Charlemagne, si vous m'aviez choisi, je » vous aurois donné mon fils; mais puisque vous » me l'avez préféré, vous n'aurez ni lui ni moi. » Il lui donna une abbaye, qu'elle quitta pour s'enfuir avec un nouvel amant; elle finit par aller mourir à Pavie dans la misère.

EDOBINCH, EDOBECH *ou* EBODECH & ECDICIUS. (*Hist. rom.*) Edobinch étoit un capitaine français attaché au service du tyran Constantin, lequel disputoit l'Empire à Honorius & au fils d'Arcadius. (*Voyez*, dans ce volume, l'article *Géronce*.) Edobinch rendit un grand service à Constantin, en allant au-delà du Rhin lui chercher des secours parmi les Français ses compatriotes & les autres nations germaniques. Constantin étoit alors assiégé dans la ville d'Arles par le comte Constantius, grand-maître de la milice romaine sous Honorius, & le plus célèbre des généraux du tems. Lorsque celui-ci apprit qu'Edobinch arrivoit à la tête du secours qu'il avoit obtenu, il se hâta de marcher à sa rencontre, & de disposer une embuscade qui, n'ayant point été apperçue par les Germains, eut contr'eux tout son effet. Edobinch, attaqué en tête par le fort de l'armée de Constantius, & en queue par un gros de cavalerie qui formoit l'embuscade en question, fut aisément mis en désordre, ses bataillons se renversent; les uns fuient, les autres jettent leurs armes & demandent grace; d'autres sont foulés aux pieds des chevaux; la déroute est complète. Edobinch eut bien de la peine à se sauver à course de cheval; il alla chercher un asile dans une maison de campagne, chez un ami, nommé Ecdicius, qu'il avoit comblé de bienfaits, & sur lequel il croyoit avoir droit de compter. Ecdicius, oubliant tous les devoirs de la reconnoissance, & violant indignement les lois sacrées de l'hospitalité, le respect & l'humanité dus aux malheureux, coupa lui-même la tête de son ami, &, cette tête à la main, vint demander son salaire à Constantius. « Ce général, » dit l'auteur de l'Avant-Clovis, le remercia au » nom de la république de ce qu'il avoit fait l'office » de son prévôt; mais quand il fut qu'Ecdicius » vouloit demeurer dans l'armée, il lui fit com- » mandement de se retirer au plus vîte; & ainsi » Ecdicius ne remporta pour cette belle action, » qu'un cruel remords dans le sein, & une hor- » rible infamie sur le front. »

Cet événement est de l'an 411.

EMSER (JÉRÔME). (*Hist. du Luthéran.*) Luther avoit fait en langue allemande une traduction du Nouveau-Testament, que les Catholiques trouvèrent remplie d'infidélités tendantes à favoriser ses dogmes. Jérôme Emser, docteur de Leipsick & théologien du duc Georges de Saxe, comme Luther l'étoit de l'Electeur, releva ces infidélités, & il osa opposer à cette traduction hérétique une traduction orthodoxe. Cet Emser, zélé défenseur de la foi catholique, fatiguoit Luther de ses écrits, & Luther l'accabloit d'injures plus encore que les Rois & les Papes. C'étoit vers l'an 1521 qu'ils écrivoient l'un contre l'autre.

ESCARS. (*Hist. de Fr.*) La Maison de Pérusse ou de la Pérusse, dite d'Escars, du nom d'une terre, est recommandable par ses services & ses alliances.

François d'Escars, seigneur de la Vauguyon, chambellan de François I, & commandant en Dauphiné, Lyonnois, Savoie & Piémont, épousa le 22 février 1516, l'héritière de Bourbon-Carenci, par qui la principauté de Carenci passa dans la Maison d'Escars.

Claude, prince de Carenci, son petit-fils, fut tué en duel le 6 mars 1586, par le baron de Biron.

Diane sa sœur, devenue princesse de Carenci, épousa Louis d'Estuert, ou Stuert, ou Stuart, comte de Saint-Mégrin, lieutenant-général des armées du Roi.

Jacques, marquis de Saint-Mégrin, leur petit-fils, aussi lieutenant-général, après avoir fait diverses campagnes en Allemagne, en Lorraine, en Flandres, après avoir commandé en Catalogne, fut tué au combat de Saint-Antoine, le 2 juillet 1652, à trente-cinq ans.

Marie sa sœur, marquise de Saint-Mégrin, princesse de Carenci, comtesse de la Vauguyon,

épousa, en 1653, Barthélemi de Quelen, comte de Broutay, maréchal des camps & armées du Roi, tué au siége de Tournay, en 1667.

Ainsi la branche aînée de la Maison d'Escars s'est éteinte dans la Maison des Stuerts Saint-Mégrin, & cette branche des Stuerts Saint-Mégrin dans celle de Quelen; mais il restoit d'autres branches de la Maison de Pérusse ou d'Escars, une entr'autres qui a produit deux prélats distingués, savoir:

Le cardinal de Givry, Anne d'Escars, grand ligueur, & cependant honnête homme, & homme de mérite, comme Henri IV le reconnut lui-même; aussi se fit-il un plaisir de le transférer de l'évêché de Lisieux à l'évêché de Metz, en 1608. Le pape Clément VIII avoit fait Anne d'Escars cardinal en 1596. Mort le 19 avril 1612.

L'autre prélat est Charles d'Escars, évêque & duc de Langres, frère du Cardinal, mais d'un premier lit; le Cardinal avoit même été son coadjuteur à l'évêché de Langres. Charles avoit été d'abord évêque de Poitiers en 1564; il fut nommé à l'évêché de Langres en 1571. En 1573, il reçut à Metz les ambassadeurs de Pologne, qui venoient apporter au duc d'Anjou la nouvelle de son élection, & la harangue que ce prélat fit à cette occasion lui fit honneur. Mort en 1614.

ETIENNE. (*Hist. ecclésiast.*) L'histoire ecclésiastique nous offre d'abord le diacre saint Etienne, premier martyr du christianisme, lapidé l'an trente-trois de l'ère chrétienne, par les Juifs, qui l'accusoient d'avoir blasphémé contre Moïse. Son histoire est rapportée dans les Actes des Apôtres, chapitres VI & VII. Il pria en mourant pour ses persécuteurs, & ses prières paroissent avoir obtenu la conversion de Saül, qui fut depuis saint Paul.

Audivit è cœlo Deus
Suprema verba martyris:
Dux Saulus & testis necis,
Necis fit ipse præmium.

On compte neuf ou dix Papes du nom d'Etienne, selon qu'on veut ou mettre ou ne pas mettre au nombre des Papes un Etienne II, élu & mort en 752, & dont le pontificat ne fut que de trois ou quatre jours.

1°. Etienne I a le titre de Saint. Successeur du martyr Lucius en 253, il souffrit lui-même le martyre le 2 août 257, pendant la persécution de l'empereur Valérien. C'est sous son pontificat qu'on agita la fameuse question de la rebaptisation des hérétiques, sur laquelle saint Cyprien résista au pape saint Etienne. (*Voyez* l'article Cyprien (saint) dans le Dictionnaire.)

2°. Etienne II est ce Pape de quatre jours.

3°. Etienne III. Ce Pape est très-connu par ses liaisons avec Pépin-le-Bref, & par les événemens qui en ont été la suite. Pépin-le-Bref, dans le projet de consacrer par la religion le couronnement de sa race, & de la préserver, par ce moyen, du sort qu'il avoit fait éprouver à la race mérovingienne, ne desiroit rien tant qu'une alliance intime avec les Papes: ceux-ci ne la desiroient pas moins, ne voyant que la France qu'ils pussent opposer avec succès aux Lombards leurs plus redoutables ennemis. Etienne porta donc à Pépin ses plaintes sur les violences que le Saint-Siége éprouvoit alors plus que jamais de la part des Lombards. Pépin saisit cette occasion d'inviter Etienne à passer en France, pour qu'ils pussent conférer à loisir de leurs communs intérêts. Les Lombards, amis de la France sous Charles Martel, & qui ne vouloient pas en devenir ennemis sous Pépin-le-Bref, n'oserent s'opposer au passage du Pape, quoiqu'ils vissent trop bien l'objet de son voyage.

Les auteurs varient sur le cérémonial qui fut observé en France à la réception d'Etienne III. Dans la suite, lorsque la souveraineté temporelle eut été jointe, chez les Papes, à la dignité spirituelle, & lorsque diverses conjonctures eurent concouru à augmenter ces deux pouvoirs l'un par l'autre, les Rois parurent se plaire à rendre des honneurs presque divins à celui d'entr'eux qui, le dernier par sa foiblesse, étoit le premier par ces titres de *Père commun* & de *Médiateur universel*. Anastase le bibliothécaire, qui vivoit dans un tems où cet usage étoit établi ou s'établissoit, jugeant peut-être des usages antiques par ceux dont il étoit témoin, représente Pépin prosterné devant Etienne, lui jurant obéissance, marchant à pied en tenant les rênes du cheval du Pape. Les Annales de Metz, au contraire, disent que le Pape parut en suppliant, sous la cendre & le cilice; qu'il se jeta aux pieds du Roi, & ne voulut se relever qu'après que le Roi lui eut accordé sa protection & lui eut promis son secours. Des auteurs contemporains n'entrent point dans tous ces détails, & disent seulement que le Pape fit des présens, fut bien reçu, & qu'on l'assura d'un prompt secours.

Le prince Charles, fils aîné de Pépin-le-Bref, & qui fut dans la suite l'empereur Charlemagne, paroit pour la première fois dans cette occasion: il avoit environ douze à treize ans; il alla au devant du Pape à plus de trente lieues, & le conduisit à Pontyon, maison royale dans le Pertois, où Pépin l'attendoit.

Pépin fit renouveler par le Pape, dans l'église de Saint-Denis, la cérémonie de son sacre & de son couronnement. Le Pape sacra & couronna en même tems la reine Berthe, femme de Pépin, & leurs deux fils, Charles & Carloman; il donna l'absolution à Pépin pour son usurpation; il lança en même tems toutes les excommunications d'usage contre quiconque oseroit jamais songer à transporter la couronne dans une autre maison, *ut nunquàm de alterius lumbis regem in ævo præsumant eligere;* ce qui n'empêcha pas Hugues Capet d'enlever la couronne à Charles de Lorraine, comme Pépin l'avoit enlevée à Childéric.

Pépin de son côté, décidé à tout faire pour le Pape, par intérêt & par reconnoissance, assembla un parlement à Crecy-sur Oise, pour faire résoudre la guerre contre les Lombards. Carloman, frère aîné de Pépin-le-Bref, mais devenu moine au Mont-Cassin, parut dans cette assemblée comme ambassadeur d'Astolphe, roi des Lombards, dont il étoit devenu sujet par sa retraite au Mont-Cassin. Etienne III & Pepin avoient espéré que la guerre seroit résolue sur le champ & sans contradiction. Les grands du royaume, entraînés par les raisons de Carloman, arrêtèrent qu'on enverroit des ambassadeurs à Astolphe, pour l'inviter à la paix. Pépin prit ombrage de l'ascendant que son frère avoit paru avoir dans cette occasion, & il s'en vengea d'une manière indigne. De concert avec le Pape, il le fit enfermer dans un monastère à Vienne, & ce fut aussi alors qu'il fit raser & disparoître les enfans de Carloman. Le père mourut cette même année dans sa prison. Pépin fut fortement soupçonné d'avoir hâté sa mort, & il avoit trop mérité ce soupçon.

Les ambassadeurs français trouvèrent Astolphe très-disposé à la paix; il offroit d'y faire tous les sacrifices convenables; il avoit formé une entreprise sur Rome; il s'en désistoit; mais il refusoit avec raison de céder au Pape la Pentapole & l'Exarchat de Ravenne, conquis sur les Empereurs grecs par les armes & le sang de ses sujets, & sur lesquels le Pape n'avoit nul droit.

Sur ce refus si naturel, la guerre fut résolue. Ce fut alors que Pépin-le-Bref & les deux Princes ses fils, créés patrices de Rome par le Pape & le peuple romain, firent, dit-on, du consentement des grands du royaume, à l'église de Saint-Pierre, cette célèbre donation de l'Exarchat & de la Pentapole, qui a donné naissance à la puissance temporelle des Papes.

La donation de Pépin étoit faite avant la conquête, & l'événement pouvoit répandre un assez grand ridicule sur cette libéralité précoce; mais Pépin ne donnoit que ce qu'il pouvoit livrer, & ne se vantoit que de ce qu'il pouvoit faire. Il passe les Alpes, force le pas de Suse, taille en pièces l'armée des Lombards, assiége Astolphe dans Pavie. Astolphe s'effraye & promet tout pour se tirer de danger; mais dès que Pepin a repris la route de France, enhardi par degrés par son éloignement, il diffère d'abord, puis refuse l'évacuation des places promises, puis se permet des courses sur le territoire de Rome, puis enfin il en vient jusqu'à investir le Pape dans cette place. Les cris douloureux d'Etienne se firent entendre en France. La lettre qu'il écrivit à ce sujet au nom de saint Pierre lui-même, lui a été reprochée. C'est, dit un auteur moderne, une prosopopée qu'on a eu tort de qualifier de supercherie: nous sommes entièrement de cet avis. Dans cette lettre, dont on a fait tant de bruit, le Pape ne prétendoit pas faire illusion à Pépin, au point de lui persuader que c'étoit saint Pierre en personne qui lui écrivoit: c'étoit seulement une figure de mauvaise rhétorique & de mauvais goût, que le Pape avoit crue propre à toucher Pépin, & qui auroit dû produire un effet tout contraire. Mais on ne peut s'empêcher de penser, comme M. Fleuri, sur l'équivoque qui règne dans cette lettre: « où l'Eglise signifie, non l'assemblée » des fidèles, mais les biens temporels consacrés » à Dieu; où, par le troupeau de Jesus-Christ, on » entend les corps & non pas les ames; où les pro- » messes temporelles de l'ancienne loi sont mêlées » avec les spirituelles de l'Evangile, & les motifs » les plus saints de la religion, employés pour une » affaire d'Etat. »

A la réception de cette lettre, Pépin, avec cette célérité qui distingue les héros de sa Maison, repasse les Alpes, délivre Rome, détruit une seconde armée de Lombards, assiége de nouveau Astolphe dans Pavie, & le presse si vivement, qu'Astolphe, voyant à quel guerrier il avoit affaire, & cédant à sa destinée, prit le parti d'exécuter de bonne foi, quoiqu'un peu lentement, un nouveau traité signé à Pavie, & d'évacuer en partie l'Exarchat & la Pentapole. Etienne III ne jouit pas longtems de cette libéralité; il mourut dès l'année suivante, 757. Astolphe avoit encore moins survécu à sa disgrace, & Pepin, tout-puissant en Lombardie, avoit procuré, de concert avec le pape Etienne III, lequel vivoit encore alors, la couronne à Didier, qui avoit été général des armées d'Astolphe, & dont le Pape lui avoit répondu, parce que Didier avoit promis de consommer la restitution commencée par Astolphe.

Etienne III eut pour successeur le pape Paul I son frère. A sa mort, arrivée en 767, une faction supposant apparemment que les Papes, étant devenus Princes temporels, des laïcs étoient désormais susceptibles de cette dignité, avoit mis un laïc, nommé Constantin, sur la chaire de saint Pierre. Cette nouveauté prophane offensa les regards du peuple de Rome; il se souleva, & Constantin eut les yeux crevés.

4°. Une élection plus canonique mit en sa place le pape Etienne IV: c'étoit lui qui occupoit le Saint-Siége à l'avénement des Princes français, Charles (depuis Charlemagne) & Carloman, en 768. Etienne avoit de fréquens démêlés avec Didier, qui avoit quelquefois sur lui un ascendant bien singulier. Etienne IV avoit envoyé en France Sergius, trésorier de l'Eglise romaine, fils de Christophe, primicier de la même Eglise, pour demander à Pépin du secours contre les Lombards. Sergius, en arrivant en France, trouva que Charles & Carloman avoient succédé à Pépin; il les fit aisément entrer dans les dispositions de leur père à l'égard du Saint-Siége. Les deux Princes envoyèrent chacun un commissaire avec quelques troupes, pour prendre connoissance de l'état des affaires de l'Italie, & secourir le Pape s'il en étoit besoin. Ithier, commissaire de Charlemagne, remplit

remplit sa mission en pacifiant quelques troubles, & en faisant rendre au Pape quelques places; Dodon, commissaire de Carloman, resta auprès du Pape, pour le servir selon les conjonctures. Le Pape n'étoit que trop bien servi par ses deux amis, Christophe & Sergius, auxquels il étoit redevable de son exaltation, & qui, plus zélés encore que lui pour la grandeur temporelle du Saint-Siége, ne cessoient de presser l'entière exécution des promesses d'Astolphe & de Didier. Ce dernier Prince, fatigué & irrité d'un zèle si incommode, entreprit de perdre ces deux ministres, & il y réussit. Il mit dans ses intérêts Paul Afiarte, camérier du Pape, jaloux du crédit de Christophe & de Sergius, & prêt à tout faire pour leur nuire. Cet homme parvint à les rendre suspects au Pape, & à lui faire craindre de leur part le sort de l'antipape Constantin. Etienne, par l'effet des suggestions d'Afiarte, poussa l'aveuglement jusqu'à s'unir avec Didier, & accepter le secours de cet ennemi contre ses deux plus fidèles sujets. Christophe & Sergius n'ignoroient pas les intrigues d'Afiarte & de Didier; ils en instruisirent Dodon, & implorèrent son appui; ils apprirent que, sous prétexte de faire un pélerinage au tombeau de saint Pierre, Didier alloit paroître aux portes de Rome avec une armée. Effrayés alors de leur danger, ils prennent toutes les précautions qu'exige leur sûreté. Dodon leur donne sa foible troupe qu'ils grossissent comme ils peuvent, de quelques soldats rassemblés à la hâte; Didier arrive au tombeau de saint Pierre, & fait prier le Pape de s'y rendre; Christophe & Sergius, n'ayant pu détourner le Pape de ce projet, profitent du tems où il confère avec Didier pour tenter un coup de désespoir. Ils entrent à main armée au palais de Latran, avec Dodon, pour enlever leur ennemi, Paul Afiarte. En ce moment même le Pape rentroit dans ce palais, au retour de sa conférence avec Didier, qui avoit beaucoup augmenté sa prévention contre ses deux ministres: il voit son palais investi, ne doute pas qu'on n'en veuille à sa vie, croit voir l'exécution de tous les complots qu'Afiarte & Didier lui ont fait craindre; il retourne chercher un asile auprès de Didier, d'où, par le conseil de ce Prince, il mande aux deux ministres, ou de venir le trouver, ou de se retirer dans un couvent. A cet ordre qui annonçoit Christophe & Sergius comme rebelles, le peuple les abandonne, & la foible troupe de Dodon, qui lui-même n'étoit plus en sûreté, ne pouvant plus les secourir, ils sont réduits à chercher leur salut dans la fuite: mais toutes les avenues étoit gardées; ils sont pris & conduits au Pape, c'est-à-dire, livrés à Didier & à Paul Afiarte. On creva les yeux au père, qui en mourut au bout de trois jours; le fils fut étranglé en prison: tel fut le prix de leurs services & de leur zèle.

Didier, pour mieux tromper le Pape, n'avoit pas manqué de jurer de nouveau sur le corps de saint Pierre, qu'il consommeroit incessamment l'exécution du traité de Pavie. Le Pape doutoit si peu de sa bonne foi, que, regardant comme fait ce que Didier avoit promis, il s'empressa étourdiment de mander au roi Charles & à la reine Berthe sa mère, que *Didier avoit tout restitué*; que le Saint-Siége n'avoit point d'ami plus précieux; que le Pape lui devoit la vie, n'ayant échappé que par ses avertissemens, ses conseils & sa protection généreuse, à une conspiration tramée par Christophe, Sergius & Dodon. Lorsque les Lombards se retiroient, le Pape fit rappeler amicalement à Didier sa promesse de restituer promptement les biens appartenans au Saint-Siége. « Que parle-t-il, répondit Didier, de » restitution & de biens de saint Pierre? Ne lui » suffit-il pas que je l'aie délivré de deux traîtres » qui menaçoient sa vie? & prétend-il qu'un tel » service soit compté pour rien? S'il est si peu sen- » sible aux bienfaits, qu'il songe au moins à ses » intérêts, & qu'il sache prévoir un avenir pro- » chain. Croit-il que Dodon traité en ennemi, que » les droits du patriciat violés en sa personne, n'at- » tirent pas bientôt sur Rome la haine & les armes » de Carloman? Lui reste-t-il alors d'autre défen- » seur que moi? & ne sent-il pas que, pour lui avoir » été utile, je lui suis devenu nécessaire. »

Etienne vit enfin l'abîme où il étoit tombé; il vit qu'il avoit lui-même égorgé ses amis & armé ses ennemis; il conçut la profonde malice de Didier & d'Afiarte. (*Voyez*, dans le Dictionnaire, à l'article *Adrien I*, la conduite de ce Pape envers Paul Afiarte, & le châtiment de ce traître.) Etienne, désabusé, se hâta d'écrire aux Princes français, pour les engager, en qualité de patrices, à s'armer, comme avoit fait leur père, en faveur du Saint-Siége, contre les Lombards, *& à n'en pas croire les gens mal-intentionnés, qui pourroient leur dire que Didier avoit restitué les biens de l'Eglise.* Ces gens malintentionnés, c'étoit lui même; & cette petite réticence & ce petit détour, pour ne pas avouer qu'un Pape s'étoit laissé tromper, n'avoient rien d'adroit.

Vers ce même tems Etienne apprit avec effroi le projet que la reine Berthe, mère des deux Princes français, avoit formé, de marier son fils aîné avec Hermengarde, fille du Roi lombard, voyant dans ce mariage la pacification générale qui alloit être son ouvrage. Le Pape n'y vit que son protecteur s'unissant à son ennemi; il ne négligea rien pour traverser cette alliance; il avoit un prétexte qu'il fit bien valoir. Charlemagne avoit une espèce d'engagement que la nation ne paroît pas avoir regardé comme un vrai mariage avec une femme nommée Himiltrude, dont il avoit même un fils. Cet obstacle, qui, d'après les usages du tems, pouvoit être facilement levé par un divorce ou par d'autres moyens, n'arrêtoit ni la reine Berthe, ni le Roi lombard, ni Charlemagne lui-même, qui ne tenoit plus à ce lien. Le Pape, dans une lettre très-curieuse, & qui existe, insiste fortement sur l'indissolubilité des nœuds du mariage; & pour toucher par un endroit sensible les princes Charles & Carloman, à qui cette lettre est adressée en

commun : « Souvenez-vous, leur dit-il, que le » Pape Etienne III mon prédécesseur empêcha » Pepin de répudier votre mère. » Il insiste bien davantage encore sur l'indignité prétendue de cette alliance ; il assure que toutes les Lombardes sont puantes, lépreuses, dégoûtantes ; que le peuple lombard est ennemi de Dieu & des hommes (il l'étoit des Papes). Il dit que ce peuple n'étoit pas compté parmi les nations ; il éprouvoit alors le contraire, & comme s'il eût été question d'épouser une idolâtre & non pas une catholique. « Quelle » monstrueuse alliance, s'écrie le Pontife, entre la » lumière & les ténèbres ! Quelle société du fidèle » avec l'infidèle ! Les Françaises, dit-il, sont si ai- » mables ! Aimez-les, c'est votre devoir. »

Il prétend qu'il n'est pas permis aux Princes d'épouser des étrangères ; il cite aux Princes français les exemples de leur père, de leur ateul, de leur bisaieul, qui tous avoient épousé des Françaises ; il leur allègue sur ce point l'autorité du Roi leur père, qui, pressé par l'empereur Constantin Copronyme, de donner en mariage à son fils la princesse Gisèle, sœur de Charles & de Carloman, avoit répondu qu'une alliance étrangère lui paroissoit illégitime, & surtout qu'il ne vouloit point faire une chose désagréable au Saint-Siége. Or, cette même Gisele, on vouloit alors la donner en mariage au prince Adalgise, fils de Didier.

Il finit par lancer tous les anathêmes & toutes les foudres de l'Eglise contre quiconque, après ce charitable avertissement, pourroit encore s'occuper d'un pareil projet, & il leur promet le paradis s'ils se rendent à ses remontrances.

Ce zèle parut excessif, & ne parut pas assez pur : on n'y eut point d'égard en France. On se contenta d'engager Didier, en faveur de cette alliance, à remettre au Pape quelques-unes des places qu'il retenoit de l'Exarchat & de la Pentapole ; car on jugea que c'étoit là la lèpre dont la nation lombarde étoit frappée, & le mariage se fit : mais le Pape fut vengé par ce mariage même. Charlemagne n'aima point sa nouvelle épouse. Quelques infirmités secrètes qu'il lui trouva, l'en dégoûtèrent d'abord ; il la répudia, quoique la reine Berthe l'eût fait jurer, sous la garantie de plusieurs seigneurs français, de ne la jamais répudier.

Etienne IV mourut en 772.

5°. Lorsque le pape Léon III, qui mourut le 23 mai 816, avoit été nommé Pape à la place d'Adrien, son premier soin avoit été d'envoyer demander l'agrément de Charlemagne, car on ne manquoit point à ce Monarque. Etienne V, élu à la place de Léon, n'attendit point, pour s'installer dans le pontificat, la confirmation de Louis-le-Débonnaire ; cependant, sur les plaintes de ce Prince, il lui fit prêter serment par les Romains, & vint le trouver à Reims, apportant avec lui, pour l'Empereur & l'Impératrice, deux couronnes d'or qu'il leur mit solennellement sur la tête dans la cathédrale de Reims ; car la politique des Papes étoit, d'un côté, d'acquérir au Saint-Siége, par cette cérémonie, des droits sur l'installation des Empereurs, tandis que d'un autre côté les mêmes Papes tâchoient d'enlever insensiblement aux Empereurs le droit de confirmer leur élection.

Lorsque Léon III avoit couronné Charlemagne à Rome, ç'avoit été une surprise réelle ou supposée. Lorsque Pepin-le-Bref s'étoit fait couronner en France avec ses enfans, par le pape Etienne III, il avoit eu, pour en user ainsi, des raisons politiques qui ne subsistoient plus du tems de Louis-le-Débonnaire. Charlemagne, en ordonnant à celui-ci de se couronner de sa propre main, avoit voulu faire entendre qu'il ne tenoit que de Dieu la couronne impériale, & c'étoit remettre la chose en question, que de consentir à tenir cette couronne du Pape. Etienne V, par cette cérémonie, sembloit dire à Louis : « Vous n'étiez pas encore » Empereur, & voilà pourquoi je ne vous avois pas encore demandé votre confirmation. » Ajoutons que, dans cette entrevue, Louis fut imprudemment prodigue (envers un Pape qui lui avoit manqué) de toutes ces démonstrations de respect, qui ne se rendent qu'au caractère pontifical, mais dont les Papes ont si bien su tirer parti pour leur autorité temporelle.

Etienne V, à peine retourné en Italie, y mourut le 25 janvier 817.

6°. Etienne VI, successeur d'Adrien III, fut élu en 885, & mourut en 891.

7°. Etienne VII est principalement connu pour avoir fait déterrer (en 897) le pape Formose, son prédécesseur & son ennemi. Cet affreux scandale fit plus de tort à Etienne qu'à Formose. La mémoire de celui-ci fut réhabilitée, & le pape Etienne, devenu odieux par cette vengeance atroce, exercée sur un cadavre, fut chargé de fers, puis étranglé en prison par les citoyens de Rome, que les amis de Formose avoient soulevés.

8°. Etienne VIII mourut en 931, après deux ans de pontificat.

9°. Etienne IX, en 942. Il avoit été nommé en 939. Il étoit allemand & parent de l'empereur Othon. Les Romains, alors séditieux & barbares, avoient, dans une émeute, porté sur lui leurs mains sacriléges : ils s'étoient plu à lui découper le visage, & l'avoient tellement défiguré, qu'il n'osoit plus paroître en public.

Laniatum corpore toto.....
Lacerum crudeliter ora.....
Et truncas inhonesto vulnere nares.....
Pavitantem & dira tegentem
Supplicia.....
Quis tam crudeles optavit sumere pœnas ?
Cui tantùm de te licuit ?

Etienne X, frère de Godefroi-le-Barbu, duc de la Basse-Lorraine, d'abord religieux au Mont-Cassin, puis abbé de ce célèbre monastère, fut élu Pape le 2 août 1057, & mourut à Florence le 29 mars 1058, en odeur de sainteté, dit-on.

FASTRADE & HARTRADE. Charlemagne ne pouvoit se passer de femme. Après avoir perdu Hildegarde, la troisième des siennes, & celle qu'il avoit le plus aimée, il épousa trop tôt pour l'honneur de sa douleur, mais trop tôt surtout pour le bonheur de son peuple & pour le sien, une femme impérieuse, injuste & cruelle, nommée Fastrade, fille d'un seigneur français. Si cette femme toucha moins son cœur qu'Hildegarde, elle prit un plus grand empire sur son ame, & elle abusa de cet empire; elle rendit Charlemagne complice de ses violences; elle lui fit faire des coups d'autorité contraires à son inclination; elle parvint enfin à faire haïr ce Prince aimable, de qui le don suprême étoit le don de plaire. On conspira, on attenta même à sa vie: des ennemis domestiques, nombreux, puissans, redoutables, se joignirent à tant d'ennemis étrangers, que Charlemagne avoit toujours à combattre. Le chef de la conjuration étoit Hartrade, un des comtes de Thuringe; il croyoit avoir à se plaindre de la Reine, & il s'en prenoit au Roi, dont il n'avoit pu obtenir justice contr'elle. On ne sait point de particularités sur le sujet de ses mécontentemens; on n'en sait pas davantage sur la conspiration même, ni sur la manière dont elle fut découverte. Tout ce qu'on sait, c'est qu'elle répandit beaucoup d'effroi dans la Maison royale, que le nombre & la qualité des conjurés sembloient annoncer des dispositions à une révolution. Charlemagne cependant sut écarter les orages & les dangers; il répara en partie les torts de Fastrade, & ajouta même à l'amour & à l'admiration publique par la politique sublime qu'il eut de faire grace de la vie à tous les conjurés, dont la plupart ne furent qu'exilés; mais cette grace fut bien légère pour Hartrade, car il eut les yeux crevés. Ce genre de supplice, usité depuis long-tems dans l'Orient, s'étoit introduit en France par les relations que ce royaume avoit avec l'Empire grec. L'abbé Velli a tort de dire qu'on en vit le premier exemple en France dans la personne d'Hartrade; car le duc d'Aquitaine, Hunaud (*voyez* plus bas son article), avoit fait crever les yeux à son frère Hatton, & long-tems auparavant Ebroin avoit traité de même Saint-Léger.

Dans la suite les restes de la faction de Hartrade se ranimèrent pour entrer dans la conjuration que Pepin-le-Bossu (*voyez* plus bas son article) osa former contre Charlemagne son père.

FAUCON, FALCONI. (*Hist. de Fr. & d'Ital.*) Cette famille étoit originaire de Florence, & avoit une de ses branches établie dans le royaume de Naples. Falco-Falconi passa en France, en 1495, à la suite de Charles VIII, qui revenoit alors de sa brillante & peu solide expédition d'Italie.

Alexandre Faucon son fils, seigneur de Ris, acquit en France de la réputation; & François Faucon, frère d'Alexandre, évêque de Tulles, d'Orléans, de Mâcon & de Carcassonne, employé en diverses négociations importantes, fut un des plus savans prélats de son tems.

Cette famille a produit plusieurs magistrats distingués, des premiers présidens des parlemens de Normandie & de Bretagne, dont l'un, Claude Faucon de Ris, servit utilement l'Etat dans les désordres de la Ligue; il fut pris par les Ligueurs, & retenu long-tems prisonnier. C'est pendant cette captivité qu'il a composé un poëme des guerres civiles. Les savans, tels que Scévole de Sainte-Marthe & le président de Thou, l'ont célébré comme un savant distingué.

François Faucon, fils de Claude, connu sous le nom de commandeur de Ris, servit plus de vingt ans la religion de Malte, & se trouva & contribua, en 1625, à la victoire que le maréchal de Montmorenci, amiral de France, remporta sur les Rochelois: il eut depuis, le commandement des vaisseaux de Normandie.

Son frère, Alexandre Faucon, premier président du parlement de Rouen, contribua, en 1620, après l'affaire du Pont-de-Cé, à la réconciliation de Louis XIII avec sa mère.

Le marquis de Charleval, si connu par son bel esprit (*voyez* son article dans le Dictionnaire), étoit le neveu des deux précédens.

FÉNEL (JEAN-BASILE-PASCAL). (*Hist. litt. mod.*) M. l'abbé Fénel, chanoine de Sens, de l'Académie des inscriptions & belles-lettres, est un grand exemple du malheur dont un proverbe vulgaire menace en tout genre les esprits trop ardens & trop ambitieux: *Il embrassa tout & n'étreignit rien;* il ébaucha tout & n'acheva rien. Il a fourni à M. de Bougainville la matière d'un éloge très-piquant, où un esprit lumineux & fin donne avec grace au savoir indigeste & confus, avec de justes louanges, un juste ridicule. L'abbé Fénel, né à Paris le 8 juillet 1695, descendoit d'une suite d'avocats estimés. Henri Fénel son oncle mourut doyen du chapitre de Sens, auquel il légua sa bibliothèque. M. de Fontaines, évêque d'Aleth, son grand-oncle, avoit aussi été doyen de ce chapitre. Le célèbre Ménage, ami particulier du père de l'abbé Fénel, & qui demeuroit dans la même maison, influa, au moins par une sorte d'inspection, sur l'éducation du fils. La littérature sembloit pouvoir tout attendre d'un esprit tel que

celui du jeune Fénel, esprit facile, courageux, pénétrant, capable d'une application soutenue, & secondé de la plus heureuse mémoire. « S'il » avoit eu, dit M. de Bougainville, la force de » maîtriser son imagination, & de renoncer au » projet d'être un philologue universel, il auroit » éclairé ses contemporains, il auroit instruit la » postérité; il devint savant, mais il ne fut pas » habile, parce qu'on ne le devient pas sans mé» thode. »

Il entreprit à treize ans un Traité de géographie; à quinze, il faisoit des extraits critiques des bibliothèques de Leclerc & de Fabricius; à dix-sept, il voulut écrire à la fois sur la divination, sur la philosophie hermétique, sur la construction générale de l'Univers.

La métaphysique parut à son tour; il n'en parloit qu'avec un enthousiasme religieux; elle l'attira cependant sans le fixer. Il entreprit une critique de Mallebranche, une réfutation de Hobbes, une de Spinosa. Il passoit de la métaphysique à la morale, au droit naturel, au droit des gens, à la politique, à toutes les branches de la philosophie, sans se reposer sur aucune. Un écart soudain le transportoit ensuite dans la géométrie transcendante; il s'enfonçoit dans l'algèbre; il appliquoit le calcul à des problêmes singuliers d'optique, d'astronomie, de physique générale & particulière: il vérifioit les expériences de Bayle; il méditoit avec Descartes, conversoit avec Léibnitz, disputoit avec Newton. En même tems il faisoit son cours de théologie & des excursions en médecine; il lisoit Galien, Celse, Sydenham, Boerhave; c'est de ce côté principalement que le portoit son goût, si l'on peut lui attribuer quelque goût particulier. Il s'étoit fait sur la médecine une théorie propre, dont l'application sur lui-même lui réussissoit mal, & ne l'a point détrompé.

En littérature, l'étude des langues savantes l'avoit mis de bonne heure en état de lire les originaux; il dévora les commentateurs comme il avoit lu les textes, *Helluo librorum*. A quinze ans il travailloit d'après Bochart, & méditoit une hypothèse nouvelle sur la dispersion des hommes. Il se rendoit familiers dès-lors les ouvrages de Scaliger & d'Usserius; il s'exerçoit dans l'art des étymologies; il puisoit à la fois dans toutes les sources de l'Histoire ancienne & moderne, étrangère & nationale. De là naissoient en foule des plans d'ouvrages, des projets de dissertations; il en communiqua plusieurs au Père de Tournemine, dont il ambitionnoit les éloges, & qui lui donna des avis. Le Père Hardouin, découvrant en lui le germe d'un novateur & l'ébauche d'un grand homme, voulut en faire un prosélyte; mais l'abbé Fénel n'étoit point homme à se laisser séduire par les systêmes qu'il n'avoit pas imaginés.

Tout ce que nous venons de voir n'étoit qu'en études & en projets. A vingt-cinq ans il se voyoit en état d'écrire sur toutes sortes de matières, *de omni scibili*, & n'avoit écrit sur aucune. Il se mit à composer à la fois pour les prix de toutes les Académies, & du royaume, & de l'Europe. Dans le cours de quinze ans il traita vingt-cinq questions différentes de géométrie, de physique, d'astronomie, d'Histoire tant ancienne que moderne. En 1741, il composa pour l'Académie des sciences, *sur les propriétés de l'aiman*; pour celle de Bordeaux, *sur les causes de la noirceur des nègres*; pour l'Académie des inscriptions & belles-lettres, *sur l'histoire des Galates*. Il concouroit à la fois pour des prix sur l'insuffisance de la loi naturelle, sur la théorie de Saturne & de Jupiter, sur le systême des monades, sur l'origine des pierres figurées. « Asclepiade, fameux athlète du tems des Antonins, avoit, en moins de sept ans, combattu dans » les jeux les plus célèbres de l'Italie, de la Grèce, » de l'Egypte & de l'Orient. Vainqueur dans tous, » il avoit vu seize villes du premier ordre lui déférer à l'envi le titre de citoyen. »

Cette magnifique comparaison fait d'abord tout espérer pour l'abbé Fénel, lorsque M. de Bougainville ajoute: « L'Asclépiade moderne, infatigable & belliqueux comme l'ancien, *n'eut pas* » *le même bonheur.....* » Mais enfin il a souvent balancé la victoire, & l'a quelquefois remportée. Son Mémoire sur *le cabestan*, sans obtenir le prix, a mérité l'honneur d'être imprimé dans les recueils de l'Académie des sciences. En 1743, l'Académie de Soissons couronna sa Dissertation *sur la conquête de la Bourgogne par les fils de Clovis*; la même année l'Académie des inscriptions & belles-lettres donna le prix à son Mémoire *sur l'état des sciences en France, depuis la mort de Philippe-le-Bel jusqu'à celle de Charles V.* « Il étonna ses juges, dit M. de » Bougainville; & l'un d'eux étoit M. Falconet, » si capable d'étonner lui-même par l'étendue de » ses connoissances. » Dans un autre endroit il dit du même abbé Fénel: « Né pour le grand, il ne » remplit pas son rôle; il étonna ceux dont il auroit pu se faire admirer. »

En 1744, l'abbé Fénel fut reçu à l'Académie des inscriptions & belles-lettres. Là, ses Dissertations n'étoient pas de simples Mémoires, mais de gros Traités, dont la longueur absorboit les séances de l'Académie, & cependant aucun de ces ouvrages n'est achevé. Ce qui caractérise singulièrement sa manière de travailler, c'est que la plupart de ses ouvrages n'étoient, dans son plan, que des préparatifs à d'autres ouvrages, de simples introductions qui, par l'événement, ne le conduisoient à rien d'ultérieur. En 1747, il lut à l'Académie une *longue Dissertation* sur les dogmes religieux des Celtes & des Germains; ce n'étoit qu'un extrait de la préface qu'il destinoit à son histoire de Sens, commencée sous l'épiscopat de M. de Chavigni, continuée sous celui de M. Languet, & qu'il n'a pas eu le tems d'achever.

En 1742 & en 1746 on avoit trouvé en divers lieux dans des tombeaux anciens, quelques dé-

bris d'étoffes de soie, tissues de fils d'or en lame. Ces découvertes réveillèrent d'anciennes idées de M. l'abbé Fénel sur l'art de fabriquer les étoffes: de là un ample Traité préliminaire, dans lequel, à l'occasion d'un art particulier, il traça le plan, tel qu'il l'avoit conçu, de l'histoire générale des arts, en remontant presqu'à l'origine du Monde.

Ce qu'il a lu à l'Académie sur les mystères d'Eleusis étoit encore l'avant-propos d'une histoire du paganisme, qui n'a pas plus été achevée que ses autres ouvrages.

Comme il ne conversoit guère qu'avec lui-même & qu'avec ses livres, son caractère étoit un peu sauvage; il sembloit n'être ni de son siècle ni de sa nation. Soit timidité, soit défiance, il craignoit les hommes, & ne s'ouvroit avec une sorte de liberté qu'au seul M. Falconet, dont l'amitié pour lui, née à l'occasion de sa Dissertation couronnée à l'Académie des belles-lettres, s'étoit acquis un droit à sa reconnoissance. Il tenoit d'ailleurs pour maxime, que, moins un corps a de surface, moins il est en butte aux impressions des autres corps.

La langueur habituelle dans laquelle il a passé les derniers tems de sa vie, étoit accompagnée d'un symptôme bien singulier; c'étoit une faim vorace, comparable à cette soif ardente qui fait le tourment des hydropiques. Les plus forts alimens pris sans mesure ne suffisoient pas à l'opiniâtreté de ses besoins. C'étoit la faim d'Erisichton:

Dira fames implacataque vigebat
Flamma gulæ.

Comme il se piquoit surtout de connoissances en médecine, il prétendit traiter lui-même sa maladie (qui étoit un épuisement de jour en jour plus sensible); elle devint bientôt mortelle, & l'emporta presque subitement le 19 décembre 1753.

FÉRONIÈRE (LA BELLE). (*Hist. de France*) Presque tous les historiens nomment cette femme, sinon comme l'objet d'une des passions de François I, du moins comme celui d'un de ses goûts les plus vifs & les plus constans. Ce fut elle, selon eux, qui lui coûta la vie par une brutale & abominable vengeance de son mari. Si l'on en croit un auteur nommé Louis Guyon, dans ses *Leçons diverses*, n°. 2, *L. I*, cette femme, aussi vertueuse que belle, désespéroit le Roi par ses rigueurs; mais les courtisans, qui savoient applanir toutes les difficultés, lui rappelèrent qu'étant Roi il étoit dispensé de plaire à une femme qu'il vouloit vaincre. Ils allèrent faire part à la femme même de cette noble idée. *La Féronière*, effrayée, avertit son mari: tous deux voulurent sortir du royaume, mais ils jugèrent cette fuite impossible; alors, dans son désespoir, le mari exigea de sa femme qu'elle obéît au Roi, & il alla dans des lieux de débauche chercher son indigne vengeance. Il en guérit, dit Mézeray; elle en mourut; le Roi languit huit ou neuf ans, & en mourut aussi.

Le mari de *la belle Féronière* étoit avocat, & l'on ne sait si l'on doit confondre cette maîtresse avec celle qui est désignée seulement sous le nom de l'*Avocate*, & dont parle, dans l'*Heptaméron*, la reine de Navarre, confidente de toutes les galanteries de son frère. Si c'est de la même femme qu'il s'agit, les détails & les circonstances sont bien changés. L'histoire de l'Avocate est aussi gaie que celle de *la Féronière* est horrible. Un vieil avocat avoit une jeune & jolie femme. Un grand seigneur, *qui m'en a fait le conte*, dit la reine de Navarre, *mais qui m'a défendu de le nommer*, se trouve à une nôce avec cette jeune femme, l'aime, lui plaît, en reçoit un rendez-vous. Le Prince (car la reine de Navarre lui donne ce titre, & dit *que la France n'a jamais eu & n'aura jamais de Prince mieux fait ni de meilleur air*), le Prince arrive seul & de nuit chez l'avocat; il le rencontre sur l'escalier; l'avocat tenoit à la main une lumière à la faveur de laquelle il reconnoît le Prince. Tandis qu'il s'étonne, le Prince prend son parti, lui avoue qu'il est en bonne fortune dans le voisinage, & lui demande le secret. « Je me suis, dit il, dérobé un » moment pour venir, connoissant vos lumières & » votre capacité, vous charger d'une affaire impor- » tante; mais je meurs de soif, faites-moi donner » à boire. » La femme vient pour servir le Prince, qui ne la regarde point, & ne s'occupe que de l'affaire dont il étoit venu, disoit-il, entretenir l'avocat; mais dans un moment où le mari étoit allé au buffet pour apporter à boire, le femme à genoux, présentant au Prince des confitures, lui dit tout bas: *Entrez dans la garde-robe à droite.* Le Prince, après avoir bien remercié l'avocat, & bien assuré la jeune femme qu'elle avoit le meilleur des maris, prend congé d'eux; l'avocat, trop respectueux, veut le reconduire: « Qu'allez-vous faire? » dit le Prince. Oubliez-vous mon secret? Je dois » & je veux être seul; je vous défends de faire » un pas. » Il ferme la porte sur lui, entre dans la garde-robe à droite, & passe la nuit chez l'avocat, qui s'applaudit de la confiance qu'un si grand Prince lui témoigne, & sur ses affaires, & sur ses plaisirs. L'intrigue dura long-tems, & le Prince prit le parti dans la suite d'entrer chez l'avocate par une porte qui communiquoit à un couvent; il fit ses arrangemens avec les moines, sans leur révéler le fond du mystere. Au retour, il passoit par leur église: c'étoit toujours à l'heure des matines; il s'arrêtoit dans une chapelle, & n'en sortoit point que les matines ne fussent finies. Ce Prince avoit une sœur qui n'étoit occupée que de lui, & qui vouloit que tout le monde s'en occupât; elle alloit quelquefois dans ce même couvent, & recommandoit son frère aux prières des religieux. *Ah! c'est à nous*, lui dit un jour le prieur, *à nous recommander aux siennes.* « C'est un Saint. Comment pourrions-nous » appeler autrement un Prince de son âge, qui

» presque tous les jours quitte le plaisir & le repos » pour venir, comme un simple religieux, chanter » matines avec nous? » La sœur, qui ne reconnoissoit point son frère à cet éloge, ne manqua pas de lui en rendre compte. A ce récit, le Prince se mit à rire d'une manière qui annonçoit quelque intrigue; & sa sœur, qui, selon les termes de la reine de Navarre, *le connoissoit comme son propre cœur*, le pressa tant de s'expliquer, qu'il lui raconta toute l'histoire. La morale de ce conte chez la reine de Navarre, est qu'il n'y a point d'*avocats si malins ni de moines si fins qu'on ne puisse tromper quand on aime bien*.

Cette histoire, au reste, n'a pas une circonstance qui ne soit parfaitement dans les mœurs du tems & dans le caractère du Prince. Cette popularité, si bien imitée depuis par Henri IV, distingua toujours François I. On ne doit pas même être étonné de cette noce où il se trouve avec la femme d'un avocat; il alloit partout. Souvent engagé dans des voyages, ou égaré à la chasse, il descendoit familiérement & sans être attendu, chez les seigneurs de sa cour & les gentilshommes de son royaume, quelquefois même chez des gens d'une moindre condition. Son ardeur pour la chasse & son goût pour la galanterie l'y suivoient. « Le plus pauvre » gentilhomme, disoit-il, peut traiter très-bien » le plus grand Prince, pourvu qu'il lui présente » une belle femme, un beau cheval & un beau » levrier. »

FITZ-ALAN ou ARUNDEL (*Hist. d'Anglet.*), ancienne maison d'Angleterre, tiroit son origine d'un Alain ou Alan, à qui Guillaume-le-Conquérant fit don d'une terre considérable, sans doute pour reconnoître ses services. Les descendans de cet Alain prirent le nom de Fitz-Alain ou Alan.

Jean Fitz-Alan, second du nom, fils de Jean I, fut comte d'Arundel par sa mère, & tous leurs descendans prirent ce titre de comtes d'Arundel.

Richard Fitz-Alan, second du nom, comte d'Arundel, nommé par quelques-uns Edmond, eut la tête tranchée le 9 octobre 1326.

Richard Fitz-Alan, troisième du nom, son fils, fut amiral sous le règne d'Edouard III, & mourut le 23 janvier 1375.

Richard Fitz-Alan IV, comte d'Arundel, aussi amiral d'Angleterre, eut, comme son aïeul, la tête tranchée. Ce fut en 1393, sous le règne de Richard II.

Thomas son frère fut évêque d'Ely, puis archevêque de Cantorbery & chancelier d'Angleterre.

Jean, un autre de leurs frères, a été assez célèbre pour qu'on ait cherché à répandre du merveilleux sur sa mort. On l'a fait l'objet d'une de ces prédictions miraculeuses & miraculeusement accomplies, qui ont fait dire:

Qu'on rencontre sa destinée
Souvent par les moyens qu'on prend pour l'éviter.

Son histoire ressemble à celle du poète Eschyle. Il habitoit une maison sur le bord de la mer: on lui prédit qu'il seroit tué sur le sable; dès-lors le sable du rivage lui fut suspect; il changea de demeure, & se retira dans une autre maison au milieu des terres. Il vivoit sous le règne d'Edouard IV, au tems de la querelle des deux Roses, & y combattoit pour ce Prince contre les Lancastres. Le comte d'Oxfort ayant surpris le Mont Saint-Michel pour la Maison Lancastre, Jean Fitz-Alan marcha contre lui, & fut tué le 13 décembre 1380, dans un combat livré sur la grève. Ce Jean Fitz-Alan épousa l'héritière des barons de Maltravers, & fut la tige des barons de Maltravers, du nom de Fitz-Alan, qui devinrent comtes d'Arundel par l'extinction de la branche aînée des Fitz-Alan. Cette seconde branche des comtes d'Arundel Fitz-Alan s'éteignit dans la personne de Henri Fitz-Alan, comte d'Arundel, baron de Maltravers, mort le 25 avril 1579, ne laissant que des filles, dont l'une, nommée Marie, épousa Thomas Howard, duc de Nortfolck, chevalier de la Jarretière. C'est ce duc de Nortfolck qui fit placer dans les jardins du palais d'Arundel, à Londres, les fameux monumens d'antiquité connus sous le nom de *marbres d'Arundel* ou *de Paros*.

FLEURIAU. (*Hist de Fr.*) C'est le nom de deux magistrats, de deux ministres qui ont occupé de grandes places, & dont le nom n'est pas encore oublié.

1°. M. Fleuriau d'Arménonville, nommé garde-des-sceaux lorsqu'ils furent ôtés pour la seconde fois, sous la régence, au chancelier d'Aguesseau, avoit dû les commencemens de sa fortune à son alliance avec messieurs le Peletier. Claude le Peletier, ministre des finances après Colbert, avoit épousé Marguerite Fleuriau d'Arménonville, tante (le président Hénault dit sœur du garde-des-sceaux d'Arménonville). Claude le Peletier le fit intendant des finances. En 1701, on jugea que M. de Chamillard, qui venoit de joindre au ministère des finances celui de la guerre, pouvoit avoir besoin d'être aidé, d'une manière plus particulière, dans le premier de ces emplois: on créa deux charges de directeurs des finances, dont l'une fut donnée à M. d'Arménonville. L'établissement des conseils au commencement de la régence, ayant rendu les secrétaires d'Etat inutiles, ou les ayant du moins réduits à un état subalterne, M. de Torcy donna sa démission de la place de secrétaire d'Etat des affaires étrangères; mais on ne tarda pas à s'appercevoir qu'indépendamment du conseil chargé de ce département important, il étoit indispensable d'avoir un homme chargé en particulier d'entendre les ministres étrangers & de leur répondre; en un mot, d'avoir un ministre des affaires étrangères, & cette place fut donnée le 5 février 1716 à M. d'Arménonville.

En 1718, lorsque les conseils furent supprimés

& les secrétaires d'Etat rétablis dans la plénitude de leurs fonctions & de leur autorité, l'abbé Dubois s'empara du ministère de la guerre, & M. d'Arménonville resta chargé du ministère de la marine, dont il exerçoit déjà les fonctions pour M. de Maurepas, encore mineur.

En 1720, le parlement étant exilé, on forma une chambre des vacations, composée de conseillers d'Etat & de maitres des requêtes, & ce fut M. d'Arménonville qui la présida.

En 1721, ce fut M. d'Arménonville qui fit lecture au Roi en plein conseil, d'une lettre du roi d'Espagne, par laquelle ce Prince accordoit au Roi, en mariage, l'Infante sa fille, suivant la proposition qui en avoit été faite.

Ce fut enfin en 1722, le 1[er]. mars, qu'à l'occasion de l'entrée du cardinal Dubois au conseil de régence, le chancelier d'Aguesseau ayant refusé, ainsi que les pairs & les maréchaux de France, d'y siéger au dessous de ce scandaleux cardinal, M. d'Arménonville, plus complaisant, fut honoré de la dignité de garde-des-sceaux, & prit place au conseil, sans difficulté, au dessous des cardinaux de Rohan & Dubois, & le 9 avril suivant le comte de Morville son fils fut nommé secrétaire d'Etat de la marine.

Au mois d'août 1727, le cardinal de Fleury fit revenir le chancelier d'Aguesseau, & aussitôt M. d'Arménonville eut le mérite de remettre de lui-même les sceaux, qui ne furent pourtant point rendus encore à M. d'Aguesseau, mais qui furent donnés à M. Chauvelin.

2°. Charles-Jean-Baptiste Fleuriau, comte de Morville, fils du garde-des-sceaux, montra de bonne heure des talens, & pour la parole, & pour les affaires, d'abord dans la place d'avocat du Roi au chatelet, ensuite dans celle de procureur-général au grand-conseil. Il entra depuis dans la carrière des négociations, où ce double talent ne le distingua pas moins, ainsi qu'au congrès de Cambrai, où il fut plénipotentiaire. Il entra de là dans le ministère, où il remplit successivement deux emplois bien importans, celui de la marine & celui des affaires étrangères, dont il s'acquita dignement.

Il fut reçu à l'Académie française le 23 juin 1723: le sort l'y chargea plusieurs fois des fonctions de directeur, dont il s'acquita toujours à la satisfaction de l'Académie & du public; cependant lorsqu'il fallut recevoir à l'Académie le président Hénault son ami particulier, il craignit de rester trop au dessous de l'éloge que cet académicien lui paroissoit mériter:

Pudor..... vetat
Laudes egregii Cæsaris & tuas
Culpâ deterere ingeni.

Son amitié se défia de son éloquence; & pour que le récipiendaire ne pût pas du moins être mé content, il le pria de faire lui-même la réponse. En pareil cas, lorsqu'on doit paroître en concurrence avec soi-même sous le nom d'un autre, on tâche naturellement de faire un peu mieux pour soi, & le président Hénault, de qui on tient cette anecdote, convenoit que telle avoit été son intention; mais il arriva tout le contraire: la réponse fut beaucoup plus applaudie que le discours, & peut-être en effet valoit-elle mieux, par la raison même qu'en voulant bien faire, on avoit voulu cependant faire moins bien.

L'Académie de Bordeaux choisit le comte de Morville pour protecteur.

Elevé aux plus grandes dignités de l'Etat, dit M. d'Alembert, il ne manquoit à M. le comte de Morville que de les perdre, pour prouver combien il en étoit digne. Sa retraite eut l'air d'être volontaire: ce fut plutôt un arrangement de convenance & de circonstances dans le ministère, qu'une disgrace. Le comte de Morville se retira comblé de faveurs & emportant l'estime publique. Sa conduite dans sa retraite augmenta sa considération. Les ministres étrangers continuoient à le voir aussi assiduement que quand ils avoient à traiter avec lui, & l'un de ces ministres le fit son exécuteur testamentaire. C'est, dit M. d'Alembert, la plus grande marque d'estime que puisse donner un étranger à un ministre qui n'est plus rien.

Le comte de Morville mourut le 3 février 1732.

FLORUS & SACROVIR. (*Hist. rom. & hist. des Gaules.*) Les Gaulois étoient aussi soumis aux Romains que les Germains étoient toujours révoltés contre leur joug; mais l'oppression sous laquelle gémissoient les Gaules, étoit pour les Germains un avertissement continuel de bien conserver leur liberté. Les Romains avoient adopté, à l'égard des Gaulois, une bien détestable politique, celle de les ruiner pour les affoiblir, & les mettre hors d'état de rien entreprendre. Les oppresseurs les plus violens, les exacteurs les plus scandaleux, étoient toujours accueillis quand, pour toute réponse aux plaintes des Gaules, ils disoient: *C'est pour les appauvrir & les affoiblir.* Un de ces exacteurs avoit imaginé de composer l'année de quatorze mois au lieu de douze, parce qu'on payoit par mois une certaine quotité d'impôts, & Auguste ne fit que rire de cette invention. Tant d'iniquités produisirent à la fin leur effet. Une partie des Gaules se révolta sous l'empire de Tibère, & les cités qui n'osoient se déclarer ouvertement pour la révolte, secondoient sous main celles qui s'étoient déclarées. Lucius Florus & Lucius Sacrovir furent les chefs de l'entreprise. Florus fit soulever la cité de Trèves, Sacrovir celle des Eduens ou d'Autun, fort louables en cela, dit un auteur, s'ils furent animés du pur motif d'assurer la liberté de leur pays; autrement ils ne seroient pas à l'abri de tout reproche d'ingratitude, ayant été bien traités par les Empereurs qu'apparemment

ils avoient bien servis; car tous deux, quoique Gaulois, avoient été faits citoyens romains, honneur rare alors, & qui étoit une récompense réservée à de grands services; mais parce qu'ils avoient bien servi Rome, & qu'ils en avoient reçu la récompense que vraisemblablement ils avoient méritée, devoient-ils laisser l'iniquité romaine écraser leurs concitoyens?

Nam tua res agitur, paries cùm proximus ardet.

Les premiers mouvemens de la révolte éclaterent dans l'Anjou & dans la Touraine: Acilius Aviola fut chargé de les réprimer. Sacrovir, qui, ne s'étant pas encore déclaré, le suivoit dans cette expédition, affecta d'y combattre tête nue par bravade en apparence, mais en effet, à ce qu'on croit, pour être épargné par les Gaulois qui connoissoient déjà ses dispositions secrètes.

Florus eut peu de succès, n'ayant pu parvenir à débaucher qu'une foible partie de la cavalerie trévoise, qui servoit dans les armées romaines; il fut réduit à enrôler une foule d'aventuriers, dont il avoit peu de secours à espérer, & qui, combattant en tumulte, succombérent bientôt sous la discipline romaine. Florus erra, & se cacha quelque tems dans des lieux écartés; mais voyant enfin toutes les avenues de sa retraite occupées par des soldats qui le cherchoient, il leur échappa en se donnant la mort.

La révolte des Eduens fut plus difficile à étouffer. Autun, capitale du pays, étoit la principale école & comme l'Académie de la Gaule celtique: toute la jeune noblesse y étoit élevée. Sacrovir enrôla tous ces jeunes gens: c'étoient dans ses mains autant d'ôtages qui attachoient leurs parens à son parti, & ses écoliers formoient seuls une armée de quarante mille combattans: on y joignit des esclaves & des gladiateurs armés comme l'ont été depuis les chevaliers des nations modernes, c'est-à-dire, couvertes de fer; en sorte qu'ils étoient impénétrables aux coups, mais incapables du moindre mouvement. On les appeloit *Crupellaires*. Silius, avec les Romains, marcha contre cette armée: la bataille se livra aux environs d'Autun. Au premier choc les Eduens furent dispersés: il n'y eut que ce mur de fer qu'opposoient les crupellaires qui résista quelque tems, parce que ni les traits ni les piques ne pouvoient l'entamer; « mais, dit l'auteur de l'*Avant-» Clovis* en traduisant Tacite, des soldats romains, » les uns empoignent des haches & des doloires, » dont ils se servoient pour faire les palissades de » leur camp, se mirent à charpenter sur cette masse » immobile comme pour faire ouverture à un mur; » les autres les poussoient & les renversoient avec » des pieux & des fourches, puis les laissoient là » couchés sur le dos, & hors d'état de se relever. » Sacrovir se retira d'abord dans Autun, puis, craignant d'être livré aux Romains, il alla se cacher avec ses plus fidèles amis dans une maison de campagne, où il disposa de lui-même comme avoit fait Florus, & comme faisoient chez les Romains tous les gens de cœur pour ne pas tomber au pouvoir de leurs ennemis; ce qui leur paroissoit le plus affreux malheur & le plus cruel affront. Les gens de la suite de Sacrovir se rendirent mutuellement ce dernier & funeste service, après avoir mis le feu à la maison pour s'en faire un bûcher qui réduisît leurs corps en cendres, & ne laissât rien d'eux à la disposition de l'ennemi. Cet événement arriva l'an 21 de Jésus-Christ.

La mémoire de Florus & de Sacrovir a des droits à l'estime des hommes, & ne peut être odieuse qu'aux tyrans. Ce projet d'affranchir les Gaules foulées aux pieds par leurs vainqueurs, avoit quelque chose de noble, de grand & d'humain.

FONCEMAGNE (ÉTIENNE-LAUREAULT DE), (*Hist. litt. mod.*), écrivain peu fécond, mais littérateur laborieux, fut surtout éminemment un homme utile & aimable, l'ami, le bienfaiteur des gens de lettres, & leur modèle par ses mœurs. Il les guidoit dans leurs recherches, il les aidoit dans leurs productions, en leur imposant la loi de n'en rien dire. Appelé aux assemblées du *Journal des Savans* par M. le chancelier d'Aguesseau, il y étoit, ce qu'il étoit partout ailleurs, plus utile par ses conseils, que d'autres par leurs travaux. Son érudition, son goût, ses lumières, son aménité même, fournissoient des ressources immenses & de sages ménagemens à un ouvrage où la critique doit toujours instruire & ne blesser jamais. Il n'a point cessé de s'y intéresser, & dans des conjonctures délicates il s'est plu à fournir des armes à ce Journal pour la défense de ses droits contre cette foule de journaux parasites, nés de son sein, & formés à ses dépens, dont plusieurs, poussant la frivolité jusqu'à l'indécence, la liberté jusqu'à la licence, le faux zèle jusqu'à la calomnie, & surtout l'âcreté des querelles littéraires jusqu'au scandale, ont plus d'une fois amusé la populace des lecteurs par l'avilissement de la littérature. M. de Foncemagne pensoit, comme M. le chancelier d'Aguesseau, & comme beaucoup de bons esprits, que le droit de juger ses contemporains & ses rivaux étoit une sorte de magistrature qui ne devoit pas être abandonnée à la multitude, & qui ne pouvoit être légitimement exercée que par une société d'hommes choisis, travaillant au nom & sous les yeux du chef de la justice, du magistrat suprême de la littérature. On a quelquefois suivi d'autres principes, & nous en avons vu les fruits.

Souvent le mérite d'avoir fait un bon livre n'est qu'un titre pour être insulté par l'ignorance envieuse & insolente. Les grands noms de Fontenelle, de Voltaire, de Montesquieu ont été profanés par les grimauds littéraires. Souvent tel qui, par sa naissance, son rang, son état, auroit toujours été respecté, a été outragé pour s'être illustré comme écrivain. On a dit que la devise des gens

gens de lettres étoit : *Per convicia & laudes*. Est-il donc bien étonnant qu'un homme d'un caractère doux & ami de la paix, plus jaloux de la considération que de la gloire, renonce aux louanges pour s'épargner les injures ? Tel étoit M. de Foncemagne; il disoit de la paix & du bonheur :

C'est un trésor trop cher pour oser le commettre.

& il n'écrivoit guère que pour remplir un devoir & pour éviter un reproche.

L'Académie des belles-lettres impose à ses membres l'obligation de concourir au recueil de ses Mémoires ; & si l'on excepte la Dissertation de M. de Foncemagne sur le testament politique du cardinal de Richelieu, on n'a de lui d'autres ouvrages que des Mémoires insérés dans le recueil de cette Académie. Ces Mémoires, surtout ceux qui concernent les premiers monumens de notre Histoire, ont, dans un degré éminent, le mérite commun jusqu'à un certain point, à la plupart des morceaux qui composent ce précieux recueil, celui de faire autorité & d'établir des opinions. Ces ouvrages méritent d'être indiqués ici plus particuliérement.

Ceux qu'on trouve insérés en entier parmi les Mémoires, sont : (tome V) *La Dissertation sur la déesse Laverne* ; (tomes VI & VII) *Les Mémoires pour établir que le royaume de France a été successif-héréditaire dans la première race*; (tom. VIII) *Mémoires historiques* ; l'un, *sur le partage du royaume de France dans la première race*; un autre, *dans lequel on examine si les filles ont été exclues de la succession au royaume, en vertu d'une disposition de la loi salique*.

En parlant de ce dernier Mémoire, M. Chabanon, qui remplaçoit M. de Foncemagne à l'Académie française, s'exprime ainsi :

« On ne cherchera point dans le caractère national des Français le principe de cette coutume : elle semble au contraire démentir le sentiment de respect, de dévouement pour les femmes, qui de tout tems nous fut naturel. Aussi, à considérer les priviléges que notre nation accorde à leur sexe, & le rang qu'elles tiennent dans la société, on diroit que nous expions envers elles le tort d'une exclusion injurieuse, & que nous les dédommageons d'un empire par un autre. »

M. Chabanon, à qui nos antiquités françaises étoient peu familières, renouvelle ici contre la loi salique une objection mille fois détruite : nous n'avons point de tort à expier envers les femmes, nous leur avons toujours déféré la régence, donc nous les avons toujours jugées capables de gouverner; nous les avons exclues du trône pour en exclure les étrangers; les Anglais, nos rivaux, ont reconnu combien cette coutume donnoit à la France d'avantage, & sur eux, & sur les autres nations monarchiques. Si la France a eu moins de guerres civiles que les autres, elle en a eu l'obligation à la loi salique. Si toutes les nations monarchiques avoient adopté cette loi, elles auroient fixé chez elles la paix & le bonheur ; elles auroient tari, même au dehors, une des sources les plus fécondes de la guerre. On ne peut, dans une monarchie, trop chérir, révérer, étendre cette loi amie du genre humain.

Enfin, dans le même volume VIII, on trouve un Mémoire de M. de Foncemagne, *sur l'étendue du royaume de France dans la première race*.

(Tome X.) *Examen critique d'une opinion de M. le comte de Boulainvilliers, sur l'ancien gouvernement de la France*, concernant la distinction prétendue du généralat & de la royauté dans la première race.

(Tome XVII.) *Eclaircissemens historiques sur quelques circonstances du voyage de Charles VIII en Italie, & particuliérement sur la cession que lui fit André Paléologue, du droit qu'il avoit à l'Empire de Constantinople.*

Ces *Eclaircissemens* sont suivis d'*Observations sur deux ouvrages historiques, concernant le règne de Charles VIII*, dont l'un a pour titre : *Le Vergier d'honneur* ; l'autre est un *Journal de Burchard, maître des cérémonies de la cour romaine, sous le pontificat d'Alexandre VI.*

(Tome XX.) *Observations critiques sur les actes des évêques du Mans.*

Examen sommaire des différentes opinions qui ont été proposées sur l'origine de la Maison de France.

De l'origine des armoiries en général, & en particulier de celles de nos Rois.

Les Mémoires de M. de Foncemagne, qu'on ne trouve qu'en extrait dans la partie historique du recueil de l'Académie, sont (tome VII) une *Dissertation pour prouver que Grégoire de Tours n'est pas auteur de la vie de saint Yrier.*

Des *Observations critiques sur deux endroits de la notice des Gaules, de M. de Valois.*

Un *Examen de l'opinion de M. Maittaire, touchant l'époque de l'établissement de l'imprimerie en France.*

L'opinion commune fixe cette époque à l'an 1470. Les presses de la ville de Paris n'ont point de monument qui remonte au-delà de cette année ; mais M. Maittaire, dans ses *Annales typographiques*, prétend que cet art étoit exercé à Tours dès 1467. C'est cette opinion que M. de Foncemagne discute & réfute.

(Tome XIV.) *Réfutation d'une opinion singulière sur la naissance de Louis VII.*

Cette opinion, dont on ne trouve de traces que dans *du Boulai, Histoire de l'Université*, est que Louis VII étoit le cadet de son frère, tige de la Maison de Dreux, & qu'il lui fut préféré, parce qu'il avoit plus d'esprit.

Remarque critique sur une nouvelle explication des mots AUSTRIA & NEUSTRIA.

On a toujours cru ces mots dérivés d'*est* & d'*ouest*,

exprimant la position respective des deux royaumes. L'abbé le Beuf en a donné une nouvelle explication très-peu vraisemblable, qui est réfutée ici.

(Tome XVI.) *Observations historiques & critiques, relatives à l'histoire du règne de Charles VIII.*

Ces Observations roulent sur cinq articles qui se rapportent tous à l'histoire de Charles VIII. Le premier parle de Ludovic Sforce, duc de Milan, & explique pourquoi il fut surnommé *le More*.

Le second contient des éclaircissemens sur la personne & les ouvrages de Jean-Michel, premier médecin de Charles VIII.

Le troisième est une notice d'un manuscrit de la bibliothèque du Roi, intitulé *La prophétie de Charles VIII.*

Le quatrième contient l'explication d'un passage de Philippe de Comines.

Le cinquième est une observation sur la chronique de Monstrelet.

(Tome XVIII.) *Dissertation sur l'origine du nom de Vincennes.*

Des vues générales sur les tournois & la table ronde.

Sur deux inscriptions latines concernant le chancelier de Lhôpital.

(Tome XXI.) *Examen de la tradition historique touchant le voyage de Charlemagne à Jérusalem.*

Mais le plus grand ouvrage de M. de Foncemagne, & celui qui a dû lui faire le plus de réputation, est la rédaction des volumes XVI & XVII. du recueil de l'Académie. La partie historique, qui forme les 252 premières pages du XVIe. tome, est entièrement de lui. Chacun des extraits qu'il y donne des Mémoires de ses confrères, est un nouvel ouvrage qu'il compose lui-même sur la matière qu'ils ont traitée, sous prétexte de joindre à leurs recherches un précis de ce qui a été dit dans les séances de l'Académie à la lecture de ces Mémoires. Parmi ces extraits, nous remarquerons principalement le premier & le troisième.

Le premier concerne un Mémoire de M. l'abbé du Resnel, qui a pour titre : *Réflexions générales sur l'utilité des belles-lettres, & sur les inconvéniens du goût exclusif qui paroît s'établir en faveur des mathématiques & de la physique.* M. de Foncemagne, plus occupé des belles-lettres que des sciences exactes, laisse percer à travers son impartialité, sa prédilection pour les premières ; il traite avec zele & avec goût ce sujet, qui, sous sa plume, a tout le piquant d'un paradoxe assez brillant ; car il faut convenir qu'en matière d'utilité, les sciences exactes ont incontestablement l'avantage au premier coup d'œil ; & c'est, on peut le dire, un grand effort de génie que d'être parvenu à rendre cette question problématique. Nous observerons ici, comme une anecdote littéraire, que l'abbé du Resnel inséra ou fit insérer dans le *Journal des Savans*, du mois de janvier 1752, une assez frivole réclamation contre cet extrait. Mécontent peut-être de la supériorité de l'extrait sur le Mémoire, il saisit, pour s'en plaindre, le subtil & presque chimérique prétexte que M. de Foncemagne avoit été sous son nom plus loin que lui, en ce que l'abbé du Resnel avoit dit seulement que ce goût exclusif pour les sciences exactes paroissoit s'établir, & que M. de Foncemagne, en le combattant, l'avoit regardé comme tout établi. Il falloit assurément avoir envie de se distinguer & de se plaindre.

L'autre extrait, qui est le troisième, est un *discours sur l'apologue.* Un Mémoire de M. d'Egli n'est que l'occasion de cet ouvrage, qui est véritablement de M. de Foncemagne, & qui est un monument très-agréable de son goût & de son talent pour écrire. M. de Foncemagne y parle contre M. de la Motte avec cet esprit de modération & de philosophie, cette aménité, cette grace, cette finesse, dont M. de la Motte donne lui-même l'exemple dans presque tous ses ouvrages de prose.

Il existe un autre ouvrage de M. de Foncemagne, qui eût pu lui faire une grande réputation, mais qui n'a point vu le jour, ayant été vraisemblablement sacrifié à l'amitié, dans le même sens que M. de Fontenelle a dit des Eglogues de M. de la Motte : *Il les renfermoit, peut-être par un principe d'amitié pour moi.* Nous ne pouvons donner une idée plus juste de cet ouvrage qu'en citant les propres termes dont M. l'abbé Millot s'est servi dans un avertissement placé à la tête de son *Histoire des Troubadours*, faite d'après les profondes recherches dont s'étoit si long-tems occupé M. de Sainte-Palaye, ami intime de M. de Foncemagne.

« Un académicien très-connu, dont la profonde » érudition est accompagnée de toutes les graces » de l'esprit & de toutes les lumières de la critique, » dont la société, comme celle de M. de » Sainte-Palaye, est également douce & avantageuse pour ses amis, & qui ne peut se dérober » aux louanges, quoiqu'il ne me permette point » de le nommer, avoit composé autrefois quelques » vies de nos troubadours. J'ai beaucoup » profité de son travail, en regrettant qu'il ne l'ait » pas étendu plus loin. Il embrassoit les généalogies, » la chronologie, les discussions historiques, » les observations littéraires. Lui seul auroit pu » remplir un plan si vaste. »

Les troubadours dont M. de Foncemagne avoit écrit la vie, sont : Arnaud Daniel, Arnaud de Merveil, Aimeri de Péguilain, Bernard de Ventadour, Geoffroi Rudel, Guillaume IX, comte de Poitou, & Guillaume de Cabestaing. De bons juges qui ont vu l'ouvrage, assurent qu'il joint l'agrément à l'érudition.

Nous ne nous étendrons pas sur la dispute de M. de Foncemagne avec M. de Voltaire, au sujet du testament politique du cardinal de Richelieu. On a dit que tous deux avoient très-bien prouvé, l'un, que cet ouvrage est du Cardinal ; l'autre, qu'il n'auroit pas dû en être.

M. de Foncemagne fut reçu, en 1722, à l'Aca-

démie des inscriptions & belles-lettres, & en 1737 à l'Académie française. Ces deux choix sont justifiés :

1°. Comme nous l'avons dit, par cette foule de Mémoires, tous aussi bien écrits, que solides & instructifs.

2°. Comme nous l'avons dit encore, par ce grand travail entrepris pour la rédaction des Mémoires de l'Académie des belles-lettres, travail encore considérable, quoiqu'il ait été borné aux volumes XVI & XVII. de ce recueil, parce qu'alors M. de Foncemagne fut fait sous-gouverneur de M. le duc de Chartres, choix qui fut universellement applaudi.

3°. Par la connoissance profonde & délicate que M. de Foncemagne avoit de la langue, & qui le rendoit aussi utile au travail journalier de l'Académie française dans ses assemblées particulières, qu'il l'étoit aux travaux de l'Academie des belles-lettres par sa vaste érudition.

Le discours de réception de M. de Foncemagne à l'Académie française a été distingué des autres, dans un tems où M. de Voltaire n'avoit point encore donné l'exemple de sortir du cercle des éloges rebattus, & de traiter un sujet particulier. Ce que dit M. de Foncemagne sur les rapports de l'Académie des belles-lettres avec l'Académie française, mérite surtout d'être remarqué.

« Seroit-il permis à l'Académie des belles-lettres d'oublier que les recherches les plus profondes & les découvertes les plus intéressantes » empruntent leur principal mérite de l'art qui les » met en œuvre, de cet art précieux qui fait arranger avec choix, exposer avec clarté, orner » avec sagesse; en un mot, de l'art d'ecrire, dont » vous seuls dictez les préceptes, en même tems » qu'elle partage avec vous la gloire d'en donner » des modèles? Pourroit-elle ignorer que la langue dont elle se sert pour traiter les différentes » matières de son ressort, est devenue, par un effet » nécessaire de vos judicieuses observations, capable de se plier à tous les usages, à tous les » besoins? Que l'on ne reproche plus à la langue » française sa prétendue disète. Depuis que, par » d'exactes définitions, vous avez fixé le sens de » tous les termes; depuis que, par des distinctions délicates, vous avez démélé les nuances » de ceux qui avoient en apparence la même valeur, la langue exprime avec précision ce que » l'esprit a conçu avec netteté; & de l'abondance » que vous lui avez assurée, non en lui prêtant » des richesses étrangères, mais en développant » celles qui étoient cachées dans son sein, non » en multipliant les mots, mais en nous enseignant » la propriété de ceux que nous avions, est née » cette merveilleuse justesse qui fait le caractère » particulier de la langue française. »

M. l'abbé de Rothelin, qui, en qualité de directeur de l'Académie française, recevoit M. de Foncemagne, s'exprime ainsi au sujet de l'Académie des belles-lettres :

« Quoique, dans son origine, elle se bornât uniquement à consacrer sur le marbre & sur le bronze » les faits héroïques de son fondateur, on prévoyoit sans peine que dans peu, outre cette » noble occupation, elle embrasseroit encore par » son travail l'histoire & la littérature de tous les » tems & de tous les pays.... La loi de n'écrire » qu'en français, loi que jamais elle n'a transgressée, obligea tous ceux qu'elle adoptoit, à » faire de l'étude de notre langue une de leurs plus » sérieuses occupations Ces hommes, d'un goût » sûr & délicat, s'appliquèrent à la cultiver, en » possédèrent aisément toutes les graces, qu'ils ont » depuis fait passer dans leurs écrits. C'est ainsi » que, dans le sein même des Muses grecques & » des Muses latines, il s'est formé pour l'Académie française des sujets qu'elle prise d'autant » plus, qu'ils sont en état de l'enrichir de tous » les trésors d'Athènes & de Rome. »

Il parle ensuite des Mémoires de l'Académie des belles-lettres, « Recueil précieux que la renommée a rendu célèbre au-delà même des bornes » de l'Europe. C'est dans ce code de la littérature, » dont vos Dissertations, Monsieur, sont un des » plus grands ornemens, que la noblesse & l'élégance accompagnent toujours l'exactitude de la » méthode, la justesse de la critique & la profondeur de l'érudition. »

Observons que M. de Foncemagne, pour qui le mot d'*aménité* auroit été créé, succédoit à M. l'évêque de Luçon, Bussy-Rabutin, qu'on appeloit le *Dieu de la bonne compagnie*, dont M. l'abbé de Rothelin dit que : « Guidé par son seul génie, il » donnoit chaque jour autant d'exemples de la saine » éloquence, que l'Académie en donnoit de préceptes, & dont M. de Voltaire a dit dans *le* » *Temple du Goût* :

Lui qui, sans flatter, sans médire,
Toujours d'un aimable entretien,
Sans le croire, parle aussi bien
Que son père croyoit écrire.

Observons encore que M. l'évêque de Luçon avoit succédé à M. de la Motte, en qui le talent de la conversation égaloit le talent d'écrire, & dont l'excellente prose peut être regardée comme une conversation pleine de grace, & toujours animée de l'éloquence propre au genre. M. de Chabanon a fort bien peint ce talent de la conversation qui distingua les trois académiciens dont nous parlons

« L'homme d'esprit, dit-il, peut prétendre à » une sorte de succès d'autant plus desirable, que » chaque jour le renouvelle; ce succès est celui de » la conversation. La société devient un théâtre » où l'on se produit avec avantage..... L'esprit de » société, plus qu'aucun autre, exige les graces

» du naturel ; il requiert cet art délicat de faire » penser aux autres qu'ils sont avec nous sur la » scène, tandis que notre supériorité les met un » rang plus bas pour nous écouter. L'esprit de » conversation qui réussit le plus souvent n'est pas » celui qui éblouit par des éclairs, mais plutôt ce- » lui qui fait parler la raison avec une négligence » aimable ; qui, enrichi de connoissances, effleure » tour à tour vingt sujets différens ; qui enfin, » fondu avec l'ame de celui qui parle, en est l'i- » mage vivante, & par cette raison produit encore » plus d'intérêt que d'amusement.

» M. de Foncemagne, à qui son âge & ses lec- » tures avoient tant appris, ornoit ses entretiens » de la multitude de ses connoissances. Doux, pré- » venant, affable, il se peignoit dans ses discours. » Ce bon ton des Français, dont le modèle chez » eux-mêmes est si rare, & dont la connoissance » délicate importe à tous les succès d'agrément, » il l'avoit acquis par la fréquentation des personnes » les plus distinguées. Les grands le recherchoient, » les femmes trouvoient auprès de lui l'agrément » & l'instruction. Il étoit doué de cette sensibi- » lité, sans laquelle on n'apprécie qu'imparfaite- » ment ce qu'elles ont d'aimable. En effet, leur » ton, leurs manières, leur esprit même a je ne » sais quel charme que l'esprit seul ne peut juger ; » c'est à l'ame à l'indiquer, à le sentir ; & celui » qui est privé de ce sens intérieur, juge infidèle » de leur mérite, est condamné au malheur d'être » injuste envers elles. »

Le tableau de l'ame de M. de Foncemagne & de la considération si rare qui fut le prix de ses ve tus est aussi d'une grande vérité dans le discours de M. Chabanon.

« Lorsqu'un homme a parcouru de longues an- » nées sans avoir chancelé dans la pratique des » vertus, le public élève sa voix pour lui décerner » la réputation d'homme de bien. Il rappelle du » lointain d'une vie écoulée mille actions honnêtes » tombées dans l'oubli ; il les fait revivre ; il les » place autour de l'homme vertueux, pour servir » d'escorte à sa vieillesse ; c'est ce cortége auguste » qui partout lui concilie le respect..... La bonté, » la douceur, formoient son caractère aimable..... » Son savoir, son goût pour l'étude, en semant de » plaisirs utiles sa longue carrière, favorisoient » l'exercice de ses vertus ; ils offroient à sa bien- » faisance des trésors littéraires qu'il aimoit à com- » muniquer. Nous l'avons vu, même dans ses der- » nières années, où les souffrances le rendoient » inhabile au travail, revenir sur ses travaux passés, » &, environné de ceux qui venoient le consulter, » leur léguer en quelque sorte les fruits de ses » constantes études..... La réputation est le prix » des talens ; la considération est le fruit du mérite » personnel. Quel homme pourra se flatter d'en » obtenir une égale à celle dont a joui M. de Fon- » cemagne ? Dans un monde léger, où chacun ne » s'occupe que de soi, il avoit mérité que la so- » ciété s'occupât de lui. Ce qui lui étoit personnel » n'étoit point étranger aux autres : on l'aimoit » sans jamais l'avoir vu. Dans les événemens heu- » reux ou malheureux qu'il éprouva, le public » sembloit prendre soin de l'avertir de l'intérêt » qu'il inspiroit à ses concitoyens..... Connoissez » ce que la science a d'utile & la vertu d'aimable ; » voyez combien, en s'unissant, elles s'embel- » lissent ; jugez enfin à quel bonheur paisible, à » quelle prospérité touchante a droit de parvenir » celui qui concilie ces avantages inestimables. »

M. le maréchal de Duras, qui recevoit M. de Chabanon à l'Académie, fait aussi un digne éloge de M. de Foncemagne.

« M. de Foncemagne, dit-il, étoit du petit » nombre de ces hommes que l'on ne peut guère » flatter, parce qu'il n'y avoit rien en lui qu'un » ami eût besoin d'exagérer ou de dissimuler..... » Ses indulgentes vertus étoient exemptes de l'aus- » térité qui accuse ou humilie la foiblesse ; il ne » rechercha que des succès qu'on ne peut pas lui » disputer, & il ne rechercha pas tous ceux qu'il » pouvoit obtenir.

» Egalement cher aux gens du monde & aux » gens de lettres, il réunissoit la politesse des ma- » nières & celle de l'ame, la facilité des mœurs » & la dignité du caractère, le don rare de plaire » en instruisant, & le don plus rare encore de » contredire les opinions sans blesser l'amour-pro- » pre. Il a fait peu d'ouvrages, mais il a souvent » guidé & éclairé ceux qui vouloient en faire.

» S'il n'a pas enrichi les lettres autant que ses » profondes connoissances & son excellent esprit » pouvoient le faire espérer, il les a toujours en- » couragées par ses conseils, & fait respecter par » son exemple. Il en a obtenu la récompense qu'il » méritoit. Les lettres avoient fait le charme de sa » vie ; elles seules adoucissoient les douleurs cruel- » les qui ont empoisonné les derniers jours de sa » longue carrière. »

Feu M. l'abbé de Reyrac, correspondant de l'Académie des belles-lettres, connu par le succes prodigieux de son *Hymne au Soleil* (ouvrage digne en effet, à quelques égards, de l'auteur de *Télémaque*), & par une aménité de caractère qui rappelle M. de Fénelon & M. de Foncemagne, réclamoit comme un honneur l'avantage d'avoir été le premier homme de lettres qui eût élevé la voix pour célébrer M. de Foncemagne après sa mort. Voici ce qu'il en dit, en annonçant cette mort dans une feuille hebdomadaire de la ville d'Orléans.

« C'est, de tous les hommes célèbres que la » ville d'Orléans a produits, celui qui a joui, dans » la république des lettres & auprès des grands, » de la plus brillante & de la plus juste considé- » ration. Sa longue vie a toujours été douce & » pure comme son ame. Très-savant, très-profond » littérateur, mais modeste & sage, plus jaloux » de l'estime que de la renommée, & du bonheur

» que de la gloire & du bruit, il a très-peu écrit, » mais ce peu annonce ces vastes connoissances, » ce goût exquis, ce style élégant & correct qui » l'ont élevé, du vivant des Fontenelle, des Montesquieu & des Voltaire, aux suprêmes honneurs » de la littérature. Il a conservé jusqu'au dernier » moment tout ce qui fait le charme de la vie, & » surtout de la vieillesse; de grandes lumières, » une mémoire heureuse, un caractère aimable & » doux, & un respect sincère pour la religion. » Jamais homme de lettres enfin n'a mieux mérité que M. de Foncemagne, l'application de ces » beaux vers de La Fontaine :

Le sage vit en paix. . . . .
Approche-t-il du but, quitte-t-il ce séjour?
Rien ne trouble sa fin; c'est le soir d'un beau jour.

FONTANGES (MADEMOISELLE DE). (*Hist. de Fr.*) Dans le passage du règne de madame de Montespan au règne de madame de Maintenon, lorsque Louis XIV n'aimoit déjà plus guère la première, & n'aimoit encore que l'esprit de la seconde, Marie-Angélique de Scoraille de Roussille, née en 1661, depuis duchesse de Fontanges, saisit un moment de faveur que la mort lui enleva bientôt. A vingt ans elle n'étoit déjà plus.

Et rose elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

On ne reprochoit à son éblouissante beauté qu'un défaut, plutôt soupçonné qu'avéré; ses rivales même n'osoient pas dire précisément qu'elle fût rousse; mais elles disoient que ses cheveux blonds tiroient un peu sur le roux. L'abbé de Choisy dit *qu'elle étoit belle comme un ange, mais sotte comme un panier*. Sa famille, qui étoit du Rouergue, fonda de bonne heure des espérances & des projets sur sa beauté. De Peyre, lieutenant de Roi du Languedoc, se chargea de l'amener à la cour; la duchesse d'Arpajon lui procura une place de fille d'honneur chez Madame. C'est un artifice ordinaire des favorites & des maîtresses en titre, de produire elles-mêmes leurs rivales de beauté, soit pour les avilir en les protégeant, soit pour prévenir la renommée & pour affoiblir d'avance l'effet d'une rencontre & d'une surprise. C'est ainsi qu'en usa madame de Montespan à l'égard de mademoiselle de Fontanges. Elle courut apprendre au Roi que Madame avoit chez elle une idole de marbre. Louis XIV voulut voir l'idole; elle parut à ses regards dans une partie de chasse. Madame de Montespan l'apperçoit, l'appelle, la présente au Roi, lui fait remarquer tous ses appas avec des exclamations indécentes. La jeune fille étoit dans une confusion très-favorable à la beauté. Louis XIV en vit plus d'un coup d'œil que madame de Montespan n'affectoit d'en montrer; il trouva la statue fort belle & voulut l'animer; il rencontra peu d'obstacles, & mademoiselle de Fontanges eut bientôt tous les vices de la place qu'elle occupoit; elle sembla vouloir *dévorer ce règne d'un moment*, comme si elle en eût connu la briéveté; elle attiroit à elle seule toute la puissance & toute la grandeur, passoit devant la Reine sans la saluer, luttoit d'insolence avec madame de Montespan, & lui rendoit au centuple ses mépris, dépensoit cent mille écus par mois étant née sans fortune, & s'étonnoit fort qu'on s'en étonnât, & que cela s'appelât de la prodigalité; elle irrita ses ennemis par ses hauteurs, & ses amis par son indifférence. Bientôt elle n'eut plus que des ennemis: son amant même, plus assuré de sa magnificence que de sa fidélité, ne desiroit que ses faveurs : tout l'attiroit, rien ne le retenoit.

Le P. de la Chaise, qui avoit toujours été fort contraire à madame de Montespan, parut l'être moins à mademoiselle de Fontanges. Le Roi, auquel il avoit depuis long-tems interdit l'usage de la communion, lui arracha une absolution à la faveur d'un renoncement simulé à ses amours, & il communia. On crut en conséquence que le P. de la Chaise ne condamnoit que l'adultère : on l'accusa d'abord de tolérer, & bientôt même de favoriser le commerce du Roi avec mademoiselle de Fontanges. « Le P. de la Chaise, » dit à ce sujet madame de Montespan, « n'est qu'une chaise de com» modité. » Louis XIV ne pouvoit, ni sacrifier l'une à l'autre, ni obtenir d'elles qu'elles se supportassent mutuellement. Madame de Maintenon, qui, à travers toutes ces foiblesses & tous ces désordres qu'elle condamnoit, conservoit une ame toujours douce & ferme, fut souvent, mais toujours inutilement, employée par Louis XIV à réconcilier ces deux femmes; elle lui conseilloit toujours de les renvoyer, & leur conseilloit toujours de le quitter, sans jamais blesser ni le Roi ni ses maîtresses par des conseils si contraires à leurs passions. On la consultoit, on ne la craignoit pas, & cependant elle s'élevoit, sinon par la vertu, du moins par la sagesse, à ce pouvoir suprême que les autres n'avoient pu s'assurer par le vice. « Mais, » que dois-je faire? » lui disoit un jour mademoiselle de Fontanges à la suite d'un entretien où elle l'avoit fort ébranlée par ses remontrances & ses exhortations. — « Ce que vous devez faire, Ma» demoiselle? Renoncer au Roi. Ou vous l'aimez, » ou vous ne l'aimez pas : si vous l'aimez, vous » devez le sauver & vous sauver avec lui; si vous » ne l'aimez pas, l'effort ne doit pas vous coûter. » Ce dilemme paroît simple & concluant comme tous les dilemmes; mais tant de passions étrangères à l'amour entrent dans la passion qu'un Roi inspire, & forment des nœuds si puissans, que le pouvoir de les rompre n'appartient qu'à des ames, ou bien fortes, ou bien tendres. « Ne diroit-on pas, » répliqua Fontanges, « qu'il est aussi aisé de quitter » un Roi, que de quitter sa chemise? » C'étoit

répondre à un raisonnement dévot par un trait de sentiment. Madame de Maintenon obtint du moins que les apparences de la paix régneroient entre les deux rivales, & qu'elles épargneroient au Roi le spectacle & le chagrin de leurs dissentions. Ce traité fut conclu, & en conséquence mademoiselle de Fontanges parut à un bal donné à Villers-Cotterets, parée des mains de madame de Montespan, comme celle-ci l'avoit souvent été par mademoiselle de la Vallière. (*Voyez*, dans ce volume, l'article *Montespan.*)

Mademoiselle de Fontanges devint grosse; le Roi la fit duchesse. Ses couches furent malheureuses: on soupçonna madame de Montespan de l'avoir empoisonnée; on peut assurer hardiment qu'elle en étoit incapable, quoique très-capable de haine, mais moins encore que d'emportement & de fureur. Mademoiselle de Fontanges ne fit que languir depuis ses couches; elle tâchoit de se partager entre le Dieu devant lequel elle alloit paroître, & le Roi, qui se détachoit d'elle, & qu'elle aimoit toujours, peut-être parce qu'elle tenoit toujours à la grandeur.

Elle se retira dans un couvent du fauxbourg Saint-Jacques, ne devant plus, disoit-elle, songer qu'à mourir. « Le Roi, dit M. de la Beaumelle, envoyoit » trois fois la semaine le duc de la Feuillade savoir » des nouvelles de sa santé. Il n'envoya pas même » un gentilhomme de la chambre à M. de Catinat. »

Voilà certainement un trait de critique des plus déplacés.

On peut répondre à M. de la Beaumelle:

1°. Qu'il ne sait point du tout si Louis XIV n'envoya point de gentilhomme de la chambre à M. de Catinat, & que cela est dit au hasard comme tant d'autres choses;

2°. Qu'il n'est pas étonnant qu'un amant ait plus d'empressement pour une maîtresse, que pour un vieux militaire, quoique plus utile à l'Etat;

3°. Que M. de Catinat, à qui Louis XIV avoit donné de grandes marques d'estime, s'étoit tellement éloigné de lui, qu'il n'est pas surprenant qu'il ait fini par en être négligé.

La duchesse de Fontanges mourante demandoit, pour dernière consolation, à voir le Roi chez elle. Le Roi craignoit de réveiller ou de nourrir en elle des sentimens auxquels il falloit qu'elle renonçât; il craignoit de l'attendrir & de s'attendrir lui-même en voyant ce beau visage qui l'avoit autrefois charmé, défiguré par les approches de la mort. Le confesseur crut que ce spectacle même ne seroit pas sans utilité pour le Roi, & il décida pour la visite. Le jour où la malade l'attendit, fut un jour d'inquiétude pour elle; à chaque instant elle demandoit quelle heure il étoit. Le Roi arriva enfin, & la reconnut à peine, tant elle étoit changée. Elle le pria de payer ses dettes, car un des abus de sa puissance avoit été d'en faire; elle lui recommanda de marier sa sœur, qui bientôt après épousa M. de Molac; une autre de ses sœurs avoit été nommée abbesse de Chelles. Les adieux du Roi & de sa malheureuse amante furent fort tendres, comme ils l'avoient prévu. Le Roi ne put retenir ses larmes. « Je meurs contente, lui dit-elle, puisque » mes derniers regards ont vu pleurer mon Roi. »

Elle mourut, & le Roi, accablé de douleur, fut surtout tourmenté de l'idée d'avoir été peut-être un obstacle à son salut; il croyoit la voir malheureuse pour l'éternité & malheureuse par lui. Madame de Montespan ne dissimula point sa joie, & en devint presqu'odieuse à Louis XIV. Madame de Maintenon le consola & lui devint chère.

Il ne resta presque qu'une seule trace du règne si brillant & si court de la duchesse de Fontanges: ce fut ce ruban de tête qui conserva long-tems son nom. Cette mode étoit née d'un de ces petits incidens auxquels l'amour donne de l'importance. A une partie de chasse, le vent ayant dérangé la coëfure de mademoiselle de Fontanges, elle la fit attacher avec ce ruban, dont les nœuds, qui tomboient négligemment sur son front, lui donnoient ou recevoient d'elle tant de grâces, que le Roi la pria de ne pas se coëfer autrement de tout le jour. Le lendemain toutes les Dames parurent coëfées ainsi, & cette mode acquit plus de stabilité que les modes ordinaires.

FONTENU (Louis-François de). (*Hist. litt. mod.*) M. l'abbé de Fontenu, de l'Académie des inscriptions & belles-lettres, étoit d'une ancienne famille originairement établie en Poitou, où elle a long-tems possédé la terre qui porte son nom, ou dont elle porte le nom, & dont le château fut détruit dans le tems des guerres civiles. L'aïeul de M. l'abbé de Fontenu vint s'établir à Paris, & fut maître-d'hôtel du roi Henri IV. Il épousa la nièce de Philippe de Fresne-Canaye, si connu par ses Mémoires & ses ambassades. (*Voyez* plus haut l'article *Canaye.*) Un frère de M. l'abbé de Fontenu fut consul de la nation française à Livourne & à Smyrne, puis chargé des affaires du Roi à la Porte, avec appointemens d'ambassadeur. L'abbé de Fontenu naquit posthume au château de Lilledon en Gâtinois, le 16 octobre 1667. Il fut élevé à Beauvais, sous les yeux de l'évêque, M. de Buzenval, son proche parent, & de M. l'abbé le Maire son oncle, grand-chantre de la même église & grand-vicaire de l'évêque.

M. l'abbé de Fontenu, destiné à fournir une des plus longues carrières de la vie humaine, passa une grande partie de sa jeunesse, jusqu'à près de trente ans, dans les langueurs d'une phthisie déclarée: les médecins l'avoient presque condamné, du moins ils laissoient fort peu d'espérance, lorsque le malade alla heureusement s'imaginer que sa plus grande maladie consistoit peut-être dans le traitement même: on le tenoit toujours au lit, extrêmement couvert, dans une chambre exactement fermée, où l'on entretenoit jour & nuit un très-grand feu, & on lui recommandoit de boire le plus chaud qu'il

étoit possible ; il prit sur lui d'essayer d'un régime tout contraire ; il fit donner par degrés un peu plus d'air à sa chambre ; il se leva, fit diminuer le feu, le supprima enfin tout-à-fait, & guérit en très-peu de jours. Depuis ce tems il n'a jamais eu de feu dans son appartement, même dans les plus grands froids, même en 1709, & les fenêtres en étoient presque toujours ouvertes ; depuis ce tems aussi il a toujours été son propre medecin.

Cette aversion pour le feu ne s'étendoit pas jusqu'à la chaleur : le climat de Rome, où il accompagna en 1700 le cardinal Janson, lui parut très-favorable à son tempérament, & il le regretta beaucoup sous ce point de vue nommément : ses regrets eurent encore bien d'autres motifs, qui tenoient principalement au goût de l'antiquité. Il s'étoit preparé à ce voyage de Rome par des études suivies. Déjà instruit des langues savantes, il avoit appris plusieurs langues modernes, surtout l'italien. Il s'étoit rendu familiers les principes de l'architecture, des fortifications, de la perspective ; il avoit étudié la botanique & l'histoire naturelle. Il ne quitta l'Italie qu'après en avoir visité les principales villes : il en rapporta une collection de médailles qui, augmentée par lui dans la suite, composa un cabinet curieux, l'un des plus considérables de Paris. Au mérite de l'avoir formé, il joignit le mérite plus rare d'en faire le sacrifice au rétablissement de la fortune de sa sœur, fort dérangée par le système ; il vendit ce cabinet à M. le marechal d'Etrées.

Cette sœur, avec laquelle il vivoit depuis qu'il avoit perdu son oncle (l'abbé le Maire) en 1708, & sa mère en 1709, faisoit de sa maison le rendez-vous de la meilleure compagnie : là se rassembloient M. de Tourreil, M. de Fontenelle, le P. Bourdaloue, la marquise de Lambert, le marquis de la Riviere, &c. Il la perdit en 1728.

Il avoit été admis, en 1714, à l'Académie des inscriptions & belles-lettres, en qualité d'élève ; & à la suppression de cette classe d'élèves en 1716, il étoit devenu l'un des associés. Sur la fin de sa vie, dit le secrétaire de l'Académie, il sembloit rajeunir dans nos assemblées ; il les appeloit *la promenade de son esprit*, c'est qu'il aimoit extrêmement la promenade, & que, pour l'intérêt même de sa santé, il s'en étoit fait une grande habitude. Les Mémoires qu'il a lus à l'Académie ont souvent été le but ou le fruit de ses promenades. Ses voyages même, il les faisoit presque tous à pied, laissant suivre la voiture pour la retrouver au besoin. Chargé de la tutèle honoraire de mademoiselle de Canisy (madame la comtesse de Forcalquier), il alla pendant plusieurs années passer le temps de ses vacances en Normandie, chez M. le marquis de Canisy, oncle, & tuteur, comme lui, de mademoiselle de Canisy. Ces voyages donnèrent lieu à son Memoire sur les *Camps de César*, nom que portent plusieurs endroits, & de la Normandie, & de diverses provinces de France, mais dont il les dépouille pour la plupart, comme n'ayant dû ce nom qu'à un prejugé populaire.

Plusieurs voyages qu'il fit à la Source près d'Orléans, ont produit une Dissertation sur la petite rivière du Loiret, dont le cours, assez borné, est si riant & si agréable. L'histoire naturelle avoit pour lui beaucoup d'attrait. Lorsqu'il croyoit y avoir fait quelque découverte, il alloit aussitôt la communiquer à son ami M. de Réaumur, dont l'éloignement même (car il logeoit à l'autre extrémité de Paris) lui étoit favorable, en joignant au plaisir d'entretenir un ami, le plaisir de l'aller chercher & l'avantage de faire de l'exercice.

L'abbé de Fontenu n'exigeoit aucun service auprès de sa personne ; il ne sentoit pas le besoin d'être servi : on n'a jamais eu des mœurs plus simples. Sobre, & surtout soumis à toutes les ordonnances de l'Eglise, ni l'âge ni les infirmités n'ont jamais pu lui faire manquer un seul jour de jeûne & d'abstinence.

Il aimoit à profiter du calme de la nuit pour le travail, & il n'est pas le seul homme de lettres qui en ait usé ainsi ; il travailloit tous les jours jusqu'à deux heures après minuit, usage qui, joint à celui d'être toujours sans feu, devoit être fort pénible l'hiver.

Peu de temps après la mort de sa sœur, son frère, dont nous avons parlé au commencement de cet article, & dont il avoit été long-tems séparé, revint de Constantinople comme pour se consoler avec lui de leur perte commune & pour l'en dédommager. Ses enfans devinrent l'objet de la tendresse & des soins de M. l'abbé de Fontenu ; il surveilla leur éducation. De deux de ces enfans, l'un a servi avec distinction dans le régiment des Gardes. L'abbé de Fontenu eut la douleur de voir périr l'autre, le chevalier de Fontenu, enseigne de vaisseaux, tué à vingt-sept ans, d'un coup de canon au combat du Cap, où il faisoit les fonctions de major dans l'escadre de M. de Kersain. Ce jeune homme, déjà parvenu à se faire une réputation, emporta les regrets du corps de la Marine.

M. l'abbé de Fontenu mourut après dix ou douze jours de langueur, suivis d'une longue agonie, le 3 septembre 1759, âgé de quatre-vingt-douze ans, moins un mois & treize jours. Il n'a jamais rien fait imprimer que ce qu'il y a de lui dans le Recueil de l'Académie ; mais il a laissé vingt volumes d'une écriture fort fine & fort serrée, qui, selon le secrétaire de l'Académie, en feroient plus de cinquante s'ils étoient imprimés ; « c'est » le résultat de ses lectures, de ses réflexions, de » ses voyages. Théologie, philosophie, physique, » astronomie, anatomie, botanique, histoire an- » cienne & moderne, tout lui paroît familier. » En parcourant le cercle des sciences humaines, c'est sur l'histoire naturelle qu'il aime à se reposer. Sa modestie égaloit ses connoissances, & sa charité, dont le secret fut trahi à sa mort par les larmes dont les pauvres honorèrent son convoi ; sa cha-

rité surpassoit, s'il étoit possible, son extrême modestie.

FONTETTE. (*Hist. litt. mod.*) Charles-Marie Févret, seigneur de Fontette, conseiller au parlement de Bourgogne, auteur de la nouvelle édition de la *Bibliothèque historique de la France*, si considérablement augmentée par ses soins, avoit pour trisaïeul le célèbre Charles Févret, auteur du *Traité de l'Abus*, qui, fils & père de magistrats, mais content de la profession d'avocat qu'il honoroit, refusa deux fois une charge de conseiller au parlement dont le Roi vouloit le gratifier. Ce Charles Févret est du petit nombre de ceux qui ont trouvé un bonheur constant & parfait dans le mariage, & ce bonheur dura quarante ans, selon le témoignage qu'il en rend lui-même dans ces vers :

Ambo quaterdenos juncti concorditer annos
Viximus, & luxit candida utrique dies.
(*Carmen, de vitâ suâ.*)

Dix-neuf enfans furent le fruit de cette union si douce.

Charles-Marie Févret de Fontette, reçu, en 1736, conseiller au parlement de Dijon, obtint promptement toute la confiance de sa compagnie, qui le députa plusieurs fois pour défendre ses intérêts au conseil du Roi, & qui eut toujours lieu de s'applaudir du choix de son député. Le Roi, de son côté, pour récompenser des travaux extraordinaires & de la plus grande importance par leur objet & par leur succès, accorda, en 1751, à M. de Fontette une pension de 1200 liv., la première qui ait été donnée à un conseiller au parlement de Dijon, depuis sa création.

Mais ce qui surtout fera vivre dans la mémoire le nom de M. Févret de Fontette, c'est le service qu'il a rendu aux lettres par sa *Bibliothèque historique de la France*, ouvrage absolument nécessaire à un ordre nombreux de littérateurs, & au moins utile à presque tous, utile même à tout citoyen qui veut apprendre l'histoire de son pays ou connoître les moyens de l'étudier. Le Roi, en 1770, récompensa encore ce travail par une pension de 1200 liv.

En 1757, M. de Fontette avoit été admis, avec le titre de directeur dans l'Académie des sciences, arts & belles-lettres de Dijon. En 1761, il eut grande part à la rédaction du nouveau réglement de cette compagnie, qui lui déféra par acclamation la place de chancelier, la première de ses dignités académiques, créées par le nouveau réglement.

L'Académie des inscriptions & belles-lettres de Paris reçut, en 1771, M. de Fontette au nombre de ses associés libres.

Il mourut le 16 février 1772, & ne vit pas la fin de son édition de la *Bibliothèque historique*; elle a été achevée par M. Barbeau de la Bruyère.

M. de Fontette, quoique juge, étoit grand conciliateur de procès, mérite qui n'est pas médiocrement utile.

FOUCHER (L'ABBÉ). (*Hist. litt. mod.*) Paul Foucher, de l'Académie des belles-lettres, naquit à Tours en 1704. Prédestiné à être jansféniste, il n'eut aucun succès dans ses études chez les Jésuites, & ne fit de progrès que chez les Oratoriens, où il entra en 1718. Le secrétaire de l'Académie (M. Dupay) nous le représente pourtant, dans l'intervalle, comme poète; il parle de *fureur poétique*, & fait sur cela de lourdes petites plaisanteries collégiales, dont l'Academie l'eût bien dispensé. Ceux qui n'ont connu M. l'abbé Foucher qu'à l'Académie, n'ont vu en lui ni fureur ni poésie. Son mérite (car il en avoit) étoit d'un tout autre genre; il s'étoit tourné du côté de la théologie & des sciences convenables à un ecclésiastique. L'éducation qu'il avoit reçue chez les Oratoriens fut, du moins quant aux principes, la même qu'il donna depuis à plusieurs élèves de qualité, dont l'enfance lui fut confiée, tels que MM. de Chatelus & de la Tremoille, dont quelques-uns se sont fait depuis une autre éducation, mais sans cesser d'être fidèles aux principes vertueux dont il avoit rempli leur ame.

L'abbé Foucher fut reçu, en 1753, à l'Académie des belles-lettres. Il a fourni beaucoup de Mémoires à cette Académie. Ces Mémoires se rapprochoient toujours de ses études favorites, & on avoit bien de la peine à les empêcher d'être entiérement théologiques. Il a beaucoup écrit (toujours dans le Recueil de l'Académie) sur la religion des Perses, avant que M. Anquetil fût revenu de son voyage; il s'étoit trop pressé d'assurer que ce voyage seroit inutile, & que tant d'efforts, de courage & de constance n'aboutiroient à rien. Qu'en coûtoit-il d'attendre? M. Anquetil arriva, & avec lui les livres zends rapportés par lui de l'Inde. Alors la ressource de M. l'abbé Foucher fut de ne pas trouver dans ces livres la preuve de ce grand mérite de Zoroastre, dont il s'étoit fait une si haute idée d'après le témoignage des philosophes de la Grèce. Mais, n'importe, il falloit du moins savoir à quoi s'en tenir, & on le sait à présent, graces à M. Anquetil.

D'autres Mémoires de M. l'abbé Foucher roulent sur la religion de la Grèce. Ses écrits sont longs, diffus, dévots, sans élégance, sans intérêt; mais ils sont d'un honnête homme & d'un homme de bien.

Il avoit écrit, par inclination & par reconnoissance, l'histoire de la Maison de la Tremoille : nous ne croyons pas qu'elle ait vu le jour.

M. l'abbé Foucher est mort d'une attaque d'apoplexie & de paralysie, en 1778.

FOUQUÉ. (*Hist. mod.*) Henri-Auguste, baron de la Motte-Fouqué, connu sous le nom & le titre du *général Fouqué*, étoit d'une des plus anciennes

ciennes familles de la province de Normandie. Charles de la Motte-Fouqué son père, qui possédoit de riches domaines en France, quitta ce royaume pour cause de religion, après la révocation de l'édit de Nantes, & s'étant retiré à la Haie, il y épousa Susanne de Robillard. Le second fils qui naquit de ce mariage fut le général Fouqué. Il naquit à la Haie le 4 février 1698. A huit ans il entra, en qualité de page, au service du duc d'Anhalt Dessau, Léopold. Neuf ans après, entraîné par un goût naturel pour les armes, il se déroba de la cour de Dessau pour s'enrôler; il fut successivement simple soldat, enseigne, lieutenant, capitaine. Son mérite parvint jusqu'au roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, qui lui donna l'Ordre de la Générosité. Le grand prince Frédéric son fils, grand dans le choix de ses amis, comme dans toutes ses actions, mit le capitaine Fouqué au nombre des siens, dit l'auteur d'une vie de ce général, jointe à la correspondance du même Fouqué avec le roi de Prusse (Frédéric), correspondance vraiment précieuse, vraiment honorable, & au Roi, & au sujet. Ce Prince (Frédéric) étant tombé dans la disgrace de son père, Fouqué lui tint compagnie dans sa prison de Custrin, & lui en adoucit la rigueur par tous les moyens qui étoient en son pouvoir. Il tomba lui-même dans la disgrace, & une suite de mécontentemens lui fit quitter le service de la Prusse; il entra dans celui du Dannemarck, en qualité de lieutenant-colonel; il n'y resta pas long-tems. Le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, étant mort le 31 mai 1740, le nouveau Roi, Frédéric II, se hâta de rappeler son ami & son compagnon de disgrace, de le décorer, de l'enrichir; il lui donna l'Ordre du Mérite, qu'il venoit de créer, & plusieurs places honorables & lucratives. Fouqué entra la même année en Silésie avec le Roi, & prit possession pour lui de Schweidnitz. En 1741, il battit des paysans de la Moravie, qui étoient entrés en armes dans la Silésie. Cette même année il fit, pour le bataillon qu'il commandoit, un changement qui fut bientôt adopté pour toutes les troupes prussiennes : ce fut le changement des guêtres blanches en guêtres noires, & voici à quelle occasion il fut fait. Un grenadier avoit été mis en sentinelle près de la maison d'un curé, qu'il incommodoit beaucoup par ses cris continuels & ses fréquens *qui va là?* Le curé, accoutumé peut-être à tirer parti de la superstition des paysans ses paroissiens, imagina un moyen fort bizarre de se délivrer de la sentinelle; il se déguise en diable, avec des cornes, des griffes, une queue de serpent, des pieds de vache; il s'arme d'une fourche qu'il présente à la sentinelle, en lui criant d'une voix rauque & sépulcrale : *Tu mourras de ma main.* Un grenadier ne s'effraie pas aisément, & les soldats prussiens ne croyoient déjà plus guère aux apparitions du diable : la sentinelle appela; on se saisit du diable; on le conduisit d'abord au poste le plus voisin; puis le lendemain, & toujours dans le même état, à la grand'garde en plein jour, à la vue de toute la ville de Cremsir, où se passoit cette ridicule scène. Le clergé n'ayant pu prévenir un tel scandale, voulut du moins l'abréger; il paya une amende de cent ducats, pour épargner un plus long affront & un traitement plus dur au pauvre curé, qui en fut quitte pour être enfermé dans un couvent. Soit que la chaussure noire des prêtres eût donné l'idée de ces guêtres noires, soit que ce changement fût projeté dès-lors, & qu'on n'attendît plus que des fonds pour l'exécution, l'amende du clergé servit pour cette dépense, & procura aux soldats, avec le plaisir de rire aux dépens du clergé, une commodité pour les marches fréquentes qu'ils étoient obligés de faire dans toutes sortes de chemins & dans toutes sortes de saisons.

En 1742, Fouqué, tellement resserré dans Cremsir, que de six ordres que lui envoya le prince de Dessau son général, il ne put en recevoir qu'un seul, se hâta de partir en exécution de cet ordre, pour une marche également pénible & périlleuse, dans laquelle, toujours suivi & harcelé par le général Nadasli & par une armée d'Autrichiens très-supérieure, il la battit près de Kokar & dans un autre poste encore, & parvint, avec beaucoup de bonheur & de gloire, à faire la réunion que cette armée avoit voulu empêcher.

La même année, le Roi nomma Fouqué commandant de la ville & du comté de Glatz, pays que les guerres avoient rempli de bandits & de brigands, & où il étoit chargé de rétablir l'ordre; ce qui exigeoit de la prudence, de la vigueur & de la sévérité. Fouqué y réussit encore. « Les voyageurs, dit l'auteur de sa vie, frémissoient, il est » vrai, à la vue des brigands pendus sur les grands » chemins; mais ils benissoient le glaive de la jus- » tice, qui faisoit leur sûreté. »

Dans la seconde guerre de la Silésie, qui s'alluma au mois d'août 1744, & finit au mois de décembre 1745, Fouqué eut à défendre ce même comté de Glatz contre les incursions de l'ennemi; mais sa valeur eût desiré des occasions plus brillantes de se signaler. Le roi de Prusse le console ainsi sur ce regret héroïque :

« Vous n'avez pas raison, mon ami, de vous » plaindre que cette guerre ne vous ait pas fourni » l'occasion de vous distinguer personnellement. » Vous avez saisi toutes les occasions que vous » avez trouvées de nuire à l'ennemi, & j'ai été » entiérement tranquille au sujet de Glatz, pou- » vant me reposer sur votre vigilance. »

Heureux qui peut mériter & obtenir d'être ainsi consolé par son Roi & par un tel Roi !

Fouqué fut fait lieutenant-général le 23 janvier 1751, & décoré, le 2 septembre suivant, de l'Ordre de l'Aigle noir. Ce fut surtout dans la guerre de sept ans, commencée en 1756, & finie en 1762, qu'il parut avec éclat. Il servit d'abord, les deux premières années, en Bohême & en Si-

lésie, sous le maréchal Schwerin. Le 6 mai 1757 se livra la sanglante bataille de Prague, où périt ce maréchal. Le général Fouqué, qui le remplaça, fut dangereusement blessé. Un coup de fauconneau brisa dans sa main la garde de son épée. Il fit lier son épée à sa main blessée, qui n'auroit pu la soutenir, & continua de combattre. Le succès répondit à son courage; il decida la victoire

Mais sa blessure le condamna ensuite pour longtems à l'inaction, & il ne put reprendre le commandement qu'au 8 septembre suivant.

Le 22 décembre 1757, il atteignit à Landshut l'arrière-garde des Autrichiens, & la mit en déroute.

Il commanda ensuite le blocus de Schweidnitz. Le 21 mars 1758, il battit encore les ennemis, & les poursuivit jusqu'au-delà des frontières de la Bohéme; il revint auprès de Schweidnitz, dont on fit alors le siége, & qui fut pris d'assaut le 16 avril.

Le 16 mai, il eut ordre d'investir Olmutz, dont il conduisit le siége avec le feld-maréchal Keith. Le 14 juillet, il fut atteint, dans la tranchée, d'un boulet de canon qui lui fit une contusion au pied gauche; mais l'os n'ayant pas été endommagé, il fut promptement guéri.

Il défendit, pendant presque tout le reste de la campagne, le fort de Landshut contre des forces très-supérieures qu'il réduisit à renoncer au projet de pénétrer dans la Silésie; elles voulurent s'en dédommager en formant le siége de Neisse; il le leur fit lever.

Le 31 juillet 1759, il surprit les ennemis pendant la nuit; s'empara de leur camp, de leur bagage, chevaux, mulets; fit un butin immense & beaucoup de prisonniers. Le reste de cette année & toute l'année 1760, il eut à soutenir une guerre difficile, avec des forces toujours très-inférieures, contre les Autrichiens, dont il fit manquer la plupart des entreprises. Il y eut, le 23 juin, près de Landshut, une affaire générale, où la valeur & la bonne conduite furent obligés de céder au nombre. Quoique défait & accablé, le général Fouqué y fut comblé de gloire. Pendant qu'il donnoit ses ordres au milieu du feu avec le plus grand sang-froid, il eut son cheval tué sous lui; il tomba. Les dragons de Loëwenstein massacrèrent tout ce qui l'environnoit. Blessé de trois coups de sabre, au front, au coude & sur le dos, il alloit périr si Trautschke, son fidèle écuyer (son historien l'appelle palefrenier), ne se fût jeté au devant de lui en parant ou recevant sur son corps les coups qu'on lui portoit, & en criant & répétant sans cesse de toute sa force : *Voulez-vous donc tuer le général en chef?* Le colonel du régiment de Loëwenstein, nommé Voit, entendit ces cris, accourut, dispersa les dragons, & releva le général couvert de sang. Fouqué lui remit son épée. Voit fit venir son cheval de parade, & l'offrit à Fouqué, qui le refusa en disant : *Je risquerois de souiller ce bel équipage avec mon sang.* — *Mon équipage*, répondit le colonel Voit, *ne peut que gagner à être teint du sang d'un heros.* Il fallut bien céder à un vainqueur si courtois, & monter le cheval offert. Lorsque le roi de Prusse, qui venoit de partir de la Saxe pour amener à Fouqué un renfort désormais inutile, apprit ce désastre & le malheur de son ami : « Fouqué est prisonnier, dit-il aux généraux qui l'entouroient, mais sa captivité lui fait honneur; il » s'est défendu en héros. »

Fouqué fut transféré de ville en ville, & toujours plus éloigné. L'intention de l'Impératrice-Reine étoit qu'on eût pour son prisonnier tous les ménagemens dus à son mérite & à sa réputation; mais cette intention fut mal remplie. On honora son mérite d'une manière plus flatteuse peut-être, mais moins agréable, en refusant constamment de le relâcher avant la paix.

Les événemens qui arrivèrent pendant sa prison, joignirent la perte de sa fortune à la perte de sa liberté. La prise de Glatz, arrivée le 26 juillet suivant, un mois après la bataille de Landshut, lui coûta tout son bien. Outre un capital considérable en argent comptant, il tenoit des bienfaits du Roi six tabatières d'or, la plupart garnies de brillans; des services de table de porcelaine & en argent, une bibliothèque choisie & une collection des plus belles gravures faites par le feu roi Frédéric-Guillaume, en trente-trois volumes *in-folio*, collection regardée alors comme unique en son genre, & que l'inspecteur de la galerie royale, Oesterreich, estimoit cent mille écus. Tous ces effets furent transportés à Brunn, pour y être, disoit-on, mis en dépôt, & on alla jusqu'à exiger du général Fouqué les frais du transport.

Ce général avoit une fierté ferme & noble, que ses ennemis pouvoient aisement taxer de hauteur & de rudesse. Il s'éleva quelques contestations entre les officiers prussiens prisonniers & le conseil de guerre de la cour de Vienne, au sujet de la solde de ces officiers prisonniers. Fouqué défendit avec courage les droits de ceux ci; il eut, à ce sujet, des disputes vives avec quelques généraux autrichiens, & ne crut pas manquer au respect qu'il devoit à l'Impératrice, en accusant ses agens de lui cacher beaucoup de choses, d'abuser de son nom pour des injustices, & d'intercepter les Mémoires & les réclamations qu'on adressoit à cette Princesse.

Ces plaintes fatiguèrent d'autant plus le conseil de guerre de la cour, que sans doute elles n'étoient pas sans fondement. Le conseil s'en vengea, & fit transférer Fouqué jusqu'à Carlstadt en Croatie. C'étoit à peu près comme si l'impératrice de Russie l'eût exilé en Sibérie. Quand on lui apporta, le 7 septembre 1761, l'ordre de Marie-Thérèse pour cette translation : *L'Impératrice*, répondit-il avec la plus grande indifférence, *peut m'exiler où elle voudra, puisque le sort des armes m'a mis en sa puissance; mais la vérité ne sauroit perdre de ses*

droits, & je ne la déguiserai jamais. Il arriva le 20 septembre à Carlstadt, où il vécut renfermé dans sa famille & dans son domestique. Il n'obtint sa liberté qu'à la conclusion de la paix, & ne put retourner à Glatz que le 7 avril 1763. L'Impératrice lui envoya un officier pour l'inviter à se rendre à Vienne, où on lui promettoit des distinctions, & on lui annonçoit qu'il seroit le maître de reprendre ses meubles & ses bijoux. Fouqué reçut cette offre avec la politesse convenable, & ne parla de l'Impératrice qu'avec l'expression du plus profond respect; mais il crut devoir refuser. « Il m'est impossible, dit il, de baiser la main qui m'a si durement frappé; mes biens, étant dans cette main, n'ont plus de charmes pour moi; mon Roi, qui me les avoit donnés, peut seul me les restituer. » On jugea diversement de cette conduite. Les uns n'y virent que de l'humeur & du ressentiment; les autres y virent de la grandeur d'ame & de la fermeté. Passons sur les formes : il est certain du moins que partout où il y a de grands sacrifices volontaires, il y a de la magnanimité; mais c'étoit peut-être charger assez inutilement son Roi de lui refaire une fortune qui pouvoit si facilement & si justement être recouvrée. Le Roi parut en effet se croire obligé de dédommager Fouqué de ce que celui-ci avoit un peu volontairement perdu. Il l'avoit déjà nommé précédemment à la prévôté de l'église cathédrale de Brandebourg, & Fouqué l'en avoit remercié par un billet où il disoit au Roi : « Il semble que vous ayez pris à tâche de me combler d'opulence, & pour comble d'embarras vous me faites ecclésiastique. Je m'acquitterai aussi mal des fonctions de cette charge, que du rôle d'Arbate, si je dois officier. »

Il avoit apparemment fourni son contingent aux plaisirs de Rheinsberg, en y jouant dans *Mithridate* ce rôle d'Arbate. On sait que ces représentations théâtrales étoient le plus doux amusement de Frédéric dans sa retraite de Rheinsberg.

Ce fut cette prévôté de Brandebourg que Fouqué choisit pour asile : « Je ne suis plus bon à rien, écrivit-il au Roi, & rien ne m'est plus convenable que la vie de chanoine & le repos. »

Le Roi meubla sa maison, remplit sa cave de vin, garnit sa table de fruits, le combla des plus riches présens en tout genre, fit passer à Brandebourg tout ce qui pouvoit contribuer à rendre ce séjour agréable : le jardin fut orné d'orangers apportés de Sans-Souci & de Charlottembourg. Le Roi partageoit tout avec celui qu'il appeloit *son vieux & fidèle ami*. Le reste de la vie du général Fouqué devenu chanoine, & de sa correspondance avec le roi de Prusse, n'est plus que l'histoire des bienfaits de ce monarque envers Fouqué, des soins attentifs & délicats de sa généreuse amitié. Jamais Roi n'a mieux démenti par sa conduite & par ses sentimens, ces deux vers si souvent répétés :

> Amitié que les Rois, ces illustres ingrats,
> Sont assez malheureux pour ne connoître pas!

En consentant malgré lui à la retraite de Fouqué, que l'âge & les infirmités de ce général lui rendoient nécessaire, il prit l'engagement d'aller souvent l'y visiter, & il le remplit; il exigea que Fouqué vînt aussi le voir comme un voisin de campagne : « Vous me rendrez visite quelquefois, lui écrivoit-il; il n'y a pas loin; & quand je saurai que vous voudrez venir, je vous enverrai mes chevaux à moitié chemin. »

Lorsque dans la suite Fouqué eut perdu l'usage de ses jambes, le Roi, qui avoit pris l'habitude de se promener solitairement & de causer familièrement avec lui, soit dans les jardins de Sans-Souci, soit dans les allées de la prévôté de Brandebourg, ne voulut pas perdre un usage qui lui étoit si cher : on portoit Fouqué dans un brancard sur les terrasses de Sans-Souci, puis un petit charriot fait exprès le promenoit dans les parties basses des jardins, le Roi marchant toujours à pied à côté de lui & réglant sa marche sur celle du charriot, pour être à portée de s'entretenir avec son ami. Cependant la vieillesse & la maladie faisoient des progrès, & Fouqué, demi-paralytique, se vit hors d'état de prononcer une seule parole distinctement.

On inventa pour lui une machine qui, au moyen de l'arrangement des lettres, suppléoit aux termes qu'il ne pouvoit plus articuler : le Roi s'en servoit quand il s'entretenoit seul avec lui, & se donnoit la peine d'épeler en faveur de son vieil ami. Il entroit avec lui dans tous les détails qui pouvoient adoucir son sort : « Vous vivez trop en solitaire, » lui dit-il un jour; « il vous faudroit plus de société; il faudroit que vos fenêtres fussent ornées de pots de fleurs, & que de petits chiens sautassent autour de vous pour vous amuser. » Fouqué rejeta l'expédient des chiens, à cause de la malpropreté.

« Mais vous les aimiez autrefois, lui dit le Roi; ne vous rappelez-vous plus votre Mélampo, qui nous a tant de fois amusés à Rheinsberg? »

Quel Roi! mais aussi quel homme vous êtes! s'écria Fouqué : comment avec toutes les affaires, non seulement du royaume, mais de toute l'Europe & d'une partie de l'Asie dans la tête, pouvez-vous vous souvenir au bout de quarante ans du nom d'un chien de chasse, qui même n'étoit pas à vous?

Le Roi donnoit souvent lieu à de pareilles exclamations. Rien de plus simple, de plus aimable, de plus caressant que le ton dont il assaisonne toutes ses faveurs! Toujours il lui envoie quelque présent, & toujours chaque présent annonce une tendre sollicitude pour son ami.

« Je vous envoie, mon cher ami, du caffé turc qu'un Mamamouchi m'a donné. Vous m'oublieriez tout-à-fait si je ne vous faisois ressouvenir de moi. J'en aurai bientôt une nouvelle occasion, que je saisirai avec empressement. »

Le général Fouqué répond :

« Grand Dieu! quel homme nous as-tu donné!

» le gouvernement de ses Etats, celui de ses armées, son commerce turc, ses palais & mille » autres soins; la conduite de l'Europe, l'Asie à » sa disposition: tout cela n'est rien & ne sauroit » suffire à ses occupations; il faut qu'il m'envoie » du caffé. Que ne pouvez-vous régir le monde » tout entier, & ne prendre jamais fin! »

Huit ou dix jours après le Roi lui écrit:

« Il y a, mon cher ami, une assignation de cinq » mille écus pour vous chez le trésorier de la caisse » de la cour..... Cela servira pour payer une partie de ce que vous devez.... ».

Fouqué répond comme Horace à Mécène:

Satis superque me benignitas tua
Ditavit.

« C'est prodiguer vos trésors que de vouloir m'en » faire part. Vos graces m'ont mis en possession » d'un bien plus que suffisant pour vivre honorablement..... Ne vous fâchez pas, Sire, si je vous » prie de mettre des bornes à vos pré ens pécuniaires, & d être persuadé que les assurances que » Votre Majesté me donne de sa précieuse amitié, » & même son sac de café, me sont infiniment préférables à tous les milliers d'or & d'argent qu'elle » pourroit m offrir. »

Le Roi se borne donc aux présens de société: ce sont tantôt des pâtés de Périgord, ou des truffes, soit de Perigord, soit d'Italie, ou du vin de Hongrie, ou du baume de la Mecque, & toujours il y a une raison particulière & un à-propos pour chacun de ces envois. Le Roi avoit à Berlin une manufacture de porcelaine, par laquelle il prétendoit surpasser celle de Saxe; il en envoie divers ouvrages à son ami: « Vous avez, dit-il, » insulté à ma manufacture de porcelaine; il faut » que je la justifie. Je vous envoie un déjeuné aussi » beau que ce que jamais on a travaillé à Meissen, » & vous recevrez en même tems une tasse peinte » en figures, qui vous convaincra que notre ouvrage vaut au moins celui de Saxe. »

Fouqué, comme on le peut croire, fait amende honorable, & met la manufacture de Berlin au dessus de celles de Saxe & du Japon.

Plus de huit ans avant sa mort il écrivoit au Roi: « Je deviens sourd, & j'ai toute la peine du » monde à me faire entendre. Votre serviteur s'achemine doucement vers le grand voyage. »

Frédéric lui répond:

« Votre lettre, mon cher ami, m'a attristé: vous » parlez de votre départ, & si cela dépend de » moi, j'ai envie de vous conserver le plus long-tems possible. On trouve partout des hommes, » mais rarement d'aussi honnêtes gens & d'aussi » fidèles amis que vous. Soignez-vous le plus qu'il » est possible, pour que je ne vous perde pas si-tôt, & songez au chagrin que j'aurai si je me » vois séparé de vous pour jamais. La surdité ne » fait rien à l'affaire: on a des cornets qui facilitent » l'ouie; feu madame de Rocoulle en avoit, & je » vous en ferai faire, de sorte que j'espère qu'à » l'aide du beau tems vous reprendrez des forces, » & que je pourrai avoir encore le plaisir de jouir » de vous à Sans-Souci. »

Fouqué réplique: « Sire, je ne puis répondre » à vos bontés: un torrent de larmes me serre le » cœur, & l'expression me manque. Toute ma » consolation & ce qui me flatte le plus, c'est que » vous m'estimez au nombre de vos amis. Mais qui » suis-je moi, pour recevoir tant de graces? Un » chien mort comme Miphiboseth. »

Ces traits de la sensibilité d'un Souverain à l'égard d'un sujet & d'un sujet à l'égard d'un Souverain m'ont paru dignes d'être recueillis, du moins en partie.

Le général Fouqué prolongea sa carrière au milieu des infirmités jusqu'à sa soixante-dix-septième année, & le roi de Prusse put se flatter que ses bontés n'y avoient pas peu contribué. Fouqué mourut le 2 mai 1774.

FRÉZEAU *ou* FRÉZEL DE LA FRÉZELIÈRE, (*Hist. de Fr.*), ancienne famille d'Anjou, & même une des plus anciennes du royaume, possède de tems immémorial la seigneurie de la Frézelière. Le tems & les ravages des guerres civiles lui ont fait perdre plusieurs de ses anciens titres; ce qui n'empêche pas qu'il ne s'en trouve quelques-uns du commencement même du onzième siècle, où les Frézels sont qualifiés chevaliers, titre qui ne s'accordoit alors qu'à la noblesse unie à la valeur. Pendant le cours des treizième, quatorzième & quinzième siecles, on voit toujours les Frézels qualifiés *monseigneur, noble & puissant seigneur, très-noble & très-puissant seigneur*, titres qui avoient une signification alors, & qu'on ne prodiguoit pas, & qu'on n'usurpoit pas légérement. Cette Maison (car son ancienneté, ses alliances, ses services, lui méritent ce nom) a produit plusieurs guerriers recommandables & de glorieuses victimes de l'Etat.

1°. Lancelot Frézeau, second du nom, seigneur de la Frézelière, fils de Lancelot I (*lequel avoit été de son tems un très-notable chevalier*), fut lui-même fait chevalier avant l'âge de vingt ans. Sa réputation de bravoure étoit bien établie parmi les braves de son tems.

Nommé brave autrefois par les braves eux-mêmes.

2°. René Frézeau son fils servit avec la noblesse d'Anjou, à l'arrière-ban de 1471.

3°. Philippe Frézeau, arrière-petit-fils de René, chevalier de l'Ordre du Roi sous Charles IX, gentilhomme de la chambre sous Henri III, gouverneur du Haut & Bas-Poitou sous l'un & l'autre, fut un des grands capitaines de son tems. Il est surtout célèbre par sa belle défense de Carentan en Normandie, contre le comte de Montgomery, en 1574. Mort en 1590.

4°. Jacques Frézeau son fils fut digne d'un tel père, & en soutint noblement la réputation. Henri IV le combla de bienfaits, & ces bienfaits étoient des récompenses. Il fut fait maréchal-de-camp sous Louis XIII, en 1620, & mourut en 1626.

5°. Isaac Frézeau, fils de Jacques, servit avec éclat, & sur terre & sur mer, principalement au siége de la Rochelle, où il commandoit un vaisseau, & dans la Valteline, où, ayant pour témoin de ses exploits un homme qui en étoit un excellent juge, le fameux duc de Rohan, il obtint son estime & ses suffrages. On compte avec raison, parmi ses titres de gloire, cette lettre du cardinal de Richelieu, qui n'écrivoit pas de ce ton à tout le monde.

« Les amis de M. de la Frézelière ne pouvant » souffrir que sa bravoure *solaire* & radieuse de» meure plus long-tems oisive en un tems comme » celui-ci, où le Roi a besoin de courages faits » comme le sien, ont fait résoudre Sa Majesté de » l'employer cette campagne prochaine du côté » de l'Espagne, afin qu'aucun de ses ennemis ne » puisse ignorer ce qu'il vaut : se promettant qu'il » y réussira aussi avantageusement qu'il a fait jus» qu'ici en Allemagne, à la Valteline, dans l'Ita» lie & autres lieux, où il a servi au contentement » de Sa Majesté. M. Desnoyers lui envoie pour » cet effet un secours de trois mille écus, qui lui » a été procuré auprès de Sa Majesté, pour le » mettre en état de supporter la dépense qu'il est » obligé de faire. Cependant il croira que je suis » véritablement très-affectionné à le servir. »

Signé le cardinal DE RICHELIEU.

Isaac Frézeau fut tué en 1639 au siége d'Hesdin, dont le gouvernement lui avoit été promis.

Sa fille Charlotte-Marie Frézeau porta la terre de la Frézelière dans une branche cadette de sa Maison, par son mariage du 18 novembre 1648, avec François Frézeau son cousin.

6°. Lequel fut fait gouverneur de Gravelines en 1682, de Salins en 1684, lieutenant-général des armées du Roi en 1688, & mourut le 3 mai 1702.

7°. Charles-François, seigneur de Lublé, son frère, fut tué à la bataille de Lens.

8°. Charles leur oncle avoit été tué en 1601 en Hongrie, où il servoit sous le duc de Mercœur.

Ce même François Frézeau, marquis de la Frézelière, du chef de Charlotte-Marie Frézeau sa femme (c'est celui qui est mentionné sous le n°. 6), eut d'elle cinq fils, qui tous les cinq servirent utilement l'Etat, & dont trois moururent pour lui, comme si ce sang de Frézeau, en s'unissant avec lui-même, eût acquis une double force pour produire des sujets utiles à la patrie.

9°. L'aîné, Antoine-François, mourut en 1674 des blessures qu'il avoit reçues au combat de Senef.

10°. Le second (Jean), colonel du régiment de Touraine, comme son frère, fut tué, en 1677, au siége de Saint-Omer. Il avoit fait les fonctions de lieutenant-général de l'artillerie à la bataille de Cassel, & avoit beaucoup contribué à la victoire, comme Monsieur, frère du Roi, qui commandoit à cette bataille, eut la bonté d'en rendre témoignage au marquis de la Frézelière, père de Jean.

11°. Le troisième (Carles-Madelon), après avoir servi dans l'artillerie avec la même distinction que ses frères, embrassa l'état ecclésiastique, & fut évêque de la Rochelle.

12°. Isaac, tué à quatorze ans, en 1673, au service du Roi en Allemagne.

13°. Ils eurent un cinquième frère (Jean-François-Angélique Frézeau de la Frézelière), mort le 19 octobre 1711, lieutenant-général des armées du Roi, & premier lieutenant-général de l'artillerie en France.



GALAS ou GALLAS (MATHIEU), (*Hist. mod.*), un des meilleurs généraux de l'Empire pendant la guerre de trente ans, naquit à Trente en 1589. Il fit ses premières armes en Italie : de là il passa en Allemagne, où il se distingua dans la guerre de Bohême, sous le fameux comte de Tilly; il revint en Italie, où, commandant sous le général Colalte, en 1630, il prit la ville de Mantoue, qui fut livrée au pillage. Il est au nombre des vainqueurs de Nortlingue, en 1634. (*Voyez* ci-après, à *Werth*, l'article de Jean de Werth.) En 1635, commandant en chef sur le Rhin, il fit à la suite de divers avantages, le siége de Deux-Ponts, que le cardinal de la Valette, ayant sous ses ordres le vicomte de Turenne, & joint au duc de Saxe-Veymar, lui fit lever. Galas, obligé pendant quelque tems de se tenir sur la défensive contre une armée supérieure à la sienne, parvint à lui couper les vivres, & à la forcer de repasser le Rhin; Galas se mit à sa poursuite, & cette armée, affoiblie insensiblement par la disète, & n'étant plus en état ni d'attaquer Galas qui la pressoit toujours de plus en plus, ni de se procurer des subsistances, se vit bientôt réduite à de facheuses extrémités. Veymar prit le parti courageux d'enterrer secrètement son canon & de brûler son bagage pour les dérober à l'ennemi. Le cardinal de la Valette, pour donner l'exemple, fit brûler son carrosse à la tête de l'armée. Weymar trouva ensuite une issue à travers des défilés peu connus, & se couvrant d'une chaine de montagnes, & dérobant par une extrême diligence quelques marches à l'ennemi, il finit par se tirer d'un si mauvais pas. Il fut atteint cependant au passage de la Loutre; mais alors les Français & les Suédois, tournant tète avec audace, repoussèrent vigoureusement les Impériaux. Ceux-ci les attaquèrent encore à une journée de Metz, & furent encore repoussés. Les escadrons français rompirent entiérement la cavalerie impériale, & l'armée française & suédoise, après treize jours d'une marche forcée, sans vivres & sans bagages, arriva enfin en lieu de sûreté. Galas, saisi d'admiration de cette retraite victorieuse, avoua que c'étoit la plus belle manœuvre de guerre qu'il eût jamais vue; mais les Impériaux prirent Frankendal, Mayence & Keiserloutre.

En 1636 Galas entra dans la Bourgogne, & y fit le siége de Saint-Jean-de-Lône, pendant que Jean de Wert, prenant Corbie & Roye, s'avançoit vers Paris : ce fut le moment de crise pour la France; mais la crise lui fut favorable. Galas fut contraint de lever le siége, en abandonnant son artillerie & une partie de son bagage. Le comte de Rantzau défit son arrière-garde : les paysans assommèrent une partie de son armée; & de trente mille hommes dont elle étoit composée, il ne s'en sauva pas douze mille. Ce fut un échec des plus considérables.

En 1637 Galas prit sa revanche, en faisant lever le siége de Leipsick au fameux général Banier, qu'il pressa ensuite avec des forces supérieures, comme il avoit pressé le duc de Weymar, & qui lui échappa de même par la plus savante & la plus étonnante retraite. Banier & Galas se firent ensuite dans la Poméranie une guerre de chicane, où, déployant toutes les ressources de leur art, se poussant & se repoussant l'un l'autre tour-à-tour, ils méritèrent l'estime des guerriers sans avoir rien fait aux yeux des ignorans, parce qu'à force de talens ils ne purent avoir l'un sur l'autre aucun avantage considérable.

En 1639 Galas, trop inférieur en forces à Banier, fut obligé d'abandonner la Poméranie & de repasser l'Elbe.

En 1644 il porta du secours dans le Holstein, au roi de Dannemarck, ennemi naturel du roi de Suède; mais bientôt les Impériaux & les Danois se séparèrent mécontens les uns des autres, & se faisant mutuellement des reproches. Affoibli par cette séparation, Galas ne put tenir devant Torstenson, général suédois, qui tailla en pièces sa cavalerie & une partie de son infanterie, près de Jutterboch. Galas se sauva sous les murs de Magdebourg, où les tristes restes de son armée périrent par la faim. On lui reprochoit de la négligence & de l'intempérance, & on attribuoit ses échecs à ces deux défauts, car les talens ne lui manquoient pas.

En 1645, après la bataille de Nortlingue, il mena du secours au duc de Bavière avec l'archiduc Léopold; ils firent lever le siége d'Hailbron au vicomte de Turenne, qu'ils poursuivirent ensuite, & qui leur échappa encore par une magnifique retraite (sur quoi *voyez* l'article *Jean de Werth*); ils s'en dédommagèrent en reprenant diverses places entre le Necker & le Danube. La défaite du général Galas près de Magdebourg & sa rupture avec les Danois lui avoient fait ôter, pour un tems, le commandement des armées impériales; il se justifia, & l'on continua de l'employer, comme il vient d'être dit, mais en lui donnant cependant un supérieur; il commandoit, mais sous l'archiduc Léopold; il n'étoit plus qu'au second rang, après avoir été si souvent & si long-tems au premier. Il ne fit plus rien de remarquable, & il mourut peu de tems après, en 1647, à Vienne en Autriche. L'Empereur l'avoit fait comte de l'Empire.

Si on le compare avec Jean de Werth son con-

temporain & son émule, il eut moins d'éclat & plus de revers, & n'inspira pas comme lui assez de terreur aux Français pour être chansonné par eux.

GALERIA, COPIOLA, EMBOLIARIA. (*Hist. rom.*) Ces trois mots désignent une célèbre actrice de Rome, soit que ce fussent véritablement ses noms, soit que ce fussent les noms de quelques-uns de ses principaux rôles. On sait que Rome n'avoit pas, comme Paris, des spectacles tous les jours, & que les spectacles y faisoient partie des fêtes ou jeux qui se célébroient à de certaines époques ou à l'occasion de certains évènemens. Les magistrats qui donnoient de ces fêtes ou jeux, & qui attachoient une grande importance au succès de ces mêmes jeux, dont dépendoit souvent la faveur populaire, avoient soin d'appeler à ces spectacles les acteurs qui s'étoient acquis le plus de réputation dans les occasions précédentes; plus ils avoient été célèbres, plus ils étoient recherchés, & quelquefois même, dans un âge où leur talent dégénéré n'étoit plus rien, on se souvenoit de ce qu'il avoit été, & l'on comptoit plus sur l'expérience du passé, qu'on ne se fioit à un talent plus jeune, non encore éprouvé ou trop peu exercé; mais il arrivoit souvent aussi que ces vieux talens, rappelés par honneur sur la scène, n'y paroissoient que pour se déshonorer. *Nam primùm*, dit Cicéron (en parlant des jeux donnés par Pompée pour la consécration de son théâtre), *honoris causâ in scenam redierant ii quos ego honoris causâ de scenâ decessisse arbitrabar.* De ce nombre étoit le plus grand acteur tragique de l'antiquité, qui n'eut d'égal, mais dans un genre différent & même opposé, que son contemporain Roscius, modele du jeu comique, comme Esopus de la declamation tragique. C'est ainsi que le Kain & Préville ont fait, pendant trente ans à Paris, chacun dans leur genre, les délices des gens de goût & des ames sensibles; mais la mort impitoyable enleva le Kain au milieu de sa gloire & de la perfection de son talent, Esopus au contraire ne reparut qu'à sa honte dans ces jeux de Pompée : la voix lui manqua dans un endroit remarquable de son rôle, & tout le monde convint qu'il étoit plus que tems qu'il se retirât. *Deliciæ vero tuæ noster Esopus ejusmodi fuit, ut ei desinere per omnes homines liceret. Is jurare cùm cœpisset, vox eum defecit in illo loco : Si sciens fallo.*

Mais un véritable phénomène qui parut dans ces mêmes jeux, ce fut la vieille actrice Galeria, Copiola, Emboliaria, en qui Pompée se plut à faire voir au peuple romain ce qu'on voit si rarement, un grand talent dans l'extrême vieillesse. Ce n'est pas tout : cette même actrice, âgée de cent quatre ans, après quatre-vingt-onze ans entiers d'exercice de son art & de jouissance de sa gloire, reparut encore à des jeux bien postérieurs, célébrés pour le rétablissement de la santé d'Auguste, & l'on ne dit pas que son âge l'ait trahie comme Esopus. Cette femme étonnante avoit eu près d'un siècle de succès, depuis le consulat de Marius & de Carbon, jusqu'à celui de Poppœus & de Sulpicius. (Plin. l. 7, c. 48.)

GALIÈNE (*Hist de Fr.*), personnage fabuleux, mais qui appartient par un côté à l'Histoire, & à une partie importante de l'Histoire, à celle de Charlemagne. Toutes les conquêtes de ce grand Prince en Espagne avoient été faites sur les Sarrasins, & l'on ne conçoit pas par quelle bizarrerie les auteurs espagnols, même chrétiens, sont plus favorables aux Sarrasins leurs oppresseurs, qu'à Charlemagne leur libérateur, du moins en partie; mais enfin les Espagnols n'ont jamais pu souffrir qu'on dit que Charlemagne avoit soumis une partie de l'Espagne, &, pour n'en pas convenir, ils ont cherché à expliquer, par une fable ridicule & destituée de tout fondement, les témoignages qu'ils rencontroient à chaque pas des expéditions de Charlemagne dans leur pays. Cette fable est rapportée sur la foi de quelque bruit populaire, par Rodéric, archevêque de Tolède, écrivain du treizième siecle. Cet auteur dit que Charlemagne s'étant brouillé avec Pépin-le-Bref son père, ce monarque le chassa de ses États; que Charlemagne alors se retira chez Galafre ou Galastre, Roi sarrasin de Tolède, & qu'il servit dans ses troupes, contre Marsile, roi de Sarragosse; qu'il reçut en Espagne la nouvelle de la mort de son père; que sur cette nouvelle il revint en France, emmenant avec lui la fille du roi Galastre, nommée Galiène, qui se fit chrétienne & qu'il épousa. On dit, ajoute Rodéric, qu'il lui fit bâtir un palais à Bordeaux. En effet, on donne encore vulgairement le nom de *Palais Galiène* à l'amphitéatre de Bordeaux, dont M. le baron de la Bastie a donné la description dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions & belles-lettres, & qu'on croit avoir été construit par l'empereur Gallien; ce qui fournit le mot de l'énigme, sans qu'on soit obligé de recourir à la fable de la princesse Galiène.

GANAY (*Hist. de Fr.*), nom d'une ancienne famille qui a produit un chancelier de France. Un de ses ancêtres, Girard, seigneur de Ganay, qui vivoit en l'an 1300, est qualifié chevalier. Guichard de Ganay, seigneur de Savigny dans le Charolois, étoit, en 1423, conseiller de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, & juge du comté de Charolois.

Il attira au parti de Bourgogne, Guy de Ganay, seigneur de Chassenay, son frère puîné; celui-ci fut fait prisonnier par les Français du parti de Charles VII; il obtint, en 1433, des lettres de rémission de ce Prince, à condition de ne plus porter les armes pour la Maison de Bourgogne. Ce Guy forma une branche qui s'établit en Bourgogne, & qui a fourni quelques guerriers distingués, entr'autres Jérôme de Ganay, seigneur de Levault, qui, dans le commencement de ce siècle, servoit

avec distinction, en Flandre, en Bavière & dans d'autres contrées de l'Allemagne, en Piémont & dans d'autres contrées de l'Italie, & qui reçut un grand nombre de blessures.

Guichard, frère aîné de Guy, fut père de Guillaume de Ganay, conseiller du duc de Bourgogne & son avocat à Paris. C'étoit un de ces hommes de mérite que Louis XI étoit toujours si empressé & si adroit à enlever au duc de Bourgogne son rival, premièrement pour l'en priver, ensuite pour s'enrichir des pertes de ce même rival. Louis XI, à son avénement, le fit avocat du Roi, c'est-à-dire, avocat-général au parlement de Paris, charge qu'il exerça jusqu'à sa mort, arrivée, comme celle de Louis XI, en 1483.

Il fut père du chancelier Jean de Ganay. Celui-ci avoit été reçu conseiller en la cour des aides le 30 octobre 1481, & quatrième président au parlement de Paris le 27 juin 1490. Il accompagna le roi Charles VIII en 1494 & 1495 à la conquête du royaume de Naples, & fut nommé chancelier de ce royaume. Louis XII, en 1505, le nomma premier président du parlement de Paris; il l'étoit lorsqu'il fonda & fit bâtir dans l'église de Saint-Médéric ou Merry une chapelle où l'on voit encore (en 1788) son nom en lettres d'or, au bas d'un ancien tableau en mosaïque qu'il avoit rapporté de son voyage d'Italie. En voici l'inscription: *Dominus Joannes de Ganay, præsidens Parisiensis primus, adduxit de Italiâ Parisium hoc opus mosaïcum.* Le même Louis XII le nomma chancelier de France le 31 janvier 1507. Jean de Ganay mourut à Blois en 1512.

Un de ses frères, nommé Germain, conseiller-clerc au parlement de Paris en 1485, fut fait évêque de Cahors en 1509, d'Orléans en 1514, & mourut le 8 mars 1520.

GANNASCUS (*Hist. rom. & germaniq.*), jeune Roi, chef ou seigneur germain, de la nation des Caninefates, qui eut l'honneur de se mesurer avec Corbulon, & dont la défaite commença la haute réputation de ce général romain. Quoique les Caninefates fussent un peuple germain d'origine, les terres qu'ils occupoient, étoient renfermées dans les bornes de l'Empire romain; ils étoient donc réputés sujets de l'Empire, & d'ailleurs Gannascus avoit long-tems servi dans les armées romaines; il n'en aimoit pas mieux ces fiers dominateurs, & lorsqu'il crut avoir appris d'eux les moyens de les vaincre, il revint combattre pour la liberté germanique. La nation des Cauces se mit à faire des courses sous sa conduite. Gannascus, avec des barques légères, exerçoit une espèce de piraterie sur les côtes de la Gaule belgique, contrée riche, mais sans défense. Corbulon accourut, fit descendre ses galères le long du Rhin, attaqua les barques de Gannascus, en coula un grand nombre à fond, & réduisit Gannascus à s'écarter. C'est la première fois, à ce qu'il paroît, que les peuples de la Germanie se soient hasardés à faire la guerre par mer aux Romains, & c'est encore ce qui donne une sorte d'éclat à cette expédition de Gannascus. Ce qui contribue encore à tirer son nom de la foule obscure des guerriers, c'est l'honneur que lui firent les Romains de le poursuivre avec cet acharnement qu'ils n'avoient que contre les ennemis qu'ils craignoient. Corbulon s'attacha bien plus à le perdre qu'à terminer la guerre dans ce pays-là; il ne cessa de lui dresser des embûches, jusqu'à ce qu'enfin il l'y eût fait tomber. Gannascus fut pris: on s'en défit aussitôt, & je vois, dit Mézeray, que ce fut par une action bien vilaine, puisque Tacite semble avouer qu'on crut tout moyen honnête pour châtier ce perfide. Voici les termes de Tacite: *Missis qui Gannascum dolo aggrederentur. Nec irritæ aut degeneres insidiæ fuêre adversùs transfugam & violatorem fidei. Sed cæde ejus motæ chaucorum mentes, &c.*

La valeur de Gannascus & ses entreprises hardies avoient inspiré de l'intérêt à la nation des Cauces; elle reprit les armes pour le venger, & Corbulon, qui, délivré de cet ennemi seul capable de l'inquiéter, ne voyoit plus pour lui que des lauriers faciles à moissonner, n'étoit pas fâché de ces mouvemens; il attisoit le feu plutôt que de l'éteindre; « mais le conseil de Claudius ne trouva pas bon » qu'il acquît trop d'autorité sur les troupes, sous » un Prince si fainéant. Il reçut ordre de repasser » le Rhin & de retirer les garnisons qu'il avoit » au-delà. » Il obéit sans délai, non sans regret.

Cet ordre qu'il déteste, il va l'exécuter.

Au reste ce même ordre qu'on lui donnoit par un de ces motifs de bassesse & d'envie, si communs dans les cours des Princes, tels que Claude,

(La cour de Claudius, en esclaves fertile)

auroit pu être le produit des vues les plus sages & les plus justes, si un esprit de modération eût inspiré à l'empereur Claude le dessein d'abandonner les conquêtes d'au-delà du Rhin, & de donner ce fleuve pour borne invariable à l'Empire.

GELÉEN. (*Voyez* JEAN (de) dans ce volume.)

GÉRONCE. (*Hist. rom.*) Vers l'an 408 de l'ère chrétienne, sous l'empire d'Honorius, quelque tems après la mort d'Arcadius son frère, vers le tems aussi de celle de Stilicon & du débordement d'Alaric & des autres Barbares sur les terres de l'Empire, un tyran nommé Constantin, profitant de ces troubles, avoit usurpé l'Empire sur Théodose le jeune, fils d'Arcadius, & qui n'étoit alors âgé que de six ans; il ne se proposoit rien moins que de détrôner aussi Honorius. Géronce, un des grands capitaines de ce tems, se déclara d'abord pour Constantin, & donna une grande force à ce parti. Géronce lui amena la fleur de la jeunesse britannique, qui lui fut très-utile. En reconnoissance

sance de ce service, il fut fait grand-maître de la milice, & par-là devint plus utile encore. Ce fut par son secours & par celui d'Apollinaire (Apollinaris), aïeul de Sidonius Apollinaris, évêque de Clermont, & tige de la Maison de Polignac, que Constantin réduisit en 408 les Espagnes sous son obéissance. Ce fut par le secours de ces deux capitaines, & surtout du premier, que Constans, fils de Constantin, fut reconnu pour César par les légions qui servoient dans le pays: Par leur secours encore, ce Prince, Constans, fit prisonniers Dydyme & Vérenian, deux jeunes seigneurs de la race de Théodose, proches parens d'Arcadius & d'Honorius, & qui, à ce titre, s'étoient armés pour les intérêts de leur Maison. Après ces succès le prince Constans alla rejoindre Constantin son père, qui faisoit son séjour dans la ville d'Arles, d'où il donnoit la main tout à la fois à l'Italie, à la Gaule & à l'Espagne. Géronce resta chargé du gouvernement de cette dernière contrée, qui étoit pour lui comme un petit Empire particulier dans le grand Empire qu'il assuroit à Constantin. Les affaires restèrent en cet état jusqu'en 411. Alors Constantin, jaloux ou inquiet peut-être de cette vice-royauté si constante & de cette autorité si pleine que Géronce exerçoit dans son gouvernement, crut devoir y renvoyer le prince Constans avec des troupes nombreuses dont il donna le commandement, sous ce Prince, à un capitaine nommé Juste. Géronce, mécontent sans doute de l'arrivée du Prince, dont la présence bornoit naturellement son autorité, feignit de ne l'être que de ce commandement, donné à Juste sous les ordres du Prince; il prétendit qu'on ne pouvoit, sans lui faire une injure, confier ce commandement à un autre qu'à lui. Il étoit fier, sensible, ambitieux; il regrettoit le pouvoir auquel il s'étoit accoutumé; il n'avoit affaire après tout qu'à un usurpateur dont il avoit lui-même établi ou affermi l'Empire; il résolut de devenir usurpateur à son tour; il gagna la faveur des troupes en leur permettant le pillage; il appela les Barbares; il excita les Vandales à rompre la trêve qu'ils avoient conclue avec l'Empire. Ce furent en partie ses intrigues qui livrèrent la Gaule surtout à ce déluge de maux que Salvien, prêtre de Marseille, cet autre Jérémie, a si éloquemment déplorés. Constantin se trouvant hors d'état de résister à la fois à tant d'ennemis, de combattre tout ensemble, & les légitimes Empereurs & les tyrans tels que lui, de contenir les Barbares & de soumettre les guerriers, tels que Géronce, prit le parti de traiter avec tous, & d'accorder beaucoup à chacun pour conserver quelque chose. Un traité partagea l'Empire entre Honorius & lui; il abandonna aux Barbares certaines provinces, à condition que les autres seroient respectées. Géronce ne fut pas celui qu'il s'empressa le moins de satisfaire; il lui abandonna en entier ce gouvernement des Espagnes que Géronce paroissoit avoir tant à cœur, avec le commandement absolu des armées; il éloigna Juste de l'Espagne, & le retint dans la Gaule, pour qu'il ne fit plus d'ombrage à Géronce. Mais comme il est difficile à des ambitieux de faire un accommodement durable, Constantin & Géronce se brouillèrent de nouveau. Le premier, ne voyant toujours dans le second qu'un sujet rebelle, entreprit de le réduire entièrement. Il fit marcher contre lui Constans son fils, qui venoit pour la troisième fois commander en Espagne. Géronce, fort du secours des peuples barbares, ne l'attendit pas; il part de Terragone, pénètre dans la Gaule, s'avance au devant de Constans, l'assiége dans Vienne, le prend, le fait mourir. On ne sait pourquoi Géronce ne crut pas devoir prendre le titre d'Empereur, & aima mieux le donner à un de ses domestiques ou de ses cliens, nommé Maximus, qu'il ne prenoit pas même la peine de traîner à l'armée à sa suite, & dont il ne tiroit d'autre parti que de le charger de ce vain titre d'Empereur. Quoi qu'il en soit, Géronce, après avoir opprimé le fils, alloit accabler le père; il assiégeoit déjà Constantin dans Arles sa capitale, lorsqu'on vit arriver, non pas au secours de Constantin, mais à la rencontre de Géronce, un guerrier habile & illustre qui venoit les combattre tous deux: c'étoit le comte Constantius, grand-maître de la milice d'Honorius, & digne de servir un autre maître. A son approche Géronce prit la fuite, la plus grande partie de ses troupes l'ayant quitté pour Constantius, attirées par la réputation de ce général. Celui-ci, en effet, parvint à triompher des deux tyrans ennemis. Ayant chassé Géronce, ce fut lui qui continua le siége d'Arles que Géronce avoit commencé. Bientôt Constantin crut n'avoir plus d'autre moyen de sauver sa vie que de renoncer à l'Empire; il se dépouilla lui-même des ornemens impériaux, & se fit ordonner prêtre par l'évêque d'Arles: on ouvrit alors les portes à Constantius, sur la promesse que la vie de Constantin & de son second fils seroit respectée; ils furent envoyés tous les deux à Honorius, qui les fit assassiner sur la route: leurs têtes furent apportées sur des lances à Ravenne.

Géronce mourut d'une manière plus généreuse & plus conforme à son grand courage. Retiré en Espagne, quelques troupes qui lui étoient restées, sans être plus fidelles que celles qui l'avoient abandonné devant Arles pour le général Constantius, commencèrent à penser qu'elles pourroient faire leur paix à ses dépens, & mériter leur grace par sa mort; en conséquence elles vinrent l'investir dans sa maison. Géronce, quoiqu'il n'eût avec lui qu'un soldat, Alain, & quelques domestiques, fit une défense aussi belle, aussi hardie, & bien moins téméraire, vu les circonstances, que celle de Charles XII à Varnitza. Il parvint à tuer à coups de flèche jusqu'à trois cents de ces traîtres qui l'assiégeoient; enfin, forcé de céder au nombre, il vint à bout de sauver ses domestiques, & il eût pu se sauver avec eux s'il eût pu consentir à laisser

sa femme au pouvoir d'une soldatesque effrénée. Cette femme, pour toute grace, lui demandoit la mort, & se jetoit d'elle-même sur la pointe de son épée. Le soldat Alain, qui étoit resté avec lui, demandoit aussi de mourir avec lui & de mourir de sa main, pour échaper aux outrages & à la cruauté des rebelles. Arrivé à son dernier moment, Géronce accorda cette funeste grace à sa femme & à son ami; il coupa la tête à son soldat Alain, puis à sa propre femme, & se perça le cœur au même instant.

Ce Maximus, ce fantôme d'Empereur qu'il avoit créé, tomba de lui-même, n'ayant plus cet appui; il auroit pu vivre : on lui avoit laissé la vie par mépris, comme à un imbécille, indigne également de vivre & de mourir; mais cet imbécille s'avisa d'être ambitieux; il reprit la pourpre, fut pris & décapité.

La mort de Géronce est de l'an 411.

GODET-DESMARAIS (PAUL), (*Hist. de Fr.*), évêque de Chartres, directeur de madame de Maintenon après l'abbé Gobelin, étoit né au mois de janvier 1648, à Talcy, paroisse du diocèse de Chartres Son père, François Desmarais, chevalier, seigneur d'Aroisse, baron d'Hertray en Normandie, fut tué, en 1652, à la bataille de Saint-Antoine. Sa mère etoit de la Maison de Lamarck. Il fut élevé par sa tante, femme de M. de Pienne, gouverneur de Pignerol & chevalier des Ordres du Roi.

Le plus grand événement de sa jeunesse fut un voyage qu'il fit à Rome sous le pontificat d'Alexandre VII. Le plus grand événement de sa vie fut d'être directeur de madame de Maintenon, & le plus beau trait de son caractère fut de l'être sans devenir un prélat courtisan.

Ecolier en théologie au séminaire de Saint-Sulpice, il y fut connu de M. Tronson, qui en étoit supérieur. Supérieur lui-même dans la suite du collége des Trente-Trois, il y connut l'abbé Gobelin, qui s'y étoit retiré. Ce fut sous les auspices de ces deux ecclésiastiques, si révérés alors par leur doctrine & leur piété, qu'il entra dans le monde & dans l'église. Ce fut l'abbé Gobelin qui le fit connoître à madame de Maintenon.

L'abbé Desmarais avoit aussi connu à Saint Sulpice l'abbé de Fénelon; ils avoient été rivaux d'étude, autant qu'un ecclésiastique, destiné à n'être qu'un saint, pouvoit être le rival d'un homme aussi brillant & aussi aimable que Fénelon.

En se retrouvant chez madame de Maintenon, ils devinrent rivaux de faveur. Cette femme docile, à qui l'abbé Gobelin défendoit de briller dans la conversation, & qui permettoit à des hommes dont elle sentoit l'infériorité, de lui imposer tous les jougs de la religion, se partageoit entre la sainteté austère de Godet-Desmarais, & la piété tendre de Fénelon. La dévote combattoit en elle les penchans de la femme d'esprit & de goût; elle opposoit dans son cœur l'ami qu'elle respectoit, sans pouvoir le goûter, à l'ami qu'elle craignoit de trop aimer.

L'éditeur des Lettres de Godet-Desmarais à madame de Maintenon, qui forment le quinzieme & dernier volume des Mémoires & Lettres de cette Dame, établit ce parallele entre les deux rivaux :

« L'abbé de Fénelon étudioit les mystiques qui » l'égarèrent; l'abbé Desmarais étudioit l'Ecri- » ture-Sainte, qui n'égare jamais. »

Ce jeu de mots, qui paroit d'abord heureux, perd beaucoup de son mérite quand on vient à songer à la foule d'hérétiques qui se sont égarés en commentant & en interprétant l'Ecriture-Sainte.

Mais enfin Fénelon s'égara; il n'en fut que plus grand par sa soumission & par le noble parti qu'il sut tirer de sa chute. Godet-Desmarais ne prit pas un vol si élevé, mais il ne tomba point.

Des deux ecclésiastiques que madame de Maintenon aima le mieux, Fénelon & le cardinal de Noailles, l'un fut quiétiste, l'autre réputé janséniste; l'abbé Desmarais les combattit tous deux, en triompha, & resta maître de la conscience de madame de Maintenon. Il la dirigea depuis 1689 jusqu'en 1709.

En 1690 il fut fait évêque de Chartres; ce qui lui donnoit naturellement la direction de Saint-Cyr, où il remplissoit déja depuis quelque tems diverses fonctions du saint ministère pour des retraites & des confessions extraordinaires. En 1692 il fut sacré dans cette même Maison de Saint-Cyr, qu'il soumit, l'année suivante, à la règle de saint Augustin.

Il avoit prêché autrefois à Paris *avec plus de succès que d'applaudissement*, dit l'éditeur de ses Lettres. Cela s'entend.

Sa correspondance spirituelle & directoriale avec madame de Maintenon est plus édifiante que lumineuse ou instructive. Chaque lettre est vague, quoique le titre annonce un objet déterminé. Qui en voit une les voit toutes. L'auteur possède l'Ecriture-Sainte & en multiplie les citations, mais souvent sans choix & sans à-propos.

L'histoire de son épiscopat est d'ailleurs un tissu de bonnes œuvres. Saint, il se donna un saint pour successeur. Il demanda & obtint pour coadjuteur M. de Mérinville son neveu. Il mourut le 26 septembre 1709. Son cœur est à Saint-Cyr, & on en put dire, comme du cœur de M. Arnauld à Port-Royal :

Cor nunquam avulsum nec amatis sedibus absens.

Son épitaphe qu'on lit à Saint-Cyr, l'annonce comme un instituteur spirituel de cette Maison.

Hic jacet cor Ill. & Rev. D. D. Pauli de Godet-Desmarais, Carnutensis episcopi, qui regia huic domui primus dedit legem vitæ & disciplinæ. Obiit Carnuti, 16 kal. oct. an. 1709, ætatis 62.

GONTIER *ou* GONTHIER *ou* GUINTIER (JEAN). (*Hist. de Fr.*) L'anatomie, ainsi que toutes les sciences, fit des progrès sous François I. On éleva des amphithéâtres publics pour la dissection des cadavres, opération trop négligée depuis Galien. Jean Gontier, médecin de François I, fut celui qui renouvela cet utile usage; ce fut lui qui forma Vésal, ce médecin célèbre de Charles-Quint & de Philippe II; ce Vésal, dont le père, l'aïeul, le bisaïeul, le trisaïeul s'étoient illustrés par l'étude de la médecine, & furent tous effacés par lui. Sur leurs pas les Eustaches, les Fallopes, les Botals ajoutèrent aux découvertes anatomiques. Gontier est le premier qui ait donné une description assez exacte des muscles; il en a même apperçu plusieurs qui avoient échappé aux recherches de Galien. C'est lui qui a donné le nom de *pancreas* au corps glanduleux attaché au péritoine. C'est lui qui a découvert l'union de la veine & de l'artère spermatiques, des deux conduits qui répondent de la matrice aux mamelles.

Gontier ne concevoit pas qu'on pût avoir la cruauté de tenir secret un remède utile. *Nam ferinum ab omnique humanitate & candore animi alienum videtur ea velle occultare quæ ad communem hominum salutem pertinent.* De Pest. com. præf.

Il étoit né en 1487, à Andernach. Il mourut à Strasbourg en 1574, après avoir éprouvé diverses persécutions au sujet de la religion.

Il a traduit beaucoup d'écrits de Galien & d'autres auteurs, & composé des Traités latins sur la peste, sur les femmes grosses & les enfans. L'empereur Ferdinand lui donna des lettres de noblesse.

GRABEN. (*Hist. de Charlem.*) Ce mot rappelle un établissement dont les guerres germaniques donnèrent l'idée à Charlemagne, & qui eût à lui seul immortalisé son règne & changé la face de la Terre s'il n'avoit pas été abandonné. Le seul projet prouve au moins combien les grandes choses étoient familières à ce Prince, dans un tems où personne n'avoit encore songé au bien public. Il vouloit faire communiquer l'Océan germanique & la Mer-Noire par le Rhin & par le Danube, en joignant ces deux fleuves par des rivières intermédiaires; & si l'on veut que les canaux de Drusus & de Corbulon, dont l'un joignoit le Rhin avec l'Issel, & l'autre avec la Meuse, aient contribué à lui inspirer ce projet, on voit par-là quel utile usage il savoit faire de ses connoissances dans l'Histoire. Les rivières qu'il s'agissoit de joindre par un canal, étoient, d'un côté, le Rednitz; de l'autre, l'Athmul. Le Rednitz se jette dans le Mein, aux environs de Bamberg; le Mein, dans le Rhin, près de Mayence; le Rhin, dans l'Océan. L'Athmul se jette dans le Danube, à Kelheim; & le Danube, dans la Mer-Noire. Du Rednitz à l'Athmul il n'y a que deux lieues de distance: le canal de jonction devoit avoir trois cents pieds de largeur sur ces deux lieues de longueur: le travail fut poussé jusqu'à deux mille pas; des pluies continuelles le firent abandonner; les terres s'éboulоient; le sol étoit sans consistance; mille obstacles qui n'en feroient point aujourd'hui, parurent alors invincibles: le découragement se mit parmi les travailleurs, & un des plus beaux établissemens que l'esprit humain eût encore conçus, ne put avoir lieu. Les vestiges du canal subsistent encore près du village de *Graben*, qui en a tiré son nom, le mot allemand *graben* signifiant un fossé.

Charlemagne eût sans doute repris ce projet, dans un tems plus favorable, si, en le formant, il avoit été animé des grandes vues de bien public qui auroient dû présider à une pareille entreprise; s'il avoit vu les diverses provinces de France, de Germanie, de Pannonie, tous ces vastes pays qu'arrosent le Danube, le Don & les autres rivières d'Europe & d'Asie, qui se déchargent médiatement ou immédiatement dans la Mer-Noire, excités, vivifiés, enrichis par le commerce le plus actif & une communication directe & facile, établie depuis le fond du nord de l'Europe jusqu'au centre de l'Asie. Voilà les objets qui auroient dû s'offrir aux regards de Charlemagne & parler à son cœur. Il ne vit, dans ce grand & bel ouvrage, qu'une facilité pour la guerre de Pannonie, qu'un moyen de faire descendre des troupes des bords de l'Océan germanique jusqu'aux rives de la Save, de la Drave & du Raab; de leur procurer aisément & à peu de frais toutes les provisions nécessaires; & comme il parvint, sans ce secours, à terminer heureusement la guerre de Pannonie, il ne pensa plus à cet ouvrage; il perdit par-là l'occasion de faire, pour toute la suite des siècles, plus de bien au Monde, qu'il n'avoit fait de mal par ses conquêtes passagères.

Il tenta aussi d'unir la Moselle à la Saone.

GRANVILLE, (*Hist. d'Anglet.*) nom d'une illustre Maison anglaise, descendue des anciens ducs de Normandie, & tirant son origine de Rollon, le premier de ces Ducs, par Robert, comte de Corbeil, fils puîné de Rollon. Ce Robert eut deux petits-fils célèbres dans l'histoire de Normandie & dans celle d'Angleterre, Robert Fitz-Hamon, comte de Corbeil, & Richard, qui prit le nom de Granville, l'une des seigneuries de son père en Normandie. Ces deux frères accompagnèrent Guillaume-le-Batard leur parent, à la conquête d'Angleterre, & contribuèrent à la victoire d'Hastings, qui réduisit ce royaume sous l'obéissance de Guillaume. Ce conquérant, en reconnoissance de leurs services, les combla d'honneurs & de biens. Fitz-Hamon, l'aîné, eut les seigneuries de Glocester & de Bristol; Richard de Granville eut des possessions immenses dans les comtés de Devon, de Cornouaille, de Sommerset & de Buckingham; elles ont passé à sa postérité. Sous le règne de Guillaume-le-Roux, fils du conquérant,

Robert Fitz-Hamon s'associa douze chevaliers choisis, dont son frère Richard fut le premier, & se mettant avec eux à la tête d'une armée, il entra dans le pays de Galles, soumit les habitans, qu'il rendit tributaires de l'Angleterre, tua Rhèse leur Roi, conquit tout le comté de Glamorgan, & partagea ses conquêtes entre lui & les douze chevaliers ses associés. Fitz-Hamon en eut le surnom de *Grand*. Henri I, frère & successeur de Guillaume-le-Roux, lui donna le commandement de ses armées contre la France. Il mourut d'un coup de pique qu'il reçut à la tempe dans cette guerre. Voici les titres que prenoit Fitz-Hamon, & qu'on lui donnoit : *Robert Fitz-Hamon, par la grace de Dieu, prince de Glamorgan, comte de Corbeil, baron de Thorigny & de Granville, seigneur de Glocester, Bristol, &c conquérant du pays de Galles, cousin du Roi, & général de son armée en France.* Fitz-Hamon ne laissa qu'une fille qui épousa Robert, fils naturel de Henri I, roi d'Angleterre, & de laquelle descendent plusieurs des plus illustres Maisons d'Angleterre. Richard hérita des biens de Normandie, nommément de Granville, dont il portoit déjà le nom. Il se croisa dans sa vieillesse, & mourut dans le voyage de la Terre-Sainte.

Son fils, nommé comme lui Richard de Granville, épousa Adeline, fille aînée de Robert de Beaumont, comte de Meulan en France, & premier comte de Leicester en Angleterre, & d'Elisabeth de Vermandois, petite-fille de Henri I, roi de France, qui descendoit de Hugues Capet, comme Richard descendoit du duc Rollon. Ainsi la Maison ducale de Normandie & royale d'Angleterre se trouva unie avec le sang royal de France. De là descend directement cette antique & noble Maison des Granville, établie dans les comtés de Devon & de Cornouaille, Maison toujours vaillante, toujours utile & fidelle à ses Rois.

On remarque, parmi les Granville, un troisième Richard, d'une valeur tellement héroïque, qu'elle semble n'appartenir qu'aux tems fabuleux. Amiral d'Angleterre sous le règne d'Elisabeth, il rencontre, n'ayant alors qu'un seul vaisseau, toute la flotte espagnole, qui portoit jusqu'à dix mille combattans; il n'en avoit pas plus de cent. Malgré cette énorme disproportion, il livre cet incroyable combat, dont Gauthier ou Walter Raleigh a donné une relation particulière.

Bevil de Granville prodigua son sang & ses biens pour la défense de Charles I, dans les guerres de ce Prince contre le parlement. Il fut tué à la bataille de Lansdown, où il combattoit une pique à la main.

Jean son fils aîné, trentième comte de Corbeil, trentième baron de Torigny & de Granville depuis Robert, fils de Rollon, dans un espace de huit cents ans, créé par Charles II, le 20 avril 1661, comte de Bath, vicomte de Lansdown, & comblé par le même Prince de beaucoup d'autres graces, les avoit toutes méritées par les services qu'il avoit rendus & les maux qu'il avoit soufferts pendant la guerre civile. A la mort de son père il avoit pris le commandement de son régiment, n'étant encore âgé que de seize ans; il avoit reçu plusieurs blessures en différentes occasions; il avoit été laissé pour mort à la bataille de Newbury. Il eut la plus grande part, avec le général Monck, au rétablissement de Charles II.

Charles, fils de Jean, vicomte de Lansdown & baron de Granville, servoit avec le duc de Lorraine lorsque ce Prince, aidé de Sobieski, fit lever le siège de Vienne, en 1683. Il assista aux principaux siéges & combats de cette guerre. L'Empereur le créa comte de l'Empire, avec la permission de porter dans ses armes l'aigle romaine.

Jean, second fils de ce comte, se distingua dans différentes occasions, & sur terre, & sur mer.

GRIBEAUVAL (Jean-Baptiste Vaquette de), (*Hist. mod.*), lieutenant-général des armées du Roi, grand-croix de l'Ordre royal & militaire de Saint-Louis, premier inspecteur du Corps-Royal de l'artillerie, étoit né dans la ville d'Amiens le 15 septembre 1715. Il entra, en 1732, comme volontaire dans le régiment de Royal artillerie. En 1735 il fut fait officier pointeur; il s'attacha particuliérement à la partie des mines, & en 1752 il fut nommé capitaine des mineurs. Il l'étoit lorsque M. d'Argenson, ministre de la guerre, le chargea d'aller prendre des renseignemens sur l'artillerie prussienne, où divers changemens venoient de s'introduire. Dans ce voyage il connut le grand roi Frédéric II & en fut connu. Ce Monarque avoit adopté le système de Bélidor sur les mines. Gribeauval étoit peu favorable au globe de compression de Bélidor, ou du moins il préféroit un autre système. *Eh bien!* lui dit un jour Frédéric après avoir disputé contre lui sur ce sujet, *j'en appelle à l'expérience, & si l'occasion s'en présente jamais, je veux sur le terrain même vous ramener à mon avis.* M. de Gribeauval accepta le défi, sans prévoir les occasions qu'il eut dans la suite de le soutenir.

De retour en France, il fut fait lieutenant-colonel en 1757. La guerre de sept ans étoit alors commencée. M. le comte de Broglie amena M. de Gribeauval avec lui à Vienne, & le suffrage de cet ingénieur, déjà distingué dans l'Europe, ne fut pas sans influence sur le choix que l'Impératrice-Reine fit du général Daun pour le mettre à la tête de ses armées. Ce général sut l'obligation qu'il avoit à Gribeauval; il voulut la reconnoître en le faisant entrer au service de la cour de Vienne, & en l'employant dans son armée, comme général de bataille, & commandant de l'artillerie, du génie & des mineurs. Ce fut principalement dans cette guerre que Gribeauval se couvrit de gloire. Ses deux plus mémorables exploits sont le siége de Glatz, en 1759, dont il dirigea les savantes

opérations, & du succès duquel le général Laudon se plaisoit à lui faire hommage ; mais surtout la fameuse défense de Schweidnitz attaqué par le roi de Prusse en personne en 1762, la dernière année de la guerre. Gribeauval montra bien alors qu'il n'avoit pas oublié le défi que ce grand Roi lui avoit fait dix ans auparavant au sujet du globe de compression. Quatre globes de compression, employés dans ce siége par le roi de Prusse, furent absolument sans succès ; mais sur cette défense de Schweidnitz, ce sont les ennemis même que combattoit Gribeauval qu'il faut entendre. On regardoit d'abord le siége de Schweidnitz comme une entreprise de peu d'importance, & qui ne pouvoit arrêter long-tems. Un an auparavant les Autrichiens avoient emporté cette place en deux jours de siége & en quatre heures d'assaut. Les Prussiens ne comptoient pas, en 1762, qu'elle dût leur coûter davantage à prendre. Le roi de Prusse ne crut pas d'abord que cette expédition méritât son entremise : c'étoit un général, nommé Tansien, qui faisoit ce siége, & il avoit cru être modeste en demandant douze jours pour réduire la place. Voici ce qu'il écrivoit au roi de Prusse, après douze jours de tranchée ouverte : « Je vous avois » promis de vous rendre maître de Schweidnitz » en moins de douze jours ; mais je ne savois pas » que j'aurois affaire à ce diable de Gribeauval. » Je demande encore douze jours à votre majesté. Au bout de ces douze autres jours, rien n'étant encore avancé, le Roi vint lui-même diriger le siége, & prit fort à cœur cette entreprise ; il écrivoit le 13 août au marquis d'Argens : « Je vous » annoncerai, pour vous restaurer, que mon en- » treprise sur Schweidnitz va jusqu'ici à merveille ; » il nous faut encore onze jours heureux, & cette » épreuve sera remplie. »

Le 19 août, il écrivoit au même marquis d'Argens : « Pour vous parler tout-à-fait naturelle- » ment, je crois que nous aurons encore une crise » avant la réduction de Schweidnitz. »

Le marquis d'Argens, dans une lettre du 2 septembre, dit : « J'espère que dans le tems que » votre majesté recevra cette lettre, Schweidnitz » sera pris. Vous avez eu, Sire, la bonté de nous » promettre des postillons. » (Pour leur donner avis de la prise de cette place.)

Le roi de Prusse lui répond le 6 septembre : « Vous avez peut-être cru m'envoyer ma récom- » pense pour mon siége de Schweidnitz : vous » vous êtes trompé, mon cher. Je suis aussi mal- » adroit à prendre des places qu'à faire des vers. » Un certain Gribeauval, qui ne se mouche pas » du pied, & dix mille Autrichiens nous ont ar- » rêtés jusqu'à présent. Cependant je dois vous » dire que le commandant & sa garnison sont à » l'agonie : on leur donnera incessamment le via- » tique. Nous sommes à la palissade, & une mine » qui jouera dans quatre jours, ouvrira la contr'es- » carpe, & fera brêche à l'enveloppe ; ce qui » mettra fin à cette difficile opération. »

C'étoit encore se flatter trop tôt : la mine ne joua point ou joua mal.

Le marquis d'Argens écrit le 21 septembre : « Je » ne saurois me persuader que Schweidnitz ne soit » pas pris lorsque votre majesté recevra ma let- » tre. Elle a bien raison de dire que M. de Gri- » beauval ne se mouche pas du pied. Comment » cet homme se défend-il pendant deux mois dans » une place qui nous a été enlevée dans deux » heures ? »

Le Roi réplique le 26 : « Je vous dois sans doute » bien des excuses, mon cher marquis, de vous » avoir annoncé avec trop de présomption la fin » de notre siége au 12 de ce mois. Nous y sommes » encore ; les mines nous ont beaucoup arrêtés. » A présent nous sommes maîtres du chemin cou- » vert ; & comme voilà le plus grand obstacle levé, » je me flatte que le reste ira plus vite. Il nous » faut employer six semaines à reprendre une place » que nous avons perdue en deux heures. Cela » ne fait pas l'éloge de notre habileté ou de notre » courage..... Je ne veux plus être prophète, ni » vous annoncer le jour de la réduction ; mais je » crois que cela pourra durer encore quelques » jours. Le génie de Gribeauval défend la place » plus que la valeur des Autrichiens. Ce sont des » chicanes toujours renaissantes qu'il nous fait de » toutes les façons. »

Le lendemain, 27, il écrit encore : « Je vou- » drois pouvoir vous dire, mon cher marquis, » que Schweidnitz est pris, mais il ne l'est pas » encore. La chicane des mines nous a arrêtés » quatre semaines. Nous sommes à présent aux » palissades. Hier l'ennemi fit sauter une mine qui » nous a détruit un logement : toute cette journée » a été employée à le rétablir. Enfin il faut avoir » patience, car ce Gribeauval se défend comme » il doit.

» Nous n'avons ici, dit-il encore dans la même » lettre, ni Neptune, ni Apollon contre nous, » mais un Gribeauval..... Il ajoute : *Il nous manque* » *un Achille.* »

Mais Achille n'eut point l'honneur de prendre Troye ; il mourut à la peine ; la valeur ne put rien contre cette ville, reine de l'Asie ; elle succomba sous l'artifice.

Credita res, captique dolis lacrymisque coacti,
Quos neque Tydides, nec Larissæus Achilles,
Non anni domuere decem, non mille carinæ.

Le marquis d'Argens écrivoit encore au Roi le 5 octobre : « Vous demandez un Achille pour » prendre Schweidnitz : Eh ! ne l'êtes-vous pas ? Ce » n'est pas cela qui vous manque, c'est un ingé- » nieur aussi bon que ce Gribeauval, dont votre » majesté fait l'éloge avec tant d'impartialité. Le » génie, cette partie essentielle de la guerre, si

» cultivée en France, a malheureusement été né- » gligée en Prusse. Le feu Roi n'en faisoit aucun » cas; vous étiez trop éclairé pour ne pas en con- » noitre la nécessité; mais il est des abus auxquels » il faut bien du tems pour remédier. Le siége de » Schweidnitz est un exemple qu'un habile ingé- » nieur est quelquefois plus essentiel & plus né- » cessaire que dix officiers-généraux. C'est Vauban » seul qui, par les places qu'il avoit si bien forti- » fiées, a sauvé la France dans la guerre de la suc- » cession. »

Enfin ce n'est que le 14 octobre qu'une lettre du marquis d'Argens contient ces mots : « Les » voilà donc arrivés ces postillons reçus avec tant » de plaisir!!..... à présent que Schweidnitz est » pris..... »

Encore si l'on en croit l'auteur d'un article nécrologique de M. de Gribeauval, après soixante-trois jours de tranchée ouverte, le roi de Prusse, perdant toute espérance, se disposoit à lever le siége quand l'explosion causée par une grenade tombée sur un magasin à poudre, renversant un bastion entier du fort Javernick, facilita l'assaut que toutes les attaques souterraines de l'ingénieur Lefèvre, toujours prévues & prévenues par M. de Gribeauval, n'avoient pas encore rendu possible. M. de Gribeauval fut fait prisonnier de guerre & amené au roi de Prusse, qui, par un ressentiment indigne de sa justice, refusa, dit-on, d'abord de voir un homme qui avoit tant retardé ses succès; il finit cependant par l'admettre à sa table, en le comblant d'éloges.

Cette même année 1762, l'Impératrice-Reine récompensa les services de M. de Gribeauval, en l'élevant au grade de feld-maréchal, & en le décorant de la grande croix de l'Ordre de Marie-Thérèse.

A la paix, il revint en France, où il se contenta du grade de maréchal-de-camp. Il fut fait, peu de tems après, inspecteur-général de l'artillerie & commandant en chef du corps des Mineurs. Ce fut lui qui rédigea l'ordonnance de 1764, laquelle fixe la proportion des troupes d'artillerie relativement à la force de chaque armée; c'est à lui qu'on doit la restauration des écoles d'artillerie, & des améliorations & des changemens heureux dans les manufactures d'armes, les forges, les fonderies, les arsenaux de construction. Avant lui, les modèles différoient entr'eux; les pièces qui appartenoient à un train d'artillerie ne pouvoient servir à un autre : il établit l'uniformité à cet égard dans tous les arsenaux du royaume. Il n'y a pas une branche relative à l'artillerie, tant de siége que de campagne, qu'il n'ait ou créée ou réformée, & toutes ses innovations, motivées, ou sur une utilité réelle qui n'existoit pas, ou sur une utilité plus grande que celle qui existoit, triomphèrent de tous les préjugés & de toutes les contradictions. La plus forte épreuve de sa vertu & de sa constance fut le fameux procès à l'occasion de la réforme des armes : l'ignorance crioit contre cette réforme qui lui paroissoit excessive. M. de Gribeauval, visitant, en 1771, à Lille une salle d'armes qu'on disoit dévastée, fit voir aux artilleurs qui l'accompagnoient, que parmi les fusils conservés comme bons, il n'y en avoit presque pas un seul qui n'eût un défaut assez marqué pour qu'il y eût quelque danger à s'en servir. « Voilà, » dit-il, ces armes contre la réforme desquelles » on s'élève si vivement : vous voyez s'il étoit » urgent de s'en défaire, puisque les meilleures » même ne sont pas exemptes de défectuosités » dangereuses. » Il parvint enfin à faire comprendre qu'il valoit mieux n'avoir qu'une moindre quantité d'armes, & pouvoir s'en servir avec assurance.

La mort le surprit dans ces opérations utiles, dont il ne cessoit de s'occuper au milieu même des langueurs de la vie sédentaire à laquelle les tourmens de la goutte le condamnoient depuis plusieurs années. Il mourut le lundi 9 mai 1789, après deux mois d'une maladie douloureuse, pendant laquelle des étouffemens continuels ne lui avoient pas permis de rester une seule fois couché.

Franchise, sincérité, fermeté, tels furent les principaux traits de son caractère, traits assez rares pour être quelquefois distinctifs.

GRIFFON ou GRIPPON. (*Hist. de Fr.*) Charles Martel laissa trois enfans de deux femmes différentes; il avoit eu de la première, nommée Rotrude, Carloman & Pépin, & de la seconde, nommée Sonnichilde, un Prince nommé Griffon ou Grippon.

Il donna l'Austrasie à Carloman, la Neustrie à Pépin, & à Griffon quelques comtés seulement, situés entre les Etats de ses deux frères. Le jeune Griffon, agissant sous l'autorité de Sonnichilde sa mère, se montra mécontent de son partage, & fit la guerre à ses frères pour en obtenir ou en conquérir un plus considérable. Le succès ne répondit pas à ses espérances. Griffon, près d'être forcé dans la ville de Laon où il s'étoit retiré, fut obligé de se rendre; ses frères le firent enfermer aussi bien que sa mère (en 741.)

Pépin-le-Bref avoit quelque modération; il mit dans la suite Griffon en liberté; il lui donna même une petite augmentation de partage, indulgence que les historiens ont beaucoup blâmée, & qu'il falloit beaucoup louer, car c'étoit le seul moyen d'affermir la paix, sans compter que c'étoit le seul qui fût conforme à la nature & à la justice. Ce moyen, il est vrai, ne réussit pas. Griffon fut plus sensible à l'injure qu'au bienfait; mais le parti violent, injuste & cruel de laisser le Prince enfermé toute sa vie auroit-il mieux réussi? N'auroit-il pas révolté les esprits? N'auroit-il pas fourni aux grands des prétextes de troubles? N'auroit-il pas donné un parti à Griffon? Du moins, lorsque celui-ci se révolta pour la seconde fois, il fut obligé

de quitter la France, où il n'avoit pas un seul partisan, parce qu'on le regardoit comme un ingrat & un brouillon; il alla mendier un asile chez les Saxons: Pépin l'y poursuivit & l'en chassa. Griffon se réfugia en 748 dans la Bavière; elle étoit alors sans Duc, ou, ce qui étoit la même chose, elle avoit pour Duc un enfant de six ans: cet enfant fut dans la suite le fameux Tassillon. (*Voyez* son article dans ce volume.) Griffon se fit duc de Bavière, sans qu'on puisse bien comprendre quels moyens pouvoit avoir un proscrit & un fugitif pour opérer une semblable révolution. L'actif Pépin le chassa encore de la Bavière. Les Allemands, auxquels il s'adressa ensuite, n'oserent le recevoir chez eux. Forcé de demander encore pardon à son frère, il l'obtint encore. S'étant révolté une troisième fois, il se retira chez le duc d'Aquitaine; Gaiffre ou Vaiffre, devint amoureux de sa femme, & rendit le Duc si jaloux, que, selon quelques auteurs, le Duc, non content de le chasser de ses Etats, le fit ensuite assassiner dans les Alpes, où passoit alors Griffon pour se retirer en Italie chez les Lombards (en 753). C'est ainsi que Pépin se vit délivré des inquiétudes perpétuelles que lui donnoit Griffon.

La maxime que celui à qui le crime profite, est réputé l'auteur du crime, a fait soupçonner Pépin d'avoir eu plus de part à la mort de Griffon, que le duc d'Aquitaine, à la jalousie duquel il suffisoit que Griffon fût éloigné.

GROPPER (JEAN), (*Hist. du Luthéran.*), archidiacre de Cologne, théologien estimé parmi les Catholiques dans le tems de l'établissement du Luthéranisme. Le P. Maimbourg l'appelle *grand-homme* (titre qu'il prodigue un peu) & *saint homme*. Voici l'histoire qu'il rapporte en preuve de sa sainteté, & voici comment il la rapporte. « Comme » un jour Gropper, en retournant de matines, eut » trouvé qu'une servante s'étoit ingérée de faire » son lit en l'absence de son valet, il la chassa bien » vite de sa chambre; & tirant à l'heure même, » & enveloppant avec précipitation draps, traver» sin & matelas, il les jeta par la fenêtre au mi» lieu de la rue, comme si son lit eût été infecté » de la peste, pour avoir été seulement touché » par une femme. »

Ceci rappelle les idées ridicules d'un raisonneur justement condamné vers le même tems (en 1531) par la Sorbonne, pour avoir outré une doctrine naturellement bonne contre le concubinage des prêtres. Il ne vouloit point absolument qu'un prêtre eût de femme à son service, &, selon lui, la première question que les Juifs auroient dû faire à Judas sur le compte de Jésus-Christ, c'étoit: *Quel homme est ton maître Jésus? A-t-il point de chambrière?* D'Argentré, *Collectio judiciorum*, tom. II, pag. 90 & *suiv.*

On dit que Gropper refusa d'être Cardinal. Il avoit long-tems gouverné l'électeur de Cologne, Hermande Wied, un de ces hommes foibles & nuls, qui abandonnent leur ame toute entière à ceux qui daignent s'en charger. Cet Electeur avoit autrefois prononcé la peine de mort contre les Luthériens, parce que Gropper l'avoit voulu; il embrassa depuis le luthéranisme, parce que Mélanchton & Bucer le voulurent. La sottise & l'ignorance de cet électeur de Cologne sont restées célèbres: il est vrai qu'elles ont pu être exagérées tour à tour par les Luthériens & les Catholiques, qu'il mécontenta les uns après les autres. Quoi qu'il en soit, il perdit son électorat pour avoir embrassé le lutheranisme. Déposé par le Pape & par l'Empereur, après quelque résistance, il se déposa lui-même, & alla vieillir dans l'obscurité, l'ignorance & l'hérésie, tandis que son successeur, aidé des soins de Gropper, repoussoit loin de l'électorat de Cologne ce même luthéranisme qu'Herman de Wied y avoit introduit.

GRUFFY. (*Hist. de Fr.*) L'écuyer Gruffi étoit un des plus beaux hommes de la cour de François I. Brantôme attribue à ce Gruffi des bonnes fortunes assez singulières. Une grande Dame, qui ne voulut jamais être connue, & qui ne le fut point, l'envoyoit chercher la nuit par un homme pareillement inconnu, qui lui bandoit les yeux & l'introduisoit dans la chambre de cette Dame, d'avec laquelle il sortoit toujours très-content, mais sans avoir pu ni la voir ni l'entendre, parce qu'il la voyoit & l'entendoit trop tous les jours. Avant la fin de la nuit on le ramenoit chez lui les yeux toujours bandés, & on lui donna de ces rendez-vous autant qu'il en voulut recevoir. Brantôme ajoute que cette Dame traita de même plusieurs autres hommes; il dit qu'elle étoit avare, & il insinue qu'elle en usoit ainsi, autant pour épargner sa bourse que pour sauver son honneur; en un mot, il désigne tant qu'il peut la duchesse d'Angoulême.

GUALTERIO ou GUALTIERI. (*Hist. mod.*) Cette famille italienne est originaire d'Allemagne. Elle s'établit à Orviette, vers le milieu du dixième siècle; elle a produit, surtout dans l'état ecclésiastique, des sujets d'un mérite distingué; elle y a rempli les plus éminentes dignités, & s'est souvent alliée avec les Maisons papales.

Plusieurs personnages célèbres de cette famille se sont signalés par leur attachement à la France, dans un tems où l'Italie se partageoit entre cette puissance & les puissances rivales, & où il falloit quelquefois du courage pour se déclarer en faveur de la première. Cette inclination pour la France fut comme un sentiment héréditaire dans la famille Gualterio.

Au milieu des troubles que le calvinisme excitoit en France, Sébastien Gualterio, évêque de Viterbe, fut deux fois envoyé, en qualité de nonce, dans ce royaume, par les papes Jules III & Pie IV. Sous les règnes de Henri II & de François II, & pendant la tenue du concile de

Trente, il préparoit en secret, avec le cardinal de Lorraine & les autres prélats français, les matières qu'on devoit agiter dans ce concile.

Divers Cardinaux du nom de Gualterio partagèrent ce même sentiment. Le plus célèbre d'entr'eux, & celui qui se distingua le plus par cet attachement à la France, dont il aimoit à faire honneur à toute sa famille, fut le cardinal Philippe-Antoine Gualterio.

Il naquit la 24 mars 1660, à Fermo, ville de l'Etat ecclésiastique, dans la Marche d'Ancône. Le cardinal Charles Gualterio son grand-oncle, évêque de Fermo, & un autre de ses oncles qui remplaça le cardinal Charles dans l'évêché, le firent élever & instruire en partie sous leurs yeux. A dix-neuf ans il reçut le bonnet de docteur dans les deux Facultés, de Théologie & de Droit. Avant vingt-cinq ans il fut admis au nombre des prélats référendaires de l'une & l'autre signature. Les papes Innocent XI, Alexandre VIII, Innocent XII & Clément XI l'élevèrent successivement à divers emplois, & lui confièrent divers gouvernemens, entr'autres celui de Notre-Dame de Lorette, & enfin la vice-légation d'Avignon.

On avoit déjà observé que, dans son gouvernement de Lorette, affable & poli envers tous les étrangers, il accueilloit les Français avec une distinction marquée & des égards tous particuliers. La vice-légation d'Avignon le mit encore plus en état de satisfaire cette inclination pour la France. M. le comte de Grignan, M. de Basville, tous ceux qui commandoient dans les provinces voisines, louoient la sagesse de son gouvernement, & en rendoient à la cour un compte avantageux. Il y eut, pendant son administration après la paix de Riswick, une affaire à laquelle les principes persécuteurs du tems donnèrent trop d'importance. La principauté d'Orange, qui appartenoit au roi d'Angleterre, Guillaume III, est enclavée dans le Comtat-Venaissin. Les nouveaux convertis des environs de cette principauté, qui étoient mal convertis, ne l'ayant été qu'à prix d'argent ou que par les dragonades, alloient librement faire la cène & les autres exercices de leur ancienne religion à Orange. Pour remédier à cet abus, qui peut-être n'en étoit pas un, mais qui en paroissoit un énorme à Louis XIV, ce Prince très-catholique avoit pris des mesures avec l'hérétique Guillaume, pour faire passer dans le Comtat quelques corps de troupes qui tiendroient Orange comme bloquée de loin & à une certaine distance de son territoire, uniquement pour en défendre l'entrée aux Camisards & autres Protestans. Celui à qui cet envoi de troupes dans le Comtat déplaisoit le plus, étoit le Pape, non pas qu'il ne fût fort d'avis de troubler les Protestans dans l'exercice de leur religion; mais cet envoi sur son territoire des troupes d'une grande puissance, & le consentement qu'y donnoit une autre grande puissance, alarmoient & effarouchoient sa petite puissance. Gualterio trouva un expédient; ce fut que ces troupes étant réputées troupes auxiliaires du Pape, & le Pape étant censé les avoir demandées pour le maintien de la religion catholique dans le Comtat, elles fussent sous le commandement du Vice-Légat, c'est-à-dire, de Gualterio lui-même. L'expédient pouvoit être en effet fort bon, si Gualterio, qui étoit trop bon ecclésiastique pour être un général ou pour en avoir la prétention, bornoit son commandement sur ces troupes à les laisser dans l'inaction.

Au commencement de l'année 1700, le pape Innocent XII nomma Gualterio nonce en France. C'étoit de tous les emplois où Gualterio pouvoit prétendre, celui qui étoit le plus selon son cœur. Le cardinal d'Estrées, qui avoit été fort ami du feu cardinal Charles, grand-oncle du nouveau nonce, apprit au Roi des particularités du zèle & de la vénération de Gualterio pour la personne de Sa Majesté; il lui apprit une anecdote littéraire de l'enfance de ce nonce, qu'il avoit connu à peine âgé de huit ans, chez son oncle. Les premiers vers latins qu'un cœur déjà français avoit inspirés à cet enfant au collége, avoient été à la louange de Louis XIV; mais son régent n'avoit pas cru devoir lui faire honneur de cette pièce, parce que, dans un de ces vers, il y avoit un pied de trop. Le cardinal d'Estrées auroit pu se dispenser d'ajouter, & l'historien de l'Académie des belles-lettres de répéter après lui, *que ces fautes contre la mesure étoient, dans un jeune poëte, l'effet ordinaire de la vivacité des sentimens.* Il n'y a ni jeunesse ni vivacité de sentimens qui tiennent; quand on fait des vers, il faut qu'ils aient la mesure, & le régent n'avoit pas tort.

La nonciature de Gualterio dura six ans; il étoit encore en France lorsque Clément XI lui conféra l'abbaye de la Trinité, dans le duché de Milan, le nomma évêque d'Imola, cardinal & légat *à latere* dans Ravenne & la Romagne. Le Roi fit la cérémonie de lui donner le bonnet, & y joignit les marques de bienveillance les plus distinguées.

Pendant son séjour en France, Gualterio avoit extrêmement cultivé les sciences & les savans, & suivi les bibliothéques. Il y avoit puisé les secours nécessaires à la composition & à la perfection d'un ouvrage immense dont il étoit occupé depuis l'âge de vingt ans; c'étoit une Histoire universelle, du plan le plus vaste & de l'exécution la plus difficile. « Il n'y auroit eu, dit le secrétaire de l'Académie, » auteur de son éloge, aucun pays, aucun peuple » qui n'y eût trouvé ses annales & ses fastes dans » un plus grand détail que partout ailleurs; c'eût » été véritablement la bibliothèque du Monde. » Les matériaux de cet ouvrage formoient quinze grandes caisses qu'on embarqua pour lui sur un bâtiment frété exprès à Marseille, avec un amas considérable de livres choisis, des suites de médailles

dailles antiques & modernes, des instrumens de mathématiques de toute espèce, &c.

M. le cardinal Gualterio étant arrivé à Imola, y apprit le naufrage de son vaisseau & la perte entière de ses livres, manuscrits, médailles & autres trésors littéraires & savans; il eut le courage d'en racheter d'autres qu'il eut encore le malheur de perdre, en 1708, par les ravages des Impériaux, qui vivoient à discrétion dans l'Etat ecclésiastique; ils pillèrent tout ce qui lui appartenoit, & il fut obligé de se retirer à Rome pour y mettre sa personne en sûreté. C'étoit au nonce de France qu'on en vouloit, disoit-on, & non pas au légat du Saint-Siége; & à la faveur de cette distinction l'on se dispensa de lui accorder aucun dédommagement lorsque le Pape fut forcé de faire sa paix avec l'Empereur.

Il se consola de sa disgrace, par le motif auquel on l'attribuoit; il osa même s'en faire honneur dans le tems de nos plus grandes calamités. La nuit du 31 décembre au premier janvier 1710, il fit arborer les armes de France sur la porte de son palais. Louis XIV sentit que c'étoit à lui à récompenser un dévouement si généreux, & à dédommager le Cardinal de tant de pertes; il lui donna l'abbaye de Saint-Remy de Rheims & une forte pension sur le trésor royal. Aussitôt que la paix d'Utrecht, conclue en 1713, eut rendu les chemins libres, le Cardinal partit pour revoir encore la France, & remercier le Roi son bienfaiteur. Le Roi l'embrassa, lui donna plusieurs fois le nom d'ami, le logea près de lui à Versailles, à Marly, à Fontainebleau; & comptant apparemment sur l'immortalité dès cette vie, malgré son âge de soixante-quinze à soixante-seize ans, il lui fit prendre l'engagement d'amitié de le revenir voir tous les cinq ans.

Le cardinal Gualterio ne fut pas moins bien traité sous le règne de Louis XV. Dès la première année de la régence, il fut nommé à l'abbaye de Saint-Victor de Paris, & fut fait commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit à la promotion que le Roi fit après sa majorité.

Il fut admis à l'Académie des belles-lettres en qualité d'académicien honoraire étranger; il en étoit bien digne par son amour opiniâtre pour les lettres & les sciences, qui fut tel, qu'après la perte de deux bibliothèques, de plusieurs suites de médailles & de recueils précieux de curiosités, il laissa une bibliothèque de trente-deux mille volumes. A cette bibliothèque succédoient dans son palais une vingtaine d'autres pieces, les unes pour les médailles & les pierres gravées; les autres, pour les figures, vases, inscriptions, urnes sépulcrales; d'autres, pour l'Histoire naturelle des trois règnes; d'autres, pour les instrumens de presque tous les arts, principalement de l'anatomie, de la chymie, de l'astronomie & de l'optique, sur laquelle on dit qu'il a écrit.

Il mourut le 21 avril 1728, d'une troisième attaque d'apoplexie.

C'est M. l'abbé Gualterio son neveu, camérier d'honneur du Pape, & fils du comte Gualterio, duc de Cumies, l'un des dix frères qu'il avoit eus, qui apporta la barrette à M. le cardinal de Fleury en 1726.

Un autre de ces dix frères, évêque de Todi, fut un prélat distingué par son savoir & sa piété.

GUIDACERIO (Agathio), (*Hist. litt. mod.*), second professeur en hébreu au Collége-Royal, nommé par François I. Les Médicis, Laurent, dit *le Grand & le père des lettres*, & le pape Léon X son fils, avoient donné l'exemple à François I de distinguer ce savant par des bienfaits. Guidacerio, né à Rocca-Coragio dans la Calabre, avoit étudié, puis enseigné l'hébreu à Rome; il y étoit encore dans le tems du sac de cette ville en 1527. Il raconte lui-même dans la préface de sa seconde Grammaire hébraïque, comment à travers mille douleurs & mille périls il aborda en France, & se fixa quelque tems dans Avignon, où il trouva un protecteur utile dans le Vice-Legat, Jean de Nicolaï, nommé depuis peu à l'évêché d'Apt, prélat ami des lettres, & qui a mérité les éloges du vertueux Sadolet. On croit que ce fut l'évêque d'Apt qui mena Guidacerio à Paris, seconde Rome, dit Guidacerio lui-même, « où François I » me fit un destin plus tranquille & plus heureux » que les Médicis & tous les Papes n'avoient pu » m'en faire à Rome. »

Guidacerio est auteur d'une Grammaire hébraïque qu'il avoit d'abord dédiée à Léon X, & dont il changea beaucoup la forme dans la suite. Il fit aussi des commentaires sur quelques Pseaumes & sur d'autres livres de la Bible, qu'il dédia, soit à François I, soit aux papes Clément VII & Paul III. Les commentaires sur la Bible étoient une espece d'ouvrage fort à la mode alors: Erasme lui-même en a fait, & de très-estimés.

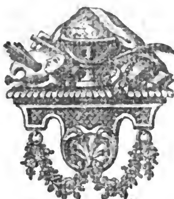
On ne sait pas certainement l'année de la naissance ni de la mort de Guidacerio.

GUILLAUME, (*Hist. de Fr.*), dit *la longue épée*, fils & successeur de Rollon, premier duc de Normandie. Ces Ducs s'empressoient toujours d'influer dans toutes les querelles des Princes carlovingiens; mais ils affectoient d'y influer comme médiateurs; ils réconcilioient sans cesse les rois de France, soit avec leurs vassaux trop puissans, soit avec les empereurs & les rois de Germanie. Ce personnage de pacificateurs donnoit à ces Ducs une considération qui affermissoit leur puissance, qui leur procuroit des alliés, & qui les mettoit toujours de plus en plus en état de repousser les tentatives que faisoient de tems en tems les rois de France, soit pour réunir la Nor-

mandie à la couronne, soit pour en recouvrer quelques parties.

Cette politique conciliante fut toujours celle du duc Guillaume. Quand il ne pouvoit procurer la paix, il s'attachoit à diminuer la supériorité du vainqueur; il affectoit de tenir cette balance, qui depuis est devenue le grand objet de la politique, mais qui a toujours été plus utile à ceux qui l'ont tenue, qu'à l'Europe, qui en attendoit son repos. Par une suite de la même politique, Guillaume prenoit soin de s'allier avec les plus grands seigneurs du royaume, & les plus redoutables au Roi; il avoit épousé Sporte, fille d'Hébert, comte de Senlis; il avoit marié Gerlotte sa sœur avec Guillaume, comte de Poitiers; il étoit toujours uni avec Hugues-le-Grand, ou l'Abbé, père de Hugues Capet. Tant que Guillaume vécut, les successeurs de Charles-le-Simple respectèrent la Normandie & le traité de Saint-Clair qui en avoit assuré la propriété à Rollon & à sa race.

Le lâche Arnoul, comte de Flandre, ennemi de Guillaume, le fit assassiner dans une entrevue sur la Somme, vis-à-vis Péquigny, le 18 décembre 942.



HARLAY. A cet article (tome III, partie Ire., page 47, colonne 1re. du Dictionnaire), on dit que Nicolas de Harlay de Sancy fut le *premier colonel-général des Suisses*. Ce mot *premier* est une faute. La charge de colonel-général des Suisses & Grisons, toujours occupée par des Princes lorsqu'elle n'étoit qu'un emploi passager & à tems, fut érigée en titre d'office, l'an 1571, par Charles IX, en faveur de Charles de Montmorenci-Meru, depuis duc d'Amville, troisième fils du connétable Anne. Depuis ce tems elle a été possédée, tantôt par des Princes, tantôt par de simples gentilshommes. Les Mémoires de Sully nous apprennent qu'elle l'étoit en 1596, par Nicolas de Harlay de Sancy.

HARMODIUS. (*Voyez* les articles *Aristogiton* & *Hipparque* dans le Dictionnaire.)

HAROLD. (*Hist. d'Anglet.*) Deux personnages de ce nom jouent un rôle dans l'histoire d'Angleterre, du tems des derniers Rois saxons & de la conquête de cette île faite par Guillaume, duc de Normandie.

Suénon & Canut-le-Grand son fils, rois de Dannemarck, avoient fait la conquête de l'Angleterre sur Ethelred II, Roi de la race saxonne, lequel occupoit le trône d'Angleterre vers la fin du dixième siècle & le commencement du onzième. Cet Ethelred avoit épousé Emma, fille de Richard I & sœur de Richard II, ducs de Normandie. Canut, à peine proclamé roi d'Angleterre, épousa cette même Emma devenue veuve. Ethelred avoit eu d'une première femme, nommée Elgiva, Edmond, qu'une force prodigieuse fit surnommer *Côte-de-Fer*, & qui, lui ayant succédé, défendit mieux que lui sa couronne contre Canut. Il mourut assassiné en 1017, laissant deux fils légitimes, Edwin & Edouard.

Canut chargea un de ses Danois de s'embarquer avec eux pour le Dannemarck, & de prendre ses mesures pour qu'ils périssent dans cette navigation. Ce ministre de barbarie se trouva sensible à la pitié; il aborda, non en Dannemarck, mais chez le roi de Suède, auquel il remit les deux jeunes Princes, après l'avoir attendri sur leur sort. Le roi de Suède, pour ne pas se commettre avec Canut, les fit passer à la cour de Salomon, roi de Hongrie. Edwin mourut dans ce pays; Edouard épousa la sœur de la reine de Hongrie, fille de l'empereur Henri II, de laquelle il eut deux enfans, Edgar-Atheling & Marguerite, qui fut depuis reine d'Ecosse.

Suivant toutes les idées régulières sur l'ordre successif, cet Edouard, & après lui Edgar-Atheling son fils, étoient les légitimes héritiers du trône d'Angleterre; aucun d'eux n'y régna.

Mais Ethelred, outre ses enfans du premier lit, avoit eu deux fils d'Emma sa seconde femme; savoir: Alfred & Edouard. Ces deux Princes avoient été emmenés en Normandie par Emma leur mère, lorsqu'Ethelred son premier mari avoit été détrôné; ils y vivoient paisibles sous la protection des ducs de Normandie. Canut redouta cette protection, & pour empêcher le duc Richard II, frère d'Emma, d'agir en faveur de ses neveux, il voulut devenir son beau-frère; ce fut alors qu'il épousa Emma, & en même tems il donna sa sœur à Richard II. Par le contrat de mariage de Canut & d'Emma on assura aux enfans qui en naîtroient, la succession à la couronne d'Angleterre; on sacrifia les droits, non-seulement des enfans du premier lit d'Ethelred, mais encore des enfans qu'il avoit eus d'Emma.

Canut eut de cette même Emma un fils nommé Hardicnute ou Hardicanute. Il laissa aussi d'un premier lit deux fils, nommés Suénon & *Harold*; celui-ci est le premier des deux Harold dont nous avons à parler. Suénon eut la Norwège, Hardicnute le Dannemarck, Harold pouvoit rester sans partage.

L'Angleterre se divisa: les Danois britanniques vouloient Harold, les Anglais vouloient Hardicnute, conformément au traité de mariage de Canut & d'Emma. On partagea le royaume entre ces deux Princes; mais comme Hardicnute étoit absent, Emma fut nommée régente de la partie du royaume échue à son fils, & on lui donna pour conseil le comte Goodwin, chef de la noblesse anglaise, scélérat aussi traître qu'insolent. Son premier soin fut de se vendre à Harold, qui s'étoit emparé des trésors de Canut, & de fermer l'entrée du royaume au prince Hardicnute, sous le nom duquel il ne gouvernoit que pour faire régner Harold, & pour régner avec lui dans toute l'Angleterre. Emma, voyant qu'Hardicnute tardoit à paroître, proposa de faire venir de Normandie les fils d'Ethelred; elle n'alléguoit que le desir, si naturel à une mère, de revoir des enfans dont elle étoit depuis long-tems séparée; mais Goodwin vit bien que l'intention & l'espérance d'Emma étoient de ranimer, par leur présence, l'affection des Anglais pour la race de leurs Souverains, & de faire régner ses fils du premier lit, si celui du second lit ne vouloit ou ne pouvoit pas quitter le Dannemarck. Goodwin prit le parti d'applaudir à la proposition d'Emma, & d'en faciliter l'exécution dans le dessein d'immoler à Harold ces importantes victimes, ou de tenter, par le moyen de ces Princes,

quelqu'autre grand crime; mais Emma eut toujours la défiance d'une mère; elle ne souffrit jamais que les deux Princes vissent ensemble Goodwin; elle tenoit toujours l'un d'eux sous ses yeux, & ne permettoit à l'autre de marcher que sous l'escorte des fidèles Normands, venus en Angleterre à la suite de ces Princes. Goodwin, ne pouvant attaquer qu'un des deux frères, attaqua l'aîné. Alfred fut arrêté avec son escorte : on dit que Goodwin, dans un entretien secret qu'il voulut avoir avec Alfred, rejeta son crime sur Harold, & proposa au Prince le trône avec sa fille; mais qu'irrité de ses refus & de ses mépris, il fit massacrer son escorte, lui fit crever les yeux à lui-même, & l'enferma dans un monastère à Ely, où Alfred mourut bientôt de douleur ou d'ennui. A cette nouvelle Emma renvoya secrétement Edouard dans son asile en Normandie. Goodwin, furieux d'avoir manqué une partie de son crime, & redoutant l'habileté d'Emma, l'accusa de trahison; il eut le crédit de la faire chasser du royaume. Le duc de Normandie, Guillaume, arma en faveur d'Edouard; Harold mourut en 1039. Hardicnute arriva : tout se réunit en faveur de ce dernier. Goodwin fut le plus empressé à lui rendre hommage. Cependant Hardicnute ayant fait venir à sa cour son frère Edouard, celui-ci demanda justice du meurtre d'Alfred, & Goodwin se vit en danger; mais il gagna le Roi par des présens qu'il savoit être puissans sur son ame. L'intempérant Hardicnute mourut d'indigestion en 1042.

Jusque-là c'étoit la race danoise qui avoit régné dans la personne de Canut, puis d'Harold & d'Hardicnute. Enfin la race saxonne remonta sur le trône; Edouard fut roi d'Angleterre. C'est ce Prince foible, vertueux & superstitieux, si connu sous le nom d'Edouard-*le-Confesseur*. Il fallut que, pour régner, il s'abaissât à implorer l'appui de ce même Goodwin qu'il venoit d'accuser hautement de l'assassinat de son frère; il fallut qu'il remplît cette condition si fiérement rejetée par Alfred, la condition de devenir gendre de Goodwin; mais il détesta toujours son beau-père & sa femme. Goodwin mourut d'une attaque d'apoplexie à la table du Roi.

Harold son fils eut ses places & sa puissance, & n'eut point son caractère odieux : le Roi le détesta, & le craignit encore; Harold respecta le Roi sans l'estimer.

Toute l'affection d'Edouard étoit pour les Normands qui avoient élevé son enfance & réparé ses malheurs, auxquels enfin il devoit le trône & la vie. Guillaume, nommé alors le Bâtard, & depuis le Conquérant, duc de Normandie, son protecteur, son parent, son ami, vint le voir à Londres, & y fut reçu avec les distinctions dues à tous ces titres. On a beaucoup disputé sur la question si Edouard fit alors, ou s'il fit en tout un testament en faveur de Guillaume; mais Guillaume aimoit bien autant devoir tout à son épée.

Après la mort d'Edouard-le-Confesseur, arrivée en 1066, l'Angleterre sembla préparer elle-même la conquête de Guillaume, en excluant Edgar Atheling, fils de cet autre Edouard élevé à la cour de Hongrie, & beau-frère du Roi de ce pays. Edgar étoit le seul héritier légitime de la couronne d'Angleterre, comme le désignoit ce nom d'*Atheling*, qui lui fut donné par cette raison.

L'Angleterre élut Harold, qui n'avoit d'autre titre que ses intrigues & sa puissance; Harold, que la qualité seule de fils de Goodwin eût dû faire rejeter. Pendant la vie d'Edouard-le-Confesseur, Harold avoit fait un voyage en Normandie, après celui que Guillaume avoit fait en Angleterre. Harold n'ignoroit pas que les vœux d'Edouard étoient pour Guillaume. Edouard & Guillaume n'ignoroient pas que toutes les démarches d'Harold tendoient à mettre la nation dans ses intérêts. Harold étant donc en Normandie, Guillaume, en le comblant d'égards, voulut s'expliquer avec lui sur leurs prétentions réciproques à la succession d'Edouard. Ni l'un ni l'autre ne regardoient Edgar Atheling comme un obstacle à ses projets : c'étoit un enfant. Harold dissimula, ainsi qu'on peut le croire, étant au pouvoir de son rival. Si l'on demande pourquoi il avoit eu l'imprudence de s'y mettre, les uns disent qu'Edouard l'y avoit envoyé pour annoncer à Guillaume qu'il lui destinoit sa succession; les autres, qu'Harold y étoit allé pour traiter de la liberté d'un de ses frères & d'un de ses neveux, qui, pendant des troubles précédens, avoient été livrés à Guillaume pour ôtages de la conduite de Goodwin. On peut supposer qu'Harold n'étoit pas fâché de sonder les projets, d'observer les préparatifs de Guillaume, & que peut-être il ne s'attendoit pas à l'explication précise qu'exigea ce Duc : elle se termina, de la part d'Harold, par des sermens de ménager toujours, & auprès d'Edouard, & auprès de la nation, les intérêts de Guillaume, dont il fiança la fille. On dit que le duc de Normandie le fit jurer devant un autel, sous lequel il avoit fait cacher des reliques, qu'il lui montra lorsque le serment fut prononcé : on ajoute qu'Harold fut consterné à cette vue.

Malgré tous les sermens & toutes les reliques, Harold ne perdit pas un moment pour se faire couronner à la mort d'Edouard. Quand Guillaume réclama la foi donnée, Harold répondit qu'elle avoit été extorquée. Quand Guillaume allégua les intentions connues d'Edouard, on lui opposa le choix des Etats. Guillaume entra en Angleterre à main armée.

L'Europe entière envoya ses chevaliers à cette expédition. Guillaume jugea qu'il falloit diviser les forces qu'il alloit combattre. Ses amis du nord ne lui manquèrent pas au besoin. Le roi de Norwège, Halfager, fit, à sa prière, une diversion dans la partie septentrionale de l'Angleterre, tandis que Guillaume se disposoit à entamer le Midi.

A cette tempête, Harold opposoit toutes les ressources d'une grande ame, les précautions de la prudence, la confiance que la valeur inspire, & l'amour que ses sujets avoient pour lui ou qu'ils lui devoient; car il les gouvernoit avec sagesse, & en ménageant tout le monde il faisoit observer les lois. Il combla d'égards le jeune Atheling; il lui donna le comté d'Oxford. S'il lui prenoit son royaume, du moins il lui en cédoit une partie, sacrifice qu'un usurpateur ne fait guère, à moins d'y être contraint. Les cœurs étoient pour lui; mais Guillaume étoit redouté : toute l'Europe armoit pour Guillaume.

Harold vole à la rencontre d'Halfager, le défait, le tue, & conclut une paix avantageuse avec son fils Olave. Tofti, un des frères d'Harold & son plus grand ennemi, avoit accompagné le roi de Norwège dans cette expédition, & périt avec lui.

Encouragé par cette victoire, Harold s'avance vers Guillaume, qui venoit d'aborder à Pevemsey, dans le comté de Suffex. Le duc de Normandie montra quelqu'inquiétude aux approches du vainqueur rapide des Norvégiens : il parut craindre les suites d'une affaire décisive, & se repentir de s'être trop engagé; il voulut négocier; il chargea un moine de traiter avec Harold; il donnoit au Monarque anglais le choix de trois différens partis; l'un, de s'en rapporter à l'arbitrage du Pape; l'autre, de conserver la couronne, mais de lui en rendre hommage; le troisième enfin étoit le duel.

Harold répondit : 1°. Que le Pape étant son ennemi, ne pouvoit être arbitre;

2°. Que la couronne d'Angleterre étoit indépendante & le seroit toujours;

3°. Qu'il ne pouvoit y avoir lieu au duel, puisque la couronne étoit à lui, & que le Duc ne mettoit rien dans la balance; qu'au reste le dieu des batailles alloit les juger. Si pourtant le duel dut jamais avoir lieu entre des Souverains, il semble que c'étoit en cette occasion, où la querelle étoit entre deux usurpateurs.

Il fallut se préparer au combat pour le lendemain.

Les Anglais, disposés à la confiance par ces préliminaires, passèrent la nuit dans les festins, & peut-être les démarches de Guillaume n'avoient-elles été qu'un stratagême pour les amener à cette sécurité dangereuse. Les Normands passèrent la même nuit en prières & en préparatifs. La bataille s'engage, les deux généraux déploient tous les efforts du talent & de la valeur. Depuis sept heures du matin jusqu'au soir ils n'avoient eu l'un sur l'autre aucun avantage décisif. A leur acharnement & à leurs ressources on reconnoit Guillaume & Harold qui combattent pour le trône. Cependant Harold avoit eu un œil crevé dès le commencement de la bataille : Guillaume avoit aussi été blessé; il avoit eu deux chevaux tués sous lui. Le bruit de sa mort, répandu de rang en rang, soit par hasard, soit par un artifice d'Harold, commençoit à glacer les Normands : ce bruit vient jusqu'à Guillaume, qui se hâte de le dissiper en se montrant sans casque & tête nue. Les Anglais, forcés par les vicissitudes du combat, de serrer de plus en plus leurs rangs, se forment insensiblement en colonne, comme ils ont fait depuis à Fontenoi, & cette colonne, comme à Fontenoi, étoit impénétrable. Guillaume employa heureusement un stratagême très-usité chez les anciens, & auquel il avoit depuis long-tems dressé ses troupes : il fit sonner la retraite, & à l'instant toute son armée parut dans une confusion qui annonçoit une déroute. Ce spectacle invite les Anglais à poursuivre l'ennemi : la colonne se disperse en une multitude de petits pelotons pour fondre sur les Normands dispersés; mais ceux-ci, à un signal donné, reprennent leurs rangs aussi facilement qu'ils les avoient quittés, & enveloppent tous les pelotons anglais, qui sont écrasés les uns après les autres. Harold, furieux de se voir enlever la victoire, se porte partout à la fois, conjure, menace, rallie enfin ses troupes, & renouvelle la bataille. On vit tomber Harold d'un coup de flèche, & les Anglais découragés cessèrent de disputer la victoire : deux frères d'Harold périrent avec lui. Le corps de ce Prince étoit tellement défiguré par les coups, qu'il ne put être reconnu que par sa maîtresse, à des marques secrètes.

Ainsi périt avec gloire l'illustre fils de l'exécrable Goodwin, Prince digne en effet du trône s'il n'y avoit pas été porté par les crimes de son père, & si lui-même il n'eût pas dépouillé l'héritier légitime. Cette journée, qui changea le sort de l'Angleterre, est connue sous le nom de bataille d'Hastings. Guillaume fonda depuis une abbaye en mémoire de sa victoire, dans le lieu où il l'avoit remportée. Cette grande révolution arriva le 14 octobre 1066.

HÉRACLIAN, (*Hist. rom.*), c'est le nom de l'assassin de Stilicon, de l'assassin d'un grand-homme, & il seroit odieux à ce seul titre, soit que l'ambition eût rendu Stilicon coupable ou non; mais ce même Héraclian devint coupable à son tour du crime dont Stilicon n'avoit peut-être été que soupçonné. Héraclian avoit été bien récompensé de son assassinat; il avoit été fait gouverneur d'Afrique; il voyoit les tyrans s'élever de toutes parts pour accabler la foiblesse d'Honorius. S'il les voyoit s'élever, il les voyoit tomber aussi; mais tout ambitieux se promet toujours d'être plus habile & plus heureux que les autres. Héraclian sentit tout l'avantage que lui donnoit l'Afrique pour l'exécution des plus vastes projets : c'étoit l'Afrique qui nourrissoit l'Italie & Rome; il commença par fermer ses greniers & par affamer l'Italie; puis, après l'avoir ainsi affoiblie par la disette, il se disposoit à fondre sur elle avec une flotte la plus nombreuse qu'on eût peut-être jamais équi-

pée ; elle étoit, dit-on, de trois mille sept cents vaisseaux. Le comte Marin, un des généraux de l'Empire, marcha courageusement à sa rencontre, lui livra bataille près d'Otticoli dans l'Ombrie, défit entiérement son armée. Heraclian remonta promptement sur ses nombreux vaisseaux, & regagna l'Afrique, où des émissaires de l'Empereur délivrèrent leur maître de ce nouveau concurrent, comme il l'avoit lui-même délivré de Stilicon. L'expédition & la mort d'Héraclian sont de l'an 413.

HERMOGÈNES. (*Hist. rom.*) Marcus-Tigellius Hermogènes, musicien, chanteur, joueur de flûte, aussi célèbre dans son genre que les Esopus & les Roscius dans le leur, étoit de Sardaigne, île dont l'air passoit pour être si mauvais, que Martial a dit que, quand l'heure de la mort étoit arrivée, on trouvoit partout la Sardaigne :

Nullo fata loco possis excludere : cùm mors
Venerit, in medio Tibure Sardinia est.

Cicéron appelle Hermogènes, *Hominem pestilentiorem patria suâ.* Il dit que Phanéas, oncle d'Hermogènes, & affranchi comme lui, est tout glorieux d'avoir pour neveu ce joueur de flûte. *Qui sciret se nepotem, bellum tibicinem habere & sat bonum cantorem*, &c. Ce sont, dit-il, deux esclaves sardes, plus méchans l'un que l'autre. *Habes Sardos venales, alium alio nequiorem.* Horace accorde du moins à Tigellius Hermogènes une assez bonne qualité :

Ambubajarum collegia, Pharmacopolæ,
Mendici, mimæ, balatrones, hoc genus omne
Mæstum ac sollicitum est cantoris morte Tigellii;
Quippè benignus erat.

Il avoue d'ailleurs que ce musicien poussoit à l'excès les défauts de son état & ses défauts particuliers.

Omnibus hoc vitium est cantoribus inter amicos
Ut nunquàm inducant animum cantare rogati,
Injussi nunquàm desistant. Sardus habebat
Ille Tigellius hoc; Cæsar qui cogere posset,
Si peteret per amicitiam patris, atque suam, nil
Quidquam proficeret, si collibuisset, ab ovo
Usque ad mala citaret, io Bacche, modò summâ
Voce, modò hac resonat chordis quæ quatuor ima.
Nil æquale homini fuit illi, sæpè velut qui
Currebat, fugiens hostem, persæpè velut qui
Junonis sacra ferret, habebat sæpè ducentos,
Sæpè decem servos, modò Reges atque Tetrarchas,
Omnia magna loquens, modò sit mihi mensa tripes &
Concha salis puri, & toga, quæ defendere frigus
Quamvis crassa, queat, decies centena dedisses
Huic parco, paucis contento, quinque diebus
Nil erat in loculis, noctes vigilabat ad ipsum
Manè, diem totum stertebat, nil fuit unquàm
Sic impar sibi.

Mais Horace ne parle jamais qu'avec éloge du talent de cet homme.

Invideat quod & Hermogenes ego canto.

dit l'importun, dans la satire IX du 1er. livre.

Le sage des Stoïciens a toutes les perfections, il a tous les talens, même sans les exercer.

Ut quamvis tacet Hermogenes, cantor tamen, atque
Optimus est modulator.

HESSE, (*Hist. d'Allem.*), Maison souveraine d'Allemagne, qui tire son origine de la Maison de Brabant. Henri-le-Magnanime, duc de Brabant, mort en 1247, eut de sa seconde femme, Sophie de Thuringe, fille du landgrave de Hesse & de Thuringe, Louis VI, honoré du titre de *Saint*, & d'Elisabeth de Hongrie, honorée aussi du titre de *Sainte*, un fils nommé Henri comme lui, & surnommé l'*enfant* ou le *jeune*, parce qu'il n'avoit que deux ans à la mort de son père, étant né en 1245.

Mais de qui descendoient ces landgraves de Hesse & de Thuringe? Quelques auteurs ont prétendu qu'ils descendoient de Louis de Lorraine, fils de ce Charles de Lorraine, détrôné par Hugues Capet, & de sa seconde femme, Agnès de Vermandois ; mais ce pourroit bien être un de ces systèmes fabriqués pour appuyer des prétentions chimériques, car l'opinion générale est que les deux enfans nés du second mariage de Charles de Lorraine & d'Agnès de Vermandois, & nommés l'un Charles, l'autre Louis, moururent dans l'enfance ou la première jeunesse, & sans avoir été mariés.

Quoi qu'il en soit, Sophie, mère de Henri l'enfant, hérita de la Hesse par la mort de son frère, Herman II, mort sans postérité, à dix-huit ans, le 3 janvier 1240.

Henri l'enfant fut le premier landgrave de Hesse de la Maison de Brabant. Nous remarquerons dans sa postérité :

1°. Herman, surnommé *le Docte*, qui acquit de la gloire par les armes, & que son surnom annonce comme s'étant distingué, au moins parmi les Souverains, par les connoissances.

2°. Louis, second du nom, landgrave de Hesse, dit *le Pacifique*, fils de Herman, eut le mérite de refuser l'Empire, qui lui fut offert en 1440, après la mort d'Albert d'Autriche.

3°. Herman, un de ses fils, évêque d'Hildesheim en 1471, archevêque de Cologne en 1481, évêque de Paderborn en 1489, défendit Nuitz contre Charles le-Téméraire, duc de Bourgogne.

4°. Guillaume, dit *le Vieux*, landgrave de Hesse-Cassel, neveu du précédent, fut, selon les historiens, un Prince chagrin & querelleur. Il en fut puni : on le fit prisonnier ; il fut dépouillé de ses Etats.

5°. Philippe I son fils, dit *le Magnanime*, fut un des plus grands Princes de son tems.

6°. Guillaume IV, landgrave de Hesse-Cassel, surnommé *le Sage*, fils de Philippe I, fut un Prince lettré. On a de lui des observations astronomiques & d'autres ouvrages.

7°. Maurice son fils, landgrave de Hesse-Cassel, quitta le luthéranisme pour le calvinisme ; il soutint avec courage une guerre malheureuse contre l'empereur Ferdinand II. il perdit Marpurg en 1623, & fut obligé, en 1626, de céder son Etat à son fils, Guillaume V.

8°. Ce Guillaume V, dit *le Constant*, eut beaucoup de part à la guerre d'Allemagne, connue sous le nom de *guerre de trente ans*. Il entra dans la ligue de la France & de la Suède contre la Maison d'Autriche ; il laissa en mourant, le 21 septembre 1637, son Etat chargé de dettes, & une guerre onéreuse à soutenir. Sa veuve, Amélie-Elisabeth de Hanau, héroïne d'un courage inébranlable, soutint tout & répara tout. Fidelle à l'alliance que son mari avoit contractée, malgré l'infidelité de Melander son général, qui quitta son parti pour suivre celui de l'Empereur, elle fit une guerre vigoureuse du fond de son cabinet, dirigea les vues de ses capitaines & les opérations de ses soldats, pourvut à tous les besoins de ses armées. Non-seulement elle ne perdit rien des Etats déjà démembrés & chancelans qu'elle avoit reçus pour son fils Guillaume VI, mais elle sut le faire rentrer dans tous les biens de ses ancêtres, & augmenter même les domaines de la Hesse. Les couronnes alliées lui firent rendre justice par le traité de Munster, & le jeune landgrave, Guillaume VI, qui vint en France vers ce même tems, en 1648, y reçut l'accueil le plus distingué, & y laissa la cour charmée de sa politesse & de sa bonne mine, ainsi que des grandes qualités de sa mère. *Cette Princesse*, dit un historien, *étoit née pour la gloire & l'ornement de son siècle, & jamais il n'y eut un tel assemblage de vertus.* Elle mourut le 8 août 1651.

9°. Philippe, frère de Guillaume V, mais d'un second lit, fut tué à la bataille de Lutter, le 27 août 1626.

10°. Un autre frère de ce même second lit, Frédéric de Hesse, prince d'Eschwège, né le 9 mai 1617, fut tué le 24 septembre 1655 en Pologne, où il accompagnoit le roi de Suède son beau-frère.

11°. Louis, le huitième des quatorze enfans de Charles, fils de Guillaume VI, fut tué en 1706 à la bataille de Ramillies.

12°. Maximilien, le neuvième de ces quatorze enfans, fut blessé à la bataille de Belgrade contre les Turcs, le 16 août 1717.

13°. Frédéric, le troisième de ces mêmes frères, devenu promptement l'aîné par la mort des deux premiers, se signala en plusieurs occasions à la tête des troupes de son père & de celles des cercles, à la bataille de Spire en 1703 ; à celle de Hochstet en 1704 ; au siége de Traerbach, la même année ; à celui de Toulon en 1707, où il fut blessé. Le roi de Suède, Charles XII, son beau-frère, le nomma généralissime de ses armées contre les Moscovites, & il fut son successeur sur le trône de Suède, la princesse Ulrique-Eléonore, sa seconde femme, sœur de Charles XII, élue reine de Suède le 3 février 1719, l'ayant fait élire & couronner lui-même l'année suivante.

La branche de Creuzberg ou Philipstad, sortie de celle de Hesse-Cassel, a produit divers guerriers employés au service, soit de la France, soit du Dannemarck, soit de la Hollande.

14°. Et une Princesse (Guillelmine-Hedwige), distinguée par ses connoissances dans les langues, dans la théologie, dans l'histoire, dans la géographie, & qui a laissé des cartes dont on admire le travail. Elle mourut de la petite vérole en 1699, à dix-huit ans, âge qui rend plus admirable encore ses travaux & ses connoissances.

Dans la branche de Hesse-Darmstad.

15°. Jean II, landgrave de Hesse-Breubach, célèbre dans les guerres de son tems. Mort le 1er. avril 1651.

16°. Frédéric, qui, s'étant fait catholique en 1636, fut chevalier de Malte, grand-prieur d'Allemagne, général des galères de la religion, dans le commandement desquelles il acquit de la réputation. Le pape Innocent X le nomma Cardinal le 19 février 1652. L'Empereur, de son côté, le combla de graces tant ecclésiastiques que militaires, le nomma protecteur d'Allemagne à Rome, évêque de Breslau, gouverneur de Silésie. Mort le 25 février 1682.

17°. Louis II, landgrave de Hesse-Darmstad, neveu de Fréderic, acquit dans l'Europe une grande & juste réputation de probité, d'équité, de modération. Mort le 4 mai 1678. Il eut seize enfans, parmi lesquels on compte plusieurs guerriers renommés, tels que :

18°. Georges, qui se fit catholique. Il servit en Irlande le prince d'Orange ou roi d'Angleterre, Guillaume III. Il passa ensuite au service de l'Espagne, où il fut fait grand de la première classe, chevalier de la Toison d'or, vice-roi de Catalogne. C'étoit lui qui défendoit Barcelone lorsque cette place fut prise par le duc de Vendôme en 1697. Après la mort de Charles II il se déclara pour l'archiduc Charles d'Autriche, contre Philippe V, & alla négocier en sa faveur dans le Portugal qu'il réussit à détacher de l'alliance de la France. Il fut nommé en 1704 général de la cavalerie autrichienne, se signala cette même année & la suivante à Gibraltar, & fut tué devant Barcelone à l'attaque du fort de Montjouy, le 14 septembre 1705, âgé de trente-six ans.

19°. Philippe son frère fut gouverneur de Fribourg en 1698; général des troupes du royaume de Naples en 1708, au milieu de la guerre de la succession d'Espagne; gouverneur du duché de Mantoue, en 17 5.

20°. Henri, frère des précédens, étoit gouverneur de Lerida lorsque cette place fut prise, en 1707, par l'armée de France & d'Espagne.

21°. Fréderic, un autre de leurs frères, se fit catholique, ainsi que Georges, & embrassa l'état ecclésiastique à Rome en 1697; mais le goût des armes fut le plus fort & l'entraina; il mourut en Moscovie, le 12 octobre 1708.

22°. Dans la branche de Hesse-Hombourg, sortie de celle de Darmstad, Frédéric, landgrave, servit dans les armées de Suède, & eut une cuisse emportée au siége de Copenhague; il s'attacha ensuite à l'electeur de Brandebourg, & fut gouverneur de Poméranie. Mort le 24 janvier 1708.

Il eut deux fils tués à la guerre:

23°. Charles-Christian, au siége de Namur, le 8 septembre 1695.

24°. Et Philippe, à la bataille de Spire, le 15 novembre 1703.

HETTON. (*Hist. de Fr.*) Lorsque la fameuse Irène, impératrice d'Orient, fut detrônée par Nicephore, elle étoit l'alliée de Charlemagne: on traitoit même d'une réunion des deux Empires par le mariage de Charlemagne avec Irène, & il y avoit alors à Constantinople, pour cette négociation, des ambassadeurs à la tête desquels etoit un évêque nommé Hetton. Ils furent témoins de la révolution qui renversa Irène du trône. A tout ce que cet événement avoit de désagréable pour eux, la nation grecque ajouta des marques choquantes d'éloignement pour la France. Les ambassadeurs prirent d'abord le ton de la menace; ils protestèrent que Charlemagne ne laisseroit pas impuni le traitement fait à son alliée, & ils partirent mécontens. Cependant l'affaire tourna bientôt en négociation. Nicephore sentit l'intérêt qu'il avoit de ne pas s'attirer un ennemi tel que Charlemagne; il se hata de lui envoyer des ambassadeurs pour demander la paix.

Charlemagne, ordinairement le plus simple de tous les hommes dans son extérieur, ne voulut pas que l'Empire d'occident cédât à l'Empire d'orient, même le foible avantage de la représentation. Il prit plaisir à étonner les ambassadeurs grecs par une magnificence inattendue, & à etaler un faste plus qu'asiatique aux yeux de cette nation vaine & frivole qui n'estimoit que l'éclat. Le moine de Saint-Gal dit que ceux qui servoient de guides aux ambassadeurs, les firent passer à dessein à travers les Alpes, par des chemins impraticables; ce qui, en alongeant leur route & la rendant plus pénible, les avoit excédés de fatigues, & même epuisés d'argent, de sorte qu'ils manquoient de tout à leur arrivée. Cette petite vengeance, ou ce petit artifice pour leur faire trouver la magnificence de l'Empereur plus imposante par le contraste de leur pauvreté, est au moins d'un mauvais goût. Les ambassadeurs furent admis à l'audience de l'Empereur, dans le palais de Seltz en Alsace. On les fit passer par quatre grandes salles superbement ornées, & où la pompe alloit toujours en croissant de salle en salle. Dans la première, qui étoit consacrée au faste militaire, une foule de guerriers & d'officiers revêtus, les uns d'habits somptueux, les autres de riches armures, environnoient avec respect un trône élevé, sur lequel étoit assis un Roi devant qui les ambassadeurs alloient se prosterner, lorsqu'on les avertit que cet honneur devoit être reservé à l'Empereur, dont ils ne voyoient là que le connétable. Dans la seconde salle, le comte du palais rendoit la justice, & joignoit à la magnificence dont il étoit environné, un appareil imposant de grandeur & de puissance. Le maître de la table du Roi, qui, dans la troisième salle, sembloit étaler tout le luxe de la cour, étoit effacé en magnificence par le grand-chambellan, qui présidoit dans la quatrième salle. Partout nouvelle surprise, nouvelle erreur, nouvelle envie de se prosterner de la part des ambassadeurs saisis d'admiration & de respect. Le moine de Saint-Gal dit qu'on chassoit ces ambassadeurs de chaque salle, en leur donnant des soufflets: *cum colaphis propellerentur.* Ne peut-on pas ici se dispenser de croire le moine de Saint-Gal? Deux des plus grands seigneurs de la cour vinrent ensuite recevoir les ambassadeurs, & au fond d'un appartement encore plus riche ils trouvèrent l'Empereur tout éclatant d'or & de pierreries, au milieu des Rois ses enfans, des Princesses ses filles, & d'une multitude de prélats & de ducs, auxquels il paroissoit se communiquer avec une dignité paternelle & une auguste familiarité. Il avoit, dans ce moment, la main appuyée sur l'épaule de l'évêque Hetton, auquel il affectoit de prodiguer les marques de considération, comme pour le venger des dégoûts qu'il avoit essuyés à la cour de Constantinople. Les ambassadeurs reconnurent aisément dans Charlemagne le Roi de tous ces Rois, le Prince que la nature & la fortune sembloient avoir fait pour être le Monarque du Monde. Ils se prosternèrent devant lui avec une espèce de vénération religieuse, non sans quelque confusion de retrouver dans la plus haute faveur, auprès d'un tel Souverain & dans une telle cour, ce même évêque Hetton pour lequel ils savoient qu'on avoit eu, à Constantinople, fort peu d'égards. L'Empereur les releva, les rassura, & leur dit avec un mélange imposant de sérénité & de fierté: *Hetton vous pardonne, & je vous pardonne à sa prière; mais désormais respectons la personne des évêques & des ambassadeurs.* La leçon étoit utile. Quant à cette petite recherche, & (s'il est permis de s'exprimer ainsi) cette débauche de représentation que des écrivains même modernes vantent &

& admirent comme une des actions les plus imposantes de Charlemagne, c'est un véritable jeu d'enfant, qui ne reçoit d'excuse que parce que c'étoit devant des enfans qu'on le jouoit, & qu'il faut des spectacles pour tous les yeux. Mais ce respect que Charlemagne exigeoit avec raison pour ses ambassadeurs, il se piquoit de l'avoir pour les ambassadeurs étrangers ; ce qui doit faire douter de quelques circonstances dont le moine de Saint-Gal charge l'histoire de la réception des ambassadeurs grecs, surtout de celle des soufflets, qui est absolument incroyable, & de celle du passage par les Alpes, qui ressemble trop encore à un jeu d'enfans fâchés, qui *font des niches* pour se venger.

HILDEGARDE & SES FILS. (*Hist. de Fr.*) Hildegarde, troisième femme de Charlemagne, étoit d'une famille noble de la nation des Suèves. C'est, de toutes les femmes de Charlemagne, celle qui paroit avoir été la plus chère, & à son mari, & au peuple français. Il sortit d'elle une nombreuse postérité, mais entr'autres trois Princes, l'espérance de la nation. L'aîné se nommoit Charles comme son père. Le second, qui se nommoit Pépin comme son aieul, avoit d'abord été nommé Carloman comme son oncle & son grand oncle. Le Pape, en le baptisant, fit ce changement de nom, apparemment pour lui en donner un plus cher au Saint-Siége. Le troisième se nommoit Louis, nom qui paroît être le même que celui de Clovis, à jamais illustre par le conquérant, véritable fondateur de la monarchie française, porté depuis avec moins d'éclat par plusieurs autres Princes de la même race. Ce nom de Louis, porté pour la première fois sous cette forme, par le Prince dont nous parlons, est, comme on sait, celui qui a été porté par le plus grand nombre de Rois, tant de la seconde race que de la troisième.

Les deux premiers de ces Princes marchèrent sur les traces de leur père dans la carrière de la gloire. Charles se signala contre les Saxons, gagna sur eux, à douze ans, la bataille de Draigny, & subjugua dans la suite la Bohême. Pépin fit la conquête de la Pannonie. Tous deux moururent avant leur père. Louis, qui seul survécut, & qui fut Louis-le-Débonnaire, avoit aussi commandé en Espagne, mais avec moins d'éclat & de bonheur. Lorsqu'en 791 il avoit fait ses premières armes, Charlemagne voulut faire la cérémonie de lui ceindre l'épée : ce fut l'institution de la chevalerie & de la manière d'armer les chevaliers. Ce sont les grands Princes qui souvent, sans y songer, forment les établissemens & introduisent les usages, parce qu'on aime toujours à imiter un grand homme & à s'appuyer de l'autorité d'un grand nom.

Hildegarde, mère de ces trois Princes, n'avoit point vu leurs faits d'armes ; elle étoit morte en 784, à Thionville, sous les yeux de Charlemagne, emportant au tombeau les regrets de tous les Français. Charlemagne fut pénétré de douleur, mais il n'en fut point accablé ; il combattit son affliction comme une ennemie de sa gloire ; il s'imposa la loi de la vaincre par l'effort du travail, & de l'étouffer sous le poids des affaires. La satisfaction de n'avoir pas suspendu un moment des devoirs que l'état de son ame lui rendoit si pénibles, lui tint lieu de consolation, *negocia pro solatiis accipiens*. Il fit faire par Paul, diacre, l'épitaphe d'Hildegarde.

HOHENLOE ou HOLACH, (*Hist. d'Allem.*), ancienne Maison d'Allemagne, qui tient le premier rang entre celles du cercle de Franconie. Les comtes de Hohenloe sont comtes de l'Empire, & possèdent de riches domaines entre le duché de Wirtemberg & la Franconie ; ils sont alliés aux meilleures Maisons d'Allemagne. On prétend qu'ils tirent leur origine d'Italie, où ils portoient le titre d'*Alta Fiamma*, nom qui a la même signification en italien, que celui d'Hohenloe en allemand.

Nous remarquerons dans cette Maison, Philippe, chanoine de Bamberg & de Wirtzbourg, tué le 2 mars 1541, par Poppen, comte de Henneberg.

Philippe, beau-frère du fameux Guillaume de Nassau, prince d'Orange, fondateur de la république de Hollande. Philippe servit les Hollandais pendant trente-quatre ans. M. de Thou le représente comme un des plus vaillans généraux de son tems, & ne lui reproche d'autre défaut qu'un peu de férocité, effet assez ordinaire des longues guerres.

Georges-Frédéric, qui servit le grand roi de Suède, Gustave-Adolphe, dans les guerres d'Allemagne, & mourut le 7 juillet 1645.

Wolfgang-Jules, maréchal-de-camp-général des armées de l'Empereur, & qui se signala dans les guerres de Hongrie.

Ernest-Othon, mort à Vienne le 7 octobre 1664, & qui venoit de paroître avec éclat à la bataille de Saint-Gothard. Il n'avoit que trente-trois ans.

Louis-Gustave, attaché au service de l'Empereur, gentilhomme de sa chambre, & l'un de ses principaux conseillers. Il fut chargé de plusieurs commissions importantes auprès des cercles, & de diverses négociations dans lesquelles il montra toujours beaucoup de capacité. Il eut dix-sept enfans, dont l'un (Jean-Philippe), né le 13 mars 1669, mourut à Heilbron le 22 août 1693, à vingt-quatre ans, d'une blessure qu'il avoit reçue dans un combat contre les Français.

HOHENZOLLERN. (*Hist. d'Allem.*) L'ancien château de Hohenzollern, dans la Souabe, avoit été ruiné par Henriette, comtesse de Wirtemberg & de Montbelliard ; il fut rebâti en 1460 par Josse Nicolas, comte de Hohenzollern. Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne ; Albert, électeur de

Brandebourg ; Albert, duc d'Autriche, & Charles, marquis de Bade, posèrent la première pierre avec la plus grande solennité, en se servant d'une auge, d'une truelle & d un marteau d'argent.

La Maison de Hohenzollern est une branche de la Maison de Brandebourg, & par cette raison l'aîné de la Maison de Hohenzollern est vicaire-né du grand-chambellan de l'Empire, c'est-à-dire, de l'électeur de Brandebourg, & en son absence il donne à laver à l'Empereur dans les jours de cérémonie.

Les comtes de Hohenzollern sont aussi chambellans héréditaires de l'Empereur, grace ou plutôt récompense accordée à leurs services par l'empereur Maximilien I.

Ils sont aussi Princes du Saint-Empire depuis l'an 1623.

1°. Frédéric, dit le Noir, comte de Hohenzollern, fut tué à la guerre en 1386.

2°. Frédéric-Albert son petit-neveu fut aussi tué à la guerre, le 16 juillet 1483 ;

3°. & 4°. Ainsi que Frédéric-Eitel & Jean-Frédéric ses frères ; le premier périt le 27 juin 1490.

5°. Eitel-Frédéric II, un autre de leurs frères, mort le 17 juin 1512, fut premier président de la chambre impériale.

6°. Christophe-Frédéric son petit-fils fut tué devant Marseille, le 1er. septembre 1536.

7°. Eitel-Frédéric III, oncle du précédent, mort le 15 janvier 1525, excita par sa faveur auprès de l'empereur Charles-Quint l'envie des Espagnols, qu'on soupçonna même de l'avoir empoisonné par ce motif ; il faut pourtant reconnoître que cette fière & généreuse nation est moins accusée qu'une autre d'employer ces viles & criminelles voies.

8°. Un autre Eitel-Frédéric, fils du précédent, fut tué au service du même empereur Charles-Quint, le 15 juillet 1544.

9°. Félix-Frédéric, frère du précédent, se signala aussi dans le même service, & mourut le 30 janvier 1550.

10°. Jean-Georges, petit-neveu des deux derniers, eut la faveur de trois Empereurs. Rodolphe II le nomma son chambellan & son conseiller d'Etat. L'empereur Matthias le fit président du conseil aulique. Ferdinand II, dans la diète de Ratisbonne, en 1623, l'associa aux Princes de l'Empire.

11°. Eitel-Frédéric V son fils, prince de Hohenzollern, parut à la diète de Ratisbonne, dans le collége des Princes, en 1641.

12°. Frédéric-Guillaume, petit-fils de Jean-Georges & neveu du précédent, fut maréchal-de-camp-général des armées de l'Empereur, qui étendit à tous ses enfans & à toute leur postérité ce titre de Prince que l'aîné seul avoit eu jusqu'alors le droit de porter.

13°. Léopold-Frédéric, frère du précédent, fut tué au siége de Bude, le 18 juillet 1686, à vingt ans.

Dans la branche de Sigmaring.

14°. Eitel-Frédéric, né le 16 septembre 1582, d'abord chanoine de Cologne & de Strasbourg, puis camérier du pape Clément VIII, fut créé Cardinal par le pape Paul V, le 11 janvier 1621, & ensuite élu évêque d'Osnabruck en 1623. Mort le 25 septembre 1625. Il avoit eu vingt tant frères que sœurs de deux lits.

15° Ferdinand-François son petit-neveu mourut d'accident à la chasse.

HUAULT, de Bernay en Brie, (*Hist. de Fr.*), famille originaire de Touraine, près d'Azay-sur-Indre.

1°. Le premier de ce nom, qui vint s'établir à Paris en 1418, lorsque le dauphin Charles prit Azay sur le parti des Bourguignons, fut Raoul Huault, sieur de la Huauldière en Touraine, qui se maria en 1440, & vivoit en 1448.

2°. Jacques Huault son fils, seigneur en partie de Montreuil sous le bois de Vincennes, suivit le roi Charles VIII à la conquête de Naples, & y mourut le 14 mai 1495.

3°. Jean Huault de Bussy, connu sous le nom de président de Vaires, arrière-petit-fils de Jacques, conseiller au chatelet, puis au parlement, puis maître des requêtes & président au grand-conseil, étoit conseiller au parlement lorsqu'il parut dans l'Ordre de la noblesse à la rédaction de la coutume de Paris, en 1580. Sortant de Paris pour aller trouver le Roi, à la fin de décembre 1588, après la mort du duc de Guise, il fut pris par les Ligueurs : son château de Vaires fut brûlé, & il ne put se racheter lui-même qu'à grands frais. Le 19 janvier 1589, il fut conduit à la bastille avec les autres magistrats fidèles au Roi, par Bussy Leclerc. Henri IV le rétablit dans sa place le 31 décembre 1590, lui donna un brevet de conseiller d'Etat le 3 février 1595 ; il mourut le 15 septembre 1606, avec la réputation d'un des meilleurs & des plus fidèles serviteurs des Rois.

4°. Un de ses petits-fils, Janvier, dit le chevalier de Vaires, fut tué d'un coup de canon au siége de Bois-le-Duc en 1629.

5°. Alexandre, chevalier de Malte, frère de Janvier, fut tué au siége de Dole en 1636.

6°. Pierre Huault leur frère aîné, connu sous le nom de marquis de Vaires, lieutenant-général en 1652, avoit été blessé, le 4 juin 1641, au passage d'une rivière en Roussillon, & avoit reçu trois coups de mousquet dans un combat donné six jours après devant Tarragone. Mort le 14 février 1662.

7°. Philippe Huault son fils aîné, connu sous le nom de marquis de Bussy, prit parti pour le grand Condé dans les troubles de la Fronde ; il se retira pour le servir à Bordeaux en 1651, fut mestre-de-camp des deux régimens de Condé, infanterie & cavalerie ; se trouva au combat de Saint-

Antoine, & y reçut des blessures dont il mourut peu de tems apres, âgé de vingt-un ans.

8°. Barthelemy Huault, tige de la branche des seigneurs de Bernay, fut blessé au combat livré près de Villefranche, dans le Roussillon, le 31 mars 1642. Il fut fait prisonnier dans un combat donné le jour de la Pentecôte 1644, près de Lérida. Il fut ensuite enveloppé dans la disgrace du maréchal de la Mothe-Houdancour, auquel il s'étoit attaché: il ne servit plus que dans les guerres civiles de 1652. Mort le 8 juin 1669.

9°. Dans la branche des seigneurs de Montmagny, Charles Huault, qui, ainsi que Jean Huault de Bussy, n°. 3, comparut dans l'Ordre de la noblesse, pour la rédaction de la coutume de Paris. Il fut fait maître des requêtes en 1592, & intendant de Poitou en 1599. Chargé, la même année, de la recherche des faux nobles de cette province, & de la réformation des abus commis au fait des finances, il eut pour adjoint, dans ce travail, le célebre Scevole de Sainte-Marthe, & ils y travaillèrent tous deux avec zèle & courage. Mort le 24 septembre 1610.

10°. Charles, un de ses fils, nommé le chevalier de Montmagny, chevalier de Malte, commandant les galères de la Religion, remporta une victoire signalée sur le bey de Rhodes, le 6 août 1627. Il eut encore le même commandement en 1630. Il fut, en 1639, commandant pour le Roi à Québec & dans tout le Havre de Saint-Laurent, & le 1er. mai 1653, lieutenant-général de la Religion; il fit son entrée en cette qualité dans l'île de Saint-Christophe en Amérique, qui appartenoit pour lors à l'île de Malte.

11°. On put dire de sa nièce, Jeanne Huault, dame de Goyencourt, comme de Didon, *nulli bene nupta marito*. Son premier mari, Louis Ribier, conseiller au parlement, fut assassiné, en 1659, dans la forêt de Compiegne. Robert Guerin, seigneur de Tarnault, brigadier des armées du Roi, qu'elle épousa l'année suivante, fut aussi assassiné le 5 janvier 1678, à Epernay. Elle put dire comme Cornélie:

C'est l'effet du malheur qui me suit;
Je l'ai porté pour dot chez Pompée & chez Crasse.

HUGONET & D'IMBERCOURT, (*Hist. des Pays-Bas*), ministres de Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, dernier Prince de la seconde Maison de ce nom, furent honorés de toute sa confiance, & par cette raison Marie de Bourgogne sa fille leur donna toute la sienne. A la mort de Charles, Louis XI son ennemi, au lieu de réunir à la France les Etats de la succession de Bourgogne, par le mariage du Dauphin son fils avec la Princesse, se jeta sur ces mêmes Etats, resolu de les emporter par la force. Tout lui réussit d'abord. Les ministres de la Princesse, alarmés des progrès de l'ennemi, crurent devoir s'éloigner d'elle pour la mieux servir; ils allèrent, avec une suite nombreuse, trouver Louis de sa part, se flattant de le désarmer par les offres qu'ils avoient à lui faire.

Tandis que ces cœurs droits & sincères alloient se faire tromper par le plus artificieux des politiques, ils laissoient leur jeune Souveraine sans conseil, sans secours, exposée à des malheurs & à des périls nouveaux. Les ambassadeurs de Marie présentèrent à Louis XI leur lettre de créance; elle étoit écrite de trois mains différentes, de celle de Marie, de celle de la Duchesse douairière sa belle-mère, & de celle du seigneur de Ravestein son proche parent. On avoit voulu par-là donner à cette lettre plus d'autorité. Marie indiquoit au Roi le chancelier Hugonet & le seigneur d'Imbercourt, comme les seuls en qui elle eût confiance; elle le prioit de ne faire qu'à eux les propositions qui la concernoient; elle l'assuroit de son obéissance & de sa docilité.

Les ambassadeurs offrirent sans détour la main de la Princesse pour le Dauphin. Louis, en protestant qu'il ne desiroit rien autre chose, opposa cependant l'enfance du Dauphin, sa mauvaise santé, la disproportion d'âge. Lorsqu'on le pressoit, il se renfermoit dans ces deux points, qu'il faisoit marcher de front: 1°. la nécessité d'attendre la majorité de la Princesse & la virilité du Dauphin; 2°. la nécessité non moins absolue, selon lui, de mettre dès-lors sous sa main les provinces auxquelles il prétendoit avoir droit, afin de prévenir l'inconstance de la Princesse. Les ambassadeurs insistèrent. Ils firent voir que l'enfance du Dauphin n'étoit point un obstacle; que le mariage pouvoit toujours être fait, selon l'usage assez commun alors de marier les enfans au berceau, & qu'on sauroit bien prendre, pour le reste, tous les délais & toutes les précautions nécessaires, mais qu'il importoit surtout de ne point abandonner au tems & au hasard l'union politique d'où dépendoit le bonheur des deux Etats. La disproportion d'âge étoit encore un obstacle plus chimérique. Si elle devoit alarmer quelqu'un, c'étoit Marie; & cette Princesse sacrifioit, sans balancer, de si foibles inquiétudes au plaisir de prouver à Louis son obéissance, à la France son amour, à ses peuples le desir qu'elle avoit de les rendre heureux & Français.

Le Roi, au lieu de céder à ces raisons, ou de les combattre, embarrassa cette négociation si simple de mille détours, fit naître mille incidens, gagna du tems, sonda les esprits, tenta la foi des ambassadeurs par des promesses, par des présens, sans cependant laisser pénétrer ses vues. Les ambassadeurs ne pouvoient comprendre pourquoi le Roi vouloit & ne vouloit point l'alliance de la Princesse, pourquoi il la desiroit, disoit-il, si ardamment, & la différoit avec tant d'opiniatreté. Enfin ils crurent avoir démêlé la vraie cause d'une conduite si bizarre. Ils s'imaginèrent que le Roi, plus sensible à l'honneur du trône qu'à ses intérêts,

ne vouloit point paroitre devoir à l'hymen de la Princeſſe ce qu'il prétendoit pouvoir exiger d'ailleurs; que peut-être même, étendant ſes vues dans l'avenir, & prévoyant que la Princeſſe pourroit n'avoir point d'enfans du Dauphin, il vouloit, avant tout, fixer irrévocablement ſes droits, ſoit par les armes, ſoit par des traités. Frappés de cette idée, & ne ſoupçonnant pas que le Roi pût ne pas mettre de bornes à ſes prétentions, & qu'il oſât les appliquer à toute la ſucceſſion de Bourgogne, ils crurent que quelques ſoumiſſions ſatisferoient ce point d'honneur délicat dont ils le ſuppoſoient touché. Deſcordes ou Deſquerdes (*voyez Crevecœur* dans ce Dictionnaire), auquel ils communiquèrent leurs idées, & qui avoit ſecrétement conclu ſon traité *avec le Roi*, lui rendit compte de ces diſpoſitions, & lui conſeilla d'exiger qu'on remît Arras entre ſes mains; les ambaſſadeurs y conſentirent. Ils alloient porter ce conſeil à leur Souveraine; mais l'eſclavage où ils la trouvèrent réduite, leur fit ſentir la faute qu'ils avoient faite de l'abandonner. Peut-être s'ils euſſent ſuivi de l'œil ſa fortune, leur expérience leur eût-elle ſuggéré les moyens de prévenir ſa diſgrace & la leur. Marie, à leur départ, étoit reſtée dans la ville de Gand, centre toujours redoutable de la ſédition & de la révolte. Les bourgeois de cette ville, preſque tous riches marchands, joignoient à cette groſſiéreté baſſement orgueilleuſe qu'inſpire l'opulence, la férocité turbulente que donnent la licence & l'habitude de la rébellion. Ils s'étoient rendus maîtres des Etats de Flandre tumultueuſement aſſemblés dans leur ville, & les ayant remplis de leur fureur, ils maſſacrèrent les magiſtrats établis par le dernier Duc; ils s'aſſurèrent de la perſonne de Marie; ils voulurent être ſes tuteurs; ils lui compoſèrent un conſeil de bourgeois inſolens, ſans l'avis duquel ils lui défendirent de rien entreprendre; ils la retinrent priſonnière dans ſon palais.

Pendant ce tems Louis XI l'accabloit par ſes armes ou la déſoloit par ſes intrigues: elle ne voyoit autour d'elle que des tyrans & des oppreſſeurs. Ses prétendus amis, ſes parens même, qui accouroient auprès d'elle ſous prétexte de la ſecourir, n'y étoient attirés que par des vues intéreſſées. L'un demandoit des bénéfices, l'autre des gouvernemens, les autres de l'argent; d'autres des honneurs & des graces de toute eſpèce. Tous abuſoient de la foibleſſe de Marie; tous lui vendoient bien cher des ſervices qu'ils ne lui rendoient point; tous ſe réuniſſoient contre Hugonet & d'Imbercourt, dont la fidélité déſintéreſſée faiſoit la ſatyre de leur avidité. Ils ſoulevoient contre ces deux excellens miniſtres des peuples déjà trop furieux, qui n'avoient pas oublié que le chancelier Hugonet avoit déchiré de ſa main la pancarte originale de leurs priviléges, & que d'Imbercourt avoit prêté ſon bras au duc Charles pour les ſoumettre. Le comte de Saint-Pol, qui s'étoit attaché à Marie, leur reprochoit d'avoir cauſé la mort honteuſe du connétable ſon père, en conſeillant au Duc de le livrer au Roi. Il ne diſſimuloit point la haine qu'il leur portoit, & du moins cette haine avoit un principe eſtimable.

Les Gantois, inſenſibles au démembrement des Etats de la Princeſſe, voyoient avec inquiétude les conquêtes du Roi l'approcher de leur ville. Ils crurent néceſſaire de lui envoyer une députation, pour lui rappeler la trève jurée avec le Duc, & lui demander la paix; ils arrachèrent aiſément à la Princeſſe toutes les inſtructions qu'ils voulurent; elle conſentit à tout, perſuadée que le Roi n'auroit égard qu'à la lettre de créance qu'elle avoit donnée à Hugonet & à d'Imbercourt, & que ceux-ci avoient remiſe au Roi, ne prévoyant pas l'indigne uſage qu'il devoit en faire. Les Gantois compoſèrent leur députation de quelques membres du conſeil, à la tête deſquels ils mirent le penſionnaire de leur ville. Le Roi vit arriver ces bourgeois pleins d'orgueil & de ſottiſe, & ſe promit bien de ſe jouer de leur ignorante & groſſière ſimplicité.

Le premier mot qu'ils lui dirent lui fournit une occaſion de brouiller. Ils l'aſſurèrent que la Princeſſe avoit pris la réſolution la plus conſtante de ſe gouverner par le conſeil des Etats. Le Roi les interrompit. « Vous me trompez, dit-il, ou l'on » vous trompe vous-mêmes; la Princeſſe vous dé» ſavoueroit. Hugonet & d'Imbercourt ont ſeuls » ſa confiance; je ne dois traiter qu'avec eux. » Les députés voulurent prouver qu'ils étoient autoriſés, & montrèrent leurs inſtructions. Alors le Roi foulant aux pieds toutes les lois de l'honneur & de la probité, la foi due au ſecret, les égards que les Souverains ſe doivent les uns aux autres, montra aux députés la lettre écrite par Marie, par la Ducheſſe douairière & par Raveſtein. Il fit plus; les députés la lui demandèrent, & il la leur donna. Ceux-ci, ne pouvant plus contenir leur fureur, prirent congé du Roi & volèrent à la vengeance. Telle étoit l'inſolente ivreſſe de ces rebelles, qu'ils s'indignoient que leur Souveraine eût oſé faire uſage de la liberté que la nature accorde au dernier des hommes, de placer ſa confiance où il lui plaît.

Ce fut avec une joie criminelle que le Roi les vit partir; il s'applaudit des horreurs qu'ils alloient commettre. Cette baſſeſſe, une des plus odieuſes qui aient flétri ſon règne & dégradé ſon caractère, lui paroiſſoit le chef-d'œuvre de la politique la plus déliée. Les députés arrivèrent à Gand. On s'étonne de ce prompt retour. Ils aſſemblent le conſeil; ils y répandent leurs fureurs. « On nous » trahit, s'écrient-ils; on nous amuſe par de fauſſes » inſtructions. Hugonet & d'Imbercourt traitent » ſecrétement avec les ennemis de l'Etat; ils abu» ſent de la confiance de la Princeſſe, comme ils » abuſoient de celle de ſon père; ils lui extorquent » des lettres de créance excluſives. » La Princeſſe

voulut ouvrir la bouche pour défendre ses ministres, pour se défendre elle-même; & ne pouvant croire l'étonnante nouvelle que ce discours lui annonçoit, elle alloit peut-être nier l'existence de la lettre. Le pensionnaire s'avance jusqu'à elle, les yeux étincelans de colère, & d'un ton insolent & terrible : *Voyez*, lui dit-il, *Madame, reconnoissez-vous ces trois écritures?* Marie ne répondit que par un silence d'accablement & d'indignation. Un mépris plein d'horreur pour Louis XI fut le seul sentiment qu'elle éprouva.

Cependant on murmure, on délibère, on prépare la perte des deux ministres : tout s'élève contr'eux sans pudeur; le peuple, qui hait toujours les ministres, & à qui on faisoit haïr plus particulièrement ces deux-là; les Grands, qui les craignent, & qui espèrent les remplacer; le duc de Clèves, qui, on ne sait pourquoi, comptoit sur eux pour ménager le mariage de son fils avec la Princesse, & qui apprend qu'ils travailloient pour le Dauphin; le comte de Saint-Pol, qui saisit cette occasion de venger son père; l'évêque de Liége, qui n'a pu oublier que d'Imbercourt, gouverneur de cette place pour le duc de Bourgogne, avoit souvent soutenu les droits de son maître contre l'évêque & ses partisans.

Hugonet & d'Imbercourt auroient pu se sauver; ils furent libres la nuit entière; mais ils comptèrent sur leur innocence, comme si un peuple effréné savoit la respecter; & sur la protection de la Princesse, comme si elle-même n'eût pas été esclave. Le lendemain on les arrêta, & on nomma des juges chargés de les trouver coupables.

De quoi ne les accusa-t-on pas! Quelles fautes (ils en avoient fait sans doute, puisqu'ils étoient hommes & ministres) n'érigea-t-on pas en crimes irrémissibles! *C'étoient eux qui avoient engagé le Duc dans tant de guerres injustes & ruineuses*, comme si l'ardeur guerrière de ce Prince avoit jamais eu besoin d'être animée. *C'étoient eux qui avoient mis le connétable de Saint-Pol entre les mains du Roi.* Ils avoient eu raison : le connétable étoit un traître qui méritoit son sort. *Ils avoient vendu la justice*; rien n'étoit moins prouvé : ils avoient reçu seulement un présent des Gantois long-tems après le jugement d'un grand procès que ceux-ci avoient gagné. *Ils avoient anéanti les privilèges de Gand*, mais ils n'avoient fait qu'exécuter les ordres du Duc : c'étoient les séditions continuelles des Gantois qui leur avoient attiré ce châtiment, auquel ils s'étoient soumis eux-mêmes après avoir été vaincus. *Ils avoient abusé de la confiance de la Princesse*, c'est-à-dire, qu'ils avoient accepté cet honneur qu'ils méritoient par leurs services passés, & dont ils avoient tâché de se rendre encore plus dignes par de nouveaux services.

Les juges, vendus aux rebelles, déclarèrent Hugonet & d'Imbercourt coupables de concussion, & surtout d'attentat à leurs priviléges, & les condamnèrent à perdre la tête.

Ces deux infortunés tentèrent en vain d'échapper à ces brigands par un appel au parlement de Paris. Ils espéroient que Louis XI, quoiqu'il fût l'auteur de leur disgrace, rougiroit de faire consommer, sous son nom & par son autorité, une injustice aussi exécrable; que peut-être même, s'il continuoit de les opprimer, le parlement, plus équitable, ne se prêteroit point à sa passion. Ils espéroient du moins qu'en gagnant du tems la Princesse & leurs amis trouveroient le moyen de les délivrer; mais ils n'avoient d'amis que la Princesse, & la Princesse étoit captive.

On n'eut point d'égard à leur appel : leur mort étoit jurée. On leur avoit déjà donné, sans objet & sans prétexte, une question plus cruelle que la mort même : on ne leur laissa que trois heures pour se préparer, & l'échafaud étoit déjà dressé dans la place de l'hôtel-de-ville.

Marie l'apprend avec désespoir, & ce désespoir anime son courage. Elle oublie, & la dignité de son rang, & les bienséances rigoureuses de son sexe; elle se souvient seulement que ses amis vont périr & qu'elle en est la cause; elle écarte avec horreur les tyrans qui l'obsèdent; elle court à l'hôtel-de-ville; elle ne dédaigne point de se jeter aux pieds de ces juges infâmes qui méritoient seuls la mort qu'ils alloient donner à l'innocence; elle leur demande en tremblant une grace qu'elle avoit droit d'accorder, mais qu'elle accordoit en vain. Ces tigres furent inflexibles. Marie ne se rebute point; elle court sur la place; elle voit les deux malheureux objets de ses larmes couchés & renversés sur l'échafaud. Brisés par la question, ils ne pouvoient, ni se tenir debout, ni se mettre à genoux pour recevoir le coup mortel. Les bourreaux avoient déjà les bras levés : un peuple effréné fixoit sur eux ses yeux avides de sang. Marie perce la foule & s'élance vers l'échafaud. *Arrêtez*, s'écrie-t-elle, *ou arrachez-moi la vie. Ne m'enlevez pas mes amis, mes serviteurs fidèles; ils n'ont rien fait que par mes ordres; c'est moi qu'on opprime en les opprimant.* Ces cris douloureux, ces accens du désespoir, les larmes dont ses yeux étoient inondés, les longs habits de deuil dont elle étoit revêtue pour la mort de son père, ses cheveux épars, ses bras tendus vers le peuple, la bonté qu'elle signaloit alors avec tant d'éclat, tout ce spectacle intéressant suspendit l'action des bourreaux, fit renaître un rayon d'espérance dans le cœur des deux victimes, & excita de grands mouvemens dans le peuple. Cet étrange abaissement de sa Souveraine, de la fille de tant de Rois & de tant de héros, sembla le toucher : la pitié commençoit à entrer dans ces ames farouches. L'assemblée se divisoit en deux partis; les uns crioient *grace*, les autres *vengeance*; les piques étoient baissées, les épées tirées; on se menaçoit, on combattoit. Le crime & l'insolence triomphèrent. Des clameurs barbares étouffèrent les tendres prières de Marie, & firent consommer le sacrifice à ses yeux. Le sang de ses fidèles sujets

réjaillit presque sur elle. Elle poussa un cri perçant qui glaça tous les cœurs, & tomba sans connoissance. On la reporta demi-morte dans son palais.

L'époque de cet horrible évenement est l'année 1477.

HUGUETAN, (*Hist. mod.*), libraire de Lyon, dont l'histoire paroit un roman, & dont la destinée fut en tout point fort singuliere, s'il faut s'en rapporter à l'auteur des *Memoires de madame de Maintenon*, qui dit l'avoir connu, & dont voici les termes :

« Huguetan, originaire de Lyon, réfugié, pour cause de religion, en Hollande, y fit une grande fortune à vendre des bréviaires & des missels. Il revint en France, où il acquit, malgré son calvinisme, la confiance de Louis XIV. M. de Pontchartrain l'ayant contraint de signer des lettres-de-change pour plusieurs millions, Huguetan révoqua, par le même courier, les ordres forcément donnés à ses correspondans, & se retira à la Haie, où il épousa la fille naturelle d'un prince de Nassau, & obtint le gouvernement de Viane, asile sacré des banqueroutiers. Le Roi, qui avoit fait en partie les fonds de ces lettres protestées, donna commission au capitaine Gautier de l'enlever. Huguetan, trahi par son valet-de-chambre, fut conduit jusqu'à la derniére ville de Hollande, à travers tous les canaux dont ce pays est coupé. La derniére barriére s'ouvroit lorsqu'un soldat, qui avoit entrevu une robe rayée au moment que Gautier sortoit du carrosse pour donner quelques ordres, s'avança & ouvrit la portiére pour voir *la belle* que les voyageurs cachoient avec tant de soin. Au lieu d'une femme, il vit un homme en bonnet de nuit, les fers aux mains, un bâillon à la bouche. La barriére se referma. Gautier & ses recors furent saisis & eurent la tête tranchée. Huguetan offrit ses services à la cour d'Angleterre, qui les refusa, & à celle de Vienne, qui le fit baron. Il erra en divers pays, toujours poursuivi par ses craintes & par le controleur-général. Il s'établit à Hambourg, où il introduisit un systême de commerce qui mit la bourse de cette ville dans un désordre affreux : le magistrat le pria d'en sortir. Il porta en Dannemarck ses richesses & son esprit. On y vit ce que peut un seul homme. Il tira ce pays de la barbarie. Il y établit des compagnies maritimes, des manufactures de laine & de soie, & une banque un peu plus solide que celle de Law. Consulté sur tout, quoique sans emploi, il accrédita si bien les bons principes de l'administration des finances & du commerce, que les républiques les plus soupçonneuses prirent confiance en la probité de ce gouvernement, quoiqu'il soit purement despotique. Frédéric IV érigea, pour lui & pour ses descendans, la terre de Guldeteen en comté, & Huguetan en prit le nom. Il obtint la clé de chambellan, & ensuite le cordon blanc de l'Ordre de Danebrog. Il vécut avec beaucoup de magnificence, augmentant son bien en marchand, & le dépensant en grand seigneur. Brouillé avec un ministre de Chrétien VI, il se retira dans ses terres en Holstein, & fit un si grand vuide à Copenhague, qu'il fut rappelé avec honneur. Je ne l'ai vu qu'âgé de cent trois ans ; mais il passoit encore alors pour l'homme le plus aimable dans la société, le plus prévoyant dans le conseil, le plus droit dans le commerce, & le plus compatissant pour les pauvres. Quoique la librairie eût commencé sa fortune, il ne connoissoit d'autre livre que Rabelais. Quoique la cour de France l'eût persécuté dans toutes ses retraites, il aimoit la France uniquement. Sa fille unique fut enlevée par le marquis de Montéleon, ambassadeur d'Espagne. Il refusa une de ses petites-filles, en mariage, à un Prince du sang de Dannemarck. Il mourut en 1750, de chagrin de n'avoir pu obtenir le cordon bleu de l'Eléphant. »

HUNAUD & GAIFFRE, (*Hist. de Fr.*), ducs d'Aquitaine. Le fameux duc Eudes, tantôt l'ennemi, tantôt le protégé de Charles Martel, étoit mort en 735, laissant trois fils, Hunaud, Hatton & Remistain. Hunaud fut duc d'Aquitaine, & Hatton comte de Poitiers. Hunaud, à la mort de Charles Martel, avoit cru, comme on le croit toujours, qu'un nouveau gouvernement seroit foible, & il avoit fait des courses dans diverses provinces de France. Carloman & Pepin-le-Bref son frere, fils de Charles Martel, l'en avoient puni par les ravages de ses Etats, & l'avoient forcé de demander pardon. La douleur qu'il avoit ressentie de cette humiliation, jointe au remords qu'il éprouvoit d'avoir, dans un mouvement de colère & de jalousie, fait crever les yeux à Hatton son frère, l'avoient déterminé à se faire moine, exemple qui fut imité depuis par Carloman, frère de Pépin.

Hunaud, en entrant dans le cloitre, avoit laissé son duché à Gaiffre ou Gaiffre ou Vaifre son fils. Celui-ci ne fut pas moins remuant que Hunaud son père, & il fut encore plus cruellement puni. Il avoit profité de tous les momens où Pépin étoit engagé dans des expéditions lointaines, pour faire des courses dans diverses provinces de France. Quatre fois Pépin, avec la rapidité de son père, étoit accouru d'une extrémité du royaume pour le réprimer & le châtier, & chaque fois il lui avoit enlevé une partie de ses Etats. (*Voyez*, dans ce volume, l'article *Loup II*, le traitement indigne que fit Pépin à Remistain, frère de Hunaud & de Hatton, & oncle de Gaiffre.) Rien ne corrigeoit le Duc. Enfin Pépin, ayant pénétré pour la cinquième fois au fond de l'Aquitaine, y gagna une grande bataille contre Gaiffre, lequel, dépouillé de tous ses Etats, abandonné de tous ses soldats, errant, fugitif, cherchant partout un asile & n'en trouvant point, fut tué par ses sujets même, qui s'ennuyoient de tant de guerre, ou par ses domestiques, que Pépin avoit gagnés.

L'Aquitaine fut alors réunie à la couronne, quoique Gaiffre eût un fils. Ce fils, manquant de moyens pour se rétablir dans les Etats de ses pères, s'en tint au duché de Gascogne, qui lui fut laissé dans la suite; mais il conserva contre les Français une haine éternelle, dont il leur donna, dans l'occasion, des marques éclatantes. Ce fut le duc Loup II. (*Voyez* son article.)

Cependant la querelle de l'Aquitaine n'étoit point terminée. Charlemagne, qui avoit fait ses premières armes sous son père contre Gaiffre en 761, eut au commencement de son regne, en 770, à combattre Hunaud, père de Gaiffre. Le léger dépit, le léger remords, qui avoient jeté imprudemment cet inconstant Hunaud dans le cloître, ne purent tenir contre l'ambition, seul sentiment profond qui fût dans son ame; elle ne tarda pas à éclater par des regrets & des retours vers le siècle. A la mort de Pépin-le-Bref, il s'attendoit à voir renaître dans le royaume les mêmes divisions qui l'avoient déchiré à la mort de Charles Martel & à celle de Pépin de Héristal son père. Dans cette espérance, Hunaud sort de son cloître au bout de vingt-quatre ans, se montre aux peuples de l'Aquitaine; &, soit qu'il eût su s'en faire aimer dans le cours de son administration, soit que le desir qu'ont tous les peuples d'avoir un Souverain particulier, & de former un Etat à part, qui rassemble sur soi tous les soins du gouvernement, lui tînt lieu d'amour de leur part, ils parurent seconder ses vues: en peu de tems il eut une armée, & fut en état d'annoncer ses prétentions; mais en bien moins de tems encore cette armée fut dissipée. Dès que Charlemagne parut, l'Aquitaine reconnut son maître & se soumit. Charles ne prit contre les Aquitains d'autres précautions que de faire bâtir sur la Dordogne un château fort, qui s'appela *Franciac*, c'est-à-dire, *Chateau des Français*: on l'appelle aujourd'hui *Fronsac*, nom dans lequel, à travers la corruption, il est aisé d'appercevoir la prononciation & la signification primitives.

Hunaud chercha en vain les asiles les plus secrets pour s'y cacher; il n'en trouva point qui pussent le dérober au vainqueur. Les menaces de Charlemagne avoient effrayé, ses bienfaits avoient séduit: Hunaud lui fut livré. Il fut enfermé. Ce n'étoit peut-être pas user d'une justice trop rigoureuse envers un homme qui s'étoit lui-même enfermé volontairement dans un cloître pour toute sa vie, & qui n'en étoit sorti qu'en violant ses vœux, & que pour exciter des troubles.

Mais il faut avouer, 1°. que la confiscation faite par Pépin, de l'Aquitaine, sur le malheureux Gaiffre, pouvoit n'être pas fort juste, & que Hunaud vengeoit son fils.

2°. Que, pour avoir Hunaud en sa puissance, il en coûta au jeune Charles d'exiger un crime, & un crime honteux. Hunaud s'étoit réfugié chez Loup I, duc de Gascogne, son neveu, fils de Hatton. Loup avoit obligation de son duché à Charlemagne, & ne pouvoit le conserver sans son agrément. Charlemagne le lui avoit donné en bénéfice, c'est-à-dire, à titre de fief mouvant de la couronne. Charlemagne se servit de l'ascendant que ces titres de bienfaiteur & de suzerain lui donnoient sur le Duc, & surtout de la terreur qu'il étoit en état de lui inspirer, pour exiger qu'il lui livrât son oncle. A la vérité, cet oncle avoit fait crever les yeux à Hatton, père de Loup I; mais cet ancien crime & les divisions qui en avoient été la cause & l'effet, sembloient expiés par le repentir & par le tems; & l'intérêt général de la Maison d'Aquitaine en avoit réuni les différentes branches, puisque Loup I avoit donné Adele sa fille unique en mariage à Gaiffre son cousin, & puisqu'enfin c'étoit chez Loup I que Hunaud, dans sa fuite, cherchoit un asile. Cependant le duc Loup eut la lâcheté d'obéir à un ordre qu'il étoit également affreux, & de donner, & d'exécuter. Observons que presque tous les auteurs modernes ont confondu ce Loup I, fils de Hatton & neveu de Hunaud, avec Loup II, fils de Gaiffre & petit-fils de Hunaud, (dont *voyez* l'article). Ils ont cru que Hunaud avoit été livré par son petit-fils; ce qui seroit encore plus affreux, mais ce qui n'est pas. Lorsque Charlemagne eut répudié sa seconde femme Hermengarde, fille de Didier, roi des Lombards (*voyez* l'article ci-dessus, *Etienne IV*, pape), & l'eut renvoyée à son père; lorsqu'en conséquence de ce renvoi & de divers griefs respectifs la guerre s'alluma entre ces deux Princes, la cour de Didier devint l'asile & le rendez-vous de tous les ennemis de Charlemagne. Dans le même-tems le duc d'Aquitaine, Hunaud, ayant trouvé le moyen de s'échapper de sa prison, se retira aussi chez Didier, avec lequel il s'enferma dans Pavie, que Charlemagne ne tarda pas à presser vivement. On se défendit bien, & le siége tira en longueur; mais les peuples s'ennuyoient de la guerre, les cœurs se tournoient vers Charlemagne. On respectoit encore l'infortune de Didier; mais Hunaud, qu'on regardoit comme l'auteur de la guerre, du moins comme celui qui contribuoit le plus à l'entretenir, étoit devenu l'objet de l'exécration des Lombards. On se souleva contre lui, & il fut tué dans la sédition (774). Qu'avoit gagné ce malheureux à quitter son cloître pour réclamer l'Aquitaine? Une prison plus rigoureuse, une vie agitée, une mort violente.



IMBERCOURT (D'). Le brave d'Imbercourt, tué à la bataille de Marignan le 14 septembre 1515, étoit petit-fils de ce brave, fidèle & malheureux d'Imbercourt (*voyez*, dans ce volume, l'article *Hugonet*) à qui les Gantois rebelles avoient fait trancher la tête à la vue de Marie de Bourgogne qui demandoit sa grace, en criant qu'il mouroit pour l'avoir trop bien servie. Le petit-fils eut pour les rois de France le même attachement que ses ancêtres avoient eu pour la Maison de Bourgogne. Il servit utilement Louis XII dans les guerres d'Italie. Il joua un rôle distingué sous François I, à l'expédition de Villefranche, qui précéda & prépara la victoire de Marignan, & où Prosper Colonne, réputé le plus grand général de l'Europe, fut surpris à table, à midi, sans aucune intelligence dans la ville, par la seule activité des Français. D'Imbercourt conduisoit l'avant-garde de ce détachement, qui arriva ainsi à midi à la vue de Villefranche, tandis qu'on croyoit les Français de l'autre côté des Alpes, & sans aucun moyen pour les franchir. La sécurité avoit produit la négligence dans Villefranche; les postes étoient abandonnés, les soldats dispersés, les portes ouvertes. Cependant l'ennemi est sous les murs: on le voit, on l'entend, on ne le peut croire, & on ne peut en douter; *ils ont donc volé par-dessus les montagnes*, s'écrioient les Italiens: on court en tumulte aux portes, & on s'empresse pour les fermer: il n'est plus tems. Deux gendarmes de la compagnie de d'Imbercourt, Hallencourt, gentilhomme picard, & Beauvais, gentilhomme normand, poussent leurs chevaux contre une des portes avec tant de violence, que, du choc, Hallencourt est précipité dans le fossé; mais l'intrépide Beauvais passe sa lance à travers la porte, l'y soutient avec vigueur, donne le tems à d'Imbercourt & à sa troupe de l'appuyer. La porte est enfoncée: d'Imbercourt, quoique blessé au visage, combat toujours: le maréchal de Chabannes arrive, les Français entrent tous ensemble dans la ville.

D'Imbercourt n'étoit pas moins infatigable que vaillant; il s'étoit endurci de bonne heure à toutes les injures de l'air, surtout à la chaleur; il prenoit plaisir à faire ses courses & ses expéditions à la plus grande ardeur du soleil, & *la fraîcheur de M. d'Imbercourt* avoit passé en proverbe de son tems, comme a fait depuis *la fraîcheur de M. de Vendôme.*

D'Imbercourt avoit un foible bien singulier dans un homme d'un si grand courage. A l'approche du péril, l'ardeur dont il étoit animé, faisoit toujours sur lui l'impression que la crainte fait quelquefois sur les laches. Il n'appartient qu'à la naiveté de Brantôme de s'expliquer d'avantage. « Ce brave » chevalier, dit-il, avoit une complexion en lui, » que toutes les fois qu'il vouloit venir au combat, » il falloit qu'il allât à ses affaires, & descendit » de cheval pour les faire, & pour ce, portoit » ordinairement des chausses à la martin-galle, » autrement à pont-levis, ainsi que j'en ai vu au- » trefois porter aux soldats espagnols, afin qu'en » marchant ils eussent plus tôt fait, sans s'amuser » tant à défaire leurs aiguilletes & s'attacher; » car en un rien cela étoit fait. De dire que le » proverbe eût lieu à l'endroit de M. d'Imber- » court, qui dit, *il se conchie de peur*, ce seroit » mal parler, & l'adapter très-faussement à lui; » car c'étoit l'un des plus vaillans & hardis du » royaume, & après qu'il avoit été là, & avoit le » cul sur la selle, il combattoit comme un lion. »

Ce témoignage que Brantôme rend à d'Imbercourt, lui avoit été rendu par François I lui-même, & c'est d'après ce juste estimateur du mérite que parle Brantôme.

A la bataille de Marignan le connétable de Bourbon, le maréchal de Chabannes, d'Imbercourt, Téligny, Créquy de Pontdormy, s'acharnèrent long-tems avec leurs compagnies de gendarmes, à entamer un gros bataillon suisse qui repoussoit toutes leurs attaques; ils revinrent plus de vingt fois à la charge; ils épuisèrent toutes les ressources de la valeur; ils furent enfin rejetés sur l'infanterie, & près d'être accablés: ce fut le Roi qui les dégagea, mais d'Imbercourt y périt, & ce fut lui qui laissa les regrets les plus sincères à l'armée; il avoit beaucoup ajouté, surtout dans cette journée de Marignan, à la gloire du nom illustre & intéressant qu'il portoit. Ses compagnons, désolés, lui érigèrent un tombeau sur le champ de bataille, avec cette inscription: *Ubi honos partus, ibi tumulus erectus.* François I, dans la lettre qu'il écrivit à la duchesse d'Angoulême sa mère au sujet de cette bataille, & qui en contient la relation, lui dit: « Il n'est mort de gens de renom qu'Im- » bercourt, & Bussy, qui est à l'extrémité, & est » grand dommage de ces deux personnages. »

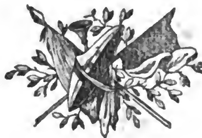
ISABELLE D'ANGOULÊME. (*Hist. de Fr. & d'Anglet.*) Jean Sans-Terre, roi d'Angleterre, aussi imprudent que vicieux, avoit répudié sans raison Havoise sa femme, héritière de Glocester, & avoit enlevé Isabelle d'Angoulême au comte de la Marche, Hugues de Lusignan, qui l'aimoit éperdument & qui l'avoit fiancée. Le comte de la Marche, pour s'en venger, fomenta la révolte de la Guyenne, qui appartenoit alors aux rois d'Angleterre, & un frère de ce furieux ennemi, possédant

cédant le comté d'Eu, cherchoit à exciter les mêmes troubles dans la Normandie. Isabelle d'Angoulême fut mère de Henri III. Hugues de Lusignan, qui l'aimoit toujours, l'épousa enfin après la mort de Jean Sans-Terre, en 1217. Cette femme cherchoit à mettre la France en feu pour servir Henri III son fils, ennemi de cette couronne; elle entraîna son nouveau mari dans une ligue contre la France pendant la minorité de saint Louis. Lorsque dans la suite saint Louis donna au prince Alphonse son frère les comtés de Poitou & d'Auvergne, il fallut que les vassaux de ces comtés rendissent hommage au nouveau comte. Du nombre de ces vassaux étoit Hugues de Lusignan; il rendit hommage au prince Alphonse: sa femme l'obligea de révoquer cet hommage avec éclat. Elle prétendoit que le titre de Reine qu'elle conservoit, devoit la dispenser de toute soumission envers un simple comte, & que la faveur de ce titre sacré devoit s'étendre jusques sur son mari. D'ailleurs, cette femme, qui avoit vu dépouiller du comté de Poitou & de tant de provinces françaises le roi Jean Sans-Terre son mari, & Henri III son fils, ne reconnoissoit pour comtes de Poitou, ni le prince Alphonse, ni saint Louis, & c'étoit à Henri III son fils qu'elle eût voulu réserver son hommage. Louis marcha contr'elle & contre son mari, & ceux-ci appelèrent à leur secours le roi d'Angleterre, en l'invitant à reprendre le Poitou. Henri, après avoir arraché de l'argent comme il put de ses sujets opprimés & mécontens, descendit à Royan. La comtesse de la Marche l'attendoit dans le port, & lui dit en l'embrassant: « *Beau chier fils, vous êtes de bonne nature,* » *qui venez secourir votre mère & vos frères que les* » *fils de Blanche d'Espagne veulent trop malement défouler & tenir sous ses pieds.* » Tandis qu'elle accusoit saint Louis de vouloir l'opprimer, elle fut convaincue d'avoir voulu l'empoisonner. On arrêta dans les cuisines même du roi de France des émissaires de la comtesse de la Marche, prêts à répandre sur les viandes un poison dont cette furie les avoit chargés, & qu'elle avoit pris plaisir à composer elle-même. Ces scélérats furent pendus après avoir révélé toutes les circonstances de ce crime.

La Saintonge fut le théâtre de la guerre. Ce fut alors (en 1242) que se livrèrent ces fameuses batailles de Taillebourg & de Saintes, où saint Louis, combattant deux jours de suite avec une valeur égale à celle des héros qui n'ont été célèbres que par la valeur, & s'exposant aux mêmes dangers qu'avoit courus Philippe-Auguste son aïeul à la bataille de Bovines, écrasa le roi d'Angleterre, le comte de la Marche & tous les rebelles du Poitou. Cette fière & violente comtesse de la Marche, qui s'indignoit de la vaine cérémonie d'un hommage, & qui se permettoit la honte de l'empoisonnement; qui osoit être jalouse de la reine Blanche, & qui n'osoit l'imiter, vint tomber avec tout son orgueil aux pieds de ce Roi qu'elle avoit entouré de meurtriers & d'empoisonneurs, & qu'elle avoit forcé d'opposer à ses poignards ou à ses poisons la précaution d'une garde, peu faite alors pour un Roi si aimé; elle implora sa clémence, & elle l'éprouva ainsi que son mari. Le Roi, qui pouvoit les punir, se contenta de les réprimer; il leur ôta les moyens de troubler la paix; il garda les places qui auroient pu les rendre redoutables, & leur laissa les terres.

ITALUS, (*Hist. german.*), neveu d'Arminius, fils de ce Flavius son frère, qui avoit perdu, dans les combats, un œil au service des Romains. (*Voyez*, dans ce volume, à l'article *Arminius*, l'entrevue & l'entretien de ce Prince ennemi des Romains, avec Flavius leur ami). Ce Peuple-Roi n'avoit guère pour amis que des esclaves, car il exigeoit toujours des Princes & des peuples alliés, pour gage d'une fidélité inviolable, les ôtages les plus précieux. Il falloit presque toujours que les Princes qui consentoient de se mettre sous leur protection, envoyassent leurs enfans à Rome, pour y être élevés dans les maximes &, s'il se pouvoit, dans l'amour de Rome. L'objet de cette éducation étoit souvent manqué. Ces Princes rapportoient quelquefois de Rome une haine pour les Romains, d'autant plus forte, que tous leurs sentimens avoient été contraints. D'autres, portés à Rome dès la plus tendre enfance, subissoient le joug avec plus de docilité, & n'en étoient souvent que plus odieux à leurs concitoyens lorsqu'ils revenoient régner sur eux par le choix ou par la permission des Romains. Ce fut à Rome qu'Arminius apprit à détester le joug de Rome, & ce sentiment le rendit cher & respectable à ses peuples. L'esprit de ce Prince les animoit encore après sa mort. Cependant la nation des Chérusques, sur laquelle il avoit régné, se partageoit entre la faction romaine & le parti de la liberté. Ils avoient perdu tous leurs Princes & chefs dans les guerres civiles; il ne restoit plus que cet Italus élevé à Rome: tous les vœux & tous les partis se réunirent en sa faveur. Les uns le demandoient encore comme neveu d'Arminius; les autres comme fils de Flavius, comme élevé, comme né même à Rome, d'où lui venoit sans doute ce nom d'*Italus*. Les Romains l'envoyèrent en Germanie, dans tout l'appareil d'un Roi qu'ils aimoient, & sur l'affection & la fidélité duquel ils comptoient. Ce nouveau Roi plut d'abord aux Chérusques, par la bonne mine qui le distinguoit avantageusement; il dut leur plaire davantage par la justice, la douceur & la sagesse de son administration; il ne parut adopter aucun parti, & il les ménagea tous. Réglé dans ses mœurs, il n'étoit que trop indulgent peut-être pour les déréglemens de ses sujets; mais l'esprit dominant de la Germanie, l'esprit d'Arminius, l'amour de la liberté, étoient toujours contraires aux Romains & à un Roi donné par eux. Ceux d'entre les Chérusques,

qui avoient combattu sous Arminius, & que la guerre avoit rendus puissans, allèrent porter leur inquiétude chez les peuples voisins. Ils se plaignoient avec fureur des Romains, qui, pour opprimer plus sûrement la liberté germanique, leur donnoient pour Roi le fils d'un traître & d'un espion élevé dans les sentimens d'un esclave & dans les principes d'un tyran; qui leur apportoit des mœurs & des maximes, non-seulement étrangères, mais contraires à leur franchise altière & à leur générosité naturelle. Ces discours, appuyés d'intrigues puissantes, soulevèrent une partie de ces peuples, & procurèrent aux rebelles une armée considérable. Italus marcha contr'eux avec des forces à peu près égales, & remporta sur eux une pleine victoire qui coûta beaucoup de sang aux deux partis. Affermi sur son trône, la prospérité fit, dit-on, sur lui son effet ordinaire; elle entraîna l'abus de la puissance, ou du moins ses sujets le prétendirent; ils se révoltèrent de nouveau & avec plus de succès. Ils parvinrent à le chasser du trône & même du pays. Il implora l'assistance des Lombards, & les Lombards le rétablirent: on ne sait si ce fut pour long-tems, ni si la leçon du malheur lui fut profitable ou inutile. Ces événemens se passoient sous l'empire de Claude, vers l'an 46 de Jésus-Christ.



JEAN-LE-CRUEL, (*Hist. de Fr.*), duc de Bourgogne, fils de Philippe-le-Hardi & père de Philippe-le-Bon, disputoit, comme avoit fait son père, mort en 1404, l'autorité au duc d'Orléans, qui, pendant la démence de Charles VI son frère, régnoit souverainement en France avec la reine Isabelle de Bavière sa belle-sœur, qu'on croyoit sa maîtresse. Cette rivalité politique se borna quelque tems à des intrigues de cour; mais enfin les partis de Bourgogne & d'Orléans se déclarent; on prend les armes; les cabales secrètes deviennent des hostilités publiques. Le duc de Bourgogne avoit marié sa fille au Dauphin, un des frères aînés de Charles VII, ce qui lui donnoit du crédit à la cour; il s'annonçoit comme voulant réformer l'Etat, ce qui lui concilioit la faveur du peuple; il pressa ses préparatifs, ce qui lui procura l'avantage de surprendre ses ennemis. La Reine & le duc d'Orléans s'enfuirent à son arrivée; mais pour avoir entre les mains des ôtages précieux, ils chargèrent le prince de Bavière, frère de la Reine, de leur amener le Dauphin & la Dauphine. Le duc de Bourgogne, averti de cet enlèvement (car on l'appeloit ainsi), redouble de diligence, atteint le Dauphin & son ravisseur à Juvisy. Il demande au Dauphin s'il ne veut pas revenir à Paris; le Dauphin y consent. Le prince de Bavière veut résister; le duc de Bourgogne, sans daigner le regarder ni l'écouter, donne les ordres pour le retour, & les fait exécuter. Le duc de Bourgogne rentre dans Paris en triomphe avec le Dauphin son gendre: le duc d'Orléans est réduit à écrire contr'eux au parlement.

Les ducs de Berry & de Bourbon ménagèrent au moins les apparences d'une réconciliation entre les deux rivaux. Le duc de Bourgogne & le duc d'Orléans s'embrassèrent; ils couchèrent dans le même lit, selon l'usage du tems. Le dimanche 20 novembre 1407, ils communièrent à la même messe & dînèrent ensemble. Le duc d'Orléans pria le duc de Bourgogne à dîner pour le dimanche suivant. Ce dîner ne devoit point avoir lieu. La nuit du mercredi 23 au jeudi 24, le duc d'Orléans, après avoir passé la journée à l'hôtel de Saint-Pol, où demeuroit le Roi, s'étoit rendu chez la Reine à l'hôtel Barbette. Il y soupa. Vers les huit heures du soir (c'étoit alors après souper), un valet-de-chambre du Roi, nommé Schas de Courte-Heuze, vint avertir le Duc que le Roi le mandoit pour une affaire importante & pressée. Le Duc retourne à l'hôtel de Saint-Pol; il étoit sans armes & presque sans suite, & alloit en chantant sans prévoir aucun malheur. A la lueur des flambeaux que portoient devant le Prince quatre ou cinq valets-de-pied, on apperçut le long des murs une troupe d'inconnus rangés en haie, & qui paroissoient attendre quelqu'un. Aussitôt le Prince est environné d'assassins qui crient: *A mort.* — *Je suis le duc d'Orléans*, dit-il: on lui répond: *Tant mieux; c'est ce que nous demandions.* En même tems, d'un coup de hache, on lui abattit la main gauche; d'autres coups le renversent de sa mule. *Qu'est ceci? d'où vient ceci?* disoit-il en s'efforçant de parer avec le bras désarmé qui lui restoit, les coups dont on l'accabloit. Ce bras fut bientôt fracassé par une massue armée de pointes de fer, & deux autres coups que le Duc reçut à la tête lui firent sauter la cervelle. Les assassins, voulant s'assurer qu'il étoit mort, approchèrent un flambeau pour l'examiner. Alors sortit d'une maison voisine un homme dont le visage étoit caché sous un grand chaperon; il donna au Prince un dernier coup de massue, & dit: *Eteignez tout; allons-nous-en; il est mort.* On croit que c'étoit le duc de Bourgogne. Un seul des domestiques du duc d'Orléans le défendit jusqu'à la fin; il se nommoit Jacob; il fut tué avec son maître: on le trouva expirant lorsqu'on vint relever le corps du Duc, & dans ce moment il proféra encore ces derniers mots: *Haro, Monseigneur, mon maître.* Une femme du voisinage ayant voulu crier au meurtre, les assassins lui avoient dit avec menaces & d'une voix étouffée: *Taisez-vous, mauvaise femme; taisez-vous.* Le duc d'Orléans ne marchoit ordinairement qu'avec une escorte de six cents gentilshommes; mais tout étoit disposé pour qu'il fût seul ce moment-là. Les assassins étoient au nombre de dix-huit; ils avoient à leur tête Raoul d'Occuetonville, gentilhomme normand, attaché à la Maison de Bourgogne, & qui étoit, dit-on, animé d'un ressentiment particulier contre le duc d'Orléans. Le duc de Bourgogne, outre la jalousie du pouvoir, avoit aussi contre son rival un ressentiment très-vif. Le duc d'Orléans, aimable & accoutumé aux succès de la galanterie, étoit encore plus vain que voluptueux; il publioit & nommoit ses conquêtes; il avoit une galerie de portraits, qui contenoit tous ceux de ses maîtresses. Il poussa l'insolence de l'indiscrétion ou de la calomnie jusqu'à y faire voir le portrait de la duchesse de Bourgogne au duc de Bourgogne lui-même, & jusqu'à célébrer dans des chansons des détails secrets de son bonheur.

Les assassins ne prirent pas moins de précautions après leur crime qu'auparavant. Ils mirent le feu à une maison, pour détourner l'attention & augmenter le trouble; ils semèrent les rues de chaus-

fe-trapes pour arrêter ceux qui voudroient les poursuivre, & ils se sauvèrent dans l'hôtel du duc de Bourgogne.

A la nouvelle de l'assassinat du duc d'Orléans, la Reine, demi-morte de douleur & d'effroi, se fit porter à l'hôtel de Saint-Pol. Les Princes s'assemblèrent : le duc de Bourgogne fut celui qui montra le plus de douleur & d'indignation. *Non*, s'écrioit-il, *oncques mais on ne perpetra, en ce royaume, si mauvais ni si traître meurtre.* Les Princes allèrent visiter le corps exposé dans l'église des Blancs-Manteaux : on n'a pas manqué de dire que le sang sortit à l'approche du duc de Bourgogne, comme pour rendre témoignage contre le meurtrier. A la cérémonie du convoi, les quatre coins du drap mortuaire furent portés par le roi de Sicile, fils du duc d'Anjou; par les ducs de Berry, de Bourbon & de Bourgogne. Ce dernier se faisoit toujours distinguer par l'air d'affliction.

Le conseil s'assemble : le prévôt de Paris, Tignonville, vient y rendre compte des perquisitions qu'il a faites; il annonce qu'on a des nouvelles certaines qu'un des assassins s'est réfugié dans l'hôtel du duc de Bourgogne : il demande d'être autorisé à faire des recherches dans les palais des Princes. Le duc de Bourgogne alors conduit le roi de Sicile & le duc de Berry à une des extrémités de la salle; il leur avoue *que le diable l'a tenté & surpris*, & qu'il est l'auteur de la mort du duc d'Orléans. Le duc de Berry, saisi d'horreur, verse un torrent de larmes, & s'écrie : *Je perds aujourd'hui mes deux neveux.* Le conseil se sépare : il se rassemble le lendemain. Le duc de Bourgogne ose se présenter pour y prendre place; le duc de Berry l'empêche d'entrer. Le duc de Bourbon s'indigne de ce qu'on ne l'a point arrêté pour le livrer à la rigueur des lois. L'assassin s'enfuit en Artois & commence la guerre civile : il revient la force à la main, avouant son crime, osant le justifier, & donnant à la France ce grand scandale d'une apologie publique de l'assassinat du frère du Roi, prononcée devant toute la cour, devant tous les corps de l'Etat, devant le peuple même, par un prêtre & un religieux. (*Voyez*, dans le Dictionnaire, l'article du cordelier Jean *Petit*, & l'article *Gerson.*) Charles VI, alors en la puissance du duc de Bourgogne, donna des lettres par lesquelles il approuvoit le crime de ce Prince, & diffamoit lui-même la mémoire de son propre frère. *Pour ce que le duc de Bourgogne*, est-il dit dans ces lettres, *étoit pleinement informé, si comme il fit dire & proposer, que notre frère avoit machiné & machinoit de jour en jour à la mort & expulsion de nous & de notre génération, & tendoit par plusieurs voies & moyens à parvenir à la couronne & seigneurie de notre royaume, il, pour la sûreté & préservation de nous & notredite lignée, pour le bien & utilité de notredit royaume, & pour garder envers nous la foi & loyauté, en quoi il nous est tenu, avoit fait mettre hors de ce monde notredit frère; en nous suppliant que si, par le rapport d'aucuns ses malveillans, ou autrement, nous avions pris aucune déplaisance contre lui pour cause dudit cas advenu en la personne de notredit frère, nous considérant les causes pourquoi il l'avoit fait faire, voulions ôter de notre courage toute déplaisance, savoir faisons que, nous considérant le fervent & loyal amour, & bonne affection que notredit cousin a eue & a à notredite lignée, avons ôté & ôtons de notre courage toute déplaisance que par le rapport d'aucuns malveillans de notredit cousin ou autrement, pouvions avoir eue envers lui pour occasion des choses dessus dites, & voulons qu'icelui notre cousin de Bourgogne soit & demeure en notre singulier amour.* Tel étoit alors l'indigne avilissement du trône, telle étoit l'exécrable impudence du crime.

Après avoir donné audience à l'apologiste de l'assassinat, on la donna aussi, pour la forme, à l'abbé de Saint-Denis, orateur de la duchesse d'Orléans, & chargé de justifier la mémoire de son mari. La puissance du duc de Bourgogne, plus décisive que toutes ces inutiles harangues, dicta les lettres qu'on vient de voir. On le réconcilia en apparence avec les fils du duc d'Orléans, & l'autorité lui resta : il s'empara du gouvernement. L'abus qu'il fit en toute occasion de son autorité, souleva contre lui tous les grands du royaume; la duchesse d'Orléans mourut de dépit & de douleur de n'avoir pu venger la mort de son mari qu'elle n'avoit pas aimé; mais la vengeance du duc d'Orléans, remise entre les mains de la Reine, n'en fut que plus ardemment poursuivie. La Reine ne daignoit pas même cacher l'intérêt qui la faisoit agir : elle faisoit de cette vengeance sa cause personnelle; elle exigeoit que l'assassin de son amant *n'approchât pas de cent lieues les endroits où elle & les princes d'Orléans se trouveroient.* Tous les Princes firent ligue avec la Maison d'Orléans, & avec ce fier & ambitieux Bernard, comte d'Armagnac, qui fut depuis connétable de France, & qui donna son nom au parti orléanais, parce qu'il étoit l'ame de ce parti, & qu'il étoit d'ailleurs beau père du nouveau duc d'Orléans : il étoit aussi gendre du duc de Berry. Bientôt tout fut en proie aux horreurs de la guerre civile; les factions des Orléanais ou Armagnacs & des Bourguignons partagèrent toute la France : on s'envoyoit de part & d'autre des cartels outrageans. Le Roi étoit réduit à être tour-à-tour Armagnac ou Bourguignon, selon qu'il étoit en la puissance de l'un ou de l'autre parti. La ville de Paris étoit toujours pour le duc de Bourgogne : on en avoit ôté le gouvernement au duc de Berry, pour le donner au comte de Saint-Pol, partisan du duc de Bourgogne. Saint-Pol y avoit formé cette fameuse milice royale, composée de cinq cents bouchers ou écorcheurs, commandés par les Goix, les Saint-Yons & les Thiberts, propriétaires de la grande boucherie de Paris. Ces furieux commettoient toutes sortes d'insolences; ils allèrent mettre le feu au château de Wicestre ou Bicêtre, appartenant au duc de Berry.

Cependant les Orléanais avoient pris Saint-Denis & Saint-Cloud, & ne respiroient que le pillage de Paris, lorsque tout à coup le duc de Bourgogne arrive, s'ouvre un chemin à travers l'armée orléanaise & entre dans Paris, où il est reçu comme le libérateur de la France. En passant à Pontoise, il avoit échappé au fer d'un assassin, moyennant la précaution qu'il prenoit toujours de laisser quelque distance entre lui & ceux qu'il ne connoissoit pas, ou qui pouvoient lui être suspects. Ses officiers apperçurent le poignard dans la manche de l'assassin, qui fut pris à l'instant, & puni de mort. Les Orléanais furent repoussés, proscrits, excommuniés, dépouillés de leurs biens. Charles VI, toujours gouverné par le duc de Bourgogne, lève l'oriflamme contr'eux, & assiège le duc de Berry dans Bourges. Pendant le cours du siége, le duc de Bourgogne eut une entrevue auprès de Bourges avec le duc de Berry son oncle; il y avoit une barrière entr'eux: *Beau cousin & beau filleul*, dit le duc de Berry, *lorsque votre père vivoit, il ne falloit pas de barrière entre nous. Monseigneur*, répondit en rougissant le duc de Bourgogne, *ce n'est pas pour moi*. Le traité d'Auxerre calma pour quelque tems l'agitation des esprits. Il y eut encore une entrevue à Auxerre pour la ratification du traité. Tous les Princes du parti armagnac devoient s'y trouver, & le duc de Bourgogne avoit formé le projet de les égorger tous. Des Essarts, auquel il fit part de ce projet, d'un côté n'oublia rien pour l'en détourner, de l'autre fit avertir le duc d'Orléans & les autres Princes armagnacs de leur danger, & embrassa leur parti. Etant tombé dans la suite entre les mains du duc de Bourgogne, ce tyran lui fit trancher la tête comme à un traitre. (*Voyez*, dans le Dictionnaire, l'article *Essarts* (des).

La connoissance du projet du duc de Bourgogne n'empêcha point l'entrevue d'Auxerre; elle obligea seulement à un redoublement de précautions: puis, lorsque la paix eut été confirmée & jurée sur la croix & sur l'évangile, on affecta de n'en plus prendre du tout, & de célébrer par des fêtes une réconciliation impossible. On vit les ducs d'Orléans & de Bourgogne se promener familièrement dans les rues d'Auxerre, montés sur le même cheval; mais l'habit de deuil que le duc d'Orléans portoit encore, & qu'il n'avoit pas quitté depuis cinq ans que son père étoit mort, démentoit toutes ces démonstrations d'amitié.

Pendant cette paix ou cette trève, le duc de Bourgogne négocioit; il détachoit peu à peu divers Princes du parti des Armagnacs; il diminuoit le zèle du duc de Berry pour la cause orléanaise. A force d'égards & de respects, il avoit considérablement affoibli la haine d'Isabelle de Bavière, pendant que le tems affoiblissoit chaque jour en elle le souvenir du duc d'Orléans & l'ardeur de le venger. L'idée de tenir la balance entre les deux partis, & d'établir son empire sur leurs divisions, la flattoit tous les jours davantage: ce n'étoit plus cette femme effrénée, qui devoit poursuivre jusqu'aux enfers le meurtrier de son amant; c'étoit une Reine politique, qui surtout vouloit régner, & qui en cherchoit tous les moyens. L'amant étoit oublié, remplacé peut-être; il l'étoit au moins par l'ambition, & c'étoit par cette ambition même que le duc de Bourgogne avoit entrepris de la gouverner. Beau-père du Dauphin, il s'étoit fait donner la surintendance de l'éducation de ce Prince, qui étoit un lien entre lui & Isabelle, comme le comte d'Armagnac en étoit un entre le duc de Berry son beau-père, & le duc d'Orléans son gendre.

L'affabilité politique du duc de Bourgogne attachoit à ses intérêts la populace, surtout celle de Paris. Si elle voyoit ses crimes, elle les jugeoit nécessaires. Ce Prince avoit d'ailleurs acquis dans l'Europe une réputation imposante par la victoire qu'il avoit remportée dans la plaine de Tongres sur les Liégeois, pour les intérêts de Jean de Bavière son beau-frère, évêque de Liége. Les talens qu'il montra dans les dispositions de cette journée, le firent regarder comme le plus grand capitaine de l'Europe. L'intrépidité avec laquelle il affronta tous les dangers, le fit nommer *Jean-sans-Peur*, comme l'évêque de Liége fut nommé *Jean-sans-Pitié* pour la cruauté avec laquelle il massacra les vaincus & assista au supplice des prisonniers.

Les deux partis, Armagnacs & Bourguignons, avoient l'un & l'autre eu le tort d'appeler les Anglais; mais les Bourguignons en avoient donné l'exemple, & persévérèrent plus long-tems dans cette alliance ennemie. Le duc de Bourgogne étoit l'allié des Anglais à l'époque même de la bataille d'Azincourt, tandis que, dans cette funeste bataille, les princes d'Orléans perdoient la liberté en défendant leur patrie.

La politique du duc Jean étoit souvent démentie par son caractère. L'intérêt qu'il avoit de ménager le Dauphin son gendre ne pouvoit l'engager à se contraindre; il vouloit gouverner ce Prince avec le même despotisme qu'il gouvernoit le royaume. La mésintelligence se mit entr'eux: le Dauphin s'ennuya du joug, & voulut jouer un rôle par lui-même dans cette anarchie; il prétendit soumettre Paris & désarmer les bourgeois. Le duc de Bourgogne souleva contre lui ses bouchers & une foule de factieux, à la tête desquels se mit un chirurgien, nommé Jean de Troye. On court à l'hôtel du Dauphin, on lui déclare qu'on vient pour arrêter les traitres qui l'environnent. Le chancelier particulier qu'avoit le Dauphin en qualité de duc de Guienne, demande quels sont ces traitres: on lui en donne une liste, à la tête de laquelle étoit le chancelier lui-même: on enfonce les portes, on arrête tous les seigneurs dont le Dauphin est entouré; on n'épargne ni le duc de Bar, cousin-germain du Roi, ni Louis de Bavière, frère de la Reine. C'étoit la même insulte que

Marcel avoit faite autrefois au dauphin Charles pendant la captivité du roi Jean. Le duc de Bourgogne vint, comme Marcel, combler l'insulte par sa présence. « *Beau-pere*, lui dit le Dauphin, *cet » outrage m'est fait par votre conseil, & ne vous en » pouvez excuser, car gens de votre hôtel sont les prin- » cipaux ; si sachez sûrement qu'une fois vous vous » en repentirez, & il n'ira pas toujours la besogne » ainsi à votre plaisir.* — *Monseigneur*, répond le Duc » avec la plus outrageante froideur, *vous vous » informerez quand serez refroidi de votre ire.* » Des officiers du Dauphin, on alla jusqu'aux officiers du Roi. Le chancelier, Arnaud de Corbie, fut destitué; l'avocat-général, Juvenal des Ursins, fut mis au chatelet; Gerson (*voyez* son article dans le Dictionnaire) fut réduit à se cacher. Le chirurgien, Jean de Troye, fit prendre au Roi le chaperon blanc, signal du parti bourguignon, comme Marcel avoit donné son chaperon au dauphin *Charles* : tout le monde aussitot en voulut avoir, car il n'y avoit de sûreté qu'à l'abri de ce chaperon. Les prédicateurs fanatiques ou politiques du tems vendoient leur éloquence au duc de Bourgogne & aux bouchers de Paris : ceux-ci firent des lois de sang, qu'on appela les *Ordonnances cabochiennes*. Le Roi vint en chaperon blanc au parlement, pour les faire enregistrer. Les seigneurs & les officiers du Roi & du Dauphin, qu'on avoit arrêtés, furent liés deux à deux sur des chevaux, & traînés en prison à travers les huées de la populace; quelques-uns furent massacrés dans les rues, d'autres dans leurs cachots : on en jeta plusieurs dans la Seine; on en fit périr un grand nombre sur l'échafaud; on y porta jusqu'à des cadavres. Lariviere, fils du ministre de ce nom, & un écuyer du Dauphin, nommé le petit Mesnil, avoient été massacrés dans la prison à coups de hache : on les traîna morts jusqu'aux halles, où ils eurent la tête tranchée. Le Dauphin fut retenu prisonnier à l'hôtel de Saint-Pol; il y étoit gardé à vue : on lui interdisoit jusqu'aux amusemens les plus innocens. Jaqueville, capitaine du guet de Paris, alors le favori du duc de Bourgogne & l'exécuteur de ses violences, passant un soir devant l'hôtel de Saint-Pol, entend des violons; il monte à l'appartement du Dauphin, où l'on dansoit; il lui reproche *la dissolution dans laquelle il vivoit* : la Trémoille étoit avec le Prince; *c'est vous*, lui dit Jaqueville, *qui êtes le ministre de ces indécences*. Le Dauphin perdit patience; il tira sa dague, dont Jaqueville eût été percé sans une cotte de maille qu'il portoit toujours. Les archers du guet s'avançoient pour massacrer la Tremoille : le duc de Bourgogne, qui survint, lui sauva la vie. Le Dauphin pensa mourir d'une hémorragie causée par l'excès de colère où le jeta cette insolence de Jaqueville.

Un gouvernement si violent ne pouvoit subsister. Le Dauphin trouva le moyen de traiter avec les Armagnacs & de se liguer avec eux : bientôt il marche dans les rues de Paris à la tête de trente mille hommes. Les séditieux voulurent se rassembler. Le duc de Bourgogne, qui jugea que la partie ne seroit pas égale, les fit retirer lui-même; il eut ensuite la témérité d'aller joindre le Dauphin & les Armagnacs au moment où l'on délivroit les prisonniers, & où le duc de Baviere & le duc de Bar, devenus libres enfin, devoient naturellement vouloir venger sur lui les affronts & les périls de leur captivité. Jamais le duc de Bourgogne ne mérita mieux qu'en cette occasion le nom de *Jean-sans-Peur*. Le bruit général étoit que ces deux seigneurs, le lendemain du jour où ils furent délivrés, devoient être menés à l'échafaud si la tyrannie du duc de Bourgogne eût duré ces deux jours de plus : on y conduisit à leur place un frere du chirurgien Jean de Troye, chez lequel on trouva une liste de proscription, qui dévouoit à la mort plus de quatorze cents chefs de famille avec leurs familles entières. Cette liste étoit divisée en trois colonnes, distinguées chacune par une lettre particulière : un *T* désignoit ceux qui devoient être tués; un *B*, ceux qui devoient être bannis; un *R*, ceux qu'on devoit se contenter de rançonner. Tout parut rentrer sous l'obéissance du Dauphin : les chefs des factieux lui abandonnerent la Bastille, le Louvre, le Palais, l'hôtel-de-ville; les Ministres & Magistrats destitués furent rétablis; les écharpes des Armagnacs remplacèrent les chaperons blancs & les croix bourguignones. Le duc de Bourgogne se retira en Flandre, où il avoit envoyé long-tems avant lui le comte de Charolois son fils : c'étoit la seule précaution qu'il eût prise contre les dangers de la révolution qu'il éprouvoit dans ce moment : la harangue de son cordelier, Jean Petit, fut brûlée publiquement dans le parvis de Notre-Dame : on voulut exhumer cet apologiste de l'assassinat, pour brûler aussi ses os. Le Roi déclara que jusque-là il avoit été *déçu, séduit & mal informé*. Les prédicateurs prêchèrent contre les Bourguignons, comme ils avoient prêché contre les Armagnacs : on joignit la galanterie à la cruauté, on donna des tournois, & l'on publia des édits de proscription.

Il sembloit qu'on craignit de couper la racine des guerres civiles. On auroit pu vingt fois s'assurer du duc de Bourgogne : on l'avoit laissé échapper, & dès qu'il fut parti on lui déclara la guerre; les hostilités recommencèrent avec une nouvelle fureur.

Cependant le Dauphin se trouvoit aussi esclave des Armagnacs, qu'il l'avoit été des Bourguignons. En effet, la Reine, qui étoit toujours à la tête du parti armagnac, surtout depuis qu'il étoit triomphant, fit à son propre fils le même affront que le duc de Bourgogne avoit fait à son gendre; elle arrive inopinément chez le Dauphin, au Louvre, suivie des Princes & des chefs du parti armagnac; elle fait arrêter en sa présence & en présence du Dauphin, quatre jeunes seigneurs de la cour de

ce Prince : c'étoient les seigneurs de Moï, de Brimeu, de Montauban & de Croy. Le Dauphin les défendit tant qu'il put ; il voulut sortir de son palais, & appeler le peuple à leur secours : les Princes le retinrent. Il paroît qu'on soupçonnoit ces amis du Dauphin d'intelligence avec le duc de Bourgogne. On savoit que le Dauphin avoit écrit au Duc pour réclamer son secours ; il vouloit que les Bourguignons le délivrassent des Armagnacs, comme les Armagnacs l'avoient délivré des Bourguignons. Le duc de Bourgogne se présenta aux portes de Paris, surtout du côté des halles, qui avoient toujours été dans ses intérêts. Pour échauffer ses partisans, il publioit que le Dauphin l'avoit mandé, que les Armagnacs tenoient le Roi & le Dauphin prisonniers. La cour obligea le Dauphin de le désavouer : on publia son désaveu, & personne n'y crut. Cependant les efforts du duc de Bourgogne n'aboutirent pour lors qu'à exciter dans la ville quelques conspirations qui furent découvertes & punies : on désarma les bourgeois, on leur enleva leurs chaînes, qui furent portées à la Bastille. Le comte d'Armagnac passa pour l'auteur de ce conseil : les habitans en conçurent contre lui une haine mortelle, qui sembla redoubler encore lorsqu'après la bataille d'Azincourt, où le connetable d'Albret avoit été tué, l'épée de connetable fut donnée à ce même comte d'Armagnac. Le duc de Bourgogne, pour profiter de ces dispositions, parut encore vouloir s'approcher de Paris ; mais il resta cantonné dans la Brie, auprès de Lagny ; ce qui le fit nommer par dérision, *Jean de Lagny, qui n'a hâte d'aller* ; plaisanterie relative apparemment à quelque proverbe du tems.

Il couronna ses violences & ses crimes par une conspiration nouvelle, qui devoit éclater le jour du Vendredi-Saint ; il ne s'agissoit de rien moins que de mettre la couronne sur la tête du duc de Bourgogne. On devoit arrêter, renfermer, peut-être même massacrer le Roi, la Reine, tous les Princes, tous les chefs du parti armagnac ; en un mot, exterminer le parti entier. L'extravagance de ce complot en égaloit seule l'atrocité ; il pensa cependant réussir. Cet affreux secret fut gardé presque jusqu'au moment de l'exécution ; ce ne fut que quelques heures avant la nuit choisie pour ce grand carnage, que le gouvernement en reçut les premiers avis. Aussitôt Tanneguy-Duchâtel, prévôt de Paris, courut s'emparer des halles, foyer de toutes les conspirations qui se formoient en faveur du duc de Bourgogne : on trouva dans les maisons indiquées, les chefs du parti bourguignon tout armés en attendant le signal : les uns furent arrêtés, les autres prirent la fuite. Le duc de Bourgogne, non-seulement avoit eu connoissance du complot, mais même l'avoit approuvé : on trouva ses lettres d'aveu entre les mains des chefs de la conspiration. En même tems il signoit avec le roi d'Angleterre un traité par lequel il le reconnoissoit pour véritable & légitime roi de France, & promettoit de lui rendre hommage.

Le dauphin Louis mourut en 1415, peu de tems après la bataille d'Azincourt, & mourut Armagnac. Le dauphin Jean son frère mourut Bourguignon en 1416. Le dauphin Charles, qui fut depuis le roi Charles VII, leur succéda. Il arriva vers ce tems qu'on jeta dans la riviere, par ordre du Roi, Bois-Bourdon, favori d'Isabelle, & qu'on accusoit d'un commerce trop intime avec cette Princesse. La Reine imputa la mort de Bois-Bourdon au connétable d'Armagnac, & ne pardonna jamais au dauphin Charles son fils la part qu'elle le soupçonna aussi d'y avoir eue ; elle se jeta dans le parti des Bourguignons, & sortit par le secours du duc de Bourgogne, de la prison où elle étoit elle-même retenue à Tours depuis l'aventure de Bois-Bourdon. Le premier usage qu'elle fit de sa liberté fut de faire la guerre à son propre fils. Ainsi le véritable chef des Armagnacs fut alors le dauphin Charles, celui des Bourguignons fut cette même Isabelle, si long-tems l'ennemie de ce parti, & le duc de Bourgogne devint son lieutenant.

De tant de conspirations qui se formoient en faveur du duc de Bourgogne pour l'introduire dans Paris, il y en eut une enfin qui réussit. La nuit du 28 au 29 mai 1418, le fils d'un quartinier, nommé Leclerc, déroba les clefs sous le chevet du lit de son père, & alla ouvrir les portes. L'Isle-Adam, lieutenant du duc de Bourgogne, entra d'abord sans bruit ; puis quand le peuple se fut joint à lui, & quand il se fut rendu maître de la personne du Roi, toute la ville retentit de ce cri : *La paix & Bourgogne*. Le vigilant Tanneguy-Duchâtel (*voyez* son article dans le Dictionnaire) sauva le Dauphin ; le connétable d'Armagnac, déguisé en mendiant, se cacha chez un maçon ; mais sur une défense qui fut publiée de donner asile à aucun Armagnac sous peine de mort, le maçon le livra. Alors commença un des plus horribles massacres dont l'Histoire ait conservé le souvenir. Le connétable, le chancelier de Marle, les évêques de Senlis, de Coutances, de Bayeux, d'Evreux, de Saintes, &c. furent égorgés & outragés après leur mort ; leurs corps furent traînés pendant trois jours dans les rues : on avoit pris plaisir à couper en lanières la peau du connétable, & on lui avoit fait une écharpe de sa chair ; le sang ruisseloit dans les rues, on éventroit les mères, on écrasoit les enfans ; les assassins rioient en contemplant leur ouvrage : *Regardez ces petits chiens*, disoient-ils ; *ils remuent encore*. Les chefs du parti bourguignon les approuvoient & les encourageoient : *Mes enfans*, crioient-ils, *vous faites bien*.

Les Armagnacs n'avoient pas eu plus d'humanité. Le journal du règne de Charles VI accuse les gendarmes du connétable d'avoir fait rôtir des hommes & des enfans dont ils ne pouvoient pas tirer de rançon ; & le connétable avoit aussi formé

le projet d'un massacre général des Bourguignons, qu'il alloit exécuter lorsque ceux-ci surprirent Paris.

Le duc de Bourgogne y fit son entrée un mois après l'Ile-Adam, & le carnage recommença. Quiconque étoit soupçonné d'avoir de l'argent, ou quiconque avoit un Bourguignon pour ennemi, étoit massacré comme Armagnac. Les corps, précipités du haut des tours, étoient reçus sur les pointes des épées & des javelines. Le bourreau se mit à la tête des assassins: il se faisoit amener les prisonniers, prétendant que le droit de les égorger lui appartenoit; il toucha, en signe d'alliance & d'amitié, dans la main du duc de Bourgogne, qui, ne le connoissant pas, le prenoit seulement pour un Bourguignon zelé. Ce Prince, en même tems qu'il excitoit sous main ces émotions par ses émissaires, feignoit de vouloir les appaiser, & de ne pouvoir y reussir; il prodiguoit plus que jamais à cette féroce & vile populace les caresses & la familiarité. Les bouchers, les écorcheurs, les bourreaux, vengeurs ardens de la querelle de ce Prince, en usoient avec lui comme firent dans la suite les Seize avec le duc de Mayenne, d'abord ses créatures, ensuite ses tyrans. Le duc de Bourgogne finit aussi par en user avec eux comme Mayenne avec les Seize, c'est-à-dire, par en faire pendre quelques-uns. Il s'apperçut du danger de laisser prendre au peuple cette habitude de la révolte & du meurtre; il sentit que la continuité de ces désordres pouvoit à la fin tourner contre lui-même; il voulut en arrêter le cours; il éprouva quelque résistance; il fit prendre les armes aux troupes, & il crut qu'il seroit d'un bon exemple d'envoyer au supplice quelques-uns de ceux dont les mains s'étoient le plus souillees de sang. Ce même bourreau (Capeluche), qui avoit traité avec lui d'égal à égal, méritoit d'être distingué parmi les assassins: il fut décapité aux halles. Son valet, qui lui trancha la tête, n'avoit jamais fait d'exécution de cette espèce. Capeluche, pour son intérêt, prit soin de l'instruire lui-même; il lui prescrivit les mesures nécessaires pour ne pas le manquer; il se mit ensuite à genoux, & reçut le coup mortel avec la même tranquillité qu'il le donnoit autrefois.

Le peuple ne murmura point, & on vit que le duc de Bourgogne n'avoit pas moins de facilité à le contenir qu'à l'émouvoir. Une démarche bien dangereuse lui assura les cœurs des habitans de Paris; il leur rendit les chaines & les armes que le connétable d'Armagnac leur avoit ôtées. Le courroux celeste sembla se joindre à la rage des hommes pour dépeupler Paris. La peste, suite naturelle de tant de massacres, emporta, en quatre mois, plus de quarante mille personnes.

De Melun le Dauphin s'étoit retiré à Bourges, puis à Poitiers. Ses partisans tâchoient d'arracher quelques lambeaux de ce misérable royaume, déchiré par les guerres intestines & par les armes des Anglais. Ceux-ci, grâce aux fureurs & au délire des Français, faisoient des progrès effrayans. Leur Roi, sans interrompre ses conquêtes, traitoit à la fois avec le Dauphin & avec le duc de Bourgogne, & chacun de ces deux Princes traitoit aussi à la fois avec les deux autres. La crainte d'un accommodement entre la France & l'Angleterre, dont les conditions eussent pu être fatales au Dauphin, engagea celui-ci à vaincre ou à dissimuler sa haine; il annonça une parfaite réconciliation avec le duc de Bourgogne. Il y eut, à cette occasion, deux entrevues de ces deux Princes; l'une à Poilly-le-Fort, entre Melun & Corbeil; l'autre enfin sur le pont de Montereau-Faut-Yonne, où le duc de Bourgogne fut assassiné le 10 septembre 1419, par les seigneurs de la suite du Dauphin. Les vraies circonstances de ce nouveau crime sont ignorées: on peut croire qu'elles sont bien différemment racontées par les Armagnacs & par les Bourguignons, & peut-être est-il encore permis de conserver des doutes favorables au Dauphin. Les uns veulent que cet assassinat ait été prémédité de sa part, qu'il ait employé l'intrigue pour attirer le duc de Bourgogne dans le piége; qu'il ait gagné la dame de Giac, maîtresse du duc de Bourgogne, & que celui-ci ne soit venu au rendez-vous, malgré des répugnances assez fortes, que par un effet de sa soumission aveugle à toutes les volontés de cette femme. Les autres disent que le duc de Bourgogne s'attira son sort par un ton insolent & des gestes menaçans ou au moins suspects, qui mirent les seigneurs de la suite du Dauphin dans la nécessité de le defendre. D'autres enfin imaginent qu'il y eut un mal-entendu réel ou affecté, fondé sur ce que le duc de Bourgogne, qui s'étoit mis à genoux devant le Dauphin, porta, en se relevant, la main sur son épée, qui s'étoit embarrassée dans ses habits. Quoi qu'il en soit, voici les seules circonstances certaines de cet événement. On avoit posé des barrières pour la sûreté respective. Les gens du Dauphin les avoient construites; ceux du duc de Bourgogne vinrent les reconnoître. Le Dauphin étoit maître d'un des bouts du pont, le duc de Bourgogne de l'autre. La suite des deux Princes étoit la même pour le nombre; elle étoit composée de part & d'autre de dix personnes. Du coté du Dauphin étoient Tanneguy-Duchâtel, Narbonne, Louvet, Maillac, Loiré, Layet, Frottier, Bataille, Bouteiller & du Lau. Du coté du duc de Bourgogne, Charles de Bourbon, Noailles, Fribourg, Neufchâtel, Montaigu, de Vienne, de Vergy, d'Outray, de Giac & de Pontarlier. Pour tuer le Duc, il fallut sauter par-dessus la barrière; Noailles fut tué en le défendant; les autres seigneurs de la suite du duc de Bourgogne furent faits prisonniers, excepté Montaigu, qui franchit les barrières. Comment se laisse-t-on prendre ainsi à nombre égal? L'inégalité étoit-elle dans les armes ou dans le courage? Les seigneurs de la suite du duc de Bourgogne rendirent-ils quelque combat?

combat? Y eut-il quelques blessés de part & d'autre? Voilà sur quoi l'Histoire n'offre rien de certain. On a les dépositions de trois des seigneurs de la suite du duc de Bourgogne, Vienne, Vergy & Pontarlier : elles donnent peu de lumières. Seguinat, secrétaire du Duc, & qui étoit entré à sa suite sur le pont, dit que Vergy se mit en défense, & qu'il fut blessé. Une circonstance pourroit expliquer le peu de résistance des amis du Duc. Le nombre de la suite des deux Princes, sur le pont, étoit absolument égal; mais hors du pont le Duc n'avoit que cinq cents hommes d'armes, dont une partie occupoit le château de Montereau : le Dauphin avoit une armée que des auteurs font monter à vingt mille hommes. Peut-être les seigneurs de la cour du duc de Bourgogne crurent-ils que toute l'armée du Dauphin alloit fondre sur eux. Peut-être y avoit-il des intelligences entre les seigneurs du parti du Dauphin & quelques-uns de ceux du duc de Bourgogne : ce qui pourroit le faire penser, c'est la promptitude avec laquelle Giac & sa femme, après cet événement, embrassèrent le parti du Dauphin. Le corps du duc de Bourgogne resta sur le pont : on emporta le Dauphin éperdu, épouvanté, presque sans connoissance. Cet effroi, sa jeunesse, sa douceur, sa foiblesse même & l'éloignement qu'il eut toujours pour le crime déposent en sa faveur. L'opinion qui nous paroît la plus raisonnable est que, si les seigneurs de sa suite avoient formé ce complot, ils ne le consultèrent pas pour lui rendre un si affreux service. En effet, ses ministres, ses généraux, & nommément quelques-uns de ceux qui l'accompagnèrent à Montereau, ne le consultoient pas toujours sur la manière de le servir : il est vrai qu'il ne désavoua point les meurtriers du Duc, & qu'il ne leur ôta point sa faveur; ce qui prouve seulement qu'ils le gouvernoient. Peut-être croyoit-il leur devoir beaucoup pour un crime dont ils avoient pris sur eux la honte & le danger, en lui en laissant le fruit : peut-être eux-mêmes pensoient-ils ainsi.

Ce fut principalement Tanneguy-Duchâtel que la voix publique accusa du meurtre du duc Jean : on disoit même qu'il conservoit comme un monument précieux la hache dont il s'étoit servi dans cette occasion. Il protesta toujours qu'il n'avoit eu aucune part à ce crime. Barbazan, qui fut accusé de l'avoir conseillé, quoiqu'il ne fût pas du nombre des dix seigneurs qui accompagnoient le Dauphin sur le pont, non-seulement s'en défendit, mais, selon quelques auteurs, il protesta hautement qu'on avoit perdu & déshonoré le Dauphin en voulant le servir. Louvet & Loiré sont nommés dans les dépositions; Layet & Frottier le sont dans la relation de Monstrelet.

On essaya de persuader à la nation que le duc de Bourgogne avoit insulté le Dauphin, & qu'il n'avoit fait que porter la peine de son insolence : on engagea le Dauphin à publier ce fait dans un manifeste. C'étoit profiter, contre le duc de Bourgogne, de quelques vraisemblances que fournissoit son caractère; mais elles étoient détruites par une vraisemblance plus grande, c'est que le duc de Bourgogne n'étoit pas le plus fort à Montereau. Les partisans du Dauphin voulurent forcer Séguinat à déposer contre son maître; ils le retinrent longtems en prison; ils le menacèrent de la question : rien ne put ébranler ce serviteur fidèle.

Le premier fruit qu'on voulut tirer de la mort du duc de Bourgogne, fut de soumettre le château de Montereau. On mena Vergy au pied des murailles, & on le chargea de signifier à la garnison un ordre de se rendre sous peine de mort. Un des compagnons du Duc, entre les mains des Dauphinois, disoit assez qu'il étoit arrivé au Duc quelque chose d'extraordinaire : la garnison demanda un ordre du Duc par écrit. Vergy, n'osant dire qu'il venoit d'être assassiné, de peur apparemment d'offenser les Dauphinois, se contenta de montrer la terre du doigt. La garnison n'entendant point ou feignant de ne pas entendre, il fallut parler plus clairement. Le défaut de vivres força la garnison de capituler.

Ce fut là le seul succès du Dauphin, & bientôt il apprit que le fruit le plus certain du crime est la honte & le malheur. Qu'avoit gagné le duc de Bourgogne à l'assassinat du duc d'Orléans? Douze ans de honte, de remords & de terreurs, suivis aussi d'une mort violente. Que gagnoit le dauphin Charles à avoir puni, par une perfidie & une cruauté, ce Prince perfide & cruel? L'exhérédation, la malédiction paternelle, le soulévement du royaume, la nécessité de conquérir un trône que la naissance lui déféroit. Le comte de Charolois, nouveau duc de Bourgogne, avoit à venger un père; Isabelle de Bavière avoit, pour la troisième fois, à venger un amant, &, pour la seconde fois, à le venger sur un fils : Anglais, Bourguignons, Français, tout se réunit contre le Dauphin. Charles VI prend pour gendre Henri V; la couronne de France est transportée au roi d'Angleterre par le traité de Troye.

Lorsqu'enfin Philippe, duc de Bourgogne, rendit la paix à la France par le traité d'Arras, il n'oublia, ni de venger la mémoire de son père, ni de se dédommager des frais de la guerre. Le Dauphin, devenu le roi Charles VII, & que le duc de Bourgogne voulut bien reconnoitre pour tel, fut obligé de désavouer le meurtre du duc Jean; il promit de faire punir les meurtriers, dont le duc Philippe donneroit la liste; de faire élever une croix sur le pont de Montereau-Faut-Yonne, à l'endroit où le duc Jean avoit été assassiné; de fonder dans cette ville une chapelle, dont la collation appartiendroit aux ducs de Bourgogne; d'y bâtir un couvent de Chartreux, & de fonder, dans l'église des Chartreux de Dijon, un service perpétuel pour le feu Duc. Voilà pour la réparation : voici pour l'indemnité. Philippe, qui s'intitule *par la grace de Dieu, duc de Bourgogne*, & qui déclare qu'il pardonne, *pour révérence de Dieu*, &

pour la compassion du pauvre peuple, fait augmenter son duché de Bourgogne du comté d'Auxerre & de la seigneurie de Bar-sur-Seine, au nord ; du comté de Mâcon, au midi : se fait céder de plus, du côté des Pays-Bas, le comté de Ponthieu, conquis sur les Anglais, & toutes les places de la Somme, & même quelques places plus voisines de Paris de ce côté-là, telles que Roye & Montdidier. A la vérité, les places de la Somme étoient déclarées rachetables moyennant quatre cent mille écus. Toutes les terres cédées au duc de Bourgogne furent affranchies de la suzeraineté de la couronne, mais seulement pour la vie de Philippe, qui se fit encore payer cinquante mille écus pour les équipages & joyaux qu'on avoit pris à son père quand on l'avoit assassiné. Il fallut que les Princes du sang & les Grands du royaume se rendissent garans envers Philippe d'un traité si onéreux.

Le duc de Bourgogne, Jean, avoit commencé sa carrière par des malheurs qui auroient bien dû adoucir son caractère. Il n'avoit que vingt-deux ans lorsque les cris de l'Empire d'Orient & de l'Empire d'Occident, l'un écrasé, l'autre menacé par le terrible Bajazet, Empereur des Turcs, se firent entendre à la France. La Hongrie, près d'être attaquée par ce conquérant, implora le secours des Français & l'obtint. L'élite de la noblesse française alla périr, en 1396, aux champs de Nicopolis ; elle étoit commandée par ce prince Jean, depuis duc de Bourgogne, alors comte de Nevers. Bajazet, vainqueur, fit égorger, aux yeux de Jean, les prisonniers chrétiens ; il ne lui laissa la vie que par bravade, & en l'exhortant fiérement à prendre sa revanche. Les Chrétiens avoient donné aux Infidèles l'exemple de cette cruauté ; ils avoient les premiers égorgé les prisonniers turcs : au reste, ils avoient soutenu, à Nicopolis, la gloire de leurs armes. La perte des vainqueurs y fut dix fois plus grande que celle des vaincus, & le comte de Nevers s'y étoit distingué.

JEAN DE GELÉEN, (*Hist. des Anabapt.*), un des chefs des Anabaptistes, un des disciples de Jean de Leyde (*voyez* l'article suivant), avoit été envoyé par son maître en Hollande avec des troupes anabaptistes pour réduire les principales villes de cette province. Geléen agit d'abord pour de Leyde, ensuite pour lui-même, &, n'ayant réussi à rien, il alla tomber aux pieds de la reine de Hongrie, sœur de Charles-Quint, gouvernante des Pays-Bas, qui lui accorda sa grace, à condition qu'il travailleroit à réduire les Anabaptistes des Pays-Bas & de Munster. Il promit tout ; il vint à Amsterdam, mit sur sa porte les armes d'Espagne, &, sous prétexte de servir Charles-Quint & la gouvernante, il lia des intrigues pour se former dans Amsterdam un petit royaume anabaptiste, indépendant de Munster & de toute autre puissance. Le projet fut découvert & prévenu ; mais il en coûta beaucoup de sang. Les Anabaptistes vendirent cher leur vie ; Geléen se réfugia dans une tour, mais, ayant paru à une fenêtre, il reçut un coup de mousquet qui le précipita du haut de la tour en bas (en 1535.)

JEAN DE LEYDE. (*Hist. des Anabapt.*) Jean Belcod, dit Jean de Leyde, du lieu de sa naissance, tailleur d'habits, un des chefs des Anabaptistes, succéda en 1535 à Jean Mathieu. (*Voyez* l'article suivant). Il épouse dix-sept femmes. Dans une assemblée du peuple, une voix s'élève pour blâmer cette excessive polygamie : Jean de Leyde saisit le téméraire censeur, & lui fait couper la tête. Jean de Leyde régnoit à Munster comme Jean Mathieu y avoit régné. L'évêque de Munster, François de Waldek, assiégeoit toujours sa ville, dont il étoit le souverain légitime, sous le domaine de l'Empire. Des gens sages voulurent la lui livrer : Jean de Leyde promit le ciel à ceux qui leur serviroient de bourreaux. On peut croire qu'il n'en manqua point.

Jean de Leyde étoit Roi ; il voulut en avoir le titre ; il court tout nu dans les rues, en criant : *Le roi de Sion vient ;* puis il retourne dans sa maison : le peuple y vient en foule pour savoir ce que c'est que ce roi de Sion, & pourquoi cette nudité. Jean de Leyde ne répond rien ; il écrit que Dieu lui a lié la langue pour trois jours, & le peuple comprend que Jean de Leyde est Zacharie. Au bout des trois jours il présente à l'assemblée du peuple un orfévre de Wormdorp, nommé Tuscochierer, qu'il avoit formé aux révélations. *Voici*, dit-il, *un prophète ; qu'il parle.* Le prophète parle, & crie : *Ecoute, Israël ! voici ce que l'Eternel ton Dieu t'ordonne ; vous déposerez l'évêque, les juges, les ministres ; vous choisirez douze ignorans pour annoncer ma parole au peuple. Et toi*, dit-il à Jean de Leyde en lui mettant à la main une épée nue, *reçois cette épée que le Père te donne ; il t'établit Roi pour gouverner à Sion & dans toute la terre.* Jean de Leyde se soumet, & exerce avec éclat la puissance royale ; il fait battre monnaie, & sur sa monnaie on lisoit ces paroles de saint Jean : *Si l'homme ne renaît de l'eau & de l'esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu.* Il célèbre la cène avec tous ses sujets, que le prophète avoit fait armer pour cette solennité ; le Roi leur distribue le pain, en leur disant : *Prenez, mangez, annoncez la mort du Seigneur.* La Reine, c'est-à-dire, celle de ses dix-sept femmes, à laquelle Jean de Leyde donnoit ce titre, parce qu'elle étoit la veuve de Jean Mathieu son prédécesseur, présenta la coupe à l'assemblée, en disant aussi : *Buvez, annoncez la mort du Seigneur.* Au milieu du festin, Jean de Leyde se lève brusquement pour aller trancher la tête à un prisonnier, & il revient se remettre à table.

Cependant le siége continuoit, les vivres manquoient, les pauvres souffroient. Une des femmes du nouveau Roi témoigna quelque compassion

pour tant de malheureux si cruellement trompés : la sensibilité est un crime aux yeux de la tyrannie. Jean de Leyde cite la coupable à l'assemblée du peuple : elle paroit accompagnée de ses parens, il la fait mettre à genoux devant lui, & lui tranche la tête à leurs yeux. Ses autres femmes, plus dociles, chantent & dansent avec lui & avec tout le peuple autour du cadavre de cette malheureuse.

Jean de Leyde avoit souvent promis au peuple une prompte délivrance, & ses prophéties ne s'accomplissoient pas. Voici comment il s'y prit pour les accomplir ; il feignit d'être bien malade pendant six jours ; au bout de ce tems il parut dans la place publique, monté sur un âne aveugle, emblême assez frappant du peuple qu'il conduisoit : *Le Père céleste*, dit-il aux habitans, *m'a chargé seul de tous vos péchés ; vous êtes purs maintenant & libres de tout vice, & voilà la délivrance que je vous ai promise*. Ce n'étoit pas tout-à-fait celle-là que le peuple attendoit.

Enfin Munster fut forcé, & Jean de Leyde pris par la trahison d'un transfuge. Quelques jours auparavant, les assiégeans avoient offert la paix à des conditions honnêtes. Jean de Leyde avoit répondu : *Mettez bas les armes, implorez ma miséricorde, & je pourrai vous faire grace*.

On le promena de cercle en cercle dans l'Allemagne pour l'exposer à la risée publique. De tous les chefs qu'avoient eus les Anabaptistes, c'étoit certainement le plus singulier & le plus hardi. L'évêque de Munster lui ayant demandé quel droit il avoit eu de lui prendre sa ville ? *Et vous*, lui répondit Jean de Leyde, *quel aviez-vous d'en être évêque & seigneur ? — Le chapitre*, dit Waldek, *m'a élu évêque ; le peuple*, dit de Leyde, *m'a élu Roi. — Comment*, ajouta l'évêque, *pourras-tu jamais réparer le dommage que tu as causé ? — Fort aisément*, répondit de Leyde : *mettez-moi dans une cage de fer bien couverte, & prenez un liard par tête pour me faire voir ; vous serez non-seulement indemnisé, mais enrichi*.

Il demanda sa grace, promettant qu'à ce prix il rameneroit à l'obéissance de l'Eglise une multitude d'Anabaptistes répandus dans les Pays-Bas & dans l'Angleterre : on rejeta la proposition ; il fut condamné à mort, attaché à un poteau, & tourmenté pendant plus d'une heure avec des tenailles ardentes ; il souffrit très-patiemment, & donna toutes les marques d'un pieux repentir ; enfin on eut pitié de son ame, & pour ne le pas jeter dans le désespoir, on abrégea ses tourmens, en lui perçant le cœur d'un coup d'épée. Le jour de son exécution fut le 22 janvier 1536. Il n'avoit pas vingt-six ans.

Il avoit voulu être mis vivant dans une cage de fer ; il y fut mis après sa mort, & exposé dans cet état au haut d'une tour : plusieurs de ses compagnons périrent aussi dans les supplices ; leurs corps furent exposés au dessous de leur Roi.

JEAN-MATHIEU, (*Hist. des Anabapt.*), un des chefs des Anabaptistes. Après la guerre & la défaite des paysans anabaptistes d'Allemagne, en 1525 (*voyez*, dans le Dictionnaire, l'article *Muncer*), cette secte étant réduite aux visions & aux révélations, on vit paroitre le livre intitulé *Du Rétablissement*, où toute l'Apocalypse venoit au secours des Anabaptistes. *Jean-Mathieu*, boulanger d'Harlem, qui en étoit l'auteur, se fit évêque d'Embden ; il étoit Moïse, il étoit Enoch, il étoit tout ce qu'il falloit être ; il envoya ses disciples dans toutes les provinces des Pays-Bas, voisines de l'Allemagne ; il alla lui-même à Munster, où il fut reconnu pour le *Grand Prophète* ; il se cacha d'abord, & son parti grossissoit en silence. Bientôt on vit *Jean-Mathieu* courir avec ses principaux sectateurs dans tous les quartiers de la ville, criant à haute voix : *Faites pénitence, & soyez rebaptisés, car le jour du Seigneur approche*. Ce n'étoit encore qu'un avertissement : on passa bientôt à la menace : *soyez rebaptisés*, disoit-on, *ou sortez d'ici*. Enfin on prit les armes, & on cria : *Soyez rebaptisés, ou mourez*. On chassa l'évêque & les magistrats : l'évêque fut obligé d'assiéger Munster. Alors Dieu ordonna, sous peine de mort, par la voix de *Jean-Mathieu*, à tous les habitans de Munster, d'apporter dans la maison du Prophète ce qu'ils avoient d'argent & de pierreries. Tout fut apporté. Il ordonna ensuite de brûler tous les livres, excepté la Bible : tout fut brûlé. Un serrurier nommé Trutelinge fit sur cela une plaisanterie très-innocente : *Jean-Mathieu* le mande, & en présence du peuple le tue à coups de hallebarde. Le Saint-Esprit dicte à *Jean-Mathieu* des lois qu'il fait écrire sur des tables & afficher aux portes de la ville. Il est tué dans une sortie en 1535.

JORDAN. (*Hist. litt. mod.*) Charles-Etienne Jordan, Brandebourgeois savant, homme de lettres & philosophe, attaché au grand roi de Prusse, Frédéric II, en qualité de conseiller-privé, naquit à Berlin le 27 août 1700, d'une famille française, originaire du Dauphiné, expatriée pour la religion. Magdebourg, Berlin, Lausanne concoururent à l'instruction de son enfance. Revenu à Berlin en 1721, ce fut le savant la Croze qui instruisit à fond sa jeunesse. Il fut quelque tems pasteur ou vicaire d'une petite paroisse : il y fit du bien & s'y fit aimer, mais il n'aimoit que le repos & les lettres ; il quitta sa cure, & ne voulut plus vivre que pour l'étude. Ce goût le rendit recommandable à Frédéric, alors Prince royal, qui le prit à son service en 1736, & qui, étant monté sur le trône en 1740, l'employa utilement à des réglemens de police, à l'extirpation de la mendicité, à l'établissement d'hôpitaux & d'ateliers de charité. Cette sage & politique opération, de transformer les mendians valides en ouvriers utiles, demande une main habile & une ame humaine pour adoucir ce que, dans les détails de l'exécution

elle peut avoir de rigoureux & de contraire en apparence à la liberté naturelle de l'homme. M. Jordan fut s'en acquitter à la satisfaction générale.

Lorsqu'en 1744 se fit le renouvellement de l'Académie royale des sciences & belles-lettres de Berlin, M. Jordan fut élu vice-président de cette compagnie. Il ne jouit pas long-tems de cet honneur. Il mourut le 24 mai 1745, à la suite d'une maladie longue & douloureuse, dont il paroît que le principe tenoit à une mélancolie profonde qu'avoit jetée dans son ame la mort d'une femme aimable, qu'il avoit épousée en 1727 & perdue en 1732, après en avoir eu deux filles. Il fut l'ami de tous les gens de lettres de son tems; il avoit fait divers voyages littéraires en France, en Angleterre, en Hollande. On a de lui quelques productions savantes, telles qu'une Dissertation latine sur la vie & les écrits de Jordanus Brunus; un recueil de littérature, de philosophie & d'histoire; l'histoire de la vie & des ouvrages du savant la Croze son maître; mais c'est par sa correspondance avec le roi de Prusse qu'il est le plus connu. On voit par cette correspondance qui se trouve dans les œuvres de Frédéric, que ce Monarque le combloit de bontés & l'accabloit de plaisanteries; ce qui n'est pas toujours bonté dans les Princes. En général, on devroit user sobrement de raillerie, soit par générosité, si l'on se sent supérieur par l'esprit ou par le rang, soit par prudence, si l'on a la conscience de son infériorité. Ce grand roi de Prusse avoit le défaut d'aimer à écrire des choses piquantes & mortifiantes à ceux même qu'il aimoit. M. de Voltaire lui reproche vigoureusement ce défaut dans une de ses lettres. Le marquis d'Argens, M. d'Alembert, ont eu quelquefois à en souffrir dans le cours de cette correspondance royale. M. Jordan eut aussi à se défendre contre cette causticité avec tout le respect & toute la soumission d'un sujet & d'un subalterne. Comment ce grand Roi ne croyoit-il pas devoir à ses propres bienfaits, à sa propre estime, de témoigner plus d'égards à ceux qui en étoient l'objet? Au reste, la correspondance de M. Jordan avec le roi de Prusse offre diverses anecdotes littéraires assez curieuses. Peu de personnes, par exemple, connoissoient cette épigramme de Jean-Baptiste Rousseau contre Voltaire, sous la forme d'une espèce d'épitaphe que Rousseau s'étoit faite à lui-même deux ans avant sa mort :

> De cet auteur noirci d'un crayon si malin,
> Passant, veux-tu savoir quel fut le caractère?
> Il avoit pour amis Titon, Brumoi, Rollin;
> Pour ennemis, Gacon, Pittaval & Voltaire.

On ne connoissoit guère non plus cette épitaphe de M. Rollin:

> Ci gît le très-bigot Rollin,
> Qui quitta les plaisirs de l'être;
> Et ce qu'on a de plus certain,
> Pour l'espoir d'un très-grand peut-être.

M. Rollin ne se permettoit aucune pensée hardie sur la religion; mais une piété aussi sincère que la sienne ne doit point être taxée de bigoterie.

On connoît peu encore cette espèce de madrigal sur l'édition donnée par M. de Voltaire, de l'*Anti-Machiavel* du roi de Prusse :

> Des auteurs peu considérables
> Ont eu d'illustres éditeurs;
> Et les plus illustres auteurs,
> Des éditeurs très-misérables.
> L'éditeur & l'auteur sont aussi quelquefois
> Deux sots obscurs qu'unit leur goût pour les sornettes;
> Mais ici nous voyons le Prince des poètes
> Editeur du Prince des Rois.

Pour plaire au roi de Prusse, qui aimoit tant les vers français & qui en a tant fait, M. Jordan s'exerçoit souvent à en remplir ses lettres, qui eussent mieux valu sans cet ornement. Il ignoroit les règles les plus communes de la versification française, la nécessité de l'élision dans certains cas connus; il se permettoit des *hiatus*, &c. Il faudroit cependant, avant de danser, savoir marcher & avoir des jambes. M. Jordan donne pour des vers les lignes suivantes :

> *Qui oseroit* avoir le cœur
> De se livrer à la satyre?
>
> Ma *joie n'est* point inquiète
> Entre Bacchus & ma Catin.
>
> Quoi! votre illustre majesté
> Va de sang-froid, *armée de* courage, &c.
>
> *Et il* ressemble à la trompette
> Qu'au jugement on entendra des cieux.
>
> Des lettres charmantes
> *Marquées au* coin de Chaulieu.

Il fait rimer le mot *ombre* avec lui-même :

> Pareil plaisir n'est fait que pour une *ombre*;
> Ceux que l'on goûte sous votre *ombre*, &c.

Il est vrai que le Roi poète auquel il adressoit ses vers, faisoit à peu près les mêmes fautes.

> Sans m'écrire une bagatelle,
> Ou quelques mots en prose *ou en* vers élégans,
> Que prépare à jamais & *l'oubli &* le tems, &c.

M. Jordan annonçant au roi de Prusse, en 1742, l'apparition d'une comète, lui dit: « La seule

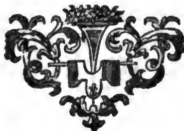
» chose que je crains, c'est que d'un coup de sa » queue elle ne dérange toute l'économie de notre » pauvre globe. »

Cette idée, ridiculisée autrefois par Molière, qui la met dans la bouche de Trissotin, a été depuis présentée plus sérieusement par des astronomes & des physiciens célèbres.

M. Jordan, qui, soit pour suivre son penchant, soit pour flatter celui du Roi, avoit quelquefois paru peu religieux dans ses lettres, s'exprime d'une autre manière dans sa dernière écrite un mois avant sa mort.

« Je n'ai plus lieu d'espérer ma guérison. Je sens » bien, dans la situation où je me trouve, la nécessité d'une religion éclairée & réfléchie; sans elle » nous sommes les êtres de l'Univers les plus à » plaindre. Votre majesté voudra bien après ma » mort me rendre la justice, que si j'ai combattu » la superstition avec acharnement, j'ai toujours » soutenu les intérêts de la religion chrétienne, » quoique fort éloigné des idées des théologiens. » Comme on ne connoît la nécessité de la valeur » que dans le péril, on ne peut connoître l'avantage consolant qu'on retire de la religion que » dans l'état de souffrance..... J'en fais l'expérience. Votre majesté peut m'en croire. »

JOVIN, (*Hist. rom.*), noble Gaulois, brave capitaine au commencement du cinquième siècle, est, ainsi que Sébastien son frère, qu'il avoit associé à l'Empire, au nombre des tyrans, c'est-à-dire, des concurrens à l'Empire, qui n'ont pu ou l'obtenir ou le conserver. Celui-ci l'obtint pour son malheur; il fut proclamé Empereur à Mayence l'an 411. Il avoit dans son parti Ataulphe, roi des Visigoths; mais cet appui lui ayant manqué en 1413, par la défection d'Ataulphe, Jovin fut conduit avec Sébastien son frère, pour paroître devant l'empereur Honorius, qui étoit alors à Ravenne; ils ne parvinrent pas jusqu'à lui & furent tués sur la route.



KENT. (*Hist. d'Anglet.*) Le comte de Kent, frère d'Edouard II, roi d'Angleterre, vint négocier en France à la cour de Charles-le-Bel sur des contestations qui s'élevoient alors entre les deux nations, & qui produisirent entr'elles une guerre, laquelle heureusement fut de peu de durée. Il s'agissoit à peu près, comme dans notre avant-dernière guerre contre les Anglais (la guerre de 1756), de savoir sur le domaine de laquelle de ces deux puissances se trouvoit un certain fort que le seigneur de Montpezat avoit fait construire en Guienne. (*Voyez*, dans le Dictionnaire, l'article *Montpezat.*) On ne fut pas content en France du comte de Kent : on jugea que ses procédés n'étoient pas sincères, & qu'il ne cherchoit qu'à gagner du tems. Les Anglais s'étoient emparés de la forteresse, & avoient commis quelques violences, pour lesquelles Charles-le-Bel demandoit une réparation. On assure que le comte de Kent, se voyant forcé de conclure, ajouta un nouvel outrage à ceux dont on se plaignoit. Il avoit tout accordé; il devoit livrer, & la forteresse, & les coupables; il demanda quelqu'un pour les recevoir au nom du roi de France. On lui donna un chevalier, nommé Jean d'Arablay, qui le suivit plein de confiance jusque sur les frontières de la Guienne. Alors le comte de Kent, levant le masque, & joignant aux menaces une dérision insultante, renvoya le chevalier, en l'avertissant qu'il y alloit de la vie s'il s'obstinoit à passer outre. La guerre s'alluma, & le comte de Kent défendit assez mal la Guienne contre le comte de Valois. (*Voyez*, dans ce volume, *Charles de Valois.*)

Lorsque, dans la suite, les violences des Spensers forcèrent la reine Isabelle de France, femme d'Edouard II, de passer en France, le comte de Kent, aussi mécontent du gouvernement de son frère & des Spensers, que la Reine elle-même, vint joindre cette Princesse en France, & la suivit dans l'expédition d'Angleterre, d'où s'ensuivirent le supplice des Spensers, le détrônement & la mort cruelle d'Edouard II. Isabelle & Mortemer son amant, bien plus coupables que ne l'avoient pu être Edouard & les Spensers, se rendirent à leur tour odieux à la nation. Leur dernier crime fut de faire trancher la tête au comte de Kent, qui les avoit trop bien servis contre son propre frère, mais qui s'en repentoit, & qui s'élevoit contr'eux avec une indignation vertueuse. On trouva aisément des pairs pour le juger : on eut peine à trouver un bourreau pour l'exécuter; ils se cachoient tous ou refusoient leur ministère, tant ce Prince étoit universellement aimé en Angleterre. Sa fille, qu'on appela *la belle vierge de Kent*, & dont la vertu aimable & humaine s'étoit nourrie des malheurs de son père, épousa dans la suite ce fameux prince de Galles, ce prince noir, fils d'Edouard III, & fut la mère du malheureux roi Richard II.



LAHARPE (J. F. DE), de l'Académie française. La différence de nos âges me faisoit espérer qu'il me rendroit l'hommage que je vais lui rendre ; je comptois sur son amitié pour couvrir ma tombe de quelques fleurs, & sur son éloquence pour rendre mon nom recommandable à la postérité.

Je me rappelle toujours avec intérêt ce jour où le hasard nous offrit l'un à l'autre, moi déjà ancien littérateur & touchant aux portes des Académies, lui sortant du collége d'Harcourt, premier théâtre de sa gloire, où les prix publics de l'Université, accumulés sur sa tête, lui promettoient tous les prix académiques qu'il a remportés depuis. J'étois presque alors le seul homme de lettres qui le connut. Confident de ses premiers écrits, j'appliquois dès-lors à sa carrière littéraire ce que M. de Voltaire avoit dit de la carrière politique & militaire du grand Frédéric :

> Tout du plus loin que je vous vis,
> Je m'écriai : *Je vous prédis*
> *A l'Europe toute incertaine.*

Il a lui-même, dans le dernier & le plus parfait de ses ouvrages (*le Lycée* ou *Cours de littérature*, tome III, partie II, pages 158 & 159), rendu un témoignage touchant à notre ancienne & constante amitié, & à ma juste estime pour ses talens.

Comme ce n'est point un éloge que je dois faire ici, mais un précis historique, je ne dissimulerai rien. M. de Laharpe connut de bonne heure l'infortune, & l'humiliation pire que l'infortune ; il pensa être arrêté dans sa carrière dès l'entrée. A peine ses succès précoces avoient-ils averti l'envie, qu'on voulut, pour le perdre, ériger en crime une espièglerie de collége, qui ne méritoit que des pénitences scholastiques. Ses compagnons d'étude, dont avec raison il étoit l'oracle, avoient fait contre quelques régens qu'ils n'aimoient pas, une mauvaise satyre qu'ils lui communiquèrent. Son goût, dès-lors sévère & intolérant, ne put laisser subsister des fautes grossières dont il étoit choqué ; il les corrigea, sans songer à autre chose qu'à ôter des fautes. Les personnes attaquées dans cet écrit y donnèrent par leurs plaintes un éclat indiscret ; ils portèrent à la police cette sottise qui n'eût pas dû sortir de l'ombre du collége. M. de Sartine, voyant cette affaire avec le microscope de la prévention, vouloit exercer contre un enfant toute la rigueur de son redoutable ministère : on lui en fit sentir les conséquences, on lui fit prévoir le repentir qui pourroit succéder un jour à cette excessive sévérité ; il s'adoucit, & le coupable en fut quitte pour quelques mois de prison. Cette aventure empoisonna les premiers jours de sa jeunesse : le vif ressentiment qu'il en conçut, remplit long-tems son ame d'idées & de projets de vengeance contre les oppresseurs & les tyrans. Dans tous les sujets qu'il traitoit, il donnoit toujours la préférence à ceux où l'indignation, venant au secours de l'innocence & de la foiblesse, rétablissoit l'humanité dans ses droits. Peut-être cette première disposition a-t-elle influé sur son caractère, peut-être a-t-elle été le principe de cette amertume éloquente qui animoit quelquefois son style & qui le rendoit si redoutable dans le genre polémique ; car il fut l'Achille de la littérature ;

> *Impiger, iracundus, inexorabilis, acer.*

Peut-être aussi est-ce par un reste de cette même disposition qu'il avoit d'abord été assez favorable à la révolution, qu'il a depuis si hautement & si pleinement abjurée quand il a vu tout ce qu'elle ajoutoit à la tyrannie.

Ses premiers ouvrages ont été des héroïdes. Ce genre, imité d'Ovide, & qui pouvoit servir d'*études* aux jeunes auteurs qui se destinoient au théâtre, étoit alors cultivé avec assez de succès. L'Épître d'*Héloïse à Abélard*, de M. Colardeau ; l'Épître de *Barnevelt* à *Truman* son ami, de M. Dorat ; l'Épître de l'*abbé de Rancé*, écrite de la Trappe à un ami, par M. Barth ; & plus encore, une Épître d'un *Religieux de la Trappe à l'abbé de Rancé*, par M. de Laharpe, ont donné pendant quelque tems à ce genre une assez grande faveur dans le public. M. de Laharpe & M. Dorat parurent d'abord partager les suffrages : les gens du monde étoient favorables à M. Dorat, qui se piquoit plus d'être homme du monde qu'homme de lettres ; mais la supériorité de Laharpe fut bientôt si décidée & la balance si rapidement emportée, qu'il n'y eut plus de partage.

Laharpe s'élance dans la carrière des prix académiques. Chamfort, qui l'y avoit précédé, fier d'avoir triomphé avec peine de plusieurs rivaux qui s'étoient mesurés de près avec lui, & lui avoient fortement disputé la victoire, vient lire à Laharpe une pièce de vers qu'il venoit d'envoyer à un nouveau concours. M. de Laharpe, lui rendant confidence pour confidence, tire de son porte-feuille une pièce qu'il alloit envoyer au même concours, & lui en fait la lecture. Chamfort, justement alarmé, emploie sa rhétorique à tâcher de lui persuader qu'il devroit abandonner les prix de l'Académie & se réserver pour le

théâtre, où il avoit déjà paru avec éclat par la tragédie de *Warwick*. Laharpe sourit du conseil, & ne répondit qu'en remportant le prix. Depuis ce tems il ne fit que marcher de triomphe en triomphe.

S'il étoit permis à un vieux soldat de parler de vieilles guerres & de mêler son histoire littéraire à celle d'un ami, je m'égarerois avec plaisir dans ces souvenirs de ma jeunesse; j'aimerois à me rappeler que je me suis aussi plusieurs fois trouvé dans ces redoutables mêlées, & que j'y ai, comme les autres, éprouvé des fortunes diverses.

Se quoque principibus permixtum agnovit achivis....
.... Et nos aliquod nomenque decusque
Gessimus.
Je combattois, Seigneur, avec Montmorenci,
Melun, d'Estaing, de Nesle & ce fameux Couci.

L'invincible Thomas, si accoutumé à triompher seul, & dont les prix académiques sembloient être devenus la propriété, m'a pardonné d'avoir, en 1765, partagé avec lui les honneurs du triomphe, par l'*Eloge de Descartes*; j'ai pardonné sincérement à Laharpe ses nombreuses victoires : il a plus fait peut-être en prenant plaisir à m'annoncer lui-même la victoire que j'avois eu le bonheur de remporter sur lui en 1769, par l'*Eloge d'Henri IV*; car la fortune n'exerce pas moins son empire sur ces combats littéraires que sur ceux qui ensanglantent nos terres & qui ébranlent les Etats; j'ai vaincu Bailly, j'ai vu quelquefois à ma suite, dans un rang moins honorable, ce Chamfort, mon premier vainqueur, & qui le fut deux fois de Laharpe lui-même; c'est ainsi que la fortune, soit dans les talens des auteurs, soit dans les décisions des juges,

Transmutat incertos honores,
Nunc mihi, nunc aliis benigna.

Mais de tous ces illustres athlètes, tantôt vaincus, tantôt vainqueurs, nul n'a triomphé aussi souvent, aussi continûment que M. de Laharpe; nul n'a rassemblé dans tous les genres, & en prose, & en vers, autant de couronnes. Parvenu avant lui à l'Académie française par mon âge & par de grands travaux historiques, dont ces jeux académiques n'étoient pour ainsi dire que des intermèdes; de son rival devenu son juge, j'ai eu le plaisir de contribuer de mon suffrage à tous ses derniers triomphes, qui ne me touchoient plus que pour le progrès des lettres & pour l'intérêt de l'amitié. J'aime à dire que j'ai couronné pour ma part & que nous avons tous couronné unanimement, en vers, les poëmes intitulés : *Les talens*, *les conseils à un jeune poëte*, & l'ode *sur la navigation*; en prose ce bel *Eloge de Catinat*, dont M. de Guibert, quoique du métier & avec beaucoup de talent, n'a pu qu'approcher; l'*Eloge de Fénelon*, où l'ame aimable & aimante de ce prélat est si bien peinte, ouvrage qui, à son mérite intrinseque & essentiel, joint l'intérêt étranger & accidentel d'avoir été proscrit par le plus ignorant des ministres, qui n'a jamais ouvert un livre, qui confondoit le marquis de Lhôpital, le géomètre de l'infini, avec le chancelier de Lhôpital, & ne savoit sous quel règne ils avoient vécu l'un & l'autre; qui occupoit cependant la place du chancelier de Lhôpital & du chancelier d'Aguesseau; qui, organe des lois, arbitre des lettres, & chef de la magistrature, a détruit autant qu'il étoit en lui les lettres, les lois & la magistrature; qui, hors d'état d'entendre la voix publique, & étant resté à une distance immense de son siècle, croyoit qu'on blasphémoit quand on osoit improuver la révocation de l'édit de Nantes & condamner les dragonades; c'est par ce motif qu'il a supprimé ce superbe *Eloge de Fénélon*, qui n'est pourtant pas encore le plus beau de M. de Laharpe. Son véritable chef-d'œuvre en ce genre est l'*Eloge de Racine*, sujet entiérement de son goût & de son choix, & qui ne lui étoit proposé par aucune Académie. Il y montre partout Racine comme créateur, & il l'est lui-même de toutes les idées dont il compose cet Eloge, où règne avec sagesse un enthousiasme toujours juste & toujours savamment motivé. C'est le plus beau monument érigé à la mémoire du plus grand des poëtes.

Cet Eloge n'a pu être fait que par un grand poëte tragique. J'ignore quel rang la postérité doit assigner à M. de Laharpe parmi ceux qui ont régné sur la scène française. On conviendra d'abord que ses pièces sont les mieux écrites après les belles tragédies de Racine & de Voltaire; & combien ce premier mérite général suppose de mérites particuliers! Style tantôt simple, tantôt brillant, ferme, élégant, harmonieux, tragique, adapté au genre, & varié selon les sujets.

Quant à l'effet que produisent ces mêmes pièces, nous n'osons dire qu'il soit au même degré que le mérite du style. *Mélanie* a beaucoup d'effet, *Philoctète* en a beaucoup aussi, soit dans la traduction en prose de l'auteur de *Télémaque*, soit dans les beaux vers de M. de Laharpe : ses autres pièces n'en sont pas dépourvues; mais M. de Laharpe a eu quelque tems un rival qui, inférieur à lui pour le mérite du style, l'emportoit peut-être pour l'*effet* : c'est M. de Belloy. Ami particulier de tous les deux, j'aurois pu être un lien entr'eux :

Pacis eram mediusque belli.

Je n'ai jamais pu les rapprocher ni obtenir que, naturellement justes tous deux, ils le fussent complétement à l'égard l'un de l'autre. M. de Laharpe avoit blessé M. de Belloy par des critiques, & surtout par des décisions trop tranchantes. On sait, & je le dissimulerois en vain, que M. de Laharpe n'étoit pas sans reproche de ce côté-là, & que son ton n'adoucissoit pas les blessures que la critique fait

fait toujours plus ou moins. M. de Laharpe disoit qu'ayant apperçu que M. de Belloy s'offensoit de ses critiques, il avoit cessé d'en faire; mais il étoit trop tard : le coup étoit porté.

Si j'avois à prononcer entre deux hommes si estimables, j'observerois d'abord que tous deux ayant été moissonnés avant l'âge de la décadence, ils n'ont, ni l'un ni l'autre, comme Corneille & Voltaire, de pièces foibles & au dessous de leur talent.

J'observerois ensuite en faveur de M. de Belloy, qu'on a beaucoup exagéré les défauts de son style; que s'il a quelquefois des vers entortillés, pénibles & recherchés, son style, comme celui de Corneille, s'élève & s'épure avec les choses; que, quand il est beau (& il l'est souvent & ne l'est pas médiocrement), il devient éloquent & il écrit bien.

J'observerois en faveur de M. de Laharpe, que ses pièces doivent plaire davantage à la lecture, qu'elles offrent plus de tirades éloquentes, plus de morceaux à retenir, & partout un style plus pur, un goût plus sain, plus d'accord & d'ensemble dans le ton; mais que celles de M. de Belloy font d'un plus grand effet au théâtre, qu'elles y produisent plus de mouvement; de trouble & d'effroi; qu'elles font verser plus de larmes, qu'elles laissent de plus longs souvenirs; que vraisemblablement on relira plus les pièces de M. de Laharpe, mais qu'on reverra plus souvent celles de M. de Belloy, & qu'il ne manqueroit rien à celles-ci si M. de Laharpe les avoit écrites.

Dans les poésies fugitives de M. de Laharpe, petits poëmes, épîtres, chansons, romances, épigrammes, ou galantes ou même satyriques (car il s'en est permis quelques-unes de ce genre), quelle facilité ! quelle légéreté ! quelle variété ! quelle correction sans aucun air de travail, surtout quel goût & quelle grace ! & c'est surtout la grace qui fait le prix de ces ingénieuses bagatelles. Toujours l'idée à la fois la plus ingénieuse & la plus naturelle, l'expression à la fois la plus simple & la plus heureuse. Il plaît encore dans ce genre après M. de Voltaire, parce qu'il plaît par d'autres moyens.

Nous n'avons parlé que des tragédies de M. de Laharpe; pourrions-nous oublier ses comédies, pleines de sel, d'enjouement & de goût, *Molière à la nouvelle Salle*, les *Muses rivales!* M. de Voltaire, si parfait dans la tragédie, n'a pas dans la comédie le mérite comique; il fait grimacer ses figures. M. de Laharpe a été comique quand il a voulu l'être; c'est un avantage qu'on peut lui trouver sur son maitre & son ami, plus vivement plaisant dans ses facéties, que comique dans ses comédies.

M. de Laharpe fut en effet l'ami le plus dévoué, le panégyriste le plus ardent & le plus éclairé du grand-homme qui, selon son expression, *exerçoit sur tous les peuples policés la dictature du génie;* il étoit, dès le berceau, son admirateur né : cet attachement a influé sur toute sa vie; il a éprouvé que

L'amitié d'un grand-homme est un présent des dieux.

Il a eu les mêmes amis & les mêmes ennemis que M. de Voltaire. Il étoit encore au collége, ou il en sortoit à peine, lorsqu'on lui fit connoître ce Fréron, que l'abbé Desfontaines avoit formé dans l'art de décrier tout ce qu'il étoit forcé d'admirer, & de ne louer que ce qu'il méprisoit. Fréron, dans sa conversation comme dans ses écrits, essaya de ternir la gloire de M. de Voltaire. Laharpe repoussa cette attaque avec l'énergie naïve d'une ame franche & neuve qui entend outrager l'objet de son culte. Fréron, convaincu par lui de mauvaise foi, ne le lui a jamais pardonné. « Nous avons estimé en vous, disoit » M. Marmontel à M. de Laharpe en le recevant à l'Académie française, le zèle qui vous » animoit pour la défense d'un homme illustre » qui vous aime & qui vous a comme adopté. » Ses ennemis sont devenus les vôtres, & ses ennemis sont nombreux..... On eût voulu de vous » peut-être une admiration muette. Monsieur, » le silence est d'un lâche quand c'est à la re- » connoissance, à la justice & à la vérité que la » crainte étouffe la voix. J'ose donc vous féliciter d'avoir été sincère & juste aux dépens de » votre repos; je sais qu'on a pris ce courage » pour de l'orgueil : on eût mieux aimé des » bassesses, & l'on vous en auroit cruellement » puni, &c. »

Des bassesses ! il en étoit bien incapable, même à l'égard de celui qui étoit l'objet de son admiration. Dans ses relations avec Voltaire, pendant le long séjour qu'il a fait en diverses fois à Ferney, on étoit quelquefois étonné de son indocilité sur des corrections que M. de Voltaire lui proposoit quand il ne les jugeoit pas nécessaires ou justes. Ni l'âge, ni l'expérience, ni la gloire de Voltaire ne lui en imposoient. Pour qu'il se rendît, il falloit qu'il vît évidemment qu'on avoit raison. Souvent il proposoit lui-même dans les ouvrages de Voltaire des corrections, & si elles n'étoient pas adoptées, il prenoit sur lui de les faire. Un jour jouant un rôle dans une pièce de M. de Voltaire à Ferney, il fit en plein théâtre un de ces changemens. On trembla pour le téméraire; on craignit l'explosion d'un amour-propre délicat, irascible, nourri de respects, & accoutumé aux déférences : cette fois il fut indulgent. On fut étonné d'entendre Voltaire s'écrier : *Il a raison ! il a raison ! cela est beaucoup mieux ainsi; qu'on me corrige toujours aussi bien.*

Cette cour de Ferney étoit à quelques égards une cour comme une autre : Laharpe y avoit des envieux qui représentoient ses hardiesses & ses

tons tranchans comme autant d'irrévérences envers M. de Voltaire. Le grand-homme leur fermoit la bouche par ce mot : *Il aime ma personne & mes ouvrages.*

M. de Voltaire, comme un grand Prince, avoit des amis de parade & des favoris secrets, & souvent l'ambassadeur décoré n'avoit pas le secret des affaires dont il se croyoit chargé. Laharpe fut un moment exilé de Ferney : ce moment fut court ; mais pendant sa durée Laharpe sut que M. d'Argental, un de ces amis de parade, tenoit sur lui des propos peu obligeans : *C'est*, dit-il, *un ministre qui se réjouit de la disgrace d'un favori.* Le favori rentra en grace ; *il aimoit la personne & les ouvrages du souverain.*

Tel étoit M. de Laharpe dans la société. M. de Saint-Lambert ayant passé quelque tems avec lui à la campagne, disoit : « En huit jours de conversation presque continuelle, il ne lui est échappé » ni une erreur en matière de goût, ni un propos » qui annonçât le moindre desir de plaire à personne ; il ne savoit qu'être franc, juste & vrai, » &, à la honte des hommes, ce n'est pas assez.

Retournons à ses ouvrages, ou plutôt dépouillons-le de ces mêmes ouvrages ; ôtons-lui ses tragédies, ses comédies, ses poésies légères de tous les genres & de tous les tons, ses prix des Académies, ses prix de l'Université ; qu'il ne soit plus ni orateur éloquent ni excellent poète, qu'il ne soit plus que juge des productions d'autrui ; réduisons-le, en un mot, à ses journaux littéraires, quelle grande existence il auroit encore dans les lettres ! Quelle excellente poétique en tout genre résulteroit de ses écrits ! Comme ils l'ont rendu l'arbitre suprême du goût & le fléau des mauvais écrivains ! Combien il a honoré cette fonction de journaliste, avilie par tant d'autres avant lui & après lui ! Comme sa critique est toujours juste, motivée, lumineuse & rendue sensible ! mais aussi toujours sévère, jamais il n'inclinoit à l'indulgence ; il falloit qu'Achille combattit : *nihil non arroget armis ;* nul n'a plus combattu pour les intérêts du goût, de la justice & de la raison. Si, chez les auteurs qu'il a le plus maltraités, il se trouvoit un morceau digne d'éloge, il n'a jamais manqué de le faire valoir ; mais dans la critique il négligeoit trop l'art des ménagemens : on put lui dire :

> Ménagez-moi : vous prodiguez sans cesse
> La vérité, mais la vérité blesse.

Ses amis même lui appliquoient plaisamment ce vers burlesque :

> Gille a cela de bon ; quand il frappe, il assomme.

Quand il a fait dans son *Lycée* l'application de ses grands principes du goût à l'examen des meilleurs ouvrages tant anciens que modernes, il a composé un ouvrage immortel ; il nous a fait sentir en quoi & combien les anciens étoient beaux. Les savans n'avoient su qu'admirer & s'extasier, & quand ils avoient voulu toucher à ces beautés pour les faire connoître aux autres, il les avoient flétries.

M. de Laharpe, instruit par le malheur à recourir au seul véritable consolateur des affligés, étoit devenu très-pieux, ce que dans le monde on aime mieux appeler *dévot*, parce que ce mot est plus décrié. Les incrédules, qu'il faut plaindre, & que par cette raison même il ne faut pas outrager sous prétexte de zèle, ont tâché de regarder cette conversion comme un égarement d'esprit ou comme un affoiblissement de tête. Qu'ils lisent son dernier ouvrage, *le Lycée*, & si jamais on peut voir imprimé son poëme de la *Révolution*, nourri comme *Esther* & *Athalie* de l'esprit de l'Ecriture-Sainte & de l'éloquence des prophètes, trésor qu'il a sans doute remis en des mains sûres & fidelles, ils verront s'ils y trouvent quelque signe d'affoiblissement ; jamais il n'eut plus de force, d'élévation & de génie.

Je ne dois pas dissimuler que la publication de sa correspondance avec le czar Paul I, alors grand duc de Russie, a considérablement augmenté le nombre & la rage de ses ennemis, & lui a fait tort dans l'esprit de bien des gens qui ne le haïssoient pas. Je n'ai pas été à portée de m'expliquer avec lui sur les motifs qui ont pu le porter à donner cette édition.

Je dissimulerai encore moins un avantage brillant qu'il avoit sur beaucoup de gens de lettres, c'est le talent de la conversation : la sienne étoit toujours animée, intéressante & pittoresque. On voyoit & on retenoit tout ce qu'il disoit.

Il a eu, en mourant, le courage d'un homme & la vertu d'un saint : sa résignation a été parfaite ; il souffroit avec calme & craignoit de trop peu souffrir pour l'expiation de ses fautes, surtout de ses fautes révolutionnaires, dont il s'accusoit avec autant de noblesse que de candeur.

M. Duclos a dit de Louis XI : *A tout prendre, c'étoit un Roi.* Les ennemis de M. de Laharpe conviendront *qu'à tout prendre c'étoit un homme.* Ses amis ajouteront, *& un homme digne de tous nos regrets*, capable de lutter seul contre le torrent du mauvais goût qui nous entraîne. Il est mort le 11 février 1803, à soixante-quatre ans. Il étoit né à Paris le 20 novembre 1739. On a imprimé son testament & son codicille, reçus par M. Boulard, notaire à Paris, dans les additions qui se trouvent à la fin du *Supplément aux Siècles littéraires de la France* par M. Désessarts.

M. de Laharpe étoit de ces anciennes familles nobles de la Suisse. Quand on a voulu le lui contester, parce qu'enfin dans l'opinion c'est encore un avantage, il en a parlé sans dédain *philosophique*, & sans vanité gentilhommière. par m. gaillard, de l'academie française &c.

LAMBOI, (*Hist. mod.*), un des généraux de l'Empire. Dans la guerre dite de trente ans, s'étant joint, en 1638, au général Gœtz pour faire lever le siége de Brisack au duc de Saxe-Veimar, il attaqua ce Duc dans ses retranchemens, & fut plusieurs fois sur le point de l'y forcer : ce ne fut que par des prodiges de valeur de la part des Suédois que les Impériaux furent enfin repoussés. Le fruit de la victoire fut la réduction de Brisack.

En 1641, ce même Lamboi, joint au comte de Soissons & de Bouillon, gagna contre le maréchal de Châtillon la bataille de Sedan ou de la Marfée; mais le fruit de cette victoire fut pour le vaincu. La mort du comte de Soissons, tué après la bataille on ne sait pat qui ni comment, dissipa entiérement son parti : le duc de Bouillon fut forcé de renoncer à l'alliance d'Autriche, & le cardinal de Richelieu triompha

En 1642 le général Lamboi, malgré des forces supérieures enfermées dans de bons retranchemens, fut battu & fait prisonnier, ainsi que le général Merci, à Kempen, par le comte de Guébriant, à qui cet exploit valut le bâton de maréchal de France.

En 1646, joint avec les généraux Bec & Picolomini, tous trois commandés par le duc de Lorraine, il ne put empêcher ni le duc d'Orléans, ayant sous lui les maréchaux de la Meilleraie, de Grammont & de Gassion, de prendre Courtrai, Bergues-Saint-Vinox & Mardik, ni le duc d'Enghien (le Grand-Condé) de prendre Furnes & Dunkerque.

En 1648, faisant la guerre dans la Westphalie & sur les bords du Rhin contre les Hessois & les Suédois, il fut encore battu; mais s'il perdoit souvent des batailles, il disputoit opiniâtrement la victoire; il mena jusqu'à sept fois à la charge les escadrons impériaux : tant de courage fut inutile; il se vit enfin réduit à fuir avec sa cavalerie, après avoir vu tailler en pieces toute son infanterie : canons, bagages, drapeaux, tout resta au pouvoir de l'ennemi. Lamboi étoit outré; il chercha tous les moyens de réparer sa défaite; mais la supériorité des Suédois & des Hessois se soutint, &, dans la confiance qu'elle leur inspiroit, ils osèrent assiéger Paderborn. Lamboi du moins eut la consolation d'y jeter du secours & de contraindre les ennemis à lever le siége.

En général, Lamboi n'étoit pas un capitaine heureux, mais c'étoit un guerrier d'une grande valeur.

LAUZUN (LE DUC DE). (*Hist. de Fr.*) Au peu que nous avons dit (dans le Dictionnaire) sur ce personnage si célèbre & si singulier, nous ajouterons ici diverses anecdotes tirées des Memoires du duc de Saint-Simon, & rapportées, d'après ces Mémoires, dans l'ouvrage de M. Anquetil le génovefain, qui a pour titre *Louis XIV, sa Cour & le Régent*. Ce sont des traits bien extraordinaires d'intrigue & d'audace. Dans le tems que ce fameux Lauzun, l'amant, & vraisemblablement le mari de mademoiselle de Montpensier, n'étoit encore que le jeune Péguilin, cadet de Gascogne, par conséquent sans fortune, il étoit logé chez le maréchal de Grammont, son oncle à la mode de Bretagne; il devint amoureux, & fut, dit-on, bien traité de madame de Monaco sa cousine, fille du maréchal, qu'on soupçonnoit en même tems d'une intrigue avec le Roi. Péguilin ne fut pas le dernier à concevoir ce soupçon, & il voulut l'éclaircir. Il étoit dès-lors dans son caractère de ne rien négliger, en pareil cas, pour se satisfaire. Il donne trois mille pistoles à une femme-de-chambre qui trahit pour lui sa maîtresse. Sur les indications de cette femme, il arrive à une porte secrète de l'appartement de madame de Monaco; il y trouve la clef, ferme la porte à double tour, & ôte la clef; il se cache dans un cabinet, voit venir le Roi conduit par Bontems, « jouit de son embarras quand » il ne trouve point la clef, de sa recherche infructueuse, des vains efforts de la Dame pour » ouvrir, de la conversation plaintive à travers la » porte, de leurs conjectures, de leurs regrets, & » enfin de leurs adieux..... Quelques jours après, » Lauzun rencontre, à Saint-Cloud, madame de » Monaco assise auprès de Madame sur le parquet, » parce qu'il faisoit chaud, & une main renversée » le dessus contre terre. Il passe, saute, va, revient entre toutes les Dames, & tourne si bien, » qu'il appuie son talon dans la main de sa cousine, fait une pirouette & se sauve. La douleur » fut extrême; mais quoiqu'elle vit bien que c'étoit un fait exprès, en femme prudente & expérimentée elle ne dit rien, de peur que le bruit » n'excitât des recherches qui auroient pu la compromettre. »

Il faut avouer que Péguilin s'étoit procuré à grands frais & avec de grands périls la certitude de ce qu'il craignoit, & qu'il en tira une bien petite vengeance. On put lui dire :

Exerces pretiosa odia & constantia magno.

Voici encore de sa part un trait du même genre : c'est M. de Saint-Simon qui le rapporte.

« Lauzun étoit assez bien avec madame de Montespan, pour la prier de s'intéresser à lui obtenir » des graces; mais il soupçonnoit qu'elle ne lui » rendoit pas, auprès du Roi, les services qu'elle » promettoit. Dans cette idée, un jour qu'elle » s'étoit engagée à parler en sa faveur, il prend, » pour s'assurer de sa fidélité, une résolution incroyable si elle n'étoit attestée par toute la cour » d'alors, & si lui-même ne l'avoit avouée depuis. » Par le même moyen qui lui avoit déjà réussi, » c'est-à-dire, à force d'argent, il gagne une » femme-de-chambre, se cache sous le lit où madame de Montespan attendoit le Roi, entend » tous leurs propos, les demandes, les observations, les répliques; s'assure bien qu'il est trahi,

» retient, non-seulement le sens, mais les expressions; & dégagé par la sortie du Roi, pendant » que madame de Montespan se remet à sa toilette, il fait le tour & va se coller à la porte de » son appartement; il lui présente la main pour la » mener à la répétition d'un ballet où toute la cour » devoit assister. *Puis-je me flatter*, lui dit-il avec » un air plein de douceur & de respect, *que vous » ayez daigné vous souvenir de moi auprès du Roi?* » Elle l'assure qu'elle n'y a pas manqué, & lui compose un roman des services qu'elle venoit de lui » rendre. Il l'interrompoit de tems en tems par des » questions naïves; il faisoit le crédule pour la » mieux enferrer. A la fin, il lui serre fortement » la main, lui dit qu'elle est une menteuse, une » coquine, & lui répète mot pour mot sa conversation avec le Roi. La pauvre femme, toute » troublée, n'a pas la force de répondre; les » jambes lui manquent; à peine peut-elle parvenir » au lieu de la répétition, où elle s'évanouit. Elle » conta, le soir, au Roi, ce qui lui étoit arrivé » avec Lauzun. » Il paroît que telle fut la véritable cause de l'emprisonnement de Lauzun dans la citadelle de Pignerol, cause sur laquelle mademoiselle de Montpensier ne s'explique jamais, & qu'elle n'accuse point d'injustice, quoiqu'elle se plaigne sans cesse de l'effet.

M. Anquetil, en prononçant sur ce stratagème de M. de Lauzun, dit que ç'auroit été une manœuvre odieuse à l'égard d'un particulier, & que c'étoit un crime à l'égard d'un Roi. En passant même ces qualifications, on pourroit encore demander si un Roi doit traiter en criminel d'Etat un sujet qui n'a point péché contre l'Etat. Il est bien naturel sans doute de vouloir venger l'insulte faite à sa maitresse; mais si c'étoit déjà un tort de la part du Roi, & une action contre l'ordre public, de vivre publiquement avec cette maitresse, qui n'étoit pas libre, ni lui non plus; si même cette maitresse étoit convaincue d'avoir tort dans le cas particulier dont il s'agit, n'étoit-il pas de la justice ainsi que de la sagesse du Roi de faire une compensation tacite des torts réciproques, & de garder sur le tout un silence prudent, ou de ne punir que comme un courtisan, par la perte ou le refus des graces, celui qui avoit manqué à tous les devoirs d'un courtisan? Si Lauzun avoit été pris sur le fait, on auroit pu, sans injustice, lui faire subir toutes les peines auxquelles il s'étoit volontairement exposé par une action téméraire, dont les motifs sembloient ne pouvoir être que criminels, & ouvroient un vaste champ aux soupçons les plus sinistres; mais lorsqu'on ne pouvoit plus se méprendre sur son motif, lorsque c'est par lui seul qu'on apprend, & son action, & ses desseins, lorsque cette action est en quelque sorte justifiée par la découverte qu'elle a fait faire, lorsqu'enfin il ne s'agit que de torts de procédés, de torts de société, compensés par les torts qu'on avoit eus à son égard, le Roi doit-il sévir en Roi pour la cause particulière de ses passions & des intrigues de sa maitresse? La puissance publique doit-elle jamais être employée à la défense des intérêts particuliers quand la loi n'est pas formellement violée, & quand l'ordre public n'est point troublé? Dans les intérêts personnels, dans les intrigues de l'amour, de la jalousie, de l'ambition, les Rois ne sont que des particuliers, & tous les hommes, sur ces objets, sont égaux en droits.

Il paroît au reste que Lauzun étoit incorrigible dans sa témérité, qu'il étoit toujours prêt, non-seulement de se ruiner, mais de s'exposer à tout pour éclaircir un doute, pour confirmer ou dissiper un soupçon, même sans un grand intérêt, & qu'on pouvoit lui dire :

Evasti? Credo, metues doctusque cavebis;
Quæres quandò iterùm paveas iterùmque perire
Possis. Heu toties servus! quæ bellua ruptis,
Cùm semel effugit, reddit se prava catenis? Hor.

Le commerce de M. de Lauzun avec Mademoiselle est assez connu, & par les Mémoires de Mademoiselle elle-même, & par les Lettres de madame de Sévigné; mais l'ouvrage de M. Anquetil en présente des particularités assez curieuses. Dans un voyage que cet auteur a fait à la ville d'Eu en 1744, il paroît qu'il a recherché avec soin tous les monumens de cette célèbre & singulière passion de Mademoiselle pour M. de Lauzun. Il a vu sur une cheminée du château de cette ville, un portrait en grand de cette Princesse. Auprès d'elle étoit un amour qu'elle regardoit tendrement; il tenoit une balance, dont un des bassins étoit chargé d'un sceptre & d'une couronne, l'autre d'un cœur enflammé qui l'emportoit. Ce tableau allégorique faisoit allusion au refus qu'elle avoit fait de la main du roi de Portugal, pour conserver son cœur à celui qu'elle aimoit; elle avoit même été exilée dans ses terres, & en particulier dans sa ville d'Eu, non pas, dit l'auteur, pour avoir refusé le roi de Portugal, mais pour s'en être vantée. Le roi de Portugal pouvoit en effet être mécontent de l'éclat qu'elle donnoit à ce refus; mais le roi de France ne devoit pas exiler sa cousine, ni pour ce refus, ni même pour cet éclat.

M. Anquetil a vu de plus, en 1744, au Tréport, à peu de distance de la ville d'Eu, une fille âgée alors de soixante-dix à soixante-quinze ans, & qui, selon la tradition du pays, étoit fille de M. de Lauzun & de Mademoiselle; elle étoit, comme cette Princesse, d'une grande & belle taille, & ressembloit beaucoup à tous les portraits de cette même Princesse, qu'on voyoit dans le château & dans la ville d'Eu. Cette fille vivoit d'une pension de 1500 liv. qui lui étoit exactement payée, sans qu'elle sût de quelle part. De plus, elle occupoit la plus jolie maison du Tréport; elle n'en étoit point propriétaire, & elle n'en payoit

de loyer à personne. M. Anquetil fait, d'après l'âge de cette fille, des calculs, d'où il résulte que si elle étoit fille de mademoiselle de Montpensier, elle ne pouvoit pas être née depuis le tems où cette Princesse pouvoit avoir épousé M. de Lauzun : il faut se reporter au tems qui a précédé son emprisonnement à Pignerol, & où, de l'aveu de tout le monde, il n'y avoit point encore entr'eux de mariage secret, c'est-à-dire, vers 1670 ou 1671.

Mais il reste une difficulté que l'auteur ne lève pas, & qui paroit cependant facile à lever ; c'est celle qui concerne la réputation de la Princesse, qui paroit avoir toujours été de la régularité la plus scrupuleuse dans ses mœurs. Or, comment concilier cette délicatesse sur l'honneur, avec la naissance d'une fille, sans mariage ni public ni secret ?

Nous ne voyons pas ce qui nous empêche de supposer que, lorsqu'en 1670 Louis XIV défendit à Mademoiselle & à M. de Lauzun ce mariage public, qu'il leur avoit permis d'abord, leur dédommagement & leur consolation fut d'y suppléer à l'instant par un mariage secret ; & puisque l'opinion la plus générale est que ce mariage secret eut lieu, & qu'on n'en sait pas certainement l'époque, pourquoi veut-on qu'il n'ait eu lieu qu'au retour de M. de Lauzun, & non pas (comme il est cependant naturel de le présumer) dans l'intervalle de la prohibition du mariage à l'emprisonnement de M. de Lauzun ?

Il est vrai que quand madame de Montespan vendit, dans la suite, avec tant d'artifice, à Mademoiselle le retour de son amant, & la promesse d'une permission de l'épouser même publiquement (promesse qui resta sans effet, quoique payée par le sacrifice des plus beaux domaines de Mademoiselle, qui en fit malgré elle une donation entre-vifs irrévocable à M. le duc du Maine), madame de Montespan avoua qu'elle n'avoit pu rien obtenir de Louis XIV pour un mariage public ; mais elle parut prendre sur elle de conseiller à Mademoiselle un mariage secret, en lui disant que M. de Lauzun l'en aimeroit mieux, que le mystère entretenoit l'amour & prévenoit les dégoûts. Mademoiselle parut révoltée de la proposition : son honneur s'en alarma : « Quoi ! Madame, dit-elle, on le verra vivre publiquement » chez moi comme mon mari, sans y être autorisé » par un mariage public ! »

Mais Mademoiselle, si indignement trompée & si scandaleusement dépouillée par madame de Montespan, n'étoit pas obligée de lui dire son secret, & de lui avouer qu'elle avoit prévenu son conseil; elle regarda même peut-être ce conseil comme un piége qu'on lui tendoit, pour pénétrer son secret ou pour lui en arracher l'aveu.

La singularité de M. de Lauzun, que les graces & l'agrément des manières avoient long-tems rendue si piquante, eut, dans sa vieillesse, tous les inconvéniens de l'humeur & de la bizarrerie jointes à une causticité doucereuse, qui le faisoient craindre & hair. Sa longue & ambitieuse vieillesse étoit troublée par des souvenirs douloureux, par des regrets vifs & amers de la faveur qu'il avoit perdue, & des grandeurs qui lui échappoient. Le duc de Saint-Simon son beau-frère (ils avoient épousé deux sœurs, filles du maréchal de Lorges) en rapporte un trait bien remarquable. Le duc de Lauzun avoit été capitaine des Gardes-du-corps, & ne l'étoit plus. Il avoit à Passy une maison agréable & bien située, qui conserva long-tems son nom après lui, & qui depuis a été long-tems connue sous le nom de *Maison de madame de Saissac*. Il y eut, dans l'été de 1716, une revue de la Maison du Roi dans une plaine près du bois de Boulogne. « Madame » de Lauzun étoit à Passy en bonne compagnie, » dit M. de Saint-Simon, & j'y étois allé coucher » la veille de cette revue. Madame de Poitiers » mouroit d'envie de la voir, comme une jeune » personne qui n'a rien vu encore, mais qui n'osoit » se montrer dans son premier deuil. Le comment » fut agité dans la compagnie, & on trouva que » madame de Lauzun l'y pouvoit mener un peu » enfoncée dans son carrosse, & cela fut conclu » ainsi.

» Parmi la gaité de cette compagnie, M. de » Lauzun arriva de Paris, où il étoit allé le matin : » on tourna un peu pour le lui dire. Dès qu'il l'ap» prit, le voilà en furie, jusqu'à ne se posséder » plus, à dire à sa femme les choses les plus dés» obligeantes, avec les termes non-seulement les » plus durs, mais les plus injurieux & les plus » faux. Madame de Poitiers à pleurer aux sanglots, » & toute la compagnie dans le plus grand em» barras. La soirée parut une année, & le plus » triste réfectoire un repas de gaité, en compa» raison du souper. Il fut farouche au milieu du » plus profond silence ; chacun à peine, & rare» ment, disoit un mot à son voisin ; il quitta au » fruit à son ordinaire, & s'en alla coucher. On » voulut après se soulager & en dire quelque » chose ; mais madame de Lauzun arrêta tout » sagement & poliment, & fit promptement don» ner des cartes pour éviter tout retour de propos.

» Le lendemain, dès le matin, j'allois chez » M. de Lauzun, pour lui dire très-fortement » mon avis de la scène qu'il avoit faite la veille. » Il étendit les bras, & s'écria, dès qu'il me vit » entrer, que je voyois un fou qui ne méritoit » pas ma visite, mais les petites-maisons. Il fit » les plus grands éloges de sa femme, qu'elle » méritoit assurément ; dit qu'il n'étoit pas digne » de l'avoir, & qu'il devoit baiser tous les pas » par où elle passoit ; s'accabla de *pouilles*, puis, » les larmes aux yeux, me dit qu'il étoit plus » digne de pitié que de colère ; qu'il falloit m'a» vouer tout haut sa honte & toute sa misère ; qu'il » avoit plus de quatre-vingts ans ; qu'il n'avoit ni » enfans ni suivans ; qu'il avoit été capitaine des

» Gardes ; que quand il le seroit encore, il seroit » incapable d'en faire les fonctions ; qu'il se le » disoit sans cesse, & qu'avec tout cela il ne » pouvoit se consoler de ne l'être plus, depuis » tant d'années qu'il avoit perdu sa charge ; qu'il » n'en avoit jamais pu arracher le poignard de » son cœur ; que tout ce qui lui en rappeloit le » souvenir le mettoit hors de lui-même, & que » d'entendre dire que sa femme alloit mener madame de Poitiers voir une revue des Gardes-du-corps dont il n'étoit plus rien, lui avoit renversé la tête, & l'avoit rendu extravagant au » point où je l'avois vu ; qu'il n'osoit plus se montrer devant personne après ce trait de folie ; » qu'il alloit s'enfermer dans sa chambre, & qu'il » se jetoit *à nu-pieds* pour me conjurer d'aller » trouver sa femme, & d'obtenir qu'elle voulût » avoir pitié d'un vieillard insensé qui mouroit » de douleur & de honte, & qu'elle daignât lui » pardonner. Cet aveu si sincère & si douloureux » à faire me pénétra : je ne cherchai plus qu'à » le remettre & à le consoler. Le raccommodement ne fut point difficile : nous le tirâmes de » sa chambre, non sans peine, & il en eut visiblement une grande, pendant quelques jours, » à se montrer. »

La preuve que ce sentiment d'une ambition affligée & humiliée étoit véritablement dans son ame, & que ce n'étoit pas une défaite pour excuser un simple trait d'humeur, & supposer un motif à la scène scandaleuse qu'il avoit donnée, c'est ce qu'ajoute M. le duc de Saint-Simon.

« Cette folie de capitaine des Gardes dominoit si cruellement le duc de Lauzun, qu'il s'habilloit souvent d'un habit bleu à galons d'argent, » qui, sans oser être semblable à l'uniforme des » Gardes-du-corps aux jours de revue, en approchoit tant qu'il pouvoit, mais ressembloit » bien plus à celui des capitaines des chasses des » capitaineries royales, & l'auroit rendu ridicule » si, à force de singularités, il n'y eût accoutumé » le monde, & ne se fût rendu supérieur à tous » les ridicules. »

On eût pu avoir pitié de sa foiblesse si lui-même n'avoit pas toujours été sans pitié pour les foiblesses & les ridicules des autres. « Avec » toute sa politique & sa souplesse, dit M. le duc » de Saint-Simon, il tomboit sur tout le monde » par un mot acéré le plus piquant, le plus perçant, toujours en toute douceur. Les ministres, » les généraux d'armée, les gens heureux & » leurs familles étoient les plus maltraités. Il avoit » comme usurpé le droit de tout dire, de tout » faire, sans que qui que ce fût alors osât s'en » fâcher. Les seuls Grammont étoient exceptés ; » il se souvenoit toujours de l'hospitalité & de » la protection qu'il avoit trouvées chez eux au » commencement de sa vie. Il les aimoit ; il s'y » intéressoit ; il étoit en respect devant eux. Le » vieux comte de Grammont en abusoit, & vengeoit la cour par les brocards qu'il lui lâchoit à » tout propos, sans que le duc de Lauzun lui en » rendît jamais aucun ni s'en fâchât ; mais il l'évitoit doucement..... »

En mettant à part le sentiment de la reconnoissance, le caustique Lauzun, si doux & si patient avec le caustique Grammont, rappelleroit ce la Rancune du *Roman comique*, si redoutable à tous ses compagnons, & qui, avec le seul Destin, étoit doux comme un agneau, & se montroit devant lui raisonnable, autant que son naturel le pouvoit permettre. On a voulu dire qu'il en avoit été battu..... On pourroit croire de même que le duc de Lauzun avoit été battu par le comte de Grammont à ce jeu d'épigrammes & de malignité, où ils étoient tous deux de si rudes joueurs ; mais si le silence & la modération de Lauzun avoient réellement & uniquement le motif vertueux allégué par le duc de Saint-Simon, c'étoit un grand défaut de délicatesse au comte de Grammont d'y avoir si peu d'égard : c'étoit percer un ennemi, ou plutôt un ami à terre.

M. de Saint-Simon rapporte un mot du duc de Lauzun au Régent, mot qui, avec toute la mesure & toute la convenance possible, a le juste degré de malignité qui pouvoit le rendre plaisant sans le rendre blessant. M. de Lauzun demandoit pour l'évêque de Marseille (Belsunce de Castelmoron), son neveu, une abbaye que ce Prélat avoit bien méritée par sa charité courageuse & son zèle généreux pendant la peste de Marseille ; cependant il se fit une promotion, & l'évêque de Marseille fut oublié. Le duc de Lauzun feignit de l'ignorer, & courut demander à M. le duc d'Orléans s'il avoit eu la bonté de se ressouvenir de l'évêque de Marseille (comme après s'être caché sous le lit de madame de Montespan pour entendre sa conversation avec Louis XIV, il avoit été lui demander si elle avoit eu la bonté de se souvenir de lui auprès du Roi). Le Régent rougit & fut embarrassé. « M. de Lauzun, comme pour lever l'embarras, lui dit d'un » ton doux & respectueux : *Monseigneur fera mieux* » *une autre fois*, & avec ce sarcasme il rendit le » Régent muet, & il s'en alla en souriant. Le mot » courut fort..... » M. le Régent *fit mieux en effet une autre fois*, & répara noblement cet oubli, quoiqu'alors M. de Lauzun fût mort, ou peut-être parce qu'il étoit mort.

Le duc de Lauzun eut à supporter à quatre-vingt dix ans & quelques mois le plus insupportable de tous les maux, un cancer dans la bouche. « Il le supporta, dit M. de Saint-Simon, avec une » fermeté & une patience incroyables, jusqu'à » la fin, sans plaintes, sans humeur, sans le » moindre contre-tems, lui qui étoit insupportable à lui-même..... Il ne songea qu'à mettre » un tel état à profit, & qu'à se préparer à la » mort.

» Quand nous le voyions, rien de mal-propre,

» rien de lugubre, rien de souffrant : politesse, » tranquillité, conversation peu animée, fort in- » différente à ce qui se passoit dans le monde, » parlant peu, difficilement, quelquefois pour par- » ler de quelque chose ; peu ou point de morale, » encore moins de son état : cette uniformité, si » courageuse & si paisible, fut égale, quatre mois » durant, jusqu'à la fin..... Il reçut tous ses » sacremens avec beaucoup d'édification, & con- » serva sa tête entière jusqu'au dernier moment. » Il donna en mourant les plus grandes marques » d'estime & d'affection à madame la duchesse de » Lauzun. »

LEYDE (*Voyez* (JEAN DE) dans ce volume).

LOSTANGE, (*Hist. de Fr.*), château du Bas-Limosin, qui a donné son nom à une ancienne famille, déjà considérable dès le douzième siècle, & alliée dans la suite aux Fénélons, aux Thémines, aux Genouillac, aux Crussol, aux Beaumont du Repaire, &c. &, ce qui est un titre préférable à tous les autres, cette famille compte beaucoup de victimes de la patrie.

1°. Hugues de Lostange, seigneur de Saint-Alvaire, chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme de la chambre, servit utilement les rois Charles IX & Henri III.

2°. Louis de Lostange son arrière-petit-fils perdit un œil à la bataille de Senef, & fut noyé dans la Dordogne en 1705.

3°. Dans la branche des marquis de Beduer, Louis-François de Lostange, tige de cette branche, & fils puîné de Hugues de Lostange (n°. 1), servit avec distinction dans les armées des rois Henri IV & Louis XIII.

4°. François-Louis de Lostange, marquis de Beduer, petit-fils du précédent, colonel des milices du Rouergue, fut blessé & fait prisonnier près de Francfort en 1674. Il eut sept fils, qui tous, à la réserve d'un seul, lequel s'étoit fait religieux augustin, versèrent leur sang pour la patrie.

5°. Louis-Henri de Lostange, l'aîné de ces sept fils, fut blessé à la bataille de Fleurus, en 1690.

6°. Emmanuel, marquis de Lostange (le troisième), capitaine de cavalerie, fut tué en Flandre, en 1702.

7°. Jacques (le quatrième), dit le chevalier de Beduer, aussi capitaine de cavalerie, fut tué à la bataille de Fridelinghen, aussi en 1702.

8°. Laurent (le cinquième), dit le marquis de Lostange, aussi capitaine de cavalerie, fut blessé au combat de Lessingue.

9°. Un autre Laurent (le sixième), dit le chevalier de Beduer, capitaine dans le régiment de Lannoy, fut blessé à la bataille de Malplaquet.

10°. Un autre Laurent encore, le dernier de tous, baron de Bullac, cornette dans le régiment de Vivans, où Jacques son frère (n°. 7) étoit capitaine, fut tué à la première bataille d'Hochstet, en 1703.

11°. Dans la branche des seigneurs de Felzins & de Cusac, Jean-Margarit de Lostange, marquis de Felzins, capitaine dans le régiment de M. le duc de Bourgogne, cavalerie, mourut en Flandre, en 1691.

Il eut trois fils, qui tous trois servirent avec honneur.

12°. Le troisième, nommé Raimond, colonel du régiment de Lostange, infanterie, se signala au siege d'Aire, en 1710.

LOUP II, (*Hist. de Fr.*), duc de Gascogne, fils de Gaiffre, & petit-fils de Hunaud, ducs d'Aquitaine, qu'on croit, avec assez de fondement, issus d'Aribert, frère de Dagobert I, par Boggis un des fils d'Aribert, avoit à réclamer les droits & à venger les malheurs de sa Maison. Pépin-le-Bref, à la suite de diverses guerres, avoit fait pendre Rémistain son grand-oncle, & dépouillé & fait tuer Gaiffre son père ; Charlemagne avoit emprisonné & dépouillé de ses Etats Hunaud, aïeul de Loup. L'Espagne étoit alors sous la puissance des Sarrasins, & cette puissance s'étoit extrêmement subdivisée par l'usurpation des gouverneurs qui s'étoient faits Rois. Les plus forts d'entr'eux, suivant l'usage, opprimoient les plus foibles. Quelques-uns de ces petits Princes, accablés par les plus puissans, vinrent trouver Charlemagne à Paderborn, où il tenoit un parlement en 779 ; se mirent sous sa protection, & implorèrent son secours pour être rétablis dans les Etats dont ils avoient été dépouillés. Charlemagne prend les armes, perce les Pyrénées comme il avoit percé les Alpes en 774 : en même tems une autre armée pénètre en Espagne par le Roussillon ; il prend Pampelune & Barcelone, soumet la Navarre, l'Arragon, la Catalogne, domine en Espagne d'une mer à l'autre, &, des montagnes jusqu'à l'Ebre, rétablit les Rois ses protégés dans leurs Etats, & alloit rentrer dans les siens, couvert de gloire & chargé de butin ; mais la haine veilloit sur lui, & l'attendoit au passage.

Loup II, que tant de motifs d'intérêt & de vengeance animoient contre ce vainqueur, avoit respecté la marche des Français à leur entrée en Espagne, soit qu'il eût été prevenu par leur célérité, soit qu'il jugeât plus utile pour ses desseins de les laisser s'engager dans l'Espagne, où ils devoient avoir en tête un ennemi redoutable, & de leur couper le retour en les enfermant entre les Sarrasins & les montagnes. Un duc de Gascogne étoit alors pour les Pyrénées, ce qu'un duc de Savoie est pour les Alpes : il avoit les clefs de l'Espagne, comme les ducs de Savoie de l'Italie.

Le duc de Gascogne, dont Charles-le-Chauve, dans la charte d'Alaon, dit qu'il étoit Loup de nom & de caractère, (*omnibus pejoribus pessimus, ac perfidissimus suprà omnes mortales, operibus & na-*

mine lupus, latro potiùs quàm dux dicendus), & qui fut long-tems en exécration aux Français pour l'expédition dont nous parlons, attendit l'armée de Charlemagne dans les défilés des montagnes; il n'osa pas cependant lui fermer le passage, de peur que, si les Français venoient à le forcer ou à s'ouvrir quelque route négligée ou peu connue, comme ils avoient fait sous le même Charlemagne au passage des Alpes, il ne fût lui-même enveloppé par eux; il laissa passer le gros de l'armée, & lorsqu'elle fut engagée dans les détours des Pyrénées, il fondit en traitre sur l'arrière-garde, qui ne s'attendoit nullement à cette brusque attaque, mais qui étoit prête à tout, étant composée des plus braves gens de l'armée : le bagage fut pillé, le choc fut même assez violent pour que l'arrière-garde, n'ayant pu être mise en désordre, fût taillée en pièces, & pour que les Français y perdissent plusieurs guerriers distingués, tels qu'Egibard, grand-maitre de la Maison du Roi; Anselme, comte du Palais; & ce Roland, neveu de Charlemagne, si célébré par les romanciers & par les poètes, mais dont l'Histoire dit simplement qu'il étoit gouverneur des côtes de l'Océan britannique, & fils de Milon, comte d'Angers, & de Berthe, sœur de Charlemagne. Les Français ne pouvant ni développer leurs forces, ni se ranger en bataille, ni atteindre un ennemi presqu'invisible, effrayés par la vue des précipices & par le bruit des torrens, étoient écrasés par de grosses roches qu'on rouloit sur eux du haut des montagnes, ou percés par des flèches lancées d'un lieu sûr. C'est là cette fameuse journée de Roncevaux, dont l'Espagne est encore si fière, & où elle se vante d'avoir vaincu Charlemagne & ses douze pairs. Les Français disent qu'on ne doit point se vanter d'une si lâche trahison; que, s'il étoit possible d'en tirer quelque gloire, cette gloire seroit un peu étrangère à l'Espagne; qu'elle appartiendroit à des voleurs montagnards, demi-français, demi-espagnols, ou qui plutôt n'étoient ni l'un ni l'autre; qui avoient moins combattu qu'ils n'avoient pillé; ce qu'ils pouvoient toujours faire impunément, grace aux retraites inaccessibles où ils se cachoient, & où l'on ne pouvoit les suivre; que le fruit de la victoire fut pour Charlemagne; que l'Arragon, la Navarre, la Catalogne, tout ce qu'il avoit conquis en Espagne resta soumis; que tous les petits Princes de ces pays ne cessèrent point d'être ses vassaux & ses tributaires; que les Chrétiens de ces mêmes pays restèrent sous la protection de Charlemagne, affranchis de tout tribut envers les Mahométans; que Charlemagne établit dans la plupart des villes soumises par ses armes, des gouverneurs qui veilloient sur les Sarrasins, & qui lui répondoient de leur fidélité; que si les Français essuyèrent un échec dans cette occasion, bien loin qu'il ait pu nuire à leur gloire, il semble avoir augmenté leur considération en Europe, par l'importance même que l'Espagne attache à ce petit fait de guerre, par les exagérations & les fables dont elle l'a orné.

Charlemagne, ainsi trahi par le duc Loup, ne pouvoit laisser sans vengeance une pareille félonie de la part d'un vassal; il ne pouvoit laisser la tache d'une défaite imprimée à son nom; il porta la guerre dans la Gascogne : le Duc tomba entre ses mains, & Charlemagne, par une atrocité qui flétrit bien plus sa gloire que n'avoit fait l'échec de Roncevaux, & qui prouve qu'il se regardoit comme ayant été vaincu dans cette journée, fit pendre ce Prince, comme Pépin-le-Bref avoit fait pendre Rémistain, grand-oncle de ce même Duc. Si Pépin méritoit d'être imité en quelque chose par son fils, ce n'étoit pas sans doute dans cette violence. Les lois ou plutôt les usages de la féodalité ne justifient point Charlemagne. Un Prince tel que lui étoit digne d'abolir ces lois & ces usages dans ce qu'ils avoient de barbare; il devoit du moins en tempérer la rigueur d'après les circonstances, & respecter dans le duc Loup le sang royal dont il étoit issu, le malheur dont il étoit accablé, le juste ressentiment dont le fils de Gaiffre, le petit-fils de Hunaud, le petit-neveu de Rémistain, l'arrière-petit-fils du duc Eudes, devoit être animé contre Charles-Martel, Pépin & Charlemagne, les ennemis & les persécuteurs éternels de sa Maison.

Observons du moins que ce vainqueur inexorable n'étendit point sa colère jusque sur la postérité du duc Loup; il laissa par pitié, *misericorditer*, dit toujours Charles-le-Chauve dans la charte d'Alaon, à Adalaric ou Adalric, fils de Loup, une partie de la Gascogne, pour qu'il eût de quoi vivre convenablement, *ad decenter vivendum*. Mais un si foible bienfait ne pouvoit balancer de si horribles outrages. On voit dans la suite ce duc Adalric se révolter contre Louis-le-Débonnaire, & périr avec Centulle, un de ses fils, dans un combat contre ce Prince. Cette querelle se perpétua entre les deux races rivales de Charlemagne & du duc Loup.

LUCCEIUS (Lucius), (*Hist. litt. de Rome*), historien romain, contemporain & ami de Cicéron, qui le comble d'éloges dans plusieurs de ses ouvrages, & qui l'appelle *sanctissimum testem*, titre le plus noble qu'on puisse donner à un historien.

Quand l'auteur de *Rome sauvée* a mis dans la bouche de Cicéron ces deux vers,

> Romains, j'aime la gloire, & ne veux point m'en taire :
> Des travaux des humains c'est le digne salaire.

il a peint d'un seul trait Cicéron & Voltaire; mais surtout il a peint Cicéron tout entier, tel qu'on le retrouve dans une lettre de Cicéron lui-même à Lucceius, où il lui demande pour ainsi dire l'immortalité, en le priant d'écrire l'histoire de

de son consulat. Cette lettre est célèbre ; elle passe pour une des plus belles de Cicéron, & il paroît qu'il en avoit lui-même cette idée, car il conseille à son ami Atticus de s'en procurer une copie. Un moraliste sévère peut trouver de l'orgueil ou de la vanité dans cette lettre ; un philosophe indulgent (& celui-là seul est philosophe) espérera toujours beaucoup de quiconque prend soin de sa réputation & veut vivre avec honneur dans la mémoire des hommes.

Lucceïus écrivoit l'Histoire de son tems, & Cicéron s'attendoit bien d'y figurer à l'époque de son consulat & de la guerre catilinaire ; mais son impatience ne lui permettoit pas d'attendre qu'un si long ouvrage fût achevé. D'ailleurs, son ardeur pour la gloire n'étoit pas satisfaite de l'espace toujours nécessairement borné qu'un individu, quel qu'il soit & quelle que soit son importance, occupe dans une Histoire générale ; il vouloit, en un mot, une histoire pour lui seul. C'étoit l'histoire particulière de son consulat qu'il vouloit qu'on écrivît, ou plutôt qu'il vouloit que Lucceïus écrivît ; car il ne manque pas de lui citer l'exemple d'Alexandre, qui n'avoit voulu être peint que par Apelle, & sculpté que par Lysippe. Il demande formellement à Lucceïus une histoire dont son consulat, séparé du reste de l'Histoire romaine, soit l'unique objet, comme chez les Grecs la guerre de Troye avoit été le sujet d'un ouvrage particulier de Callisthène, la guerre de Pyrrhus de même pour Timée le Sicilien, & celle de Numance pour Polybe, quoique ces trois auteurs traitassent plus succinctement ces mêmes sujets dans leurs Histoires générales. Il se plaît à considérer tous les avantages qui doivent résulter, & pour l'historien, de s'attacher ainsi à un seul sujet, de s'occuper d'une seule personne, & pour le héros, d'être ce seul sujet, cette seule personne dont on s'occupe. La familiarité du style épistolaire engage ici Cicéron dans des aveux assez naïfs ; il ne dissimule pas qu'il attend de la justice de l'historien les louanges qui lui sont dues, & qu'il ne rejettera pas celles que l'amitié voudra bien y ajouter par surcroît. Ce grave législateur, qui, traçant les devoirs austères de l'historien, les rapportoit à ces deux points fixes, à ces deux lois inviolables, *ne quid falsi dicere audeat, ne quid veri non audeat*, se relâche ici, pour son intérêt, de la rigueur de ses principes ; & après avoir observé gaiment que quand les bornes de la pudeur sont une fois passées, il ne faut pas être effronté à demi : *Qui semel verecundiæ fines transierit, eum benè & naviter decet esse impudentem.* Il prie Lucceïus de ne pas s'en tenir si scrupuleusement à la simple vérité, de l'orner, de l'embellir, & même considérablement, au mépris de toutes les lois de l'Histoire : *Te planè etiam atque etiam rogo, ut & ornes ea vehementiùs etiam quàm fortasse sentis, & in eo leges Historiæ negligas..... amorique nostro plusculùm etiam quàm concedat veritas largiare.* Voilà qui est net. Ce Lucceïus cependant s'étoit vanté, dans une de ses préfaces, qu'aucun motif de faveur personnelle n'avoit altéré la vérité de ses écrits, & qu'il s'étoit défendu à cet égard contre toutes les séductions de l'amitié, avec la même inflexibilité que l'Hercule de Xénophon oppose à tous les charmes de la volupté. Cicéron lui-même rappelle à Lucceïus ce propos & cette comparaison ; mais c'est pour le prier d'en user plus humainement & plus amicalement, & de n'être à son égard ni Hercule ni Xénophon. Enfin, Cicéron avoit tellement à cœur que son histoire fût écrite, & bien écrite, qu'il déclare à Lucceïus que, dans le cas d'un refus qu'il ne craint pas cependant de sa part, il prendroit le parti d'être lui-même son propre historien, malgré tous les inconvéniens qu'il y trouve, soit à cause des bienséances gênantes de la modestie, soit à cause des soupçons de partialité que l'intérêt personnel peut si aisément faire naître. Il paroît que Lucceïus ne répondit point par un refus à la confiance d'un ami & au desir flatteur qu'un grand-homme témoignoit d'être célébré par lui ; il promit de le satisfaire. On ignore si c'est le pouvoir ou la volonté de remplir cette promesse qui lui a manqué, ou si cette histoire a été écrite sans être parvenue jusqu'à nous.

C'est principalement par cette lettre de Cicéron que Lucceïus est connu, & la profonde estime que cet orateur, homme d'Etat, montre pour lui, en inspire beaucoup au lecteur. On trouve, dans le *Recueil des épîtres de Cicéron*, une lettre de consolation que ce même Lucceïus écrit à Cicéron sur la mort de sa fille & sur ses autres chagrins, tant domestiques, que politiques & publics.

LUSIGNAN *ou* LUZIGNAN *ou* LEZIGNEM. (*Voyez* cet article dans le Dictionnaire.) Parmi les hommes illustres de cette Maison, il faut compter Hugues X, mari d'Isabelle d'Angoulême, mère du roi d'Angleterre, Henri III. (*Voyez* ci-dessus l'article *Isabelle d'Angoulême*.)



MACRIAN. (*Hist. germ.*) C'est le nom du plus puissant & de l'un des plus vaillans Rois des Allemands, au quatrième siècle, tems où ce nom ne désignoit encore qu'une peuplade germanique qui n'avoit pas donné, comme elle le fit dans la suite, son nom à tout le pays; mais cette peuplade étoit nombreuse & belliqueuse, & donnoit de l'embarras à l'Empire romain. Macrian étoit contemporain & ennemi des empereurs Valentinien, Valens & Gratien : ce fut surtout à Valentinien qu'il eut affaire. Cet Empereur sut lui opposer avec succès les Bourguignons, autre peuplade puissante, & qui s'illustra dans la suite par ses conquêtes dans la Gaule. En 373 & 374, la guerre étoit fortement allumée entre Valentinien & Macrian. Valentinien, le plus violent de tous les hommes, mais qui permettoit quelquefois à la fourberie de tempérer sa fougue, avoit fort à cœur de faire périr Macrian ou de l'enlever. Il construisit secrétement & en peu d'heures un pont de bateaux sur le Rhin, fit passer très-secrétement aussi & avec la plus grande diligence un gros corps d'infanterie du coté de Wisbaden, où Macrian étoit alors occupé à prendre des bains, s'y croyant parfaitement en sûreté. On avoit bien recommandé à ces soldats de voiler leur marche autant qu'il feroit possible, & de s'abstenir soigneusement de tout ce qui pourroit donner de l'éclat à leur passage, ou même l'annoncer; mais quand ils se virent sur un terrain ennemi, ils ne purent jamais s'empêcher de piller & de brûler. Les Allemands, avertis de leur arrivée par la lueur des flammes & par les cris des malheureux qui pleuroient leurs possessions ravagées, songèrent d'abord à sauver leur Roi; ils le jetèrent promptement dans une litière, qu'ils conduisirent à travers des détours qui n'étoient connus que d'eux. Macrian échappa, & Valentinien revint à Cologne, furieux du mauvais succès de son artifice. Il s'en vengea sur un autre Roi de la même nation, nommé Hortarius, qui, ayant accepté de l'emploi dans les troupes romaines, n'en entretenoit pas moins des intelligences avec Macrian. Il fit arrêter Hortarius comme s'il eût été son sujet, & eut la lache barbarie de le faire brûler vif. Macrian fut long tems résister à la force & se défendre de la ruse. il céda enfin à des procédes plus dignes d'ébranler une ame généreuse. Valentinien, corrigé, parut sentir de quel prix pouvoit être l'amitié de ce grand Roi; il parut la rechercher sincérement; il le prévint par des marques d'estime & des présens. Macrian, touché de ce changement de conduite, ne se laissa pas vaincre non plus en générosité; il vint seul & sans escorte trouver l'Empereur près de Mayence, se livrer à sa foi, faire avec lui son accommodement, lui jurer amitié & fidélité, & ce serment ne fut jamais violé. Ce traité fut conclu au mois d'avril 375.

Ce Prince mourut depuis dans une irruption qu'il fit sur les terres des Français, & où il tomba dans une embuscade.

MADRID. (*Hist. de Fr.*) C'est, comme on sait, François I qui a fait bâtir le château de Madrid dans le bois de Boulogne; ce nom de *Madrid* a donné lieu à différentes conjectures.

André Duchesne, s'il est l'auteur de l'ouvrage sur les antiquites des villes & châteaux de France, a dit, & beaucoup d'autres ont répété, que le chateau du bois de Boulogne avoit été bati sur le modele du château de Madrid en Espagne, dont François I avoit fait lever le plan pendant sa prison; mais il est bien reconnu aujourd'hui qu'il n'y a aucune ressemblance entre les deux châteaux.

On a beaucoup plus dit encore, que François I, en bâtissant Madrid, n'avoit voulu qu'éluder la parole qu'il avoit donnée de retourner à Madrid s'il ne restituoit point la Bourgogne. Mais qui reconnoitroit François I à une supercherie, & si indigne, & si grossière?

Sauval dit une chose bien plus raisonnable. Lorsque François I étoit au château du bois de Boulogne, il ne vouloit ni entendre parler d'affaires ni voir personne, & ses courtisans disoient: « On ne le voit pas plus que quand il étoit à Ma» drid : » ils appellèrent donc le château du bois de Boulogne son *Madrid*, & ce nom est resté.

MAINTENON (MADAME LA MARQUISE DE). Aux idées générales que nous avons présentées dans le Dictionnaire, à l'article de cette femme célèbre, nous croyons devoir ajouter ici divers traits tirés en partie des Mémoires de madame de Maintenon, par M. de la Beaumelle. M. de Voltaire a beaucoup décrié cet ouvrage, qui sembloit entrer en rivalité avec le *Siecle de Louis XIV*. Mais M. de Voltaire, comme tous les hommes passionnés, étoit quelquefois injuste. L'excès de mépris qu'il s'efforce de témoigner pour un ouvrage qu'il est impossible de mépriser sincérement, prouve le cas qu'il en faisoit malgré lui. On ne peut nier, en effet, que ces Mémoires ne soient écrits avec beaucoup d'agrément & d'intérêt, quoiqu'avec quelque recherche d'esprit & de philosophie dans certains endroits. L'auteur se permet aussi des traits de légéreté qui dérogent un peu trop à la gravité de l'Histoire, & il n'est pas toujours assez instruit de tout ce qu'il dit, comme nous l'avons prouvé

ailleurs. (*Voyez*, dans le Dictionnaire, l'article *Bouvard de Fourqueux.*) Sur la généalogie de madame de Maintenon, (*voyez* l'article *Aubigné*). Le fameux Théodore-Agrippa d'Aubigné épousa mademoiselle de Lézey. M. de la Beaumelle a tort de dire dans le chap. VI du premier livre, qu'elle étoit de la Maison de Vivonne, puisqu'il dit cinq pages après, dans une note du chapitre VII, que la Maison de Lézey étoit une branche de celle de Lusignan. « Lorsque d'Aubigné recherchoit mademoiselle de Lézey en mariage, sa passion, dit l'auteur, étoit traversée par un grand nombre de prétendans. Le prince de Condé tenoit pour le plus brave, mademoiselle de Lezey pour le plus aimable, son curateur pour le plus riche. »

Si tous trois étoient d'accord sur le choix, quoique par ces trois motifs différens, la phrase est claire; mais comme d'Aubigné n'étoit pas ce plus riche pour qui tenoit le curateur, on pourroit douter, d'après la tournure de la phrase, qu'il fût ce plus brave pour qui le prince de Condé s'intéressoit, & ce plus aimable pour qui mademoiselle de Lézey se déclaroit : il falloit nous dire nettement que c'étoit lui. Mettez autant de finesse que vous pourrez dans la pensée, mais mettez toujours la plus grande clarté dans l'expression.

Il n'y a peut-être pas encore assez de clarté dans la phrase suivante : « Catherine de Médicis avoit décidé qu'il falloit empêcher trois choses dans le Poitou, le mariage du prince de Condé avec mademoiselle de la Trimouille, à cause de Taillebourg; celui de d'Aubigné, à cause de Murçay; & celui de *la Personne*, à cause de Denault. »

On entrevoit qu'il s'agit de l'intérêt politique d'empêcher l'agrandissement de quelques Maisons protestantes; mais comme les noms de Taillebourg, de Murçay, de Denault n'ont point encore été prononcés, ni leur importance politique expliquée, cette idée demandoit plus de développement. Quant au mot *la Personne*, qui est sans doute un nom, il arrête un moment, à cause de la signification du mot, & parce que rien n'y a préparé.

D'Aubigné..... apprit qu'Henri avoit promis à la comtesse de Guiche (Corisande d'Andouins, comtesse de Guiche ou de Grammont, fort aimée alors d'Henri, roi de Navarre) de l'envoyer (lui d'Aubigné) à la Bastille.

La page, qui est la trente-quatrième, porte pour époque 1585. Henri III régnoit alors en France, & Henri de Navarre, loin de pouvoir menacer personne de la Bastille, pouvoit quelquefois la craindre pour lui-même.

La marquise de Maintenon, Françoise d'Aubigné, qui devoit remplir une carrière de quatre-vingt-quatre ans, fut tenue pour morte à quatre ans, & dut la vie une seconde fois à la tendresse de sa mère, Anne ou Jeanne de Cardillac. Dans un voyage en Amérique l'enfant ne donnoit plus aucun signe de vie : on alloit la jeter à la mer. Madame d'Aubigné veut auparavant lui donner un dernier baiser : elle lui met la main sur le cœur, & s'écrie que sa fille n'étoit pas morte. Madame de Maintenon contant, dans la suite, ce fait dans le salon de Marly, l'évêque de Metz, qui étoit présent, lui dit : « Madame, on ne revient pas de si loin pour peu de chose. »

Cette Jeanne de Cardillac, mère de madame de Maintenon, n'étoit pas, comme on l'a tant dit, la fille d'un geolier, dont Constans d'Aubigné fût devenu amoureux dans une prison, qu'il eût épousée clandestinement après lui avoir fait un enfant, & s'être enfui avec elle. Jeanne de Cardillac, fille de condition & fort bien élevée, avoit pour père Pierre de Cardillac, seigneur de la Lane, commandant du Château-Trompette sous les ordres du duc d'Epernon son parent, gouverneur de Guienne; elle avoit pour mère Louise de Montalembert, & tenoit de tous côtés aux plus honorables familles. Constans d'Aubigné l'épousa très-publiquement à Bordeaux, le 27 décembre 1627, & n'en eut d'enfans qu'en légitime mariage.

C'est sur ces idées plus exactes qu'il faut réformer quelques restes d'erreur qui se trouvent dans notre article *Maintenon*, du Dictionnaire, erreurs qui se trouvoient encore plus prononcées dans la première édition de M. de la Beaumelle, & dont il nous apprend que mademoiselle d'Aumale elle-même, cette confidente de madame de Maintenon, si instruite des moindres particularités de sa vie, n'a pas su entièrement se garantir. Il est vrai que Constans d'Aubigné, indigne, & de son père, & de sa fille, passa une grande partie de sa vie en prison; que sa femme s'y enfermoit souvent avec lui, pour le secourir & le consoler; que Françoise d'Aubigné naquit (le 27 novembre 1635) dans les prisons de la conciergerie de Niort, & fut élevée au Château-Trompette, où son père étoit enfermé sous la garde de Pierre de Cardillac son beau-père. « Que le malheureux, dit à ce sujet M. de la Beaumelle, ne désespère jamais de son sort. »

Des mères, même tendres, étoient, surtout autrefois, un peu fâcheuses aux enfans par la sévérité de leurs principes d'éducation, & par l'austérité de leurs leçons. Dans ce même passage en Amérique, où Françoise avoit été si mal, le vaisseau qui la portoit, ainsi que sa famille, fut attaqué par un corsaire : le péril étoit grand, on s'effrayoit, on prioit Dieu, on pleuroit; Françoise, au contraire, disoit tout bas à son frère : *Tant mieux, soyons pris, nous ne serons plus grondés par notre mère.*

Le feu prit un jour à une habitation que M. & madame d'Aubigné avoient en Amérique : la petite d'Aubigné pleuroit; elle avoit à peine six ans alors; sa mère lui fit une réprimande un peu grave pour cet âge : Faut-il donc, lui dit-elle, pleurer pour une maison ? « Ce n'est pas non plus la maison que je pleure, répondit l'enfant; c'est ma

» poupée. » C'étoit l'enfant qui donnoit à la mère une leçon de convenance.

Madame d'Aubigné racontant à ses enfans les exploits de Théodore-Agrippa leur aïeul, & sa faveur auprès d'Henri, roi de Navarre, puis de France, Françoise déclara qu'elle vouloit être reine de Navarre : elle le fut pour le moins.

Elle montra de bonne heure un caractère décidé & un grand attachement pour sa religion. Cette religion étoit la protestante, où elle avoit été élevée par madame de Villette sa tante. Madame d'Aubigné étoit catholique; mais la pauvreté l'avoit obligée d'abandonner sa fille aux soins, aux bienfaits & aux instructions de madame de Villette. Lorsqu'ensuite elle la reprit, elle la trouva déjà protestante opiniâtre : Françoise refusa de la suivre à la messe. Vous ne m'aimez donc pas, lui dit sa mère : j'aime encore plus mon Dieu, répondit l'enfant. C'est la réponse de Polyeucte à Pauline :

PAULINE.

Quittez cette chimère, & m'aimez.

POLYEUCTE.

Je vous aime

Beaucoup moins que mon Dieu, mais bien plus que moi-même.

Françoise, obligée d'obéir, s'en vengea en se comportant indécemment dans l'église, & en affectant du mépris pour nos mystères. Sa mère, dévotement irritée, lui donna un soufflet. Françoise, qui savoit l'évangile, présenta l'autre joue. Frappez, dit-elle : il est doux de souffrir pour sa religion.

C'est pourtant cette même madame de Maintenon qui, dans la suite, contraignit d'aller à la messe la petite de Villette, petite-fille de madame de Villette sa tante & sa bienfaitrice; mais en entraînant ainsi de force la petite-fille au parti de la vérité, elle comptoit s'acquitter envers l'aïeule, qui ne l'avoit élevée elle-même dans l'erreur que par tendresse.

Elle n'oublia jamais les bienfaits de madame de Villette, &, lorsque déjà plus docile, elle s'instruisoit des dogmes de la foi catholique, & qu'elle commençoit à s'en rapprocher : « J'admettrai » tout, disoit-elle, pourvu qu'on ne m'oblige pas » à croire que ma tante de Villette sera damnée. » En effet, les terribles conséquences du dogme, *Hors de l'église point de salut*, sont ce qui répugne le plus aux ames douces & tendres.

Elle consentit enfin à faire sa première communion; mais elle n'entroit pas bien encore dans l'esprit de ce redoutable mystère. En approchant de la sainte table elle dit à son frère, en lui donnant un coup de pied : « Et toi, n'es-tu pas assez vieux » pour communier aussi? »

Une autre parente, madame de Neuillant, mère de la maréchale de Navailles, la prit aussi chez elle, mais la traita bien moins en parente qu'en domestique. Françoise fut chargée des plus vils détails de la maison. « Je commandois dans la basse-» cour, » a-t-elle souvent dit depuis; « c'est par ce » gouvernement que mon règne a commencé. »

« Tous les matins, dit M. de la Beaumelle, un » loup sur le visage pour conserver le plus beau » teint du monde, un chapeau de paille sur la tête, » un panier dans la main, une gaule dans l'autre, » Françoise alloit garder les dindons, avec ordre » de ne toucher au panier où étoit le déjeûné, » qu'après avoir appris cinq quatrains de Pibrac : »

C'étoit le plan d'éducation de Gorgibus dans Molière :

Prenez-moi tous les jours, au lieu de ces fornettes,
Les quatrains de Pibrac & les doctes tablettes
Du conseiller Mathieu; l'ouvrage est de valeur,
Et plein de beaux dictons à réciter par cœur.

Les Ursulines de Niort la gardèrent quelque tems par charité, puis se refroidirent, & la rendirent à sa mère. Madame de Maintenon ne se souvint que du bienfait, & ne songea qu'à s'acquitter par des bienfaits envers ces religieuses. Mes enfans, disoit-elle à ce sujet aux élèves de Saint-Cyr, faisons toujours le bien : il est rarement perdu devant les hommes, & jamais devant Dieu.

Non-seulement dans sa puissance & dans sa grandeur elle ne rougit jamais de l'état d'humiliation où la pauvreté l'avoit mise autrefois, mais elle aimoit à en rappeler le souvenir, & trouvoit bon qu'on le lui rappelât.

« Il parut un jour dans son antichambre un » homme qui fendit la foule, & qui, l'abordant » avec une respectueuse hardiesse, lui dit : Il y a » quarante ans, Madame, que je ne vous ai vue, » & vous ne pouvez me reconnoître; mais vous » ne pouvez m'avoir entièrement oublié. Vous » souvient-il qu'à votre retour des îles vous vous » rendiez tous les jours à la porte des Jésuites de » la Rochelle, où..... les jeunes Pères distribuoient » de la soupe aux pauvres..... Je vous distinguai » dans la foule des mendians..... Je fus frappé de » la noblesse de votre physionomie : vous ne me » parûtes point faite pour un état si vil : j'observai » votre embarras à vous présenter pour avoir part » à l'aumône, & j'en eus pitié. C'est donc vous, » Monsieur, lui dit madame de Maintenon, qui » pour m'épargner la honte d'être confondue avec » ces infortunés, fites apporter la soupe chez moi, » en me témoignant tant de regret d'être borné à » un si médiocre secours! Vous me sauvâtes dou-» blement la vie, & en me donnant cette nour-» riture, & en compâtissant à ce que je souffrois » d'être obligée de mendier publiquement. »

Elle lui demanda ce qu'elle pourroit faire pour lui, & le fit entrer dans son cabinet afin de lui épargner à son tour l'humiliation d'exposer tout haut ses besoins. Cet homme, alors maître d'école de village, lui demanda une cure. Madame

de Maintenon, toujours juste & pieuse dans sa reconnoissance, lui dit : « Je ne me mêle point » de la dispensation des bénéfices, & je ne puis » juger si vous êtes propre à être curé; je sais » seulement que vous avez une des vertus de cet » état, la charité. » L'entretien finit par le don qu'elle lui fit d'une bourse de cent pistoles, & par la promesse de la remplir chaque année d'une pareille somme, sans lui ôter d'ailleurs l'espoir d'obtenir l'objet de sa demande.

Le Roi entra chez elle. Sire, lui dit-elle, voilà mon père nourricier; elle lui conta cette aventure, & finit son récit par ce mot : « J'ai été » pauvre & orpheline, vous ne serez pas surpris, » Sire, que je vous importune quelquefois en fa- » veur des pauvres & des orphelins. »

Tout ce qui étoit dans l'antichambre & qui avoit entendu à quel titre cet homme avoit réclamé les souvenirs de madame de Maintenon avant d'être introduit dans le cabinet, « fut sur- » pris de n'appercevoir ni honte, ni ostentation, » ni chagrin sur le visage de cette Dame, & ma- » dame de Maintenon le fut sans doute de ce *lâche* » *étonnement : il n'est rien de grand pour les grands* » *cœurs.* »

C'est ici de la déclamation & de l'enflure : l'étonnement de l'assistance étoit fort naturel & n'avoit rien de lâche. L'étonnement, en pareil cas, ne prouve pas nécessairement qu'on se sente incapable de la même vertu; il peut prouver seulement qu'on sait qu'elle est rare & difficile dans de certaines circonstances. Mais madame de Maintenon n'étoit pas tout-à-fait dans ces circonstances qui rendent si amer à un parvenu, à un fils de la fortune le souvenir de sa première bassesse. La petite-fille de Théodore-Agrippa d'Aubigné, tombée dès le berceau dans la pauvreté, réduite à la mendicité, devient par ce contraste même un grand objet d'intérêt, & cet intérêt ennoblit tout.

Madame de Maintenon se ressouvint d'elle-même, dans sa grandeur, qu'un jour où, pauvre encore, mais déja répandue dans le monde, elle devoit recevoir chez elle quelques femmes de qualité, une blanchisseuse lui avoit loué des meubles & avoit refusé le paiement du loyer. Honteuse de s'en ressouvenir si tard, elle fait chercher cette femme. On la trouve avec peine dans un galetas, accablée de vieillesse & d'infirmités, prête à vendre sa dernière chaise pour avoir un dernier morceau de pain. Madame de Maintenon va la voir : « Je ne souffrirai pas, dit-elle, que » celle qui m'a si généreusement prêté ses meu- » bles, soit réduite à vendre ce qui lui en reste. » Elle lui assure une pension dont elle a grand soin de lui avancer le premier quartier. Ses bienfaits alloient souvent chercher ainsi dans les réduits obscurs des malheureux surpris de n'être pas oubliés. Tels étoient les plaisirs qui la consoloient de la grandeur.

« J'allai un jour avec elle, dit une de ses élè- » ves, chez la veuve d'un major de place. Cette » femme, ne sachant pas que c'étoit madame de » Maintenon, se leva un instant, & se rassit, lui » contant ses malheurs. Je lui dis : N'avez-vous » pas été chercher quelques secours auprès de » madame de Maintenon? Oui, répondit-elle : un » valet-de-chambre m'a promis de lui donner un » placet. On dit que c'est une Dame très-charita- » ble, & qui reçoit fort bien les pauvres; mais » je n'ai pu l'aller voir : j'ai l'estomac rétréci pour » n'avoir pas mangé depuis deux jours. Madame » de Maintenon ne put retenir ses larmes, lui » donna une bonne somme d'argent, & depuis » l'assista jusqu'à sa mort sans se faire connoître. »

Charitable & bienfaisante lorsqu'elle n'avoit à prendre que sur elle-même, elle n'étoit point prodigue de son crédit qu'elle croyoit ou affectoit de croire très-borné quand on le croyoit sans bornes. Le P. de la Neuville, jésuite, la reconnut un jour à la modestie avec laquelle elle en parloit. Il témoignoit devant une femme que le hasard lui avoit fait rencontrer dans le monde, le desir d'obtenir une audience de madame de Maintenon. Que lui voulez-vous? demanda cette femme. Je voudrois, dit-il, lui demander un emploi pour un de mes frères. Vous vous adressez mal, reprit-elle; elle demande quelquefois au Roi des aumônes pour des indigens, mais jamais des graces. Elle a tant de crédit! répliqua le jésuite. Pas tant que vous croyez. — Ah! c'est à madame la marquise de Maintenon que j'ai l'honneur de parler; elle seule peut se défier de son crédit.

A Paris & à la cour on l'exagéroit, au contraire : on supposoit qu'elle gouvernoit le Roi; on disoit de lui en trois mots latins ce qui devoit être entendu en deux mots français : *Mente non agit.* On publia des estampes où l'on voyoit le Roi & madame de Maintenon se donnant la main, & soutenant un globe sous lequel plioient les épaules d'Atlas, avec ces mots : *Nous maintenons.*

Scarron, premier mari de madame de Maintenon, avoit avili par le burlesque un talent assez original & un nom ancien, autrefois respecté. Un de ses ancêtres avoit fait au douzième siècle, des fondations pieuses à Montcallier dans le Piémont. Ses pères étoient depuis long-tems dans la robe; son trisaïeul est célébré dans la *Henriade*, au nombre de ces magistrats royalistes, dont la vertu étoit suspecte & redoutable aux Guises & aux Seize. Son père, conseiller au parlement, nuisit à sa fortune pour avoir résisté au cardinal de Richelieu, comme son fils s'en plaint dans des vers burlesques. L'enjouement de Scarron, la gaité de son humeur, l'aimable facilité de son caractère, la pitié même de ses maux, attiroient chez lui une société choisie, sur laquelle madame Scarron s'acquit bientôt un doux empire par la noblesse de son ton, le charme de ses ma-

nières, l'ascendant de sa raison, la dignité de son caractère. « En l'entendant, dit son historien, on » oublioit qu'il y eût d'autres plaisirs; on oublioit » même ses besoins. » Madame, lui dit un jour un domestique à voix basse, « encore une histoire à » ces Messieurs, car le roti nous manque aujour- » d'hui. »

» Je ne lui ferai point de sottise, disoit Scar- » ron en l'épousant, mais je lui en apprendrai » beaucoup. Je ne puis, lui disoit il à elle-même, » vous donner les plaisirs du mariage; il faut du » moins que je vous en apprenne les termes. » Ce fut elle au contraire qui réforma jusqu'à un certain point les mœurs & le ton de son mari, & qui adoucit les traits de son enjouement burlesque en l'assujettissant à l'empire des bienséances.

La Reine-mère, apprenant ce mariage, disoit: » Que fera Scarron de mademoiselle d'Aubigné? » Ce sera le meuble le plus inutile de sa maison. » Ce fut le plus utile. Etoit-il malade? c'étoit sa garde; convalescent, sa compagne assidue; rétabli autant qu'il pouvoit l'être, elle étoit son lecteur & son secrétaire. Jamais on ne remplit mieux des devoirs plus pénibles; jamais mari, si bassement comique, n'eut une femme si noblement imposante; elle l'étoit à tel point, que Louis XIV, dans le tems où elle n'étoit encore que la gouvernante de ses enfans illégitimes, s'amusant un jour à la campagne à renverser les fauteuils des Dames, passa devant celui de madame Scarron, en disant: *Pour celle-là, je n'oserois.* Madame Scarron avoit l'air de la Reine du monde, & Scarron, de son fou, de son nain ou de son singe.

La Beaumelle a un chapitre exprès des *Amans de madame Scarron*; il entend par-là des hommes amoureux d'elle, & qui, encouragés d'abord par son envie de plaire, étoient bientôt rebutés par ses constantes rigueurs. « Elle eût voulu être » adorée de l'Univers, dit le même la Beaumelle, » & n'eût pas eu la moindre reconnoissance pour » un de ses adorateurs. » Le maréchal d'Albret l'aima; ce maréchal si connu par ses galanteries sous le nom de *Mioffens*, comme le maréchal de Richelieu l'a été de notre tems par les siennes, & dont Scarron a dit:

Ce Mioffens aux maris si terrible,
Ce Mioffens à l'amour si sensible,
Mais si léger en toutes ses amours
Qu'il change encore & changera toujours.

Madame Scarron le fixa & il ne put la séduire: à l'amour succédèrent le respect & l'amitié. « Il » vit, dit l'auteur des *Mémoires*, qu'il valoit » mieux être l'ami d'une femme forte, que l'a- » mant d'une femme foible. » Mademoiselle de Scudéry, dit encore le même auteur, s'exprime ainsi *dans son jargon précieux*: « L'air qu'on respire » auprès d'elle, semble inspirer la vertu. »

Où l'auteur trouve-t-il donc là du jargon & du précieux? C'est une phrase noble, mais simple.

Nous avons rapporté, dans le Dictionnaire, ce que disoient de madame Scarron les jeunes gens les plus entreprenans de la cour.

M. de la Beaumelle rend plus de justice à l'épisode très-noble & très-ingénieux de Scaurus & de Lyriane, entrant dans le temple de la Fortune pour interroger l'oracle sur leurs destinées. C'est une allégorie relative à M. & à madame Scarron, dans un des romans de mademoiselle de Scudéry; allégorie fine & obligeante, sans flatterie, & qui finit par une espèce de prédiction du bonheur réservé à madame de Scarron, âgée alors de vingt-quatre ans, & très-peu fortunée. Elle en avoit seize lorsqu'elle épousa Scarron, qui eût pu être son père. Il eut toujours pour elle le plus tendre respect, &, quand il parle d'elle, le ton burlesque fait place au ton du sentiment, comme dans ces vers où il remercie mademoiselle Scudéry d'avoir si bien célébré, dans l'épisode de Scaurus & de Lyriane,

Celle par qui le ciel soulage son malheur,
Digne d'un autre époux comme d'un sort meilleur.

Il mourut en riant comme il avoit vécu, & voyant ses parens & ses amis fondre en larmes autour de son lit, car il étoit fort aimable & fort aimé: « Mes enfans, leur dit-il, je ne vous ferai » jamais autant pleurer que je vous ai fait rire; » mais quand il fallut dire le dernier adieu à sa femme, il cessa de plaisanter: il la remercia de tous ses soins, & faisant un effort pour lui tendre la main: « Je vous prie, dit-il, de vous souvenir » quelquefois de moi: je vous laisse sans biens; la » vertu n'en donne pas; cependant soyez toujours » vertueuse. »

Madame Scarron le pleura, dit la Beaumelle, comme si elle eût perdu quelque chose. Elle perdoit beaucoup; elle perdoit un ami.

Mais elle put dire comme Monime:

Et veuve maintenant sans avoir eu d'époux.

La marquise de Montchevreuil lui ayant donné une retraite chez elle à la campagne, madame Scarron, toujours attentive à plaire & à obliger, entrevit qu'elle desiroit de jouir promptement d'un ouvrage de tapisserie; elle se leva pendant quatre mois à quatre heures du matin pour y travailler. Un voisin, qui voyoit tous les jours à cette heure une fenêtre ouverte, & une femme l'aiguille à la main, dit à madame de Montchevreuil qu'elle avoit une femme-de-chambre bien laborieuse.

Dans un voyage qu'elle fit en Poitou avec plusieurs personnes, un homme de la compagnie fut attaqué de la petite vérole. Madame Scarron, qui ne l'avoit pas eue ou qui ne le croyoit pas, engagea la sœur du malade à éviter la contagion,

prit sa place, & garda le malade jusqu'au parfait rétablissement. Quand le frère & la sœur la remercièrent d'un tel service, elle leur fit cette réponse assez singulière, soit qu'elle fût vraie, soit qu'elle ne le fût pas : « Ce n'est ni l'amitié ni la » religion qui m'ont sollicitée pour vous ; c'est » d'abord un peu de pitié, & ensuite beaucoup » d'envie de faire une chose qui ne s'est jamais » faite. »

On pouvoit même absolument trouver quelque défaut de bienséance dans cet excès d'attention qui faisoit d'une jeune & jolie femme la garde-malade d'un homme. Au reste, cette réponse pouvoit n'être qu'un trait de délicatesse pour mettre à l'aise la reconnoissance du malade ; mais il est vrai qu'alors madame Scarron n'étoit pas sans goût pour les singularités. Voici, par exemple, un trait qu'elle expliquoit elle-même & qui ne peut guère s'expliquer que par-là.

Dans un tems où l'émétique étoit regardé comme une dernière ressource dans les maladies desespérées, elle en prit en pleine santé, alla faire une visite, & dit froidement ce qu'elle venoit de faire ; on la renvoya comme une folle. « Ce n'étoit pas » ce que je voulois, disoit-elle dans la suite ; je » voulois qu'on dit : Voyez cette jolie femme ; » elle a le courage d'un homme & on ne le dit » pas. » Ce desir de renommée étoit dominant chez elle. Voici l'aveu qu'elle en fait elle-même. « Je voulois être estimée. L'envie de me faire » un nom étoit ma passion ..... & c'est peut-» être pour m'en punir que Dieu a permis mon » élévation, comme s'il avoit dit dans sa colère : » *Tu veux des louanges & des honneurs : eh bien !* » *tu en auras jusqu'à en être accablée.* »

Madame Scarron restoit pauvre, mais elle avoit des amis. On essaya de faire revivre en sa faveur une pension que Scarron avoit eue sous le titre bouffon de *Malade de la Reine*, & qu'il avoit perdue par une bouffonnerie satyrique, intitulée *La Mazarinade*. Mazarin, qui s'en souvenoit, demanda si la veuve de Scarron se portoit bien : on lui dit qu'oui. *Eh bien !* dit-il, *elle n'a donc point de droit à la pension d'un malade.*

On se tourna du côté du magnifique Fouquet, qui donnoit aux hommes par vanité, aux femmes par libertinage, & qui se vantoit d'avoir le tarif de toutes les vertus du Royaume. Il n'eut pas celui de la vertu de madame Scarron ; il employa en vain ses agentes & ses créatures, autrefois ses maitresses, alors ses courtières d'amour ; il envoya un écrin de prix, en se tenant visiblement caché. L'écrin fut renvoyé, le surintendant se tourna vers des conquêtes plus faciles, mais il ne dit pas : *Puisque vous êtes si vertueuse, je vous donne la pension que je voulois vous vendre*, comme Henri IV avoit dit à madame de Guercheville qui l'avoit aussi refusé : *Puisque vous êtes vraiment Dame d'honneur, vous le serez de la Reine ma femme.* L'un étoit Henri-le-Grand, l'autre n'étoit que Fouquet.

On eut recours au Roi, & ce fut alors que les placets de la veuve Scarron fatiguèrent tant ce maître dédaigneux qui devoit un jour être pour elle un ami si tendre.

Vers l'an 1680, dans un tems où Louis XIV étoit partagé entre madame de Montespan, à laquelle il tenoit encore un peu par l'habitude & par les enfans qu'il avoit d'elle, mademoiselle de Fontanges, dont l'éblouissante beauté enivroit ses sens, & madame de Maintenon, qui étoit agréable à ses yeux & nécessaire à son cœur, madame de Montespan, qui ne pouvoit ni vivre avec madame de Maintenon ni se passer d'elle, & qui recherchoit toujours sa conversation, lui dit un jour qu'elle avoit rêvé que *le chat gris* (c'étoit mademoiselle de Fontanges) étoit chassé, & qu'elle (madame de Montespan, tombée alors dans la disgrace du Roi) s'étoit raccommodée avec le Roi dans l'appartement même de madame de Maintenon. « Et moi aussi, j'ai des songes, ré» pond celle-ci. Nous étions l'une & l'autre sur le » grand escalier de Versailles. Je montois, vous » descendiez ; je m'élevai jusqu'aux nues, & vous » allates à Fontevrault. »

M. de Voltaire observe que c'est une réponse connue du duc d'Epernon au cardinal de Richelieu, laquelle est gatée ici par M. la Beaumelle. Le Duc, descendant l'escalier du Louvre, rencontre le Cardinal qui montoit, & qui lui demanda s'il y avoit des nouvelles. *Je n'en sais point d'autre*, dit le Duc, *sinon que vous montez & que je descends.* M. de Voltaire relève l'allongement & l'incohérence de ces mots, attribués à madame de Maintenon. « Je montois, vous descendiez ; » *je m'élevai jusqu'aux nues.* Il est bien question de » s'élever jusqu'aux nues sur un escalier ! »

C'est avec peine qu'on voit madame de Maintenon avoir part à l'intrigue condamnable & digne seulement de madame de Montespan, qui fut mise en œuvre pour engager mademoiselle de Montpensier à se dépouiller de ses biens en faveur de M. le duc du Maine, qu'elle n'avoit prétendu qu'instituer son héritier (& c'étoit bien assez), encore la condition de cette institution étoit-elle qu'on lui permettroit d'épouser M. de Lauzun, alors enfermé à Pignerol. On commença par lui persuader de ne point faire de conditions avec le Roi, de faire seulement ses offres pour le duc du Maine, & de prendre toute confiance dans la reconnoissance du Roi. On feignit ensuite d'avoir compris qu'il s'agissoit d'une donation entre-vifs & non d'une simple institution d'héritier : on lui dit que le Roi l'avoit entendu ainsi, & ne souffriroit pas cette restriction, qui lui paroitroit faite après coup, & qui auroit l'air d'un repentir injurieux. Dans le cours de cette intrigue madame de Maintenon fut envoyée à Mademoiselle pour fixer ses incertitudes. Mademoiselle, qui la regar-

doit comme auteur ou comme complice de la persécution qu'elle essuyoit, lui dit avec la hauteur d'une Princesse qui veut humilier une favorite : *Il y a long-temps que je ne vous ai fait l'honneur de vous parler, parce que.....* Sur ce début, madame de Maintenon, qui sentoit sa force, sortit brusquement. Mademoiselle la retint, & prenant un ton plus doux, dit qu'elle étoit prête à se dépouiller de ses biens, pourvu qu'on lui permît d'épouser M. de Lauzun. Madame de Maintenon répéta le conseil perfide de s'abandonner à la reconnoissance & à la générosité du Roi. Je connois les générosités de cour, dit Mademoiselle, & elle menaça de disposer de son bien à son gré si on ne lui permettoit ce mariage. Vous n'en serez pas la maitresse, répondit la favorite; le Roi ne souffrira pas une disposition de vos biens, contraire à vos promesses. Mademoiselle éclata en plaintes sur cette tyrannie véritablement un peu forte : je donnerai tout aux pauvres, dit-elle ; nous verrons si la piété du Roi lui permettra de leur ravir un bien légitimement donné. « En ce cas, reprit ma-» dame de Maintenon, je ne puis vous répondre » que M. de Lauzun ne soit pas transféré à la » Bastille. »

Ce propos inique & tyrannique que la sage Maintenon n'auroit pas dû se permettre, en rappelle un semblable que Vittorio Siri dit avoir été tenu par le duc de Sully, au troisième prince de Condé, mari de mademoiselle de Montmorenci. Henri IV étoit amoureux de cette Princesse : on vouloit engager le Prince à faire venir sa femme à la cour. Le duc de Sully, l'homme le moins propre à cette négociation, commanda au Prince, plutôt qu'il ne lui conseilla, de satisfaire le Roi.

Et la foudre à la main, menaçant ses refus,

osa bien lui parler de Bastille. Condé répondit que le Roi étoit trop juste pour l'avoir chargé de menacer de la Bastille le premier Prince du sang, & surtout un Prince innocent. Ne vous fiez pas sur votre innocence, répliqua Sully : vous ne seriez pas le premier homme innocent qui eût été mis à la Bastille sous un Roi juste.

La grande ambition de madame de Maintenon étoit d'arracher Louis XIV au vice & à l'adultère, & de le ramener dans les voies du salut. Ce fut elle-même qui fut chargée d'annoncer à madame de Montespan que le Roi renonçoit à elle. Celle-ci, dans son désespoir, tantôt l'accabloit d'injures & de menaces, tantôt cherchoit à la gagner par des excuses, des larmes, des promesses. Des promesses ! lui dit madame de Maintenon ; je n'en veux qu'une de vous, & je la demande au nom de Dieu, du Roi & de votre propre honneur. Promettez de renoncer de bonne foi à votre passion. *Ah !* répondit madame de Montespan, *c'est m'arracher le cœur.*

Au sortir de cet entretien, madame de Maintenon rencontra un homme de la cour, qui lui dit : « Le bruit se répand, Madame, que le Roi quitte » les femmes, & que c'est votre ouvrage. » *Plût à Dieu ! & mourir sur le champ*, répondit-elle.

On délibéra si madame de Montespan seroit exilée. Madame de Maintenon lui épargna ce dernier coup; mais elle l'entoura de directeurs qui l'exhortoient sans cesse à s'exiler elle-même ; ce qu'elle fit enfin de guerre lasse après de longs délais & d'innombrables dégoûts, & après avoir essayé par mille intrigues, de renverser le crédit toujours croissant de celle qu'elle regardoit comme sa rivale. *Je saurai me venger*, lui dit-elle un jour à la suite d'un entretien fort vif ; *& moi*, répondit madame de Maintenon, *je saurai vous pardonner.* Ce fut celle-ci qui tint parole.

Madame de Montespan, dans un accès de fureur, renvoya au Roi les pierreries qu'il lui avoit données. Le premier mouvement du Roi fut d'ouvrir la cassette. Madame de Mainrenon, craignant qu'il ne lui fît l'affront de les lui offrir, l'arrête & l'empêche d'ouvrir. Le second mouvement du Roi fut de se venger de cette insulte. Madame de Maintenon lui représente que madame de Montespan est plus digne de pitié que de courroux, & que cette imprudente saillie est la dernière convulsion d'un amour réduit au désespoir. Et comment la vanité même du Roi ne le lui disoit-elle pas ? Comment cette vanité n'étoit-elle pas flattée de ce vain courroux d'une amante si long-tems aimée & si cruellement délaissée ? Il étoit bien question là d'affront fait au Roi ! Ce n'étoit pas au Roi à venger les injures de l'amant infidèle.

Au milieu des transports jaloux de madame de Montespan & des triomphes d'une femme autrefois sa protégée, la première propose à la seconde une partie à Clagny. Madame de Maintenon l'accepte. On vint lui dire officieusement qu'elle n'y seroit pas en sûreté, que cette fête pouvoit cacher des trahisons : mais elle avoit promis ; elle y alla, & vit, dit M. de la Beaumelle, qu'un crime est bien plus aisé à imaginer qu'à commettre.

C'étoit madame de Montespan qui avoit donné à Louis XIV l'idée de faire écrire son histoire par Racine & par Boileau, & dans le tems même de sa disgrace elle étoit admise aux lectures que ces deux historiens poètes faisoient à Louis XIV de quelques morceaux de cette histoire. « Madame » de Montespan, dit M. de la Beaumelle, laissoit » échapper quelques mots piquans. Le Roi, en » souriant, jetoit furtivement un regard sur ma-» dame de Maintenon, qui, assise sur un tabouret » vis-à-vis de lui, tâchoit d'entendre, sans bâiller, » les fadeurs des deux historiens. »

Eh ! qui lui a dit que ce fussent des fadeurs ? Quand Racine, au tems de la révocation de l'édit de Nantes, disoit dans *Esther*,

Et le Roi trop crédule a signé cet édit.

étoit-il donc si fade ? Racine & Boileau ne savoient-ils

voient-ils pas louer sans fadeur? Louis XIV est loué, flatté, si l'on veut, dans la plupart des ouvrages de Boileau; il l'est toujours d'une manière piquante & très-éloignée de la fadeur. M. de Voltaire, dans le *Siecle de Louis XIV*, loue beaucoup ce Prince en avouant ses fautes, & tout homme de bon sens, & qui saura l'Histoire, le louera toujours beaucoup. M. de Voltaire est-il fade?

M. de la Beaumelle s'amuse, en passant, à dire « que Racine & Boileau s'appliquoient plus à écarter de la cour tout autre bel-esprit qu'eux, & » se rendre maîtres de l'Académie, qu'à faire un » ouvrage digne de la postérité. » Quoi! Racine & Boileau, dans tous leurs ouvrages, négligeoient-ils jamais de les rendre dignes de la postérité? Ne diroit-on pas que ces deux beaux génies étoient des intrigans sans mérite, qui, par artifice, écartoient de la cour le mérite qui les eût offusqués? Boileau avoit-il tort de n'estimer aucun poète de son tems à l'égal de Racine? Racine avoit-il tort de n'estimer aucun critique de son tems à l'égal de Boileau? Et quel écrivain digne d'être mis sur la même ligne, ou seulement d'en approcher *longo intervallo*, ont-ils donc écarté de la cour? Quant à leur empire dans l'Académie, qu'auroit-on pensé de ce corps respectable, si deux hommes tels que Racine & Boileau n'y avoient pas eu la plus grande influence? Quelles légéretés, que toutes ces petites décisions de caprice! Et comment cherche-t-on à se distinguer par ces paradoxes & ces jugemens en l'air, quand on a tant de moyens d'intéresser, & par son style, & par les choses qu'on avoit à dire?

Revenons à mesdames de Montespan & de Maintenon. Boileau contoit à ses amis qu'un jour, au moment où la lecture commençoit, madame de Montespan, qui n'étoit point attendue, entra, & que madame de Maintenon ne se leva point. Le Roi lui dit de s'asseoir, & ajouta: « Il est bien » juste, Madame, que vous entendiez un ouvrage » dont vous avez tracé le premier plan. » Elle parut très-peu attentive, & de tems en tems interrompit le lecteur pour dire à madame de Maintenon: *Madame est-elle contente?* « Après la lec» ture, elle lui fit une profonde révérence, où il y » avoit plus d'air que de respect, & lui demanda » une heure, sous prétexte qu'elle avoit beau» coup de choses à lui dire. » — « Et moi, répon» dit séchement madame de Maintenon, j'ai beau» coup d'affaires; quand je serai libre, je vous le » ferai savoir. » C'est, dit la Beaumelle, la seule fois qu'elle fit sentir sa supériorité à madame de Montespan, qui l'avoit si souvent accablée de la sienne.

Lorsque madame de Montespan se résolut enfin à la retraite, madame de Maintenon lui fit donner une pension de deux mille louis par mois. Pour elle, elle n'eut jamais, & ne voulut jamais avoir qu'une pension de 48,000 liv. par an; aussi disoit-elle: « Ses maîtresses lui coûtoient plus en un » mois, que je ne lui coûte dans une année. » Et sur ces 48,000 liv. quel bien ne faisoit-elle pas, elle qui avoit su en faire sur 500 liv. de pension que lui faisoit Scarron?

Une autre amie, une autre bienfaitrice de madame Scarron, la duchesse de Richelieu, étoit devenue jalouse de madame de Maintenon, s'étoit unie avec madame de Montespan pour lui nuire, n'avoit cessé de la calomnier auprès de madame la Dauphine, dont madame de Maintenon l'avoit faite Dame d'honneur, ainsi que de la Reine auparavant. M. de la Beaumelle dit avec raison que la marquise de Maintenon pouvoit dire à la duchesse de Richelieu: *Vous m'admîtes autrefois à votre société & à votre table; dix ans après je vous fis Dame d'honneur de la Reine.* Mais ce n'est pas là ce qu'elle lui disoit. Témoin de tant d'intrigues qu'elle dédaignoit, & de tant d'offenses qu'elle pardonnoit: *Vous avez beau faire, Madame*, lui disoit-elle, *vous n'effacerez point le souvenir de vos bienfaits.* C'est au sujet de la duchesse de Richelieu qu'elle dit ce mot si affligeant & si conforme à la triste & trop fameuse maxime de Bias: *On est tous les jours trompé à des amitiés de trente ans.* Ce mot se trouve aussi dans ses Lettres, autrement appliqué. Les torts de madame de Richelieu à l'égard de madame de Maintenon furent si nombreux, si constans, si graves, si manifestes, que Louis XIV vouloit la chasser de la cour; madame de Maintenon l'en empêcha en lui disant: « Tra» cassière pour tracassière, celle qu'on connoît » vaut encore mieux que celle qu'on ne connoît » pas. »

Lorsqu'à l'occasion du départ des princes de Conti pour la Hongrie, en 1685, le marquis de Louvois fit si imprudemment & si tyranniquement intercepter les lettres de plusieurs jeunes gens de la cour, lettres dont les plus coupables, c'est-à-dire, les plus indiscrètes, se trouvèrent être d'un des fils & du gendre de Louvois même, il s'en trouva aussi de madame la princesse de Conti, fille de Louis XIV. Elle disoit qu'elle avoit pris fort promptement une fille d'honneur, de peur que madame de Maintenon ne lui en donnât une. Elle ajoutoit: *Je me promène quelquefois avec le Roi & madame de Maintenon; jugez combien je m'amuse.* La Princesse, avertie de l'infidélité de Louvois par la rumeur publique & par un regard foudroyant de Louis XIV, alla pleurer chez madame de Maintenon, qui lui dit: « Pleurez, pleu» rez, Madame; car c'est un grand malheur de » n'avoir pas le cœur bon. » Quelque temps après la Princesse étant tombée malade, madame de Maintenon la servit avec la vigilance d'une garde & la tendresse d'une mère, & se hâta de la réconcilier avec le Roi.

M. de la Beaumelle croit que le mariage de madame de Maintenon avec Louis XIV est de la fin de l'année 1685. Une de ses preuves est que, dans un démêlé avec madame la duchesse de Bourgogne,

avec qui elle en avoit si peu, elle lui dit : « J'étois » ce que je suis avant que vous fussiez au monde. » Or, cette Princesse étoit née le 6 décembre 1685. Les témoins furent Bontemps, premier valet-de-chambre, & le marquis de Montchevreuil. Ce dernier dit sur ce sujet à madame de Maintenon : « Je vois avec un charme infini, Madame, qu'il » ne me sera pas possible d'augmenter de respect » pour vous. » L'archevêque de Paris, de Harlay de Chanvallon, & le P. de la Chaise furent les ministres. La cérémonie se fit à un autel de la tribune de l'ancienne chapelle de Versailles. L'acte de célébration, s'il a existé, est perdu. L'archevêque l'emporta dans sa poche, dit M. de la Beaumelle. « Il étoit si négligent, que toutes les fois qu'il » changeoit d'habit, il renfermoit dans une ar- » moire celui qu'il quittoit, pour s'épargner la » peine de mettre en ordre ses papiers. A sa mort, » on trouva sous la clef quantité de vieilles cu- » lottes, dont l'une contenoit cet acte, qui, après » avoir essuyé les pasquinades de tous les laquais, » passa de main en main, peut-être dans celles de » quelque homme peu curieux, qui, en lisant ceci, » dit : Je voudrois bien avoir cette pièce, & l'a » dans un coin de son cabinet. »

M. de Voltaire, quoiqu'il croie à ce mariage par d'autres raisons, dit que ce conte n'est pas même digne des laquais ; & en effet, l'auteur auroit bien dû nous dire de qui il le tient. On n'a donc que des conjectures sur le mariage, mais elles sont fortes.

(*Voyez* ci-dessus, à l'article de *l'abbé de Choisy*, ce qui concerne la traduction de l'Imitation, & l'estampe allégorique de madame de Maintenon.)

Le même abbé de Choisy rapporte qu'ayant prié Bontemps d'offrir à madame de Maintenon un exemplaire d'un de ses ouvrages, Bontemps, dans le compte qu'il lui rendit de ce qu'il avoit dit à cette Dame, se servit de ces termes : *Je suis assuré que sa Ma*..... Il s'arrêta tout court, rougit de se surprendre dans l'indiscrétion, & changea de propos. Je ne fis pas semblant, ajoute l'abbé de Choisy, d'avoir ouï les mots sacramentaux, & ne lui en ai jamais parlé.

Madame de Maintenon ne laissoit point pénétrer son secret, mais elle ne nioit point son état. Etant un jour allée aux Carmélites, où les Reines seules ont droit d'entrer, la supérieure lui dit : « Ma- » dame, vous savez nos usages, c'est à vous à dé- » cider. — Ouvrez toujours, ma mère, répondit » madame de Maintenon. »

Madame la Duchesse, fille de Louis XIV, qui avoit du talent pour les chansons satyriques, en ayant fait une contr'elle : *Me prendroit-on*, dit madame de Maintenon, *pour la maîtresse du Roi ?*

Une de ses amies lui disant un jour : *Vous n'êtes pas la dernière du royaume : — Taisez-vous*, lui répondit-elle, *tout cela n'est que vanité.*

Un enfant lui ayant dit : *On assure que vous êtes Reine* ; elle ne répondit que ces mots : *Qui vous l'a dit ?*

Un autre montant en carrosse avec elle, & s'écriant : *J'ai les honneurs de la cour ;* elle sourit & lui mit son éventail sur la bouche.

Un paysan des environs de Fontainebleau la traitant de *Majesté*, elle rougit, & dit : *Il faut donc que tout ce que je vois soit flatteur.*

Elle exclut, pendant quelques mois, de sa société, madame d'Hendicourt, pour s'être avisée de lui dire : *Nos maris ne reviendront pas sitôt de la chasse.*

On prétend qu'au contraire le duc de Noailles, mari de sa nièce, fut un jour au moment d'apprendre par elle son secret, & qu'il se refusa de lui-même à cette confidence, qui ne lui parut pas sans inconvénient à l'égard du Roi.

On prétend aussi qu'un jour madame de Maintenon grondant madame de Caylus, sa nièce à la mode de Bretagne, lui disoit : *Vous qui pourriez faire ici la plus grande figure, vous à qui je renverrois volontiers tout l'encens dont on me fatigue* ; & que tout à coup baissant la voix sans rien diminuer de la véhémence de son ton, elle ajouta : *Vous pourtant nièce d'une Reine !*

Un jour d'été, le Roi ayant pris médecine, Monsieur, qui entra dans sa chambre, le trouva dans son lit un peu négligemment couvert. Madame de Maintenon étoit dans la chambre. Le Roi ne voulut pas laisser subsister dans l'esprit de son frère un soupçon défavorable à son amie. *De la manière dont vous me voyez devant Madame*, lui dit-il, *vous jugez bien ce qu'elle m'est.*

Madame la Dauphine, prétendant avoir un fauteuil devant une Reine étrangère (apparemment la reine d'Angleterre), disoit : *Je ne suis pas reine de France, mais j'en tiens la place.* Le Roi répondit : *Pas encore.*

Mignard, peignant madame de Maintenon en sainte Françoise romaine, demanda au Roi en souriant, si, pour orner le portrait, il ne pourroit pas mettre un manteau d'hermine. *Oui*, dit le Roi, *sainte Françoise le mérite bien.*

Mademoiselle Bernard fit ce madrigal sur les portraits du Roi & de madame de Maintenon, peints par Mignard :

Oui, votre art, je l'avoue, est au dessus du mien.
J'ai loué mille fois notre invincible maître ;
Mais vous, en deux portraits vous le faites connoître.
On voit aisément dans le sien
Sa valeur, son cœur magnanime ;
Dans l'autre, on voit son goût à placer son estime.
Ah ! Mignard, que vous louez bien !

Le dernier volume du *Recueil des Lettres de madame de Maintenon*, volume publié par M. l'abbé Berthier, finit par une lettre de M. Godet-Desmarais, évêque de Chartres, directeur spirituel de madame de Maintenon, & l'homme le plus instruit

de ce qui concerne, & l'état, & la conscience de cette Dame. Cette lettre, dont tout établit l'authenticité, est adressée à Louis XIV, quelque tems après la paix de Riswick. Voici ce que lui dit l'évêque au sujet de madame de Maintenon :

« Vous avez une excellente *compagne*..... dont » *la tendresse*, *la sensibilité*, *la fidélité pour vous* sont » sans égales..... Je serois bien sa caution, Sire, » qu'on ne peut *vous aimer plus tendrement*..... Dieu » vous a voulu donner *une aide semblable à vous*..... » *en vous accordant une femme*... occupée de la gloire » & du salut de son *époux*. »

Madame de Maintenon écrivoit, le 28 juillet 1698, à l'archevêque de Paris (Noailles). « Comptez, » Monseigneur, que vous ne me verrez plus que » chez moi : vous ne me traitez point familiére» ment. Sur quel pied pouvez-vous me faire des » cérémonies, comme de venir me recevoir au » bas du degré, & de m'accompagner à mon car» rosse avec tout ce qui est chez vous? *Voulez-* » *vous trahir mon secret?* Est-ce que vous êtes aussi » adorateur de la faveur? ou est-ce que vous m'en » croyez enivrée? »

Madame la duchesse de Bourgogne n'appeloit jamais madame de Maintenon que sa tante, & avoit avec elle des manières aussi respectueuses qu'affectueuses; d'ailleurs, toutes les graces, toute la gaîté, tout le badinage d'une enfant aimable. Un jour, dit M. la Beaumelle, qu'elle s'étoit mise *dans sa niche* (cette niche, quelle qu'elle fût, étoit apparemment la place d'honneur) : *Otez-vous donc*, lui dit le Roi; *ne voyez-vous pas que vous êtes à la place de Madame?*

Enfin, madame de Montespan, voyant à une fenêtre le Roi rire avec madame de Maintenon de l'air le plus familier, dit : « S'ils étoient mariés, » s'aimeroient-ils tant? S'ils ne l'étoient pas, se » permettroient-ils ces familiarités? »

Cléopâtre, déjà vieille, enchaîne Auguste, dit M. de la Beaumelle : elle l'enchaina si peu, qu'elle se fit piquer par un aspic, parce qu'Auguste vouloit la mener enchaînée à Rome; mais elle avoit subjugué César & Antoine, & elle étoit alors dans l'âge de plaire.

Madame de Maintenon ne savoit pas demander, & sa famille se plaignoit de l'excès de son désintéressement. *Vous voulez*, lui disoit madame de Villette, *jouir de votre modération, & que votre famille en soit la victime*. Le Roi lui disoit souvent : Mais, Madame, demandez, vous n'avez rien à vous. *Sire*, répondoit elle, *il ne vous est pas permis de me rien donner.*

Elle fut nommée supérieure perpétuelle de la communauté de Saint-Cyr, qu'elle avoit fondée. Les Dames lui envoyèrent une croix d'or semée de fleurs-de-lys, où étoient gravés ces deux vers de Racine :

> Elle est notre guide fidèle;
> Notre félicité vient d'elle.

Double allusion, & à la croix, & à celle qui devoit la porter. M. de la Beaumelle observe que, dans les lettres-patentes de fondation, elle est nommée *madame* de Maintenon, quoique, selon le style de la chancellerie, elle dût être nommée *la dame* de Maintenon. Remarque petite, mais peut-être assez juste.

Assurément M. de la Beaumelle avoit quelqu'aversion pour Racine. Il dit qu'avant *Esther*, ce poète *n'avoit encore fait que Phèdre*, & que Corneille avoit fait *Rodogune* & *Héraclius*.

1°. Etoit-ce avoir fait si peu que d'avoir fait la tragédie de *Phèdre?*

2°. Racine n'avoit-il fait que *Phèdre? Andromaque*, *Britannicus*, *Bajazet*, *Mithridate*, & surtout *Iphigénie*, que M. de Voltaire préféroit à tout : tout cela doit-il être compté pour rien?

3°. Corneille avoit fait *Rodogune*, *Héraclius* & plusieurs autres pièces, ou égales ou supérieures, mais dont aucune n'approche de la perfection de *Phèdre*, quoique pleines de beautés qu'on ne peut trop admirer.

M. de la Beaumelle s'amuse à parodier, comme eût pu faire Scarron, tout ce que Racine a si magnifiquement ennobli dans ce prologue de la piété, chef-d'œuvre de poésie, monument qui fera chérir & respecter dans tous les siècles cette noble institution de Saint-Cyr. « Il représente le roi & la » reine d'Angleterre, ravis qu'on peignit le Saint» Père qui avoit contribué à les détrôner, comme » un aveugle *à qui le diable avoit crevé les yeux*; » Louis un peu confus *de l'impie plainte de la piété*, » qui faisoit valoir à Dieu son exactitude & son » recueillement *à la sainte messe.* » Voici maintenant les endroits critiqués.

> Tout semble abandonner tes sacrés étendards,
> Et l'enfer couvrant tout de ses vapeurs funèbres,
> Sur les yeux les plus saints a jeté ses ténèbres.

Pouvoit-on parler avec plus de ménagement, plus d'art, plus de convenance, plus de noblesse, d'un Pape, d'ailleurs pieux & vertueux, mais allié des hérétiques, qui fournissoit de l'argent & faisoit dire des messes pour obtenir que la messe fût abolie dans la Grande-Bretagne, & qu'une fille détrônât son père? Quant à Louis XIV, non-seulement Racine loue son recueillement, mais il entreprend d'ennoblir & de sanctifier jusqu'à cette petite dévotion de bonne femme, si l'on veut, qui consiste à baiser la terre dans l'église par humilité; & jamais le poète n'a été si grand, si harmonieux, si imposant, si sublime qu'en décrivant une si petite chose. Voilà la magie de la poésie & le prestige de l'art.

> Tu le vois tous les jours devant toi prosterné,
> Humilier ce front de splendeur couronné,
> Et confondant l'orgueil par d'augustes exemples,
> Baiser avec respect le pavé de tes temples.

En entendant de tels vers, où respire toute la majesté de la religion, il est bien malheureux de songer à des parodies.

M. de la Beaumelle dit qu'à Paris on trouva dans *Esther* beaucoup de vers foibles. Ces gens-là étoient bienheureux s'ils avoient droit de trouver foibles les vers d'*Esther*. Où en avoient-ils donc vu de plus beaux?

« Le public impartial, dit M. de Voltaire, ne » vit qu'une aventure sans intérêt & sans vraisem- » blance, un Roi insensé qui a passé six mois avec » sa femme sans savoir qui elle est, & qui, ayant, » sans le moindre prétexte, donné ordre de faire » égorger toute une nation, fait ensuite pendre » son favori tout aussi légérement. »

« Le public, répond M. de la Beaumelle, ne vit » point cela; car le public étoit chrétien. On lui » présentoit un fait intéressant & miraculeux, d'a- » près un livre admis comme divin: il ne discutoit » point l'action, parce qu'on ne discute pas ce » qu'on regarde comme démontré. »

Ici M. de la Beaumelle nous paroit avoir complétement raison contre M. de Voltaire, dont la critique tombe sur la Bible & non sur Racine. Il en est de même d'une autre critique du même M. de Voltaire, critique si sottement répétée aujourd'hui par tant d'échos, contre le caractère de Joad dans *Athalie*, où l'on ne veut plus voir qu'un prêtre fanatique & séditieux. Voici ce qu'en pensoit Boileau, & ce qu'en pensera tout bon juge respectant la Bible.

Tout ce qu'il peut y avoir de sublime, dit-il, paroit rassemblé dans cette réponse de Joad à Abner:

Celui qui met un frein à la fureur des flots, &c.....

« D'où je conclus que c'est avec très-peu de fon- » dement que les admirateurs outrés de M. Cor- » neille veulent insinuer que M. Racine lui est » beaucoup inférieur pour le sublime, puisque, » sans apporter ici quantité d'autres preuves que » je pourrois donner du contraire, il ne me paroit » pas que toute cette grandeur de vertu romaine » tant vantée, que ce premier a si bien exprimée » dans plusieurs de ses pièces, & qui ont fait son » excessive réputation, soit au dessus de l'intrépi- » dité plus qu héroique & de la parfaite confiance » en Dieu de ce véritablement pieux, grand, sage » & courageux Israelite (Joad.) »

Mais, dira-t-on, pourquoi choisir ses sujets dans un livre sacré, dont il n'est permis de rien changer en faveur des convenances théatrales? Je réponds qu'au moins on ne peut faire cette question pour des pièces destinées à Saint-Cyr; que le sujet d'*Esther* est le premier qui a dû y être traité, qu il y a beaucoup d'esprit, de goût & de convenance dans le choix de ce sujet.

Pour *Athalie*, ce sujet n'est devenu allégorique qu'après coup, sous la régence, par des conjonctures que Racine n'a pas pu avoir le mérite de prévoir: mais quel suprême mérite dans l'exécution! Madame de Maintenon eut, comme Boileau, celui de le sentir, & de soutenir à Racine même, qui croyoit avoir manqué son sujet, qu'il n'avoit rien fait de plus beau.

Voici ce qu'elle écrivoit à ce sujet, dix-huit ou vingt ans après la mort de Racine:

« Dieu veuille que les représentations d'*Athalie* » (à Paris, sous la régence) fassent quelques con- » versions! C'est la plus belle pièce qu'on ait vue: » on y revient, & je l'avois prédit. »

La direction de Saint-Cyr fut donnée aux prêtres de Saint-Lazare. Quelqu'un s'étonnant qu'on ne prit pas des Jésuites pour cet emploi. *Je veux*, dit madame de Maintenon, *être maîtresse chez moi*. Ce mot fait connoitre ce qu'elle pensoit des Jésuites qu'elle avoit la foiblesse de craindre, & contre lesquels elle n'osa soutenir le cardinal de Noailles son ami, dont elle connoissoit, & la vertu, & la doctrine; ils étoient sûrs de la faire trembler avec les mots d'*hérésie*, de *jansénisme*, de *reste de calvinisme;* car ces mots avoient toujours un grand effet sur l'esprit de Louis XIV.

Par des raisons semblables elle n'osa défendre d'abord contre les injustes préventions, ensuite contre l'injuste ressentiment de Louis XIV, l'aimable Fénelon, pour lequel elle avoit autant d'estime & encore plus de penchant. M. de la Beaumelle dit avoir demandé à une femme qui avoit long-tems vécu avec madame de Maintenon & M. de Fénelon, pourquoi la première avoit eu la foiblesse de ne pas s'opposer à la disgrace de son ami. Voici quelle fut mot pour mot la réponse: *Si la haute vertu de madame de Maintenon avoit permis au Roi quelques soupçons jaloux, ils seroient tombés sur M. de Cambrai*. Ce mot, sans justifier entiérement madame de Maintenon, réconcilie avec elle.

On prétend qu elle aima toujours cet illustre malheureux. Lorsque mademoiselle d'Osmond, une de ses élèves favorites de Saint-Cyr, épousa le marquis d'Havrincourt, elle lui donna, entr'autres instructions, le conseil de voir souvent l'évêque d'Arras, que le Roi estimoit fort; mais ayant appris qu'Havrincourt étoit dans le diocèse de Cambrai: « Ah! mon Dieu, ma fille! lui dit-elle » d'un ton satisfait & d'un air mystérieux, que » vous êtes heureuse d'être à portée de cet hom- » me-là! Faites pour lui ce que je vous ai con- » seillé pour l'évêque d'Arras; mais n'en dites » rien. »

On l'aime bien moins lorsqu'on la voit écrire à madame de Caylus (le 19 avril 1717): « Je ne me » soucie point de lire *Télémaque*. » On conçoit cependant que ce livre étant regardé comme la critique du règne de Louis XIV, le refus qu'elle faisoit de le lire pouvoit être un hommage qu'elle croyoit devoir à la mémoire de ce grand Roi.

Le Roi & madame de Maintenon n'aimoient point le duc d'Orleans, à cause de ses mœurs;

mais lorsqu'il fut accusé d'avoir conspiré en Espagne contre Philippe V, elle le servit bien auprès du Roi, & mieux peut-être que le Prince ne le pensoit; aussi disoit-elle : *Ah! si le duc d'Orléans savoit tout ce qu'il me doit!*

D'un côté, la duchesse de Bourgogne, ennemie du duc d'Orléans, la pressoit de se déclarer contre lui; de l'autre, *Madame* la prioit de protéger son fils. Madame de Maintenon ne promettoit que de la neutralité; elle disoit à la première : *Le respect que je dois au neveu du Roi ne me permet pas de parler;* elle disoit à la seconde : *Mon respect pour Philippe V m'ordonne de me taire.*

S'il est vrai qu'on ait accusé M. de la Beaumelle d'avoir appuyé les bruits calomnieux répandus contre M. le duc d'Orléans, au sujet de la mort des Princes, & si ce fut la cause qui fit enfermer cet auteur à la Bastille, le 24 avril 1753 jusqu'au 12 octobre de la même année, ce fut une grande injustice, car il réfute très-hautement ces mêmes bruits; mais il a tort de dire que l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, en rejetant aussi ces calomnies, les accrédite mieux qu'il ne les détruit.

M. de la Beaumelle ne s'éloigne pas de penser que si les alliés avoient levé le siége de Lille en 1708, madame de Maintenon auroit été déclarée Reine. Le Roi, selon lui, dit un jour à madame de Maintenon dans un mouvement de joie. « Vos » prières sont exaucées, Madame : Vendôme tient » mes ennemis. Lille sera délivrée, & vous serez » reine de France. » Ces paroles entendues & répétées donnèrent lieu à une cabale du Dauphin, du duc & de la duchesse de Bourgogne & du duc de Vendôme pour laisser prendre Lille; ce fut ainsi qu'on interpréta la retraite du duc de Vendôme, qui parut alors difficile à expliquer. « Ce bruit se » répandit même chez les étrangers. De là ces » billets que les ennemis jetoient parmi nous : » *Rassurez-vous, Français; elle ne sera pas votre* » *Reine. Nous ne leverons pas le siége.* »

Et ces billets & la cabale des Princes, & le propos de Louis XIV, ne paroissent à M. de Voltaire que des contes dont il se moque. En effet, il est difficile de croire, d'un côté, que les héritiers du trône missent l'État en danger pour empêcher qu'un mariage nécessairement stérile, mais dont personne ne doutoit, fût déclaré; de l'autre, que les raisons de déclarer ce mariage ou de le tenir toujours secret pussent dépendre du succès heureux ou malheureux d'un siége.

Mais madame de Maintenon écrivoit à madame du Pérou, après le siége de Lille : *Nos Princes ont échappé à un malheur plus grand pour eux que la mort.*

1°. Eh bien! pourquoi faut-il que ce malheur si grand soit la déclaration du mariage le plus indifférent? En quoi cette déclaration du mariage de leur grand-père, âgé de soixante-dix ans, avec une femme de soixante-treize, étoit-elle pour les Princes un malheur pire que la mort? Et comment madame de Maintenon pouvoit-elle le dire?

2°. M. de la Beaumelle, éditeur des *Lettres de madame de Maintenon*, auroit bien dû faire lui-même la vraie réponse qui est absolument péremptoire, c'est que la lettre de cette Dame à madame du Pérou est du 28 juillet 1708, & que Lille ne fut prise qu'à la fin d'octobre. Les propres termes de la lettre sont : *Nos Princes ont couru un péril plus grand que n'auroit été leur mort.* Elle venoit de parler de la bataille d'Oudenarde. Ce péril étoit vraisemblablement celui d'être pris. Très-grand malheur en effet pour l'héritier de la couronne, & pour la couronne dont il doit hériter.

Le grand mérite des *Mémoires de madame de Maintenon* est d'amener le lecteur par des degrés insensibles & par un récit naturel, à regarder comme très-probable que l'élévation de madame de Maintenon ait été uniquement le produit de son caractère toujours égal, doux, patient, généreux, sans le secours d'aucune cabale & d'aucun artifice. Si l'on ne peut pas dire que l'auteur démontre entièrement cette opinion, il la persuade du moins, & le *Recueil des Lettres de madame de Maintenon*, & de tous les honnêtes gens de la cour, la fortifie & la confirme.

Le duc de Saint-Simon accuse madame de Maintenon d'avoir persécuté Louis XIV mourant, pour lui arracher un testament favorable au duc du Maine, son élève chéri. Les dispositions testamentaires de Louis XIV s'expliquent assez par sa tendre prédilection pour le duc du Maine, par son éloignement pour le duc d'Orléans, & par la crainte qu'il avoit de ce Prince.

Le même duc de Saint-Simon accuse encore, & très-aigrement, madame de Maintenon d'avoir abandonné Lous XIV quand elle n'eut plus rien à en attendre. Il assure que Louis XIV ne cessa de la demander, & mourut avec la douleur de ne la pas voir auprès de lui.

Le reproche seroit grave. Voici le récit de M. de la Beaumelle; il nous paroit la justifier entièrement.

« Le Roi avoit fait d'un œil sec ses adieux à tous » ses parens & à ses amis. Quand il les fit à madame » de Maintenon, il ne put retenir ses pleurs. *Je* » *ne regrette que vous*, lui dit-il : *je ne vous ai pas* » *rendue heureuse; mais tous les sentimens d'estime* » *& d'amitié que vous méritez, je les ai toujours eus* » *pour vous.* Il lui dit devant tous les Princes : » *L'unique chose qui me fâche, c'est de vous quitter.* » *Mais j'espère vous revoir bientôt dans l'éternité.* » Quand tout le monde fut sorti, il lui dit : *Qu'allez-vous devenir? Vous n'avez rien. Je vous prie,* » répondit-elle, *de ne point penser à moi; je suis* » *un rien.* Il s'avança pour l'embrasser, & se sentant prêt à pleurer, il lui dit d'examiner si personne n'écoutoit; *mais*, ajouta-t-il, *on ne sera* » *jamais surpris que je m'attendrisse avec vous.*

» Il appela le duc d'Orléans, & lui recommanda

» madame de Maintenon. Je croyois, disoit dans » la suite le duc d'Orléans en rapportant cet » entretien, je croyois à tout moment qu'il m'al- » loit déclarer son mariage.

» Les dernières paroles du Roi s'adressèrent à » elle. Après être revenu d'une grande foiblesse, » il lui dit : *Il faut, Madame, que vous ayez bien du* » *courage & de l'amitié, pour demeurer là si long-* » *tems. Retirez-vous. Je sais tout ce que vous souffrez* » *d'un pareil spectacle. Mais j'espère qu'il finira bien-* » *tôt.* Sa tête s'embarrassa. Il perdit toute connoiss- » sance. Madame de Maintenon rentra dans son » appartement, pour pleurer en liberté son Roi, » son ami, son époux..... »

Le 29 août 1715, le Roi respiroit encore..... Madame de Maintenon se demandoit si elle devoit attendre le dernier coup de la mort ou épargner ce spectacle à sa sensibilité. Il lui paroissoit honteux de ne pas fermer les yeux au Roi..... Mais ses soins lui étoient désormais inutiles : il avoit perdu l'usage de ses sens; il luttoit contre la mort; il souffroit peut-être, mais du moins elle le voyoit encore. A chaque instant elle demandoit à Fagon des nouvelles du Roi : elle en alloit chercher elle-même & n'en trouvoit que d'accablantes. Ses tristes yeux se portoient en tremblant sur ce visage déjà couvert des ombres du trépas. Elle envoyoit mademoiselle d'Aumale voir s'il étoit bien vrai qu'il ne restât plus d'espérance.

Le maréchal de Villeroi, témoin de ses agitations, la conjure de se retirer. « C'est à moi, lui ré- » pond-elle, à recevoir son dernier soupir, & il me » reste encore assez de force & de courage. » Ces derniers mots étoient démentis par ses pleurs..... « Voulez-vous, dit le Maréchal, que toute la » France vous voie livrée aux premiers transports » de votre douleur? Mais, repart madame de » Maintenon, il vit encore; il voudra peut-être » me revoir. Si ses derniers regards me deman- » doient & ne me trouvoient pas ! ajouta-t-elle en » sanglotant ». Le Maréchal lui promit que si le Roi prononçoit une fois son nom, elle en seroit promptement instruite; enfin il la détermine à partir. Cependant elle veut encore que l'abbé Briderei son confesseur voie le Roi, & l'assure qu'elle ne lui est plus bonne à rien. Elle part pour Saint-Cyr avec mademoiselle d'Aumale. *Nous allons le pleurer*, lui dit-elle, *& hâter sa gloire dans le Ciel par nos prières.....*

Quand elle apperçut Saint-Cyr : *Hélas !* dit-elle, *cette maison perd son père & sa mère. Je vais lui être bien inutile, après avoir pu tout pour elle auprès de celui que nous pleurons.* En entrant : *Je ne veux plus*, s'écria-t-elle, *que Dieu & mes enfans..... Il faudra employer le reste de notre vie à leur inspirer la piété solide que le Roi avoit acquise.*

Le maréchal de Villeroi lui envoyoit d'heure en heure un courrier pour lui apprendre des nouvelles de l'agonie du Roi. Elle passa la nuit & les deux jours suivans à en attendre, à en recevoir; à en attendre encore, à se désespérer d'en avoir reçu. Elle pria, pleura, parla du Roi, & ne pensa pas un instant à elle-même.

Le Roi étoit mort le 1 septembre, & personne n'osoit le lui dire. Enfin, le 2, mademoiselle d'Aumale entre dans sa chambre & lui dit du ton le plus lugubre : *Madame, toute la maison consternée est à l'église.* Elle l'entend, se lève & va au chœur assister à l'office des morts.

Les deux plus grands événemens du reste de sa vie sont les visites qu'elle reçut dans sa retraite, du duc d'Orléans & du czar Pierre. Le premier alloit rendre hommage à la vertu de madame de Maintenon, qu'il appeloit *la femme sans faute*; l'autre, à la célébrité d'une femme qui avoit été pour Louis XIV ce que Catherine, beaucoup moins bien née, étoit pour lui.

Elle ne reçut d'ailleurs que la reine d'Angleterre & quelques évêques. Toute la cour vint se présenter à sa porte, & fut refusée. Le maréchal de Villars demanda une exception qu'il méritoit à tant d'égards, mais surtout par son fidèle attachement pour Louis XIV. On lui répondit que Saint-Cyr étoit inaccessible aux héros comme aux Princes. Il répliqua qu'il alloit y mettre le siége. A ce mot de si bon goût dans la bouche du maréchal de Villars, à cette plaisanterie noble & tendre qui annonçoit toute la persévérance de l'amitié, il fut admis & accueilli par l'amitié. Le maréchal de Villeroi, non moins fidèle à madame de Maintenon, lui donna le coup de la mort en lui apprenant la disgrace & la prison du duc du Maine; elle courut se jeter aux pieds des autels, son seul asile dans ses douleurs. Elle en revint avec la fièvre qui ne la quitta plus. Elle mourut le 15 avril 1719, à près de quatre-vingt-quatre ans.

Son épitaphe française, qu'on lit sur une pierre de marbre, au milieu du chœur de l'église de Saint-Louis à Saint-Cyr, est de l'abbé de Vertot: on y remarquoit ces deux lignes :

Révérée de Louis-le-Grand,
Environnée de sa gloire.

Comme disant & ne disant pas qu'elle étoit sa femme. MM. Tiberge & Brisacier avoient proposé l'épitaphe suivante, qui ne fut peut-être rejetée que parce qu'elle est en latin, & d'ailleurs un peu longue.

Hic jacet
Illustrissima Domina, D. Francisca d'Aubigni,
Marchionissa de Maintenon,
Christinæ Victoriæ Bavaricæ, Galliarum Delphinæ à muliebri cultu.
Ludovico magno tàm constanter quàm sapienter chara :
Famina antè omnes sui ævi, pluriumque retrò sæculorum faminas
Longè præstantior !

Nec alia magis simul & minùs nota
Natalibus clara, ingenio, ratione ac prudentiâ clarior,
Solidâ virtute & sincerâ pietate, suprà modum mirabilis,
Bonorumque memoriâ digna.
Summâ apud Regem gratiâ
Esther altera.
Continuo orationis studio, & secessu cum suis puellis.
Altera Judith
Fortunâ primùm adversante fortior,
Eâdem ad prodigium favente, superior,
In opibus liberalitate ergà pauperes inops;
In gloria apice, christianâ modestiâ, humilis,
In mediis deliciarum illecebris, verè austera.
In injuriis & calumniis nunquàm ultrix,
Multùm vixit, ut quæ ampliorem bonorum operum mensuram implendam haberet:
Parùm vixit, ut quæ vacuum ingens in iis quæ feliciter implebat, reliquit.
Domum hanc egentibus, sed nobilibus ducentis quinquaginta puellis in perpetuum educandis, splendidissimam, piissimam, toti regno ac religioni utilissimam, instituit
In eâque per plures annos abdita vivere, ritè parata mori, absque pompâ sepeliri voluit; tot castorum laborum, non laudes, sed preces, post mortem exoptans, citius ad Deum perventura.

Les cinq vers suivans, pour être mis au bas du portrait de madame de Maintenon, sont parfaitement justes.

L'estime de mon Roi m'en acquit la tendresse :
Je l'aimai trente ans sans foiblesse;
Il m'aima trente ans sans remord :
Je ne fus Reine ni maîtresse;
Devine mon nom & mon sort.

Il nous reste à la considérer comme écrivain. On a d'elle quelques vers, mais des vers de société seulement. Dans le tems que, pauvre & obscure, elle bornoit son ambition & ses plaisirs aux entretiens & aux amusemens des hôtels d'Albret & de Richelieu, où l'on faisoit quelquefois des vers & des chansons, elle fit ces vers sur ce que l'abbé Têtu, faisant allusion à sa sévérité, l'appeloit *la Geolière des cœurs.*

Ah! l'ingrat, le maudit métier
Que le métier de geolière!
Il faut être barbare & fière :
Il faut faire enrager un pauvre prisonnier.
Non, ce n'est pas là ma manière.
Tous ceux qui sont dans mes liens
D'eux-mêmes sont venus s'y rendre;
Je n'ai pas cherché les moyens
De les vaincre ou de les surprendre.
Prison ou liberté, je leur donne à choisir.
Je le dis donc sans être vaine :
Je prends mes captifs sans plaisir,
Et je sais les garder sans peine.

Ces vers ressemblent assez à ceux que Benserade composoit vers le même tems pour les fêtes de la cour. Dans le même tems & aussi dans la même société, madame de Montespan, d'après son caractère, en faisoit de plus piquans contre mademoiselle de la Vallière, à laquelle elle ne se flattoit pas encore de succéder.

Soyez boîteuse, ayez quinze ans :
Point de gorge, fort peu de sens,
Des parens, Dieu le sait! faites, en fille neuve,
Dans l'antichambre vos enfans.
Sur ma foi! vous aurez le premier des amans,
Et la Vallière en est la preuve.

C'est sur ce ton malignement gai que madame la Duchesse, fille de madame de Montespan, chansonnoit diverses personnes de la cour, à commencer par son mari & par ses sœurs.

Nec imbellem feroces
Progenerant aquilæ columbam.

M. de la Beaumelle, qui n'étoit point de l'Académie, & qui auroit pu en être si ses autres ouvrages avoient répondu au mérite de ses *Mémoires*, ou s'il n'y avoit pas eu d'autres obstacles, prétend que madame de Maintenon n'aimoit point l'Académie, & qu'elle disoit à M. de Fénelon : *N'avez-vous pas honte d'être parmi des gens qui parlent sur des paroles?* Si le fait est vrai, cette femme illustre aura dit une fois dans sa vie, pour la consolation des sots, une bien énorme sottise. Mais il est vrai que Scarron l'avoit élevée dans la haine de l'Académie, qui ne faisoit point de cas du burlesque.

Quant à sa prose, son *Instruction à M. de Chamillard*, qui ne put être instruit, & *le Recueil de ses Lettres*, suffisent pour lui faire un nom dans la littérature. Son style est noble, précis, élégant. Sa mélancolie est philosophique, & son enjouement, quand elle en a, est spirituel.

A propos des travaux de madame de Maintenon : « Les hommes sont bien fous, dit-elle, de » se donner tant de soins pour embellir une de- » meure où ils n'ont que deux jours à loger!

» Il n'est point, dit-elle ailleurs, de dédomma- » gement de la liberté..... La philosophie nous » met au dessus des grandeurs : rien ne nous met » au dessus de l'ennui. » Elle peint quelquefois des héros d'un seul trait : « M. de Luxembourg

» ne fait pas fuir : il gagne des batailles par habi-
» tude, & prend des villes en badinant. »

Elle s'applaudit, en 1614, de ce que le Roi n'a point été en Flandre se mesurer avec le roi Guillaume. « Quelle gloire, dit-elle, acquerroit-» il à battre le prince d'Orange, si accoutumé à » être battu. »

Ceci est la bravade d'une ennemie. Battre en personne le prince d'Orange est une gloire qui a immortalisé le maréchal de Luxembourg, & qui a manqué à Louis XIV. D'ailleurs, ce Guillaume, si souvent battu dans des combats qui ne décidoient rien, avoit gagné en personne la bataille si décisive de la Boyne, & par des négociations secrètes & une célérité d'exécution plus décisive que toutes les batailles, il avoit su conquérir trois royaumes, & il sut les conserver.

« Que vous dirai-je de M. de Catinat ? *Il fait* » *son métier ;* mais il ne connoit pas Dieu. Le Roi » n'aime pas à confier ses affaires à des gens sans » dévotion. M. de Catinat croit que son orgueil-» leuse philosophie suffit à tout : c'est bien dom-» mage qu'il n'aime pas Dieu. »

C'eût été bien dommage, sans doute, comme la reine Marie Leczinska disoit à la mort du maréchal de Saxe, qu'il étoit bien fâcheux de ne pouvoir pas dire un *De profundis* pour un homme qui nous avoit fait chanter tant de *Te Deum ;* mais puisque ces deux généraux savoient leur métier, il étoit sage de les employer. Quant à *l'orgueilleuse philosophie*, il est difficile d'y reconnoitre ce Catinat, philosophe sans doute, mais qui ne présentoit que les apparences de la modestie & de la simplicité.

Un des principes d'éducation de madame de Maintenon est qu'il faut parler à une fille de sept ans, aussi sensément qu'à une de vingt. C'est peut-être une idée exagérée ; mais la raison qu'elle en donne, est au moins très-philosophique. « C'est, » dit-elle, en exigeant beaucoup de leur raison, » qu'on en hâte les progrès. »

Description de la ville de Dinant dans une lettre écrite de Flandre, en 1692, pendant le siége de Namur.

« Imaginez-vous qu'hier, après avoir marché » six heures dans un assez beau chemin, nous » vîmes un château bâti sur un roc, qui ne nous » parut pas fort logeable, quand même on nous » y auroit guindés. Nous en approchâmes sans » trouver de chemin pour y aborder : nous vîmes » enfin au pied de ce château, dans un abîme & » comme dans un puits fort profond, les toits » d'un nombre de petites maisons environnées » de tous côtés de rochers affreux par leur hau-» teur : ils paroissent de fer & sont tout-à-fait es-» carpés : il fallut descendre dans cette horrible » habitation par un chemin non moins horrible. » Les carrosses faisoient des sauts à rompre tous les » ressorts : les Dames se prenoient à tout ce qu'elles » pouvoient attraper. Nous descendîmes après un » quart d'heure d'effroi, & nous tombâmes dans » une ville composée d'une rue qui s'appelle la » Grande, quoique deux carrosses n'y puissent » passer de front. En plein midi on n'y voit goutte : » les maisons sont effroyables..... L'eau y est mau-» vaise & le vin rare : les boulangers ont ordre de » ne cuire que pour l'armée, & de laisser mourir » de faim tout le reste. On porte tout au camp : » il y pleut à verse depuis que nous y sommes. » Je n'ai encore vu que deux églises : elles sont » au premier étage, & l'on n'y sauroit entrer que » par civilité. On nous dit un salut avec une fort » mauvaise musique, & un encens si parfumé, si » abondant & si continuel, que nous ne nous » vîmes plus les uns les autres..... En vérité, le » Roi a grand tort de prendre de pareilles villes..... » Au siége de Namur, un boulet rouge des enne-» mis est tombé au quartier de M. de Boufflers, & » en a fait sauter sept milliers. Cette belle ville-» ci fut ébranlée du bruit ; car pour comble d'a-» grément nous entendons le canon du siége, & » nous craignons que chaque coup n'emporte quel-» qu'un de nos amis..... Il y a d'ici quatre cent » degrés pour monter au château dont je vous » ai parlé.

» Votre Maison, écrivoit madame de Mainte-» non à une supérieure de Saint-Cyr, votre Mai-» son ne peut manquer tant qu'il y aura un Roi » en France. » Mot remarquable.

« Est-il possible qu'on ne veuille pas mourir, » disoit-elle en parlant d'une autre religieuse qui » redoutoit ce redoutable passage. »

A propos de la succession d'Espagne échue à la Maison de France, elle disoit au cardinal de Noailles d'un ton qui mettoit les grandeurs de la terre à leur juste valeur : « Voilà, Monseigneur, » une grande grandeur dans la grandissime Maison » de France. »

Voici des tableaux de société qui rappellent la manière ou plutôt l'aimable abandon & la négligence animée de madame de Sévigné.

« De qui me demandez-vous des nouvelles ? » C'est sans doute des Dames du Palais ; c'est votre » foible : il faut y compâtir. Madame de Dangeau » deviendra aussi merveilleuse au trictrac, qu'elle » l'est dans tout le reste. Madame de Roucy nous » menace d'un enfant. Madame de Nogaret est » enfin grasse. Madame d'O garde le lit depuis l'ab-» sence de son mari, pour regarder la place où il » étoit, & pour s'écrier : Hélas ! il n'y est plus. » A ce soupir on étouffe, on brûle des ailes de per-» drix, on appelle Gervais, on est tantôt une co-» lombe, tantôt une bacchante. Que vous dirai-je » de la grossesse de madame du Châtelet, de la » maigreur de l'indolente Lévy, du teint incarnat » de madame de Montgon, des rires éclatans de » la comtesse d'Estrées & du fausset de madame » d'Ayen, de la goutte de la dame d'honneur, & de » l'adresse de la Dame d'atour à tourner le fuseau. » Voilà, mon cher comte, notre petite cour, qui

» s'assemble

» s'assemble le jour dans mon cabinet, autour d'une » jeune Princesse qui croit en taille à vue d'œil, » & imperceptiblement en mérite.....

» Il y aura demain quinze jours que je suis » enrhumée, & en spectacle aux courtisans, aux » médecins, aux Princes; caressée, ménagée, » blâmée, chicanée, tourmentée, considérée, ac» cablée, dorlotée, contrariée, tiraillée. Vous » appliquerez à votre loisir chacun de ces termes, » & vous avez assez de connoissance de mon état » pour trouver leur place. »

Elle desiroit que, pour l'instruction des Demoiselles de Saint-Cyr, on tirât de la *Cour Sainte* du P. Caussin, jésuite, livre assez ridicule, des histoires qui ne le sont pas, & qui, mieux contées & mieux écrites, pourroient avoir de l'agrément & de l'utilité. Voici ce qu'elle mandoit à ce sujet au comte d'Ayen, mari de sa nièce, depuis maréchal duc de Noailles.

« N'avez-vous pas sous votre protection quel» que bel esprit qui eût un appétit égal à son mé» rite, & qui n'eût point un revenu égal à son » appetit? De mon tems cela n'étoit pas sans » exemple. Eh bien! je voudrois qu'il voulût me » faire de petites histoires bien choisies, qui, en » divertissant de jeunes personnes, ne leur lais» sassent dans l'esprit que des choses vraies & rai» sonnables, qui leur montrassent le vice puni tôt » ou tard, & la vertu récompensée. Je ne voudrois » pas qu'il y eût du merveilleux; car je connois le » danger qu'il y a de ne pas accoutumer l'esprit à » des mets simples. Je voudrois que vous fussiez » le maître du choix des sujets; je voudrois que » vous payassiez ces histoires à tant la pièce, à » mesure qu'on les feroit. Je sens bien qu'avec » de l'argent on n'a pas du parfait, & que l'es» prit ne se vend pas; mais vous traiteriez cela de » manière à n'avoir pas à payer un travail merce» naire, & vous envelopperiez de toutes vos poli» tesses les vues grossières que je vous propose. »

Mais c'est aux réflexions philosophiques & mélancoliques que madame de Maintenon est toujours ramenée par son caractère: « Il faut plus de cou» rage, dit-elle, pour soutenir la tristesse que pour » aller au combat: au combat on est tué, & ici » l'on meurt. »

C'est dire, & avec plus de finesse & de précision encore, & surtout avec plus de sentiment, ce qu'a dit Horace:

Militia est potior, quid enim? Concurritur horæ
Momento cita mors venit, aut victoria læta.

« Tout en ce monde est affliction d'esprit, af» fliction dans les affaires temporelles, dans celles » de l'église, dans les grands, dans les petits, » dans les hommes, dans les femmes, dans les » biens, dans le repos, dans les amitiés, dans les » sociétés, dans les familles: tout est affliction » d'esprit, tout est plein de contradictions, & pour » comble de malheur on n'est pas en paix avec » soi-même. Je ne vous donne de bonheur que » votre sagesse (c'est au comte d'Ayen qu'elle » écrit, & c'est en 1708). Vous êtes absent de » tout ce que vous aimez; vous vous dévouez » pour le Roi & pour l'Etat, & on vous ôte les » moyens d'être utile. M. d'Orléans crie miséri» corde; M. de Villars en fait autant; M. l'Elec» teur pense pis & se tait; les puissantes armées » de Flandre ne peuvent rien faire: tout est afflic» tion d'esprit. »

Dans plusieurs lettres où il est parlé de la belle défense d'Aire, en 1710, par M. le marquis de *Goësbriand*, ce vaillant guerrier est toujours nommé *Guébriant*. Madame de Maintenon ne pouvoit guère ignorer que le marquis de Goësbriand n'avoit rien de commun avec la Maison de Guebriant. Cette faute est vraisemblablement de l'éditeur.

La gloire & la faveur du maréchal de Boufflers excitoient l'envie de tous les courtisans: à sa mort, tous le pleuroient & le louoient:

Virtutem incolumem odimus,
Sublatam ex oculis quærimus invidi.

« Chacun, dit à ce sujet Madame de Maintenon, » se vante d'être affligé du maréchal de Boufflers: » on lui donne mille louanges. Que l'on est faux » en ce pays, même en disant la vérité! »

Il est consolant de penser que cette femme, qui dans sa faveur avoit fait tant de bien, & qui l'avoit presque toujours si bien fait, a pu du moins, dans sa retraite, rendre à l'humanité, & se rendre à elle-même le témoignage qu'elle n'avoit jamais eu tant d'amis que depuis qu'elle leur étoit devenue inutile.

MALET (JEAN-ROLAND), (*Hist. litt. mod.*), gentilhomme ordinaire du Roi, remporta, en 1714, un prix de poésie à l'Académie françaife, par une ode qui n'est pas bonne. Cette ode fut envoyée à la reine Anne d'Angleterre, qui venoit de donner à la France une paix dont ce royaume épuisé avoit tant de besoin, & qui en conséquence étoit appelée *Minerve* dans cette pièce; Minerve fut très-contente, & sa reconnoissance alla non-seulement jusqu'à parler de cette ode avec *admiration*, mais jusqu'à envoyer au poète une médaille d'or. Ces circonstances donnèrent de l'éclat à la victoire remportée par M. Malet. Vers ce tems Tourreil mourut, & quelques académiciens s'empressèrent de proposer sa place à M. Desmarets, alors contrôleur-général des finances. Ce ministre, ne se sentant aucun talent académique, eut le bon esprit de se refuser à cette proposition, en assurant ces académiciens qu'il ne se croyoit pas digne de la grace qu'on vouloit lui faire. Il auroit dû en rester là: il se seroit fait honneur, & n'auroit compromis personne; mais saisissant l'occasion qui lui étoit

offerte : *J'ai*, ajouta-t-il, *dans mes bureaux, un homme qui fait, à ce qu'on m'a dit, d'assez bons vers ; vous me feriez plaisir de le prendre à ma place si vous n'avez rien de mieux à choisir.* Cet homme, à qui le ministre proposoit aux académiciens de transporter la bonne volonté qu'ils lui avoient témoignée pour lui-même, étoit M. Malet. Le prix qu'il venoit de remporter, les éloges de la reine Anne, alors l'héroïne de la France, dont elle avoit été dix ans la terreur ; le présent qu'elle avoit envoyé à M. Malet; plus que tout cela la recommandation du ministre, déterminèrent l'Académie à ce choix, qu'elle ne put jamais justifier aux yeux du public, & que le directeur ne tenta de justifier devant Louis XIV, qu'en lui faisant beaucoup valoir le suffrage de la reine Anne, à qui ce Prince avoit alors tant d'obligations. Ce fut ainsi que M. Malet fut élu & reçu à l'Académie françaife, le 29 décembre 1714. Il mourut le 12 avril 1736, & on n'a pas d'autre éloge à faire de cet académicien, que de dire qu'ayant été toute sa vie employé dans les finances, il mourut avec peu de fortune.

MARILLAC. (*Hist. de Fr.*) (*Voyez* cet article dans le Dictionnaire.) Aux personnages distingués mentionnés dans cet article, nous ajouterons ici Gabriel de Marillac, qui, d'abord avocat celebre, plaida éloquemment & avec beaucoup de raison la cause du collège royal contre l'Université soulevée par les intrigues du syndic Béda. Marillac fut depuis avocat-général au parlement de Paris. Il étoit frère du fameux Charles de Marillac, archevêque de Vienne, employé en diverses ambassades à Constantinople, en Angleterre, en Allemagne, &c. Tous deux étoient oncles du maréchal décapité en 1632, & du garde-des-sceaux. L'avocat-général fut suspect de protestantisme, ainsi que l'archevêque son frère, parce qu'en toute occasion il prenoit le parti des lettres & des savans contre les ignorans & les fanatiques.

MARMONTEL (JEAN-FRANÇOIS), (*Hist. litt. mod.*), historiographe de France, secrétaire perpétuel de l'Académie françaife, a été un des meilleurs littérateurs & des plus laborieux écrivains du dix-huitième siècle. Il a travaillé dans tant de genres, qu'il faut le *décomposer*, comme M. de Fontenelle l'a dit de Leibnitz. Le sévère Laharpe lui refuse & lui accorde bien des talens divers. Nous ne sommes ici que les historiens & non les juges de ses travaux. Arrivé de l'Auvergne sa patrie, à Paris, il s'annonça, dans sa jeunesse, comme un véritable ami des lettres, par des hommages publics envers ceux qui les honoroient le plus alors ; il sembla vouloir mettre sous leur protection ses talens naissans ; il célébra Fontenelle par une pièce de vers qui fut remarquée, & qui se trouve dans un ancien *Mercure*. Il s'attacha particulièrement à M. de Voltaire. Il vivoit entre ce grand-homme & M. de Vauvenargues son ami, & il a reconnu par une très-belle allégorie poétique, dans son épitre dédicatoire de *Denis-le-Tyran*, les avantages qu'il tiroit de leur commerce.

Tendre arbrisseau, planté sur la rive féconde,
Où ces fleuves mêloient les trésors de leur onde,
Mon esprit pénétré de leurs sucs nourrissans
Sentoit développer ses rejetons naissans.

C'est dans la jeunesse que le talent a la vigueur nécessaire pour s'élever au tragique. M. Marmontel parut avec éclat dans cette carrière. Le succès de *Denis-le-Tyran* & d'*Aristomène* fut brillant, mais il ne se soutint pas. M. de Laharpe relève de grandes fautes dans ces pièces, qui ont réussi, & fait voir de grandes beautés dans les *Héraclides* & dans *Numitor*, pièces qui n'avoient point été accueillies, mais qui à la vérité n'étoient point telles qu'on les trouve aujourd'hui dans l'édition de 1787.

M. Marmontel a eu aussi des succès au Théâtre lyrique. On a vu de lui, à ce Théâtre, plusieurs opéra, dont il n'a conservé que deux, *Didon* & *Pénélope*, dont le succès, plus grand encore que celui des autres, s'est beaucoup plus soutenu.

Parvenu à une grande réputation & aux honneurs suprêmes de la littérature, il a paru descendre, en ne dédaignant pas de s'attacher à une autre branche de la poésie lyrique, les opéra comiques ; mais il a élevé ce genre jusqu'à lui, & il n'y a point de genre qu'on n'ennoblisse par des ouvrages tels que *Zémire & Azor*, *l'Ami de la Maison*, *Lucile*, *Sylvain*, &c.

Long-tems auparavant, & lorsqu'il n'étoit encore que postulant pour l'Académie, il fit paroître d'abord un à un dans le *Mercure*, ensuite rassemblés dans un recueil, ses *Contes moraux*. C'est peut-être, de tous les ouvrages modernes, celui qui a le plus universellement été lu : il n'y avoit point de maison de campagne où l'on ne le trouvât ; il n'y avoit personne qui, pouvant aller pendant quelques jours respirer l'air à la campagne, ne l'y portât avec soi pour amuser son loisir, comme Horace y portoit, avec Platon, Ménandre, Eupolis & Archiloque :

Si vacuum tepido cepisset villula tecto,
Quorsùm pertinuit stipare Platona Menandro,
Eupolin, Archilochum comites educere tantos ?

Etoit-on seul ? on se trouvoit en bonne compagnie avec ce livre. Avoit-on du monde ? c'étoit une des plus agréables lectures qu'on pût faire en société. Elle amusoit l'esprit le plus sage, attachoit le plus frivole, sans exiger, ni un grand talent dans le lecteur, ni une grande attention dans les auditeurs, & la morale y gagnoit toujours la correction de quelque travers, la suppression ou la

diminution de quelque ridicule. C'étoient autant de petites comédies de caractère en narration, qui n'astreignoient à aucune des règles du théâtre. Elles ont fourni en effet beaucoup de sujets de comédies & d'opéra comiques : c'étoit une mine très-abondante & qu'on ne cessoit de fouiller. M. Marmontel y paroissoit à la fois homme du monde & homme de lettres. On voyoit qu'il avoit vécu dans des maisons opulentes, & qui avoient pour le moins des prétentions à être *la bonne compagnie*. Cependant les gens qui avoient beaucoup d'usage, ou qui s'en piquoient, ne convenoient pas que ces mœurs & le ton de la bonne compagnie fussent partout finement saisis & fidellement peints dans ces contes ; ils accusoient quelques détails d'un peu de mauvais goût. Madame de Genlis en a critiqué quelques-uns d'une manière pour le moins spécieuse. On pouvoit critiquer ce livre, mais on ne pouvoit le quitter.

Peu de tems après parut la *Poétique* de M. Marmontel, ouvrage savant, & qui annonçoit un goût éclairé par la réflexion. M. de Mairan disoit que c'étoit un pétard à la porte de l'Académie, qui en effet s'ouvrit alors pour Marmontel. Il fut reçu à la place de M. de Bougainville, le 22 décembre 1763.

Quelque tems auparavant il avoit essuyé une violente tempête dans une occasion où il montra du courage & de la générosité. On avoit essayé de jeter du ridicule sur quelques personnes qui avoient alors une grande influence sur l'administration des spectacles ; on avoit donné à une petite satyre, qui ne réussit que trop bien dans le tems, la forme d'une parodie de la fameuse scène d'Auguste avec Cinna & Maxime. Parmi ceux qu'attaquoit cette satyre, quelques-uns, disoit un homme de lettres, étoient assez grands pour pouvoir se venger, & assez petits pour le vouloir. Marmontel pouvoit avoir eu quelque part à cette satyre, comme beaucoup d'autres, dans un souper où chacun avoit dit son mot ; mais il n'en étoit pas l'auteur ; il connoissoit l'auteur principal, & ne voulut jamais le nommer. Comme de tous ceux qu'on soupçonnoit, Marmontel étoit le plus reconnu pour poëte, ce fut à lui que l'on s'en prit : il fut mis à la Bastille ; il avoit le *Mercure*, on le lui ôta, sans pouvoir tirer de lui, ni l'aveu qu'il fût l'auteur, ni le nom de celui qui l'étoit. Le ministre, tout-puissant alors, qui ne faisoit que rire de cette tracasserie, comme de beaucoup d'autres choses, voulut avoir une conversation avec Marmontel à ce sujet, & prit le ton le plus sévère qu'il put : il cita ce vers :

Vous qui me tenez lieu *du merle* & de ma femme.

N'est-ce pas, dit-il, m'offenser moi-même, que de parler, avec cette irrévérence familière, d'un homme au nom duquel on n'ignore pas l'intérêt que je dois prendre? « Monsieur, répondit Mar-» montel, j'ai entendu dire que c'étoit le public » qui avoit ainsi tourné ce vers, & qu'il y avoit » dans l'original : »

Vous qui me tenez lieu de ma défunte femme.

Oh ! répliqua le ministre, j'aime mieux l'autre leçon ; celle-ci est plate. Au reste, cette affaire a donné lieu à trois bonnes actions qui ont honoré les gens de lettres. 1°. Le refus constant que fit Marmontel de nommer l'auteur, quoiqu'il pût, par ce seul mot, se tirer d'embarras. 2°. Le refus que fit l'abbé Barthélemi du *Mercure* qui lui fut offert, quoique Marmontel le conjurât de l'accepter. L'abbé ne voulut jamais recueillir la dépouille d'un homme vivant & d'un écrivain estimable. Obligé d'accepter une pension de 5000 liv. sur ce même *Mercure*, pour ne pas rebuter la persévérante bonté du ministre qui lui offroit tous ces biens, il les a distribués entre divers gens de lettres qui en avoient plus besoin que lui, & n'en a rien conservé. Sa réponse au ministre fut celle d'Horace à Mécène ;

Satis superque me benignitas tua
Ditavit, haud paravero
Quod aut avarus, ut chremes, terrâ premam,
Discinctus aut perdam ut nepos.

3°. On alla proposer à M. Thomas de se mettre sur les rangs pour l'Académie, afin d'exclure M. Marmontel : un refus l'exposoit à une disgrace ; il refusa.

Arrivé à l'Académie, M. Marmontel ne fut que plus laborieux. Sa vie entière fut consacrée au travail. On fait la tracasserie théologique qu'il essuya pour *Bélisaire*. On connoit son poëme en prose *des Incas*, sa traduction de tout ce qu'il y a de plus beau dans Lucain, ses *Elémens de Littérature*, dans lesquels il a fondu *sa Poétique*. C'est l'ouvrage d'un penseur profond, d'un savant plein d'esprit & de goût. M. de Laharpe dit que M. Marmontel a eu d'abord des principes de goût erronés, mais que la réflexion & l'expérience les lui ont fait abjurer. Il est peut-être plus beau de reconnoître ses fautes, que de n'en point faire :

Si non errasset fecerat ille minùs.

M. Marmontel n'aimoit pas Boileau & l'a beaucoup critiqué. Ce paradoxe, selon l'usage, a été répété & exagéré par beaucoup d'échos. M. de Voltaire ne passoit point à son élève ce *singulier tic*, comme il l'appeloit, & il disoit que cela lui avoit porté malheur.

Parmi les poésies légères de M. Marmontel, nous remarquerons surtout la pièce intitulée *Les charmes de l'Etude*, qui a remporté le prix de l'Académie françaife en 1760, & qui n'a laissé à *l'Epître au Peuple*, un des bons ouvrages de M. Thomas, que les honneurs de l'*accessit*.

Nous ne pouvons pas non plus oublier la romance d'*Apollon & Daphné*, qu'on a tant goûtée & tant chantée.

M. Marmontel a fuccédé à M. d'Alembert fon ami, dans la place de fecrétaire perpétuel de l'Académie françaife, en 1783.

N'omettons, s'il fe peut, aucun de fes avantages. A tous ceux de l'efprit & du talent il joignoit ceux de l'extérieur : une taille élevée & bien proportionnée, une phyfionomie belle, noble; d'un caractère impofant, qui prenoit aifément l'air févère, & dans laquelle l'expreffion du dédain étoit quelquefois plus forte qu'il n'eût voulu; fa gaité même avoit de la gravité & de la dignité. Tant qu'il a vécu dans le célibat, il a paffé pour un amant heureux : on a parlé de fes bonnes fortunes & des paffions ou des goûts qu'il a infpirés. Marié, il a été le modele des maris; il n'y en eut jamais de meilleur ni de plus heureux : j'en attefte les charmes, les vertus, les regrets amers, la douleur profonde de fon aimable veuve. « Il » croit, difoit M. de Saint-Lambert, que le ma» riage & la paternité ont été inventés pour lui; » il en jouit comme d'un bien qui n'eft qu'à lui. » Il a lui-même chanté fon bonheur.

D'Adélaïde
Je n'ofe parler qu'à demi,
L'hymen eft difcret & timide;
Mais heureux l'époux & l'ami
D'Adélaïde.

Il a laiffé des enfans qui répondent parfaitement aux foins qu'il s'eft donnés pour leur éducation.

Lorfqu'en 1797 on faifoit à l'envi, pour l'Affemblée nationale, ces excellens choix qui répandoient la joie & l'efpérance dans le cœur de tous les honnêtes gens, M. Marmontel fut élu à leur grande fatisfaction. Je ne connois de lui qu'un rapport fait dans le court exercice de fes fonctions. Il s'agiffoit de ftatuer fur la multitude de livres que de fréquentes confifcations qu'on pourroit appeler d'un autre nom, avoient accumulés. M. Marmontel, dans fon rapport, rappela courageufement l'obligation de reftituer le bien d'autrui. Il avoit été nommé par la voix publique; il eut l'honneur d'être exclu par trois brigands au jour trop fameux de la *tyrannie fructidorienne*.

Il eft mort prefque fubitement à Abloville, près Gaillon, le 31 décembre 1799, à l'âge de quatre-vingts ans. On a publié de lui quelques volumes de nouveaux *Contes moraux* pofthumes, qui ne font pas des cadets indignes de leurs aînés.

MAROBODUUS, CATUALDA. (*Hift. germ.*) (*Voyez* l'article *Arminius* ci-deffus.) Maroboduus, roi des Suèves-Marcomans, d'un côté, ennemi des Romains; de l'autre, rival du célèbre Arminius, avoit été conduit à Rome dans fa jeuneffe, & avoit appris, dans cette ville, à joindre la politique romaine à la fierté germanique. Ses intrigues le mirent à la tête de fa nation, & il s'en fit nommer Roi, titre beaucoup moins agréable aux Germains, que ceux de chef & de défenfeur de la liberté, dont la politique plus habile d'Arminius fe contentoit.

Maroboduus n'étoit féparé des Romains à l'occident, que par le Rhin; à l'orient, les Hermundures, nation puiffante, qui faifoit auffi partie des Suèves, & qui étoit alliée des Romains, le ferroient de près : il vouloit s'agrandir; il engagea fes fujets à paffer avec lui dans le pays des Boïens (la Bohême), & à le conquérir fur ces Boïens, nation alors peu nombreufe & amollie par une longue paix. Au moyen de cette conquête, les Hermundures, qu'il avoit auparavant à fa droite, furent à fa gauche; ils occupoient une partie de la Mifnie, de la Franconie & du Palatinat. Refpectant toujours dans ces peuples les alliés des Romains, il foumit vers le nord de la Bohême une multitude d'autres peuples qui n'avoient pas le même avantage; il s'avança jufqu'à la Poméranie & prefque jufqu'aux bords de la Mer Baltique. Les Lombards, les Semnons, les Bourguignons ou Burgundions faifoient partie de ces peuples foumis par Maroboduus. Comme ces conquêtes fe faifoient en s'éloignant des Romains, il efpéroit qu'elles ne bleſſeroient point les yeux jaloux de Rome. Il comptoit auffi fur les ménagemens qu'il affectoit en toute occafion pour les Romains, & fur les négociations par lefquelles il tâchoit d'endormir leur prudence & de rallentir leur activité.

Il fe trompoit. L'œil du jaloux Tibère, alors lieutenant d'Augufte en Germanie, étoit toujours ouvert fur lui & fur fon Empire toujours croiffant. Cet Empire, dans fa partie méridionale, s'approchoit trop de l'Italie; & quoiqu'Augufte parût affez indifférent fur des accroiffemens qui fe faifoient dans la partie oppofée, Tibère lui fit aifément comprendre qu'il n'étoit pas de l'intérêt de l'Empire de permettre des accroiffemens même éloignés, à une puiffance voifine. En conféquence Augufte autorifa Tibère à prendre, pour prétexte de rupture avec les Marcomans, les plaintes de quelques nations alliées, dont ils avoient envahi quelques terres. Tibère marcha contr'eux à la tête de l'armée romaine, la plus nombreufe qu'on eût vue depuis les guerres civiles. C'étoit fait de Maroboduus & de fon Empire naiffant; ils alloient fuccomber fous la valeur & la difcipline des légions conduites par un général brave, habile & circonfpect. La révolte de la Poméranie & de l'Illyrie, qui éclata précifément dans le même tems, fauva Maroboduus d'une perte prefque certaine, en forçant Augufte d'accorder la paix aux Marcomans, & même à des conditions affez avantageufes.

Mais la puiffance de Maroboduus, dans la Germanie, devenoit fufpecte aux Germains, & dé-

plaisoit surtout au fier Arminius, qui, sous prétexte de maintenir la liberté, ne souffroit aucune puissance capable de balancer la sienne. Il rassembla tous les peuples de l'occident de la Germanie dans une ligue commune, dont il fut le chef, à la tête de ses Chérusques. Alors les nations du nord, qui s'étoient vues obligées de subir le joug des Marcomans, nommément les Lombards & les Semnons, s'empressèrent de le secouer & de grossir la ligue occidentale. Il y eut entre Arminius & Maroboduus un combat où la perte fut grande, mais égale de part & d'autre, & qui ne parut point d'abord décisif; mais Maroboduus, en refusant le combat qu'Arminius lui présentoit de nouveau, en se retranchant dans son camp, puis en se retirant tout-à-fait dans la Bohême, sembla s'avouer vaincu; & soit qu'il crût avoir acquis des droits, ou par ses ménagemens, à la bienveillance des Romains, ou par sa foiblesse, à leur protection, il leur demanda des secours contre Arminius, qu'il représentoit comme l'ennemi commun. Tibère répondit que Rome n'avoit point de secours à fournir à un prétendu allié, qui n'en avoit pas fourni lui-même contre cet ennemi commun, dans la guerre des Romains contre les Chérusques.

Mais l'intérêt sur lequel Maroboduus avoit compté, produisit une partie de son effet. Arminius étoit plus à craindre que Maroboduus; il étoit plus essentiellement ennemi des Romains: la défaite entière des Marcomans eût trop augmenté sa puissance. Déterminé par ces raisons, Tibère, alors monté sur le trône, chargea Drusus son fils, de ménager un accommodement entre les Marcomans & les Chérusques. Le traité est de l'an 17 de J. C., troisième de l'empire de Tibère. Cependant la puissance de Maroboduus vint se briser contre un autre écueil. La dureté de son gouvernement le rendit odieux à ses peuples; ils se soulevèrent, y étant surtout excités par les intrigues secrètes de Drusus, qui suivoit la maxime de son père: *Divide & impera*. Ils appellèrent pour les gouverner un jeune homme d'une haute naissance, nommé Catualda ou Catvalda, que les violences de Maroboduus avoient forcé de quitter la Bohême & de se retirer chez les Gothons, sur les bords de la Mer Baltique. Bientôt la défection devint universelle: Maroboduus n'eut plus d'autre ressource que de s'enfuir sur les terres de l'Empire, d'où il implora la protection de César, avec plus de dignité peut-être que sa fortune présente ne sembloit devoir lui en laisser. Il osa se faire un mérite auprès des Romains, de la préférence qu'il leur donnoit sur tant de nations qui se seroient fait un devoir & un honneur de recueillir & de relever dans son illustre disgrace un Monarque autrefois si puissant, & que Tibère lui-même, dans un rapport qu'il faisoit au sénat, représenta comme ayant été aussi redoutable à l'Empire, que Philippe l'avoit été aux Athéniens, & Pyrrhus & Antiochus aux peuples romains. Tibère lui accorda en effet un asile; il vint s'établir à Ravenne; il y vécut paisible pendant dix-huit ans, & les Romains eurent l'injustice de le mépriser, parce qu'il trouvoit dans la paix & dans l'oubli ou le souvenir modeste de ses grandeurs passées, un bonheur que l'ambition n'avoit jamais pu lui procurer.

Tibère, quand les Suèves sembloient vouloir se rendre redoutables, les menaçoit de tems en tems du rétablissement de Maroboduus; mais content de leur en faire un épouvantail, il ne tenta jamais la moindre entreprise en sa faveur.

Le tour de Catualda ne tarda pas à venir: il fut chassé dès l'année suivante, c'est-à-dire, dès l'an 20 de J. C., sixième de l'empire de Tibère, par Vibillius ou Jubillius, Roi des Hermundures. Ce fut aussi aux Romains qu'il eut recours dans sa disgrace; ils lui donnèrent aussi un asile. Ce fut dans la Gaule, à Fréjus, qu'ils l'envoyèrent. Dès ce moment on ne sait plus rien de son histoire.

Les Chérusques, les Cattes, les Sicambres, tous ces autres peuples germains qui composoient alors la ligue occidentale & qui ont formé depuis la ligue des Francs, haïssoient & méprisoient Maroboduus dans le tems même de sa puissance; ils le regardoient comme un homme sans courage, comme l'ennemi de la nation germanique, comme un Prince vendu aux Romains; *Fugacem Maroboduum, præliorum expertem..... proditorem patriæ, satellitem Cæsaris*. Nous voyons cependant Tibère & Drusus son fils le traiter en ennemi, & Tibère s'applaudir d'avoir détruit en lui une puissance formidable à l'Empire; & c'est ainsi que le représente Velleius Paterculus, ce grand peintre de portraits. Il lui accorde même le mérite d'avoir introduit dans ses troupes la discipline romaine.

Maroboduus, genere nobilis, corpore prævalens, animo ferox, natione magis quàm ratione barbarus, non tumultuarium, neque fortuitum, neque mobilem, sed ex voluntate parentium constantem inter suos occupavit principatum, & certum imperium, vimque regiam complexus animo, statuit avocatâ procul à Romanis gente suâ, eò progredi, ubi, cùm propter potentiora arma refugisset, sua faceret potentissima..... Finitimos omnes aut bello domuit, aut conditionibus juris sui fecit.

Corpus custodiâ tutum imperii, perpetuis armorum exercitiis penè ad romanæ disciplinæ formam redactum, brevi in eminens & nostro quoque imperio timendum perduxit fastigium; gerebatque se ita adversùs Romanos ut neque bello nos lacesseret, & si lacesseretur, superesse sibi vim ac voluntatem resistendi declararet. Legati, quos mittebat ad Cæsares, interdùm ut supplicem commendabant, interdùm ut pro pari loquebantur. Gentibus hominibusque à nobis desciscentibus erat apud eum perfugium: totusque ex malè dissimulato agebat æmulum.

MATHILDE, (*Hist. mod.*), fille de Baudouin, comte de Flandre, & femme de Guillaume-le-

Bâtard, duc de Normandie, conquérant de l'Angleterre. Dom de Vienne, bénédictin, dans une *Histoire d'Artois*, publiée en 1784 & 1785, a tiré d'un auteur contemporain de Guillaume & de Mathilde, une anecdote plaisante sur leur mariage.

« Guillaume, dit-il, proposa au comte de » Flandre, Baudouin, de lui donner Mathilde sa » fille, & cette demande étoit fortement appuyée » par le père de Guillaume.

» L'alliance paroissoit convenable à tous égards; » cependant Baudouin ne vouloit pas y donner » son agrément. En vain on lui vantoit les bonnes » qualités de Guillaume : il ne les contestoit pas, » & néanmoins sa répugnance ne pouvoit se vaincre. Forcé de s'expliquer, il dit à la fin que » sa fille n'auroit jamais un *bâtard* pour époux. Le » duc de Normandie ne tarda pas à être instruit de » cette réponse. A l'instant il part pour la Flandre, » & s'informe de l'endroit où se trouvoit la Princesse : il apprend qu'elle est à Bruges ; il entre » *incognito* dans cette ville avec une suite peu » nombreuse, épie le moment où Mathilde sortoit » de l'église principale, la joint, se nomme à » haute voix, la renverse par terre, déchire ses » habits avec ses éperons, la meurtrit de coups, » profite du moment où la surprise rendoit la foule » des spectateurs interdite, remonte à cheval & » s'enfuit à toute bride. Le comte de Flandre, » instruit de cette affreuse aventure, vole à Bruges; » il entre dans l'appartement de sa fille, qu'il trouve » étendue dans son lit, & portant les marques » des outrages & des blessures qu'elle avoit reçus. » Il ne respire que le carnage, & ne s'occupe » que des moyens les plus prompts de laver » dans le sang d'un monstre un forfait sans exemple. Cependant Mathilde l'écoutoit sans paroître émue. Baudouin, étonné de ce sang-froid, » lui demande enfin ce qu'elle pense? *Ce que je » pense, mon père,* répondit tranquillement la Princesse, *c'est que je n'aurai jamais d'autre mari que » Guillaume.* » C'est ainsi, selon l'auteur contemporain, d'après lequel dom de Vienne écrit, c'est ainsi que le duc de Normandie parvint à épouser la fille du comte de Flandre. Il est certain que ce trait fourniroit une scène très-piquante & d'un grand effet dans une comédie, qui auroit pour titre : *La fille qui veut être battue.*

Lorsque Guillaume eut conquis l'Angleterre (en 1066), Mathilde fit à ce sujet un ouvrage remarquable, & qui est devenu un monument; c'est l'histoire détaillée de cette conquête, brodée en laine; elle fit présent de cette tapisserie à Eudes ou Odon, évêque de Bayeux, frère utérin de Guillaume, & on la conservoit encore dans la cathédrale de Bayeux. M. Lancelot en a donné une savante explication dans le huitième volume des *Mémoires de l'Académie des inscriptions & belles-lettres*, pages 602 — 668. Il en est parlé aussi dans les *Monumens de la monarchie française*, de dom Montfaucon, tom. II.

Au milieu des orages qui s'élevèrent dans la Maison de Guillaume-le-Conquérant, lorsque Robert, dit Gambaron, son fils aîné, quitta sa cour, & se mit sous la protection de Philippe I, rival & ennemi naturel de Guillaume, Mathilde, mère de Robert, & dont la tendresse le vengeoit des froideurs de son père, fournit sous main de l'argent, & ménagea des partisans à ce fils, objet de sa prédilection, & qui la méritoit.

Mathilde mourut avant son mari.

MATHIEU. (*Voyez Jean-Mathieu* dans ce vol.)

MAULÉVRIER. (*Hist. de Fr.*) L'article Brézé, dans ce Dictionnaire, renvoie aux articles *Maillé* & *Maulévrier*; mais on n'y trouve point d'article *Maulévrier*. Nous allons réparer cette omission.

Payen de Maillé, tige de la branche de Maillé Brézé, dont nous avons parlé à l'article *Maillé*, avoit épousé l'héritière de la branche principale de la Maison de Brézé : une branche collatérale de cette Maison disputoit, en 1323 & 1332, la terre de Brézé, à cette branche de Maillé Brézé.

De cette branche collatérale de la Maison de Brézé étoit Geoffroy de Brézé, qui fut fait prisonnier par les Anglais, en allant reconnoître le château de Passavant qu'ils occupoient.

Jean de Brézé son petit-fils, seigneur de Broon, rendit de signalés services à Charles VII, se distingua en diverses occasions, spécialement à la prise d'Evreux en 1442, & fut tué par les Anglais lorsqu'ils vinrent pour reprendre cette place.

Robert, neveu de Jean, fut tué dans un combat contre les Suisses, près de Bâle, en 1444.

Pierre de Brézé, second du nom, comte de Maulévrier, grand-sénéchal de Normandie, fils aîné de Robert, est célèbre par l'expédition d'Angleterre, où il porta du secours à Marguerite d'Anjou & à Henri VI son mari : ce secours étoit très-foible, & accordé avec peine par Louis XI. Brézé s'engagea dans cette expédition en véritable chevalier. Louis XI, qui n'étoit nullement chevalier, fut soupçonné de ne l'avoir envoyé en Angleterre, avec une troupe très-peu nombreuse, que pour se défaire de lui, parce que Brézé avoit trop fidellement servi le roi Charles VII son père; ce qui étoit toujours le plus grand titre de défaveur auprès du fils. En ce cas, l'attente de Louis XI fut trompée. Pierre de Brézé eut d'abord des succès, ensuite des revers, mais il acquit de la gloire; & après la ruine entière du parti de Henri VI & de Marguerite d'Anjou, il revint en France, joua un rôle à la cour, força Louis XI à la confiance & le servit utilement. A la bataille de Mont-Lhéri, il avoit le commandement de l'avant-garde de l'armée française. Il fut tué des premiers dans cette bataille, livrée le 14 juillet 1465.

Jacques de Brézé, comte de Maulévrier, ma-

réchal & grand-sénéchal de Normandie, fils de Pierre de Brézé, épousa en 1462 Charlotte, fille naturelle du roi Charles VII & d'Agnès Sorel, par conséquent sœur de Louis XI & tante de Charles VIII.

Les historiens ont parlé de l'aventure de ce Jacques de Brezé, qui poignarda Charlotte de France sa femme, l'ayant surprise en adultère : les particularités & les suites de cette aventure sont détaillées dans les Lettres de rémission données par Charles VIII à ce même Jacques de Brézé, & datées de Clermont en Beauvoisis, au mois d'aout 1486, troisieme année du règne de Charles VIII.

Jacques de Brézé expose dans sa requête, qu'environ dix ans auparavant, c'est-à-dire, en 1476, un jour de samedi, vigile de la fête de la Sainte-Trinité, étant à Rosiers ou Romiers avec Charlotte de France sa femme, la nuit venue, il propose à sa femme de venir se coucher, *ainsi qu'il est accoutumé faire en mariage*, & il se couche en l'attendant. Après l'avoir fait attendre quelque tems, elle vient lui dire qu'*elle ne pouvoit encore se coucher avec lui, jusques à ce qu'elle se fût nettoyé les cheveux*. Bréze s'endort, & *après environ la myе-nuict il fut éveillé par Pierre l'Apothicaire & par son barbier, qui lui vinrent dire que ladite Charlotte & Pierre de la Vergne, qui étoit serviteur domestique dudit suppliant, étoient couchés ensemble en un lit, en faisant adultère, en la chambre qui étoit au dessus de celle où étoit ledit suppliant*. Brézé, transporté de fureur, prend son épée, monte dans la chambre où étoient les deux coupables, les surprend, & les tue tous les deux.

L'ouvrage imprimé, où cette aventure est rapportée avec plus de détail & d'exactitude, est la *Chronique de Louis XI*, imprimée en 1557 & 1558, chez Galliot Dupré, libraire de l'Université. C'est la *Chronique scandaleuse*, écrite par Jean de Troye, greffier de l'hôtel-de-ville de Paris.

Voici ce qu'on lit dans cette Chronique, *folios 125 verso, & 126 recto*.

« En ce tems, le samedi, treizième jour du mois » de juin 1476, le sénéchal de Normandie, comte » de Maulévrier, fils de feu messire Pierre de » Brézé, qui fut tué à la rencontre de Mont-Lhéri, estant allé à la chasse près d'un village nommé Rosiers-lez-Dourdan, à lui appartenant, » qui avec lui y avoit mené madame Charlotte » de France sa femme, fille naturelle du feu roi » Charles, & de damoiselle Agnès Sorel : advint par » male fortune, après que ladicte chasse fut faicte, » & qu'ils furent retournés au souper & au giste » audit lieu de Rosiers, ledict sénéchal se retira » seul en une chambre, pour illec prendre son » repos de la nuict ; & pareillement sadicte femme » se retira en une autre chambre, laquelle müe de » lascheté désordonnée, comme disoit sondict » mari, tira & amena avec elle un gentilhomme » du pays de Poictou, nommé *Pierre de la Vergne*, » lequel estoit veneur de la chasse dudit séneschal, lequel elle fit coucher avec elle : laquelle » chose fut dicte audit seneschal par un sien serviteur & maistre-d hostel, nommé *Pierre l'Apoticaire*. Lequel séneschal incontinent print son » espée & vint faire rompre l'huis où estoient lesdits Dame & veneur, lequel veneur il trouva » en chemise ; auquel il bailla de son espée dessus » la teste & au travers du corps, tellement qu'il » le tua. Et ce faict, s'en alla en une chambre ou » retrait au joignant de ladicte chambre, où il » trouva sadite femme mucée dessoubs la couste » d'un lict où estoient couchez ses enfans, laquelle il print & la tira par le bras à terre, & » en la tirant à bas lui frappa de ladicte espée » parmi les espaules : & puis elle descendue à » terre, & estant à deux genoux, lui traversa ladicte espée parmi les mamelles & estomach, » dont incontinent elle alla de vie à trespas, & » puis l'envoya enterrer en l'abbaye de Coulons, » & y fit faire son service ; & fit enterrer ledict » veneur en un jardin, au joignant de l'hostel où » il l'avoit occis. »

Le recit de la Chronique, conforme dans toutes les principales circonstances au récit des Lettres, finit ici ; les Lettres achèvent l'histoire, en rendant compte des suites de cette affreuse aventure.

Brézé, après ce coup, se rendit prisonnier à la conciergerie du Palais à Paris : on commença son procès, qui traina en longueur, & le parlement ne rendit aucun jugement. Le roi Louis XI tira Brézé de la conciergerie, & le fit mettre à la grosse tour du château de Vernon-sur-Seine, où il resta trois ans ; il fut transféré de là en différentes prisons, pendant l'espace d'environ un an, au bout duquel le Roi nomma des commissaires pour lui faire son procès : ceux-ci le condamnèrent en cent mille écus envers le Roi, & à garder prison jusqu'à parfait paiement. *Pour le payement d'icelle somme & pour yssir hors desdites prisons, icelui suppliant fut contraint céder & transporter au Roi toutes ses terres & héritages, se réservant seulement deux mille livres de rente sa vie durant*. La confiscation de Jacques de Brézé fut donnée à Louis son fils. Le père fit des protestations contre le jugement des commissaires, & se réserva d'en appeler au parlement de Paris ; mais tant que Louis XI vécut, Brézé craignit d'être accablé par la puissance de ce Prince implacable, qui avoit fait éclater un vif ressentiment contre lui, & qui avoit montré beaucoup de partialité dans cette affaire. Plus libre sous Charles VIII, qu'il voyoit réparer en diverses occasions les torts de son père, il interjeta en effet appel du jugement des commissaires au parlement de Paris, & obtint ces Lettres de grace pour le meurtre de Charlotte de France & de son amant.

Louis de Brézé, comte de Maulévrier, fils de Jacques, fut le mari de la célèbre Diane de Poitiers, qui fut depuis maitresse du roi Henri II. Il rendit à François I des services importans ; il

fut un de ceux qui donnèrent les premiers avis de la conspiration du connétable de Bourbon (*voyez* dans le Dictionnaire, à l'article *Poitiers*, celui de Saint-Vallier, père de Diane de Poitiers). Les deux filles de Diane & du comte de Maulévrier-Brézé furent mariées à deux Princes étrangers, qui étoient en même tems deux des plus grands seigneurs de la cour de France ; l'un fut le maréchal de la Marck, duc de Bouillon, prince de Sédan, dont la fille, née de ce mariage, fut la première femme du connétable Henri de Montmorenci ; l'autre fut le duc d'Aumale, de la Maison de Lorraine, frère du duc de Guise, François.

MAUNY. (*Hist. de Fr. & d'Anglet.*) Walter de Manny ou Gautier de Mauny, chevalier du Hainault, guerrier illustre du quatorzième siècle, s'attacha au service d'Edouard III, roi d'Angleterre, dans la fameuse querelle de ce Prince & de Philippe de Valois pour la succession à la couronne de France. Louis de Crécy, comte de Flandre, allié de Philippe, ayant voulu s'emparer de l'île de Cadsant, pour ôter aux villes de Gand & de Bruges révoltées contre lui & alliées d'Edouard, la communication de la mer, en fut chassé avec perte & avec honte par Mauny, qui dans ce combat eut le bonheur de sauver la vie au comte de Derby son général, fils du comte de Lancastre. Il alla ensuite faire la guerre en Bretagne pour le parti de Montfort, attaché à Edouard, contre le parti de Blois Penthièvre, attaché à Philippe de Valois. La comtesse de Montfort étoit enfermée dans Hennebon, que le comte de Blois son rival assiégeoit. Les vents contraires retenoient depuis deux mois dans ses ports la flotte anglaise, sur laquelle étoit fondé tout l'espoir de la délivrance d'Hennebon. Les machines des assiégeans firent de si larges brèches aux remparts de cette place, qu'il n'étoit plus possible de se défendre ; tout le monde parloit de se rendre pour ne pas laisser la comtesse tomber entre les mains des ennemis. La comtesse monte à la tour, jette ses regards sur la mer, & s'écrie : *Voilà la flotte anglaise*. La flotte arrivoit en effet : le secours étoit commandé par Mauny. A son arrivée le siége d'Hennebon fut levé.

Pendant l'absence de la comtesse de Montfort, qui étoit allée en Angleterre solliciter de nouveaux secours, Mauny arrêta les progrès du comte de Blois ; il battit un détachement de ses troupes près de Quimperlay, & lui prit beaucoup de vaisseaux. Réuni avec la comtesse de Montfort, & assisté de Robert d'Artois, il prend Vannes par escalade pendant la nuit.

Peu de tems après, réuni avec ce comte d'Erby, auquel il avoit sauvé la vie, il remporta en Guienne, à Auberoche, une victoire qui coûta aux Français sept ou huit mille hommes. Il augmenta beaucoup sa gloire dans cette guerre du midi de la France, où il avoit en tête le duc de Normandie, qui fut dans la suite le roi Jean.

Ce Prince, par son amour pour la justice & son respect pour sa parole, pensa se brouiller avec le roi Philippe de Valois son père, dans une occasion importante qui regardoit Mauny. Celui-ci avoit fait prisonnier un chevalier normand, parent du duc de Normandie, fort aimé de ce Prince, & *très-spécial en son conseil*. C'est ainsi que Froissard le désigne. Gautier de Mauny fit avec son prisonnier le traité que voici. Le chevalier avoit offert mille écus pour sa rançon. Je vous délivrerai sans rançon, lui dit Mauny, si vous pouvez m'obtenir du roi de France ou du duc de Normandie un sauf-conduit pour aller, moi vingtième, joindre le roi d'Angleterre au siége de Calais (c'étoit en 1346). Le chevalier obtint le sauf conduit & fut libre. Mauny partit pour Calais, lui vingtième, comme le portoit le sauf-conduit. Arrivé à Orléans, il est arrêté, mené à Paris, & enfermé au Châtelet, sous prétexte qu'étant né sujet & vassal du comté de Hainault, il étoit arrière-vassal & sujet de la France, contre laquelle il portoit les armes. Le duc de Normandie demanda sa délivrance, alléguant le sauf-conduit qu'il avoit lui-même donné. « C'est le plus redoutable de nos ennemis, dit » Philippe. Eh bien ! répondit Jean, c'est une rai- » son de plus pour le mettre en liberté. — C'est un » sujet rebelle, répliqua le Roi, & puisqu'il est » entre mes mains, je prétends le traiter comme » tel. » A ce discours le Duc perdit patience : le respect fit place à l'indignation. « Si vous nous » déshonoriez, dit-il, par une telle perfidie, vous » n'êtes plus mon père ni mon Roi ; jamais je ne » porterai les armes contre le roi d'Angleterre ; » jamais je ne servirai dans vos armées ; j'éloi- » gnerai, je détacherai de votre service tous ceux » sur qui j'aurai quelque pouvoir. » Le Roi, irrité de ce discours, en parut plus affermi dans son projet ; mais la réflexion l'ayant ramené, l'affaire tourna en négociation. Le Roi céda, mit Mauny en liberté, parut même chercher les moyens de réparer l'affront qu'il lui avoit fait ; il desira de le voir, le fit manger avec lui, lui offrit des présens considérables. « Je ne les accepte ni ne les refuse, » dit Mauny ; mais trouvez bon que je prenne sur » cela les ordres du roi d'Angleterre. » Le Roi & le duc de Normandie approuvèrent cette conduite & louèrent cette délicatesse. Philippe exigea seulement que Mauny commençât par emporter les présens, pour montrer qu'il les acceptoit autant qu'il étoit en lui, & qu'il ne gardoit point de ressentiment. Le roi d'Angleterre ayant dit à Mauny de renvoyer ces présens, il les renvoya sur le champ par Mansac son cousin. Philippe ne voulut point les reprendre : Je vous les donne, dit-il à Mansac, qui ne se fit pas prier pour les recevoir, & qui ne demanda point le consentement du roi d'Angleterre. Ce Mansac n'étoit ni un digne parent ni un digne ambassadeur de Mauny.

Mauny servit au siége de Calais avec sa valeur & sa capacité ordinaires, & contribua beaucoup

à

à la réduction de cette place. Le brave Jean de Vienne, qui la défendoit, se voyant forcé de capituler, parut aux crénaux, & annonça qu'il avoit des propositions à faire. Mauny fut envoyé pour les entendre : « Vaillant chevalier, lui dit de » Vienne, nous avons fait notre devoir, & nous » nous flattons d'avoir mérité votre estime ; nous » ne cédons qu'à la famine. Calais est la conquête » d'Edouard ; qu'il prenne & la ville & la cita- » delle, & tous nos biens ; mais nos services ne » peuvent cesser d'appartenir à notre maître, & » c'est pour les lui conserver que nous cherchons » à conserver la vie. Qu'Edouard nous laisse seu- » lement sortir d'ici, & nous consentons de ne » rien emporter. Je doute, répondit Mauny avec » douceur, qu'Edouard agrée cette proposition ; » il veut vous avoir tous à discrétion. Plutôt que » de souffrir, répliqua de Vienne, qu'il soit fait le » moindre mal au moindre des citoyens de cette » ville, nous périrons tous ; mais nous espérons » de la justice d'Edouard, qu'il changera de réso- » lution, & de votre générosité, que vous l'y dé- » terminerez. » En effet, Mauny plaida courageusement la cause des assiégés ; il dit à Edouard : « Si » vous ôtiez la vie à quelqu'un de ces braves gens, » nous irions moins volontiers nous enfermer dans » vos places pour les défendre, nous vous servi- » rions avec moins de zèle. D'ailleurs, n'aurions- » nous pas à craindre les représailles ? » Ces représentations, appuyées par tous les chevaliers & barons anglais, parurent toucher Edouard. *Je ne serai pas seul contre tous*, dit-il, & il crut être modéré en bornant sa vengeance à exiger qu'on lui livrât six des principaux bourgeois, tête nue & la corde au col, pour être envoyés au supplice. Edouard se déshonora par son obstination barbare à immoler les six bourgeois qui s'étoient dévoués dans cette conjoncture ; il résista aux sollicitations de toute son armée, qui rougissoit pour lui d'un ressentiment si aveugle ; il ne craignit plus alors d'être seul contre tous. Mauny défendit les six bourgeois avec le même courage qu'il avoit défendu tout le peuple de Calais. Edouard, que la raison fatiguoit en ce moment, parce qu'il avoit résolu de ne la pas suivre, lui répondit avec sécheresse : *M. Gautier, il n'en sera pas autrement*, & il manda le bourreau ; mais il fut obligé enfin de céder à la Reine sa femme, qui appuya les sollicitations de Mauny.

Mauny, qui étoit de toutes les expéditions périlleuses, & qui toujours s'y distinguoit, accompagna Edouard & le prince de Galles dans le voyage secret qu'ils firent à Calais le 31 décembre 1348, pour faire manquer l'entreprise que le seigneur de Charny, qui commandoit les troupes françaises auprès de Saint-Omer, avoit formée sur Calais pendant une trève. Cette aventure de Calais fut un des plus brillans exploits d'Edouard, qui dans cette occurrence courut risque de la vie ou de la liberté. Ce fut une expédition toute chevaleresque & toute romanesque.

MARLE, (*Hist. de Fr.*), nom célèbre dans l'histoire de France, par de grands services & des malheurs non mérités.

1°. Maur ou Mora, ou Guillaume le Corgne, dit de Marle, lieutenant d'une compagnie de cent hommes d'armes, fut tué à la bataille de Poitiers, en 1356.

2°. Son fils, Henri le Corgne, dit de Marle, seigneur de Versigny dans la châtellenie de Senlis, terre qu'il acquit en 1401, est ce fameux chancelier de Marle, dont la fin fut si tragique. Il avoit été conseiller, puis troisième président au parlement en 1393 ; il fut envoyé pour différentes négociations, tant auprès du Pape, siégeant pour lors à Avignon, qu'à la cour d'Arragon. Après la mort de Jean de Popaincourt, premier président du parlement, il fut reçu dans cette charge par provisions du Roi, du 22 mars 1403, données sur une élection faite par le parlement même ; enfin il fut élevé à la dignité de chancelier de France, le 8 août 1413. Il avoit trop de probité pour n'être pas contraire en tout à la faction de Bourgogne ; en conséquence il fut réputé Orléanais ou Armagnac ; en conséquence aussi, lorsque Paris fut surpris la nuit du 28 au 29 mai 1418 par l'Isle-Adam, pour le duc de Bourgogne, le chancelier de Marle fut arrêté & conduit à la grosse tour du Palais ; les Bourguignons soulevèrent la populace de Paris, qui, le 12 juin, brisa les portes de toutes les prisons, & massacra tous les Armagnacs ou tous ceux qui furent réputés tels, & parmi eux le chancelier de Marle, dont le corps, après être resté longtems exposé dans les champs de la clôture de Saint-Martin, fut porté à Senlis, où il est enterré dans l'église de Notre-Dame.

3°. Jean de Marle son fils, d'abord conseiller au parlement, puis maître des requêtes, élu en 1414 évêque de Coutances, se trouvant malheureusement à Paris en 1418, y fut massacré avec son père.

4°. Arnauld de Marle, seigneur de Versigny, autre fils du chancelier, conseiller au parlement, puis maître des requêtes, suivit à Poitiers le Dauphin, qui le commit le 21 septembre 1418 pour tenir le sceau en l'absence du chancelier, & qui, devenu Roi & affermi sur son trône, récompensa les services d'Arnauld en 1444, par un office de président au parlement. Mort en 1456.

5°. Henri de Marle, seigneur de Versigny, fils d'Arnauld, fut premier président au parlement de Toulouse en 1466, & mourut en 1495.

6°. Claude de Marle son arrière-petit-fils, fut chevalier de l'Ordre du Roi. Il eut deux petits-fils dans le service.

7°. Louis de Marle, seigneur de Bailleul, capitaine au régiment de Praslin, mort à Revol en Piémont ;

8°. Et Charles, mort au siége de la Rochelle.

9°. Guillaume de Marle, tige de la seconde branche de cette famille, seigneur de Versigny en partie, fut maître-d'hôtel du Roi, chevalier de l'Ordre, maître des eaux & forêts de l'Isle-de-France, de Brie & de Champagne. Mort en 1594.

10°. Jérôme son fils, seigneur de Versigny, maître des cérémonies de France, fut assassiné dans la forêt de Senlis, vers l'an 1590, & du vivant de son père.

11°. Henri, frère de Jérôme, eut le même sort, & aussi du vivant de son père. En retournant de Melun à Paris, il fut tué de sang-froid, entre le fort de Gournay & Brie-Comte-Robert, par la garnison du bois de Vincennes, le 12 novembre 1592.

12°. Nicole de Marle, d'une troisième branche de cette famille, épousa le 20 novembre 1520 René-Hector, seigneur de Pereuse.

13°. Nicolas-Hector de Marle-Pereuse leur fils fut prévôt des marchands.

14°. Christophe-Hector de Marle, seigneur de Versigny & de Pereuse, autre fils de Nicole & d'Hector, fut institué héritier par Christophe de Marle son oncle, à la charge de porter le nom & les armes de Marle.

15°. Un second Christophe-Hector de Marle, fils du précédent, fut procureur-général de la cour des aides, puis président de la chambre des comptes.

MAUTRAVERS & GOURNAY. (*Hist. d'Anglet.*) Ce sont les noms des deux assassins du malheureux Edouard II, roi d'Angleterre. Les longs tourmens qu'Isabelle, femme d'Edouard, & Mortemer, amant d'Isabelle (*voyez* ce dernier article dans le Dictionnaire), faisoient souffrir à ce Prince infortuné, dans l'espérance qu'il y succomberoit, commençoient enfin à lui concilier la pitié. Isabelle & Mortemer craignirent les effets de ce sentiment. La mort d'Edouard fut résolue; mais on vouloit ne laisser paroître sur son corps aucune trace de violence: on y parvint à force de cruauté. Mautravers & Gournay entrent dans la chambre du Roi avec des gardes, se saisissent de lui, le jettent sur un lit, où ils le tiennent assujetti & pressé du poids d'une table, qui ne lui permettoit aucun mouvement; ils lui enfoncent dans le fondement un tuyau de corne, au travers duquel ils insinuent un fer ardent qui lui brûla les entrailles. Les cris dont ce malheureux fit retentir, pendant un si long & si douloureux supplice, le château de Berkeley où il étoit enfermé, instruisirent de son sort ceux de ses gardes & de ses domestiques qu'on n'avoit pas rendus complices de ce crime, & les muscles de son visage, affreusement contournés, attestoient les convulsions qu'il avoit souffertes. Si l'on en croit le Père d'Orléans, Mautravers & Gournay prirent d'eux-mêmes cette résolution, sans aucun concert avec Isabelle & Mortemer; ce qui n'est guère vraisemblable. Le choix qu'on avoit fait de ces hommes affreux annonce assez ce qu'on en attendoit. D'autres accusent de toutes ces horreurs l'évêque d'Hérefort, qui avoit alors quelque autorité. (*Voyez*, à l'article *Mortemer*, quelle fut la punition de ce favori & celle de son amante.)

Mautravers & Gournay, devenus, pour le genre humain, des objets d'horreur & d'effroi, cherchoient un asile de mer en mer. Gournay, réfugié à Burgos, livré par le roi de Castille, dont le chambellan eut une pension d'Edouard III, fils d'Edouard II, pour cet acte de justice, fut décapité en pleine mer, par des ordres secrets, dont on soupçonna des Grands, intéressés à empêcher la révélation des complices; car il faut que ces affreux événemens soient mêlés encore d'affreux mystères. Toute exécution qui n'entraîne pas un grand exemple, n'est qu'un assassinat politique. Mautravers fut assez heureux pour obtenir sa grace par des services qu'il rendit à Edouard III, qui n'auroit dû en recevoir aucun de cet infâme meurtrier de son père; mais la nation ne lui a point pardonné: la postérité ne lui pardonnera point. L'Histoire n'a conservé son nom que pour le dévouer à l'exécration de tous les âges.

MAZOCHI (L'ABBÉ). Alexis-Symmaque Mazochi, né le 22 octobre 1684, dans un bourg voisin de Capoue & sur les ruines de l'ancienne Capoue, prit, après d'assez mauvaises études, le goût du beau dans la lecture de Cicéron. Bientôt il se rendit l'antiquité familière, & devint un sujet précieux, que l'archevêque de Capoue, qui fut depuis le cardinal Caraccioli, & le cardinal Spinelli, archevêque de Naples, se disputèrent, & s'empressèrent de s'enlever l'un à l'autre à force de bienfaits & de places honorables. Le roi de Naples, comme pour faire cesser cette rivalité, nomma l'abbé Mazochi à l'archevêché de Lanciano; mais Mazochi, dont l'ambition se bornoit à cultiver les lettres sans partage, justifia le choix du Prince par un noble refus.

Il avoit fait son entrée dans la littérature par un savant Commentaire sur l'inscription tronquée de l'amphithéâtre de Capoue, qui fut déterrée entre les ruines de cet édifice, en 1727. Il y avoit ajouté une Dissertation sur les dédicaces, où il expliquoit cette formule tant de fois mal expliquée, *sub asciâ dedicavit;* c'est dédier un tombeau tandis que les ouvriers y travaillent encore, explication qui a sur tant d'autres l'avantage du naturel & de la simplicité.

Il a éclairci de la même manière une multitude de points curieux & importans d'érudition, tant sacrée que profane. Il a expliqué une multitude de monumens; il a enrichi de Dissertations savantes en tout genre le *Recueil des Mémoires de l'Académie de Cortone;* il a fait connoître les antiquités de la Campanie; il a enfin été l'historien des riches & fécondes ruines d'Herculanum: mais ce que les

savans paroissent estimer le plus, c'est son explication des deux tables d'Héraclée, déterrées en 1733, près du golfe de Tarente, & chargées toutes deux de longues inscriptions grecques.

Son grand savoir, qui le rendoit l'admiration de l'Italie, étoit joint en lui au goût des lettres & à des talens agreables. On a de lui des poésies latines estimées.

On vante beaucoup ses vertus, surtout sa bienfaisance & sa tendresse pour les malheureux. Il trouvoit, dans sa frugalité, des ressources inépuisables; il s'est souvent chargé des dettes d'autrui, & sans avoir jamais emprunté il a eu beaucoup de créanciers. Il a légué son mobilier aux pauvres. Il est mort à Naples le 12 septembre 1771, âgé de près de quatre-vingt-sept ans. Il avoit été reçu, en 1757, académicien libre à l'Académie des inscriptions & belles-lettres.

MECKELBOURG (Ducs de). (*Hist. d'Allem.*) L'origine des ducs de Meckelbourg se perd dans les ténèbres & les fables de l'antiquité. Les uns les font descendre de Genseric, roi des Vandales; les autres, de Radagaise, roi des Hérules. Le titre de prince des Vandales, qu'ils ont conservé, paroit confirmer l'origine vandale. Toute l'ancienne histoire de cette Maison ne nous offre que Souverains tués dans des batailles, & quelquefois par leurs propres sujets; ce qui caractérise les tems barbares, & des Géans, & des personnages extraordinaires, ainsi que leurs aventures. Ce n'est guère qu'au treizième siècle que cette histoire commence à se purger de fables, & à présenter des faits croyables. On trouve alors, 1°. un Henri-le-Jeune, prince des Vandales, qui en 1226 fonde le chapitre de Rostock.

2°. Un Jean, dit *le Théologien*, qui avoit étudié dans l'Université de Paris, & qui travailla, en 1240, à la conversion des Livoniens.

3°. Un Henri qui suit le roi Saint-Louis en Egypte, où il est fait prisonnier avec lui.

4°. Le fils de ce Henri, aussi nommé Henri, fut surnommé *le Lion*, pour la vaillance avec laquelle il sut défendre ses Etats contre le marquis de Brandebourg. Il épousa Béatrix de Brandebourg, qui lui apporta Stutgard en mariage, pomme de discorde jetée entre les Brandebourgeois & lui, mais dont il sut s'assurer la possession. Christophe, roi de Dannemarck, lui céda aussi entièrement la ville de Rostock, qui avoit été entr'eux un objet de guerre. Henri mourut en 1329.

5°. Albert I son fils, & Jean, frère d'Albert, servirent la France contre les Anglais. Albert mourut en 1380.

6°. Albert II, fils d'Albert I, fut élu roi de Suède en 1363, à la place de Magnus IV. Un des fils de Magnus, Haquin, roi de Norwège, épousa Marguerite, fille de Valdemar, roi de Dannemarck. Cette héroïne (Marguerite de Valdemar) combattit Albert II, le fit prisonnier avec son fils Eric, en 1387 ou 1388, & réunit les trois royaumes, de Dannemarck, de Suède & de Norwège. Albert mourut en 1394.

7°. Jean, dit *le Jeune*, neveu d'Albert II & petit-fils d'Albert I, fut aussi élu roi de Suède en 1412, par une partie des Suédois: il mourut l'année suivante. Il avoit fondé, en 1419, l'Université de Rostock.

8°. Magnus, petit-fils de Jean-le-Jeune, fonda la cathédrale de cette même ville, & se signala par son amour pour les lettres & par ses vertus. Mort le 22 novembre 1503.

9°. Jean-Albert, duc de Meckelbourg, petit-fils de Magnus, introduisit dans ses Etats la religion protestante, & eut de grands démêlés avec les habitans de Rostock, qui le forcèrent à démolir une citadelle qu'il avoit bâtie. Il mourut le 2 février 1576.

10°. Ulric son frère l'aida beaucoup dans le changement de religion qu'il fit dans son pays.

11°. Cet Ulric eut un fils, Georges, né en 1529, tué au siége de Francfort-sur-le-Mein, le 13 juillet 1552;

12°. Et un autre fils nommé Christophe, né le 5 janvier 1537, qui fut évêque de Ratzebourg, où il abolit la religion romaine. Il s'empara ensuite de l'archevêché de Riga; mais ayant été enlevé par Gothard, duc de Curlande, général de l'armée polonoise, il resta cinq ans prisonnier en Pologne. Mort le 14 mars 1592.

13°. Il s'étoit marié, & il eut pour successeur, dans l'évêché de Ratzebourg, Charles son fils, mort en 1610.

14°. Un autre de ses fils, Louis, étoit mort au siége de Copenhague, en 1585.

15°. & 16°. Adolphe-Frédéric, duc de Meckelbourg-Swerin, & son frère Jean-Albert, duc de Meckelbourg-Gustrau, prirent le parti de l'Electeur palatin & du roi de Dannemarck contre la Maison d'Autriche, dans la fameuse guerre de trente ans. Ils furent proscrits, en 1628, par l'empereur Ferdinand II, & leurs Etats donnés au célèbre Valstein, qui s'en étoit déjà rendu maître. Le roi de Suède, Gustave-Adolphe, les rétablit le 25 juin 1631, après la bataille de Leipsick. Ils acceptèrent ensuite la paix de Prague, en 1634, & rentrèrent dans les bonnes graces de l'Empereur. Adolphe-Frédéric, pour faciliter la paix de Westphalie, en 1648, céda Wismar aux Suédois. Il mourut le 24 février 1658, & Jean-Albert son frère le 23 avril 1636.

17°. Christian-Louis, fils d'Adolphe-Frédéric, se fit catholique, & Louis XIV le fit, en 1663, chevalier de ses Ordres. Ce fut lui qui épousa la belle duchesse de Châtillon, Elisabeth-Angélique de Montmorenci, sœur du fameux maréchal de Luxembourg. Mort sans enfans le 21 juin 1692.

18°. Frédéric-Guillaume, duc de Meckelbourg, réunit les duchés de Swerin & de Gustrau, dont le partage fait entre Adolphe-Frédéric & Jean-

Albert (n°s. 15 & 16), avoit formé deux branches de ces deux noms dans la Maison de Meckelbourg. La branche de Gustrau avoit produit Gustave-Adolphe, duc de Meckelbourg, fils de Jean-Albert (n°. 16), né le 26 février 1633, mort le 26 octobre 1695, Prince généreux & ami des lettres.

MERCIER (JEAN). (*Hist. litt. mod.*) Ce savant n'est pour ainsi dire que nommé dans le Dictionnaire : on y dit qu'il fut le successeur de Vatable dans la chaire d'hébreu, au collége royal : c'est l'opinion de quelques savans, & il est certain qu'il fut son disciple; mais il paroît que ce fut Caligny, auquel il succéda. Mercier, né à Uzès en Languedoc, de parens nobles, fut d'abord destiné à la magistrature; il traduisit le Manuel ou Abrégé des lois de Constantin Harménopule. Un attrait invincible l'entraînoit vers l'étude des langues. Dès sa tendre jeunesse il traduisit les Hiéroglyphes d'Horus Apollo, & fit sur cet ouvrage des observations estimées dans le tems, mais dont le P. Caussin a dit beaucoup de mal, soit parce qu'il travailloit sur le même sujet, soit parce que Mercier fut pour le moins très-favorable aux Calvinistes. Mercier quitta bientôt la jurisprudence & même le grec pour les langues hébraïque & chaldaïque : c'est dans ces langues qu'il a fait quantité d'ouvrages sur l'Écriture-Sainte; il en a fait aussi quelques-uns en latin. Chassé de Paris & de la France par les guerres civiles qui s'élevèrent sous Charles IX, il vint à Venise, où il logea chez l'ambassadeur de France, Arnoul du Ferrier, qui, ayant commencé comme lui par l'étude du droit, finissoit comme lui par celle de l'Ecriture-Sainte. Ils goûtèrent ensemble les douceurs de la littérature & celles de l'amitié. Mercier voulut revenir à Paris pour faire imprimer quelques ouvrages. En passant par Uzès sa patrie, il y fut attaqué de la peste qui ravageoit alors le Languedoc; il en mourut en 1570. Il avoit épousé Marie d'Allier, belle-fille de Jean Morel, le plus fidèle ami d'Erasme, & qui lui ferma les yeux à Bâle. L'amour des lettres, qui avoit formé leur liaison, fut héréditaire, même pour les filles, dans la famille des Morel. Antoinette de Loynes, femme de Jean Morel, & leurs trois filles, Camille, Lucrèce & Diane, faisoient des vers grecs & latins. Camille surtout fut un prodige d'érudition. Outre les langues anciennes qu'elle savoit très-bien, elle parloit facilement l'espagnol & l'italien. Elle composa plusieurs poemes, & fit sur la mort de son père une épigramme grecque, admirée par les Grecs du tems. On ne dit rien de semblable de Marie d'Allier leur sœur utérine, née d'un premier mariage de la dame Morel. Mais du mariage de Marie d'Allier avec Jean Mercier, naquit Josias Mercier de Bordes, seigneur de Grigny, près Paris, calviniste plus déclaré que son père, d'ailleurs savant & celèbre comme lui, & dont la fille épousa Claude Saumaise, plus savant qu'eux tous.

Les plus célèbres critiques, Casaubon, Scaliger, Baillet, disent que Mercier eut sur Vatable son maître, l'avantage d'avoir découvert l'art de la poésie hébraïque, d'avoir retrouvé la mesure & la quantité des vers hébreux, inconnues jusqu'à lui. Mercier lui-même rejette cet éloge; car il attribue à Vatable cette découverte, & il dit que l'intention de ce savant étoit de donner au public une méthode de la versification hébraïque. C'est assez de gloire, pour Mercier, d'avoir été le meilleur écolier de Vatable, encore Jean de Salignac, gentilhomme du Périgord, partage-t-il cette gloire avec lui.

MÉRÉ (LE CHEVALIER DE). (*Hist. litt. mod.*) Georges Brossin, chevalier de Méré, né vers le commencement du dix-septième siècle, d'une ancienne famille de Poitou, alliée à la Maison de Condé. On a de lui divers ouvrages qu'on trouve écrits avec affectation; mais il est principalement connu pour avoir été un des premiers instituteurs & un des premiers adorateurs de la célèbre marquise de Maintenon, lorsqu'à son retour de l'Amérique elle étoit élevée chez madame de Neuillant sa parente, & qu'elle commençoit à entrer dans le monde, où bientôt elle fut connue sous le nom de la *Belle Indienne*. Ce chevalier de Méré étoit un bel esprit, réputé homme de bonne compagnie, demi-philosophe, demi-courtisan; il avoit servi dans la marine, & vivoit beaucoup dans le monde. La marquise de Sablé lui avoit sacrifié Voiture. « Il » avoit, dit M. de la Beaumelle, élevé madame de » Clérembault; il avoit formé la duchesse de Lesdi» guières, qui lui avoit dit : *Je veux avoir de l'esprit*, » & à laquelle il avoit répondu : *Eh bien ! Madame*, » *vous en aurez*. »

Le chevalier de Méré, étant de la société de madame de Neuillant, se chargea de donner les premières leçons du monde à mademoiselle d'Aubigné; il composoit à son usage des dialogues & des contes moraux. « Mademoiselle d'Aubigné en ai» moit les pensées, & en haïssoit le style apprêté; » elle revenoit toujours à son Plutarque, & sentoit » déjà quelle différence il y a entre le style d'un » bourgeois de la cour, & celui d'un citoyen du » monde. »

Méré prétendoit lui enseigner l'art d'être aimable, & trouvoit que sans art elle n'étoit déjà que trop aimable pour lui; il eût bien voulu ne la former que pour lui seul; il eût voulu que le desir de plaire, qui déjà se manifestoit en elle, n'eût que lui seul pour objet : c'étoit Démocrite amoureux de Chryseis. Il prétendit, dans la suite, que lorsqu'elle étoit son écolière, elle lui avoit promis d'être sa femme, & peut-être, dans le temps où elle étoit réduite à épouser Scarron, auroit-elle pu donner la préférence au chevalier de Méré. Celui-ci, moitié par vanité, moitié par tendresse, l'annonçoit partout comme un prodige de savoir & d'esprit, & ce fut lui qui commença la réputation de

la Belle Indienne. Il vit depuis son élève parvenue au faîte des grandeurs ; il la vit femme de Louis XIV. Alors il étoit entièrement retiré du monde. Il mourut en 1690, chez la marquise de Sevret sa belle-sœur.

MICHEL (JEAN), (*Hist. de la réform.*), bénédictin, l'un des premiers & des plus zélés disciples de Calvin, prêchoit publiquement en son nom. Un jour, prêchant dans une paroisse de Bourges, qui porte le nom singulier de *Notre Dame du four chaud,* le peuple, qu'il trainoit en foule à ses sermons, chassa, pour l'entendre, à une heure commode, les prêtres qui venoient célébrer l'office. Jean Michel supprima la salutation angélique qu'on récite à la fin de l'exorde ; il y substitua l'oraison dominicale en français, selon le nouvel usage des Protestans. Bonnin, procureur-général du grand-conseil, qui se trouvoit à ce sermon, voulut s'opposer à cette innovation, & réciter tout haut l'*Ave Maria;* toutes les chaises furent à l'instant levées sur lui, & il eut de la peine à se sauver. Le dominicain inquisiteur, Mathieu Ory, voulut informer de ce scandale ; l'official Guillaume de la Porte prétendit que c'étoit son droit. Pendant qu'ils disputoient sur leur juridiction, Jean Michel prêchoit ; il portoit à Sancerre les semences de la nouvelle doctrine, pour laquelle cette ville opiniatre & malheureuse souffrit, quarante ans après, de si cruelles extrémités, au trop mémorable siége de cette place en 1573, où un père & une mère mangerent leur propre fille, morte de faim. Quant à Jean Michel, il prêcha tant, qu'enfin le parlement l'envoya au supplice.

MONTESPAN (MADAME DE). (*Voyez* les articles *Maintenon* dans le Dictionnaire & dans ce volume, & l'article *Fontange* dans ce même volume.)

Madame de la Vallière, cette amante modeste & timide, cette humble violette qui se cachoit sous l'herbe, honteuse d'être maitresse, d'être mère, d'être duchesse, la Vallière s'oublia une fois dans sa vie jusqu'à *couper orgueilleusement* le carrosse de la Reine, par l'empressement de paroître la première aux regards du Roi, qui revenoit d'un voyage : on fut indigné. Une très-belle femme qui étoit dans le carrosse de la Reine, s'écria : *Le plus vil état à mes yeux est celui de maitresse d'un Roi ; mais si jamais je pouvois devenir capable d'une telle bassesse, je voudrois du moins la cacher à tous les yeux.* Cette beauté sévère, c'étoit madame de Montespan.

Jamais maitresse plus altière n'a plus scandaleusement étalé son triomphe illégitime aux yeux de toute la France, & n'en a plus insolemment accablé la Reine sa rivale.

Elle pensoit cependant alors ce qu'elle disoit ; elle eut même toute sa vie des principes opposés à ses actions, & sa morale fut toujours en contradiction avec sa conduite.

Le vice prend toutes sortes de formes pour s'introduire dans le cœur. Madame de Montespan possédoit le dangereux talent de contrefaire, & elle aimoit surtout à l'exercer contre les femmes en qui elle voyoit des projets manifestes, ou déméloit des prétentions secrètes sur le cœur du Roi ; elle amusoit ce Prince à leurs dépens, & les détruisoit dans son esprit par le ridicule. A la haine qu'elle professoit pour le vice se joignoit, peut-être à son insu, du moins sans son aveu, une secrète envie de la puissance & de la grandeur où ces femmes aspiroient. Ce fut là le piége où elle fut prise. Louis XIV vit d'abord dans cet art de ridiculiser tout ce qui tâchoit d'être aimable, une malignité contre laquelle il étoit naturellement en garde. Bientôt il n'y vit plus qu'une frivolité sans conséquence, qui l'amusoit sans pouvoir l'attacher; *c'est une enfant,* disoit-il avec une indulgence toujours croissante. Et l'Amour aussi n'est qu'un enfant :

Tout est mystère dans l'Amour,
Ses ailes, son flambeau, son carquois, son enfance.

Cette enfant, d'ailleurs la plus belle femme de la cour, mettoit dans son badinage tant de grace, de finesse & d'espiéglerie, que le Roi y prit goût au point de ne pouvoir plus s'en passer. Quand il en fut tems, elle y mit aussi de l'agacerie, avec art, avec mesure, assez & assez peu pour qu'il en fût flatté. Déjà dans le besoin de parler d'elle, même à la maitresse qu'il croyoit aimer encore, *voyez,* disoit-il à madame de la Vallière, *comme elle m'attaque ! Elle voudroit bien que je l'aimasse un jour.* Ce jour étoit bien proche, s'il n'étoit pas déjà venu. Bientôt les marques de sa passion ne furent plus équivoques : la cour s'en apperçut, la tendresse de la Vallière s'en alarma ; elle montra au Roi une douleur touchante qu'il trouva importune. « Je » vous aime toujours, lui dit-il, mais je ne veux » pas être contraint. » La Vallière put lui répondre comme Hierax à Isis :

Quelle froideur extrême !
Inconstant, est-ce ainsi qu'on doit dire qu'on aime ?

Il la pria, c'est-à-dire, qu'il lui ordonna d'être amie de madame de Montespan. « Il faut donc, » lui dit-elle, que je forme de ma main les nœuds » qui vous attachent à une autre ! » Qui jamais aima comme la Vallière ? A force d'amour elle parvint à s'acquitter d'un emploi si pénible à l'amour ; elle ne fut plus que la complaisante de madame de Montespan, qui avoit été la sienne ; elle la paroit de ses mains ; car cette impérieuse maitresse, déférant beaucoup au goût & à l'adresse de sa rivale vaincue, la consultoit sur sa parure, & la prioit d'y mettre la main, comme si elle avoit voulu

emprunter d'elle-même les moyens de la supplanter plus sûrement. Quelquefois cette tendre amante, succombant à sa douleur, s'éloignoit, quittoit la cour, & préludoit au grand sacrifice qu'elle devoit faire bientôt : un ordre du Roi la rappeloit ; elle revenoit, non sans se souvenir qu'autrefois en pareil cas le Roi venoit la chercher, & qu'à présent il se contentoit de la mander. Fatiguée du spectacle des triomphes continuels de madame de Montespan, & occupée de son projet de renonciation au siècle : « Quand les austérités » de cette vie pénitente, disoit-elle, me sembleront un peu dures, je me rappellerai ce que ces » gens-ci m'ont fait souffrir, & je serai consolée. »

Quand madame de la Vallière se fut retirée aux Carmélites, & qu'elle y fut accoutumée, madame de Montespan alla un jour la voir, & de ce ton étourdi dont le grand monde ne corrige pas toujours : Tout de bon ! lui dit-elle, êtes-vous aussi joyeuse qu'on le dit ? — *Joyeuse* n'est pas le mot, Madame, mais je suis contente. — Pour moi, dit madame de Montespan, je ne suis ni l'un ni l'autre. En la quittant elle lui dit encore, en vainqueur resté maître du champ de bataille : *Que dirai-je au Roi de votre part ?* — Tout ce que vous voudrez, Madame.

Cependant le marquis de Montespan, qui avoit vu d'un œil tranquille le conquérant Lauzun attaché à sa femme, trouva mauvais qu'elle fût maîtresse du Roi, & s'en expliqua très-maritalement avec elle. Madame de Montespan l'assura que son commerce avec le Roi avoit toute l'innocence de l'amitié, toute la pureté de la vertu. On ne croit guère à l'amitié pure d'un Roi de trente ans pour une belle femme de vingt. M. de Montespan insista : sa femme, avec toute l'autorité d'une maîtresse de Roi, menace & parle d'exil ; le mari indigné répond qu'il ne connoît dans sa maison d'autre maître que lui, & lève la main sur une femme rebelle ; *il m'aime*, s'écrie-t-elle alors ; *frappez, si vous l'osez* ; il l'osa. Les cris de madame de Montespan instruisent toute la maison de ce scandale : on accourt ; on la trouve éplorée. Toute la cour, les femmes surtout, à commencer par la Reine, tonnent contre un mari si féroce. Louis XIV se souvient du prince de Condé, qui emmena sa femme en Flandre pour la dérober aux empressemens d'Henri IV ; il donne un ordre qu'un Roi amant n'a pas droit de donner, & qu'il ne peut guère se refuser ; il défend au marquis de Montespan d'emmener sa femme en province.

Montespan s'empresse de publier son déshonneur pour détruire la réputation que sa femme usurpoit encore ; il prend le grand deuil comme si elle étoit morte, & donne à son ressentiment tout l'éclat dont il peut s'aviser : on l'exile dans ses terres. Il pouvoit s'assurer l'intérêt qui s'attache toujours aux opprimés ; mais il falloit ne pas vendre sa honte & ne pas en recevoir le prix : le marquis de Montespan avoit des dettes, cent mille écus l'appaisèrent.

Madame de Montespan régna donc sans contrainte, du moins de la part de son mari ; mais elle eut toujours à lutter contre ses propres scrupules & contre ceux de Louis XIV. Les tems de l'année plus particulièrement consacrés aux devoirs de la religion furent toujours pour elle des tems de crise pénibles & dangereux à passer : elle eut même l'honneur de résister long-tems à Louis XIV ; mais enfin il fallut céder à un tel amant & à un tel Monarque. Long-tems encore après sa défaite, elle eut le mérite d'en rougir & l'adresse de la cacher. Une mode peu favorable à la taille, & qu'elle eut le crédit d'établir, déguisa ses premières grossesses. La naissance de ses enfans fut d'abord un mystère ; elle accoucha dans une maison écartée, avec toutes les précautions faites pour assurer le secret. Clément, célèbre accoucheur, dont les enfans & petits-enfans se sont fait un nom dans la magistrature, trouvant le Roi chez l'accouchée, ne le connut pas ou feignit de ne le pas connoître, & se fit verser à boire par lui. Si l'on en croit M. de la Beaumelle, Clément étoit arrivé les yeux bandés dans la maison, & madame de Maintenon, alors madame Scarron, qui consentit avec répugnance à élever ces enfans, entra chez madame de Montespan, & en sortit un masque sur le visage.

Madame de Montespan accoucha une autre fois (le 31 mars 1670) & à Saint-Germain. On n'osa pas introduire dans le château madame Scarron ; elle attendit à la porte ; ce fut Lauzun qui reçut l'enfant (c'étoit le duc du Maine) : on n'eut pas le tems de l'emmailloter ; on l'enveloppa dans des langes. Lauzun le prit dans son manteau, traversa l'appartement de la Reine, toujours tremblant qu'il ne criât, & le porta dans le carrosse de madame Scarron.

Cette complaisante & tendre gouvernante des enfans de Louis XIV & de madame de Montespan étoit bien loin d'excuser le vice de leur naissance ; elle ne cessoit de reprocher à leur mère ses foiblesses & ses rechutes : madame de Montespan redoutoit ses remontrances, son silence, ses regards. Un jour voulant la voir dans une de ses couches : « Je desire, lui écrivoit-elle, & j'ap- » préhende votre présence. Au nom de Dieu ! que » vos grands yeux noirs ne tombent pas sur moi » dans l'état où je suis. »

Elle se piquoit d'une grande exactitude à remplir ses devoirs de religion, à observer les jeûnes prescrits par l'Eglise, jusqu'à faire peser devant elle le pain de sa collation. Madame la duchesse d'Uzès paroissant étonnée de ce contraste de sa foi & de ses mœurs, quoi ! dit madame de Montespan, parce qu'on fait un péché, croyez-vous qu'on les fasse tous ?

Un jour madame de Montespan & madame Scarron étant allées ensemble à l'église, madame de Montespan entra dans un confessional, entendit

la messe avec le plus grand recueillement & y communia. Madame Scarron, transportée de joie, alloit la féliciter sur sa conversion, lorsqu'elle entendit madame de Montespan dire gaiment au cocher : *A Versailles.* — Quoi ! madame, après ce que je viens de voir, & en sortant de ce saint exercice ! La coupable se tut, soupira, & partit pour Versailles.

Soit pour éviter, à ce qu'elle croyoit, le scandale, soit pour s'étourdir elle-même sur le danger des communions indignes, elle approchoit ainsi de la Sainte-Table à la faveur de quelques absolutions surprises à des prêtres mercenaires ou ignorans, ou trompés par des confessions infidelles.

Ce fut surtout en 1672 qu'éclatèrent hautement son crédit & sa puissance, & qu'elle crut pouvoir braver la Reine qu'elle méprisoit, la Vallière qu'elle effaçoit, & la France qu'elle scandalisoit. La publicité même de sa conduite avertissoit les confesseurs d'être sévères. Elle essaya un jour d'extorquer une absolution à un curé de village, dont on lui avoit vanté la facilité. Cet homme, au premier mot, s'écria : « Quoi ! vous » êtes cette madame de Montespan qui scandalise » toute la France ! Allez, Madame, renoncez à » vos coupables habitudes, & vous pourrez ensuite » vous présenter à ce tribunal redoutable. »

Madame de Montespan devoit se rendre justice, & sentir que cet homme faisoit son devoir ; mais l'orgueil blessé d'une femme, d'une maîtresse, l'emportant sur toutes les considérations de piété, elle eut l'imprudence de se plaindre au Roi, & de lui demander vengeance. Louis XIV étoit juste ; il sentit d'abord que l'autorité royale ne pouvoit être interposée entre une pénitente & son confesseur. Il consulta Bossuet, qui ne put que louer le prêtre d'un courage qu'il n'eût peut-être pas eu lui-même, dit la Beaumelle, & Montauzier, qui répondit brusquement que madame de Montespan devoit remercier ce prêtre de lui avoir épargné un sacrilége. Cet incident ayant ouvert l'oreille du Roi aux conseils de la religion & de la vertu, & un jubilé étant venu à l'appui, Louis crut avoir, à trente-quatre ans, la force de renoncer à une femme qu'il aimoit & qui avoit tant de ressources pour se faire aimer ; il promit à Bossuet, ou du moins il lui fit espérer qu'à son retour de l'armée il ne reverroit plus madame de Montespan : on parloit déjà de l'éloigner de la cour ; on alléguoit la nécessité d'une réparation publique pour une faute publique, la crainte d'une rechute, le devoir que la prudence impose de fuir le péril de la tentation.

Au milieu de toutes ces délibérations madame de Montespan parut à la cour : ses rivales pâlirent, les dévots s'alarmèrent ; le Roi, fidèle à sa parole, la fuyoit avec un soin marqué ; elle paroissoit aussi l'éviter, mais sans affectation, cependant ils se rencontroient toujours. De graves ecclésiastiques, des femmes respectables proposerent même qu'ils se vissent, mais en leur présence, & que le Roi déclarât avec douceur & avec ménagement à sa maîtresse, qu'il renonçoit à vivre avec elle. L'entrevue en effet eut lieu ; ils se rapprochèrent en rougissant, se parlèrent un moment tout bas dans l'embrâsure d'une fenêtre : on les vit s'attendrir & pleurer. Tout à coup le Roi, lui présentant la main, se retira seul avec elle, en saluant en passant l'assemblée qu'il laissa dans une confusion assez risible, que madame la comtesse de Caylus peint fort plaisamment dans ses *Souvenirs*. Mademoiselle de Blois, qui fut depuis madame la duchesse d'Orléans, femme du Régent, fut le fruit de cette entrevue, & madame de Caylus prétendoit retrouver dans le caractère, dans la physionomie & dans toute la personne de cette Princesse des traces de ce combat de l'amour & de la dévotion, qui avoit présidé à sa naissance.

Quelques années après les dévots eurent leur revanche, du moins pour un tems. Des prêtres de la Mission prêchèrent un carême à la cour & y firent une révolution : une femme de confiance de madame de Montespan eut des remords, se crut damnée, rendit les présens que ses complaisances criminelles lui avoient valu, & par ses agitations commença d'agiter à son tour sa mobile maîtresse : celle-ci voulut aller à confesse à un de ces missionnaires, & lui envoya ordre de l'attendre au confessional. « Le missionnaire, dit l'auteur des *Mémoires » de Maintenon*, se promit bien d'apprendre à » cette impérieuse pénitente à respecter les mi» nistres du Seigneur. »

Elle sortit de l'église toute en larmes & toute effrayée des jugemens de Dieu ; elle envoya chercher M. Bossuet, lui déclara qu'elle alloit quitter la cour & faire pénitence ; elle le chargea d'en prévenir le Roi & d'obtenir son agrément. Le Prélat dit au Roi que madame de Montespan, qui se plaignoit autrefois de la sévérité des confesseurs, se plaindroit bientôt de leur indulgence ; que déjà, plus sévère que quelques-uns d'entr'eux, elle avoit décidé que son premier devoir étoit de se retirer de la cour, & qu'elle le prioit de vouloir bien, par son consentement, seconder en elle l'ouvrage encore imparfait de la grace. Le Roi laissa tomber quelques larmes, & chargea le Prélat, en soupirant, de dire à madame de Montespan qu'il l'aimoit trop pour s'opposer à son salut.

Madame de Maintenon vint, à l'appui de Bossuet, soutenir la foi chancelante de cette pécheresse ; elle intéressoit son orgueil à l'exécution de ses vertueux projets & aux progrès de sa pénitence : « Toujours victorieuse de la Vallière, lui » disoit-elle, cette tendre fille a été quittée pour » vous, & c'est vous qui avez la gloire de quitter le » Roi. » Elle la vit pâlir au rapport que M. Bossuet lui fit des dernières paroles du Roi ; elle l'entendit accuser ce Prince d'inconstance ou d'insensibilité. Bossuet & madame de Maintenon se regardoient avec inquiétude, & pressoient toujours le départ

qui se différoit toujours. Tantôt madame de Montespan projetoit d'embellir Fontevrault, tantôt elle trouvoit bien dur de ne pas voir achever le château de Versailles. Il faut donc, s'écrioit-elle à travers de longs soupirs d'amour & d'ambition, il faut donc quitter ce pays pour toujours ! — Vous lui faites bien de l'honneur de le regretter ! disoit madame de Maintenon. *Ah ! mon Dieu ! que je m'en vais vous aimer !* s'écrioit quelquefois la pénitente ; puis revenant au Roi, encore, disoit-elle, s'il pouvoit être fidèle à sa douleur présente ! mais il en aimera une autre, une autre jouira des plaisirs & des honneurs que j'abandonne ! Que vous importe, disoit madame de Maintenon, que cette place soit remplie, pourvu qu'elle ne le soit pas par vous ? — On voit bien, répliquoit madame de Montespan, que vous n'avez jamais aimé un Roi, pas même un homme peut-être.

Elle partit enfin, & madame de Maintenon resta pour instruire le Roi de son départ & de ses derniers sentimens. Le Roi, qui depuis long-tems trouvoit madame de Maintenon aimable, sentit alors pour la première fois combien elle l'étoit : son éloquence lui parut plus douce & plus insinuante que celle de Bossuet ; il trouva du plaisir à être consolé & prêché par elle ; il se laissa insensiblement conduire dans la voie du salut par cet aimable guide.

Cependant madame de Montespan attendoit impatiemment à Paris madame de Maintenon pour être instruite à son tour des sentimens du Roi. Ne la voyant pas arriver, & commençant à tout craindre, même ce qui n'arriva que long-tems après, elle courut chez madame de Maintenon, n'y trouva qu'une femme-de-charge ; que madame de Maintenon, lui dit-elle, vienne chez moi dès le moment de son arrivée & sans descendre de carrosse. Me connoissez-vous ? — Oh ! oui, Madame, tout le monde sait que vous avez acheté la charge de madame de la Vallière. — Vous m'insultez, ma fille, répliqua madame de Montespan avec cette douceur, dit M. de la Beaumelle, qui fait tout pardonner. « Vous m'insultez, mais vous dites » vrai, & j'ai mérité pis. »

Madame de Maintenon arriva, dit à madame de Montespan mille choses de la part de la Reine & pas un mot du Roi. Ce fut par la Reine que M. Bossuet & madame de Maintenon voulurent affermir madame de Montespan dans ses généreuses résolutions : on lui ménagea une entrevue avec cette Princesse. Madame de Montespan embrassant les genoux de la Reine, lui demanda tendrement pardon, & promit d'expier le scandale de sa vie. La Reine, touchée de ses larmes, les essuya, & lui défendit de quitter la charge qu'elle avoit dans sa Maison. « Vous avez péché auprès de moi, » lui dit-elle ; c'est auprès de moi que vous ferez » pénitence. »

Madame de Montespan reparut donc à la cour par cette imprudente bonté de la Reine. Les deux amans s'écrivirent les billets les plus tendres pour se jurer qu'ils ne s'aimeroient plus, ou du moins qu'ils s'aimeroient sans le dire : c'étoit Bossuet lui-même qui portoit avec beaucoup de mystère ces billets dont il croyoit savoir le contenu. Les suites lui apprirent le ridicule du personnage qu'on lui avoit fait jouer dans cette occasion, & l'auteur des *Mémoires de Maintenon* insinue que ce fut pour l'en consoler que le Roi lui destina la charge de premier aumônier de madame la Dauphine.

Cependant la Reine, toujours trompée, donnoit l'exemple de la considération pour sa rivale. « Madame de Montespan passoit nettement devant » toutes les duchesses, & les honneurs qu'elle » avoit rejetés comme des flatteries tant qu'elle » avoit été coupable, elle les exigeoit comme des » droits depuis qu'elle ne l'étoit plus, ou qu'elle » étoit censée ne plus l'être. Tout plioit devant » une sujète qui, ne paroissant en public qu'a- » vec l'appareil de la royauté, avoit toujours » quatre gardes-du-corps aux portières de son » carrosse. »

Des missionnaires l'avoient remplie de remords. Un capucin, dit le même auteur, lui avoit ôté ses scrupules en lui nazillant ces paroles : « *Femme !* » *beaucoup de péchés vous sont remis, parce que vous* » *avez beaucoup aimé.* »

Mais ces mêmes scrupules devenoient plus forts chez le Roi, dont toutes ces agitations avoient ébranlé la tendresse ; il en faisoit encore assez pour indigner madame de Maintenon, mais pas assez pour satisfaire madame de Montespan. La vertu de la première prenoit tous les jours un plus grand ascendant. Au sortir d'un sermon du P. Bourdaloue, dont le Roi avoit été fort touché, ce fut madame de Maintenon qui l'alla chercher : madame de Montespan alla à Clagni, & le Roi l'y laissa ; il s'en vanta même au P. Bourdaloue lorsque ce prédicateur vint prendre congé de lui. « Vous » serez bien content de moi, lui dit-il : madame » de Montespan est à Clagni. — Dieu le seroit » bien davantage, répondit le prédicateur, si » Clagni étoit à quarante lieues de Versailles. »

Ces voyages de Clagni devinrent plus longs & plus fréquens : les courtisans briguèrent moins l'honneur d'en être ; les foiblesses de cette fiere beauté, sollicitée avec moins d'ardeur, se répétèrent moins souvent ; ses jalousies contre madame de Maintenon, ses querelles continuelles avec cette Dame, ne tournèrent point au profit de l'ancienne maîtresse.

L'amour jaloux ou mécontent va au devant de tout ce qui peut lui nuire, & se perd lui-même à force d'inquiétude. « Madame de Montespan crai- » gnit que la naissance du comte de Toulouse ne » lui eût laissé quelque incommodité qui inspirât » au Roi du dégoût. Elle eut l'imprudence de s'en » éclaircir, & le Roi la cruauté d'en convenir. Il » revenoit de la chasse ; il étoit en sueur : madame

de

» de Montespan encore plus outrée de la froideur » avec laquelle on l'insultoit, que de l'insulte même, » lui répondit avec emportement, qu'il pourroit » bien souffrir ses défauts, puisqu'elle avoit si long- » tems souffert les siens, & lui en reprocha un » que l'amour ambitieux tolère quelquefois, & » que l'amour sensuel ne pardonne jamais. Ce » trait perça le cœur du Roi, & n'en put jamais » être arraché. En vain madame de Montespan à » genoux embrassa ces pieds dont elle avoit révélé » les dégoûtantes odeurs : on la releva sans lui » montrer ni haine, ni amour, ni pitié. »

Ici finit, en 1679, le règne de madame de Montespan; elle resta cependant à la cour, mais elle n'y éprouva que des dégoûts, & vit croître de jour en jour le crédit de sa rivale. Ne pouvant se dissimuler la chute du sien, elle chercha long-tems à la dissimuler aux autres. Le cheval du Roi s'étant abattu à la chasse, on lui crut le bras cassé : madame de Maintenon ne put retenir ses larmes; tout le monde les remarqua. Madame de Montespan ne les lui pardonna pas, prétendant qu'il n'appartenoit encore qu'à elle de pleurer si tendrement.

On ne la mettoit plus des voyages ni des parties de plaisir que très-rarement, & alors elle en avoit l'obligation à la pitié de madame de Maintenon. Quand le Roi se fit faire l'opération de la fistule, madame de Montespan arriva en diligence: on lui refusa l'entrée, & elle apprit que madame de Maintenon étoit dans la chambre. « Elle sort » avec précipitation, & remplit l'antichambre de » pleurs & de sanglots qui n'attendrissent ni ne » trompent personne. »

Elle soutenoit à tout le monde que son règne reviendroit, & avoit le chagrin de n'être crue de personne. Quelquefois, pour se donner l'air d'un reste de crédit, elle ne rougissoit pas de recourir en secret à celui de madame de Maintenon; quelquefois elle se vengeoit par des mots piquans, par des reproches amers de l'abandon où on la laissoit, & du peu de considération qu'on avoit pour elle. « Sire, dit-elle un jour à Louis XIV, » j'ai une grace à vous demander : laissez-moi le » soin d'amuser les gens du second carrosse, & de » présider dans l'antichambre. »

A travers tant de mortifications, elle étoit encore tourmentée par ses remords; ils l'agitoient au point qu'elle ne pouvoit pas rester seule un moment sans frissonner, qu'elle ne dormoit jamais qu'entre deux femmes, que la nouvelle d'une mort subite la mettoit hors d'elle-même; que quand il tonnoit, elle faisoit placer sur son sein, & comme entre le ciel & elle, une jeune fille, pour que l'innocence de cette enfant pût obtenir sa grace, & que les traits de la foudre se détournassent en rencontrant une victime pure.

C'étoit véritablement un enfant elle-même que madame de Montespan, mais un enfant gâté, plein de fantaisies & de goûts bizarres. Au milieu des appartemens cirés & frottés de Versailles & de Marly elle aimoit à s'entourer de moutons & de chèvres qui salissoient tout. Dans ses plus violens chagrins, elle étoit distraite, amusée, presque consolée par un petit carrosse de filigrane attelé de six souris.

Enfin, elle quitta irrévocablement la cour vers 1686; elle ne venoit plus même à Clagny (à cause de la proximité de Versailles) que pendant les voyages de Marly. Elle conservoit toujours pour Louis XIV une sorte de sentiment romanesque. Quand il partoit pour Fontainebleau, elle alloit à Petit-Bourg, où, d'un pavillon placé à l'extrémité d'une allée, elle jouissoit encore du plaisir de voir passer ce grand Roi sans en être vue. Elle vivoit d'ailleurs à Paris, sans considération, avec de vieilles coquettes ramenées, comme elle, à la dévotion par l'âge & la disgrace. Altière & impérieuse, elle se faisoit traiter en Reine, chez elle, par tout ce qui l'approchoit; superstitieuse, elle se couvroit d'un cilice, & croyoit expier, par des macérations, sa mollesse & ses vices; avare & sans bienfaisance, elle ne faisoit pas même des présens à ses enfans, & passoit sa vie dans la crainte d'être volée.

Elle faisoit cependant des aumônes, mais sans goût, sans plaisir, uniquement par devoir & en esprit de pénitence.

Pour être quelque chose, elle se fit Janséniste, & le parti la comparoit à madame la duchesse de Longueville; ce qui auroit dû être indifférent à Louis XIV, & qui acheva de l'indisposer contre elle.

Ses confesseurs exigèrent d'elle qu'elle offrit à son mari de rentrer sous son autorité, & de lui consacrer les restes de sa vie; elle obéit, mais elle fut assez heureuse pour que le marquis de Montespan dédaignât de la punir & refusât de la reprendre.

Elle mourut le 28 mai 1707, à Bourbon, où elle alloit tous les ans prendre les eaux pour sa santé. Une saignée faite mal à propos la mit bientôt en grand danger. On avertit le marquis, depuis duc d'Antin, son fils. L'auteur des *Mémoires de Maintenon* rapporte à ce sujet une anecdote bien injurieuse au marquis d'Antin, & que la légèreté de cet historien pourroit rendre d'autant plus suspecte, qu'en cet endroit il ne cite point ses garans. « Le marquis d'Antin, dit-il, arrive » en poste, & sans descendre de sa chaise, sans » s'informer comment sa mère se porte, il de- » mande sa cassette. On la lui donne; on lui dit » que madame de Montespan n'en confie la clef à » personne, & la porte toujours sur elle. Il monte » vîte dans son appartement, cherche la clef dans » le sein de sa mere agonisante, vuide la cassette, » la referme, & part sans donner aucun ordre, » sans témoigner ni curiosité, ni surprise, ni re- » gret, ni pitié. Quelques heures après madame » de Montespan expira. »

Son testament ordonnoit que ses entrailles fus-

sent portées à la communauté de Saint-Joseph, à Paris. Cette disposition ne put être exécutée : l'excessive chaleur les avoit rendues si fétides, que le porteur revint sur ses pas & les remit aux Capucins de Bourbon : le gardien ne pouvant tenir à l'excès de l'infection, les jeta aux chiens. Quand on apprit, à Paris, ce qu'étoient devenues les entrailles de madame de Montespan, un plaisant de ses amis dit : *Ah ! est-ce qu'elle en avoit ?*

Ainsi mourut cette femme célèbre par sa beauté, par son esprit, par les passions qu'elle sentit & qu'elle inspira, par l'empire qu'elle exerça sur le plus magnifique & le plus imposant des Rois, dans un tems de gloire & de prospérité, dans les plus beaux jours de la monarchie. Elle eut de ce Prince huit enfans, postérité brillante, comblée de tous les dons de la nature & de la fortune, ornée de tous les apanages de la grandeur, & qui (en 1789) semble prête à s'éteindre, ou du moins à ne subsister que dans des branches féminines.

MONTOLIEU, (*Hist. de Fr.*), ancienne famille qui subsiste, depuis un grand nombre de siècles, à Marseille & dans le Bas-Languedoc. Aucune n'a fourni autant de chevaliers à l'Ordre de Malte, autant de défenseurs & de victimes à la patrie.

1°. Guillaume de Montolieu, premier du nom, vivoit dans le onzième siècle.

2°. Giraud son fils, qui vivoit en 1109, donna son nom à une partie du terroir de Marseille, dite *des Montolieus* ou *le Val de Giraud*.

3°. Guillaume, second fils de Giraud, général des galères d'Ildephonse II, roi d'Arragon, comte de Provence, remporta, en 1199, une victoire signalée sur les Génois.

4°. Guillaume IV son petit-fils mourut jeune en défendant sa patrie assiégée par le comte de Provence.

5°. Guillaume VI, arrière-petit-fils de Guillaume IV, fut chargé de négociations importantes auprès des Papes & des rois de France & de Naples. Il tint les rênes du cheval du roi Jean, lorsque ce Prince fit son entrée à Marseille. L'acte de la cérémonie porte ces mots : *Ad dextrandum & conducendum equum domini Regis.*

6°. Blaqueria son fils se rendit illustre en défendant sa patrie contre les Arragonnois.

7°. Etienne, arrière-petit-fils de Blaqueria, s'illustra aussi à la défense de Marseille, assiégée par le connétable de Bourbon & le marquis de Pescaire, les deux plus grands généraux de Charles-Quint & du tems.

8°. Honoré, fils d'Etienne, gentilhomme d'honneur de Catherine de Médicis, premier consul de Marseille, signala son zèle pour la patrie & le Roi au milieu des troubles excités dans Marseille du tems de la Ligue.

9°. Guillaume VIII, fils d'Honoré, commandant des galères du Roi, cinq fois député par la noblesse de Marseille à la cour, envoyé par le Roi à Constantinople, élu, en 1631, premier consul de Marseille, fut tué, en 1638, dans un combat naval livré devant Gênes.

10°. Jean-Baptiste, fils de Guillaume VIII, capitaine d'une galère de son nom, commandoit, en 1642, cinq galères du Roi, & fut tué, le 19 mars 1667, d'un coup de mousquet en combattant contre un vaisseau corsaire.

11°. Louis, fils de Jean-Baptiste, chef d'escadre des galères du Roi, & maréchal-de-camp, bloqua par mer la ville de Barcelone que le duc de Vendôme assiégeoit par terre en 1697 ; il défendit Cadix : le Roi l'honora du titre de marquis.

12°. Dans la branche des seigneurs de Montolieu-Saint-Hippolyte, établie dans le Bas-Languedoc, Jean, tué à la bataille de Mont-Lhéri.

13°. Giraud son frère, tué à la bataille de Formigny.

14°. Jacques, fils de Jean & neveu de Giraud, tué à la bataille de Novare.

15°. Guillaume, fils de Jacques, capitaine de deux cents hommes, tué à la bataille de Cerisoles.

16°. Un autre Guillaume son frère, qui avoit embrassé la réforme en 1553, & qui commandoit une enseigne dans l'armée des Huguenots, tué à la bataille de Dreux en 1562.

17°. Barthelemi, frère des deux précédens, capitaine de deux cents hommes, mort de la peste en 1563, au Hâvre-de-Grace, que les Français réunis alors, Catholiques & Protestans, assiégeoient de concert.

18°. Jacques, fils de Guillaume (n°. 16), & neveu de Barthelemi (n°. 17), capitaine de deux cents hommes dans l'armée des Huguenots, tué à la bataille de Saint-Denis.

19°. François son frère, tué à la bataille de Montcontour.

20°. Hippolyte leur frère, mort de blessures reçues à la même bataille.

21°. Antoine, aussi leur frère, reçut, au siége de Rouen, en 1592, une blessure qui l'obligea de quitter le service.

22°. Jean, fils d'Antoine, capitaine de deux cents hommes, fut tué, en 1622, au siége de Montpellier.

23°. Antoine, frère de Jean, lieutenant-colonel du régiment de Gondrin, mort en Catalogne.

24°. Louis leur neveu, tué à la bataille de Trèves.

25°. Jacques son frère, tué en duel.

26°. Un autre Jacques leur neveu, mort à Metz d'une blessure reçue au siége de Luxembourg.

27°. Louis son frère, qui perdit un bras à la bataille de Turin.

Une multitude d'autres qui, pour n'avoir été ni tués ni blessés, n'en ont pas moins signalé leur valeur au milieu des dangers.

La foule des chevaliers de Malte, comme nous l'avons dit, est innombrable dans cette famille.

Honoré (n°. 8) & Louis (n°. 11) eurent chacun quatre fils dans cet Ordre, & on en trouve presqu'à chaque génération.

MOREUIL. (*Hist de Fr.*) Ancienne famille de Picardie. Bernard, premier du nom, seigneur de Moreuil & fondateur de l'abbaye de ce nom en Picardie, vivoit en 1127.

Un de ses descendans, Bernard III, seigneur de Moreuil, fit le voyage de la Terre-Sainte, & se trouva, en 1204, à la prise de Constantinople & à la fondation de l'Empire des Latins. Il en rapporta une relique appelée *la Sainte-Larme*, dont il fit présent à l'abbaye de Selincourt. Le personnage le plus célebre de cette famille est Bernard VI, seigneur de Moreuil & de Cœuvres, maréchal de France. Philippe de Valois lui ôta cet emploi qu'il lui avoit donné, ou plutôt le déchargea des soins de cet emploi pour lui en confier un plus important aux yeux de ce Monarque. Il le fit gouverneur du prince Jean son fils, duc de Normandie, & modérateur de la fougueuse jeunesse de ce Prince. L'intention du Roi, dans ce changement, & ses vues & ses idées sur la personne de Moreuil, sont très-bien exposées dans les lettres données à ce sujet par Philippe, & qui forment un titre flatteur pour Moreuil.

« De par le Roi. Sire de Moreuil, vous savez, » comme nous vous dîmes l'autre jour, que nous » avions ordené pour être avecques Jean notre » fils & à son frein, & vrayment nous ne vous » ostons de l'office de maréchal pour nul mal qui » soit en vous, ne pour nul défaut qui par vous ait » été en votre office; mais nous vous amons mieux » près de Jean notre fils, que nous ne ferions nul » autre. Si voulons que vous ordonnez tantôt pour » y venir & pour y être doresnavant continuellement, car il est temps qui sont ordonnez pour » y être y soient, & si est mieux votre honneur » de le faire maintenant, qu'il ne seroit quand » nous serons plus avant en la guerre, & pour ce » que vous nous priâtes quand nous vous en parlâmes, que nous y vousissions garder votre honneur. Vrayment se vous y pensez bien, vous » trouverez que nous vous faisons trop plus grand » honneur de vous y mettre, que nous ne ferions » de vous lessier maréchal; mesmement considéré » que nous voulons que vous soyez tous li premiers & li principaux de son frein; car il n'est » oncques de maréchal de France qui n'en laissât » volontiers l'office, pour être li premier au frein » de l'ainé fils du Roi. Si nous semble que votre » honneur y est non pas gardé seulement, mais » accrû; & quant au profit, il nous semble qu'il » y est plus grand, &c. »

Dans la suite le seigneur de Moreuil reprit l'exercice de sa charge de maréchal de France; il commandoit à ce titre l'armée du Roi en Picardie, le 3 septembre 1346: il vivoit encore le 22 mai 1350. Thibault de Moreuil son frère, seigneur de Colombier & de la Bretonnière, vaillant chevalier, fut tué à la bataille de Crécy, le 26 août 1346.

Rogues, seigneur de Moreuil & de Cœuvres, fils du maréchal, quitta le nom de Moreuil pour celui de Soissons, qui lui venoit de son aïeule Iolande de Soissons, mere du maréchal: ce nom de Soissons fut porté par leurs descendans. Thibault de Soissons, seigneur de Moreuil & de Cœuvres, chambellan du Roi, capitaine de cent hommes d'armes, fut fait prisonnier au siége de Rouen, en 1417, & mourut le 28 avril 1434.

Ce fut sa petite-fille, Marguerite de Soissons, dame de Cœuvres, qui vendit, conjointement avec Jean de Villiers, seigneur de Verderonne, son mari, la vicomté de Cœuvres à Jean d'Estrées, grand-maître de l'artillerie, dans la Maison duquel cette terre est si long-tems restée.

Valéran de Soissons, fils puiné de Thibault, étoit chambellan du duc de Bourgogne, & gouverneur pour lui de Chauny en Picardie. Mort en 1464.

Jean de Soissons, fils de Valéran, quitta le service de Charles-le-Téméraire pour celui de Louis XI, qui lui rendit, en 1473, tous les biens de son père confisqués, parce qu'il avoit tenu le parti de Bourgogne.

Les principaux de ces biens, tels que Moreuil, Poix, passèrent, par mariage, dans la Maison des Créquy-Canaples, Pontdormy ou Pont-de-Remy.

MORIN (Louis), (*Hist. des Sciences*), né au Mans le 11 juillet 1635. Dès qu'il put montrer une inclination, il en montra une pour les plantes. Un paysan qui en venoit fournir les apothicaires de la ville, fut son premier maître. Bientôt il alla herboriser lui-même & chercher des plantes nouvelles aux environs du Mans. Ses humanités achevées, il vint à Paris pour sa philosophie: il y vint, mais en botaniste, c'est-à-dire, à pied, dit M. de Fontenelle; il n'avoit garde de ne pas mettre le chemin à profit. L'amour de la botanique le détermina pour la médecine dans le choix d'un état. Par son excessive frugalité il se ménageoit, dit M. de Fontenelle, beaucoup d'autorité pour prêcher un jour la diète à ses malades. En effet, il s'étoit réduit de très-bonne heure au pain & à l'eau: c'étoit là son régime journalier; tout au plus, par forme de régal & de bonne chère, se permettoit-il quelques fruits. Dans sa vieillesse il se résolut enfin, avec bien de la peine, à prendre une once de vin par jour, une once & rien de plus; car il le mesuroit aussi exactement qu'un remède qui n'est pas éloigné d'être un poison. Toute sa vie étoit réglée comme son régime, & n'étoit elle-même qu un régime continuel appliqué à tout: il faisoit tous les jours chaque chose à la même heure. il se couchoit à sept heures du soir en tout temps, & se levoit à deux heures du matin: c'étoit se lever un peu plus tôt que quelques personnes répandues dans le monde ne se couchent. M. de Fontenelle lui attribue un

mot qu'apparemment il a dit le premier, mais qui est devenu trivial, & que M. Duclos, qui le répétoit souvent, disoit être la devise naturelle des gens occupés : *Ceux qui viennent me voir me font honneur; ceux qui n'y viennent pas me font plaisir.*

M. Morin fut reçu docteur en médecine vers l'an 1662. Après quelques années de pratique, il fut reçu *expectant* à l'Hôtel-Dieu. Quand il fut devenu médecin pensionnaire de cet hôpital, il recevoit l'argent de sa pension, & le remettoit dans le tronc après avoir bien pris garde à n'être pas découvert. C'étoit, dit M. de Fontenelle, payer les pauvres pour les avoir servis.

Sa réputation perça, & mademoiselle de Guise voulut l'avoir pour médecin. « Sa nouvelle di» gnité, comme l'appelle M. de Fontenelle, lui » fut fort à charge, & on eut bien de la peine à la » lui faire accepter : elle lui fut à charge, en ce » qu'elle l'obligea de prendre un carrosse ; mais il » ne relâcha rien du reste de son austère régime. » Au bout de deux ans & demi la Princesse tomba malade, & Morin crut qu'il étoit de son devoir de lui annoncer la mort. La Princesse, loin de lui savoir mauvais gré de son zèle pieux, tira de son doigt une bague qu'elle lui donna pour dernier gage de son affection, & lui laissa par son testament deux mille livres de pension viagère.

A peine fut-elle morte, que M. Morin se débarrassa de son carrosse, & se retira sans aucun domestique à Saint-Victor, « ayant cependant aug» menté son ordinaire d'un peu de riz cuit à l'eau. » En 1699, il entra dans l'Académie des sciences, en qualité d'associé botaniste.

Quand M. de Tournefort alla herboriser dans le Levant, en 1700, il pria M. Morin de faire en sa place les démonstrations des plantes au Jardin royal, « & le paya de ses peines, en lui rappor» tant de l'Orient une nouvelle plante qu'il nomma » *Morina orientalis*, » comme il nomma la *Dodarte*, la *Fagonne*, la *Bignonne*, la *Phelypée*, en l'honneur des hommes célèbres ou puissans qui portoient ces noms. « Ce sont là de ces sortes de graces que » les savans peuvent faire, non seulement à leurs » pareils, mais aux grands. »

Sur la fin de sa vie, M. Morin consentit enfin à prendre un domestique. Il mourut le 1 mars 1715, âgé de 80 ans. sans maladie, & uniquement faute de forces ; car, comme le remarque M. de Fontenelle, qui né si foible, qu'on se hâta de l'ondoyer dans la crainte de n'avoir pas le tems de le porter à l'église, a cependant poussé beaucoup plus loin sa carrière en vivant dans le monde, & comme tout le monde, la diète austère de M. Morin, fort propre à prévenir des maladies, ne l'étoit pas à donner beaucoup de vigueur.

On a trouvé dans les papiers de M. Morin un *Index* d'Hippocrate, grec & latin, plus ample & plus correct qu'aucun autre ; ouvrage, dit M. de Fontenelle, qui demande une assiduité & une patience d'hermite.

Il en est de même d'un journal de plus de quarante années, où il marquoit exactement l'état du baromètre & du thermomètre, la sécheresse ou l'humidité de l'air, le vent & ses changemens dans le cours d'une journée, la pluie, le tonnerre & jusqu'aux brouillards, &c.

Il a laissé une bibliothèque de près de vingt mille écus, un médailler & un herbier, nulle autre acquisition. « Son esprit lui avoit, sans comparaison, « plus coûté à nourrir que son corps. »



NARCISSE (SAINT). (*Hist. ecclés.*) L'histoire de ce saint patriarche de Jérusalem est embellie ou défigurée par beaucoup de miracles. Il change de l'eau en huile par une simple bénédiction. Il pardonne à ses ennemis, à ses calomniateurs; mais ils meurent tous d'une mort où éclate visiblement la vengeance divine. Il lui est révélé qu'il aura pour successeur dans le siége de Jérusalem saint Alexandre, évêque de Flaviade; le lendemain saint Alexandre arrive *par hasard* à Jérusalem, & saint Narcisse le nomme son coadjuteur. Le plus grand & le plus avéré de tous les miracles de saint Narcisse est qu'ayant été appelé à quatre-vingts ans au gouvernement de l'église de Jérusalem, il la gouverna bien, & qu'il la gouverna pendant quarante ans, n'étant mort qu'à cent vingt ans, en 216. Il avoit assisté à cent ans au concile de Césarée dans la Palestine. Ce fut lui qui conféra le sacerdoce à l'illustre Origène.

NATTA (MARC-ANTOINE), grand jurisconsulte du seizième siècle, natif d'Asti en Piémont, étoit magistrat à Gênes. Il a laissé plusieurs ouvrages de théologie & de jurisprudence. Son Traité *De Deo* est célèbre & rare, moins comme ouvrage de théologie, que comme monument typographique. Il fut imprimé à Venise en 1559. Ses autres ouvrages sont un recueil de conciles : *Conciliorum tomi tres; De immortalitate animæ, libri 5; De Passione Domini.* Un Traité qui semble appartenir à la politique : *De Doctrinâ principum, libri 9*; un autre qui tient au goût & à la philosophie : *De pulchro.*

NATTIER (JEAN-MARC), (*Hist. mod.*), peintre ordinaire du Roi, peintre célèbre. Louis XIV pressentit sa gloire future en voyant ses dessins de la galerie du Luxembourg : *Continuez, Nattier*, lui dit-il, *& vous deviendrez un grand-homme.* Ces dessins ont paru gravés, en 1710, en un volume *in-folio.* Le czar Pierre, par un trait de dépit, ne loua & n'honora pas moins Nattier. Ce Prince, pendant son séjour en France, fit proposer à cet artiste de le suivre en Russie. Nattier ne voulut point quitter sa patrie. Piqué de son refus, le Czar fit enlever le portrait que Nattier avoit fait de l'impératrice Catherine, sans lui donner le tems d'y mettre la dernière main. Nattier peignit la famille royale, & à sa suite tous les Grands du royaume; ce qui l'obligea de sacrifier à ce genre de travail le goût de prédilection qu'il se sentoit pour les sujets d'histoire. La première protection que l'on doit aux talens est de leur laisser la liberté de choisir leurs sujets. Né à Paris en 1685, mort en 1766.

NAVÆUS. (*Hist. litt. mod.*) C'est le nom de deux théologiens du dix-septième siècle; l'un, docteur de Douai (Matthias); l'autre, de Louvain (Joseph), ce dernier fort ami des coryphées du jansénisme de son tems, Arnauld, Quesnel, Opstraet; le premier, auteur de sermons & de quelques ouvrages théologiques; le second, connu par un livre qui a pour titre : *Le fondement de la vie chrétienne*, & par la part qu'il eut aux réglemens de l'hôpital des incurables de Liége, & à l'établissement de la maison des Repenties. Celui-ci mourut à Liége en 1705, à cinquante-quatre ans.

NAUSEA (FRÉDERIC), (*Hist. litt. mod.*), évêque de Vienne en Autriche, nommé en 1541 par l'empereur Charles-Quint. On distingue son Traité de la Résurrection : *De J. C. & omnium mortuorum resurrectione.* Il a écrit aussi sept livres *des choses merveilleuses*, dont le nombre est fort grossi par la crédulité de l'auteur & de son siècle. On a du même prélat un *Abrégé de la vie du pape Pie II*, & de celle de l'*empereur Frédéric III.* Divers écrits polémiques contre les Protestans, & jusqu'à des poésies. Mort en 1552 à Trente, pendant la tenue du concile.

NAUZE (M. DE LA). Louis de Jouard, sieur de la Nauze, de l'Académie des inscriptions & belles-lettres, & l'un de ses membres les plus sages & les plus savans, étoit d'une famille noble de Villeneuve-d'Agénois en Guienne; il fit ses études au collége des Jésuites d'Agen; il entra dans leur Société malgré ses parens, & il en sortit malgré les Jésuites, qui ne lui rendirent sa liberté que sur ses instances opiniâtres, *volentem & acriter petentem dimittimus*, dit le P. recteur dans le congé qu'il lui expédia; ils le regrettèrent, & même après sa sortie ils ne désespérèrent pas de le ramener à eux; mais la Maison d'Antin se l'attacha, & il s'attacha surtout à elle. Il éleva les deux derniers ducs d'Antin, père & fils, Louis premier du nom, mort en 1743; Louis II son fils, mort sans postérité en 1757: il eut la douleur de les perdre tous deux, & de leur survivre long-tems. Son histoire d'ailleurs n'est plus que celle de ses travaux, & ses travaux savans, profonds, joignant au mérite de l'érudition celui d'une grande sagacité, furent sans éclat, ainsi que sa personne. Il inspiroit à tout le monde l'estime & le respect : il jouissoit d'une grande considération; mais sa modestie redoutoit la réputation, & il en eut peu. On ne pensa jamais

à lui : on n'en parla jamais sans le louer, mais on en parla peu ; il parloit peu lui-même, & toujours avec sagesse & circonspection ; l'étude & la paix suffisoient à son bonheur. Peut-être cette indifférence pour la renommée auroit-elle fait de lui un savant pour ainsi dire passif, qui, content de savoir pour lui-même & pour ses amis, n'auroit rien produit, & n'auroit joui qu'en silence ; mais son mérite lui ayant comme par hasard & presque malgré lui ouvert les portes de l'Académie des inscriptions & belles-lettres (en 1729), cet homme, incapable de manquer à ses devoirs ou de les remplir foiblement, a enrichi le recueil de l'Académie d'une foule de savans Mémoires sur toutes sortes de sujets ; il a surtout éclairci les points les plus obscurs & les plus difficiles de la chronologie & de la géographie. Admirateur éclairé, mais zélé de Pline le naturaliste, il a dissipé jusqu'aux moindres nuages que les objections ou les doutes de quelques savans élevoient contre sa gloire. Son explication de la quatrième églogue de Virgile est ingénieuse & naturelle. Scribonie, femme d'Auguste, étoit grosse : le poète, pour la flatter, fait le plus magnifique horoscope du Prince qui alloit naître d'elle ; car ce ne pouvoit être qu'un fils :

Mais ce qui vint détruisit les châteaux,
Fit avorter les mîtres, les chapeaux
Et les grandeurs de toute la famille :
La signora mit au monde une fille.

& cette fille fut la trop célèbre Julie.

Ainsi M. de la Nauze fait joindre ce que la littérature a de plus agréable à ce que l'érudition a de plus abstrait & de plus austère, & s'il n'est connu que par le recueil de l'Académie, il l'est très-avantageusement par ce précieux recueil. Il mourut en 1773.

NEANDER. (*Hist. litt. mod.*) Il y a divers savans de ce nom :

1°. Michel, médecin & physicien d'Iène, mort en 1581, auteur d'un livre intitulé *Synopsis mensurarum & ponderum.*

2°. Un autre Michel Neander, théologien protestant, recteur d'Ilfeldt en Allemagne, mort en 1595, auteur de l'*Astrologia pindarica.*

3°. Jean Neander, médecin de Brême, auteur d'un livre assez rare, intitulé *Tabacologia*, ou description du tabac, avec des réflexions sur l'usage qu'on peut en faire dans la médecine. On a encore de lui les ouvrages suivans : *Sassafrologia. Syntagma, in quo medicinæ laudes, natalitia, secta, &c. depinguntur.* Il paroit que celui-ci vivoit & travailloit vers le milieu du dix-septième siècle.

NECKAM, NEKAM *ou* NECQUAM (ALEXANDRE), (*Hist. litt. mod.*), théologien anglais du douzième & du treizième siècle, mort en 1227, abbé d'Excester, auteur d'un Traité *De nominibus utensilium*, ouvrage dont l'objet n'est certainement pas sans utilité, & d'un Traité *De naturis rerum*, &c.

NEGRO *ou* NEGRI BASSANESE (FRANÇOIS). (*Hist. litt. mod.*) Ce surnom de *Bassanese* indique la patrie de Negro. L'ouvrage par lequel il est connu, espèce de tragédie allégorique en prose, intitulée *Il libero arbitrio*, indique sa secte. Les dogmes de l'Eglise romaine y sont attaqués sans ménagement, & les invectives sont prodiguées à ses ministres. On a publié, en 1558, à Genève, la traduction française de cette pièce, sous le titre de *Tragédie du Roi franc arbitre.* Comme les plus maltraités dans cet ouvrage sont Jean de la Casa, qui, en qualité de nonce à Venise, avoit instruit le procès de Paul Vergerio, évêque apostat de Capo d'Istria ; Stella, qui avoit remplacé Vergerio, & Jérôme Muzio, qui avoit écrit contre lui, quelques-uns ont cru que Vergerio étoit le véritable auteur de cette tragédie, ou que du moins il y avoit eu part ; mais l'opinion publique paroit l'assurer à Negro. Cet écrivain, né à Bassano dans le Vicentin, mourut maître d'école à Chiavenne chez les Grisons.

NEPVEU (FRANÇOIS), (*Hist. litt. mod.*), jésuite à Rennes, auteur de plusieurs livres de piété. Sa *Retraite selon l'esprit & la méthode de saint Ignace* a été réimprimée plusieurs fois ; elle a même été traduite en latin. Sa *Methode d'Oraison* a été traduite en italien par le Père Segneri. Ses *Pensées & réflexions chrétiennes pour tous les jours de l'année* ont été traduites en latin à Munich, & en italien à Venise. Sa *Manière de se préparer à la mort* a aussi été traduite en italien à Venise. Son Traité *De la connoissance & de l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ* a été réimprimé plusieurs fois ; enfin le P. Nepveu fut dans son tems un écrivain ascétique distingué. Il étoit né à Saint-Malo en 1639, & s'étoit fait jésuite en 1654.

NÉRATIUS (LUCIUS), (*Hist. rom.*), homme singuliérement méchant, dont parlent Denys d'Halicarnasse & Aulu-Gelle. Il sembloit avoir pris pour principe de faire tout le mal qui pouvoit être fait impunément, ou dont on n'étoit au moins puni que par la bourse. Par exemple, la loi des douze tables avoit prononcé une amende de vingt-cinq sous pour un soufflet donné ; Nératius, qui apparemment étoit riche, prenoit plaisir à distribuer des soufflets aux passans ; un esclave le suivoit, chargé d'un sac d'argent, pour payer sur le champ à tous ceux qui avoient été ainsi outragés l'amende réglée par la loi, & que l'offensé étoit obligé de recevoir comme l'offenseur étoit obligé de la donner. On feroit tenté de croire que cet homme étoit bien moins un méchant, qui ne crut pas acheter trop cher le plaisir de faire du mal, *egregie homo improbus, atque immani vecordia*, qu'un plai-

fant qui vouloit rendre fenfible le ridicule de la loi qu'il accompliffoit ainfi à la lettre. Il eft vrai que le moyen qu'il employoit ne pouvoit refter impuni que chez une nation qui ne connoiffoit pas le duel, & qui refpectoit plus les lois pofitives, que les droits naturels de l'homme; mais enfin s'il ne vouloit que faire changer une loi abfurde, il y réuffit : la loi fut abrogée, & il fut ordonné que dans la fuite les Préteurs nommeroient des commiffaires pour informer des faits & punir chaque injure, felon le degré d'atrocité & de malignité. *Prætores injuriis æstimandis recuperatores se daturos edixerunt*. Aul. Gell. lib. 20, c. 1.

NERVET (MICHEL), (*Hift. litt. mod.*), médecin d'Evreux, qui, comme un autre médecin contemporain & plus célèbre que lui (M. Aftruc), préféroit la théologie à la médecine. On n'a pas de Michel Nervet un feul livre fur la médecine, & on a de lui des interprétations, explications, annotations fur l'Ecriture-Sainte. Il favoit le grec & l'hébreu. Mort en 1729.

NESLE *ou* NÉELLE. (*Hift. de Fr.*) Le connétable de Nefle (Raoul). Lorfqu'après la longue paix qui fuivit le traité d'Abbeville, conclu en 1259, par la fageffe & la modération de faint Louis, la guerre vint à renaître, fous Philippe-le-Bel, entre la France & l'Angleterre, Philippe ayant confifqué la Guienne & les autres terres anglaifes fituées en France, le connétable Raoul de Nefle, qu'il envoya dans ces provinces avec quelques troupes, foumit tout fans délai & fans obftacle. Cette grande conquête, cette expulfion entière des Anglais coûta moins d'efforts qu'une exécution ordinaire de juftice. Ce phénomène eft différemment expliqué par les Français & par les Anglais. Les premiers, fans en faire honneur à la valeur de leur nation, difent que ce fut un abandon fimulé, un pur effet de la politique d'Edouard I, qui, fupportant patiemment toute dépendance, voulut éteindre la féodalité en y fatisfaifant. Il laiffa donc confifquer & prendre fes provinces, pour ne les plus tenir de la France, mais *de Dieu & de fon épée*. Il efpéroit les reconquérir aifément, & les poffèder alors en toute fouveraineté.

Les Anglais difent au contraire que Philippe abufa de la confiance d'Edouard. Selon eux, Edmond, frère d'Edouard, traita fecrétement avec la reine Marie de Brabant, veuve de Philippe-le-Hardi, belle-mère de Philippe-le-Bel, & avec la reine Jeanne de Navarre fa femme. Elles lui avouèrent avec myftère que Philippe exigeoit feulement de la part d'Edouard un acte de foumiffion, une réparation apparente des griefs allégués ; qu'il falloit donc qu'Edouard remît à Philippe fix forterefffes qu'on fpécifia : c'étoient Saintes, Talmont, Turon, Pumirol, Penne & Montflanquin ; qu'il falloit encore recevoir un ou deux officiers de Philippe dans la plupart des places anglaifes, afin que Philippe parût prendre poffeffion de la Guienne ; qu'alors le fuzerain, appaifé par cette fatisfaction du vaffal, confentiroit, à la prière des Reines, de le recevoir à hommage, lui rendroit les fix places de fûreté, rappelleroit fes officiers des autres places, & que tout rentreroit dans l'ordre. Edouard & Edmond crurent d'autant plus facilement cet accord fincère, que Philippe confirma lui-même à Edmond tout ce qu'avoient dit les Reines, & que, pour attirer Edouard dans le piège, on lui propofa d'époufer Marguerite, fœur de Philippe-le-Bel. Edouard, approuvant donc ces vaines formalités d'une fatisfaction qui ne devoit lui rien coûter de réel, & fe regardant déjà comme le beau-frère de Philippe, voulut mériter ce titre en donnant à Philippe des témoignages d'une confiance fans bornes. Au lieu de fix fortereffes qu'on lui demandoit, il offrit de remettre toutes fes provinces, & on accepta fon offre, fous prétexte de donner plus d'éclat à la réparation ; mais lorfqu'Edmond s'adreffa aux Reines pour demander la reftitution promife, elles lui firent entendre que le jeu n'avoit pas duré affez long-tems ; que pour y donner un plus grand air de vérité, il falloit qu'il s'adreffât au Roi, & qu'il effuyât un refus public. Edmond fe prête encore à cette fcène ; il fe préfente au confeil, forme fa demande au nom de fon frère ; Philippe répond féchement *qu'il ne rendra pas ladite faifine*, & le confeil applaudit. Edmond, prévenu par les Reines, s'étoit attendu à tout cela : il fe retira en jouant la furprife & l'indignation ; mais enfin il apprit qu'il n'y avoit que lui de joué, que la confifcation étoit très-réelle, & que le Roi ne vouloit plus entendre parler de cette affaire.

Voilà comment les Français d'un côté, les Anglais de l'autre, expliquent la facilité avec laquelle les provinces anglaifes du continent furent foumifes. Il faut avouer que ni l'une ni l'autre de ces explications n'eft fatisfaifante. Il n'eft point vraifemblable, d'un côté, qu'Edouard, pouvant conferver ces provinces, les laiffât prendre, dans l'efpérance très-incertaine de les reprendre & de les poffèder alors à un titre plus avantageux. Il n'eft pas plus vraifemblable, de l'autre, qu'on remette des provinces entières à un ennemi qui ne demande que fix places. Nous expliquerions donc plus naturellement la prompte foumiffion de ces provinces, par un peu de négligence de la part d'Edouard, & un peu d'artifice de la part de Philippe-le-Bel. Nous croyons qu'Edouard, occupé des affaires de l'Ecoffe, amufé en France par des promeffes de mariage avec la princeffe Marguerite, & par les promeffes des Reines, laiffa fes places fans défenfe, & que l'activité du connétable de Nefle fit le refte.

Ce connétable perdit la vie à la bataille de Courtray, du 11 juillet 1302, où il commandoit fous le comte d'Artois, Prince du fang. Ce Prince pouffoit avec chaleur cette guerre contre les Flamands, qu'il haïffoit en qualité de voifins, & qu'il

affectoit de mépriser, parce qu'ils étoient sans cavalerie & sans noblesse, qu'ils n'avoient pour chef qu'un tisserand, qui avoit pour lieutenant un boucher, & qu'ils n'opposoient à cinquante mille hommes de troupes aguerries, que vingt-cinq mille artisans tirés des boutiques de Gand & de Bruges, ou des laboureurs arrachés pour un tems à la charrue. Cependant les Flamands s'étoient avantageusement retranchés entre Bruges & Courtray; ils étoient défendus, au nord, par la Lys; au midi, par un large canal qu'on n'appercevoit que quand on étoit sur le bord; au levant & au couchant, par des fossés profonds. Cette bataille est une des premières où l'on apperçoive un plan, une assiète de camp, choisie & secondée par un art sensible. Le connétable de Nesle étoit d'avis, ainsi que plusieurs autres chefs, de respecter la position des Flamands, de ne point combattre & de se contenter de les affamer dans leur camp. Le comte d'Artois jugea indigne de sa gloire d'user de ménagement avec ce qu'il appeloit *une populace séditieuse*. Le connétable insistant, le comte d'Artois lui reprocha en public de vouloir épargner les Flamands, parce qu'il avoit marié sa fille à un des fils du comte de Flandre. *Non*, répondit froidement le connétable, *je ne suis point un traître; suivez-moi seulement, & je vous menerai si avant, que nous n'en reviendrons ni l'un ni l'autre*. Il tint parole.

Le connétable Raoul de Nesle ou Néelle étoit de la Maison de Clermont en Beauvoisis. (*Voyez* l'article *Clermont*, dans le Dictionnaire.)

NETTER (THOMAS), (*Hist. litt. mod.*), théologien carme des quatorzième & quinzième siecles, fut plus connu sous le nom de *Thomas Waldensis* ou *Thomas de Walden*, du nom d'un village d'Angleterre où il naquit. Il disputa beaucoup, au concile de Constance, contre les Wiclefites & les Hussites, & les terrassa, si l'on en croit les écrivains catholiques. Il étoit la terreur de ces hérétiques, & le moindre disputeur pouvoit l'être en traînant à sa suite des buchers & des bourreaux. Il est fâcheux que ce concile de Constance, dont la mémoire est respectable à d'autres égards, rappelle toujours l'infidelité de l'empereur Sigismond & la cruauté des théologiens. On a de Netter quelques ouvrages savans, entr'autres le *Doctrinale antiquitatum fidei Ecclesiæ catholicæ*, en trois volumes *in-folio*, & cependant imprimé plusieurs fois. L'auteur mourut en 1430.

NICÉARQUE, (*Hist. anc.*), l'un des plus grands peintres de l'antiquité. Les auteurs anciens vantent surtout à l'envi trois morceaux de lui, qu'ils représentent comme des chefs-d'œuvre: une Venus au milieu des trois Graces, un Cupidon, un Hercule vaincu par l'Amour.

NICON (SAINT), (*Hist. eccl. & litt.*), moine du dixième siècle, surnommé Métanoite, travailla beaucoup & utilement à la conversion des Arméniens. On a de lui, sur la religion de ces peuples, un Traité qu'on trouve dans la bibliothèque des Peres. Mort à Corinthe en 998.

NIGIDIUS. (*Hist. litt. de Rome.*) Publius-Nigidius-Figulus, contemporain de Cicéron & de César, est regardé comme le plus savant des Romains après Varron; il s'occupoit principalement de la physique & des sciences qu'on appelle *exactes*, au nombre desquelles il mettoit, comme on l'a fait si long-tems, l'astrologie judiciaire. Il professoit hautement cette science chimérique, & Suétone, qui ne la dédaignoit pas, rapporte que Nigidius ayant été informé de l'heure à laquelle Auguste étoit né, déclara que cet enfant deviendroit un jour le maître du monde. Suétone ne s'étoit vraisemblablement pas fait informer assez exactement de l'époque précise & des circonstances de cette prédiction. Ce Nigidius, qui avoit si bien prédit ou prévu les destinées futures d'Octave, avoit été moins clairvoyant sur la sienne; il avoit cru que le parti de la République triompheroit, & en conséquence il avoit suivi Pompée contre César. Après la bataille de Pharsale, il vécut dans l'exil comme les autres partisans de Pompée. Cicéron, qui s'étoit attaché au même parti, qui conservoit les mêmes sentimens, mais qui, par son mérite, & plus encore peut-être par un effet de ses irrésolutions & de sa foiblesse, avoit trouvé grace devant le vainqueur, quoique sans obtenir sa faveur & sa confiance, Cicéron écrit à Nigidius son ami, pour lui donner des consolations & des espérances. Il loue César; il se loue de ses égards & de ses ménagemens; mais il déplore la dureté des tems, les nombreux abus de la victoire, les inconvéniens du pouvoir souverain auquel on n'étoit pas accoutumé; car les Romains étoient alors, à l'égard de César, ce que les Athéniens avoient été à l'égard de Pisistrate:

> *Cùm tristem servitutem flerent Attici,*
> *Non quia crudelis ille, sed quoniam grave*
> *Omnino insuetis onus, &c.*

On entrevoit, dans ces plaintes de Cicéron, que la chute de son crédit passé n'est pas ce qui le touche le moins dans la chute de la République. « Autrefois, dit-il, je pouvois adoucir le sort d'un » malheureux, je pouvois même sauver un cou- » pable (il faut croire qu'il usoit sobrement de ce » dernier pouvoir); aujourd'hui je me vois dans » l'impuissance de servir même un homme, un ami » du mérite de Nigidius. *Qui antea aut obscuris homi- » nibus, aut etiam sontibus opitulari poteram, nunc » Publio-Nigidio, uni omnium doctissimo & sanctissimo, » & maxima quondam gratiâ, & mihi certè amicissimo, » ne benignè quidem polliceri possum.* » Il déplore surtout, avec une juste amertume, la perte de tant de bons citoyens, de tant d'amis illustres ou morts dans

dans les combats, ou écartés & dispersés par la tempête, & dépouillés de leurs biens. *Careo enim cùm familiarissimis multis, quos aut mors eripuit nobis, aut distraxit fuga; tùm omnibus amicis quorum benevolentiam nobis conciliârat per me quondam TE SOCIO DEFENSA RESPUBLICA. Versorque in eorum naufragiis & bonorum direptionibus. Nec audio solùm quod ipsum esset miserum, sed etiam video quo nihil est acerbius, eorum fortunas dissipari, quibus nos olim adjutoribus illud incendium extinximus; & in quâ urbe modò gratiâ, autoritate, gloriâ floruimus, in eâ nunc iis quidem omnibus caremus.*

Ces mots, *te socio defensa Respublica*, semblent annoncer que Nigidius n'avoit pas une part médiocre aux affaires de son tems; mais c'est surtout comme savant qu'il est célèbre; c'est à ce titre qu'il est vanté par tous les anciens : il avoit écrit sur la grammaire, sur l'astrologie, sur diverses autres sciences. La lettre touchante que Cicéron lui adresse, est la treizième du livre IV des Lettres ou Epîtres dites *familières*, & cette lettre est un monument de gloire pour Nigidius.

NIGRISOLI. (*Hist. litt. mod.*) Jérôme & François-Marie, père & fils, tous deux médecins à Ferrare, & tous deux savans médecins. L'un mort en 168;, l'autre en 1727, sont auteurs : le premier, d'un ouvrage intitulé *Progymnasmata medica*; le second, d'un *Traité du quinquina* en latin, de la *Pharmacopæa ferrariensis*, & d'autres ouvrages qui ont eu du succès.

NIHUSIUS (BARTHOLD), (*Hist. litt. mod.*), savant Allemand, né en 1589, à Wolpe dans les Etats de Brunswick, d'une famille luthérienne, se fit catholique à Cologne vers l'an 1622. Sa conversion ne fut pas inutile à sa fortune : d'emplois en emplois il devint suffragant de l'archevêque de Mayence, sous le titre d'évêque de Mysie. On a de lui les livres intitulés *Annotationes de communione Orientalium sub specie unicâ*, & *Tractatus chrorographicus de nonnullis Asiæ provinciis ad Tigrim, Euphratem*, &c. & plusieurs autres ouvrages de controverse & d'histoire. Mort en 1657.

NOAILLES. A cet article, tome IV, partie Ire., n°. 9, colonne 2, on lit ces mots : « Anne-Jules, » maréchal duc de Noailles : c'est le premier de » quatre maréchaux de France consécutifs, dont » deux le sont actuellement (en 1790), *& par » une distinction dont il ne paroit pas qu'il y ait eu » d'exemple depuis les maréchaux de Lautrec & de Foix, » sous François I, ces deux maréchaux de France sont » frères.* »

Ce qui est souligné ici est une erreur qu'il faut corriger : les deux derniers maréchaux de France ont été nommés en même tems par une seule & même promotion (en 1775). Voilà tout ce qu'il y a, sur ce point, de particulier à la Maison de Noailles; car il y a plusieurs exemples, depuis les de Foix-Lautrec, de frères qui, sans avoir été compris dans une même promotion (non plus que les maréchaux de Lautrec & de Foix, le premier nommé par Louis XII, le second par François I, le 6 décembre 1518), se sont vus cependant revêtus en même tems de la dignité de maréchaux de France.

La Maison de Montmorenci, qu'il faut toujours mettre à la tête de toutes les autres, non-seulement pour son ancienneté, mais pour ses services & pour les dignités militaires accumulées sur elle & toujours méritées, la Maison de Montmorenci a eu, depuis les de Foix, cette distinction de deux frères, maréchaux de France en même tems, quoique nommés à différentes époques: François, fils aîné du connétable Anne, fut nommé maréchal de France en 1559; & Henri, second fils du même connétable Anne, & lui-même connétable dans la suite, fut nommé maréchal de France le 10 février 1566. Depuis cette époque jusqu'à la mort de François, arrivée le 6 mai 1579, ces deux frères furent ensemble maréchaux de France.

Il n'y eut pour ainsi dire qu'un moment, dans la Maison de Lhôpital-Vitry, deux frères maréchaux de France ensemble. Nicolas de Lhôpital-Vitry fut fait maréchal de France, en 1617, à la place du maréchal d'Ancre : il mourut le 28 septembre 1645. François de Lhôpital, seigneur du Hallier, son frère, avoit été nommé maréchal de France deux ans avant la mort de Nicolas, en 1643.

Mais le duc de Duras, Jacques-Henri de Durfort, & Gui-Aldonce de Durfort son frère, tige des ducs de Lorges & de Randan, furent très-long-tems maréchaux de France ensemble, le premier ayant été nommé le 30 juillet 1675, & étant mort le 12 octobre 1704, & le second ayant été nommé en 1676, & étant mort le 22 octobre 1702.

Nos pères ont vu, dans la Maison d'Estrées, une autre distinction remarquable, le père, maréchal de France, voir son fils élevé à la même dignité. (*Voyez*, dans le Dictionnaire, l'article *Estrées*), tome II, partie II, pag. 494 & 495.

Nous avons vu, de nos jours, la même chose arriver dans la Maison de Biron, aux deux derniers maréchaux de Biron, père & fils.

Pour revenir à la Maison de Noailles, outre cette suite non interrompue de maréchaux de France, elle compte une suite aussi non interrompue de cinq premiers capitaines des gardes-du-corps; & les petits-fils de M. le maréchal de Mouchi, branche cadette, sont aussi fils d'un capitaine des gardes; ils sont encore petits-fils, par madame leur mère, d'un autre maréchal de France, capitaine des gardes, M. le maréchal-prince de Beauvau, & ils peuvent dire comme Ulysse dans les métamorphoses :

Est quoque per matrem Cyllenius addita nobis
Altera nobilitas, Deus est in utroque parente.

NOTKER. (*Hist. litt. mod.*) C'est le nom de deux savans qui ont vécu dans des siècles d'ignorance.

1°. Notker, dit *le Bègue*, moine de l'abbaye de Saint-Gal, qui vivoit au neuvième siècle, est auteur d'un *Martyrologe* qu'on trouve dans le *Canisius* de Basnage, & de quelques autres ouvrages insérés dans le *Novus Thesaurus Monumentorum* de dom Pez.

2°. Notker, évêque de Liége, mort en 1008, a orné cette ville de bâtimens magnifiques pour le tems. Il a laissé une *Histoire des évêques de Liége*, qui se trouve dans le *Recueil des évêques de Liége*, par Chapeauville.

NOVARIN (LOUIS), (*Hist. litt. mod.*), théatin de Vérone, mort en 1650, est auteur de deux livres fort singuliers, & par leurs titres, & par leur sujet. L'un est *Calamità de cuori*; c'est la vie de Jésus-Christ dans le sein de la sainte Vierge : l'autre est *Paradiso di Betelemme*; c'est la vie de Jésus-Christ dans la crèche. Ces deux ouvrages sont recherchés, on voit assez pourquoi. Les autres n'ayant pas ce piquant de la singularité, sont plus négligés.

NOVES (LAURE DE), (*Hist. mod.*), si connue sous le nom de *la Belle Laure*, née, ou dans Avignon, ou dans un village voisin, en l'an 1308, d'Audiffret de Noves, fut mariée à Hugues de Sade, seigneur de Saumane, & mourut de la peste, à Avignon, en 1348. (*Voyez* l'article *Pétrarque*, dans le Dictionnaire.)

NOULLEAU (JEAN-BAPTISTE), (*Hist. litt. mod.*), oratorien, puis archidiacre & théologal de Saint-Brieux sa patrie, prêcha d'abord à Saint-Malo, puis à Paris & en divers autres lieux avec assez de succès. Interdit à tort ou avec raison, par son évêque, de toutes fonctions ecclésiastiques, il fit, tous les jours, pendant trois ans que dura cette interdiction, sept lieues par jour, pour aller dire la messe dans une paroisse du diocèse de Dol, où il n'étoit pas interdit. On a de lui quelques ouvrages, entr'autres un Traité *de l'Extinction des procès*, sujet utile; un Traité *de l'Usage canonique des biens de l'Eglise*; un autre Traité intitulé *Politique chrétienne & ecclésiastique pour chacun de tous messieurs de l'Assemblée générale du Clergé, en 1665 & 1666*, &c. Né en 1604; mort vers l'an 1672.

NIDER (JEAN), (*Hist. litt. mod.*), dominicain allemand, mort à Nuremberg vers l'an 1440, est auteur d'un livre rare, & qui pourroit être de quelque utilité, intitulé *Dispositorium moriendi*. Nider avoit professé la théologie à Paris.

NYMANNUS (GRÉGOIRE), (*Hist. litt. mod.*), né à Wittemberg, y fut professeur d'anatomie & de botanique, & y mourut le 8 octobre 1638, à quarante-trois ans. Il est auteur de quelques ouvrages de médecine assez importans, tels qu'un *Traité de l'Apoplexie*, en latin; une *Dissertation sur la vie du fœtus dans le sein de la mère*. Il établit que le fœtus vit de sa propre vie dans le sein maternel, & que, la mère venant à mourir sans l'avoir mis au monde, on peut souvent le tirer encore vivant, & sans l'endommager, du sein même de la mère morte. Vérité ou du moins assertion d'une grande importance, & qui doit engager, dans l'occasion, à faire toutes les expériences nécessaires.

NYNAULD (JEAN DE), (*Hist. litt. mod.*), auteur dont on a un livre curieux, sous ce titre fait pour exciter du moins la curiosité du peuple : *De la Lycanthropie, transformation & extase des sorciers*: L'erreur sur laquelle roule ce livre singulier, & qu'il fortifie, n'est pas moderne : il y a longtems que Virgile a dit :

His ego sæpè lupum fieri & se condere sylvis
Mœrin, sæpè aminas imis excire sepulchris,
Atque satas alio vidi traducere messes.



ODESPUN DE LA MESCHINIÈRE (Louis), (*Hist. litt. mod.*), prêtre de Chinon en Touraine, fit paroitre en 1646 une collection en deux volumes *in-folio* des *Mémoires du Clergé de France*, éclipsée depuis par d'autres collections plus amples & mieux faites. Il donna aussi dans la même année une collection des *Conciles de France* pour servir de suite aux Conciles du P. Sirmond. On y joint les Supplémens de la Lande, qui ont paru en 1666.

ŒLHAF, (*Hist. litt. mod.*), nom de divers savans d'Allemagne & de Pologne.

1°. Nicolas-Jérôme, théologien de Nuremberg, pasteur à Lauffen, mort en 1675, a écrit sur le Droit naturel & sur la Prédestination. Il a fait de plus une *Réfutation au Traité de l'état des ames après la mort.*

2°. Tobie, jurisconsulte, aussi de Nuremberg, vice-chancelier de l'Académie d'Altorf, mort en 1666, a écrit savamment sur les monnoies, sur les formes & les différentes espèces de Républiques, sur les magistrats, les principes du droit en général, & sur les appellations & les donations en particulier.

3°. Nicolas, médecin, a écrit (en latin) sur les plantes des environs de Dantzick, vers le milieu du dix-septième siècle.

OLEASTER (Jérôme), (*Hist. litt. mod.*), dominicain portugais, assista au concile de Trente, en qualité de théologien de Jean III, roi de Portugal. Il s'y distingua dans les conférences; mais ce qui le distingue le mieux, c'est qu'à son retour il refusa un évêché, sans doute pour montrer que son zèle n'avoit été animé par aucune vue de fortune ou d'ambition : mais il fut inquisiteur de la foi, emploi qu'il auroit dû refuser plutôt que la dignité d'évêque. Il y a de lui des Commentaires sur le Pentateuque & sur Isaïe. Une édition de ses Commentaires sur le Pentateuque, quoique faite à Lisbonne, est recherchée, parce que, quoiqu'il fût inquisiteur, ou parce qu'il l'étoit, elle n'a point passé par les mains des inquisiteurs. Mort en 1563.

OLEN, (*Hist. litt. anc.*), poète grec, plus ancien qu'Orphée, étoit de Xante, ville de Lycie. Des hymnes qu'il avoit composés en l'honneur d'Apollon, étoient chantés dans l'île de Délos aux jours de solennité. On croit qu'Olen exerça le premier les fonctions de prêtre d'Apollon dans le temple de Delphes, dont il passe pour être un des fondateurs.

OLÉNIUS & APRONIUS. (*Hist. rom. & germanique.*) Olénius étoit une espèce de préposé subalterne au gouvernement de la Frise, sous l'Empire de Tibere, vers l'an 28. Comme les soldats romains faisoient un grand usage du cuir de bœuf, qu'ils en composoient des espèces de manteaux ou de mantelets contre la pluie, qu'ils en formoient même leurs tentes, l'impôt que les Romains exigeoient le plus ordinairement des nations vaincues, des peuples tributaires, étoit un certain nombre de cuirs de bœuf. Drusus avoit imposé ce tribut aux Frisons : le nombre qu'ils devoient fournir par an de ces cuirs avoit été fixé, mais on n'avoit pas spécifié de quelle grandeur & de quelle épaisseur ils devoient être. Olénius, en tyran subalterne, toujours plus injuste & plus oppresseur que les tyrans en chef, les exigea suivant la forme des Vrochs, c'est-à-dire, des plus grands & des plus épais de tous. Le bétail est fort petit dans la Frise; de sorte que, réduits à l'impossibilité de satisfaire à ce qu'on exigeoit d'eux, ces malheureux étoient obligés d'abord de donner les bœufs même pour les cuirs, ensuite leurs terres, enfin leurs femmes & leurs enfans qu'on réduisoit en servitude : de là, dit un historien, les plaintes, la rage, puis pour remède, la guerre. Le peuple, dans sa fureur, pendit quelques soldats qui exigeoient ce tribut. Ce soulévement, qui avoit pour principe le désespoir, devint bientôt très-redoutable : Olénius n'eut que le tems de se sauver à la hâte dans un château fort, bâti au milieu d'une île du lac de Zuyderzée, & où les Romains tenoient une forte garnison. Lucius Apronius, propréteur & commandant les troupes romaines dans ce pays-là, vint dégager Olénius & faire lever le siége de ce château : les Frisons se retirèrent. Apronius crut les avoir dissipés; mais un détachement qu'il envoya contr'eux pour achever leur dispersion, les retrouva en bataille derrière une forêt : il fallut combattre; les Frisons eurent l'avantage; les Romains abandonnèrent le champ de bataille, en laissant sur la place neuf cent des leurs, dont Apronius parut négliger entièrement, & de venger la mort, & même de retirer les corps. Cette petite rencontre eut toutes les suites d'une bataille décisive : le nom des Frisons en devint illustre parmi les peuples de la Germanie; les armes romaines perdirent beaucoup de leur réputation, & parurent bien moins redoutables quand on vit qu'un petit peuple leur résistoit impunément. Cet effet tenoit à des causes supérieures. Tibère, livré alors à la mollesse & à la débauche dans l'île de Caprée, aimoit mieux dissimuler des affronts que de prendre la peine de les venger; & ce qu'il

ne vouloit pas faire lui-même, il vouloit encore moins que d'autres eussent la gloire de le faire. Il laissoit les Parthes s'emparer de l'Arménie, les Daces & les Sarmates envahir la Mœsie, les Germains ravager les Gaules. Tyran jaloux & soupçonneux, il redoutoit plus les succès de ses généraux, que les incursions de ses ennemis.

OLESNIKI (Sbignee), (*Hist. de Pologne*), passe pour un des plus grands-hommes & des plus fidèles ministres que la Pologne ait eus. Il étoit d'une noble & ancienne famille; il fut secrétaire de Ladislas Jagellon, roi de Pologne; il le suivit en cette qualité dans ses expéditions militaires. Il eut le bonheur de lui sauver la vie. Armé d'un simple tronçon de lance, mais animé par le zèle, il démonta & renversa un cavalier au moment où celui-ci fondoit sur le Roi dans une occasion périlleuse. Olesniki n'étoit point guerrier & ne prétendoit point l'être; mais c'est un devoir sacré, c'est plus, c'est un mouvement naturel dans tout citoyen d'exposer sa vie pour défendre celle de son Roi. Olesniki entra dans l'état ecclésiastique, & Ladislas, qui n'oublia jamais l'obligation qu'il lui avoit, lui donna ou lui procura l'évêché de Cracovie & le chapeau de Cardinal. Il l'employa d'ailleurs très-utilement en diverses ambassades, & le chargea des négociations les plus importantes. Ladislas éprouva jusqu'à sa mort Olesniki fidèle, & ce ministre trouva toujours le Roi reconnoissant. Ladislas avoit reçu autrefois de la reine Hedwige, sa première femme, un anneau qu'il conservoit précieusement comme un gage de la tendresse d'un objet tendrement aimé. En mourant il laissa cet anneau à Olesniki comme à l'homme qu'il aimoit le mieux & auquel il devoit le plus. Olesniki s'acquitta bientôt envers sa mémoire. Aussitôt après la mort de Ladislas, il fit élire à Posnanie, en 1434, le jeune Ladislas, fils aîné du Roi son ami, & ce jeune Prince, devenu depuis roi de Hongrie, ayant péri malheureusement à la bataille de Varnes en 1444 (*voyez*, dans le Dictionnaire, les articles *Ladislas II & Cesarini*,) le cardinal-évêque de Cracovie fit élire Casimir, frère du jeune Ladislas, & rompit l'assemblée où quelques Polonais avoient élu tumultuairement pour roi de Pologne, Boleslas, duc de Moscovie. Olesniki mourut à Sandomir le premier avril 1455, à soixante-six ans, laissant tous ses biens aux pauvres, qu'il avoit toujours nourris pendant sa vie. Régularité exemplaire dans les mœurs, fermeté inflexible dans le caractère pour empêcher le mal & procurer le bien, la fidélité du sujet toujours animée par les sentimens d'un ami, voilà ce que Ladislas & sa famille trouvèrent constamment dans Olesniki.

OPILIUS (Aurelius), (*Hist. litt. anc.*), grammairien célèbre, auteur d'un ouvrage intitulé *Libri Musarum*, qui n'est pas venu jusqu'à nous, vivoit l'an 54 avant J. C.

ORANTES (François), (*Hist. litt. mod.*), cordelier espagnol, est connu pour avoir écrit contre le *Livre des Institutions de Calvin*; mais Calvin est bien plus célèbre que son foible adversaire, & le livre de Calvin est bien plus connu que son obscure réfutation. Orantes avoit assisté au Concile de Trente en qualité de théologien, & on avoit distingué un discours qu'il y avoit prononcé en 1562. Il fut confesseur de dom Juan d'Autriche, & enfin évêque d'Oviedo en 1581.

ORFANEL (Hyacinthe), (*Hist. litt. mod.*), dominicain espagnol, né à Valence en 1578, fut missionnaire au Japon; il a écrit l'*Histoire de la prédication de l'évangile* dans ce royaume. Il ignoroit la triste part qu'il auroit à cette histoire.

Nescia mens hominum fati sortisque futuræ, &c.

Il fut brûlé vif dans sa mission. C'est un des martyrs de la foi au Japon.

OLYMPIUS, (*Hist. rom.*), concurrent de Stilicon dans la faveur d'Honorius, contribua beaucoup à la perte de ce grand général; il l'avoit préparée de loin par ses suggestions perfides, soit auprès de l'Empereur, alors âgé de vingt-trois ans, & qui ne fut toute sa vie qu'un enfant; soit dans le conseil, où il ne parloit que de la trop grande puissance & de l'ambition démesurée de Stilicon, & où il formoit peu à peu la faction sous laquelle succomba enfin son rival; soit auprès des Chrétiens qu'il alarmoit sur leur culte & sur leurs églises, en leur montrant toujours Eucherius, fils de Stilicon, & encore payen alors, prêt à employer tout le crédit de son père à r'ouvrir ou à relever les temples des faux dieux. Stilicon, qui pressentoit sa disgrace & qui prévoyoit sa perte, marchoit environné de soldats, & surtout d'étrangers dont il croyoit l'attachement à toute épreuve. Olympius vint à bout de lui en débaucher la plus grande partie, & de le réduire à chercher l'asile d'une église.

Par la mort de Stilicon, Olympius crut s'être assuré le premier rang dans la faveur: il se trompa. Les Honorius ne savent ni choisir ni conserver leurs ministres: les mêmes intrigues qui avoient détruit Stilicon, détruisirent Olympius: on le trouva trop puissant; on le jugea dangereux; il fut dépouillé de ses emplois, & obligé de se bannir de la cour pour éviter le sort de Stilicon; il y revint cependant au bout de quelque tems, & continua, suivant l'usage des intrigans & des ambitieux, à traverser, à décrier tous ceux dont le crédit alarmoit le sien; il s'opposa de tout son pouvoir au mariage de la princesse Placidie, sœur de l'empereur Honorius, avec le fameux Patrice Constantius, qui, moitié par amour, moitié par ambition, & pour acquérir des droits à l'Empire, demandoit ce prix de ses services & de ses victoires, & en étoit généralement jugé digne. Cette nouvelle

intrigue ne réussit point à Olympius : il eut les oreilles coupées, & finit par être assommé à coups de baton, l'an de J. C. 417.

OOSTFRISE (COMTES D'). (*Hist. d'Allem.*) L'Oostfrise ou Frise orientale a eu ses Comtes & ses Princes particuliers. Embden, qui en étoit la capitale, ne reconnoit plus ces Princes, & s'est mise sous la protection des Hollandais. L'empereur Frédéric III avoit donné l'Oostfrise en fief à, 1°. Ulric-Sirsenne, un des principaux seigneurs du pays, qui fut proclamé dans Embden le 21 décembre 1464, & fut mis en possession solennellement par la tradition de l'épée & de l'enseigne.

2°. Ennon, fils d'Ulric-Sirsenne, fit le voyage de la Terre-Sainte. A son retour, ayant appris qu'Almethe sa sœur avoit été enlevée par un seigneur westphalien, il courut au milieu de l'hiver assiéger le ravisseur dans son château, & se noya en voulant passer un fossé sur la glace; c'étoit en 1491.

3°. Edzar son frère, qui lui succéda, fit aussi le voyage de la Terre-Sainte. A son retour, il embrassa le luthéranisme qu'il tâcha d'introduire dans ses Etats; mais ce ne fut pas sans contradiction. Mort le 15 février 1529.

4°. Ennon II, son fils & son successeur, quitta le luthéranisme pour retourner à la religion de ses pères, puis il revint au luthéranisme avec plus d'ardeur, & l'introduisit en grande partie dans ses Etats; il poussa même le zèle jusqu'à piller les biens des églises. Mort en 1540.

5°. Edzar II, fils & successeur d'Ennon II, vit ses Etats fort troublés par la diversité des religions. Il augmenta cependant & embellit la ville d'Embden. Mort en 1599.

6°. Ulric, frère aîné d'Ennon II (n°. 4), & oncle d'Edzar II (n°. 5), eut une destinée singulière; il perdit l'esprit, quitta les habitations des humains, & s'engagea, s'égara dans des forêts où il ne fut trouvé que mort.

7°. Jean, frère d'Ulric & d'Ennon II, passa dans les Pays-Bas sous le gouvernement de Marie d'Autriche, reine de Hongrie, sœur de Charles-Quint, dont il devint l'oncle par son mariage avec une fille naturelle de l'empereur Maximilien; il fut fait chevalier de la Toison-d'Or, & eut plusieurs bons gouvernemens dans les Pays-Bas. Mort en 1572.

8°. Christophe, fils d'Ennon II (n°. 4), mourut à la guerre de Hongrie en 1566.

9°. Edzar II, mentionné sous le n°. 5, épousa, en 1558, Catherine de Suède, fille de Gustave-Vasa. Au milieu de la solennité des noces, Jean, frère d'Edzar, fut trouvé pendant la nuit dans la chambre de Cécile, sœur de Catherine, où il s'étoit introduit par la fenêtre, à l'aide d'une échelle de soie. Il pensa en coûter la vie au téméraire, qui ne mourut cependant qu'en 1592.

10°. Frédéric-Guillaume, arrière-petit-fils d'Edzar II, arrière-petit-neveu de Jean, dont il vient d'être parlé, fut tué au service de l'Empereur dans le combat de Kockeberg, en 1677.

11°. Christophe, fils puîné d'Edzar II, chevalier de la Toison-d'Or, & gouverneur de Luxembourg, est au nombre des grands capitaines de son tems.

12°. Charles-Othon son frère mourut en Hongrie en 1603.

13°. Rodolphe-Christien, comte d'Oostfrise, petit-fils d'Edzar II, fut tué en 1628 à vingt-six ans.

14°. Ennon-Louis, comte d'Oostfrise, neveu du précédent, rendit de grands services à l'empereur Ferdinand III, qui le fit Prince de l'Empire en 1654.

15°. Evrard-Christian-Guillaume, comte d'Oostfrise, né en 1667, neveu d'Ennon-Louis, étoit, en 1709, lieutenant-général de la cavalerie d'Hollande. Mort en 1710.

ORIENTIUS, (*Hist. litt. mod.*), écrivain ecclésiastique, évêque d'Elvire en Espagne au seizième siècle. Dans la Bibliothèque des Pères & dans le Trésor de dom Martenne, on trouve ses *Avertissemens aux Fidèles*, bons préceptes de morale en vers foibles.

OSBORN (FRANÇOIS), (*Hist. litt. mod.*), écrivain anglais, partisan de Cromwel, & qui eut sous lui divers emplois. Il a laissé *des Avis à son fils* & d'autres ouvrages. Mort en 1657.

OSORIO, (*Hist. d'Esp.*), est le nom d'une ancienne Maison d'Espagne, illustre par ses dignités & par ses alliances, laquelle descend d'un Osorio, seigneur de Villalobos, qui vivoit en 1149.

2°. Son fils, Gonsalve Osorio, étoit majordome de Ferdinand II, roi de Léon.

3°. Alvare-Nunez Osorio, arrière-petit-fils de Gonsalve, étoit majordome du roi de Castille, Alphonse XI, qui le créa comte de Trastamare ou Transtamare en 1328; mais la même année, ayant été condamné pour félonie, il fut tué par Ramire Guzman.

4°. Pierre-Alvarez Osorio, un de ses descendans, fut créé comte de Lemos, en 1457, par le roi de Castille, Henri IV.

Dans la branche des comtes de Trastamare & marquis d'Astorga:

5°. Pierre-Alvarez Osorio fut tué, en 1360, par les ordres de Pierre-le-Cruel, roi de Castille.

6°. Jean-Alvarez, mort en 1417, fut majordome du roi Henri III.

7°. Pierre-Alvarez, fils du précédent, fut créé comte de Trastamare par le roi Jean II, en 1445.

8°. Alvare-Perez, fils de Pierre-Alvarez, fut créé marquis d'Astorga en 1465.

9°. Dans la branche des comtes d'Altamira & Monte-Agudo, marquis d'Almazan, Rodrigue de Moscoso-Osorio fut tué à la guerre en Afrique, l'an 1511.

10°. Balthasar de Moscoso, & Sandoval, évêque de Jaen, puis archevêque de Tolède, primat d'Espagne, créé Cardinal par le pape Paul V, en 1615. Mort le 17 septembre 1665.

11°. Gaspard de Moscoso, & Mendoza son petit-neveu, fut tué en duel par Dominique de Guzman le 23 mai 1664.

12°. Louis, fils de Gaspard, grand d'Espagne & ambassadeur à Rome, mourut dans cette ville le 23 août 1705.

Dans la branche des seigneurs de Villacis, comtes de Villanueva-de-Cagnado, nous remarquerons :

13°. Diègue Osorio, surnommé *le Soldat*, surnom que nous regardons comme un témoignage rendu à sa valeur;

Et 14°. Alvare-Perez IV, dit *le Grand-Justicier*, surnom qui nous paroît encore rendre témoignage à une qualité, plutôt que désigner un emploi.

Dans la branche des marquis de Cerralvo, qui joignirent au nom d'Osorio ceux de Pacheco & de Tolède acquis par des alliances :

15°. François Pacheco, archevêque de Burgos, créé Cardinal par le pape Pie IV, le 26 février 1561. Mort le 23 août 1579.

16°. Ferdinand de Tolède, capitaine, son frère, mort dans la guerre d'Afrique.

17°. Rodrigue Pacheco, leur frère aîné, créé marquis de Cerralvo, fut ambassadeur à Rome.

18°. Son arrière-petit-fils, Jean-Antoine Pacheco & Osorio, quatrième marquis de Cerralvo, mort le 29 juillet 1680, fut vice-roi de Catalogne.

Dans la branche des seigneurs de Valdon-Quillo, formée par un des enfans naturels que Louis Osorio, évêque de Jaën, de la branche des comtes de Trastamare, avoit eus d'Isabelle de *Losada son amie*.

19°. Rodrigue de Castro, évêque de Zamora, archevêque de Séville, créé Cardinal par le pape Grégoire XIII, en 1583. Mort le 26 octobre 1600.

OSWALD. (*Hist. d'Anglet. & Hist. litt. mod.*) Ce nom est celui :

1°. D'un Roi de l'Heptarchie saxonne, Roi réputé saint. Saint Oswald étoit roi de Northumberland en Angleterre, & payen. Edwin son oncle s'empara de son royaume. Oswald fut long-tems errant & cherchant un asile, tantôt chez les Pictes, tantôt en Irlande. Quand il revint dans sa patrie, il y porta la foi chrétienne qu'il avoit embrassée dans sa retraite. Instruit par l'évangile & par le malheur, il fut un Roi chrétien & un bon Roi. Il fut aussi un Roi guerrier comme ils l'étoient tous alors; il défit dans une grande bataille Cadawallo, Roi des anciens Bretons, qui y périt. Il périt lui-même à la bataille de Marsefelth, en 643, contre Penda, roi de Mercie.

2°. D'un savant (Erasme Oswald) professeur d'hébreu & de mathématiques à Tubinge & à Fribourg, auteur d'une traduction du Nouveau-Testament en hebreu. Mort en 1579.

OTHELIO *ou* OTHELIUS (MARC-ANTOINE), (*Hist. littér. mod.*), natif d'Udine, professeur de droit à Padoue, mort en 1628. Ses disciples l'appeloient leur père, & il en avoit pour eux les sentimens. On n'a de lui que des ouvrages de droit: *Consilia; De Jure dotium; De Pactis;* des Commentaires sur le droit, tant civil que canonique.

OUGHTRED (GUILLAUME), (*Hist. litt. mod.*), mathématicien anglais, recteur d'Adelbury, étoit si attaché au parti des Rois, qu'on dit qu'il mourut de joie en apprenant la nouvelle du rétablissement de Charles II en 1660. Il est vrai qu'il avoit alors quatre-vingt-sept ans, & que toute émotion à cet âge peut être funeste. Il étoit né vers l'an 1573, à Eaton. Wallis fait un grand éloge des ouvrages de mathématiques de Guillaume Oughtred. Son *Arithmetica*, publiée à Londres en 1648, est presque célèbre.

OUSEL (PHILIPPE), (*Hist. litt. mod.*), né à Dantzick en 1671, d'une famille originairement française, fut ministre de l'église allemande de Leyde, puis professeur en théologie à Francfort-sur-l'Oder. C'étoit un grand hébraïsant. Il a beaucoup écrit sur les points & les accens hébreux, qu'il croyoit aussi anciens que les livres de l'Ecriture-Sainte, opinion qui l'a engagé dans quelques disputes littéraires. On a de lui sur ce sujet : *Introductio in accentuationem hebræorum metricam; De accentuatione hebræorum prosaïcâ*. Il a aussi un Traité *De leprâ*. Il étoit tellement occupé d'hébreu & de grec, que, dans sa dernière maladie, un professeur en théologie, son collègue, lui citant tantôt en latin, tantôt en allemand des passages de l'Ecriture-Sainte adaptés à sa situation, le malade, insensible à l'objet moral de ces passages qui eussent pu le consoler ou fortifier son ame, ne saisissoit jamais que l'objet critique, & corrigeoit sans cesse la version sur l'hébreu ou sur le grec, qu'il se rappeloit toujours très-exactement. Il mourut en 1724.

Un autre Ousel (Jacques), parent de Philippe, dont il vient d'être parlé, a laissé sur l'*Octavius* de Minutius Félix, des notes dont les savans font cas, & qui ont été insérées avec celles de Meursius dans l'édition dite *Variorum*, donnée en 1672.

OUTRAM (GUILLAUME), (*Hist. litt. mod.*), théologien anglais du dix-septième siècle, auteur d'un Traité estimé, *De Sacrificiis Judæorum*, publié en 1677.



PAAW (PIERRE), né dans la ville d'Amsterdam en 1564, médecin à Leyde. On a de lui des ouvrages estimés, sur l'anatomie & sur la botanique. Les principaux sont un Commentaire latin sur Vésal, un Traité de la peste, *Hortus Lugduno-Batavus*. Mort en 1617.

PACIEN (SAINT), (*Hist. ecclés.*), vivoit sous l'empire de Valens, & mourut sous celui de Théodose, vers l'an 390. Il se distingua dans ce quatrième siècle de l'Eglise, par ses vertus, son savoir, son éloquence. Il a écrit sur le baptême & sur la pénitence : on a aussi de lui trois lettres adressées au donatiste Sempronien ; c'est dans la première de ces lettres que se trouvent ces mots qui ont été souvent cités : *CHRÉTIEN est mon nom, & CATHOLIQUE mon surnom.* Ses ouvrages ont été publiés par Jean du Tillet, à Paris, en 1538.

PACIUS (JULES), (*Hist. litt. mod.*), jurisconsulte célèbre, né à Vicence en 1550, parut d'abord vouloir se tourner du côté des mathématiques, & composa un Traité d'arithmétique dès l'âge de treize ans. Il se livra ensuite à l'étude du droit, qu'il enseigna pour ainsi dire dans toute l'Europe, en Suisse, en Allemagne, en Hongrie, en France, & dans ce seul royaume, à Sedan, à Nîmes, à Montpellier, à Aix, à Valence, partout avec une réputation qui lui fit offrir de toutes parts des chaires de droit, à Leyde, à Pise, à Padoue. Il parut enfin vouloir se fixer à Padoue ; il y enseigna quelque temps avec le succès le plus soutenu : on s'empressa de l'y retenir par toutes sortes d'honneurs ; on lui donna le collier de Saint-Marc ; ce qui ne l'empêcha pas de revenir à Valence, où il mourut en 1635. Il a beaucoup écrit sur le droit, science que non-seulement il savoit enseigner, mais qu'il possédoit même à fond. Ses principaux ouvrages sont : *Epitome juris*, *De jure maris adriatici*, *De contractibus*, *In decretales.*

Un de ses amis, dans un distique latin, a fourni des excuses ingénieuses à l'inconstance qui l'a fait errer dans tant de climats, sans pouvoir se fixer nulle part.

Itala dat cunas tellus, Germanica famam,
Gallica jus civis. Dic mihi quæ patria?

« L'Italie t'a donné la naissance ; c'est à l'Allemagne que tu dois ta renommée : la France t'adopte pour citoyen. Dis-moi quelle est ta patrie. »

PAETZ ou PAATS, en latin *Paræus* (ADRIEN DE), (*Hist. litt. mod.*), illustre hollandais, fonda l'école de Rotterdam en faveur de Jurieu & de Bayle. Ambassadeur en Espagne, on lui trouva un caractère doux, un esprit conciliant, & en tout de grands talens pour la négociation. On a de lui quelques écrits, entr'autres une lettre qui parut en 1685, & qui fit du bruit ; elle rouloit sur les derniers troubles de l'Angleterre : il y est parlé de la tolérance dont on doit user envers les non-conformistes. On trouve aussi plusieurs de ces lettres dans le recueil intitulé *Præstantium ac eruditorum Epistolæ*. Paetz mourut en 1685.

PAGENSTECHER (ALEXANDRE-ARNOLD), (*Hist. litt. mod.*), né à Brême dans la Basse-Saxe, mort vers 1730, jurisconsulte, auteur d'un Traité *De Jure ventris*, auquel il joignit deux Dissertations : *De Cornibus & de Cornutis*, le tout formant un seul volume in-12, recherché par les curieux pour sa singularité.

PAGET (GUILLAUME). (*Hist. d'Anglet.*) Cet homme, qui vécut sous les quatre règnes orageux de Henri VIII, d'Edouard VI, de la reine Marie & de la reine Elisabeth, éprouva toutes les vicissitudes de la fortune. Fils d'un simple huissier de Londres, il passa, sous Henri VIII, par plusieurs emplois subalternes, mais de confiance, d'où il s'éleva peu à peu jusqu'aux honneurs de l'ambassade. Il fut ambassadeur auprès des deux grandes puissances de ce tems, François I & Charles-Quint. La premiere de ces deux ambassades étoit sous le règne de Henri VIII, qui, à son retour, le fit chevalier & secrétaire d'Etat : il le nomma un de ses exécuteurs testamentaires. La seconde ambassade fut sous Edouard VI ; elle le fit combler de nouveaux honneurs ; mais bientôt après, enveloppé dans la disgrace du duc de Sommerset, il fut traité avec beaucoup de rigueur, renfermé dans la tour de Londres, dépouillé de tous ses emplois, condamné à six mille livres sterling d'amende. A l'avénement de la reine Marie, il fut rétabli dans tous ses emplois. Il mourut sous le règne d'Elisabeth, en 1564.

PALLADINO (JACQUES), (*Hist. litt. mod.*), connu sous le nom de Jacques de Teramo, du lieu de sa naissance, devint successivement évêque de Monopoli, de Tarente, de Florence, de Spolette, & légat en Pologne. Il dut toute cette fortune à des ouvrages que personne ne lit & ne lira, & dont le plus fameux est un roman réputé pieux, intitulé *Jacobi de Teramo compendium perbreve, CONSOLATIO PECCATORUM nuncupatum, & apud nonnullos BELIAL vocitatum, id est, processus Luci-*

feri contra Jesum. Cet ouvrage ridicule fut plusieurs fois réimprimé : on le traduisit dans toutes les langues, & peu de bons livres ont eu un pareil succès. Il a été traduit en français sous le titre de *Procès de Bélial*.

Palladino étoit né en 1349 ; il mourut en Pologne en 1417.

PALMIERI (Mathieu et Matthias) (*Hist. litt. mod.*) Mathieu étoit de Florence, & Matthias de Pise ; ils étoient de la même famille & contemporains. Mathieu continua la Chronique de Prosper, depuis l'an 455, où elle finit, jusqu'en l'an 1449, & Matthias poussa cet ouvrage jusqu'en 1481.

On a de plus, de Mathieu Palmieri, un Traité *Della vita civile*, & un poëme intitulé *Citta divina*, ouvrage où il se glissa des erreurs qui le firent condamner au feu, comme si c'eût été un livre dogmatique. On a dit que l'auteur avoit eu le même sort ; ce qui est reconnu pour faux.

Matthias Palmieri a traduit en latin l'histoire fabuleuse des soixante-dix interprètes (c'est-à-dire, des Septante), par Aristée.

Mathieu mourut en 1475.

PALU (Pierre de la), (*Hist litt. mod.*), en latin *Paludius*, étoit d'une Maison illustre ; il se fit dominicain, & professa la théologie à Paris. Le pape Jean XXII le nomma, en 1329, patriarche de Jérusalem ; ce qui n'empêcha pas la Palu de se déclarer hautement contre le Pape dans l'affaire de la vision béatifique, soit qu'il crut véritablement l'opinion de Jean XXII dangereuse, soit qu'il fût alors dans des intérêts contraires à ceux de ce Pontife. Il passa dans la Palestine pour vaquer aux soins de son patriarchat, & fit d'inutiles tentatives pour engager l'Europe dans une nouvelle croisade, & jouer le rôle de Pierre l'hermite & de saint Bernard : il laissa des Commentaires *in-folio* sur le maître des sentences. Pierre de la Palu mourut à Paris en 1342.

PALUDANUS (Jean et Bernard), (*Hist. litt. mod.*), l'un, professeur en théologie à Louvain ; l'autre, professeur de philosophie à Leyde. On a du premier divers ouvrages ascétiques ou théologiques : *Vindiciæ theologicæ, adversus verbi Dei corruptelas*. C'est une explication des divers passages de l'Écriture, sur lesquels les Catholiques ne sont point d'accord avec les Protestans ou les autres sectaires : *Apologeticus Marianus* ; c'est une espèce de panégyrique de la Vierge, car elle n'a pas besoin d'apologie. *De sancto Ignatio concio sacra*, autre panégyrique. *Officina spiritalis sacris concionibus adaptata*, ouvrage qui peut être de quelque utilité au commun des prédicateurs. Jean Paludanus étoit de Malines ; il mourut en 1630, à Louvain, où il étoit chanoine & curé de Saint-Pierre.

Bernard Paludanus avoit voyagé dans les quatre parties du Monde : il connoissoit très-bien la terre & les mers. Le plus remarquable de ses ouvrages est un Recueil de notes, dont il a enrichi les Voyages maritimes de Linschot. On vantoit, & son érudition, & sa probité. Mort vers 1634.

PAMELE (Jacques de), (*Hist. litt. mod*), en latin *Pamelius*, né à Bruges en 1536, fils d'un conseiller d'Etat de Charles-Quint, fut chanoine à Bruges, puis archidiacre, & ensuite évêque de Saint-Omer. C'étoit un savant & laborieux ecclésiastique : on a de lui plusieurs ouvrages ; celui qui a pour titre : *Liturgica latinorum*, est peu commun & recherché. Il est encore auteur d'un ouvrage intitulé *Conciliorum Paralipomena* ; d'un autre sous ce titre : *Micrologus de ecclesiasticis observationibus*, & d'un catalogue de Commentaires sur la Bible. Il n'a pas moins travaillé comme éditeur que comme auteur : il a publié les œuvres de Tertullien & de saint Cyprien avec des notes, & le Traité de Cassiodore, *De divinis nominibus*. On lui doit encore une nouvelle édition de Raban, laquelle n'a cependant été achevée qu'après sa mort, & où se trouvent des Commentaires de Pamèle sur divers livres de la Bible. Ce savant prélat mourut en 1587, en allant prendre possession de l'évêché de Saint-Omer.

PANTENUS, (*Hist. eccléf.*), philosophe stoïcien & chrétien, né en Sicile, vivoit du temps de l'empereur Commode ; il expliquoit l'Ecriture-Sainte, & enseignoit la théologie dans l'école d'Alexandrie, alors si célèbre. Les Ethiopiens, qui, malgré le baptême de l'eunuque de la reine Candace, & malgré les instructions qu'ils avoient reçues autrefois de saint Barthélemi, avoient besoin d'instructions nouvelles sur la religion chrétienne, ayant demandé quelqu'un qui pût les leur fournir, on leur envoya Pantenus. On dit qu'il trouva chez ces peuples un évangile de saint Mathieu, écrit en hébreu, que saint Barthélemi leur avoit laissé. Pantenus avoit composé des Commentaires sur la Bible ; ils ne nous sont point parvenus.

PANTIN (Guillaume et Pierre), (*Hist. litt. mod.*), oncle & neveu. Pierre, médecin à Bruges, auteur d'un savant Commentaire sur le Traité de Celse, *De re medicâ*. Mort en 1583.

Guillaume, né à Thiel en Flandre, enseigna les langues à Louvain & à Tolède. On a de lui des traductions de plusieurs auteurs grecs, & un Traité *De dignitatibus & officiis regni ac domûs regiæ Gothorum*, &c. Mort à Bruxelles en 1611.

PAPIUS (André), (*Hist. litt. mod.*), savant flamand, de qui l'on devoit beaucoup attendre s'il eût vécu plus long-tems ; il mourut à trente ans, en 1581. Elevé avec soin par Levinus Torrentius son oncle, il avoit cultivé de bonne heure les lettres & les sciences. A dix-huit ans il avoit publié

publié le livre de Denis d'Alexandrie, *De situ Orbis*, avec une traduction en vers latins & de savantes notes. On a encore de lui d'autres poésies latines & quelques autres ouvrages : il étoit chanoine à Liége.

PARASOLS (BARTHÉLEMI DE), (*Hist. litt. mod.*), fils d'un médecin de la reine Jeanne Iere. de Naples, si célèbre par ses nombreux mariages, par la mort tragique d'André de Hongrie son premier mari, & par sa propre fin, non moins tragique. Il naquit à Sisteron, dans les Etats de cette Princesse, qui joignoit le comté de Provence au royaume de Naples. C'étoit un poète distingué, mais au quatorzième siècle : on a de lui plusieurs ouvrages en langue provençale, entr'autres des vers à la louange de la princesse Marie, fille de Jean, roi de France, & femme de Louis I, roi de Naples, suivant le nouveau Dictionnaire historique par une société de gens de lettres ; mais le roi Jean n'eut du nom de Marie qu'une fille mariée à Robert, duc de Bar. Ne s'agiroit-il pas plutôt de la princesse Marie, sœur de la reine Jeanne de Naples ?

D'ailleurs, qui entend-on par Louis I, roi de Naples ? Si c'est le duc d'Anjou, Louis I, il n'épousa point de fille du roi Jean, car elle eût été sa sœur ; si c'est Louis de Tarente, second mari de la reine Jeanne, il étoit roi de Naples par sa femme, mais il n'épousa ni ne put épouser Marie, sœur de Jeanne. On ne sait donc pas ce que les auteurs ont voulu dire.

Parasols est surtout connu par cinq tragédies qui contiennent la vie de la reine Jeanne. L'intérêt du sujet, qui occupoit alors tous les esprits, dut beaucoup contribuer au succès de ses pièces. L'auteur les avoit dédiées au pape Clément VII, concurrent d'Urbain VI dans le grand schisme d'Occident, & dont la reine Jeanne suivoit l'obédience ; ce qui ne contribua pas médiocrement à la perte de cette Princesse, par l'effet des intrigues d'Urbain VI. Parasols mourut en 1383, chanoine de Sisteron sa patrie.

PARENNIN *ou* PARRENNIN (DOMINIQUE), (*Hist. litt. mod.*) Le P. Parennin, jésuite, est connu par son long séjour à la Chine, & par les notions qu'il nous a données sur ce vaste Empire. Il y alla en 1698 ; il eut le bonheur de plaire à l'empereur Camhi, qui recherchoit l'instruction, & qu'il étoit en état d'instruire. Il traduisit pour ce Prince, en langue tartare, ce que le recueil de l'Académie des sciences & les ouvrages des savans contenoient de plus nouveau & de plus important en géométrie, en astronomie, en anatomie, & en général sur les sciences exactes. L'Empereur se plaisoit fort à l'entretenir, & vouloit toujours qu'il le suivit dans ses voyages de Tartarie. Le P. Parennin fut un des médiateurs qui terminèrent les contestations survenues entre les cours de Pekin & de Moscou, sur les limites respectives de ces deux immenses Empires, étonnés de se trouver voisins. C'est au P. Parennin qu'on est redevable des cartes où la Chine est le plus exactement décrite. On connoît la correspondance de ce jésuite avec M. de Mairan, sur les rapports des Chinois avec les Egyptiens. Le P. Parennin mourut le 27 septembre 1741 : l'Empereur voulut, pour l'honorer, faire les frais de ses funérailles, & les Grands de l'Empire y assistèrent.

PASCHIUS (GEORGES), (*Hist. litt. mod.*), savant Allemand du dix-septième siècle, dont toute l'histoire consiste en ce qu'il est l'auteur d'un ouvrage estimé des savans, qui a pour titre : *Tractatus de novis inventis, quorum accuratiori cultui facem prætulit antiquitas.*

PASOR (GEORGES ET MATTHIAS), (*Hist. litt. mod.*), père et fils. Le père, professeur en grec à Franeker, mort en 1637, est auteur d'un *Lexicon Novi-Testamenti*, qui contient tous les mots grecs du Nouveau Testament, & qui a été imprimé chez Elzevir, d'un *Manuale Testamenti*, &c. & d'un *Collegium Hesiodæum*, ouvrage dans lequel il analyse les mots difficiles d'Hésiode.

C'est Matthias qui a publié les œuvres de son père : on a aussi de lui quelques productions, telles qu'un Traité contenant des idées générales de quelques sciences, & le recueil des thèses auxquelles il avoit présidé. Il avoit eu, en 1620, une chaire de mathématiques à Heidelberg. Chassé du Palatinat par les guerres qui ravageoient ce pays, il s'enfuit en Angleterre, où il professa les langues orientales à Oxford. Un établissement plus avantageux, dans le même genre, le fixa, en 1629, à Groningue, où il mourut en 1658, estimé des savans & cher aux honnêtes gens.

PASQUALIGUS (ZACHARIE), (*Hist. litt. mod.*), théatin de Vérone, qui écrivoit vers le milieu du dix-septième siècle, est auteur d'une *Praxis jejunii*, ouvrage de son état ; mais il est plus connu par un Traité moral sur l'usage coupable & dénaturé de priver quelques enfans mâles des attributs de leur sexe, pour se procurer le plaisir d'entendre de plus belles voix. Ce dernier ouvrage est recherché.

PASSŒUS (CRISPIN), (*Hist. litt. mod.*), savant fleuriste d'Arnheim, auteur de l'*Hortus floridus*, dont les quatre différentes parties ont été publiées en 1607, 1614, 1616 & 1617.

PASSAVENTE (JACQUES), (*Hist. litt. mod.*), dominicain du quatorzième siècle, s'est fait un nom en Italie par son *Miroir de la vraie pénitence*, ouvrage qui, s'il paroissoit aujourd'hui, pourroit être bon sans être célèbre. L'auteur n'a pas joui de son succès ; il mourut en 1357, & son livre ne

fut imprimé qu'en 1495, près d'un siècle & demi après sa mort; mais il l'a été un grand nombre de fois. L'Académie de la Crusca en donna, en 1681, une édition, qui est la septième, & il y en a eu d'autres encore depuis.

PATERE ou PATERA (ATTIUS), (*Hist. litt. mod.*), savant dont nous n'avons point d'ouvrages, mais dont Ausone fait un magnifique éloge. Né à Bayeux, il avoit été élevé dans l'école des Druides de cette ville, & il fit honneur à leurs leçons par ses connoissances & par ses mœurs. Il alla enseigner la grammaire & les belles-lettres à Bordeaux, puis la rhétorique à Rome, vers l'an 326, & c'est là surtout qu'il se fit une grande réputation. Patère eut pour fils Delphidius, qui, s'il fut digne de lui par ses talens, lui fit moins d'honneur par son caractère trop porté aux accusations & aux délations. C'est à lui que Julien fit cette belle réponse, qui établit si bien la nécessité de prouver chaque accusation. (*Voyez*, dans le Dictionnaire, l'article *Delphidius*, *Attius Tiro.*)

Un autre *Patère*, *Paterius*, disciple & ami particulier du pape saint Grégoire-le-Grand, dans le sixième siècle de l'Eglise, fut, à ce qu'on croit, évêque de Bresse. Il a tiré des ouvrages de saint Grégoire son maître, un Commentaire sur l'Ecriture-Sainte, qui est imprimé à la suite des œuvres de ce Pontife.

PAULLI (SIMON), (*Hist. litt. mod.*), professeur de médecine à Copenhague, fut premier médecin des rois de Dannemarck, Frédéric III & Christiern V. Ce dernier Prince lui donna l'évêché d'Arhusen, qui est devenu héréditaire dans la famille de Paulli. On a de ce médecin, mort en 1680, à soixante-dix-sept ans, un Traité latin des fièvres malignes, un Traité de l'abus du tabac & du thé, dont il condamne même l'usage; un ouvrage intitulé *Quadripartitum botanicum;* c'est un Traité des vertus des simples; enfin la *Flora danica*, ouvrage où il est parlé des plantes singulières qui naissent en Dannemarck & en Norwège.

PAULMIER DE GRENTEMESNIL (JULIEN & JACQUES LE), (*Hist. litt. mod.*), père & fils, tous deux célèbres parmi les savans qu'a produits la Normandie.

Le premier fut médecin du roi Charles IX & du duc d'Alençon-Anjou son frère; il avoit été disciple de Fernel, & on ne le jugeoit pas trop inférieur à son maître. Il guérit Charles IX d'une maladie considérable. Il suivit le duc d'Alençon-Anjou à l'expédition des Pays-Bas, & s'y distingua non-seulement comme médecin, mais encore comme guerrier. Il est auteur d'un Traité *De Vino & Pomaceo;* d'un autre, *De Lue venereâ;* d'un autre encore, *De Morbis contagiosis*. Il étoit né dans le Cotentin, avoit été médecin à Caen. Il mourut dans cette ville en 1588.

Jacques son fils étoit né dans le pays d'Auge, en 1587. Il avoit servi avec honneur en Hollande & en France. S'étant retiré du service, il se livra entièrement aux lettres, & il choisit pour sa retraite la ville de Caen, qui avoit été celle de son père, & qui abondoit alors en gens de lettres & en secours littéraires. Il eut beaucoup de part à l'établissement & au maintien de l'Académie de Caen. Ses principaux ouvrages sont: *Observationes in optimos auctores græcos;* une *Description de l'ancienne Grèce*, aussi en latin. On trouve à la tête de ce livre, qui n'a été imprimé qu'après sa mort, une ample vie de l'auteur. On a encore de Jacques le Paulmier de Grentemesnil, des poésies grecques, latines, françaises, italiennes, espagnoles, qui prouvent au moins qu'il savoit toutes ces langues. Il mourut en 1670, à quatre-vingt-trois ans.

Un autre Paulmier, médecin comme Julien (nous ignorons s'il étoit de la même famille), fut chassé en 1609 de la faculté de Médecine de Paris, pour avoir ordonné l'antimoine malgré l'arrêt du parlement, qui en défendoit l'usage. Il seroit curieux de savoir si, avec cet antimoine si criminellement ordonné, il avoit eu l'insolence de guérir son malade ou ses malades.

PAULO. (*Hist. de Fr.*) La famille de Paulo, établie à Toulouse, est originaire de Gênes.

1°. Antoine de Paulo fut l'un des seigneurs du conseil de la république de Gênes, qui assistèrent, le 4 novembre 1396, à la prise de possession de la ville de Gênes par les ambassadeurs du roi Charles VI.

2°. Aimeric, issu de la même famille, s'établit à Toulouse en 1475, & servit le roi Charles VIII dans les guerres d'Italie.

3°. Etienne son fils prit le parti de la robe, & fut conseiller au parlement de Toulouse.

4°. Antoine, fils d'Etienne, le fut aussi en 1540, puis le roi Henri II créa pour lui, en 1554, une charge de président à mortier au même parlement. Il obtint, en 1559, du roi François II, en faveur de la ville de Toulouse, la continuation pour cent ans, de l'abonnement des tailles, accordé par Louis XI, en 1465, à la même ville de Toulouse, pour le même espace de cent ans; concessions qui ne devoient peut-être point être accordées, mais qu'il étoit agréable d'obtenir pour ses concitoyens. Charles IX, étant à Toulouse en 1565, fit Antoine chevalier.

5°. Un de ses fils, Michel, seigneur de Grandval, quoique faisant profession de catholicisme, prit le parti des Huguenots, & fit une si rude guerre à ses voisins, que le parlement de Toulouse mit sa tête à prix. En conséquence de cet arrêt, ses voisins & ses ennemis le firent tomber dans une embuscade, le prirent & le massacrèrent de sang-froid après l'avoir gardé trois jours en prison. Le parlement de Toulouse, par un arrêt du 17 août 1583, ordonna la démolition du fort

de Grandval, appartenant à ce Michel de Paulo.

6°. Antoine, frère de Michel, fut le cinquante-cinquième grand-maître de l'Ordre de Malte: son élection est du 10 mars 1623. Il eut pour prédécesseur Louis Mendez de Vasconcellos, & pour successeur Jean-Paul de Lascaris de Castelar. Sous les auspices d'Antoine de Paulo, les galères de Malte firent plusieurs prises considérables sur les Turcs. Il tint, en 1631, un chapitre général, où il fit réformer plusieurs anciens abus. Une ordonnance de 1602 donnoit entrée dans l'Ordre, aux bâtards des Ducs & Pairs de France & des Grands-d'Espagne; il fit restreindre ce privilége aux seuls bâtards des Rois & des Princes. Le chapitre de 1635, en reconnoissance de ses bienfaits, lui accorda pour Antoine de Paulo son neveu, vicomte de Calmont, & pour les aînés de sa Maison, le privilége de porter les armes de la religion. Il fit aussi accorder aux aînés de sa Maison l'exemption du droit de passage ordinaire, &, pour dédommager l'Ordre à cet égard, il fonda une galère à perpétuité. Il mourut le 4 juin 1636, avec une grande réputation de sagesse, de vertu, d'équité, de magnificence.

7°. Jean de Paulo, second du nom, frère des deux précédens, président à mortier au parlement de Toulouse, fut un zélé ligueur, un grand partisan de la Maison de Guise, un ennemi juré du président Duranti, qui avoit rendu l'arrêt contre Michel de Paulo, seigneur de Grandval, frère de Jean. C'étoit un homme de tête & de sens, qui avoit le double courage d'un magistrat & d'un guerrier. Il avoit pris pour devise un mortier de président & une épée nue au dessus, avec ces mots : *Ad utrumque paratus*.

8°. Antoine de Paulo, vicomte de Calmont, neveu des trois précédens, eut, en 1631, la cornette blanche de la compagnie du duc d'Anguien, depuis le Grand-Condé. En 1634, il fut fait conseiller d'Etat & envoyé à Malte pour négocier avec le grand-maître Antoine son oncle (n°. 6). En 1636, il fut fait gentilhomme de la chambre: la même année il fut blessé dangereusement au siége de Dole; il eut depuis le commandement de la noblesse au secours de Leucate. Il mourut le 15 mai 1695, âgé de cent ans.

9°. Jean-Antoine, un de ses fils, mourut en Candie, au service de la religion.

10°. François-Antoine son frère, aussi chevalier de Malte, fut un des six officiers choisis spécialement par Louis XIV pour accompagner en Espagne Philippe V son petit-fils. Il y mourut en 1707.

11°. Leur frère aîné, François, sénéchal de Lauraguais, fut blessé, en 1664, à la bataille de Raab en Hongrie, étant alors capitaine dans le régiment de Sourches; il commanda quatre fois l'arrière-ban du Languedoc. Mort en 1714.

PECHPEIROU-BEAUCAIRE-GUITAUD-COMINGES. (*Hist. de Fr.*) Pechpeirou est une châtellenie du Quercy, entre Cahors & Lauzerte.

1°. Le plus ancien seigneur de Pechpeirou dont on ait connoissance, est Gaillard, premier du nom, qui vivoit au commencement du treizième siècle, & qui long-temps après sa mort, dans un acte du 15 janvier 1296, est nommé *Monseigneur*. On croit qu'il étoit venu en Quercy à la suite de Simon de Montfort, & qu'il mourut en 1233.

2°. Gaillard, troisième du nom, fut tué à la bataille de Crécy, en 1346.

3°. Gaillard IV, petit-fils du précédent, vivoit du temps des factions de Bourgogne & d'Armagnac, & se sentit du malheur de ce tems : son château de Pechpeirou fut emporté & rasé par le comte d'Armagnac, en 1408.

4°. Jean de Pechpeirou son fils, premier du nom, acquit, le 11 mai 1461, la seigneurie de Beaucaire, baronie dont le nom & le titre distinguent les aînés de la Maison de Pechpeirou. Les intérêts étoient changés; la querelle des Armagnacs & des Bourguignons ne subsistoit plus. Les Pechpeirou étoient dans les intérêts nouveaux de la Maison d'Armagnac. Jean fut enveloppé dans la disgrace de cette Maison : sous Louis XI, il fut retenu prisonnier, ses biens furent confisqués. La faveur du duc de Bretagne le fit rentrer en grace auprès de Louis XI, ainsi que

5°. Jean second son fils. Les lettres d'abolition qu'ils obtinrent sont du dernier juillet 1474. Jean fut fait, en 1491, maître-d'hôtel de la reine Anne de Bretagne, en considération des services qu'il avoit rendus à cette Princesse & au duc de Bretagne, François, son père.

6°. Antoine, un de ses fils, mourut dans les guerres du Piémont.

7°. Henri, petit-fils de Jean II, se signala au siége de Boulogne, fut le premier qui entra en qualité d'homme d'armes dans une compagnie créée pour le prince de Navarre, Henri, depuis roi de France, lorsque ce Prince n'étoit encore âgé que de cinq ans. Henri de Pechpeirou mourut de blessures reçues à la bataille de Jarnac.

8°. Bernard de Pechpeirou, fils de Henri, & dont on a des *Mémoires*, servit long-tems dans les guerres de la Ligue sous le maréchal de Biron son parent, & se distingua au siége de Villemur, sous le duc de Joyeuse. Mort en 1622.

9°. Dans la branche des seigneurs de Guitaud, Charles de Pechpeirou-Cominges, commandeur de Guitaud, servit avec grande distinction à l'attaque des îles de Sainte-Marguerite en 1637, sous les ordres du comte d'Harcourt, & mérita d'en être fait gouverneur.

10°. Michel son frère fut tué en Savoie, à la retraite de Saint-Maurice.

11°. Charles de Pechpeirou-Cominges, tué à Bordeaux dans le temps des guerres civiles, neveu de Michel.

12°. Un autre Charles, frère du précédent, gouverneur de diverses îles, & lieutenant-général

au gouvernement des îles & terres-fermes de l'Amérique, mort en 1702, à la Martinique.

13°. Guillaume de Pechpeirou-Cominges, nommé le comte de Guitaud, frère des deux précédens, né le 5 octobre 1626, fit, en 1646, la campagne de Catalogne; il fut fait, en 1648, gouverneur des îles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honorat de Lérins. Il s'attacha au grand prince de Condé, fut son chambellan, enseigne, puis capitaine de sa compagnie de chevau-légers; il le suivit dans ses fortunes diverses, combattit toujours à ses côtés dans toutes les occasions périlleuses, & commanda quelquefois en chef ses armées pendant l'absence de ce Prince, quoiqu'il eût alors moins de trente ans. En 1659 il négocia la réconciliation du Grand-Condé avec le Roi & son retour en France; il fut fait chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit. Il mourut à Paris le 27 décembre 1685.

PEDRUZZI (Paul), (*Hist. litt. mod.*), jésuite de Mantoue, savant antiquaire, chargé d'arranger le riche cabinet de médailles du duc de Parme, a donné le *Museo Farnese*, en huit tomes *in-folio*. Mort en 1721.

PELL (Jean), (*Hist. litt. mod.*), mathématicien anglais, fut résident pour Cromwel, auprès des Cantons protestans. On a de lui un Traité *De verâ circuli mensurâ*, & une table de dix mille *nombres quarrés*. Mort en 1685.

PEMBROCK (Le comte de), (*Hist. d'Anglet.*), ministre & régent pendant la minorité du roi d'Angleterre, Henri III, mérite d'être compté parmi les plus grands Rois, puisqu'il les égala ou les surpassa dans l'art de gouverner, & qu'en respectant la liberté de la nation, il sut faire respecter les droits du trône.

Il gouvernoit dans le tems de l'expédition du prince Louis, dit le *Lion*, fils de Philippe-Auguste, en Angleterre; il profita des conjonctures en faveur de Henri III. Il convoqua les barons à Glocestre; il leur présenta cet enfant, fils de Jean Sans-Terre: *Voilà votre Roi*, leur dit-il: *par quel délire voudriez-vous vous livrer à l'ennemi de votre nation?* Toute l'assemblée s'écria: *Que Henri soit notre Roi!* Le comte de Pembrock notifia par des lettres circulaires, le couronnement du Prince à tous les barons, à tous les corps. Il fit publier une amnistie pour tous les rebelles, avec la restitution de leurs terres & de leurs dignités; il promit solennellement l'exécution des deux fameuses chartes arrachées, à la vérité, à la foiblesse de Jean Sans-Terre, mais qui ne contenoient rien que de conforme aux droits de l'humanité: tout le monde venoit en foule se ranger auprès du jeune Prince. Le comte de Pembrock se met en campagne, & par des victoires achève de déterminer les esprits: il gagna le 14 juin 1217, la bataille de Lincoln, qu'on appela *la foire de Lincoln*, à cause du butin que firent les vainqueurs, & sur le champ de bataille, & dans la ville. Les deux partis avoient besoin de respirer. Le comte de Pembrock demanda une trève; il savoit l'usage qu'il devoit en faire, soit pour renforcer ses troupes, soit pour acquérir à Henri de nouveaux partisans. Louis en profita aussi pour passer en France & y prendre des mesures. Quand il repassa en Angleterre, les Anglais, malgré la trève, voulurent s'opposer à son retour; ce qui le mit dans une telle colère, qu'il brûla Sandwich. Mais bientôt il se vit assiégé dans Londres & hors d'état de résister; il fit savoir à son père l'extrémité où il étoit réduit. Philippe, un peu ému, demande à l'envoyé de son fils, si le comte de Pembrock vivoit toujours; l'envoyé répondit qu'il vivoit. *Mon fils est donc en sûreté*, s'écria Philippe en respirant: mot indiscret, par lequel, en voulant louer la modération de Pembrock, il eût pu faire soupçonner sa fidélité. Louis fut obligé de capituler & d'abandonner l'Angleterre. Dans cette querelle, le Saint-Siége étoit venu, avec toutes les armes spirituelles, au secours de l'Angleterre, qui avoit reconnu la suzeraineté du Pape; il avoit mis en interdit les églises des villes soumises au prince Louis. Après le traité, le légat fit une recherche rigoureuse des prêtres qui avoient dit la messe au mépris de l'interdit; ils furent tous suspendus & privés de leurs bénéfices, que la plupart cependant rachetèrent par des amendes. Le Régent sentit bien qu'il étoit contraire à l'esprit du traité de les abandonner ainsi à la vengeance du Saint-Siége, puisqu'aux termes de ce traité, aucun des partisans de Louis ne devoit être puni de l'avoir servi; mais le Régent considéra aussi combien la protection du Saint-Siége avoit été utile à Henri, combien elle pouvoit l'être encore, & il ne voulut point, en faveur des ennemis de Henri, se brouiller avec le Pape. Il y eut aussi quelques difficultés pour le rétablissement des partisans de Louis dans leurs possessions, parce que ces possessions avoient été données pour récompense, aux seigneurs qui étoient restés fidèles à Jean Sans-Terre & à Henri; mais le traité étoit trop formel sur cet article. Pembrock voulut qu'il fût exécuté à la lettre; il voulut surtout que Henri III, devenu possesseur paisible de l'Angleterre, fit exécuter plus que jamais les deux chartes; procédé du meilleur exemple, & qui fit bénir le Prince & le ministre.

Pembrock mourut peu de temps après avoir ainsi délivré & pacifié l'Angleterre.

2°. Un de ses fils, Guillaume Maréchal, comte de Pembrock, avoit épousé Eléonore, une des sœurs du roi Henri III. Il n'en eut pas moins à souffrir de la tyrannie de de Burgh & de l'évêque de Winchester, successeurs de son père dans l'autorité. Les violences, tantôt de l'un, tantôt de l'autre, le forcèrent à la révolte. (*Voyez* plus

haut l'article *Burgh* (de). L'évêque de Winchester, étranger à l'Angleterre, né dans les Etats que le roi d'Angleterre possédoit en France, se mit à peupler le royaume qu'il gouvernoit, de chevaliers gascons, & la cour, de ses parens & de ses amis. Le comte de Pembrock, qui étoit revenu à la cour, fut chargé par la noblesse de faire au Roi son beau-frère des remontrances sur l'admission de tant d'étrangers. « *Si vous ne trouvez pas qu'il y en ait assez*, répondit » l'évêque de Winchester avec la dérision la plus » insultante, *on en fera venir davantage.* » En effet, on en vit bientôt arriver de nouveaux essaims, tous en équipage de guerre. Les seigneurs se retirèrent de la cour, s'assemblèrent sous la conduite du comte de Pembrock, & firent prier le Roi de renvoyer en Guienne l'évêque de Winchester & tous les chevaliers gascons. Le Roi eut peur: c'étoit l'usage de Jean Sans-Terre son père en pareil cas. *Laissez-moi*, lui dit l'évêque de Winchester, *laissez-moi châtier ces insolens.* L'évêque étoit guerrier: le Roi le laissa faire. La guerre se fit, & en même tems le parlement s'assembla. Ceux qui se rendirent à Westminster pour ce parlement, s'y rendirent bien armés. *Pensez-vous donc*, dit l'évêque de Winchester aux seigneurs, *avoir les mêmes priviléges que les pairs de France?* Ils prétendoient sans doute en avoir de bien plus grands. A ce mot, tous les évêques se lèvent & menacent l'évêque de Winchester de l'excommunication. *J'en appelle au Pape*, répond l'évêque; *c'est lui qui m'a sacré; je ne vous dois rien, & ne vous connois point.* Les évêques se contentèrent d'excommunier en général les ennemis publics qui enlevoient au peuple l'affection du Roi. *Soyez donc justes*, leur dit le Roi; *excommuniez aussi le comte de Pembrock, qui actuellement porte les armes contre moi — Pourquoi l'excommunier?* répliquèrent les évêques. *Pembrock défend la liberté.* Il fallut combattre.

L'évêque de Winchester traîna le Roi dans le pays de Galles, où Pembrock étoit à la tête du parti des seigneurs. Pembrock tomba dans une embuscade, fut pris par les royalistes & repris à l'instant par les seigneurs; il resta maître de la campagne. On conseilloit au Roi de s'accommoder avec lui, & le Roi le vouloit. « *Point d'accommodement*, s'écria l'évêque de Winchester, *à moins qu'il ne vienne demander pardon la corde au col.* » En même tems il fait ravager en Irlande des terres que Pembrock y possédoit. Pembrock y court pour défendre son bien. Un assassin, aposté par l'évêque de Winchester, le perce par derrière d'un coup de poignard dans une conférence, & un chirurgien, gagné de même, l'achève par des remèdes meurtriers. Pembrock mourut regretté de tous les partisans des chartes, pleuré du Roi lui-même, qui sentit avec amertume de quel prix indigne il avoit payé au fils les services du père, & qui se souvint alors que ce fils étoit son beau-frère. Mais les caprices & les bizarreries de Henri alloient quelquefois jusqu'à la folie. Pour expier la mort du comte de Pembrock, il avoit honoré Gilbert, frère du comte, de quelques bienfaits très-mérités. Gilbert venant un jour lui faire sa cour, le Roi lui ordonne de sortir de sa présence. Gilbert demande humblement la cause d'un tel accueil. *Votre frère fut un traître*, lui dit le Roi, *& vous, vous m'êtes odieux.*

PENNOT (GABRIEL), (*Hist. litt. mod*), chanoine régulier de Vérone, a fait une *Histoire latine des Chanoines réguliers*, imprimée à Rome en 1624. Il vivoit sous le pontificat d'Urbain VIII.

PEPIN, (dit LE BOSSU). (*Hist. de Fr.*) La première femme de Charlemagne, nommée Himiltrude, n'est regardée que comme une concubine. Il faut cependant entendre par ce mot, une femme légitime, qui par la disproportion de naissance ou le défaut de dot, avoit dans la maison moins de considération qu'une femme de condition égale, mais dont les enfans étoient réputés légitimes & pouvoient succéder, moins peut-être par le droit de leur naissance que par la volonté de leur père.

De ce mariage naquit un fils que son père n'aima point assez, soit parce qu'il n'avoit pas long-tems aimé sa mère, soit parce que ce jeune Prince, avec un très-beau visage, avoit une taille difforme. Il est connu dans l'Histoire, sous le nom de Pépin-le-*Bossu*. Ainsi, ce Charlemagne, distingué entre tous les hommes par sa taille majestueuse & par la beauté régulière de ses proportions, étoit fils de Pepin-le-Bref, & père de Pépin-le-Bossu.

Les Français ne s'accoutumèrent jamais à regarder Pépin comme destiné à être leur Roi; & s'il avoit besoin, pour succéder, d'une disposition expresse de son père, il dut peu se flatter de l'obtenir.

Lorsque Charlemagne fit une espèce de partage anticipé de ses Etats, entre les trois fils qu'il avoit eus d'Hildegarde sa troisième femme, Pépin-le-Bossu, leur frère aîné, traité en bâtard, n'eut aucune part à ces dispositions d'un père. On le destinoit à l'état ecclésiastique; mais il ne s'y destinoit pas. L'exemple de Thierri, fils de Clovis, & de tant d'autres Princes bâtards, ou qu'on pouvoit regarder comme tels, & qui n'en avoient pas moins succédé à la couronne, formoit en sa faveur un préjugé qu'il affectoit de regarder comme un droit, & qu'il étoit résolu de faire valoir. La prédilection marquée de Charlemagne, pour les fils d'Hildegarde, & l'indifférence que tout le monde, à l'exemple du Roi, témoignoit pour Pépin, avoient depuis long-tems jeté dans le cœur de ce jeune Prince, des semences de jalousie, auxquelles on n'avoit pas fait assez d'attention. Quand il vit les Etats de son père partagés d'avance entre les seuls fils d'Hildegarde, sans qu'on eût paru seulement songer à lui, il ne mit

plus de bornes à son ressentiment. Dès-lors tous les mécontens se rallièrent à lui, & firent si bien, en irritant un caractère naturellement pervers & une ambition naturellement violente, qu'ils amenèrent par degrés ce Prince jusqu'au projet monstrueux d'assassiner un père qu'il ne regardoit plus que comme son tyran, & des frères dans lesquels il ne voyoit que des rivaux enrichis de ses dépouilles. Nous ne prétendons nullement infirmer le témoignage des historiens, qui est unanime sur ce fait; nous observons seulement qu'une telle entreprise devoit avoir bien des difficultés, demandoit des intelligences bien étendues & bien combinées, pour que quatre Princes, presque toujours séparés, & très-éloignés les uns des autres, fussent frappés par les assassins si à propos & si bien de concert, qu'aucun des quatre n'échappât, qu'aucun ne pût être averti par le sort des autres, & ne restât pour les venger.

Comme il s'agissoit d'une révolution générale, que les conjurés ne pouvoient opérer par leurs propres forces, ils se mirent sous la protection des puissances étrangères. Il est à présumer qu'on cacha soigneusement à celles-ci toute l'horreur du complot, & qu'on leur parla seulement de rétablir dans les droits de sa naissance un fils aîné injustement déshérité. Les Saxons, qui n'étoient pas encore transplantés (c'étoit en 792); les Huns, qui n'étoient pas encore subjugués, mais qui étoient menacés, & qui avoient déjà même été attaqués; les Grecs, les Lombards, c'est-à-dire, ceux des Lombards qui souffroient encore impatiemment le joug de Charlemagne, furent sollicités d'entrer dans cette entreprise, & promirent de faire diversion ou de fournir des secours. Mais avant qu'ils pussent agir, la conjuration fut découverte par l'imprudence des conjurés. Au lieu de s'assembler, & même encore avec précaution, chez un d'entr'eux, ils se donnèrent rendez-vous dans une église pour délibérer sur leurs affaires, voulant peut-être par-là échapper au danger d'être entendus de leurs domestiques. Comme ils se croyoient apparemment maîtres de cette église, & qu'ils en avoient fermé les portes, tout ce que leur complot avoit de plus coupable & de plus affreux fut dévoilé sans crainte. Près de se séparer, ils songèrent à prendre une précaution qu'ils avoient négligée d'abord. Ils s'étoient contentés d'un examen un peu superficiel, pour s'assurer, en entrant, qu'il n'y avoit personne dans l'église; en sortant, ils recommencèrent cet examen avec plus d'exactitude; ils trouvèrent un ecclésiastique caché sous l'autel, & qui avoit été à portée de les entendre. Il avoit tout entendu en effet, & il étoit tellement saisi d'horreur de tout ce qu'on avoit dit, & d'effroi de ce qu'il avoit à craindre pour lui-même, que n'en pouvant tirer aucun éclaircissement, ils le prirent pour un imbécille & pour un homme sans conséquence. Ce fut son salut comme celui du Roi & de ses fils, car ils avoient d'abord eu dessein de le tuer; ils se contentèrent de prendre une précaution qui devenoit superstitieuse à force de supposer la superstition; ce fut de le faire jurer qu'il ne révéleroit rien de ce qu'il avoit entendu; ils crurent qu'un ecclésiastique, un prêtre même (car il s'annonça pour tel), n'oseroit jamais violer un serment fait dans l'église & sur l'autel, quoiqu'il s'agît de la vie du Roi & des Princes ses fils. Echappé de ce péril, cet homme courut tout révéler; il donnoit des avis tellement circonstanciés, qu'il ne fut pas possible de les négliger. On fit les perquisitions nécessaires, tous les conjurés furent arrêtés & condamnés à divers supplices, selon leur qualité ou selon la part qu'ils avoient eue au complot. Le Roi ne fit grace qu'à son fils, & ne lui fit grace que de la vie. Pépin fut rasé, & enfermé dans le monastère de Prum, où il finit ses jours du vivant même de son père, en 811.

Au premier bruit de la découverte de cette conjuration, les fils de Charlemagne & d'Hildegarde quittèrent leurs royaumes & coururent se ranger auprès de Charlemagne, à Ratisbonne, pour le défendre s'il étoit encore en danger, ou pour le consoler du moins par leur zèle des attentats d'un fils dénaturé.

L'homme qui sauva l'Etat en cette occasion eut pour récompense l'abbaye de Saint-Denis; il se nommoit Fardulse, & étoit Lombard de nation.

Tels étoient les chagrins que trouvoit au sein de sa famille ce Charlemagne, qui remplissoit l'Univers de sa gloire. Si l'on ne peut pas dire qu'il les eût absolument mérités, peut-on dire qu'il eût la consolation de n'avoir à cet égard aucun reproche à se faire? Ce Roi, distingué d'ailleurs entre tous les pères par sa tendresse pour ses enfans, fut-il assez tendre & assez juste envers le fils d'Himiltrude? Puisqu'il donnoit des partages à ses fils, & puisque les partages eurent lieu sous la seconde race comme sous la première, n'eût-il pas mieux fait d'imiter Clovis & les autres Rois, qui avoient admis leurs bâtards à succéder? N'eût-il pas tort enfin d'ajouter au malheur que Pépin avoit eu d'être maltraité par la nature, celui de le maltraiter encore du côté de la fortune?

PERGOLÈSE (JEAN-BAPTISTE), (*Hist. mod.*), un des plus célèbres musiciens de l'Italie, que les Italiens appellent le Dominiquin de la musique. On connoît sa *Serva Padrona*. Son *Stabat mater* est regardé comme son chef-d'œuvre. Il étoit né en 1704, à Casoria, dans le royaume de Naples; il mourut à Naples en 1737, à trente-trois ans. On a dit qu'il avoit été empoisonné par ses rivaux; il en avoit & en méritoit sans doute, mais on croit être sûr qu'il mourut de la phthisie pulmonaire, & tout le monde sait qu'heureusement il ne se commet pas autant de crimes qu'on en imagine & qu'on en soupçonne.

PÉRION (JOACHIM), (*Hist. litt. mod.*), se fit bénédictin dans l'abbaye de Cormery en Touraine, en 1517, & mourut dans cette même abbaye vers l'an 1559. On a de lui quatre dialogues latins sur l'Origine de la langue française & sa conformité avec la langue grecque, & des traductions latines de quelques livres de Platon, d'Aristote & de saint Jean Damascène.

PERPINIEN (PIERRE-JEAN), (*Hist. litt. mod.*), jésuite, né dans le lieu appelé Elche, au royaume de Valence, fut le premier de sa compagnie qui professa l'éloquence dans l'Université de Conimbre. Il professa depuis, soit la rhétorique, soit la théologie, à Rome, à Lyon, enfin à Paris, où il mourut en 1566, à trente-six ans. Muret & Paul Manuce vantent beaucoup la pureté de son langage & celle de ses mœurs. Il est compté parmi les bons latinistes modernes. Ses ouvrages ont été publiés en 1749, à Rome, par le P. Lazeri, jésuite. L'ouvrage le plus considérable de ce recueil est la vie de sainte Elisabeth, reine de Portugal.

PERRAY (MICHEL DU), (*Hist. litt. mod.*), reçu avocat au parlement de Paris en 1661, fut bâtonnier de son Ordre en 1715, & mourut doyen des avocats en 1730, âgé d'environ quatre-vingt-dix ans. Il étoit très-versé dans la jurisprudence tant civile que canonique; il a surtout beaucoup écrit sur cette dernière. Les principaux de ses ouvrages sont: Un *Traité historique & chronologique des dîmes*, retouché depuis par M. Brunet, avocat, dans une édition qu'il en a donnée; *des notes & observations* sur le fameux édit de 1695, concernant la juridiction ecclésiastique; un *Traité sur le partage des fruits des bénéfices*; un *Traité des moyens canoniques d'acquérir & de conserver les bénéfices*; un *Traité de l'état & de la capacité des ecclésiastiques pour les ordres & les bénéfices*; des *Observations sur le concordat*; un *Traité des dispenses, relativement au mariage.*

PERRIERS (BONAVENTURE DES), (*Hist. litt. mod.*), étoit valet-de-chambre de la reine de Navarre, Marguerite, sœur de François I, & ses Contes, comme ceux de la reine de Navarre, conservent encore aujourd'hui la plus grande partie de leur agrément; ils soutiennent seuls la réputation de leur auteur; car ses poésies, même sa traduction de l'Andrienne, sont oubliées, & l'on cherche en vain dans son *Cymbalum mundi* l'impiété qui le fit proscrire, & le charme qui le faisoit lire. On y trouve pour tout charme des fictions incohérentes & incompréhensibles, auxquelles l'allégorie donnoit peut-être quelque prix, & des plaisanteries sur les chercheurs de la pierre philosophale; mais toute plaisanterie contre les préjugés passoit alors pour impiété. Les Contes du même auteur ont un mérite indépendant de toute allégorie; mais les Contes imprimés sous son nom ne sont pas tous de lui; car il y en a quelques-uns où il est parlé de François I & même d'Henri II, comme ne vivant plus, & Desperriers étoit mort avant l'année 1544, trois ans & plus avant François I; il se tua lui-même d'un coup d'épée dans un accès de folie. Ceux de ces Contes qui ne sont pas de lui, sont attribués à Jacques Pelletier, qui, en donnant en 1558 une édition des Contes de Desperriers, a pu en insérer quelques-uns de lui. On croit aussi qu'il y en a plusieurs de Nicolas Denisot, peintre & poète célèbre de ce même seizième siècle. Rien de plus connu que la fable de la Laitière & du Pot au lait dans La Fontaine. En voici le modèle avec la plupart des agrémens de la copie, dans la quatorzième Nouvelle de Bonaventure Desperriers, au sujet de l'alchymie.

« L'alquemie se pourroit plus proprement dire » *Art qui mine* ou *art qui n'est mie*, & ne sauroit-on » mieux comparer les alquemistes qu'à une bonne » femme qui portoit une potée de lait au marché, » faisant son compte ainsi: qu'elle la vendroit deux » liards; de ces deux liards elle acheteroit une » douzaine d'œufs, lesquels elle mettroit à couver, » & en auroit une douzaine de poussins; ces » poussins deviendroient grands & les feroit chaponner; » ces chapons vaudroient cinq sols la » pièce; ce feroit un écu & plus, dont elle acheteroit » deux cochons mâle & femelle, qui deviendroient » grands, & en feroient une douzaine » d'autres qu'elle vendroit vingt sols la pièce, » après les avoir nourris quelque tems; ce feroit » douze francs, dont elle acheteroit une jument » qui porteroit un beau poulain, lequel croîtroit » & deviendroit tant gentil: il sauteroit & feroit » *hin*. Et en faisant *hin* la bonne femme, de » l'aise qu'elle avoit en son compte, se print à » faire la ruade que feroit son poulain; &, en ce » faisant, sa potée de lait va tomber, & se respandit » toute. Et voilà ses œufs, ses poulets, ses » chapons, ses cochons, sa jument & son poulain » tous par terre. Ainsi les alquemistes, après qu'ils » ont bien fournayé, charbonné, lutté, soufflé, » distillé, calciné, congelé, fixé, liquéfié, vitréfié, » putréfié, il ne faut que casser un alembic pour » les mettre au compte de la bonne femme. »

Rabelais, liv. 1, chap. 33, cite une farce du *Pot au lait*, où un cordonnier calcule comme la laitière de Desperriers. M. de la Monnoye, sur ce Conte de Desperriers, cite plusieurs autres Contes qui paroissent en être imités.

Le fameux Conte des lunettes dans La Fontaine, est tiré de la Nouvelle soixante-quatre de Bonaventure Desperriers.

Tout le monde sait l'histoire d'un homme qui, n'ayant pu être reçu membre d'une compagnie, en devint le chef par le secours de l'autorité, & qui, s'appliquant ce verset 21 du pseaume 117, *Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli.* « La pierre qui avoit été rejetée » par ceux qui bâtissoient, est devenue la princi-

» pale pierre de l'angle, » reçut à l'instant pour réponse le verset suivant :

A Domino factum est istud, & est mirabile in oculis nostris. « C'est le Seigneur qui l'a fait, & nos yeux » le voient avec admiration. » (*Voyez* l'article *Villeroy* dans le Dictionnaire.)

Desperriers fait de cette histoire le sujet de sa cent vingt-sixième Nouvelle. Il prétend qu'un jeune homme qui avoit eu l'agrément du Roi pour une charge de conseiller au parlement, ayant été refusé deux fois, fut enfin reçu par ordre exprès de François I, qui dit aux députés de la compagnie : *Quand vous aurez un fou parmi vous, n'êtes-vous pas assez sages pour vous & pour lui ?* Mais le Conte est mal fait ; car pour que l'application des deux passages fût juste, il auroit fallu que ce jeune homme eût été fait premier président.

Parmi les difficultés recherchées de ce tems-là, on peut compter l'usage introduit par Marot des réponses par monosyllabes rimés. En voici un exemple :

Pour ce jour-là que fus-tu ? — Pris.
Quel visage as-tu d'elle ? — Gris.
Ne te rit-elle jamais ? — Point.
Que veux-tu être à elle ? — Joint.

Sur ce modèle Bonaventure Desperriers, Nouvelle soixante, suppose un moine qui trouve l'occasion d'un bon souper, occasion toujours trop rare pour son goût & son appétit, & qui, ne voulant pas perdre un coup de dent, est pourtant obligé de répondre aux questions dont on l'accable tout exprès : il prend le parti de répondre à tout par monosyllabes ; & l'auteur prépare tellement les réponses par les questions, que tous ces monosyllabes sont rimés, comme dans l'exemple précédent :

Quel habit portez-vous ? — Froc.
Combien êtes-vous de moines ? — Trop.
Quel pain mangez-vous ? — Bis.
Quel vin buvez-vous ? — Gris.
Quelle chair mangez-vous ? — Bœuf.
Combien avez-vous de novices ? — Neuf.
Que vous semble de ce vin ? — Bon.
Vous n'en buvez pas de tel ? — Non.
Et que mangez-vous les vendredis ? — Œufs.
Combien en avez-vous chacun ? — Deux.

C'est Bonaventure Desperriers & Henri Etienne qui racontent qu'un grand seigneur qui croyoit savoir le latin, ou qui vouloit qu'on le crût, se mêlant d'interpréter à François I une lettre de Henri VIII, lui dit que le roi d'Angleterre envoyoit à Sa Majesté douze mulets, & demanda ce présent pour lui. Le Roi, fort étonné d'un pareil envoi, dit qu'il ne concevoit rien à ce présent de mulets, & qu'il les vouloit voir. Cependant il donna la lettre à lire à quelques savans, qui virent que c'étoient douze dogues d'Angleterre, *duodecim molossos*, qu'Henri VIII envoyoit au roi de France ; le premier interprète crut bien réparer sa méprise, en disant qu'il avoit lu *muletos* au lieu de *molossos*. La sottise de ce seigneur prouve cependant la révolution que l'exemple du maître commençoit à opérer. Ce grand qui, pour plaire à François I, vouloit paroître savoir ce qu'il ignoroit, trente ans auparavant se seroit peut-être piqué d'ignorer même ce qu'il savoit.

PERUZZI (Balthasar), (*Hist. mod.*), peintre & architecte célèbre du seizième siècle, étoit né, en 1481, à Volterre en Toscane ; il étoit fils d'un gentilhomme florentin, & ne s'étoit d'abord attaché au dessin que par goût & par amusement ; mais son père l'ayant laissé sans bien, son art devint pour lui une ressource nécessaire. Le pape Jules II l'employa dans son palais. Léon X le choisit pour l'un des architectes de Saint-Pierre de Rome. C'est à Peruzzi qu'on doit le renouvellement des anciennes décorations de théâtre. Celles qu'il composa pour la *Calandra* du cardinal Bibiena, furent admirées pour des effets de perspective alors inconnus. Peruzzi étoit à Rome lorsque cette ville fut saccagée, en 1527, par l'armée de Charles-Quint, ou plutôt du connétable de Bourbon : il fut fait prisonnier, mais son talent, dit-on, paya sa rançon ; il obtint sa liberté en faisant le portrait du connétable de Bourbon. Ce fait auroit besoin d'être expliqué. Si Peruzzi, pris dans Rome, a fait pendant sa captivité le portrait du connétable de Bourbon, il ne peut l'avoir fait que de mémoire & par la force de son imagination qui le lui rendoit présent, ou que, guidé par d'autres portraits du connétable, ou que, par un de ces coups de l'art, un de ces phénomènes tels que celui auquel nous devons le portrait de Fielding peint après sa mort, sur la ressemblance que Garrick en offrit aux yeux du peintre, en prenant les vêtemens, la coëffure, le port, le geste, la figure de Fielding ; car le connétable avoit été tué aux pieds des remparts de Rome, & ce fut le prince d'Orange son successeur, qui prit la ville & qui la saccagea. Mais peut-être aussi est-ce le portrait du prince d'Orange, & non celui du connétable de Bourbon que fit Peruzzi pour obtenir sa liberté. Cet artiste mourut à Rome en 1536, pauvre, quoique laborieux & très-occupé, mais n'ayant jamais su mettre un prix à ses ouvrages, ni en demander autre chose que ce qu'on vouloit bien lui en donner.

PETIT (Guillaume), (*Hist. litt. mod.*), d'abord dominicain, avoit été confesseur de Louis XII ; il le fut de François I. Ce Prince ayant vu de près ses talens & ses vertus, le choisit, & lui donna les évêchés de Troyes & de Senlis. Il prenoit conseil sur les matières de doctrine, de

cet homme sage, qui, comme lui, sentoit les avantages d'une tolérance éclairée; qui, comme lui, aimoit les lettres, & qui savoit qu'elles ne fructifient que sur le sol de la liberté. Plus d'une fois les orages excités par le fougueux Beda (*voyez* son article dans le Dictionnaire) furent calmés d'un mot par Guillaume Petit. Quand la précipitation & le faux zèle avoient décidé, Guillaume Petit examinoit encore, & ne tendoit à son maitre que des oracles d'indulgence & d'humanité.

La reine de Navarre ayant fait un livre de dévotion intitulé *Le Miroir de l'ame pécheresse*, Beda auroit bien voulu couronner ses travaux persécuteurs en faisant flétrir par une censure, une Reine, sœur de son maitre; car il avoit eu le plaisir de remarquer qu'il n'étoit parlé dans ce livre, ni de l'intercession des Saints, ni du Purgatoire. Il n'osa pas cependant déférer, ni la Sorbonne censurer directement le livre de la reine Marguerite; mais des députés de la Faculté, faisant leur visite dans la librairie, & ayant trouvé cet ouvrage, le mirent au nombre des livres défendus, feignant de n'en point connoitre l'auteur. Le Roi, indigné, donna ordre à Nicolas Cop, recteur de l'Université, fils de Guillaume Cop son premier médecin, d'assembler les quatre Facultés, & de savoir quels étoient les auteurs de cette condamnation, car ils ne s'étoient pas nommés. L'évêque de Senlis, Guillaume Petit, protestoit que *le Miroir de l'ame pécheresse* ne contenoit aucune erreur, & il pressa l'Université de le déclarer par un décret. Le recteur, au nom de l'Université, désavoua la censure de ce livre, & le curé de Saint-André-des-Arcs déclara que c'étoit lui qui l'avoit mis au nombre des livres suspects, parce qu'il lui manquoit l'approbation de la Faculté, condition alors exigée par les arrêts du parlement; il ne paroît point que cette affaire ait eu d'autres suites.

Lorsque François I & Budée faisoient des efforts pour attirer Erasme en France, ils étoient fortement appuyés par l'évêque de Senlis. (*Voyez*, dans le Dictionnaire, l'article *Cop* (Guillaume). (*Voyez* aussi l'article *Budée*.)

Guillaume Petit eut part aussi à l'établissement du collége royal: ce fut lui qui fut envoyé par le Roi, le 22 janvier 1521, à la chambre des comptes, pour faire part de ce projet à cette compagnie, & pour la charger d'indiquer quelques chapelles de fondation royale, tombées en ruine, dont il pût réunir les revenus à la chapelle de son collége.

C'est à peu près tout ce qu'on sait de Guillaume Petit.

PETIVER (JACQUES), (*Hist. litt. mod.*), physicien habile & savant botaniste de la Société royale de Londres. On a de lui les ouvrages suivans: *Gazophylacii naturæ & artis decades decem*. Ce sont cent planches gravées, avec les explications collées au verso des gravures. *Centuria decem, rariora naturæ continentes. Pterigraphia americana. Catalogus J. Raii herbarii britannici, ex editione L. Hans Sloane.*

PÉTRI. (*Hist. litt. mod.*) C'est le nom de plusieurs hommes de lettres de différens pays.

1°. Cunerus Pétri ou Petrus, né en Zélande au seizième siècle, fut le premier évêque de Leuwarden dans la Frise occidentale, en 1570. Chassé de son siége dans la suite par les Protestans pendant les guerres civiles, il alla chercher un asile à Cologne; il y mourut en 1580. Il a écrit sur les devoirs d'un Prince chrétien & sur divers sujets de dévotion & de théologie.

2°. Sufridus Pétri, né à Leuwarden, & vraisemblablement parent du premier, enseigna d'abord les belles-lettres à Erford, & fut ensuite secrétaire & bibliothécaire du cardinal de Granvelle, professeur en droit à Cologne, & historiographe des Etats de Frise. Il remplit ce dernier titre dans toute son étendue; il ne cessa d'écrire l'histoire de la Frise. On a de lui un Traité *De Frisiorum antiquitate & origine; Apologia pro origine Frisiorum*; un Traité *De Scriptoribus Frisiæ*. Mort en 1597.

3°. Barthélemi Pétri, chanoine de Douai, enseigna d'abord à Louvain, puis à Douai, où il mourut en 1630, à quatre-vingt-cinq ans. C'est principalement comme éditeur qu'il a cherché à se faire connoitre. On lui doit l'édition du *Commonitorium* de Vincent de Lérins, qu'il a ornée de savantes notes, & celle des Œuvres posthumes d'Estius.

PEYRE (MARIE-JOSEPH), (*Hist. mod.*), architecte du Roi & contrôleur de ses bâtimens, naquit à Paris en 1720. Son goût pour l'architecture se déclara dès sa plus tendre jeunesse; il étudia sous le célèbre Blondel: son père vouloit lui faire avoir une place dans la Maison du Roi; mais son inclination pour un art qui sembloit l'appeler à lui, lui fit rejeter ces propositions, & il fut jusqu'à vingt ans, âge auquel il remporta le prix de l'Académie, à lutter contre les intentions de son père, & n'ayant, pour subsister, qu'une place modique dans les bureaux des bâtimens de Versailles. Il partit pour Rome, y composa l'œuvre estimé qu'il donna ensuite au public, & fit, sur les proportions que les anciens donnoient à leurs monumens, des recherches qui lui servirent de base dans tous les travaux qu'il entreprit. Il revint à Paris, construisit plusieurs édifices particuliers, eut une place dans les bâtimens du Roi, & fut reçu de l'Académie d'architecture; il construisit en 1772 la salle de la Comédie française avec M. de Wailly, fit après des projets pour une salle d'Opéra & pour la reconstruction du palais de Versailles. Plusieurs désagrémens & une jeunesse trop laborieuse l'enlevèrent à un art qui lui devoit sa régénération, à l'âge de cinquante-cinq ans. Il mourut, étant ou-

trôleur des bâtimens de sa Majesté, à Choisy-le-Roi, le 23 août 1775. (*Article fourni.*)

PÉZAI (MASSON, MARQUIS DE), (*Hist. litt. mod.*), ami & disciple de M. Dorat. Il étoit visiblement de son école, esprit frivole & agréable, un peu maniéré, un peu fade. Il est l'auteur du poéme de *Zélis au bain*, où il y a tant de petites graces. Il a traduit *Catulle*, mais il n'étoit pas Catulle. On a encore de lui les *Soirées helvétiennes, alsaciennes & franc-comtoises*; une *Rosière de Salency*, jouée avec succès à la Comédie italienne, mais qui ne peut en aucune manière soutenir la comparaison avec la pièce extrêmement touchante qui porte le même titre dans les Œuvres d'une femme célèbre. Il a fait pour madame la marquise du Deffant, un bien joli vers monosyllabique :

L'art de dire en un mot tout ce qu'un mot peut dire.

En tout, il n'étoit ni sans talent ni surtout sans amabilité. On ignore quel hasard le produisit à la cour. Il donna au roi Louis XVI des leçons de tactique, & il n'enseignoit pas, comme tant d'autres, ce qu'il ne savoit pas. Il étoit capitaine de dragons, & ses *Campagnes du maréchal de Maillebois* prouvent qu'il ne négligeoit pas l'étude de l'art militaire. Il fut nommé inspecteur général des gardes-côtes; il jouit à la cour d'une espèce de faveur; il devint tout-à-fait courtisan; il parle dans quelques-uns de ses petits vers, de ses *projets pour la cour*, qu'il vient méditer dans la retraite; & affectant de parler de cette dangereuse cour en poète philosophe, il dit que s'il a le malheur d'être disgracié de sa maîtresse, il viendra en gémir dans cette même retraite; que s'il a l'heureuse infortune d'être disgracié de la cour, il en viendra rire encore dans sa retraite; il fut disgracié de la cour sa seule véritable maîtresse, & ni la philosophie dont il se piquoit, ni la possession d'une femme charmante, ni une foule d'autres avantages ne purent l'empêcher de mourir de douleur de sa disgrace. *Hem! nos homunciones!* Tel est le jugement, peut être trop sévère, que nous avions porté sur cet aimable & infortuné jeune homme (dont nous avouons que nous estimions plus le caractère que les talens), lorsque nous avons reçu l'article suivant d'un homme de lettres connu, estimé & digne de l'être.

PÉZAI (DE). (*Hist. litt. mod.*) M. Masson, seigneur de Pézai, si connu dans le monde sous le nom de marquis de Pézai, étoit le fils de M. Masson, l'un des principaux commis des bureaux de la marine. Né avec une figure agréable, joignant à cet avantage très-réel, surtout en France, de la vivacité dans l'esprit & une soif ardente de parvenir, il devoit réussir, & il réussit. Chacun a vu avec étonnement, & non pas sans envie, jusqu'à quel point de faveur il s'étoit élevé. Cependant, si ses rivaux & les ennemis qu'il eut apprenoient par quels moyens, réellement extraordinaires, il vint à bout de contenter son ambition, nous sommes persuadés qu'ils auroient une sorte d'admiration pour ce favori de la fortune : il n'est pas encore tems de les faire connoître au public. Mais en parlant ici de M. de Pézai, notre intention, nous le répétons, n'est pas de nous occuper du colonel ni de l'inspecteur-général des côtes de France; nous n'avons pour but en ce moment que de considérer en lui l'homme de lettres.

En général, on a trop dit de mal de cet auteur pendant sa vie, & pas assez de bien après sa mort. Le premier point ne nous étonne point, le second nous afflige. Il en coûte si peu pour répandre quelques fleurs sur la tombe de l'ami des Muses!

M. de Pézai se fit d'abord connoître par quelques poésies fugitives, pleines d'esprit & de graces : de ce nombre sont l'*Epître à la maîtresse que j'aurai*, & une autre intitulée *les Injures*. Ces deux petites pièces & quelques autres aussi jolies auroient fait la réputation d'un homme du tems de Chaulieu, parce qu'il n'y avoit que lui qui en fit de pareilles. Dans le siècle des Voltaire, des Gresset, des Bernard, des Bernis, des Dorat, elles ne firent qu'annoncer au public un écrivain agréable. Le poeme de *Zélis au bain* parut, & ce fut alors que M. de Pézai acquit des droits plus justes à ce titre. Ce poéme est plein de volupté dans les tableaux & de fraicheur dans le coloris. L'auteur a pris un milieu entre l'énergie obscène de Catulle & la sensibilité quelquefois chagrine de Tibulle, & nous croyons que cet ouvrage est le résultat de la traduction plus elégante que fidèle qu'il a faite de ces deux auteurs. Nous ne parlerons pas ici de la *Rosière de Salency*, comédie lyrique en trois actes, qui a encore du succès au theatre.

Bientôt M. de Pézai fut entraîné dans le tourbillon des événemens politiques; mais du milieu de ce chaos d'affaires & de projets où il étoit pour ainsi dire enseveli, il laissoit échapper de tems à autre des lueurs de philosophie. Chargé d'emplois qui lui facilitoient les moyens de voyager, il l'avoit fait en observateur & en philosophe. C'est dans les *Soirées helvétiennes, alsaciennes & franc-comtoises* qu'il a jeté ses observations philosophiques. Ces *Soirées* ne sont pas précisément un bon ouvrage; mais elles renferment assez de matériaux pour en faire un bon : ce sont des germes semés sans ordre, qui pourroient fructifier en se développant. Pour achever cet ouvrage, il faudroit un talent supérieur; pour le commencer, il falloit un discernement peu commun. M. de Pézai, en donnant des marques de celui-ci, annonçoit assez qu'il possédoit l'autre. La préface des *Campagnes de M. le maréchal de Maillebois* prouve que M. de Pézai mettoit autant d'énergie dans sa prose que dans ses vers; ce qui le prouve encore mieux, c'étoit un *Eloge de Colbert*, dont il a par

des fragmens dans le *Journal des Dames*. L'ouvrage qui a pour titre *les Tableaux*, peut se comparer à une galerie de paysages agréables. Si le peintre ne fût pas mort, il auroit fait des tableaux d'histoire.

Si M. de Pézai avoit préféré davantage la gloire à la fortune, le calme de l'étude au tumulte des affaires; s'il avoit réuni sur un seul objet les forces qu'il répandoit çà & là, nous croyons que non-seulement il eût été plus heureux, mais qu'il fût devenu plus célèbre. Cet auteur a eu des ressemblances frappantes avec le poète Gallus, qu'il a traduit. D'une naissance ordinaire, & même obscure (1), ainsi que Gallus, il est parvenu, comme lui, aux premiers grades militaires, aux récompenses illustres; comme lui il a composé des poésies tendres & galantes. Ambitieux & sensible comme lui, il est mort, à l'exemple de son modèle, du chagrin d'avoir perdu les faveurs de la cour. Virgile, ami de Gallus, l'a célébré après sa mort. M. de Pézai n'a point trouvé de Virgile; hélas! il n'a pas même trouvé un ami.

M. de Pézai est mort en 1778. Il avoit épousé mademoiselle de Murat.

(Cet article est de M. DE LAUS DE BOISSY.)

PHÉBADE (SAINT), (*ou* Fitade, *Fitadius* ou saint Fiari), (*Hist. ecclésiast.*), évêque d'Agen, se distingua au quatrième siècle par son zèle contre les Ariens, dans tous les conciles qui se tinrent de son tems au sujet de cette hérésie. Il réfuta la profession de foi arienne de Sirmick en 357. On sait qu'il vivoit encore en 392, & qu'il étoit mort en 400.

PHILANDER (GUILLAUME), (*Hist. litt. mod.*), auteur d'un Commentaire sur Vitruve & d'un autre sur Quintilien, avoit suivi Georges d'Armagnac, évêque de Rhodès (ensuite archevêque de Toulouse & Cardinal), dans son ambassade de Venise. Georges d'Armagnac lui donna un canonicat de Rhodès. Philander mourut en 1565 à Toulouse, où il étoit allé pour voir son bienfaiteur dans son nouvel établissement. Il étoit né en 1505, à Châtillon-sur-Seine.

PHILE (MANUEL), (*Hist. litt. mod.*), poète grec du quatorzième siècle, auteur d'un poëme en vers iambiques, sur les propriétés des animaux, ouvrage dédié à l'empereur de Constantinople, Michel Paléologue le jeune.

PHILIPPES DE BOURGOGNE (LES). (*Hist de Fr.*) La première Maison de Bourgogne, issue du roi Robert, finit par deux Philippes, père & fils; le père tué au siége d'Aiguillon en 1346; le fils, Philippe de Pouvre, mort à quinze ou seize ans, ayant épousé Marguerite, héritière de Flandre, qui épousa le premier Prince de la seconde Maison de Bourgogne, nommé aussi Philippe.

Sur quatre seuls Ducs qu'a fournis la seconde Maison de Bourgogne, issue du roi Jean, on compte deux Philippes, dont chacun mérite un article particulier: le premier est Philippe-le-Hardi, tige de cette seconde Maison de Bourgogne, & second mari, ou plutôt seul mari réel de l'héritière de Flandre.

Dans cette malheureuse journée de Poitiers, du 19 septembre 1356, où une valeur surnaturelle ne put réparer les fautes de l'imprudence, l'Etat voyoit avec effroi tous les objets de son espérance & de son amour exposés aux plus grands périls, & l'intrépide Jean donnant à ses quatre fils l'exemple d'une témérité inflexible. Les gouverneurs des jeunes Princes prirent sur eux de faire retirer les trois aînés: on les accusa de trop de précipitation. Il est vraisemblable cependant que cette sage ou heureuse timidité sauva la France. Philippe, le plus jeune des quatre Princes, à peine âgé de quinze ans, s'obstina seul à suivre la fortune de son père, à le défendre d'un bras aussi courageux que foible, à opposer une impuissante & généreuse barrière aux efforts des ennemis dont le Roi restoit environné, tandis que toute son armée l'abandonnoit. Le surnom de *Hardi* & une captivité glorieuse partagée avec le Roi furent alors le seul prix de cette vaillance prématurée. Philippe signala chez les ennemis, par les traits les plus fiers, la hardiesse qui faisoit son caractère; il exigea pour son père les mêmes respects qu'il eût pu recevoir à Paris; il osa, dit-on, en présence du roi d'Angleterre, donner un soufflet à l'échanson, parce que celui-ci servit son maître avant le Roi prisonnier. On ajoute qu'Edouard, sentant combien cette incartade étoit conforme aux principes féodaux, se contenta de dire au jeune Prince: *Vous êtes bien véritablement Philippe-le-Hardi!*

Cependant le traité de Brétigny, du 8 mai 1360, ratifié le 24 octobre suivant, rendit au Roi une liberté achetée par le sacrifice de plus d'un tiers du royaume. Le sort fit même succéder quelques faveurs aux disgraces dont la France avoit été si long-tems accablée: le duché de Bourgogne, réuni au domaine après en avoir été séparé trois cent trente ans, la dédommagea d'une partie de ses pertes.

Mais le Roi, allant prendre possession de la Bourgogne, vit ou crut voir que les peuples de cette province regrettoient le tems où le séjour de leurs Ducs particuliers répandoit parmi eux l'abondance: il tourna ces sentimens à l'avantage d'un fils dont il avoit à récompenser la valeur & le zèle. Philippe-le-Hardi fut fait duc de Bourgogne.

Le roi Jean, par le même acte, institua son fils premier pair de France, dignité dont ce Prince soutint les droits avec beaucoup de hauteur. Au

(1) Nous doutons que M. de Pézai fût convenu de cette espèce de conformité avec Gallus.

sacre de Charles VI en 1380, il voit le duc d'Anjou, l'aîné de ses trois frères aînés, prendre place en qualité de Régent, immédiatement après Monsieur, frère du Roi : il court à lui avec impétuosité, le tire par le bras, & se met en sa place. Le fier duc d'Anjou, profondément blessé de cet affront, alloit en tirer vengeance : l'intrépide Philippe alloit soutenir avec son courage ordinaire cette action hardie : on s'allarme, on s'empresse, on les sépare. Le conseil s'assemble précipitamment, &, peut-être entraîné par la vivacité de Philippe, prononce sur le champ en sa faveur.

Philippe, non moins ambitieux que hardi, disputa, d'abord au duc d'Anjou & ensuite à Monsieur, les rênes du gouvernement; il contribua aux malheurs de la France sous le triste règne de Charles VI. Son mariage avec l'héritière de Flandre rendit sa puissance égale à celle des Rois, dont il surpassoit la magnificence. Il mourut en 1404.

Le second & dernier Philippe de cette seconde Maison de Bourgogne étoit petit-fils du premier, fils du cruel Jean; il fut surnommé *le Bon*. Jean son père avoit mis le royaume en feu, & avoit été assassiné à Montereau (en 1419) par une suite des troubles qu'il avoit fait naitre. Si Philippe-le-Bon prolongea la durée de ces troubles, s'il ouvrit toutes les portes de la France aux Anglais, s'il les fit asseoir sur le trône de nos Rois, à l'exclusion de l'héritier légitime; si cette étrange révolution dont le souvenir nous pénètre encore d'horreur, si cet affreux renversement de nos lois les plus chères est son ouvrage, il avoit à venger un père : voilà son excuse. Loin de lui imputer ces malheurs & cet opprobre de nos ancêtres, qu'on doit plutôt rejeter sur les conseillers imprudens de Charles VII, alors Dauphin, il faut savoir gré au généreux Philippe de les avoir réparés, d'avoir mis des bornes à sa vengeance, d'avoir éteint les haines mortelles des Maisons d'Orléans & de Bourgogne, en tirant lui-même le duc d'Orléans de la captivité où il gémissoit depuis la bataille d'Azincourt; d'avoir concilié par une paix juste & solide (la paix d'Arras en 1435) ce qu'il devoit au Roi, à l'Etat, à son père, à lui-même; d'avoir, par cette défection utile, assuré le trône à Charles VII, préparé l'expulsion des Anglais, & prouvé à ces rivaux orgueilleux qu'ils n'avoient été si puissans que par nos divisions. Il faut admirer cet esprit de paix & de désintéressement qui porta Philippe à réconcilier plusieurs fois le dauphin Louis avec un père justement irrité, au lieu d'aigrir un courroux & d'allumer des troubles dont il eût pu profiter, & que Louis, à sa place, n'eût certainement point calmés. Il faut louer cette modération ferme & sage qu'il opposa si souvent au ressentiment impétueux de Charles-le-Téméraire son fils contre Louis XI, & à cette ardeur guerrière qui présageoit les malheurs de la France & de la Bourgogne. Il faut surtout publier pour l'exemple des Souverains, la justice & la bonté avec lesquelles il gouverna ses peuples, la magnificence qu'il déploya sans les opprimer, l'abondance qu'il répandit dans ses nombreuses provinces, & l'amour que ses sujets reconnoissans conservèrent pour sa mémoire. Mort en 1467.

PHOTIN, (*Hist. ecclés.*), hérésiarque du quatrième siècle, dont les sectateurs furent appelés de son nom, *Photiniens*, étoit disciple de Marcel d'Ancyre, & fut évêque de Sirmich. On lui trouvoit du savoir & de l'éloquence, & il étoit au nombre des évêques distingués par le talent & par une conduite très-épiscopale; mais sa doctrine étoit d'un homme qui pouvoit à peine passer pour chrétien, puisqu'il alloit jusqu'à nier la divinité de Jésus-Christ. Ses erreurs furent condamnées dans un concile tenu chez lui-même à Sirmich en 351; ensuite il fut exilé par l'empereur Constance, d'après l'erreur générale du tems, qui, regardant l'hérésie comme un crime, prononçoit toujours quelque peine contre ceux dont les opinions avoient été proscrites. L'empereur Julien, auquel on n'auroit presqu'aucun reproche à faire s'il avoit été aussi tolérant à l'égard de la religion chrétienne qu'à l'égard de toutes les autres, le rappela, & ne voyant que sa vertu & s'embarrassant fort peu de ses opinions, il lui écrivit une lettre pleine d'éloges. Photin fut exilé de nouveau sous l'empire de Valentinien, & mourut en Galatie l'an 376. Ses ouvrages, dont les uns étoient en grec, les autres en latin, ne nous sont point parvenus. Son Traité contre les Gentils étoit célèbre de son tems.

PICQUET (FRANÇOIS), (*Hist. de Fr.*), né à Lyon en 1626, d'un banquier de cette ville, voyagea en France, en Italie, en Angleterre, fut nommé en 1652, à vingt-six ans, consul d'Alep, & acquit une grande réputation dans cet emploi. Il joignoit aux talens d'un consul actif & intelligent tout le zèle d'un missionnaire, & servit avec un succès égal la religion & l'Etat. Les Français, les Chrétiens de Syrie, les Infidèles, tous se louoient de sa conduite. Son goût pour l'Eglise l'emporta sur son talent pour les affaires; il abdiqua le consulat pour embrasser l'état ecclésiastique. Il partit d'Alep en 1662, &, après avoir été à Rome rendre compte au pape Alexandre VII, de l'état de la religion en Syrie, il revint en France, où il prit les Ordres sacrés. Il fut nommé, en 1674, vicaire apostolique de Bagdad, puis évêque *in partibus* de Césarople en Macédoine. Il repartit en 1679 pour Alep, non plus comme consul, mais comme missionnaire; il rendit à l'Eglise d'importans services, au nombre desquels il faut mettre divers Mémoires qu'il fournit à messieurs Arnauld & Nicole, pour leur fameux livre de *la Perpétuité de la Foi*. Revêtu dans la suite du titre d'ambassadeur de France auprès du roi de Perse, il mourut en 1685 à Hamadan,

ville de Perse. Il a paru en 1732, à Paris, une *Vie de François Picquet*, attribuée à M. Anthelmi, évêque de Grasse.

PICTET (BENOÎT), (*Hist. litt. mod.*), ministre génevois, recommandable par de savans ouvrages, & plus encore par un caractère de douceur & toujours porté à la tolérance. Il a beaucoup écrit sur la théologie & la morale chrétiennes. Il y a de lui un Traité contre l'indifférence en matière de religion. Ses sermons ont été recueillis en quatre volumes in-8°. Il a aussi écrit l'histoire du onzième & du douzième siècle, pour servir de suite à celle de le Sueur, &c. Né en 1655; mort en 1724, des suites d'un excès de travail : c'est de quoi nous nous faisons un devoir d'avertir les gens de lettres toutes les fois que l'occasion s'en présente.

PIERQUIN (JEAN), (*Hist. litt. mod.*), curé de Châtel, dans le diocèse de Rheims, fils d'un avocat de Charleville, a écrit sur la couleur des Nègres, sur l'évocation des morts, sur l'obsession naturelle, sur le sabbat des sorciers, sur les transformations magiques, sur le chant du coq, sur la pesanteur de la flamme, sur la preuve de l'innocence par l'immersion, sur les hommes amphibies, &c. Le choix de quelques-uns de ces sujets, tels que l'évocation des morts, l'obsession, le sabbat des sorciers, la preuve par l'immersion, sont d'un vrai curé de campagne, qui est toujours à quelque distance de son siècle, & qui ne sent pas que toutes ces chimères, loin de pouvoir être soutenues aujourd'hui, ne valent plus même la peine d'être combattues On a encore de Pierquin une vie de saint Juvin. Mort en 1742, âgé d'environ soixante-dix ans.

PIERRE MAUCLERC. (*Hist. de Fr.*) Pierre de Dreux, dit *Mauclerc*, comte de Bretagne par Alix sa femme.

La Bretagne avoit passé dans la Maison d'Angleterre par le mariage de Constance de Bretagne avec Geoffroy, fils de Henri II. Ce mariage avoit étendu & confirmé des droits que Henri II prétendoit avoir de son chef sur la Bretagne, comme héritier d'un autre Geoffroy son frère, qu'une partie des Bretons avoit élu pour Souverain. Constance avoit eu de ce mariage deux enfans, dont la destinée fut très-malheureuse : Arthur, qui mourut assassiné par Jean-sans-Terre, son oncle; Eléonore, dite *la Brette*, qui mourut en prison. Constance avoit épousé en secondes noces un autre Anglais, Ralph Blundeville, comte de Chester, qui la soupçonna (on ne sait sur quel fondement) d'une intrigue amoureuse avec ce même roi Jean-sans-Terre, le plus cruel ennemi de cette Princesse; il demanda & obtint le divorce. Constance, devenue libre, épousa Guy, frère du vicomte de Thouars; elle eut de ce mariage une fille nommée Alix. Les Bretons, après avoir fait au roi Jean-sans-Terre d'inutiles instances pour la liberté d'Eléonore-la-Brette, sœur aînée d'Alix, se déterminèrent à reconnoitre Alix pour leur Souveraine : ce fut cette Princesse qui, par son mariage avec Pierre de Dreux, descendu de Louis-le-Gros, & cousin de Philippe-Auguste, porta la Bretagne dans cette branche de la Maison de France. Philippe-Auguste influa fortement sur cette alliance, dont il tira dans la suite les plus grands avantages; il eut en sa disposition toutes les forces navales de cette province, & Pierre de Dreux le servit toujours très-bien contre les Anglais; mais pendant la minorité de saint Louis, il se déclara contre la Régente, & entra dans la ligue des Grands & des Princes du sang, ou, comme on disoit alors, des *seigneurs du sang*, mécontens d'être exclus de la régence. Le roi d'Angleterre, Henri III, fils de Jean, espérant de rentrer dans ses provinces françaises à la faveur de l'orage qui alloit éclater en France, se déclara le protecteur de cette association, & Pierre de Dreux en fut l'ame. Les conjurés comptoient sur Thibaud VI, comte de Champagne, qu'on accusoit d'avoir empoisonné Louis VIII, père de saint Louis, & le comte de Bretagne devoit lui donner sa fille; mais la Régente, en femme habile, faisant servir à ses desseins la passion qu'elle avoit su inspirer à ce jeune Thibaud qu'elle dédaignoit à quarante ans, lui ordonna d'entrer dans cette ligue pour lui en révéler tous les secrets, & fit de son chevalier un espion. La diligence de Blanche prévint tous les mouvemens de cette grande cabale : elle mène son fils à Rheims & le fait sacrer; elle apprend que les rebelles s'assemblent en Bretagne, elle marche en Bretagne : ils n'avoient pas eu le tems de faire leurs préparatifs; ils se dissipèrent & traitèrent séparément. Tout resta paisible, du moins pour quelque tems. Le comte de Bretagne (Pierre de Dreux) se soumit, & convint de donner Jeanne sa fille au prince Jean, le plus jeune des frères de saint Louis : mariage par lequel la Bretagne pouvoit être réunie à la France, ou du moins devenir plus française.

Cependant le parti des seigneurs subsistoit toujours : l'adresse de la Régente avoit bien été jusqu'à l'enchainer, non jusqu'à l'étouffer. Les seigneurs confédérés s'étoient apperçus des trahisons du comte de Champagne, & avoient tourné contre lui leur colère. On n'appeloit plus Thibaud que le *traitre* & l'*empoisonneur*. Le comte de Bretagne, toujours voué à la révolte, appeloit à grands cris les secours de l'Angleterre, & cherchoit à se ménager ceux de l'Allemagne : il étoit prêt à ouvrir tous ses ports à l'ennemi étranger; il passa lui-même en Angleterre; il arracha Henri III à son indolence naturelle & aux suggestions de ministres pensionnés par la reine Blanche, régente de France; mais ce ne fut qu'une effervescence d'un moment. Henri ayant dissipé en folles dépenses l'ar-

gent que ses sujets lui avoient donné pour la guerre, rentra dans l'inaction (*voyez* plus haut l'article de *Burgh*) : le comte de Bretagne, foiblement secouru par ses alliés & vivement pressé par les Français, se présenta, dit un auteur contemporain, devant le roi Louis IX (saint Louis), la corde au cou, se jeta à ses pieds, & demanda pardon de sa félonie. « *Mauvais traître*, lui répondit le Roi, *encore que tu aies mérité une mort infame, cependant je te pardonne en considération de la noblesse de ton sang; mais je ne laisserai la Bretagne à ton fils que pour sa vie seulement, & je veux qu'après sa mort les rois de France soient maîtres de ta terre.*

Cette menace, qui cependant ne s'effectua point, prouve que saint Louis avoit une haute idée des droits que sa couronne lui donnoit sur la Bretagne. Depuis environ un siècle il s'étoit introduit dans la féodalité une distinction d'hommage simple & d'hommage-lige. Ce dernier entraînoit des devoirs plus rigoureux & plus étendus que l'autre. Le vassal-lige étoit obligé de servir en personne son seigneur envers & contre tous; le vassal simple pouvoit mettre un homme en sa place, & n'étoit obligé de secourir son seigneur que dans certains cas. Les Bretons prétendoient ne devoir que l'hommage simple. Le comte de Bretagne, en cette occasion, fut forcé de rendre l'hommage-lige; c'est, dit-on, ce qui lui fit donner le surnom de *Mau-Clerc*, c'est-à-dire, *mal habile*. Depuis cet accommodement, fait en 1234, Pierre (*Mauclerc* ou non) fut toujours fidèle au roi saint Louis; il le suivit en Afrique, combattit vaillamment à la Massoure, & mourut sur mer le 22 juin 1250, en revenant en France.

PIERRE (ALBERT DE LA), (*Hist. des Suisses*), capitaine suisse, fort attaché à la France dans les différentes guerres de François I, depuis 1515 jusqu'en 1522.

En 1515 les Suisses défendoient l'Italie contre les Français, & occupoient le Pas-de-Suse pour les arrêter au passage des Alpes; ils avoient à leur tête le cardinal de Sion, implacable ennemi de la France. Les Français leur échappèrent, & pénétrèrent en Italie par une route jusqu'alors inconnue, qui leur fut indiquée par un paysan piémontais, à qui tous les détours des Alpes étoient familiers. Le cardinal de Sion & les Suisses frémirent de rage en apprenant que les Français, qu'ils attendoient toujours au Pas-de-Suse, occupoient déjà une partie du Milanez; mais bientôt leurs chefs se brouillèrent; ils n'étoient pas tous dans les mêmes dispositions à l'égard de la France, & le cardinal de Sion, dont le tems sembloit enflammer la fureur au lieu de l'amortir, se plaignoit de la froideur de quelques-uns d'entr'eux; il poussa même l'imprudence de ses emportemens jusqu'à reprocher au colonel Albert de la Pierre, qui commandoit les Suisses du canton de Berne, qu'il étoit trop ami des Français pour avoir ignoré leur marche à travers les Alpes. La Pierre repoussa l'insulte par la brutalité; il donna un démenti au Cardinal. Celui-ci montra aussitôt des patentes de Général, signées du Pape & de l'Empereur, & fit arrêter la Pierre; mais il fut obligé de le relâcher au bout de vingt-quatre heures. Le lendemain la Pierre, pour se venger, lui demanda la solde à la tête de sa troupe, dont le Cardinal faisoit la revue. Le Cardinal, qui n'avoit point d'argent, prit le ton de la douceur, c'est-à-dire, de la foiblesse. Albert, d'autant plus fier que le Cardinal étoit plus souple, insiste, menace, sa troupe l'appuie : le Cardinal se croit en danger, & s'enfuit avec ses amis à Pignerol. La fin de cette querelle fut qu'Albert de la Pierre quitta l'armée, & ramena dans le canton de Berne une grande partie de sa troupe, ne voulant ni servir sous le Cardinal, ni mériter ses reproches en passant pour lors dans l'armée française.

Mais en 1516, l'Empereur ayant fait une irruption dans le Milanez, dont les Français avoient fait la conquête l'année précédente, le capitaine Albert de la Pierre arrive pour les défendre à la tête de treize mille Suisses. Ce renfort fit renaître l'audace avec l'espérance : on ne se borna plus à la défensive; on ne parla que d'attaquer l'Empereur & de le réduire à une retraite honteuse. Cependant les Suisses amenés par Albert de la Pierre eurent horreur de souiller leurs mains du sang de leurs compatriotes, qui servoient au nombre de quatorze mille dans l'armée de l'Empereur; ils refusèrent de combattre, quoiqu'ils eussent reçu leur montre ou solde. Le connétable de Bourbon les licencia, & les renvoya pour éloigner de son armée la contagion de la désobéissance; mais Albert de la Pierre étoit trop attaché aux Français pour les abandonner; il resta, & força de rester sa compagnie de trois cents hommes. Elle exigea cependant que l'on ne l'employât que contre les Allemands, & protesta de ne point combattre contre les Suisses.

Au moyen du traité de Fribourg, du 29 novembre 1516, auquel on a donné le nom de *Paix perpétuelle*, & qui le mérita, puisque depuis ce tems les Suisses n'ont pas cessé d'être fidèles aux rois de France, on n'eut plus à craindre de rencontrer les Suisses, du moins de l'aveu de leur nation, dans les armées ennemies de la France.

On sait avec quelle inconsidération & quelle opiniâtre déraison les Suisses du maréchal de Lautrec le forcèrent, en 1522, de livrer à la Bicoque, contre les Impériaux, un combat nécessairement désavantageux, & dont le succès étoit impossible; ils demandoient d'être payés, & ils ne vouloient pas permettre qu'on s'avançât vers Arona pour y prendre la caisse militaire qu'on y avoit laissée comme dans un poste sûr & à l'abri du pillage. Ce même Albert de la Pierre, autrefois si attaché à la France, mais qui alors paroissoit

tendre à la défection, fut chargé de porter à Lautrec les dernières propositions des Suisses, qui se réduisoient à ces trois mots : *Argent, congé ou bataille.* Lautrec n'ayant point d'argent, puisqu'on l'empêchoit d'en aller chercher, prit le parti de livrer les Suisses à toute leur ardeur, & disposa tout pour le combat, ou plutôt pour sa défaite. « Il les devoit très-bien & beau laisser aller & les » recommander à tous les diables, dit Brantôme ;... car jamais le fait ne va bien quand il » faut que le Général obéisse à ses soldats & combatte à leur volonté. »

Lautrec fit pour cette funeste bataille où on le forçoit, les meilleures dispositions que le génie & la prudence pouvoient suggérer ; mais il ne put forcer la nature. Les Suisses, qui n'avoient jamais voulu comprendre la veille ce qu'il leur avoit montré lui-même, que les retranchemens étoient partout si escarpés, qu'à peine pouvoient-ils y atteindre du bout de leurs piques, mesuroient alors d'un œil inquiet cette hauteur inaccessible, s'excitoient à la franchir, grimpoient avec effort, retomboient, regrimpoient encore, tandis que le canon & la mousqueterie, tonnant sur eux sans relâche, mettoient tout en désordre, & qu'enveloppés de toutes parts, ils ne pouvoient faire face d'aucun côté ; ils frémissoient, ils pleuroient de colère, ils poussoient des hurlemens affreux, ils se consumoient en efforts surnaturels & superflus. Montmorenci, qui commandoit leur attaque & qui n'en espéroit rien, les consoloit, les encourageoit, descendoit avec eux dans ces fossés profonds, gémissoit comme eux de l'impossibilité de les franchir. Albert de la Pierre, leur célèbre commandant, & vingt-deux de leurs capitaines, furent tués sur la place.

Le jour de ce grand désastre fut le dimanche de *Quasimodo*, 22 avril 1522.

PIET (Baudouin Vander), (*Hist. litt. mod.*), professeur en droit à Douai & jurisconsulte habile, auteur de plusieurs bons Traités de droit en latin. Il fut le premier qui, à la naissance de l'Université de Douai, eut le titre de bachelier. Le conseil de Malines le nomma plusieurs fois pour un de ses membres ; il refusa constamment cet honneur, aimant mieux continuer à former des juges que d'être juge lui-même. Il pouvoit dire :

J'ai fait des Souverains, & n'ai pas voulu l'être.

Né à Gand en 1546, mort à Douai en 1609.

PIGHIUS (Albert & Étienne Vinand), oncle & neveu, savans flamands.

1°. Albert, catholique zélé, fit beaucoup d'écrits contre Luther, Mélanchton, Bucer & Calvin, & fut agréable au pape Adrien VI & à ses successeurs, par sa doctrine plus que catholique & vraiment ultramontaine. Ses ouvrages les plus considérables sont un Traité (latin) de la grace & du libre arbitre, & un autre Traité intitulé *Assertio Hierarchiæ ecclesiasticæ.* Il étoit aussi mathématicien ; il excelloit à construire des sphères armillaires : il y a de lui plusieurs ouvrages de mathématiques. Né à Campen, mort en 1542 à Utrecht.

2°. Étienne Vinand, né aussi à Campen & mort en 1604, à quatre-vingt-quatre ans, avoit été pendant quatorze ans secrétaire du cardinal de Granvelle, & ensuite chanoine régulier. Il est auteur des Annales de la ville de Rome & de quelques autres ouvrages d'érudition.

PIGNA (Jean-Baptiste), (*Hist. litt. mod.*), auteur italien du seizième siècle, assez estimé, est connu par divers ouvrages de politique, d'histoire, &c. tels que *Il Principe ; Il duello nel quale si tratta dell'onore è dell'ordine della Cavaleria ; Historia de Principi di Estel ; Romanzi ne quali della Poësia è della vita d'Ariosto si tratta.*

PIGNORIUS (Laurent), (*Hist. litt. mod.*), curé de Saint-Laurent de la ville de Padoue, où il étoit né en 1571, puis chanoine de Trevise, où il mourut de la peste en 1631, étoit possesseur d'une belle bibliothèque & d'un riche cabinet de médailles. Ses ouvrages furent très-estimés des savans. On a de lui un Traité *De servis, & eorum apud veteres ministeriis ;* un ouvrage intitulé *Caracteres ægyptii.* Il a aussi écrit très-savamment sur les origines de la ville de Padoue : *Origini de Padoua.*

PILARINO (Jacques), (*Hist. litt. mod.*), savant médecin, eut une destinée assez errante. Né en Grèce, à Céphalonie, il enseigna la médecine en Italie, à Padoue ; il exerça dans des climats tout différens, en Valachie, en Moscovie, &c. Il fut consul dans l'Asie-Mineure, à Smyrne ; il revint mourir en 1718, non dans sa patrie, mais dans celle qu'il avoit paru d'abord adopter, c'est-à-dire, à Padoue. On a de lui un Traité latin de *l'Inoculation de la petite-vérole*, & quelques autres écrits sur la médecine.

PILON (Germain), (*Hist. mod.*), sculpteur & architecte célèbre, par qui la sculpture surtout a fait des progrès en France. Il passe pour le premier sculpteur qui ait exprimé d'une manière supérieure le caractère des étoffes, & qui ait appliqué à son art le talent de la draperie. Il est l'auteur de ce saint François recevant les stigmates, qu'on voit dans le cloître des Grands-Augustins à Paris. Il exécuta cette figure en terre cuite, comme nous la voyons, & il devoit l'exécuter en marbre. Quelque éloge qui soit dû à cet ouvrage, lequel est en possession d'arrêter & de fixer les regards des passans, on ne peut pas dire, à ce qu'il nous

semble, que le sculpteur y ait distingué avec assez de précision & de finesse l'air dévot de l'air cafard. On a d'autres ouvrages du même sculpteur dans diverses églises de Paris, telles que celles des Picpus, de Sainte-Catherine, des Célestins, de Saint-Gervais, de Saint-Étienne-du-Mont.

PINA (JEAN DE), (*Hist. litt. mod.*), jésuite espagnol, né à Madrid en 1582, a commenté l'Ecclésiaste & l'Ecclésiastique, le tout en beaucoup de volumes *in-folio*. On raconte qu'il avoit lu tous les Pères, tant grecs que latins, sans en excepter un seul, & qu'il en avoit extrait cent volumes de cinq cents pages chacun, tous écrits de sa main. Mort en 1657, chargé d'honneurs dans sa Société.

PINELLI (JEAN-VINCENT), (*Hist. litt. mod*), homme de lettres célèbre, quoiqu'il n'ait produit aucun ouvrage. Tous les savans de son tems, Juste-Lipse, Joseph Scaliger, Sigonius, le P. Possevin, Pancirole, Pierre Pithou, &c. étoient ses amis, & tous ont célébré à l'envi son érudition. Sa bibliothèque fut une des plus riches & des plus vastes qui aient été possédées par un particulier, &, comme sa vaste érudition, elle fut communiquée à tous les savans. Tous le consultoient, & nul ne le consulta jamais sans fruit Ses correspondances littéraires embrassoient toute l'Europe. Paul Gualdo, qui a écrit la vie de Pinelli, ne spécifie pas le nombre des volumes dont sa bibliothèque étoit composée; il nous dit seulement que Pinelli ayant voulu la faire transporter par mer à Naples, elle fut distribuée en cent trente caisses, dont quatorze contenoient les manuscrits. Il mourut dans l'intervalle, & la totalité de ses manuscrits ne parvint pas à ses héritiers. On sait combien les Vénitiens sont jaloux d'envelopper des ombres du mystère leur gouvernement & leur politique, conduite qu'on est naturellement porté à blamer comme contraire à toute amélioration & à tout perfectionnement, mais dont on ne peut pas dire qu'ils se soient mal trouvés. Le sénat de Venise fit apposer le scellé sur les manuscrits de Pinelli, & en fit enlever jusqu'à deux cents pièces qui concernoient les affaires de la république. Pinelli, né à Naples, de Cosme Pinelli, noble Génois, s'étoit fixé, à l'âge de vingt-quatre ans, dans la ville de Padoue, uniquement parce que l'Université y rassembloit un grand nombre de savans. Il avoit le desir & le besoin de s'instruire en tout genre, & d'étendre à tout la sphère de ses connoissances; cependant il avoit quelques objets de prédilection, tels que l'Histoire, les médailles, les antiquités, l'Histoire naturelle, la Botanique. Attentif à la conservation des titres & des monumens de toute espèce, il avoit des émissaires chargés dans plusieurs des villes les plus considérables de l'Italie, de visiter fréquemment les boutiques des ouvriers qui emploient beaucoup de vieux parchemins: quand il en trouvoit de précieux & d'utiles, il les rachetoit à grands frais de ces ouvriers. On assure que cet examen & cette recherche ont sauvé de la destruction des titres fort importans; & peut-être un pareil examen, s'il avoit eu lieu partout & toujours, eût-il conservé bien des monumens que l'Histoire doit regretter. L'ardeur de l'étude étoit d autant plus forte chez Pinelli, que rien n'y faisoit diversion. Les plaisirs qui occupent, ou du moins délassent les autres hommes, n'étoient pas même chez lui la matière d'une distraction. Heureux avec ses livres & par ses livres, ils étoient pour lui l'Univers. Pendant quarante-trois ans qu'il vécut au milieu d'eux, à Padoue, on ne le vit que deux fois sortir de la ville; l'une, parce qu'il en fut chassé par la peste; l'autre, parce que sa famille l'appeloit à Naples. Ce savant, en somme, fut plus utile aux lettres, que beaucoup de ceux qui ont sur lui l'avantage d'avoir enrichi la littérature, même de bons ouvrages. Mort en 1601.

PIPPO (PHILIPPE SANTA-CROCE, dit), (*Hist. mod.*), graveur également distingué par l'extrême délicatesse de ses ouvrages, & par le choix singulier de la matière sur laquelle il s'exerçoit. C'étoit sur des noyaux de prunes & de cerises qu'il aimoit à tailler de petits bas-reliefs composés de figures imperceptibles & qui échappoient aux yeux, mais qui, vues avec la loupe, présentoient la plus grande régularité dans les proportions.

Ses enfans s'illustrèrent aussi par la gravure, surtout Mathieu, l'aîné de tous.

Et Jean-Baptiste, fils de Mathieu, fut encore plus célèbre, dans cet art, que son père. On ne sait pas bien précisément dans quel tems vivoient ces divers artistes.

PIROMALLI (PAUL), (*Hist. litt. mod.*), dominicain calabrois du dix-septième siècle, acquit de la réputation dans les missions d'Orient. Il demeura long-tems en Arménie & en Perse, & y fit beaucoup de conversions. Le pape Urbain VIII (Barberin) l'envoya aussi en Pologne en qualité de nonce. En retournant par mer en Italie, il tomba entre les mains des corsaires, & fut mené en captivité à Tunis. Renvoyé de nouveau en Orient, il y fut fait, en 1655, évêque de Nassivan. Après avoir gouverné pendant neuf ans cette Eglise, étant de nouveau retourné en Italie, il y fut nommé à l'évêché de Bisignano. Il mourut, en 1667, dans ce nouveau diocèse, laissant une mémoire également chère & respectable par la vertu & l'érudition. Outre divers ouvrages de controverse & de théologie, on a de lui deux Dictionnaires, l'un latin-persan, l'autre arménien-latin, & une grammaire arménienne.

PISIDES (GEORGES), (*Hist. litt. mod.*), diacre, garde des chartres & référendaire de l'Eglise de Constantinople sous l'empire d'Héraclius, vers l'an

l'an 640, est auteur d'un poëme en vers grecs iambes sur la création du Monde, & d'un autre poëme sur la vanité de la vie. Ces deux ouvrages se trouvent dans la *Bibliothèque des Pères* & dans le *Corpus Poetarum græcorum*. Le P. Combesis a publié des sermons de Pisides en l'honneur de la Vierge.

PLANQUE (FRANÇOIS), (*Hist. litt. mod.*), médecin, auteur d'une *Chirurgie complète, suivant le système des modernes*, ouvrage élémentaire, estimé & recommandé; d'une *Bibliothèque choisie de médecine, tirée des ouvrages périodiques, tant français qu'étrangers*, collection curieuse, continuée depuis par M. Goulin; d'une traduction des observations rares de médecine & de chirurgie, de Vander-Wiel; de diverses éditions d'autres ouvrages de médecine & de chirurgie, avec des notes, étoit né en 1656 à Amiens, & mourut en 1765.

PLEMPIUS (VOPISCUS-FORTUNATUS), (*Hist. litt. mod.*), savant médecin hollandais, né en 1601 à Amsterdam, exerçoit avec succès la médecine dans sa patrie lorsqu'en 1633 il fut appelé à Louvain par l'infante Claire-Isabelle-Eugénie, femme de l'archiduc Albert, & gouvernante des Pays-Bas. On a de Plempius divers ouvrages de sa profession: *Ophtalmographia, sive de oculi fabrica; Medicina fundamenta; De affectibus capillorum & unguium naturâ; De togatorum valetudine tuendâ*. Il a écrit aussi en faveur du quinquina: *Pulvis peruvianus, febrifugus vindicatus*. Mort à Louvain en 1671.

PLUKENET (LÉONARD), (*Hist. litt. mod.*), botaniste connu du dix-septième siècle, né en 1642, est auteur de divers ouvrages, tous relatifs à la science qu'il cultivoit: *Phytographia, seu plantarum icones; Almagestum botanicum, sive Phytographiæ onomasticon; Almagesti botanici mantissa, plantas novissimè detectas complectens; Amaltheum botanicum, id est, stirpium Indicarum alterum copiæ cornu.*

PLUNKETT (OLIVIER), (*Hist. d'Anglet.*), Irlandois & primat d'Irlande, nommé à l'archevêché d'Armach, en 1669, sous le règne de Charles II. Dans un tems où les Catholiques & les Protestans s'accusoient réciproquement de conjurations contre l'Etat, Olivier Plunkett, accusé d'avoir voulu soulever les Catholiques contre le roi d'Angleterre, fut condamné à être pendu, puis mis en quartier. Cet arrêt fut exécuté le 10 juillet 1681, & l'innocence de ce vertueux & infortuné prélat ne fut reconnue qu'après sa mort. Il avoit soixante-cinq ans quand il fut envoyé au supplice.

POBLACION (JEAN-MARTIN). (*Hist. litt. mod.*) C'est le nom du premier professeur royal de mathématiques, qui fut nommé par François I vers l'an 1530. Il étoit Espagnol. Quelques auteurs citent de lui un *Traité de l'Usage de l'astrolabe.*

PODIKOVE ou PODOKOVE (JEAN), (*Hist. mod.*), aventurier célèbre qui troubla la Valachie sa patrie, dans le seizième siècle, & qui força les grandes puissances voisines de se réunir contre lui. Avec une troupe de brigands & d'aventuriers qu'il ramassa, il entreprit de détrôner le vaivode de Valachie, & son projet réussit; mais le roi de Pologne, Battori; Christophe, prince de Transilvanie; le Grand-Seigneur même, se déclarèrent contre lui. Christophe le battit en 1579. Podikove fut réduit à errer d'abord d'asile en asile, puis à se rendre au gouverneur de Kaminiek, qui l'envoya au roi de Pologne. Il s'étoit rendu à condition d'avoir la vie sauve; mais le Grand-Seigneur demanda qu'il lui fût remis comme perturbateur de la paix d'un pays qui étoit sous la protection de la Porte. On crut devoir satisfaire les Turcs, & Podikove eut la tête tranchée à Varsovie, en présence de l'envoyé du Grand-Seigneur. Ce Podikove étoit d'une force de corps extraordinaire. On a dit de lui, comme dans la suite du roi de Pologne, Auguste, & du maréchal de Saxe son fils, qu'il cassoit avec ses mains un fer de cheval.

POIDRAS. (*Hist. d'Anglet.*) C'est le nom d'un aventurier & d'un imposteur qui vivoit du tems d'Edouard II, en 1314, & qui prétendoit être Edouard lui-même, ayant, disoit-il, été changé en nourrice; en conséquence il redemandoit la couronne. Il fut pendu; mais le sort du véritable Edouard II fut peut-être plus triste encore. Poidras étoit fils d'un tanneur d'Excester.

POINSINET (ANTOINE-ALEXANDRE-HENRI), de l'Académie des arcades & de celle de Dijon, auteur connu de beaucoup d'ouvrages frivoles. On l'appeloit, dans le monde, *le petit Poinsinet*, pour le distinguer de son parent, M. Poinsinet de Sivri, connu par des ouvrages plus sérieux & d'un mérite différent. Le petit Poinsinet eut des succès à l'Opéra comique, soit qu'il eût réellement quelque petit talent pour ce petit genre, qui n'étoit rien ou presque rien avant que M. Marmontel eût daigné lui donner de l'importance & de l'intérêt, soit que ces succès fussent dus principalement au musicien. Celles des pièces du petit Poinsinet, qui se soutinrent le mieux à l'Opéra comique, sont: *Gilles, garçon peintre; Sancho-Pança, le Sorcier, Tom-Jones*, &c. On a de lui aussi une tragédie lyrique: *Ernelinde* ou *Sandomir*. Sa comédie du *Cercle* est son meilleur ouvrage, quoique le colonel Brodeur, qui porte son ouvrage dans sa poche, n'ait pas beaucoup de modèles dans le monde; mais les propos frivoles, mêlés, interrompus des femmes de son *Cercle* & de leurs petits adorateurs, ne manquent assurément pas de modèles, ni dans le monde, ni dans les pièces faites

avant Poinsinet. On dit que cet écrivain, quoiqu'il ne manquât point d'esprit, étoit d'une crédulité inconcevable : on lui faisoit accroire tout ce qu'on vouloit ; on lui jouoit mille tours dont il étoit toujours la dupe, sans même qu'on prît la peine d'en varier la forme, sans même qu'on daignât y donner la moindre vraisemblance : c'est ce qu'on appeloit *mystifier*, & les *mystifications du petit Poinsinet* étoient pour ainsi dire passées en proverbe dans sa société.

Poinsinet étoit né à Fontainebleau, en 1735, d'une famille attachée au service de la Maison d'Orléans. Il eut le mérite de voyager : en 1760 il parcourut l'Italie : en 1769 il voulut visiter l'Espagne, & tâcher d'y mettre l'opéra comique à la mode. Il se noya malheureusement dans le Guadalquivir.

POIRET, (*Hist. litt. mod.*), enthousiaste bizarre, grand admirateur des enthousiastes de son tems, nommément de la célèbre mademoiselle Bourignon, & de madame Guyon, non moins célèbre. Il a publié les œuvres & écrit la vie de la première ; il s'est aussi rendu l'éditeur de plusieurs Traités de la seconde, & des ouvrages de quelques autres mystiques, gens avec lesquels il avoit beaucoup d'affinité. Il ne vivoit qu'avec eux ou dans une solitude entière, & ses ouvrages s'en ressentoient jusque dans le choix des sujets & dans la singularité des titres. C'est *l'Economie divine*, *la Paix des bonnes ames*, *la Théologie du cœur*; *Cogitationes rationales de Deo*, *animâ & malo*, &c.

Pierre Poiret étoit né à Metz en 1646. Son père étoit fourbisseur, & l'avoit destiné à l'art de la culture. Son goût le porta vers l'étude des langues, de la philosophie, de la théologie : il savoit le latin, le grec, l'hébreu. Il fut ministre à Heidelberg, puis à Anweil ou Anweiller en Alsace. Il écrivit contre Descartes. Il mourut, en 1719, à Reinsberg en Hollande.

POISLE (JEAN & JACQUES), (*Hist. mod.*), père & fils, tous deux conseillers au parlement de Paris. Le père fut accusé de s'être enrichi par des voies mal-honnêtes. Il fut condamné par sa propre compagnie. Un arrêt du parlement, du 19 mai 1582, l'oblige à faire amende honorable, & le déclare incapable d'exercer aucun office de judicature. Ceux qui peuvent vouloir s'instruire de cette affaire, trouveront les notions dont ils ont besoin, dans deux livres devenus assez rares, comme tous ceux qui ne concernent que des intérêts particuliers. L'un a pour titre : *Légende de M. Jean Poisle, contenant les moyens qu'il a pris pour s'enrichir*; l'autre, *Avertissement & Discours des chefs d'accusation*, &c. L'arrêt se trouve dans ce dernier livre.

Cette flétrissure de Jean Poisle fut ce qu'elle devoit être, entiérement personnelle. Elle n'empêcha point Jacques son fils d'être conseiller au même parlement. On a de celui-ci quelques poésies. Il mourut en 1626.

Françoise Poisle, fille de Jacques, fut la mère du maréchal de Catinat.

POIX (DE). (*Hist. de Fr.*) Poix est un village de Picardie, à huit lieues d'Abbeville, avec titre de principauté ; il a donné son nom à l'ancienne Maison de Poix, dont il paroît que le nom originaire étoit Tyrel : nous voyons du moins ce nom porté par toute la branche aînée, mais non point par les branches cadettes.

1°. Gautier Tyrel, seigneur de Poix, vivoit en 1030.

2°. Gautier Tyrel *ou* Tyrrel, second du nom. Le roi d'Angleterre, Guillaume-le-Roux, étant (en 1100) à la chasse dans la *Forêt neuve*, au comté de Hamps, accompagné seulement de ce gentilhomme français, distingué par son adresse à tirer de l'arc. Un cerf est lancé : Tyrel, impatient de se signaler aux yeux du Roi, tire une flèche ; elle effleure, en passant, un arbre, qui la détourne & la renvoie droit au Roi, à qui elle perça le cœur, & qui tomba mort sur la place.

Mézeray dit, comme auroit fait Tacite, que la flèche fut ainsi dirigée *par hasard ou à dessein* ; mais les historiens anglais n'accusent point Tyrel. Il est vrai qu'effrayé de cet accident, il n'en instruisit d'abord personne ; il courut à toute bride au rivage, s'embarqua pour la France, & se joignit aux Croisés qui partoient pour Jérusalem.

3°. Jean Tyrel, premier du nom, seigneur de Poix, se battit en champ clos, à Gisors, le 6 mai 1337, contre Pierre de Sarcus, au sujet d'un château qu'ils se disputoient.

4°. Jean Tyrel son fils, second du nom, servit en 1353 avec distinction, sous le maréchal d'Audenehan dans le Périgord.

5°. Jean Tyrel III, fils du précédent, fut fait prisonnier des Anglais en 1369.

6°. Ses fils suivirent le parti du duc de Bourgogne. Jeannet, un de ces fils, fut battu par les Orléanois en 1414, & pris par les Anglais à la journée d'Azincourt, en 1415. Il servit en 1417 au ravitaillement de la ville de Senlis, assiégée par le connétable d'Armagnac. Il eut la charge d'Amiral de France, mais il ne l'exerça point. Il mourut de la peste que les massacres des Armagnacs & des Bourguignons causèrent dans Paris en 1418.

7°. Jean Tyrel V, petit-fils de Jean III, & chambellan du roi Charles V, fut tué à la bataille d'Azincourt.

8°. Marguerite sa sœur porta la seigneurie de Poix dans une Maison, d'où elle a passé depuis dans celle de Créquy. Cette principauté est possédée aujourd'hui par une branche cadette de la Maison de Noailles.

9°. Dans les branches cadettes de la Maison de Poix, Rogues de Poix, un des fils puînés de Jean II

(mentionné sous le n°. 4), & tige des seigneurs d'Ignaucourt & de Camps, fut tué à la journée d'Azincourt

10°. Dans la branche des seigneurs de Séchelles, Jean de Poix se signala au siége de Pontoise, en 1441.

11°. François de Poix, seigneur de Séchelles, petit-fils du précédent, fut tué d'un coup d'épée le 16 juillet 1549, par Georges son frère.

12°. David son petit-neveu mourut en 1612, au voyage de Guienne.

13°. Dans la branche des seigneurs de Brimeu, Louis de Poix, seigneur de Brimeu, fut tué dans cette même bataille d'Azincourt, si funeste à toute la Maison de Poix & à toute la noblesse française.

POMÈRE (JULIEN POMERIUS), (*Hist. litt. mod.*), passa de la Mauritanie où il étoit né, dans les Gaules, où il enseigna la rhétorique. On sait qu'il vivoit encore en 496. On sait de plus qu'il est l'auteur du livre *de la Vie contemplative* ou *des Vertus & des Vices*, qui fut long-tems attribué à saint Prosper, & qui se trouve dans ses œuvres.

PONA (JEAN-BAPTISTE, JEAN & FRANÇOIS). (*Hist. litt. mod.*) Les deux premiers étoient frères. On a de Jean-Baptiste des poésies latines, une pastorale intitulée *il Tirreno*, & un ouvrage intitulé *Diatribe de rebus philosophicis*. Il étoit de Vérone, & il y mourut en 1588.

Jean Pona son frère étoit un botaniste habile, dont on a aussi quelques ouvrages.

François Pona étoit du même pays (de Vérone), & vraisemblablement de la même famille. Il étoit né en 1594. Il exerça la médecine dans sa patrie, & mourut vers l'an 1652. Il est auteur d'un assez grand nombre d'ouvrages, de tragédies & de comédies, d'un poëme qui a pour titre *l'Adamo*; de deux romans, *l'Ormondo* & *la Messalina*: des ouvrages intitulés *Medicina anima; Saturnalia; la Lucerna di Eureta Misoscolo; la Galeria delle donne celebri; della contraria forza di due belli occhi*.

PONCE DE LARAZE, (*Hist. ecclés.*), gentilhomme du diocèse de Lodeve, fameux dans le douzième siècle, d'abord par les brigandages, les violences, les excès de tout genre dont il infesta sa province; ensuite par sa pénitence, par ses pélerinages à Saint-Jacques en Galice & ailleurs, par le monastère qu'il fonda dans le lieu appelé *Salvanes*, qu'Arnaud Dupont, seigneur de ce lieu, lui donna pour cette fondation, & où Ponce de Laraze & ses compagnons embrassèrent, en 1136, la règle de Cîteaux. Ponce, qui eût pu être abbé de ce couvent, se contenta, par humilité, d'en être simple frère convers. Il mourut quelque tems après cette fondation, & en odeur de sainteté.

PONIATONIA (CHRISTINE), (*Hist. mod.*), femme à extases, à visions, à révélations, à vapeurs. Fille d'un moine apostat de Pologne, elle vivoit au service de la baronne d'Engelking en Bohême. En 1627 & dans les années suivantes, elle eut des révélations du prochain rétablissement de l'Eglise, & l'Eglise resta comme elle étoit. Au commencement de l'année 1629 Poniatonia mourut, mais elle ressuscita; elle devint même plus sage, car elle n'eut plus de révélations; mais ce ne fut qu'en 1644 qu'elle mourut pour ne plus revivre.

PONTAC (ARNAULD DE), (*Hist. ecclés. & litt. mod.*), évêque de Bazas, natif de Bordeaux, étoit d'une famille illustre; il joua, par son éloquence & son érudition, un personnage distingué dans le clergé de France. L'assemblée de ce clergé, tenue à Melun en 1579, le chargea de faire à Henri III des remontrances auxquelles ce Prince superstitieux, vicieux & dissipateur ne donnoit que trop souvent lieu. On fut content de la manière dont l'évêque de Bazas remplit sa commission. Ce prélat savoit les langues orientales. On a de lui des Commentaires sur Abdias, & quelques autres ouvrages. Mort en 1605.

PONTEDERA (JULIEN), (*Hist. litt. mod.*), né à Pise, professeur de botanique à Padoue au commencement de ce siècle, a composé deux ouvrages sur la science qu'il professoit; l'un a pour titre: *Compendium Tabularum botanicarum*; l'autre, *De florum naturâ*.

PONTHIEU (ADÉLAÏDE ou ADÈLE, COMTESSE DE). (*Hist. mod.*) L'histoire de cette femme, qui joua un rôle dans les croisades, paroit appartenir au roman, & à la poésie plus qu'à l'Histoire proprement dite. On dit qu'injustement condamnée par son propre père, sur des apparences trompeuses, arrachée à un mari qui l'aimoit, & jusque-là semblable à plusieurs égards à l'Aménaïde de *Tancrède*, elle fut vendue à un soudan, & se conserva pure & innocente au milieu de toutes ces aventures, jusqu'à ce qu'enfin son innocence ayant été pleinement reconnue, elle fut ramenée en triomphe dans sa patrie. C'est elle qui a fourni à M. le commandeur de Vignacourt le sujet de son roman d'*Adèle* ou *Edèle de Ponthieu*, imprimé en 1723; à M. de la Place, celui d'une tragédie jouée en 1757; à M. de Saint-Marc, celui d'un opéra joué en 1772.

PONTIEN (SAINT). (*Hist. ecclés.*) C'est le nom d'un saint Pape, nommé en 230, persécuté pour la Foi sous l'empereur Maximin. Il mourut en 235, exilé dans l'île de Sardaigne.

PONTOUX (CLAUDE), (*Hist. litt. mod.*), médecin & ancien poëte français, né à Châlons-sur-Saone, mort vers l'an 1579, auteur d'un recueil de poésies imprimées l'année de sa mort, & d'un autre recueil de chansons, sonnets, stances,

odes, imprimé en 1596, sous le titre de *Gélodacrie amoureuse.*

PORCACCHI (THOMAS), (*Hist. litt. mod.*), né à Castiglione-Aretino en Toscane, est auteur de plusieurs ouvrages, & d'érudition, & de bel esprit, parmi lesquels on remarque son *Isole del Mondo*, & plus encore ses *Funerali antichi di diversi Popoli e Nationi, con figure del porto.* Il a traduit en italien, *Justin*, *Dion*, *Plutarque* & quelques autres auteurs, tant grecs que latins. Il a aussi fait des vers latins & italiens. Mort en 1585.

PORCHAIRE (SAINT), (*Hist. ecclés.*), abbé de Lérins, étoit à la tête de cinq cents moines dans ce monastère, alors la pépinière des évêques & des saints, lorsque les Sarrasins ou Maures d'Espagne, au retour du siége d'Arles, vinrent fondre sur cette île, ravagèrent le monastère, & massacrèrent sans pitié l'abbé avec tous ses moines, à la réserve de quatre ou cinq qui trouvèrent le moyen d'échapper, & qui, lorsque cet orage fut passé, revinrent habiter leur monastère.

PORCHETTI DE SILVATICIS, (*Hist. litt. mod.*), savant chartreux génois, qui vivoit vers l'an 1315, charma l'ennui de sa solitude en s'occupant à réfuter les Juifs dans un livre intitulé *Victoria adversùs impios hebræos.* Cet empressement & ce besoin de dire des injures à ses adversaires dès le titre même de l'ouvrage n'annoncent pas des vues de conciliation. D'ailleurs, ceux qui défendent la religion chrétienne peuvent toujours s'assurer de vaincre par la bonté de leur cause.

Eloquio victi, re vincimus ipsâ.

Mais cependant il n'est ni séant ni prudent d'intituler un écrit polemique : *Victoria.*

PORRÈTE (MARGUERITE), (*Hist. ecclés.*), prédicante mystique du treizième & du quatorzième siècle, enseigna la premiere toutes les erreurs du quiétisme, &, par l'effet d'une erreur bien plus funeste, fut brûlée en 1310 comme hérétique.

PORTAIL (ANTOINE), (*Hist. de Fr.*), magistrat célèbre, remplit long-tems, avec la plus grande distinction, la charge d'avocat-général au parlement de Paris; il fut ensuite président à mortier, puis premier président. Estimé & respecté dans toutes ces places, l'éloquence qu'il avoit signalée dans la première, la dignité personnelle qu'il conserva dans les autres, l'amour des lettres, auquel il dut une partie de sa considération, lui ouvrirent les portes de l'Académie française : il y fut reçu le 28 decembre 1724, à la place de l'abbé de Choisy. On distingue, dans le recueil des harangues, le discours noble & modeste que prononça ce magistrat à sa réception. « Quoique revêtu de la première dignité du premier parlement du royaume, il crut s'honorer en venant s'asseoir parmi nous à la dernière place, & en nous assurant de tout le prix qu'il mettoit à nos suffrages, » dit M. d'Alembert, qui met ce discours en parallèle avec celui que prononça, dans une occasion semblable, un autre magistrat, lequel eut le malheur de se figurer que son nom & sa place honoroient l'Académie, & dont en conséquence le discours fut un chef-d'œuvre de ridicule & d'orgueil stupide.

M. Portail mourut le 3 mai 1736.

Il avoit un frère, M. l'abbé Portail, qui se distinguoit de son côté par l'éloquence de la chaire : on a retenu dans une piece du tems ce vers où ils sont célébrés tous deux :

Portalio templa ut plaudunt, sic curia fratri.

Ils avoient un neveu, M. Charpentier, fils d'un conseiller au parlement, & qui, avant d'être reçu lui-même dans une semblable charge, plaida, comme avocat, sa première & vraisemblablement son unique cause, avec beaucoup de distinction à la grand'chambre, en présence de M. Charpentier son père, homme de mérite aussi, & de M. le premier président Portail son oncle. L'avocat qui plaidoit contre lui, témoin du succès de son éloquence, y applaudit par un compliment public, où il lui fit une application heureuse de ces vers d'Andromaque, au sujet de son neveu Ascagne, dans le IIIe. livre de l'Enéide.

In antiquam virtutem animosque viriles,
Et pater Æneas, & avunculus excitat Hector.

PREVOST (L'ABBÉ). A la page 8 & suivantes de la Correspondance secrète, politique & littéraire, ou Mémoires pour servir à l'histoire des cours, des sociétés & de la littérature en France, depuis la mort de Louis XV, tome V, à Londres, chez John Adamson, 1787, on lit ce qui suit :

« Cette anecdote singulière (1) & très-vraie n'est point connue : elle vous étonnera sans doute; elle regarde l'abbé Prévost, célèbre auteur de romans, mort depuis quelques années. Ce romancier soupoit un soir avec quelques intimes amis, pareillement hommes de lettres. Après qu'on eut épuisé la politique, la littérature, l'histoire du jour, la conversation tomba insensiblement sur la morale. Un des convives avança que le plus honnête homme ne pouvoit répondre de ne jamais subir les supplices réservés aux criminels; ajoutez, dit l'abbé Prevost, ni même de les mériter. Cha-

(1) Elle a été rapportée encore dans quelques autres papiers publics; & puisqu'elle est fausse, il est juste & utile de la détruire.

cun se récria sur cette dernière assertion : oui, Messieurs, reprit l'abbé, je vous soutiens qu'on peut très-bien, avec un bon cœur, une ame droite, avoir le malheur de commettre un crime qui conduise à l'échafaud. On dit que cela n'étoit guère possible.

» Messieurs, continua-t-il, vous êtes tous mes amis; je puis compter sur votre discrétion, & je peux en assurance vous faire une confidence que je n'ai encore faite à personne. Vous me croyez tous honnête homme? Chacun dit qu'il ne doutoit nullement de sa probité. Eh bien! poursuivit l'abbé, je me suis rendu coupable du plus grand des forfaits, & il s'en est peu fallu que je n'aie péri de la mort la plus ignominieuse. Chacun crut qu'il plaisantoit; rien, dit-il, n'est plus sérieux : on se regarde avec surprise. Puisqu'il faut vous le dire, *moi, j'ai tué mon père* : on ne sait ce qu'on doit croire; on le presse d'expliquer cette enigme; il poursuit son histoire ainsi :

» En sortant du collége, je devins amoureux, mais éperdument amoureux d'une petite voisine de mon âge; je m'en fis aimer; j'obtins tout ce que peut desirer un amant. Enfin elle ne tarda pas à porter des fruits de sa foiblesse : j'étois enivré d'amour; je desirois d'être sans cesse à ses côtés; je passois tout mon tems avec elle. Mes parens me pressoient de choisir un état; je ne voulois que le plaisir d'adorer secrétement ma maitresse : toute autre occupation me sembloit fastidieuse. Mon père, qui conçut quelques soupçons sur les motifs de cette indifférence, m'épia, & parvint à découvrir mon intrigue. Il vint un jour chez ma maitresse, grosse de trois à quatre mois, dans le moment même que j'y étois; il lui fit en ma présence des reproches amers sur la liaison criminelle qu'elle entretenoit avec moi. Je gardai le silence : il lui reprocha encore qu'elle mettoit obstacle à ma fortune. Elle voulut se justifier : il l'accabla d'injures : elle pleura, je la défendis; mais mon père devint furieux; enfin il s'enflamma tellement, qu'il s'oublia au point de frapper cette infortunée. Il lui donna même un coup de pied dans le ventre; elle tomba sans connoissance : à ce spectacle je perdis la tete; je me jetai sur mon père, je le précipitai à travers l'escalier. Cette chute le blessa si dangereusement, qu'il mourut le soir même. Il eut la générosité de ne me point dénoncer : on crut qu'il étoit tombé naturellement, on l'enterra, & je fus sauvé par son silence de l'opprobre & des supplices. Cependant je n'en sentis pas moins toute l'énormité de ma faute; j'ai conservé long-tems une douleur morne & taciturne que rien ne pouvoit dissiper. Je résolus d'aller, dans la solitude d'un cloitre, ensevelir mes regrets & mon affliction, & *j'embrassai l'Ordre de Cluny*. C'est peut-être à la mélancolie profonde que cette première erreur de ma jeunesse a répandue sur le reste de mes jours, que je dois le choix des événemens tragiques, des evénemens terribles, des couleurs sombres & lugubres dont sont remplis les romans que j'ai publiés. » Les amis de l'abbé écoutoient cet aveu avec une attention mêlée de surprise & d'horreur; ils ne pouvoient se persuader que cela fût vrai. Ils s'imaginèrent que l'abbé Prévost, voulant faire usage de ce trait dans un de ses romans, avoit essayé, en le racontant, l'impression qu'il pourroit faire. Ils lui ont plusieurs fois demandé la confirmation de cette aventure; il a toujours persisté à leur en assurer la réalité.

Preuves de la fausseté de l'inculpation ci-dessus, faite à l'abbé Prévost, résultantes des faits que ses neveux prouveront par pièces authentiques s'il le faut.

FAITS.

Antoine-François Prévost, connu sous le nom de l'abbé Prévost, est né le 1 avril 1697, de Lievin Prévost, conseiller procureur du Roi au bailliage royal d'Hesdin en Artois, où il fit ses humanités au collége des Jésuites. Il alla faire une seconde année de rhétorique au collége d'Harcourt, à Paris, d'où il entra au noviciat des Jésuites, qu'il quitta à l'age de seize ans. Il resta à Paris pour y faire sa philosophie : de là il fut volontaire dans un régiment qu'il quitta aussi pour rentrer chez les Jésuites, d'où il sortit encore; ensuite il passa quelque temps chez son père. Il fut fait officier : après peu de tems il abandonna le service pour entrer dans la Congrégation de Saint-Maur.

Après son noviciat, il alla à l'abbaye de Saint-Ouen, à Rouen.

En 1720 & 1721 il eut des démêlés littéraires avec le P. Lebrun, jésuite : de là il fut envoyé à l'abbaye du Bec, pour y étudier la philosophie. Vers l'an 1726 on l'envoya enseigner les humanités au collége de Saint-Germain, d'où il alla prêcher pendant un an à Evreux; ensuite il fut appelé à Paris, pour travailler au *Gallia christiana*.

Ce ne fut que pendant son séjour à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés que l'abbé Prévost conçut le dessein de passer dans l'Ordre de Cluny, & qu'il l'exécuta. Il y fut, dit-on, engagé par ses amis, afin d'y jouir d'une plus grande liberté pour s'adonner à un genre d'étude plus conforme à son goût. On voit que l'abbé Prévost n'étoit plus un enfant ni même un jeune homme lorsqu'il est passé dans l'Ordre de Cluny.

Le 22 décembre 1735, S. A. S. M. le prince de Conti le nomma son aumônier.

Son père, Lievin Prévost, mourut le 23 septembre 1739, âgé d'environ soixante-treize ans, d'une hydropisie dont il étoit attaqué depuis plusieurs années. L'abbé Prévost avoit donc alors plus de *quarante-deux ans*, & il avoit déjà écrit plusieurs de ses romans. Son père n'a donc pas été tué dans un mouvement d'une première jeunesse.

Si on desire la preuve que le père de l'abbé

Prévost n'est mort qu'en 1739, outre son acte mortuaire qu'on produira, on pourra prouver qu'il vivoit encore à cette époque, par maints actes juridiques; car il a exercé sa charge de procureur du Roi jusqu'à sa mort, 1739.

(*Article fourni par la famille.*)

PROCOPE-COUTEAUX (MICHEL). (*Hist. litt. med.*) (Nous n'avons dit qu'un mot de lui dans le Dictionnaire. Cet article, qu'un homme de lettres connu a bien voulu nous fournir, remplira ce qui manque au nôtre.)

Michel Procope-Couteaux, docteur-régent de la Faculté de médecine en l'Université de Paris, étoit le second fils de François Procope-Couteaux, qui le premier établit en France les lieux appelés *cafés*, & nous fit connoître l'usage des glaces & autres rafraîchissemens (1). Michel naquit à Paris le 7 juillet 1684. On le destina dès son enfance à l'état ecclésiastique, & à l'âge de neuf ans il prêcha en l'église des Cordeliers du grand couvent de cette ville, un sermon en grec, de sa composition. Il quitta par la suite cet état pour celui de la médecine, profession dans laquelle il avoit son frère aîné, qui s'établit depuis en Espagne, où il fut premier médecin du Roi. Les connoissances que Michel Procope acquit dans son art lui valurent la réputation d'un bon théoricien; mais l'amour du plaisir & de la liberté lui permit peu d'être un grand praticien.

Son esprit le fit bientôt connoître dans le monde. Il étoit petit, laid & bossu; néanmoins il fut recherché des plus grandes & des plus aimables compagnies, où il a toujours été connu sous le nom du *Docteur Procope*. Un esprit vif & gai, un caractère complaisant auprès des femmes, lui donnèrent sur elles un ascendant qui étoit, en apparence, difficile à concilier avec sa laideur; mais comme il avoit l'art de se prêter à leurs caprices & à leurs fantaisies, ayant avec elles l'esprit qu'elles avoient, & flattant leur vanité, il parvint souvent à les asservir. Il fut marié trois fois; & cet homme, qui étoit, comme nous venons de le dire, petit, laid & bossu, d'une naissance peu connue, & âgé de plus de quarante ans, épousa en troisièmes noces la fille aînée de M. le comte de Montfort, sœur du marquis de ce nom, capitaine au régiment du Roi.

Le marquis de Montfort étant mort sans enfans, les dispositions de la coutume du Maine, favorables aux filles, firent revenir à madame Procope toutes les terres honorifiques de cette Maison; mais le docteur jouit peu de cette brillante fortune: sa femme mourut quelques mois après, & un fils qu'il avoit eu d'elle ne lui survécut pas long-tems. Pour lui, il mourut à Chaillot près Paris, le 9 décembre 1753, âgé de soixante-neuf ans & six mois.

Procope a donné au Théâtre français l'*Assemblée des Comédiens*, prologue non imprimé; au Théâtre italien, avec Romagnesi, les *Fées* & *Pygmalion*; avec Lagrange, la comédie de *la Gageure*, & le *Roman* avec Guyot-de-Merville. Il a fait beaucoup de poésies fugitives: plusieurs de ces dernières sont insérées dans un recueil intitulé *Le Secrétaire du Parnasse*. Tous les gens de lettres ont retenu cette épigramme de lui, sur un prédicateur de village: il n'est pas besoin d'annoncer que c'est un impromptu; elle a bien l'air d'être née de la vivacité & du dépit:

Maudit bavard, finiras-tu?
Au nom de Dieu, dépêches;
Tu dégoûtes de la vertu
Par la façon dont tu la prêches.

Procope a donné, comme médecin, l'*Analyse du système de la trituration*, l'*Extrait des beautés & des vérités contenues dans la réponse des Bordegaraye* & l'*Art de faire des garçons*.

Si cet *Art de faire des garçons*, qui ne peut être qu'une plaisanterie dans la théorie, pouvoit se réduire en pratique, l'auteur d'un pareil ouvrage, dans quelque pays que ce fût, auroit fait une fortune immense. Dans toutes les nations, dans tous les Etats, que d'hommes, entêtés de leur nom, desirent avidement de le voir perpétuer! Combien on aime à revivre dans un autre soi-même! Avec quelle joie! avec quelle ivresse un père orgueilleux accueille l'être destiné à le remplacer un jour dans son rang, dans ses dignités, dans ses emplois, tandis que l'humeur, le chagrin, s'emparent de son ame à la vue de l'enfant que la nature n'a pas destiné à le représenter, & auquel il reproche déjà de confondre un jour son sang, son nom, sa fortune dans une famille qui ne sera point la sienne! Certes, M. Lemierre, de l'Académie française, a eu bien raison de dire qu'un garçon

Est aimé par l'orgueil & non par la nature (1).

Un petit-neveu du docteur Procope (Alexandre-Julien Procope-Couteaux) a rempli pendant trente-trois ans avec la plus haute distinction, la place de procureur du Roi du siége-général de la connétablie & maréchaussée de France. Son zèle, son activité,

(1) Le véritable nom de cette famille, originaire de Palerme en Sicile, est *Cuto*. François-Procope Cuto, en s'établissant à Paris, où des dérangemens de fortune l'avoient attiré, avoit francisé son nom, & l'avoit écrit comme il se prononçoit dans sa patrie. A l'égard du nom *Procope* qui le précède, c'étoit un nom de baptême, qui par la suite est devenu un nom de famille pour ses descendans.

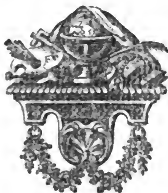
(1) C'est M. de Belloi & non M. Lemierre qui a dit cela.

ſes talens, ont ramené l'attention du miniſtère ſur ce tribunal, un des plus anciens de la monarchie, & le ſeul dont le reſſort s'étende dans tout le royaume. Les travaux de ce magiſtrat infatigable ayant été mis ſous les yeux du feu Roi, ont été récompenſés par les lettres de nobleſſe les plus flatteuſes que Louis XV lui a accordées.

(*Cet article eſt de* M. DE LAUS DE BOISSY, *lieutenant-particulier du ſiége de la connétablie.*)

PRUSSE. Dans le Dictionnaire, l'article *Brandebourg* renvoie à l'article *Pruſſe*, & il n'y a point d'article *Pruſſe*. Ce court article va y ſuppléer.

La partie de l'Allemagne qui forme aujourd'hui le royaume de Pruſſe, appartenoit autrefois à l'Ordre teutonique, un de ces Ordres militaires & religieux nés des Croiſades. Le prince Albert de Brandebourg, qui en étoit le Grand-Maître du tems de Luther, au ſeizième ſiècle, conçut à ſoixante-neuf ans le deſir de ſe marier, de ſe réformer & de ſe faire une ſouveraineté héréditaire. Il épouſa la princeſſe Dorothée, fille du roi de Danemarck; il ſe fit luthérien, & il envahit la Pruſſe dont il dépouilla ſon Ordre; il n'en prit pour lui qu'une partie; il fut obligé d'abandonner l'autre à ſon oncle, Sigiſmond, roi de Pologne, & de lui faire hommage de la ſienne. La partie cédée à la Pologne ſe nomma *la Pruſſe royale*, & la partie reſtée au prince de Brandebourg, *la Pruſſe ducale*; celle-ci eſt devenue, en 1701, le royaume de Pruſſe. Ce royaume n'a donc encore qu'un ſiècle de durée; mais il a bien employé le tems pour l'accroiſſement de ſa puiſſance & de ſa gloire.



QUATTROMANI (SERTORIO), (*Hist. litt. mod.*), né à Cosenza dans le royaume de Naples, vers 1541, cultiva la littérature & le poésie. On a un recueil de ses œuvres, qui contient des vers latins, des vers italiens, des lettres. Sannazar est son modèle, & il est très-inférieur à Sannazar. Mort vers l'an 1606.

QUERHOENT ou KERHOENT, (*Hist. de Fr.*), ancienne Maison de Bretagne.

1°. Paul, chevalier, seigneur de Querhoent, mourut vers l'an 1105.

2°. Alain de Querhoent, second du nom, chevalier, seigneur de Troheon, épousa, le 3 février 1530, l'héritière de Kergournadech, & par ce mariage unit l'*antiquité* de Querhoent avec la *chevalerie* de Kergournadech (car c'est par ces mots qu'on caractérise dans le pays ces deux Maisons, du nombre des quatre plus considérables de l'évêché de Léon). La chevalerie de Kergournadech est aussi de la plus grande antiquité; car, suivant un ancien proverbe breton, *avant qu'il y eût monsieur ou seigneur en aucune maison, il y avoit un chevalier à Kergournadech.*

De ce mariage naquit, entr'autres enfans, tant mâles que femelles, Françoise de Querhoent, qui épousa, le 23 mai 1550, René de Penancouet, chevalier, seigneur de Keroualle: ceux-ci furent les bisaïeuls de Louise-Renée de Penancouet de Keroualle, cette fameuse maîtresse de Charles II, roi d'Angleterre, duchesse de Portsmouth en Angleterre, & d'Aubigny en France.

3°. & 4°. Olivier de Querhoent, fils d'Alain II, & François son petit-fils, étoient chevaliers de l'Ordre du Roi.

5°. Dans la branche de Coëtanfao, François-Toussaint, marquis de Coëtanfao, lieutenant-général des armées du Roi, premier sous-lieutenant des chevau-légers de la garde, se trouva & se distingua au combat de Leuze, où les chevau-légers signalèrent particuliérement leur valeur. François-Toussaint, en qualité de maréchal-de-camp, se trouvoit à leur tête aux batailles de Ramillies en 1706, & de Malplaquet en 1709. Il fut blessé à l'une & à l'autre de ces deux affaires.

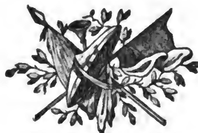
6°. Maurice-Sébastien, un de ses frères, dit le comte de Coëtanfao, capitaine de cavalerie au régiment de Toulouse, fut tué à la bataille de Ramillies.

7°. Jean Sébastien, marquis de Coëtanfao, un autre de leurs frères, se trouva aux siéges de Palamos, de Landau, de Fribourg, du Quesnoi, de Douai; aux batailles & combats de Fridelingue, de Monderking, d'Hochstet, d'Oudenarde, de Malplaquet. A Monderking il reçut quatre blessures considérables; à Malplaquet, il fut fait prisonnier, après avoir eu une épaule démise & avoir été blessé de deux coups de sabre, l'un à la main, l'autre au front, pour lequel il fallut le trépaner.

QUINTINUS & NANNIUS, (*Hist. rom.*), deux généraux romains, dont le premier a laissé, comme Varus, un nom tristement célèbre par un grand désastre; le second en fut préservé par sa prudence. Sous l'empire de Théodose & de Valentinien II, les Français, à la suite de leurs princes Ginobaud, Marcomir & Sunnon, vers l'an 388, passoient souvent le Rhin pour faire dans la Gaule des excursions que Nannius & Quintinus furent chargés de réprimer. A l'approche de ces deux généraux, une partie des Français repassa le Rhin à Cologne, pour mettre en sûreté chez eux le butin qu'ils avoient fait; une autre partie resta dans la Gaule pour en faire encore, & celle-ci osa se mesurer avec les Romains. Il y eut entre les armées ennemies, dans la forêt Charbonnière, une rencontre qui fut entiérement à l'avantage des Romains. La forêt Charbonnière occupoit alors presque tout le pays qu'on appelle aujourd'hui le Hainaut, & elle tiroit ce nom de *Charbonnière* de la quantité de charbon de bois de hêtre qui s'y faisoit, comme il s'y fait encore. Nannius, content de sa victoire, crut devoir la borner pour l'assurer, & ne passa point la barrière du Rhin. Quintinus la franchit, & s'engagea dans des bois inconnus où il s'égara, & dans des marécages d'où il ne put se tirer. Les Français, qui d'abord avoient paru fuir devant lui, & dont les grands villages, composés de maisons ou cabanes éparses au milieu des bois, n'offroient que de vastes déserts absolument abandonnés, les Français paroissent tout à coup sur les hauteurs, d'où ils dominent tout le pays, & d'où ils lancent une multitude de traits empoisonnés, dit-on, avec le jus de certaines herbes si venimeuses, que ces traits portoient toujours une mort certaine. Les Romains alors se trouvèrent enfermés entre les bois, dans une plaine marécageuse & bourbeuse, où les chevaux & les hommes enfonçoient au point de ne pouvoir s'en arracher; ils tomboient tous les uns sur les autres sans espoir ni moyen de se relever. Les Français n'eurent qu'à frapper & tuer: soldats, officiers, chefs, presque tout périt, & cette

cette défaite est au nombre des plus déplorables qui aient affligé & humilié l'orgueil romain.

QUOD-VULT-DEUS, nom si beau pour un chrétien & pour un évêque, qu'il y a tout lieu de penser que c'étoit un nom choisi exprès, fut celui d'un évêque de Carthage, qui occupoit ce siége lorsque cette ville fut prise, en 439, par Genseric, roi des Vandales. On raconte que ces Barbares l'embarquèrent lui & les prêtres de son église dans de vieux navires qui faisoient eau de tous côtés & sans aucune provision, les abandonnant ainsi aux vents & aux flots; ils firent voile vers l'Italie, & arrivèrent heureusement à Naples, où ils furent recueillis comme des confesseurs de la Foi, échappés miraculeusement aux dangers d'une telle navigation.



RAOUL. (*Hist. litt. mod.*) Deux écrivains de ce nom se sont fait connoitre dans le tems des premières croisades.

1°. L'un nommé Raoul Ardent, parce qu'on lui trouvoit alors beaucoup de feu dans l'esprit, & qu'il avoit beaucoup de zèle pour la Foi, surtout pour la foi aux croisades, étoit un prêtre du diocèse de Poitiers, qui suivit Guillaume IX, comte de Poitiers, à la croisade de 1101, & qui mourut, à ce que l'on croit, dans la Palestine. Il a laissé un recueil d'Homélies latines : on les a imprimées en 1586 : on les a aussi traduites en français.

2°. L'autre, nommé Raoul de Caen, du lieu de sa naissance, a eu dans un siècle de superstition le mérite de combattre une fable superstitieuse. Il a écrit l'histoire de Tancrède, l'un des chefs de la première croisade. Un autre historien de la même croisade, Raimond d'Agiles, & après lui une foule d'auteurs, s'étoient efforcés d'accréditer la prétendue découverte de la *sainte lance*, c'est-à-dire, de la lance dont J. C. avoit eu le côté percé. Raoul de Caen traite hautement cette découverte d'imposture. Mort vers l'an 1115.

REGILIEN. (*Hist. rom.*) *Quintus Nonius Regilianus* fut un de ces aventuriers qui se multiplièrent à l'infini sous le règne du foible empereur Gallien, & qu'on nomma tyrans, parce qu'ayant tous prétendu à l'Empire, ou bien y étant parvenus sans y prétendre, ils ne furent pas s'y maintenir, & succombèrent sous le poids de cette entreprise, souvent formée sans leur aveu, souvent même contre leur gré. Ces promotions irrégulières à l'Empire imposoient la nécessité de réussir; c'étoient des arrêts de mort quand on ne réussissoit pas. Regilien étoit Dace d'origine : on croit qu'il étoit parent de ce Décébale, vaincu par Trajan; il servit avec distinction dans les armées romaines, & acquit surtout beaucoup de réputation sous l'empire de Valérien; il parvint aux premiers emplois militaires. Sous l'empire de Gallien, il commanda en chef dans l'Illyrie & dans la haute Mœsie; il y remporta des victoires assez considérables l'an 260; enfin il fut malheureusement assez en vue pour qu'on jetât les yeux sur lui dans le mécontentement général qu'excitoit Gallien, & au milieu du profond mépris qu'inspiroit ce Prince. La manière dont Regilien fut élu Empereur, & les motifs qui concoururent à son élection, méritent d'être observés, & appartiennent à l'histoire de l'esprit humain. Des officiers de l'armée de Regilien, étant à souper ensemble, s'entretenoient de leur général, & remarquoient le rapport grammatical qui se trouvoit entre son nom & le titre de Roi. Ce rapport leur parut d'un heureux présage, &, s'échauffant sur cette idée superstitieuse, ils en vinrent jusqu'à le revêtir de la pourpre dès le lendemain. Les peuples d'Illyrie applaudirent à ce choix; mais, bientôt épouvantés des préparatifs de guerre & de vengeance que les partisans de Gallien faisoient sous son nom, ils communiquèrent leur frayeur aux soldats de Regilien, qui le massacrèrent au moment où, pour soutenir l'honneur de leur choix, il se préparoit à porter la guerre chez les Sarmates. Ce fut l'an 263.

REYNA (CASSIODORE), (*Hist. litt. mod.*), auteur d'une traduction de la Bible en espagnol, sous ce titre : *La Biblia que es los sacros libros del viejo y nuevo testamento, transladata en espanol.* Cette traduction est toute calviniste : elle parut en 1569, non en Espagne, où le calvinisme n'avoit pu pénétrer, mais à Bâle. L'auteur, qui a caché son nom sous ces deux lettres initiales, C. R., a mis à la tête de son ouvrage un long discours en faveur des traductions de la Bible en langue vulgaire. La sienne est devenue très-rare.

ROBERT-GROSSE-TÊTE, (*Hist. litt. mod.*), en latin *Capito*, né en Angleterre dans le pays de Suffolck, de parens pauvres, parvint à l'archidiaconé de Leicester, & en 1235 à l'évêché de Lincoln. Il est principalement connu par son opposition aux entreprises de la cour de Rome, qu'il y avoit alors quelque courage à combattre, mais qu'il n'y a plus depuis long-tems que de la bassesse & de l'impiété à outrager. Par une suite du même principe, il défendit avec beaucoup de force la juridiction de l'Ordinaire contre les moines, qui, cherchant à s'y soustraire, intéressoient l'autorité pontificale à leur accorder des exemptions destructives de toute discipline & de toute hiérarchie. Le pape Innocent IV ayant accordé d'office une dispense, relativement à un canonicat de l'église de Lincoln, trouva dans l'évêque l'opposition la plus vigoureuse & la plus constante. On a quelques-unes des lettres de cet évêque dans le recueil de Brown, intitulé *Fasciculus rerum expetendarum.* Son ouvrage *sur les Observations légales* a été réimprimé à Londres dans le dernier siècle; son *Testamentum duodecim Prophetarum* est devenu très-rare; ce qu'il ne faut pas prendre pour un éloge, car les bons livres se réimpriment en proportion du besoin ou de l'empressement. Son *Abrégé de la sphère*, ses Commentaires sur les analytiques d'Aristote, ont eu de la réputation. En général il aimoit

les lettres, haïssoit les vices & le désordre, & s'est plu à faire la guerre à ces derniers dans la plupart de ses ouvrages. Il mourut en 1253.

ROYE (DE), (*Hist. de Fr.*), nom d'une ancienne Maison fondue dans celles de Condé & de la Rochefoucauld, vers le milieu du seizième siècle : ce nom lui venoit d'un bourg de la Picardie. Dès le onzième & le douzième siècle, des seigneurs de Roye, de cette Maison, avoient accordé ou confirmé des franchises aux églises de Cambrai & de Saint-Quentin.

1°. Barthélemi de Roye étoit en faveur auprès de Philippe-Auguste, qui lui donna, en 1199, la forêt d'Herelle près Mont-Didier, & qu'il accompagna au siége de Rouen, dont il signa la capitulation en 1204, & dix ans après à la bataille de Bovines. Il fut fait chambrier de France en 1209, & fonda, en 1221, l'abbaye de Joyenval près Saint-Germain, dans la forêt de Marly, où il est enterré.

2°. Son petit-neveu, Mathieu, premier du nom, suivit saint Louis dans ses deux voyages d'outremer en 1248 & en 1270, & servoit encore en Flandre en l'an 1300.

3°. Jean II son fils rendit de grands services au roi Philippe de Valois, & se distingua surtout par sa belle défense de Tournai contre Edouard III, en 1340.

4°. Mathieu II, fils de Jean II, après de longs & utiles services rendus aux rois Philippe de Valois & Jean, fut un des seigneurs donnés en ôtage, en 1360, pour la délivrance de ce dernier. Il resta quatorze ans en Angleterre.

5°. Dans la branche des seigneurs du Plessier & d'Aunoi, Mathieu IV servit en Flandre en 1337 sous le connétable d'Eu, & en 1340 sous le duc de Normandie (depuis le roi Jean) en 1358 & 1359. Il servit bien le dauphin Charles, alors Régent; en 1360 il passa en Angleterre pour ramener le roi Jean en France; en 1364 il étoit à la bataille de Cocherel.

6°. 7°. 8°. Mathieu IV eut trois fils tués à la funeste bataille de Nicopolis; savoir : Jean I, chambellan du Roi, avantageusement connu d'ailleurs par la défense de la ville d'Aire contre les Anglais, en 1383, & par une expédition d'Afrique, où il avoit suivi le duc de Bourbon.

Renaud de Roye, seigneur de Milly, l'un des hommes les plus adroits de son tems, qui, en 1360, avoit défendu pendant trente jours un pas d'armes près de Calais, & qui, en 1383, avoit servi avec distinction en Flandre sous le connétable de Clisson.

Enfin Dreux de Roye, dit Lancelot, maître des eaux & forêts de Languedoc.

9°. Mathieu V, seigneur de Roye, fils de Jean I. & neveu de Renaud & de Dreux, fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt.

10°. Antoine, sire de Roye, petit-fils de Mathieu V, fut tué à la bataille d'Azincourt.

11°. Eléonore, dame de Roye, de Conti, &c. sa petite-fille, porta ce nom de Conti avec la terre dans la Maison de Condé.

12°. Et Charlotte de Roye, comtesse de Rouci, sa sœur, porta sa part des biens de la Maison de Roye, dans la Maison de la Rochefoucauld.

13°. Mathieu IV, mentionné sous le n°. 5, outre ses trois fils tués à Nicopolis, en eut encore deux très-recommandables; savoir : Mathieu, dit *Tristan*, seigneur de Busanci, qui s'étoit signalé au siége de Duras, & qui, servant en Flandre sous le connétable de Clisson, avoit été fait prisonnier. Il mourut le 8 décembre 1386, dans une expédition en Espagne.

14°. Gui de Roye, successivement chanoine de Noyon, doyen de Saint-Quentin, évêque de Verdun, de Castres, de Dol, archevêque de Tours, de Sens, & enfin de Reims. C'est lui qui a fondé à Paris, en 1399, le collége de Reims. Il vécut beaucoup à la cour des Papes d'Avignon. Enfin, étant en chemin pour se rendre au concile de Pise, assemblé dans la vue de faire cesser le schisme, un homme de sa suite prit querelle dans un bourg, près de Gênes, avec un autre homme qu'il tua; cet accident excita une sédition furieuse. Le prélat, qui se vit investi dans sa maison, voulut descendre pour appaiser le tumulte, lorsqu'il fut frappé d'un coup d'arbalète, dont il mourut le 8 juin 1409.

15°. Il eut un petit-neveu nommé, comme lui, Gui de Roye, qui, attaché d'abord au parti de Bourgogne, mais rendu au service de son Roi par la paix d'Arras, contribua beaucoup à la réduction de la Normandie, notamment à la prise de Pont-Audemer en 1449. Il y fut armé chevalier par le Roi. Le duc de Bourgogne le fit, en 1461, chevalier de son Ordre de la Toison-d'Or. Il mourut en 1463.



SAINT-LAMBERT (JEAN-FRANÇOIS), (*Hist. litt. mod.*), gentilhomme lorrain, l'un des quarante de l'Académie française, auteur de ce beau *Poëme des Saisons* & de plusieurs autres excellens ouvrages tant en prose qu'en vers, est un des écrivains du dix-huitième siècle, dont les talens & les mœurs ont le plus honoré les Lettres. Son père étoit attaché à ce duc de Lorraine, Léopold, dont la mémoire sera éternellement en bénédiction dans la Lorraine, que Stanislas *le Bienfaisant* n'a pu faire oublier, parce qu'il le rappeloit sans cesse par sa bonté, & que M. de Voltaire, dans *le Siècle de Louis XIV*, a tant fait aimer à ceux même qui ne l'ont jamais connu. M. de Saint-Lambert fut élevé par son père dans une petite terre nommée Flaccour, voisine de la terre de Craon, appartenante à la Maison de Beauvau-Craon; c'est à la faveur de ce voisinage que s'est formée la constante & respectable amitié qui l'a toujours uni avec M. le maréchal-prince de Beauvau, chef de cette illustre Maison, moins distingué par son rang & par ses dignités, que par ses talens & ses services militaires, son amour éclairé pour les Lettres, son amour sévère pour la justice, ses grandes & nobles qualités si bien assorties à sa haute naissance & à sa noble figure. C'étoit déjà une faveur marquée du Ciel, que ce voisinage qui les offrit l'un à l'autre, & qui commença leur amitié :

Notitiam primosque gradus vicinia fecit
Tempore crevit amor.

Les œuvres de M. de Saint-Lambert présentent plus d'un monument de cette amitié qui a duré toute leur vie.

Les Jésuites de Pont-à-Mousson dirigèrent en partie son éducation, &, disciple reconnoissant, il les traite fort bien dans une Epître badine & très-agréable sur le jansénisme, adressée au même prince de Beauvau :

Indulgente Société,
O vous dévots plus raisonnables,
Apôtres pleins d'urbanité,
Le goût polit vos mœurs aimables;
Vous vous occupez sagement
De l'art de penser & de plaire,
Aux charmes touchans du bréviaire
Vous entremêlez prudemment,
Et du Virgile, & du Voltaire, &c.

M. de Saint-Lambert, dans cette pièce, se montre philosophe moliniste, mais surtout il se montre poëte aimable, correct, élégant, plein de goût. Dès sa plus tendre jeunesse il avoit donné des preuves de ce goût exquis, & montré les plus heureuses dispositions pour les Lettres; mais à l'état d'homme de lettres, il crut devoir joindre ce qu'on appelle plus particulièrement dans le monde un état : ce fut l'amitié qui le détermina dans ce choix; il prit le parti qu'avoit pris son illustre ami, & qui ne l'en séparoit point, le parti du service; il servit d'abord dans les gardes lorraines. Le roi de Pologne, Stanislas, le connut, l'aima, se l'attacha, & dans la suite le fit grand-maître de sa garde-robe. Distingué, chéri de tout ce qui composoit la cour de Lunéville, c'est dans cette excellente école qu'il acheva de se former l'esprit & le goût. Il put dire comme Voltaire, qui lui-même faisoit partie alors de cette cour choisie :

Je coule ici mes heureux jours
Dans la plus tranquille des cours,
Sans intrigue, sans jalousie,
Auprès d'un Roi sans courtisans,
Près de Boufflers & d'Emilie;
Je les vois & je les entends :
Il faut bien que je fasse envie.

Il voyoit, il entendoit de plus l'auteur de ces vers, qui n'étoit pas un des moindres ornemens de la cour qu'il a chantée. M. de Saint-Lambert a vécu trois ans dans l'intimité à Cirey avec madame du Châtelet & ce même Voltaire, dont il fut toujours l'admirateur & l'ami, sans jamais entrer dans aucune des tracasseries littéraires où cette liaison, d'ailleurs si honorable, pouvoit naturellement engager. Esprit toujours sage & toujours décent, il sourioit avec l'indulgence de la vraie philosophie & de l'amitié à ces saillies piquantes & malignes dont, par la perfection de son goût, autant que par celle de sa raison, il eût supprimé une partie, à ces facéties gaies jusqu'à la bouffonnerie, qui quelquefois sembloient déroger à la gloire de ce vieillard admirable, l'homme du monde qui a le plus fait rire les gens d'esprit, & le plus fait pleurer les ames sensibles. M. de Saint-Lambert auroit été l'ami le plus propre à le contenir dans les bornes de la sagesse & des bienséances, si ce grand-homme, fait pour dominer sur les esprits, avoit pu laisser à un autre quelque empire sur le sien. M. de Saint-Lambert ne se permettoit de lui offrir pour toute leçon que son exemple.

Toujours guidé par le devoir & l'amitié, il suivit M. de Beauvau dans le service de France sans quitter celui du roi de Pologne. Il fut bientôt distingué comme militaire par les généraux français, qui le placèrent constamment dans l'état-major de l'armée. Il fit dans la guerre de 1755 les campagnes de Mahon & de Saint-Cast en Bretagne; il fit diverses autres campagnes en Allemagne & en Italie, toujours cultivant les Lettres, exerçant son talent poétique au milieu des camps sans jamais négliger aucun des devoirs de son état, & toujours ami de la paix au milieu de la guerre. *Voyez* ses vers sur la paix de 1748.

Dans les intervalles de la guerre, il fut conduit par son ami sur le grand théâtre de la capitale, où il faut que tous les grands talens viennent se réunir & se perfectionner; il ne tarda pas à être lié avec les hommes les plus célèbres, & dans le monde, & dans les Lettres, les Montesquieu, les Fontenelle, le président Hénault, d'Alembert, &c. Alors son sort fut fixé à Paris & son cœur s'y attacha; il y vécut dans la maison, avec la famille & les amis de M. & madame de Beauvau, qu'il suffit de nommer pour présenter l'idée de tous les charmes dont la société soit susceptible, & pour donner une signification précise & sensible au mot, *bonne compagnie*, si souvent employé au hasard par la vanité. Son cœur y forma une autre liaison, mémorable dans les fastes de l'amitié, dont, pendant un demi-siècle, une conformité parfaite de goûts, de sentimens, d'opinions, de vertus n'a jamais permis à aucun orage de troubler la paix, où l'habitude n'a jamais introduit ni langueur ni négligence; dans laquelle une estime profonde, un vif desir de plaire, des soins continuels, les attentions les plus délicates sembloient renouveler chaque jour la fraicheur & le charme d'une amitié naissante, & qui enfin leur a procuré cinquante ans de bonheur. C'est à celle qui lui inspira cette amitié parfaite qu'il paroît dédier son poème *des Saisons* par ces vers charmans :

Et toi, qui m'as choisi pour embellir ma vie,
Doux repos de mon cœur, aimable & tendre amie,
Toi qui sais de nos champs admirer les beautés,
Dérobe-toi, Doris, au luxe des cités,
Aux arts dont tu jouis, au monde où tu sais plaire;
Le printems te rappelle au vallon solitaire;
Heureux si, près de toi, je chante à son retour
Ses dons & ses plaisirs, la campagne & l'amour!

Ce seul mot, *Doux repos de mon cœur*, exprime mieux le caractère de cette amitié sainte & heureuse, que tout ce que nous en avons dit & que nous aurions pu en dire encore. Heureux qui trouve à reposer son cœur!

Le privilége des grands poètes est d'éterniser le souvenir des sentimens qu'ils ont ou inspirés ou éprouvés, & de ceux qui en ont été l'objet. M. de Saint-Lambert, dans le même poème, a aussi érigé à sa constante & reconnoissante amitié pour M. & madame de Beauvau, un monument que le tems respectera.

Plaisirs de mes amis, vous remplirez mon cœur!
Oui, je verrai, Beauvau, ta gloire & ton bonheur,
J'entendrai célébrer ta vertu bienfaisante,
Ton ame toujours pure & toujours indulgente,
Ta valeur, ta raison, ta noble fermeté,
Ton cœur ami de l'ordre & juste avec bonté.
Je verrai la compagne à tes destins unie,
Embellir ton bonheur, seconder ton génie,
Et pour elle & pour toi croître de jour en jour
Du public éclairé le respect & l'amour.
Vos succès, vos plaisirs, votre union charmante,
Ce spectacle si doux de la vertu contente,
Me tiendront lieu de tout, &c.

Il avoit acquis, dans la même société, un autre ami qu'il regrette avec la tendresse la plus pathétique & la plus pénétrante.

Ces vallons sans troupeaux, ces forêts sans concerts,
Ces champs décolorés, ce deuil de l'Univers,
Rappellent à mon cœur des pertes plus sensibles.
Je crois me retrouver à ces momens horribles
Où j'ai vu mes amis que la faulx du trépas
Menaçoit à mes yeux ou frappoit dans mes bras.
De Chabot expirant je vois encor l'image,
Je le vois à ses maux opposer son courage,
Penser, sentir, aimer au bord du monument,
Et jouir de la vie à son dernier moment.
Objet de mes regrets, ami fidèle & tendre,
J'aime à porter mes pleurs en tribut à ta cendre.
Malheur à qui les dieux accordent de longs jours!
Consumé de douleurs vers la fin de leur cours,
Il voit dans le tombeau ses amis disparoître,
Et les êtres qu'il aime arrachés à son être;
Il voit autour de lui tout périr, tout changer;
A la race nouvelle il se trouve étranger,
Et lorsqu'à ses regards la lumière est ravie,
Il n'a plus, en mourant, à perdre que la vie.

Si ce ne sont pas là des plus beaux vers de sentiment qu'il y ait dans la langue, il faut renoncer à parler de poésie. Les vers de description, dans leur genre, n'y sont pas inférieurs. Tous sont ce qu'ils doivent être, pleins, élégans, faciles, harmonieux, justes pour l'image, touchans par le sentiment qui les anime, intéressans par l'expression. Cependant, le croiroit-on? le mérite aujourd'hui bien reconnu de ce poème ne l'a pas toujours été. A sa naissance, il y eut une espèce de

conjuration secrète pour en empêcher le succès. Les gens du monde, occupés des plaisirs de Paris ou des intrigues de la cour, accusoient d'insipidité les descriptions champêtres; *l'innocence des champs n'étoit point du tout leur fait.* A la vérité, les vrais & grands poètes, les Voltaire, les Laharpe, les Delille, &c. rendoient hautement témoignage au mérite éminent de ce poème; mais les poètes d'un rang inférieur étoient plus avares d'applaudissemens; ils ne pouvoient aimer un ouvrage qui, par la comparaison, mettoit dans tout son jour leur médiocrité.

Urit enim fulgore suo qui prægravat artes
Infrà se positas.

De plus, M. de Saint-Lambert avoit fourni de fort bons articles à l'*Encyclopédie;* il n'en fallut pas davantage aux ennemis des philosophes, pour faire, de l'éloge ou de la critique du poème des Saisons, une affaire de parti. De ces diverses dispositions, toutes assez ennemies, se formoit contre cet ouvrage comme une voix sourde qui s'efforçoit de le décrier, mais qui fut bientôt étouffée par les cent voix de la Renommée & par les éditions multipliées de ce poème.

Les poésies fugitives qui l'accompagnent, sont autant de petits chefs-d'œuvre de goût. Tout y est gracieux, correct, élégant, fini. On y trouve encore de beaux monumens consacrés à l'amitié: par exemple, l'épître charmante à M. le prince de Beauvau, qui commence par ce vers:

Je revois donc les bords où le ciel m'a fait naître.

& qui finit par ceux-ci:

Auprès de toi souvent j'oublie
Tous ces mortels légers, aveugles ou pervers;
Si je méprise en eux la Nature avilie,
J'admire & j'aime en toi la Nature ennoblie;
Sans toi, j'irois chercher les plus sombres déserts,
Et dans un antre obscur ou sous un toit de chaume,
Pleurant d'avoir connu le néant des vertus,
Je m'écrierois avec Brutus:
O vertu! n'es-tu qu'un fantôme?

Les vieillards peuvent se rappeler l'éclatant succès qu'eurent, à leur naissance, les deux petites pièces intitulées, l'une *le Soir*, l'autre *le Matin*, où l'on trouve le germe, plus développé dans le *Poème des Saisons*, du talent de peindre la Nature, & d'animer les tableaux physiques par des idées morales & des traits de sentiment. Une jolie pièce de vers étoit un événement alors (on imprimoit bien moins qu'aujourd'hui); elle couroit en manuscrit; on se l'arrachoit; on en tiroit des copies. On remarqua surtout, dans la pièce *du Matin*, un modèle parfait (si pourtant il faut des modèles dans ce genre), un modèle de l'art de dire avec grâce, avec délicatesse, avec la décence la plus heureuse, des choses libres jusqu'à la licence, mais où la licence disparoit sous les ornemens poétiques & sous les traits du sentiment. Faut-il indiquer ce morceau?

J'ai su, près du bonheur suprême, &c.

Le Triomphe d'Alexandre ou *Apelle & Campaspe*, *Pygmalion*, &c. tout cela est charmant & fini.

La chanson:

Sans dépit, sans légéreté, &c.

imitée de Métastase, n'emploie que des traits d'indifférence choisis. La pièce de Métastase, pleine d'esprit & d'agrément, seroit un peu longue pour une chanson française: le goût tend toujours à abréger. Les *Contes*, les *Fables orientales*, sont en petit des modèles de narration; pas un mot de trop ni de trop peu, & une morale toujours noblement exprimée ou finement sous-entendue.

M. de Saint-Lambert parle avec trop d'indifférence ou de modestie de ses poésies fugitives (bagatelles, si l'on veut, mais bagatelles charmantes), lorsqu'il dit que si elles étoient ignorées, il ne les feroit pas connoitre; mais il a bien raison d'ajouter que puisqu'elles ont été souvent imprimées, il est bon qu'elles le soient enfin correctement. En effet, je l'ai vu quelquefois étrangement défiguré dans ces éditions auxquelles il n'avoit pas présidé:

Sur ces vers:

La raison des parens gêne le premier âge,
La tendresse & l'humeur nous prodiguent leurs soins.

le correcteur fut blessé de ce mélange de tendresse & d'humeur de la part des parens; il aima mieux croire qu'il y avoit là une erreur de copiste, & il mit:

La tendresse *& l'amour* nous prodiguent leurs soins.

Cette battologie n'est assurément pas du style de M. de Saint-Lambert, qui veut toujours que chaque mot ait sa signification propre.

Dans cet autre vers:

Je croyois que nos cœurs s'attendoient pour aimer.

le correcteur n'a pas senti l'élégance particulière de ce mot *aimer*, employé ainsi au neutre & dans une acception non restreinte: il a cru devoir spécifier, & il a mis:

Je croyois que nos cœurs s'attendoient pour *s'aimer*.

Ces beaux changemens rappellent la fameuse correction faite par un imprimeur à la réponse de M. de Fontenelle au cardinal Dubois, alors pre-

mier miniftre, en le recevant à l'Académie françaife. M. de Fontenelle donnoit à cet étrange Cardinal, à cet étrange premier miniftre, à cet étrange académicien, un éloge que vraifemblament il n'avoit pas mérité, celui d'avoir mis le jeune roi Louis XV au fait des affaires du royaume. Il lui difoit en toutes lettres : *Vous vous rendez inutile autant que vous le pouvez*. L'*habile* imprimeur comprit d'abord qu'on ne fe rend pas *inutile* exprès, & il mit : *Vous vous rendez* utile *autant que vous le pouvez*.

Or maintenant veillez, graves auteurs.....

. . . .

Pour rencontrer de pareils correcteurs.

On a vu plus d'un bel efprit affectant du mépris pour *le métier d'auteur*, & recherchant le titre d'*homme aimable*, d'*homme de compagnie*, fe tromper au point de prendre des airs de légéreté, des tons frivoles, du perfifflage, pour de l'ufage du monde & pour de l'amabilité; c'eft ce qui a perdu le pauvre Dorat, qui, s'il avoit moins voulu être *un joli homme*, avoit de quoi être un écrivain affez fenfé; mais toutes fes préfaces, bien analyfées, fe réduifent à ce propos du marquis de Mafcarille : *Tout ce que je fais a l'air cavalier; cela ne sent pas le pédant.* M. de Voltaire lui-même ne s'eft pas toujours affez préfervé de ce travers de parler avec mépris de l'état qu'il a tant honoré. Quand il a voulu être *comte*, & qu'il en a pris le titre, ne defcendoit-il pas, par cette vanité, trop au deffous de ce grand nom de Voltaire ? Quand il dit :

Que Dufrefny, plus fage & moins diffipateur,
Ne fût pas mort de faim, *digne mort d'un auteur !*

étoit-ce à lui à répéter cette vieille & ignoble plaifanterie, digne d'un financier du tems des *Turcaret ?* Quand il a fi fouvent reproché à des écrivains moins fortunés que lui, *le grenier* d'où ils prétendoient inftruire le monde qu'ils ne connoiffoient pas, devoit-il répandre ainfi le ridicule & l'opprobre fur la pauvreté ? M. de Saint-Lambert, fans rien méprifer, fans rien rechercher, fans rien affecter, étoit à la fois homme de cabinet & homme du monde, fupérieur dans fes écrits & aimable dans la fociété. Placé au centre de la meilleur compagnie, il avoit fenti tout ce qu'elle a de charmes; il avoit pris ce qu'elle a de bon, & il fe l'étoit rendu propre. Il foutenoit dans le monde la dignité des Lettres par la dignité de fon caractère, de fes mœurs, de fes manières, & il fourniffoit aux gens de lettres un modèle de ce que l'ufage du monde pourroit ajouter à leur mérite. On a beaucoup agité la queftion fi la fociété leur étoit plus avantageufe ou plus nuifible : il étoit la preuve qu'elle fert aux bons efprits, qu'elle épure le goût fans ralentir le génie; qu'elle infpire plus de defir, & donne plus de moyens de plaire. Peut-être, plus folitaire, auroit-il produit davantage; mais de combien de bonheur il fe feroit privé ! Et quand un écrivain n'a rien fait que d'excellent, que peut-on lui demander de plus ?

On découvre dans fes ouvrages les principes qui ont réglé fa vie, & auxquels il a été fidèle; & l'on n'y trouve aucune de ces erreurs où les fyftèmes engagent trop fouvent, aucune de ces contradictions où jette une imagination déréglée, qui s'enflamme tour-à-tour fur *le pour* & fur *le contre*.

Il fut reçu à l'Académie françaife en 1770, après la publication de fon poème, qui exigeoit fi impérieufement l'Académie, que les petites cabales dont nous avons parlé, ne purent empêcher que cette juftice ne lui fût promptement rendue.

Il avoit entrepris un autre poème intitulé *Le Génie*, & certes c'étoit à lui à célébrer le génie, dont il avoit tous les avantages, & dont il n'avoit point les écarts. Cet ouvrage cependant n'a point été terminé.

C'étoit à lui auffi qu'il appartenoit de tracer, à l'homme vivant en fociété, tous fes devoirs, lui qui les rempliffoit fi bien; c'eft ce qu'il a exécuté avec la philofophie & l'éloquence de Cicéron, mais fous un point de vue différent, relatif aux diverfes fortes de gouvernemens, dans le livre *des Principes des Mœurs chez toutes les Nations*. Les deux inébranlables fondemens fur lefquels repofe fa renommée littéraire, font : 1°. *le Poème des Saifons*, fruit de fes plus belles années, 2°. fes *Principes des Mœurs*, ouvrage en profe, monument de fa maturité, produit des réflexions les plus profondes, appliquées à de vaftes connoiffances, furtout à celle de l'homme, dont il n'exige rien qui paffe les forces de la Nature, & qui ne foit conforme à la raifon.

Ses autres titres, moins confidérables, qui auroient fuffi pour faire une réputation à beaucoup d'autres écrivains, ne font pour lui que comme une furabondance de droit à la gloire littéraire.

Tout ce qui vient d'être dit eft contenu en fubftance dans l'infcription fimple, noble & tendre que l'amitié a gravée fur fa tombe.

Ci gît Jean-François SAINT-LAMBERT,
Né l'an 1716, le 16 décembre;
De l'ancienne Académie françaife,
Militaire diftingué,
Poète & peintre de la Nature,
Grand & fublime comme elle;
Philofophe moralifte,
Il nous conduifit au bonheur
Par la vertu;
Homme de bien fans vanité
Comme fans envie,
Il aima, il fut aimé.
Le monde & fes amis le perdirent
Le 9 février 1803.
Celle qui fut cinquante ans fon amie
A fait mettre cette pierre fur
Son tombeau.

Armes de la Maison de Saint-Remy de Valois, d'argent à une face d'azur, chargée de trois fleurs-de-lys d'or.

SAINT-REMY DE VALOIS (Mémoire sur la Maison de), issue du fils naturel qu'Henri II, roi de France, eut de Nicole de Savigny, dame & baronne de Saint-Remy.

Ier. Degré. — Ve. Aïeul.

Henri II, roi de France, eut de Nicole de Savigny, Henri de Saint-Remy, qui fuit. Ladite Nicole de Savigny, qualifiée haute & puissante Dame, Dame de Saint-Remy de Fontelle, du Chastellier & de Noez, épousa Jean Deville, chevalier de l'Ordre du Roi, & fit son testament le 12 janvier 1590, où elle déclara que le feu roi Henri II avoit fait don, *à Henri Monsieur son fils*, de la somme de 30000 écus sol, qu'elle avoit reçue en 1558 (1).

IIe. Degré. — IVe. Aïeul.

Henri de Saint-Remy, appelé *Henri Monsieur*, & qualifié haut & puissant seigneur, chevalier, seigneur & baron du Chastellier, de Fontelle, de Noez & de Beauvoir, chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, colonel d'un régiment de cavalerie & gens de pied, & gouverneur de Château-Vilain, épousa par contrat du 31 octobre 1592, passé à Essoye en Champagne, Dame Chrétienne de Luz (2), qualifiée haute & puissante Dame, veuve de Claude de Fresnay, seigneur de Touppy, chevalier de l'Ordre du Roi, & fille d'Honoré, seigneur Jacques de Luz, aussi chevalier de l'Ordre du Roi, & dame Michelle Dufay, seigneur & dame de Bazoilles. Il mourut à Paris le 14 février 1621, & eut de son mariage le fils qui suit :

IIIe. Degré. — Trisaïeul.

René de Saint-Remy, qualifié haut & puissant seigneur, chevalier, seigneur & baron de Fontelle, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, & capitaine de cent hommes d'armes, mourut le 11 mars 1663, & avoit épousé, par contrat du 25 avril 1646, passé à Essoye, Jaquette Breveau ; il eut entr'autres enfans le fils qui suit :

IVe. Degré. — Bisaïeul.

Pierre-Jean de Saint-Remy de Valois, qualifié haut & puissant seigneur, chevalier, seigneur de Fontelle, major du régiment de Bachivillier, cavalerie, naquit le 9 septembre 1649, fut baptisé à Fontelle le 19 octobre 1653, épousa en premières noces demoiselle Reine-Marguerite de Courtois, & en seconde, épousa par contrat du 18 janvier 1675, passé à Saint-Aubin, diocèse de Toul, demoiselle Marie de Mullot, fille de Paul de Mullot, écuyer, & de demoiselle Charlotte de Chaslus, mourut avant le 4 mars 1714 ; & de son second mariage eut un fils qui suit :

Ve. Degré. — Aïeul.

Nicolas-René de Saint-Remy de Valois, qualifié chevalier, baron de Saint-Remy, & seigneur de Luz, fut baptisé à Saint-Aubin-aux-Anges, diocèse de Toul, le 12 avril 1678 ; servit le Roi pendant dix ans, en qualité de garde-du-corps de Sa Majesté, dans la compagnie du duc de Charost ; quitta le service pour se marier ; épousa par contrat du 4 mars 1714, demoiselle Marie-Elizabeth Devienne, fille de Nicolas-François Devienne, chevalier, seigneur & baron de Fontelle de Nois, & conseiller du Roi, président, lieutenant-général civil & criminel au bailliage royal de Bar-sur-Seine, & de dame Elizabeth Merille ; mourut à Fontelle le 3 octobre 1759, & de son mariage eut deux fils, le premier, Pierre-Nicolas-René de Saint-Remy de Fontelle, né à Fontelle le 3 juin 1716, reçu, en 1744, cadet gentilhomme dans le régiment de Grassin, où l'on assure qu'il a été tué dans une occasion de guerre contre les ennemis du Roi ; le second, Jacques qui suit :

VIe. Degré. — Père.

Jacques de Saint-Remy de Valois, appelé d'abord de Luz, & ensuite de Valois, qualifié chevalier, baron de Saint-Remy, naquit à Fontelle le 22 décembre 1717, & fut baptisé le premier janvier 1718. Dans l'acte de son baptême, qui constitue son nom & son état, son père présent, est appelé & qualifié monsieur René de Saint-Remy de Valois, baron de Saint-Remy, & sa tante, qui fut sa marraine, y est appelée demoiselle Barbe-Thérèse, fille de feu M. Pierre-Jean de Saint-Remy de Valois : l'un & l'autre y ont signé Saint-Remy de Valois ; il épousa dans la paroisse de Saint-Martin de Langres, le 14 août 1755, Marie Josset, dont il avoit déjà un fils, qui suit, *& mourut à l'Hôtel-Dieu de Paris* le 16 février 1762 suivant. Son extrait mortuaire où il est appelé, est qualifié Jacques de Valois, chevalier baron de Saint-Remy.

VIIe. Degré. — Produisans.

Jacques de Saint-Remy de Valois, né le 25 février 1755, & baptisé le même jour dans l'église paroissiale de Saint-Pierre & de Saint-Paul de la ville

(1) Histoire généalogique de la Maison de France, par le Père Anselme, tome I, page 136.
Histoire de France, par le président Henault, troisième édition in-4°. page 315.
(2) Les deux sœurs puînées, Marine & Magdelaine de Luz, épousèrent, l'une, François de Choiseul, baron d'Ambouville ; & l'autre, Benjamin de Saussière, seigneur & baron de Tenance.

ville de Langres, reconnu & légitimé par ses père & mère dans l'acte de célébration de leur mariage, du 14 août de la même année.

Jeanne de Saint-Remy de Valois, née à Fontelle le 22 juillet 1756.

Marie-Anne de Saint-Remy, née aussi à Fontelle le 2 octobre 1757.

Nous Antoine-Marie d'Hosier de Serigny, chevalier, juge d'armes de la noblesse de France, chevalier grand-croix honoraire de l'Ordre royal de Saint-Maurice de Sardaigne,

Certifions au Roi la vérité des faits contenus dans le Mémoire ci-dessus, dressé par Nous sur titres authentiques. En foi de quoi nous avons signé le présent certificat, & l'avons fait contresigner par notre secrétaire, qui y a apposé le sceau de nos armes. A Paris, le lundi sixième jour du mois de mai de l'an mil sept cent soixante-seize.

Signé D'HOSIER DE SERIGNY.

Par Monsieur le juge d'armes de la noblesse de France.

Signé DUPLESSIS.

(*Article fourni.*)

SAINTE-PALAYE (DE LA CURNE DE). Dans le Dictionnaire, l'article *la Curne* renvoie à *Sainte-Palaye*, où l'on ne trouve rien. Jean-Baptiste de la Curne de Sainte-Palaye naquit à Auxerre en 1697. Notre histoire, notre langue, nos antiquités françaises l'occupèrent toute sa vie. Aussi savant que son ami M. de Foncemagne, & plus laborieux, ou du moins plus porté à écrire, il avoit entrepris & exécuté en partie les plus vastes ouvrages. Son *Glossaire français universel*, où chaque mot étoit accompagné de preuves & d'exemples des différens sens dans lesquels il avoit été pris dans les divers tems & par les différens auteurs, auroit été un monument précieux d'érudition, & cette érudition n'auroit pas été dépourvue d'agrémens : ç'auroit été l'histoire de la langue, & cette histoire auroit eu ses anecdotes & ses particularités, tantôt piquantes, tantôt intéressantes ; elle auroit eu aussi ses révolutions : on y auroit vu par quelles gradations, tantôt presqu'insensibles, tantôt plus brusques & plus marquées, tant de mots avoient passé de leur signification originaire à des significations très-détournées, très-éloignées, quelquefois tout opposées : c'est ce qui auroit été encore plus sensible dans une *histoire particulière des variations successives de notre langue*, qu'il a laissée en manuscrit. Il a laissé aussi un *Dictionnaire de nos antiquités françaises*. Ces vastes & utiles ouvrages pourront être imprimés un jour quand on comptera davantage sur le goût du public pour l'érudition & pour la connoissance des anciens usages. Tout ce que nous pouvons assurer, c'est que M. de Sainte-Palaye, par un style pur & simple qui ne manque pas d'élégance, sait donner à l'érudition tout l'agrément qui lui convient, & nous en apportons pour preuve ses excellens *Mémoires sur la Chevalerie*, que les femmes même lisent avec un plaisir qui atteste que le mérite de l'exécution répond à celui du choix du sujet. M. de Sainte-Palaye a rempli, comme M. de Foncemagne, le Recueil de l'Académie des inscriptions & belles-lettres, de savans Mémoires qui éclaircissent divers points de notre histoire, & qui ont, comme ceux de M. de Foncemagne, le mérite de faire autorité : c'est lui qui par des notices exactes a fixé nos idées sur divers écrivains des anciens tems de notre histoire, qu'il faut bien consulter quand on veut l'écrire, puisqu'enfin ils en sont les sources. Tels sont le médecin ou physicien Rigord, Guillaume le Breton, Glaber, le moine Helgaud, Guillaume de Nangis & ses continuateurs, les auteurs de la Chronique de Morigny, Froissard, &c. Mais M. de Sainte-Palaye n'étoit pas tellement renfermé dans notre histoire & nos antiquités, qu'il ne fit aussi quelquefois des excursions heureuses dans l'histoire ancienne, témoin la manière dont il concilie Denys d'Halicarnasse & Tite-Live sur six des premiers consulats de Rome. (*Voyez* tom. 8, pag. 363 & suiv. ; & ses remarques sur la vie de Romulus par Plutarque, tom. 7, pag. 114 & suiv.)

On croiroit qu'un savant, toujours occupé d'ouvrages si sérieux, de recherches si profondes, d'une littérature si austère, & prêtant si peu à l'imagination, sortoit à peine de son cabinet, ne connoissoit que ses livres & n'étoit connu que par ses œuvres. Tout au contraire, c'étoit un homme livré à toutes les douceurs de la société, qui les goûtoit & les faisoit goûter, qui vivoit beaucoup dans le monde, qui l'aimoit, qui en étoit aimé, & qu'on n'auroit jamais pris pour un savant sans sa réputation, n'ayant aucun des travers d'un homme de lettres, & portant partout le ton modeste, les manières simples & douces, la politesse aimable d'un homme de bonne compagnie. A ces qualités sociales il joignoit des vertus qui ne l'étoient pas moins. Ce fut lui qui mérita par excellence le nom de *Philadelphe*.

L'amitié mutuelle de M. de Sainte-Palaye & de M. de la Curne son frère a été célèbre dans le monde, & a intéressé tous les honnêtes gens. M. de Voltaire les appeloit *fratres Helenæ, lucida sidera* ; on pouvoit les appeler aussi par *nobile fratrum* :

Fraternis animis, virtutum & amore gemellum.

Mais il faut laisser parler de cette amitié M. de Chamfort, le successeur & le panégyriste de M. de Sainte-Palaye à l'Académie française,

Qui depuis...... mais alors il étoit vertueux (1).

car il célébroit la vertu du ton le plus touchant.

(1) *Et erat tùm dignus amari.* VIRG.

« La tendresse des deux frères, dit-il, commença dès leur naissance (car ils étoient jumeaux), » circonstance précieuse qu'ils rappeloient toujours » avec plaisir. Ce titre de jumeaux..... avoit le mérite de reculer pour eux l'époque d'une amitié » si tendre..... Ils lui devoient le bonheur inestimable de ne pouvoir trouver, dans leur vie entière, un moment où ils ne se fussent point aimés. » M. de Sainte-Palaye n'a fait que six vers dans sa » vie, & c'est la traduction d'une épigramme grecque sur deux jumeaux. Le testament des deux » frères (car ils n'en firent qu'un, & celui qui » mourut le premier disposa des biens de l'autre), » leur testament distingua, par un legs considérable, deux parentes éloignées qui avoient l'avantage inappréciable à leurs yeux, d'être sœurs & » nées comme eux au même instant..... Plus heureux que les frères d'Hélène, privés, par une » éternelle séparation, du plus grand charme de » l'amitié, une même demeure, un même appartement, une même table, les mêmes sociétés » réunirent constamment MM. de la Curne..... » Combien de fois a-t-on vu les deux frères, surtout dans leur vieillesse, paroissant aux assemblées publiques, aux promenades, aux concerts, » attirer tous les regards, l'attention du respect, » même les applaudissemens!..... Après la vertu, » le spectacle le plus touchant est celui de l'hommage que lui rendent les hommes assemblés.

» M. de la Curne est près de se marier: M. de » Sainte-Palaye ne voit que le bonheur de son » frère; il s'en applaudit, il est heureux, il croit » aimer lui-même; mais la veille du jour fixé pour » le mariage, M. de la Curne apperçoit, dans les » yeux de son frère, les signes d'une douleur inquiète..... C'est que M. de Sainte Palaye, au » moment de quitter son frère, redoutoit, pour » leur amitié, les suites de ce nouvel engagement. » Il laisse entrevoir sa crainte; elle est partagée. » Le trouble s'accroît, les larmes coulent. Non, » dit M. de la Curne, je ne me marierai jamais. » Ce serment fut inviolable.....

» Mais la vieillesse avance... l'instant redoutable » approche... C'est M. de la Curne, dont la santé » chancelante annonce la fin prochaine. On tremble, on s'attendrit pour M. de Sainte-Palaye; » c'est à lui que l'on court dans le danger de son » frère; tous les cœurs sont émus..... Le feu Roi » (car une telle amitié devoit parvenir jusqu'au » trône) montra quelqu'intérêt pour l'infortuné » menacé de survivre. C'est lui que plaint surtout » le mourant lui-même. *Hélas!* dit-il, *que deviendra* » *mon frère? Je m'étois toujours flatté qu'il mourroit* » *avant moi*.... O vœu sublime du sentiment, qui, » dans ce partage des douleurs, s'emparoit de la » plus amère, pour en sauver l'objet de sa tendresse! »

Que deviendra en effet ce vieillard privé de son frère? Va-t-il être abandonné? C'est le sort de de son age. « Non, ses amis se rassemblent, l'environnent, se succèdent; des femmes jeunes, » aimables, s'arrachent aux dissipations du monde » pour seconder des soins si touchans..... Il vit, » mais la douleur, la vieillesse, les infirmités affoiblissent ses organes; le souvenir seul de son frère » survit à sa raison; il n'est plus qu'une ombre; il » aime encore. Dans une des séances particulières » de l'Académie, chancelant, prêt à tomber, il » est secouru par un nouvel académicien qu'il » connoissoit à peine (M. Ducis). *Monsieur*, lui » dit-il, *vous avez sûrement un frere*. Un frère, un » secours, ces deux idées sont pour lui inséparables à jamais.

» L'amitié fut le bonheur de sa vie entière..... » Que dis-je? ô consolation! ô bonheur d'une destinée si rare! C'est l'amitié qui veille encore sur » ses derniers jours. Il pleure un frère, il est vrai, » mais il le pleure dans le sein d'un ami qui partage cette perte, qui la remplace autant qu'il » est en lui, qui lui prodigue, jusqu'au dernier » moment, les soins les plus attentifs, les plus » tendres, ajoutons, pour flatter sa mémoire, les » plus fraternels. C'est parmi vous, Messieurs, qu'il » devoit se trouver, cet ami si respectable (M. de » Bréquigny), ce bienfaiteur de tous les instans, » qui chaque jour, & plusieurs fois chaque jour, » abandonne ses études, ses plaisirs, pour aller » secourir l'enfance de la vieillesse. Vos yeux le » cherchent, son trouble le trahit, nouveau garant » de sa sensibilité, nouvel hommage à la mémoire » de l'ami qu'il honore & qu'il pleure. »

M. de Sainte-Palaye mourut en 1781. Il avoit été reçu à l'Académie des belles-lettres en 1724, & à l'Académie françaife en 1758. Sa longue carrière fut toujours heureuse, remplie par des inclinations douces & par des occupations de son choix; il aima les femmes sans être tourmenté par elles. Il adoptoit, il répétoit avec plaisir cette devise chevaleresque: *Toutes servir, toutes honorer pour l'amour d'une*. Déjà privé de mémoire, mais pas encore de raison, il aimoit à raconter qu'il avoit senti trois fois, en très-peu de tems, un goût vif & une sorte de surprise de l'amour pour une même femme, ayant toujours oublié, dans tous les intervalles, qu'il l'eût déjà vue & déjà aimée, & ayant cru chaque fois la voir pour la première fois.

SALANKEMEN, (*Hist. mod.*), ville de la Basse-Hongrie sur le Danube, vis-à-vis l'embouchure de la Teisse dans ce grand fleuve, lieu fameux par la victoire que l'armée impériale, commandée par le prince Louis de Bade, y remporta en 1691 sur les Turcs.

Et de Salankemen les plaines infectées
Sont encore humectées
Du sang de leurs soldats sur la poussière épars,

a dit Rousseau.

SALAZAR (JEAN DE), (*Hist. mod.*), dit *le*

grand Chevalier, chambellan du Roi & capitaine de cent lances, servit avec distinction les rois Charles VII & Louis XI; il commandoit l'avant-garde de l'armée de Louis XI à la bataille de Mont-Lhéri en 1465; il défendit Paris contre les princes de la Ligue dite *du bien public*; il défendit Beauvais en 1469, contre le duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire, & lui en fit lever le siége; il eut part dans la suite à la conquête de la Franche-Comté, faite sur Marie de Bourgogne, fille de Charles; il mérita & il eut le gouvernement de Gray dans cette province. Il mourut en 1479; il laissa quatre fils, Hector, Galeas, Lancelot & Tristan de Salazar. Les trois premiers soutinrent dignement la gloire que leur père s'étoit acquise par les armes. Le dernier (Tristan), évêque de Meaux, puis archevêque de Sens, servit utilement l'Etat par les négociations. En 1480 il conclut la première confédération de la France avec les Suisses; en 1488, sous Charles VIII, il alla en Angleterre négocier sur l'affaire de la Bretagne, dont Charles VIII venoit de faire la conquête, qui donnoit de justes alarmes à l'Angleterre: il ne borna point ses services à ces opérations pacifiques; il étoit fils du *grand Chevalier*, il fut chevalier lui-même; il suivit Louis XII à la réduction de Gênes en 1507. L'historien Jean d'Anton nous représente ce prélat marchant à cette expédition, armé de toutes pièces, à la suite de Louis XI. Il mourut à Sens le 11 février 1518, ayant servi l'Etat sous cinq Rois, Charles VII, Louis XI, Charles VIII, Louis XII, François I.

SALEL (HUGUES), (*Hist. litt. mod.*), poète français, valet-de-chambre de François I, qui l'honoroit d'une protection & d'une affection particulière; il lui avoit donné ordre de traduire en vers français l'*Iliade* d'Homère. Salel étoit, dit-on, un des meilleurs poètes de son siècle; mais la langue ni la poésie française n'étoient pas mûres encore pour une pareille entreprise; & quand elles ont été plus formées, l'entreprise a encore échoué. Salel ne traduisit (& c'étoit trop) que les douze premiers livres de l'*Iliade* & le commencement du treizième. Son travail ne resta pas sans récompense. Le Roi lui donna l'abbaye de Saint-Chéron, & y ajouta encore une pension. Des Imprimeurs ayant fait, sans l'aveu de Salel & sur des copies défectueuses, une édition furtive de son ouvrage, François I donna, le 18 janvier 1544, à Fontainebleau, des lettres-patentes assez curieuses, & qui deviennent un titre assez honorable pour Salel. Le Roi y parle ainsi: « Aucuns libraires & » imprimeurs, plus avaricieux que savans, ayant » trouvé moyen de recouvrer des copies d'aucuns » livres de l'*Iliade* d'Homère, prince des poètes » grecs, que nous avons à Salel par ci-devant com- » mandé traduire & mettre en vers français, se » sont ingérés de les imprimer & exposer en vente, » avec une infinité de fautes & changemens de » dictions qui altèrent le sens des sentences, con- » tre l'intention de l'auteur & la diligence du » translateur, lequel n'en peut recevoir sinon une » déréputation & calomnie, par l'ignorance, té- » mérité & négligence d'autrui; nous, voulant » obvier & pourvoir à telles folles & vaines en- » treprises desdits libraires, à ce que par eux la » dignité de l'auteur ne soit en aucun endroit pro- » fanée, ne aussi le labeur dudit traducteur mal » reconnu, au préjudice de l'utilité, richesse & » décoration que notre langue française reçoit au- » jourd'hui par cette traduction, de laquelle nous » ont jà été présentés les neuf premiers livres, » dont la lecture nous a été si agréable & nous a » tant délectés, que nous desirons singuliérement » la continuation & parachévement de l'œuvre, à » icelui Salel nous avons permis d'imprimer, &c. »

Etoit-ce un Prince ordinaire qui favorisoit son valet-de-chambre? Etoit-ce *le père des lettres* qui protégeoit les talens? ou n'étoit-ce pas plutôt Salel lui-même qui avoit dressé ces lettres dans la forme qui lui étoit la plus avantageuse, sachant bien que le Roi, selon l'usage, les signeroit sans examen? C'est ce qu'il y a de plus vraisemblable & de plus ordinaire.

En tête de la traduction est une épitre en vers, de *Dame Poésie au roi très-chrétien, François, premier de ce nom.*

Salel avoit aussi fait une traduction française de la tragédie d'*Hélène*, d'Euripide. On a de plus publié un Recueil des *Œuvres de Hugues Salel, valet-de-chambre ordinaire du Roi, imprimées par commandement dudit seigneur.*

Après la mort de François I, Salel se retira dans son abbaye de Saint-Cheron près de Chartres, où il mourut l'an 1553, à quarante-neuf ans & demi. Son épitaphe, faite par Pierre Paschal son ami, lui donne le titre de poète de François, roi de France. *Hugoni Salellio, Cadurco, Francisci Gallorum regis poëta, vitâ integerrimo, qui tranquillioris vita desiderio, ex regiâ, mortuo Francisco, ut se totum otio & doctrina dederet, Carnutum venit, ubi aliquot post annos, diuturno & mortifero morbo affectus, de vitâ, humana conditionis memor, placide & constanter decessit. Huic hic quiescenti & dissoluti corporis renovationem expectanti, Petrus Paschalius, amicus dolens P. & sub asciâ D. anno à salute mortalibus restitutâ 1553. Vixit annos quadraginta novem, menses sex.*

La plupart de ces particularités sont tirées des *Bibliothèques* de la Croix du Maine & de du Verdier-Vauprivas: nous n'en avions dit qu'un mot dans le Dictionnaire.

SALETTE (JEAN DE), (*Hist. mod.*), Béarnois, évêque de Lescar. C'est par l'entremise de ce Prélat que Louis XIII parvint à rétablir la religion catholique dans le Bearn, d'où elle avoit été bannie soixante-dix ans auparavant par Jeanne d'Albret, mère de Henri IV. Jean de Salette mou-

rut en 1630, & eut pour successeur dans l'évêché de Lescar, Jean-Henri de Salette son neveu.

SALIEZ (ANTOINETTE DE SALVAN DE), (*Hist. litt. mod*), mariée à Antoine de Fontvielle, seigneur de Saliez, restée veuve de bonne heure, ne voulut point se remarier, & se consacra entièrement à l'étude & à la culture des lettres. Elle est principalement connue par deux romans historiques : l'un est *la Comtesse d'Isembourg, princesse de Hohenzollern*; il a été traduit en plusieurs langues, nommément en allemand & en italien; l'autre a pour titre : *Les Princesses de Bavière, Isabelle & Marguerite*. La première, fille du duc de Bavière, Etienne, est la fameuse Isabelle de Bavière, femme de notre roi Charles VI; la seconde, fille d'Albert, Comte palatin du Rhin, celui qui fut élu Empereur au tems de la déposition de Wenceslas. On suppose ces Princesses toutes les deux aimées par le duc d'Orléans, frère de Charles VI.

On a aussi des lettres & quelques poésies de madame de Saliez, insérées dans *la nouvelle Pandore*, ou *les Femmes illustres du siècle de Louis-le-Grand*, ouvrage de M. de Vertron : elle est encore auteur de divers opuscules, tant sacrés que profanes; elle étoit de l'académie des Ricovrati de Padoue; elle avoit formé une *société des chevaliers & des chevalières de la Bonne-Foi*, qui s'assembloient une fois la semaine, & à laquelle elle donna des statuts en 1704. Voici le premier de ces statuts :

Une amitié tendre & sincère
Plus douce mille fois que l'amoureuse loi,
Doit être le lien, l'aimable caractère
Des chevaliers de bonne foi.

M. Titon du Tillet a donné place, dans son Parnasse français, à madame de Saliez.

Elle est morte le 14 juin 1730, à Alby, âgée de quatre-vingt-douze ans.

Son article se trouve dans le Dictionnaire, à l'article *Salvan*; mais il est beaucoup moins complet qu'ici, & il avoit besoin de ce supplément.

SALLIGNY (CHARLES DE), (*Hist. mod.*), avocat, auteur d'un Commentaire de la coutume de Vitry en Perthois, a vécu quatre-vingt-onze ans & demi. Son fils, Louis de Salligny, aussi avocat, a vécu quatre-vingt-quinze ans six mois & quatorze jours. Il étoit né le 10 avril 1644; il avoit prêté le serment d'avocat au parlement en 1662. Il mourut le 24 octobre 1739, à Vitry-le-Français, ayant été soixante-dix-sept ans avocat. Il avoit été nommé, en 1718, par le Roi, pour fixer les limites de la France & de la Lorraine : du moins il n'avoit alors que soixante-quatorze ans; mais à quatre-vingt-cinq ans il avoit plaidé une cause pendant cinq quarts d'heure, & à quatre-vingt-douze ans, privé de la vue, il avoit composé un Mémoire sur un des principaux points de la coutume de Vitry.

SALOMON (FRANÇOIS-HENRI), (*Hist. litt. mod.*), fils d'un conseiller au parlement de Bordeaux, fut reçu avocat-général au grand-conseil en 1638, & à l'Académie française en 1644 : il fut en concurrence pour cette place avec Pierre Corneille, déjà auteur du *Cid*, des *Horaces*, de *Cinna*, de *Polyeucte*, de *Pompée*, & il l'emporta sur lui. On a peine à comprendre aujourd'hui une pareille préférence; elle peut avoir deux excuses : l'une, que Corneille étant domicilié à Rouen, ne pouvoit apporter aux assemblées l'assiduité qu'avec raison l'on ne vouloit pas exiger, mais qu'il étoit du moins naturel de desirer; l'autre, que ce Salomon, aujourd'hui inconnu, parce qu'il n'existe aucun ouvrage de lui, pouvoit avoir au grand-conseil quelque réputation d'éloquence. Le peu d'écrits qu'il a laissés annonceroit un savant & un jurisconsulte, plutôt qu'un bel esprit. Le père de sa femme étoit président à mortier au parlement de Bordeaux, &, après la mort de ce beau-père, Salomon exerça cette charge. Louis XIV lui avoit donné le cordon de Saint-Michel pour récompense des services qu'il avoit rendus à Toulouse & à Bordeaux pendant les troubles de la Fronde. Né à Bordeaux le 4 octobre 1620; mort aussi à Bordeaux le 2 mars 1670.

SAMÉAS, (*Hist. des Juifs*), fils d'Eléazar & Galiléen, montra une valeur presque surnaturelle au siége de Jotapas, dans la guerre des Juifs contre les Romains. Il fit tomber avec tant de force une pierre d'une grosseur prodigieuse sur la tête du bélier qui battoit les murs de cette place, qu'il abattit entièrement cette tête. Non content de l'avoir mise hors d'état de nuire, il voulut encore en faire sa conquête; il saute du haut des remparts au milieu des ennemis, saisit cette tête de bélier à travers une grêle de traits & de flèches; il la porte au pied de la muraille, & s'apprête à monter, lorsqu'enfin, affoibli par le sang qui couloit en abondance de toutes ses plaies, le pied lui manque; il tombe avec la tête de bélier, qu'il ne voulut jamais abandonner.

SANDRART (JOACHIM), (*Hist. mod.*), né à Francfort le 12 mai 1606, est au nombre des peintres célèbres. Le roi d'Espagne ayant demandé douze tableaux des plus habiles peintres qui se trouvassent alors à Rome, Sandrart fut un des douze, & son nom fut associé à ceux du Guide, du Guerchin, du Dominiquin, du Poussin, &c. Il parcourut l'Italie en divers sens, cherchant partout les plus beaux modèles de la peinture, à Venise, à Rome, à Naples, en Sicile, à Malte, puis dans toute la Lombardie, en retournant dans l'Allemagne sa patrie. Il alla aussi en Hollande. Il écrivit sur son art, & compila ou abrégea les vies des peintres fameux : la sienne a aussi été écrite. On pense diversement de ses productions dans la peinture; elles ont leurs partisans, elles ont aussi

des détracteurs. On ignore le tems précis de sa mort.

SANLECQUE. Nous n'avons parlé dans le Dictionnaire, que du Père Sanlecque, genovefain, connu par ses poésies ou plutôt par ses vers. Il étoit fils, petit-fils, frère d'hommes recommandables comme savans, par la connoissance des langues tant anciennes que modernes, & comme artistes par l'art de tailler les poinçons & de frapper les matrices qui servent à faire les caractères de l'imprimerie. Jacques de Sanlecque, aïeul du Père Sanlecque, parmi tous les plus habiles graveurs de son tems, se trouva seul capable d'imiter en ces sortes de caractères les écritures des langues syriaque, samaritaine, arménienne, chaldéenne & arabe, pour l'impression de la Bible d'Anvers. Jacques de Sanlecque son fils, père du genovefain, s'étoit consacré aux langues & aux sciences; mais voyant que son père n'avoit point de successeur dans l'art qui l'avoit si avantageusement distingué, il embrassa cette profession, qui devint comme héréditaire dans cette famille, & dans laquelle il fit des progrès si rapides & si surprenans, qu'il parvint à surpasser son père même, & à perfectionner & embellir quelques-uns de ses ouvrages. Il entreprit aussi de tailler des poinçons & de faire des matrices pour toutes sortes de notes, soit de plain-chant, soit de musique, dont il a laissé des épreuves du plus beau travail; & comme il vouloit toujours joindre l'étude des sciences aux travaux de sa profession, il ruina entièrement sa santé, & mourut dans sa quarante-sixième année, le 23 décembre 1660. Son père étoit mort dans sa quatre-vingt-dixième année, le 20 novembre 1648, ayant exercé son art pendant soixante-quinze ans.

Le second Jacques de Sanlecque laissa trois fils: Louis de Sanlecque, le genovefain; le second avoit bien mérité d'être mis au nombre des *enfans célèbres*. A l'âge de sept ans il savoit le latin, le grec, l'hébreu, & n'étoit pas étranger dans la philosophie. Trop précoce ou trop appliqué avant le tems, il ne put pas vivre; il mourut entre neuf à dix ans. Le troisième fils, nommé Jean, suivit la profession de ses pères, & mourut en 1716, à soixante-deux ans. Il a transmis les poinçons & matrices de son père & de son aïeul à Jean-Eustache-Louis Sanlecque son fils, dans le même état de beauté qui les a fait rechercher par les Lepetit, les Cramoisy, les Muguet & les divers imprimeurs dont les éditions sont les plus recherchées. Il se trouve même, dit-on, parmi ces caractères, des petit-textes qu'on juge n'être pas inférieurs à ceux que les Elzevirs ont employés. On voit que cette famille des Sanlecque a bien mérité de l'Etat & des lettres.

SANTERRE (JEAN-BAPTISTE), (*Hist. mod.*), peintre célèbre des dix-septième & dix-huitième siècles, né en 1657, à Magni dans le Vexin français. Il excelloit également dans le portrait & dans les sujets d'Histoire. Ses tableaux sont connus, pour la plupart, par le seul nom de leurs sujets; ce qui est une marque de célébrité non suspecte. Il fut reçu à l'Académie de peinture en 1704. Il mourut à Paris le 21 novembre 1717.

SAPIDUS (JEAN), (*Hist. litt. mod.*), né à Schelestat en Alsace, disciple de Beatus Rhenanus, de Lefèvre d'Etaples & de Josse Clictowe, docteur de Navarre, auteur de l'*Anti-Luther*, ouvrage qui n'est plus connu, mais qui fut célèbre alors parmi les Catholiques, profita mal des leçons de ce dernier; il embrassa la Réforme & en devint un zélé défenseur. Il s'établit & mourut à Strasbourg, où il étoit à la tête d'un collége, comme il y avoit été à Schelestat sa patrie. On a de lui des poésies latines & un drame sacré sur la résurrection du Lazare. Mort le 8 juin 1560 ou 1561. Il étoit ami d'Erasme, & c'est un titre pour un homme de lettres de ce tems-là.

SAPIN (JEAN-BAPTISTE), (*Hist. de Fr.*), conseiller-clerc au parlement de Paris & chanoine de Saint-Martin de Tours, étant en chemin pour aller voir ses parens dans la Touraine, au tems des guerres de religion en France, fut arrêté dans le Pays Chartrain par un parti protestant. Les Catholiques, se croyant aisément les plus forts, venoient de faire pendre à Rouen le président d'Esmandreville & le ministre Marlorat. L'affreuse loi des représailles, qui ne peut être utile qu'en prévenant les cruautés qu'elle menace de punir, prit pour victimes l'abbé Sapin & l'abbé de Gatines, qui se trouvoient alors entre les mains des Protestans. Ils furent pendus. Quand le corps de Jean-Baptiste Sapin fut apporté à Paris, le parlement indigné déclara solennellement que c'étoit à lui qu'on avoit fait cette cruelle injure, & qu'il en poursuivroit la vengeance; c'est ainsi que la loi des représailles, quand elle n'a pas eu la vertu de prévenir le crime, pourroit le perpétuer; car il reste toujours une dernière vengeance à prendre. Le parlement rendit en corps au malheureux Sapin les derniers honneurs: on lui fit de magnifiques funérailles dans l'église des Augustins; on mit sur son tombeau une épitaphe qui disoit: *Quòd antiquæ & catholicæ Religionis adsertor fuisset, turpissimæ morti addictus..... Honestam & gloriosam pro Christi nomine & christianâ Republicâ mortem perpesso. Ainsi toute la honte du supplice de Jean-Baptiste Sapin*, dit un écrivain, *retombe sur les Huguenots*. Il est malheureux, mais il ne peut être honteux de périr innocent & victime de représailles par quelque supplice que ce soit. Si pourtant il pouvoit y avoir de la honte dans ces sortes d'affaires, elle seroit toute entière de la part des aggresseurs, c'est-à-dire, de ceux qui, sans s'embarrasser de leurs concitoyens & de leurs partisans, les livrent à d'inévitables repré-

failles pour le plaisir de satisfaire leur haine par des meurtres qui leur seront infailliblement rendus. Les vrais meurtriers de l'abbé Sapin & de l'abbé de Gatines sont les meurtriers du président d'Esmandreville & du ministre Marlorat. Il étoit aisé de prévoir que le supplice de deux personnages aussi considérables ne resteroit pas impuni.

SARBRUCK *ou* SARBRUCHE, ancienne & illustre Maison qui tire son nom de Sarbruck ou Sarbruche, près de la Sare, ville & comté du diocèse de Metz. Le plus ancien seigneur qui se trouve avoir possédé ce comté est Sigebert, qui vivoit en 1080. Adelbert ou Albert, l'un de ses fils, archevêque de Mayence, d'abord fort aimé, ensuite fort maltraité par l'empereur Henri V, jouit de la plus haute faveur auprès de l'empereur Lothaire, successeur de Henri. Lothaire croyoit lui devoir la couronne impériale, & en effet il n'avoit pas peu contribué à la lui procurer.

La Maison de Sarbruche contracta les plus glorieuses alliances avec des Maisons impériales & avec plusieurs autres grandes Maisons souveraines en Allemagne.

Simon, premier du nom, comte de Sarbruche, eut pour gendre Hugues, second du nom, comte de Vaudemont, qui se signala dans une bataille que les Français eurent l'honneur de gagner contre Saladin.

Simon II, comte de Sarbruche, fils de Simon I, étoit, en 1218, au siége de Damiette, & fut élu général de l'armée des Croisés.

Simon III son fils étant mort sans enfans du vivant de Simon II, le comté de Sarbruche passa dans la Maison de Montbelliard-Montfaucon par Mahaud, sœur de Simon III, & femme d'Amé de Montbelliard.

Simon IV leur fils prit le nom & le titre de comte de Sarbruche.

Jean, second du nom, comte de Sarbruche, arrière-petit-fils de Simon IV, attaché au service de la France, conseiller & chambellan du roi Charles V, fut nommé bouteiller de France & premier président de la chambre des comptes par des lettres du 6 novembre 1365. Il rendit de grands services au Roi dans les guerres & dans les négociations. Il mourut en 1381, un an après Charles V.

Jeanne sa fille unique, comtesse de Sarbruche, épousa Jean, comte de Nassau, & d'eux sont descendus les comtes de Nassau-Sarbruche. Mais il restoit une branche de Sarbruche-Commerci, descendue de Jean, petit-fils de Simon IV, chef des Sarbruche-Montbelliard.

Amé de Sarbruche, petit-fils de ce Jean, & gouverneur du duché de Bar en l'absence du Duc, suivit le roi Charles VI au siége de la ville d'Arras en 1414, & y fut tué d'un coup de canon dans la tête.

La postérité masculine d'Amé de Sarbruche finit le 19 novembre 1525, dans la personne d'un autre Amé de Sarbruche, fils de son arrière-petit-fils. Les biens de cette branche de Sarbruche-Commerci passèrent, par les sœurs de ce dernier Amé, dans les Maisons de Silly-Laroche-Guyon, de Roye-Muret & de Lamarck-Bouillon.

SARRAU (CLAUDE), (*Hist. litt. mod.*), conseiller au parlement de Rouen, puis au parlement de Paris, magistrat savant, intègre & conciliant, étoit moins homme de lettres qu'ami des gens de lettres. Il a peu travaillé, mais il étoit en correspondance avec tous les savans de son tems, tant nationaux qu'étrangers. La reine de Suède, Christine, lui écrivoit souvent & aimoit beaucoup à recevoir de ses lettres. C'est Sarrau qui a été l'éditeur des lettres de Grotius; & Isaac Sarrau son fils, ou sous le nom d'Isaac, fort jeune alors, Paulmier de Gratemesnil, a été l'éditeur des lettres de Claude Sarrau, & les a dédiées à la reine Christine. On y voit que Claude Sarrau étoit grand ami & grand admirateur de Saumaise envers & contre tous. Claude Sarrau mourut le 30 mai 1651.

SARROCHIA (MARGARETA), (*Hist. litt. mod.*), Dame napolitaine, savante & bel esprit, au dix-septième siècle, auteur d'un poëme héroïque de *Scanderbeg* ou *Scanderberg*, en vers italiens, & de quelques épigrammes latines. Il paroit que si elle avoit le mérite des savans, elle en avoit aussi les défauts & ceux des femmes savantes, tels que le despotisme de Philaminte, la manie du bel esprit & de l'érudition, au point de ne souffrir chez elle aucune conversation qui ne roulât sur les sciences; un amour propre insatiable & insociable, qui lui fit diverses querelles avec le cavalier Marin & l'Académie des humoristes.

SARTACH. (*Hist. mod.*) Le zèle de la propagation de la Foi donnoit lieu quelquefois à de singulières méprises. En 1252 saint Louis entend dire qu'un grand prince tartare qui régnoit sur d'immenses contrées entre le Don & le Volga, s'étoit fait Chrétien. Saint Louis, charmé de cette nouvelle, crut devoir lui écrire & lui envoyer le cordelier Rubruquis pour avancer l'œuvre du salut dans les Etats de Sartach. (Voyez dans le Dictionnaire l'article *Rubruquis*, où nous n'avons dit qu'un mot de cette aventure.) Le cordelier, accompagné de deux autres ecclésiastiques, se rend à Constantinople, s'embarque sur la Mer Noire, passe dans la Crimée, côtoie la mer d'Azoph, qu'il laisse à droite, passe le Don ou Tanais, traverse d'immenses déserts & parvient enfin jusqu'aux tentes de Sartach. Passe encore pour des tentes : on pouvoit être en guerre ou dans un camp de paix. Les usages des Tartares étoient peu connus en France. Les trois apôtres, admis à l'audience du Souverain, crurent devoir y paroître dans toute la dignité de l'appareil ecclésiastique, tous trois revêtus de chapes magnifiques, Rubru-

quis tenant d'une main une bible, de l'autre un pseautier enrichi d'or, orné de mignatures. Son premier assistant portoit une croix & un missel, le second un encensoir. Mais quand ils virent pour tout peuple une foule de sauvages couverts de peaux de chiens & de chèvres, & qui n'avoient pour maisons que des chariots couverts de feutre,

Quorum plaustra vagas ritè trahunt domos,

leur étonnement fut extrême, & toutes leurs idées renversées; mais enfin si le chef de ces sauvages étoit Chrétien, s'il alloit les aider à rendre tout son peuple Chrétien, l'objet de la mission étoit rempli. Sartach parut content & flatté de la lettre de saint Louis, mais il ne dit pas un mot du christianisme; & sur la demande que faisoient les missionnaires, qu'il leur fût permis de rester dans ses Etats pour y prêcher l'Evangile, il répondit qu'il ne pouvoit se dispenser de prendre l'avis de Baatu son père, qui faisoit alors sa résidence à l'orient du Volga, du côté de la Bulgarie. Ils y allèrent: Baatu dit qu'il falloit obtenir la permission du grand kan Manga. Il fallut remonter vers le nord jusqu'au soixantième degré de latitude, à travers tous les déserts de la Tartarie, pour pénétrer jusqu'aux tentes du grand Kan, & recevoir de lui le refus le plus positif. Rubruquis ne rapporta enfin de ce long & pénible voyage que deux vestes dont Sartach, Chrétien ou non, lui fit présent pour saint Louis: on ne nous dit pas si elles étoient de peaux de chiens ou de chèvres.

SARTO (André del), (*Hist. mod.*), peintre célèbre de Florence, travailla pour le pape Léon X, ainsi que pour François I, auquel il ne rendit jamais compte d'une somme considérable que ce Prince lui avoit fait remettre pour lui acheter des tableaux en Italie, où André del Sarto n'alloit, disoit-il, que pour amener sa famille en France, où il vouloit se fixer. Il n'y revint pas, &, rentré dans sa patrie, il n'en sortit plus & ne travailla que pour elle. Il est fâcheux que la vie d'un si grand artiste soit souillée de cette tache d'infidélité, même d'ingratitude; car pendant son séjour en France, François I l'avoit comblé d'honneurs & de biens. André del Sarto mourut de la peste à Florence, en 1530, à quarante-deux ans.

SARUS, (*Hist. rom.*), Prince goth, un des meilleurs capitaines de l'Empire romain au commencement du cinquième siecle. Il servit avec succès l'empereur Honorius contre le tyran Constantin. Celui-ci avoit envoyé contre Sarus deux de ses plus habiles généraux, nommés Justinian & Nebiogaste (ce dernier étoit de nation française). Sarus, en un grand combat livré dans la Gaule, assez près des Alpes, défit entièrement Justinian, qui resta mort sur le champ de bataille: il attira Nebiogaste à une conférence, où il le fit assassiner.

Après avoir acquis, dans le commandement des armées, une assez grande gloire, ternie ainsi par quelques trahisons, il se livra aux intrigues de cour, & servit contre Stilicon l'ambition jalouse d'Olympius. (*Voyez*, dans ce Volume, les articles *Olympius* & *Héraclian*.) Ce fut lui qui tailla en pièces toute la compagnie des Huns qui servoient de gardes à Stilicon; il en fut puni, comme presque tous ceux qui avoient eu part à la mort de ce héros. On pouvoit dire du sang de Stilicon, ce que Pharasmane dit du sang des Romains:

Où le sang des Romains est-il si précieux,
Qu'on ne puisse en verser sans offenser les dieux?

Ataulfe, roi des Goths, beau-frère & successeur d'Alaric, & beau-frère aussi d'Honorius, fit assassiner Sarus; mais cette vengeance en attira beaucoup d'autres. Sarus avoit un frère nommé Sigeric, à l'instigation duquel un domestique de Sarus, voulant venger son maître, assassina le roi Ataulfe. Sigeric s'étant fait ensuite élire roi des Goths, & croyant à ce titre avoir intérêt d'exterminer toute la race d'Ataulfe, fit arracher six enfans de ce malheureux Ataulfe d'entre les bras d'un évêque auquel leur père avoit confié leur enfance, & le barbare les massacra tous. Il fut massacré lui-même sept jours après par les Goths, indignés de sa cruauté. Ces horreurs se passoient vers l'an 415.

SASSENAGE, village du Dauphiné, au pied des Alpes, près de Grenoble & du confluent de l'Isère & du Drac, lieu connu par ses fromages & par ses cuves merveilleuses. La Maison de Sassenage est de la plus noble antiquité. Vers la fin du dixième siècle ou le commencement du onzième, Artaud III, comte de Forez & de Lyon, eut, entr'autres enfans, Hector, seigneur de Sassenage, & Ismidon, prince de Royans. Un des descendans d'Hector, nommé François I, seigneur de Sassenage, eut pour fille Béatrix, qui, après que son frère Albert II fut mort sans enfans, en 1339, porta Sassenage & les biens de cette Maison dans la Maison de Berenger, sans sortir de la sienne; car Aymar de Berenger, seigneur du Pont de Royans, son mari, descendoit d'Ismidon, frère d'Hector, dont nous venons de parler au commencement de cet article.

Henri leur fils quitta le nom & les armes de Berenger pour le nom & les armes de Sassenage. Il fut fait chevalier le 20 octobre 1338. Il servoit alors dans une armée française que commandoit Albert II de Sassenage son oncle. Il fut tué dans un combat contre les Anglais, sur les confins de la Guienne, en 1351.

François II, baron de Sassenage, son fils, lieutenant-général des armées du Roi en Italie, conclut avec les Génois le traité par lequel ils se don-

noient à la France, & il reçut leur serment de fidélité au nom de Charles VI.

Henri II, baron de Sassenage, neveu de François II, fut nommé gouverneur du Dauphiné par le dauphin Jean, frère aîné de Charles VII, & fut tué à la bataille de Verneuil contre les Anglais, le 6 août 1424.

Jacques, baron de Sassenage, petit-fils du précédent, fut chambellan & premier écuyer de Louis XI. Il commandoit l'arrière-ban du Dauphiné à la bataille de Mont-Lhéry; il servit aussi dans les guerres de Flandre : il fut nommé, en 1478, gouverneur de la principauté d'Orange. Jeanne de Commiers sa femme étoit Dame d'honneur de la reine Charlotte de Savoie, femme de Louis XI.

Louis leur fils fut fait prisonnier avec le duc d'Orléans (depuis Louis XII), à la bataille de Saint-Aubin du Cormier, & depuis encore à la bataille de Fornoue, après avoir rendu les plus grands services à Charles VIII dans cette expédition d'Italie.

Dans la branche des seigneurs du Pont de Royans, François de Sassenage, tige de cette branche, ami intime du chevalier Bayard, fut fait prisonnier avec lui à la journée des éperons, en 1513.

Laurent son fils, baron de Sassenage, après avoir été dix ans moine, devint guerrier, combattit en 1563 contre les religionnaires du Dauphiné, & fut fait par eux prisonnier.

Dans la branche des seigneurs du Mas, d'Iseron & de Monteillez, Antoine de Sassenage commandoit, en 1550, une compagnie franche de deux cents hommes, sous le maréchal de Brissac : il fut fait gouverneur de Vienne en 1567, de Valence en 1576.

De huit enfans mâles qu'avoit eus Alfonse de Sassenage, petit-fils d'Antoine, Charles-Louis-Alfonse l'aîné se distingua dans plusieurs siéges & plusieurs combats; Gaspard, le troisième, capitaine au régiment de Normandie, fut tué en duel; Claude, capitaine de chevau-légers dans le regiment de Créqui, fut tué à la bataille de Réthel en 1650; Guillaume-Antoine, chevalier de Malte, mourut à Malte le 11 février 1660; Jacques, après avoir servi en qualité de volontaire au siége de Pavie, mourut au retour; Henri servit en Hongrie au combat de Raab contre les Turcs; Alfonse mourut jeune, en 1655. Le second, que nous avons passé, & qui se nommoit Louis-François, étoit ecclésiastique.

Gabriel-Alfonse, marquis de Sassenage, petit-fils de l'aîné des huit enfans dont nous venons de parler, fut fait prisonnier à la bataille d'Hochstet, le 13 août 1704, perdue par le maréchal de Tallard, dont il étoit le gendre.

SAUTEL (Pierre-Juste). C'est le P. Sautel, jésuite de Valence en Dauphiné. Nous n'en avons dit qu'un mot dans le Dictionnaire, & nous avons rapporté sur ses ouvrages un jugement général qui ne lui est pas trop favorable. Nous croyons qu'il est de la justice d'opposer à ce jugement, qui n'est qu'un propos vague, le jugement plus réfléchi qui a été porté dans les anciens journaux des savans, sur deux de ses principaux ouvrages.

Dans le journal du 11 janvier 1666, en rendant compte de l'ouvrage intitulé *Annus sacer poëticus, autho e R. P. Petro Sautel*, voici ce que dit le journaliste :

« Plusieurs personnes fort intelligentes dans la » poésie latine ont fait beaucoup de cas de ce » livre pendant qu'il n'étoit encore que manus» crit; & l'auteur, dont l'humilité avoit empêché » que cet ouvrage ne fût mis au jour pendant sa » vie, en mourant l'a jugé digne d'être légué par » testament à une personne de qualité, qui a reçu » ce legs avec des témoignages de grande estime. » Il contient des épigrammes sur tous les jours & » fêtes de l'année, selon l'ordre où elles sont dans » le calendrier romain. La latinité est pure, le » style est net & facile, les vers sont fort naturels, » & ils ont cela de commun avec ceux de tous les » meilleurs poëtes, qu'ils sont d'autant plus tra» vaillés qu'ils semblent ne l'être pas. »

Dans le journal du 22 février suivant, autre annonce d'un autre ouvrage du P. Sautel : *Lusus allegorici, autore Petro-Justo Sautel, Soc. Jesu.*

« Ces jeux allégoriques ont beaucoup de rap» ports avec les fables que les anciens ont inven» tées pour instruire le peuple; car ce sont des » fictions ingénieuses dont l'auteur a tiré plusieurs » moralités : il y a néanmoins cette différence, » que les fables ne sont ordinairement que pour » les enfans & pour les personnes grossières, au » lieu que ces jeux allégoriques sont dignes de la » curiosité de ceux même qui ont le plus d'esprit; » car l'invention en est plus fine que celle des fa» bles, le récit plus étendu & plus figuré, & les » moralités plus relevées. Pour les vers, quelques » personnes les ont trouvés si beaux, & la diction » si pure, qu'ils n'ont point fait de difficulté de » les comparer à ceux d'Ovide. »

Ce n'est pas peu de chose pour un poëte latin moderne, que d'être comparé à Ovide par des gens qui savent à peu près ce qu'ils disent.

SAUVAGE (Jean le). (*Hist. litt. mod.*) Cet auteur, né à Mayence, se nommoit *Wild*, mot allemand qui signifie *ferus* en latin, & *sauvage* en français. Il étoit religieux de l'Ordre de S. François au seizième siècle, dans le tems que toute l'Allemagne étoit divisée sur plusieurs articles de la religion : il n'a cessé de parler & d'écrire sur la religion; mais il a toujours parlé, toujours écrit avec tant de modération & de sagesse, qu'il a eu l'estime de tous les partis. Mort le 8 septembre 1554.

SAVEUSE (Hector de), (*Hist. de Fr.*), vaillant

vaillant chevalier, issu de l'ancienne Maison de Saveuse en Picardie, se distingua, en 1414, au siége d'Arras, sous les yeux du duc de Bourgogne son Prince, qui conçut pour lui la plus juste estime : il fut fait capitaine ou gouverneur de la ville de Beauvais. Monstrelet s'est plu à décrire ses exploits. Il mourut vers l'an 420.

SAVOIE. (*Hist. mod.*) La Savoie, aujourd'hui & depuis long-tems duché souverain, fut anciennement le pays des Allobroges; mais le nom de *Sabaudia* n'est point nouveau, comme l'avoient cru quelques savans; il se trouve dans Ammien Marcellin, mort vers la fin du quatrième siècle; dans la Chronique de saint Prosper, qui vivoit au commencement & au milieu du cinquième, & dans d'autres écrivains de ce même siècle & du suivant. Les Allobroges ayant été subjugués & leur pays conquis par les Romains, ceux-ci en resterent les maitres jusqu'au tems où les nations barbares détruisirent l'Empire romain. La Savoie fit partie des deux royaumes de Bourgogne. On fait remonter à l'an 1000 l'époque où ce pays eut des seigneurs particuliers. Rodolphe, roi de Bourgogne, fit, dit-on, alors une donation de la Savoie & de la Maurienne, 1°. à Berthold ou Berold, marquis d'Italie, Allemand de naissance & d'origine, dont il crut devoir ainsi récompenser les services. L'histoire de ce Berthold appartient beaucoup à la fable, & son origine est peu connue : Guichenon le fait descendre de Vitikind.

2°. Aux comtés de Savoie & de Maurienne, Humbert *aux blanches mains*, fils de Berthold, & plus connu que lui dans l'Histoire, ajouta les seigneuries du Chablais, du Valais & de Saint-Maurice, que l'empereur Conrard lui donna aussi pour récompense de services. Humbert est reconnu sans difficulté pour être la tige de la Maison qui occupe aujourd'hui le trône de Savoie, de Piémont, de Sardaigne; il mourut vers l'an 1048.

3°. Amédée ou Amé, premier du nom, comte de Savoie, son fils aîné & son successeur, accompagna l'empereur Henri II dans un voyage à Rome. Amédée menoit à sa suite une foule de gentilshommes qui lui formoient une escorte imposante. Dans une audience que l'Empereur donnoit à Vérone au comte Amédée, cette escorte parut trop nombreuse pour être introduite : l'Empereur ne voulut pas qu'elle entrât. Amédée répondit qu'*il ne vouloit point entrer si on ne laissoit entrer sa queue :* il en eut le surnom d'Amédée *la Queue*, soit comme sobriquet, à cause du choix un peu familier du terme, soit comme surnom glorieux à cause de la fermeté de sa conduite en cette occasion.

4°. Humbert II son petit-neveu, surnommé le *Renforcé*, l'étoit en effet de plusieurs domaines considérables, dont il joignoit les titres à ceux de ses pères, tels que le Piémont & le marquisat de Suze, la vallée d'Aoste, la Tarentaise, le Bugey; il passa en 1096 à la Terre-Sainte avec Godefroy de Bouillon, au tems de la première croisade. La reine de France, Adélaïde ou Alix de Savoie, femme de notre roi Louis-le-Gros, & qui depuis épousa le connétable de Montmorenci, Mathieu I, & fut la fondatrice de l'abbaye de Montmartre, où elle fut enterrée, étoit fille de Humbert II.

5°. Amédée III, fils de Humbert & frère d'Adélaïde, fut le premier qui prit le titre de comte de Piémont & de Lombardie; il accompagna en 1110, au voyage de Rome, l'empereur Henri V, qui le fit comte de l'Empire. Il accompagna aussi Louis-le-Jeune à la seconde croisade (en 1147). A son retour, en 1149, il mourut à Nicosie dans l'île de Chypre.

6°. Humbert III son fils, dit *le Saint*, mérita, dit-on, ce titre; il ne paroît pas qu'il en ait mérité d'autres. Il fut fort attaché au parti du pape Alexandre III contre l'empereur Frédéric I; ce qui put contribuer à lui faire donner ce titre de *Saint*. Mort le 4 mars 1188.

7°. Humbert, un des petits-fils de Humbert III, fut tué dans un combat en Hongrie, l'an 1223.

8°. Amédée IV, comte de Savoie, frère du précédent, fut fait duc de Chablais & d'Aoste en 1238, par l'empereur Frédéric II, qui le nomma aussi, en 1242, vicaire-général de l'Empire. Mort en 1253.

9°. Boniface, comte de Savoie, fils d'Amédée IV, fut surnommé *le Roland*, à cause de sa force prodigieuse, jointe à une grande valeur. Il eut des guerres à soutenir contre Charles d'Anjou, cet usurpateur heureux & cruel du royaume de Naples, qui s'empara de Turin. Boniface, l'ayant battu à Rivole en 1262, assiégea Turin, mais il fut battu à son tour & emmené prisonnier à Turin, où il mourut de chagrin & d'ennui en 1263.

10°. On ignore ce qui valut à Pierre de Savoie, son oncle & son successeur dans le comté de Savoie, le surnom de *petit Charlemagne*, surnom dont les causes, quelles qu'elles soient, ne peuvent que lui avoir été honorables. Mort en 1268.

11°. Pierre eut pour successeur dans le comté de Savoie, non pas Béatrix de Savoie sa fille unique, mais Philippe de Savoie son frère, archevêque de Lyon, qui, à soixante ans passés (en 1267), quitta ses bénéfices & se maria pour régner. Il mourut en 1285 sans enfans, & fut remplacé dans le comté de Savoie par son neveu Amédée.

12°. Celui-ci est surnommé *le Grand*, & fut en effet un des héros de la Maison de Savoie, qui en a tant produit. Les Chroniques de Savoie le qualifient *Prince très-sage, de bonnes mœurs & très-prudent*. Dans l'énumération de ses exploits guerriers, on observe qu'il fit en personne jusqu'à trente-deux siéges, tous avec succès, & que jamais il n'echoua dans aucune de ses entreprises. Les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, sous la conduite de leur grand-maitre, Foulques de Villaret, s'étant emparés en 1310 de l'île de Rhodes, les Turcs firent en 1311 un armement fort-

midable pour la prendre. Les Chevaliers parvinrent à s'y maintenir avec le secours de l'invincible Amédée. Cette défense de Rhodes fait époque dans l'Histoire : c'est la plus illustre de toutes les expéditions d'Amédée. On assure que les Princes de la Maison de Savoie portoient dès long-tems auparavant pour devise ou symbole, le mot *fert*, ou les quatre lettres *f. e. r. t.* On ignore quelle signification ce mot où ces lettres pouvoient avoir alors. Quelques-uns les expliquent par ces mots : *Frappez, entrez, rompez tout.* Mais dans le tems de la défense de Rhodes on leur donna une signification particulière, appliquée à cet évènement & consacrée à la gloire d'Amédée : *Fortitudo ejus Rhodum tenuit : sa vaillance a su conserver Rhodes* ; ainsi l'ancienne devise de sa Maison lui est devenue personnelle, &, renouvelée pour lui dans cette brillante occasion, a été transmise par lui à ses successeurs sous cette forme nouvelle. Amédée-le-Grand changea aussi à cette occasion les armes de sa Maison, qui étoient celles de Saxe, & prit celles de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui sont *de gueule à la croix d'argent*. Les papes Clément V & Jean XXII, l'empereur Henri VII, Philippe-le-Bel, tous les Souverains admiroient Amédée comme le plus grand capitaine du siècle, & le révéroient comme un grand Prince. Il mourut en 1323 dans Avignon, où, encore occupé de grands projets à soixante-quatorze ans, il étoit allé proposer au pape Jean XXII de publier une croisade contre les Infidèles, en faveur d'Andronic, empereur d'Orient, qui avoit épousé Anne de Savoie, fille d'Amédée.

13°. Edouard son fils, & qui lui succéda, étoit venu en 1304, à l'âge de vingt ans, n'étant encore que prince de Savoie, ou plutôt, selon les titres qu'il prenoit, seigneur de Bresse & de Baugé, porter du secours au roi Philippe-le-Bel, qui le fit chevalier à la bataille de Mons-en-Puelle. Devenu comte de Savoie, il se trouva aussi sous le roi Philippe de Valois à la bataille de Cassel en 1328. Il eut, comme ses prédécesseurs & ses successeurs, des guerres fréquentes à soutenir contre les Dauphins de Viennois ses voisins ; il fut vaincu à la bataille de Varey par Henri, régent & tuteur du dauphin Guigues. Edouard mourut au village de Gentilly, près Paris, le 4 novembre 1329.

14°. Aymon son fils le vengea ; il continua la guerre contre le dauphin Guigues, qui fut tué en 1333, à l'attaque du château de la Perrière. Aymon imita aussi son père, en portant du secours à Philippe de Valois en 1340. Il conduisit en Flandre, pour le service de ce Roi, des troupes qu'une trève promptement conclue rendit inutiles. Il mourut le 24 juin 1343, au château de Montmélian. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il avoit été chanoine de Paris & comte de Lyon.

15°. Amédée VI son fils, dit le *Comte verd*, parce qu'il avoit paru dans un tournoi avec des armes vertes, & monté sur un cheval caparaçonné de verd, suivit de près la gloire d'Amédée-le-Grand son bisaïeul ; il fut heureux & habile dès sa plus tendre jeunesse dans presque toutes ses guerres. Il devint l'arbitre de l'Italie & le défenseur des Papes & de divers Souverains ; il reçut l'investiture de sa souveraineté par les mains de l'empereur Charles IV ; il mena lui-même des secours en France au roi Jean, contre Edouard III, roi d'Angleterre ; il secourut de même la reine de Naples, Jeanne Iere. & Louis, duc d'Anjou, qu'elle avoit adopté. En 1366 il alla en Grèce au secours de Jean Paléologue, empereur d'Orient, qu'il délivra des mains du roi de Bulgarie ; il battit les Turcs & leur sultan Amurat I, & prit Gallipoli. En 1383, ayant passé dans le royaume de Naples pour aider Louis, duc d'Anjou, à en faire la conquête, il mourut de la peste dans la Pouille, le 2 mars ; il avoit régné quarante ans avec grandeur & avec bonheur ; il avoit agrandi ses Etats des baronies de Vaud, de Gex, de Faucigny, &c. Ce fut lui qui, en 1355, institua l'Ordre militaire de l'*Annonciade*.

16°. Amédée VII son fils, surnommé *le Rouge* ou *le Roux*, secourut Charles VI contre les Anglais, comme ses pères avoient secouru ceux de ce Roi. Il s'empara du comté de Nice ; il mourut d'une chute de cheval en poursuivant un sanglier dans la forêt de Lorme, près de Thonon, le premier novembre 1391. Il n'avoit pas encore trente ans.

17°. Outre Amédée VIII son seul fils légitime & son successeur, dont il va être parlé sous le numéro suivant, il laissa un fils naturel, Humbert de Savoie, comte de Romond, chevalier de l'Ordre de l'*Annonciade*, qui fut fait prisonnier par les Turcs à la bataille de Nicopolis ; il languit dans la captivité pendant sept ans, au bout desquels, devenu libre enfin, il fut envoyé par le comte Amédée VIII son frère, en qualité d'ambassadeur, au concile de Constance. Mort sans enfans en 1443.

18°. Amédée VIII, dit le *Pacifique*, & que nous ne voyons en effet entreprendre aucune guerre pendant quarante-trois ans qu'il gouverna, depuis 1391, jusqu'en 1434, fut le premier duc de Savoie, l'empereur Sigismond ayant érigé pour ce Prince le comté de Savoie en duché, le 19 février 1416. Il paroit qu'Amédée borna son ambition à cette augmentation de titre, qui l'élevoit d'un degré sans coûter rien à personne : douceur & prudence, tel fut le caractère constant de son administration, qui lui valut le titre de *Salomon de son siècle* ; il montra encore un plus grand détachement de toute ambition lorsqu'en 1434 il remit ses Etats à son fils, & alla s'ensevelir dans la solitude de Ripaille, pour y goûter avec deux favoris & vingt seigneurs de sa cour, aussi voluptueux ou aussi philosophes que lui, toutes les délices du repos, de la mollesse & de la bonne chere.

Leurs jours couloient dans la plus douce oisiveté : un palais bati par Amédée leur fournissoit toutes les commodités de la vie ; un monastère bati aussi par lui à côté, leur fournissoit les secours spirituels & les consolations de la piété ; ils s'appeloient hermites & appeloient le palais l'*hermitage* ; ils y vivoient sans femmes ; ils en vivoient plus tranquilles &, à ce qu'on disoit, plus heureux ; cependant, comme l'a très-philosophiquement observé une femme d'esprit, sans les femmes, le commencement & la fin de la vie seroient sans secours, & le milieu sans plaisirs. Ces hermites pourtant surent s'en passer. Ils crurent encore mériter ce titre d'hermites par leur longue barbe qu'ils laissoient croître, par l'uniformité de leur vêtement, qui étoit, ainsi que leur chaperon, d'un drap gris très-fin ; ils portoient pour coiffure un bonnet d'écarlate, avoient une croix d'or pendue au col, & les reins ceints d'une grosse ceinture d'or, mélange singulier en tout genre, de mollesse & de pénitence, de magnificence & de dévotion. Amédée vivoit ainsi depuis cinq ans dans une paix que rien ne sembloit pouvoir troubler, lorsque le concile de Bâle, brouillé avec le pape Eugène IV, & l'ayant déposé, jeta les yeux sur Amédée pour l'opposer à Eugène ; il fut donc elu Pape par le concile, le 5 novembre 1439 ; & soit qu'il commençat à s'ennuyer de sa retraite, soit qu'il crût que la religion ne lui permettoit pas de se refuser à une élection qu'on regardoit comme un moyen d'éteindre le schisme, soit que cette carrière inattendue qui s'ouvroit devant lui, l'attirât par le charme piquant de la nouveauté, ou lui parût un décret irrésistible de la Providence, il accepta la tiare, & ne fit que former un nouveau schisme sous le nom de Félix V ; mais le pape Eugène étant mort en 1447, on élut en sa place Thomas de Sarzane, qui prit le nom de Nicolas V, & qui fut reconnu par toute l'Eglise. Félix, invité par Charles VII de rendre la paix à l'Eglise, revint aisément à son caractère paisible & dénué d'ambition ; il assembla en 1449, dans Lyon, un synode, au milieu duquel il abdiqua solennellement le pontificat à la grande édification de toute l'Eglise. On célébra cette vertueuse modération, si contraire à la conduite des Benoit XII & des Eugènes IV, par ce mauvais vers latin & léonin :

Fulsit lux mundo, cessit Felix Nicolao.

Amédée resta du moins Cardinal : Nicolas V s'empressa de lui en envoyer le chapeau ; il le créa, de son autorité, doyen du Sacré-Collége, le nomma son légat en Allemagne, & confirma tous les actes de son pontificat, pour lui ôter la tache d'antipape. Amédée VII mourut à Genève le 7 janvier 1451. Sa parfaite modération l'avoit souvent fait prendre, par les Souverains de son tems, pour arbitre de leurs différends, soit pendant son règne, soit au milieu de sa retraite, soit dans le cours de son pontificat.

C'est cet Amédée VIII ou Félix V, dont parle M. de Voltaire dans cette belle épître qu'il adresse au mois de mars 1755, à sa Maison, près du lac de Genève, dont il prenoit possession alors. Cette épître, pour le dire en passant, quoiqu'un des fruits de sa vieillesse, est un de ses meilleurs ouvrages.

Au bord de cette mer où s'égarent mes yeux,
Ripaille, je te vois. O bizarre Amédée !
Est-il vrai que dans ces beaux lieux,
Des soins & des grandeurs écartant toute idée,
Tu vécus en vrai sage, en vrai voluptueux,
Et que, lassé bientôt de ton doux hermitage,
Tu voulus être Pape, & cessas d'être sage ?
Dieux sacrés du repos, je n'en ferois pas tant ;
Et malgré les deux clefs dont la vertu nous frappe,
Si j'étois ainsi pénitent,
Je ne voudrois point être Pape.

19°. Amédée IX, dit le *Bienheureux*, c'est-à-dire *le Saint*, petit-fils d'Amédée VIII, étoit gendre du roi de France, Charles VII, & beau-frère de Louis XI. Il fut juste, clément, patient ; mais comme il étoit sujet à l'épilepsie & à toutes les infirmités qu'elle entraîne, il laissa régner en sa place Iolande de France sa femme, qui en étoit digne, mais dont le gouvernement fournit ou laissa des prétextes aux Princes du sang de Savoie pour remuer. En 1471, ils surprirent Amédée dans Montmelian, & le menèrent prisonnier à Chamberi. Louis XI envoya une armée à son secours : on traita, & Amédée fut remis en liberté. Il mourut à Verceil en 1472, la veille de Pâques.

20°. Louis son frère fut roi de Chypre, de Jérusalem & d'Arménie, du chef de sa femme Charlotte, fille unique de Jean de Lusignan, second du nom, roi de Chypre ; mais il mourut sans enfans, & Charlotte alors céda ses droits au duc de Savoie, Charles, neveu de son mari. (*Voyez*, dans le Dictionnaire, l'article *Victor Amédée.*)

21°. Ce duc de Savoie, Charles, à qui Charlotte céda ses droits sur Chypre en 1485, étoit fils d'Amédée IX. Attaqué par le marquis de Saluces son voisin, il lui prit Saluces & Carmagnole, & presque tous ses Etats. Mort à Pignerol en 1489.

22°. Charles-Jean Amédée son fils, étant mort à l'âge de sept ans, eut pour successeur Philippe son grand-oncle, cinquième fils de Louis, mentionné sous le n°. 20. Ce Prince, qui paroissoit si éloigné du trône, & qui avoit pris le surnom de *Sans-Terre*, avoit été élevé à la cour de France, sous Charles VII. Louis XI l'avoit depuis fait emprisonner à Loches, pour quelques intrigues contre le Gouvernement de Savoie, auquel ce Monarque prenoit intérêt, parce que ce Gouvernement étoit alors entre les mains d'Iolande

sa sœur. Dans la suite il le traita mieux, lui donna le gouvernement de Guienne, le fit chevalier de son Ordre de Saint-Michel. Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, lui donna aussi son Ordre de la Toison d'Or, & le gouvernement des deux Bourgognes. Philippe de Savoie suivit Charles VIII à la conquête du royaume de Naples, & eut pour récompense, à son retour, le gouvernement du Dauphiné. Après avoir ainsi fait son chemin dans diverses cours en simple sujet, il en eut une à son tour; il alla régner à cinquante-huit ans sur la Savoie, en 1496, & mourut le 7 novembre 1497, regrété de son peuple, qu'il rendoit heureux.

23°. Philibert II, dit *le Beau*, son fils, avoit accompagné avec lui Charles VIII en Italie; il suivit & aida depuis Louis XII à la conquête du Milanez; il sut maintenir ses Etats en paix au milieu des troubles dont l'Italie devint alors la proie. Les historiens vantent ses vertus précoces & ses talens naissans: il mourut à vingt-quatre ans, en 1504, sans enfans.

24°. Louise de Savoie, comtesse & depuis duchesse d'Angoulême, mère de notre roi François I, étoit sœur de Philibert II & du même lit.

25°. Philibert eut pour successeur Charles III son frère du second lit. Celui-ci n'eut pas, comme Philibert, le bonheur de pouvoir rester en paix, tandis que tout étoit en feu autour de lui. Placé entre ces deux terribles rivaux, Charles-Quint & François I, il prit parti tour-à-tour pour l'un & pour l'autre, & finit par être la victime de ses variations. Il parut d'abord entiérement dévoué aux intérêts du Roi son neveu, quoique son intérêt fût peut-être de traverser les vues de la France sur le Milanez, dont François I entreprit la conquête dès son avénement au trône. En vain la nature sembloit-elle avoir confié aux ducs de Savoie la garde des barrières qui séparent la France de l'Italie, si les Français, établis dans le Milanez, pressant à la fois la Savoie & le Piémont du côté de la France & du côté de l'Italie, pouvoient, en cas de résistance, forcer ces barrières jusqu'alors insurmontables. D'ailleurs, les Français, maîtres du Milanez, ne seroient-ils pas tentés de remplir l'espace qui séparoit de cet Etat les Provinces françaises, & de s'emparer de la garde si précieuse des Alpes? Enfin, si les ducs de Savoie eux-mêmes vouloient s'agrandir du côté du Milanez, n'auroient-ils pas meilleur marché d'un Souverain foible & isolé, tel que Sforce, alors duc de Milan, que d'une puissance formidable, telle que les Français? Ces considérations cependant cédèrent pour lors aux nœuds intimes qui unissoient la Maison de Savoie à la branche royale d'Angoulême. Le duc de Savoie fut l'allié de la France dans cette expédition du Milanez: ce fut un de ses sujets qui introduisit les Français en Italie par une toute alors inconnue à travers les Alpes. Le Duc reçut son neveu dans le Piémont, avec tous les honneurs qu'un petit Souverain doit à un grand Roi, & lui rendit ses services avec toute l'affection d'un oncle. Telle fut la conduite du duc de Savoie en 1515. Dans la guerre de 1521, il parut se refroidir pour les Français. Après la bataille de Pavie en 1525, des partisans de la France traversèrent en fuyant les Etats du duc de Savoie, qui n'étoit pas encore assez hautement déclaré contre les Français pour leur refuser le passage. Les Impériaux, en les poursuivant de loin, prirent en passant Montcallier, Raconis & Carmagnole dans le Piémont, soit pour punir le duc de Savoie d'avoir laissé passer les Français, soit pour l'obliger d'embrasser hautement le parti impérial. Il parvint cependant à s'en dispenser, & il fut le seul à qui cette guerre qu'il n'avoit point faite, quoiqu'il s'en fût mêlé, valut un agrandissement réel par l'acquisition du comté d'Ast, que l'Empereur lui vendit, pour que le Duc eût encore plus d'intérêt de l'aider à éloigner toujours les Français de la Lombardie.

Dans le tems de l'entrevue du pape Clément VII & du Roi, en 1533, pour le mariage de Catherine de Médicis avec le duc d'Orléans, le Pape avoit proposé Nice, dans les Etats du duc de Savoie, pour le lieu de l'entrevue. François I témoignoit quelque répugnance à fixer ce lieu chez un Prince qui n'étoit rien moins que son ami, & qui l'avoit, disoit-il, plusieurs fois trompé. C'étoit précisément à cause de cela que le Pape insistoit sur ce choix du lieu de l'entrevue; il vouloit saisir l'occasion de réconcilier le duc de Savoie avec le Roi, ce qui eût été utile à tous deux; mais le Duc étoit trop dévoué à l'Empereur. Le Roi demanda que du moins la ville & le château de Nice lui fussent remis pour tout le tems de l'entrevue; mais le Duc, qui avoit consulté l'Empereur, fit mille difficultés, comme si cette entrevue n'avoit pu se faire qu'à Nice: il est vrai que quelques prétentions du Roi sur Nice ajoutoient à ces difficultés: le Pape & le Roi convinrent de Marseille.

Lorsque le duc de Milan, François Sforce, pour faire sa cour à Charles-Quint, eut fait assassiner l'écuyer Merveille, ambassadeur de François I, & que les Français marchoient pour venger cette injure, le duc de Savoie se déclara hautement contre le Roi son neveu, dont il étoit déjà depuis longtems l'ennemi secret. C'étoit lui qui, par le secours d'argent qu'il avoit fourni au connétable de Bourbon, lui avoit procuré l'armée d'Allemands, avec laquelle ce héros rebelle avoit fait son Roi prisonnier à Pavie; il avoit félicité l'Empereur sur cette victoire; il avoit tenté plusieurs fois de détacher les Suisses de l'alliance de la France; il avoit enfin acheté le comté d'Ast, patrimoine de François I. Entiérement vendu à l'Empereur, il avoit envoyé le prince de Piémont son fils, en Espagne, pour y être élevé; il donnoit tous les jours de nouvelles matières au ressentiment du Roi.

La France, de son côté, avoit fourni aux Genevois des secours contre le duc de Savoie; elle avoit obligé celui-ci à lever le siége de Genève. Cet affront récent irritoit le Duc contre le Roi, & redoubloit son attachement pour l'Empereur. De plus, la France avoit des prétentions sur divers Etats du duc de Savoie, sur le comté de Nice, comme il vient d'être dit, & sur quelques places du marquisat de Saluces; elle demandoit l'hommage de la baronie de Faucigny; elle demandoit surtout qu'on rendit compte au Roi de la succession de Philippe, duc de Savoie (nº. 22), père commun, & de Charles, & de Louise de Savoie, mère de François I.

Le Roi envoie le président Poyet (depuis chancelier) demander au duc de Savoie le passage sur ses terres pour porter la guerre dans le Milanez. Sur le refus du Duc, Poyet le somme de satisfaire le Roi sur tous les objets dont on vient de parler. Le Duc envoie demander du secours à l'Empereur; il propose d'échanger diverses provinces qui confinoient à la France, telles que le Genevois, qui aussi bien lui échappoit; le comté de Nice, qui donne l'entrée en Provence, & quelques autres, contre des terres que l'Empereur lui auroit données dans d'autres pays. Par-là le royaume de France eût été ouvert aux armes de l'Empereur par des côtés qui, n'ayant eu jusqu'alors pour voisin qu'un Prince peu redoutable, n'avoient pas été mis en état de défense. Le Roi sut cette proposition; elle irrita son ressentiment en y joignant l'inquiétude. Il s'avança jusqu'à Lyon, d'où il envoya déclarer la guerre au duc de Savoie. L'amiral de Brion (Chabot), auquel il donna le commandement de son armée, soumit la Bresse, le Bugey, pénétra dans la Savoie, y prit Chambéry, Montmélian, & n'éprouva quelque résistance que dans les montagnes de la Tarentaise. L'année suivante (1536) il pénétra dans le Piémont.

Le duc de Savoie avoit répondu à la déclaration de guerre du Roi, qu'il se trouveroit à l'entrée de ses Etats pour les défendre; il ne fit pas même le moindre effort pour défendre sa capitale; il avertit tristement les habitans qu'il falloit céder à la force, qu'il se voyoit obligé de les abandonner; il fit embarquer sur le Pô son artillerie, ses meubles les plus précieux, & sortit par une fausse porte du château, avec la Duchesse sa femme & le prince de Piémont son fils; ils se retirèrent à Verceil, d'où sa femme & son fils partirent pour Milan. En quittant Turin, le Duc conseilla encore aux habitans de se rendre, & ils suivirent son conseil dès la première sommation. Chivas se rendit aussi sans résistance. Mais la trahison du marquis de Saluces, qui remplaça l'amiral de Brion dans le commandement de l'armée française, changea la face des affaires dans ce pays-là, & seconda la fameuse irruption de l'Empereur en Provence; mais l'Empereur fut chassé honteusement de la Provence, & les Français se maintinrent dans le Piémont, où ils conservèrent Turin & prirent encore quelques autres places.

Le duc de Savoie avoit accompagné l'Empereur dans cette expédition de Provence, qui sembloit principalement entreprise pour la vengeance du Duc. Il osa conseiller à Charles-Quint de laisser en Provence un monument horrible de son passage, en livrant aux flammes la capitale; mais l'Empereur sentit ce qu'une vengeance exercée sur des murs auroit de bas & de ridicule. Le Duc obtint cependant la permission de mettre le feu au palais où s'assembloient le parlement & la chambre des comptes. Son dessein étoit, dit-on, d'anéantir les titres qui prouvoient qu'une grande partie du Piémont avoit autrefois relevé des comtes de Provence. On assure qu'il voulut être témoin de l'incendie, & qu'il ne se retira qu'après avoir vu tout consumé. Mais cette lâcheté du duc de Savoie ne fit que tourner à la gloire du maréchal, depuis connétable de Montmorenci, défenseur de la Provence, & à celle du Roi. Montmorenci avoit pourvu à tout. Lorsqu'il avoit été décidé qu'Aix seroit abandonné, il avoit fait transporter ces papiers dans son château des Baulx, & le Roi fit réparer à ses dépens le dommage causé par l'incendie.

En 1537 la guerre continua dans le Piémont avec des fortunes diverses; mais Montmorenci étant venu y commander, la campagne finit, de la part des Français, par des succès solides.

Jusque-là le duc de Savoie s'étoit sacrifié pour Charles-Quint, & Charles-Quint n'avoit su ni le défendre ni le venger. On parla de paix: le Roi offroit de tout rendre & à l'Empereur & au duc de Savoie, mais il vouloit, avec raison, que, dans le même tems, le duc d'Orléans son second fils fût mis en possession du Milanez, fief vacant par la mort de François Sforce, arrivée en 1535, & l'Empereur vouloit garder le Milanez.

La pape Paul III mit sa gloire à terminer la querelle des deux héros de la chrétienté; il proposa une entrevue des deux Princes, à laquelle il assisteroit, & pour le lieu de l'entrevue il proposoit Nice, comme une des places le plus à la portée de toutes les puissances intéressées. Nous avons déjà vu le duc de Savoie refuser cette place pour l'entrevue du pape Clément VII & de François I, en 1533, dans un tems où il étoit en possession de tous ses Etats. En 1538, c'étoit lui qui desiroit le plus sincérement la paix; car il s'agissoit de tous ses biens, dont une partie étoit entre les mains de son ennemi, une autre partie entre les mains de son protecteur, autre espèce d'ennemi. Cette place de Nice étoit la seule qui restât alors au duc de Savoie & qui pût lui servir de retraite. Le malheur produit la défiance: il imagina qu'on vouloit achever de le dépouiller; il répondit au Pape, qui s'étoit avancé jusqu'à Monaco (croyant qu'il n'y auroit qu'à entrer dans Nice),

qu'il ne pouvoit rien résoudre sans avoir consulté l'Empereur. Il le consulta en effet, c'est-à-dire qu'il lui demanda d'être dispensé de livrer au Pape sa dernière forteresse. L'Empereur, qui, sous le titre de défenseur, s'étoit rendu son tuteur & son maître, lui conseilla, c'est-à-dire, lui ordonna d'ouvrir ses portes au Pape. L'Empereur lui-même s'avança jusqu'à Villefranche. Ce voisinage en imposa au duc de Savoie, qui parut consentir à tout; mais la ville se remplit insensiblement de bruits sourds & d'alarmes injurieuses à l'Empereur : on disoit qu'abusant de l'état malheureux où le duc de Savoie s'étoit réduit par attachement pour lui, il vouloit encore le priver de sa dernière place; qu'il vouloit s'emparer du prince de Piémont son fils, pour tenir le Duc dans une dépendance éternelle, & le réduire à la condition d'un de ses courtisans; que le Pape étoit du complot, &c. La garnison du château n'en voulut point sortir: la ville allégua des priviléges, & prétendit qu'elle ne devoit recevoir d'autres troupes que celles du Duc; elle ferma ses portes au moment où le Pape étoit en marche pour y entrer : il ne voulut pas retourner à Monaco, & se logea près de Nice, dans un couvent de saint François. L'Empereur fut indigné de la conduite du duc de Savoie; il menaça, il tonna : la France crut l'occasion favorable pour détacher le Duc des intérêts de l'Empereur. On commença par approuver & augmenter les alarmes du Duc sur Nice; on lui conseilla de ne s'en point dessaisir. Il étoit veuf depuis le 8 janvier 1538 : on lui proposa de se remarier en France, & d'y marier le prince de Piémont; on lui promit à ce prix la restitution de ses Etats; mais le duc de Savoie craignoit plus les menaces de l'Empereur, qu'il n'espéroit dans les promesses de la France. Il répondit qu'il pleureroit trop amérement la perte récente de la duchesse de Savoie, pour songer à la remplacer; que le prince de Piémont étoit trop jeune pour se marier : mais ces négociations étant venues à la connoissance de l'Empereur, produisirent l'effet d'appaiser sa colère contre le duc de Savoie; car on n'accable que les malheureux qu'on croit sans ressource.

Le duc de Savoie, dans toute cette affaire, eut la politique timide des foibles; il mécontenta l'Empereur, il irrita le Pape, il ne satisfit point le Roi. Peut-être entendoit-il mal ses intérêts en refusant sa place pour l'entrevue. On vouloit apparemment les consulter, puisque c'étoit chez lui-même qu'on demandoit à traiter de la paix. D'un autre côté, on ne conçoit pas bien pourquoi le Pape & l'Empereur avoient tant à cœur le choix du château de Nice; que leur en coûtoit-il d'avoir égard, sur ce point, aux alarmes peut-être injustes, mais pourtant naturelles, d'un Prince malheureux & opprimé. Au reste, il dut s'attendre, après son refus, que les arbitres de son sort seroient bien froids sur ses intérêts. Ne devoit-il pas craindre même que ces grands Souverains, entre lesquels il se trouvoit pressé, & qui tous étoient mécontens de lui, ne s'accordassent à partager ses dépouilles?

Le deux rivaux, logés autour de Nice, l'un à Villeneuve, l'autre à Villefranche, ne se virent point : le Pape alloit continuellement de l'un à l'autre, écoutant leurs plaintes, excusant leurs torts, fixant leurs droits, proposant des expédiens, rapprochant les esprits. Le résultat des conférences fut que la paix ne put se faire; mais on conclut une trève de dix ans, avec le rétablissement du commerce entre les sujets des deux Monarques, de sorte que cette trève valut une paix, & qu'il n'y eut de sacrifié que le duc de Savoie. Il le fut pleinement. La trève le laissoit dépouillé de ses Etats pour dix ans encore, & on eut la barbarie, à son égard, d'exprimer dans le traité, qu'il n'y seroit compris qu'en ratifiant la trève dans un mois, c'est-à-dire, qu'en consentant par écrit d'être dépouillé pour dix ans, de peur de l'être pour toujours. Si la ratification n'arrivoit pas dans le mois, l'Empereur retireroit sa protection. Il fallut faire cette indigne ratification : le Duc l'envoya à l'Empereur, qui l'envoya au Roi. Le Roi ne l'ayant pas trouvée conçue comme il la vouloit, le Duc fut encore obligé de la réformer, de la renvoyer plus ample & absolument illimitée. Cependant il voyoit Montéjean, Annebaut, Langei, successivement gouverneurs du Piémont pour le Roi, relever, augmenter les fortifications de toutes les places importantes, au point d'en rendre quelques-unes inexpugnables; revêtir de murailles, entourer de fossés les boulevards de Turin, construire des citadelles à Pignerol, à Montcallier & ailleurs; prendre enfin tous les moyens de perpétuer la possession du Roi. L'Empereur en faisoit à peu près autant de son côté : ses garnisons remplissoient toutes les places que n'occupoient pas les Français. Ceux-ci, non-contens de s'affermir dans les Etats du duc de Savoie, s'y étendoient. Montéjean & Langei acquirent pour le Roi la ville de Caours, moyennant dix mille écus qu'on étoit convenu de donner à Cercévasque, qui en étoit seigneur. On alla jusqu'à proposer au Duc, de la part du Roi, d'abandonner encore son comté de Nice; il est vrai qu'on lui offroit en échange d'autres terres en France, pour vingt mille écus de rente. Cette proposition le révolta; il jura qu'il mourroit au moins comte de Nice.

Dans son désespoir, il ne lui restoit d'autre ressource que de faire rompre la trève & de rallumer la guerre; c'est ce qu'exprimoit la devise qu'il prit vers ce tems-là, d'un bras nu armé d'une épée, avec cette légende tirée de Juvénal :

Spoliatis arma supersunt.

Voilà ce qui reste à ceux à qui on a tout pris.

Il étoit assez malheureux, mais il n'étoit pas assez guerrier pour mériter cette légende. Au

reste, il eut satisfaction : la guerre se ralluma entre Charles-Quint & François I, à l'occasion de l'assassinat des ambassadeurs français, Rincon & Frégose, commis par l'ordre de Charles-Quint ; car il faut avouer que ce grand Empereur fut un peu trop grand assassin d'ambassadeurs. En 1543, lorsque la flotte turque de Soliman II faisoit voile pour se joindre, sur les côtes de la Provence, à la flotte française commandée par le comte d'Anguien, Grignan, gouverneur de Marseille, crut avoir pratiqué des intelligences sûres dans le château de Nice, cette unique place qui restoit encore au duc de Savoie : trois soldats piémontais avoient promis à Grignan de lui livrer ce château. Grignan avoit fait part de ce projet au comte d'Anguien, qui en fit part au Roi. Le Roi l'approuva, & chargea le comte de l'exécuter. Grignan répondoit qu'il n'y avoit aucune surprise à craindre ; mais le comte d'Anguien joignoit à sa bravoure une prudence rare à l'âge de vingt-deux ans qu'il avoit alors. Quatre galères seulement s'approchèrent de Nice, portant entr'autres soldats, les trois Piémontais qui avoient promis de livrer le château. Le comte d'Anguien suivit avec le reste de sa flotte, mais il s'arrêta en pleine mer à la hauteur de Nice, pour être à portée, en cas de trahison, ou de secourir ses quatre galères s'il étoit assez fort, ou de se retirer sans danger si les forces des ennemis étoient trop supérieures ; précaution justifiée par l'expérience de tant de fausses trahisons, qui n'étoient que des piéges tendus par les commandans des places qu'on disoit vouloir livrer. A peine les galères étoient-elles arrivées la nuit au pied du château, qu'André Doria, qui étoit en embuscade derrière le cap dit de Saint-Soupir, vint fondre sur elles avec six galères, suivies à l'instant de quinze autres commandées par Jeannetin Doria son neveu. Ce fut inutilement que les quatre galères françaises, se voyant surprises, forcèrent de rames pour gagner le port d'Antibes ; elles furent prises & conduites à Villefranche. Le comte d'Anguien, ayant vu, à la faveur de la lune, le nombre des galères de Doria, s'écarta promptement, & regagna sans perte le port de Toulon.

Lorsque la flotte ottomane eut rejoint celle de France à Toulon & à Marseille, le comte d'Anguien & Barberousse, pour se venger de la prise des galères françaises, résolurent d'aller mettre le siége devant Nice. Le commandant, qu'ils sommèrent de se rendre, répondit : *Je me nomme Montfort, mes armes sont des pals, & ma devise :* IL ME FAUT TENIR. Montfort ne tint point, du moins dans la ville ; mais il prit sa revanche dans le château : la nature & l'art concouroient à conserver au duc de Savoie cette dernière place ; la situation du château sur le haut d'un rocher escarpé le rendoit presque inexpugnable ; les approches en étoient dangereuses ; l'usage des mines ne pouvoit avoir lieu. D'ailleurs, le comte d'Anguien intercepta des lettres qui lui apprirent que le duc de Savoie marchoit avec le marquis du Guast, au secours de son unique possession. Ces raisons déterminèrent les deux généraux à lever le siége. Barberousse ramena sa flotte à Toulon, le comte d'Anguien la sienne à Marseille. Le duc de Savoie triompha de leur retraite ; il fit battre des monnoies d'argent, où d'un côté on voyoit la croix de Savoie entourée des attributs de la victoire ; de l'autre, on lisoit cette inscription : *Nicæa à Turcis & Gallis obsessa. Nice affligée par les Turcs & les Français.* Il ne doutoit pas que ce seul mot ne suffît pour rendre les Français odieux, tant cette union avec les Turcs paroissoit alors criminelle !

La paix de Crespy, conclue le 18 septembre 1544, régla les principaux articles sur lesquels Charles-Quint & François I étoient divisés, mais ce fut avec des réserves & des alternatives qui ouvroient la porte aux chicanes & à la rupture. Le duc d'Orléans, second fils de François I, parmi ceux qui restoient, devoit épouser, ou la fille, ou la nièce de l'Empereur. Ce choix auroit dû naturellement être déféré au duc d'Orléans : c'étoit à l'Empereur qu'il l'étoit. Si c'étoit la fille, elle devoit avoir pour dot les Pays-Bas ; si c'étoit la nièce, elle auroit le Milanez. Le mariage ne devoit se faire que dans huit mois ; & comme l'investiture de l'un ou de l'autre de ces Etats devoit être la dot de la duchesse d'Orléans, quelle qu'elle fût, il restoit huit mois pour se déterminer sur ce choix. On convint de se rendre réciproquement tout ce qu'on s'étoit pris depuis la trève de Nice ; & comme l'Empereur avoit plus perdu dans cette guerre que François I, on ne renvoya point l'exécution de cet article à huit mois ; il fut stipulé qu'on l'exécuteroit sur le champ.

Quant aux Etats du duc de Savoie, comme l'Empereur n'y avoit pas d'intérêt direct, le Roi ne fut obligé de les restituer qu'au moment où le duc d'Orléans seroit mis en possession, soit du Milanez, soit des Pays-Bas ; ainsi ce qui pouvoit arriver de plus heureux au duc de Savoie étoit de rester encore dépouillé de ses Etats pendant huit mois au moins.

Le duc d'Orléans mourut le 9 septembre 1545, sans avoir été mis en possession d'aucun des deux Etats qui lui avoient été promis, & le duc de Savoie, Charles III, mourut le 19 septembre 1553, sans être rentré dans les siens.

26°. Emmanuel-Philibert son fils & son successeur, surnommé *Tête de Fer*, le vengea par l'éclatante victoire de Saint-Quentin, dite de *Saint-Laurent*, parce qu'il la remporta le 10 août (1557). Le connétable de Montmorenci, général de l'armée française, toujours brave, quelquefois imprudent, plus souvent malheureux, y fut fait prisonnier avec un de ses fils : ses deux neveux, l'amiral de Coligny & d'Andelot, furent aussi faits prisonniers dans Saint-Quentin même, que le duc de Savoie emporta d'assaut. Les ducs de Montpensier & de Longueville avoient été pris dans la bataille : le

comte d'Anguien y avoit été tué; il étoit frère du roi de Navarre, du prince de Condé, du cardinal de Bourbon & du héros de Cerisoles, du même nom d'Anguien, tué en 1546 à la Roche-Guyon. Ce dernier est celui que nous avons vu, en 1543, assiéger Nice avec Barberousse. Le duc de Savoie, vainqueur à Saint-Quentin, mais dépouillé de ses Etats, ainsi que son père, n'étoit plus que le général du roi d'Espagne, Philippe II, qui étoit monté, en 1556, sur le trône, par l'abdication de Charles-Quint son père; ce fut à la tête des troupes espagnoles, jointes à dix mille Anglais, qu'Emmanuel Philibert remporta cette victoire, en mémoire de laquelle Philippe II fit bâtir l'Escurial. Lorsqu'on en apprit la nouvelle à Charles-Quint, qui ne s'informoit plus d'aucune affaire, il demanda, dit-on, si son fils étoit dans Paris: on pretend en effet qu'il auroit pu s'en rendre maître au milieu de la consternation qu'y repandit cet échec de Saint-Quentin. D'autres avantages encore, remportés par les Espagnols, ayant amené la paix de Cateau-Cambresis, conclue en 1559, le duc de Savoie y fut enfin rétabli dans ses Etats avec gloire; il épousa la fille de l'oppresseur de son pere, Marguerite de France, fille de François I & sœur de Henri II. Ce dernier Prince fut tué au milieu des fêtes qu'il donnoit à l'occasion du mariage de sa sœur. Emmanuel-Philibert ne fut pas seulement un guerrier heureux, ce fut un Prince aimé de ses sujets, & ami des lettres & des sciences. Il mourut le 30 août 1580. Il ne laissa qu'un fils légitime, mais ce fils fut Charles-Emmanuel, surnommé *le Grand*, & grand en effet, du moins en politique.

27°. Parmi les bâtards du duc Emmanuel-Philibert, nous distinguerons Philippin de Savoie, tué en 1599, en duel, par le premier maréchal de Créquy. (*Voyez*, dans le Dictionnaire, l'article *Créquy*.)

28°. Mais revenons à ce Charles-Emmanuel, seul fils légitime d'Emmanuel-Philibert, & son successeur: c'étoit le plus inquiet, le plus remuant, le plus ambitieux, le plus intrigant, le plus adroit des Princes de son tems. Un règne de cinquante années, au milieu des troubles de la Ligue, & au plus fort de la rivalité entre la France & l'Espagne, sous Henri IV & Philippe II, & leurs successeurs, lui fournit toutes les occasions qu'il pouvoit désirer, de nuire à ses ennemis, & de chercher à s'agrandir aux dépens de ses voisins. Il fut toujours le plus dangereux & le plus perfide ennemi de la France, sans être un allié bien sûr pour l'Espagne. Ce fut tantôt contre lui, tantôt pour lui que Lesdiguières fit si long-tems la guerre avec des succès différens; c'est lui qui, ayant envahi en pleine paix le marquisat de Saluces à la faveur des guerres civiles de France, employa tant d'art pour en éluder la restitution, disant que le mot de restitution étoit barbare dans la langue des Princes (son père s'étoit cependant bien trouvé de la chose). Henri IV lui répondit: *Il faut passer par-là* ou *par l'épée*. Il passa par l'épée, & fit ensuite un traité, par lequel le marquisat de Saluces lui resta; mais il donna en échange la Bresse, le Bugey, le Valromey & le pays de Gex. C'est lui qui fut l'ame de la conspiration du maréchal de Biron, contre Henri IV, & qui, quand il fut que la conspiration étoit découverte, se montra des plus empressés à féliciter ce Prince sur le bonheur qu'il avoit eu de la découvrir. Henri, plus sincère, ne lui dissimula point qu'il savoit à qui l'attribuer. C'est encore ce même Charles-Emmanuel qui, la nuit du 22 décembre 1602, fit sur la ville de Genève cette tentative fameuse, qui sembla lui réussir d'abord, mais qui finit par tourner à sa confusion, d'autant plus que, comptant sur un succès qui lui paroissoit assuré, il s'étoit avancé jusqu'à une lieue de Genève, d'où il fut obligé de s'enfuir en poste à Turin, après avoir envoyé faire aux Suisses de fausses & inadmissibles excuses, dont ils ne furent point les dupes.

Mais ce fut surtout dans l'affaire de la succession de Mantoue qu'il signala sa fausse & artificieuse politique. Les Gonzagues régnoient à Mantoue depuis le commencement du quatorzième siècle, d'abord sous le titre de vicaires de l'Empire & de capitaines de Mantoue, puis sous celui de Marquis, que l'empereur Sigismond confera le 22 septembre 1433, à Jean-François de Gonzague; enfin sous celui de Ducs, que l'empereur Charles-Quint conféra, en 1530, à Frédéric de Gonzague, deuxieme du nom.

Pendant le cours des guerres d'Italie entre Charles-Quint & François I, ce Frédéric de Gonzague, apres s'être piqué long-tems d'une neutralité difficile à observer entre ces deux grandes puissances ennemies dont il etoit entouré, & qui le pressoient de toutes parts, ou par elles-mêmes, ou par leurs alliés, avoit enfin embrassé le parti de l'Empereur, comme celui du plus fort. Mais au tems de la ligue conclue en 1527, entre François I & les puissances d'Italie, pour la delivrance du pape Clément VII, retenu prisonnier par les Impériaux dans le château Saint-Ange, Lautrec attira Frédéric de Gonzague, encore marquis de Mantoue, au parti de la ligue; il rentra de nouveau dans le parti de l'Empereur. D'ailleurs, la paix de Cambrai, conclue en 1529, termina les troubles de l'Italie. L'Empereur, passant par Mantoue en 1530, fut si charmé de la magnifique réception que lui fit Frédéric, qu'il erigea Mantoue en duché en sa faveur.

Frédéric épousa, en 1531, Marguerite Paléologue, qui, devenue quelques années après l'héritière de sa Maison, porta dans celle de Gonzague le marquisat de Montferrat, patrimoine de la Maison Paléologue. Le Montferrat fut alors disputé à Frédéric par deux concurrens d'autant plus redoutables, qu'ils avoient acquis des droits puissans sur l'empereur Charles-Quint, juge de cette contestation. L'un étoit François, marquis de

de Saluces, qui, général de l'armée françaiſe dans le Piémont, en 1536, venoit de trahir les Français en faveur de Charles-Quint, comme nous l'avons dit (*voyez* le n°. 26); l'autre étoit Charles III, duc de Savoie (*ibid.* n°. 25), qui s'étoit ſacrifié pour le même Charles-Quint, qui avoit pluſieurs fois, pour les intérêts de ce Prince, perdu, recouvré, reperdu ſes Etats envahis par la France, & dont il avoit fini par être entiérement dépouillé. Le duc de Savoie comptoit (& tout le monde le croyoit comme lui) que Charles Quint ſaiſiroit cette occaſion de le dédommager en lui adjugeant le Montferrat, les ſervices que le duc de Mantoue avoit auſſi rendus à Charles-Quint ne pouvant être mis en parallèle avec ceux du duc de Savoie; cependant l'Empereur, par ſon jugement du 3 novembre 1536, adjugea le Montferrat au duc de Mantoue, au grand étonnement de tout le monde. Les Français en ont pris occaſion de l'accuſer d'ingratitude envers le duc de Savoie & envers le marquis de Saluces; mais pourquoi ne pas plutôt faire honneur de ce jugement à ſon équité? Pourquoi ne pas penſer que, comme il s'agiſſoit de juſtice & non de libéralité, l'Empereur, ayant jugé les droits du duc de Mantoue les meilleurs (comme ils l'étoient en effet), ne crut pas devoir payer du bien de ce Duc les obligations qu'il pouvoit avoir, ſoit au duc de Savoie, ſoit au marquis de Saluces?

Le jugement de Charles-Quint eut ſon exécution; le marquiſat de Montferrat reſta dans la Maiſon de Gonzague & dans la branche des ducs de Mantoue. Charles-Emmanuel, duc de Savoie, petit-fils de Charles III, & le ſujet de cet article, maria, en 1608, Marguerite ſa fille aînée à François de Gonzague, duc de Mantoue, arrière-petit-fils de ce Frédéric qui avoit joint le Montferrat au duché de Mantoue.

François de Gonzague étoit neveu de Marie de Médicis, régente en France depuis 1610, Vincent de Gonzague, père de François, ayant épouſé Eléonore de Médicis, ſœur de Marie, dont il avoit eu, outre François, deux autres fils; ſavoir: Ferdinand de Gonzague, né en 1587, Cardinal, & protecteur des affaires de France à Rome, quoique fort jeune encore; & Vincent de Gonzague, né en 1594.

L'année 1612 fut fatale à la Maiſon de Gonzague. Le duc de Mantoue, Vincent, mari d'Eléonore de Médicis, mourut le 18 février: une de ſes petites-filles, au mois d'octobre; Louis ſon petit-fils, & fils de François, mourut âgé de deux ans, le 2 décembre, & François, père de Louis, & fils aîné de Vincent, mourut le 21 du même mois de décembre, âgé de vingt-ſix ans.

La mort de ce dernier fut ce qui donna lieu à l'affaire de Mantoue.

Il ne laiſſoit de ſon mariage avec Marguerite de Savoie, fille de Charles-Emmanuel, que Marie, princeſſe de Gonzague, née en 1609, & âgée de trois ans.

Alors s'éleva une de ces queſtions qui s'élèvent toujours en foule dans tous les Etats où l'ordre de la ſucceſſion n'eſt pas réglé d'une manière certaine, ſoit par une conſtitution formelle, ſoit par un uſage invariable & conſtamment obſervé, comme ce que nous appelons en France *la Loi ſalique*. Etoit-ce la princeſſe Marie qui devoit ſuccéder, ſous la tutèle de la ducheſſe Marguerite ſa mère, au duc François ſon père? ou étoit-ce l'aîné des frères de François qui devoit monter ſur le trône?

Le 23 décembre on reçut à Turin un courier dépêché en toute diligence au duc de Savoie par la ducheſſe de Mantoue ſa fille, qui lui annonçoit que ſon mari étoit au lit depuis trois jours avec une fièvre continue, que ſa fille étoit auſſi malade. Au milieu de tant de douleurs & d'inquiétudes, elle deſiroit que le prince de Piémont ſon frère vînt la conſoler & l'aider de ſes conſeils. Il partit en effet le lendemain pour Mantoue, & peu après ſon départ on reçut à Turin la nouvelle de la mort du duc François. Vers le même tems le cardinal Ferdinand de Gonzague recevoit la même nouvelle à Rome, &, devenu par-là duc de Mantoue, s'occupoit déjà de faire paſſer à dom Vincent ou Vincenzo ſon frère, ſon chapeau & les autres graces eccléſiaſtiques dont il jouiſſoit à Rome & en France.

Cependant le duc de Savoie préparoit bien des affaires à cette Maiſon de Gonzague. Le prince de Piémont, qui étoit auprès de la ducheſſe de Mantoue ſa ſœur, commença par lui conſeiller de feindre une groſſeſſe, ou du moins d'annoncer de l'incertitude ſur ce point; ce qui produiſit d'abord l'effet de retarder le couronnement du nouveau Duc. Mais celui-ci n'en prit pas moins l'adminiſtration de l'Etat ſans en faire part à la ducheſſe Marguerite, veuve du dernier Duc; premier grief de Charles-Emmanuel.

Enſuite le duc de Savoie convenoit bien que le duché de Mantoue devoit paſſer au frère du dernier mort ſi la Ducheſſe n'étoit pas groſſe, ou ſi elle n'accouchoit pas d'un fils; mais renouvelant les anciennes prétentions de la Savoie ſur le Montferrat, il les trouvoit très-favoriſées par les conjonctures; il réclamoit le Montferrat pour ſa petite-fille Marie, princeſſe de Gonzague, fille de la ducheſſe Marguerite & du dernier duc de Mantoue. Le Montferrat, diſoit-il, étoit un fief féminin, &, pour preuve, c'étoit par une femme qu'il avoit paſſé de la Maiſon Paléologue à la Maiſon de Gonzague. Voilà ce qu'il diſoit, mais il ne diſoit pas que cette femme, qui avoit porté le Montferrat dans la Maiſon de Gonzague, réuniſſoit tous les droits de ſa Maiſon par l'extinction entière de la ligne maſculine des Paléologue, au lieu que la Maiſon de Gonzague ne manquoit point de mâles, qui tous excluoient les femmes.

On se mit à négocier, selon l'usage, pour gagner du tems. Le duc de Savoie négocia, selon l'usage, pour gagner des places; il essaya de corrompre le chevalier de Rivara, gouverneur de la citadelle de Casal, capitale du Montferrat, auquel il envoya le marquis de Rivara son frere, qui étoit chargé de lui faire les offres les plus séduisantes. Le chevalier eut horreur de l'idée d'une infidelité; il menaça son frère de lui faire trancher la tête s'il ne se retiroit au plus tôt. Le marquis reporta cette réponse au duc de Savoie, qui, suivant toujours de près l'exécution de ses desseins, s'étoit encore approché de la frontière pour recueillir les fruits de cette nouvelle entreprise.

Comme tous ces petits intérêts secondaires & subalternes venoient toujours se réunir aux grands intérêts généraux de la rivalité de la France & de l'Espagne, ces deux puissances, malgré les mariages récens qui les unissoient, se divisèrent sur cet objet comme sur tous les autres. L'Espagne, sans prendre parti ouvertement pour le duc de Savoie, fomentoit les troubles & vouloit gouverner le duc de Mantoue, quel qu'il pût être. La France étoit la protectrice naturelle de la Maison de Gonzague. Le prince de Piémont restoit à Mantoue & intriguoit en faveur de sa sœur contre le Cardinal-Duc, qui n'avoit trouvé pour toute ressource, dans les coffres du feu Duc son frère, que quatorze mille écus. Le duc de Savoie, de concert avec son fils, introduisoit secrètement dans Mantoue des gens de guerre déguisés; en même tems il demandoit qu'on lui renvoyât la duchesse douairière de Mantoue sa fille, & la princesse de Gonzague sa petite-fille, insinuant que si sa fille étoit grosse, elle seroit peu en sûreté, étant au pouvoir d'un Prince qui avoit intérêt qu'elle n'accouchât point. Ferdinand répondoit que, s'il n'étoit pas à portée de suivre l'événement de cette prétendue grossesse, il pourroit être trompé sur l'article; ainsi l'on craignoit ou l'on feignoit de craindre, d'un côté le poison, de l'autre une *supposition de part*.

Cette question du renvoi de la duchesse douairière & de sa fille au duc de Savoie devint un grand objet de négociation. Le duc de Savoie, pour affecter de la modération, demandoit que si l'on craignoit de remettre sa fille entre ses mains, si l'on ne vouloit pas l'envoyer à Turin, on l'envoyât du moins à Casal, où elle seroit moins immédiatement dans la dépendance du Cardinal-Duc, & où son père seroit plus à portée de veiller sur elle, ou bien à Milan, sous la garde de l'Espagne, où elle ne dépendroit d'aucune des parties intéressées. C'étoit même pour Milan qu'il paroissoit incliner le plus, car par ses intelligences avec les Espagnols il étoit autant le maître à Milan qu'à Turin.

Enfin, la duchesse douairière déclara qu'elle n'étoit pas grosse, & le cardinal Ferdinand prit publiquement le titre de Duc. Alors on entama une autre négociation: ce fut celle du mariage de ce cardinal-duc Ferdinand avec la duchesse douairière sa belle-sœur: tout à l'heure on craignoit qu'il ne l'empoisonnât, à présent on vouloit qu'il l'épousât. Ferdinand ne montroit point de répugnance pour ce mariage, que les Espagnols paroissoient desirer. En général, le nouveau duc de Mantoue, comme son frère & ses autres prédécesseurs, & comme tous les Princes foibles placés entre deux grandes puissances, cherchoit à leur plaire également à toutes deux. Le duc de Savoie, plus hardi, cherchoit davantage à les diviser pour profiter de leurs divisions: tous deux étoient diversement suspects, même à leurs amis. Le duc de Mantoue l'étoit par sa mollesse, autant que le duc de Savoie par son énergie.

A travers ces légers nuages politiques tout paroissoit calme & assuré: le duc de Mantoue étoit possesseur paisible; le duc de Savoie, à la vérité, redemandoit toujours sa petite-fille, & le duc de Mantoue vouloit la conserver. On négocioit à l'amiable sur cet article, & le projet de mariage entre la duchesse douairière, mère de cette Princesse, & le duc de Mantoue, n'étoit rien moins qu'abandonné lorsque tout à coup l'orage éclate. Le duc de Savoie fond à main armée sur le Montferrat, s'empare de Trin, d'Albe, de Montcalvo, de toutes les places de ce duché, à la réserve de Casal que le duc de Nevers sauva en se jetant dans cette place avec ce qu'il avoit de monde à sa suite. Ce seigneur, qui étoit aussi de la Maison de Gonzague, & qui devint aussi dans la suite duc de Mantoue, ne s'étoit nullement préparé à la guerre. Il voyageoit alors en Italie, conduisant à Florence Renée de Lorraine sa belle-sœur, fille du duc de Mayenne, qui alloit épouser Marie Sforce, duc d'Ognano, comte de Santa-Fiore, fils du duc Sforce. Etant arrivé à Savone, près de Gênes, le 25 avril 1613, il y trouva des lettres de Carlo de Rossi, général des troupes du duc de Mantoue, qui, au nom de toute la noblesse du Montferrat, le prioit d'aller à leur secours; ce qu'il fit. Le duc de Mantoue se rendit aussi à Casal, mais sans vouloir rien entreprendre, disoit-il, qu'avec la permission du roi de France & de la Reine sa mère. Il est assez singulier qu'on n'ose défendre son pays sans en avoir reçu la permission d'un Souverain étranger; mais il est vrai que ces petits Princes d'Italie, à l'exception du seul duc de Savoie, n'étoient rien & ne pouvoient rien sans l'assistance de celle des deux grandes puissances rivales, sous la protection desquelles ils s'étoient mis. En cette occasion le duc de Mantoue les réclama toutes deux. Les Espagnols firent d'abord semblant de vouloir le secourir: le gouverneur du Milanez l'assura qu'il avoit ordre du roi d'Espagne son maître, d'obliger le duc de Savoie à se retirer & à *restituer* tout ce qu'il avoit pris; mais bientôt les Espagnols, interprétant ces promesses, y mirent pour condition, que le duc de

Mantoue viendroit lui-même en personne se remettre entre les mains du roi d'Espagne, & témoigner par-là qu'il renonçoit à toute autre assistance qu'à celle de ce Monarque.

Les Vénitiens, que le duc de Mantoue consulta sur cette proposition, lui répondirent ce qu'il auroit dû se répondre à lui-même, que ce seroit compromettre étrangement sa réputation, ses Etats & peut-être sa vie; ils lui offrirent des secours d'hommes & d'argent, & chargèrent leur ambassadeur à Rome, de faire, de concert avec les ministres français, toutes les instances possibles auprès du pape Paul V (Borghèse), pour l'engager à former une ligue des puissances d'Italie en faveur du duc de Mantoue, & à se mettre à la tête de cette ligue. Ces ministres ajoutoient à toutes les représentations qu'ils avoient déjà faites plus d'une fois au Pape, de nouvelles instances, fondées sur les dispositions alors dévoilées des Espagnols, & sur la servitude dont elles menaçoient l'Italie. Toutes ces tentatives ne produisirent rien sur l'esprit du Pape. Ce Pape, disoit l'ambassadeur de France à Rome (le comte de Brèves), *ce Pape est Prince de repos, & qui ne croit pas que le feu soit chaud qu'il ne le sente.*

Cependant l'Espagne ne cessoit d'armer tant à Milan que dans ses autres Etats : en même tems elle pressoit le duc de Mantoue d'aller à Milan, & de se remettre entre les mains du gouverneur; ce qu'il refusa; mais pour ne point mécontenter l'Espagne, que tous ces Princes d'Italie croyoient avoir intérêt de ménager plus encore que la France, parce qu'ils en étoient serrés de plus près du côté du Milanez, il avoit promis de s'aboucher avec le gouverneur en un lieu non suspect.

Le double mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche, & d'Elisabeth, sœur de Louis XIII, avec le Prince d'Espagne, qui fut depuis le roi Philippe IV, laissoit subsister à travers l'apparence d'une assez grande liaison, toute l'ancienne rivalité. L'Italie en étoit le principal objet. Les Princes de cette contrée ménageoient davantage l'Espagne, parce qu'ils la craignoient davantage : il s'agissoit pour la France, de se rendre aussi ou plus redoutable qu'elle dans ce pays; c'étoit à quoi François I & Henri II avoient inutilement travaillé du tems de Charles-Quint & de Philippe II; c'étoit à quoi la France n'avoit pas même pu songer sous les règnes suivans au milieu de ses discordes civiles; mais c'étoit ce qui devenoit plus facile du tems de Philippe III, & c'étoit ce qui devoit arriver sous Philippe IV, pendant le ministère du cardinal de Richelieu en France.

Le Pape dissimuloit encore avec les Vénitiens : il leur laissoit espérer qu'il joindroit ses forces aux leurs, & à celles des autres puissances de l'Italie en faveur du duc de Mantoue, aussitôt qu'il verroit l'Espagne manquer aux promesses qu'elle lui avoit faites de maintenir ou de rétablir la paix de l'Italie; cependant il empêchoit ces autres puissances d'agir, &, conservant toujours du ressentiment de la conduite ferme que les Vénitiens avoient opposée à ses prétentions ambitieuses dans l'affaire de l'interdit de Venise, il n'étoit pas fâché de voir les Vénitiens s'embarquer seuls dans une affaire qui alloit les mettre en butte à toutes les forces de l'Espagne; il les avertissoit seulement, comme par intérêt & par amitié, de ne pas compter sur la France, qui avoit, disoit-il, toute autre chose à faire que de secourir le duc de Mantoue; il tenoit le même langage au grand-duc de Toscane & aux autres puissances d'Italie.

Bien plus, les Vénitiens & le duc de Mantoue ayant demandé au Pape la permission de faire au moins quelques levées de gens de guerre sur l'Etat de l'Eglise, le Pape la refusa formellement.

Le duc de Nevers écrivoit de Casal, que, si la France ne se hâtoit de venir au secours du duc de Mantoue, ce Prince étoit perdu, & que tout ce qu'il pouvoit espérer de plus heureux, si l'Espagne ne s'accordoit pas avec le duc de Savoie pour partager les Etats de Mantoue, & s'il pouvoit conserver le Montferrat, c'étoit de le conserver à condition de recevoir garnison espagnole dans Casal.

Ces remontrances produisirent leur effet : la cour de France annonça que les Français marchoient au secours du duc de Mantoue, & alloient fondre sur les Etats du duc de Savoie.

Quelle que fût à cet égard l'opinion du Pape, il persistoit à dire que la France, malgré toutes ses protestations de vouloir secourir efficacement le duc de Mantoue, n'en feroit rien & n'en vouloit rien faire, étant trop occupée chez elle par les cabales & les factions qui commençoient à troubler la minorité de Louis XIII & la régence de Marie de Médicis, & qui étoient pour la France d'une toute autre importance que la guerre du Montferrat. Le Pape affectoit de croire que toutes ces menaces, de passer en Italie & d'attaquer les Etats du duc de Savoie, n'avoient pour objet que de l'engager, lui Pape, à se déclarer pour le duc de Mantoue, & qu'après avoir rendu ce service à ce Prince, la France ne prendroit point d'autre part à la guerre qu'elle auroit allumée en Italie. Ces conjectures furent démenties par la conduite de la France, qui fit un armement considérable. La connoissance qu'on eut de cet armement eut beaucoup d'influence sur les affaires de Mantoue, & accéléra la pacification : les Espagnols voulurent & parurent en avoir le principal honneur; ils obligèrent le duc de Savoie à restituer toutes les places qu'il avoit prises dans le Montferrat, & ils les remirent au duc de Mantoue; mais sous prétexte de prévenir de nouvelles irruptions de la part du duc de Savoie, ils eurent grand soin de mettre des garnisons espagnoles dans toutes ces places.

L'affaire du désarmement du duc de Savoie & du gouverneur de Milan n'entraîna pas moins de négociations que la guerre qui avoit précédé : on vouloit toujours contraindre le duc de Mantoue

à épouser sa belle-sœur, & l'objet qu'on se proposoit dans ce mariage étoit toujours d'assurer le Montferrat à la Maison de Savoie; car le duc de Savoie, père de cette Princesse, pouvoit faire la paix ou la guerre, suivant l'intérêt du moment, mais il n'abandonnoit jamais ses prétentions : on cherchoit tous les jours quelque nouveau prétexte pour ne point désarmer, & le duc de Savoie & le gouverneur de Milan paroissoient toujours d'intelligence sur ce point; tantôt on exigeoit que le duc de Mantoue pardonnât à ses sujets rebelles qui avoient secondé les entreprises des ennemis; tantôt on en revenoit à demander, comme avant la guerre, qu'il remît, soit au duc de Savoie lui-même, soit aux Espagnols, la jeune princesse de Mantoue, fille de son frère & petite-fille du duc de Savoie, dont celui-ci se feroit servi pour réclamer Mantoue, ou du moins le Montferrat, en cas que le mariage du duc actuel de Mantoue avec la duchesse douairière, mère de la princesse de Mantoue, n'eût point lieu.

Le duc de Savoie, d'un autre côté, essayoit de détacher la France des intérêts du duc de Mantoue, ou du moins de la refroidir sur ces intérêts par des propositions honorables & avantageuses; il offroit de désarmer & de s'allier indirectement avec la Maison de France par les divers mariages qu'il projetoit, tels que celui de sa fille avec le duc de Mantoue, & celui du prince de Piémont son fils avec une des princesses de Toscane. D'ailleurs, il faisoit la France arbitre de tous les différends de sa Maison & de la Maison de Gonzague.

Dans le même tems il proposoit de donner une autre de ses filles en mariage au roi d'Espagne, Philippe III, veuf depuis deux ans, mais qui n'avoit nulle envie de se remarier; il faisoit courir le bruit de ce mariage, comme d'une chose arrêtée, pour tirer parti de ce bruit relativement à ses affaires & à ses projets.

L'ardente inquiétude du duc de Savoie ne put être efficacement réprimée que par la réunion de la France & de l'Espagne, qui finirent par agir d'intelligence & de concert pour obliger ce Prince remuant de respecter la paix & la liberté de l'Italie. Mais cette affaire, que le traité d'Ast de l'an 1615 ne fit encore que suspendre pour quelque tems, ne fut entièrement terminée que par les traités de Madrid & de Paris en 1617. Dans l'intervalle, le duc de Savoie s'étoit révolté contre l'Espagne sa protectrice, & lui avoit fait une guerre dans laquelle il avoit été bien secondé par le maréchal, depuis connétable de Lesdiguières; cette guerre fut terminée par ce même traité de Paris.

Charles-Emmanuel continua toute sa vie de s'égarer dans les plus vastes projets. En 1590, au milieu des désordres de la Ligue, il avoit voulu se faire comte de Provence; il avoit bien osé même porter ses prétentions & ses folles espérances jusqu'à la couronne de France. En 1619, à la mort de l'empereur Matthias, il aspira de même à l'Empire; il prétendit aussi réaliser le titre de roi de Chypre, en se proposant la conquête de cette île, & les peuples de la Macédoine, las du joug des Turcs, l'ayant fait pressentir sur l'offre de leur principauté, il fut tout près de l'accepter, au risque de toutes les guerres dans lesquelles une pareille entreprise pouvoit le jeter.

La conquête de Mantoue & du Montferrat sembla venir de nouveau s'offrir à son ambition. Le duc Ferdinand étoit mort sans enfans en 1626. Vincent, son frère puîné, qui avoit recueilli sa succession, étoit mort aussi sans enfans l'année suivante. Charles de Gonzague (ce même duc de Nevers, qui en 1613 avoit conservé Casal au duc Ferdinand) étoit le grand-oncle & le légitime héritier des trois derniers ducs de Mantoue, & le duc de Réthelois son fils avoit réuni tous les droits par son mariage avec cette princesse Marie, fille de François (l'aîné de ces trois Ducs), & de cette Marguerite de Savoie, fille de Charles-Emmanuel, & qu'on avoit voulu faire épouser ensuite au duc Ferdinand son beau-frère. Le roi de France & les Vénitiens prirent parti pour le duc de Nevers; mais l'empereur Ferdinand II, le roi d'Espagne Philippe IV, & surtout le duc de Savoie, se déclarèrent contre lui. Observons cependant que les prétentions de ce dernier Prince étoient encore bien plus dépourvues de tout prétexte qu'en 1612 & 1613, puisque sa fille n'avoit pas épousé le duc Ferdinand, & que sa petite-fille Marie, en épousant le duc de Réthelois, avoit encore fortifié les droits de la Maison de Gonzague. C'étoit le cardinal de Richelieu qui gouvernoit alors la France. Jaloux de procurer à son maître la prépondérance en Italie, & intéressé à l'enlever aux cabales de la cour, il l'engagea par tous les motifs de gloire & de politique à partir pour aller secourir le nouveau duc de Mantoue. Louis XIII, suivi des maréchaux de Créqui & de Bassompierre, force en personne, le 6 mars 1629, les trois barricades du Pas-de-Suse. Effrayé de cet exploit, le duc de Savoie traite avec le Roi, & lui remet la ville de Suse par le traité qui porte le nom de ce lieu. Les Espagnols, qui avoient assiégé Casal, sont obligés d'en lever le siége; mais le duc de Savoie, qui, en faisant un traité, se proposoit toujours de ne point l'exécuter, laissa celui-ci sans exécution comme les autres, &, d'accord avec le fameux marquis Spinola, général des Espagnols, suit son projet de dépouiller le duc de Mantoue. La guerre s'étend & se ranime en Savoie, en Piémont, dans le Montferrat, dans presque toute l'Italie. En 1630, Spinola renouvelle le siége de Casal, que Richelieu avoit eu grand soin de ravitailler. Ce fut pendant ce nouveau siége qu'on vit paroître, pour la première fois, Jules Mazarin, depuis Cardinal & premier ministre en France; il venoit faire pour la Savoie & l'Italie des propositions de paix qui ne purent être acceptées. Le Roi s'empare de toute la Savoie; mais il tombe malade, rentre en France,

& s'arrête à Lyon. Les Impériaux, profitant de son absence, surprennent & pillent Mantoue pendant que le maréchal de Montmorenci battoit le général Doria au combat de Veillane, &, joint aux maréchaux de la Force & d'Effiat, prenoit la ville de Saluces. Le duc de Savoie, trompé par sa fausse politique, meurt de chagrin de voir son pays également en proie à ses ennemis & à ses alliés, & de n'en pouvoir accuser que lui-même. Sa mort est du 26 juillet 1630. On disoit de lui que son cœur étoit encore plus inaccessible & moins ouvert que son pays; il acquit d'ailleurs la réputation du plus brave capitaine & du plus magnifique Prince de son tems. Plein d'esprit & de graces, ami des lettres & des sciences, il parloit, & parloit bien les principales langues de l'Europe; il avoit la clef de tous les cabinets, & pénétroit tous les secrets des Princes, soit par une sagacité merveilleuse & une espèce de divination, soit par un espionnage très-subtil & très-bien payé; il étoit d'ailleurs fort aimable, & avoit l'art de gagner les cœurs sans engager le sien. Des monumens publics rendent témoignage à sa piété autant qu'à sa magnificence. Ce fut à tout prendre un fort grand Prince avec des défauts considérables, dont le plus grand peut-être fut celui que dom Louis de Haro reprochoit au cardinal Mazarin, qui pouvoit bien avoir pris des leçons & des exemples de ce Prince : *Il a*, disoit dom Louis, *un grand défaut en politique; il veut toujours tromper.*

29°. Charles-Emmanuel laissa une multitude de bâtards, qui tous furent comblés d'honneurs & de biens, & tinrent presque un état de Princes. Nous ne remarquerons parmi eux que dom Maurice de Savoie, marquis de Rive, capitaine des gardes de son altesse royale, maréchal-de-camp au service du roi de France, tué en 1645 au combat de Pro dans l'Etat de Milan, étant général de la cavalerie du prince Thomas.

Quant aux deux Victor-Amédée, l'un fils, l'autre arrière-petit-fils de Charles-Emmanuel, *voyez*, dans le Dictionnaire, l'article *Victor-Amédée*.

30°. Voici les titres que prenoit le dernier roi de Sardaigne, duc de Savoie, fils & successeur du second Victor-Amédée, dit le roi Victor : Charles-Emmanuel-Victor, roi de Sardaigne, troisième du nom, duc de Savoie, de Chablais, d'Aouste, de Genevois & de Montferrat; prince de Piémont, d'Achaie, de la Morée & d'Oneille; marquis de Saluces, de Suse & d'Italie; comte d'Ast, de Genève, de Nice, de Tende & de Romont; baron de Vaud, seigneur de Verceil, de Marro, de Prella, de Novello, du marquisat de Ceva; comte de Coconas, Prince & vicaire perpétuel du Saint-Empire romain, Roi titulaire de Chypre.

Ce Roi acquit de la gloire dans l'Europe, & mérita l'amour de ses sujets. La bataille de Guastalle, au gain de laquelle il eut beaucoup de part, d'autres succès encore, & des exploits qui pour être admirés pouvoient se passer de succès, suffisent à la gloire militaire de ce Prince.

Les devoirs de la royauté l'occupèrent sans relâche. Dans une maladie dont il fut attaqué, on l'exhortoit à interrompre des travaux qui pouvoient nuire à sa santé. « Tant que Dieu nous laisse » un reste de force, répondit-il, il nous ordonne » de l'employer à nos devoirs. »

Cet attachement à ses devoirs régla constamment sa vie; & tel fut son respect pour les lois, qu'il aima mieux laisser un crime grave impuni, que de permettre qu'on infligeât une peine qui n'étoit pas prononcée par la loi.

La même sagesse qui dicta ses lois, présida aussi à l'administration de ses finances. « Vous me voyez, » disoit-il à un Français, dans le plus beau jour de » ma vie; je viens de délivrer mon peuple des der- » niers impôts que la nécessité des guerres m'avoit » forcé d'établir. »

Une économie exacte & éclairée veilloit en même tems à la dispensation de ses revenus. Il supprima dans sa cour le dispendieux & inutile appareil des fêtes; il fit ce qu'il put pour le commerce, les arts, la défense de ses Etats.

Le témoignage suivant est confirmé par tous ceux qui ont seulement passé par Turin. « Les portes » de son palais étoient continuellement ouvertes à » tous ses sujets, & le dernier des citoyens por- » toit librement sa voix au pied du trône. On voyoit » ce bon Prince environné de son peuple comme » d'une famille nombreuse. Il entendoit leurs re- » présentations, écoutoit leurs plaintes, soutenoit » le foible, encourageoit le timide, consoloit l'af- » fligé, soulageoit le malheureux. »

Ce Roi avoit des amis. Ses larmes coulèrent sur la tombe du marquis de Saint-Germain. En descendant lui-même au tombeau, il y fut suivi d'un autre ami. Le maréchal de la Rocca ne put lui survivre plus de trois jours.

Charles-Emmanuel-Victor étoit frère de cette aimable duchesse de Bourgogne, morte en 1712, & suivie de si près par son mari, le même étoit oncle de notre roi Louis XV, dont la vicissitude des événemens & des intérêts politiques le rendit tantôt l'allié, tantôt l'ennemi.

Sur la détention malheureuse du roi Victor, & sur le repentir qu'il en eut, *voyez*, dans le Dictionnaire, l'article *Victor*.

31°. Dans la branche de Soissons, issue de celle de Carignan, laquelle descendoit de Charles-Emmanuel, dit le Grand, nous remarquerons l'auteur de cette branche de Soissons, Eugène-Maurice de Savoie, comte de Soissons par Marie de Bourbon sa mère, fille de ce comte de Soissons, cousin-germain d'Henri IV, & qui avoit tant desiré de devenir son beau-frère, & sœur du comte de Soissons, tué en 1641 à la bataille de la Marfée. Ce comte de Soissons Savoie s'établit en France, où il fut colonel-général des Suisses & Grisons, & lieutenant-général des armées; il se distingua

au service de France en plusieurs occasions. Mort le 7 juin 1673. C'est lui qui avoit épousé cette fameuse Olympe Mancini, nièce du cardinal Mazarin, laquelle, après avoir eu grande part au crédit de sa Maison, indépendant même de celui du Cardinal, joua un si grand rôle dans toutes les intrigues de la cour de Louis XIV. Elle finit ses jours dans la disgrace, ayant été obligée de quitter la France & de se réfugier à Bruxelles, par l'importance trop grande qu'on voulut mettre à des questions innocentes, mais indiscrètes, qu'elle & plusieurs personnes de la cour, par esprit d'intrigue ou par curiosité, s'avisèrent de faire à de prétendues sorcières, qui se trouvèrent être des empoisonneuses.

32°. Elle fut la mère de ce fameux prince Eugène (Eugène-François), qui la vengea, & qui punit cruellement Louis XIV de n'avoir pu démêler ses rares talens & prévoir ses hautes destinées à travers les écarts & les légéretés de sa jeunesse; Eugène, le vainqueur ou le héros de Carpi, de Chiari, de Luzara, d'Hochstet, de Cassano, de Turin, d'Oudenarde, de Malplaquet, &c.; Eugène qui, gouvernant l'Empire qu'il rendoit victorieux, chargé de titres & de dignités, chevalier de la Toison-d'Or, généralissime des armées de l'Empereur, & président de son conseil de guerre, conseiller d'Etat & gouverneur des Pays-Bas, étoit moins un sujet qu'une puissance formidable à Louis XIV, un génie fatal à sa gloire, un des triumvirs de la ligue contre la France; Eugène qui, non moins terrible aux Turcs qu'aux Français, & partout vainqueur, est encore le héros de Zenta (1697), & de Peterwaradein (1716); Eugène passoit pour le premier capitaine de l'Europe, & les Anglais, quoiqu'ils eussent Marlborough, disoient que depuis Jules-César on n'avoit point vu d'aussi grand général qu'Eugène. (*Voyez*, à l'article *Marlborough*, dans le Dictionnaire, la réponse que fit le prince Eugène à un ministre anglais, qui l'appeloit *le plus grand capitaine du siècle*.) Malgré cette juste admiration qu'Eugène inspiroit à ses ennemis, quand le maréchal de Villars n'eut plus que ce seul général à combattre, il parut avoir de l'ascendant sur lui. En 1712 il remporta sur lui l'importante victoire de Denain, qui entraîna la réduction de plusieurs places perdues par les Français les années précedentes.

En 1713 Villars eut encore d'autres avantages qui déterminèrent enfin l'Empereur à la paix. Eugène & Villars en furent les arbitres : ils la signèrent à Rastadt le 6 mars 1714, & elle fut aussi conclue avec l'Empire, à Bade, le 7 septembre suivant.

En 1734 le prince Eugène reparut à la tête de cent mille hommes pour faire lever le siége de Philisbourg, & Philisbourg fut pris presqu'à sa vue, circonstance qui ne contribua pas peu à illustrer cet exploit; ..

Il est beau d'affronter gaiment
Le trépas & le prince Eugène.

Ce grand Prince a été chanté par Rousseau & par Voltaire : c'est n'avoir pas été mal partagé en trompettes de la Renommée. Alexandre n'eut pas le même avantage, & ce n'est pas sans raison qu'il envioit au vaillant Achille son Homère. Eugène mourut le 21 avril 1736; il étoit né le 18 octobre 1663. Il avoit été destiné à l'état ecclésiastique, & possédoit des abbayes; il avoit été connu d'abord sous le nom de chevalier de Carignan, puis sous celui d'abbé de Savoie, mais le nom du prince Eugène est immortel.

33°. Louis Thomas de Savoie, comte de Soissons, l'aîné des frères du prince Eugène, né le 16 octobre 1657, mourut le 25 août 1762, des blessures qu'il avoit reçues devant Landau; il étoit au service de l'Empereur; il avoit été maréchal-de-camp au service de France.

34°. Un autre de leurs frères (Louis-Jules), dit *le Chevalier de Savoie*, mourut à vingt-trois ans, au siége de Vienne, en 1683.

35°. Eugène-Jean-François de Savoie, comte de Soissons, petit-neveu du prince Eugène, & qui, portant déjà son nom avec éclat, promettoit d'égaler un jour sa gloire, venoit d'être présenté par son grand-oncle à l'Empereur & à toute la famille impériale, d'être nommé major-général des armées de l'Empire, & d'en remplir dignement les fonctions sous son grand-oncle, à la campagne de Philisbourg, en 1734, lorsqu'il mourut à vingt ans, le 24 novembre de la même année, trompant ainsi toutes les espérances qu'un mérite déjà extraordiraire & des qualités vraiment héroïques avoient fait concevoir de lui à tout le monde. En lui, ou plutôt dans la personne du prince Eugène son grand-oncle, mort après lui, finit la branche des comtes de Soissons.

36°. Dans la branche des ducs de Nemours, Philippe de Savoie, tige de cette branche, fils du second lit du duc Philippe (mentionné sous le n°. 22), & frère consanguin de la duchesse d'Angoulême, fut nommé à cinq ans à l'évêché de Genève, en 1495. Des évêques nommés à cinq ans pouvoient aller à la guerre. Philippe accompagna Louis XII dans son expédition contre Venise, & combattit sous lui à la bataille d'Agnadel, en 1509. Il quitta son évêché en 1510, s'attacha dans la suite au service de l'empereur Charles-Quint; il auroit dû donner la préférence à François I son neveu. Ce Monarque, aidé de sa mère, sœur de Philippe, attira ce Prince à son service, & le fixa en France par le don qu'il lui fit en 1528, du duché de Nemours.

37°. Jacques de Savoie son fils, duc de Nemours, est, si l'on veut, le héros du roman de la princesse de Clèves, à laquelle, pour rentrer dans la vérité historique, il faudroit substituer cette vertueuse duchesse de Guise, Anne d'Est, femme

du duc François, qui, du vivant même de son mari, ne put se défendre d'aimer Nemours (comme le duc de Guise le lui reproche un peu maritalement dans *le François II* du président Hénault), mais qui, moins sévère qu'on n'a imaginé la princesse de Clèves, se permit de l'épouser après la mort du duc de Guise. Bien moins sévère encore, une princesse de la Maison de Rohan, mademoiselle de la Garnache (*voyez*, dans le Dictionnaire, l'article *Rohan*, vers la fin), se contenta d'une promesse de mariage qui, dans la suite ne fut pas jugée valide, & eut de lui un fils qui fut déclaré illegitime. Nemours étoit brillant, aimable, généreux, plein d'esprit & de savoir; il fut l'ornement de la cour de Henri II & de ses deux fils; mais un ornement utile, & qui les servit dans les guerres tant civiles qu'étrangères, avec beaucoup de gloire & de succès. Il se jeta dans Metz en 1552, & le défendit sous le duc François de Guise son rival, contre toutes les forces de Charles-Quint. En 1554 il se signala au combat de Renti; en 1555 il alla servir en Italie, & fut d'un combat célèbre de quatre Français contre quatre Espagnols (Brantôme dit treize de part & d'autre). En 1562 il ménagea la reddition de Bourges. Envoyé en Dauphiné, il prit Vienne, battit le baron des Adrets; il fit mieux, il le ramena au service du Roi. Il partagea, en 1567, avec les Suisses, l'honneur d'avoir sauvé ce même roi Charles IX à la retraite de Meaux, comme Charles le reconnut formellement par ce propos, que *sans son cousin le duc de Nemours & ses bons compères les Suisses, sa vie ou sa liberté étoit en très-grand branle*. Il se trouva ensuite à la bataille de Saint-Denis. Il mourut à Annecy, le 15 juin 1585. Henri de Savoie, réputé son bâtard, & que mademoiselle de la Garnache sa mère appeloit *prince de Genevois*, ne laissa qu'un bâtard, Samuel de Nemours.

Voici le portrait que fait Brantôme de Jacques de Savoie, duc de Nemours : « Un des plus parfaits & accomplis Princes, seigneurs & gentilshommes qui fut jamais..... Très-beau Prince & de très-bonne grace, brave & vaillant, agréable, aimable & accostable, bien disant, bien écrivant autant en rime qu'en prose; s'habillant des mieux : si bien que toute la cour, en son tems (au moins la jeunesse), prenoit tout son patron de se bien habiller sur lui, & quand on portoit un habillement sur sa façon, il n'y avoit non plus à redire que quand on se façonnoit en tous ses gestes & actions. Il étoit pourvu d'un grand sens & d'esprit, ses discours beaux, ses opinions en un conseil belles & recevables. De plus, tout ce qu'il faisoit, il le faisoit si bien, de si bonne grace & si belle adresse, sans autrement se contraindre, comme j'en ai vu qui le vouloient imiter, sans en approcher, mais si naivement, que l'on eût dit que tout cela étoit né avec lui.

» Il aimoit toutes sortes d'exercices, & il y étoit si universel, qu'il étoit parfait en tout. Il étoit très-bon homme de cheval, très-adroit & de belle grace, fût ou à piquer ou à rompre lances, ou à courir bague ou autre exercice, pour plaisir ou pour la guerre; bon homme de pied, à combattre à la pique & à l'épée; à la barrière les armes belles en la main : il jouoit très-bien à la paume, aussi disoit-on : *Les revers de monsieur de Nemours*; jouoit bien à la balle, au balon; sautoit, voltigeoit, dansoit, & le tout avec si bonne grace, qu'on pouvoit dire qu'il étoit très-parfait en toutes sortes d'exercices chevaleresques; si bien que, qui n'a vu M. de Nemours en ses années gaies, il n'a rien vu, & qui l'a vu le peut baptiser par tout le monde, *la fleur de toute chevalerie*, & pour ce fort aimé de tout le monde, & principalement des Dames, desquelles (au moins d'aucunes) il en a tiré des faveurs & bonnes fortunes plus qu'il n'en vouloit, & plusieurs en a-t-il refusées qui lui en eussent bien voulu départir. »

38°. Charles-Emmanuel, duc de Nemours, fils de Jacques & d'Anne d'Est, duchesse de Guise, fut un zélé Ligueur, comme le duc de Guise le Balafré, cardinal de Guise & le duc de Mayenne, ses frères utérins. Quand les deux premiers furent massacrés à Blois, il fut arrêté comme leur frère & comme Ligueur. Il s'échappa de sa prison, & combattit dans la suite, pour la Ligue, contre Henri IV, aux batailles d'Arques & d'Ivri. Gouverneur du Lyonnois, il le fut aussi de Paris, & défendit cette capitale contre Henri IV encore. Quand ce Monarque en fit le siége en 1590, ce fut lui qui en fit sortir *les bouches inutiles* (mot inhumain introduit par la guerre), & qui alloit faire périr de faim & de misère les vieillards, les femmes & les enfans sans la généreuse pitié de Henri IV, qui, contre l'avis de son conseil, voulut qu'on leur livrât passage, & permit qu'on leur fournit des vivres.

Il paroît que ce Charles-Emmanuel étoit comme le duc de Savoie du même nom (n°. 28), ambitieux & chimérique dans ses vastes projets; il espéra devenir roi de France en épousant l'infante d'Espagne, Isabelle-Claire-Eugénie. Le duc de Mayenne son propre frère l'ayant forcé d'abandonner cette espérance, il conçut un autre projet qui avoit aussi quelque étendue : c'étoit de se former des provinces de son gouvernement, c'est-à-dire, du Lyonnois, Beaujolois, Forez, Mâconnois & Dombes, une principauté qui auroit relevé de l'Espagne. Les Lyonnois pénétrèrent ses vues & s'assurèrent de sa personne. La Ligue s'irrite de cet affront fait à un de ses chefs; l'Espagne prend en main sa querelle; le duc de Savoie & le gouverneur de Milan lui envoient des secours contre les Lyonnais : ceux-ci alors se séparent ouvertement de la Ligue & se déclarent hautement pour Henri IV; ils abattent & traînent dans les boues

les armes d'Espagne, de Savoie & de Nemours, font brûler en place publique l'effigie d'une femme habillée en sorcière, portant écrit sur son front : *La Ligue*, & ne donnent qu'un mois aux petites villes de la dépendance de Lyon pour suivre son exemple & se ranger à leur devoir.

Le duc de Nemours avoit le talent de s'échapper des prisons ; son valet-de-chambre étoit à peu près de sa taille ; il change d'habit avec lui, sort de sa chambre en portant le bassin de sa chaise percée & détournant le visage comme pour éviter la mauvaise odeur ; il se dérobe à la vue des soldats qui gardoient l'antichambre & qui ne le reconnurent point ; il gagne ainsi la porte, puis la rue, puis la campagne : il mourut l'année suivante 1595. Il avoit la beauté des Nemours, l'ambition & la fierté des Guises, qu'il poussoit peut-être encore plus loin. Lorsque son neveu, le duc de Guise, eut fait sa paix avec Henri IV, & que le duc de Mayenne paroissoit se disposer à faire la sienne, quelqu'un dit à Henri IV que le duc de Nemours suivroit peut-être bientôt cet exemple: *Pour celui-là*, répondit le Roi, *il est trop fier ; il ne consentira jamais à m'obéir.*

39°. C'étoit le marquis de Saint-Sorlin son frère (Henri de Savoie), qui, dans sa malheureuse expédition de Lyon, lui avoit procuré & amené les secours de l'Espagne & de la Savoie. Brantôme dit, mais par ouï dire seulement, que « c'étoit un Prince très-accompli, & surtout fort homme de bien, de bonne ame, & de scrupuleuse conscience. » Mort le 10 juillet 1632.

40°. Il laissa trois fils, Louis, qui tomba malade au siége d'Aire en 1641, & mourut le 16 septembre.

41°. Charles-Amédée, le plus célèbre des trois, pair de France & colonel-général de la cavalerie, servit avec distinction aux siéges de Gravelines, de Béthune, de Lens, de Bourbourg, de Montcassel, de Courtrai ; il fut blessé à la jambe au siége de Mardick. Il étoit, ainsi que le duc de Vendôme-Beaufort son beau-frère, un des lieutenans du Grand-Condé dans la guerre civile de la Fronde, & la mésintelligence de ces deux beaux-frères nuisoit à la cause qu'ils servoient. En 1652, au combat de Saint-Antoine, le duc de Nemours reçut dans ses armes neuf coups de mousquet, dont deux le blessèrent à la main. Le 10 juillet suivant il fut tué en duel d'un coup de pistolet, par le duc de Beaufort son beau-frère. Il ne laissa que des filles.

42°. Henri de Savoie son frère puîné mourut sans enfans, le 14 janvier 1659. Il fut le dernier duc de Nemours, & en lui finit sa branche.

43°. Dans la branche des barons de Vaud, issue de celle des comtes de Maurienne, Louis de Savoie, fait prisonnier à seize ans, en 1266, dans une bataille contre les habitans d'Ast & ceux de Turin ; il suivit depuis saint Louis en Afrique, & le roi de Naples, Charles II, dans les guerres de ce royaume. Mort à Naples en 1302.

44°. Louis II son fils secourut, en 1330, Léopold, comte d'Hasbourg, duc d'Autriche, contre les Bernois, à la bataille de Loupen ; il servit, en 1339, 1340 & 1346, Philippe de Valois contre les Anglais ; il commandoit l'arrière-garde à la bataille de Crécy. Mort en 1350.

45°. Dans la branche de Tende & de Villars, René, légitimé de Savoie, comte de Villars, de Tende, &c. tige de cette branche, fils naturel du duc de Savoie, Philippe (n°. 22), & de Bonne de Romagne, Dame piémontaise, naquit en 1497. Son père, en le légitimant, l'appela nommément à sa succession au défaut de ses enfans mâles légitimes. La duchesse d'Angoulême sa sœur l'attacha au service de la France, où il se fit connoître avantageusement sous le titre *du Bâtard de Savoie.* Il étoit de l'expédition du Milanez en 1515, & fut chargé, avec Lautrec, de porter aux Suisses une somme d'argent, au moyen de laquelle ils consentoient de livrer le Milanez sans combat. Le cardinal de Sion engagea les Suisses à s'emparer de cet argent, en égorgeant Lautrec & le Bâtard de Savoie, & à livrer bataille. Lautrec & René alloient tomber dans ce piége s'ils n'avoient été avertis à tems. René se distingua au combat de la Bicoque, en 1522. A la bataille de Pavie, le Bâtard de Savoie fut tiré du milieu des morts, parce qu'il respiroit encore ; il fut porté à Pavie, où toutes les ressources de l'art, employées pour lui sauver la vie, ne servirent qu'à le faire expirer dans des tourmens affreux. Il avoit été fait en 1519 ou 1520, grand-maître de la Maison du Roi.

46°. Claude de Savoie son fils aîné fut fait prisonnier à cette même bataille de Pavie. Mort en 1566.

47°. Son frère, Honorat de Savoie, fut maréchal de France, & succéda dans la charge d'amiral, au célèbre Coligny : il avoit été blessé à la bataille de Saint-Quentin, & s'étoit distingué à celle de Moncontour. Mort en 1580.

48°. Un autre Honorat de Savoie son neveu, & fils de Claude, acquit de la gloire dans les guerres contre les Huguenots, & se fit aimer dans son gouvernement de Provence. Mort à Aix sans enfans, le 8 octobre 1572. En lui, ou plutôt dans son oncle le maréchal, qui lui survécut huit ans, & ne laissa que des filles, finit cette branche de Tende.

49°. Mais Claude (n°. 46), frère & père des deux Honorat, laissa un fils naturel (Annibal de Tende), connu dans les guerres civiles de Provence, sous le nom du capitaine *Pignans*, & qui remit la Sainte-Beaume sous l'obéissance du Roi.

50°. Celui-ci eut un petit-fils, homme de lettres, nommé Gaspard, qui a donné, sous le nom du sieur de l'Etang, des règles pour la traduction ; ouvrage fort recommandé par dom Mabillon, à ceux qui veulent apprendre à bien traduire du latin

latin en français. Gaspard a aussi publié, sous le nom du sieur de Hauteville, une relation historique du royaume de Pologne.

51°. Dans la branche des seigneurs de Raconis & de Cavours, bâtards de la Maison de Savoie, nous remarquons François, tué à la bataille de Lépante en 1571.

La Maison de Savoie a fourni à la France plusieurs Reines & Régentes. Nous avons parlé à l'article de Humbert II (n°. 4), d'Adélaïde sa fille, femme de Louis-le-Gros, puis du connétable de Montmorenci.

Louis XI eut pour femme Charlotte de Savoie, sœur d'Amédée IX, duc de Savoie (n°. 19).

Bonne leur sœur alloit épouser Edouard IV, roi d'Angleterre: le fameux Warwick, par ordre de ce Prince, négocioit en France ce mariage, lorsque l'amour en ordonna autrement, & fit épouser à Edouard une de ses sujètes; ce qui le renversa du trône pour un tems, par un effet de l'indignation que conçut Warwick de ce manque de foi, par lequel il se crut compromis, & qui l'arma contre ce Roi, auquel il avoit donné la couronne.

On ne peut oublier ici Louise de Savoie, comtesse, puis duchesse d'Angoulême (n°. 24), mère de François I, & plusieurs fois Régente en France. Sur ce qui la concerne, *voyez* dans le Dictionnaire, à l'article *Bourbon*, l'article particulier du connétable Charles de Bourbon; à l'article de la Maison de *Foix*, l'article particulier du maréchal de Lautrec; dans l'article de la Maison de *Rohan*, l'article particulier du maréchal de Gié. *Voyez* aussi l'article *Semblançay*, & vous ne prendrez pas une idée avantageuse de cette Princesse, qui eut des passions trop funestes, mais qui ne manquoit ni de talens ni de courage, & qui, pendant la captivité du Roi son fils, sut tirer parti de l'état presque désespéré des affaires.

Marie-Adélaïde, fille du roi Victor, duchesse de Bourgogne, ne vécut pas assez long-tems pour régner en France; mais comme il n'y avoit de son tems, ni Reine ni Dauphine, elle tenoit à la cour de France, comme elle le disoit elle-même, la place d'une Reine.

Marie-Louise-Gabrielle, sa sœur & sa belle-sœur, épousa Philippe V, roi d'Espagne, frère du duc de Bourgogne, & régna en Espagne ou y fit régner la princesse des Ursins. Nous avons dit (n°. 12) qu'Anne de Savoie, fille d'Amédée V, comte de Savoie, dit *le Grand*, avoit épousé Andronic, empereur d'Orient.

SCARDEONI (BERNARDIN), (*Hist. litt. mod.*), chanoine de Padoue sa patrie, en a été l'historien. Son ouvrage a pour titre: *De antiquitate urbis Patavinæ, deque claris ejusdem civibus.* Né en 1478. Mort le 19 mai 1574, à quatre-vingt-seize ans.

SCEPEAUX, (*Hist. de Fr.*), ancienne & illustre Maison, dont la devise est: *In spem contra spem.* Elle tire son nom d'une châtellenie située au comté de Laval, entre Craon & Laval, nommée en latin *de Cepellis*, en français de Cepeaux, d'Espeaulx, d'Escepeaulx ou de Speaux, aujourd'hui de Scepeaux. C'est dans les provinces du Maine & de l'Anjou que cette Maison a eu ses établissemens, & on l'y voit figurer avec éclat, depuis sept à huit cents ans, parmi les plus grandes Maisons. Dom Lobineau a observé que les armoiries de cette Maison ont été peintes dans l'église de Saint-Nicolas d'Angers, dès le tems de la fondation de cette abbaye, faite en 1020 par Foulques Nerra, comte d'Anjou, ou du moins au tems de la dédicace de cette église, faite peu d'années après; que ces armoiries y sont peintes dans les endroits les plus honorables, aux arcades du chœur & de l'autel, aux ceintres de la nef; qu'il ne se trouve avec les armoiries de la Maison de Scepeaux que celles de cinq ou six des plus grandes Maisons de l'Anjou. Il conclut de tout cela, que ces armes se trouvent là, ou comme celles des seigneurs les plus distingués de la province, qui ont assisté à la fondation ou à la dédicace de l'église, ou comme armes des alliances du comte d'Anjou, fondateur, ou comme armes des bienfaiteurs principaux de cette abbaye. Chacune de ces suppositions place la Maison de Scepeaux au rang des plus nobles & des plus anciennes.

Nous distinguerons dans cette Maison Sylvestre de Scepeaux & Robert son fils aîné, tous deux chevaliers, que nous voyons, en 1221, faire de grandes concessions à l'abbaye de Clermont, diocèse du Mans, entre Laval & Vitré.

Sylvestre s'illustra d'ailleurs dans tous les exercices de la chevalerie & dans les guerres contre les Anglais; il accompagna Louis-le-Lion, fils de Philippe-Auguste; il combattit près de sa personne, & contribua au gain d'une bataille livrée en Poitou au roi d'Angleterre.

Robert de Scepeaux, premier du nom, son fils, servit avec lui & après lui sous le roi Louis VIII, en 1223 & 1224.

Jean de Scepeaux, premier du nom, dont Robert étoit le trisaïeul, servoit en qualité de chevalier bachelier vers l'an 1380, avec deux de ses parens encore simples écuyers alors, Sylvestre & Yvon de Scepeaux.

Jean de Scepeaux, second du nom, fils de Jean I, servit le Roi, d'abord en qualité d'écuyer, puis de chevalier bachelier vers l'an 1386. Il eut un fils, Yves de Scepeaux, premier président du parlement de Paris & chancelier du Dauphiné, qu'on appeloit *le grand président*, à cause de son mérite & de son air vénérable; il étoit gendre de Bertrand de Beauvau, premier président de la chambre des comptes, & chambellan du Roi.

François de Scepeaux, arrière-petit-fils de Jean II, est qualifié *conseiller & chambellan du Roi*, le 19 juillet 1484. Son père l'étoit du duc d'Anjou, oncle du roi Charles VI.

Gui de Scepeaux, petit-fils de François, étoit chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances.

Gui, sire de Scepeaux, troisième du nom, fils du précédent, & comme lui capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roi, fut tué, en 1597, à la tête d'un corps de troupes qu'il commandoit en Poitou pour le service du roi Henri IV contre la Ligue.

Robert de Scepeaux son frère étoit chevalier de l'Ordre du Roi.

Dans la branche des sires de Vieille-Ville, René de Scepeaux, tige de cette branche, lieutenant de la compagnie de cent hommes d'armes de François de Bourbon, comte de Saint-Paul, se distingua par sa valeur à la bataille de Marignan, sous François I, & quelque tems après au combat de Paz, contre les Anglais.

Il fut père du fameux maréchal de Vieille-Ville, dont nous avons les Mémoires.

Dans la branche des seigneurs de l'Espronnière, Jacques de Scepeaux, tige de cette branche, fut fait chevalier à la bataille de Cocherel, du 6 mai 1364.

Dans la branche des seigneurs de la Charbonnerie, &c. Jacques de Scepeaux servit, en 1536, au ban & à l'arrière-ban de la noblesse d'Anjou.

Joseph de Scepeaux, aide-de-camp du maréchal de Villeroi, fut blessé dangereusement au siége de Charleroi; il servit dans les troupes du roi d'Espagne, Philippe V, & fut brigadier de ses armées, gentilhomme à la clef d'or de sa chambre, avec le titre de marquis de Castille; il fut aussi brigadier d'infanterie en France.

Il eut deux fils : François-Joseph, marquis de Scepeaux, qui a servi comme son père, & en France, & en Espagne;

Et Pierre-Henri, comte de Scepeaux, capitaine des gardes wallonnes en Espagne, brigadier des armées du roi d'Espagne, Philippe V; gentilhomme de la clef d'or, commandeur de l'Ordre de Saint-Jacques, fait maréchal de camp au mois de janvier 1746, & tué au mois de mai de la même année, dans un combat en Italie.

Dans la branche des marquis de Beaupréau, Jacques-Bertrand de Scepeaux, marquis de Beaupréau, lieutenant en second au régiment de Villeroi en 1721, capitaine dans le régiment de Montrevel en 1722, colonel du régiment de Lyonnais en 1734, lieutenant général de la noblesse d'Anjou & pays saumurois en 1738, brigadier d'armée en 1743, maréchal de camp en 1745, lieutenant-général en 1748.

SCHACK (Hans), (*Hist. mod.*), comte de Schackembourg, chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, généralissime des troupes du roi de Danemarck, conseiller intime, président du conseil de guerre, colonel des gardes à pied & à cheval, assesseur dans le conseil d'Etat & dans le tribunal suprême, mérita tous ces titres par d'importans & heureux services. La famille des Schack est des plus nobles & des plus anciennes du Holstein. Hans Schack naquit le 29 octobre 1609, au duché de Lawembourg, dans la Basse-Saxe. Il fit ses premières armes sous le roi Christiern IV, en 1626; il passa en 1630 au service du roi de Suède, Gustave-Adolphe. Pendant cinq ans il parcourut tous les grades inférieurs, & enfin le fameux duc de Saxe-Weimar lui donna une compagnie de cavalerie. En 1635 il passa au service de la France; il y trouva Josias Rantzau, qui fut dans la suite maréchal de France, & qui en 1638 le fit lieutenant-colonel de son régiment. Il fut fait colonel en 1642, & mestre-de-camp-général en 1648 : la paix faite, il retourna en Allemagne, dans ses terres; car

Quid facis intereà, qui nil nisi prælia nosti?

Le duc de Saxe-Lawembourg, Auguste, lui donna le gouvernement du duché de Lawembourg. La guerre s'étant rallumée entre le Danemarck & la Suède, il rentra au service du Danemarck sous Frédéric III. Il fut fait d'abord lieutenant-général; il déploya ses talens pendant le siége de Copenhague. Devenu général & commandant en chef, il eut les plus éclatans succès; il chassa les Suédois de la Fionie, & les poursuivit d'asile en asile avec tant de vigueur qu'il les obligea de se rendre, les ayant ainsi privés, en un seul jour (14 novembre 1659), d'une belle province & d'une puissante armée. Mais bientôt il essuya un grand revers : s'étant embarqué pour exécuter des ordres du roi de Danemarck, il fut pris par les Suédois & retenu jusqu'à la paix, qui se fit en 1660. Rendu à son Roi, il fut comblé de bienfaits & d'honneurs qu'il avoit mérités. Il mourut à Copenhague le 27 février 1676. Il avoit été un des premiers que le roi Christiern V, successeur de Frederic III, avoit élevés, en 1671, à la dignité de comtes.

SCHAFFIROF ou SCHAPHIROW (Pierre, baron de), (*Hist. de Russie*), homme d'une naissance obscure, qui se fit un nom en Russie par ses talens & ses connoissances, & qui éprouva des fortunes diverses. Le comte Gallowin, grand-chancelier de Russie, qui le connoissoit & l'estimoit, se l'attacha en qualité de secrétaire : des circonstances particulières firent connoître ses talens au czar Pierre I, qui les employa, le consulta sur les affaires les plus importantes, & l'honora de toute sa confiance. A la mort du chancelier Gallowin, premier protecteur de Schaffirof, il fit celui-ci vice-chancelier; il l'avoit déjà fait secrétaire d'Etat. Le roi de Pologne, Auguste, allié du Czar, donna aussi, vers le même tems, à Schaffirof l'Ordre de l'Aigle blanc. Schaffirof suivit le Czar, en 1711, à sa triste campagne de Pruth, & contribua

beaucoup à le tirer d'affaire par cette paix inespérée qu'il lui procura en corrompant le grand-visir par des présens ; il trouva cependant de la difficulté à faire ratifier cette paix, qui ne fut définitivement ratifiée que le 16 juin 1713, à Andrinople. Pendant tout l'intervalle entre le traité & la ratification, Schaffirof, à travers toutes les intrigues du serrail & tous les changemens de ministres & de visirs, tantôt favorables, tantôt contraires à la paix, ne cessa de négocier à Constantinople, où on le retint constamment jusqu'à l'entière exécution du traité, & d'où il ne lui fut permis de partir qu'à la fin de 1714. Il arriva enfin à Pétersbourg le 20 décembre ; il suivit le Czar en 1716 & 1717 dans ses voyages en Allemagne, en France & en Hollande. A son retour, il fut obligé de signer l'arrêt de mort du çzarowitz Alexis, & fut nommé vice-président des affaires étrangères. Le 10 juin 1719 il obtint l'Ordre de Saint-André. En 1721 le Czar prit le titre d'empereur de Russie, & Schaffirof fut encore employé dans cette affaire ; en 1722 il accompagna cet Empereur à Astracan. Cependant sa faveur excitoit l'envie de toute la cour, & d'éclatantes querelles qu'il eut avec le prince Menzikoff, autre favori, donnèrent lieu d'examiner la conduite de l'un & de l'autre ; elle ne fut point trouvée irréprochable ; mais Menzikoff & ses adhérens en furent quittes pour de l'argent. Schaffirof, accusé d'avoir donné à son frère un titre & une pension du Czar à l'insu du Czar & du sénat, d'avoir haussé le port des lettres à son profit, & pris induement & illégitimement sa part de quelques grandes confiscations, Schaffirof fut condamné à perdre la vie. Son sacrifice étoit fait, sa tête posée sur le billot, & l'exécuteur levoit sa hache pour porter le coup mortel lorsqu'on entendit crier grace, & l'on commua cette peine en un exil en Sibérie, avec confiscation de tous ses biens, c'est-à-dire que son supplice fut prolongé & aggravé, étendu même jusqu'à sa femme, qui peu après fut aussi conduite dans ces affreuses solitudes de la Sibérie. On croit que la peine de mort avoit été remise à Schaffirof à la sollicitation de l'ambassadeur turc, qui l'avoit connu à Constantinople, & qui prenoit intérêt à lui. Les Hollandais firent aussi solliciter par leur ambassadeur son rappel de Sibérie ; mais ils ne purent rien obtenir. Cependant la czarine Catherine étoit la protectrice déclarée de Schaffirof, & son premier soin, à la mort du Czar en 1725, fut de faire annoncer à Schaffirof qu'il étoit rentré en grace, & que tous ses biens lui étoient rendus. En 1726 il obtint la place de président dans le collége du commerce à Moscou, & celle de conseiller d'Etat, inspecteur du district d'Archangel ; il fut confirmé dans ces emplois, en 1727, par le jeune czar Pierre II, & en 1730 par la czarine Anne. Vers la fin de la même année il alla négocier la paix avec la Perse, à Ispahan : sa négociation fut heureuse, & augmenta sa faveur L'impératrice Anne le nomma son conseiller privé. Il fut moins houreux dans des conférences pour la paix avec les Turcs en 1737, & cependant il en reçut encore la récompense, qui fut d'être agrégé au sénat à son retour. Il mourut le 11 mars 1739.

SCHEDIUS (PAUL-MELISSE & ELIE), (*Hist. litt. mod.*), deux savans allemands des seizième & dix-septième siècles, tous deux distingués comme poètes latins, & qui tous deux reçurent la couronne poétique. On appeloit le premier *le Pindare latin*. On a de lui des poésies latines de divers petits genres, & une traduction en vers allemands des Pseaumes de Marot & de Théodore de Bèze.

Le second traduisit en vers latins Dictys de Crète, Darès le Phrygien, les Phénomènes d'Aratus, &c. & mourut vers l'an 1641, à vingt-six ans.

SCHEINER (MATHIEU), (*Hist. des Suiss.*), évêque de Sion, dans le Valois, troubla plus d'une fois l'Europe sur la fin du règne de Louis XII, & dans les commencemens du règne de François I. Ce prélat belliqueux, né dans la bassesse, avoit été successivement régent, curé, chanoine ; il étoit enfin parvenu, à force de talens & d'intrigues, jusqu'à l'épiscopat. Varillas dit que Scheiner força, les armes à la main, le chapitre de Sion à le nommer coadjuteur de l'évêque, qui étoit son oncle. Elevé depuis au cardinalat par Jules II, dont il servoit les fureurs contre la France, il s'étoit acquis la plus grande considération auprès des Papes, de l'Empereur & de ses concitoyens, par son courage, par son activité, par une éloquence violente comme son caractère ; il avoit voué aux Français une haine pareille à celle qu'Annibal signala contre les Romains. Cette haine avoit pour motif le refus que Louis XII avoit fait d'acheter trop cher les services. Il n'avoit pas manqué d'être à la tête des Suisses lorsqu'ils avoient enlevé le Milanez à Louis XII, vaincu la Tremouille à Novare en 1513, & pénétré jusqu'au milieu de la Bourgogne. Il agitoit toutes les diètes par les fureurs de sa haine éloquente : on ne pouvoit l'entendre & ne pas haïr les Français. Au commencement du règne de François I, en 1515, les Suisses, toujours animés par le cardinal de Sion, menaçoient encore la Bourgogne, parce que le traité humiliant conclu forcément à Dijon par la Tremouille, pour sauver cette province après la défaite de Novare, n'avoit point été ratifié par Louis XII. François I, sans le ratifier davantage, affecta les vues les plus pacifiques, & nomma le seigneur de Jamets, fils de Robert de la Marck, seigneur de Sedan, pour ambassadeur auprès des treize cantons. Le cardinal de Sion lui fit refuser des passe-ports, & les Suisses déclarèrent que si le traité de Dijon n'étoit pleinement exécuté, ils alloient entrer en armes dans la Bourgogne. Le cardinal de Sion ne savoit pas quel service il rendoit à François I, en lui attirant cette déclaration. Ce Prince faisoit alors,

pour l'expédition du Milanez, des préparatifs qu'il ne pouvoit cacher à l'Europe, mais sur l'objet desquels il vouloit du moins qu'elle se méprit. Il fut le premier à publier la déclaration des Suisses; il se plaignit de leur dureté; il parut alarmé de leurs menaces, & il fit faire ouvertement en Bourgogne des préparatifs qu'on pouvoit croire uniquement destinés à la défense de cette province. On ne s'y méprit pas long-tems, & les Suisses, ayant le cardinal de Sion à leur tête, allèrent occuper le Pas de-Suze, pour arrêter les Français au passage des Alpes. (*Voyez* ci dessus, à l'article du colonel Albert de la *Pierre*, la querelle que le Cardinal eut avec ce capitaine, au sujet de la marche étonnante des Français à travers les Alpes, laquelle déconcertoit tous les projets du Cardinal & des Suisses.) Ces projets étoient vastes : les confédérés devoient partager entr'eux & leurs amis les Etats de tous les alliés que la France avoit en Italie. Le cardinal de Sion devoit être duc de Savoie; son frère, marquis de Saluces; Prosper Colonne, qui commandoit la cavalerie du Pape, lequel n'avoit point encore pris de parti, devoit être comte de Carmagnole s'il se joignoit aux Suisses & s'il les secondoit bien.

Cependant le Roi traitoit avec les Suisses par l'entremise du duc de Savoie, & tout se disposoit à un accommodement. Moyennant une somme dont on convint, le Milanez devoit être remis au Roi. Le 8 septembre 1515, la somme étoit prête; le Bâtard de Savoie & le maréchal de Lautrec étoient chargés de la conduire à Bufalora, où les Suisses devoient se trouver pour la recevoir. Mais la haine du cardinal de Sion ne s'endormoit point : cet implacable ennemi de la France & de la paix couroit dans tout le camp, y répandoit ses fureurs, animoit les officiers suisses à la guerre avec cette éloquence impétueuse que la passion inspire & qui inspire la passion. Il leur propose de saisir cet argent qu'on portoit à Bufalora, de prendre pour premières victimes Lautrec & le Bâtard de Savoie, & de fondre sur le camp des Français, où, d'après le traité, personne ne seroit sur ses gardes. Ses violentes harangues réveillèrent dans tous les cœurs l'amour de la guerre & l'avidité du butin : les Suisses se déterminèrent à suivre le plan d'infidélité que le Cardinal leur traçoit. Etrange pouvoir d'un seul homme sur la multitude! Cette nation, distinguée dans l'Europe par sa probité, par son humanité, croyoit s'illustrer en égorgeant de sang-froid des hommes qui lui portoient le prix de la paix, & qui dormoient sur la foi des traités. Quelques historiens suisses prétendent que cette infidélité ne fut point réfléchie de la part des Suisses, que le cardinal de Sion trompa leurs chefs, qu'il leur cacha son projet, qu'il fit engager le combat par les Suisses de la garde du duc de Milan, & par ceux des Suisses qui lui étoient d'ailleurs dévoués; qu'alors les autres prirent les armes tumultuairement pour dégager leurs compatriotes & sans autre dessein; mais l'historien de la ligue de Cambrai observe que ce récit n'est pas conforme à celui des historiens de toutes les autres nations.

Lautrec & le bâtard de Savoie continuoient leur marche vers Bufalora, & alloient tomber dans le piège lorsqu'un espion bien payé avertit Lautrec du danger qui le menaçoit. L'avis étoit trop important pour qu'on s'amusât à douter : Lautrec se détourna de sa route, mit l'argent en sûreté, avertit le Roi de se tenir sur ses gardes : il étoit tems. Les Suisses marchoient pour attaquer le camp, & la bataille de Marignan se livra si promptement, que Lautrec ne put s'y trouver. *Madame*, écrit gaiement François I à sa mère en sortant de la bataille, *vous vous moquerez de Messieurs de Lautrec & de Lescun, qui ne se sont point trouvés à la bataille, & se sont amusés à l'appointement des Suisses, qui se sont moqués d'eux.*

Après cette grande victoire le Roi marcha vers Milan : le cardinal de Sion s'y étoit retiré plein de rage & de terreur en fuyant de Marignan. Au bruit de l'approche du Roi, il s'enfuit chez l'Empereur pour l'engager à faire un effort en faveur des Sforces; il prit la précaution, fatale à la France, de mener avec lui, à la cour de l'Empereur, le jeune François Sforce, frère puiné du duc Maximilien, afin que, si ce dernier tomboit entre les mains du vainqueur, l'autre pût continuer la querelle en soutenant les droits de sa Maison : c'étoit le seul moyen de nuire aux Français qui restât au Cardinal. L'affaire de Marignan avoit détruit son crédit auprès de ses compatriotes; le succès l'ayant condamné, on ne vit plus en lui que le fléau de sa patrie : on lui redemanda le sang de tant de braves soldats, de tant d'excellens capitaines sacrifiés à sa fureur. Peu s'en fallut que les Suisses ne le sacrifiassent à la leur : le respect qu'inspiroit sa croix de légation lui fut très-utile en cette occurrence; mais ce respect pouvoit avoir des bornes : le Cardinal le craignoit, & en se sauvant de Milan chez l'Empereur, c'étoit moins encore les Français qu'il fuyoit, que ses propres compatriotes. Ce Cardinal resta chargé, envers l'humanité, du crime d'avoir fait égorger plus de vingt mille hommes pour les seuls intérêts de sa haine.

En 1516 il engagea l'Empereur à faire, dans le Milanez, une expédition que le défaut d'argent fit avorter. Les Suisses, qui étoient en grand nombre dans son armée, n'étoient point payés. Le colonel Stafler va trouver l'Empereur dans son lit, & lui demande de l'argent de la manière la plus pressante. L'Empereur s'irrite, s'appaise, menace, promet, conjure, mais vainement : on lui déclare que si l'on n'est payé dans l'instant, on acceptera la solde qu'offroit le connétable de Bourbon, gouverneur du Milanez pour la France. A ces mots l'Empereur est frappé comme d'un coup de foudre. Ludovic Sforce, l'oncle de sa femme,

livré aux Français par les Suisses, sous le règne de Louis XII, en 1500, se retrace à sa mémoire; il répond en tremblant qu'il ira le soir au quartier des Suisses avec le cardinal de Sion. Ce Cardinal, alors languissant, & en apparence voisin du tombeau, ayant perdu sa force & sa santé, avoit conservé toute sa haine pour les Français, & vouloit mourir en les combattant. L'Empereur se leve avec précipitation, & au lieu d'aller au quartier des Suisses, se réfugie d'abord dans celui des Allemands : il envoie le cardinal de Sion porter aux Suisses seize mille écus, & leur en promettre beaucoup davantage; en même tems il prend la poste & s'enfuit. Telle fut la ridicule issue d'une entreprise qui s'annonçoit avec un appareil formidable, & sur laquelle le Cardinal avoit compté pour réparer l'échec de Marignan & reconquérir le Milanez.

Cette même année 1516, le Cardinal eut encore le chagrin de voir les Suisses se fixer à jamais dans l'alliance de la France, par le traité de Fribourg ou *la paix perpétuelle*.

En 1518 Charles d'Autriche, roi d'Espagne, élevoit sourdement, à travers mille obstacles, l'édifice de sa grandeur. La politique de son aieul, Ferdinand-le-Catholique, lui avoit été favorable, en lui transmettant la monarchie d'Espagne sans démembrement : il falloit, pour couronner l'ouvrage, que l'empereur Maximilien, aussi son aieul, lui transmît de même la couronne impériale avec les Etats héréditaires de la Maison d'Autriche. Tel étoit alors l'important objet des négociations de la cour d'Espagne.

Elles étoient bien secondées par le cardinal de Sion, qui, voyant malgré lui l'Europe pacifiée, & n'ayant plus d'armée à opposer aux Français, vouloit du moins leur nuire par les intrigues. Il avoit déjà déterminé l'Empereur à s'assurer pour successeur un de ses petits-fils, en le faisant élire Roi des Romains; mais le choix de l'Empereur flottoit encore entre le roi d'Espagne & son frère l'archiduc Ferdinand. Si d'un côté la politique sembloit exiger qu'il réunît sur la tête de Charles la succession d'Autriche à la succession d'Espagne, pour en faire le Prince le plus puissant de l'Europe, pour enlever à la France la supériorité & même l'égalité de forces, de l'autre côté il trouvoit quelque grandeur à partager sa Maison en deux branches également puissantes, dont l'une fût son ouvrage, comme l'autre avoit été celui de Ferdinand-le-Catholique, & qui, se perpétuant, l'une en Espagne & l'autre en Allemagne, mais réunies par les mêmes intérêts, se prêtassent dans l'occasion des secours mutuels, pressassent l'ennemi commun par l'orient & par l'occident, & pussent se suppléer réciproquement en cas que l'une ou l'autre vînt à s'éteindre. D'ailleurs, il lui paroissoit injuste & cruel de sacrifier entiérement le plus jeune de ces Princes à l'aîné.

Ces considérations agissoient puissamment sur l'esprit de Maximilien, & alloient le déterminer en faveur de Ferdinand. Le cardinal de Sion, qui n'avoit point quitté la cour de l'Empereur, en fut instruit; il connoissoit peu le roi d'Espagne; il n'en étoit connu que par les troubles qu'il avoit semés dans l'Europe, & par l'affront qu'il avoit attiré à l'Empereur en 1516; il s'intéressoit peu à la grandeur de Charles, mais elle lui paroissoit le plus sûr moyen d'abaisser ou d'affoiblir les Français : ce motif étoit dominant pour sa haine; il ne cessoit de parler en faveur de la réunion; il la proposoit dans le Conseil; il l'insinuoit dans le cabinet de l'Empereur; il citoit sans cesse avec éloge l'exemple de Ferdinand le-Catholique.

Maximilien changeoit aisément de résolutions. Le conseil d'Autriche, persuadé par les raisons du Cardinal, entraîné par son éloquence, fatigué par ses intrigues, se joignit à lui, & l'Empereur, déjà fort ébranlé, céda enfin à leurs instances; il fut décidé qu'on travailleroit à faire élire le roi d'Espagne roi des Romains: bientôt ce fut l'Empire qu'il fallut lui procurer directement, car l'Empereur mourut à Lintz le 15 janvier 1519. On ignore quelle fut l'influence du cardinal de Sion sur la grande affaire de la concurrence à l'Empire, où Charles-Quint l'emporta sur François I.

En 1521 la guerre s'alluma entre ces deux rivaux: on négocia de part & d'autre auprès de toutes les Puissances, nommément auprès des Suisses. Le cardinal de Sion vivoit encore; il haïssoit plus que jamais les Français; il étoit à Zurich, où il répandoit l'argent, prodiguoit les promesses & déployoit sa dangereuse éloquence; il peignoit François I comme un schismatique, comme un ennemi déclaré du Pape & de l'Eglise, parce que le pape Léon X s'étoit déclaré contre lui. Scheiner rejetoit sur les Français tous les torts de l'aggression, & il alléguoit en preuve la conduite du roi d'Angleterre, Henri VIII, qui, aussi mécontent que François I de n'avoir pu obtenir l'Empire qu'il avoit aussi demandé, n'auroit pas manqué de s'unir avec lui contre l'Empereur, pour peu que celui-ci eût pu être regardé comme l'aggresseur, & qui au contraire prenoit parti pour celui-ci; mais on ne disoit pas que le jaloux Henri VIII prenoit parti contre le vainqueur de Marignan en faveur d'un jeune Prince qu'aucune victoire n'illustroit encore dans l'Europe, & que rien n'exposoit à l'envie, au moins sur l'article de la gloire. Les Suisses, prévenus d'abord par les discours du cardinal de Sion, crurent ensuite voir la verité du côté du Roi, & surent très-mauvais gré au Cardinal de les avoir trompés; ils se rappelèrent la conduite qu'il avoit tenue en 1515, & qui leur avoit attiré l'échec de Marignan; ils tinrent une diète à Lucerne au commencement d'août 1521. L'évêque de Véroli, Ennio, y comparut pour le Pape, & demanda huit mille soldats. Desréaux, ministre de France, y comparut aussi & en demanda encore plus pour le Roi. L'ambassadeur du Pape eut le

desagrément d'entendre les Cantons lui reprocher les calomnies dont les agens du Pape avoient osé noircir le Roi, lui déclarer que les secours de la République helvétique, étant dus à la justice & non au mensonge, seroient accordés au Roi & refusés au Pape; qu'on ne verroit jamais les Suisses réunis sous les mêmes drapeaux avec les Lansquenets leurs ennemis & leurs rivaux, qui étoient en grand nombre dans l'armée de la ligue impériale & papale; qu'ils alloient ordonner au cardinal de Sion de sortir de la Suisse pour toujours.

Cependant cette décision n'avoit point été unanime: les intrigues du cardinal de Sion avoient prevalu dans plusieurs Cantons. Il avoit gagné celui de Zurich, qui avoit déclaré, dès le 25 mai, qu'il n'entreroit point dans l'alliance que le Roi pourroit renouveler avec les Cantons. D'ailleurs, le maréchal de Foix, dans les levées qu'il fit faire en Suisse, temoigna pour certains Cantons une prédilection dont les autres se vengèrent en acceptant l'argent du cardinal de Sion & en fournissant des secours à la ligue: de ce nombre furent Lucerne, Uri, Schwitz & Underwald: de là vient que, dans cette guerre, on voit les Suisses servir presque également dans les deux armées ennemies, contre la teneur du traité de Fribourg.

Lautrec, tant qu'il eut de l'avantage sur les confédérés, parut s'attacher à prolonger la guerre; il sembla prendre plaisir jusqu'à quatre fois à laisser échapper les ennemis de ses mains, content de les voir fuir devant lui, & comme s'il eût été sûr de les retrouver quand il voudroit. Les Suisses de son armée lui demandèrent en murmurant les gratifications qu'on avoit coutume de leur donner après le gain d'une bataille; ils disoient qu'il n'avoit pas tenu à eux que la guerre n'eût été terminée; que le caprice du général ne devoit pas les frustrer des avantages que le sort offroit à leur valeur. Lautrec avoit mérité ces affronts, & tout ce qui arriva dans la suite dut le faire repentir de son opiniâtreté. Le reste de cette guerre du Milanez ne fut plus pour lui qu'un tissu de disgraces. Les Suisses que les confédérés attendoient & que les intrigues du cardinal de Sion leur avoient procurés, étant arrivés à Coire, demandèrent un corps de cavalerie, qui, assurant leur marche, facilitat la jonction. Prosper Colonne détacha aussitôt quelques escadrons de chevau-légers, qui, passant avec beaucoup de rapidité sur les terres de la seigneurie, trompèrent à la fois la vigilance, & des Vénitiens, & des Français: ce fut en vain que le vaillant Créquy de Pontdormy, avec deux compagnies de gendarmes & douze cents hommes d'infanterie, alla occuper près du lac d'Istria un poste par où les Suisses devoient passer: ce poste fut forcé; les Suisses arrivèrent avec ce petit avantage au camp des confédérés. Le cardinal de Sion étoit à la tête des Suisses.

Les confédérés ayant reçu ce renfort, ne se bornèrent plus à une simple défense. Bientôt une révolution à laquelle l'adresse du cardinal de Sion contribua autant que leur bonheur, vint encore relever leur courage. Les Suisses voyoient depuis long-tems avec indignation, qu'au mépris des recès de leurs diètes, au mépris de la décence publique & des liens patriotiques, leurs sujets, entraînés par des intrigues particulières, se partageoient à leur gré entre les différentes puissances, & s'exposoient souvent à tremper leurs mains dans le sang de leurs concitoyens: il y avoit alors douze mille Suisses dans l'armée des confédérés, & treize mille dans l'armée française, tous prêts à s'entr'égorger. La République helvétique voulut absolument faire cesser ce scandale; elle envoya des ordres à tous les Suisses des deux armées de revenir dans leur pays. Le cardinal de Sion, qui veilloit à tout, fut instruit de cette résolution & sut en tirer parti. Le courier dépêché à l'armée française signifia l'ordre de la République: aussitôt tous les Suisses obéirent & quittèrent l'armée; mais le courier qu'on envoyoit à l'armée des confédérés, arrêté & gagné par le cardinal de Sion, ne publia point l'ordre dont il étoit chargé: ainsi tous les Suisses de l'armée confédérée restèrent. C'étoit déjà beaucoup: ce ne fut pas tout encore. L'ordre que les Suisses de l'armée française avoient reçu, ne leur apprenoit pas qu'on eût adressé un pareil ordre à ceux de l'armée pontificale. Le cardinal de Sion profita de leur ignorance; il leur persuada que la République avoit reconnu la justice de la cause des confédérés, que c'étoit aux seuls Français qu'elle refusoit des troupes, & qu'en prenant parti dans l'armée des confédérés, les Suisses rempliroient le véritable esprit de l'ordre qu'ils avoient reçu. Ces raisons, appuyées de l'argent du Cardinal, persuadèrent les Suisses, qui passèrent presque tous du camp des Français au camp des confédérés. Le maréchal de Lautrec, leur ayant en vain rappelé leurs sermens & reproché leur infidélité, se vit réduit à une guerre défensive.

Cependant les confédérés avoient à rendre compte à la République helvétique de ses ordres interceptés & violés, de ses soldats trompés & débauchés. Les confédérés s'étoient flattés de lui faire approuver cette supercherie, d'en tirer encore de nouveaux secours, & de la détacher entièrement du parti de la France. Ils lui députèrent dans ce dessein l'évêque de Vérone & quelques seigneurs milanais du parti des Impériaux. Ces ambassadeurs, étant arrivés sur la frontière de la Suisse, crurent qu'après les sujets de plainte qu'on avoit donnés à la République, l'intérêt de leur sûreté exigeoit qu'ils prissent des passe-ports avant de passer outre. L'évêque de Vérone seul fut plus hardi: les caractères d'évêque & d'ambassadeur réunis en sa personne lui persuadèrent qu'il n'avoit rien à craindre; il se trompa. Les Suisses le firent arrêter, pour être entré, disoient-ils,

fans passe port dans un pays allié des Français. Ils étoient justement indignés de la surprise faite à leurs sujets. Le cardinal de Sion, en réunissant tous les Suisses des deux armées dans l'armée impériale par le stratagème hardi dont on vient de parler, n'avoit rien fait, si l'on veut, d'illégitime contre les Français ses ennemis, d'après la maxime :

Dolus an virtus quis in hoste requirat ?

Mais il avoit manqué essentiellement à la République dont il étoit membre, & cette République sentit vivement une injure qui rappeloit & agravoit tous les torts passés du Cardinal. Les Cantons même qui lui avoient été les plus attachés, tels que Lucerne, Uri, Schwitz & Underwald, l'abandonnèrent. Les advoyers de Lucerne, dans une lettre du 5 octobre 1521, l'appellent le faux & traître Cardinal, & se plaignent amérement de quelques levées qu'il leur avoit extorquées. On ne donna point de passe-ports aux ambassadeurs que les confedérés avoient envoyés avec l'évêque de Vérone : on ne voulut point les entendre; on accorda au contraire aux Français seize mille hommes qu'ils demandèrent, & désormais les Suisses furent entièrement pour eux & pour eux seuls.

Depuis ce tems on ne rencontre plus le cardinal de Sion dans aucune intrigue politique ; ce qui fait croire qu'il mourut vers l'époque dont il s'agit.

SCHEUCHZER (Jean-Jacques, Jean-Gaspard & Jean), (*Hist. litt. mod.*), est le nom de trois savans médecins de Zurich, père, fils & frère, dont on a beaucoup d'ouvrages sur la médecine & la physique. Jean-Jacques & Jean étoient frères ; Jean-Gaspard étoit fils de Jean, & mourut déjà illustre à vingt-sept ans, en 1729. Son père & son oncle lui survécurent : le premier mourut en 1733 ; le second en 1738.

SCHRIVER ou SCRIVERIUS (Pierre), (*Hist. litt. mod.*), savant hollandais, qui prit pour devise *lire & écrire*. On lui doit de bonnes éditions de plusieurs auteurs anciens, tels que Végèce, Hygin, Frontin, Apulée, Martial, Sénèque ; il a de plus beaucoup écrit sur l'histoire & les antiquités bataviques. Il mourut en 1660, âgé de quatre-vingt-cinq ans, après avoir été onze ans aveugle. L'université de Leyde assista en corps à ses funérailles ; Gronovius prononça son éloge funèbre.

SCHŒPFLIN. (*Hist. litt. mod.*) Jean-Daniel Schœpflin naquit le 6 septembre 1694 à Salzbourg, dans le margraviat de Bade Dourlac ; il étoit de la communion luthérienne. Ses études à Dourlac, à Bâle, à Strasbourg furent une suite de succès & de triomphes. En 1717 il se fit connoître dans le monde par un panégyrique latin de Germanicus, Prince dont la mémoire, révérée dans l'Univers, l'est encore plus particulièrement dans l'Allemagne, qui semble triompher de l'avoir eu pour vainqueur. Ce discours fut imprimé par ordre de la ville de Strasbourg. Cette ville le fixa chez elle par une chaire d'éloquence & d'histoire, à laquelle il fut nommé à vingt-six ans, le 22 novembre 1720. Elle dérogea en sa faveur à la loi qui n'admettoit aux chaires que des personnes nées à Strasbourg. Dès-lors la reconnoissance de M. Schœpflin adopta Strasbourg pour patrie, & rien ne put jamais l'en arracher. Ce fut en vain que dans la suite, & en différens tems, & à diverses reprises, la ville de Francfort-sur-l'Oder lui offrit une chaire d'histoire ; que la czarine Catherine, veuve de Pierre I, l'appeloit persévéramment à Pétersbourg pour y remplir une pareille chaire, avec le titre d'historiographe de la cour ; que la Suède, à l'envi de la Russie sa rivale, lui offroit aussi une pareille chaire dans l'Université d'Upsal ; que l'Université de Leyde lui faisoit les mêmes avances ; il ferma l'oreille à tant d'invitations si flatteuses, & n'oublia jamais l'engagement qu'il croyoit avoir pris avec Strasbourg.

Ille meos primus, qui me sibi junxit, amores
Abstulit, ille habeat secum.

On vit paroître de lui une foule de Dissertations historiques & critiques, entremêlées de morceaux d'éloquence & de littérature ; il n'étoit pas moins l'orateur que l'historiographe de Strasbourg. En 1725 il prononça, en présence du roi Stanislas, au nom de l'Université, un discours de félicitation sur le mariage de la reine de France, fille de Stanislas. En 1729 autre discours sur la naissance de M. le Dauphin. Tous les ans il célébroit l'anniversaire de la naissance de Louis XV par un nouveau panégyrique, auquel la maladie du Roi à Metz, en 1744, & les victoires de la France en 1745, fournirent des matériaux intéressans.

En 1766, quoiqu'âgé de soixante-treize ans, il retrouva des forces & des talens pour célébrer la cinquantième année révolue du règne de ce Monarque.

La ville de Strasbourg, sentant, d'après ses représentations, de quelle utilité les voyages pouvoient être pour son professeur d'histoire, lui accorda deux années pour les voyages de France, d'Italie & d'Angleterre, & voulut prendre sur elle tous les frais de ces voyages. Pendant son absence, qu'il sut mettre à profit pour les lettres, Strasbourg lui conféra un des meilleurs canonicats de la communion luthérienne. Paris, qui connoissoit depuis long-tems le prix de ses travaux, & qui, en voyant l'auteur, connut encore mieux toute l'étendue de son mérite & de ses connoissances, voulut aussi lui témoigner son estime : l'Académie des belles-lettres, où il s'étoit fait des

amis & des admirateurs, l'adopta en 1730; il lui paya son tribut par divers Mémoires qui se trouvent dans le recueil de l'Académie, dans l'un desquels il assure à Strasbourg, dans la personne de Guttemberg, la découverte de l'imprimerie en 1440, opinion qu'il a soutenue jusqu'à la mort en toute occasion & dans toutes sortes d'écrits; & pour la consacrer par une action d'éclat, il célébra, en 1740, à Strasbourg, dans un discours solennel, la troisième année séculaire de cette découverte.

En 1733 il eut une maladie dans laquelle on désespéra de sa vie. Un poète allemand publia une complainte sur sa mort, qu'il réimprima depuis parmi ses œuvres, le tout du vivant de M. Schœpflin, qui survécut près de quarante ans à cet éloge funèbre, & put jouir à la fois de sa vie & de sa mémoire, comme on l'a dit de Louis XV dans ces vers heureux sur sa maladie de Metz en 1744.

Grand Roi! tu n'étois plus, & jamais pour ta gloire
La vérité n'éleva tant de voix;
Sors du tombeau, tu sais ce qu'auroit dit l'Histoire,
Sors du tombeau, viens jouir à la fois
De ta vie & de ta mémoire.

M. Schœpflin ne savoit pas seulement l'Histoire en savant; il la savoit en politique très-instruit des intérêts & des droits des différentes puissances & de la constitution des divers gouvernemens. Les ministres tirèrent souvent parti de ses connoissances à cet égard. Pendant son voyage de Londres en 1727, il avoit été chargé par le maréchal d'Huxelles de prendre des instructions particulières sur l'état du moment en Angleterre, & sur les factions qui partageoient alors cette île. Le Mémoire que M. Schœpflin fit sur ce sujet, s'est trouvé parmi ses manuscrits. En 1734 M. Chauvelin, garde-des-sceaux & ministre des affaires étrangères, employa sa plume à faire valoir les droits du roi Stanislas à la couronne de Pologne, & à réfuter le manifeste de la cour de Vienne. Cet écrit a pour titre : *Les armes du Roi justifiées*.

Mais les grands ouvrages de M. Schœpflin, les solides fondemens de sa réputation, sont son *Histoire d'Alsace*, & son ouvrage qui a pour titre : *Vindiciæ Celticæ*, où il examine les origines, les révolutions & la langue des Celtes.

L'histoire de Bade, hommage qu'il crut devoir à sa patrie, fut son dernier ouvrage considérable. L'opinion de son intégrité étoit si bien établie, que, malgré la prédilection qu'on devoit lui supposer pour ce pays, Bâle l'accepta pour arbitre de contestations survenues entre ce Canton & le marquis de Bade-Dourlac. La transaction fut signée au bout d'un mois, à la satisfaction des deux parties, qui témoignèrent à l'arbitre leur reconnoissance.

L'histoire d'Alsace avoit donné lieu, en 1738, à un voyage de M. Schœpflin dans les Pays-Bas & dans l'Allemagne, & en 1744 à un autre dans la Suisse, voyages savans, où il alloit feuilletant les archives des villes & des monastères, visitant les savans & les Universités, & où il étoit accueilli & favorisé par tous les Princes qui se piquoient d'aimer & de protéger les lettres & les sciences.

Aucun particulier n'a plus fait pour elles que M. Schœpflin; il employoit à les servir tout le crédit que sa réputation lui donnoit auprès des Princes, des ministres & des grands. Le marquis de Bade-Dourlac fit bâtir, à sa sollicitation, une salle d'antiques. En 1763 il engagea l'Electeur-Palatin à fonder l'Académie de Manheim. Il prononça le discours d'inauguration, & meubla d'antiques le trésor de l'Electeur. Il prouva dans des discours lus par lui à cette Académie, dont il étoit président honoraire, que nulle Maison électorale, nulle cour d'Allemagne n'avoit produit un plus grand nombre de Princes savans que la Maison Palatine.

Il rendit sa bibliothèque publique de son vivant. C'étoit la plus complète en histoire qu'aucun particulier eût possédée : elle étoit riche en manuscrits, en médailles, en inscriptions, en figures, en vases & instrumens antiques de toute espèce, qu'il avoit recueillis dans ses voyages. Il la donna dans sa vieillesse à la ville de Strasbourg, sans autre condition, sinon qu'elle continueroit d'être ouverte. Mais la ville voulut qu'il acceptât une pension de cent louis. Le Roi, qui lui avoit donné le titre d'historiographe, lui avoit aussi assuré une pension de 2000 liv. Les droits de l'Université protestante de Strasbourg ayant été attaqués par une cabale puissante, M. Schœpflin les défendit, & le Roi lui fit déclarer par M. le chancelier de Lamoignon & par M. le comte d'Argenson, qu'il ne permettroit point qu'on y portât la moindre atteinte.

Le 22 novembre 1770 terminoit la cinquantième année du professorat de M. Schœpflin : on fit de ce jour une fête publique. Le 28 novembre suivant, l'orateur de l'Université fit devant elle le panégyrique de cet homme célèbre & bienfaisant. Il survécut peu à un tel honneur. Il mourut le 7 août 1771, après une langueur de plusieurs mois. Son convoi fut un spectacle magnifique & touchant; il fut enterré dans l'église collégiale de Saint-Thomas, dont il avoit été chanoine, le magistrat ayant dérogé, pour l'honorer d'une distinction particulière, au statut qui défend l'inhumation dans l'enceinte de la ville; mais une pareille distinction, dont le personnage qu'on veut honorer ne jouit pas, tend à infirmer & à détruire la règle.

SCORAILLE, famille noble, qui tire son nom d'un ancien château situé dans la Haute-Auvergne, à cinq lieues d'Aurillac; *Castrum Scoralium*.

On remarque dans cette famille une branche cadette, divisée en plusieurs rameaux qui ont fourni un

un très-grand nombre de militaires, parmi lesquels on en compte plus de douze tués au service du Roi.

On rencontre encore un Mondon de Scoraille, qui en 1383 servoit le roi Charles VI, sous le dauphin d'Auvergne, avec un chevalier & dix écuyers de sa compagnie.

Un Adrien de Scoraille, commandant d'un bataillon du régiment de Bourgogne, tué à la bataille de Sintzeim en Alsace, le 16 juin 1674.

François-Philippe, marquis de Scoraille, capitaine de dragons en 1688, colonel de dragons en 1696, mestre-de-camp du régiment d'Anjou en 1704, brigadier de cavalerie en 1707, maréchal-de-camp en 1711. Mort en 1724.

La belle duchesse de Fontanges, dont la carrière fut si brillante & si courte, étoit de cette Maison.

SENÈS (DOMINIQUE DE), (*Hist. litt. mod.*), capitaine dans le régiment de la Marine, chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis, & ingénieur du Roi en chef. Lorsqu'il vint à Paris se présenter à M. Sauveur, ce savant géomètre de l'Académie des sciences, dont M. de Fontenelle a fait l'éloge, & qui étoit chargé par la cour de l'examen des nouveaux ingénieurs, M. Sauveur lui offrit de le remettre dans ses études géométriques; c'étoit une espèce de préparation à l'examen. M. de Senès refusa cette offre. M. Sauveur, surpris, lui proposa une question qu'on ne jugeoit pas qu'il pût résoudre; il la résolut sur le-champ, au moyen du calcul intégral, & à son tour il proposa une question très-embarrassante, à laquelle M. Sauveur satisfit; & charmé du savoir de M. de Senès, il le dispensa de l'examen, & lui donna un certificat qui lui valut des distinctions dans le corps des ingénieurs. Voici l'extrait que donne le Journal des savans, dans le mois de février 1747, de l'éloge de M. de Senès, prononcé dans l'assemblée publique de la Société royale de Montpellier, le 2 décembre 1745, par M. de Carney, membre de cette Société:

« M. de Senès eut dès l'enfance une passion » pour l'étude, & ne prit jamais de goût que » pour les bons livres. Descartes lui inspira le » goût du vrai, qui lui fit connoître le besoin qu'il » avoit de la géométrie, dans laquelle il fit de si » grands progrès, que M. de Niquet ou de Riquet, » directeur des fortifications dans la Basse-Provence, le détermina à quitter son repos philosophique pour se rendre utile à l'Etat. Il fut reçu » ingénieur avec des distinctions qui lui firent des » jaloux: il étoit à Toulon lorsque cette place fut » attaquée par le duc de Savoie; & c'est là qu'il » composa son Traité du *Toisé des voûtes*, dont » on trouve les extraits dans les Mémoires de » l'Académie des sciences, années 1719 & 1722: » il servit ensuite en Espagne, dans l'armée des » deux couronnes; puis il fut placé en Languedoc en qualité d'ingénieur en chef du canal des » étangs, & chargé en même tems de celui des » Launes en Provence; enfin de l'inspection du » canal de communication des deux mers. »

A peine fut-il entré dans la Société royale, qu'il prouva, dans un Mémoire contre MM. Pitcarn & Hecquet, « que l'estomac a, pour broyer les alimens, trente fois moins de force qu'ils n'en » supposoient; & contre M. Astruc, qu'il en a » une réelle. En 1720 la cour le voulut charger » de plusieurs commissions honorables & lucratives qui ne le tentèrent point, parce qu'il falloit » quitter sa famille. Ce fut à lui que, l'année suivante, fut confiée la conduite des travaux nécessaires pour empêcher la communication de la » peste, qui ravageoit la Canourgue; il dirigea » aussi l'esplanade de Montpellier, & en 1729 il » fut nommé par la cour, commissaire, avec trois » autres, pour vérifier les marais de Saint-Gilles » & d'Aigues-Mortes. A peine rétabli d'une dangereuse maladie, il fit une chute qui, peu de » tems après, fut suivie d'un vomissement de sang » considérable, qui termina sa vie le 11 août 1740. » Il étoit né le 28 octobre 1674, à Cuers, petite » ville de Provence; il a laissé un fils, conseiller à » la cour des comptes de Montpellier, héritier du » goût de son père pour les mathématiques, &, » comme lui, un des associés de la Société royale » des sciences. »

SENLIS, (*Hist. de Fr.*) Le nom de cette ville est aussi celui d'une des plus anciennes Maisons de l'Isle-de-France, aujourd'hui éteinte. Elle tiroit son origine des anciens comtes de Senlis, dont une branche prit depuis le nom de Bouteiller, conjointement avec celui de Senlis, parce que plusieurs seigneurs de cette Maison avoient possédé la charge de bouteiller en France.

Depuis Rothold de Senlis, seigneur de Chantilly & d'Ermenonville, chevalier qui vivoit sous le règne de Hugues Capet, les comtes de Senlis, & leurs successeurs les Le Bouteiller de Senlis, ont possédé, pendant plusieurs siècles, ces deux Maisons de Chantilly & d'Ermenonville, & plusieurs d'entr'eux y ont joint quantité de domaines adjacens, comme Montespillouer, dont l'éternelle tour, qui répondoit pour les signaux à celle de Mont-Lhéri, subsiste toujours; Bray-sur-Onette, Brasseuse, Montmélian, Courteuil, Coye, Luzarche, &c.

Gui de Senlis, second du nom, fut élevé auprès de Louis VI, dit *le Gros*, & signa plusieurs chartes comme bouteiller de France. Mort en 1112.

Louis son frère défendit, en 1124, Pont-Audemer, assiégé par Henri I, roi d'Angleterre, & fut pourvu de la charge de bouteiller de France, qu'il exerçoit en 1128.

Guillaume I, autre frère encore, leur succéda dans cette charge.

Etienne de Senlis, autre frère encore, avoit été fait chancelier de France par Philippe I, en 1106.

Gui de Senlis, troisième du nom, fils de Guillaume I, fut bouteiller de France après son père.

Gui de Senlis, quatrième du nom, fils de Gui III, fut pourvu en survivance de cette même charge par le roi Philippe-Auguste; il accompagna ce Prince au voyage de la Terre-Sainte, en 1190. Dans un autre voyage en Egypte, il fut fait prisonnier à Damiette par les Infidèles.

C'est d'après cette succession presque héréditaire de cette charge de bouteiller dans leur Maison, que le nom de la charge est devenu leur nom de famille.

Gui Le Bouteiller de Senlis, sixième du nom, petit-fils de Gui IV, mourut au siége de Damiette, le 8 août 1248.

Guillaume Le Bouteiller de Senlis, arrière-petit-fils de Gui VI, servit dans la guerre de Flandre, en 1303.

Dans la branche des seigneurs d'Ermenonville, Raoul Le Bouteiller, seigneur de Montespillouer, tué à la bataille de Poitiers, en 1356.

Dans la branche des seigneurs de Saint-Chartier, Guillaume, conseiller & chambellan du Roi, sénéchal d'Angoumois & de Limosin, mort en 1420;

Et Charles son fils, tué à la bataille de Baugé, en 1421;

Et Guillaume Le Bouteiller, troisième du nom, frère de Charles, chambellan du duc d'Orléans, frère de Charles VI, qui se signala au siége de Montargis en 1427, & mourut vieux célibataire le 20 août 1461. Il paroît que c'est en sa personne qu'a fini cette illustre race des Bouteillers de Senlis.

SENNERT (DANIEL), (*Hist. litt. mod.*), médecin allemand célèbre. La ville de Vittemberg en Saxe, où il exerçoit sa profession, fut jusqu'à sept fois affligée de la peste sans qu'il en sortit ou qu'il cessat d'administrer ses secours aux malades; mais une huitième attaque l'emporta, le 21 juillet 1637, dans sa soixante-cinquième année. On a de lui une multitude d'ouvrages sur son art. André Sennert son fils, professeur des langues orientales, mort le 22 décembre 1689, a aussi composé beaucoup d'ouvrages savans.

SÉRENT, (*Hist. de Fr*), très-ancienne Maison de Bretagne. Sans entrer ici dans la discussion de son origine & de ses antiquités, contentons-nous de considérer les principaux personnages qu'elle a produits: ce sont les seuls qui intéressent l'Histoire. On trouve dans des tems déja modernes pour elle, quoique encore assez anciens, un Herbert, seigneur de Sérent, grand-bouteiller & l'un des plus grands seigneurs de son tems en France. Il est le premier qui a rempli cet office de grand-bouteiller. Il fit bâtir un château qui fut appelé de son nom, Sérent-le-Bouteiller. C'est apparemment à cet Herbert qu'ont succédé les Le Bouteiller de Senlis.

Godefroy son fils aîné commandoit les chevaliers du Vexin au combat de Brenneville en 1119, sous Louis-le-Gros.

Jean, frère de Godefroy, suivit Guillaume-le-Bâtard à la conquête de l'Angleterre, en 1066.

Marquer, seigneur de Sérent, prit la croix, & se distingua parmi les conquérans de la Terre-Sainte, sous la bannière de Robert, duc de Normandie.

Josselin, seigneur de Sérent; Mérian ou Mériadec son frère, Guehensoc & Juhael ou Gicquel, l'un & l'autre fils de Mérian, se croisèrent tous contre les Sarrasins; Gicquel, reçu dans l'Ordre des Templiers, se distingua au siége de Damiette, & combattit quarante ans dans les croisades.

Mon Dieu! j'ai combattu quarante ans pour ta gloire.

Il y avoit aussi un Sérent à la croisade de Hongrie, & à la bataille de Nicopolis contre Bajazet.

On trouve, en 1351, dans la même branche, Jean de Sérent, fauconnier de France & garde des oiseaux du Roi.

Alain, sire de Sérent, chevalier portant bannière, servit dans les guerres de Flandre, en 1328, & fut tué à la bataille de Cassel.

Jean de Sérent, dit Jeannot, fut un des braves du fameux combat des Trente, en 1351.

Jean son petit-fils, second du nom, porta les armes toute sa vie pour les intérêts de la France, sous le connétable Du Guesclin, sous le connétable de Clisson, & fut armé chevalier par ce dernier.

Jean, troisième du nom, fils de Jean II, suivit son exemple, & porta les armes toute sa vie pour son pays.

Dans la branche de Sérent-la-Rivière, Guillaume de Sérent étoit à la bataille d'Azincourt.

François de Sérent, seigneur de la Rivière, petit-fils de Guillaume, se distingua dans diverses expéditions navales contre les Anglais.

Plusieurs personnages de la Maison de Sérent furent entraînés, par les erreurs du tems, dans la faction de la Ligue. Henri IV, dans des lettres de l'an 1598, les comprend nommément dans une amnistie, *à cause*, dit-il, *des services rendus par eux & leurs ancêtres à l'Etat.*

Dans la branche de Sérent-la-Villeguerrif, le chevalier de Sérent est mort à Bruxelles en 1748, dans sa dix-septième année, ayant essuyé le feu de presque tous les siéges & des plus sanglantes batailles de la guerre de 1741, terminée cette même année 1748.

Cette Maison de Sérent a aussi fourni au parlement de Rennes, si délicat sur la noblesse de ses membres, plusieurs magistrats distingués.

SERVIUS (Honoratus-Maurus), (*Hist. litt.*), grammairien & philologue très-connu par son Commentaire sur Virgile, où tous les commentateurs modernes ont tant puisé, même lorsqu'ils l'ont combattu. C'est à peu près tout ce que l'on sait de Servius. On ne s'accorde pas sur le tems où il a vécu : les uns le placent sous l'empire de Constantin, vers le commencement du quatrième siècle ; d'autres, tout à la fin de ce quatrième siècle, sous l'empire d'Arcadius & d'Honorius ; d'autres enfin le reculent de quelques siècles ; mais nous ne comprenons rien au raisonnement que fait à ce sujet M. de Rosset dans le discours sur la poésie géorgique, placé à la tête de son poème de l'agriculture, note y. « Les uns, » dit-il, placent Servius sous Constantin ; les autres, sous Arcadius & Honorius ; mais c'est sans » fondement, puisque Servius cite Aulu-Gelle, » qui vivoit du tems d'Adrien. » Mais l'empereur Adrien ayant régné depuis l'an 117 jusqu'à l'an 138, & Aulu-Gelle ayant été son contemporain, on ne voit pas comment un écrivain qui cite ce dernier, & qui par conséquent lui étoit postérieur, n'auroit pas pu vivre dans le quatrième siècle, soit sous Constantin, soit sous Arcadius & Honorius, à moins qu'il n'ait parlé d'Aulu-Gelle comme vivant de son tems, auquel cas il faudroit placer Servius au second siecle, comme Aulu-Gelle ; mais c'est ce que M. de Rosset ne dit pas.

SICKINGHEN, (*Hist. de Fr. & d'Allem.*), particulier puissant dont François I, roi de France, eut à se repentir d'avoir méconnu l'importance. C'étoit un aventurier allemand, qui, par ses intrigues, son éloquence, son activité, surtout par l'étendue de ses correspondances secrètes, devoit être regardé comme le ressort le plus puissant de l'Allemagne. Il se nommoit François de Sickinghen ; il étoit fils d'un Suivik, seigneur de Sickinghen, gentilhomme obscur, mort sur l'échafaud, l'empereur Maximilien, las des troubles qu'il causoit dans l'Empire, lui ayant fait trancher la tête. Le fils, plus intrigant encore, mais avec plus d'éclat & de succès, mit dans ses intérêts la plupart des Princes & des comtes de l'Empire, s'assura d'un grand nombre de places, leva une petite armée, devint un ennemi redoutable à l'Empereur & à tous les Etats qui n'étoient point dans ses intérêts (à lui Sickinghen). Il couroit sans cesse d'un bout de l'Allemagne à l'autre, négociant avec les uns, faisant la guerre aux autres. Tantôt on le voyoit à la tête de ses troupes attaquer le duc de Lorraine, les habitans de Metz, le landgrave de Hesse, brûler leurs terres, couper leurs vignes, leur imposer tribut ; tantôt il disparoissoit entiérement, une fuite simulée le déroboit au ressentiment de l'Empereur, contre lequel il soulevoit dans le même tems, par des machines invisibles, une foule d'ennemis. Jamais Sickinghen ne paroissoit faire la guerre pour son propre compte ; c'étoit toujours un Prince, une ville, un allié opprimé, dont il prenoit la défense ; c'étoit un tort qu'il réparoit, une injustice qu'il réprimoit : il faisoit dans toute l'Allemagne le personnage que la Fable attribue aux Hercules, aux Thésées, & nos vieux romans aux paladins. Aussi étoit-il aimé ou craint, & respecté partout ; il disposoit à son gré de presque tous les seigneurs allemands.

Parmi les Maisons puissantes dont Sickinghen rechercha l'amitié, celle de la Marck étoit une des plus utiles à ses projets, parce qu'elle pouvoit lui procurer les faveurs de la France. En effet, Fleuranges, fils de Robert de la Marck, le présenta au Roi comme un homme dont il pourroit tirer de grands secours dans ses vues sur l'Empire après la mort de Maximilien, en 1519. Le Roi reçut Sickinghen avec distinction, parut charmé de son éloquence, de ses talens ; se l'attacha par une pension de mille écus, le combla d'ailleurs de présens, ainsi que les gentilshommes de sa suite, car Sickinghen affectoit d'en traîner toujours après lui un grand nombre, dont le moindre étoit beaucoup plus noble que lui.

Quand Sickinghen quitta la cour de France pour aller en Allemagne servir le Roi (qui, sans lui dévoiler ses desseins, l'avoit chargé en général de ménager à la France des amis en Allemagne), il dit à Fleuranges ces paroles remarquables, qui n'attirèrent pas toute l'attention qu'elles méritoient : « Je pars pénétré des bontés du Roi, & » charmé de l'accueil que j'ai reçu dans sa cour. » Assurez-le qu'il n'aura jamais de serviteur plus » fidèle que moi, & que j'observerai le serment que » je lui ai fait de le servir contre tous, excepté » contre la Maison de la Marck, à laquelle je dois » ses bontés. Mais il me connoît bien mal s'il me » croit plus sensible aux bienfaits qu'à la confiance. » J'ai pénétré ses desseins que vous & lui m'avez » cachés : il en veut à l'Empire. Je lui ai demandé » des troupes, il me les a refusées ; il a cru que je » les demandois pour moi, je ne les voulois que » pour attirer à son parti un plus grand nombre de » gentilshommes allemands. Avertissez-le qu'il ne » sera jamais bien servi que par les simples gentils- » hommes tels que moi. S'il traite avec les grands » Princes, avec les Electeurs, ils prendront son » argent & le tromperont. »

C'est en effet ce qui arriva de la part de plusieurs d'entr'eux. Sickinghen, retourné en Allemagne, y reprit les fonctions de sa chevalerie héroïque. Quelques marchands de Milan lui parurent avoir fait tort à quelques marchands d'Allemagne ; il prit la défense de ceux-ci, & saisit pour vingt-cinq mille francs d'effets appartenans aux marchands de Milan ; ceux-ci s'en plaignirent à François I leur souverain, qui fit écrire à Sickinghen de rendre ces effets. Sickinghen répondit fiérement qu'il les rendroit quand les marchands milanais auroient fait satisfaction aux marchands allemands qu'il protégeoit. Le conseil de France, qui n'avoit

jamais bien connu quel homme étoit Sickinghen, s'indigna de sa réponse, &, pour l'en punir, supprima ses pensions. Sickinghen alors se crut libre de tout engagement à l'égard de la France; il permit à Robert de la Marck & à l'évêque de Liége son frère, de le comprendre dans le traité qu'ils faisoient alors avec le roi d'Espagne, en haine de la France, qui venoit de les mécontenter sur divers points. (*Voyez*, dans le Dictionnaire, l'article *la Marck*.) L'évêque de Liége obtint depuis, par le crédit de l'Espagne, le chapeau de Cardinal, & le roi d'Espagne n'eut point, auprès des Electeurs, de ministres plus zélés ni plus intelligens, ni en tout d'agens plus utiles dans cette affaire de la concurrence à l'Empire, que les deux la Marck & leur ami Sickinghen.

Une modération estimable nuisit à François I dans cette affaire. Vers le tems de la mort de Maximilien, les principales villes de Souabe faisoient la guerre au duc de Virtemberg, Ulric, qu'elles dépouillèrent de ses Etats. Cette expédition terminée, les troupes victorieuses craignant d'être licenciées, cherchèrent un chef à qui elles pussent se donner. La conjoncture de la diète d'élection & de la concurrence des rois de France & d'Espagne leur étoit favorable. Fleuranges (qui n'avoit point suivi les la Marck, son père & son oncle, dans leur défection) osa donner à François I le conseil de prendre ces troupes à sa solde, & de les faire approcher de Francfort pour déterminer les suffrages en sa faveur. François eut assez de modération pour ne pas y consentir. Le roi d'Espagne fut moins scrupuleux; il souscrivit d'abord au conseil que les la Marck lui donnèrent, de soudoyer ces troupes. Sickinghen se mit à leur tête avec Casimir, marquis de Brandebourg, & la crainte de cette armée de Souabe n'eut pas une légère influence sur l'élection.

Robert de la Marck se brouilla dans la suite avec le roi d'Espagne, devenu l'empereur Charles-Quint, pour quelques atteintes portées à sa souveraineté de Bouillon, dont Robert étoit très-jaloux; il envoya un défi à l'Empereur. En 1521 Fleuranges joignit son défi particulier à celui de son père; c'est ainsi qu'on avoit vu, en 1388, un simple duc de Gueldres défier le roi de France, Charles VI, qui avoit dans sa cour vingt seigneurs plus puissans que ce foible assaillant. Le cardinal de la Marck trouva cette saillie d'audace si déraisonnable, qu'il abandonna son frère, & leva des troupes pour le service de l'Empereur. Sickinghen resta aussi pour lors attaché à Charles-Quint.

Le retour de la Marck vers la France fut un événement heureux pour Fleuranges, qui, toujours attaché au Roi, se voyoit déshérité par le traité que la Marck avoit fait avec l'Empereur. Ce traité portoit qu'aucun des fils de la Marck n'auroit part à sa succession, & ne rentreroit dans ses Etats s'il ne s'engageoit au service de Charles-Quint. Deux d'entr'eux, Jamets & Saussy, intimidés par cette menace, avoient suivi leur père; mais Fleuranges n'avoit pas cru pouvoir violer le serment de fidélité qu'il avoit prêté au Roi. Se voyant justifié par l'événement, il se hâta de seconder le ressentiment de son père contre l'Empereur. A la tête de quinze mille hommes d'infanterie & de quinze cents chevaux levés en France contre les défenses publiques du Roi, & avec sa permission secrète, il alla mettre le siége devant Virton, petite ville du Luxembourg, sur les confins de la Lorraine. L'Empereur envoya demander à François I s'il appuyoit l'insolence du duc de Bouillon: le Roi désavoua l'entreprise des la Marck, & leur ordonna si fortement de licencier leurs troupes, qu'ils ne purent se dispenser d'obéir. Cependant l'Empereur, regardant le désaveu du Roi comme un mensonge politique arraché par la crainte, profita du licenciement des troupes de la Marck pour prendre une vengeance facile de l'insulte que ce seigneur lui avoit faite. Le comte de Nassau fut chargé, avec Sickinghen, & même le cardinal de la Marck, de mettre tout à feu & à sang dans les Etats de Sedan & de Bouillon; ainsi Sickinghen viola les deux sermens qu'il avoit faits de ne jamais porter les armes, ni contre le roi de France, ni contre la Maison de la Marck.

Les efforts que fit cette généreuse Maison de la Marck, abandonnée à elle-même, firent juger de ce qu'elle auroit pu faire si elle eût été appuyée par la France comme elle s'y attendoit; elle fut enfin obligée de céder. Robert de la Marck abaissa son orgueil jusqu'à demander une trève, & il eut bien de la peine à en obtenir une de six semaines par le crédit de son ancien ami Sickinghen.

La guerre devint générale. Charles-Quint & François I, après avoir long-tems cherché à rejeter l'un sur l'autre le tort de l'aggression, se déclarerent enfin. Le comte de Nassau & ce Sickinghen firent ensemble le siége de Mézières, place où s'étoit enfermé le chevalier Bayard. On ne croyoit guère pouvoir entamer la place qu'à l'orient, du côté des Ardennes, la Meuse formant de cette place une espèce de presqu'île, & paroissant la rendre inaccessible vers le nord, le couchant & le midi. C'étoit en effet du coté du levant que se faisoit l'attaque; mais Sickingen, passant la Meuse avec quinze mille hommes détachés de l'armée de Nassau, alla poser des batteries sur une éminence qui commandoit la ville vers le sud-ouest. La place, battue ainsi en deux sens contraires, fut bientôt ouverte de tous côtés: la nature ni l'art ne faisoient plus rien pour elle, mais Bayard y restoit. Toujours informé de tout ce qui se passoit chez les ennemis, il sut qu'il y avoit quelque mésintelligence entre le comte de Nassau & Sickinghen; il voulut l'augmenter en leur inspirant une défiance mutuelle. Il écrivit à la Marck une lettre qui ne devoit point être remise à son adresse.

« Le comte de Nassau, lui disoit il, m'a fait part

» du dessein qu'il a pris de quitter le service de » l'Empereur pour celui du Roi. Vous êtes l'ami » du comte de Nassau, vous êtes le mien; avertissez-le de terminer cette affaire avant l'affront » qu'on lui prépare. Douze mille Suisses, avec » huit cents hommes d'armes, arrivent ce soir à » trois lieues du camp de Sickinghen; demain ils » l'attaqueront, & sa perte est infaillible; en » même tems je dois fondre, à la tête de ma garnison, sur le camp du comte de Nassau. C'est » cet affront qu'il faut qu'il prévienne en consommant son ouvrage. »

Bayard charge de cette lettre un paysan, lui dit de passer à travers le camp de Sickinghen, & de s'y cacher de manière qu'il soit vu & pris. Il le fut; Sickinghen lut la lettre & trembla. Cette défection du comte de Nassau, dont il crut avoir surpris la preuve, & que sa haine pour Nassau lui fit d'abord regarder comme indubitable, l'arrivée prétendue des Suisses, l'approche plus réelle d'une armée française qui s'avançoit pour faire lever le siège, la résistance opiniâtre de la place, quelques autres circonstances encore que sa défiance rapprochoit rapidement, tout lui persuada que Nassau avoit juré sa perte, & que, s'il restoit dans son poste (lui Sickinghen), il alloit se trouver serré entre la place & deux corps d'armées supérieurs au sien. Il prit le parti de repasser la Meuse & d'aller se poster près du comte de Nassau pour observer sa conduite. Nassau, surpris de ce mouvement, envoya demander à Sickinghen ce qu'il signifioit. *Il signifie*, répondit Sickinghen avec colère, *que le comte de Nassau n'en est pas encore où il pense; qu'il n'aura pas le plaisir de me voir périr avec mon armée, & que peut-être sa trahison lui coûtera cher.* En même tems il rangea son armée en bataille, & par cette démarche il obligea le comte de Nassau, qui n'entendoit rien à cette bizarre énigme, d'y ranger aussi la sienne. A la faveur de ce tumulte, le paysan, porteur de la lettre, se sauva, & courut rendre compte à Bayard du succès de son artifice. Celui-ci, voyant ses deux ennemis prêts d'en venir aux mains, s'écria: *Donnons le signal de la bataille*, & il fit faire une décharge d'artillerie sur les troupes de Nassau. Nasseau craignit à son tour d'être pressé à la fois, & par la garnison, & par Sickinghen, qu'il soupçonnoit d'intelligence avec le chevalier Bayard; il étoit possible que dans ce chaos de défiances & d'incertitudes les deux généraux de Charles-Quint s'entre-détruisissent imprudemment; mais ils s'expliquèrent, & l'évasion du paysan put les aider à deviner la vérité. Au moyen du décampement de Sickinghen qui laissoit libre le passage de la Meuse, les Français introduisirent dans la place un grand convoi & un corps de troupes considérable; ainsi Bayard tira un avantage réel de son stratagême. Alors le comte de Nassau désespéra de prendre cette place que tous les Français, excepté Bayard, avoient désespéré de pouvoir garder. Le siège fut levé.

Depuis cette époque on ne rencontre plus Sickinghen dans aucune expédition militaire ni dans aucune intrigue politique.

SIGEFROI & GODEFROI. (*Hist. du Nord.*) Sigefroi, roi des Danois ou Normands du tems de Charlemagne, ne voyoit pas avec moins d'inquiétude l'agrandissement de la puissance française du côté du Nord, que les Sarrasins du côté de l'Espagne, & les Grecs du côté de l'Italie; il avoit cependant toujours paru vouloir entretenir la paix avec la France, mais ses sujets infestoient toutes les mers, observoient toutes les côtes. Ce peuple tiroit de la marine une source nouvelle de puissance, inconnue à toutes ces nations barbares, qui, sorties du sein de la Germanie, n'avoient presque jamais conçu d'idée d'agrandissement que par terre. Sigefroi parloit toujours de paix à Charlemagne, mais il étoit l'ami de Vitikind: sa cour avoit été la retraite de ce général saxon dans toutes ses disgraces, & les Etats de Sigefroi servoient d'asile à tous les Saxons chassés de leur pays par le sort de la guerre: il avoit souvent envoyé à Charlemagne des ambassadeurs qui avoient comparu dans les divers parlemens que tenoit ce Prince; mais ces ambassadeurs étoient des espions choisis de concert par Sigefroi & par Vitikind, pour épier les endroits & les momens foibles; ils n'avoient jamais de rapports favorables à faire; ils voyoient Charlemagne dans toute sa puissance & dans toute sa gloire; ils le voyoient plus grand dans ses parlemens & dans ses conseils, qu'à la tête de ses armées, donner des lois aux nations vaincues, prendre des mesures sages pour l'exécution de tous ses desseins, & surtout gouverner ses sujets avec une douceur & une justice qui invitoient tous les cœurs à voler au devant de son joug: c'étoient autant de raisons pour éviter d'entrer en guerre ouverte avec un Prince qui joignoit ainsi au talent de vaincre, le talent plus rare de régner; ces raisons déterminèrent toujours Sigefroi à la paix.

Godefroi son successeur, qui regnoit dans le tems de la réduction des Saxons en 804, suivit la même politique; & voyant la barrière qui séparoit ses Etats de la France, renversée par la transplantation entière des Saxons, il n'en fut que plus empressé à marquer au vainqueur la plus grande condescendance; il se hâta de conclure un traité par lequel il s'obligeoit à faire sortir de ses Etats les Saxons qui pouvoient s'y être réfugiés.

SIMPLICE, SIMPLICIUS. (*Hist. ecclés.*) Saint Simplice, évêque d'Autun au quatrième siècle, a fourni le premier exemple, du moins authentique, d'une épreuve par le feu chez les Chrétiens. Cette épreuve est rapportée par Grégoire de Tours dans son Traité de la gloire des Confesseurs. Simplice étoit marié lorsqu'il fut fait évêque: sa femme ne put se résoudre à le quitter. Sûre de sa

chasteté & de la continence de son mari, elle continua de coucher dans la même chambre que Simplice; ce qui ayant, au yeux du peuple, les apparences ordinaires du mariage, excita du scandale & des murmures. La femme de Simplice en fut avertie, & voulut justifier son mari & se justifier elle-même. Elle choisit une des fêtes de l'année les plus solennelles, le jour de Noel, & en présence du peuple assemblé, elle porta du feu dans ses habits pendant près d'une heure sans qu'ils éprouvassent le moindre dommage; elle le mit ensuite dans les habits de l'évêque son mari, en lui disant comme Arrie à Pætus: *Ce feu ne fait point de mal*; & se tournant vers le peuple: Reconnoissez, dit-elle, par ce témoignage & ce jugement de Dieu, que la concupiscence n'agit pas plus sur nos ames, que ces charbons n'agissent sur nos vêtemens. On sait que, dans ces premiers tems, les épreuves, par le feu surtout, réussissoient presque toujours. Simplice & sa femme parurent pleinement justifiés, & une multitude de Païens demanderent & reçurent le baptême à cette occasion.

SOARE (Cyprien), (*Hist. litt. mod*), jésuite fort connu autrefois dans les collèges des Jésuites par une rhétorique latine, faite d'après les principes d'Aristote, de Cicéron & de Quintilien, & qui étoit estimée ailleurs encore que dans les collèges des Jésuites. L'auteur est du dix-septième siecle, & on a imprimé aussi pour les colléges un abrégé de sa rhétorique en 1674.

SOBESLAS. (*Hist. de Bohême.*) C'est le nom de deux rois de Bohême, qui méritent diversement d'être distingués de la foule des Rois. Sobeslas I avoit été exilé par Uladislas I son frère. A la mort d'Uladislas, il vint remplir son trône. Il remporta une grande victoire sur l'empereur Lothaire II, & sur Othon, marquis de Moravie, qui fut tué dans ce combat. L'empereur Lothaire fit sa paix avec lui, &, de son ennemi devenu son allié, combattit avec lui contre Conrad III, chef de la Maison impériale de Suabe, & contre Frédéric I, dit Barberousse, qui furent vaincus. Sobeslas contribua aussi avec le même empereur Lothaire II, vers l'an 1135, au rétablissement du pape Innocent II. Il se fit contre lui quelques conspirations qui furent découvertes & punies; il gouverna toujours avec gloire & avec bienfaisance; il rétablit Glatz que les Polonois avoient ruiné, Gorlitz qui avoit été brûlé; il rebâtit plusieurs autres villes tombées en ruine, & répara, autant qu'il put, les ravages de la guerre. Il donna aussi à ses peuples l'exemple des vertus & de la piété.

Sobeslas II commença son règne par un assassinat; il tua d'un coup de poignard le gouverneur de Frinda, citadelle dans laquelle il avoit été prisonnier, & se plaignoit d'avoir été maltraité alors par ce gouverneur. Dans la suite il eut honte de son crime; il s'en repentit, il en pleura, mais il n'en devint pas moins cruel; il joignit même à la cruauté la perfidie & la trahison. Emeric, prince de Hongrie, qui disputoit le royaume de Hongrie à André son frère, se retira plein de confiance auprès de Sobeslas, dans lequel il espéroit trouver un appui auprès de l'Empereur, qu'il vouloit engager à se rendre médiateur entre son frère & lui. Sobeslas, qui l'avoit attiré, l'accueille avec zèle, le retient par des procédés engageans, & finit par le livrer à André, dont il achète l'amitié par cette basse infidélité. L'Empereur en fut indigné: Sobeslas, tout Roi qu'il étoit, fut mandé à sa cour, & n'ayant point comparu, fut privé de son royaume par l'Empereur, qui mit à sa place Frédéric, fils du roi Uladislas II. Sobeslas se défendit, & livra près de Prague une sanglante bataille à Frédéric, qui fut vainqueur, & blessa de sa main & mit hors de combat Sobeslas, lequel mourut de ses blessures.

SODERIN, SODERINI. Le pape Adrien VI (Adrien-Florent) avoit été précepteur de Charles-Quint, & pendant son pontificat fut toujours partisan de Charles-Quint contre François I. Il parut disposé à être gouverné par le cardinal Soderin, évêque de Volterre. Ce Cardinal attira d'abord sa confiance en affectant beaucoup d'impartialité, surtout un desir ardent de ménager la paix entre les puissances chrétiennes; mais il étoit tout français dans le cœur. On surprit entre les mains d'un banni de Sicile, qui se disposoit à passer en France, des lettres du cardinal Soderin, adressées à l'évêque de Saintes son neveu. Soderin le chargeoit d'engager François I à envoyer une flotte contre la Sicile, en l'assurant qu'il y trouveroit plus d'amis qu'il ne pensoit; il ajoutoit qu'en divisant par cette diversion les forces impériales, il lui seroit plus aisé de reconquérir le Milanez. Le Pape, connoissant par ces lettres qu'il avoit été dupe de la dissimulation du cardinal Soderin, entra dans une colère qui fit bien connoitre toute son aversion pour la France; il fit enfermer Soderin au chateau Saint-Ange, & lui fit faire son procès comme à un criminel d'Etat, sous prétexte qu'il avoit voulu livrer aux ennemis un fief de l'Eglise. Soderin en fut quitte cependant pour la perte d'une grande partie de ses biens, mais plusieurs de ses complices furent écartelés. Cette aventure est de l'an 1522.

Un autre Soderin, vraisemblablement de la même famille, fils d'un noble vénitien & d'une Balbi, noble génoise, a été aux dix-septième & dix-huitième siècles un homme de lettres très-distingué. Sa tragédie de *Rosimonda* lui fit un nom à vingt-quatre ans, en 1683. Une espèce de rhétorique qu'il publia en 1684 sous le titre *Della persuasione oratoria per la via degli affetti*, ajouta encore à sa réputation. Quelques ouvrages de piété qu'il fit à Rome, & qu'il présenta au pape Innocent XI, lui méritèrent l'estime de ce Pape, qui lui en donna des témoignages publics, & qui la lui prouva plus

folidement encore par deux bons bénéfices dont il le pourvut en 1686. Soderin est aussi l'auteur d'un ouvrage qui, fait à la fois philosophiquement & chrétiennement, pourroit être d'une grande importance, il a pour titre : *Della fede de le cose invisibili*. Ses autres ouvrages font des vies particulières de divers personnages plus ou moins célèbres; ils ont été publiés au commencement du dix-huitième siècle; mais nous ne devons pas oublier sa traduction italienne du panégyrique de Trajan par Pline le jeune. Soderin mourut le 12 mars 1715, à cinquante-six ans.

SOLLIER (JEAN-BAPTISTE DU), (*Hist. litt. mod.*), jésuite, continuateur des *Actes des Saints*, & l'un de ceux qui ont le plus & le mieux travaillé à cette immense collection, parvint, par le moyen de M. le cardinal d'Alsace, son ami & son compagnon d'études, qui l'avoit mené avec lui à Vienne, à inspirer à l'empereur Charles VI le desir de s'intéresser à cette grande & laborieuse entreprise. Il trouva aussi de la protection, de l'appui, & surtout les plus grandes marques d'estime & de bienveillance à la cour de Jean-Guillaume, Electeur palatin. Le P. du Sollier étoit né dans un village entre Courtrai & Tournai, le 28 février 1669. Il mourut le 17 juin 1740.

SOLMS, (*Hist. mod.*), grande Maison d'Allemagne, qui tire son nom du bourg & comté de Solms, à deux lieues de Vestlar.

Bernard, comte de Solms, servit en 1346 dans l'armée de l'empereur Louis de Bavière, contre le marquis de Moravie.

Bernard III, dont Bernard I étoit le trisaïeul, fut quarante-deux ans conseiller d'Etat des empereurs Maximilien I & Charles-Quint.

Un de ses fils, Guillaume, mourut en 1542 à la guerre contre les Turcs.

Ernest, arrière-petit-fils du même Bernard III, servit en Hollande, fut blessé dans un combat le 2 septembre 1595, & mourut de ses blessures à Rhinberg.

Evrard, frère d'Ernest, & qui servoit ainsi que lui en Hollande, fut blessé depuis au siége de la Fère, le 2 février 1596, & mourut aussi de ses blessures à Noyon.

Othon, comte de Solms, autre frère, fut tué au combat de Molsheim, le 23 juillet 1610.

Jean-Albert, comte de Solms, autre frère encore, fut grand-maître de la Maison de Frédéric V, Electeur palatin & roi de Bohème, dont il suivit la fortune.

Jean-Albert II, fils du précédent, passa la plus grande partie de sa vie au service des Hollandais, fut lieutenant-général de leurs armées & de Guillaume III leur stathouder, roi d'Angleterre; il fut tué à la bataille de Nerwinde, le 29 juillet 1693.

Dans la branche de Greiffenstein, Frédéric-Magne, comte de Solms, qui servoit dans les armées de Hollande, fut blessé au siége de Maestricht, & mourut de ses blessures le 5 août 1676.

Dans la branche de Hungen, Philippe, qui, après avoir servi dans les armées de Suède & dans celles du cercle du Haut-Rhin, mourut le 7 janvier 1665 à Nuremberg, au retour de la guerre contre les Turcs.

Maurice son fils fut lieutenant-général des armées de l'Empereur & de l'Empire.

Dans la branche de Lich, Bernard tué à Suinfurt en 1554.

Ernest son frère aîné, chambellan de l'empereur Charles-Quint, servit au siege de Metz en qualité de colonel.

Dans la branche de Hoen-Solms, Henri-Guillaume, qui, après avoir tué par accident à la chasse le landgrave de Hesse, Guillaume VI, se retira en Espagne, & fut tué vers l'an 1665 dans un combat contre les Portugais.

Jean-Henri-Christian son frère fut tué le 7 novembre 1668 par Guillaume, comte de Solms-Greiffenstein son aieul maternel, en haine de ce qu'il s'étoit fait catholique.

Christian-Louis, neveu du précédent, fut capitaine des gardes de Guillaume III, roi d'Angleterre, & mourut au siége de Limmerick en Irlande en 1690.

Dans la branche de Laubach, Albert-Othon, comte de Solms, fut tué d'un coup de canon devant Bréda, le 2 mars 1610.

Son fils, Albert-Othon, fut tué à la chasse d'un coup de fusil en 1656.

Dans la branche de Sonnenwald, Henri-Guillaume, tige de cette branche, fort considéré du roi de Suède, Gustave-Adolphe, qui lui procura de grands établissemens, mourut à Swinfurt des blessures qu'il avoit reçues lorsque le général Tilli s'étoit emparé de Bamberg.

SONNET (THOMAS), (*Hist. litt. mod.*), sieur de Courval, docteur en médecine & poète, a fait un livre de satyres contre les charlatans & faux médecins, qu'il a dédié à la reine Marie de Medicis, mère de Louis XIII. On y voit en tête le portrait de l'auteur avec ces quatre vers :

Vire fut mon berceau, ma nourrice & mon lait;
Caen l'unique séjour de mon adolescence;
Paris de ma jeunesse, & maintenant la France
A mon nom, mes écrits, mon corps & ce portrait.

Sonnet est aussi l'auteur d'un ouvrage qui a pour titre : *La Satyre Ménippée du mariage*.

SOPHRON, (*Hist. litt. anc.*), poète grec, natif de Syracuse, vivoit du tems de Xerxès, vers l'an 480 avant J. C. Il écrivoit dans ce genre des poésies libres que les anciens appeloient des *Mimes*.

Un autre Sophron, poète comique, vivoit vers l'an 272 avant J. C. Platon estimoit fort cet auteur & l'avoit toujours sous son chevet.

SORE (Jacques), (*Hiſt. de Fr.*), calviniſte, amiral de Navarre, grand-homme de mer, né au village de Floques, près la ville d'Eu, voyant la guerre déclarée entre la France & l'Angleterre au ſujet du Havre-de-Grace, en 1563, arma en courſe & fit des priſes conſidérables. L'amiral de Coligny lui procura des lettres de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, mère de Henri IV, qui le nommoient amiral de Navarre. Il juſtifia ce titre par des courſes heureuſes ſur les vaiſſeaux eſpagnols. Mais on lui impute une action bien indigne; ayant pris, en 1570, un vaiſſeau qui alloit au Bréſil & qui portoit trente-huit ou quarante Jéſuites deſtinés pour les miſſions du pays, il pouſſa le zele proteſtant juſqu'à les tuer tous, & faire jetter leurs corps à la mer. Auſſi pluſieurs hiſtoriens n'en parlent que comme d'un pirate; quelques-uns cependant prennent ſa défenſe, & racontent de lui des actions plus humaines.

SOUCHES (Louis-Ratuit, comte de), (*Hiſt. mod.*), général des armées de l'Empereur, étoit François, & on le diſoit fils d'un épicier de la Rochelle; mais les déclarations les plus authentiques & les plus impoſantes lui aſſurent une naiſſance très-diſtinguée. Le comte de Souches fut d'abord au ſervice de la Suède, où il eut un régiment de dragons & un d'infanterie; mais ayant pris querelle avec ſon général, il rendit ſes commiſſions pour ſe battre avec lui. En voulant retourner en France, il s'arrêta quelque tems à Vienne, où on lui offrit un régiment de dragons au ſervice de l'Empereur; il l'accepta. En 1645, Torſtenſon, général ſuédois, faiſoit des progrès rapides; il avoit battu les Impériaux; il ſoumettoit les places de la Moravie: le ſeul bruit de ſa marche triomphante obligeoit l'armée impériale à lever le ſiége d'Olmutz. Il ne reſtoit plus à l'Empereur de place forte dans cette province, que Brin ou Brunn, au confluent de la Siverta & de la Zuritta. Le comte de Souches ſe jeta dans cette place, & fit une ſi belle défenſe, qu'il donna le tems à l'Empereur d'envoyer du ſecours, & que les Suédois perdirent plus de monde devant Brinn, qu'ils n'auroient fait dans une bataille perdue. De Souches fut nommé Gouverneur de la place qu'il avoit ſauvée. Il paſſa par tous les grades de l'armée, ſignalant dans toutes les occaſions ſa valeur & ſa capacité. En 1664, ayant le commandement général des troupes de la Haute-Hongrie contre les Turcs, il battit ces Infidèles & leur enleva pluſieurs places. En 1674, il joignit dans le Brabant les troupes d'Eſpagne & de Hollande, & combattit à la bataille de Senef contre le grand Condé. Il mourut en 1682, dans la Moravie, comblé d'honneurs, conſeiller d'Etat & de guerre, maréchal-de-camp-général, commandant-général des frontières d'Eſclavonie, &c.; deux de ſes petites-filles furent l'une après l'autre dames d'honneur de l'Impératrice, femme de l'empereur Léopold; un de ſes fils, Charles-Louis de Souches, général de l'infanterie impériale, mourut des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille de Salankemen, en 1691, laiſſant un fils (Louis II) qui ſervit, comme lui, dans les troupes de l'Empereur, & un autre fils chevalier de Malte.

La Maiſon de la Souche de Saint-Auguſtin eſt d'une très-ancienne nobleſſe, mais qui n'a rien de commun avec la famille des de Souches dont nous venons de parler. Nous ne nous arrêterons pas ſur ce qui concerne cette Maiſon (de la Souche de Saint-Auguſtin), parce que, quoiqu'elle ait fourni à la patrie bien des défenſeurs, elle a eu le bonheur de ne lui fournir aucune victime connue.

SOUILLAC. La Maiſon de Souillac a été moins heureuſe. Parmi une foule de guerriers diſtingués, elle compte:

Dans la branche aînée, un colonel d'infanterie, tué dans une embuſcade en Piémont, l'an 1704.

Dans la branche des ſeigneurs d'Aſerac, Bertrand, bleſſé à la bataille de Moncontour.

Benjamin & Jean-Fréderic, tués au ſiége de Caſal.

René leur frère, mort de bleſſures reçues au combat du fauxbourg Saint-Antoine, en 1652.

Dans la branche des comtes du Bourg, Bardi de Souillac, bleſſé en Catalogne au ſiége de Salces.

Charles, tué à la bataille de Conſarbrick près de Trèves, en 1675.

Louis, mort en Italie, capitaine d'infanterie.

Louis-Benoit, fait priſonnier au combat de Caſſano, & mort peu de tems après des bleſſures qu'il avoit reçues dans ce combat.

SPADA. (*Hiſt. eccléſ.*) On connoit quatre Cardinaux de ce nom. 1°. Bernardin, nommé Cardinal en 1626, par Urbain VIII. 2°. Jean-Baptiſte, nommé le 9 mars 1652 par le pape Innocent X. 3°. Fabrice, neveu du précédent, nommé le 27 mai 1675 par le pape Clément X. 4°. Horace-Philippe, nommé le 17 mai 1706 par le pape Clément XI. Le troiſième (Fabrice) avoit été nonce en Savoie & en France. Je crois que c'eſt à lui qu'eſt arrivé un malheur qui eſt une grande leçon contre les inhumations précipitées, & ſur l'incertitude des ſignes de la mort. Il tomba en léthargie, on le crut mort, on l'ouvrit. Au premier coup de ſcalpel il reſſuſcita, porta machinalement la main au ſcalpel comme au ſiége de la douleur, & retomba véritablement mort. Chez les anciens Romains un homme pareillement cru mort fut mis ſur le bûcher, & ne revint à lui que quand les flammes le gagnèrent; mais toujours privé du mouvement, il ne put que crier. On courut à ſon ſecours: il n'étoit déjà plus tems, les flammes l'environnoient de toutes parts; il fallut le laiſſer brûler.

Heureux encore l'un & l'autre dans leur malheur, en comparaiſon de ceux qui ne ſe réveillent que ſous la terre & qu'au fond de leur cercueil,

ſupplice

supplice qui épouvante l'imagination, & auquel il faut s'abstenir même de penser trop long-tems, mais que la police ne sauroit prévenir avec trop de soin.

STABERIUS (LUCIUS), (*Hist. rom.*), gouverneur d'Apollonie, en fut chassé par les habitans qui favorisoient le parti de César, comme César le rapporte lui-même au troisième livre de la guerre civile. Horace, satyre 3 du livre 2, parle d'un avare nommé Staberius :

Hæredes Staberi summam incidere sepulchro, &c.

On ignore quel est ce Staberius.

STRAZEL (JEAN). (*Hist. litt. mod.*) Lorsqu'en 1535, Danès quitta sa chaire de grec au collége royal pour suivre dans l'ambassade de Venise Georges de Selve, évêque de Lavaur, il demanda & obtint pour successeur Jean Strazel, flamand, né près de Bailleul, dans un lieu appelé Strazel, dont il prit le nom. Voulté l'a célébré par des antithèses.

Senex puerque
Ætate est juvenis, senexque sensu.....
Doctor ingeniosus elegansque,
Doctor, quique bonas amat Camœnas.

« Jeune par l'âge, vieux par la sagesse, docteur » ingenieux, aimable docteur qui aime les Muses. »

Leger Duchesne a fait sur sa mort, de la philosophie en jeux de mots. Strazel mourut le lendemain des Rois.

Lusus heri fuerat convivia ducere regum,
Regalique epulas exhilarare joco.
Lux subiens convivia, sed funebria præbet.....
Humanos casus homines perpendite lusum
Et luxum à luctu separat unica nox.

On a de Strazel une explication des vers dorés de Pythagore. Il eut un neveu, homme de lettres aussi, nommé Robert Strazel.

SURGERES. Le Dictionnaire, à cet article, renvoie à l'article *la Rochefoucauld*, & là il est parlé de différentes branches de la Maison de la Rochefoucauld, mais il n'est point parlé de celle de Surgères. Ajoutons ici pour réparer cette omission, que la terre de Surgères, baronie du pays d'Aunis, après avoir été possédée pendant plusieurs siècles par l'ancienne Maison de Maingot-Surgères, a passé, au quatorzième siècle, dans la Maison de Clermont, par le mariage de Jeanne Maingot, dame de Surgères & de Dampierre, héritière de la branche aînée de la Maison de Maingot-Surgères, avec Aynard ou Aymar de Clermont. De là cette même terre de Surgères passa dans la Maison de Fonséque, d'où elle est tombée dans une branche de la Maison de la Rochefoucauld par le mariage d'Hélène de Fonséque, dame de Surgères, fille aînée & héritière de Charles de Fonséque, seigneur de Surgères, avec Isaac de la Rochefoucauld, baron de Montendre, dont le second fils, François de la Rochefoucauld, marquis de Surgères, a été la tige de cette branche de la Rochefoucauld-Surgères, qui avoit été annoncée & omise dans le Dictionnaire, & qui, comme toutes les autres branches de cette grande Maison de la Rochefoucauld, a produit plusieurs militaires distingués, entr'autres le marquis de Surgères, Alexandre Nicolas de la Rochefoucauld, lieutenant-général des armées du Roi.

SYLVANUS. (*Hist. rom.*) Vers le milieu du quatrième siècle, tems où les nations barbares & germaniques commençoient à se répandre dans les Gaules & dans diverses provinces de l'Empire, on voit paroître avec quelque éclat ce Sylvanus, fils d'un capitaine français, qui avoit bien servi Constantin dans diverses expéditions. Sylvanus s'attacha d'abord au tyran Magnence (*Magnentius*), & suivit son parti contre l'empereur Constance; mais à la bataille de Mursia ou Esseck en Hongrie, bataille qui fut décisive entre les deux contendans, Sylvanus contribua beaucoup à la victoire de Constance, en passant de son coté. Magnence, privé de l'appui de Sylvanus, prit la fuite dès le commencement de l'affaire, qui n'en fut pas moins soutenue avec beaucoup de courage par les Français & les autres peuples germains. C'est une des batailles où il fut répandu le plus de sang romain; elle coupa les nerfs de l'Empire, disent les historiens, par la destruction des vieilles troupes romaines, & l'Empire, tombé dans un état de langueur & de foiblesse, perdit pour long-tems les moyens de soutenir le choc des barbares. Les Romains, quoiqu'ainsi détruits, furent cependant censés les vainqueurs, grace à la défection de Sylvanus. Constance, pour l'en récompenser, lui donna le commandement de son infanterie, & l'envoya dans les Gaules, où Decentius, frère de Magnence, soutenoit les restes de ce parti abattu, que les crimes de Magnence achevèrent bientôt de détruire entièrement. Sylvanus continua de servir utilement l'Empereur contre d'autres ennemis; il purgea les Gaules de diverses hordes de barbares errantes à l'aventure dans cette contrée. Mais Constance étoit un de ces souverains soupçonneux, ombrageux, qu'il est quelquefois dangereux de trop bien servir; il avoit toujours l'oreille ouverte aux délations, aux suggestions perfides des flatteurs & des eunuques qui le gouvernoient. Cruel & sanguinaire, sacrifiant tout aux moindres soupçons, n'épargnant la vie de personne, il croyoit aisément que tout le monde en vouloit à la sienne; il ne voyoit partout que conspirations: on n'eut pas de peine à lui persuader que Sylvanus devenoit trop puissant, & qu'il falloit se défier

de lui ; on supposa de ces lettres qui laissent un champ d'autant plus vaste à l'interprétation, qu'elles sont plus vagues & plus obscures ; on lui montra des apparences de conjuration, légères, ou plutôt chimériques, que son imagination grossit, & que sa crainte réalisa ; il fallut chercher les moyens d'attirer Sylvanus à la cour, ou de le forcer d'y venir rendre compte de sa conduite. Plusieurs capitaines français qui servoient dans les armées romaines, ou qui avoient des places importantes à la cour, offroient de l'engager à venir se justifier sur les prétendues lettres qu'on lui imputoit ; ils représentoient qu'il n'y avoit que ses compatriotes qui pussent lui inspirer assez de confiance pour le déterminer à cette démarche ; qu'ils auroient même besoin d'adresse pour l'y amener, & pour empêcher qu'irrité de ces machinations clandestines, il ne se portât à quelque extrémité fâcheuse. Un tyran se défie de tout : Constance craignit quelque connivence secrète entre ces officiers français & Sylvanus ; leurs offres lui furent suspectes, leur zèle lui parut excessif, & dès-lors peu sincère ; il préféra d'envoyer à l'armée un grec, nommé Apodémius, connu pour le plus grand ennemi de Sylvanus, & qui eut grand soin de faire tout ce qu'il falloit pour le pousser à la défection ; il ne daigna point le voir ni lui faire part des ordres dont il étoit chargé pour lui, & qui portoient invitation ou injonction de se rendre à la cour. Sans lui rien communiquer, sans conférer de rien avec lui, il se mit à ordonner de tout dans l'armée, en vertu d'une commission particulière qu'il ne montroit point ; & traitant déjà Sylvanus comme un sujet entièrement disgracié, il sévissoit hautement contre les amis & les créatures de ce général ; cependant les fabricateurs des fausses lettres par lesquelles on avoit voulu perdre Sylvanus, voyant quel avoit été le succès de leur première tentative, crurent pouvoir s'en permettre une seconde, & peut-être avec moins de précaution : ces nouvelles lettres furent arguées & convaincues de faux (ce qui étoit un violent préjugé contre les premières), mais il ne fut rien prononcé contre les faussaires ; ils n'en furent pas moins accueillis à la cour, & Sylvanus ne recouvra point la confiance de l'Empereur ; il voulut donc, pour sa sûreté même, se rendre redoutable au Prince auquel il n'avoit pu être cher ; il songea d'abord à se mettre à la tête des Français & des autres peuples germains qui infestoient les Gaules ; mais craignant, d'après les conseils de ses amis, d'être trahi & vendu à l'Empereur par ces étrangers qui tous les jours s'y vendoient eux-mêmes, il eut recours à la grande ressource qu'embrassoient alors les généraux mécontens, celle de se faire ou de se laisser proclamer Empereurs par leurs armées. Cette nouvelle, parvenue promptement à l'Empereur qui étoit alors à Milan, lui causa un grand effroi ; la force étoit moins à son usage que la perfidie ; le moyen qu'il prit pour conjurer l'orage fut de ce dernier genre. Il tenoit alors prisonnier un homme qu'il avoit fait commandant-général de la cavalerie, nommé Ursicin ; cet homme avoit été injustement accusé d'avoir tenté d'usurper l'Empire en Orient, & comme ces accusations étoient toujours très-accueillies auprès de Constance, Ursicin s'étoit vu en grand danger d'être condamné sans être entendu ; il n'étoit pas même encore à l'abri de ce danger, puisque les défiances du tyran le retenoient encore en prison. Constance lui offrit pleinement ou justice ou grace, à condition qu'il lui serviroit à se défaire de Sylvanus, & voici le complot dont on le fit l'instrument. Ursicin parut s'être échappé de sa prison & porter son ressentiment dans l'armée de Sylvanus, retraite assez naturelle d'un mécontent & d'un opprimé ; il offrit à ce général ses services, ses vœux, ses projets de vengeance. Sylvanus, jeune encore, avoit la franchise & la confiance de son âge ; il crut Ursicin & voulut profiter de son expérience ; il l'admit à ses conseils les plus secrets. Ursicin ne perdit point de tems, & travailla sous main avec une sourde activité à lui débaucher une partie de ses troupes ; il parvint enfin à pouvoir impunément s'introduire à main armée à la tête d'une puissante escorte de soldats choisis & déterminés, chez Sylvanus : on égorge sa garde, on force son palais, on arrive jusqu'à lui. Sylvanus est massacré sans avoir eu du moins les angoisses de la défiance & de la crainte. Il n'y avoit que vingt-huit jours qu'il avoit été proclamé Empereur. Constance crut avoir remporté une grande victoire : son orgueil s'en accrut ainsi que sa cruauté ; il traita tous les amis de Sylvanus comme Tibère avoit traité ceux de Séjan. Il crut alors sa grandeur & sa puissance au dessus de toutes les atteintes de la fortune ; ce fut alors, dit un historien moderne, que ses flatteurs lui donnèrent le titre d'*Eternel*, lequel il dénioit à Jésus-Christ, fils de Dieu, malheureux Arien qu'il étoit !

Les Français & les Allemands s'étant joints aux légions qu'avoit commandées Sylvanus, vengèrent sa mort par des ravages. Ce général fut plaint & regretté : les troupes l'aimoient ; il avoit mérité leur estime par sa valeur & sa conduite ; il avoit d'ailleurs été persécuté & calomnié : on l'avoit forcé à la révolte, & il étoit mort victime d'un indigne artifice. On croit qu'il étoit chrétien. Sa mort est du commencement de l'an 355.

SYNCLÉTIQUE (Sainte). (*Hist. ecclés.*) C'est le nom de la première femme qui ait embrassé l'état monastique, exemple qui avoit auparavant été donné par des hommes. Saint Athanase a écrit la vie de sainte Synclétique, ou du moins cet ouvrage lui a été attribué.

TABÉRIUS (JEAN), (*Hist. litt. mod.*), critique habile du quinzième siècle, étoit de Rovato dans le Bressan. Ses Commentaires sur Lucain sont fort estimés, & sont célébrés dans ces vers de Daniel Cereti, poète bressan :

Quid referam culti sublimia scripta Taberi,
Cujus jam toto nomen in orbe micat ?
Hic sibi victuram peperit per sæcula famam,
Dùm studet auctores restituisse graves, &c.

Le cardinal Querini faisoit grand cas de Tabérius, & le fait valoir dans plus d'un endroit de ses écrits.

TACQUET (ANDRÉ), (*Hist. litt. mod.*), jésuite, né à Anvers, grand mathématicien : ses ouvrages ont été rassemblés, & imprimés à Anvers, in-folio, en 1669, neuf ans après sa mort, arrivée en 1660. Plusieurs maîtres se servent encore, pour l'enseignement, de ses Elémens d'Euclide ; son Astronomie & son Optique sont aussi d'un assez grand usage.

TAGEREAU (VINCENT), (*Hist. litt. mod.*), jurisconsulte qui s'est rendu célèbre en 1611, par un Traité contre le congrès, qui en a préparé de loin l'abolition. On dit que les quatre fameux vers de Boileau contre le congrès, dans sa huitième satyre, adressée à M. Morel, docteur de Sorbonne, frappa MM. de Lamoignon, & les détermina enfin à cette abolition, qui fut l'ouvrage du premier président de Lamoignon, provoqué par l'avocat-général son fils, qui fut depuis le président de Lamoignon ; mais Vincent Tagereau les avoit tous précédés, & auroit mérité de voir, en 1677, l'heureux effet de son livre. On a aussi de lui *le vrai Praticien français*, imprimé en 1633.

TAGLIACARNE ou TAILLE-CARNE (BENOÎT), (*Hist. litt. mod.*), génois, se distinguoit par des mœurs douces & bienfaisantes, par des connoissances agréables & du talent pour la poésie latine. Notre roi François I, dont il étoit connu, lui confia l'éducation des Princes ses fils, & lui donna l'évêché de Grasse.

TAGLIACOSSO ou TAGLIACOZZO (JEAN), (*Hist. ecclés.*), cardinal, archevêque de Tarente, fils du comte de Tagliacosso dans le royaume de Naples, fut envoyé par le pape Eugène IV au concile de Bâle pour y plaider sa cause, & y présenter des lettres de la part de ce Pontife, & la harangue de Tagliacosso & les lettres du Pape furent fort mal reçues. Les esprits étoient alors fort échauffés ; les lettres furent lacérées dans le concile ; les Pères prétendirent qu'elles avoient été falsifiées par le porteur, & voulurent obliger Tagliacosso de répondre sur cette accusation de faux devant des commissaires qu'ils nommèrent. Tagliacosso envoya sa protestation qui fut lue en plein concile ; mais le concile fit mettre en prison celui qui l'avoit apportée, & l'archevêque de Tarente aussi. Cependant on se calma, & on les remit en liberté. Le Pape le nomma aussitôt président de ce même concile qui venoit de l'emprisonner ; mais les Pères n'admirent cette présidence que sous des conditions qui lui ôtoient toute autorité. L'archevêque alla ensuite négocier dans diverses cours d'Allemagne en faveur d'Eugène contre le concile de Bâle, & ce fut alors que ses services furent récompensés par le chapeau de cardinal, le 18 décembre 1439. Tagliacosso mourut le 21 janvier 1449.

TAHUREAU (JACQUES), (*Hist. litt. mod.*), poète français, né au Mans vers l'an 1527, est auteur d'un recueil de poésies dédiées au premier cardinal de Lorraine, frère de Claude de Guise, & ministre de François I. Jacques Tahureau mourut en 1555.

TAICKO-SAMA, (*Hist. mod.*), empereur du Japon, aventurier célèbre, avoit été long-tems un pauvre bûcheron, gagnant sa vie à porter à la ville du bois qu'il alloit couper dans la forêt. Un gentilhomme le prit à son service. Ce gentilhomme étoit connu, & particuliérement aimé de l'empereur du Japon, Nobunanga. Ce Prince entendit parler de Taicko-Sama comme d'un homme d'un esprit supérieur à son état : il voulut le voir, le goûta, & en fit son bouffon ou son fou ; mais bientôt démêlant en lui de grands talens, il l'employa dans ses armées. Taicko-Sama passa par tous les degrés de la milice, & se distingua dans tous ; il parvint même au commandement. Cependant l'Empereur & son fils aîné ayant été assassinés, Taicko-Sama, qui se trouvoit avoir en main les principales forces de l'Empire, s'en servit pour son élévation, & ne tarda pas à se faire Empereur. Il s'attacha pour lors à consommer l'ouvrage déjà fort avancé par son prédécesseur, de réduire sous l'obéissance de l'Empereur tous les petits rois du Japon ; il réussit encore dans cette entreprise, & son ambition croissant toujours en proportion de ses succès, il se mit en tête de conquérir la Chine, & un de ses généraux commença par faire en dix-sept jours la conquête de la Corée ; ce qui avoit déjà

répandu la consternation dans tout l'Empire de la Chine; mais la prospérité faisoit sur Taicko-Sama son effet ordinaire; elle l'aveugloit, elle lui tournoit la tête; il s'égaroit dans de vastes projets qu'il ne savoit plus suivre; il vouloit la fin, & ne vouloit pas les moyens: des dépenses de faste & de luxe prenoient la place des dépenses utiles, & pendant qu'il faisoit bâtir des palais magnifiques, il laissoit son armée manquer de tout dans la Corée. Il fut trop heureux qu'un traité le laissât en possession d'une partie de cette contrée, & rendit l'empereur de la Chine son tributaire. Il avoit associé un de ses neveux à l'empire du Japon; il se brouilla ensuite avec lui, & ayant eu un fils contre son attente, il ne songea plus qu'à se défaire de ce neveu, devenu pour lui un collègue incommode: il le fit mourir. Au commencement de son règne il avoit beaucoup favorisé la religion chrétienne; il la persécuta dans la suite. Il mourut le 15 septembre 1598, à soixante-quatorze ans, fort peu regretté: son fils, auquel il avoit sacrifié son neveu, fut tué à vingt ans en combattant pour l'Empire.

TAILLE (LA). En parlant, dans le Dictionnaire, des frères Jean & Jacques *de la Taille*, nous les avons plus considérés du côté des Lettres qu'ils ont cultivées, que du côté de la noblesse & des services militaires de leur famille: nous n'avons parlé du moins que de ceux de Jean de la Taille; nous ne devons pas oublier ici un de leurs aïeux, Martin de la Taille, gentilhomme de l'hôtel de Marie de Clèves, mère de Louis XII, qui fut donné en ôtage aux Anglais sous le règne de Charles VII.

Bertrand de la Taille, seigneur des Essarts, gentilhomme ordinaire de la chambre & chevalier de l'Ordre.

Mathurin de la Taille, seigneur des Essarts, son fils aîné, gentilhomme ordinaire de la chambre du prince de Condé, puis du Roi, capitaine d'une compagnie de cent gentilshommes du Languedoc sous les ordres du prince de Condé, puis cornette des gendarmes d'Henri IV, alors prince de Navarre, mort des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Coutras.

Gabriel, frère de Mathurin, tué à la bataille de Montcontour.

Paul, fils de Mathurin, tué au service du roi Henri IV, en 1589.

François de la Taille, tué à Laon à vingt-quatre ans.

Un autre François, arrière-petit-fils du précédent, tué sur un des vaisseaux du Roi, à la côte de Coromandel.

Henri, frère de ce dernier, mort au service des Hollandais.

Charles, autre frère, capitaine dans le régiment Royal-Artillerie, qui reçut la croix de Saint-Louis des mains de Louis XIV dans la première promotion qui fut faite en 1693.

Edme, dit le chevalier de la Taille, petit-fils de Charles, capitaine au régiment de la Vieille-Marine, chevalier de Saint-Louis, aide-major-général de l'armée d'Italie, mourut à Briançon des blessures qu'il avoit reçues au fort de l'Assiette, le 22 juillet 1747. L'Histoire lui rend le témoignage qu'il fut également regretté de ses proches, de ses amis & des généraux.

Dans la branche de la Taille Trettinville, Josias, tué au service de Henri-le-Grand, dans un combat de deux Royalistes contre deux Ligueurs; il eut deux sœurs noyées dans la rivière d'Essonne, en la traversant, en carrosse, au gué de Macheron le 31 mai 1599.

Louis de la Taille, frère aîné de Josias, n'eut qu'une fille unique, & son gendre, qui étoit aussi son neveu, Pierre de l'Enfernat, seigneur de Courteille, capitaine-commandant du régiment du comte d'Harcourt-Lorraine, & maréchal-des-camps & armées du Roi, fut tué d'un coup de canon au siège de Roses.

Cesar de la Taille, officier d'infanterie, tué à l'armée à dix-sept ans.

TAISAND (PIERRE), (*Hist. litt. mod.*), avocat célèbre & savant jurisconsulte, estimé du premier président de Lamoignon, & ami de mademoiselle de Scuderi, est auteur d'une histoire du droit romain, dédiée à M. Bossuet, alors évêque de Condom, son compatriote, né comme lui à Dijon; d'un nouveau Commentaire sur la coutume de Bourgogne, & de divers ouvrages d'éloquence, de jurisprudence & de piété. Né le 7 janvier 1644. Mort aussi à Dijon le 12 mars 1715. Il avoit plaidé aussi à Paris, & c'est ce qui l'avoit fait connoître au premier président de Lamoignon. Quand il ne se sentit plus en état de plaider, il prit une charge de trésorier de France dans la généralité de Bourgogne. Sa vie a été écrite par dom Claude Taisand son fils, religieux de l'Ordre de Cîteaux.

TANQUEREL (JEAN). (*Hist. mod.*) En 1561, sous le règne de Charles IX, tems où tout étoit porté à l'excès, & du côté des Protestans, & du côté des Catholiques, un bachelier de Sorbonne (Jean Tanquerel), docteur ultramontain, quoiqu'en France, avoit mis dans une thèse la proposition suivante: *Papa potest Reges & Imperatores hæreticos deponere*. Le parlement de Paris, par un arrêt solennel, condamna Tanquerel à faire amende honorable; & comme Tanquerel s'étoit absenté, le bedeau de la Faculté eut ordre de la faire pour lui dans l'école de Sorbonne, en présence d'un président, de deux conseillers & du procureur-général d'un côté; du doyen & des docteurs de la Faculté de l'autre, ceux-ci sous peine d'être déchus de tous les priviléges accordés par les Rois

à la Faculté; ce qui n'empêcha pas la Faculté de dépoſer elle-même dans la ſuite le frère de Charles IX.

TARANTE (Valesc ou Valois de). (*Hiſt. litt. mod.*) Manget, dans ſa *Bibliothèque des écrivains médecins*, fait connoître avantageuſement cet ancien médecin du quatorzième ſiècle, qui, dit-on, fut premier médecin de Charles VI, & qui a compoſé ſur l'art de guérir pluſieurs ouvrages célèbres autrefois. Né vers l'an 1382 à Montpellier; il vivoit en 1420.

TAREK, TARIC ou TARIF. Lorſque les Sarraſins ou Maures, appelés ou non par le comte Julien, voulurent s'emparer de l'Eſpagne au commencement du huitième ſiècle, Muſa, gouverneur de l'Afrique ſous le calife Valid, envoya, pour commencer cette conquête, Taric ou Tarif, un de ſes lieutenans, dont on retrouve le nom dans celui de *Gibraltar*, qui étoit autrefois *Gibal-Taric* ou *Tarif*. Ce général, pour mettre ſes troupes dans la néceſſité de vaincre, commença par brûler ſa flotte, précaution ou imprudence répétée de l'Hiſtoire ancienne, dont l'Hiſtoire moderne reproduit ſouvent les faits ſous des noms plus récens.

Muſa voulut auſſi prendre part à la conquête de l'Eſpagne : il prit le commandement de l'armée, & Tarec ſervit ſous lui, toujours avec le plus grand ſuccès. Cependant Muſa fut mandé à la cour du calife Valid pour rendre compte de ſa conduite. C'étoit l'effet des intrigues de Taric, qui, regrettant ſans doute le tems où il commandoit ſeul l'armée victorieuſe des Sarraſins, ne s'étoit vu qu'avec dépit remis au ſecond rang, & forcé de céder à ſon ſupérieur la gloire d'une conquête qu'il avoit eſpéré d'achever ſeul. Plus habile ou plus heureux en intrigues que Muſa, ou peut être ayant l'avantage ſeulement parce qu'il attaquoit, & que ſon adverſaire n'étoit pas même averti qu'il eût à ſe défendre, il parvint à le noircir & à le perdre à la cour de Damas. Muſa mourut en priſon. Taric continua de commander en Eſpagne & ailleurs, & rien ne fit obſtacle à ſa gloire. Devenu vieux, il vécut dans la retraite, & il y mourut après l'an 7:6.

TARIN (Jean), (*Hiſt. litt. mod.*), fils d'un meûnier, fit ſes études malgré ſes parens, mais ne put les commencer qu'à dix-huit ans. Ses progrès furent rapides & le tems perdu fut réparé. Né en Anjou, il fit ſes études à la Flèche chez les Jéſuites, qui tâchèrent de le retenir parmi eux, mais auxquels il échappa, & auxquels il ne fut point favorable dans le cours de ſa vie. Il profeſſa la rhétorique au collège d'Harcourt à Paris, fut pluſieurs fois recteur de l'Univerſité. Louis XIII le fit ſon lecteur, & lui offrit des évêchés qu'il refuſa. Il étoit dans ſes mœurs d'une ſimplicité parfaite. Il venoit de Paris à pied paſſer les vacances à Beaufort en Anjou, lieu de ſa naiſſance, chez ſes parens, meûniers ou vignerons, & il retournoit de même à Paris pour la rentrée des claſſes. On a de lui quelques ouvrages aſſez eſtimés, une traduction latine d'un ouvrage d'Origène, des traductions de quelques autres anciens auteurs, quelques diſcours d'éloquence, entr'autres une oraiſon funèbre en latin du cardinal de Gondi (Pierre), évêque de Paris, mort en 1616. Tarin mourut en 1661, âgé de 71 ans.

né le 11 7bre 1590 de Philippe Tarin & de

TARPA (Spurius Mœcius ou Metius). (*Hiſt. rom.*) Il paroît qu'il y avoit à Rome, au moins du tems de Pompée & de celui d'Auguſte, un emploi qui répondoit à celui de notre cenſeur de police, & qui conſiſtoit principalement dans l'examen des pièces de théâtre. Cet examen avoit-il uniquement pour objet, comme chez nous, la décence & les mœurs, ou s'étendoit-il ſur le goût, & Spurius Metius Tarpa, qui en étoit chargé, devoit-il juger des pièces propres à plaire au public, ou ſeulement rejeter celles qui choquoient les bienſéances, & s'oppoſer à la licence, ou prononçoit-il à la fois ſur l'un & l'autre point? Il paroît qu'il étoit à beaucoup d'égards arbitre & juge du goût, fonction qui ne doit jamais être confiée à un ſeul homme, parce que l'exercice en eſt trop arbitraire, qu'il a trop d'étendue, & qu'il peut donner ou laiſſer lieu à trop d'abus.

Autre queſtion. Ce Spurius Metius Tarpa étoit-il digne de ſon emploi, du moins autant qu'un ſeul homme peut l'être? Etoit-il un bon juge des productions du goût & du génie? Si l'on s'en rapporte à Cicéron, l'on en doutera pour le moins, car il paroît peu content des pièces auxquelles ce juge avoit donné ſon approbation pour les jeux de la conſécration du théâtre de Pompée. *Nobis erant ea perpetienda quæ ſcilicet Spurius Mœcius probaviſſet.*

Horace parle du même Tarpa d'une manière indifférente dans la dixième ſatyre du premier livre, à propos d'ouvrages;

Quæ nec in æde ſonent certantia judice Tarpâ,
Nec redeant iterùm atque iterùm ſpectanda theatris.

mais il paroît, dans l'*Art poétique*, faire cas de ſon ſuffrage, ſi cependant le Metius dont il parle en cet endroit eſt véritablement Metius Tarpa; il dit au jeune Piſon :

Tu nihil invitâ dices facieſve Minervâ
Id tibi judicium eſt, ea mens, ſi quid tamen olìm
Scripſeris, in Metii deſcendat judicis aures,
Et patris & noſtras, nonumque prematur in annum.

TARQUITIUS PRISCUS, (*Hiſt. rom.*), délateur du tems de Néron, qui, malgré la faveur d'Agrippine, fut chaſſé du ſénat, & condamné

ensuite pour péculat sur les plaintes du peuple de Bithynie : chose de bon exemple, & qui ne fut guère imitée sous ce règne.

TASSILLON. (*Hist. de Fr. & de German.*) Les Bavarois, formés des débris de l'ancienne ligue des Quades & des Marcomans, occupoient du tems de Pépin & de Charlemagne le pays auquel leur nom est resté; ils étoient depuis long-tems vassaux de la France; ils avoient leurs lois & leur Duc particulier. La Bavière étoit un grand fief relevant de la couronne de France, comme il relève aujourd'hui de l'Empire; mais ces vassaux étoient quelquefois rebelles. Le duc de Bavière, Garibald, en donnant Theudelinde sa fille à Autharis, roi des Lombards, avoit, de concert avec ce Prince, tenté de secouer le joug de l'Austrasie sous Childebert, fils de Sigebert. Les Bavarois n'avoient été que trop soumis lorsque Dagobert leur avoit ordonné d'égorger les Bulgares qui leur demandoient un asile. Sonnichilde, seconde femme de Charles Martel & mère de Griffon, étoit nièce d'Odilon, duc de Bavière, & elle avoit fait épouser à ce Duc, Hildetrade, fille du premier lit de Charles Martel. Ce mariage, fait contre le gré de Carloman & de Pépin, fils du premier lit de Charles Martel, avoit pour objet de procurer un partage plus considérable à Griffon. (*Voyez* son article dans ce volume.) Il fit naître une guerre entre la France & la Bavière : Odilon fut vaincu, & n'obtint la paix que sous la condition de l'hommage. A la mort d'Odilon, qui laissoit pour fils & pour héritier Tassillon, alors âgé de six ans, Griffon, révolté contre Pépin, se fit duc de Bavière en dépouillant Tassillon son neveu; Pépin chassa Griffon de la Bavière & la rendit à Tassillon : celui-ci épousa dans la suite Luitberge, fille de Didier, roi des Lombards. Ayant suivi Pépin son oncle dans une expédition contre Gaiffre, duc d'Aquitaine, il quitta tout à coup l'armée française, moins par connivence avec Gaiffre, comme il donna lieu de le soupçonner, que par légéreté ou plutôt par amour de l'indépendance. Pépin eut bien de la peine à lui pardonner cette démarche inconsidérée. Cependant Tassillon n'étoit point traître dans cette occasion; il n'étoit qu'orgueilleux & incapable de subordination; il eût accompagné avec plaisir à la guerre son oncle & son allié, mais il ne pouvoit se résoudre à y suivre son seigneur : son orgueil étoit sans cesse irrité par l'orgueil des seigneurs français, qui affectoient avec lui une égalité entière, sous pretexte qu'ils étoient tous vassaux d'un même Souverain. En 786 & 787, après que Charlemagne son cousin-germain eut renversé le trône des Lombards & opprimé Didier, beau-père de Tassillon & de Charlemagne lui-même, Tassillon espéra qu'à la faveur des droits & des intérêts de la famille de Didier, il pourroit trouver les moyens de secouer entiérement le joug du vasselage; il fit l'alliance la plus étroite avec Arichise, duc de Bénévent; il engagea dans sa querelle les Huns ses voisins, qui avoient aussi pour y entrer leurs vues particulières : c'étoit l'espérance du pillage de l'Italie qui les attiroit dans cette contrée. Les ducs de Bavière & de Bénévent négocièrent depuis avec la cour de Constantinople, qui ne prit point pour lors d'engagement avec eux, mais qui ne les rebuta pas non plus. Tandis que ces Ducs faisoient sourdement leurs préparatifs, & croyoient que Charlemagne, occupé loin d'eux contre d'autres ennemis, ne soupçonnoit pas seulement cette nouvelle entreprise, voici Charlemagne qui descend en Italie, traverse rapidement Florence & Rome, & court vers Bénévent, en soumettant sur sa route toutes les places du duc Arichise. Le Duc épouvanté envoie Romuald son fils aîné, protester de sa fidélité, & amuser Charlemagne par des négociations & des prières. Charlemagne retient Romuald à sa suite sans l'écouter, &, pressant plus vivement sa marche vers Bénévent, ne laisse au Duc que le tems de s'enfuir à Salerne, & bientôt le Duc fut forcé de se soumettre à toutes les conditions qu'un vainqueur si rapide voulut lui imposer.

Le duc de Bavière sentit l'impossibilité de résister seul à l'activité foudroyante qui venoit d'accabler son allié. Rien n'étoit prêt ni de la part des Huns, ni même de la sienne. Charlemagne avoit toujours exécuté avant qu'on eût seulement achevé de projeter. Tassillon, obligé, comme Arichise, de recourir aux supplications, & de tenter des voies d'accommodement, parvint à mettre dans ses intérêts jusqu'au pape Adrien, l'ami de Charlemagne. Le Pontife fut flatté de ce rôle de protecteur du foible, & de médiateur auprès du puissant, rôle si noble en effet, & qui auroit dû suffire à l'ambition des Papes. Charlemagne, naturellement disposé à l'indulgence envers Tassillon son cousin-germain, accueillit les sollicitations d'Adrien; mais Tassillon, plus éloigné du danger que ne l'avoit été Arichise, & se sentant d'ailleurs défendu par les droits du sang, mit dans la négociation toute la mauvaise foi qu'il crut pouvoir se permettre impunément. A l'ardeur avec laquelle ses envoyés sollicitoient la paix, il sembloit qu'il n'y eût qu'à conclure : cependant lorsque le Pape, animé du même zèle, & entrant dans les mêmes vues, les pressa lui-même de s'expliquer sur les propositions, il fut bien surpris d'apprendre qu'ils n'avoient d'autres instructions que d'écouter & de rendre compte. On vit évidemment alors que le duc de Bavière n'avoit voulu que gagner du tems pour faire ses préparatifs; le Pape retira sa médiation, indigné qu'on en abusât ainsi, & qu'on voulût faire de l'arbitre de la paix un instrument de guerre. Pendant qu'il menaçoit, qu'il parloit d'excommunication, qu'il justifioit Charlemagne, & chargeoit Tassillon du crime de la guerre, Charlemagne, entrant dans la Bavière avec trois armées à la fois, avoit déjà réduit le Duc à se soumettre aux mêmes conditions

qu'Arichise, en donnant pour ôtages son fils & douze des principaux seigneurs bavarois; précautions auxquelles n'ajoutoit rien celle qu'il prit encore de le faire jurer sur les corps de saint Denis, de saint Germain & de saint Martin, qu'il seroit fidele.

Charlemagne, croyant donc avoir soumis les Bavarois, les Béněventins, & avoir pacifié l'Italie, se hâta de revoler à de nouvelles guerres & à de nouveaux succès; aussitôt Tassillon renoua ses négociations avec les Huns, & Arichise avec l'Empire grec.

Le duc de Bénévent, placé sur les confins des domaines de la France, en Italie, & des possessions des Grecs, entre les droits nouveaux des conquérans français & les prétentions surannées de l'Empire grec, qui se disoit toujours le seul Empire romain, sembloit pouvoir choisir le Souverain qu'il voudroit; il choisit l'Empire; il s'en reconnut vassal & sujet; il prit l'habit grec, se fit couper les cheveux à la maniere des Grecs: l'impératrice Irène & Constantin son fils le créèrent leur patrice en Italie; il reçut solennellement la robe qui étoit la marque de cette dignité, avec les ciseaux qui, en lui coupant les cheveux, devaient le naturaliser grec. Irène, alors en rupture ouverte avec Charlemagne, paroissoit armer contre lui & vouloir lui disputer l'Italie. Arichise attendoit impatiemment l'armée grecque, & en pressoit l'arrivée par les plus ardentes sollicitations; en même tems Tassillon armoit le plus secrétement qu'il pouvoit ses Bavarois, & appeloit les Huns dans les Etats de Charlemagne. Plus exposé aux regards de ce conquérant, qui étoit alors en Germanie, moins à portée d'être secouru par ses alliés, il couvroit ses armemens du voile du mystère; mais il n'y avoit point de mystère pour Charlemagne: il assemble un parlement solennel à Ingelheim, lieu de sa naissance: le duc de Bavière y est invité, comme cousin-germain du Roi, comme vassal de la couronne: cette invitation fut pour lui un coup de foudre. Il étoit également dangereux, & de s'y rendre, & de s'y refuser. S'y rendre, c'étoit remplir ce devoir de vassal qui lui étoit si odieux; ce n'étoit cependant là qu'un inconvénient & non pas un danger. Le danger etoit de comparoitre devant des juges, étant dejà condamné par sa conscience. Refuser de comparoitre, c'étoit s'avouer coupable, & Tassillon n'étoit pas encore en état d'éclater. Après avoir pesé les inconvéniens des deux partis, autant qu'une citation si pressante & le trouble où elle le jetoit purent le lui permettre, il prit le parti de comparoitre; il compta sur le secret qu'il croyoit avoir mis à ses opérations, & sur la parenté qui l'unissoit à Charlemagne; il crut surtout que cette démarche même feroit illusion, & dissiperoit jusqu'aux moindres soupçons qu'on pouvoit avoir de ce qui se passoit. A peine arrivé au parlement, il est arrêté: on lui fait son procès; mille accusateurs s'élèvent contre lui de toutes parts, & ces accusateurs étoient pour la plupart ses propres sujets, qu'il avoit engagés malgré eux dans sa révolte. Il n'eut rien à répondre pour sa défense; il fut convaincu d'avoir traité directement avec les Huns pour les attirer sur les terres des Français, & indirectement avec les Grecs par l'entremise d'Arichise. Ses propres sujets l'accusèrent de leur avoir donné des leçons d'une infidélité grossière, mais infernale, & au moyen de laquelle il n'y auroit plus rien de sûr parmi les hommes: c'étoit de diriger leur intention de manière qu'en prêtant serment de fidélité à Charlemagne comme à leur suzerain, ils substituassent dans leur esprit le nom de Tassillon à celui de Charlemagne, & le titre de duc de Bavière à celui de roi de France. On voit que la doctrine de la direction d'intention, & tous ces absurdes artifices par lesquels les hommes croient tromper Dieu en trompant leur conscience, sont de tous les tems, & surtout des tems barbares. Tassillon fut jugé selon toute la sévérité des lois féodales; il fut condamné unanimement à avoir la tête tranchée, comme vassal félon, & comme sujet traitre envers l'Etat. Charlemagne parut user d'une assez grande clémence en lui laissant la vie, par égard pour les liens du sang qui les unissoit, & en se contentant de faire enfermer dans divers monastères, le Duc, sa femme, deux fils & deux filles, fruits de leur union, après avoir confisqué leurs Etats; ce qui fut exécuté sans résistance & même sans contradiction: preuve certaine que les Bavarois ne partageoient point l'infidélité de leur Duc, & qu'ils préféroient même l'autorité de Charlemagne à celle de leur Souverain particulier.

Le Roi changea la forme du gouvernement de la Bavière; au lieu d'un Duc héréditaire, il établit dans cette province un certain nombre de comtes qui n'étoient qu'à vie.

Quelques années après le malheureux Tassillon comparut au concile de Francfort (en 794) en habit de moine, confessa toutes ses infidélités, en demanda pardon au Roi, & renonça pour lui & pour sa postérité à tous ses droits sur la Bavière. Pour prix de sa soumission & de son repentir, le Roi lui accorda quelques graces; il le réunit avec ses deux fils sous une clôture moins rigoureuse, dans le monastère de Jumiéges, & leur assigna une pension que sa libéralité mesura moins sur leur état de moines, que sur le rang dont ils étoient déchus.

TATTEMBACH, (*Hist. des troubles de Hongrie*), comte de Theistan, un des complices de la conjuration du comte de Serin & de quelques seigneurs hongrois contre l'empereur Léopold, en 1669. Il fut arrêté à Gratz en 1670. Le comte de Serin & ses autres complices furent exécutés le 30 avril 1671. Tattembach ne fut jugé que sept mois après, & ne fut exécuté que le premier décembre 1672.

TAUREA JABELLIUS, (*Hist. rom.*), soldat campanien, servant dans l'armée d'Annibal, fit à un soldat romain, nommé Claudius Asellus, un défi qu'il soutint mal. Le combat se livroit près de la ville de Nole; Taurea, pressé par Claudius, s'enfuit dans la ville; Claudius l'y poursuivit avec tant d'ardeur, & consterna tellement les habitans, qu'il traversa impunément toute la ville & sortit par une autre porte.

Taurea, dans une autre occasion, rétablit sa gloire par un trait de férocité. Il étoit dans Capoue lorsque cette ville fut prise par Fulvius: il tua de sa main sa femme & ses enfans, & se tua lui-même aux pieds du général romain.

TAUREAU ou THOREAU, en italien TORELLI (ANDRÉ), (*Hist. litt. mod.*), célèbre jurisconsulte & professeur en grec dans l'université de Boulogne; il mourut, à ce qu'on croit, dans cette ville en 1646. Il étoit né à Dijon en 1594. Papillon, dans sa *Bibliotheque des auteurs de Bourgogne*, donne les titres de dix-huit ouvrages différens de cet auteur. Parmi ces titres il y en a d'assez piquans: *Pithei Tribunal, sive de jurisprudentiæ commercio cum Musis. Marsyas excoriatus, sive ignorantia profligata. Prometheus in Caucaso, de curis & laboribus doctorum. Mercurii spelunca: de sapientiæ domicilio.* Un autre de ses ouvrages est un panégyrique du pape Urbain VIII (Barberin), accompagné des éloges de quarante-cinq cardinaux. Un autre encore est un portrait du cardinal de Richelieu, &c. Le tout en latin.

TEIXEIRA (PIERRE), (*Hist. du Portugal*), dominicain portugais, fort attaché au parti de dom Antoine, prieur de Crato, suivit ce Prince en France, & fut pris par les Espagnols dans un combat naval près des îles Tercères. Il fut conduit à Lisbonne, alors sous la domination ou la tyrannie de Philippe II, roi d'Espagne. Il trouva le moyen de se sauver & de rejoindre dom Antoine. Il fut ensuite prédicateur ordinaire & aumônier de notre roi Henri III. Il le fut ensuite de Henri IV. Pierre de l'Etoile dit de lui dans son Journal du règne de Henri IV: *C'étoit un homme de bien, meilleur Français qu'Espagnol, grand généalogiste, & assez docte pour un moine. Au reste, homme pacifique, & formel ennemi de toute ligue & faction; ce qui le rendoit odieux à beaucoup de son couvent.* Il a beaucoup écrit sur le Portugal & contre l'usurpation de Philippe II. Il a dressé les généalogies des Maisons de Bourbon, de La Tremoille, &c. Envoyé par le Gouvernement en Angleterre, il présenta au roi d'Angleterre la généalogie de la Maison Stuart. Il mourut à Paris dans son couvent, en 1604.

TELESILLE. (*Hist. anc.*) Cléomène, roi de Sparte, faisant le siége de la ville d'Argos, vers l'an 557 avant J. C., Telesille, Dame illustre par son courage, fit armer toutes les femmes & les disposa sur les remparts pour remplacer les défenseurs qui commençoient à manquer. Cléomène calcula aisément que s'il étoit vainqueur il le seroit sans gloire, que s'il étoit vaincu par des femmes il le seroit avec honte; il leva volontairement le siége, laissant ainsi à Telesille l'honneur d'avoir été la libératrice de sa patrie. Elle joignoit au mérite de la valeur, celui d'exceller dans la poésie; & ces talens réunis lui firent élever une statue dans une des places publiques d'Argos.

TELESIUS (BERNARDIN), (*Hist. litt. mod.*), philosophe & mathématicien du seizième siècle, fut un des prédécesseurs de Descartes, qui, peu satisfaits, comme lui, de la philosophie péripatéticienne, cherchoient une route nouvelle pour arriver à la vérité. Il fit plusieurs découvertes d'optique. Il renonça aux soins & aux embarras du siècle. Retiré dans un bois au bord d'un fleuve, il s'y livra entiérement à des méditations philosophiques. Ces méditations produisirent un ouvrage en deux volumes, où il exposoit les principes des choses naturelles. Le livre eut le plus grand succès & lui procura des partisans & des admirateurs; il fut solennellement invité à venir à Naples instruire la jeunesse. Il s'y forma une Académie où ses principes furent publiquement enseignés sous le nom de *Philosophie télésienne.* Cette Académie a subsisté long-tems encore après sa mort, arrivée en 1588 à Cozence sa patrie, dans le royaume de Naples.

Thomas Telesius son frère étoit archevêque de Cozence; ils etoient d'une famille distinguée par sa noblesse & par son amour pour les Lettres.

TELON & GYARÉE, (*Hist. anc.*), fréres jumeaux, marseillais, tous deux astronomes, mathématiciens & surtout marins célèbres, tous deux tués dans un combat naval contre Jules-César, devant Marseille. Voici le témoignage que rend Lucain dans le troisième livre de *la Pharsale*, aux talens & aux connaissances de Telon:

Dirigit huc puppim miseri quoque dextra Telonis,
Quâ nullam melius pelago turbante, carinæ
Audivere manum nec lux est notior ulli
Crastina, seu Phœbum videat, seu cornua lunæ,
Semper venturis componere carbasa ventis.

Gyarée fut tué le premier,

Dùm cupit in sociam Gyareus erepere puppim,
Excipit immensum suspensa per ilia ferrum.
Affixusque rati, telo retinente, pependit.

Telon, saisissant de sa main droite un vaisseau ennemi pour venir à l'abordage, eut cette main coupée, & n'en continua pas moins de combattre & de manœuvrer:

Sed

Sed eam gravis insuper ictus
Amputat : illa tamen nisu quo prenderat, hæsit,
Diriguitque tenens strictis immortua nervis.

Ici Lucain ne surfait-il pas un peu ? Quoi qu'il en soit, la main gauche fut pareillement coupée ; & Telon, ne pouvant plus nuire à l'ennemi que par son tronc & par son poids, se jeta dans le vaisseau qu'il attaquoit ; il fut percé de coups, mais il vivoit encore lorsque le vaisseau coula à fond, & il mourut entouré d'ennemis qu'il immoloit. Toutes ces particularités sont rapportées en beaux vers par Lucain :

Effugientem animam lassos collegit in artus ;
Membraque contendit toto quicumque manebat
Sanguine, & hostilem defectis robore nervis,
Insiluit, solo nociturus pondere, puppim
Strage virûm cumulata ratis..... decidit in undas.....
Æquora discedunt mersâ diducta carinâ.

TEMPESTE (ANTOINE), (*Hist. mod.*), fameux peintre & graveur florentin, mort en 1630, eut pour maître en peinture le flamand Strada, qui peignoit alors des batailles qu'on voit à Florence dans le vieux palais du Grand-Duc. Tempeste fut aussi un peintre de batailles, de chasses, de cavalcades, d'animaux de toute espèce. On a de lui un grand nombre d'estampes dont les sujets sont de son invention ; mais il en a beaucoup aussi d'après les dessins d'Othon Væni, peintre estimé dans les Pays-Bas, entr'autres quarante planches représentant l'histoire romanesque des sept infans de Lara, histoire digne de la Bibliothèque bleue, mais propre à fournir aux arts des idées & des images.

TENTZELIUS : c'est le nom de deux savans Allemands ; l'un, André, médecin, qui vivoit en 1630, a decrit fort au long, dans un Traité particulier, la matière des momies, leurs vertus & leurs propriétés, la manière de les composer & l'application qu'il vouloit qu'on en fît à de certaines maladies comme de remèdes spécifiques. Il n'est pas le seul qui ait prétendu ainsi appliquer les momies à la medecine ; mais il paroît que c'est une idée abandonnée.

L'autre étoit un savant & un antiquaire, propre uniquement au cabinet, qui a beaucoup écrit sur différentes matières d'érudition. Il enleve à saint Ambroise & à saint Augustin l'hymne *Te Deum laudamus*, qu'on leur attribue dans nos livres d'église. Il avoit du goût pour la polémique, & a écrit contre divers auteurs, qui le lui ont rendu. Né le 11 juillet 1659 dans la Thuringe, d'un pere ministre ; il mourut le 24 novembre 1707.

TERRAIL (LOUIS DE COMBOURSIER, sieur DU), (*Hist. mod.*), gentilhomme français de bonne Maison, quoiqu'il paroisse n'avoir rien eu de commun avec la Maison du Terrail, fondue dans celle d'Estaing & dont étoit le chevalier Bayard, étoit d'ailleurs d'une bravoure distinguée, mais malheureux dans ses entreprises. Henri IV l'avoit fait cornette de la compagnie du Dauphin, qui fut depuis Louis XIII ; mais ayant pris querelle au Louvre avec un gentilhomme qu'il tua sous les yeux du Roi, lequel étoit alors à sa fenêtre, il fut fort heureux de pouvoir se sauver par la fuite. Il se retira dans les Pays-Bas auprès des Archiducs, alors en guerre contre la Hollande. Il fit, pour les servir, trois entreprises, deux sur Berg-op-Zoom, une sur l'Ecluse, dont aucune ne réussit. Pendant la trève de douze ans entre la Maison d'Autriche & la Hollande, il alla en pélerinage à Notre-Dame de Lorette, avec un bourdelais nommé La Bastide. A leur passage par Turin, ils allèrent saluer le duc de Savoie, qui, sans qu'on voie sur quoi pouvoit être fondée cette confiance dans des étrangers & des passans, s'ouvrit à eux du dessin qu'il avoit de s'emparer de Genève par surprise. Du Terrail & La Bastide lui en proposèrent les moyens & lui offrirent leurs services : le Duc les accepta, & les récompensa d'avance par des présens. Mais pour réussir dans de pareilles entreprises il faut d'abord savoir les tenir secrètes. Du Terrail, déjà soupçonné, parla & parla fort indiscrétement dans un jeu de paume. Il fut dénoncé : on l'arrêta, ainsi que La Bastide, dans le Pays de Vaud ; ils avouèrent tout à Genève où ils furent conduits, & où on leur fit leur procès. Du Terrail eut la tête tranchée le 17 avril 1609. La Bastide fut pendu deux jours après. Du Terrail fut regretté, parce qu'il étoit très-brave & qu'il joignoit à des qualités aimables un extérieur très-avantageux. Spon, dans son histoire de Genève, rapporte que Du Terrail, en allant au supplice, demandoit, non pas grace, mais pardon au peuple, contre lequel en effet il avoit eu tort de conspirer, n'y étant forcé par aucun devoir de sujet ; & que le peuple de son côté, touché de sa bonne mine & de sa réputation de valeur, pleuroit sur lui & eût voulu lui faire grace. Les parens de Du Terrail demandèrent son corps, mais il étoit enterré & on ne voulut pas l'exhumer. Il falloit que sa réputation de guerrier illustre fût bien établie, puisqu'on mit les vers suivans à son honneur dans une chapelle : on ne dit pas si c'est là qu'il étoit enterré.

Cavaliers, accourez aux tristes funérailles
De ce grand Du Terrail, de qui l'injuste sort,
Après l'avoir sauvé de cent & cent batailles,
Dans une pleine paix l'a conduit à la mort.

On lui fit encore cette autre épitaphe en vers, plutôt incorrects (témoin le troisième) que mauvais :

Tel fut de Du Terrail l'injuste & triste sort,
Toujours victorieux, mais vaincu par l'envie,
Sa *vie lui* devoit une plus belle mort,
Mais sa mort lui promet une plus belle vie.

Ces mots, *vaincu par l'envie*, sembleroient insinuer qu'il auroit succombé sous la calomnie & qu'il seroit mort innocent.

TERRIN (Claude), (*Hist. litt. mod.*), conseiller en la sénéchaussée d'Arles, & membre de l'Académie de la même ville & savant antiquaire, s'est fait connoître dans le dix-septième siècle & au commencement du dix-huitième par de bonnes Dissertations sur divers points d'antiquité, Dissertations qui lui ont mérité les éloges des Vaillant, des Spon, des Patin, des Spanheim. Sa découverte d'un théâtre qu'on avoit toujours cru un temple, & d'une statue de Vénus qu'on avoit toujours cru une statue de Diane, découverte contestée d'abord par les partisans de l'ancienne erreur, mais confirmée & démontrée par les développemens de la dispute, fit beaucoup de bruit dans le tems : tous les vrais savans décernèrent la victoire à M. Terrin. On trouve dans le *Journal des Savans*, du 28 août 1684, une très-bonne exposition de cette découverte. M. Terrin possédoit parfaitement l'histoire grecque & l'histoire romaine, & étoit très-versé dans les Belles-Lettres. Il avoit un cabinet curieux de médailles & d'antiquités. Plusieurs de ses Dissertations ont été imprimées, une entr'autres où il donne son sentiment sur un cachet d'agate orientale qu'il conservoit dans son cabinet, & une autre sur le dieu *Pet*, divinité ridicule, adorée, comme tant d'autres, chez les Egyptiens. M. Terrin est mort à Arles le 31 décembre 1710.

TESTELIN (Louis), disciple de Simon Vouet, né à Paris en 1615, mort en 1655. Sa vie nous fournit un bel & rare exemple de l'amitié qui devroit régner entre ceux qui courent la même carrière. Ce peintre & Charles Le Brun étoient unis par les sentimens les plus tendres; « ils discouroient sans cesse de leur art : Le Brun proposoit les difficultés, Testelin les discutoit avec » esprit. Un jour qu'ils étoient à table, la dispute » s'échauffa; Le Brun y soutint que l'Ecole romaine, par ses belles compositions, ses contrastes heureux & la correction de son dessin, » l'emportoit sur toutes les autres : Testelin, au » contraire, exaltoit le clair-obscur admirable de » l'Ecole vénitienne, & ses grands coups de lumière qui l'avoient toujours frappé. On entre » de part & d'autre dans tous les détails nécessaires pour prouver ce que l'on avançoit. Il se » dit des choses excellentes qu'on seroit heureux » d'avoir par écrit. Enfin, cette dispute fut poussée » bien avant dans la nuit, & elle se termina par » ces paroles de Le Brun : *Ami, vous m'avez » charmé par votre science profonde, la victoire est à » vous : personne assurément n'est mieux instruit des » grandes maximes de son art.* »

Le trait suivant inspire autant de respect pour la belle ame de Le Brun, que ses ouvrages inspirent d'admiration pour ses grands talens.

« Le Brun n'étoit occupé que de son ami Testelin; il le savoit peu à son aise, & cherchoit » toutes les occasions de le servir & d'adoucir la » rigueur de son sort : un jour ils dinoient ensemble à sa belle maison de Montmorenci, dans » une grotte au pied de la cascade, lorsque Le » Brun fit habiller en Amour le plus beau des enfans de son jardinier, qui avoit environ dix ans. » Il parut suivi de deux autres Amours, & présenta de la part de Vénus des vers & une bague » de mille écus à Testelin. Celui-ci fut surpris » d'une façon de donner aussi galante, qui voiloit » avec délicatesse & embellissoit en même tems la » générosité de son bienfaiteur. »

Des peintres, envieux du mérite de Testelin & de la considération que l'amitié de Le Brun lui attiroit, essayèrent en vain, joignant la noirceur à la jalousie, de jeter entre ces deux amis des semences de division, en attribuant à Le Brun le beau tableau de la Résurrection de Thabite par saint Pierre, qui étoit à Notre-Dame, & dans lequel Testelin n'avoit fait qu'imiter en maître la grande manière de Le Brun & de Le Sueur. Le Brun n'étoit pas homme à usurper la gloire qui appartenoit à son ami : il eût plutôt partagé la sienne avec lui, ainsi la vérité triompha, & la malice des jaloux fut confondue.

On connoît encore deux excellens tableaux de Testelin, l'un la Flagellation de saint Paul & de Silas, qui étoit encore à Notre-Dame; l'autre étoit dans l'église de la Charité, & y étoit bien placé; c'est saint Louis qui panse un malade.

TÉTRADE, (*Hist. litt. mod.*), poète latin du quatrième siècle, disciple d'Ausone, qui préféroit quelques-unes de ses satyres à celles de Lucilius; mais nous ne les avons pas.

TEUDEGILDE, (*Hist. de Fr.*), fille d'un pauvre berger, mais belle, inspira de l'amour à Caribert ou Cherebert, roi de Paris, l'aîné des fils de Clotaire I. Après la mort de Cherebert, elle espéra séduire aussi Gontran son frère, roi de Bourgogne, par les charmes qu'elle avoit encore & les trésors qu'elle avoit de plus; Gontran prit les trésors & mit Teudegilde dans un couvent à Arles, où elle mourut.

TEULFUS, (*Hist. litt. mod.*), est l'auteur du premier des trois livres de la Chronique de Morigny, monastère de l'Ordre de Saint-Benoît, près d'Étampes, dont la manse monachale a été réunie à un séminaire du diocèse. Voici de quelle ma-

nière ce religieux parle de lui-même : *Je ne sais si j'ai été d'une grande utilité à cette Maison, si ce n'est que j'en ai ponctué & corrigé la Bible, depuis le livre de la Genèse jusqu'à la dernière Epître de saint Paul, le Traité de saint Augustin,* DE TRINITATE DEI; *celui* DE VERBIS DOMINI SUPRA JOANNEM; *les Morales de saint Grégoire, & quelques autres : je fus long-tems chantre dans ce monastère, & j'y ai depuis été chargé de l'office de prieur, mais je ne m'en acquittai pas comme il convenoit : je manquois du savoir, de l'activité & de la force, non pas du corps, mais de l'esprit, qui sont nécessaires pour exercer dignement un pareil emploi.* La manière plus avantageuse dont parlent de lui les continuateurs de la Chronique fait connoître que tout cela n'est que le langage modeste d'un religieux. M. de la Curne de Sainte-Palaye ne laisse rien à desirer sur la Chronique de Morigny & sur ses continuateurs, dans un Mémoire inséré au tome X, pag. 541 & suiv. du Recueil de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

THARCELIE, (*Hist. anc.*), fille de Milet, dont on vante beaucoup la sagesse, ainsi que la beauté; mais elle fut mariée jusqu'à quatorze fois, au rapport d'Athénée. Du reste, voyez son article dans le Dictionnaire.

THAULER (JEAN), (*Hist. ecclés.*), dominicain allemand, vers le milieu du quatorzième siècle, mort le 17 mai 1361, dans un couvent de son Ordre à Strasbourg, où l'on voyoit encore dans les derniers tems son épitaphe, quoique ce lieu soit depuis long-tems le collége public de la ville. Thauler a passé pour un des plus grands maîtres de la vie spirituelle; il a beaucoup écrit sur cette matière. Ses *Imitations*, ouvrage estimé, ont été traduites en français par M. de Loménie de Brienne.

THEANI (BARTHELEMI), *Bartholomæus Theanius*, (*Hist. litt. mod.*), poète & orateur, enseignoit l'éloquence & la poésie à Bresse, vers le milieu du seizième siècle. Il vivoit encore en 1561. Il a écrit des Commentaires sur l'art de la rhétorique, des Observations sur le Traité de la rhétorique à Hérennius, souvent imprimé parmi les Œuvres de Cicéron, quoiqu'on ne le croie pas de lui; des déclamations ou harangues, un discours où il traite du plaisir d'acquérir des connoissances, *de Voluptate cognitionis*, sujet intéressant; des poésies surtout. Voici ce qu'en dit un écrivain contemporain & ami de l'auteur: *Habet & poemata plurima, virgilianam gravitatem & ovidianam facilitatem redolentia, nam Brixiam à Gallis captam heroicis carminibus conscriptam edidit.* L'éloge n'est pas mince : un poète latin qui joindroit à la majesté de Virgile l'élégance facile d'Ovide, ne seroit sûrement pas à dédaigner. Il paroît que le sujet de ce poëme est la prise de Bresse par Gaston de Foix, duc de Nemours, en 1512. Le chevalier Bayard fut dangereusement blessé à l'assaut de cette place, & porté dans une maison qu'il préserva du pillage & où il répandit la consolation & la joie. Le sujet étoit susceptible de grandes beautés.

THEBALDESCHI (FRANÇOIS), cardinal, qu'on appeloit le cardinal de Saint-Pierre, parce qu'il étoit archiprêtre de Saint-Pierre, étoit un des seize cardinaux qui se trouvèrent à Rome après la mort de Grégoire XI, qui avoit reporté le Saint-Siége d'Avignon à Rome. Le peuple romain, craignant une nouvelle translation si l'on élisoit pour Pape un Français ou tout autre étranger, crioit en fureur autour du conclave : *Romano lo volemo.* Les cardinaux, ne voulant ni obéir au peuple, pour ne pas paroître céder à la crainte, ni l'irriter de peur du danger, prirent un milieu, & nommèrent, non un Romain, mais un Italien, Barthélemi Prignano, archevêque de Bari, auquel on opposa dans la suite le Clément VII d'Avignon; ce qui forma le grand schisme d'Occident. Cependant le peuple avoit fait une irruption dans le conclave, & alloit peut-être égorger les cardinaux lorsqu'un d'entr'eux, pour prévenir ce malheur, imagina de crier qu'on venoit d'élire le cardinal de Saint-Pierre, romain; alors le peuple content emporte de force ce vieux octogénaire dans l'église de Saint-Pierre, le place sur l'autel pour être adoré, selon la coutume, quoiqu'il ne cessât de crier qu'il n'étoit point Pape & que c'étoit l'archevêque de Bari qui venoit d'être élu : on crut que c'étoit de la part du cardinal de Saint-Pierre un refus, que le peuple ne voulut pas souffrir: on le porta, malgré toutes ses protestations, au palais pontifical, où il fallut qu'il se laissât traiter en Pape jusqu'au lendemain qu'on publia enfin l'élection de l'archevêque de Bari, Barthélemi Prignano, qui fut le pape Urbain VI.

THEMISON, (*Hist. anc.*), célèbre médecin, très-souvent cité par Pline, & dont Juvénal a dit :

Quot Themison ægros autumno occiderit uno.

étoit de Laodicée, & vivoit, selon les uns, du tems de César & de Pompée; suivant d'autres, sous l'empire de Domitien. Il fut le chef de la secte qu'on appela des Méthodiques.

THEMISTOCLÉE, (*Hist. anc.*), sœur de Pythagore, enseigna, dit-on, la morale à son frère.

THEMISTOGÈNE, (*Hist. anc.*), de Syracuse, historien grec, est cité par Xénophon, comme ayant écrit, dans un assez grand détail, toute l'histoire du jeune Cyrus & de la retraite des dix mille Grecs, & l'on conjecture que c'est l'ouvrage de Xénophon, général de ces dix mille

Grecs, & auteur de cette belle retraite, qui a causé la perte de l'ouvrage de Themistogène.

THÉOBALDE *ou* THIBAUT (ZACHARIE), (*Hist. mod.*), historien luthérien, né en Bohême, mais ayant vécu & ayant écrit à Nuremberg. On a de lui, en allemand, l'histoire de Jean Hus & de la guerre des Hussites, ouvrage qui a été traduit en latin: on a aussi de lui, en latin, une histoire chronologique de l'église de Bohême, & une suite généalogique & chronologique des Juges, des Ducs & des Rois de Bohême. Cet auteur a joui de quelque estime.

THÉOPHANE. A cet article, il n'est parlé, dans le Dictionnaire, que de Georges Théophane, l'un des écrivains de la Bysantine, & d'un autre Théophane, évêque de Tauromine en Sicile. Mais il en est un qu'il n'est pas permis d'oublier, c'est Théophane de Mitylène, sur la vie & les ouvrages duquel M. l'abbé Sévin a fait de savantes recherches, insérées dans le quatorzième volume, pag. 143 & suiv., du Recueil de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres Ce Théophane étoit tout à la fois historien, poëte & homme d'Etat. L'intime amitié qui l'unissoit avec le grand Pompée, la confiance qu'il fut inspirer à cet illustre Romain, qui le consultoit sur toutes les affaires, auroient été seules des titres suffisans pour le recommander à la postérité. Les partisans de Mithridate, dans ses guerres contre les Romains, étant les plus puissans à Mitylène, & ayant livré à Mithridate Manius Aquilius, l'un des généraux de la République, ceux qui s'étoient opposés à cette lâche résolution furent bannis de la ville. On présume que Théophane & son pere furent du nombre des bannis, qu'ils se retirèrent auprès de Sylla lorsqu'il entra en Grèce à la tête des légions romaines, qu'ils en furent accueillis, que la guerre finie ils suivirent ce grand général à Rome, que Théophane y vit Pompée, & que là se forma leur amitié. Il faut avouer que tous les suffrages ne sont pas favorables à Théophane : si Strabon le loue, Plutarque le décrie. Au reste, il paroit que les reproches qu'on lui fait sont principalement d'avoir tout sacrifié en toute occasion aux intérêts de Pompée par un motif qui n'étoit pas entiérement pur, par le desir & l'espérance de profiter, pour sa propre élévation, de la grandeur & de la puissance de Pompée. Pompée, de son côté, étoit, dit-on, avide de louanges, & par cette raison il vouloit avoir auprès de lui un écrivain flatteur, capable de rehausser, par les graces du langage, l'éclat de ses victoires. Théophane le servit à son gré; il employa tous ses talens à relever le mérite de l'expédition de Pompée contre Mithridate. La lecture de son ouvrage charma Pompée; il assembla les légions, & en leur présence, après un discours où les services de Théophane étoient exaltés comme les exploits de Pompée l'avoient été par Théophane, il accorda solennellement à celui-ci le droit de bourgeoisie romaine. A son retour il eut pour Théophane la complaisance de visiter la ville de Mitylène, & de rendre ses habitans témoins de la considération dont leur compatriote jouissoit auprès de lui. A sa prière, il leur rendit les privilèges dont le sénat les avoit dépouillés pour les punir de s'être jetés dans le parti de Mithridate. Tant de marques de confiance & d'amitié de la part d'un homme tel que Pompée acquirent à Théophane l'amitié des Romains les plus distingués, tels qu'Atticus & Cicéron. Quelques endroits des lettres de Cicéron à Atticus donnent lieu de penser que quand ce célèbre orateur, succombant sous la violence de Clodius & sous la mauvaise volonté de Pompée, contraire alors à Cicéron, fut obligé de quitter Rome, Théophane travailla sincérement à conjurer l'orage. Cicéron en reçut des conseils salutaires, & de son propre aveu il s'étoit repenti plus d'une fois de ne les avoir pas suivis. On insinue même que vraisemblablement il lui fut redevable en partie de son rappel, Théophane ayant disposé favorablement pour lui l'esprit de Pompée. Quand la guerre civile éclata, Théophane suivit le parti de Pompée : des motifs vertueux ou du moins raisonnables pouvoient l'y déterminer; mais on observe que l'intérêt pût l'attacher à ce parti. Si Pompée étoit vainqueur, Pompée étoit le maitre, & Théophane, qui le gouvernoit par les louanges, étoit le maitre sous lui; Pharsale en avant décidé autrement, Pompée, que les conseils de Théophane avoient engagé à rejeter les propositions de César, qui auroient pu prévenir la guerre civile, s'embarque avec le même Théophane pour aller à Mitylène reprendre Cornélie sa femme, qui s'y étoit retirée comme dans une place sûre, dont les habitans, comblés des bienfaits de son mari, étoient d'ailleurs dévoués à Théophane qui les leur avoit attirés. Dans la délibération sur la retraite que choisiroit Pompée, Théophane opina pour l'Egypte, dont le Roi devoit à Pompée sa couronne. On croit qu'après la mort de Pompée, Théophane ne fut pas des derniers à implorer la clémence du vainqueur. Après la mort de César, lorsque tous les partisans de la République alloient grossir l'armée de Brutus & Cassius, Cicéron mande à Atticus que Théophane lui avoit demandé une entrevue pour lui parler, disoit-il, d'affaires qui les concernoient l'un & l'autre. On ignore le reste de l'histoire de Théophane. On lit dans Tacite, que les Grecs, auxquels son crédit avoit été souvent utile, lui décernèrent les honneurs divins. Le même Tacite rapporte que le fils de Théophane, nommé Marcus Pompeius Macer, parvint, sous Auguste, à la dignité de préteur. Strabon ajoute qu'au commencement du règne de Tibère, Macer fut en grande faveur auprès de lui; mais que dans la suite ce tyran capricieux le hait & le persécuta, & fit condamner au bannissement Pompeia Ma-

ctina, fille de Macer; & Tacite dit que Tibère prenoit pour prétexte de cette injuste persécution l'intimité qui avoit régné entre Théophane & Pompée.

Quant aux écrits de Théophane, le plus important & le plus curieux étoit l'histoire des guerres que les Romains avoient faites en divers pays sous le commandement de Pompée. Il s'en est conservé quelques fragmens dans Strabon, dans Plutarque, dans Stobée. La meilleure partie est celle qui se retrouve dans la vie de Pompée par Plutarque. Diogène Laërce est le seul des anciens qui fasse mention du Traité que Théophane avoit publié sur la peinture. Ce qu'il en dit fait connoître que l'ouvrage contenoit des particularités remarquables de la vie des peintres célèbres.

Plutarque parle d'un très-beau discours que fit Théophane pour consoler les Rhodiens de la perte de leur flotte; mais M. l'abbé Sévin trouve de la difficulté à concilier ce passage de Plutarque avec l'histoire de ces tems-là.

Tels sont les ouvrages que Théophane avoit écrits en prose. Quant à ses poésies, il ne s'est conservé que deux pièces de lui, insérées l'une & l'autre dans le Recueil de l'Anthologie.

Un autre Théophane, archevêque de Novogorod en Russie, s'est distingué au commencement du dix-huitième siècle, sous le czar Pierre I, par son amour pour les Lettres, par son zèle à seconder les vues utiles de ce grand Empereur, dont il avoit été aumônier; par l'établissement qu'il fit dans sa propre maison, d'une école pour soixante jeunes gens qu'il fournit de maitres & de livres nécessaires. C'étoit le plus savant homme du clergé russe. Né à Kiovia le 9 juin 1681; mort le 8 octobre 1720.

THÉOPHYLACTE. A cet article du Dictionnaire, il n'est parlé que de Théophylacte Simocatta: on peut en joindre deux autres assez dignes de remarque, mais diversement.

1°. Théophylacte, patriarche de Constantinople au dixième siècle, étoit fils de Romain, qui, abusant du pouvoir que lui laissoit la jeunesse de Constantin Porphyrogénète son gendre, éleva ses propres enfans sur le trône impérial. Théophylacte fut destiné à l'Eglise, consacré & mis sur le siége de Constantinople en 933. Il étoit eunuque & en avoit les mœurs dépravées. Il vendoit les bénéfices & les dignités ecclésiastiques, & avoit une telle passion pour les chevaux, qu'il voulut en avoir jusqu'à deux mille. On dit qu'il les nourrissoit d'amandes, de pistaches, de dattes, de safran, de baume & de tout ce qu'il pouvoit imaginer de plus rare & de plus précieux. Officiant pontificalement le jeudi-saint dans l'église de Constantinople, il fut averti qu'une jument qu'il aimoit beaucoup venoit de faire un poulain; il courut à l'écurie pour voir la mère & l'enfant, puis il vint achever l'office. Il mourut par les chevaux. Se promenant à cheval, il se blessa contre une muraille, & mourut des suites de cet accident en 956.

2°. Théophylacte, archevêque d'Acride en Bulgarie, vivoit dans le onzième siècle, sous les empereurs Michel Ducas, Nicéphore Botoniates & Alexis Comnène, & fut un des hommes les plus illustres de ce même siècle. Son archevêché d'Acride étoit la métropole de la Bulgarie. Il eut à établir la foi chrétienne dans cette province alors toute barbare. On a de lui des Commentaires sur plusieurs livres de l'Ecriture-Sainte; ses lettres, écrites en grec & traduites en latin, ont été imprimées & réimprimées en divers lieux au commencement du dix-septième siecle: elles sont d'ailleurs insérées dans la *Bibliothèque des Pères*.

On a encore de Théophylacte un Traité intitulé en latin: *Oratio in adorationem crucis medio jejuniorum tempore;*

Et un autre Traité imprimé en 1651, en grec & en latin, & intitulé en latin: *Institutio regia ad Constantinum Porphyrogenitum, Michaëlis Ducis filium.* Il a aussi été imprimé dans l'*Imperium orientale* de dom Anselme Banduri.

L'archevêque d'Acride étoit né à Constantinople; il vivoit encore en 1071.

THEORIEN, THEORIANUS, auteur grec du douzième siècle, fut envoyé en 1170, par l'empereur Manuel Comnène, pour travailler à la conversion des Arméniens, & il a donné une relation de cette légation, & un dialogue d'un orthodoxe avec un évêque arménien; ouvrages qui se trouvent dans la *Bibliothèque des Pères*.

THÉOSOBIE, (*Hist. ecclés.*), fille d'Emmelie, femme de saint Grégoire de Nazianze, sœur de saint Grégoire de Nysse; c'est ce qui résulte, soit textuellement, soit par induction, d'une inscription qui se trouve parmi les poésies de saint Grégoire de Nazianze, laquelle inscription n'est pas de ce saint, mais d'un ancien auteur. *Tu quoque, Theosebia, inclyta Emmelia filia, Gregorii magni verè conjux, hìc sacram subiisti humum, columen feminarum piarum, è vitâ verò maturè excessisti.* Elle se sépara de saint Grégoire de Nazianze par un consentement mutuel, & par le desir d'une vie plus parfaite; ils se consacrèrent l'un & l'autre à Dieu. Théosebie fut diaconesse. Baronius & les Pères Henschenius & Papebroch celèbrent beaucoup sa piété. Les deux Grégoires & Théosebie vivoient dans le quatrième siècle de l'Eglise.

THERAIZE (MICHEL), né à Chauni en Picardie, docteur de Sorbonne, chantre en dignité, chanoine & official à Péronne, savant ecclésiastique, est auteur d'un livre estimé, qui a pour titre: *Questions sur la messe publique & solennelle*, dont on a rendu compte dans le *Journal des Savans* du lundi 30 novembre 1699. M. Theraize prétend que les auteurs qui ont traité avant lui des cérémonies de

la messe, n'en ont inventé des raisons mystiques que depuis que le tems leur a fait perdre les traces des raisons littérales qui étoient fondées sur l'histoire. Au commencement, la célébration du sacrifice étoit fort courte : les Apôtres n'ajoutèrent que l'Oraison dominicale aux paroles de la consécration. La coutume de chanter les prières & de jouer des instrumens est venue de l'Ancien Testament. Quant aux cierges qui sont allumés à la messe, tout le monde sait que cet usage vient de ce que dans la primitive Eglise, & au tems des persécutions, les saints mystères n'étoient célébrés que de nuit, ou dans des caves & des catacombes. Lorsque l'église n'étoit pas assez grande pour contenir tout le peuple, on en disoit plusieurs en un jour, mais c'étoit toujours l'Evêque qui les disoit. Le pape Léon III en disoit quelquefois jusqu'à neuf. Alors les prêtres ne la célébroient qu'au défaut de l'Evêque, mais ils y assistoient & ils y communioient.

Dans l'Eglise grecque, on ne la disoit pendant le carême que le samedi, le dimanche & le jour de l'Annonciation. Dans l'Eglise romaine, on ne la disoit pas le vendredi & le samedi saints. Dans l'Eglise de Milan, on ne la disoit le carême que le dimanche. Le nombre des prêtres étoit petit alors. Les ecclésiastiques restoient diacres toute leur vie, d'autres sous-diacres, d'autres acolythes. Cet usage n'a changé que vers le dixième siècle. L'eau bénite a été prise des Juifs. Toutes les autres cérémonies de la messe & leurs motifs sont expliqués dans le reste de l'ouvrage. L'auteur est mort le 24 novembre 1726, âgé d'environ cinquante-huit ans.

THÉRON (Vital), (*Hist. litt. mod.*), jésuite français, né à Limoux dans le Languedoc, en 1572, professeur de rhétorique, de philosophie, de théologie, prédicateur & poète latin estimé :

Balzac en fait l'éloge en cent endroits divers,

Et l'on n'ajoutoit pas,

Il est vrai, s'il m'eût cru, qu'il n'eût pas fait de vers.

Mais c'étoit des vers latins : ses principaux poèmes sont la vie de Jésus-Christ & la vie du roi Henri IV. Le père Théron mourut à Toulouse le 25 février 1657, à quatre-vingt-cinq ans.

THESPESIUS, (*Hist. litt. mod.*), rhéteur & grammairien de quelque réputation au quatrième siècle, enseignoit à Césarée ; il eut pour disciple saint Grégoire de Nazianze, qui le célèbre & le regrette dans ses écrits.

THEVART (Jacques), (*Hist. litt. mod.*), médecin de la reine Marie de Médicis, puis d'Anne d'Autriche & de Louis XIV, a donné au public les ouvrages de médecine de Guillaume de Baillon son grand-oncle, médecin célèbre, à quelques-uns desquels il joignit de savantes remarques. Thevart prit la défense de l'émétique dans plusieurs ouvrages ; il fit des vers tant latins que français. Il y eut une fameuse thèse soutenue à Paris sous sa présidence, le 5 février 1671, contre l'usage de la levure de bière dans le pain. La question sur laquelle la Faculté de médecine étoit alors divisée, & toutes les raisons alléguées de part & d'autre, & les mesures de police que les magistrats crurent devoir prendre d'après cette incertitude, sont très-bien exposées dans le compte que le *Journal des Savans* a rendu de cette thèse, le 2 mars 1671. M. Thevart étoit né le 22 octobre 1600 à Paris, & y mourut le 14 décembre 1674, ayant eu vingt enfans, dix-sept d'un premier lit, trois d'un second.

THEUDEMER ou THÉODEMER, (*Hist. germ.*), roi des Francs ou Français au commencement du cinquième siècle, fils d'un Ricomer, Richemer ou Ricimer, qui étoit mort en Orient au service de l'empereur Théodose. Cet Empereur avoit renvoyé le jeune Théodemer & sa mère Ascila dans leur pays, pour y vivre sous la protection de l'Empire ; mais il n'avoit point autorisé Théodemer à prendre le titre de Roi ; il le prit cependant ; il fit plus, il entra dans la fameuse ligue des Armoriques, dont il paroît que l'objet étoit tout à la fois, & de se défendre contre les autres peuples barbares, nommément contre les Vandales & les Alains, & de résister aux Romains & même de les attaquer. Les Romains regardèrent donc Théodemer comme un sujet rebelle, &, l'ayant pris dans un combat, ils le firent mourir comme tel avec sa mère Ascila. « Il n'étoit pas » besoin, dit l'auteur de l'*Avant-Clovis*, qu'il fût » leur sujet pour être exposé à ce châtiment ; ils » traitoient ainsi ceux qui leur rompoient la foi, » estimant qu'il est du droit naturel que quiconque » traite avec un autre, s'oblige & se soumet à » lui, & qu'en choses de cette importance sa vie » doit être la caution de sa parole. » Telle est en effet l'espèce de droit que Virgile semble reconnoître dans Tullus Hostilius pour la cruauté dont il usa envers Metius Suffetius, dictateur d'Albe, qu'il fit écarteler pour crime d'infidélité.

Haud procul indè citæ metium in diversa quadrigæ
Distulerant (at tu dictis, Albane, maneres!)
Raptabatque viri mendacis viscera Tullus
Per sylvam & sparsi rorabant sanguine vepres.

Mais que de dictateurs, de consuls, de préteurs romains il eût fallu écarteler par le même principe ! Ce n'est pas que ce principe ne méritât d'être vrai & de passer en usage ; mais quel seroit l'arbitre de son application ? Quel seroit le juge ? Un ennemi, un vainqueur, souvent le trompeur même qui se plaindroit d'avoir été trompé.

Gracchos de seditione querentes.

Des curieux ont dans leurs cabinets des pièces de monnaie *trémisses*, qui portent l'effigie & le nom de Theudemer : on croit que c'est ce Theudemer ou Théodemer. On ne voit sur ces monnaies, ni croix, ni aucune marque de christianisme, comme en mettoient sur leurs monnaies tous les Princes chrétiens.

THEUDERIC *ou* THEDERIC. (*Hist. de Charlemag.*) Le comte Theuderic *ou* Thederic, parent & ami de Charlemagne, accoutumé à vaincre avec lui, fut le Parménion de cet Alexandre, & le servit bien dans ses guerres de Germanie & de Pannonie. En 782, la Saxe, déjà plusieurs fois domptée par Charlemagne, se révolta de nouveau. Charlemagne, occupé ailleurs, y envoya deux armées, qui devoient se concerter dans leurs opérations ; l'une étoit commandée par le comte Theuderic, que sa faveur & sa gloire exposoient déjà aux cabales de la cour ; l'autre armée avoit trois chefs, Adalgise, chambellan du roi ; Wolrade, comte du Palais ; & Geilon, comte de l'Estable ou connétable, qui, ainsi que les deux autres, commandoit par le choix du Roi, & non à titre de connétable, cette dignité, qui répondoit à celle de grand-écuyer, étant alors purement domestique, & n'étant devenue militaire que long-tems après. On ne conçoit pas bien par quelle politique Charlemagne avoit tant multiplié les généraux ; c'étoit faire naître gratuitement des occasions de discorde : les trois chefs furent cependant assez unis entr'eux, parce qu'ils étoient tous les trois également jaloux du comte Thederic. Ce général avoit tracé un plan de campagne, dont le succès paroissoit infaillible : les trois chefs s'attachèrent à le faire manquer, & parce qu'il n'étoit pas d'eux, & parce qu'il étoit de lui. On trouve chez les peuples guerriers & barbares presque tous les vices des cours polies & corrompues, sans les avantages de celles-ci : on savoit dès-lors exposer le salut de l'Etat pour empêcher les succès d'un rival. L'armée des trois chefs devoit se réunir à l'armée du comte Theuderic, qui devoit en prendre alors le commandement général ; il avoit déjà pris un poste très-avantageux, d'où il incommodoit fort les Saxons dans leur camp ; il indiqua aux trois chefs le poste qu'ils devoient prendre aussi pour achever d'enfermer les Saxons & de leur couper les vivres. Les trois chefs convinrent ensemble de déconcerter ce projet, & d'attaquer les Saxons, qu'ils se croyoient sûrs de vaincre, parce que Charlemagne les avoit toujours vaincus. Vitikind, ce grand défenseur des Saxons, reconnut d'abord à cette attaque faite mal à propos, & à la manière dont elle fut faite, qu'il avoit affaire à des hommes imprudens. Profitant habilement de toutes leurs fautes, & déployant contr'eux ce génie qui n'étoit terrassé que par celui de Charlemagne, il remporta la victoire la plus complète. L'armée française fut mise en déroute & taillée en pièces, après avoir perdu tous ses plus braves capitaines. Adalgise & Geilon, voyant les tristes fruits de leur jalousie & de leur indocilité, ne voulurent point survivre à cet affront ; ils se jetèrent au mileu des ennemis, tendant la gorge aux épées & aux traits, & expièrent du moins une faute si funeste par une mort honorable. Le comte Wolrade, qui eut le malheur de ne pouvoir mourir, put s'en consoler par l'honneur qu'il eut de n'être pas inutile à sa patrie dans ce grand désastre ; il sauva les restes de l'armée vaincue ; leur asile fut le camp du comte Theuderic, qui ne put être entamé par les vainqueurs. Cette bataille mémorable se livra au pied du mont Sintal, près du Veser.

En 791, dans la première guerre de Pannonie, on retrouve le comte Theuderic avec Mainfroi, chambellan du Roi, à la tête d'une des trois armées que Charlemagne faisoit entrer à la fois par trois endroits différens dans la Pannonie ; il commandoit les Saxons alors réputés soumis, & leurs voisins les Frisons & les Thuringiens. Une grande victoire remportée par une des trois armées répandit une telle epouvante parmi les Huns, qu'ils se dispersèrent dans les bois & sur les montagnes, comme avoient fait si souvent les Saxons, & laissèrent leurs forteresses sans garnisons & leur pays sans defense. Charlemagne de son coté, Theuderic du sien, n'eurent qu'à piller & à ravager ; ils arrivèrent ainsi jusqu'aux bords du Raab, où la saison avancée & une épizootie qui détruisoit les chevaux de l'armée du Roi, obligèrent de terminer la campagne.

Les Saxons, toujours censés soumis, & toujours voisins de la révolte, avoient pour gouverneur le comte Theuderic, qui exerçoit sans cesse leur valeur, & occupoit leur inquiétude contre les autres ennemis de la France, comme on vient de les voir employés contre les Huns. En 793, ceux de ces Saxons qui servoient dans l'armée de Theuderic se mutinèrent, & taillèrent en pièces un détachement qui lui servoit d'escorte. Bientôt ce mouvement, qu'on avoit regardé comme un trait particulier d'indiscipline plutôt que comme un germe de révolte, & que Theuderic avoit cru devoir dissimuler, dégénera en un soulévement général, qui éclata par les mêmes signes que toutes les révoltes précédentes, c'est-à-dire, par le retour à l'idolâtrie, par le rétablissement des idoles, par l'incendie des églises, par le massacre des prêtres ; ainsi l'ouvrage de tant de conquêtes & de tant de conversions fut renversé en un jour. L'Histoire ne nous apprend point quelle part eut le comte Theuderic aux mesures prises pour châtier & soumettre de nouveau les Saxons : on ne le voit plus paroître dans aucune des expéditions suivantes, & l'on ignore le tems de sa mort.

THEUDON. (*Hist. de Fr. & de Hong.*) En 795 Charlemagne porta pour la seconde fois la guerre dans la Pannonie contre les Huns. Theudon, l'un des petits Rois qui partageoient alors la Pannonie (aujourd'hui la Hongrie), & un des plus ambitieux, se sépara entiérement des intérêts de sa nation, se rendit aux Français, se reconnut leur vassal, vint trouver Charlemagne à Aix-la-Chapelle, lui rendit hommage, reçut le baptême, & le fit recevoir aux peuples de sa dépendance.

En 796 les Huns furent battus par Pépin, second fils de Charlemagne, & poussés jusqu'aux bords de la Teisse : leur capitale fut livrée au pillage, tout leur pays fut ravagé, tandis que les heureux sujets de Theudon, contemplant de loin la flamme de ces incendies dont ils étoient environnés, & jouissant tranquillement & sûrement de leurs possessions sous la protection du vainqueur, rendoient graces à la prudence de Theudon, & bénissoient le christianisme, à l'ombre duquel on vivoit ainsi en paix.

Cette guerre de Pannonie fut entiérement terminée en 797, & la Pannonie fut tranquille pendant toute l'année 798 ; mais en 799 on vit naître dans ce pays un grand orage du coté où on l'attendoit le moins. Ce Theudon, qui avoit montré tant d'empressement pour le baptême & pour l'alliance française, n'avoit voulu en effet qu'étendre sa puissance & son autorité dans le pays, & que s'enrichir par la ruine de sa patrie. Les principaux seigneurs de la nation avoient péri dans la guerre précédente. Theudon, delivré par-là de tous les rivaux que son ambition pouvoit redouter, crut que le premier qui s'annonceroit comme le restaurateur de la liberté, le premier qui proposeroit aux Huns de secouer le joug etranger, auquel ils n'étoient point encore accoutumes, s'empareroit aisément du trône de la Pannonie entière. Il trahit donc les Français comme il avoit trahi sa patrie, & avec assez de facilité, parce qu'on ne se défioit point de lui. Lorsqu'enfin sa mauvaise volonté fut manifeste, on se hata d'en prévenir les effets. Le duc de Frioul, Henri, & un des comtes de Bavière, lieutenans de Charlemagne, entrèrent dans la Pannonie, livrèrent bataille à Theudon, & remportèrent une victoire qui coûta des larmes & un sang précieux au vainqueur. Ce Theudon, qui n'étoit en politique qu'un hypocrite ambitieux & qu'un traitre, étoit dans les combats un guerrier redoutable : il se défendit avec un grand courage. Un des comtes de la Bavière fut tué dans la bataille; le duc de Frioul tomba dans une embuscade où il périt aussi ; tous deux étoient chers à Charlemagne & lui laissèrent des regrets. Theudon avoit été pris ; il fut puni de mort comme vassal félon & rebelle. Il eût été à desirer, pour lui & pour Charlemagne, qu'il fût mort les armes à la main ; il auroit evité la honte du supplice, & auroit épargné à Charlemagne la honte d'une violence odieuse. Avec Theudon tomba pour jamais cette puissance des Huns, qui, même dans sa décadence, offroit encore de beaux monumens de grandeur & de sagesse. Cette monarchie ou cette république (car sa division en cercles, qui a, dit-on, servi de modele à celle de l'Empire, semble annoncer une république) avoit subsisté avec gloire près de deux siècles & demi. Le fameux trésor des Huns, enrichi, sous Attila, des dépouilles de toutes les provinces de l'un & l'autre Empire d'Orient & d'Occident, & des dépouilles même de l'Italie & des Gaules, avoit été livré au pillage dans la guerre de 795.

THIBOUST. Ce nom, fameux dans la typographie, n'est pas étranger à la littérature. Les Thibouft rappeloient le souvenir de ces imprimeurs du tems de François I & de tout ce seizième siècle, qui étoient des plus savans hommes de leur tems. Guillaume Thibouft, qui étoit aussi de ce tems, puisqu'il vivoit en 1544, est connu pour avoir imprimé les *Complaintes d'une Dame surprise d'amour.*

Samuël Thibouft son fils fut adjoint de sa communauté en 1625, & imprimeur de l'Université. Parmi les ouvrages sortis de ses presses, des curieux en typographie recherchent encore la *Mythologie* ou l'*Explication des Fables*, par Baudouin, in folio avec figures, & l'*Histoire d'Espagne*, par Turquet, in-folio, deux volumes.

Claude Thibouft, fils de Samuël, aussi imprimeur de l'Université, mourut subitement à Passy, en 1667.

Claude-Louis Thibouft, fils posthume de Claude, maitre ès arts en 1685, adjoint de sa communauté en 1709, imprimeur de l'Université en 1715, reçut ce dernier titre par un acte de ce corps respectable, où il est dit que l'Université, depuis près de deux cents ans, avoit pour imprimeurs & libraires les Thibouft, *qui, contrà quàm cæteri librarii solent, plus in arte suâ nominis ac famæ, quàm divitiarum sibi suisque comparare studuerint.* Claude-Louis Thibouft s'attacha particuliérement à l'impression des livres de classes ; il savoit bien le latin & le grec ; il composa un poème latin a la louange de son art, *Typographiæ excellentia*, qu'il dédia & présenta au Roi en 1718. Il mourut le 25 avril 1737.

Claude-Charles Thibouft, fils de Claude-Louis, voulut d'abord être chartreux; il entra même au noviciat ; mais la reflexion le rendit à la profession de ses pères. Il fut imprimeur du Roi & de l'Université, & adjoint de sa communauté en 1746. Son père & l'Ordre des Chartreux, quoiqu'il n'y fût pas entré, furent toute sa vie l'objet de sa tendre vénération. Homme de lettres & ami des arts, ainsi que son père, il fit graver le portrait de son père par le célèbre Daullé, & mit au bas ces quatre vers :

Docte,

Docte, enjoué, plaisant, ce vieillard agréable
Fut un mortel humain, généreux, secourable,
Bon père, tendre ami, sans détour & sans fard,
Et celui de nos jours qui sut le mieux son art.

Il traduisit en français le poème de son père sur cet art: cette traduction parut en 1754 avec le latin à côté. Il aimoit toujours les Chartreux; il traduisit en prose française les vers latins qu'on lisoit dans leur petit cloître de Paris, & qui contenoient en abrégé la vie de saint Bruno, peinte par Lesueur dans vingt-un admirables tableaux. Il en fit deux éditions: l'une *in-4°.* avec le latin à côté, & les gravures des tableaux par François Chauveau; l'autre aussi in-4°., en 1756, sans gravures. L'ouvrage est dédié *au révérend Père général & aux vénérables Pères Chartreux.* Malgré cet amour pour la Chartreuse & les Chartreux, il avoit apparemment une partie de l'enjouement qu'il attribue à son père; car ayant eu trop de goût pour se charger d'imprimer à ses dépens la prétendue *Traduction littérale & poétique* (& qui n'est ni poétique ni littérale) *des Pseaumes de David, selon la vulgate*, par M. Pepin, mais l'ayant imprimée, malgré lui, pour le compte de l'auteur, il s'en vengea par une critique assez gaie de cette traduction. Il est vrai que la traduction prêtoit beaucoup à la gaité. Un écrivain qui traduit *Deus protector meus & cornu salutis meæ*, par *Dieu est mon protecteur: en lui je trouverai la corne de mon salut. Perdes omnes qui loquuntur mendacium*, par *Vous perdrez tous ceux qui parlent le mensonge. Secundùm multitudinem iræ suæ non quæret*, par *Il ne les cherchera pas selon la multitude de sa fureur*, &c. Un tel traducteur est assurément fort plaisant.

M. Thiboust avoit aussi entrepris une traduction d'Horace: voilà qui est encore bien loin de saint Bruno & des Chartreux. Il étoit occupé de cette traduction lorsqu'il mourut, le 29 mai 1757, à Berci. Il étoit né à Paris le 6 novembre 1701.

THIBOUTOT, (*Hist. de Fr.*), nom d'un château de Normandie, entre Fécamp & le Havre-de-Grace: la Maison de Thiboutot en a tiré son nom ou le lui a donné. Cette Maison, très-ancienne & alliée aux plus grandes Maisons françaises, est, à ce qu'on croit, d'origine anglaise. Jean, seigneur de Thiboutot, vivoit du tems de saint Louis. Robillart de Thiboutot, chevalier, premier chambellan du Roi & gouverneur de Honfleur, mourut en 1357.

Lorsque les Anglais prirent, en 1418, le château de Thiboutot, la capitulation fut faite par Colin, seigneur de Thiboutot.

La terre de Thiboutot, qui est peut-être encore dans cette famille, & qui du moins y étoit il y a quarante ans, a été érigée en marquisat par Louis XV, par des lettres du mois de juin 1720, en faveur de Louis-François de Thiboutot, lieutenant-général de l'artillerie, qui, d'abord simple capitaine de cavalerie, s'étoit trouvé dans une multitude de batailles & de combats différens; qui, étant ingénieur, avoit fortifié Condé, Aire, Saint-Omer; qui, à la défense de Mons, en 1709, avoit été blessé à la cuisse; qui, à la défense d'Aire, en 1710, avoit eu la mâchoire entièrement fracassée d'un coup de mousquet, dans une sortie où il commandoit. Ayant été nommé lieutenant-général de l'artillerie, il l'avoit commandée pendant la campagne de 1719 aux attaques des villes & châteaux de Fontarabie, de Saint-Sebastien, d'Urgel, de Roses, &c.; enfin, jamais titre n'avoit été plus acheté ni mieux mérité.

THIERRIAT D'ESPAGNE, famille française qui dans l'espace d'un siècle a fourni bien des victimes à la patrie. Voici d'où l'on prétend que lui vient ce nom *d'Espagne*. Henri Thierriat, qui vivoit aux quinzième & seizième siecles, ayant été envoyé, en 1518, auprès de Charles I, roi d'Espagne, qui fut l'année suivante l'empereur Charles-Quint, se trouva près de ce Prince dans le moment où un officier maure alloit lui décharger un coup de hache d'armes sur la tête. (Etoit-ce une conjuration ou une sédition, un assassinat ou un acte d'hostilité réputé légitime dans les combats?) Quoi qu'il en soit, Thierriat, qui vit ce mouvement, arracha la hache au Maure, lui en fendit la tête & la présenta toute sanglante à Charles, qui par reconnoissance lui rendit la hache, lui ordonna de la mettre pour timbre au dessus de ses armes, avec cette devise, à laquelle le Roi devoit son salut, *velociter*, & lui donna pour lui & pour sa postérité le surnom *d'Espagne*, si glorieusement acquis.

Un des arrière-petits-fils de Henri, nommé Charles Thierriat, exempt des gardes-du-corps, gouverneur du Pont-de-Vesle, fut tué au siége de Bourg-en-Bresse.

Florentin Thierriat, frère aîné de Charles, joignoit à la bravoure l'amour des lettres; il publia en 1606 trois Traités, *de la Noblesse de race, de la Noblesse civile & des Immunités des non-nobles.*

Louis, fils de Florentin, capitaine dans le régiment de Saint-Etienne, fut tué à Philisbourg en 1644.

Jean Thierriat, frère de Louis, premier capitaine au régiment de la Ferté-Senneterre, fut tué au siége de Montmédy en 1657, à la tête de ce régiment.

Odet, autre frère, capitaine dans le régiment de Champagne, tué à Valenciennes en 1656.

Michel, autre frère, capitaine dans le régiment de la Ferté, tué à Dole en 1667.

Charles, autre frère, se signala en Hongrie, où il fut blessé.

Henri, fils de Charles, capitaine de dragons dans le régiment du Roi, fut tué à la bataille de Fleurus, le 1 juillet 1690.

Jean, capitaine dans le régiment de Piémont, fils de Jean nommé ci-dessus & tué à Montmédy, fut aussi tué à Gironne en 1684.

THOMAS. M. Thomas, de l'Académie française, est un des écrivains qui ont le plus honoré les lettres. Ses talens, l'usage qu'il en a fait, son caractère, sa conduite, tout en lui a mérité de servir de modèle. Ses talens, comme tous ceux qui ont de l'éclat, & qui se distinguent par une physionomie particulière, ont eu plusieurs imitateurs qui, n'ayant pas comme lui le mérite de l'originalité, sont restés au dessous de lui. Ses vertus ont eu moins d'imitateurs. Sa première passion, dit M. le comte de Guibert, son successeur à l'Académie française, fut l'amour de la vertu, la seconde fut l'amour de la gloire. En entrant dans l'Académie, il avoit juré de se dévouer pour jamais à la vérité, à la vertu; il ne laisse ni une action ni un écrit qu'on ne puisse placer à côté de ce serment.

M. Thomas perdit son père, étant encore dans l'enfance; une mère, digne de présider à l'éducation d'un homme vertueux, le destina d'abord au barreau; mais les lettres le réclamoient & l'entraînoient. Ici M. de Saint-Lambert, qui, en qualité de directeur de l'Académie, recevant M. de Guibert à la place vacante, partageoit avec lui l'heureuse fonction de louer M. Thomas, raconte une anecdote qui prouve bien que, comme l'avoit dit M. de Guibert, l'amour de la vertu l'emportoit encore chez M. Thomas sur l'amour de la gloire. « Il étoit, dit M. de Saint-Lambert, enivré de » ses espérances, lorsque sa mère vint le trouver, » & lui reprocher d'oublier l'étude des lois. Com- » ment pouvoit-il négliger les moyens de parvenir » à une fortune qu'il auroit partagée avec elle & » avec ses autres enfans? Elle versa quelques » larmes: M. Thomas les vit couler. Il rassembla » tous ses ouvrages; il les jeta au feu en présence » de sa mère, & les vit brûler en fondant en » larmes. Il n'a jamais fait de sacrifice qui lui ait » autant coûté. Mais il a dit, & il faut l'en croire, » que le souvenir de cette action avoit été pendant » toute sa vie le plus délicieux de ses souvenirs. »

Sa mère lui ayant permis depuis de se livrer à ses goûts, indulgence dont il faut faire honneur, ou à sa tendresse, ou à ses lumières, M. Thomas, comme pour l'en récompenser, la plaça, d'une manière aussi noble que touchante, dans sa belle *Ode sur le Tems*, couronnée en 1762 à l'Académie française:

Si je devois un jour pour de viles richesses,
Vendre ma liberté, descendre à des bassesses;
Si mon cœur par mes sens devoit être amolli:
O tems! je te dirois: Préviens ma dernière heure,
Hâte-toi, que je meure;
J'aime mieux n'être pas que de vivre avili.

Mais si de la vertu les généreuses flammes
Peuvent de mes écrits passer dans quelques ames;
Si je peux d'un ami soulager les douleurs,
S'il est des malheureux dont l'obscure innocence
Languisse sans défense,
Et dont ma foible main doive essuyer les pleurs:

O tems! suspends ton vol, respecte ma jeunesse;
Que ma mère, long-tems témoin de ma tendresse,
Reçoive mes tributs de respect & d'amour;
Et vous, gloire, vertu, déesses immortelles,
Que vos brillantes ailes
Sur mes cheveux blanchis se reposent un jour.

Ce ne sont pas seulement de beaux vers que nous présentons ici à nos lecteurs, c'est M. Thomas tout entier, c'est le tableau le plus vrai de son ame, c'est l'histoire de toute sa vie.

M. Thomas fut célèbre dès le collége, par l'éclat que ses succès répandirent sur l'institution des prix publics de l'Université, institution nouvelle alors. Mais le premier ouvrage par lequel il fut connu dans le monde fut une ode à M. de Séchelles, alors contrôleur-général. Cette ode annonçoit dès-lors un homme & un poète.

En 1759 parut le poème de *Jumonville*: cet officier français avoit été tué par les Anglais, dans une occasion où sa mort pouvoit être diversement interprétée, selon les intérêts & les vues politiques. Nous ne balançâmes pas, en France, à le regarder comme assassiné, à faire de cet attentat le motif d'une guerre, à réclamer la vengeance & les secours de l'Europe & de l'Amérique. Cependant s'il fut assassiné, l'assassin étoit ce même Wasington que nous avons tant célébré depuis, comme le héros de l'Amérique anglaise; mais en 1754, lorsqu'il servoit & commandoit les Anglais, il étoit pour nous un monstre digne des plus grands châtimens. M. Thomas, bon citoyen, & surtout ennemi de toute violence, fut aisément entraîné par les déclamations du tems; il les crut & ne les jugea point du fond du collége de Beauvais, où il avoit été fait professeur en sortant de ses classes. En conséquence de l'esprit public qu'il voyoit régner autour de lui, en rendant à la mémoire de M. de Jumonville les honneurs toujours dus aux victimes d'Etat, il maltraita fort les Anglais & Wasington. Grande leçon pour les hommes de génie, de ne pas trop se hâter de saisir ces sujets historiques & politiques avant que le tems ait calmé les passions, changé les intérêts & dévoilé la vérité. On a dit que nul ne devoit être nommé *grand* ni *heureux* avant qu'on eût vu la fin de sa vie: peut-être aussi personne, avant ce terme fatal, ne doit-il être jugé, surtout défavorablement, dans des ouvrages consacrés à la postérité. Ce poème, au reste, confirma les espérances que les premiers essais de M. Thomas avoient fait naître; mais bien-

tôt il ne s'agit plus d'essais ni d'espérances. Une noble & vaste carrière s'ouvre devant M. Thomas: il entre dans la lice au moment où l'Académie française propose, pour sujet de ses prix, l'éloge des grands-hommes en tout genre. M. Thomas va célébrer la vertu & la gloire : le voilà dans son élément. Ce fut alors qu'on vit paroitre, d'année en annee, cette belle suite d'éloges sublimes, tous couronnés, & dont le moindre mérite est de l'être, & qui, entremêlés de poèmes pareillement couronnés ou dignes de l'être, tels que l'*Epitre au Peuple*, l'*Ode sur le Tems*, ont porté rapidement en triomphe M. Thomas à l'Académie française, où il entra, dit M. de Guibert, comme les anciens vainqueurs montoient au capitole, précédes de leurs trophées & aux acclamations de tous les ordres de citoyens. Ce triomphe fut d'autant plus applaudi, que, par un trait d'équité généreuse, qui étoit parfaitement dans son caractère, M. Thomas avoit refusé d'en avancer le moment. Ecoutons parler M. de Saint-Lambert.

« On avoit placé M. Thomas dans un poste honorable, auprès d'un ministre qui lui marquoit de la confiance & même de l'amitié; mais ce ministre attribua une plaisanterie qui répandoit du ridicule sur sa société, à un homme de lettres aujourd'hui l'un des membres les plus illustres de cette Académie. M. Thomas étoit son ami, & connoissoit son innocence : on en pouvoit donner des preuves, mais il auroit fallu perdre les vrais auteurs de la plaisanterie, & l'ami de M. Thomas ne put y consentir. Le ministre, pour empêcher d'entrer à l'Académie un homme de lettres dont il croyoit avoir à venger sa société, voulut engager M. Thomas à demander une place qui vaquoit; il ne put l'y déterminer, & fut mécontent. Il ne renvoya pas M. Thomas, si ce n'est pas renvoyer l'homme de bien qu'on a aimé, que de le traiter avec indifférence. M. Thomas demanda la permission de se retirer. »

Voilà M. Thomas & son illustre ami, non-seulement justifiés (ils étoient au dessus de l'apologie), mais même convaincus d'un procédé généreux dont ils furent victimes l'un & l'autre. Mais comment le véritable auteur de la plaisanterie, quelle que fût sa faute & quelque danger qu'il y eût pour lui à l'avouer, ne la révéloit-il pas lui-même. Cet aveu, mêlé d'excuses, auroit eu un air de générosité, propre à désarmer la vengeance. Comment souffroit-il que l'innocent fût puni pour le coupable, qu'il fût traité avec une rigueur qui auroit encore été excessive quand même elle n'eût pas été injuste? Car tout le monde sait combien fut éclatante alors la disgrace de l'homme déjà célèbre sur qui elle tomba, & qui n'a cessé depuis d'ajouter à sa gloire. Il perdit des places avantageuses, sa fortune fut renversée, & le coupable put voir tout cela d'un œil tranquille, ainsi que le contre-coup qu'en ressentit M. Thomas! Au reste, nous ignorons quelles peuvent avoir été les causes particulières de ce silence qui nous étonne.

Les flatteurs du ministre, & ceux qui, pour l'intérêt de leur haine, l'excitoient à la vengeance, osoient bien accuser M. Thomas d'ingratitude, pour n'avoir pas voulu servir le ressentiment de son bienfaiteur, ressentiment qu'il savoit n'être pas fondé. Quoi! si mon bienfaiteur est vindicatif & injuste, ou si on le rend tel, il faut que je serve son injustice, sous peine d'ingratitude? Ainsi la reconnoissance, ainsi les vertus deviendroient l'instrument du vice. Une si étrange morale ne pouvoit être dans les principes de M. Thomas.

Un magistrat, membre de l'Académie, avoit fait un réquisitoire, dans lequel des gens de lettres distingués, qu'il n'aimoit pas, se crurent désignés d'une manière injurieuse & injuste. Dans ces conjonctures arriva la réception de M. l'archevêque de Toulouse à l'Académie; M. Thomas le recevoit en qualité de directeur. Le discours de M. Thomas, composé avant le réquisitoire, & où il ne pouvoit avoir eu en vue le magistrat, contenoit, contre les ennemis & les détracteurs des lettres, quelques phrases générales, dont le public s'avisa de faire au magistrat une application contraire aux vues du directeur; ce qui rendit la séance fort désagréable pour tous deux. Le magistrat, irrité, courut se plaindre à M. le chancelier de Maupeou, alors en place. Le chancelier n'avoit jamais lu, & n'aimoit pas ceux qui lisoient; il saisit cette occasion de traiter en coupable l'Aristide de la littérature, qu'il étoit las d'entendre appeler le *juste*. Il se fit remettre le manuscrit, en défendit l'impression, & menaça M. Thomas de la Bastille si, par quelque moyen que ce pût être, le discours venoit à paroitre imprimé. M. Thomas, qui voyoit les dispositions de ce ministre, & qui connoissoit, par la voix publique, de quoi il étoit capable, craignit que, pour effectuer la menace de la Bastille, quelque perfide imprudence ne laissât tomber le manuscrit entre les mains d'un imprimeur. Il eut la présence d'esprit & le courage de répondre: *Si l'on me rend responsable des évènemens, le manuscrit ne doit pas rester dans d'autres mains que les miennes.* Le chancelier surpris n'osa le refuser.

Parmi beaucoup d'amis respectables, M. Thomas en eut un plein d'esprit, de talens, de sentimens honnêtes & de principes vertueux, mais qu'une indomptable impétuosité de caractère, une inquiétude dévorante, jetoient à tout moment dans des transports de fureur, & rendoient d'un commerce insupportable; c'est l'auteur *des Fausses Infidélités, de la Mère jalouse* & de plusieurs autres ouvrages, ou bons, ou du moins bien écrits. C'est de lui qu'on put toujours dire :

Æstuat ingens
Imo in corde pudor, mixtoque insania luctu
Et furiis agitatus amor & conscia virtus.

C'est lui qui, plus poète encore par la manie de

lire ses vers à tout le monde, que par le talent de les faire, arrivant chez M. Colardeau, alors mourant, après lui avoir demandé des nouvelles de sa santé, légérement & pour la forme, se mit à lui lire sa comédie de l'*Homme personnel*, & à qui M. Colardeau dit : *Vous avez oublié un trait bien essentiel dans votre* HOMME PERSONNEL ; *c'est d'aller lire sa pièce toute entière à un ami mourant.*

Tel étoit M. Barthe ; tel qu'il étoit, M Thomas le supporta vingt ans, l'aima toujours, le calma quelquefois, & lui ayant survécu, le regretta toute sa vie. Ce n'est pas là le moindre éloge de l'ame de M. Thomas.

Il fut dédommagé de cette perte par un autre ami d'un grand talent, d'un caractère beaucoup plus aimable, & qui n'a laissé que des regrets aux honnêtes gens, dont des conjonctures malheureuses l'ont séparé.

M. Thomas est mort, en 1785, chez M. l'archevêque de Lyon (Montazet, son confrère à l'Académie), dont il a reçu, dans cette triste circonstance, tous les secours, toutes les consolations de la religion & de l'amitié : voilà le fait raconté dans toute la simplicité de l'histoire ; le voici embelli par l'éloquence, mais sans rien ajouter ni ôter à la vérité. « Il faut, dit M. de Guibert, » que j'acquitte, & la dette de M. Thomas & la » vôtre, & celle de tous les amis des lettres & de » la vertu, envers l'hôte généreux chez lequel il » a terminé ses jours. Je croirois offenser un prélat, » voué par état & par penchant à la bienfaisance » & à l'hospitalité, si je le louois d'avoir rempli » envers un homme célèbre, & qui tenoit à lui » par les liens de la confraternité littéraire, un » devoir qu'il eût sans doute également pratiqué » envers un étranger inconnu & malheureux. Mais » toutes les vertus s'embellissent encore par la » manière dont elles sont exercées ; mais celles » d'un homme éclairé reçoivent de ses lumieres » un caractère & des formes qui ajoutent à leur » charme. Ainsi la sensibilité profonde qu'il a » marquée, la pitié à la fois délicate & coura» geuse par laquelle il a consolé ses derniers » momens, les larmes qu'il n'a pas cru que la sé» vérité du sacerdoce défendît d'accorder au talent » & à la gloire, le marbre religieux & sensible » dont il honore sa cendre, méritent que je lui » adresse ici des remercimens publics. Massillon » & Fléchier eussent fait comme lui ; mais il est » beau de marcher sur leurs traces, & quand on » les rappelle par son éloquence, de faire aussi » souvenir d'eux par ses actions. »

M. de Saint-Lambert dit que M. Thomas a dû à son caractère le genre, les beautés & même les défauts de ses ouvrages ; qu'il n'a ni l'éloquence de Cicéron, ni celle de Bossuet, mais peut-être celle qui auroit convenu à Caton d'Utique. On pourroit ajouter qu'il fut peut-être déplacé dans son siècle, comme on a dit que Caton l'avoit été dans le sien, & à peu près par les mêmes raisons ; mais pour ne parler que de son style, il n'a pas réuni tous les suffrages, & depuis sa mort on le lit & on le vante moins. L'abbé d'Olivet, qui vouloit qu'on ne lût que Cicéron, disoit : *Il a trop lu Tacite.* L'abbé de la Bletterie, qui avoit reçu de la nature quelque énergie, mais qui aimoit à s'en délasser par des phrases proverbiales & bassement familières, ne parloit qu'avec colère du style de M. Thomas, qui lui paroissoit roide & tendu. L'abbé le Batteux, dont le vol ne s'élevoit jamais bien haut, le perdoit de vue dans les nues, & l'accusoit d'emphase & d'enflure. L'abbé Arnauld, lisant le compte que rendoit, ou plutôt la parodie que faisoit un journaliste satyrique d'un ouvrage de M. Thomas, disoit : *Je ne peux pas m'empêcher de rire de tous ces petits coups d'épingle donnés dans les vessies de M. Thomas.* Hélas ! que parloit-il de vessie, lui dont le style toujours si fortement figuré dans la conversation même la plus simple, chargé de métaphores souvent ingénieuses par la finesse des rapports, mais souvent outrées & bizarres, d'expressions pittoresques, mais hyperboliques, étoit toujours, sinon hors de la nature, du moins bien au-delà ?

L'élévation & l'énergie caractérisent l'éloquence de M. Thomas : son défaut est la continuité non interrompue de cette élévation & de cette énergie. M. Thomas semble ignorer cet art de s'élever & de descendre tour-à-tour, art qui tient de la souplesse, qui répand de la variété par cette alternative même, & qui, ramenant le lecteur à sa portée ordinaire, le délasse des fatigues du vol élevé qu'on lui a fait prendre. Descendre ainsi ce n'est pas tomber, c'est se reposer & reprendre haleine.

Ut speciosa dehinc miracula promat.

Un homme de lettres, ami & admirateur de M. Thomas, en a porté ce jugement :

« Son style, ferme, fier & toujours soutenu dans » sa majesté sublime, ne laisse rien à desirer, si ce » n'est peut-être qu'il soit d'une perfection moins » égale, &

« Que, monté sur le faîte, il aspire à descendre. »

Son grand ouvrage sur les Eloges, si modestement intitulé *Essai*, est un magnifique exemple de l'emploi que le génie sait faire des richesses de l'érudition.

M. de Guibert donne une haute idée du grand poème épique, projeté & composé en partie par M. Thomas : il fait regretter les fragmens qu'on auroit pu en donner. Nous ignorons pourquoi ils n'ont point paru.

M. Thomas paroît avoir peu connu ces passions enchanteresses qui tourmentent tant les humains, en leur montrant toujours le bonheur qui les fuit toujours. Sa devise auroit pu être :

Exultantiaque haurit
Corda pavor pulsans laudumque arrecta cupido.

Ce qu'il auroit pu dire de plus tendre à la personne qui a pu lui être la plus chère, c'est :

Vous serez, après la gloire,
Ce que j'aimerai le mieux.

THRASEAS PÆTUS. (*Hist. rom.*) A cet article, dans le Dictionnaire, il n'y a que le nom, sans aucun récit, qui a sans doute été oublié. Thraseas Pætus étoit un sénateur stoïcien, sous l'empire de Néron, le plus vicieux & le plus criminel des Princes. Il ne put retenir son indignation, & sortit du sénat lorsqu'on y lut la lettre infâme que Sénèque avoit eu la foiblesse de composer au nom de Néron, pour justifier l'assassinat de sa mère, en la calomniant & l'accusant d'avoir voulu le faire périr lui-même. Néron ne pardonna jamais à Thraseas ce trait d'une vertu vigoureuse. Burrhus, dans *Britannicus*, en parlant d'un tems où Néron, déjà tyran, n'avoit pas encore paru capable de ces grands crimes, dit pour prouver que Néron respectoit encore la vertu :

Thraseas au sénat, Corbulon dans l'armée,
Sont encore innocens malgré leur renommée.

Tacite dit que quand Néron, après avoir immolé plusieurs personnages illustres, fut parvenu par degrés à vouloir faire disparoître de la terre la vertu même, il fit périr Thraseas Pætus & Bareas Soranus. *Trucidatis tot insignibus viris, ad postremum Nero* VIRTUTEM *ipsam excindere concupivit, interfecto Thraseâ Pæto & Bareâ Sorano.* Thraseas mourut avec le même courage qu'il étoit sorti du sénat, consolant ses parens & ses amis, renvoyant ceux dont la douleur s'annonçoit par des signes trop éclatans, empêchant Arrie sa femme de suivre l'exemple d'Arrie sa mère en périssant avec son mari, & lui recommandant de se conserver pour leur fille, qui n'avoit plus qu'elle d'appui, disant à un jeune homme qu'il avoit admis à ses derniers momens : « Nous vivons dans un tems où il est bon que vous ayez sous les yeux l'exemple d'une mort supportée avec constance, & faisant de son sang une libation à Jupiter *libérateur*, qui le délivroit du moins des misères de la vie. »

THRASYLAUS, (*Hist. anc.*) : c'est le nom d'un Athénien, qui croyoit que tous les vaisseaux qui abordoient au port Pirée lui appartenoient. Cette erreur étoit l'effet d'une maladie dont on parvint à le guérir à force de remedes ; mais revenu dans son bon sens, il regretta sa maladie, & demanda pourquoi on avoit eu la cruauté de lui ôter une erreur qui le mettoit en possession de tout sans rien ôter à personne. Horace raconte une chose à peu près semblable d'un Argien, dont la folie étoit de se croire toujours au spectacle, applaudissant avec transport à des tragédies superbes :

Fuit haud ignobilis argis
Qui se credebat miros audire tragœdos,
In vacuo lætus sessor plausorque theatro,
Cætera qui vitæ servaret munia recto
More, bonus sanè vicinus, amabilis hospes,
Comis in uxorem, posset qui ignoscere servis
Et signo læso non insanire lagenæ,
Posset qui rupem & puteum vitare patentem.
Hic ubi cognatorum opibus curisque refectus
Expulit helleboro morbum bilemque meraco,
Et redit ad sese, pol! me occidistis, amici,
Non servâstis, ait, cui sic extorta voluptas,
Et demptus per vim mentis gratissimus error.

C'est à un habitant d'Abydos, non d'Argos, qu'Aristote donne la même aventure, & le savant M. Dacier nous apprend que le nom de cet heureux malade étoit Lycas.

THRASYLLE. (*Hist. anc.*) Thrasylle est un nom commun à plusieurs savans chez les Grecs. Plutarque en cite trois : l'un est le plus célèbre de tous, versé dans presque toutes les sciences, grand philosophe pythagoricien & platonicien, grand astrologue, grand musicien, qui dut principalement à son astrologie la faveur dont il jouit auprès d'Auguste & de Tibère. Le second est un philosophe cynique, contemporain du vieil Antigone, l'un des successeurs d'Alexandre. Le troisième étoit de Mendès, ville d'Egypte : on ignore en quel tems il vivoit. Plutarque, si pourtant il est l'auteur du livre des fleuves qui lui est attribué, spécifie trois ouvrages de ce Thrasylle de Mendès. Quant au premier, quand nous disons que c'étoit l'astrologue, contemporain & favori d'Auguste & de Tibère, c'est en suivant l'opinion de M. l'abbé Sévin, qui, dans ses *Recherches sur la vie & sur les ouvrages de Thrasylle*, insérées au tome X des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres*, ne fait qu'un seul & même personnage de Thrasylle l'astrologue & de Thrasylle le musicien, ou Thrasylle de Phlionte ; mais M. Burette, tome XIII du même Recueil, pag. 287 & suiv., distingue ces deux Thrasylles, que M. l'abbé Sévin n'a confondus que parce que l'astrologue a aussi été musicien & a même écrit sur la musique. M. Burette établit que l'astrologue n'étoit musicien qu'en théorie & que comme mathématicien, rapportant les sons, les intervalles, &c. la melopée, à la science des nombres ; au lieu que le Thrasylle de Phlionte étoit un musicien praticien, qui, comme Pindare, Simonide & Tyrrée, joignoit le mérite de la poésie lyrique à celui de la musique, & composoit, comme eux, des airs & des chants qui s'exécutoient aussi sur les instrumens.

TOUCHET (MARIE). (*Hist. mod.*) (*Voyez*, dans ce Supplément, l'article *Auvergne*, Charles de Valois, comte d'.)

TRÉBATIUS, (*Hist. rom.*), nom d'un jurisconsulte romain, auquel Cicéron adresse un assez grand nombre de lettres, & avec lequel il prend, plus qu'avec aucun autre, le ton de la plaisanterie & de la familiarité. C'est apparemment le même Trébatius qu'Horace prend pour interlocuteur dans la première satyre du second livre, où il se fait conseiller par ce jurisconsulte, d'abjurer la satyre dont il prend le parti contre lui.

Sunt quibus in satyrâ videor nimis acer & ultrà
Legem intendere opus; sine nervis altera, quidquid
Composui, pars esse putat, similesque meorum
Mille die versus componi posse. Trebati,
Quid faciam praescribe. — Quiescas. — Ne faciam, inquis,
Omninò versus. — Aio. — Peream malè, si non
Optimum erat, verùm nequeo dormire.

Le jurisconsulte, fatigué de ses excuses & de ses prétextes, finit par l'avertir que les lois punissent les vers satyriques.

Sed tamen ut monitus caveas, ne fortè negoti
Incutiat, tibi quid sanctarum inscitia legum,
Si mala condiderit in quem quis carmina, jus est
Judiciumque.

C'est ici qu'Horace s'en tire par cette plaisanterie.

Esto, si quis mala, sed bona si quis
Judice condiderit laudatus Caesare, si quis
Opprobriis dignum latraverit integer ipse,
Solventur risu tabulae, tu missus abibis.

TUTOR. (*Voyez*, dans ce volume, l'article *Civilis.*)



VACHET. C'est le nom, 1°. de Pierre-Joseph *du Vachet*, oratorien, mort vers le milieu du dix-septième siècle. On a imprimé, en 1664, à Saumur, un recueil de ses poésies latines;

2°. De Jean-Antoine *le Vachet*, prêtre, instituteur des Sœurs de l'*Union chrétienne*, & directeur des Dames hospitalières de Saint-Gervais, auteur de quelques ouvrages ascétiques assez ignorés, mort le 6 février 1681;

3°. De Benigne *Vachet*, prêtre missionnaire, employé, pendant la plus grande partie de sa vie, dans les travaux de la mission; en Asie, à Siam; à la Chine; en Afrique, à Alger & dans d'autres contrées. Né à Dijon; mort à Paris le 19 janvier 1720.

VAILLANT. Ajoutons aux savans de ce nom, dont il est parlé dans le Dictionnaire, Germain *Vaillant* de Guellis, abbé de Paimpont, en latin *Germanus Valens Guellius Pimpontius*, né à Orléans. Il s'éleva, par son mérite littéraire, à l'évêché de cette ville, mais il n'en fut pas longtems évêque; il paroît qu'il fut nommé à cet évêché en 1586, & il mourut le 25 septembre 1587, à Meun-sur-Loire, maison de campagne des évêques d'Orléans. Il étoit savant dans la langue grecque, & fut regardé comme un des bons poètes du seizième siècle. François I estimoit beaucoup son savoir & ses lumières. Divers savans, Scioppius, Sainte-Marthe, en parlent avec éloge.

VALAVOIRE. M. de Valavoire fut un officier de marine fort célèbre du tems de Louis XIV. Il l'est surtout par deux grandes expéditions, celle de Naples en 1644, & celle de Messine en 1675. En 1647 la *fidelle* ville de Naples s'étant révoltée contre l'Espagne, se déclara république le 17 octobre, & prenant pour modèles Venise & Gênes, nomma pour Doge le duc de Guise, Henri, petit-fils du *Balafré*, le même que le cardinal de Richelieu, en 1641, avoit fait décapiter à Paris en effigie. Le duc de Guise, sans être formellement autorisé par la France, s'étoit livré en aventurier à cette entreprise. Après quelques succès brillans, il eut de grands revers, fut fait prisonnier, &, n'étant autorisé de personne, il alloit être traité en criminel, & ne fut sauvé que par la clémence de Philippe IV, qui se contenta de le tenir en prison, & à la générosité du grand Condé, qui, pour prix des services qu'il rendoit à l'Espagne, demanda & obtint la liberté du duc de Guise.

En 1654 le même duc de Guise fit une seconde entreprise sur Naples, mais il eut soin de se faire autoriser par la France. Il obtint un ordre d'armer à Toulon une flotte dont il auroit le commandement. Cette flotte sortit du port de Toulon le 5 octobre 1654, &, après avoir essuyé beaucoup de contre-tems, elle arriva le 13 novembre à la vue de Castellamare, à quelques lieues de Naples. Le gouverneur de Castellamare, sommé de se rendre, répondit avec fierté. Le duc de Guise fit sa descente, &, bien secondé par de bons officiers français à la tête desquels étoit le marquis de Valavoire, gentilhomme provençal, il se rendit promptement maître, & de la ville, & du château; mais les ordres du Roi pour l'approvisionnement de la flotte & pour tout ce qui pouvoit faire réussir l'entreprise, ayant été mal exécutés, le duc de Guise, Valavoire & ses Français signalèrent, dans divers combats, une valeur héroïquement stérile. Cette seconde expédition du duc de Guise dans le royaume de Naples fut pour lui, comme la première, sans succès & non pas sans gloire.

Valavoire fut plus heureux dans l'expédition de Messine: son entrée dans cette ville fut le triomphe d'un sauveur, d'un libérateur. Il prépara l'entrée plus triomphante encore dans cette ville, de M. de Vivonne, commandant en chef de la flotte française; il partagea la gloire de ce général & du commandeur de Valbelle, à la prise & à la bataille d'Agousta, où Ruyter reçut le coup mortel, & à la bataille de Palerme, qui consomma la réduction de la Sicile. (*Voyez* l'article suivant, *Valbelle*.)

VALBELLE. La maison de Valbelle tire son origine des anciens vicomtes de Marseille, qui avoient une origine commune avec les comtes de Provence & de Forcalquier. La branche de Valbelle étoit déjà formée & détachée du tronc commun dès l'an 1055.

Guillaume I, né en 1102, ayant eu en partage la terre de Valbelle, en prit le nom qu'il transmit à sa postérité; il figura dans les Croisades, fit plusieurs voyages à la Terre-Sainte, & s'attacha, comme parent, à la cour des comtes de Provence.

Son fils, son petit-fils, son arrière-petit-fils, prirent des alliances dans les maisons de Sabran, d'Oraison & d'Agoult.

Geoffroi II, seigneur de Valbelle, petit-fils du dernier des trois Valbelle que nous venons d'indiquer par leurs relations avec Guillaume I, se signala par sa valeur & ses services sous le roi de Naples, Robert. En 1327 il leva, en Provence, des troupes qu'il conduisit dans le royaume de Naples, au secours de Charles, duc de Calabre, fils de ce roi Robert.

Geoffroi de Valbelle, petit-fils de Geoffroi II,

périt glorieusement l'an 1433, en défendant la ville de Marseille lorsqu'Alphonse, roi d'Arragon, s'en rendit maître.

Un autre Geoffroi, frère aîné de celui-ci, fut employé utilement par Marie de Blois, comtesse de Provence, mère & tutrice de Louis II, roi de Naples, à faire cesser les troubles de la Provence. Il fut le trisaïeul de Honoré de Valbelle, qui se signala deux fois, & toutes les deux fois avec un plein succès, dans la défense de Marseille, d'abord contre le connétable de Bourbon, qui fut obligé d'en lever le siége en 1524, ensuite contre Charles-Quint, qui, dans sa fameuse & malheureuse expédition de Provence, en 1536, tenta vainement de surprendre Marseille, & n'osa pas même en former le siége. Honoré a laissé des Mémoires écrits de sa main, sur cette double défense de Marseille.

Cosme, premier du nom, sire de Valbelle, fils d'Honoré, fut capitaine de cinquante hommes d'armes sous François I, & se distingua par sa valeur à la bataille de Cerisoles, en 1552, sous Henri II. Il commanda trois galères qu'on envoyoit dans le royaume de Naples, au secours du prince de Salerne. En 1553 il fut employé avec M. de Thermes, à la prise de l'île de Corse. Henri II lui donna la charge de pannetier ordinaire de sa Maison.

Antoine, fils de Cosme, fut aussi capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roi, & commandant d'une de ses galères. Il commanda sur terre les troupes de Provence à l'attaque de la ville de Cuers, sous les ordres du comte de Tende, gouverneur de cette province. Il commanda, en 1579 & en 1584, celles que la ville de Marseille leva contre les Huguenots, dont Henri IV étoit alors le chef, c'est-à-dire que Marseille étoit alors ligueuse; mais Henri III, qui régnoit alors, s'étoit fait déclarer chef de la Ligue.

Cosme II, fils d'Antoine, fut capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances du Roi, & commandant d'une galère au combat des galères de France contre celles d'Espagne, sous Louis XIII, en 1638; le 15 août, devant Gênes, âgé de soixante-dix ans; il reçut douze blessures, &, ne pouvant plus combattre ni même se soutenir, il se fit attacher au mât de sa galère, & continua de donner ses ordres avec tant de sang froid & de présence d'esprit jusqu'à son dernier moment, qu'il assura en mourant la victoire à son parti. Louis XIII écrivit, à ce sujet, à Jean-Philippe, fils de Cosme II, une lettre de consolation sur la perte d'un tel père, dont il lui donna toutes les charges.

Ce fils, Jean-Philippe, digne de cette faveur, étoit lieutenant de la galère que commandoit son père à ce combat naval de 1638, où Cosme fut tué. Jean-Philippe y fut blessé & fait prisonnier; il se distingua aussi aux siéges d'Orbitello, de Tarragone & du cap de Quiers. Il mourut d'une blessure qu'il avoit reçue à la tête.

Cosme III, fils de Jean-Philippe, suivit Louis XIV en Flandre, en Hollande, en Allemagne, en Franche-Comté; au passage du Rhin, il traversa le fleuve à la nage à la tête d'un escadron des gardes-du-corps; à la prise de Maestricht, il fut enterré sous un fourneau & blessé; à la bataille de Senef, il reçut plusieurs contusions, & resta seul officier de l'escadron des gardes-du-corps qu'il commandoit, tous les autres ayant été tués ou blessés. Au combat de Cokesberg près Strasbourg, en 1677, le 7 octobre, avec la seule compagnie de chevau-légers, il battit quatre escadrons des Impériaux, qui avoient cru l'envelopper.

Dans la branche de Montfuron-Ribiès, Bruno de Valbelle-Montfuron, chevalier de Malte, capitaine de galère, chef d'escadre, mourut le 2 août 1702, à Lisbonne, où il commandoit les galères du Roi.

Joseph, frère de Bruno, & comme lui chevalier de Malte, fut tué à la bataille de Senef, auprès du marquis de Valbelle, Cosme III, son parent, dont il vient d'être parlé plus haut.

Dans la branche de Tourves, Léon de Valbelle, tige de cette branche, capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances du Roi, servit longtems avec distinction, & fut député pour la noblesse de Provence aux états-généraux de 1614.

Jean-Baptiste de Valbelle, marquis de Tourves, son fils, eut huit fils, dont les 4e. 5e. 6e. & 7e., Alphonse, capitaine de vaisseau; Ignace, enseigne de vaisseau; Bertrand & Pierre, tous quatre chevaliers de Malte; & le dernier (Pierre), tué au service de la Religion. Le huitième & dernier (François de Valbelle de Tourves) fut évêque de Saint-Omer, ainsi qu'un de ses neveux, Alphonse-Joseph de Valbelle de Tourves.

Un frère de celui-ci, Claude-Léon, chevalier de Malte, guidon des gendarmes de Berry, fut blessé au combat d'Oudenarde en 1708, & tué en 1709 à la bataille de Malplaquet.

La branche de Marargues-Rians a aussi produit des guerriers distingués & utiles à l'Etat.

La branche de Tourves, qui vient d'être mentionnée, a fini par des présidens au parlement de Provence.

Nous nous sommes réservé de terminer cet article par le nom d'un des personnages les plus illustres de cette Maison, le commandeur de Valbelle, Jean-Baptiste, un des fils de ce Cosme II, dont nous avons parlé dans la liste des guerriers de la branche aînée: c'est ce Cosme II, le héros du combat de 1638 devant Gênes. Les Génois lui firent, dans cette ville, de magnifiques obsèques. S'il n'a pu être réuni à ses ancêtres, dans la chapelle consacrée à leur sépulture, chez les grands Carmes de Marseille, son épitaphe, qu'on annonce comme un digne objet de curiosité, y tenoit sa place parmi eux, & une place distinguée.

Jean-Baptiste, son second fils, est celui dont nous

nous parlons ici. Chevalier de Malte, il se signala jeune encore au service de cette religion, & mérita dès-lors d'être fait capitaine de galère du Roi, ensuite de vaisseau, sous la régence d'Anne d'Autriche, & au milieu des troubles de la Fronde il fut toujours fidele à l'autorité légitime. Défenseur généreux de l'Etat contre les Espagnols, & de la religion de Malte contre les Turcs avant que Louis XIV eût créé la marine française, le commandeur arma plusieurs vaisseaux à ses dépens contre ces deux ennemis. En 1655 il se battit, pour soutenir l'honneur du pavillon français, contre quatre navires anglais avec un seul vaisseau; il démâta deux vaisseaux ennemis, & obtint une capitulation honorable, au moyen de laquelle il fut ramené dans les ports de France avec son équipage & son canon. En 1669 il commanda une escadre pour le secours de Candie, & en mena une autre sur les côtes de Tunis & d'Alger. Dans les combats de mer contre les Hollandais, en 1672 & 1673, il acquit beaucoup de gloire; mais c'est surtout l'expédition de Messine, en 1674 & les années suivantes, qui l'a immortalisé. Messine étoit partagée en deux factions: les Merli, partisans de l'Espagne, & les Malvizzi, qui se mirent sous la protection de la France. Le duc de Vivonne, qui se préparoit à conduire une armée navale en Catalogne, reçut de sa cour des ordres, en exécution desquels il détacha de sa flotte le commandeur de Valbelle avec une escadre de six vaisseaux de guerre & de trois brulots, pour aller au secours de Messine. Le commandeur de Valbelle parut à la vue de cette place le 28 septembre 1674, & doubla le phare. Aussitôt que les députés messinois, revenus avec l'escadre de Valbelle, eurent fait leur rapport au sénat, on arbora partout, au bruit des tambours & des trompettes, l'étendard & les armes de France; le lendemain on proclama Louis XIV roi & sauveur de Messine. Dans le même tems une flotte espagnole, venant de la Catalogne, s'avançoit avec confiance, voyant toujours flotter l'étendard d'Espagne sur les tours du chateau, qui se défendoit encore contre la ville; mais les Malvizzi ayant surpris ce chateau, la flotte espagnole n'arriva que pour voir cet étendard renversé faire place à l'étendard de France. Louis XIV se hâta d'envoyer de puissans secours à Messine, sous la conduite du marquis de Valavoire, qui entra dans Messine aux cris de *Vive le roi de France, notre maître & notre libérateur!* C'étoit le 3 janvier 1675.

Le duc de Vivonne lui-même partit, le 11 février, avec huit vaisseaux de guerre & trois brulots. La flotte espagnole voulut lui disputer le passage; Valbelle le lui ouvrit, & Vivonne, Valbelle & Valavoire réunis livrèrent un combat sanglant & opiniatre; enfin les Espagnols cédèrent la victoire & se retirèrent à Naples. Le duc de Vivonne entra en triomphe dans le port de Messine, & reçut, le 28 avril, au nom de Louis XIV & comme son vice-roi dans Messine, le serment de fidelité des habitans.

Vivonne prit encore, en Sicile, Agousta le 17 août. Les Etats-Généraux envoyèrent au secours de l'Espagne une flotte sous le commandement de leur célèbre Ruyter: Duquesne lui fut opposé. Il y eut entre eux, le 8 janvier 1676, vis-à-vis les côtes de la Calabre, un furieux combat: Ruyter, de son aveu, n'avoit rien vu de plus terrible. Divers renforts étant arrivés de part & d'autre, Ruyter voulut reprendre Agousta; Vivonne & Valbelle vinrent au secours. Alors se livra, le 22 avril, cette fameuse bataille d'Agousta, où Ruyter eut la jambe droite fracassée & la moitié du pied gauche emportée par un coup de canon parti du bord de Valbelle, qui commandoit l'avant-garde après la mort du vice-amiral François d'Almeras, tué dès le commencement de la bataille. Le siége d'Agousta fut levé, & Ruyter alla mourir de ses blessures dans le port de Syracuse. Le 3 juin suivant, troisième combat, qui fut absolument décisif, & où Vivonne & Valbelle détruisirent les restes de la flotte combinée d'Espagne & de Hollande devant Palerme; le vaisseau amiral espagnol prit feu, ainsi que quelques galères & trois vaisseaux hollandais; le vice-amiral d'Espagne & le contr'amiral hollandais sautèrent en l'air; les Espagnols ne furent plus en état de rien entreprendre en Sicile. L'an 1679 le commandeur de Valbelle fut chargé de chatier les corsaires de Tripoly, qui avoient exercé quelques pirateries contraires à leurs traités avec la France. Valbelle les réduisit à demander pardon & à mettre en liberté un grand nombre d'esclaves. Au retour de cette expédition, Valbelle fut nommé par le pape Innocent XI, bailli & grand-croix de l'Ordre de Malte. Valbelle mourut en 1681.

VALDAGNO (JOSEPH), médecin de Vérone, vivoit dans le seizième siècle; il a traduit en latin & enrichi de notes le Traité de Proclus sur le mouvement, & composé de son chef différens ouvrages de physique, de mathématiques & de médecine, notamment un Traité de l'usage de la thériaque dans les fièvres pestilentielles. Manget, dans sa Bibliothèque des auteurs qui ont écrit sur la médecine, & le marquis Maffei dans sa *Verona illustrata*, font mention de Valdagno & de ses ouvrages.

VALDÈS est le nom de divers personnages.

1°. Jean, jurisconsulte espagnol, fait chevalier par l'empereur Charles-Quint, alla se faire Luthérien en Allemagne, & entraina dans ce parti Pierre Vermilli, nommé Pierre Martir, & le fameux Bernardin Ochin, général des Capucins. Ce Jean Valdès avoit établi, dans le royaume de Naples, une église réformée: l'inquisition la dissipa. Jean Valdès mourut vers l'an 1540.

2°. Un autre Jean Valdès vivoit à Rome du

tems du pape Jules II. Il étoit jeune, beau, bien fait, aimable & riche. Il devint amoureux de la fille d'un sénateur, & offrit de l'epouser: le contrat de mariage dressé & signé, on apprend qu'il est engagé dans les Ordres & même prêtre. Sur la plainte du sénateur, Valdès est enfermé au château Saint-Ange; il offre d'épouser sa fiancée si le Pape veut lui accorder une dispense & lui permettre de renoncer à l'etat ecclésiastique. On crut apparemment la dispense possible, car sur cette promesse Valdès fut mis en liberté; mais pendant qu'on sollicitoit la dispense, Valdès se jeta par la fenêtre & se tua; sa maîtresse désolée vouloit en faire autant: on veilla sur elle, & elle finit par se faire religieuse.

3°. Jacques Valdès, espagnol comme le premier Jean, fut conseiller au conseil de Grenade. Il est auteur d'un livre dans lequel il prétend assurer à l'Espagne la préséance sur tous les autres Etats. Le fameux Jérôme Bignon lui fit l'honneur de le réfuter savamment & solidement, n'ayant alors que dix-huit ans. Jacques Valdès vivoit dans les seizième & dix-septième siecles.

VALEGERAN (Alexandre), jésuite, un des plus célèbres missionnaires de la Société dans les Indes, à la Chine, au Japon, mourut à Macao le 20 janvier 1606.

VALENS. A cet article, il n'est parlé, dans le Dictionnaire, que de deux Empereurs ou tyrans. Ce nom est aussi celui d'un médecin, un des amans de Messaline; d'un mathématicien célèbre du tems de Constantin-le-Grand; de deux évêques ariens du quatrième siècle, l'un évêque de Murse en Mœsie, l'autre de Milan; d'un professeur royal de Paris, natif de Groningue, qui vivoit sous Henri IV & sous Louis XIII, & qui est auteur d'une multitude de harangues & de poésies sur les principaux événemens de son tems, & sur divers autres sujets tant sacrés que profanes. Il s'appeloit, dans l'Université, *Petrus Valens*: son vrai nom hollandais étoit *Struck*. Né en 1561; mort en 1641.

VALLE ou VALLA. (*Hist. litt. mod.*) Laurent Valle, *Laurentius Valla*, l'un des plus savans hommes, des plus habiles humanistes & des plus sanglans critiques du quinzième siecle, ennemi & rival du Pogge; ces deux savans vomirent l'un contre l'autre des torrens d'injures, & faits pour honorer les lettres par leurs talens, les déshonorèrent autant qu'il étoit en eux par leurs fureurs. Laurent Valle eut le mérite de tirer la langue latine de la barbarie où l'avoient jetée depuis plusieurs siècles les écrits des scholastiques & de jurisconsultes; il lui rendit ses élégances perdues, mais il les employa trop à dire d'élégantes injures. *Acerrimâ mordacitate suâ &..... satyricâ perstrictione infamis*, comme l'appelle Sponde. Ce ne fut pas seulement à ses rivaux & aux écrivains de son tems qu'il se rendit redoutable; il n'épargna ni Aristote, ni Cicéron, ni Virgile en littérature; ni saint Augustin, ni saint Jérôme, ni saint Thomas d'Aquin en théologie: on l'accuse même de s'être vanté d'avoir dans son carquois des flèches contre le Messie lui-même. Son philosophe favori étoit Epicure, contre lequel tout le monde se déchaînoit alors, & l'écrivain dont il faisoit le plus de cas étoit Quintilien. On a dit de Laurent Valle dans une épigramme latine, que Jupiter l'auroit reçu dans le ciel s'il n'avoit craint sa langue & sa censure, & que Pluton n'osoit parler latin devant lui dans les enfers. Alphonse-le-Magnanime, roi d'Arragon & de Naples, voulut apprendre de lui le latin à cinquante ans, & sa protection fut souvent utile à Laurent Valle. Celui-ci, né à Rome en 1415, s'y étoit fait tant d'ennemis, qu'il fut obligé d'en sortir; il ne respectoit aucun des préjugés de la cour de Rome, & il osoit même y attaquer la prétendue donation de Constantin, bien reconnue aujourd'hui pour fausse, mais qui passoit alors pour l'article de foi le plus sacré. François Philelphe l'avoit cependant averti expressément de ne pas toucher à ce dogme délicat s'il n'étoit pas las de vivre. Sorti ou chassé de Rome, il choisit pour asile Naples & la cour d'Alphonse, où il trouva en effet de l'appui; mais les théologiens qu'il ne savoit pas ménager, l'y poursuivirent; il fut mis à l'inquisition, & condamné, dit-on, au feu; mais Alphonse vint à son secours, & Laurent Valle en fut quitte pour une abjuration & pour être fouetté par les inquisiteurs dans le cloître des Jacobins. Sponde du moins le rapporte ainsi; mais on trouve quelque difficulté à concilier ce traitement qu'on veut qu'il ait reçu de l'inquisition, avec l'accueil que lui fit à Rome, où il retourna, le pape Nicolas V, à la vérité grand ami des lettres, qui lui donna non-seulement la permission d'enseigner publiquement, mais encore une pension.

Si Laurent Valle eut beaucoup d'ennemis, il eut aussi ses partisans, comme en ont toujours les hommes célèbres, soit en bien, soit en mal. Vossius, dont le suffrage n'est certainement point à dédaigner, dit que Laurent Valle n'a pas été moins utile à la république des lettres, que Camille à la République romaine. On pourroit en effet lui appliquer le *Referentem signa Camillum*, par allusion aux élégances de la langue latine, qu'il a ramenées dans la littérature.

Outre cet excellent livre des élégances de cette langue, livre que ses ennemis lui ont vainement contesté, il a donné des traductions d'Homère, d'Hérodote, de Thucydide; elles sont peu estimées: il ne savoit pas aussi bien le grec que le latin. Il a écrit aussi l'histoire de Ferdinand, roi d'Arragon, père d'Alphonse-le-Magnanime son bienfaiteur, & un *Traité du Faux & du Vrai*. Ses ouvrages, recueillis en 1540 à Bâle, forment un volume in-folio.

Un autre Valla (Georges), médecin & pro-

fesseur de belles-lettres à Venise, est auteur d'un livre *De expetendis & fugiendis rebus*. Mort vers l'an 1460.

VALLERIOLA *ou* VARIOLA (FRANÇOIS), médecin & professeur en médecine à Turin, au seizième siècle, a joui d'une grande réputation, & de théorie, & de pratique. Il a beaucoup écrit sur son art. Mort vers l'an 1580.

VALLÈS (FRANÇOIS), dit *Covarrubias*, du nom du lieu de sa naissance dans la Vieille-Castille en Espagne, fut médecin du roi d'Espagne, Philippe II, & Manget dit que l'Espagne n'a jamais eu de médecin ni plus habile ni plus profondément savant; il a aussi beaucoup écrit sur son art, & très-bien; il a fait d'utiles Commentaires sur les principaux Traités de Gallien, sur les *Aphorismes* & le *Traité des Alimens* d'Hippocrate; il a aussi traduit du grec & commenté les huit livres de *la Physique* d'Aristote. On ignore le tems de sa mort.

VALLIÈRE (LA BAUME LE BLANC DE LA), (*Hist. de Fr.*), famille française, originaire du Bourbonnois.

1°. Perrin, seigneur de la Baume sur l'Allier, qui vivoit en l'an 1300, acquit du nom à la guerre.

Une branche de cette famille s'établit vers l'an 1400, au château de la Vallière en Touraine, dont elle tire son nom.

2°. Laurent le Blanc, second du nom, seigneur de la Vallière, fut tué au siége d'Ostende le 15 mars 1602.

3°. Charles de la Baume le Blanc son neveu, seigneur de la Gasserie, fut tué au siége de Spire.

4°. François de la Baume le Blanc, frère de Charles, fut choisi à vingt-six ans par le roi Louis XIII, pour servir sous le maréchal de Grammont en qualité de maréchal de bataille (& il n'y en avoit que deux alors); il se fit dans cet emploi une réputation qui s'étendit au-delà des bornes de la France. Il étoit chevalier de Malte, &, sur un bruit que les Turcs alloient attaquer cette île, le grand-maître s'empressa de le réclamer. Les Vénitiens lui offrirent aussi la charge de mestre-de-camp général de leur armée. Il resta au service de France, &, après avoir continué de se signaler en plusieurs occasions, il fut tué au siége de Lerida en 1644. On ajoute dans la nouvelle édition de Morery (de 1759), (qui mérite plus d'attention que les autres, parce qu'elle a été faite elle-même avec plus d'attention), que François de la Baume devoit commander l'armée de Catalogne après que le prince de Condé auroit repassé en France; en ce cas le siége de Lérida, où François fut tué, est celui de 1647, & non pas celui de 1644, car de 1644 à 1647 il y a trois siéges de Lérida: celui de 1644, c'étoient les Espagnols qui le faisoient, & il réussit. Les deux autres échouèrent, quoique formés par deux des plus grands généraux du siècle, le comte d'Harcourt-Lorraine & le grand Condé; celui du comte d'Harcourt en 1646, celui du prince de Condé en 1647. François de la Baume est auteur d'un livre intitulé *Pratique & Maximes de la guerre*.

5°. Louis, seigneur de Boële, fils des deux précédens, fut tué au siége de Damvilliers.

6°. Leur frère aîné, Laurent de la Baume le Blanc, troisième du nom, marquis de la Vallière, pouvoit dire:

Et si fata fuissent,
Ut caderem, meruisse manu.

Au passage de Brai il soutint presque seul tout l'effort des ennemis, en couvrant la retraite de l'armée. A la journée d'Avein, en 1635, il rompit le bataillon du général Lamboi; il ne se distingua pas moins aux batailles de Sédan & de Rocroi.

7°. Il fut père de la célèbre Louise-Françoise de la Baume le Blanc, duchesse de la Vallière, l'une des ames les plus tendres qui aient existé, & la seule maîtresse du Roi, peut être, qui ait véritablement aimé son maître: on sait avec quelle tendresse & quel désintéressement elle l'aima. On sait comment elle s'en punit: elle l'aimoit avant d'en être aimée, elle l'aima encore après. Elle pouvoit dire comme Zaïre:

Voulez-vous que ce cœur devant vous se déploie?
Sachez donc qu'en secret.....
Il soupiroit pour vous avant que vos tendresses
Vinssent justifier mes naissantes foiblesses;
Qu'il prévint vos bienfaits, qu'il brûloit à vos pieds,
Qu'il vous aimoit enfin lorsque vous m'ignoriez;
Qu'il n'eut jamais que vous, n'aura que vous pour maître.
J'en atteste le ciel que j'offense peut-être;
Et si j'ai mérité son éternel courroux,
Si ce cœur fut coupable, ingrat, c'étoit pour vous.

Il est très-vraisemblable que M. de Voltaire, en faisant ces vers, pensoit à mademoiselle de la Vallière. Louis XIV l'avoit aimée par reconnoissance, par le mouvement naturel de l'amour propre flatté, le hasard l'ayant rendu témoin des transports d'admiration & d'amour qu'il inspiroit à cette tendre fille, sur laquelle ses regards n'étoient point encore tombés. Elle mourut le 6 juin 1710, carmélite, sous le nom de *sœur Louise de la Miséricorde*. On a d'elle un livre de piété sous le titre de *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*. « Cette petite violette » qui se cachoit sous l'herbe, dit madame de Sé» vigné, & qui étoit honteuse d'être maîtresse, » d'être mère, d'être duchesse: jamais il n'y en » aura sur ce moule. » Quel éloge en trois lignes! & c'est une dévote qui le fait, mais une dévote sensible.

Louis XIV érigea en 1667 pour mademoiselle

de la Vallière & pour Marie-Anne sa fille, qui fut depuis cette belle princesse de Conti, la terre de Vaujour en duché-pairie. La princesse de Conti, avec le consentement du Roi, fit don de ce duché, en 1698, à Charles-François de la Baume le Blanc son cousin-germain, qui obtint de Louis XV, en 1723, de nouvelles lettres d'érection.

8°. Ce duc de la Vallière s'étoit fort distingué à la guerre: il s'étoit trouvé aux batailles de Staffarde, de Steinkerque, de Nerwinde, de Spire, d'Hochstet, de Malplaquet & de Denain; aux siéges de Namur, de Charleroi, d'Ath, de Kehl, de Brissac, de Landau. Il avoit été fait prisonnier à la bataille d'Hochstet, après avoir jusqu'à sept fois chargé & repoussé l'ennemi à la tête de sa brigade & d'autres troupes qu'il avoit ralliées, après avoir eu son cheval tué sous lui, après avoir reçu sur la tête plusieurs coups de sabre, & dans ses habits plusieurs coups de feu.

Il a laissé deux fils dignes de lui, l'un mort à vingt-un ans de la petite vérole, au milieu des plus belles espérances; l'aîné, distingué d'ailleurs par ses connoissances litteraires & par sa bibliothèque de livres rares & choisis. Sa veuve est encore (en 1788), quoiqu infirme & souvent malade,

Amicorum dulcissima cura suorum.

C'est d'elle que M. de Voltaire a dit:

Etre femme sans jalousie,
Et belle sans coquetterie,
Bien juger sans beaucoup savoir,
Et bien parler sans le vouloir,
N'être haute ni familière,
N'avoir point d'inégalité,
C'est le portrait de la Vallière:
Il n'est ni fini ni flatté.

C'est d'elle aussi qu'une femme de beaucoup d'esprit a dit:

La Nature, prudente & sage,
Force le tems à respecter
Les charmes de ce beau visage
Qu'elle n'auroit pu répéter.

VALOIS. A l'article des frères Henri & Adrien de Valois il faut ajouter celui de Charles de Valois de la Mare, fils d'Adrien, né à Paris le 20 décembre 1671. Ayant perdu son père en 1692, il donna, en 1693, le *Valesiana*. Dès 1692 il avoit eu part au *Menagiana*.

Il fut reçu avocat en 1696, & ne fut point avocat. Il ne se livra pas non plus, comme son père & son oncle, à l'étude de l'*Histoire de France*; il choisit, pour objet de ses études, les monumens de l'antiquité, les médailles, &c. Il fut antiquaire du Roi. Il entra, en 1705, dans l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, en qualité d'élève; en 1714 il fut associé, en 1722 pensionnaire. Le Recueil de l'Académie est rempli de Mémoires savans & curieux dont il est l'auteur, sur divers points d'antiquités tant grecques que romaines, sur les néocores, sur les censeurs romains, sur l'origine & sur les usages du verre chez les anciens, sur une medaille singulière du jeune Constantin, sur plusieurs médailles rares & singulières de son propre cabinet, où il en avoit rassemblé plus de six mille, dont deux mille médailles impériales de grand bronze, &c. Mais le sujet qu'il a le mieux éclairci & le plus approfondi dans une suite de Mémoires, c'est l'histoire des Amphictions & des deux guerres sacrées, entreprises par les ordres & sous la direction de ce tribunal. C'est un morceau d'histoire très-complet & très-instructif. Il a publié aussi, en 1725, un ouvrage posthume de M. Vaillant, savant antiquaire & son ami, lequel contient l'histoire des Rois parthes, de ceux de Bithynie, de Pont & du Bosphore; il y a fait entrer toutes les médailles qu'on a pu rassembler de ces différens princes, & il auroit cru dérober à la mémoire de son ami une partie de sa gloire s'il eût instruit le public de la part qu'il avoit à cet ouvrage, & de tout ce que M. Vaillant lui avoit laissé à faire. Marié, à vingt-neuf ans, à une personne qu'il aimoit depuis long tems, il vécut avec elle quarante-cinq ans dans une union parfaite. Il en avoit eu deux enfans morts jeunes. L'ayant perdue, en 1746, à l'âge de soixante-quinze ans, & ne sachant pas vivre seul, il épousa une ancienne amie de sa femme, dont il connoissoit le caractère, & dans laquelle il retrouva tout ce qu'il avoit perdu. Il mourut le 27 août 1747. Le secrétaire perpétuel de l'Académie, qui a fait son éloge, observe que sa modestie & sa simplicité étoient telles, qu'elles ont quelquefois empêché qu'on ne rendît pleinement justice à sa capacité & à l'etendue de ses connoissances.

VALORI, (*Hist. mod.*), Maison originaire de Florence, & alliée aux plus grandes Maisons de la Toscane.

Taldo Valori, le premier qui soit connu dans l'Histoire sous ce nom de *Valori*, forma, au quatorzième siècle, deux branches, dont l'une est restée à Florence, l'autre s'est établie en France.

Branche de Florence.

Nicolas, fils de Taldo, fut élu grand gonfalonier de Florence en 1367. Son père l'avoit été en 1349. Nicolas fut ensuite ambassadeur auprès de Louis-le-Grand, roi de Hongrie, & mourut, dans le cours de son ambassade, à Albe-Royale.

Barthélemi, dit *le Vieux*, fils de Nicolas, fut trois fois grand gonfalonier, dans les années 1403, 1409 & 1421. Il fut aussi employé en diverses ambassades.

Nicolas Valori son fils aîné fut aussi grand gonfalonier en 1436.

Philippe, frère de Nicolas & second fils de Barthélemi, mourut de la peste le 11 août 14 8, laissant deux fils, Barthelemi II & François Valori : celui-ci fut un des grands-hommes de son tems, quatre fois grand gonfalonier, en 1484, 1489, 149; , 1497. Protecteur de Savonarole, il périt en voulant le dérober à la fureur du peuple. Il fut tué d'un coup d'arquebuse, avec sa femme & sa fille ; sa maison fut pillée & brûlée. Philippe de Comines l'appelle *le principal homme de la ville*.

Barthélemi III, petit fils de Barthelemi II, fut aussi grand gonfalonier en 1524; mais, au milieu des revolutions auxquelles Florence fut en proie, s'etant attaché aux Médicis, puis ensuite s'étant armé contr'eux, il eut la tête tranchée à Florence avec Philippe son fils. Cosme de Medicis fit grace à Paul-Antoine, frere de Philippe & fils de Barthélemi III, pris & emprisonné avec eux.

Nicolas Valori, oncle de Barthélemi III & second fils de Barthelemi II, eut aussi des fortunes diverses. Il passa par les principaux emplois de la République; il fut envoyé en ambassade, puis exilé de Florence pour une conspiration réelle ou supposée, en 1513, puis rappelé en 152 . Il fut fait prisonnier au sac de Rome, & mourut dans cette ville.

Philippe son petit-fils fut décapité avec ceux de ses parens que nous avons vu avoir le même sort & pour la même cause.

Branche de Valori, établie en France.

Gabriel Valori, second fils de Taldo, s'attacha au service de Louis Ier. de France, duc d'Anjou, roi titulaire de Naples, qui le fit vice-roi de Calabre.

Barthélemi son fils, né le 6 mai 1376, fut maître de l'hôtel (*Magister hospitii*) de la reine Yolande d'Arragon, femme de Louis II, duc d'Anjou, roi de Naples. Il eut, en 1417, le gouvernement de la ville & du chateau d'Angers.

Gabriel II, fils aîné de Barthélemi, fut pannetier de Louis III, roi de Naples.

Louis, second fils du même Barthélemi, fut écuyer de Charles d'Anjou, comte du Maine.

Deux de leurs sœurs, Jeanne & Marie, furent ce qu'on appeloit alors *demoiselles du corps* de madame la dauphine, Marie d'Anjou, femme du dauphin Charles, qui fut depuis le roi Charles VII.

Jean, petit-fils de Louis, né le 29 octobre 1484, fut créé, par le roi Louis XII, chevalier de son Ordre, à la bataille d'Aignadel, le 14 mai 1509.

Jean II son petit-fils fut tué à la bataille de Coutras, en 1567.

Gui, fils de Jean II, fut gentilhomme de la chambre des rois Henri IV & Louis XIII, & chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, que les gens de qualité recherchoient encore.

Il fut bisaïeul de Jean-Jacques, lieutenant au régiment de Bourbonnois, qui fut blessé, en 1743, au pont de Dekendorf-sur-le-Danube, & mourut de sa blessure à Ingolstat.

Dans la branche particulière des seigneurs de la Motte, issue de la branche générale des Valori français, & formée par Charles de Valori, seigneur de la Motte, second fils de Gui, fils de Jean II, dont il vient d'être parlé, nous remarquerons :

Charles-Antoine, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-général de l'artillerie, & qui la commandoit à Lille lorsqu'il fut tué en défendant cette importante place en 1708, contre le duc de Marlborough & le prince Eugène.

Louis-Gaspard, tué au siége de Huy en 1705.

Charles-Gui leur frère aîné, successivement ingénieur du Roi, capitaine au régiment de Normandie, brigadier des armées en 1703, directeur des fortifications des places de Flandre, maréchal-de-camp en 1708 après la défense de Lille; lieutenant-général le 2 juillet 1710 après la défense de Douai; gouverneur du Quesnoy après la prise de cette place, en 1712; commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, après la prise de Landau & de Fribourg, dont il avoit conduit les attaques; grand-croix du même Ordre en 1722. Il mourut dans son gouvernement du Quesnoy, le 3 juillet 1734. il étoit né le 24 septembre 1655.

Charles-Antoine-Simon son fils, chevalier de Saint-Louis, brigadier des ingénieurs, puis comme lui directeur des fortifications de Flandre, mourut en 1738, à Cambrai, lieu de sa résidence.

Jules Hippolyte son frère, chevalier de Saint-Louis, s'est vu obligé, par sa mauvaise santé, de quitter le service après la guerre de Bohême, où il avoit servi en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de la Marine.

Gui-Louis-Henri leur frère aîné se trouva aux batailles d'Oudenarde & de Malplaquet, servit, avec le régiment de Piémont, dont il étoit un des officiers, dans Douai, dont les ennemis faisoient le siége en 1710, & fut blessé dans la belle & longue défense de cette place. En 1713 il servit aux siéges de Landau & de Fribourg, tant comme capitaine au régiment de Piémont, que comme aide-de-camp de Charles-Gui son père, qui dirigeoit, comme nous l'avons dit, les attaques de ces places. Pendant la durée de ces siéges il eut un régiment d'infanterie. Il fut fait chevalier de Saint-Louis pendant la régence. En 1716 il fut reçu chevalier de justice dans l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare. En 1738 il fut fait brigadier, ambassadeur en Prusse auprès de deux Rois consécutifs, Frédéric-Guillaume & Charles-Frédéric. Il suivit ce dernier à l'armée, fut témoin de ses premiers exploits & de sa gloire naissante, & resta onze ans dans cette cour; c'est le célèbre marquis de Valori, décoré de ce titre pour cette ambassade; il fut fait maréchal-de-camp, puis lieutenant général en 1748.

Il fut aussi ambassadeur en Angleterre, & revint en France décoré du grand cordon rouge de Saint-Louis, & fut fait gouverneur de la citadelle de Lille. En 1756 il retourna en Prusse, & eut alors la grande croix du même Ordre de Saint-Louis.

Gui-Joseph-César son fils, d'abord cornette dans le régiment Dauphin, puis capitaine au régiment Royal, souffrit le siége de Prague avec son régiment, & revint mourir de la petite vérole à Colmar, le 9 mai 1743.

Jacques-Henri de Valori, sixième fils de Charles, seigneur de Lamotte, fut tué à la défense de Tournai, en 1709.

Dans le rameau particulier des Valori, seigneurs d'Estilli, Philippe de Valori fut homme d'armes du maréchal de Saint-André. Le roi Henri II le fit chevalier au siége de Saint-Dizier.

Charles, dit *le Jeune*, son arrière-petit-fils, fut tué à Dieppe dans un combat particulier.

Cette même Maison de Valori a produit un grand nombre d'autres guerriers, tous utiles à l'Etat & distingués par la valeur, mais qui, n'étant point parvenus aux premiers honneurs militaires, & ayant d'ailleurs échappé aux dangers de la guerre, semblent appartenir moins particuliérement à l'Histoire, où ils ont joué un rôle moins remarqué.

VALTERIE (L'ABBÉ DE LA). (*Hist. litt. mod.*) On fait cas de ses Lettres sur les énigmes en paroles & sur les énigmes en peinture, insérées, les unes au commencement de l'extraordinaire de janvier du *Mercure Galant*, année 1678; les autres, dans l'extraordinaire de juillet de la même année. On a fait cas aussi de sa traduction d'Homère en prose française. Il étoit de Verneuil au Perche; il avoit été jésuite.

VAMBA *ou* BAMBA, (*Hist. mod.*), un des Rois goths en Espagne, au septieme siècle. La royauté étoit élective alors. Il fallut qu'un des électeurs de Vamba, ou de concert avec lui, ou emporté par un zele brutal, parût le contraindre, en lui portant la pointe de l'épée à la gorge, de s'asseoir sur le trône, où il refusoit de monter. Vamba est le premier roi d'Espagne qui se soit fait sacrer; cet usage a depuis été négligé en Espagne. Vamba succéda, le 1er. septembre 672, à Recesuinte. Après avoir régné un peu plus de huit ans, il descendit du trône, & se retira dans un monastère le 14 octobre 680. Il vécut encore quelques années dans sa retraite.

VAN-DYCK (ANTOINE), peintre célèbre, né à Anvers l'an 1598, se forma principalement par les leçons & les exemples de Rubens, & par le conseil de cet habile maître il alla en Italie, principalement pour voir & pour étudier les ouvrages du Titien. Ce fut une double obligation qu'il eut à Rubens; il revint dans son pays avec un talent mûri par le travail & la réflexion. On raconte que lorsqu'il n'étoit encore qu'élève chez Rubens, étant entré secrétement avec ses camarades dans le cabinet de ce peintre pour examiner à loisir un tableau qu'il venoit de finir, un de ces jeunes gens, poussé par un autre, tomba sur le tableau & effaça presqu entiérement un bras & une tête: on pria Van-Dyck de les rétablir, & il s'en acquitta si bien, il saisit si heureusement la manière du maître, que le lendemain Rubens, revoyant son ouvrage, dit en présence de ses élèves, qui trembloient de peur, croyant qu'il alloit connoître ce qui s'étoit passé: *Voilà un bras & une tête qui ne sont pas ce que j'ai fait de moins bien hier.* Van Dyck a beaucoup travaillé pour diverses églises de Flandre, pour le prince d'Orange, Frédéric-Henri, & pour sa Maison; pour le roi d'Angleterre, Charles I, & pour la reine Henriette de France sa femme. Le roi d'Angleterre le combla d'honneurs & de biens, le fit chevalier du Bain, lui donna son portrait enrichi de diamans, avec une chaine d'or; une pension, un logement, & tous les avantages qui pouvoient le fixer à sa cour. Van-Dyck avoit essuyé, à Courtrai, un affront qu'il n'avoit pas mérité, & auquel il se montra sensible. Le chapitre de Courtrai l'avoit chargé de peindre le tableau du grand autel. Van-Dyck, après avoir bien examiné le local, bien mesuré les distances, & bien tenu compte du point de vue & de toutes les circonstances, vint lui-même placer le tableau, & ne vouloit pas qu'on le vit avant qu'il fût en place. L'impatience des chanoines ayant cependant fait dérouler le tableau, il s'éleva un cri universel d'improbation; Van-Dyck eut beau demander qu'on vit le tableau en place, le tableau fut unanimement rejeté avec l'expression du mépris pour l'auteur & pour l'ouvrage. Van-Dyck, pour confondre ces juges ignorans, plaça son tableau, & alla lui-même de porte en porte inviter les chanoines à venir le juger; ils ne daignerent seulement pas l'écouter. Cependant les connoisseurs parlèrent de ce tableau avec tant d'estime, & les chanoines, en le voyant en place, le trouvèrent eux-mêmes si beau, qu'ils crurent devoir à Van-Dyck une sorte de réparation; ils reconnurent, par une délibération capitulaire, la beauté du tableau ainsi placé; en conséquence, ils lui demandèrent d'autres tableaux pour différens autels; mais Van-Dyck, toujours blessé du premier jugement, leur répondit brutalement qu'*il avoit fait vœu de ne plus travailler que pour des hommes, & jamais pour des ânes.* Van-Dyck épousa, en Angleterre, une fille de qualité, fille d'un lord. Son art, qui passe pour appauvrir ceux qui l'exercent, l'avoit enrichi; il vivoit avec magnificence, tenoit table ouverte & table somptueuse; il avoit à ses gages des musiciens, & qui pis est, des alchimistes. Pour subvenir à ces dépenses, il multiplioit ses tableaux au lieu de les finir, & on dit que plusieurs de ces tableaux se sentent de la précipitation avec

laquelle ils ont été faits, & dégénèrent de sa perfection accoutumée; mais il a de bien beaux tableaux d'Histoire, & plus parfaits encore dans un genre cher à l'amitié & à la sensibilité: on l'appeloit *le roi du portrait*. Il mourut en 1641.

VAN-HUYSUM (JEAN), peintre admirable pour le paysage, surtout pour la représentation des fleurs & des fruits. Né à Amsterdam en 1682; mort aussi à Amsterdam en 1749. Ses tableaux sont extrêmement recherchés par le petit nombre de ceux qui peuvent atteindre à leur prix.

VANNIUS. (*Hist. german.*) Vannius étoit un roi des Suèves, que Drusus, père de Germanicus & de l'empereur Claude, avoit placé sur le trône de cette nation, dans le tems qu'il faisoit la guerre en Germanie. Le gouvernement de ce Vannius fut long-tems agréable aux Suèves, & ce Prince acquit une réputation de douceur & d'équité: dans la suite, soit par sa faute ou par celle de ses ennemis, cette réputation changea; il passa pour avide, pour exacteur, pour tyran: on l'accusa d'avoir amassé un trésor immense par des extorsions criminelles. Ses sujets se soulevèrent contre lui; des peuples voisins appuyèrent leur révolte; deux Princes, ses neveux, Vangion & Sidon, soit en haine de ses injustices, soit par ambition & pour le dépouiller, prirent parti contre lui; de part & d'autre on recourut à l'autorité de l'empereur Claude, qui, long-tems & souvent importuné de leurs querelles, ne voulut jamais s'en mêler. Il se contenta de promettre à Vannius une retraite s'il en avoit besoin, & de faire avancer de la Pannonie sur le Danube quelques troupes pour en imposer aux barbares si, à l'occasion de ces mouvemens, ils étoient tentés d'exciter des troubles dans l'Empire. Vannius livra une bataille à ses ennemis, s'y comporta bien, y reçut d'honorables blessures, mais la fortune ne seconda point sa vaillance; il fut vaincu, & obligé de se retirer à sa flotte, qui l'attendoit sur le Danube; il fallut alors qu'il réclamât la promesse que l'Empereur lui avoit faite d'une retraite. En effet, Claude lui donna, pour lui & pour les siens, quelques terres dans la Pannonie. Ses neveux ses ennemis partagèrent son Etat, & eurent toujours grand soin de ménager l'amitié des Romains. Ils furent, comme Vannius, quelque tems agréables à leurs sujets, & comme Vannius ils éprouvèrent l'inconstance de la faveur populaire.

Et sumit & ponit secures,
Arbitrio popularis auræ.

Ces faits se passoient vers l'an 46 de J. C.

VANUPIEDS. (*Hist. de Fr.*) C'est le nom qui a été donné à une violente sédition excitée, vers le milieu du dix-septième siècle, dans plusieurs villes de Normandie, surtout de la basse, & dont la haute même ne fut pas exempte. Le sujet ou le prétexte fut les taxes mises sur les cuirs, & le commencement des troubles vint de la part des cordonniers & des savetiers de la ville d'Avranches. Un cordonnier de cette ville prit la qualité de *Colonel de l'armée souffrante*. La populace se souleva de même à Valogne, à Coutances, à Saint-Lo, à Caen & à Bayeux. Il paroît que Rouen même ne fut pas exempt de troubles. La cour jugea que le parlement de Rouen ne s'étoit pas opposé avec assez de soin ni de zèle à cette sédition; ce parlement fut interdit, & le chancelier Séguier fut envoyé à Rouen pour y déclarer l'interdiction, ainsi que dans les autres villes rebelles. A l'autorité de la magistrature suprême il joignoit l'autorité militaire; il avoit le commandement général des troupes, que le colonel, qui fut depuis le maréchal de Gassion, conduisoit sous ses ordres. On portoit tous les soirs le drapeau blanc dans la chambre du chancelier, & Gassion prenoit le mot de lui. Le conseil du Roi marchoit à la suite de ce magistrat, & le secrétaire d'Etat la Vrillière eut ordre de se rendre auprès de sa personne pour signer en commandement les expéditions nécessaires. La révolte avoit eu beaucoup d'éclat: c'étoit dans le tems de la plus grande puissance & de la plus grande vigueur du cardinal de Richelieu; il voulut donner aussi le plus grand éclat au châtiment & la plus grande solennité au jugement qui interviendroit. On avoit pillé, puis démoli les maisons des fermiers des taxes, & le désordre avoit été très-loin. M. de Gassion arriva à Caen avec six mille hommes & avec l'ordre ou la permission de mettre au pillage toutes les villes rebelles ou qui feroient la moindre résistance. Avranches étoit la plus coupable, ayant excité les autres à la révolte, & leur en ayant la première donné l'exemple; elle fut abandonnée à la fureur du soldat, & passa par toutes les horreurs du pillage. Coutances, Valogne, Saint-Lo, n'ayant osé résister, en furent quittes pour d'énormes contributions; Caen, pour le désarmement de ses habitans & la punition des plus mutins. Bayeux dut à l'intercession de son évêque (M. d'Angennes) un assez grand adoucissement au sort qui lui avoit d'abord été destiné. Ce digne prélat, plein de zèle & de charité pour son peuple, connu & révéré de Gassion, courut à Caen plaider la cause, non des rebelles, mais de ceux qui, étant entièrement innocens, ou n'ayant été qu'entraînés ou séduits, n'en avoient pas moins été obligés de contribuer, comme les plus coupables, au paiement d'une somme de 25,000 liv., allouée, par forme de dédommagement, à ceux que le peuple avoit pillés. Sur les instances de l'évêque, on leur permit de reprendre leurs avances sur les biens confisqués de ceux qui étoient condamnés à mort. C'étoit du moins faire justice en partie.

Mais les condamnations étoient de la plus ter-

rible rigueur. Cinq des principaux auteurs & instigateurs des troubles étoient condamnés à être rompus vifs, neuf à être pendus; d'autres, en grand nombre, avoient été envoyés aux galères; plusieurs autres étoient bannis. Ce fut alors surtout que la charité du bienfaisant prélat ne put être retenue par aucune considération. Il porta ses représentations aux pieds du trône, & il obtint, non sans beaucoup de peine, un grand nombre d'exceptions; trois seulement des plus séditieux expirèrent sur la roue: on fit grace aux autres. Le jugement fut le même, dans toute sa rigueur, pour les autres villes rebelles. Telle fut l'issue de la révolte des *Vanupieds*, & c'est ainsi que Richelieu savoit appaiser des séditions. L'époque de ces événemens est 1639 & 1640.

VAQUETTE *ou* VACQUETTE (JEAN), (*Hist. litt. mod.*), seigneur du Cardonnoy, conseiller au présidial d'Amiens sa patrie, deux fois maire & lieutenant-général de police. Parvenu à ces emplois par les suffrages libres de ses concitoyens, il a de plus été un savant utile & un bel-esprit aimable. Sa grande connoissance des médailles l'avoit mis en liaison avec des savans & des magistrats respectables, tels que M. de Pont-Carré, premier président du parlement de Rouen; M. le Bret, premier président du parlement de Provence; M. l'abbé de Rothelin, M. l'abbé de Camps, M. l'abbé de Fontenu, M. de Boze, M. Mahudel, surtout le célèbre Ducange son proche parent, & plusieurs étrangers célèbres. Il avoit préludé à l'établissement de l'Académie d'Amiens, par l'établissement d'une société de gens de lettres, qui fut à cette Académie ce que les savans librement réunis chez Conrart par le goût des lettres & par l'amitié, avoient été à l'Académie françoise. Cette société littéraire, dont M. du Cardonnoy avoit conçu la première idée, subsista depuis 1700 jusqu'en 1720, & amena, par des gradations insensibles & par le souvenir de ce qu'elle avoit été, les lettres-patentes de 1750, qui ont donné à l'Academie d'Amiens la forme qu'ella a aujourd hui. Profond dans la connoissance de l'Histoire, M. du Cardonnoy étoit souvent consulté par M. l'abbé de Camps. Il fit, sur la *Bibliothèque historique* du P. le Long, des observations dont ce savant bibliographe profita dans son supplément. M. l'abbé de Fontenu, dans sa dissertation sur ces monumens, vulgairement nommés *camps de César*, & dont quelques-uns peuvent en être, a reconnu les obligations qu'il avoit à M. du Cardonnoy pour la description du camp près de Péquigny-sur-la-Somme. (*Voyez* le dixieme tome des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres*, pag. 451.) On a encore de M. du Cardonnoy des Mémoires pour l'histoire de la Picardie.

Au milieu de ses importantes occupations il cultivoit la poésie. On a de lui des contes, la plupart en vers libres: *l'Exilé à Versailles; les Religieuses qui vouloient confesser; le Singe libéral*, tiré du *Page disgracié*, de Tristan l'hermite; *la Précaution inutile*, tirée de Scarron. M. de Cardonnoy mourut en 1739. Il étoit né en 1658.

VARDAN *ou* VARTAN, (*Hist. litt.*), docteur arménien du treizième siècle, que M. l'abbé de Villefroi a fait connoître, & que l'on regarde comme un des plus grands hommes de l'Arménie. Il paroît, par la notice que M. l'abbé de Villefroi a donnée de ses œuvres, qu'il réunissoit une grande variété de connoissances & de talens; théologien, géographe, fabuliste, poëte, commentateur, &c. Il est l'auteur d'une Géographie *claire & abrégée*; de Commentaires sur le *Cantique des cantiques*, & sur divers passages de l'Écriture; de poésies diverses; de cent soixante-huit fables ou apologues, dont M. l'abbé de Villefroi a traduit quelques-unes; d'un discours en vers sur l'avénement de Jésus-Christ & sur le jour du jugement général, & de quelques ouvrages théologiques & dogmatiques. Il étoit de la religion grecque, & il s'élève souvent contre les décisions de l'Eglise romaine & contre sa primauté.

VAREL (EDON-HILDERIC *ou* ULDRIC), (*Hist. litt. mod*), savant Frison du seizieme siècle, né en 1533 à Jeveren ou Dieveren dans la Frise orientale, a enseigné avec distinction dans diverses Universités d'Allemagne, la philosophie, les mathématiques, l'histoire & la langue hébraïque. Il a écrit sur l'astronomie, & le P. Petau a inséré cet ouvrage de Varel dans son *Uranologion*. Vossius en parle avec éloge. Varel étoit ami particulier du sage & doux Mélanchton, & suivoit comme lui la doctrine du fougueux Luther. Varel mourut à Altorf le 21 mai 1599. On a de lui, comme théologien, des Commentaires sur les prophètes.

VARET (ALEXANDRE-LOUIS), (*Hist. litt. mod.*), vicaire-général de Sens sous M. de Gondrin, grand augustinien, ce qu'on appeloit alors *janséniste*, avoit donné, en 1666, un Traité d'éducation qui fut long-tems à l'usage des gouvernantes & des premiers instituteurs de l'enfance. Il est l'auteur du *Factum* des Hermites du Mont-Valérien contre les Jacobins, & d'un autre *Factum* contre les Cordeliers de Provins, qui leur fit ôter le gouvernement des religieuses de Sainte-Catherine de cette ville. Il fit aussi un *Factum* pour son évêque contre le chapitre de la cathédrale de Sens. Lorsqu'il avoit accepté le titre de grand-vicaire, il y avoit mis une condition que les grands-vicaires ne s'avisent guère d'y mettre, & qui se sent bien du rigorisme janséniste; c'est qu'on ne lui proposeroit jamais d'accepter aucun bénéfice, & il en refusa plusieurs. On juge bien qu'il a écrit contre les Jésuites; c'est presqu'un devoir pour un janséniste. La préface du livre de *la Morale des Jésuites*, imprimé

imprimé à Mons en 1667, & celle du premier volume de leur *Morale pratique*, sont de M. Varet, ainsi qu'un ouvrage théologique, qui a pour titre: *Défense de la discipline touchant l'imposition de la pénitence publique*.

Après la mort de M. de Gondrin, M. Varet se retira dans la solitude de Port-Royal-des Champs, & y mourut le 1er. août 1676. Il étoit né en 1632.

On a de lui encore *des Lettres spirituelles*, avec son portrait à la tête du premier tome, & au bas de son portrait on lit ces vers faits par un janséniste de ses amis :

Pur & simple en ses mœurs, *modeste de visage*,
Des vérités du ciel, épris dès son jeune âge,
Varet jusqu'en leur source alla s'en abreuver;
Et dans son grand savoir son humilité sainte
Fit bien voir qu'en un cœur où la grace est empreinte,
Les vapeurs de l'orgueil ne sauroient s'élever.

L'article des deux Varet frères se trouve dans le Dictionnaire, mais il y manque presque toutes les particularités que nous ajoutons ici.

VARLET (DOMINIQUE-MARIE), (*Hist. eccl.*), évêque de Babylone, avoit été employé dans les missions étrangères, & avoit exercé les fonctions de grand vicaire de l'évêque de Québec, depuis les lacs du Canada jusqu'au golfe du Mexique, & avoit travaillé avec zèle à l'instruction des habitans de la Louisiane. Un bref du pape Clément XI, du 17 septembre 1718, le nomma évêque d'Ascalon, *in partibus infidelium*, & coadjuteur de M. Pidou de Saint-Olon, évêque de Babylone, auquel il succéda. Les Jésuites lui suscitèrent des embarras qui l'empêchèrent de prendre possession de son siège. Leur prétexte étoit son opposition à la bulle *Unigenitus*. En effet, il appela formellement de cette bulle: son acte d'appel est du 15 février 1723. Les principaux du clergé catholique de Hollande, à son retour en Europe, le retinrent parmi eux; il sacra jusqu'à quatre archevêques successifs d'Utrecht, & justifia sa conduite par deux apologies dont Vanespen a fait un grand éloge, mais qui furent regardées comme des écrits jansénistes, idée que ses liaisons avec l'évêque de Senès (Soanen), & l'évêque de Montpellier (Colbert) fortifioient encore. On trouve, dans ses ouvrages, des notions importantes sur l'état des Catholiques en Amérique & en Asie. Il mourut à Rhynwyk près d'Utrecht, le 14 mai 1742.

VATINIUS. (*Hist. rom.*) Publius Vatinius, surnommé *Struma* d'une loupe qu'il avoit à la tête, fut tribun du peuple sous le consulat de César. Dans la suite il fut lui-même consul, puis il fut envoyé dans l'Illyrie avec trois légions, par César, devenu alors dictateur, & dont il paroît avoir eu constamment la faveur. Il fit la guerre en Dalmatie avec assez de succès. Après la mort de César il essuya quelque échec en Illyrie, & se retira dans Dyrrachium, dont il ouvrit dans la suite les portes à Brutus. Plus heureux quelques années après, il obtint les honneurs du triomphe; mais il est plus connu pour avoir été défendu, puis attaqué par Cicéron, & c'est surtout par l'oraison *in Vatinium* qu'il est célèbre; il est, dans l'Histoire, au rang des ennemis de Cicéron. Cette inimitié avoit été précédée d'une amitié presque intime, & n'en étoit peut-être que plus forte. Vatinius écrivoit à Cicéron: *P. Vatinius Ciceroni suo*, formule d'inimitié qui n'est pas fort commune dans les épitres de Cicéron, dites *familières*. Cicéron, à la prière de César, l'avoit autrefois défendu dans une accusation de brigue, & l'avoit fait absoudre. Vatinius ayant eu dans la Dalmatie des succès suffisans pour que ses soldats lui donnassent le titre d'*Imperator*, il demandoit en conséquence que le sénat ordonnât les supplications accoutumées en pareil cas: sa demande éprouvoit des difficultés à Rome, où il croyoit avoir des ennemis & des envieux: c'est à Cicéron qu'il a recours alors; il le conjure de prendre sa défense. « *Non puto*, lui dit-il, *repudiabis in honore quem in periculo recepisti: ego autem quem potiùs adoptem aut invocem, quam illum quo defendente vincere didici..... Quare, si me, sicut soles, amas, suscipe me totum: atque hoc quidquid est oneris ac muneris, pro meâ dignitate tuendum ac sustinendum puta.* »

Cicéron, de son côté, se loue de la reconnoissance de Vatinius, & lui déclare qu'il le tient pour le plus reconnoissant de tous les hommes, & qu'il en a toujours parlé ainsi. *Cognovi te gratissimum omnium: idque numquàm destiti prædicare. Nec enim tu mihi habuisti modò gratiam, verùm etiam cumulatissimè retulisti..... Omnia quæ in tuis rebus agam, & non laboriosa mihi & honesta videbuntur.* Ils devinrent ennemis dans la suite, & Cicéron, qui, pour un personnage grave & même pour un homme de goût, se permettoit trop de jeux de mots & de pointes, appeloit Vatinius un *orateur enflé*, à cause de la loupe dont nous avons parlé. Dans son oraison contre le même Vatinius, & dans quelques autres écrits de Cicéron, l'on trouve encore, parmi des reproches plus graves, d'autres allusions d'assez mauvais goût à cette difformité de Vatinius.

VATRY (L'ABBÉ). (*Hist. litt. mod.*) René Vatry, de l'Académie des inscriptions & belles-lettres, n'a guère été connu que des gens de lettres: on n'a de lui que quelques Mémoires dans le Recueil de l'Académie, & ces Mémoires n'ont rien qui distingue l'auteur. On sait seulement par tradition, qu'il avoit beaucoup de goût & un goût éclairé. Il étoit grand zélateur des anciens. « Il » auroit, dit M. Dupuy, qui fut quelques années » secrétaire de l'Académie des belles-lettres, il » auroit plutot pardonné une injure personnelle,

» qu'une censure d'Homère ou de Virgile. » M. Dupuy remarque à cette occasion que présque tous les défenseurs des anciens ont mis de l'aigreur dans cette dispute ; ce qu'il attribue à la vive & forte impression que font sur eux les merveilles antiques, & à l'indignation de voir censurer injustement ces merveilles ; mais ne pourroit-on pas aussi l'attribuer au secret dépit de ne pouvoir justifier des défauts qu'ils ont résolu d'admirer, ou par préjugé, ou par haine pour ceux qui en paroissent blessés. L'intolérance, en quelque genre que ce soit, n'est bonne à rien.

L'abbé Vatry travailla plusieurs années au *Journal des Savans*. Il fut reçu en 1727 à l'Académie des inscriptions & belles-lettres ; en 1728 il devint procureur du collége de Rheims à Paris, & quelques années après principal. En 1734, il fut nommé professeur en langue grecque au collége royal, & en 1741 inspecteur du même collége.

En 1754 il eut une terrible attaque d'apoplexie, dont son esprit ne se releva jamais. Toutes ses idees s'étoient brouillées & confondues : de toutes les langues qu'il avoit sues, il s'étoit formé un jargon particulier & fort étrange ; mais jamais l'apoplexie n'avoit attaqué un tempéramment plus robuste ; il lutta pendant seize ans contre cette terrible maladie ; il soutint plus de soixante assauts, & ne succomba enfin que le 16 décembre 1769. Il étoit né le 21 octobre 1697.

VÉLEDA. (*Hist. german.*) C'est le nom d'une fée ou prophétesse des Germains, célèbre par ses oracles ou chansons poétiques ou prophétiques ; elle vivoit du tems d'une expédition assez ridicule que Domitien prétendit faire contre les Cattes l'an 83 de J. C. ; il entra dans la Germanie, & en sortit sans avoir vu l'ennemi. Une chose plus ridicule encore est qu'à son retour il prétendit triompher des Cattes, & que, pour honorer la pompe de ce vain triomphe, il acheta, dit-on, des hommes qu'il habilla & arma à la manière des Germains ; il prit aussi le surnom de Germanicus, qu'il voulut même donner au mois de septembre, & qui n'est resté ni à lui ni à ce mois. Une autre fée, nommée Ganna, la plus célèbre après Véleda, fit apparemment à Domitien quelque prédiction flatteuse, car elle fut fort accueillie par cet Empereur. Un vers des Sylves de Stace nous apprend que Véleda, dont il nous atteste la gloire & la grande réputation, étoit prisonnière des Romains du tems de Trajan.

Captivaque preces Veledæ, cui maxima nuper
Gloria.

VÉLITES (LES) étoient, chez les Romains, de jeunes gens légérement armés, & qui composoient la partie la plus agile de la legion romaine. Au premier signe, s'ils étoient à terre, ils sautoient sur la croupe des chevaux ; s'ils étoient à cheval, ils sautoient à terre pour combattre à pied. Les Romains avoient deux moyens de suppléer à la foiblesse de leur cavalerie : l'un étoit d'ôter aux chevaux leurs brides pour leur laisser toute leur impétuosité naturelle ; l'autre étoit de mêler parmi leur cavalerie des *vélites* ou soldats armés à la légère. *Voyez* Valere-Maxime, liv. 2 ; Tite-Live, liv. 26, & M. de Montesquieu, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains.*

VELLÉJUS (ANDRÉ-SÉVERIN), (*Hist. litt. mod.*), savant danois, historiographe du roi de Danemarck, étoit né au bourg de Védèle en Jutland, & en tiroit son nom de Velléjus. Ses talens lui méritèrent la protection du roi de Danemarck, Fréderic II, au seizième siècle. C'est à Velléjus qu'on doit la première édition de l'Histoire ecclésiastique d'Adam de Brême : on lui doit aussi une traduction danoise de l'Histoire de Saxon le grammairien : on lui doit encore un Discours sur l'origine du nom du royaume de Danemarck ; une Centurie de chansons danoises sur les Rois de cette contrée, & sur leurs actions les plus mémorables ; une Oraison funèbre du roi Fréderic II, son protecteur ; les Aphorismes des sept sages de Grèce ; des Mémoires historiques sur divers Danois qu'il jugeoit dignes de l'Histoire : de ces ouvrages, les uns sont en latin, les autres en danois. Velléjus mourut très-âgé, en 1616.

VELMATIO (JEAN-MARIE), (*Hist. litt. mod.*), poète latin du seizième siècle, est auteur d'un grand & long poème dédié au cardinal de Trani, évêque de Porto, sous le titre de *Christeidos, seu veteris & novi Testamenti opus singulare ac planè divinum*. Velmatio étoit Italien, né à Bagnacavello ; il étoit religieux de l'Ordre des Frères Mineurs. Il eut pour disciple un frère Servite, nommé Jérôme de Modène, qui ne lui a pas épargné les louanges.

VELSCHIUS (GEORGES-JÉRÔME), (*Hist. litt. mod.*), savant médecin allemand, dont les envieux pouvoient dire comme l'ont dit les envieux de M. Astruc, qu'il savoit de tout, même de la médecine. Il étoit très-savant dans les langues ; il l'étoit même en philosophie & en théologie ; il étoit de plus très-versé dans la musique & dans la plupart des arts libéraux. La réunion de ses talens & des connoissances le faisoit regarder comme un prodige dans toute l'Allemagne, & il reçut les hommages des principaux gens de lettres dans toutes les villes lettrees de l'Italie, où il alla répandre & acquérir des connoissances ; mais ce fut à la médecine qu'il s'attacha particuliérement : ce fut la science qu'il cultiva le plus utilement. Il dédia au sénat de Venise ses *Curationum duo Chiliades*. S'il a fait effectivement ou si l'on a fait jusqu'à deux mille cures bien constatées, on n'a pas perdu son tems à cultiver la médecine. Il a dédié au même sénat de Venise ses quatre Centuries de

conseils de médecine; & le doge Louis Contareno lui écrivit le 2 janvier 1676, au nom de la République, une lettre de remercîment & de félicitation, qui est pour Velschius un titre de gloire. Il étoit du collège des médecins d'Ausbourg & de l'académie des curieux de la Nature. Un des membres de cette académie a écrit sa vie & fait son éloge avec peut-être un peu trop d'emphase.

VELTHUYSIUS *ou* VELTHUYSEN (LAMBERT), (*Hist. litt. mod.*), né à Utrecht, a été célébré dans l'ouvrage de Gaspard Burman, intitulé *Trajectum eruditum*. Velthuysius est auteur d'une multitude d'écrits, tous composés en latin, & qui ont été réunis en 2 vol. in-4°. à Rotterdam, 1680, & dédiés à Vernerus Velthuysius, frère de l'auteur Ce sont pour la plupart des ouvrages de morale chrétienne, dont quelques-uns cependant ont été attaqués comme impies & comme contraires à la discipline ecclésiastique. C'est un Traité de la justice, tant divine qu'humaine; une Dissertation sur l'usage de la raison dans les matières théologiques, & en particulier dans l'interprétation de l'Ecriture; un Traité moral de la pudeur naturelle & de la dignité de l'homme. On ne peut nier que plusieurs de ces sujets ne fussent au moins très-bien choisis : on en peut dire autant d'une Dissertation où l'auteur examinoit si un Prince peut tolérer quelque mal dans ses Etats · d'autres écrits sont plus particulièrement théologiques; d'autres sont purement philosophiques, & roulent sur l'astronomie, la physique, la médecine, &c. Né en 1622. Mort en 1685.

VELTWYCK (GÉRARD), (*Hist. litt. mod.*), né à Ravenstein ou à Utrecht, conseiller de Charles-Quint, trésorier de l'Ordre de la toison d'or, vivoit vers le milieu du seizième siècle. Il avoit été employé dans plusieurs ambassades importantes, dans une entr'autres auprès de Soliman II, empereur des Turcs, & il a écrit l'histoire de cette ambassade; car ce Charles-Quint, qui remplissoit l'Europe de ses cris contre François I, sur l'alliance que ce Prince contractoit avec les Turcs, ne recherchoit pas moins ardemment que lui cette alliance, dont il affectoit d'être si scandalisé. Veltwyck mourut à Vienne en Autriche, en 1555.

VENASQUE, (*Hist. mod.*), anciennement ville épiscopale & capitale du Comtat-Venaissin, aujourd'hui simple petit bourg, situé sur la petite rivière de la Nasque, à deux lieues de Carpentras, avoit donné son nom à l'ancienne Maison de Venasque, qui descendoit des anciens comtes de Toulouse, & qui s'éteignit, vers la fin du quinzième siècle, dans la personne de Jean, vicomte de Venasque, dont la fille, Saffrète de Venasque, porta les biens de sa Maison dans celle de Thesan-Poujol, par son mariage avec Altias de Thesan, fils du baron du Poujol. Ce contrat de mariage est du 3 février 1483.

VENCESLAS. Dans le Dictionnaire, nous n'avons parlé, à cet article, que du plus connu des Venceslas, de l'empereur Venceslas, fils de l'empereur Charles IV; il étoit le quatrième du nom de Venceslas parmi les rois de Bohême.

Venceslas I, surnommé *le Borgne*, parce qu'il avoit perdu un œil à la chasse, mourut en 1253, à quarante-sept ans, la vingt-quatrième année de son règne.

Venceslas II son petit-fils, dit *le Saint*, succéda, l'an 1278, à Ottocare II son père, fils de Venceslas I. Il n'avoit que huit ans lorsqu'il monta sur le trône; il épousa la fille d'André, roi de Pologne, & l'an 1300 il fut lui-même élu roi de Pologne. Il mourut le 23 juin 1305.

Venceslas III son fils, couronné roi de Bohême, fut assassiné à Olmutz en 1306, lorsqu'il se disposoit à aller aussi prendre possession de la couronne de Pologne.

La Bohême ne fut érigée en royaume que l'an 1061, par l'empereur Henri IV, en faveur d'Uratislas II. Jusqu'alors il n'y avoit eu que des ducs : Uratislas étoit le dix-huitieme. Parmi ces ducs on distingue un Venceslas, duc de Bohême au dixième siècle; il étoit fils d'Uratislas, duc de Bohême, & de Drahomire de Lucsko. Uratislas étoit chrétien, & fils du premier duc de Bohême qui eût embrassé le christianisme; mais Drahomire sa femme étoit païenne : ils eurent deux fils, Venceslas & Boleslas. Drahomire, après la mort de son mari, s'empara du gouvernement, & fit cesser l'exercice de la religion chrétienne dans la Bohême. Venceslas se fit déclarer duc de Bohême par les Etats du pays, & rétablit la religion chrétienne : les deux frères firent leurs partages : Drahomire suivit Boleslas, qu'elle gouvernoit, & fit assassiner Ludmille, aieule des deux Princes, chrétienne zélée, & dont elle savoit que Venceslas suivoit en tout les conseils; elle suscita des ennemis à Venceslas, qui sut prévenir leurs desseins & assurer la paix. Tout paroissant calmé par sa sagesse & son bonheur, Drahomire & Boleslas invitent Venceslas à une fête qu'ils donnoient à l'occasion de la naissance d'un fils de Boleslas : au milieu de cette fête, Venceslas fut assassiné par son frère, le 28 septembre 929. Venceslas est mis au nombre des martyrs, parce que ce fut son attachement au christianisme qui alluma contre lui la colère de Drahomire, & qui causa la mort de ce Prince chrétien.

Un autre Venceslas (Adam), duc de Teschen en Bohême, élevé à la cour de Christiern, électeur de Saxe vers le milieu du seizième siècle, se distingua dans une guerre contre les Turcs, & mérita d'être fait, en 1617, gouverneur de la Silésie.

VENDEVILLE (JEAN), (*Hist. ecclésiast.*),

évêque de Tournai au seizième siècle, a laissé une mémoire agréable aux ennemis des Jésuites, en adhérant aux censures des Universités de Louvain & de Douai contre la doctrine de Lessius sur la grace. Il mourut, & selon eux, en odeur de sainteté, le 15 octobre 1592. Sa vie a été écrite par son official, qui fut depuis évêque de Bosleduc.

VÉNÉRAND (Saint), (*Hist. ecclés.*), évêque d'Auvergne, comme on disoit alors, c'est-à-dire, de Clermont, vers l'an 394, mourut vers l'an 423, après avoir saintement gouverné son église pendant près de trente ans. On fait mémoire de ce Saint au 24 décembre.

VÉNÈRE (Saint), (*Hist. ecclés*). *Venerius*, évêque de Milan, aussi dans le quatrième siècle, fut le successeur de Simplicien, qui l'avoit été immédiatement de saint Ambroise; il fut en grande liaison avec les Papes, les principaux évêques & les principaux Saints de son tems. Il mourut le 4 mai 409.

VÉNÉREO (Antoine-Jacques), (*Hist. ecclésiast.*), évêque de Syracuse en Sicile, puis de Léon en Espagne, eut beaucoup de part aux principales affaires de son tems; il avoit été nonce en Espagne, non, comme l'ont dit des écrivains mal instruits, du pape Paul III, qui ne monta sur le saint-siége que long-tems après, mais apparemment de Sixte IV, pour appaiser les troubles qui s'élevoient au sujet de la succession de Henri IV, dit *l'Impuissant*, entre Isabelle sa sœur & Jeanne, dite dans la suite *la Nonain*, qui avoit été reconnue pour fille légitime de Henri. Vénéreo fit casser le testament de Henri IV, & reconnoitre Isabelle pour Reine; il avoit contribué aussi au mariage de cette Princesse avec Ferdinand-le-Catholique, roi d'Arragon & de Sicile: il obtint pour récompense de ses services des terres en Sicile & l'évêché de Cuença. Envoyé aussi nonce à Milan après la mort du duc François Sforce, il maintint les Milanais dans l'obéissance, & assura le duché à un fils de François. Le même pape Sixte IV donna, en 1473, le chapeau de cardinal à l'évêque de Cuença. Ce nouveau cardinal mourut à Recanati sa patrie, le 4 août 1479, âgé de cinquante-sept ans.

VENERO (Alphonse), (*Hist. litt. mod.*), écrivain espagnol, est auteur d'une Chronique estimée sur l'Espagne; elle a trouvé des continuateurs: il a aussi écrit les vies de quelques saints du diocèse de Burgos, & composé quelques autres ouvrages toujours relatifs à l'Espagne. Il étoit né à Burgos le 16 mai 1488, étoit entré en 1504 dans l'Ordre de Saint-Dominique, & mourut au même Burgos le 24 juin 1545.

VENEUR (le). (*Hist. mod.*) C'est le nom d'une noble & ancienne Maison de Normandie, dont étoit Jean le Veneur, seigneur du Homme, tué à la bataille d'Azincourt, en 1415. Il avoit épousé Jeanne, sœur de Jean, baron de Tillières, qui, ayant succédé à son frère, porta dans la Maison le Veneur la baronnie de Tillières, & depuis ce tems le nom de Tillières se trouve toujours joint à celui de le Veneur.

Philippe le Veneur, fils de Jean, obtint des lettres du roi Charles VII pour suppléer à des titres qu'il avoit perdus dans des guerres contre les Anglais, qui avoient ravagé ses châteaux & brûlé ses titres, pour le punir de son attachement à son Roi & à sa patrie.

Jean le Veneur, fils de Philippe, fut cardinal, évêque & comte de Lisieux, grand-aumônier de France.

Il eut un frère évêque d'Evreux, nommé Ambroise. Jean le Veneur, second du nom, leur neveu, chevalier & chambellan du Roi, avoit un double titre au nom de le Veneur, qui étoit à la fois son nom de famille & le nom de son office; car il fut fait veneur du Roi en 1506; il fut aussi capitaine de Vire, bailli de Rouen en 1513, pannetier de la reine Eléonore d'Autriche en 1534.

Il eut un fils, Gabriel le Veneur, fait évêque d'Evreux en 1521, & chancelier de l'Ordre de Saint-Michel, qui assista au concile de Trente en 1563.

Son frère aîné, Tannegui le Veneur, fut le premier comte de Tillières, Charles IX ayant érigé en sa faveur la baronnie de Tillières en comté par des lettres-patentes de l'an 1565. Il fut lieutenant-général de la Normandie, capitaine de cent hommes d'armes, bailli & gouverneur du vieux palais de Rouen; il fut fait enfin chevalier des Ordres du Roi en 1582. Le roi Henri III lui donna aussi en 1588 un brevet pour le premier état de maréchal de France qui viendroit à vaquer, avec les appointemens de cette dignité, à compter de la date du brevet.

Jacques le Veneur, comte de Tillières, son fils, eut la survivance de la plupart de ses dignités, & fut fait chevalier des Ordres du Roi en 1586, du vivant de son père. Il mourut en 1596.

Tannegui le Veneur, second du nom, fils de Jacques, fut ambassadeur en Angleterre en 1619.

Antoine-Henri son arrière-petit-fils, chevalier de Malte en 1703, colonel d'un régiment d'infanterie, mourut le 25 avril 1707, des blessures qu'il avoit reçues à la bataille d'Almanza.

Son frère aîné, Jacques-Tannegui le Veneur, comte de Tillières & de Carouges, fut fait, en 1702, brigadier des armées du Roi.

VENIER (Pierre), (*Hist. litt. mod.*), né à Vendôme, professeur de rhétorique dans diverses villes de France, puis au collège de Navarre à Paris, est traité de *summum poetam latinum*, dans une édition des Colloques d'Erasme, donnée en

1661 par Nicolas Mercier. M. l'abbé d'Artigny, dans ses nouveaux *Mémoires d'histoire, de critique & de littérature*, tome VII, parle de deux pièces de Venier en vers endecasyllabes. Pierre Venier vivoit dans le dix-septième siècle.

VENIERI, (*Hist. mod.*), famille de nobles Vénitiens, qui a donné à l'État des citoyens illustres.

Sébastien Venieri, nommé à soixante-dix ans général de l'armée vénitienne, montra toute l'ardeur de la jeunesse & toute la capacité de l'âge mûr à la bataille de Lépante contre les Turcs. Il voulut pour fruit de sa victoire se rendre maître de l'île de Sainte-Maure ou Leucade : ce projet ne réussit pas. Ses envieux, enhardis par cette espèce de petit échec, écrivirent contre lui pour tâcher d'avoir sa place. Le sénat, sans satisfaire leur ambition, donna un dégoût à Venieri en nommant, pour le remplacer, Jacques Foscarini; & voulant en même tems épargner à Venieri une déposition formelle, il lui confirma le titre de provéditeur-général, lui confia la garde des côtes de la mer Adriatique, enjoignant à Foscarini de lui obéir quand ils se trouveroient ensemble. L'éclat de la victoire de Lépante augmentoit de jour en jour la gloire & la faveur de Venieri, & le fit nommer doge en 1571, à la mort de Mocenigo, du consentement unanime de tous les électeurs dès le premier jour de l'assemblée, & presque par acclamation. Il mourut onze mois après.

Dans le dix-huitième siècle, un autre Venieri (Jean-Baptiste) se permit une grande faute, qui fut & qui devoit être sévérement punie. Il crut avoir eu à se plaindre de Nicolas Gabrieli pendant que celui-ci étoit inquisiteur d'Etat. L'ayant rencontré le 4 octobre 1712, dans la place de Saint-Marc, il ne put contenir son ressentiment : il s'élança sur lui, lui arracha les marques de sa dignité, les lui jeta au visage, & tira contre lui un stilet, arme défendue sous des peines sévères par les lois de l'Etat. Le conseil des Dix publia, le 8 du même mois, une sentence qui privoit Venieri de la noblesse, & ordonnoit que son nom seroit rayé du livre d'or, le bannissoit de plus à perpétuité de tous les Etats de la seigneurie, & s'il ne gardoit pas son ban & qu'il fût pris, déclaroit qu'il auroit la tête tranchée entre les deux colonnes de Saint-Marc; & dans le même cas d'infraction de son ban, quiconque le prendroit ou le tueroit auroit quatre mille ducats de récompense si c'étoit dans les Etats de la République; six mille si c'étoit en pays étranger, avec quelques autres prérogatives; si ceux qui entreprendroient de l'arrêter ou de le tuer périssoient dans cette entreprise, même récompense à leurs héritiers; s'il paroissoit en quelque endroit de l'Etat, ordre de sonner le tocsin, à peine de sept ans de galères ou de dix ans de prison : on ajoutoit à toutes ces peines l'iniquité de la confiscation, partout établie & partout révoltante; défense aux nobles d'avoir aucun commerce avec lui, & de lui fournir aucun secours ou de lui donner retraite, sous peine de confiscation encore & de dix ans de prison. On afficha en public l'inscription suivante : *Jean-Baptiste Venieri, banni par le conseil des Dix, pour fautes énormes au préjudice de la liberté publique*. Après tout ce grand éclat, deux ans après tout étoit changé, Venieri étoit rétabli dans tous ses droits & affranchi de toutes peines, par jugement du 2 décembre 1714.

Un autre Venieri, sans doute de la même famille, nommé François, a été un des meilleurs philosophes & des plus profonds politiques qu'ait produits Venise. Il avoit composé, dès sa plus tendre jeunesse, de savans Traités de la volonté, de l'ame, du destin. Déjà fort avancé en âge, il fit imprimer son livre de la Génération. Il exerça noblement & avec gloire plusieurs emplois importans qui lui furent confiés.

VENILON, (*Hist. de Fr.*), archevêque de Rouen, vivoit du tems de Charles-le-Chauve, vers le milieu du neuvième siècle. L'Histoire ne fait aucun reproche à ce prélat.

Mais il n'en est pas de même d'un autre prélat du même tems, nommé aussi Venilon ou Guenilon. Cet ingrat, que Charles-le-Chauve, de simple clerc de sa chapelle, avoit fait archevêque de Sens, & par les mains duquel il avoit voulu être sacré & couronné dans l'église de Sainte-Croix d'Orléans, en usa envers lui, comme l'archevêque de Rheims, Ebon, envers Louis-le-Débonnaire; il fut le premier à le trahir; il introduisit dans la ville de Sens Louis le Germanique, ennemi & rival de Charles. Quelques-uns ont cru que la trahison de ce Guenilon avoit donné lieu aux fables de *Ganelon le felon*, si renommé chez les romanciers pour ses perfidies; mais il paroit que ce nom de *Ganelon* est significatif, & qu'il vient d'un mot qui, dans plusieurs langues, signifie trompeur. En latin, *gannire* exprime le cri du renard, animal qui passe pour le symbole de la ruse & de la fraude. En italien, *ingannare* signifie *tromper*; *ingannatore*, trompeur; *ingannatrice*, trompeuse.

VENIUS (OTHO), (*Hist. mod.*), célèbre peintre hollandais, qui eut pour disciple Rubens, qui a beaucoup travaillé à Rome & en Allemagne, mais conservant toujours l'esprit de retour dans les Pays-Bas, & ayant refusé les offres des plus puissans souverains, pour ne s'attacher qu'aux Princes autrichiens ou autres gouverneurs des Pays-Bas pour le roi d'Espagne, qu'il regardoit seul comme son maître légitime. Il orna les principales églises d'Anvers d'une multitude d'excellens tableaux. L'archiduc Albert l'appela auprès de lui à Bruxelles, & lui donna l'intendance des monnoies; car Venius, orné de connoissances dans plus d'un genre, étoit propre à plus d'un emploi. Son éru-

dition égaloit le mérite de son pinceau. Il a publié plusieurs ouvrages qu'il a enrichis de figures & de portraits de sa façon. Tels sont : *Bellum Batavorum cum Rom. ex Cornelio Tacito, lib. 4 & 5, cum iconibus.*

Hist. Hispan. Infantum, cum iconibus.

Son savoir s'étendoit à la physique & jusqu'à la théologie, & on a de lui *Conclusiones physicæ & theologicæ, notis & figuris dispositæ, &c.*

Les belles-lettres lui étoient familières, & il dédia un livre intitulé *Horatii Flacci Emblemata, cum notis latinè, italicè, gallicè & flandricè, in uno volumine*, à l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, femme de l'archiduc Albert d'Autriche, & fille de Philippe II, roi d'Espagne, souveraine des Pays-Bas. C'étoit faire preuve à la fois de littérature, de philosophie & de connoissance des langues. Ces Emblêmes moraux, tirés d'Horace, donnèrent à la dévote infante l'idée d'emblêmes chrétiens sur l'amour divin, que Venius lui dedia encore sous ce titre : *Amoris divini Emblemata.* Enfin Otho Venius a donné dans la biographie sacrée ; il s'est fait l'historien de saint Thomas d'Aquin. Il est l'auteur d'un livre intitulé *Vita sancti Thomæ Aquinatis, 32 imaginibus illustrata.*

Venius, né à Leyde en 1556, mourut à Bruxelles en 1622, laissant deux filles qui se sont distinguées dans la peinture.

VENNES *ou* VANNES (SAINT), (*Hist. ecclés.*), en latin *Vitonus, Viaonus* & *Victo*, élu en 498 évêque de Verdun, église qu'il gouverna pendant vingt-sept ans, a donné son nom à la congrégation de Saint-Vannes & de Saint-Hydulphe, réforme de Bénédictins, célèbre en Lorraine & dans les provinces voisines. Mort le 9 septembre 525.

VENTURA (GUILLAUME), (*Hist. litt. mod.*), historien de la ville d'Ast sa patrie, sous le titre de *Mémorial*, a continué l'histoire de ce pays, commencée par Ogerius Alferius. Celui-ci avoit fini l'histoire d'Ast à l'an 1294. Ventura, remontant un peu plus haut que cette dernière époque, commence la sienne à l'an 1260, & la finit à l'an 1325. Il avoit porté les armes pour le service de sa patrie ; il avoit été fait prisonnier dans un combat en 1273. Il avoit soixante ans en 1310, lorsqu'il avoit entrepris son histoire. Elle se trouve au tome XI du grand Recueil des historiens d'Italie de Muratori.

Un autre Ventura (Secundinus), parent de Guillaume, & fils d'un André Ventura, a fait une continuation ou plutôt une addition à l'ouvrage de Guillaume, depuis 1419 jusqu'en 1457, se bornant apparemment, comme avoit fait Guillaume, aux évènemens arrivés de son tems, & laissant subsister la lacune depuis 1325 jusqu'en 1419. Ce morceau de Secundinus se trouve dans le même volume du Recueil de Muratori, que l'ouvrage de Guillaume.

VENUSINUS (JONAS-JACOBI), (*Hist. litt. mod.*), savant Danois, professeur d'abord de physique, puis d'éloquence & d'histoire à Copenhague, fut le successeur du fameux Nicolas Cragius dans la place d'historiographe du roi de Danemarck, Christiern IV. En 1607 il fut nommé président de l'Académie de Sora. Il mourut en 1608. Il est réputé un des plus savans hommes & des plus judicieux écrivains qu'ait produits le Danemarck. Il défendit courageusement l'Histoire contre les fables qui la défiguroient, & fit un ouvrage dans le même esprit que celui de M. de Voltaire, qui a pour titre : *Des Mensonges imprimés.* Celui de Venusinus est intitulé *De Fabulâ quæ pro Historiâ venditatur.* On ne peut trop purger l'Histoire des fables de toute espèce qui s'y sont glissées, soit par superstition, soit par excès de crédulité, soit par préjugés, soit par passions. Les autres ouvrages de Venusinus sont des Traités *de Beatitate hominis*, sujet important ; *in Timæum Platonis ; de Historiâ ; de Comparandâ eloquentiâ* ; une traduction danoise de l'Imitation de J. C.

Diverses remarques critiques de ce savant écrivain, que l'on conservoit avec soin dans la bibliothèque de Copenhague, ont péri dans un incendie en 1728.

VERA-CRUZ (ALPHONSE DE), (*Hist. litt. mod.*), ou Alphonse Gutierez, né au diocèse de Tolède en Espagne, vivoit dans le seizième siècle, & étoit professeur à Salamanque : on lui persuada de passer en Amérique, où il prit l'habit religieux chez les Augustins de la Vera-Cruz, dont il voulut toujours depuis porter le nom ; il devint provincial du Mexique, & des affaires importantes l'ayant obligé de repasser en Espagne, il s'y fit connoître si avantageusement, qu'on voulut l'y retenir par l'offre des meilleurs évêchés ; il aima mieux retourner en Amérique, & professer la théologie dans une Université nouvellement fondée dans la ville de Mexico. Il a écrit sur le mariage, &c.

VERAN (SAINT), (*Hist. ecclés.*), évêque de Cavaillon, né vers l'an 528. On le voit figurer pendant tout ce sixième siècle dans les divers conciles tenus alors. En 587 il tint sur les fonts de baptême le fils de Childebert II. En 589 le roi Gontran le nomma, ainsi que deux autres évêques, pour informer du meurtre commis en la personne de Prétextat, archevêque de Rouen. On a de lui quelques écrits sur le célibat des prêtres, & sur quelques autres matières ecclésiastiques.

VERANIUS, (*Hist. rom.*), gouverneur de la Grande-Bretagne, nommée alors simplement Bretagne sous Néron. Il avoit espéré subjuguer entièrement cette île. Tacite en parle au quatorzième livre des Annales.

VERANUS, (*Hist. ecclés.*), fils de saint Eucher, fut élevé avec son frère Salonius, dans le

monaftère de Lerins, fous la conduite de faint Honorat & d'Hilaire, & inftruit enfuite par Vincent de Lerins & par Salvien. Veranus & Salonius furent tous deux évêques dans les Gaules : on ne fait pas de quelles villes. Dans un manufcrit de l'abbaye de Lerins, Veranus eft qualifié évêque de Vence. Il vivoit fous le pontificat de faint Léon, & fous celui du pape Hilaire, depuis l'an 440 jufqu'à l'an 465.

VERARDO (CHARLES), (*Hift. litt. mod.*), né, en 1440, à Céfene dans la Romagne, camérier & fecrétaire des brefs fous quatre papes, Paul II, Sixte IV, Innocent VIII & Alexandre VI, mourut le 13 décembre 1500. On a de lui un feul ouvrage fur la prife de Grenade par Ferdinand & Ifabelle, fous ce titre : *Hiftoria Caroli Verardi, de urbe Granatâ, fingulari virtute felicibufque aufpiciis Ferdinandi & Hellifabes, Hifpaniarum regis & reginæ expugnatâ.* 1493. in-4°.

VERBIEST (FERDINAND), jéfuite flamand, miffionnaire à la Chine dans le dix-feptième fiècle. Ses connoiffances dans les mathématiques lui procurèrent la faveur de l'empereur Cam-Hi, & il l'employa en faveur de la religion chrétienne, qu'il obtint de prêcher & de faire prêcher publiquement à la Chine, & dont il parvint prefqu'à perfuader l'Empereur. Le Père Verbieft reçut de ce Prince toutes les marques poffibles d'intérêt & de bonté. Pendant fa maladie, Cam-Hi lui envoya fes médecins; il le regretta tendrement, & compofa fon éloge funèbre; il lui fit faire des obfeques magnifiques avec toutes les cérémonies du chriftianifme. Tous les Chrétiens de Pékin affiftèrent au convoi du Père Verbieft. Ce jéfuite mourut au commencement de l'année 1688. On trouve au tome VI des *Mifcellanea berolinenfia* un écrit concernant les ouvrages du Père Verbieft. Cet écrit a pour titre : *T. S. Bayer de Ferdinandi Verbieftii, Soc. J. fcriptis, præcipuè de ejus globo terreftri finico.* De ces ouvrages, les uns roulent fur la religion, & font autant de Traités théologiques; les autres concernent l'aftronomie & les mathématiques, & traitent des divers inftrumens propres à ces fciences. D'autres font des relations curieufes, tantôt des voyages de l'empereur Cam-Hi dans la Tartarie orientale en 1682, & dans la Tartarie occidentale en 1683; tantôt d'une nouvelle defcente des Efpagnols dans l'île de Californie au Mexique en 1683; tantôt enfin c'eft une lettre du Père Verbieft fur l'état du chriftianifme à la Chine, &c.

VERCINGENTORIX *ou* VERCINGETORIX, (*Hift. des Gaules & Hift. rom.*), Gaulois auvergnat qui fit la guerre aux Romains. Son père Celtillus avoit eu la principale autorité parmi les Celtes, & avoit été affaffiné par fes concitoyens, parce qu'il vouloit fe faire Roi. Le fils forma une puiffante ligue contre les Romains. Il fut chaffé de Clermont; il y rentra, & à fon tour chaffa ceux qui l'avoient chaffé. Il fe fit enfuite proclamer Roi par les fiens, & général par les alliés qu'il avoit attirés à fon parti. Céfar le combattit avec fa fortune ordinaire, & remporta fur lui divers avantages. Vercingentorix, réduit à ne pouvoir plus tenir la campagne devant ce vainqueur, fe jeta dans Alexia, & y foutint un fiége pendant deux mois. Enfin, obligé de fe rendre, il s'offrit comme une victime pour le falut de fa patrie. *Voyez* Céfar, dans fa guerre des Gaules, l. 7.

VERDALE (ARNAUD DE), (*Hift. eccléf.*), évêque de Montpellier ou de Maguelone, a été l'un des plus favans prélats du quatorzième fiècle. La Maifon de Verdale, dont il fortoit, étoit noble & ancienne. Il profeffa long-tems le droit civil & le droit canon dans l'Univerfité de Montpellier. Affez d'autres que nous mettent au nombre de fes titres d'avoir été inquifiteur de la foi contre certains reftes d'Albigeois & de Béguards. Obfervons plutôt qu'Arnaud de Verdale étoit apparemment charitable, puifqu il avoit fondé & doté dans la ville de Touloufe un collége pour l'entretien & l'éducation de douze pauvres écoliers, pendant tout le tems qu'ils étudieroient en philofophie & en théologie ou en droit. Ce collége, long-tems connu fous le nom de collége de Verdale, ne fubfiftoit plus, long-tems même avant le renverfement univerfel, & étoit remplacé par un couvent de Capucins : on n'avoit nul droit fans doute d'empêcher de vivre & mourir capucins ceux qui en avoient fait le vœu, fous la protection des lois établies de leur tems; mais comment fubftitue-t-on un couvent de Capucins à une maifon d'éducation & de charité? Arnaud de Verdale, mis fur le fiége épifcopal de l'églife de Maguelone le 20 avril 1339, s'occupa pendant treize années de l'inftruction & de l'édification de fon troupeau. Il mourut le 3 décembre 1352. Il avoit écrit l'hiftoire de fes prédéceffeurs, depuis Ricuin II, qui commença fon épifcopat vers 975, jufqu'à Pictavin de Montefquiou, auquel il avoit fuccédé.

Un autre Verdale (Hugues de), cardinal à cinquante-un ans, grand-maître de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérufalem, vivoit dans le feizième fiècle, & mourut le 12 mai 1595. Il étoit de la même Maifon qu'Arnaud de Verdale. Il fit réformer les ftatuts de l'Ordre dont il étoit grand-maître, & il en fit écrire l'hiftoire en italien par Bofio. Il fit conftruire à Malte le château de Bofquet, qui fut appelé de fon nom, le château du Mont de Verdale.

Son frère, Hugues de Loubens, feigneur de Verdale, fut fait, en 1585, chevalier des Ordres du Roi.

VERDE (FRANÇOIS), (*Hift. eccléf.*), évêque de Vico di Sorrento, au royaume de Naples, canonifte du dix-feptième fiècle, étoit ami de Ca-

ramuel, & en entreprit la difficile défense. On a de lui encore un Traité de la Simonie, des Commentaires sur le droit civil, un recensement des propositions condamnées par le pape Alexandre VII, &c. Mort en 1706.

VERDIER. En parlant à cet article d'Antoine du Verdier Vau-Privas, nous avons oublié son fils, Claude du Verdier, homme de lettres & poète, ainsi que le père, dont nous avons, entr'autres poésies, *Bomoyeum Metamorphosis*, *Ecloga*, & une traduction latine d'un Discours français sur la pauvreté & la faim, par mademoiselle Catherine des Roches. Il publia aussi à Lyon, en 1585, un discours en vers *contre ceux qui, par les grandes conjonctions des planètes qui se doivent faire, ont voulu prédire la fin du monde devoir lors advenir.* C'est quelque chose, & c'étoit surtout quelque chose alors que de détruire des chimères & de combattre l'excès de la crédulité. Claude du Verdier mourut en 1649, âgé d'environ quatre-vingt-cinq ans.

Un autre Verdier (Jean), conseiller au présidial d'Angers, fut le premier professeur de droit français établi en 1681 dans l'Université d'Angers. Il étoit recteur de l'Université d'Angers en 1688. Il fut aussi un des trente premiers membres de l'Académie d Angers. Il mourut le 2 mai 1689.

VERDUGO (FRANÇOIS), (*Hist. mod.*), espagnol, un des meilleurs & des plus utiles capitaines qu'ait eus Philippe II. Il passa par tous les grades militaires, & s'éleva par son seul mérite à tous les honneurs, d'abord gouverneur de plusieurs places importantes en Hollande, ensuite gouverneur-général de diverses provinces des Pays-Bas; amiral & général en chef sous le fameux prince de Parme, Alexandre Farnèse. Il remporta dans les Pays-Bas plusieurs victoires sur les rebelles; il mit la province du Luxembourg à l'abri de toute hostilité de la part des Français. Il mourut le 20 septembre 1595, après quarante-quatre ans de services considérables rendus à son Roi. Il mourut dans la province du Luxembourg. L'Espagne reconnoissante redemanda son corps. La province du Luxembourg, non moins reconnoissante de ses bienfaits, voulut le conserver.

Illius ossa memor sibi vindicet extera tellus.

Guillaume de Verdugo son fils, plus flatté qu'affligé de ce refus, a concilié tous ces devoirs en faisant ériger un magnifique mausolée à son père dans le monastère du Saint-Esprit, aux portes de Luxembourg.

VERDUN (NICOLAS DE), (*Hist. mod.*), premier président du parlement de Paris en 1611, l'avoit été du parlement de Toulouse en 1600. Il avoit été auparavant président aux requêtes, puis aux enquêtes du parlement de Paris. Magistrat intègre & désintéressé jusqu'à la générosité, savant dans les langues latine & grecque, jusqu'à répondre avec élégance dans l'une & l'autre de ces langues, & sur le champ & sans aucune préparation aux harangues que les gens du métier lui faisoient à loisir dans ces mêmes langues. C'est lui qui a donné aux premiers présidens ses successeurs l'hôtel qu'ils ont toujours occupé depuis, & qui est connu sous le nom d'Hôtel du Bailliage ou de la première présidence.

VERDURE (DE LA). (*Hist. mod.*) C'est le nom d'une ancienne famille originaire du Boulonnais, laquelle, étant tombée dans la disgrace du roi Charles VI, se transplanta dans l'Artois, province qui étoit alors du domaine des ducs de Bourgogne: une autre partie de cette famille s'établit à Venise.

En 1658 Nicolas de la Verdure, sieur d'Hesquelles, soutint le siége de Bruges pour le roi d'Espagne.

Nicolas-Joseph de la Verdure son fils fut un ecclésiastique d'un mérite distingué, un savant professeur en théologie dans l'Université de Douai, & qui ne voulut jamais d'autre état, quoiqu'on lui en offrit de plus avantageux & réputés plus honorables. Louis XIV s'étant rendu maître de Douai le 6 juillet 1667, Nicolas-Joseph, qui, étant né le 27 août 1636, avoit eu pour premiers maîtres Philippe IV & Charles II, rois d'Espagne, leur préféra Louis XIV, & refusa tous les avantages que Charles II lui proposoit pour l'attirer & le fixer dans ses Etats. M. de Fénélon, archevêque de Cambrai, qui connoissoit son mérite, lui procura un canonicat de la cathédrale de Cambrai; mais M. de la Verdure préféra sa chaire de Douai à l'avantage inestimable de vivre auprès de M. de Fénélon. Il fut le conseil & l'ami de plusieurs prélats des plus illustres de son tems, & il consacra tous ses momens à l'étude de l'Ecriture-Sainte & des Pères. Il a beaucoup écrit & fort peu imprimé. Il n'a publié qu'un seul ouvrage: il a pour titre: *Tractatus triplex, de contritione, attritione, & de recidivis.* Des théologiens l'ont attaqué, des prélats l'ont défendu. Mort le 12 février 1717. Plusieurs de ses parens, de son nom, ont rempli des places de conseillers au parlement de Douai.

VEREPÆUS (SIMON), (*Hist. litt. mod.*), chanoine de la cathédrale de Bosleduc & principal du collége de cette ville, a composé un grand nombre de prières, tirées tant de l'ancien que du Nouveau-Testament & des écrits des Pères: il a composé aussi quantité d'ouvrages élémentaires à l'usage des colléges, & qui ont en effet été long-tems en usage dans les colléges de Flandre; il a fait une vie de Cicéron & des notes sur quelques épitres choisies de cet orateur. Tous les ouvrages de

de Verepœus sont en latin ; quelques-uns ont été traduits en français, en flamand, en espagnol.

VERGARA (François & Jean), (*Hist. litt. mod.*), frères, tous deux natifs de Tolède, tous deux professeurs, François de grec, Jean de théologie dans l'Université d'Alcala de Hénarès, fondée par le cardinal Ximenès, qui donna un canonicat à Jean. On a de François une grammaire grecque & quelques ouvrages ou traductions ; Jean a beaucoup écrit, mais il n'a rien publié sous son nom. Il avoit commencé une histoire du cardinal Ximenès son bienfaiteur, laquelle a eu pour continuateur Alvarès-Gomès. François mourut en 1545. Jean, le 20 février 1557.

VERHULST (Philippe-Louis), (*Hist. litt. mod.*), né à Gand, retiré à Louvain, ami d'Opstraët & de Vanespen, savant janséniste, a beaucoup écrit contre les Jésuites, & pour la défense de l'église catholique d'Utrecht. Il a aussi défendu, & avec beaucoup d'avantage contre quelques ministres protestans, la foi de l'église catholique sur l'Eucharistie & sur la transubstantiation, & les Protestans capables de justice sont convenus que, sur ce point, la victoire lui est restée, au moins sur les adversaires particuliers qu'il a combattus. Verhulst est mort en 1753.

VERIUS-VEER (Vilhard), (*Hist. litt. mod.*), auteur de diverses traductions en hollandais & d'un supplément à l'ancienne chronique de Hollande, lequel supplément commence à l'an 1515, & va jusqu'en 1591.

VERJUS. (*Hist. mod.*) Le Père Verjus, jésuite nommé procureur des missions du Levant, fit partout de nouveaux établissemens dans ce genre, pourvut de ministres ces églises naissantes, & chercha de tous côtés à ouvrir des routes nouvelles à la propagation de la foi. Pour tourner de ce côté l'esprit & le zèle, il écrivit l'histoire & l'éloge de divers missionnaires.

Il étoit frère de Louis Verjus, comte de Crécy, secrétaire de la chambre & du cabinet du Roi, conseiller d'Etat, l'un des quarante de l'Académie française, plénipotentiaire à la diete de Ratisbonne & autres assemblées de l'Empire, & qui le fut depuis aux conférences de Riswick. Le comte de Crécy tira le Père Verjus son frère de ses missions & de ses missionnaires, pour en faire un écrivain politique. Le Père Verjus, à l'instigation de son frère, composa plusieurs écrits polémiques sur l'enlévement de M. le prince de Furstemberg, enlèvement qui fut une des causes de la guerre de 1688, terminée par la paix de Riswick. Le comte de Crécy, mort le 13 décembre 1709, a eu pour fils le marquis de Crécy, colonel du régiment de Boulonnois en 1703, brigadier d'armée en 1710, gouverneur de Toul en 1714, maréchal-de-camp en 1719.

Un autre frère du comte de Crécy & du Père Verjus, tiré de l'Oratoire pour être évêque de Grasse, mourut le 7 décembre 1710.

Un autre ecclésiastique de la même famille se fit un nom par ses sermons, qui furent imprimés après sa mort en 1665.

Le Père Verjus, né le 22 janvier 1632, mourut le 16 mai 1706.

VERLEN-VERLENIUS (Jérôme), (*Hist. litt. mod.*), auteur flamand, qui n'est guère connu que par la Bibliothèque belgique de Valère-André. Il a traduit & commenté quelques ouvrages d'Epictète, d'Hippocrate, de Xénophon ; il a été l'éditeur des lettres de saint Ignace, martyr. Il mourut à Harlem le 17 août 1586, grand-vicaire du premier évêque qu'ait eu cette ville.

VERMEIL (Abraham), (*Hist. litt. mod.*), poète savoyard, ennobli en 1597 par le duc de Savoie, Charles Emmanuel, pour un poëme qu'il lui avoit présenté. Il avoit entrepris un autre poëme qui n'a pas été achevé ; c'étoit la vie de saint Louis en vers héroïques français. Vermeil fut député en 1605 auprès du roi Henri IV, par la noblesse du Bugey, à laquelle il appartenoit si récemment.

VERMEYEN (Jean Corneille), (*Hist. mod*), peintre flamand, attaché à l'empereur Charles-Quint qu'il suivoit dans ses voyages, & dont il a peint l'expédition de Tunis dans une suite de tableaux, d'après lesquels ont été faites des tapisseries magnifiques qu'on voit encore, ou qu'on voyoit il n'y a pas long-tems en Portugal, où Philippe II les avoit portées lorsqu'il s'étoit emparé de ce royaume. On dit de Vermeyen une singularité physique, peut-être exagérée, c'est que sa barbe, même lorsqu'il étoit debout, traînoit jusqu'à terre. Elle lui fit donner le nom de *Jean-le-Barbu*. Mort à Bruxelles en 1559.

VERNAGE (Etienne-François), (*Hist. ecclés.*), a eu part à l'établissement des Filles repenties, dites du Sauveur, derrière les murs du Temple à Paris. Il a constamment refusé tous les bénéfices qui lui ont été offerts, & ne s'en est pas moins cru obligé de consacrer aux pauvres presque tout son patrimoine ; il est l'auteur de divers livres de piété, tels que celui qui a pour titre : *Nouvelles Réflexions ou Sentences & Maximes morales & pratiques*, dédiées à madame de Maintenon ; un autre très-connu, intitulé *Pensées chrétiennes*, auquel il a joint *la Règle chrétienne & les Réflexions consolantes sur le travail*. Mort le 12 octobre 1723, à soixante-onze ans. Il étoit de la même famille que le fameux médecin Vernage.

VERNANT (Jacques de), (*Hist. mod.*) Ce

nom est supposé, mais il figure dans une grande affaire, moitié ecclésiastique, moitié politique, où des noms assez célèbres se trouvent mêlés. Un carme de Nantes, déguisé sous ce nom, avoit fait imprimer à Metz, en 1658, un livre sous ce titre : *Défense de notre Saint-Père le Pape & nosseigneurs les Cardinaux, les Archevêques & Evêques, & de l'emploi des religieux mendians, contre les erreurs du tems*. Cet ouvrage, qui fit grand bruit alors, fut déféré à la Faculté de théologie de Paris, qui le censura. Cette censure est des 24 & 26 mai 1664. Le pape Alexandre VII adressa, le 6 avril 665, un bref à Louis XIV, pour l'engager à faire révoquer cette censure, aussi bien qu'une autre que la même Faculté, par une suite de la même affaire, avoit prononcée, le 3 février 1665, contre un livre du Père de Moya, jésuite, qui s'étoit aussi déguisé sous le nom d'*Amadeus Guimenius*, pour écrire dans le même esprit que le carme. Le Pape ne put rien obtenir, & M. Talon, avocat-général, fit sur ce bref d'Alexandre VII des observations très-contraires à l'esprit ultramontain. Le Pape alors donna contre les deux censures qu'il n'avoit pu faire révoquer, une bulle en date du 25 juin 1665. M. Nicole fit des remarques sur cette bulle, & l'abbé Boileau, docteur de Sorbonne, frère du poëte Nicolas Boileau, fit sur le même sujet un écrit intitulé *Considérations respectueuses*. Le procureur général interjeta de la même bulle appel comme d'abus, & le parlement lui en donna acte le 29 juillet 1665. Les pièces concernant cette affaire, connue sous le nom d'*affaire de Jacques de Vernant*, ont été recueillies dans un petit volume intitulé *Recueil de diverses pièces concernant les censures de la Faculté de théologie de Paris, sur la hiérarchie de l'Eglise & la morale chrétienne*. C'est l'abbé Boileau qui a été l'éditeur de ce Recueil, comme il est l'auteur des *Considérations respectueuses* qui en font partie.

VERON (FRANÇOIS), (*Hist. ecclés.*), jésuite, puis curé de Charenton, grand controversiste & très-zélé pour la conversion des hérétiques. Il eut de fréquentes conférences avec les principaux ministres protestans; il en eut une entr'autres avec le fameux Bochart, & les actes en ont été publiés. Il a réfuté *le Jubilé des églises réformées* de Charles Drelincourt. On distingue parmi ses divers ouvrages une *Méthode de controverses* & une *Règle de foi* qui ont été adoptées par le clergé de France. Ses œuvres ont été recueillies en deux volumes in-folio. Elles roulent principalement sur la distinction des Bibles catholiques & de celles de Genève, & sont pour la plupart dans le genre polémique. Mort en 1649.

VERRIÈRES (HENRI CAHAGNE DE), doyen de l'Académie des belles-lettres de Caen sa patrie, mort en 1755, âgé d'environ quatre-vingt-trois ans. C'est principalement par M. Titon du Tillet, dans son second Supplément au Parnasse français, que M. de Verrières est connu. M. Titon, qui avoit eu des relations avec lui, le représente comme un homme fort aimable, de beaucoup d'esprit, d'une érudition agréable, possédant plusieurs talens d'usage dans la société, dessinant bien, bon musicien, jouant de divers instrumens de musique, faisant surtout de jolis vers qui ont tenu leur place dans divers Recueils & Mercures. Le Recueil où il s'en trouve le plus est celui des Poésies de Lainez, qui a paru en 1753.

VERROCHIO (ANDRÉ), (*Hist. mod.*), célèbre artiste de Florence au quinzième siècle, habile dans plus d'un genre, gravure, musique, mathématiques, mais plus encore peinture & surtout sculpture; c'est dans ce dernier art qu'il a véritablement excellé; car, quoiqu'il y ait de lui des morceaux de peinture très-estimés, on trouvoit cependant que chez lui le marteau & le ciseau avoient nui au pinceau, que le pinceau en avoit contracté quelque chose de dur & de rude qui ressentoit la statue : il en jugea ainsi lui-même, & crut devoir abandonner la peinture à son illustre élève Léonard de Vinci. On admire surtout de lui, en sculpture, une danse d'enfans autour d'un vase d'argent; un enfant de bronze pêchant à la ligne, qui est un des plus beaux ornemens du jardin de Médicis; le modèle de la statue équestre de Barthélemi de Bergame, qu'il n'eut pas le tems de jeter en fonte, ayant été prévenu par la mort à Venise en 1488.

VERRUS ou VERRIUS FLACCUS, (*Hist. rom.*), grammairien, qui fut chargé de l'éducation des petits-fils d'Auguste, & dont les ouvrages, desquels il ne nous reste rien, sont souvent cités chez les anciens. Il mourut sous l'empire de Tibère, vers l'an 33 de J. C.

VERRUTIUS (JÉRÔME), (*Hist. litt. mod.*), né à Groningue, étudia le droit à Bourges & vint l'enseigner à Paris. Il est auteur du *Lexicon juris*. Il vivoit dans le seizième siècle.

VERSCURE (HENRI), (*Hist mod.*), peintre hollandais, né à Gorkum, s'attachoit surtout à peindre des animaux, des chasses & des batailles. Il étudia particulièrement tout ce qui se passe dans les armées; il suivit, dans cette intention, l'armée des Etats-Généraux, en 1672. Il y fit une étude particulière des chevaux de toute nature & de tout usage. Il y dessina les divers campemens; il peignit & rendit sensible ce qui se passe dans les combats, dans les retraites, dans les déroutes; ce qui arrive après une victoire, dans un champ de bataille, parmi les morts & les mourans; le melange des chevaux, des armes.

Corpora fusa vident, arrectos littore currus
Inter lora rotasque, viros, simul arma jacere.

Verscure étoit extrêmement laborieux, toujours occupé de son art, toujours le pinceau à la main. Ses plus beaux ouvrages sont à la Haie, à Amsterdam & à Utrecht. Il fut élevé dans son pays aux honneurs de la magistrature, mais sans leur sacrifier son pinceau, dont il ne voulut jamais se séparer. S'étant embarqué pour un petit voyage, il périt par un coup de vent à la vue de Dordrecht, le 26 avril 1670, à soixante-deux ans.

VERSÉ (NOEL-AUBERT DE), (*Hist. ecclés.*), controversiste, d'abord catholique & né tel, puis devenu protestant, puis socinien, puis redevenu catholique, & mort en 1714 dans le sein de cette Eglise où il étoit né. Il est principalement connu par sa traduction latine de l'Histoire critique de l'Ancien-Testament, que Richard Simon avoit composée en français. Ses autres ouvrages sont des écrits polémiques contre Jurieu, contre Nicole, contre Brueys, contre Ferrand, tantôt contre les Protestans trop zélés, tantôt contre les Catholiques. Dans sa Dissertation contre Spinosa, c'est bien moins à Spinosa qu'il en veut, qu'à Descartes & au père Mallebranche.

VERSORIS. A cet article nous n'avons parlé, dans le Dictionnaire, que du trop fameux abbé de Saint-Jean-d'Angély, plus que soupçonné d'avoir empoisonné le duc de Guienne, frère de Louis XI. Ce nom de Versoris a été aussi celui d'une famille d'avocats célèbres, alliée à plusieurs familles de magistrats distingués.

Le vrai nom des Versoris étoit Letourneur, latinisé il devint *Versor*; & Jean Letourneur, qui vint s'établir à Paris sous le règne de Charles VII, à ce que l'on croit, ayant été de son tems un des plus fameux docteurs de l'Université, & ayant composé plusieurs ouvrages, dont le Recueil fut intitulé *Versoris Opera*, ce fut de ce génitif que se forma le nom de sa famille, & même par succession de tems on joignit ensemble le nom français & le nom latin, *Letourneur de Versoris*; & ce nom *de Versoris* devint pour ceux de cette famille, comme un nom de terre ou de fief.

De cette famille étoit Pierre Versoris, né le 16 février 1528, qui en 1564 plaida pour les Jésuites contre l'Université de Paris, pour laquelle plaidoit le fameux Etienne Pasquier. Ce même Pierre Versoris fut député aux Etats de Blois en 1576. Il fut dans la suite chef du conseil de MM. de Guise, & il mourut de douleur, le 25 décembre 1588, en apprenant que ces Princes venoient d'être assassinés. On lui rend au reste la justice de dire qu'il n'étoit le conseil de la Maison de Guise que pour ses affaires domestiques, & qu'il n'entroit pour rien dans ce qui concernoit ses vues ambitieuses & ses projets d'usurpation.

Il eut pour fils Frédéric Versoris, conseiller au parlement, & Jacques Versoris, célèbre avocat comme son père.

Cette famille produisit aussi quelques militaires, officiers aux gardes, &c. mais le plus grand nombre se consacra toujours au barreau ou à la magistrature.

VERSOSA (JEAN), (*Hist. litt. mod.*), poète latin moderne, né à Sarragosse en 1528, vint à Paris, où dès l'âge de quinze ans il enseignoit la langue grecque avec le succès le plus éclatant: on couroit en foule à ses leçons; il se vit à la fois plus de mille écoliers. On a de lui des Epitres morales en vers latins, dans le goût de celles d'Horace, & qui leur ont été plusieurs fois comparées; un petit Traité *de Prosodiâ Græcorum*; un Poëme, *Carmen epinicium in navalem victoriam Joannis Austriaci devictâ ad echinadas Turcarum classe*, c'est-à-dire, sur la fameuse victoire de Lépante, remportée sur les Turcs par dom Juan d'Autriche. Voilà pour le poète & l'homme de lettres. Mais Versosa fut encore recommandable à d'autres égards. Il paroît qu'il fut employé utilement dans quelques affaires d'Etat. Il accompagna Diégo Hurtado Mendoza, ambassadeur de l'Empereur au concile de Trente, & fut très-utile à ce ministre dans les contestations qui s'élevèrent au sujet de la translation de ce concile à Bologne. Il fut aussi retenu long-tems à Rome pour faire la recherche des preuves qui établissoient les droits acquis au roi d'Espagne, ou prétendus par lui sur les divers royaumes qui composoient sa vaste & puissante monarchie. Versosa mourut à Rome le 24 février 1574.

VERT ou WERTH (JEAN DE), (*Hist. mod.*), général des armées impériales sous les empereurs Ferdinand II & Ferdinand III dans la guerre de trente ans, se fit une grande réputation par sa valeur & son habileté. Galas & Jean de Werth se trouvent à la tête de toutes les expéditions importantes de cette guerre; ils se signalèrent à la bataille de Nortlingue, du 6 septembre 1634, où les impériaux taillèrent en pièces l'armée suédoise, alliée de la France, commandée par le duc de Saxe-Veymar & le maréchal Horn. Cette victoire est un exemple que la multitude des chefs peut quelquefois ne pas nuire à une armée. Les généraux abondoient dans l'armée impériale: elle étoit d'abord commandée par quatre Princes; Ferdinand, roi de Hongrie, qui fut depuis l'empereur Ferdinand III; le cardinal Infant, le duc de Bavière & le duc Charles de Lorraine, & ces quatre Princes avoient sous eux Picolomini, Lépauer, Galas & Jean de Werth. Ce dernier, ainsi que le duc de Lorraine, avec lequel il combattoit, contribua beaucoup à la victoire. Le fruit de cette victoire fut la réduction de toute la Suabe & de la Franconie. Peu de jours après, le duc de Lorraine & Jean de Werth battirent encore un [illegible] de six à sept mille hommes d'élite, com[illegible] par le rhingrave Otton-Louis.

En 1635 ils soutinrent ensemble la guerre en Lorraine sans desavantage. En 1636 Jean de Werth prit Coblentz, & bloqua Hermanstein, qui fut réduit en 1637.

Ce fut cette même année 1636 qu'il inspira tant de terreur à la ville de Paris, ainsi que les autres généraux de l'Empire & de l'Espagne, par l'irruption qu'ils firent en France, les uns dans la Picardie, les autres dans la Bourgogne. Galas étoit de l'expédition de Picardie, où les Allemands & les Espagnols prirent le Catelet, la Capelle, Corbie, Roye, & couroient librement entre l'Oise & la Somme, poussant des partis jusqu'à Pontoise. Alors la consternation fut au comble dans Paris. Les chemins de Chartres & d'Orléans étoient couverts de Parisiens fugitifs & de chariots chargés de leurs bagages. Le grand courage du cardinal de Richelieu & les sages mesures qu'il sut prendre conjurèrent l'orage : les étrangers furent forcés à la retraite, Roye & Corbie furent reprises.

En 1638 Jean de Werth eut encore l'honneur de remporter quelqu'avantage sur le duc de Saxe-Veymar à la première bataille de Rheinfeld, du 28 février : le duc de Rohan y fut blessé à mort ; le comte de Nassau, qui commandoit l'aile droite du duc de Saxe-Veymar, & Jean de Werth, s'étant rencontrés dans la mêlée, se tirèrent quelques coups de pistolet. Nassau eut son chapeau percé d'une balle, de Werth fut blessé à la joue. L'avantage de cette première affaire fut pour Jean de Werth, puisqu'il parvint à introduire du secours dans Rheinfeld que le duc de Saxe-Veymar assiégeoit ; mais il n'en fut pas de même à la seconde bataille de Rheinfeld, du 3 mars suivant : le duc de Veymar y remporta la victoire la plus complète, & fit prisonniers les quatre généraux de l'Empereur, dont Jean de Werth étoit le premier : son frère Antoine de Werth fut pris avec lui. Jean de Werth avoit fait des prodiges de valeur dans cette affaire. Abandonné de sa cavalerie, qui avoit pris la fuite, renversé de son cheval, qui étoit blessé, ne trouvant point à en changer, il avoit couru à pied pour joindre un régiment d'infanterie qu'il avoit posté dans la forêt voisine du champ de bataille. Ce régiment fut enveloppé de toutes parts & obligé de se rendre. Ce fut là que Jean de Werth & son frère furent pris. Jean de Werth fut mené en triomphe dans cette ville de Paris qu'il avoit tant épouvantée, & qui alors le chansonna. Le nom de Jean de Werth fut le refrain de plusieurs couplets, &, comme on ne le craignoit plus, on affecta de ne l'avoir pas craint. De là le proverbe : *Je m'en soucie comme de Jean de Werth*, ou *Vous n'en tâterez non plus que Jean de Werth* : c'est ainsi que Rousseau rend ce proverbe dans sa comédie du *Flatteur*, où un vieux domestique (Ambroise), grand diseur de proverbes, dit à Philinte :

> Le mystère est, ma foi, découvert,
> Et vous n'en tâterez non plus que Jean de Vert.

Ce général fut mis à Vincennes. Si le peuple, toujours vil, prit plaisir à l'outrager, les Français polis & bien élevés virent en lui un héros humilié qui soutenoit ses revers avec noblesse, & ne cédoit en politesse & en civilité à aucun d'eux. Il étoit encore en France lorsque le comte d'Harcourt prit Turin en 1640, &, dans l'admiration que lui inspira cet exploit, il s'écria qu'il aimeroit mieux être le comte d'Harcourt que d'être Empereur. Il fut échangé en 1641 avec le maréchal Horn, qu'il avoit battu à Nortlingue.

On a beaucoup admiré la savante & pénible retraite que fit en 1645 le vicomte de Turenne, du Necker au Rhin, d'Hailbron à Philisbourg, en passant impunément par des défilés très-dangereux. Cette retraite eût vraisemblablement été moins heureuse si le conseil de Jean de Werth avoit été suivi ; il vouloit qu'on courût s'emparer de la tête des défilés dans lesquels les Français étoient engagés ; les autres généraux crurent devoir laisser reposer les troupes, & remirent au lendemain une victoire qu'ils croyoient assurée, les Français ne pouvant pas encore le lendemain être sortis du défilé, conjecture qui fut démentie par l'excès de diligence que fit le vicomte. En cette occasion la multiplicité des généraux avoit nui certainement aux Impériaux.

En 1646 Jean de Werth couvrit Ingolstat & Ratisbonne, pendant que l'archiduc Léopold faisoit lever le siége d'Ausbourg au vicomte de Turenne & aux Suédois.

En 1647 le duc de Bavière, qui jusqu'alors étoit resté attaché à l'Empereur, fit la paix par le traité d'Ulm avec les Français & les Suédois, & promit une neutralité entière. Par-là Jean de Werth, qui commandoit l'armée de Bavière, se trouvoit condamné à une inaction dont son caractère s'accommodoit mal, & qui lui paroissoit honteuse pour un général allemand, tandis que l'Allemagne restoit en proie aux armées ennemies. Il entreprit de disposer de l'armée bavaroise contre les intentions & les engagemens récens du duc de Bavière, & de la donner toute entière à l'Empereur. Le Duc, sans le savoir, lui facilita l'exécution de ce projet en lui ordonnant de mener des troupes dans le Haut-Palatinat pour en chasser des maraudeurs de l'armée suédoise, qui y faisoient des courses. Jean de Werth, profitant de l'occasion, ordonne à toute la cavalerie de le venir joindre avec armes & bagages : l'infanterie dépendoit un peu plus de son commandant-général Holtz ; il le fait arrêter, &, le pistolet à la main, le force d'envoyer un pareil ordre à tous les colonels. Mais que les mesures fussent bien ou mal prises, le complot échoua : le duc de Bavière en étant averti, écrivit à tous les colonels de ne plus reconnoître Jean de Werth, qu'il déclaroit traître & infâme, & dont il mettoit la tête à prix. Ce général n'eut que le tems de se sauver en Bohême. Là finit sa carrière militaire. La paix de Westphalie, conclue l'année suivante, fit

cesser toutes hostilités, & concilia pour un tems tous les intérêts.

VERTRON (CLAUDE-CHARLES GUYONNET, seigneur en partie de Vertron), (*Hist. litt. mod.*), historiographe de France, chevalier commandeur des Ordres royaux & militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, membre de l'Académie d'Arles & de celle des Ricovrati de Padoue, est auteur d'une multitude de petits vers à l'honneur des Dames, principalement de celles qui se sont distinguées par les talens de l'esprit & par les connoissances. Ces pièces se trouvent pour la plupart rassemblées dans l'ouvrage qui a pour titre : *La nouvelle Pandore, ou les Femmes illustres du siecle de Louis-le-Grand ; Recueil de pièces académiques en prose & en vers sur la préférence des sexes, dédié aux Dames*, deux volumes in-12. Depuis que Louis XIV lui eut donné le titre de son historiographe, il ne cessa de louer ce Monarque dans sa prose & dans ses vers, croyant apparemment remplir par-là ce titre d'historiographe, qu'il ne paroît d'ailleurs avoir mérité par aucun ouvrage dans le genre historique. Il annonce cependant dans une lettre à madame de Saliés (voyez l'article *Saliés*), qu'il a fait en *Discours historiques* l'histoire des Ordres royaux qui sont en France ; mais j'ignore si cet ouvrage ou ces ouvrages ont été imprimés, & si ces *Discours historiques* sont de l'Histoire. M. Titon du Tillet, qui place quelquefois dans son *Parnasse françois* des écrivains que M. de Voltaire n'auroit pas admis dans le *Temple du Goût*, a fait une mention honorable de M. de Vertron & de deux de ses poëmes à la louange de Louis XIV ; l'un intitulé le *Nouveau Panthéon*, l'autre *Parallele de Louis-le-Grand avec les Princes qui ont eu le surnom de Grand*. Madame de Saliés, que M. de Vertron avoit célébrée dans sa *Nouvelle Pandore*, le lui a rendu dans des vers où elle loue à la fois Louis XIV & les deux poëmes à sa louange, composés par M. de Vertron :

Tout écrit aujourd'hui, tout parle de mon Roi,
Des meilleurs auteurs jusqu'à moi :
Mais tout cède, Vertron, au succès de ton zèle.
Ton *Panthéon*, ton *Parallèle*,
Montrent à l'Univers ce monarque pieux
Plus grand que tous les Rois, plus grand que tous les dieux :
Et tant de vérités qu'à peine on pourroit croire,
Se prouvent aisément dans ta fidelle histoire.

Vertron étoit aimé & estimé de plusieurs beaux esprits de son tems ; il n'avoit pas un talent qui écrasât le leur ; il fut ami de Santeuil, & il y a de lui des vers latins assez médiocres sur la mort de ce poète : on peut les voir dans le troisième volume des Œuvres de Santeuil, de l'édition de Paris, 1729, pages 163 & 164, avec les noms & les qualités de Guyonnet de Vertron : ils font partie du Recueil intitulé *Funus Santolinum*. Des curieux ont conservé des ouvrages manuscrits de Vertron, entre autres une *Histoire de Louis XIV*, & une *Hymne nouvelle en l'honneur de saint Louis, avec la traduction en vers françois* ; plus, les *Maximes de saint Louis, adressées à son fils, mises en vers françois, & une paraphrase des litanies royales*. Vertron mourut à Paris le 30 novembre 1715.

VERZASCHA (BERNARD), (*Hist. litt. mod.*), médecin suisse, qui eut de la réputation & des succès aux dix-septième & dix-huitième siècles, & qui est auteur de divers ouvrages sur la médecine, d'exercitations sur la paralysie, sous le titre de *Riverius Contractus* ; de l'ouvrage intitulé *Centuria observationum medicarum*, d'un *Herbarium*. Né à Bale le 21 février 1651 ; mort aussi à Bale le 4 aout 1719.

VESAL. A cet article Vesal (André), tel qu'il est dans le Dictionnaire, nous ajouterons seulement une particularité. M. de Thou, au cinquième livre de son Histoire, rapporte que dans une maladie de Maximilien d'Egmont, comte de Bure, qui faisoit déjà désespérer de son rétablissement, Vesal lui ayant prédit l'heure & presque le moment de sa mort, le comte fit apprêter chez lui un grand festin & exposer toute son argenterie & ce qu'il avoit de plus précieux ; que s'étant mis à sa table avec ses amis, il leur fit à chacun de riches présens, & leur dit le dernier adieu avec un esprit tranquille, & qu'ensuite s'étant remis au lit, il expira précisément au tems que Vesal avoit dit. M. de Thou ne prend point sur lui l'affirmation de ce fait ; un prudent *on dit* le met à cet égard à l'abri du tout reproche de crédulité : nous desirerions cependant qu'un historien d'une aussi grande autorité que M. de Thou eût donné à son doute une expression plus marquée, qu'il eût prévenu l'abus qu'on pourroit faire de son récit pour en induire une sorte de merveilleux dans la prédiction de Vesal. On entrevoit aisément à quoi se réduit la vérité de cette histoire. Le comte de Bure, comme beaucoup de malades assez courageux pour envisager leur fin, voulut savoir combien de tems à peu près il pouvoit avoir encore à vivre, selon la conjecture des médecins ; il fit ses dispositions en conséquence : Vesal conjectura plus ou moins juste, & le malade mourut à peu près dans le tems indiqué par la conjecture. Il y a toujours à cela plus de latitude qu'on ne le dit ; & cet *à peu près*, que les uns expriment, que les autres suppriment, est le mot décisif qui ôte à la prédiction de Vesal l'air d'horoscope qu'on a voulu lui donner. On ne peut trop purger l'Histoire de ce poison du merveilleux, qui, l'altérant dans son essence & la réduisant à la Fable,

lui ôte sa dignité, sa majesté, sa divinité, selon l'expression de Pline : *Quanta dignitas, quanta majestas, quantum deniquè sit NUMEN Historiæ.*

VESPASIANI, (*Hist. litt. mod.*), florentin, auteur du quinzième siècle, a écrit la vie du pape Nicolas V, avec lequel il avoit été lié avant son exaltation. Ughelli parle de cette vie dans l'*Italia Sacra*; mais elle est restée manuscrite. On a prétendu que ce Vespasiani étoit de la famille des Strozzis.

VESTILIUS (SEXTUS), (*Hist. rom.*), prétorien, accusé dans le sénat par Tibère de crimes ou chimériques ou arbitraires, & sachant qu'une accusation de Tibère étoit un arrêt de mort, se fit ouvrir les veines, comme Tacite le rapporte au sixième livre des Annales.

VESTINUS (ATTILIUS). (*Hist. rom.*) Celui-ci aussi eut les veines coupées, mais sans consentement de sa part, & par la violence d'autrui. C'étoit un sénateur peu digne de son rang, longtems favori de Néron, complice de ses débauches & dépositaire de ses dangereux secrets; se croyant d'après cela dangereux lui-même, il ne craignit pas de se rendre redoutable à Néron par des propos hardis & des railleries piquantes, que Néron n'eût soufferts d'aucun autre, & qu'il ne souffroit de lui qu'avec peine. Vestinus eut ensuite la bassesse d'épouser une Statilia Messalina qu'il savoit avoir eu un commerce suivi avec l'Empereur. Alors il prit fantaisie à Néron de reprendre la femme, & de se défaire du mari. Les ministres de sa cruauté trouvèrent Vestinus à souper avec un grand nombre d'amis; ils se jetèrent sur lui, le mirent dans un bain chaud, & lui coupèrent les veines.

C'est ainsi que Néron sait disputer un cœur.

Un autre Vestinus (Lucius) eut un grand crédit sous l'empire de Vespasien, qui le chargea de rétablir le capitole.

VETRANI (ANDRÉ), (*Hist. litt. mod.*), d'abord médecin célèbre à Palerme en Sicile, a écrit sur la lèpre, & composé d'autres Traités de médecine assez estimés. Etant devenu veuf, il embrassa l'état ecclésiastique, & ne s'occupa plus guère que des choses de la religion. Il mourut à Palerme le 24 mars 1689. Il y étoit né dans le même dix-septième siècle.

VETRANNION ou BETRANNION, (*Hist. ecclés.*), évêque de ce Tomes en Scythie, où Ovide étoit mort exilé :

Naso Tomitanæ jam non novus incola terræ.

Vetrannion vivoit dans le quatrième siècle de l'Eglise. Il se distingua par son zèle contre les Ariens & par le courage avec lequel il résista en face à l'empereur Valens, qui les protégeoit, qui étoit arien lui-même, & qui vouloit l'obliger à communiquer avec des évêques ariens. Valens l'exila, puis le rappela. Vetrannion eut, à ce qu'on croit, la consolation de voir les commencemens du règne de l'empereur Théodose-le-Grand.

VETUS ou VETU (JEAN), franc-comtois, professeur de belles-lettres au collége du cardinal Lemoine, se rendit savant en jurisprudence & en médecine. Attaché d'abord à la famille de Gilles Bourdin, procureur-général du parlement, du fils duquel il dirigeoit les études, il fut bien plus constamment attaché dans la suite à la Maison de Lorraine. Le cardinal Charles de Lorraine l'employa en diverses négociations assez importantes, & il dut à la protection de cette Maison une charge de secrétaire du Roi & une charge de conseiller au parlement de Bordeaux, puis une de maître des requêtes, puis une de président au parlement de Bretagne. Par une suite de son attachement à cette Maison de Lorraine-Guise, il joua un rôle dans la Ligue; il servit le duc de Mayenne dans diverses affaires; il avoit recueilli les derniers mots de ce grand duc, François de Guise, assassiné devant Orléans par Poltrot de Méré, & père du duc de Guise-le-Balafré & du duc de Mayenne; il avoit fait aussi, lorsqu'il étoit encore dans son collége du cardinal Lemoine, une oraison funebre de l'empereur Charles-Quint en latin. Comme il étoit grand controversiste, il a beaucoup écrit contre les Protestans, nommément contre Calvin & Théodore de Bèze.

VEWRE (JEAN DE LA), (*Hist. litt. mod.*), savant du seizième siècle, très-versé dans les langues hébraïque, grecque & latine, auteur d'un poëme en hébreu & en latin, sans qu'on sente trop le mérite de cette bigarrure; d'une traduction du grec en latin, du Traité de Philon des dix oracles divins; de diverses épigrammes & de quelques autres poésies. Jean Dorat en a parlé avec éloge, ainsi que Nicolas Bourbon l'ancien, dans ses poésies intitulées *Nugæ*. Il en est parlé aussi dans la Bibliothèque des auteurs de Bourgogne. Colomiés l'a placé dans sa *Gallia orientalis*.

VEYGA (ANDRÉ DE), (*Hist. mod.*), portugais, né dans le diocèse d'Evora, pénitent du Tiers-Ordre de Saint-François, fut connu dans son tems par un seul ouvrage aujourd'hui oublié, qui a pour titre : *Acetarium variarum rerum materias continens, multiplici carmine, sacro præsertim constans.* Il a une chose plus remarquable, c'est d'avoir passé jusqu'à quatre-vingt-douze ans en religion, & d'avoir vécu en tout cent dix ans; il mourut le 1 avril 1584.

Un autre Veyga, aussi portugais (Emmanuel de), aussi religieux, mais jésuite, né à Villa-Viciosa, mort à Lisbonne le 15 janvier 1644, à

quatre-vingts ans, a donné en portugais une Relation ou Exposition de l'état du christianisme en Ethiopie.

VÈZE. (*Hist. mod*) La Maison de Vèze ou de la Vèze en Quercy, de Carmain & de Foix, prit le nom de Carmain, parce que Pierre de Vèze acheta, vers le commencement du quatorzième siècle, de Bertrand de Lautrec le vicomté de Carmain, qui fut dans la suite érigé en comté par Louis XI, pour Jean de Foix, dont Pierre de Vèze, acquéreur, étoit le trisaïeul; ce Jean de Foix prit ce nom de Foix, qui étoit celui d'Isabelle de Foix sa mère, qui, par contrat du 21 novembre 1417, avoit épousé Jean, vicomte de Carmain, lequel fut père de Jean de Foix.

Cette Maison de Vèze avoit donné à l'Eglise un Pape, c'est le pape Jean XXII, élu en 1316. Celui-ci fit Cardinal son neveu Gauffelin de Vèze, qui fut chancelier de l'Eglise romaine, & légat en France & en Angleterre: il eut un frère archevêque de Toulouse.

Cette même Maison de Vèze, Carmain & Foix a produit un grand nombre de chevaliers & de guerriers distingués par la valeur.

VIA (ARNAULD DE), (*Hist. mod.*), natif de Cahors, comme le pape Jean XXII son oncle maternel, fut aussi fait par lui Cardinal & évêque d'Avignon, ainsi que Jacques de Via son frère. C'est Arnauld de Via qui a fait bâtir le palais épiscopal d'Avignon. Arnauld fut fait Cardinal le 22 juin 1317, & mourut le 24 novembre 1335.

VIAIXNES (Dom THIERRI DE), (*Hist. litt. mod.*), bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne & de Saint-Hydulphe, considéré & persécuté pour jansénisme, dans son Ordre même, où il fut souvent exilé de maison en maison, puis par le Gouvernement, qui le mit deux fois à Vincennes, où la première fois il resta près de sept ans, & la seconde fois près de deux, & n'en sortit qu'à la mort de Louis XIV. Par où un simple religieux, un sujet obscur & paisible peut-il avoir mérité d'être traité en criminel d'Etat? il fut encore exilé sous la régence en 1721, pour les intérêts de la bulle, dont on ne se soucioit guère. Il fut obligé de quitter le royaume. Il finit par s'attacher à l'Eglise janséniste d'Utrecht, & il mourut près de cette ville le 31 octobre 1735.

VIALART, (*Hist. mod.*), nom d'une noble & ancienne famille originaire d'Auvergne. Michel Vialart, conseiller au parlement de Paris, puis président des requêtes du Palais, fut envoyé par Louis XIII ambassadeur en Suisse, & y mourut en 1634. Il fut père de ce fameux évêque & comte de Châlons, Félix Vialart de Herse, qui eut tant de part à la paix de Clément IX, qui fit dans son diocèse tant d'utiles établissemens, bâtit & dota le séminaire, forma plusieurs maisons d'éducation pour l'un & l'autre sexe, fit reconstruire & agrandir son église, ravagée par un incendie; n'eut de revenus que pour les pauvres, épuisa son zèle à tâcher de concilier entr'eux les divers docteurs théologiens, fut toujours ami de la paix, & non moins ardent à donner en tout genre l'exemple des vertus & de la simplicité; passa les vingt dernières années de son épiscopat dans le séminaire qu'il avoit fondé, vivant avec ses prêtres, veillant sur eux, les animant par ses exhortations & ses exemples à l'accomplissement de tous leurs devoirs, à la pratique de toutes les vertus; travaillant avec eux à l'instruction des Fidèles par plusieurs ouvrages dont le mérite s'est fait sentir au-delà des circonstances & des objets pour lesquels ils avoient été faits: il s'attacha surtout à rétablir par ses ordonnances la discipline de l'Eglise dans toute sa pureté. On dit que Louis XIV lui destinoit l'archevêché de Paris après la mort de M. de Perefixe, & on insinue qu'il le refusa, soit, comme on dit, par humilité, soit qu'il regardât comme indissoluble son mariage avec son Eglise. Son épiscopat fut aussi long qu'édifiant: il dura quarante ans. Ce saint prélat mourut le 10 juin 1680.

Son oncle paternel, frère de Michel Vialart, d'abord religieux feuillant & quatre fois général de son Ordre, fut nommé en 1640 à l'évêché d'Avranches, & mourut le 15 septembre 1644. Il est auteur de Mémoires du ministère du cardinal de Richelieu, avec diverses réflexions politiques. Cet ouvrage, qui ne parut qu'en 1650, six ans après la mort de l'auteur, dans un tems où le parlement, soulevé contre l'administration du cardinal Mazarin, n'étoit guère favorable à la mémoire du cardinal de Richelieu, fut condamné au feu par un arrêt du 11 mai de la même année 1650.

VIANA (LOUIS-FRANÇOIS), (*Hist. litt. mod.*), né à Grenade en 1690, fut nommé en 1756 historiographe du roi d'Espagne, Ferdinand VI. Cet écrivain, dont les principaux ouvrages sont des Dissertations *sur l'arrivée de saint Jacques-le-Majeur en Espagne, & sur le martyre de ce Saint; sur l'authenticité de la sainte Véronique de Jaën, sur une apparition miraculeuse de la sainte Vierge du Pilar de Sarragosse*, toutes choses dont il soutient la réalité & dont il rapporte les preuves, étoit l'objet de l'admiration & des éloges des savans de l'Espagne; ils l'appeloient *Coryphæum litteraturæ Hispanæ, helluonem librorum, in historiâ ecclesiasticâ facilè principem: antiquitatum mirificum indagatorem, gloriæque hispanicæ gentis acerrimum defensorem.* Il étoit comblé de tous les honneurs académiques en tout genre. Il vivoit encore en 1759.

VIANI (JEAN-CLAUDE), (*Hist. litt. mod.*), prieur de Saint-Jean d'Aix, de l'Ordre de Malte, mort le 16 mars 1726, à quatre-vingt-huit ans, bel-esprit, historien & poète. On a de lui une

multitude d'ouvrages en vers de tout genre & de tout titre. Les principaux sont une Epître latine, adressée à M. l'abbé Fleuri, auteur de l'Histoire ecclésiastique : *Per illustri & reverendissimo domino Claudio Fleuri, &c. carmen eucharisticon.* L'abbé Fleuri étoit alors confesseur du roi Louis XV. L'autre abbé Fleuri, ancien évêque de Fréjus, depuis cardinal-ministre, étoit précepteur du même Louis XV. Il a aussi son hommage particulier, ainsi que M. le Goux de la Berchère, archevêque de Narbonne, & M. Fléchier, évêque de Nîmes. Pour ce dernier hommage, c'étoit le cœur qui le dictoit, non-seulement parce que M. Fléchier en étoit très-digne, mais parce que le poète étoit son ami. On a encore du même Viani des Elégies sur la mort des Princes français de son tems, une Relation en vers latins de la peste d'Aix en 1720, une Histoire latine de la dernière conjuration de Naples, laquelle a été traduite en français par un de ses amis; un Poème en vers latins sur le siége de Malte par les Turcs.

Jean-Claude Viani avoit trois frères : Pierre Viani, grand-prieur de l'Eglise de Malte; Charles Viani, connu en Provence par ses missions & sa vie pénitente, mort en 1706 au séminaire d'Aix, & Christophe Viani, maître des comptes & conseiller de la cour des aides de Provence, mort en 1685.

Un autre Viani, originaire de Saluces en Piémont (nous ignorons s'il étoit de la même famille que les précédens), né vers l'an 1690, entra dans l'Ordre des Servites : il est principalement connu pour avoir accompagné à la Chine Charles-Ambroise de Mezzabarba, patriarche d'Alexandrie, que le pape Clément XI envoyoit à la Chine en qualité de légat apostolique pour prendre connoissance des contestations qui s'élevoient entre les différens missionnaires, & rétablir, s'il étoit possible, parmi eux la paix & la concorde nécessaires à la propagation de la foi. Le Père Viani a écrit sur la théologie, la géographie sacrée, la chronologie & l'histoire ecclésiastique; il a traduit en italien un *Traité de l'ame des bêtes*, composé en français. Mort en 1738.

VIAS (BALTHAZAR DE), (*Hist. litt. mod.*), né à Marseille le 14 septembre 1587, poète latin du dix-septième siècle, étoit fils de Jacques de Vias, consul pour le Roi à Alger, maître des requêtes de la Reine. Jacques de Casaux, consul de Marseille, s'étant fait tyran de cette ville sous la protection du roi d'Espagne, & en ayant chassé les sujets attachés à leur Roi légitime, Henri IV, Jacques de Vias, qui étoit du nombre, fut obligé de se retirer à Pise, & sa femme alla le trouver à Livourne & lui porta son fils Balthazar encore enfant. Casaux ayant été tué & Marseille étant soumise, Jacques de Vias, sa femme & son fils ne tardèrent pas à y revenir. On apprend tous ces faits & tous ceux qui concernent Balthazar de Vias & sa famille, par le Recueil de ses poésies, intitulé *Balthasaris de Vias, Massiliensis, Regi christianissimo à consiliis, charitum libri tres. Ad Henricum-Ludovicum-Habertum Mommerium, Regi à consiliis & libellorum supplicum magistrum.* Il y parle de son goût & de sa facilité pour les vers dès son enfance, à peu près dans les mêmes termes qu'Ovide :

Nec labor ullus erat subitos effundere versus,
Et quicquid volui dicere carmen erat.

Balthazar de Vias mourut à Marseille en 1667, âgé de quatre-vingts ans : c'étoit aussi à cet âge de quatre-vingts ans que son père étoit mort. Le poète fut ami de la plupart des hommes illustres de son tems, de M. de Peiresc, de Gassendi, de M. de Launoi, de ce Henri-Louis-Habert de Monmort, de l'Académie française, auquel il a dédié ses poésies; de Robert Barclai, auteur de l'*Argenis*. Le Père Claude Lion, oratorien, a célébré les ouvrages de Balthazar de Vias dans une pièce de vers, sous ce titre : *Nobilissimo clarissimoque viro Balthasari de Vias, doctissimo & clarissimo Musarum alumno, Xenion.*

VIBIUS. (*Hist. rom.*) On rencontre souvent ce nom dans l'histoire romaine.

Vibius Virius, citoyen de Capoue, ayant fait révolter cette ville en faveur d'Annibal, & voyant que Fulvius étoit près de la reprendre, se retira chez lui avec vingt-sept sénateurs ses complices, leur donna un grand festin où ils s'enivrèrent tous, & s'empoisonnèrent.

Vibius Fronto, général de la cavalerie sous l'empire de Tibère.

Vibius Serenus, proconsul de l'Espagne ultérieure, condamné pour ses violences sous le règne du même Tibère.

Un autre *Vibius* Serenus, accusateur de profession sous le même règne, & qui, ayant intenté une fausse accusation contre Fonteius Capito, proconsul d'Afrique, n'en fut pas moins renvoyé absous.

Vibius Crispus, qui faisoit métier d'accusateur pour de l'argent, quoique riche & ayant assez de fortune, de crédit & de talent pour faire un métier plus honnête, ou pour n'en faire aucun & n'être qu'un homme aimable dans la société.

Vibius Marius, homme vénérable par son âge & ses mœurs, accusé, sous le même règne de Tibère, par Satrius Secundus, d'avoir eu part au complot d'Albucilla contre cet Empereur, & d'être l'amant adultère de cette femme.

Vibius Avitus, gouverneur des Gaules & de la Germanie inférieure sous Néron.

Vibius Secundus, chevalier romain, accusé de péculat par les Maures sous l'empire du même Néron, & condamné à l'exil.

C. *Vibius* Trebonianus Gallus, gouverneur de la Mœsie, élevé à l'empire après la mort de l'empereur

pereur Déce, l'an 251 de l'ère chrétienne, qui associa son fils Volusien à l'empire, & qui fut tué l'an 253.

VIC (Enée), (*Hist. litt. mod.*), savant antiquaire, né à Parme, recherchoit avec grand soin les médailles, & dessinoit & gravoit avec soin celles qu'il avoit recueillies; il se proposoit de donner les médailles de tous les Empereurs, avec d'amples commentaires: les douze Césars parurent en 1550, très-bien gravés. En 1557, Vic donna les femmes des douze Césars, avec ses observations, qui furent traduites d'italien en latin, par Noël Conti, noble vénitien. En 1562, il parut un autre volume sur les médailles de Jules-César seulement; enfin, en 1601, après la mort d'Enée Vic, Jacques Franchi, graveur à Venise, qui avoit acquis ses planches, publia ce qu'il y avoit de gravé des médailles des Empereurs, depuis Nerva jusqu'à Lucius Verus, & des impératrices, depuis Plautine jusqu'à Salonnie.

VICHI-CHAMPROND, (*Hist. de Fr.*), ancienne Maison du Bourbonnois, dont étoient le dernier trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris & la marquise du Deffand sa sœur, célèbre par son esprit.

Damas de Vichi, premier du nom, suivit saint Louis au voyage de la Terre-Sainte.

Guillaume III de Vichi fut armé chevalier par le duc de Bourbon, beau-frère du roi Charles V.

Damas II de Vichi porta la bannière du duc de Bourbon au siége de Verteuil.

Antoine de Vichi, troisième du nom, servit à Gênes le roi François I, qui lui en témoigna sa satisfaction par une lettre tres-honorable, en date du 13 janvier 1528. Il empêcha l'établissement des nouvelles hérésies dans son pays. Henri II le fit chevalier de l'Ordre de Saint-Michel.

Gaspard de Vichi, comte de Champrond, arrière-petit-fils d'Antoine, fut maréchal des camps & armées du Roi, & gouverneur du Pont-Saint-Esprit, qu'il avoit repris par intelligence sur les ennemis de l'Etat. C'est pour lui que Louis XIII a érigé Champrond en comté.

Il eut un petit-fils, Bertrand, chevalier de Malte, tué à la défense de Mayence en 1689.

VICTORIN. Dans le Dictionnaire, nous n'avons parlé, à cet article, que du tyran Victorin. Il y a de ce nom plusieurs écrivains, philosophes, theologiens ou gens de lettres recommandables.

1°. Victorin, évêque de Petaw dans la Pannonie supérieure, qui a souffert le martyre vers l'an 303, sous la persécution de Dioclétien. Saint Jérôme nous apprend que cet évêque avoit composé de savans Commentaires sur la plupart des livres de la Bible. Optat de Mileve, Bede, Usuard, Baronius, Bellarmin, Sponde, Godeau, Dupin & autres auteurs ecclésiastiques en parlent aussi & avec détail, & c'est un point de critique chez les savans, de savoir s'il a partagé ou non l'erreur des Millenaires.

2°. Victorin (Caius ou Fabius Marinus), philosophe africain au quatrième siècle, conduit par la lecture des livres de Platon à celle de l'Ecriture-Sainte, la goûta, l'admira & se fit chrétien. Saint Augustin dit que Victorin avoit traduit en latin plusieurs livres des Platoniciens Saint Jérôme cite des livres que le même Victorin avoit faits contre les Ariens, ainsi que des Commentaires sur saint Paul. Il écrivit aussi contre les Manichéens, & fit un poëme des Macchabées: ces derniers ouvrages sont dans la *Bibliothèque des Pères*.

3°. Victorin de Feltry, en Italie, un des plus savans hommes du quinzième siecle. On apprend dans un ouvrage posthume d'un Anglais nommé Humfroi Hody, qui a pour titre: *De Græcis illustribus linguæ græcæ litterarumque humaniorum instauratoribus*, que Victorin apprit la langue grecque d'Emmanuel Chrysoloras, & qu'il enseigna la langue latine à Théodore Gaza & à Georges de Trébizonde, qui l'appelle son maître dans un opuscule qu'il lui dédia sous ce titre: *De Artificio ciceronianæ orationis, pro Quinto Ligario.* C'étoit à Mantoue que Victorin enseignoit: le prince de Mantoue, Jean-François de Gonzague, lui confia l'éducation de ses enfans, & même de sa fille, la princesse Cécile, dont les progrès dans les langues grecque & latine la rendirent l'admiration des savans de son tems. Saxolus Fratensis, qui avoit aussi été disciple de Victorin, en a donné un éloge qui fait également estimer l'auteur, & respecter & chérir le maître, dont il expose en détail, & les talens comme instituteur, & les vertus comme bienfaiteur, non-seulement de ses élèves, mais de tous les malheureux.

Jean-André, évêque d'Aleria, autre disciple de Victorin, l'appelle *avi nostri Socrates, sæculi sui ornatus ac decus, fama & gloria Academiæ mantuanæ, pater pauperum studiosorum, humanitatis suscitator, latinitatis erector, sapientiæ magister, honestatis specimen, bonitatis exemplum, divitiarum contemptor, ingeniorum sublevator, &c.*

Le cardinal Querini a aussi parlé de Victorin avec beaucoup d'éloges, mais il n'a pu en parler que d'après les autres. La liste de ses panégyristes contemporains ne finiroit point. Un tel concert de louanges de la part de tous ces excellens juges ne peut n'avoir pas été mérité; mais nous n'avons pas d'ouvrages de Victorin à citer à l'appui de tant d'éloges.

VIDOMAR, (*Hist. mod.*), est le nom du vicomte de Limoges, qui, par le refus qu'il fit de partager avec Richard Cœur-de-Lion, son seigneur suzerain, un trésor qui avoit été trouvé sur ses terres, ou de le lui remettre tout entier comme Richard le prétendoit, attira sur lui les armes de

cet impétueux Richard, qui périt dans cette guerre. (*Voyez* dans le Dictionnaire l'article *Richard I*, dit Cœur-de-Lion, parmi les rois d'Angleterre.) Le trésor dont il s'agissoit, étoit des statues d'or qui représentoient un Empereur assis à table avec sa femme & ses enfans.

VIENNOIS. C'est le nom d'une Maison noble du Dauphiné, descendue d'Amédée Donné de Viennois, fils naturel de ce dernier dauphin, Humbert II, qui céda le Dauphiné à la Maison de France; Humbert arma ce fils chevalier, & lui donna en rentes un appanage assez considérable. Amédée se qualifioit *Dominus Amedeus, miles Donatus Humberti Delphini*. Il mourut en 1361. Jean son fils étoit qualifié *Vir nobilis Joannes de Viennesio, filius Amedei Bastardi, domini Humberti Delphini.*

Dans des lettres du 22 janvier 1447, données par Charles VII à Amédée II, fils de Jean, & à Jean II, fils d'Amedée, il est dit qu'ils portent dans leurs armes *un dauphin*, attendu qu'ils tirent leur origine d'Humbert II, dernier dauphin.

Un de leurs descendans, Marc-Antoine de Viennois, eut son château de Vizilla brûlé par les Protestans; deux de ses frères périrent dans les flammes: on eut peine à sauver son fils Arnoul, encore enfant.

Cette Maison de Viennois a produit plusieurs guerriers utiles.

VIET (BARTHÉLEMI DE), (*Hist. litt. mod.*), Lyonnais, a traduit en français les harangues de Louis Grotto, sous ce titre: *Les harangues de Louis Grotto, aveugle d'Hadrie, admirable en éloquence, par lui prononcées en plusieurs lieux où il a été envoyé ambassadeur, très-utiles à toutes sortes de personnes, traduites du latin & de l'italien en français, par Barthélemi de Viette, Lyonnais.*

Il n'a point été parlé, dans le Dictionnaire, de ce Louis Grotto, qui mérite cependant d'être connu: c'est ici le lieu de suppleer à cette omission.

Louis Grotto, natif d'Adria (dans l'Etat de Venise), qui donne son nom à la mer Adriatique, avoit perdu la vue huit jours après sa naissance, & pouvoit passer pour aveugle-né. Cette privation du sens le plus utile ne l'empêcha pas de faire de grands progrès dans l'étude des langues, des belles-lettres & de la philosophie. Etabli à Venise, il y fonda l'Académie *De gl'illustrati*. Il harangua le premier mai 1556 la princesse Bonne, reine de Pologne & duchesse de Bari, lorsqu'elle passoit par Venise, venant de Pologne & se rendant à Bari; il harangua aussi Henri III, roi de Pologne, puis de France, le 15 juillet 1574, lorsqu'à son retour de Pologne il passa par Venise. Il a de même harangué presque tous les doges de Venise de son tems, le jour de leur élection, tels que Laurent & Jérôme Prioli, Pierre Loredano, Louis Mocenigo, Sébastien Veniero, Nicolas de Ponte, Pascal Cigogna. Ces harangues ont paru mériter d'être imprimées à Venise long-tems après la mort de l'auteur, en 1598, & traduites long-tems encore après, & publiées en 1618 par Barthélemi Viette; mais l'Epitre dedicatoire à M. Seguier est du 29 mars 1611. On a aussi des poésies italiennes de Louis Grotto; des tragedies, *la Dalida*, *l'Adriana*: le sujet de celle-ci est tiré des Nouvelles de Bandello; des comédies, *l'Alteria*, *il Tesoro*; des pastorales, *il Pentimento amoroso*, *favola pastorale*; *la Calisto*, *favola pastorale*. Louis Grotto mourut le 13 décembre 1585, à cinquante ans.

Son traducteur Viette a aussi traduit les Contemplations ou Méditations du cardinal Borromée, & il a composé un ouvrage des beautés de la sainte Vierge, qu'il n'a pu connoitre que par révélation.

VIEYRA (SÉBASTIEN & ANTOINE), (*Hist. mod.*), tous deux Portugais, tous deux jésuites, & le premier, victime de son zèle pour la propagation de la foi. Celui-ci passa aux Indes en 1602, à l'âge de seize ans, puis à Macao, puis au Japon; il fut obligé d'en sortir en 1614, au moment où l'on en chassoit tous les missionnaires. Il alla aux Philippines, & retourna déguisé au Japon. Rappelé à Macao, il fut envoyé à Rome pour représenter au pape Urbain VIII l'état déplorable du christianisme au Japon. Retourné à Macao & aux Philippines à travers mille dangers, il chercha un danger plus grand en rentrant au Japon, déguisé en matelot chinois; il fut reconnu, mis en prison & condamné à mort avec cinq autres jésuites & un franciscain. On les promena d'abord avec ignominie dans les rues de la ville impériale, puis on les suspendit dans une fosse la tête en bas, & le troisième jour le père Vieyra étant encore en vie, on alluma dans sa fosse un grand feu qui le réduisit en cendres le 6 juin 1634.

Le sort d'Antoine fut moins malheureux, quoiqu'assez agité. Voué, comme Sébastien, aux missions, il étoit au Brésil lorsque le vice-roi Mascarenhas le chargea d'accompagner son fils, qu'il envoyoit porter à Jean de Bragance la nouvelle qu'il l'avoit fait reconnoitre dans les possessions portugaises en Amérique. Antoine obtint auprès du Roi plus de faveur qu'il n'en desiroit; car cette faveur même qui le fit employer en diverses négociations importantes, en Angleterre, en Hollande, en France & à Rome, fut long-tems un obstacle à son retour en Amérique & à ses fonctions apostoliques, qu'il brûloit toujours de reprendre. Après bien des difficultés & des délais, il les reprit enfin; il retourna en 1652 dans les forêts du Maragnan instruire les sauvages. En 1653, les missionnaires ses confrères eurent besoin de son crédit à la cour de Lisbonne pour faire cesser des vexations qu'ils éprouvoient de la part des Portugais établis au Brésil: il obtint du Roi tout

ce qu'il demanda, excepté son retour en Amérique, qui fut différé jusqu'en 1655. Le roi Jean mourut en 1656, & les Portugais, ennemis d'Antoine & des autres missionnaires, les renvoyèrent tous en Portugal en 1661. Ce fut lui, dit-on, qui dressa, en 1662, une remontrance sur les désordres de l'Etat sous le règne d'Alphonse. Cette remontrance le fit exiler en 1663 à Porto. Ses ennemis le déférèrent à l'inquisition le 2 octobre 1665; mais l'inquisition a rarement sévi contre un jésuite : il fut mis en liberté le 24 décembre 1667. En 1669 il fut appelé par son général à Rome, à la sollicitation de la reine de Suède, Christine, qui desiroit le connoître, & lui fit un accueil favorable. Le pape Clément X, par un bref du 17 avril 1675, l'affranchit de toute juridiction des inquisiteurs portugais, & le soumit immédiatement à la congrégation romaine des cardinaux, présidens au tribunal du Saint-Office. Antoine retourna en Portugal en 1676, & en 168 au Brésil, où il mourut le 18 juillet 1697, âgé de quatre-vingt-neuf ans. On a de lui quinze volumes in-4°. de sermons, de panégyriques, de dissertations sur différens sujets, soit théologiques, soit philosophiques, soit littéraires; de discours d'éloquence, dont quelques-uns ont été traduits par le Pere Verjus son confrère. (*Voyez* ci-dessus l'article *Verjus*.)

VIGAND (JEAN), (*Hist. du luthéran.*), grand théologien protestant, disciple de Luther & de Melanchton, ministre dans différentes villes d'Allemagne, nommément à Mansfeld sa patrie; il eut part, avec Flaccius Illyricus, à cette histoire ecclésiastique protestante, connue sous le nom de *Centuries*, comme ses auteurs sous le nom de *Centuriateurs de Magdebourg*. On a de lui plusieurs Traités théologiques & quelques ouvrages, même d'histoire naturelle & de botanique, entr'autres un catalogue des herbes particulières à la Prusse. Il fut douze ans surintendant des églises de Poméranie. Mort le 21 octobre 1587, à quatre-vingt-quatre ans.

VIGILE. (*Hist. ecclés.*) Aux deux *Vigiles* dont il est parlé dans le Dictionnaire, il faut ajouter Vigile, évêque de Trente au quatrième siècle, qui, conformément aux avis de saint Ambroise qu'il avoit consulté, travailloit avec zèle à la conversion des idolâtres des Alpes, avec les coopérateurs que saint Ambroise lui avoit envoyés de Milan. Ces apôtres ayant souffert le martyre vers l'an 397, Vigile en écrivit la relation; & étant venu trois ans après dans le lieu où cette exécution s'étoit faite, il y trouva une idole de Saturne, qui étoit en grande vénération; il la mit en pièces par un zèle qui étoit, ou non, selon la science (*videant periti*), mais qui mit en fureur ces idolâtres, par lesquels il fut lapidé le 26 juin de l'an 400 ou 405. Usuard le met au nombre des martyrs.

VIGNACOURT. Deux grands-maîtres de Malte, de ce nom, ont été célèbres : l'un (Aloph de Vignacourt) a été le cinquante-troisième grand-maître de cet Ordre; il a succédé, en 1601, dans cette place à Martin de Garzès. De son tems la religion eut des avantages assez marqués sur les Turcs; il fit bâtir plusieurs tours & forteresses pour la défense de Malte, & fit construire une très-belle fontaine au milieu de la cité Valette. En 1617, il envoya une relique de sainte Euphémie à la Faculté de théologie de Paris, qui la lui avoit demandée, & qui avoit choisi cette sainte pour une de ses patrones. Mort en 1622.

Adrien de Vignacourt son neveu, fils d'un autre Adrien de Vignacourt, premier gentilhomme de la chambre du roi Henri IV, fut fait commandeur de l'Ordre dès sa naissance par le grand-maître Aloph son oncle, suivant le privilège attaché à la grande-maîtrise; il eut encore depuis d'autres commanderies & diverses dignités dans l'Ordre, & enfin il fut élu grand-maître le 24 juillet 1690, à la mort de Grégoire Caraffa, & fut le soixante-deuxième grand-maître, jusqu'au 4 février 1697, qu'il mourut, ayant soutenu avec gloire la dignité de l'Ordre & le nom de Vignacourt.

Nous ignorons si Maximilien de Vignacourt, connu par des poésies dont plusieurs ont été imprimées, mais qui n'ont pas été recueillies, étoit de la même famille; il avoit le titre de Patrice d'Arras, & Valère-André, dans sa *Bibliothèque belgique*, lui donne encore celui de *Palatinus Regius*. Il étoit ami de Juste-Lipse, & a fait sur sa mort diverses pièces. Il a écrit aussi sur les troubles de la Flandre : *De causis calamitatibus & remediis tumultuum Belgicorum.*

VIGNATE (AMBROISE), (*Hist. litt. mod.*), natif de Lodi, vivoit vers l'an 1476. Léandre Alberti dit de lui : *Ambrosio Vignate, ornato di grand dottrina.*

VIGNE (DE LA). Nous avons parlé, dans le Dictionnaire, d'Anne de la Vigne, connue par ses poésies : ajoutons ici que son père, Michel de la Vigne, étoit fils d'un autre Michel de la Vigne, échevin de Vernon-sur-Seine au tems de la Ligue, & qui eut le mérite de retenir cette ville dans l'obéissance de Henri IV; ce qui n'étoit pas alors sans difficulté. Le fils, dont les progrès dans ses études avoient été si rapides, que, se trouvant trop avancé pour son âge, il fut obligé d'attendre l'âge prescrit par les statuts pour prendre les degrés en médecine, fut reçu docteur en 1614. Il fut bientôt un des premiers médecins consultans de Paris & médecin de Louis XIII, qui n'en voulut point voir d'autres dans sa dernière maladie.

Elu doyen de la Faculté de médecine, il eut à défendre cette Faculté de Paris contre les médecins étrangers; il plaida lui-même deux fois cette

cause à la grand'chambre, le 9 décembre 1643 & le 1 mars 1644; & ce même jour 1 mars 1644 il gagna sa cause, & obtint un arrêt favorable à la Faculté de Paris. Il mourut le 14 juin 1648, à soixante ans, étant né le 5 juillet 1588.

Claude de la Vigne de Frecheville, son arrière-petit-fils, fut, comme lui, un très-savant médecin. D'abord médecin ordinaire du Roi & de la Reine, & de madame la Dauphine, il eut ensuite la survivance de M. Helvetius, premier médecin de la Reine. Il mourut le 7 octobre 1758. Il a laissé des ouvrages, mais manuscrits; un petit Traité des plantes, par ordre alphabétique; un Traité particulier des fièvres; une Physique générale & particulière du corps humain; un Traité des maladies, en français & en latin: il avoit encore projeté un nouveau Dictionnaire de médecine, dont le but auroit été d'indiquer les meilleurs auteurs sur chaque matière.

VIGNOLES. (*Hist. de Fr.*) Le fameux Etienne des Vignoles, dit la Hire, dont l'article est dans le Dictionnaire, avoit un frère (Amador des Vignoles) brave chevalier, ainsi qu'Etienne. Cet Amador, en 1419, conduisit à Orléans un secours de quatre cents hommes choisis, pour seconder la Pucelle d'Orléans, occupée alors à en faire lever le siége. Il fut tué devant Creil en 1434.

VIGNOLI (Marie-Porcie), religieuse de l'Ordre de Saint-Dominique, née à Viterbe en 1632. On a beaucoup vanté sa figure, ses vertus, surtout sa prodigieuse, on pourroit même dire sa monstrueuse mémoire, qui étoit telle, dit-on, que quand elle avoit lu un livre deux fois, elle étoit en état de le réciter tout entier. Instruite de plusieurs langues & de plusieurs sciences, elle cultiva par préférence la poésie italienne. On avoit imprimé d'elle, de son vivant, ses *Sonetti eroici lugubri; l'Obelisco di Piazza Navona, idillio; il Genethliaco del principe, primogenito del Re di Polonia; il Vaticinio della Sibilla Tiburtina, &c.* & divers *canzone*. On peut croire qu'elle figure avec distinction dans la *Bibliothèque* des écrivains de l'Ordre de Saint-Dominique, des Pères Quétif & Echard. Marie-Porcie Vignoli vivoit encore en 1692.

VIGUIER (Jean), (*Hist. litt. mod.*), dominicain de Toulouse, auteur d'un ouvrage qu'on n'a cessé de réimprimer pendant tout le seizième siècle, intitulé: *Institutiones ad naturalem et christianam philosophiam, maximè verò ad scholasticam theologiam.* Ce titre seul empêcheroit aujourd'hui toute réimpression, & le Commentaire sur l'Epître de saint Paul aux Romains, du même auteur, presqu'aussi souvent réimprimé de son tems que le premier ouvrage, ne seroit pas plus recherché. Sa *Consolation des agonisans* pourroit l'être davantage, dans l'espérance d'y trouver quelqu'adoucissement à cet état. Le Père Viguier vivoit en 1553.

VILLA (Guidon, Marquis de), (*Hist. litt. mod.*), fameux général italien, attaché aux ducs de Savoie, se distingua tellement par ses services & par ses succès, que le duc Charles-Emmanuel I, après lui avoir donné le marquisat de Cigliano, lui permit d'écarteler les armes de Savoie avec les siennes. Les ennemis mêmes rendirent hommage à sa valeur. Lorsque Louis XIII eut forcé le pas de Suse, que le marquis de Villa venoit de défendre contre lui, il alla, ainsi que le cardinal de Richelieu, visiter ce brave ennemi, & lui témoigner toute son estime. Les ducs de Savoie étant devenus alliés de la France, Villa les servit contre les Espagnols. En 1648, étant avec le duc de Modène, généralissime de l'armée des Français, & le maréchal du Plessis-Praslin, il fut tué d'un coup de canon au siége de Crémone; il étoit couvert de blessures reçues en différentes occasions au siége d'Ast, & surtout à la defense du pas de Suse.

VILLEGAS (Fernandez Ruys de), (*Hist. litt. mod.*), Espagnol, mais poète latin du tems de Charles-Quint & de Philippe II, eut pour maître Louis Vives, & fut lié avec Budée, avec Erasme, avec la savante Aloïsia Sigea de Tolède, & a célébré dans ses vers ces différens personnages. Ses poésies sont estimées.

Villegas (Alphonse) est aussi le nom d'un historien espagnol qui vivoit à la fin du seizième siècle.

VILLEMENEUST (de Lesquen de la), famille noble & ancienne de Bretagne, dont étoient, entr'autres militaires distingués, Alain de Lesquen de la Villemeneust, chevalier de l'Ordre du Roi, maître-d'hôtel ordinaire, & Joseph de Lesquen, seigneur de la Villemeneust, commandeur de l'Ordre de Saint-Louis & de l'Ordre de Saint-Lazare, brigadier des armées du Roi, dont les exploits sont rappelés dans une lettre très-honorable du 10 août 1713, que M. Voysin, alors ministre de la guerre, lui écrivit, par ordre du Roi, pour lui témoigner sa satisfaction. Joseph de Lesquen mourut le 29 décembre 1732.

VILLEMOT (Philippe), (*Hist. litt. mod.*), de l'Académie de Lyon, est auteur d'un *Nouveau Systême* ou *Nouvelle Explication du mouvement des planètes*, ouvrage qui a été traduit en latin par M. Falconet, & qui a formé une espèce de schisme parmi les astronomes, M. de Malezieu l'ayant attaqué sur quelques points, & les partisans de M. Villemot l'ayant défendu. M. de Villemot est mort à Choisy-le-Roy, près Paris, le 11 octobre 1713.

VILLOTTE (Jacques), (*Hist. mod.*), jésuite lorrain, fut missionnaire en Arménie, & composa plusieurs ouvrages en langue arménienne pour l'instruction des gens du pays. Ces ouvrages ont tous pour objet la religion chrétienne, dont ils sont l'explication & le développement. A ces ou-

vrages, écrits en arménien, il a joint un ouvrage français, qui a pour objet de faire connoître en Europe l'Arménie & d'autres grands Etats asiatiques & africains; il a pour titre : *Voyage d'un missionnaire de la congrégation de Jésus, en Turquie, en Perse, en Arménie, en Arabie & en Barbarie.* Mort à Saint-Nicolas-du-Port, en Lorraine, le 14 janvier 1743; né à Bar-le-Duc le premier novembre 1656.

VINCENS (DE MAULÉON, DE SAIGNETS D'ASTOAND, DE CAUSANS), noble & ancienne Maison du Comtat-Venaissin, & qu'on croit originaire d'Italie, descendue des anciens seigneurs de Vicence, dans l'Etat de Venise. Elle est connue par titres dès l'an 1012. Mais pour ne parler ici que de ceux qui se sont illustrés à la guerre ou qui ont été revêtus de grands emplois, Etienne de Vincens de Mauléon, baron de Causans, se distingua parmi les principaux guerriers qui accompagnèrent Charles VIII à la conquête de Naples.

Un de ses fils, Guillaume, que Brantôme a placé justement parmi ses hommes illustres, étoit gentilhomme de la chambre de l'empereur Charles-Quint, fut gouverneur pour ce prince en Afrique, & fut tué sur la brèche de Villeneuve, qu'il défendoit.

Jean, frère de Guillaume, servoit au contraire dans les armées françaises, & commandoit l'artillerie dans Marseille pour François I, contre Charles-Quint.

Louis leur frère aîné fut régent & gouverneur de la principauté d'Orange, & en cette qualité il porta la bannière de cette souveraineté, en 1530, aux obsèques de Philibert de Châlons, dernier prince d'Orange de sa Maison, & par la mort duquel la principauté d'Orange passa dans la Maison de Nassau.

Guillaume, fils de Louis, eut aussi le gouvernement de cette principauté sous les Nassau, & le zèle avec lequel, conformément à leurs ordres & à son devoir, il défendit la ville d'Orange contre les entreprises des Huguenots, les irrita au point qu'après sa mort ils brûlèrent le bourg, l'église & le château de Causans, &, ayant pris Orange, profanèrent son tombeau, & traînèrent son corps dans les rues avec une ignominie qui retombe sur eux & qui l'honore.

Henri, fils de Guillaume, épousa une héritière de la Maison de Sade, & fille d'Esprit Saignets d'Astoand, chevalier de l'Ordre du Roi, & comte d'Ampurie dans le royaume d'Arragon, en vertu d'une donation faite par Yolande d'Arragon, reine de Sicile & de Jérusalem, à Guillaume de Saignets, ambassadeur près de sa personne pour le roi de France, & l'un des auteurs d'Esprit Saignets; c'est par ce mariage que les noms de Saignets & d'Astoand sont devenus propres à la Maison des Vincens & des Causans.

Philippe, fils de Henri, reprit le château d'Orange pour le remettre au gouverneur nommé par le Prince, signalant ainsi envers lui la même fidélité que ses pères avoient témoignée aux prédécesseurs du Prince.

Claude, fils de Philippe, ne dégénéra ni de la vertu ni de la faveur de ses pères : ce fut pour lui que la baronie de Causans fut érigée en marquisat par lettres-patentes du 28 août 1667.

Louis, fils de Claude, fut lieutenant-de-roi en Provence, ainsi que Jacques de Vincens son fils.

Et Jean-Joseph son petit fils, capitaine de cavalerie au régiment de Conti.

VINCENS (DOM JEAN-BAPTISTE), (*Hist. ecclés.*), de la congrégation réformée de Cluni, a été supérieur-général de son Ordre, & lui a été très-utile. Il a laissé beaucoup d'ouvrages, les uns imprimés, les autres manuscrits : ce sont des discours prononcés dans les chapitres généraux de Cluni, des messes adaptées à certaines fêtes particulières, des proses en l'honneur de quelques Saints; tous les Mémoires concernant des contestations qui s'étoient élevées entre M. le cardinal de Bouillon, abbé de Cluni, & ses religieux, au sujet de la juridiction régulière & monastique que M. le cardinal de Bouillon prétendoit exercer sur tous les monastères & religieux de l'Ordre de Cluni. Dom Vincens, comme on peut croire, combat cette prétention du cardinal. On trouve encore, parmi les écrits de dom Vincens, une lettre à un ami sur une thèse dédiée au cardinal Delphino, & soutenue à Avignon sans président par une demoiselle âgée de quatorze ans; mais, hélas! c'étoit sur les quatre parties de la philosophie de Scot.

VINCENT (SAINT), (*Hist. ecclés.*), diacre de l'église de Sarragosse au quatrième siècle, souffrit le martyre le 22 janvier de l'an 305. On gardoit dans l'abbaye de Saint-Germain, à Paris, un de ses bras & sa tunique de diacre, que Childebert avoit apportés d'Espagne en 542, lorsqu'il avoit été faire la guerre à Amalaric, roi des Visigoths, qui étoit Arien, & qui maltraitoit sa femme, sœur de Childebert, parce qu'elle étoit catholique. Childebert bâtit, sous l'invocation de Saint-Vincent, l'église qui s'est appelée depuis Saint-Germain, parce que saint Germain, évêque de Paris, y fut enterré l'an 579.

VINCENT FERRIER (SAINT), (*Hist. eccl.*), religieux dominicain aux quatorzième & quinzième siècles, étoit Espagnol, né à Valence le 23 janvier 1357. Grand missionnaire, grand prédicateur, il alloit prêchant l'Evangile de royaume en royaume, de province en province, en Espagne, en France, en Angleterre, en Ecosse, en Irlande, en Bretagne, à Vannes, où il mourut; & préférant cette vie errante à de très-grandes places qu'il auroit pu avoir à la cour des Papes, il

mourut, au milieu de ses travaux apostoliques, le 5 avril 1419. Le pape Calixte III ordonna de l'honorer comme Saint le 29 juin 1455. On a publié à Valence ses ouvrages en 1591 : un dominicain en fut l'éditeur.

VINCI (LÉONARD DE), (*Hist. mod.*), peintre fameux de l'Etat de Florence, joignoit à son art une multitude de talens & de connoissances en tout genre. Bon ingénieur & savant dans les mathématiques, ce fut par son moyen & sous sa direction qu'on exécuta une entreprise long-tems jugée impossible, celle d'amener par un canal les eaux de la rivière d'Adda jusqu'à Milan. Grand mécanicien, invité par les habitans de Milan à inventer quelque spectacle extraordinaire pour l'entrée de Louis XII dans cette ville, il fit paroitre un lion automate, qui, par des ressorts cachés, marcha quelques pas devant le Roi, & fit tout à coup paroitre sur sa poitrine les armes de France, présage de l'affermissement de cette conquête, vérifié l'année suivante (1500) par la défaite & la prise de Ludovic Sforce. Grand peintre, Léonard de Vinci embellit Milan de ses ouvrages, & peignit à Florence la grande salle du conseil. D'ailleurs beau, bien fait, habile dans tous les exercices du cheval & des armes, il étoit doué d'une force de corps dont on raconte les mêmes prodiges qu'on a racontés depuis du roi de Pologne, Auguste, & du maréchal de Saxe son fils. Il n'y avoit point de mouvement, quelque rapide qu'il fût, qu'il n'arrêtât ; il plioit le fer d'un cheval comme du plomb. Homme d'esprit & bon écrivain, on a de lui un Traité de la peinture, en italien : *Leonardo da Vinci, Trattato della pittura.* L'émulation le rendit ennemi de Michel-Ange. Cette inimitié, née à Florence de la concurrence de leurs talens, s'accrut à Rome par l'ardeur d'acquérir la faveur de Léon X. Léonard de Vinci vint en France, où François I le combla de biens & d'honneurs : il tomba dangereusement malade, & ce grand Roi, père des lettres & ami des arts, ne se contenta pas d'envoyer demander de ses nouvelles ; il vint en savoir lui-même. Léonard, pénétré de reconnoissance, voulut au moins se mettre sur son séant pour recevoir une telle visite ; il lui prit une foiblesse, la voix lui manqua, & il expira entre les bras de ce monarque à Fontainebleau, vers l'an 1518 ou 1520.

VINDING, (*Hist. litt. mod.*), est le nom de savans danois des dix-septième & dix-huitième siècles, père, fils & petit-fils. Le père (Erasme), professeur en langue grecque, puis d'histoire & de géographie dans l'université de Copenhague, a donné des Commentaires sur *l'Hécube* & *la Médée* d'Euripide ; des Dissertations sur l'origine de la langue grecque, sur l'affinité de la langue grecque & de la langue des Egyptiens ; & passant de la langue des Grecs à leur histoire, il a donné un livre savant, intitulé *Hellen, seu antiqua Graciæ populorum origines, migrationes, coloniæ, mutationes, &c.* Cet ouvrage posthume a paru dans *le Trésor des antiquités grecques* de Gronovius.

Le fils, Paul Vinding, conseiller de justice & conseiller d'Etat, après avoir aussi été professeur en grec à Copenhague, a écrit sur le Dialogue de Lucien, de la mort de Pérégrin ; il a donné des notes sur Dictys de Crète. On a de lui aussi quelques oraisons funèbres de divers Princes & Princesses, généraux, savans, &c. le tout en latin, ainsi que les ouvrages de son père.

Le petit-fils, nommé Erasme comme son aïeul, a publié dans sa jeunesse *Eutecnii Sophistæ paraphrasis in Appiani, poetæ græci ixeutica (sive de aucupio) græce, cum versione & præfatione.*

L'aïeul né le 19 mars 1615. Le petit-fils mort en 1723.

VINE-SALF ou DE VINO SALVO (GEOFROI). Ce surnom, tant latin que français, lui vient d'un de ses ouvrages : *De vinis & fructibus conservandis.* Il est aussi l'auteur d'une histoire de l'expédition du roi d'Angleterre, Richard Cœur-de-Lion, dans la Terre-Sainte ; il étoit contemporain de ce Prince, ayant vécu vers l'an 1199, & il étoit son sujet, étant ou Normand ou Anglais. Il avoit écrit aussi *de Statu curiæ romanæ ; de Poeticâ nova ; de rebus ethicis ; de Arte discendi.* On estimoit de son tems, & sa prose, & ses vers.

VION. (*Hist. mod.*) Nom d'une ancienne famille originaire de Franche-Comté, établie depuis trois à quatre cents ans dans le Vexin français.

Louis de Vion fut fait chevalier à la prise de Térouenne en 1487.

Jean son frère commandoit mille hommes de pied à la bataille de Fornoue, sous Charles VIII, en 1495.

Un siècle après, Guillaume de Vion, sieur de Chandon, fut tué à la prise de Ham l'an 1595.

Joachim de Vion, seigneur de Meulan, avoit épousé Marthe Lemaitre, petite-fille du premier président Lemaitre.

Guillaume de Vion, un de leurs fils, lieutenant-colonel du régiment de Catinat, fut tué au siége de Savillan.

Un autre de leurs fils, Charles, fut tué au siége de Baune.

Denis de Vion, chevalier de Malte, fut tué par les Turcs le 13 juin 1638.

De cette même famille étoit Antoine de Vion, seigneur d'Hérouval, auditeur des comptes, l'ami de tous les gens de lettres de son tems, qui les a tous obligés dans leurs personnes & aidés dans leurs ouvrages, comme ils l'ont reconnu hautement pour la plupart, & qui auroit pu dire des écrivains de son tems :

Munus & officium, nil scribens ipse docebo.

Il a fourni au Père Labbe une infinité de pièces

pour sa *Bibliothèque* & sa collection des conciles; à D. Luc d'Acheri, pour son *Spicilège*; à Ducange, pour son travail sur Joinville & pour son glossaire; au Père Dubois, de l'Oratoire, pour son Histoire de l'Eglise de Paris; à Mézerai, pour l'Histoire de saint Louis, dans son Abregé chronologique, où il reconnoît que l'Histoire de nos Rois de la troisième race doit à M. d'Hérouval la plus grande partie des nouvelles découvertes. Le P. Sirmond, le P. Petau, l'avocat-général Bignon, Saumaise, Gassendi, Dupuy, &c. ont tous été des amis de M. d'Hérouval, & son amitié leur a été utile à tous dans leurs travaux. Mort le 29 avril 1689, dans sa quatre-vingt-troisième année.

VIPERANI (JEAN-ANTOINE), (*Hist. litt. mod.*), chapelain & historien du roi d'Espagne, Philippe II, puis évêque de Giovenazzo dans le royaume de Naples. Ses œuvres ont été recueillies en trois volumes in-folio. La première partie contient ses pièces d'éloquence & de poésie, & ce qu'il a écrit sur l'art oratoire & la poésie, & ses ouvrages historiques; la seconde partie, ses ouvrages de philosophie & de physique; la troisième, ses œuvres morales & théologiques. Mort en 1610.

VIPPON, (*Hist. litt. mod.*), écrivain du douzième siècle, a écrit la vie de l'empereur Conrad le Salique, ouvrage estimé pour le tems; il a fait aussi un panégyrique en vers de l'empereur Henri III, fils de Conrad. Il vivoit sous ces deux Empereurs.

VIRGILE, (*Hist. ecclés.*), né Irlandais, évêque de Saltzbourg, fut accueilli en France, & eut du crédit à la cour de Pepin-le-Bref; il eut en Bavière un grand démêlé avec le fameux Boniface, archevêque de Mayence, touchant la validité des baptêmes faits par un prêtre ignorant, avec cette formule barbare: *In nomine patria & filia & spiritua sancta*. Boniface poussoit la sévérité jusqu'à regarder ces baptêmes comme nuls; Virgile en soutint la validité, & le pape Zacharie prononça en faveur de Virgile. C'est le même Pape qui, dit-on, condamna le même Virgile pour avoir cru aux Antipodes. Virgile fut l'apôtre de la Carinthie, & y introduisit le christianisme; il mourut le 27 novembre 780. Le pape Grégoire IX l'a mis au rang des Saints.

VIRIATUS. (*Hist. rom.*) Les cruautés & l'avarice des préteurs & autres gouverneurs de l'Espagne pour les Romains donnèrent lieu, dans le septième siècle de Rome, à divers soulèvemens de cette province. Le Lusitanien (ou Portugais) Viriatus, dans le pays duquel ils avoient commis plusieurs massacres publics, Viriatus, cet aventurier, d'abord berger, puis chasseur, ensuite chef de brigands, devint un héros pour venger sa patrie. Animé d'une juste fureur contre ces ennemis du genre humain, le désespoir lui tint lieu de talent; il osa les attaquer; il eut le bonheur de les vaincre & de les forcer de traiter avec lui d'égal à égal. Il y eut paix & amitié entre le peuple romain & le peuple défendu par Viriatus; mais ces amitiés n'étoient plus que des haines déguisées. Rome, alors corrompue, acheta des assassins, amis & confidens de Viriatus, qui le trahirent, & le massacrèrent l'an 140 avant Jésus-Christ.

Sertorius succéda bientôt à Viriatus: Corneille, dans sa tragédie de *Sertorius*, a supposé une Viriate, reine des Lusitaniens, & fille de Viriatus, laquelle parle ainsi de ces deux héros:

J'aime en Sertorius ce grand art de la guerre,
Qui soutient un banni contre toute la terre;
J'aime en lui ces cheveux tout couverts de lauriers,
Ce front qui fait trembler les plus braves guerriers;
Ce bras qui semble avoir la victoire en partage.....
Le grand Viriatus, de qui je tiens le jour,
D'un sort plus favorable eut un pareil retour.
Il défit trois préteurs, il gagna dix batailles,
Il repoussa l'assaut de plus de cent murailles,
Et de Servilius l'astre prédominant
Dissipa tout d'un coup ce bonheur étonnant.
Ce grand Roi fut défait; il en perdit la vie,
Et laissoit sa couronne à jamais asservie,
Si pour briser les fers de son peuple captif
Rome n'eût envoyé ce noble fugitif.

Ce noble fugitif est Sertorius. Quant à Viriatus, Corneille, dans sa préface, convient qu'il n'a jamais été Roi des Lusitaniens, mais que ses services lui en avoient acquis l'autorité chez ce peuple.

VIRIDOVIX, (*Hist. rom.*), général des Gaulois, dont parle César dans le troisième livre de la guerre des Gaules, présenta plusieurs fois la bataille à Sabinus, lieutenant de César, qui, cherchant à vaincre par ruse, parut la refuser, mais qui lui fit donner le faux avis que les Romains alloient décamper, & que tout étoit en désordre dans leur armée: l'ardeur des Gaulois, trompés par cet avis, entraîna Viridovix & les autres chefs au combat malgré eux; ils eurent l'imprudence d'attaquer les Romains sur une éminence où ceux-ci étoient assurés de la victoire par le seul avantage du poste.

VIRIEU, (*Hist. mod.*), grande & illustre Maison du Dauphiné, qui a possédé originairement la terre de son nom, laquelle a passé dans la Maison de Clermont par une héritière de la Maison de Virieu.

Vilfrédus I, sire de Virieu, qui vivoit en l'an 1010, accompagna l'empereur Henri III, dit *le Noir*, à la défaite des Sarrasins près de Capoue.

Guiffrey II, qualifié *Miles utiquè strenuus*, en fit preuve à une croisade. Tout l'intervalle de 1010 au quinzième siecle est rempli par des chevaliers grands seigneurs, dont les uns sont arbitres entre les comtes de Savoie & les sires de Villars; les autres font de ces grandes concessions qui annoncent une Maison puissante, riche & libérale.

Aux quinzième & seizième siecles paroît Jean de Virieu, chevalier de Malte (Rhodes alors), surnommé *le Loup du Dauphiné*, par la valeur avec laquelle il combattit contre les Turcs au siege de Rhodes en 1522, se reproduisant toujours avec une extrême agilité dans tous les endroits & tous les momens les plus périlleux.

Dans la branche dite de Veracieu, Pierre, tige de cette branche, capitaine de cent hommes d'armes, fut tué à la bataille de Cerisoles.

Un autre Pierre son arrière-petit-fils, capitaine au régiment de Lyonnais, mort au service.

Jean, frère de ce Pierre, capitaine au régiment Royal, tué à Menin.

Nicolas leur neveu fut brigadier des armées & commandant au Havre.

Les générations suivantes produisent une quantité de chevaliers de Malte & de capitaines au regiment d'Enghien.

Dans la branche dite de Pupetière, un seigneur, issu de cette branche, commandoit une partie des Huguenots à la bataille de Montcontour.

André, marquis de Virieu, commandant des gendarmes de Bretagne, fut tué en 1690, &c.

VISANDRE. Procope, dans la guerre des Goths, a rendu mémorable la valeur de ce soldat, qui, couvert de blessures dans un combat contre Bélisaire, & perdant tout son sang qui couloit à grands flots de ses nombreuses plaies, ne cessa pas de combattre avec acharnement, jusqu'à ce qu'enfin il fut forcé de succomber, & tomba dans la foule des morts. Trois jours après, les Goths, étant venus pour ensevelir les corps de leurs soldats, trouvèrent que ce Visandre respiroit encore; ils le portèrent dans leur camp. On lui trouva treize plaies énormes, que l'on auroit cru mortelles : elles se refermèrent; il guérit, vécut encore long-tems, & ajouta beaucoup, dans différentes occasions, à sa réputation de valeur.

VISCHER (JEAN), médecin allemand du seizième siecle, a laissé plusieurs ouvrages utiles sur son art, tels que *Enarratio brevis aphorismorum Hippocratis; Disputatio de usu atque officio splenis in homine; Disputatio de affectibus uteri humani; Disputatio de ratione explorandi & judicandi leprosos; Epistola ad Petrum-Andream Mathiolum, in quâ tractatur de vertigine occipitii dolore, &c.* Dans la même ville de Tubinge, où Jean Vischer exerça particulièrement la médecine, il y avoit, dans le même tems, deux autres Vischer (Jerome), père & fils, qui exerçoient aussi la médecine avec succès.

VISSAC, (*Hist. de Fr.*), noble & ancienne famille d'Auvergne.

Dalmas de Vissac servoit en Languedoc en 1346, & encore sous Amaury, sire de Craon, en 1352.

Hugues de Vissac son frère fut envoyé par Philippe-le-Bel, en 1312, pour prendre en son nom le gouvernement du royaume de Navarre, & par Louis Hutin, en 1314, à Rome, en Savoie & en Dauphiné, pour ménager la paix entre le Dauphin & le comte de Savoie.

Etienne de Vissac, fils de Hugues, fut chancelier de France sous Philippe de Valois. Il vivoit encore en 1350.

Etienne, fils de ce chancelier, mourut à l'armée en 1386, sous Charles VI.

VISTE (ANTOINE LE), (*Hist. de Fr.*), d'une famille de robe, originaire de Lyon, étoit fils, petit-fils & frère de conseillers au parlement de Paris; il commença par l'être lui-même; puis ayant été employé dans diverses négociations, il eut pour récompense une charge de maître des requêtes, & fut fait président à mortier en 1523. Pendant la prison du Roi il travailla utilement à entretenir la paix dans Paris, & à faire respecter l'autorité du Roi absent & de la Régente. Il mourut en 1534, ayant acquis la faveur de la cour & l'estime du peuple. *Notez ces deux points-ci.*

VITAL. (*Hist. mod.*) Indépendamment d'Orderic Vital, dont l'article se trouve au mot *Orderic*, dans le Dictionnaire, il y a saint Vital, martyr, dont on ne sait certainement ni le tems ni le genre du supplice; le bienheureux Vital, abbé & fondateur du monastère de Savigny, près d'Avranches, mort en 1122.

Autre Vital, hérétique fameux au quatrième siecle de l'Eglise, condamné par le pape Damase.

Autre Vital encore, notaire du Saint-Siége, né à Auch, auteur d'une Vie de saint Bertrand, évêque de Comminges, écrite par l'ordre de Guillaume, archevêque d'Auch, proche parent de saint Bertrand. Ce Vital est du douzième siecle, & sa Vie de saint Bertrand est imprimée dans l'*Amplissima Collectio veterum scriptorum & monumentorum, &c.* des doms Martenne & Durand, tome VI.

VITALIS, (*Hist. ecclés.*), est le nom, 1°. d'un évêque d'Antioche au quatrième siecle, qui présida au concile d'Ancyre, & étoit à celui de Néocésarée.

2°. D'un Africain qui soutenoit des hérésies sur la foi & sur la grace, du tems de saint Augustin.

3°. D'un Bénédictin (Olderic ou Orderic Vitalis), auteur d'une Histoire ecclésiastique, depuis Jésus-Christ jusqu'en l'an 1142, c'est-à-dire, jusqu'à son tems.

4°. D'un docteur de Paris, qui, en 1390, écrivit par ordre de l'Université, apparemment contre les

les Dominicains, le *Defensorium Immaculatæ Conceptionis Deiparæ*.

5°. D'un prêtre de Palerme, qui vivoit sous le pontificat de Léon X, & dont on a des œuvres sous ce titre : *Jonus Vitalis, de Divinâ Trinitate*. Il a traduit du grec deux harangues de Lysias. Il a procuré l'impression de la traduction latine que le cardinal Bessarion avoit faite du livre de Xénophon, des Dits & Faits de Socrate. Cette édition a paru à Rome en 1521.

VITELLI (CHIAPPIN), (*Hist. mod.*), marquis de Cetone, brave capitaine, avoit bien servi Cosme, grand-duc de Toscane, dans ses guerres. Philippe II, roi d'Espagne, le demanda pour servir dans l'armée du duc d'Albe contre les rebelles de Flandre. Il rendit de grands services dans ces nouvelles guerres, & mourut en servant sous le commandeur de Requesens, successeur du duc d'Albe dans le gouvernement des Pays-Bas. Il étoit d'une si prodigieuse grosseur, qu'il ne pouvoit marcher qu'en se faisant fortement serrer le ventre. Les protestans flamands, contre lesquels il faisoit la guerre, le décrioient comme athée, & lui firent cette épitaphe :

O Deus omnipotens crassi miserere Vitelli,
Quem mors præveniens non finit esse bovem
Corpus in Italiâ est, tenet intestinâ Brabantus;
Ast animam nemo. Cur? quia non habuit.

On dit que, pendant un certain tems, il avoit fallu échancrer sa table; mais qu'à force d'user de vinaigre pour se maigrir, il devint en effet si maigre, que sa peau lui servoit comme d'un manteau dont il s'enveloppoit.

VITELLIUS, (*Hist. ecclés.*), disciple de Donat, écrivit pour la défense de sa secte contre les Catholiques, qu'il accusoit d'être persécuteurs, & d'avoir livré par foiblesse les livres saints au tems de la persécution qu'ils avoient essuyée eux-mêmes. Saint Jérôme parle de cet auteur & de ses écrits.

VITERIC. (*Hist. d'Espagne.*) Liuva, fils naturel, mais fils aîné de Récarède, préféré par la nation pour le trône à ses frères légitimes, fut assassiné vers l'an 603 par Viteric, général de ses armées, qui régna jusqu'en 610, qu'ayant essayé de rétablir l'arianisme détruit par Récarède, il périt par une conjuration des Grands du royaume, qui mirent Gundemar, un d'entr'eux, sur le trône. Ermemberge, fille de Viteric, fut conduite en France, où elle devoit épouser Thierry ou Théodoric, roi de Bourgogne, petit-fils de Brunehaut; mais Brunehaut ne vouloit pas que ses petits-fils se mariassent.

VITISDE. (*Hist. mod.*) Ce nom est celui d'un excellent Prince & d'un affreux tyran, qui tous deux ont régné en Lithuanie. L'un ne perdoit pas un moment & s'occupoit sans relâche du soin des affaires; à table même il donnoit audience aux ambassadeurs, & rendoit la justice à ses sujets. L'autre envoyoit, comme les tyrans de Rome, ordre aux personnes tombées dans sa disgrace de s'ôter la vie, & si elles n'obéissoient pas il les faisoit coudre dans une peau d'ours, & les livroit dans cet état aux bêtes féroces pour être dévorées. Lorsqu'il étoit en marche il avoit toujours l'arc tendu, & prenoit plaisir à percer en passant ceux dont la figure lui déplaisoit, si Æneas Sylvius, qui rapporte ces étranges faits, n'a pas pour le moins exagéré.

VITRIER (JEAN), (*Hist. ecclés.*), en latin *Vitrarius*, religieux de l'Ordre de saint François, né dans le quinzième siècle, & ayant vécu dans le seizième, n'a point laissé d'ouvrage qui ait pu le recommander à la mémoire; mais après l'éloge que fait Erasme de sa piété, de sa science, de son zele, de sa sagesse, il ne nous est pas permis de le passer sous silence : ce ne sont pas là des louanges d'un cagot enthousiaste ou superstitieux; tout est motivé, tout est mesuré, tout est jugé par un juge compétent & très-éclairé.

Vitrier vivoit dans un siècle où la discipline monastique étoit si relâchée, que sa vertu & son amour de l'ordre lui faisoient des ennemis de ses confrères; ceux-ci, pour l'éloigner, l'avoient envoyé tenter la réforme (dont ils ne vouloient pas pour eux) dans un couvent de filles, où la corruption étoit si grande, qu'un moyen qu'elles imaginèrent d'échapper à cette réforme fut l'assassinat. Huit d'entr'elles le surprirent, se jetèrent sur lui, & firent tous leurs efforts pour l'étouffer ou l'étrangler : elles le laissèrent plus d'à demi-mort &, pouvant à peine respirer encore. Il dissimula leur crime, & remplit encore à leur égard tous les devoirs de la charité. On ignore le tems précis de sa mort. La lettre d'Erasme, qui contient son éloge, est du 13 juin 1519.

VITRINGA, (*Hist. litt. mod.*), trois savans allemands, père & fils. Le père, professeur des langues orientales à Franeker, a beaucoup écrit sur la théologie. L'un des fils, Horace, mort à dix-huit ans, avoit composé un ouvrage savant sous ce titre : *Animadversionum ad Joannis Vorstii, de hebraismis Novi-Testamenti commentarium specimen*. L'autre, nommé Campège comme son père, & comme lui professeur dans l'Université de Franeker, fit une Dissertation *sur la face & les parties postérieures de la face de Dieu*. Comment écrit-on sur les parties, soit antérieures, soit postérieures de la face de Dieu? Ces savans allemands sont quelquefois bien étonnans dans le choix de leurs sujets.

Vitringa le père, né le 16 mai 1659, mourut le

3 mars 1722. Celui de ses fils qui a le plus vécu ne lui a pas survécu long-tems, étant mort à trente-un ans, le 11 janvier 1723.

VIVANT (François), (*Hist. ecclés.*), grand-vicaire de M. le cardinal de Noailles, chanoine & grand-chantre de l'église de Paris, est auteur de plusieurs proses, collectes & hymnes pour le Bréviaire; d'un *Traité contre la pluralité des bénéfices*; d'un autre *Traité de la vraie manière de contribuer à la réunion de l'église anglicane à l'église catholique*. Il mourut à soixante-dix-sept ans, le 30 novembre 1719. La même année, le 16 février, étoit mort, à soixante-dix-neuf ans, Jean Vivant son frère aîné, évêque de Bros dans l'Archipel, *in partibus infidelium*, suffragant de l'évêché de Strasbourg.

VIVIAN ou VIVIEN, (*Hist. ecclés.*), religieux Prémontré, qu'on croit avoir été un des premiers disciples de saint Norbert, fondateur de cet Ordre au sixième siècle, est auteur d'un ouvrage intitulé *Harmonia sive Tractatus de libero Arbitrio & Gratiâ*, inséré dans le neuvième tome de l'*Amplissima Collectio veterum scriptorum* des Pères D. D. Martenne & Durand. Cet ouvrage de Vivian est adressé à Gérard, doyen de Saint Quentin, *Gerardo ecclesiæ Beati Quintini decano & magistro, Vivianus pauperum Præmonstratæ ecclesiæ minimus*.

VIVIEN, (*Hist. mod.*), est encore le nom,

1°. D'un savant des Pays-Bas, au seizième siècle, qu'on ne sait à quel genre rapporter, tant il a écrit sur diverses matières. Histoire, on a de lui *Historia rerum mirabilium*, poussée jusqu'au tems de Ferdinand, duc d'Albe; philosophie, *Tables de toute la philosophie*; morale, *Traité des devoirs d'un bon père de famille & d'une bonne mère de famille*; éloquence, un livre de harangues; art militaire, *Instruction sur l'art militaire, tant sur terre que sur mer*; économie, *Œconomicorum libri*; théologie, *Dialogues sacrés sur l'histoire de l'ancien & du Nouveau-Testament*; *Delineatio elementorum christianismi*; politique, gouvernement intérieur; droit public, *Commentarius ad lati introitûs statuta ducatûs Brabantiæ*; jurisprudence, une foule de Traités sur le droit, tant civil que canon, dont la liste seroit trop longue.

2°. D'un fameux peintre françois, élève de notre illustre le Brun. Il mourut à Bonn le 5 décembre 1734, s'étant mis, à soixante-dix-sept ans, en route au mois de novembre, pour aller présenter lui-même à l'électeur de Bavière un grand tableau où, selon les ordres de ce Prince, il avoit réuni toute la Maison électorale de Bavière. Il étoit peintre ordinaire des électeurs de Bavière & de Cologne. M. de Julienne a fait son éloge.

VIVONNE, (*Hist. de Fr.*), ancienne Maison qui tiroit son nom de Vivonne en Poitou, terre qui a passé, par alliances, dans la Maison de Rochechouart.

De cette ancienne Maison de Vivonne étoient:

1°. Savari de Vivonne, qui rendit de grands services au Roi, Philippe de Valois, fut de son conseil, & sénéchal de Toulouse & d'Albigeois, & gouverneur de Poitou & Saintonge, commis à la défense du château de Saint-Maixent, puis ambassadeur en Espagne, & qui continua ses services au roi Jean dans le Poitou & la Saintonge.

2°. Renaud de Vivonne son petit-fils gagna la bataille d'Aunai contre les Anglais, & se trouva à celle de Chisai. Il commandoit de même en Poitou, Saintonge & Aunis.

3°. Savari de Vivonne, cinquième du nom, fils de Renaud, après avoir servi en Gascogne dans diverses guerres, fut tué à la bataille de Nicopolis.

4°. Renaud son fils fut chambellan du roi Charles VII.

5°. André, petit-fils de Renaud, fut gouverneur du dauphin François, fils de François I.

6°. Un des fils d'André, Charles, accompagna le maréchal de Lautrec, en 1527, à l'expédition de Naples, & y périt.

7°. François de Vivonne de la Châtaigneraye, frère d'André, périt dans ce fameux duel contre Jarnac.

8°. Charles de Vivonne, petit-fils d'André, rendit bien des services à Charles IX & à Henri III dans les guerres civiles contre les Huguenots.

9°. Jean son fils fut tué à la bataille d'Ivri.

10°. Un autre de ses fils, Fabio, fut tué en Portugal.

11°. Un autre encore, & qui devint l'aîné, André de Vivonne, fut, comme Charles son père, chevalier de l'ordre du Roi; il fut de plus capitaine des gardes-du-corps de Marie de Médicis, & Louis XIII le fit, en 1612, grand fauconnier de France.

12°. Dans la branche des seigneurs de Tors & de Saint-Gouard, Hugues de Vivonne, tige de cette branche, servit avec distinction dans les guerres de Poitou & de Guienne, sous Charles VII.

13°. Jean de Vivonne, marquis de Pisani, servit les rois Charles IX, Henri III & Henri IV dans diverses ambassades très-importantes, en Espagne & à Rome; il les servit aussi aux armées dans la charge de colonel-général de la cavalerie légère. Il étoit chevalier des ordres du Roi.

VOCONIUS (Victor), (*Hist. rom.*), excellent poète latin. Martial lui donnoit ses vers à corriger; l'empereur Adrien l'aimoit & l'estimoit.

Un autre Voconius, évêque dans l'Afrique au cinquième siècle, a écrit contre les Juifs & les Ariens, & a fait un Traité des Sacremens.

VOET (Paul & Jean). (*Hist. litt. mod.*) Ajoutons à l'article Voet du Dictionnaire, que ce pé-

dant persécuteur eut un fils nommé Paul, professeur à Utrecht, dont on a des notes sur Musée (*Amours de Léandre & Héro*), sur Hérodien, sur Callimaque, & beaucoup d'autres ouvrages savans sur la théologie & la jurisprudence; que Paul eut un fils nommé Jean, professeur en droit à Utrecht, puis à Leyde, qui a écrit sur le droit, *de Jure militari, de ercifcunda familiâ*.

Un autre Voët, Daniel, dont j'ignore les rapports de parenté avec les précédens, étoit aussi professeur à Utrecht, & a fait l'ouvrage intitulé *Meletemata philosophica*.

VOGUÉ, (*Hist. de Fr.*), ancienne Maison du Languedoc.

1°. Raimond de Vogué se signala, en 1303, par le zèle avec lequel, dans l'assemblée de la noblesse du Languedoc, au sujet des démêlés entre Philippe-le-Bel & Boniface VIII; il adhera & fit adhérer à ce qui avoit été arrêté au Louvre en présence du Roi.

2°. Georges de Vogué étoit, vers 1636, colonel d'infanterie & bailli du Vivarais.

3°. Jacques-Joseph-Félix de Vogué fut maréchal-de-camp & enseigne des gardes-du-corps.

4°. Charles-François-Elzéar de Vogué, frère aîné de ce dernier, fut lieutenant-général des armées du Roi, & inspecteur de la cavalerie en 1759; il a eu plusieurs fils dans le service.

5°. Dans la branche de Vogué Gourdan, un Vogué étoit brigadier d'armée après avoir été mestre-de-camp de cavalerie d'un régiment de son nom.

La Maison de Vogué a eu quantité de chevaliers de Malte.

6°. Geoffroi de Vogué fit des dons à l'Ordre en 1563;

7°. Et en 1606, Balthazar de Vogué fut tué par les Turcs sur un vaisseau de la religion.

VOLTOLINA (JOSEPH-MILIO), (*Hist. litt. mod.*), poète latin du seizième siecle, étoit de Salo, ville du Bressan, sur le lac de Garde. Il est auteur d'un Poème des Jardins, dont le cardinal Querini parle avec des éloges qu'il appuie de quelques citations. Un autre savant, parlant du même poète & du même ouvrage, s'exprime ainsi: *Mirus est auctor in rerum descriptionibus, mirus in fabellis suavissimis confingendis; excitat undiquè delectationem, ac animi quandam jucundissimam titillationem..... Sunt versus omninò elegantes, candidi, & cum admirabili suavitate graves & magnifici.* On ne peut rien dire de plus fort de Virgile. Le même Voltolina est auteur d'un autre poème intitulé *Hercules Benacensis*.

VOLUMNIA, (*Hist. rom.*), femme de Coriolan, qui, avec Véturie, mère de ce général, parvint à le désarmer par ses larmes & ses prières, & qui par-là fut cause de sa mort.

VONONES. (*Hist. des Parthes.*) C'est le nom de deux rois des Parthes: l'un, fils de Phraates, donné en ôtage aux Romains, fut redemandé par les Parthes pour régner après son père; mais ces deux Vonones ne firent qu'éprouver l'inconstance, aux Parthes si commune.

Tous deux, ayant été appelés, furent chassés & détrônés.

VOPEL (GASPARD), (*Hist litt. mod.*), mathématicien & géographe, se fit connoître, en 1544, par sa cosmographie & ses deux globes céleste & terrestre; sa description du cours du Rhin tout entier, & des côtes maritimes des trois parties de l'ancien Monde.

VORBURG (JEAN-PHILIPPE DE), (*Hist. litt. mod.*), Suisse de naissance, devenu conseiller-privé de l'électeur de Mayence, auteur d'une Histoire d'Allemagne, qu'il n'a pu pousser que jusqu'au tems de Louis-le-Bègue. On a imprimé, depuis sa mort, un nouveau volume de cet ouvrage, contenant l'Histoire de l'Empire sous les trois Othons. Vorburg mourut en 1660.

VOS (MARTIN DE), peintre flamand, dont les dessins sont recherchés, & par qui le fameux Prince de Parme, Alexandre Farnèse, voulut être peint quand il se fut rendu maître d'Anvers. De Vos mourut à Anvers en 1604.

VOUET (SIMON), célèbre peintre français du dix-septième siècle, c'est-à-dire, du siècle des arts, a peint, à Constantinople, le Grand-Seigneur; à Rome, fit des ouvrages placés dans l'église de Saint-Pierre; à Paris, a décoré le palais du Luxembourg, le Louvre; a été employé, par le cardinal de Richelieu, à peindre les galeries & la chapelle du Palais-Cardinal, devenu depuis le Palais-Royal, & celles de sa maison de Ruel. Il a peint aussi les tableaux du château de Chilly & de l'hôtel Séguier, à Paris. Il a travaillé aussi aux appartemens de Saint-Germain. Mort en 1649.

VOUWERMANS (PHILIPPE), un des plus excellens peintres des Pays-Bas, excellent surtout dans la peinture des chevaux & des paysages. Mort vers 1670.



WALDECK, comté d'Allemagne, dans la Hesse. Les comtes de Waldeck sont Princes de l'Empire; ils passent pour descendre de Witekind, comte de Waldeck, que Charlemagne établit avoué de l'église de Paderborn en 780.

Philippe, comte de Waldeck, acquit beaucoup de gloire dans les armees des empereurs Maximilien I & Charles-Quint.

Wolrath, comte de Waldeck, son fils, fut un des présidens de la diete de Ratisbonne en 1547.

Philippe, comte de Waldeck, arrière-petit-fils de Wolrath, fut tué au combat de Thabor en 1645.

Josias son fils, comte de Waldeck, déjà fameux par ses exploits, conduisit en Candie les troupes auxiliaires des ducs de Brunswick-Lunebourg; il fut blessé à la cuisse le 16 juillet 1669, en mourut le 8 août suivant.

Henri Wolrath son neveu fut tué, en 1688, au siége de Négrepont.

Dans la branche des comtes de Waldeck-Wildungen, le plus célebre de tous est Georges-Frederic, comte de Waldeck, né en 1620, fait Prince de l'Empire en 1682, par l'empereur Leopold, qui lui donna le commandement de ses armées, créé, en 1659, maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dans les provinces de Saxe, Pomeranie, &c. Les Etats-Généraux de Hollande, pour lesquels il avoit porté les armes dès l'an 1665, le nommèrent maréchal-général de leurs armées, & lui donnèrent le gouvernement d'Utrecht. C'est lui qui commandoit, sous le prince d'Orange, à la bataille de Senef en 1674; qui battit le maréchal d'Humières à Valcourt, en 1689; qui fut battu par M. le maréchal de Luxembourg à Fleurus, en 1690, & à Leuze en 1691, & qui n'en conserva pas moins la réputation d'un grand général.

WALDENER, (*Hist. mod.*), Maison des plus anciennes & des plus illustres de l'Alsace, qu'on croit descendue de Waldener, l'un des généraux de Louis-le-Débonnaire.

Henri Krafft ou Crafft Waldener servit avec distinction, en 1315, dans l'armée de Fréderic III d'Autriche, Roi des Romains, contre Louis de Bavière.

Hermann I son fils fut tué, le 9 juillet 1386, avec l'élite de la noblesse d'Alsace, à la bataille de Sempach.

Hennemann ou Hermann II, petit-fils d'Hermann I, fut privé du droit de bourgeoisie, à Bâle, par un acte de l'an 1445, pour avoir assisté le dauphin Louis (depuis Louis XI) dans une guerre contre les Suisses.

Hermann III, chevalier, étoit fils d'Hermann II. Il fut conseiller-privé de Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne.

Anstatt Waldener, fils d'Hermann III, étoit général de la cavalerie de l'empereur Maximilien I. Il eut, entr'autres enfans, deux fils, l'un, Christophe, chevalier de Saint-Jean de Jerusalem, bailli de Rhodes, qui, commandant les chevaliers allemands à la defense de cette place, arracha une enseigne aux Turcs au cinquième assaut, & qui, après des prodiges de valeur, fut tué le 17 septembre 1522; l'autre (Jean) fut tué, en 1527, à l'assaut de Rome.

Frederic-Louis II, baron de Waldener, eut cinq fils, tous officiers, ou dans le régiment des gardes-suisses de la garde du Roi, ou dans d'autres régimens, soit suisses, soit français; le second de ces fils, Christian-Frederic-Dagobert, baron de Waldener, fut brigadier des armées du Roi & capitaine aux gardes-suisses.

WALE, (*Hist. d'Angl.*), Maison noble & ancienne d'Angleterre, autrefois tres-puissante, & qui a perdu sa puissance & ses biens par son fidele attachement à la religion catholique & à ses maîtres légitimes. Les possesseurs de la baronie de Wale, dans le comté de Northampton, étoient connus dès le tems de Guillaume-le-Conquérant; ils étoient lords ou pairs-nés du royaume.

Jean Wale, premier du nom, maréchal du pays de Linster, mourut *chevalier armé*: c'étoit le plus haut grade qu'il y eût alors dans la profession des armes; ce grade se conféroit aux fils des Rois comme au reste de la noblesse, & sans ce grade les Princes n'étoient point admis à la table de leur propre père.

Nec Deus hunc mensâ, Dea nec dignata cubili est.

Au quatorzième siècle, on voit les Wale rendre de grands services aux rois d'Angleterre, & contribuer puissamment à leur soumettre l'Irlande; mais c'est surtout dans les révolutions si fatales à Charles I & à Jacques II, qu'on voit le zele de cette noble Maison se signaler par les sacrifices les plus généreux. Plusieurs de ces illustres Wale, sacrifiant leur fortune entière à leur devoir, passèrent en France à la suite de Jacques II. Olivier Wale fut du nombre, avec ses deux frères Mathieu & Richard. Olivier Wale servit avec le régiment irlandais aux ordres du maréchal de Berwick, au combat de Castone en Andalousie, à l'affaire de

Turin, où il fut blessé ; à la bataille d'Almanza & au siége de Lérida en 1707. Il fut tué devant cette place. Mathieu, un de ses frères, venoit d'être tué au siége de Barcelone en 1706. Richard Wale son autre frère avoit été tué, en 1702, à l'affaire de Crémone.

Olivier Wale a eu pour fils Balthazar-François Wale, lieutenant au régiment des gardes-françaises, qui fit en cette qualité la campagne de Philisbourg en 1734, & qui a été gouverneur pour le Roi de la ville & du château de Ham.

WALA ou VALA. (*Hist. de Fr.*) Charlemagne, qui, comme tous les grands Princes, se connoissoit en hommes, avoit mis auprès de Bernard son petit fils, pour diriger sa jeunesse, l'homme de la cour peut-être qui avoit le plus de mérite : c'étoit Wala, réputé Prince du sang, fils du comte Bernard, lequel étoit fils naturel de Charles Martel. Wala fut suspect à l'Empereur, parce que ses envieux voulurent qu'il le fût : on le manda. L'Empereur fut content de ses soumissions, & ce fut dans la suite un des hommes qui eurent le plus d'ascendant sur son esprit ; mais lorsque des instigations parties de la cour même de l'Empereur, eurent engagé le jeune Bernard à réclamer l'Empire & la succession de Charlemagne, l'Empereur l'ayant vaincu, lui fit crever les yeux, & chassa de la cour Wala & son frere Adelard, abbé de Corbie, qui avoient peut-être à se reprocher de n'avoir pas assez fortement détourné Bernard de cette entreprise. Dans la suite il se repentit d'avoir fait périr son neveu ; il rappela Wala & Adelard, & se gouverna par leurs conseils. Wala mourut le 31 août 836, à Pavie, dans le palais de l'empereur Lothaire, fils aîné de Louis-le-Débonnaire.

WALLACE, CUMIN, SÉTHON. Dans le tems qu'Edouard I, roi d'Angleterre, opprimoit l'Ecosse, ou par lui-même, ou par ses lieutenans, un aventurier, nommé Wallace, qui avoit la force & la valeur des héros de la Fable, détestant la tyrannie & ne respirant que la liberté, rassembla ceux de ses compatriotes qui s'étoient réfugiés dans les montagnes pour échapper aux armes & à la souveraineté d'Edouard. Les Ecossais en font un héros, les Anglais un brigand. Son premier exploit fut d'un citoyen. L'insolence barbare d'un officier anglais qui écrasoit l'Ecosse au nom d'Edouard, le révolta ; il osa s'élever contre le tyran subalterne & le tua ; il ne lui restoit plus qu'à délivrer sa patrie ou qu'à périr en coupable ; il s'annonça pour vengeur aux Ecossais. Bientôt il fut à la tête d'une armée ; il reprit l'Ecosse, gagna sur les Anglais la bataille de Stirling, pénétra en Angleterre, porta la terreur jusqu'à Londres. Edouard se hâta de marcher avec quatre-vingt-dix mille hommes contre Wallace, qui, avec ses troupes légères le fatigua beaucoup dans sa course, & lui disputa la victoire à Falkirk, près des lignes d'Antrum. Edouard y fut en danger : son cheval, effrayé des cris affreux des Ecossais, le renversa, & lui donna un coup de pied dans le côté. Edouard se relève promptement, court aux troupes galloises qu'il avoit dans son armée, & leur ordonne de charger. Les Gallois, opprimés comme les Ecossais par Edouard, & toujours leurs amis dans le cœur, refusent d'obéir. Edouard se met à la tête d'un autre corps, arrache de sa main des palissades qui le séparoient de l'ennemi, charge avec une impétuosité que Wallace soutient avec constance, & la victoire étoit encore incertaine lorsque Wallace, trahi par un de ses chefs, nommé Cumin, dont la retraite soudaine mit à découvert les corps qu'il devoit appuyer, fut obligé de céder le champ de bataille. Cet homme singulier ayant considéré l'envie que ses talens inspiroient aux Grands du royaume, envie à laquelle il attribuoit la trahison de Cumin dans le combat de Falkirk, déposa le commandement des armées, qui fut donné aussitôt à ce même Cumin par lequel il avoit été trahi. Wallace rentra dans la condition privée, sans cependant refuser ses services à sa patrie. Ceux de ses amis qui voulurent s'attacher à son sort, & se dévouer avec lui à la défense de la liberté, lui formèrent une petite armée avec laquelle il trouva le moyen d'inquiéter les tyrans. Les Ecossais furent écrasés sous la conduite de Cumin.

Cependant Robert de Brus, qui avoit des droits à la couronne d'Ecosse, résolut enfin d'affranchir sa patrie, projet qu'il suivit avec constance, & qu'il parvint à exécuter. Son père, ame foible & incertaine, tantôt s'étoit joint aux Ecossais, tantôt avoit servi la tyrannie des Anglais. Jaloux de Wallace, il s'étoit fait esclave d'Edouard. Des reproches que Wallace lui avoit faits sur l'indignité de ce dernier personnage l'avoient touché ; il recommanda en mourant à son fils de rechercher ce vengeur de l'Ecosse & de lui donner toute sa confiance ; mais Wallace n'étoit plus. Pris par trahison, il avoit été exécuté comme traître. Cumin commandoit alors les Ecossais. Ce perfide avoit trahi Wallace ; il trahit Robert de Brus ; il alla révéler à Edouard les projets de ce seigneur. De Brus, instruit de cette délation, rencontre Cumin dans le cloître d'un couvent : la querelle s'échauffe, de Brus tire son poignard, en frappe Cumin, monte à cheval, va conter son aventure à ses amis, & prendre leurs conseils sur ce qui reste à faire. Séthon, un des plus zélés partisans de Robert de Brus, apprenant par son récit qu'il n'avoit pas vu expirer Cumin, lui dit : *Vous n'avez fait que la moitié de l'ouvrage ; je cours l'achever.* Il se rend aussitôt dans le cloître où s'étoit passée cette scène. Les moines avoient porté Cumin dans l'église pour le confesser : Séthon le trouve au pied de l'autel ; il couvre cet autel du sang de Cumin & de celui d'un chevalier qui voulut le défendre. De Brus, qui apprit dans ce tems la mort de Bailleul son plus redoutable concurrent au trône, crut avoir

réuni tous les droits ; il se déclare ; il est défait au combat de Méthuen. Edouard s'abreuva de sang & s'assouvit de vengeances. Séthon fut écartelé. Ces événemens se passoient dans les premières années du quatorzième siècle. (*Voyez*, dans le Dictionnaire, l'article *Brus* (de), ou plutôt *Bail-leul*, auquel il renvoie.)

WALLART (VINCENT), (*Hist. eccl.*), solitaire, ami de Port-Royal, qui se retira sur le Mont-Valérien, près Paris, & y vécut dans le recueillement & la pénitence jusqu'à sa mort, arrivée le samedi 23 février 1704. Son épitaphe nous apprend qu'il étoit né dans le diocèse de Cambrai.

WALSH, (*Hist. d'Angl.*), est le nom :

1°. D'un Irlandais (Pierre), franciscain & théologien, qui, au milieu des disputes théologiques & des querelles sanglantes qui déchirèrent les trois royaumes britanniques pendant le règne de Charles I & dans les commencemens de Charles II, se distingua toujours par son attachement constant à ses Rois & à la religion catholique, en poussant l'impartialité jusqu'à ne pas vouloir accorder à cette religion tout ce que le Nonce réclamoit pour elle, & que le Père Walsh, qui prévoyoit les maux que trop de condescendance pour les Catholiques leur attireroit de la part des Protestans, regardoit comme devant être funeste à la religion catholique elle-même ; ce fut dans ce même esprit de prudence & d'impartialité qu'il voulut faire insérer, dans une formule de serment de fidélité au Roi, une clause de renonciation à toute suprématie que le Pape pourroit prétendre sur le temporel des Rois. Cette clause, qui étoit d'un sujet fidèle & ami de l'ordre, choqua beaucoup le Pape & le Nonce, & répandit sur le Père Walsh un vernis de protestantisme que les éloges des Protestans augmentèrent encore. M. Burnet, qui veut que tous les honnêtes gens aient été protestans, loue fortement la capacité du Père Walsh & sa fidélité pour ses Princes légitimes, &, pour dernier trait de son éloge, dit que ses sentimens ne différoient guère de ceux des Protestans ; les Catholiques zélés en jugeoient de même, & poussèrent l'animadversion contre le Père Walsh jusqu'à l'excommunication. Mais le Père Walsh, quelques années avant sa mort, se réconcilia entièrement avec le Saint-Siége, on ne dit pas à quelles conditions ; mais l'absolution lui fut donnée & les censures levées, & il fut enterré dans l'église de Saint-Dunstan à Londres. Il est mort en 1687.

2°. Un autre Walsh, nommé François, du même pays & du même ordre que Pierre Walsh, est auteur d'un livre intitulé *Philosophia vetus innovata*, & d'un autre qui a pour titre : *Le Monde anti-diluvien, ou nouvelle Théorie de la terre, contenant un récit clair de la forme & constitution du globe terrestre avant le déluge universel, démontrant qu'il étoit tout différent de ce qu'il est à présent.*

3°. D'un poète anglais moderne, que Pope regardoit & a célébré comme son maître. Voici ce qu'en dit d'après lui l'abbé du Resnel, dans sa traduction de l'Essai sur la critique :

Du Parnasse envieux ce mortel si chéri,
Tel Walsh, des doctes sœurs le juge favori,
Condamnoit sans aigreur & louoit sans bassesse :
Cœur rempli de droiture, esprit plein de justesse,
Doux & compatissant pour les fautes d'autrui,
Il fut de la vertu le plus solide appui.

Le même abbé du Resnel, dans une note, fait un grand éloge des œuvres de ce poète ; elles ont été recueillies en six volumes.

Ceci n'est qu'une addition à l'article *Walsh*, qui se trouve dans le Dictionnaire.

WANDALIN, (*Hist. litt. mod.*), est le nom de deux savans danois, père & fils, tous deux nommés Jean, qui ont composé une multitude d'ouvrages, tant philosophiques que théologiques. Tous deux ont vécu dans le dix-septième siècle, & le dernier n'est mort que le 10 mars 1710.

WASMUTH (MATTHIAS), (*Hist. litt. mod.*), professeur en langues orientales, puis en théologie à Kiel. On a de lui : *Hebraismus restitutus ; Sinagoga hebraum ; Janua hebraismi ; Idea astronomica chronologia restituta ; Annales cœli et temporum.* Né le 29 juin 1625 ; mort le 18 novembre 1688.

WASSENAAR, (*Hist. mod.*), famille illustre de Hollande, dont les Chroniques parlent dès le onzième siècle, & dont nous ne rappellerons ici que ceux qui ont été victimes d'Etat ou qui ont mérité de l'être.

Si fata fuissent
Ut caderent.

Jean de Wassenaar, chevalier de la toison d'or, servit l'empereur Maximilien dans la guerre contre les Vénitiens, & fut blessé dangereusement au siége de Padoue. Dans la guerre contre les Frisons, ayant été blessé au siege de Sloten, il se fit transporter à Lewarden, où il mourut de sa blessure le 4 décembre 1523, à quarante ans.

Dans la branche des seigneurs de Grœneveldt, Barthelemi, chevalier, tué dans un combat sur la Meuse, en 1351.

Wolfard son frère, qui périt de la même manière.

Gelmer se trouva à la bataille de Pavie en 1525, & mourut au service des Vénitiens en 1531, à trente ans.

Adrien, fait chevalier la même année 1531 par l'empereur Charles-Quint.

Floris, capitaine de cavalerie, tué par son cornette en 1588, en partageant un butin.

Dans la branche des seigneurs de Duvenvoorde, Adrien, assassiné à Rhinsbourg en 1467.

Adrien, gouverneur de Gertruydemberg & du fort de Schenck en 1593; mort au siége d'Ostende en 1602.

Adrien, baron de Wassenaar, ambassadeur en Angleterre en 1714.

Charles-Louis, colonel du régiment des dragons-vallons, brigadier de cavalerie en 1727.

Guillaume, baron de Wassenaar, général-major au service des Provinces-Unies, lieutenant-colonel des gardes à pied, gouverneur de Berg-op-Zoom.

Le plus célèbre de tous est Jacques de Wassenaar, seigneur d'Opdam, amiral de Hollande, fils d'un autre Jacques de Wassenaar, qui avoit le même titre.

Le fils fut le successeur de l'amiral Tromp en 1653. Après s'être trouvé sur terre à une multitude de siéges, avoir été employé dans quantité de négociations importantes, avoir commandé plusieurs flottes en 1665, il périt avec son vaisseau, qui sauta en l'air, le feu ayant pris à cent soixante & dix quintaux de poudre. On croit que ce fut lui qui y mit le feu pour ne pas tomber entre les mains des ennemis.

WATELET. Pourrions-nous oublier, dans ce *Dictionnaire encyclopédique*, celui qui s'étoit chargé d'y traiter la partie des arts, & qui savoit répandre sur cette théorie tant de lumieres & de goût; cet ami des arts & des artistes; cet ami de l'humanité; cet homme vraiment aimable, intéressant & universellement aimé; cet homme qui plaisoit à la première vue, qui attachoit à la seconde, & dont il falloit être l'ami à la troisième, si l'on étoit né pour l'amitié? Le goût des arts l'avoit engagé à voyager en Italie & en Hollande. *Parti amateur, il revint artiste*, a dit un de ses confrères à l'Académie françaife, où il n'étoit pas moins bien placé qu'à l'Académie de peinture, par la pureté de goût qu'il portoit dans les lettres comme dans les arts. Son *Poëme de la Peinture* étoit un double titre à ces deux Académies à la fois; ce n'est ni la poésie brillante des Voltaire & des Delille, ni la poésie harmonieuse, philosophique & touchante de M. de Saint-Lambert. Il annonce qu'il a toujours regardé Boileau comme un maître dans l'art des vers: il est aisé de voir qu'il l'a pris pour le sien, & qu'il a su se rendre assez propre la manière de ce grand législateur du Parnasse; c'est assez le même ton de poésie, le même mécanisme de versification, la même intelligence & la même sobriété dans la distribution des richesses poétiques. En peignant les arts transplantés de la Grèce dans l'Italie, M. Watelet rend très-heureusement ces vers d'Horace:

Græcia capta ferum victorem cepit, & artes
Intulit agresti latio.

Les talens asservis captivant leurs vainqueurs,
Du Romain belliqueux adoucirent les mœurs.

Voilà des vers bien faits.

On les voit s'embellir du bonheur de jouir

est un beau vers, malgré la consonnance des deux hémistiches, qui en fait ce qu'on appelleroit en latin *un vers leonin*.

Ces vers sur la jeunesse:

C'est le tems de l'excès des vertus & des vices:
C'est l'âge des talens & des nobles travaux,
Le moment des succès, la saison des héros.

Ceux-ci sur la vieillesse:

Et de Nestor enfin l'imposante sagesse
Enchaîne le respect au char de la vieillesse.

sont encore des vers qui n'auroient pas déplu à Boileau.

Les fleurons, les vignettes, les culs-de-lampe, qui ornent ce poëme, sont gravés par M. Watelet lui-même, qui fait toujours marcher de front les lettres & les arts; ajoutons, & les connoissances, comme le prouvent les réflexions qui accompagnent ce poëme, qui en sont le développement, & qui, s'éclaircissant & se fortifiant les unes par les autres, forment un Traité complet de la peinture.

Ce qu'il a écrit avec tant de goût sur les jardins, il le mettoit en pratique dans ses jardins délicieux du Moulin-Joli, où, si bien servi par la Nature,

Il traita sa beauté comme une vierge pure,
Qui rougit d'être nue & craint les ornemens.

La description qu'a faite l'abbé Delille de ce beau séjour est le morceau le plus charmant de ce charmant *Poëme des Jardins*.

Beaux lieux, offrez long-tems à votre possesseur
L'image de la paix qui régne dans son cœur.

Ce vœu, que tous les cœurs partageoient & répétoient, est exprimé d'une manière attendrissante jusqu'aux larmes pour ceux qui ont connu M. Watelet.

M. Watelet est le véritable auteur de la jolie comédie de *Zénéide*: sa pièce est en prose comme l'*Oracle*. M. de Cahusac, à qui elle a été attribuée, n'a fait qu'en changer la forme & la mettre en vers, comme pour y acquérir un certain droit de propriété; mais ce changement fut très-indifferent pour le succès, quoi qu'en ait pensé Cahusac; le succès est dû au charme de la naïveté de Zénéide,

à la vivacité d'Olinde, aux illusions de l'amour, au piquant des situations, à tous ces traits de sentiment, d'esprit & de délicatesse dont la piece est remplie, & tout cela est l'ouvrage de M. Watelet. Le dialogue a bien plus de naturel & de vérité : les détails, les développemens, ont bien plus de richesse dans l'original que dans la copie ; l'imitateur n'emploie pas à beaucoup près tous les traits heureux que son modele lui fournit. Le fond en étoit si charmant, qu'il a bien fallu qu'elle reussit malgré les mal-adresses du traducteur ; mais l'inventeur a bien fait de nous la donner telle qu'il l'avoit composée : les gens de goût la préféreront hautement à la copie, malgré le petit fard de la versification, car pour la poésie elle est ici du côté de la prose.

Le Recueil où M. Watelet revendique *Zénéïde* contient plusieurs autres pieces, dont quelques-unes, & par le sujet, & par l'exécution, sont entiérement dans le goût antique. D'autres se rapprochent davantage des formes modernes, toutes ont beaucoup d'agrément. *Sylvie*, petit drame pastoral, tiré de l'*Aminte* du Tasse, offre des tableaux rians, d'une galanterie aimable, d'une volupté douce & décente, & c'est un fort beau style que celui-ci :

« Les oiseaux ne chantoient point encore leurs » plaisirs, les mortels ne recommençoient point » à se plaindre de leurs peines ; rien n'annonçoit » le lever de l'aurore ; il étoit l'heure où tout » repose, jusqu'aux amans malheureux. Lorsque, » dans un hameau de l'Arcadie, la bergère Sylvie » s'éveilla, les amours s'éveillerent avec elle..... » Elle remplissoit l'Arcadie d'amans & de malheureux..... Elle sort, & les graces, qu'elle n'a » point appelées, s'empressent & volent sur ses » pas. »

Componit furtim subsequiturque decor.

C'est un joli tableau, & bien dans la nature innocente & pastorale, que celui du timide Aminte, qui aime Sylvie, qui veut parler & entreprendre, qui s'anime en son absence, tremble & se cache aussitôt qu'elle paroît.

« Eh ! comment aurois-je pu obtenir ce que je » ne lui ai jamais demandé?..... J'ai toujours tremblé devant elle..... Pourquoi redouter une jeune » & craintive bergere?..... Non, non..... toute ma » crainte a disparu. Sylvie ! lui dirai-je..... Dans » ce moment il l'apperçoit..... Dieux ! ne m'a-t-elle » point entendu? Il se cacha aussitôt ; tous ses projets se bornèrent à l'admirer & à se taire. »

Tel étoit M. Watelet dans ses travaux : poète estimable, excellent prosateur, savant dans la théorie des arts, habile dans la pratique.

Dans la société, c'étoit l'ange de la paix. Les querelles, les jalousies, les ressentimens, les haines, les passions orageuses & malfaisantes ne pouvoient tenir devant lui ; il portoit dans toutes les ames le calme & la douceur qui étoient dans la sienne ; il falloit s'aimer les uns les autres, parce qu'il falloit l'aimer.

Sa vie heureuse, écoulée dans le sein des arts & de l'amitié, fut troublée par quelques nuages qui, en dérangeant sa fortune, lui ont ôté les moyens d'être aussi utile qu'il l'avoit été aux arts & aux artistes.

Il est mort à la fin de 1785 ou au commencement de 1786.

WAURIN (Robert), (*Hist. de Fr.*), chevalier, sire de Saint-Venant, maréchal de France, est un exemple que l'office de maréchal de France étoit alors amovible ; il fut désappointé de cette charge, & continua de servir sous d'autres maréchaux de France, & même sous des capitaines qui n'avoient pas ce titre. Mort en 1360, sous le roi Jean.

WIED (Herman), (*Hist. du luthér.*), électeur de Cologne au seizieme siecle, avoit autrefois prononcé la peine de mort contre les Luthériens, parce que Gropper, archidiacre de Cologne, l'avoit voulu. Vers 1540 il embrassa le luthéranisme, parce que Mélanchton & Bucer le voulurent. C'étoit un de ces hommes foibles & nuls, qui abandonnent leur ame toute entière à ceux qui daignent s'en charger. La sottise & l'ignorance de cet electeur sont restées celebres : il est vrai qu'elles ont pu être exagérées tour-à-tour par les Luthériens & par les Catholiques. Le landgrave de Hesse, protestant, triomphoit d'apprendre à Charles-Quint que l'électeur de Cologne étoit au nombre des réformateurs. *Eh bon Dieu!* dit l'Empereur surpris, *que prétend réformer ce bon homme? Il ne sait pas lire. J'ai entendu deux fois sa messe, qu'il n'a jamais dite que trois fois ; il ne pouvoit venir à bout de déchiffrer l'Introït.* — *J'ignore comment il lit le latin*, répliqua le landgrave, *mais il a lu de bons livres allemands & il entend la religion* ; car il se faisoit Protestant. Il y perdit son électorat. Déposé par le Pape & par l'Empereur, après quelque résistance il se déposa lui-même, & alla vieillir dans l'obscurité, l'ignorance & l'hérésie, pendant que son successeur, aidé des soins de Gropper, repoussoit loin de l'électorat de Cologne le luthéranisme.

WILLEGISE. (*Hist. d'Allem.*) Cet homme, parvenu d'une basse origine aux premières dignités de l'Eglise & de l'Etat, se distingua parmi tous les parvenus par sa modestie philosophique & son humilité chrétienne. Il étoit fils d'un charron du village de Schoningen, dans le duché de Brunswick, & devint chancelier des empereurs Othon III & Henri II, puis archevêque de Mayence. Pour n'être jamais tenté d'oublier de quel point il étoit parti, il voulut toujours avoir sous les yeux le symbole de son origine ; il prit pour armoiries une roue d'argent, qui depuis a servi de blason à l'église

l'église électorale de Mayence, tant son procédé a paru mériter qu'on en consacrât la mémoire. Dans une épigramme latine faite à la louange de Willegise, on a comparé cette roue fixée à jamais par une solide gloire, avec la roue mobile & trompeuse de la Fortune :

Wilgisum ad summos virtus evexit honores,
Nec potuit mores lædere summus honos.
Qualis erat, cùm privatus sub paupere tecto
Viveret, in summo talis honore fuit.
Neve ortûs meminisse sui desuesceret unquàm
E patriâ voluit sumere stemma domo.
Sic rota, quæ manibus fuerat tractata parentis,
Tessera Wilgiso non inhonora fuit.
Mobilis est rota Fortunæ fallaxque, sed ista
Æternæ laudis fixa adamante manet.

WILLERAME, (*Hist. ecclés.*), pieux & savant abbé de l'Ordre de Saint-Benoît, est auteur d'un Commentaire sur le cantique des cantiques, composé dans le onzième siècle. On trouve dans les *Aménités de la critique*, par dom Liron, une Dissertation où sont relevées plusieurs fautes échappées à d'anciens & habiles critiques, dans ce qu'ils ont écrit sur la personne & sur l'ouvrage de Willerame.

WILLET (ANDRÉ), (*Hist. ecclés.*), théologien anglais, a fait sur différens livres de la Bible des Commentaires estimés, quoique Commentaires. Mort en 1621.

Z A N

ZANZALE (JACQUES). (*Hist. ecclés.*) Après que Nestorius, évêque de Constantinople, qui séparoit trop les deux natures dans Jésus-Christ, eut été condamné, en 431, au concile d'Ephèse, & que le moine Eutychès, qui se jeta dans l'erreur contraire de confondre ces deux natures, l'eut été, en 451, au concile de Chalcédoine, on continua de disputer beaucoup & long-tems contre l'autorité de ces deux conciles, surtout de celui de Chalcédoine. Les Nestoriens & les Eutychiens, & ceux qui les condamnoient tous les deux, continuèrent à se faire la guerre, & par des écrits, & par les armes. Ces querelles se prolongèrent bien avant dans le sixième siècle & par-delà. Ce fut dans ce sixième siècle que les évêques, opposés au concile de Chalcédoine, firent choix de Jacques Zanzale, moine simple, ignorant & fanatique, pour le placer sur le siége d'Edesse, & le nommer leur métropolitain. Cet homme, moitié par simplicité, moitié par enthousiasme, poussoit jusqu'à un excès méprisable l'affectation d'un extérieur pénitent & mortifié; il ne se montroit en public que couvert de haillons, & cette indécence, bien loin de choquer les regards du peuple, lui en imposoient par une fausse idée d'humilité & de sainteté. Cet homme, d'ailleurs actif & ardent, & surtout Eutychien zélé, parcourut toutes les églises de l'Orient, rassembla & réunit toutes les différentes sectes des Eutychiens; car chaque erreur principale, graces à la subtilité de l'esprit des Grecs, se subdivisoit en une multitude infinie de petites sectes. Ce Zanzale se piqua enfin d'être le restaurateur de l'eutychianisme dans l'Orient. Ses sectateurs particuliers quittèrent le nom d'Eutychiens, & prirent celui de Jacobites, du nom de baptême de Zanzale. Après la mort de Sévère, évêque d'Antioche, il établit une suite d'évêques, qui ne résidèrent plus dans cette ville, mais dans Amida, qu'on croit avoir été située sur le Tigre. L'objet de ce changement étoit d'échapper à la persécution des Empereurs romains, qui, suivant l'erreur du tems, étoit toujours allumée contre les Jacobites, ainsi que contre les autres hérétiques. Cette persécution produisit l'effet ordinaire, de rendre les persécutés plus importans & plus redoutables. Les Jacobites, chassés de l'Empire, se répandirent dans la Perse, où ils inspirèrent & fomentèrent la haine du nom romain. Ils se répandirent encore dans l'Egypte, & surtout dans l'Abyssinie, où ils fondèrent des églises de leur communion; ils en eurent aussi dans les lieux où les Nestoriens étoient établis. Ces deux sectes, à mesure qu'elles s'éloignoient de leur origine, se rapprochèrent l'une de l'autre, &, après avoir pendant tant de siècles rempli l'Empire de troubles & de séditions, elles donnent aujourd hui le spectacle assez rare de théologiens réconciliés; elles vivent en paix & communiquent ensemble. On connoit même les Jacobites sous le nom de Nestoriens, quoique l'eutychianisme, avec toutes les modifications que le tems & les lieux ont pu y apporter, semble dominer encore dans leur doctrine; car les Jacobites rejettent le concile de Chalcédoine, & ne reconnoissent qu'une personne & une nature en Jésus-Christ. Ils ont d'ailleurs conservé la plupart des principaux dogmes de l'église catholique;

ils sont très-scrupuleux observateurs du jeûne ; ils ont tous nos sacremens, quoiqu'ils diffèrent sur quelques pratiques dans leur administration. La prière pour les morts & apparemment la croyance qu'elle semble supposer est en usage parmi eux. Ils mêlent un peu de judaïsme à leur christianisme. Par exemple, ils ont conservé la circoncision, & à cette première douleur qu'ils font souffrir aux enfans, ils ajoutent, on ne sait pourquoi ni par quel principe religieux, celle de les marquer d'un fer chaud après qu'on les a baptisés. On les accuse de quelques autres erreurs, mais sur lesquelles on n'est pas d'accord.

ZEBÉDÉE, (*Hist. sainte.*), père des apôtres saint Jean & saint Jacques.

ZENODORE. (*Hist. anc.*) On a parlé du sculpteur de ce nom dans le Dictionnaire. Ce nom est encore celui d'un brigand arabe qui ravageoit la Syrie du tems d'Auguste, & se retiroit dans des cavernes, où les Romains, à qui rien n'étoit inaccessible, le firent périr.

ZENODOTE, (*Hist. litt. anc.*), grammairien & poète, disciple de Philetas, vivoit du tems de Ptolémée-Lagus, vers l'an 270 avant Jésus-Christ. Un autre auteur de ce nom, qui vivoit sous l'empire d'Adrien, avoit traduit Saluste en grec. Un autre qui étoit de la ville de Trezène, avoit écrit une histoire d'Ombrie, dont parle Denys d'Halicarnasse.

ZIÉGLER. (*Hist. litt. mod.*) Il manque à la liste des Ziégler, dans le Dictionnaire, Henri-Anselme de Ziégler, dont le *Théâtre historique du tems* a été fort estimé. Né le 16 janvier 1663. Mort le 8 septembre 1696.

ZINGIS. Si l'on en croit une histoire de Tartarie d'un moine arménien, nommé Hayton, ce Zingis fut le premier Roi qu'aient eu les Tartares d'Asie, c'est-à-dire, leur premier Roi connu. Il savoit par révélation que sa mère l'avoit conçu des rayons du soleil, sans commerce avec aucun homme. Il passoit pour un grand magicien.

Notre crédulité fait toute leur science.

ZONDODARI, (*Hist. mod.*), est le nom de trois frères Siennois, dont l'un, Antoine-Félix, cardinal, a été employé en différentes affaires par les papes Innocent XII, Clément XI & Clément XII. Ce fut lui qui alla recevoir sur les confins de l'Etat de l'Eglise, la reine douairière de Pologne, Marie-Casimire de la Grange d'Arquien, qui se retiroit à Rome.

L'aîné, Marc-Antoine, étoit grand-maître de l'Ordre de Malte.

Le plus jeune, Alexandre, étoit archevêque de Sienne, leur patrie commune. Leur mère étoit Chigi, nièce du pape Alexandre VII.

ZULCIMIN *ou* SOLIMAN, (*Hist. mah.*), capitaine arabe, se rendit maître de la Perse vers l'an 749, en remportant une grande victoire contre Morgan, qui régnoit alors. Ce Zulcimin renouvela dans la Perse la secte d'Ali.



ARTICLES OMIS.

BAILLY & CONDORCET (MM.) Nous joignons ensemble ces deux confrères rivaux, & nous dirons en quoi a consisté leur rivalité.

Lorsque, dans les Académies des belles-lettres & des sciences, quelque sujet se distinguoit par le talent d'écrire, on avoit les yeux sur lui pour deux choses : 1°. pour l'Académie française, qui se composoit toujours des meilleurs écrivains en tout genre, & qui, tant pour entretenir l'esprit de fraternité entre les trois Académies, que pour avoir des sujets qui appliquassent à des objets solides le talent d'écrire, aimoit à les choisir dans les deux autres Académies ; 2°. pour la place de secrétaire perpétuel de l'Académie, soit des belles-lettres, soit des sciences.

L'Académie des sciences ayant eu long-tems pour secrétaire M. de Fontenelle, il lui étoit difficile de ne pas descendre lorsqu'elle auroit à nommer ses successeurs. Elle nomma d'abord M. de Mairan son ami, & ce fut un bon choix ; mais M. de Mairan étant déjà vieux, étant d'ailleurs assez lent & ne se sentant pas l'activité nécessaire pour une place où il faut répondre à tout le monde, & parler ou du moins entendre toutes les langues, la quitta au bout de peu d'années. Il y avoit alors disette d'écrivains dans l'Académie : on nomma M. de Fouchy, excellent homme, excellent confrère, homme fort instruit, mais marqué au coin de la médiocrité. Le jour de sa nomination, M. de Maupertuis disoit : *Nous venons de trouver une moyenne proportionnelle à M. de Fontenelle & à M. de Mairan* ; ce qui, en langage géométrique, signifioit que M. de Fouchy n'étoit à M. de Mairan, que ce que M. de Mairan avoit été à M. de Fontenelle. Quand M. Bailly commença d'être connu à l'Académie des sciences, on crut sentir, à travers son ton modeste & timide, qu'il avoit ou qu'il auroit du talent pour écrire. Il remporta un prix à l'Académie de Berlin par l'éloge de Leibnitz ; il eut un *accessit* à l'Académie de Rouen par un éloge de Corneille ; un des trois *accessits* de l'éloge de Molière à l'Académie française ; une mention honorable dans la même Académie, par l'éloge de Charles V. Mais ces quatre éloges, imprimés dans la suite avec celui de l'abbé de la Caille, firent peu de sensation dans le public, & obtinrent tout au plus une froide estime. Le talent de M. Bailly étoit sans éclat ; il ne put cependant échapper à M. d'Alembert, qui, joignant éminemment ce talent d'écrire aux sublimes & immenses connoissances qui l'ont illustré, le reconnoissoit, même dans sa naissance, partout où il le trouvoit ; il accueillit M. Bailly, &, par des raisons particulières, ne songeant pas pour lui-même au secrétariat, il dit à M. Bailly d'y songer, propos honnête qu'on tenoit à tous ceux dont on vouloit louer le style, & par lequel on ne s'engageoit à rien. Il paroit que M. Bailly prit ce compliment un peu trop à la lettre, & qu'il compta sur M. d'Alembert, plus qu'il n'y étoit autorisé. Cependant M. de Condorcet parut, & fit sentir d'abord la différence d'un bon écrivain & d'un grand écrivain. On vit dès ses premiers essais, qu'il alloit prendre un essor élevé. M. d'Alembert lui donna bientôt la préférence ; M. de Condorcet s'attacha particulièrement à lui, l'accompagna dans un grand voyage, devint son ami & son confident intime, & lui inspira l'affection la plus vive & la plus active. On engagea M. de Fouchy à se retirer, & ce fut pour M. de Condorcet que M. d'Alembert travailla. Il réussit pleinement, & dans la vérité on ne pouvoit faire un meilleur choix. J'ignore si, comme l'a dit le parti vaincu, on employa dans cette occasion des voies d'autorité contre lesquelles on avoit souvent déclamé. Quoi qu'il en soit, M. Bailly regarda la conduite de M. d'Alembert, dans cette affaire, comme une infidelité à son égard, & s'en plaignit, mais avec toute la douceur de son caractère & avec le sentiment délicat de l'amitié blessée. M. d'Alembert s'offensa de ces plaintes, & les esprits s'aigrirent. M. Bailly, voyant qu'il ne pouvoit compter que sur lui-même, songea sérieusement à se donner des titres d'un grand poids & à fonder sa réputation sur des bases solides. Il fit paroitre son *Histoire de l'Astronomie, tant ancienne que moderne*, ouvrage savant & bien écrit, qui fut bientôt suivi des *Lettres sur l'origine des sciences, &c.* ou *sur l'Atlantide, adressées à M. de Voltaire, &c.* elles eurent le plus brillant & le plus juste succès. Voici le jugement qui en fut porté alors, d'après celui du public, dans le *Journal des Savans* :

« C'est un des meilleurs modèles de la manière » de traiter les sciences pour les mettre à la portée de tout le monde, & les rendre aussi intéressantes que respectables. Les savans croiront » ce qu'ils voudront ou ce qu'ils pourront du fond » du système de l'auteur & de l'existence de ce » peuple ancien, si parfaitement inconnu à tous » les peuples qu'il a instruits ; mais les gens de » goût & les juges équitables ne pourront qu'applaudir aux lumières, aux talens, au goût de » l'auteur, à cette logique adroite, à cette méthode heureuse, qui présente les idées dans » l'ordre où l'esprit les desire ; à cette philosophie » douce & aimable qui fait chérir les sciences, » qui fait surtout chérir l'auteur, & qui dispose

» à recevoir ses opinions ; à cette foule de vérités » neuves & piquantes, si finement apperçues & » si bien présentées..... Jamais ni passion, ni hauteur, ni ton doctoral, ni ce malheureux talent » de faire paroître absurdes les objections qu'on » discute & les opinions qu'on veut détruire. » L'auteur, avec des talens égaux à ceux de nos » meilleurs écrivains, ne néglige jamais, comme » quelques-uns d'entr'eux, l'art de plaire & de » persuader; il paroît toujours solliciter les suffrages & ne les exige point : il entraine doucement par une éloquence insinuante, jointe à une » logique lumineuse. Les hommages qu'il rend, » les louanges qu'il donne au grand-homme à qui » ses Lettres font adressées, sont toujours placés à » propos & naissent toujours du sujet; c'est l'équité » qui les dicte, c'est l'intelligence & le goût qui » les distribuent; enfin cet ouvrage..... nous paroît..... un des plus beaux titres dont un homme » de lettres puisse se parer. »

C'étoit, en d'autres termes, parler de l'Académie française à M. Bailly : on voulut piquer d'honneur M. d'Alembert; on lui proposa d'être lui-même l'introducteur de M. Bailly dans l'Académie française, dont M. d'Alembert étoit alors secrétaire perpétuel, & où son amabilité personnelle, sa gloire, son zèle pour la compagnie, ses attentions obligeantes pour chaque membre, lui donnoient un crédit sans bornes. On lui disoit :

Qu'il ne soit plus parlé de torts ni de querelles.

Rendez votre première amitié, comme votre estime, à un homme qui la mérite par ses talens, par ses travaux, par son caractère, par ses sentimens pour vous. Rien ne put le ramener : il lui eût été trop dur de voir M. Bailly précéder M. de Condorcet à l'Académie française. C'étoit cette concurrence qu'on prévoyoit & qu'on auroit voulu prévenir. La conjoncture étoit favorable. M. de Condorcet étoit alors arrêté à la porte de l'Académie par une disgrace passagère que son courage & son caractère un peu inflexible lui avoient attirée. Secrétaire de l'Académie des sciences, il avoit constamment refusé de faire l'éloge historique de M. le duc de la Vrillière, qui en avoit été un des honoraires : sa raison étoit qu'il ne trouvoit point matière à éloge dans ce ministre. *Nihil invenio causæ in hoc homine.* M. de Maurepas prit pour lui l'affront que ce refus faisoit à la mémoire d'un homme de son nom; & malgré le vœu public & le vœu particulier de chaque académicien, tant que M. de Maurepas vécut il ne fut pas possible d'élire M. de Condorcet; c'eût été l'exposer à être exclus par le Roi. Mais cet obstacle, que le ministre eût dû se faire honneur de lever lui-même, fut bientôt levé par sa mort. Alors la concurrence qu'on avoit voulu prévenir eut lieu. M. Bailly avoit un grand parti; & malgré la supériorité peut-être de son rival, malgré l'amitié active & adroite de M. d'Alembert, ce rival toujours heureux ne l'emporta que d'une voix, encore la dut-il à la foiblesse d'un des plus zélés partisans de M. Bailly, qui ne put résister aux pressantes instances de M. d'Alembert. Il faut tout dire : M. d'Alembert, en traversant les vues de M. Bailly, en empêchant ou retardant son entrée à l'Académie française, ne suivoit point les mouvemens d'une haine aveugle ; il jugeoit M. Bailly, & ne croyoit pas que son heure fût encore venue. Son goût, moins indulgent que celui du public, étoit peu favorable à M. Bailly. Ami du naturel & de la simplicité, il lui reprochoit de la recherche, de l'affectation, ce qu'on appelle, dans un mauvais sens, de la *phrase;* c'étoit surtout à M. de Buffon, un des dignes objets de l'admiration de M. Bailly, qu'il faisoit ce reproche : il l'appeloit *le grand phrasier, pere de tous nos petits phrasiers.* M. de Buffon ne l'ignoroit pas, &, pour s'en venger, traitoit sa simplicité de petite manière; sa gaité, ses plaisanteries, de singeries & de bouffonneries. Les grands-hommes seroient trop grands si la rivalité, si l'amour d'une gloire exclusive leur laissoient la liberté d'être toujours justes.

Nimiùm vobis Romana propago
Visa potens, superi, propria hæc si dona fuissent!

M. d'Alembert a persévéré jusqu'à la fin dans son opinion sur M. Bailly; & en prenant congé de nous à l'entrée des vacances dans le cours desquelles nous l'avons perdu, il nous disoit : « Je n'espère plus de vous revoir; vous élirez, » peut-être à ma place, M. Bailly; mais je vous » déclare, pour l'acquit de ma conscience, que » son goût n'est pas assez pur, & qu'il n'est pas » mûr encore pour l'Académie. »

Puisqu'il falloit perdre M. d'Alembert, c'étoit à lui surtout que M. Bailly desiroit de succéder, pour se venger de lui par un juste & magnifique éloge; il n'eut point cette satisfaction, & peut-être les derniers mots de M. d'Alembert, que nous venons de rapporter, en furent-ils la cause; cette place fut donnée à M. le comte de Choiseul-Gouffier, dont le discours, qui ne pouvoit être ni plus éloquent, ni plus touchant, ni plus noblement philosophique, prouva combien il étoit digne de remplacer M. d'Alembert. M. Bailly eut la place de M. le comte de Tressan, & ils furent reçus dans la même séance, le jeudi 26 février 1784.

Et quel fut l'académicien qui les reçut? M. de Condorcet. Le sort l'avoit nommé directeur du trimestre où mourut M. d'Alembert, comme pour lui ménager encore un éloge vraiment digne de lui, & déployer en sa faveur toutes les ressources de l'éloquence & de l'amitié.

Il faut rendre une justice entière à M. de Condorcet, en ce qui concerne M. Bailly. Toujours vainqueur dans toutes ses concurrences avec lui,

il n'avoit sans doute contre lui aucun motif d'aigreur ou de ressentiment; mais enfin M. Bailly lui avoit tout disputé; il lui avoit enlevé la moitié des suffrages; il avoit rendu sa victoire incertaine & difficile. Que M. de Condorcet s'en fût vengé par un éloge fin, adroit & un peu équivoque, on pouvoit absolument s'y attendre; & comme M. Bailly étoit venu le croiser au moment où M. de Condorcet venoit d'être en butte au gouvernement, & où il lui étoit dû un dédommagement, les rieurs auroient pu être pour M. de Condorcet contre M. Bailly. Mais rien de tout cela : l'éloge est franc, loyal; il réunit tous les égards d'un confrère, presque la tendresse d'un ami. Nulle trace des anciennes rivalités : le sanctuaire des Muses n'admet que des amis & des frères. « Monsieur, lui dit-il, uni avec vous depuis quinze ans » par les liens de la confraternité, je me trouve » heureux dans ce moment d'avoir à féliciter l'Académie qui vient de vous adopter, & de pouvoir » lui répondre qu'elle trouvera dans vous ces vertus douces & simples, ce caractère facile, mais » sûr, qui attirent l'amitié en captivant la confiance; un zèle constant pour servir l'humanité » par des travaux utiles, ou la soulager par une » bienfaisance noble & éclairée; enfin la réunion » de l'amour des lettres & de l'étude, avec cette » modestie sincère qui se fait pardonner les talens » & les succès. »

Il caractérise ensuite de la manière la plus noble & la plus favorable les différens ouvrages de M. Bailly, & quand il en vient aux lettres sur l'Atlantide, elles ont, dit-il, « un avantage réservé » presqu'uniquement aux romans & aux pièces de » théâtre, celui d'avoir pour lecteurs tous ceux » qui savent lire. Vous y établissez votre opinion » avec tant d'adresse, vous l'avez tellement embellie par des détails ingénieux, qu'on a de la » peine à s'empêcher de l'adopter. On est de votre » avis tant qu'on a votre livre entre les mains, & » il faut le quitter pour avoir la force de se défendre contre vous. En interprétant Platon, vous » l'avez imité dans l'art heureux de faire aimer les » opinions que vous voulez établir; & si votre » systême a jamais le sort qu'ont éprouvé tant d'autres opinions, & dont le nom ou le génie de » leurs auteurs n'a pu les préserver..... la postérité vous pardonnera votre peuple hyperboréen, » comme elle a pardonné les atomes à Lucrèce, » & les tourbillons à l'auteur de la *Pluralité des* » *Mondes*. »

On ne pouvoit rien dire de plus flatteur à M. Bailly, ni le mettre en meilleure compagnie.

M. Bailly a depuis été l'auteur ou du moins le rédacteur du *Mémoire sur les Hôpitaux*, qui fut pour lui l'époque & surtout la source d'une grande faveur dans le public; je l'ai entendu lui-même renvoyer modestement à M. Tenon les complimens qu'il recevoit sur ce Mémoire. En effet, les informations, la recherche de tous les moyens propres à soulager les malades, les idées d'amélioration, tout ce dont on savoit le plus de gré à l'auteur, étoit l'ouvrage de M. Tenon. La forme, l'ordre & la méthode étoient tout ce qui appartenoit à M. Bailly, que les commissaires avoient eux-mêmes nommé pour rédacteur. Il justifia leur choix par l'exactitude & la simplicité avec laquelle il rendit leurs idées, faisant sentir toute leur utilité & la possibilité de l'exécution, sans étalage, sans faste, sans exagération. C'étoit sans doute un assez grand mérite; mais le public lui attribua tout, & lui fut gré de tout.

C'est par une suite de cette faveur du public, à laquelle M. Bailly, par sa modestie même & sa douceur, joignoit aisément la faveur des grands & des ministres, qu'il lui a été donné d'obtenir une distinction qu'avoit eue le seul Fontenelle parmi les simples gens de lettres, distinction que son ami M. de Mairan avoit beaucoup desirée & n'avoit pu obtenir, celle d'être des trois Académies. Cet honneur, que n'ont eu ni M. de Condorcet ni M. d'Alembert, fut pour M. Bailli comme le contre-poids des avantages que M. de Condorcet avoit remportés sur lui.

Les exemples de ces *tergemini honores* sont un peu moins rares parmi les honoraires, parce qu'alors ils sont moins l'effet d'un choix libre des Académies, que des dispositions de la cour; & encore, quels sont ceux des honoraires qui ont reçu ce triple honneur? C'est le cardinal de Polignac, si célèbre par l'universalité de ses talens & de ses connoissances; c'est l'abbé Bignon, l'ami de tous les savans, & l'organe par lequel le chancelier de Pont-Chartrain répandoit sur les lettres les bienfaits de Louis XIV; c'étoit M. le marquis de Paulmy, créateur & possesseur de la plus vaste bibliothèque après celle du Roi, & la mieux connue, la plus employée & la plus communiquée par son possesseur; c'étoit enfin M. de Malesherbes, supérieur à tous : aux gens de bien, par la simplicité parfaite, par le naturel, &, quand il le falloit, par l'énergie de ses vertus; aux gens d'esprit, par la pénétration, la sagacité, la vivacité, la chaleur & la gaîté du sien; aux savans, par la multitude, la variété, l'étendue, la sûreté de ses connoissances, accrues & embellies par les lumières; & à la différence de tant de savans que leur savoir accable & absorbe, il avoit tellement converti le sien dans sa propre substance, qu'il s'en jouoit pour ainsi dire, & que son esprit n'en étoit pas plus embarrassé, que son corps ne l'étoit de sa masse, qu'on auroit pu croire pesante, mais à laquelle il savoit donner beaucoup de ressort & des mouvemens très-agiles.

Il reste à expliquer, pour l'intérêt de l'exactitude & de la vérité, comment M. Bailly seul, parmi les simples gens de lettres, depuis Fontenelle, est parvenu à ce triple honneur académique que n'ont point eu plusieurs de ses confrères estimés ses égaux, ou même supérieurs à lui. La nature des ouvrages y

fait d'abord quelque chose, & il eût été possible que, d'après l'*Histoire de l'Astronomie*, ouvrage savant, l'Académie des belles-lettres eût jeté les yeux sur lui pour remplir une de ses places ; elle ne l'a pas fait cependant ; mais M. le baron de Breteuil, ministre des Académies, qui aimoit M. Bailly, ayant jugé à propos de faire créer par le Roi une classe d'académiciens libres résidans à Paris, y plaça M. Bailly, d'après le droit de première nomination appartenant au Roi, lorsqu'il créoit ou une Académie ou quelque classe nouvelle dans un de ces corps, & il cédoit ensuite à l'Académie le droit de se compléter par élection en cas de vacance. C'étoit assurément un titre très-honorable que cette nomination royale ; mais ce n'étoit pas avoir été des trois Académies au même titre que M. de Fontenelle, c'est-à-dire, par un jugement de ses pairs. M. Bailly n'avoit été à ce titre-là que de l'Académie des sciences & de l'Académie française, & la distinction de M. de Fontenelle reste toujours unique dans son genre.

Mais le public, qui n'y regarde pas de si près, vit dans M. Bailly un nouveau Fontenelle à triple couronne, & ces honneurs académiques lui attirèrent d'autres honneurs qui lui ont été vendus bien cher & qui ont dû lui faire regretter le tems où il étoit simple protégé de M. de Breteuil. Un homme de lettres pouvoit être fier de la faveur spéciale de ce ministre, le plus grand bienfaiteur des lettres depuis Colbert, & qui les a protégées le plus utilement pour le public, en établissant encore, dans l'Académie des inscriptions, un comité chargé de faire connoître, par des notices détaillées, les trésors que la plus riche bibliothèque du Monde possède en manuscrits. On doit déjà dans plus d'un genre, & en particulier dans notre Histoire, d'importantes découvertes à cette heureuse institution. Nous aimons à payer à son auteur (& auteur en même tems de plusieurs autres institutions utiles aux sciences) ce tribut d'éloge & de reconnoissance, dans un tems où il ne peut plus rien pour nous ; qu'il ait au moins la consolation de savoir que ses bienfaits ne sont pas oubliés.

Voici le torrent de la faveur populaire qui porte M. Bailly hors de sa sphère, à l'Assemblée des états-généraux, qui l'élève à la présidence. Voilà les ministres proscrits, le dernier prévôt des marchands assassiné ; voilà M. Bailly maire de Paris ; le voilà seul ministre, seul magistrat, sans avoir été formé à cette immense & périlleuse place par aucuns travaux analogues. Nous ne le suivrons pas dans ce tourbillon de grandeurs & d'embarras, ni dans les détails de son administration : ces événemens ne sont pas encore mûrs pour l'Histoire : on écrira mille Histoires de la révolution avant que le tems d'en écrire véritablement l'Histoire soit arrivé. Les vrais amis de M. Bailly l'ont vu avec regret embarqué, sans provisions & sans prévoyance, sur cette mer orageuse de la révolution ; ils lui ont prédit son sort, & si ce sort étoit inévitable, ils auroient voulu du moins que sa vie politique eût été irréprochable comme sa vie littéraire ; qu'il eût assez respecté un Roi malheureux, & déjà plus d'à demi-détrôné, pour lui épargner ce parallèle d'Henri IV, conquérant ses sujets, & de Louis XVI, reconquis par les siens ; ce qui emportait une improbation tacite de la conduite précédente de ce Prince. On auroit voulu que sa modestie naturelle lui eût rappelé qu'il n'avoit ni assez de données, ni assez d'usage des affaires, ni assez de connoissances des ressorts cachés qui produisoient les événemens de son tems, pour se croire en droit & en état de faire des leçons à un Roi de quarante ans, qui régnoit déjà depuis quinze ou seize ans ; on auroit voulu qu'il n'eût pas appelé *un beau jour* celui où son souverain étoit traîné en captivité à Paris par une horde de cannibales, qui portoient en triomphe devant lui les têtes de ses gardes fidèles : on croit que si notre Histoire lui avoit été plus familière, il auroit évité de répéter l'action trop connue de ce séditieux Marcel, qui attacha d'une main insolente, sur la tête du dauphin Charles, pour sauve-garde, le signal de la révolte, il auroit su combien ce Marcel est diffamé dans nos Histoires, principalement pour cette action, & il se seroit bien gardé de l'aggraver par un discours qui ne pouvoit guère être pris que pour une dérision.

Concluons. M. Bailly a fait des fautes, des fautes graves. Eh ! qui n'en eût pas fait à sa place ? Il a pu pécher par foiblesse, & avoir une conduite chancelante, incertaine ; mais il n'a jamais été ni fourbe ni pervers, & c'étoit beaucoup alors. Des gens très-dignes de foi, & qui étoient dans sa confidence, m'ont même assuré qu'il avoit toujours été fidèle au Roi dans son cœur, sans oser le paroître, & qu'à la nouvelle de l'évasion du Roi, son premier mouvement avoit été un mouvement de joie ; le second, un mouvement de crainte.

Si la faveur populaire l'avoit d'abord un peu enivré, ne peut-on pas, pour son excuse, dire de cette faveur ce que Lafontaine a dit de celle des Rois :

> Lorsque sur cette mer on vogue à pleines voiles,
> Qu'on croit avoir pour soi les vents & les étoiles,
> Il est bien mal-aisé de régler ses desirs.
> Le plus sage s'endort sur la foi des zéphyrs.

Pour lui, il s'est endormi sur la foi des plus fougueux aquilons. Forcé, lorsqu'il étoit en place, de faire un acte de justice & de vigueur qui même avoit commencé de rétablir l'ordre, rentré depuis dans la classe des particuliers, puis devenu fugitif, il osa rentrer en France sous le règne des Jacobins, oubliant qu'il avoit fait tirer sur leurs troupes : ceux-ci s'en souvinrent ; ils l'envoyèrent au supplice, & on sait de quelles barbaries & de quelles atrocités ils le surchargèrent. Ta

trembles, *Bailly*, lui dit quelqu'un, soit pour le plaindre, soit pour l'insulter? *De froid*, répondit-il, *non de peur ni de regret à la vie*; & ce fut son dernier mot.

Quant à son rival Condorcet, il ne reçoit aucune excuse : sa vie politique a flétri jusqu'à sa vie littéraire, & l'a chassé du Temple de la gloire. *Le mouton enragé* n'a jamais été plus *enragé* que dans la révolution. Sa conduite a révolté tous les honnêtes gens & imposé silence à ses amis. Son nom est resté décrié, moins méchant cependant que ceux qui l'ont proscrit, qui l'ont fait ou qui l'ont laissé mourir, ou qui l'ont forcé à s'ôter la vie pour une légère différence d'opinion, pour quelques articles de constitution non adoptés.

BARTHELEMI (M. L'ABBÉ). Les volumes 21, 2-, 24, 26, 28, 30, 32, 39, 41 des Mémoires de l'Académie des inscriptions & belles-lettres contiennent des ouvrages considérables, des découvertes importantes, qui forment comme la première partie de la renommée littéraire de M. l'abbé Barthélemi. Le rang honorable & paisible qu'il occupoit dans les lettres avoit abondamment de quoi flatter un cœur amoureux de la gloire, & de quoi exciter l'envie. Les respects des savans de l'Europe, une grande considération qu'il devoit à ses connoissances, à ses talens, à son caractère, à ses mœurs, n'étoient pas un avantage médiocre ni le partage le moins desirable. On admiroit depuis long-tems le génie inventeur qu'il portoit dans l'érudition, cette sagacité qui saisissoit les rapports des différentes langues, qui retrouvoit l'alphabet palmyrénien, qui expliquoit la mosaïque de Palestrine; cette parfaite connoissance des médailles, cet art de déchiffrer & d'expliquer les inscriptions; ce nouveau plan d'une paléographie numismatique, cette réunion du savoir & de l'esprit & de l'art d'écrire; mais enfin les gens du monde, & ceux qui croient faire seuls les réputations, pouvoient dire encore : « Quel est donc cet homme que nous » voyons si souvent cité comme un oracle, en qui » l'on vante surtout cette critique sage & juste, » sans laquelle l'érudition seroit si peu de chose, » & qui seroit encore quelque chose sans elle? » D'où vient que ses ouvrages ne nous sont pas » familiers? Ce n'est donc qu'un savant illustre? » *Le Voyage du jeune Anacharsis* a paru; il a ouvert la seconde époque de la gloire de son auteur, & tout le monde a reconnu que c'est un écrivain également agréable & profond, plein de connoissances, mais de lumières, de philosophie, de sensibilité, de grâces; qui applique ce rare talent d'écrire à des objets pleins d'intérêt & d'utilité, qui instruit en amusant & en attachant, qui enrichit son siècle d'un vaste dépôt de connoissances, & qui lui offre en même tems un grand & beau modèle de style.

La plupart des écrivains, pressés d'acquérir de la gloire, & surtout d'en jouir, multipliant leurs titres, ont soin d'occuper souvent d'eux le public, & de ne se laisser ni ignorer ni oublier. L'ambition d'un bel-esprit ordinaire est non-seulement d'arriver à l'Académie française, mais encore d'y arriver de bonne heure. La littérature a reçu de l'abbé Barthélemi l'exemple d'y arriver tard, pour y entrer avec plus de gloire, pour y être porté en triomphe. Un homme de lettres, né pour l'éclat & la renommée, a eu le courage de disparoître pour ainsi dire pendant plus de trente ans, de se priver des hommages du public pour les mériter, d'élever lentement en silence un monument unique, mais éternel. Il sacrifioit sa vie à sa mémoire, ne travaillant que pour la postérité (le Ciel est juste); l'auteur a reçu sa récompense; il a joui de sa gloire, & l'Académie a joui de ses lumières jusqu'au tems où elle a succombé elle-même sous la barbarie de Robespierre.

Le jeune Anacharsis avoit voyagé précédemment en Perse, & il y avoit connu les amis auxquels il adresse la relation de son voyage en Grèce. Quand on se rappelle où M. l'abbé Barthélemi a connu, loin de sa patrie, le ministre brillant & aimable qui l'a gouvernée depuis avec tant d'éclat, & sa vertueuse compagne; quand on songe aux douceurs que leurs bienfaits & leur amitié ont répandues sur la vie de l'auteur, quel intérêt anime cette ingénieuse & transparente allégorie, où l'auteur signale sa tendresse & sa reconnoissance d'une manière si touchante! Combien même ce voile, ce doux mystère de l'allégorie, répand de décence & de délicatesse sur cet éloge!

« Vous que j'eus l'avantage de connoître dans » mon voyage de Perse, Arsame, Phédime, illus- » tres époux, combien de fois vos noms ont été » sur le point de se mêler à mes récits! De quel » éclat ils brilloient à ma vue lorsque j'avois à » peindre quelque grande qualité du cœur & de » l'esprit, lorsque j'avois à parler de bienfaits & » de reconnoissance! Vous avez des droits sur cet » ouvrage. Je le composai en partie dans ce beau » séjour dont vous faisiez le plus bel ornement; je » l'ai achevé loin de la Perse, & toujours sous vos » yeux; car le souvenir des momens passés auprès » de vous ne s'efface jamais. Il fera le bonheur du » reste de mes jours; & tout ce que je desire après » ma mort, c'est que, sous la pierre qui couvrira » ma cendre, on grave profondément ces mots : » *Il obtint les bontés d'Arsame & de Phédime.* »

Cette douceur de sentiment sans exagération, ces expressions tendres & aimables, cette inscription, tout cela est dans le goût de l'antique : c'est ainsi que Lœlius dit de Scipion : *Recordatione nostræ amicitiæ sic fruor, ut beatè vixisse videar, quia cum Scipione vixerim.*

C'est ainsi que Corneille, d'après Lucain, fait dire à Aristie :

Et tout me sera doux si ma trame coupée
Me rend à mes aïeux en femme de Pompée,

Et que sur mon tombeau ce grand titre gravé
Montre à tout l'avenir que je l'ai conservé.

Liceat tumulo scripsisse : Catonis
Marcia.

Voici un bien beau développement de l'idée qu'on ne fait qu'entrevoir dans ce passage d'Horace :

Fuit hæc sapientia quondam.....
Concubitu prohibere vago, dare jura maritis.

« Le mariage fut soumis à des lois, & ces réglemens, source d'un nouvel ordre de vertus & » de plaisirs, firent connoitre les avantages de la » décence, les attraits de la pudeur, le desir de » plaire, le bonheur d'aimer, la nécessité d'aimer » toujours. Le père entendit au fond de son cœur » la voix secrète de la Nature; il l'entendit dans le » cœur de son épouse & de ses enfans; il se surprit » versant des larmes que ne lui arrachoit plus la dou- » leur, & apprit à s'estimer en devenant sensible..... » Les biens dont ils jouissoient ne leur furent plus » personnels, & les maux qu'ils n'éprouvoient pas » ne leur furent plus étrangers »

Anacharsis prend le ton d'Homère lui-même pour le peindre; il en a la richesse, l'éloquence & la sublimité.

« Jupiter & Neptune sont les plus puissans des » dieux, mais il faut à Neptune un trident pour » secouer la terre, à Jupiter un clin-d'œil suffit » pour ébranler l'Olympe..... Achille, Ajax, Dio- » mède, sont les plus redoutables des Grecs; mais » Diomède se retire à l'aspect de l'armée troyenne, » Ajax ne cède qu'après l'avoir repoussée plusieurs » fois, Achille se montre & elle disparoît..... Que » ceux qui peuvent résister aux beautés d'Homère » s'appesantissent sur ses défauts..... Il se repose » souvent, & quelquefois il sommeille; mais son » repos est comme celui de l'aigle, qui, après » avoir parcouru dans les airs ses vastes domaines, » tombe accablé de fatigue sur une haute monta- » gne, & son sommeil ressemble à celui de Jupiter, » qui, suivant Homère lui-même, se réveille en » lançant le tonnerre. »

Portraits de trois héros grecs.

« Heureusement il parut alors trois hommes des- » tinés à donner un nouvel essor aux sentimens de » la nation; c'étoient Miltiade, Aristide & Thé- » mistocle..... Miltiade avoit fait long-tems la » guerre en Thrace, & s'étoit acquis une réputa- » tion brillante; Aristide & Thémistocle, plus » jeunes que lui, avoient laissé éclater depuis leur » enfance une rivalité qui eût perdu l'Etat si, dans » les occasions essentielles, ils ne l'eussent sacrifiée » au bien public. Il ne faut qu'un trait pour peindre » Aristide; il fut le plus juste & le plus vertueux des » Athéniens. Il en faudroit plusieurs pour exprimer » les talens, les ressources & les vues de Thémis- » tocle; il aima sa patrie, mais il aima la gloire » encore plus que sa patrie. »

Et c'est déja le peindre d'un seul trait.

Que de noblesse & que de sentiment dans ces regrets sur la mort des trois cents Spartiates qui s'étoient dévoués pour la patrie, au passage des Thermopyles !

« Pardonnez, ombres généreuses, à la foiblesse » de mes expressions; je vous offrois un plus digne » hommage lorsque je visitois cette colline où » vous rendites les derniers soupirs, lorsqu'appuyé » sur un de vos tombeaux, j'arrosois de mes lar- » mes les lieux teints de votre sang! Que pourroit » ajouter l'éloquence à ce sacrifice si grand & si » extraordinaire? Votre mémoire subsistera plus » long-tems que l'Empire des Perses auquel vous » avez résisté, & jusqu'à la fin des siècles votre » exemple produira dans les cœurs qui chérissent » leur patrie, le recueillement ou l'enthousiasme » de l'admiration. »

C'est ainsi que Virgile, pénétré du généreux dévouement d'Euryale & de Nisus qu'il vient de rapporter, s'écrie :

Fortunati ambo, si quid mea carmina possunt,
Nulla dies unquàm memori vos eximet ævo,
Dum domus Æneæ capitali immobile saxum
Accolet imperiumque pater Romanus habebit.

C'est avec cet intérêt, cette majesté, cette simplicité, cette variété qu'est écrit ce vaste ouvrage, seul exemple peut-être d'un livre si volumineux qui ait eu un si prompt debit & un succès si universel auprès de toutes sortes de lecteurs.

M. l'abbé Barthélemi étoit depuis long-tems doyen de l'Academie des inscriptions & belles-lettres lorsque cet ouvrage le fit recevoir à l'Académie française, le mardi 2. août 1789.....

Celui qui est aujourd'hui doyen de l'une de ces Académies & presque doyen de l'autre, & qui étoit dès-lors l'ancien de la colonie de l'Académie des belles-lettres, admise dans l'Académie française, crut devoir, au nom de cette colonie, féliciter son confrère & son ami, & féliciter les deux Académies du nouveau lien qui les unissoit. Son discours est à la suite de celui du directeur de l'Académie française.

« Anacharsis, dit-il, vient d'entendre ce que » l'esprit, le goût & l'éloquence avoient à lui » dire, au nom de l'Académie française, dans ce » jour de triomphe; il faut qu'il entende encore » ce que l'amitié & une confraternité de trente » ans dans l'Académie des belles-lettres inspire à » ses anciens confrères, charmés de s'unir à lui » par un nouveau lien, & flattés de voir une des » plus savantes productions, sorties de l'Académie » des belles-lettres, devenir le titre le plus brillant » pour l'Académie française.

» Il me semble (& le desir de rendre un hom- » mage public à un tel récipiendaire contribue à » me

» me le persuader) que c'est à moi d'être aujourd'hui l'interprète de leurs sentimens, puisque je » suis ici l'ancien de cette colonie d'associés de » l'Académie des belles-lettres, adoptée par l'Académie française.....

» Ce moment où le doyen des associés de l'Académie des belles-lettres porte dans la première » des sociétés littéraires, avec les talens qu'elle » exige, les vertus sociales qu'elle desire, & qui, » depuis plus de quarante ans, le font chérir & » respecter de tous ses premiers confrères, ce » moment est encore intéressant pour les lettres, » en ce qu'il resserre les nœuds qui unissent deux » illustres Académies, dont l'une, née de l'autre, » & toujours plus digne de son origine, s'en souvient toujours, & laisse dans le cœur de la plupart de ses membres un desir secret de remonter » vers sa source.

» Tous les arts sont frères, toutes les Académies tendent au même but, le progrès des lettres & de la raison; mais cette union est plus » intime encore entre l'Académie française & l'Académie des belles-lettres : celle-ci, plus rapprochée de la première qu'aucune autre par les » objets mêmes de ses travaux, lui a toujours » fourni d'abondantes recrues.....

» Aucun genre n'est exclus du partage de l'Académie des inscriptions : les arts agréables, plus » utiles qu'on ne pense, *ce superflu, chose très-nécessaire*, lui appartient aussi. Si elle est l'Académie » du savoir, elle n'est pas moins celle du goût; » c'est l'Académie des belles-lettres. Elle a compté » parmi ses membres, comme l'Académie française, Thomas Corneille, Boileau, Racine, Fontenelle, Quinault, Duché, Danchet, &c.

» L'Académie française ne rejette aucun genre, » & n'invite à aucun par préférence; elle prend » indistinctement dans tous les états, dans tous » les genres de littérature, dans la chaire, au barreau, dans les tribunaux, au théâtre, dans les » académies, dans le monde, à la cour, tout ce » qui se distingue par le talent d'écrire, par l'éloquence, par le goût, par une connoissance particulière de la langue. C'est ce temple de Délos, » décrit par *Anacharsis*; ce temple d'Apollon, où » des théories religieuses viennent de toutes les » îles, de tous les ports, de toutes les contrées » de la Grèce & de l'Asie, porter en tribut leurs » hommages & leurs offrandes, & former un spectacle unique dans le monde, par la réunion de » ce que les talens & les grâces ont de plus choisi » & de plus varié. »

Ce voyage d'*Anacharsis* ne pouvoit, en effet, être trop vanté; c'est véritablement un monument de gloire pour notre siècle, & l'auteur lui-même a été jusqu'en 1795 un monument vivant de ces tems heureux où les Lamotte, les Fontenelle, les Mairan, les Foncemagne, mettoient, & dans le commerce des lettres, & dans la société, tant de décence, de douceur, de raison, de grâce & d'aménité.

MALESHERBES (Chrétien-Guillaume de Lamoignon de), fils de M. le chancelier de Lamoignon, petit-fils du président de Lamoignon, l'ami de Boileau & de Racine, à qui Boileau adresse sa sixième épître :

Oui, Lamoignon, je fuis les chagrins de la ville, &c.

arrière-petit-fils enfin du premier président de Lamoignon, l'Ariste *du Lutrin*, & dont Fléchier a fait l'oraison funèbre. M. de Malesherbes naquit le 6 décembre 1721. Après un cours d'humanités rempli avec distinction, après s'être exercé dans l'éloquence & dans la poésie, toujours sévère pour lui-même, & pour lui seul, pénétré de la maxime vraie ou exagérée d'Horace & de Boileau,

Mediocribus esse poetis,
Non di, non homines, non concessere columnæ.
Et qu'à moins d'être au rang d'Horace ou de Voiture,
On rampe dans la fange avec l'abbé de Pure.

il renonça de bonne heure à la poésie, & peu de personnes savent qu'il ait jamais fait de vers. J'ignore jusqu'où il poussa l'étude de la jurisprudence; je crois qu'elle avoit pour lui peu d'attraits, mais je sais qu'il a toujours voulu très-bien faire tout ce qu'il a fait; je sais qu'il en avoit les moyens, qu'il savoit de tout, & beaucoup, & très-bien; qu'issu d'une famille de magistrats illustres, & destiné comme eux à la magistrature, il ne pouvoit dégénérer de leur gloire & de leur capacité dans la science qui les a surtout distingués. Parent de M. le procureur-général, il fut d'abord un de ses substituts; il entra dans cette charge en 1741. Ces charges de substituts de M. le procureur-général, ainsi que celles d'avocats du Roi au châtelet, étoient pour les jeunes magistrats destinés aux grandes dignités de la magistrature, ce que les mousquetaires étoient pour la jeune noblesse militaire : c'étoit une excellente école où ils se formoient aux fonctions de leur état. M. de Malesherbes fut reçu conseiller au parlement le 3 juillet 1744, & quand, dans la suite, M. son père, alors premier président de la cour des aides, fut fait chancelier, le 9 décembre 1750, il eut sa charge de premier président de la cour des aides. Il eut aussi, sous son père, le département de la librairie & de la littérature. Ce fut véritablement l'âge d'or des lettres. Jamais magistrat n'a su comme lui traiter d'égal à égal avec les gens de lettres, & ne se montrer supérieur à eux que par l'étendue & la multitude de ses connoissances. Nul n'a mieux su mesurer sur leur mérite ou leur réputation les égards qui pouvoient leur être dus. La société du *Journal des savans*, que M. le chancelier d'Aguesseau aimoit tant, dont il manquoit à

peine une féance, & qu'il recommanda particuliérement à fon fucceffeur, eur M. de Malesherbes pour préfident fans préfidence, & ne s'apperçut qu'elle eût changé de chef qu'à un plus grand rapprochement entre le chef & les membres, qu'à une plus grande fimplicité dans les manieres, qu'à une cordialité pour ainfi dire fraternelle. Voici le témoignage que lui rendoit, dix-huit mois après fa retraite, l'organe de cette fociété, lorfque des révolutions arrivées dans le miniftère eurent forcé M. de Malesherbes à quitter le *Journal des favans* & la librairie, emploi qu'il ne pouvoit exercer que fous M. fon père.

« M. de Malesherbes étoit non-feulement un » chef qui nous honoroit, mais un arbitre plein » de lumières & de goût, qui nous inftruifoit, qui » nous éclairoit; il étoit plus encore, il étoit notre » ami, oui, notre ami, & ce titre, que nos cœurs » lui donnent, le flattera plus que tous les refpects » dus à fa naiffance & à fon rang. Quel autre a » mieux mérité des lettres? Quel autre les a fer- » vies, encouragées, récompenfées avec plus de » zèle, de difcernement & d'équité? Quel autre » furtout a mieux fu difpenfer aux gens de lettres, » à proportion de leur mérite, cette confidération » & ces égards, prix le plus flatteur de leurs tra- » vaux, que l'ignorance feule eft en poffeffion de » leur refufer, mais dont tant de gens font ou pro- » digues ou avares, fans choix & fans convenance? » Le *Journal des favans* en particulier lui a des obli- » gations effentielles, fur lefquelles il nous fieroit » mal de nous taire. Sa modeftie aura beau vou- » loir rejeter nos juftes éloges, fon cœur généreux » ne pourra fe refufer à la douceur de voir que » nous fentons le bien qu'il nous a fait: il en jouira » en nous en voyant jouir; il nous aimera fans » doute toujours: nous lui fommes trop tendre- » ment attachés pour ne pas en être bien fûrs, » comme il doit l'être de notre éternelle recon- » noiffance. »

M. de Malesherbes accourut chez le rédacteur pour l'embraffer avec des larmes de reconnoiffance & de tendreffe; c'eft ainfi qu'il traitoit avec les gens de lettres.

Ex illo Corydon, Corydon eft tempore nobis.

C'eft fous fon adminiftration que la littérature a pris un plus grand caractère d'utilité, en s'élevant aux fciences politiques, en produifant une foule d'excellens ouvrages fur l'agriculture, le commerce, les finances, &, par une fuite naturelle, fur les diverfes branches de l'adminiftration. C'eft fous lui, c'eft fous fes aufpices qu'a paru le plus vafte & le plus beau monument de notre fiècle & de tous les fiècles, cette *Encyclopédie*, qui, felon l'expreffion du fucceffeur de M. d'Alembert à l'Académie, « par fon étendue, par la » feule audace de l'entreprife, commande pour » ainfi dire l'admiration, même avant de la jufti- » fier, » & les contradictions que ce grand ouvrage a effuyées, tenoient principalement à une intrigue de Janféniftes, qui vouloient enlever à M. le chancelier & à M. de Malesherbes l'adminiftration de la librairie, pour l'affervir à leurs préjugés & à leurs paffions.

Les ennemis des philofophes ont beaucoup accufé M. de Malesherbes d'avoir été trop favorable à ceux-ci: rien de plus injufte que ce reproche. Jamais homme ne fut plus impartial que M. de Malesherbes, & je dirois prefque, fi je l'ofois, que l'impartialité dont j'ai toujours entendu tout le monde fe vanter, je ne l'ai jamais trouvée toute entière que chez lui; auffi tous les partis fe plaignoient-ils de lui tour-à-tour. Voyez dans la correfpondance de M. de Voltaire des plaintes affez fréquentes & affez amères de ce que M. de Malesherbes ne lui permettoit pas tout, & refufoit d'être un philofophe de fecte. Quand les Jéfuites furent opprimés, il les plaignit; il les avoit condamnés quand ils avoient été intrigans & oppreffeurs. Toujours prendre le parti du foible, de l'innocent, de l'opprimé, étoit fa loi fupréme. L'injuftice, l'abus du pouvoir, étoit tout ce qui l'irritoit. Les financiers, dont les conteftations contre les contribuables étoient du reffort de la cour des aides, avoient un machiavélifme auquel ils étoient affez fidèles. Quand la loi condamnoit le contribuable, ils portoient l'affaire à la cour des aides, fûrs de gagner leur caufe; quand la loi, au contraire, défendoit le contribuable contre l'exacteur, ils portoient l'affaire, par évocation, au confeil, c'eft-à-dire, au tribunal intéreffé du contrôleur-général, prefque toujours favorable à celui qui vouloit aggraver le joug de l'impôt & augmenter le produit de l'impofition. M. de Malesherbes eut à ce fujet de vives & fréquentes guerres à foutenir contre les contrôleurs-généraux, & il les foutint avec un courage, une éloquence, une force de raifonnement qui déconcerta fouvent ces miniftres & fit impreffion fur le confeil.

Quoiqu'il eût été quelquefois en butte aux entreprifes des parlemens, il fut leur plus zélé défenfeur lorfqu'un homme élevé dans leur fein, & qui n'avoit d'exiftence que par eux, entreprit de les détruire; ce qui, de tous les partis qu'on pouvoit prendre à leur égard, étoit certainement le plus mauvais & le plus injufte. Ses remontrances fur ce fujet font célèbres; elles partagèrent la cour, & furent également applaudies par les gens du monde & par les gens de lettres. Il expia ce fuccès par trois ans d'exil & de difgraces, mais à la fin la victoire fut pour lui; il revint & ramena en triomphe fa compagnie que la tempête avoit difperfée, & dont plufieurs membres n'avoient trouvé d'afyle qu'à Malesherbes. Les difcours qu'il prononça dans cette occafion font du vainqueur le plus généreux & le plus aimable; ils ne refpirent que la paix & l'humanité, que la reconnoiffance envers le fouverain qui leur avoit rendu juftice,

que l'oubli des fautes, le pardon des injures, l'indulgence pour les foiblesses, la bienfaisance & l'amour du bien public. Tous les cœurs honnêtes en furent attendris jusqu'aux larmes. Sa conduite, conforme à ses sentimens, fut la plus forte condamnation de ces compagnies implacables, qui fermoient à jamais leur sanctuaire à des hommes estimables, pour les punir d'avoir obéi à la cour dans des circonstances délicates, où l'on pouvoit varier sur l'interprétation des devoirs, & où même les fautes devoient obtenir grace.

Scirent si ignoscere manes.

La cour des aides fut leur asyle.

Pour complément de la victoire, M. de Malesherbes se vit comme forcé d'entrer dans le ministère : il ne l'accepta qu'à condition de le quitter promptement ; il ne le garda que neuf mois, & il y fit de grandes choses ; il vuida les prisons d'Etat ; il établit & composa d hommes vertueux un tribunal de famille, pour juger, parties ouïes, des cas où les lettres de cachet pouvoient être utiles, même à l'Etat ; car détruire brusquement même les abus, est le plus grand des abus. On vouloit que M. de Malesherbes servît à faire, dans la Maison du Roi, des réformes peut-être nécessaires, mais rigoureuses : les voies de rigueur n'étoient pas à son usage ; il aima mieux quitter le ministère, & laisser faire à d'autres ces réformes, qu'il pouvoit desirer d'ailleurs comme utiles à l'Etat.

Devenu libre, il se livra entiérement aux lettres, qu'il avoit toujours cultivées au milieu de ses plus importantes occupations.

Primùm dulces antè omnia Musæ.

Il cultiva ses jardins, y rassembla les plantes éparses dans des climats divers.

Voyez dans ces jardins, fiers de se voir soumis
A la main qui porta le sceptre de Thémis,
Le sang des Lamoignon, l'éloquent Malesherbes,
Enrichir notre sol de cent tiges superbes.

Il médita sur les lois, il proposa d'utiles réformes, qui, ne coûtant rien à personne, n'affligeoient point sa sensibilité, & la satisfaisoient même par le bien qu'elles produisoient. Graces à lui, nos frères errans furent du moins traités en hommes, en citoyens, en sujets du Roi, & dans la discussion de ces matières délicates il peut être cité comme un parfait modèle de la douceur, de la modération, des égards qu'on doit garder dans la dispute. Nulle trace de ce faux mépris que les disputeurs affectent pour les objections qu'ils réfutent, de ce ridicule qu'ils aiment tant à répandre sur leurs adversaires, de cette manie de réduire à l'absurde tout ce qui s'écarte de leur opinion.

Il voyagea pour toujours ajouter à ses connoissances, & c'est dans ces voyages que, gardant toujours l'*incognito*, il lui arriva plusieurs fois, comme à Germanicus, de jouir de sa renommée, & d'entendre son éloge dans des bouches non suspectes.

Des conjonctures particulières le rappelèrent une seconde fois au conseil : il y rentra, mais sans département, & n'eut plus de bien à faire que par ses avis.

Il quitta encore le conseil, & du moins l'autorité royale n'a pas péri entre ses mains : il n'a vu que comme particulier ces jours mauvais où il n'y avoit plus ni bien à faire, ni mal à empêcher ou à retarder. Il a vu les malheurs d'un Roi qu'il aimoit, non en ministre, qui n'aime de son maître que son autorité qu'il exerce, mais en ami tendre & sincère, charmé de ses vertus, & prêt à lui sacrifier sa vie. Tous les cœurs ont applaudi à l'empressement généreux qu'il a témoigné pour sa défense. L'Univers sait le reste. Ce n'est pas ici le lieu de s'appesantir sur ces tristes faits, dont l'Histoire ne rappellera que trop un jour la mémoire. Détournons-en nos regards effrayés.

Heu ! cadit in quemquam tantum scelus ! heu ! tua nobis
Cuncta simul tecum solatia rapta, Menalca !

Je peux dire au moins, pour la consolation des amis de M. de Malesherbes, qu'il avoit desiré de finir ainsi, & de ne pas survivre au maître, à l'ami qu'il n'avoit pu sauver :

Son nom toujours fameux vivra dans la mémoire,
Et qui meurt pour son Roi, meurt toujours avec gloire.

Mais les tyrans qui lui procuroient cette gloire surent lui en empoisonner la joie, en l'égorgeant au milieu de sa famille, fille, petite-fille, gendre, sœur, &c. ; car, puisqu'il étoit le meilleur des hommes, il falloit bien que sa mort fût de toutes la plus cruelle & la plus douloureuse.

M. de Malesherbes, dont j'ai cultivé quarante ans l'honorable amitié, m'a toujours paru l'être qui a réuni sur la terre le plus de vertus, de talens, de lumières, de connoissances, d'esprit, de bonté, d'amabilité, de simplicité, &, ce qui n'arrive pas toujours aux hommes les plus parfaits, sa fin a été digne de sa vie.

Des écrivains, vertueux sans doute, puisqu'ils ont le besoin de célébrer la vertu, se sont hâtés d'écrire sa vie, peut-être avant le tems & sans des instructions suffisantes. N'ayant connu que sa vie publique, & n'ayant point vécu avec lui, ils l'ont

voulu peindre tel qu'ils l'ont imaginé, mais ils l'ont mal deviné. Ils ont parlé de Caton, de Socrate, de Phocion; mais il n'étoit ni Caton, ni Socrate, ni Phocion: il étoit M. de Malesherbes, & c'étoit une assez belle existence: *tu Marcellus eris*. La vertu de ces graves personnages de l'antiquité donne toujours l'idée d'un peu de rigidité, & toute rigidité étoit absolument étrangère aux mœurs de M. de Malesherbes. On croit dire quelque chose en prononçant le nom de Caton, parce que M. de Malesherbes étoit vertueux; mais il ne l'étoit ni à la manière de Caton-le-Censeur, ni à celle de Caton d'Utique; il étoit l'opposé de l'austérité de l'un, & de l'inflexibilité de l'autre. Il étoit, comme Cicéron l'auroit desiré de Caton, *ad lenitatem propensior*, & par la même raison il n'étoit pas non plus Sully, quoiqu'il eût tenté comme lui quelques réformes à la cour. On pourroit plutôt lui attribuer quelque foiblesse, mais une foiblesse aimable & intéressante, qui tenoit à un principe vertueux, la crainte de blesser ou d'affliger. Voyez à l'article *Buffon* ce qui l'empêcha toujours de publier un écrit qu'il avoit composé pour la défense de Linné contre cet éloquent naturaliste. S'il falloit absolument comparer M. de Malesherbes à quelqu'un dans l'antiquité, je trouve dans Juvénal un portrait auquel il ressemble beaucoup; c'est celui du doux & gai Vibius Crispus:

Venit & Crispi jucunda senectus.
Cujus erant mores qualis facundia, mite
Ingenium. Maria ac terras populosque regenti
Quis comes utilior, si clade & peste sub illâ
Sævitiam damnare & honestum afferre liceret
Consilium. . . . . optimus, atque
Interpres legum sanctissimus, omnia quanquam
Temporibus diris tractanda putabat inermi
Justitiâ.

Parmi les modernes, je lui trouve des traits de conformité avec ce célèbre Thomas Morus, chancelier de Henri VIII, dont l'*Utopie* est le meilleur ouvrage de politique qui eût été fait jusqu'à lui, & ne respire que modération & humanité; qui, comme M. de Malesherbes, saisissoit toujours avec vivacité & gaîté le côté plaisant des objets, qui plaisanta jusque sur l'échafaud, & mourut en homme juste & en vrai sage pour sa religion & les lois de son pays. Voici un trait qui ne pouvoit arriver qu'à lui ou à M. de Malesherbes. Un homme riche, qui avoit un procès à son tribunal, croyant se le rendre très-favorable, lui envoya deux flacons d'or d'un travail recherché. Caton eût tonné contre le corrupteur; Fabricius eût montré ses légumes, & eût foulé l'or aux pieds. Sully eût renvoyé les flacons, & s'en feroit vanté dans ses Mémoires; Morus ne fit rien de tout cela. Il fit remplir les flacons d'un vin exquis, & les remit au commissionnaire en lui disant: *Mon ami, dis à ton maître que s'il trouve mon vin bon, il peut en envoyer chercher tant qu'il voudra.* Quel joli badinage! Quelle manière aimable de se montrer incorruptible, & de rappeler à son devoir l'homme qui s'en écarte! Voilà bien de la vertu sans faste, une leçon sans humeur, & telle que M. de Malesherbes eût pu la donner.

Dans une de ces vies prématurées de M. de Malesherbes, faites par des gens qui ne l'ont pas connu, on dit qu'il avoit pour *grand-oncle* un premier président du parlement de Paris.

Il faut que l'auteur n'ait absolument consulté personne, & n'ait ouvert aucune généalogie des Lamoignons: il y auroit vu, & tout le monde lui auroit dit que M. de Malesherbes étoit arrière-petit-fils de M. le premier président; que tous les Lamoignons qui existoient il y a vingt ou trente ans dans la robe, la branche aînée, dont étoit feu M. de Lamoignon le garde-des-sceaux; la branche de Blancmesnil, dont M. le chancelier de Lamoignon étoit la tige; la branche de Basville, dont M. de Montrevault a été le dernier rejeton, tous descendoient en ligne directe du premier président de Lamoignon.

« Il partagea la gloire de *Turgot* & son honorable » *disgrace.* »

M. Turgot fut en effet disgracié. M. de Malesherbes ne le fut pas; il quitta le ministère, parce qu'il voulut le quitter: on ne l'eût point renvoyé, & il rentra au conseil dès qu'il consentit d'y rentrer.

« Il eut pendant près de *dix-huit ans* la direction » de la librairie..... A la fin de 1768 on lui ôta cette » espèce de magistrature. »

Il ne l'avoit eue que treize ans, de 1750 à 1763. On ne la lui ôta point; ne l'ayant que sous M. son père, il la remit quand M. son père fut exilé à Malesherbes, & M. de Maupeou le père fait vice-chancelier en 1763.

Ce que l'auteur dit du chancelier de Maupeou (fils du vice-chancelier) & de ses opérations est un tissu d'erreurs: on voit qu'il n'a connu ni les faits ni les personnages.

Page 32. Il parle de *la liberté obscure & sauvage* de M. de Malesherbes. Il semble qu'il parle d'un *Jacobin* ou de Jean-Jacques Rousseau, dont encore la liberté étoit *sauvage*, & n'étoit pas *obscure*. M. de Malesherbes vivoit beaucoup dans le monde, y étoit très-aimable & très-brillant, ne manquoit à aucun des devoirs de la société, & alloit même bien au-delà des devoirs.

Page 63. « Malesherbes tenoit *de ses pères* le « château de ce nom. »

Il le tenoit de son père, qui l'avoit acheté de MM. d'Entragues en 1718. Ce n'étoit point un

domaine de ses ancêtres, auquel il tint *par des souvenirs touchans*, comme le dit l'auteur, qui a mieux aimé deviner que s'informer.

Page 65. Le *prétendu* propos de M. de Malesherbes sur la *prétendue* préférence qu'il donnoit au nom de *Malesherbes* sur celui de *Lamoignon* porte entiérement à faux, & ne peut pas avoir été tenu. Il s'appeloit de Lamoignon de Malesherbes, comme M. son père s'étoit appelé de Lamoignon de Blancmesnil, comme M. de Basville, oncle de M. le chancelier, s'étoit appelé de Lamoignon de Basville; son fils, de Lamoignon de Courson; son petit-fils, de Lamoignon de Montrevault, & plus souvent du second nom que du premier, suivant l'usage des anciennes familles, où les cadets laissent assez ordinairement le nom de famille à l'aîné, mais le reprennent toujours dans les actes, en y joignant le second nom.

Pages 68 & 69. « Le citoyen de Genève..... ne se brouilla jamais avec *Malesherbes*. »

Pardonnez-moi : il s'offensa d'avoir trouvé deux ou trois fois la porte fermée, des jours où on ne l'attendoit pas, & quelque tems après il prétendit faire un acte d'ennemi généreux, & rendre ce qu'il appeloit le bien pour le mal, en lui envoyant un très-joli herbier.

Même page 69. « C'est sans doute dans l'*Emile* » que *Malesherbes* avoit puisé une partie de la phi- » losophie-pratique *dont il s'honoroit*. »

Non, en vérité : il avoit cette philosophie-pratique long-tems avant qu'*Emile* parût, & il ne s'en honoroit pas, car il ne s'honoroit & ne tiroit vanité de rien.

M. de Malesherbes étoit simple dans ses manières & distrait dans ses pensées. Lafontaine étoit simple & distrait, & cependant il n'y avoit aucune ressemblance entre ces deux hommes. La simplicité de Lafontaine paroissoit de l'ineptie, & le rendoit le jouet de ceux mêmes qui sentoient le mieux tout son mérite; ses distractions lui donnoient un air stupide. La simplicité de M. de Malesherbes étoit vive & spirituelle, & laissoit percer sa supériorité; ses distractions mêmes avoient de l'activité : il étoit absent, mais occupé, & cependant il avoit entendu tout ce qu'il n'avoit pas écouté, ou sur un mot il avoit tout deviné, & toujours juste. C'est ainsi que, ne pouvant assujettir son imagination vagabonde à écouter attentivement les longs discours & les répétitions assommantes des plaideurs & des avocats, un seul mot lui expliquoit toute l'affaire, & laissoit un libre cours à ses distractions.

Il n'avoit rien de la morgue présidentale, qu'on appelle *dignité*, mais qui n'est que la charlatanerie de la magistrature, & souvent le masque de la nullité : aussi les juges pédans disoient-ils que ce n'étoit pas un juge, que ce n'étoit qu'un homme d'esprit; de meilleurs juges pensoient que l'esprit le rendoit un excellent juge, & ajoutons qu'il l'étoit en tout genre.

Enfin c'étoit à tous égards le plus étonnant, le plus instructif en amusant & en s'amusant, le plus intéressant, le plus respectable &, je le répète, le meilleur des hommes.

NIVERNOIS (LOUIS-JULES-BARBON MANCINI-MAZARINI, DUC DE), a joué un grand rôle, & dans le monde, & dans les lettres. Nous allons l'envisager sous ce double point de vue.

Les plaisanteries qu'on a voulu faire sur l'obscurité du père du cardinal Mazarin, pour punir le fils du degré de grandeur, de puissance & de richesse où il avoit su s'élever, ne s'étendent point jusqu'au nom des Mancini, dont la généalogie, rapportée dans le cinquième volume, pages 462 & suivantes, des *grands officiers de la couronne*, avec l'indication des titres sur lesquels elle est fondée, remonte jusqu'au quatorzième siècle : ce ne fut qu'au dix-septieme que Michel-Laurent Mancini, baron romain, qualifié *très-illustre seigneur* dans son contrat de mariage du 6 août 1634, épousa Hiéronime Mazarini, sœur du cardinal Mazarin, & fut père de toutes ces belles Mancini, premier ornement de la cour de Louis XIV dans sa jeunesse; cette connétable Colonne que le Roi avoit tant aimée, & qui est l'héroïne de la tragédie de *Bérénice*; cette comtesse de Soissons, mère du prince Eugène, & qui avoit eu aussi tant d'ascendant sur l'esprit du Roi; ces célèbres duchesses de Mazarin & de Bouillon.

Le cardinal Mazarin se donna deux principaux héritiers, qui ont été tous les deux la tige de Maisons très-opulentes; l'un fut Armand-Charles de la Porte, duc de la Meilleraye & de Mazarin, qui épousa Hortense Mancini, nièce du Cardinal, & fut la tige des ducs de Mazarin, dont les biens ont passé par des femmes dans différentes Maisons. L'autre fut Philippe-Julien Mancini, neveu du Cardinal, & chef de la Maison Mancini, qu'il institua héritier dans les duchés de Nevers & de Donzy, qu'il avoit acquis de la Maison de Gonzague, & dans les biens d'Italie, &c. Celui-ci fut la tige des ducs de Nevers & l'aïeul de Louis-Jules-Barbon Mancini-Mazarini, duc de Nivernois, prince de Vergagne, dont nous nous occupons, né en 1716. Ce titre de prince de Vergagne, sous lequel il fut d'abord connu dans le monde, lui venoit, ainsi que la grandesse d'Espagne, de la Maison Spinola, dont étoit Marie-Anne Spinola sa mère. Il devint duc de Nivernois par la démission du duc de Nevers son père, en 1730. Il prit d'abord le parti où l'appeloit sa naissance, le parti des armes; il fut fait brigadier d'armée le 20 février 1743. Mais la délicatesse de son tempéra-

ment, la foiblesse de sa santé, qui ne l'a laissé parvenir à un assez grand âge qu'à force de ménagemens, ne lui permirent pas de pousser plus loin sa carrière militaire : il se vit forcé de quitter le service. Il s'en plaint lui-même noblement en vrai patriote & en chevalier français, dans un de ses éloquens discours. Il se tourna du côté des négociations & des ambassades, où il acquit une autre sorte de gloire non moins desirable & plus utile à l'humanité. Il fut envoyé en ambassade à Rome le 1er. janvier 1748. Il le fut dans la suite en Angleterre, où il prépara la paix, dont les préliminaires furent signés en 1762. Personne n'a jamais eu dans un plus haut degré les qualités propres à un ministre de paix. Un esprit fin & délié, comme sa physionomie & sa taille; plein de sagesse & de justesse, sans fausse finesse, sans fausse prudence, la plus engageante affabilité, la plus conciliante aménité, un badinage dans l'esprit toujours obligeant & toujours aimable; des grâces dans l'esprit comme dans la figure, dans le maintien, dans les mouvemens, dans toute l'habitude du corps, avec moins d'éclat peut-être que M. de Richelieu, mais avec plus de cette gentillesse, s'il est permis de parler ainsi, qui caractérise plus particuliérement les grâces, & qui faisoit sentir que *la grâce, plus belle que la beauté*, peut aussi convenir aux hommes, même sans beauté.

Et n'est-ce rien d'avoir sâté
Long-tems de la formalité
Dont on assomme une ambassade,
Sans en avoir rien rapporté
De la pesante gravité
Dont cent ministres font parade?

Si ces vers n'avoient pas été faits pour M. de Richelieu, ils auroient été faits pour M. de Nivernois. Que ne nous est-il rendu dans ce moment pour disposer de nouveau à la paix des esprits violens, qui la repoussent & qui vont peut-être replonger l'Europe dans un abîme de maux dont ils seront les premières victimes! Il fut fait chevalier des Ordres le 30 mai 1751. La voix publique, que la cour a eu le malheur de ne pas assez entendre, ou le tort de ne pas assez écouter, n'a cessé d'appeler M. de Nivernois à une place qu'il n'a point occupée, celle de gouverneur des enfans de France; & qui sait combien de désastres un choix si excellent & si universellement indiqué auroit pu prévenir?

Je n'ai parlé que de ses agrémens : c'est sur ses vertus que le vœu & l'espoir public étoient fondés; & moi, si j'ose le dire, mes regrets sont fondés principalement sur le talent qu'il avoit & qu'il auroit si utilement exercé dans cette grande place, de rendre la vertu aimable, de la faire germer dans les cœurs, & par-là de nous donner peut-être, avec d'autres dispositions & d'autres sentimens, d'autres événemens, un autre ordre de choses & presqu'une autre nation.

Quelle a été sa récompense? Les esprits infernaux qui ravageoient l'Etat il y a dix ans, sans respect pour son âge (ils en avoient immolé de bien plus âgés), le constituèrent prisonnier au Luxembourg, où ses richesses, ses vertus & ses qualités aimables le mettoient également en danger. Il ne fut cependant pas donné à l'iniquité de prévaloir contre lui jusque-là.

Procedes huc & non ibis ampliùs.

La mort de Robespierre lui rendit la liberté: je l'ai vu & embrassé libre, toujours gai, toujours bon, toujours aimable, toujours jeune, quoiqu'octogénaire depuis deux ans, sans fiel contre ses persécuteurs, ne les trouvant que ridicules, & oubliant qu'ils étoient des monstres.

Tel étoit M. de Nivernois dans le rang où la naissance & la fortune l'avoient placé.

Voyons quel il fut dans la république des lettres.

Il en vivroit, disoit Duclos qui alloit droit au solide, & qui parloit d'un tems où un bon écrivain pouvoit vivre honnêtement du produit de sa plume. M. de Nivernois fut reçu en 1743 à l'Académie française, honoraire de l'Académie des inscriptions & belles-lettres en 1744. Les honoraires réputés de simples amateurs étoient dispensés du travail; mais M. de Nivernois ne se dispensoit de rien & remplissoit toujours bien au-delà de ses obligations. Le vingtième volume du Recueil de l'Académie des inscriptions & belles-lettres offre deux excellens Mémoires de lui, l'un sur la politique de Clovis; l'autre sur l'indépendance de nos Rois, par rapport à l'Empire. Dans celui-ci les recherches, l'un des grands mérites de cette savante compagnie, ne sont point épargnées, & les raisonnemens les plus justes sont solidement fondés sur des faits certains & sur des textes précis; l'autre, plein de vues & de sagacité, démêle dans le sec récit des chroniqueurs les traces à peine apperçues de la politique de Clovis; il la compare à celle de Ferdinand-le-Catholique & de Charles-Quint : il compare aussi une entrevue de Clovis & d'Alaric à Amboise avec la fameuse conférence de Nice entre Charles-Quint & François Ier., & surtout la conversion de Clovis avec l'abjuration d'Henri IV. Ces rapprochemens rendent pour ainsi dire l'Histoire sensible & palpable, & c'est ainsi qu'on la fait retenir. M. de Nivernois justifie toutes ces comparaisons par la ressemblance des objets, des vues, des motifs, des causes & des effets; il compare encore la rédaction de nos lois saliques sous Clovis, avec la promulgation des lois romaines sous Justinien, & il trouve le code salique plus simple & plus uniforme. En parcou-

rant toutes les expéditions militaires de Clovis, il fait voir comment elles se rapportent à un but unique, celui de réunir la Gaule entière sous la domination de Clovis, comme le but de Ferdinand-le-Catholique fut de régner seul en Espagne, & celui de Charles-Quint de rendre sa puissance absolument prépondérante dans l'Europe : il relève les fautes que fit Clovis en politique, & les démarches inconséquentes qui l'éloignèrent quelquefois de son objet ; mais en détestant les violences & les perfidies de Clovis à l'égard de tous ces petits Rois du nord de la Gaule, ses parens, il montre comment ces crimes rentroient dans le plan d'ambition & de conquête que Clovis s'étoit fait.

Quand la barbarie eut effrayé les Muses, dissipé les corps littéraires & anéanti les sciences autant qu'elle le pouvoit, M. le duc de Nivernois prit sur lui une des fonctions du secrétariat qui n'existoit plus, moitié par amour pour les lettres, moitié par amitié pour le littérateur ; il fit l'éloge historique de l'abbé Barthélemi, comme un prélat éloquent avoit fait l'oraison funèbre d'un curé de Paris ; il prouva que les grands seigneurs éclairés savoient rendre hommage, sinon à l'égalité des hommes, du moins au rapprochement du mérite & de la grandeur.

Mais c'est surtout l'Académie française que M. de Nivernois a dû regarder comme le théâtre de sa gloire littéraire ; c'est là que son génie aimable & souple lui a tant de fois procuré des succès si flatteurs en tant de genres ; c'est là que, quand le sort le plaçoit à la tête de l'Académie, le public la trouvoit surtout dignement représentée ; c'est là qu'après un juste éloge (commandé par les circonstances & répété par tous les cœurs) du jeune comte de Gisors son gendre, moissonné à Crevelt dans les champs de la gloire, je l'ai vu attendrir tout l'auditoire, & remplir tous les yeux de larmes lorsqu'on l'entendit ajouter d'une voix émue : « Ce » fils si cher étoit devenu mon fils..... Hélas ! je » n'ai joui qu'un instant de cette heureuse adop- » tion. »

Grande leçon du grand art de se mettre en jeu à propos, & de doubler l'intérêt général par l'intérêt personnel !

C'est là qu'en recevant à l'Académie l'abbé, aujourd'hui cardinal Maury, qui n'étoit alors que grand prédicateur & prédicateur du Roi, il lui disoit :

« C'est à la cour que l'exercice de votre minis- » tère est souverainement important, délicat & » difficile. On doit la vérité aux Rois ; c'est le seul » bien qui peut leur manquer..... Mais autant une » crainte pusillanime, qui arrêteroit la vérité sur » les lèvres du ministre des autels, seroit une pré- » varication vile & coupable, autant seroit répré- » hensible une audace téméraire qui violeroit le » respect qu'on doit toujours à son Roi, même en » l'enseignant, même en lui présentant le miroir » où il doit reconnoître ses foiblesses. »

C'est là qu'il traçoit d'une plume éloquente les devoirs, tantôt d'un avocat, en recevant un avocat à l'Académie, tantôt d'un magistrat en regrettant un confrère magistrat, tantôt d'un journaliste, & peut-être notre tems rend-il cette leçon plus importante encore qu'elle ne l'étoit au tems où elle fut donnée.

« L'emploi de journaliste est digne d'être exercé » par les meilleurs esprits. Il est même bien inté- » ressant qu'il ne tombe jamais en d'autres mains. » Il importe souverainement aux lettres & aux » mœurs que le journaliste réunisse..... la pureté » du goût & les trésors du savoir, le mérite du » style, & surtout autant de justice dans le cœur, » que de justesse dans l'esprit ; car le journaliste » exerce une sorte de ministère public & légal. » C'est un rapporteur qui..... ne peut sans préva- » rication rien déguiser, rien exagerer ni rien » omettre..... Il doit être impassible comme la loi. » Il est coupable si l'esprit de satyre ou celui de » partialité lui fait pallier ou aggraver des fautes, » s'il s'attache malignement à relever les défauts, » ou si, entraîné par quelque affection particulière, » il ne s'occupe qu'à faire valoir des beautés. »

C'est là encore que, digne apologiste des usages de l'Académie, il les défend contre la critique inconsidérée de gens qui parlent sans penser, ou qui répètent sans examiner.

« Tacite applaudiroit parmi nous à une compa- » gnie qui, soigneuse d'entretenir dans son sein » le sentiment de la fraternité, se fait un devoir » religieux de consacrer la mémoire des morts, & » de signaler l'adoption de leurs successeurs par » des éloges ; discours qui ne sont, à vrai dire, » que l'expression de nos regrets & la justification » de nos choix. »

Ne voilà qu'un mot, & il est sans réplique.

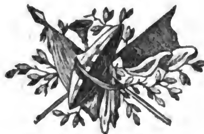
Pourrions-nous oublier ces fables charmantes qui ont fait tant de fois les délices de l'assemblée, également nombreuse & choisie que les séances publiques de l'Académie étoient en possession d'attirer ? Il a lu dans des séances particulières quelques morceaux d'une traduction en vers de *l'Essai sur l'Homme*, &, au jugement de ses pairs, sa traduction étoit entièrement dans l'esprit & dans la manière de l'original.

Sachons-lui gré de la pleine victoire qu'il a remportée sur la foule des traducteurs en vers de l'ode *Donec gratus eram tibi*, &c., parmi lesquels on compte les grands noms des Molière, des Quinault, des Rousseau. Sa traduction fait juger que ce seroit lui qui auroit fait cette ode charmante s'il eût précédé Horace.

Sachons-lui gré encore de tant de jolis vers, de chanſons anacréontiques, pleines de gaîté ou de délicateſſe, de toutes ces précieuſes bagatelles que le goût préfère à tant de gros ouvrages, même bons dans leur genre. Il eſt mort doyen, & de l'Académie françaiſe, & de l'Académie des belles-lettres.

Tel a été M. de Nivernois dans les lettres. Si depuis ce tems il a exiſté quelque ſociété littéraire qui ſe ſoit privée volontairement de tant de talens, de raiſon & de graces, par la puiſſante conſidération que celui qui les poſſédoit, étoit baron romain, noble vénitien, grand d'Eſpagne & pair de France, je ne puis qu'admirer en ſilence un ſi beau *civiſme* & des motifs ſi *philoſophiques* (1).

(1) M. de Nivernois avoit épouſé en premières noces une ſœur de M. de Maurepas, dont il avoit eu madame la comteſſe de Giſors & madame la ducheſſe de Briſſac. On ſait par quel crime exécrable cette femme aimable, la vive image de ſon père, eſt reſtée veuve en 92. M. de Nivernois s'eſt remarié avec madame de Rochefort, fille de M. le maréchal de Brancas, qui lui a été bien promptement enlevée.



CHRONOLOGIE.

neront une délégation sur leurs appointemens, ıx arrangemens que l'on prendra avec eux, pour ıontant de l'Inscription qu'ils desireront prendre.

ittéraires, d'Agriculture et autres existantes. Auqu'elles fourniront soixante-dix Inscriptions, auront la faculté de nommer à une place dans r un individu infirme ou valide, âgé de 65 ans, ·a de suite; .... sans priver les sociétaires de la endre des Inscriptions individuellement, l'Institux sociétés un moyen facile de pouvoir fournir temps un nombre d'Inscriptions nécessaires pour ons d'entrée; .... ce moyen consiste dans une sous seing-privé des Titulaires, qu'ils ont pris ion, à la recommandation des Sociétaires. Ces seront déposées entre les mains du Président ou ; leur nombre constitue le droit de nomination la société. La Recommandation ne peut servir Le Sociétaire ne répond pas de l'inexactitude du ais il certifie la vérité de la Recommandation: ns personnelles de la première classe ne seront ıtant qu'elles auront produit 80 francs, celles autant, et les autres le premier payement elles des Enfans ne seront point acceptées; et rvivance signées d'un seul co-Titulaire ne *pour* des demi-Inscriptions.

ration peut traiter sur les mêmes bases avec personne, Réunion quelconque, Famille, ou procurerait un grand nombre d'Inscriptions.... foi, surtout dans cette opération, nuira à le l'Individu, ou à la continuation des secevrait.

diversité des rentes n'a pas permis d'adopter orme; l'Institution employera à l'égard des s *les* facilités possibles, pour les faire jouir do Asiles : En indiquant la nature des Rentes, rsonne et son intention, il sera répondu à ections, de manière à concilier les intérêts

Mode de Payement.

Il est accordé deux ans pour acquitter le montant entier des Inscriptions de Survivance, Cessionnelles et Nominatives. Celles des Enfans, de Fondation, et la Personnelle, ont un mode particulier; le premier payement doit être d'un tiers au moins, et les deux autres tiers doivent être soldés dans le courant des deux années suivantes.

A toutes les sommes partielles ou totales, il sera ajouté six pour cent, dont quatre pour cent pour les Correspondans, qui sont les Receveurs-premiers, un pour cent pour le Notaire, Receveur-particulier; et un pour cent pour le Notaire Receveur-général, non-compris le timbre et port de lettres, etc.

Quant aux Inscriptionnaires Cessionnels ou Nominatifs, si dans le cours des deux années susdites, ou à leur expiration, ils n'avaient point achevé leurs payemens, l'Institution ne leur ferait pas encourir la déchéance, au contraire elle leur faciliterait les moyens d'en tirer avantage, s'ils le jugeaient à-propos. Leur Inscription Cessionnelle ou Nominative devient Inscription Personnelle. Les payemens qu'ils auraient faits, seraient d'abord pour et à compte des années qui suivent immédiatement la date de leur Inscription, et les sommes qu'ils verseraient après, seraient des payemens-partiels des années courantes et à courir, lorsqu'ils se présenteraient pour se conformer au mode des Inscriptions Personnelles... Les Inscriptions de Survivance, qui ne seraient point entièrement acquittées dans le cours desdites deux années, seraient nulles; le montant serait converti en Inscription de Fondation sur chaque tête, par moitié, au profit de chacune personnellement, sans que l'une puisse hériter de l'autre.

Outre toutes les facilités de paiement accordées après la levée de l'Inscription, l'Institution sera toujours disposée à en procurer à ceux qui desireront se rendre Inscriptionnaires; en conséquence, les Correspondans sont autorisés à recevoir des à-comptes des Inscriptions des Enfans, et des à-comptes de premier payement d'Inscription de Survivance

leur distribution, d'après les états produits par l'Administration et le Collége; ce qui formera l'objet d'une discussion, ... sur les attributions non désignées, ... innovations nécessaires..... sur les objets su... l'Administration ou le Collége hésiteraient de p... résolution définitive, ... sur l'admission des me... noraires des Institutions Collégiales et des Affiliations; enfin, sur le compte général à rendre public à la fin de chaque année. Elle apure les comptes du Receveur-général.

Elle s'occupera de la confection de la Charte réglémentaire et veillera à son maintien, pour assurer la stabilité de l'Etablissement. Ses délibérations seront exécutées par l'Administration et le Collége, chacun en ce qui les concerne.

Les Membres du Conseil intime, les Administrateurs

cement devra tomber sur un individu qui en jouir soixante-dix ans.

...montant est fixé à. . , ...
...our l'Administration. . . . .

TOTAL. . . . .

2e. *Casse.* Depuis trente et un jusqu'à cinqu l'entrée sera accordée à soixante-cinq ans, et le rem tombera sur un individu qui en jouira à soixante-qu

Le montant est fixé à. . . . .
Pour l'Administration. . . . .